



HAL
open science

Les fêtes du patrimoine maritime en Bretagne : du "rendez-vous des marins" au festival international, fonctions et usages de la festività patrimoniale

Camille Gontier

► To cite this version:

Camille Gontier. Les fêtes du patrimoine maritime en Bretagne : du "rendez-vous des marins" au festival international, fonctions et usages de la festività patrimoniale. Sociologie. Université de Bretagne occidentale - Brest, 2020. Français. NNT : 2020BRES0073 . tel-03556835

HAL Id: tel-03556835

<https://theses.hal.science/tel-03556835>

Submitted on 4 Feb 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

THESE DE DOCTORAT DE

L'UNIVERSITÉ
DE BRETAGNE OCCIDENTALE

ÉCOLE DOCTORALE N° 604
Sociétés, Temps, Territoires
Spécialité : *Sociologie*

Par

Camille GONTIER

Les fêtes du patrimoine maritime en Bretagne

Du “rendez-vous des marins” au festival international, fonctions et usages de la
festivité patrimoniale

Tome 1 : Texte

Thèse présentée et soutenue à Brest, le 4 décembre 2020
Unité de recherche : **LABERS (EA 3149)**

Rapporteurs avant soutenance :

Laurent-Sébastien FOURNIER
Marina HONTA

Maître de conférences-HDR, Université d'Aix-Marseille
Professeure des Universités, Université de Bordeaux

Composition du Jury :

Présidente : Catherine BERTHO LAVENIR

Professeure des Universités émérite, Université Sorbonne nouvelle

Examineurs : Sylvaine DERYCKE
Laurent-Sébastien FOURNIER
Marina HONTA
Jean-Michel LE BOULANGER

Maîtresse de conférences, Université de Bretagne Occidentale
Maître de conférences-HDR, Université d'Aix-Marseille
Professeure des Universités, Université de Bordeaux
Maître de conférences, Université de Bretagne-Sud

Dir. de thèse : Alain VILBROD

Professeur des Universités émérite, Université de Bretagne Occidentale

Co-dir. de thèse : Julien FUCHS

Professeur des Universités, Université de Bretagne Occidentale

Remerciements

Avant tout, je souhaite remercier très sincèrement Alain Vilbrod et Julien Fuchs, mes directeurs de thèse. Depuis mes premiers écrits en master 1, jusqu'à la finalisation de cette longue recherche, ils m'ont guidé, conseillé, écouté, toujours avec une grande disponibilité. Leurs approches de la recherche, leurs cultures disciplinaires, leurs connaissances sont différentes, mais elles se complètent parfaitement. Mon travail leur doit beaucoup.

J'adresse aussi mes remerciements à Nicolas Bernard et Laurent-Sébastien Fournier, membres de mon comité de suivi de thèse. Leurs remarques et leurs conseils, toujours très pertinents, m'ont aidé à avancer dans ce long chemin qu'est la thèse.

Je tiens aussi à remercier mes collègues de l'UFR Staps de Brest, et tout particulièrement Thierry, Anne, Chloé, Charlotte, Sylvaine, Sylvie, Jérémy, Étienne, Jérôme, pour le plaisir de travailler avec eux, pour leur soutien, pour l'attention et la bienveillance qu'ils portent à « ceux qui doivent finir leur thèse... ». Parmi eux, j'ai une pensée spéciale pour Anne, Soaz, Malo et Yvon avec qui j'ai partagé le quotidien épique du doctorant et qui toutes et tous, d'une façon ou d'une autre, m'ont aidé à avancer.

Si la thèse est un exercice universitaire, la recherche en sciences sociales appelle le terrain. Je tiens à remercier ici toutes celles et tous ceux qui ont accordé de l'intérêt et du temps à mes requêtes, qui ont répondu à mes questionnaires, qui m'ont reçu chez eux, dans leurs locaux, sous un hangar, à bord de leur bateau de travail, ou au détour d'une fête. J'ai pu comprendre leurs perceptions des fêtes, partager leurs préoccupations, éprouver leurs convictions, mesurer leur engagement, souvent très intense, pour les fêtes et le patrimoine maritimes. Sans tout partager des avis recueillis, je souhaite rendre hommage à celles et ceux qui œuvrent, à leur façon, au maintien de notre mémoire maritime et populaire.

Je tiens enfin à remercier ma famille et mes amis proches. Pour moi, la thèse est à la fois un héritage et une aventure familiale. Un héritage car elle est le fruit d'une culture politique et historique mais aussi d'une immersion, dès la naissance, dans le milieu marin. Une aventure, car on ne passe pas quatre années de recherche sans « embarquer » sa famille avec soi. Merci à Audrey pour son soutien de toujours, son intérêt pour mes questionnements et sa compréhension au quotidien. Merci à Anna et Angèle, qui auront été patientes et compréhensives et qui auront même, le temps d'une fête, découvert les joies de l'enquête.

À la mémoire d'Anne Follézou

Sommaire

SOMMAIRE.....	7
INTRODUCTION	9
I.2ORGANISATION GÉNÉRALE DE LA THÈSE.....	26
I.PREMIÈRE PARTIE. MARITIMITÉ, PATRIMOINE, FÊTE. LA GENÈSE DES FÊTES DU PATRIMOINE MARITIME ...	37
I.1CHAPITRE 1. LA MARITIMITÉ : EXPLORATION D’UNE NOTION CONTEMPORAINE.....	39
I.2CHAPITRE 2. PATRIMOINE. HISTOIRE, USAGES ET DÉFINITIONS.....	67
I.3CHAPITRE 3. GENÈSE DU PATRIMOINE MARITIME EN BRETAGNE	87
I.4CHAPITRE 4. UNE HISTOIRE CULTURELLE DU MOUVEMENT PATRIMONIAL	109
I.5CHAPITRE 5. QUELLE(S) DÉFINITION(S) DU PATRIMOINE MARITIME ?	149
I.6CHAPITRE 6. LE PATRIMOINE AU PRISME DE LA FÊTE.....	167
I.7CHAPITRE 7. DE PORS BEAC’H 80 AUX FÊTES INTERNATIONALES DE BREST, LES TROIS TEMPS DE LA FÊTE DU PATRIMOINE MARITIME.	177
II.DEUXIÈME PARTIE. COMMUNAUTÉ ET SOCIÉTÉ DANS LES FÊTES MARITIMES : CADRE THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE	209
II.1CHAPITRE 1. UNE APPROCHE FONCTIONNELLE DE LA FÊTE.....	211
II.2CHAPITRE 2. COMMUNAUTÉ ET SOCIÉTÉ, UNE DICHOTOMIE CENTRALE	221
II.3CHAPITRE 3. MÉTHODOLOGIE DE L’ENQUÊTE	249
III.TROISIÈME PARTIE. PANORAMA DES FÊTES DU PATRIMOINE MARITIME AUJOURD’HUI.....	271
III.1CHAPITRE 1. LES FÊTES : MODÈLES D’ORGANISATION, FONCTIONS SOCIALES ET CULTURELLES	273
III.2CHAPITRE 2. L’ESPACE ET LE TEMPS : TERRITOIRE DES FÊTES, TERRITOIRES DE LA FÊTE	291
III.3CHAPITRE 3. PARTICIPER ET PRATIQUER. LE PUBLIC, LES MARINS ET LEURS BATEAUX	313

III.4	CHAPITRE 4. LES FÊTES SOCIÉTAIRES. DU FESTIVAL INTERNATIONAL AUX ANIMATIONS LOCALES	339
III.5	CHAPITRE 5. LA FÊTE MARITIME COMMUNAUTAIRE, LE PATRIMOINE EN FINALITÉ	381
III.6	CHAPITRE 6. ENTRE DEUX MODÈLES, DES FÊTES « PASSERELLES ET TRANSVERSALES »	393
III.7	CHAPITRE 7. LA MUTATION DES FÊTES AU PRISME DU MOUVEMENT PATRIMONIAL : HISTOIRE D'UNE DÉPOSSESSION OU AFFIRMATION D'UNE DISTINCTION ?.....	415
IV.	QUATRIÈME PARTIE. MARINS ET SPECTATEURS : PRATIQUES CULTURELLES ET FONCTIONS SOCIALES DES FÊTES	429
IV.1	CHAPITRE 1. SPECTATEURS ET MARINS : AU CŒUR DES FÊTES MARITIMES	435
IV.2	CHAPITRE 2. LE TERRITOIRE, UNE CARACTÉRISTIQUE STRUCTURANTE DU RAPPORT AUX FÊTES DU PATRIMOINE	495
IV.3	CHAPITRE 3. TEMPS, FONCTIONS, DÉFINITIONS DES FÊTES DU PATRIMOINE MARITIME.....	515
V.	CONCLUSION.....	545
VI.	SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE.....	561
VI.1	SOURCES.....	561
VI.2	BIBLIOGRAPHIE	567
VII.	TABLE DES MATIÈRES	595
IX.	TABLE DES ILLUSTRATIONS.....	605
X.	INDEX	615

Introduction

Paimpol, 1980, entre hiver et printemps : Gilbert Le Moigne, jeune professeur d'anglais au Centre d'Enseignement Technologique de la commune, descend sur le port. Comme à son habitude, il rend visite aux propriétaires d'*Erin*, un lougre¹ anglais amarré dans le bassin à flot et qui accueille de temps à autre les quelques marins encore intéressés par les navires à voile traditionnels. Ce jour-là, se trouve à bord Jean Le Faucheur, membre dirigeant des Old Gaffers malouins, une association de propriétaires de « vieux gréements », des bateaux issus du yachting et de la belle plaisance². Actifs sur le littoral breton et vendéen, les Old Gaffers organisent pour l'été un rallye réservé aux membres de l'association : après Camaret, il faut trouver en rade de Brest un havre d'accueil pour les 50 bateaux inscrits et le port de commerce de la ville du Ponant vient de décliner la sollicitation des organisateurs. Gilbert Le Moigne, natif de Logonna-Daoulas, moniteur de voile au Groupe finistérien de croisière (Gfc), propose d'accueillir la flottille pour une escale à Pors Beac'h, la petite crique qui abrite alors les bateaux du club. Bien implanté sur son territoire d'origine, entouré de l'équipe des bénévoles du Gfc et fort de la compétence du permanent, Jakez Kerhoas, il pense que le rallye des Old Gaffers est l'occasion d'une animation bienvenue pour sa commune tout comme il y voit la possibilité de mettre en valeur les dernières activités maritimes de la rade. L'escale de la flottille traditionnelle fonde ce qui sera le premier acte, ou peut-être plus sûrement le prologue des fêtes du patrimoine maritime en Bretagne : au rendez-vous de l'été 1980 succéderont les fêtes de Pors Beac'h 82 et 84, puis celles de Douarnenez, organisées en 1986 par la revue d'histoire et d'ethnologie maritime du *Chasse-Marée*.

Au-delà de la nature anecdotique et quelque peu romancée de notre propos, le moment décrit est exemplaire de la montée en puissance des préoccupations patrimoniales en ce début des années 1980. Bien que la notion de patrimoine en tant que telle n'est pas encore vraiment installée parmi les marins « traditionnels » de l'époque, elle peut traduire, même

¹ Un lougre est un type de bateau dont le gréement est composé de deux ou trois mâts sur lesquels on vient hisser des voiles au tiers (des voiles d'une seule pièce grées sur des vergues et dont le tiers avant dépasse du mât). Il comporte aussi un bout-dehors qui prolonge son étrave et qui porte une voile d'avant. Sur les côtes bretonnes, les gréements de lougre les plus connus sont ceux des bisquines de Cancale, ou encore celui du *Grand Léjon* de Saint-Brieuc. Ces bateaux puissants étaient principalement utilisés à la pêche, au dragage et au petit cabotage côtier. Source : <https://www.cnrtl.fr/definition/lougre> et <https://www.chasse-maree.com/toutsavoir/lougre-de-legue>. Consultées le 08 juillet 2020.

² Entretien avec Gilbert Le Moigne. 22 février 2018.

rétrospectivement, l'émergence d'un intérêt réellement inédit pour les activités maritimes et littorales des sociétés passées. La rencontre des acteurs qui permettront l'organisation des premières fêtes maritimes ne résulte donc pas d'un concours de circonstance ou de la seule volonté de quelques pionniers marginaux, animés par une foi irréductible pour les traditions maritimes locales. L'histoire des fêtes du patrimoine maritime montre que la rencontre apparemment fortuite³ des premiers acteurs s'inscrit en réalité dans les prémices d'un mouvement culturel d'ampleur : les fêtes maritimes actuelles, des plus intimistes aux plus populaires, des plus informelles à celles qui se rapprochent de l'industrie événementielle, sont les héritières des premiers rassemblements organisés en rade de Brest et en baie de Douarnenez.

Parties de Logonna-Daoulas et réunissant quelques dizaines de bateaux et centaines de spectateurs, les manifestations du patrimoine maritime se sont rapidement diffusées à travers le territoire breton pour devenir aujourd'hui de grands rendez-vous du calendrier festif et événementiel régional. Comment comprendre l'émergence de ce puissant mouvement, particulièrement implanté en Bretagne, mais qui a aussi essaimé un peu partout sur le littoral français ? Des fêtes de Boulogne à Escalé à Sète, la manifestation maritime patrimoniale reprend le même modèle, celui d'un rassemblement des navires du patrimoine, de leurs équipages et d'un public venu les admirer. Le public, justement, est un acteur clef des fêtes maritimes : au-delà de savoir s'il est attendu ou non par les organisateurs, si la fête est pensée pour lui et dans quelles conditions, les fêtes du patrimoine se caractérisent notamment par un succès populaire qui, depuis maintenant quarante ans, ne se dément pas.

Cette caractéristique, décelable dès les premières éditions de Pors Beac'h, pose la fête du patrimoine maritime comme un fait social majeur en ce qu'elle interpelle autant les acteurs du champ patrimonial, que les pouvoirs publics et les milieux académiques. Elle questionne à la fois les logiques festives contemporaines, la place des traditions et du patrimoine maritimes dans les sociétés actuelles, les modalités d'engagement et de soutien des politiques publiques, les stratégies identitaires et territoriales des villes qui les accueillent. Bref, la fête est un dispositif culturel qui, de prime abord, traduit des enjeux, des préoccupations, des intérêts particulièrement éclectiques et parfois même, opposés.

³ Nous relativisons ici la notion de hasard en ce que Pierre Bourdieu indique que celui des trajectoires biographiques, des rencontres apparemment fortuites, heureuses ou malheureuses, est en fait intimement lié à l'effet des positions et des dispositions sociales propres à chaque individu. Autrement dit, la sensibilité de chaque individu à son environnement et aux intérêts de son entourage est essentiellement dépendant de la proximité des capitaux sociaux et culturels. Dans ce contexte, chacun « aime ce qu'il fait » comme une sorte de vocation évidente et partage un intérêt commun avec des personnes dont on pense que la rencontre repose sur les aléas de la vie. Bourdieu, Pierre. *La distinction*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1979, p. 122.

Et en même temps, comment ne pas postuler l'unité de la fête, à la fois dans son histoire, dans sa logique anthropologique et dans son application immédiate ? Certes, les manifestations patrimoniales n'ont pas de rapport direct avec les festivités traditionnelles des sociétés littorales (pardons ou bénédictions de la mer), car la fête, dans sa fonction et dans ses modalités, reste attachée à la société dont elle est issue⁴. Cependant, à travers elles, on perçoit ce qui fait la spécificité culturelle de notre rapport à la mer et à ceux qui la pratiquent : en tant qu'espace-temps exceptionnel, c'est-à-dire étranger, voire opposé au temps quotidien, la fête reste un puissant média pour ce qui, hier comme aujourd'hui, traduit les croyances, les imaginaires, les représentations associés au monde de la mer⁵. L'observateur qui se penche sur ce vaste mouvement festif peut, en ce sens, se méprendre : de prime abord, les fêtes maritimes semblent toutes identiques dans leur fonction, sinon dans leur modèle. Cette unité apparente tient justement au modèle festif qui, il est vrai, fonde la caractéristique commune à toutes les manifestations recensées. Le sens commun lui, est encore plus généraliste. Nombreuses sont les personnes rencontrées pour qui les festivals portuaires, les animations nautiques et même les événements sportifs appartiennent aux fêtes patrimoniales, les unissant ainsi dans une seule et même famille. Cette représentation dit certainement quelque chose du rapport à la fois proche et lointain que les Français portent au monde maritime. Proche par les perceptions positives généralement associées à la mer, mais lointain en ce que la fine connaissance de ses caractéristiques, tout comme la diversité de ses usages et de ses pratiques restent l'apanage d'une partie seulement de la société.

En ce sens, les fêtes maritimes disent quelque chose de notre maritimité, c'est-à-dire du rapport culturel qu'une société entretient avec la mer. La notion, créée par les géographes Jean Rieucau et Françoise Péron⁶, vise à traduire l'ensemble des représentations culturelles liées à la mer dans les sociétés contemporaines. Cette dimension a ceci de particulier qu'elle serait l'objet, en France, d'un intérêt paradoxal. Comment comprendre en effet, l'instabilité et parfois l'incohérence des politiques publiques et des stratégies nationales du développement maritime, dans un pays qui compte un vaste littoral, et un des plus grands domaines maritimes du monde ? Comment comprendre le peu d'intérêt institutionnel pour les cultures et les traditions maritimes et en même temps, le succès populaire des loisirs nautiques, et celui des grandes manifestations

⁴ Le Dem, Annie. *Les fêtes du patrimoine maritime au sein de la reconstruction des territoires locaux*, thèse de géographie, Université de Bretagne occidentale, Brest, 2004.

⁵ Cabantous, Alain. « La mer, la ville et la fête aux XVIII^e et XIX^e siècles dans la France du Nord : histoire d'une dépossession », *Revue du Nord*, tome 69, n°274, 1987, p. 605-622.

⁶ Péron, Françoise ; Rieucau, Jean (dir.), *La Maritimité aujourd'hui*, Paris, L'Harmattan, 1996.

patrimoniales ? Les géographes, attachés à décrire la construction idéale de l'espace, ont convoqué le poids des représentations, voire celui de l'imaginaire maritime pour expliquer ce paradoxe. Mais peut-on vraiment tout réduire à une affaire d'idées, de rapport mythifié à la nature pour expliquer tant les pratiques nautiques dans leur diversité, que l'ensemble des politiques maritimes nationales dont, d'ailleurs, Alain Cabantous, André Lespagnol et Françoise Péron ont montré qu'elles n'étaient pas si incohérentes ou si inconsistantes qu'on le dit rapidement⁷ ?

Pour dépasser cet apparent paradoxe, nous pensons qu'il faut l'intégrer à une perspective plus structurelle : nous postulons en ce sens que la place de la mer dans les références culturelles d'une population dépend en premier lieu de sa fonction dans l'affirmation politique et le développement économique du pays. Dans ce contexte, la France, qui n'a pas étroitement dépendu des océans pour asseoir son indépendance ou sa puissance, entretient certainement un rapport secondaire aux cultures maritimes. Qui plus est, le patrimoine maritime se construit d'abord sur la redécouverte des activités traditionnelles populaires, à l'inverse de l'histoire maritime qui s'est surtout consacrée à la marine militaire et au commerce océanique. Dans ce cadre, la fête apparaît comme un dispositif particulièrement adapté à la valorisation des cultures maritimes : par sa capacité à rompre avec la hiérarchie des représentations et des normes sociales, elle est un moyen de faire entendre les sous-cultures, celles dont les institutions (l'État mais aussi le champ académique) n'ont pas couronné la légitimité.

Ainsi, et contrairement à l'idée que tous les événements maritimes, ou que toutes les fêtes valorisant les traditions populaires auraient à voir avec les manifestations patrimoniales, nous affirmons la spécificité du mouvement festif lié au patrimoine maritime. Notre thèse vise donc autant à définir, par leur histoire et leurs caractéristiques formelles et culturelles, le périmètre exact des fêtes liées au patrimoine maritime, qu'à en comprendre, par leur position et leur évolution dans le champ patrimonial, les fonctions embrassées. Il s'agit alors de questionner les logiques sociales et institutionnelles de la fête et du rapport à la mer, en postulant que leur articulation est le fruit de la maritimité propre à la France.

On peut alors, à travers l'étude des fêtes, comprendre comment la défense et la valorisation du patrimoine maritime renvoie à l'investissement de groupes sociaux déterminés, situés socialement et dont l'intérêt pour les traditions se confond avec un processus

⁷ Cabantous, Alain ; Lespagnol, André ; Péron, Françoise. « Des terres et des mers ou le tumulte des relations », in Cabantous, Alain ; Lespagnol, André ; Péron, Françoise (dir.), *Les Français, la terre et la mer. XIII^e-XX^e siècle*, Paris, Fayard, 2005, p. 9-36.

d'affirmation. Ce dernier se construit soit par un rapport identitaire au territoire d'accueil de la fête, soit par une logique de distinction culturelle qui mobilise les ressorts de la « vraie » maritimité traditionnelle. En ce sens, notre propos vise à montrer comment le rapport à la fête et à la mer relève bien d'une logique sociale et, en cela, peut faire l'objet d'un questionnement sociologique qui viendrait compléter les approches historiques, géographiques ou ethnologiques engagées auparavant. Guidée par cette perspective globale, notre thèse s'attache à remonter aux origines des fêtes du patrimoine maritime en Bretagne, à décrire le contexte social et culturel dans lequel elles ont émergé, avant d'en présenter les caractéristiques et les fonctions contemporaines.

1.1.1 Des fêtes qui traduisent l'émergence et l'expansion du patrimoine maritime

En 2018, la côte bretonne et ligérienne⁸ compte 59 fêtes du patrimoine régulières, c'est-à-dire dotées d'une structure et d'une organisation ayant pour but de pérenniser et de renouveler la manifestation⁹. Annuels, biannuels, quadriennaux, les rythmes d'organisation fluctuent en fonction de l'ampleur des manifestations et les plus grands événements, comme les Fêtes maritimes internationales de Brest, le Festival du chant de marin de Paimpol, Temps fête sur Douarnenez, ou encore la Semaine du Golfe du Morbihan, revendiquent la participation de centaines de navires et la présence de spectateurs par dizaines voire par centaines de milliers lors des bonnes années. Dans sa très grande majorité, le public se presse pour admirer la flottille des navires traditionnels armés par des équipages pour qui la fête revêt une importance première dans l'organisation et l'affirmation de leur pratique. Par rapport aux autres animations maritimes (fêtes des produits de la mer, fêtes des sauveteurs en mer, fêtes portuaires, pardons et bénédictions de la mer, etc.), les fêtes du patrimoine se caractérisent ainsi par la place centrale du bateau traditionnel, appelé encore bateau du patrimoine et dont l'image reste le symbole le plus connu du grand public. Le mouvement patrimonial français s'est d'ailleurs presque entièrement édifié sur la rénovation, la reconstruction et l'usage de ces navires via un maillage associatif dense et toujours actif aujourd'hui¹⁰.

⁸ Comme nous le précisons dans la 2^{ème} partie de notre travail, nous avons fait le choix d'un territoire d'enquête qui englobe le département de la Loire-Atlantique. Ce choix relève en premier lieu d'une réalité culturelle et maritime en ce que l'organisation du mouvement patrimonial breton s'étend au moins jusqu'au port de Pornic.

⁹ Voir l'annuaire des fêtes maritimes en annexe 1.

¹⁰ Péron, Françoise. « La renaissance de la navigation sur d'anciens bateaux de travail pour le loisir ? En France, le rôle précurseur de la Bretagne », in Bernard, Nicolas (dir.), *Le nautisme. Acteurs, pratiques, et territoires*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2005, p. 135-149.

1.1.1.1 Les fêtes maritimes, symbole de la rupture dans le rapport au passé

En effet, contrairement à l'idée qui voudrait que les fêtes du patrimoine maritime descendraient des traditions festives anciennes, il faut comprendre qu'elles traduisent un rapport moderne aux activités maritimes des sociétés passées. En Bretagne tout particulièrement, ces fêtes ne peuvent être considérées comme les héritières directes de célébrations religieuses ou rituelles plus anciennes tels que les pardons de la mer ou les bénédictions des navires et des marins. Elles s'ancrent en réalité dans l'avènement d'un rapport au patrimoine populaire et industriel typique de la fin des années 1970, comme le montre le lancement par le ministère de la Culture de l'année du patrimoine en 1980. Quelques initiatives individuelles ou collectives ou quelques petites fêtes ont bien préexisté durant les décennies 1960 et 1970 (avec la création de la fête des Vieilles coques de Concarneau), mais sans que cela n'augure de l'éclosion spectaculaire du patrimoine maritime et des manifestations qui lui sont liées. Leur caractère conjoncturel et surtout le succès populaire particulièrement rapide et massif rencontré dès 1986 et la première édition de la fête douarneniste, apparaissent de fait comme une rupture dans notre rapport aux héritages des sociétés maritimes. Ce succès fonde leur originalité et leur légitimité historique tout autant qu'il nous interroge : que dit-il, chez les participants, le public, les organisateurs, du rapport à la mer et de la montée des préoccupations patrimoniales ? Que dit-il de l'avènement d'une culture maritime tournée vers les traditions dans un pays marqué par l'essor de la plaisance moderne ? Enfin, comment comprendre l'importance fondamentale des fêtes dans la diffusion et la valorisation d'un patrimoine témoin des cultures et des pratiques maritimes populaires, quand la marine d'État dispose d'un musée national reconnu par les plus hautes institutions culturelles du pays ?

1.1.1.2 Construire une culture maritime

Toutes ces questions montrent que le mouvement patrimonial festif occupe une place importante dans l'animation culturelle et événementielle du littoral, tout autant qu'il traduit l'intérêt que notre société porte au patrimoine maritime depuis quarante ans maintenant. Mais dès le début, d'autres composantes d'une culture maritime distincte des activités et des loisirs nautiques modernes ont été intégrées : expositions, démonstrations, films, musique et chants de marins, animations nautiques et initiation aux techniques maritimes traditionnelles, découverte de la gastronomie locale sont mises en avant dans la programmation des fêtes. Dans le même temps, les acteurs du patrimoine tentent de promouvoir des usages et des pratiques de la mer originales par le concept de « naviguer autrement », concept vulgarisé par la revue d'histoire et

d'ethnologie maritime le « *Chasse-Marée* »¹¹. La revue emblématique du patrimoine maritime français tient une place fondamentale dans l'histoire des fêtes. Lancée par Bernard Cadoret et une partie du collectif d'ethnologie maritime « Ar Vag » (le bateau, en breton), elle fait suite à celle du *Petit Perroquet* et s'installe en 1981 dans les anciens locaux de l'Abri du marin de Douarnenez. Les membres de la rédaction, bretons pour la plupart, mais sans être issus des communautés maritimes, sont tout autant journalistes qu'écrivains, dessinateurs, enquêteurs, musiciens et marins. Ils représentent en fait l'émergence du rapport aux cultures maritimes traditionnelles, celle qui sous-tendra ensuite leur patrimonialisation et leur diffusion auprès du grand public.

Ce processus doit se comprendre dans sa globalité : il s'agit de promouvoir une culture maritime issue des traditions populaires. Le patrimoine maritime se construit sur une démarche ethnographique exigeante et systématique, mais elle n'en est pas réellement l'aboutissement : celui-ci se comprend à travers une visée philosophique consacrant une maritimité éloignée des usages dominants de la plaisance moderne issue des années d'après-guerre. Dans ce contexte, les membres de la revue participent aux rendez-vous de Pors Beac'h 82 et 84 et, face au succès croissant, décident de prendre la suite du Gfc en organisant les premières fêtes de Douarnenez en 1986. La fête devient, avec la revue du *Chasse-Marée* et le mouvement patrimonial associatif naissant, l'un des principaux vecteurs de construction et de diffusion du patrimoine maritime en Bretagne, et plus largement en France.

1.1.1.3 Une même origine mais des évolutions significatives

Très rapidement, les fêtes maritimes rencontrent un vaste et large succès public, et les « simples » rendez-vous des marins de Pors Beac'h laissent place à des grands événements populaires. Pensées et portées à l'origine par les militants du patrimoine, les fêtes soulèvent alors l'intérêt des acteurs locaux représentés par les collectivités territoriales ou par des associations extérieures au mouvement patrimonial. En ce sens, les plus grandes fêtes maritimes comme Brest 2020 ou la Semaine du Golfe du Morbihan sont organisées et financées par les pouvoirs publics qui y voient autant un moyen de fédérer les acteurs locaux autour d'un rendez-vous au fort pouvoir unificateur que de valoriser leur territoire auprès de partenaires et d'interlocuteurs nationaux voire internationaux. Leur engagement dans les fêtes témoigne alors

¹¹ Créé en 1981 par Bernard Cadoret, le *Chasse-Marée* est une revue spécialisée dans l'histoire et l'ethnologie maritime. Son lancement correspond à la montée des préoccupations patrimoniales maritimes en France. Installée à Douarnenez, la rédaction a pour but de faire renaître ce qu'elle considère être la véritable culture du littoral français et s'intéressant tout autant aux traditions maritimes disparues qu'aux métiers et activités contemporaines.

de la diffusion sociale et institutionnelle des traditions maritimes, comme si le patrimoine traduisait un intérêt massif, socialement, politiquement et culturellement homogène. Notre enquête montre au contraire que le patrimoine et les fêtes maritimes se comprennent et se pratiquent différemment en fonction des catégories sociales, du lieu d'habitation ou encore du rapport personnel à la mer et au littoral. Il est donc possible, et nécessaire, de considérer le patrimoine maritime comme l'expression d'une préoccupation ou d'un intérêt socialement situé, loin de la vision universalisante dont la notion est parfois affublée¹² : ses « inventeurs » ont d'ailleurs œuvré dès le début à la promotion d'une culture maritime distincte des pratiques et usages de la plaisance moderne, s'appuyant largement sur une image reconstruite des traditions maritimes et littorales. Les institutions publiques, et en premier lieu les collectivités territoriales, ont bien compris pour leur part tout l'intérêt que pouvait représenter l'organisation de fêtes maritimes sur leur territoire¹³. La puissance symbolique véhiculée par l'imaginaire des traditions maritimes et tout d'abord des bateaux patrimoniaux est incontournable dans la fabrique des représentations associées à la Bretagne, et nombreuses sont les communes littorales qui s'appuient sur ces images pour assoir une stratégie identitaire distinctive.

¹² Absi, Pascale. « Patrimoine et conflits sociaux : l'exemple de la défense de la montagne minière de Potosi, Bolivie », *Espaces et sociétés*, vol. 119, n°4, 2004, p. 199-214.

¹³ Renard-Delautre, Cécile. « Patrimoine fluvial, modernité et maritimité : un rapport en évolution », *Noroi*, n°237, 2015, p. 103-114.

1.1.2 Proposer une approche sociologique de ce mouvement culturel

Ainsi, bien que faisant appel à quelques références et démarches historiques, notre travail s'attache d'abord à comprendre la logique sociale des fêtes du patrimoine maritime en Bretagne. Car, aussi étonnant que cela puisse paraître, celles-ci n'ont pas vraiment fait l'objet d'une réflexion approfondie et systématique de leurs significations sociologiques, malgré le fait qu'elles soient encore aujourd'hui des événements de grande ampleur, tant du point de vue de leur inscription dans le calendrier festif, que du niveau de fréquentation du public ou encore de l'importance des soutiens institutionnels dont elles bénéficient. Le travail fondateur d'Annie Le Dem¹⁴ a certes permis de retracer la genèse des manifestations patrimoniales et leurs effets sur la restructuration du rapport culturel au littoral, mais son ancrage épistémologique, la géographie culturelle, n'a pas pour objet spécifique de questionner les ressorts sociaux induits par les fêtes. Sa réflexion se situe dans le champ des travaux de Françoise Péron dont l'intérêt pour le patrimoine maritime, sous ses différentes formes, a engendré la production de résultats riches et éclectiques. La parution en 2002 des actes du colloque sur le patrimoine maritime européen tenu en 2000 à Brest est alors certainement l'aboutissement de la démarche culturelle et géographique appliquée au patrimoine maritime¹⁵. Mais, si ce travail nous a été d'une aide précieuse, il nous a aussi permis de constater que les questionnements plus spécifiquement sociologiques restaient à développer.

1.1.2.1 Interroger la sociologie de la fête

Ce constat pose en ce sens une première question importante : comment comprendre qu'un mouvement culturel dont l'impact social semble si évident n'ait pas réellement interpellé les institutions culturelles nationales et les sciences sociales ? Cette situation ne tiendrait-elle pas à la nature doublement problématique de l'objet de recherche qu'est la fête du patrimoine maritime ? La fête, comprise dans son acception sociologique, reste une notion et surtout un objet fuyant de par sa capacité à concentrer les logiques d'engagement et en même temps à brouiller les frontières sociales qui apparaissent si nettement dans d'autres pratiques culturelles¹⁶. Autrement dit, la fête apparaît comme un espace saturé de sens, de significations

¹⁴ Le Dem, Annie. *Op. cit.*

¹⁵ Péron, Françoise (dir.). *Le patrimoine maritime. Construire, transmettre, utiliser, symboliser les héritages maritimes européens*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2002.

¹⁶ On peut ici faire un parallèle entre la fête et l'événement dans la mesure où ces deux notions ont en commun de « poser problème » aux sciences sociales en ce qu'elles interrogent l'exception, la fêlure et la rupture comme le

et d'interprétations, ce qui laisse souvent à penser qu'elle est une pratique culturelle asociale et que seule une entrée par l'individu qui la pratique pourrait en épuiser la traduction réelle. Ainsi, l'épistémologie sociologique de la fête reste à définir, quand l'ethnologie peut se concentrer sur l'étude purement culturelle des pratiques festives et que la philosophie épouse sans difficulté les dimensions métaphysiques du geste festif.

1.1.2.2 Comprendre le patrimoine maritime en tant que phénomène social

Dans le même temps, les cultures maritimes populaires tiennent une place mineure dans la construction du récit national par les institutions en charge de notre histoire maritime. Le mouvement festif et patrimonial peut donc se comprendre, en France et plus particulièrement en Bretagne, comme l'expression d'un projet culturel visant à défendre la mémoire des activités maritimes populaires issues des sociétés littorales du XIX^e et du début du XX^e siècle. Il s'agit alors d'une culture dominée dans la mesure où elle n'intègre pas, ou à la marge, l'historiographie et la mémoire maritime institutionnalisée dont le Musée de la marine est le parfait symbole. Pour l'État, l'histoire maritime est d'abord l'histoire militaire et secondairement l'histoire économique via le commerce colonial. L'histoire des activités maritimes et des sociétés littorales n'a qu'une place limitée et reste l'objet d'un intérêt tardif porté à la marge par l'ethnologie des arts et traditions populaires.

Dans ce sens, notre travail vise à montrer comment la fête du patrimoine maritime est l'objet d'une production et d'un intérêt socialement déterminé : ses différentes parties prenantes (les organisateurs, les marins participants, les spectateurs) sont issus majoritairement des couches supérieures de la classe moyenne et n'appartiennent pas historiquement aux sociétés maritimes traditionnelles. Le mythe de la fête asociale et des pratiques culturelles qui lui sont liées est donc remis en question par l'ancrage spécifique des manifestations patrimoniales, ce qui justifie l'usage d'un questionnement sociologique de la fête. De ce fait, une importante partie de notre travail s'inscrit dans la sociologie de la culture, en ce qu'il s'agit d'interroger les logiques de production et de réception culturelle¹⁷ des fêtes du patrimoine maritime en fonction de leurs différentes parties prenantes¹⁸.

rappellent Alban Bensa et Éric Fassin. Bensa, Alban ; Fassin, Éric. « Les sciences sociales face à l'événement », *Terrain* [En ligne], n°38, mars 2002, mis en ligne le 06 mars 2007, consulté le 19 avril 2019.

¹⁷ Lahire, Bernard. « Entre sociologie de la consommation culturelle et sociologie de la réception culturelle », *Idées économiques et sociales*, n°155, 2009, p. 6-11. Et Ethis, Emmanuel. « Ce que le spectateur fait au cinéma. Pour une sociologie de la réception des temps filmiques », *Communication et langages*, n°119, 1er trimestre, 1999, p. 38-54.

¹⁸ Ethis, Emmanuel. « La forme festival à l'œuvre. Avignon ou l'invention d'un public "médiateur" », *Le(s) public(s) de la culture*, Paris, Presses de Sciences Po, 2003, p. 180-195.

1.1.2.3 Une expérimentation empirique de l'enquête sociologique en milieu festif

Le contexte théorique et épistémologique de notre recherche nous amène donc à mobiliser le large éventail des outils d'enquête des sciences sociales. Les fêtes ont souvent été l'objet de démarches ethnographiques et participantes de la part des enquêteurs. L'observation, l'immersion, l'échange *in situ* avec le public apparaît en effet comme une démarche incontournable dans la description et la compréhension de l'objet festif. Les entretiens, menés avant ou après la manifestation auprès des organisateurs, des partenaires ou des prestataires, permettent aussi d'approfondir le sens et les enjeux de l'événement. Autrement dit, une approche qualitative rend souvent compte, avec finesse et précision, de la fonction culturelle de la fête pour ceux qui la pratiquent et celle-ci s'avère aussi la plus adaptée au contexte festif. Comment décrire et rendre compte de l'ambiance et de l'intensité d'une fête sinon en y participant ? Comment ne pas partager, ou tenter de partager, l'intensité des émotions et des plaisirs en se mêlant aux participants ? Comment ne pas illustrer l'importance des images, des sons, des odeurs, autant d'interpellations des sens et des affects qui fondent en grande partie la définition de la fête ? Mais, en même temps, la pratique de la fête par l'enquêteur permet d'écarter l'idée d'un geste festif universellement partagé et ressenti indifféremment par les individus quel que soit leur statut. Au contraire, observer et parcourir la fête permet de voir que la diffusion et le partage des émotions au sein d'un espace sont conditionnés par la capacité dont dispose chaque participant à adhérer, culturellement et socialement, à ce qui lui est proposé. Autrement dit, la fête est une pure construction sociale dans la mesure où ses producteurs et ses destinataires (qui sont parfois les mêmes), expriment par ce biais à la fois leurs intérêts ou leurs préoccupations culturels (dans notre cas le patrimoine maritime) et la manière dont ils souhaitent en assurer la légitimité et la diffusion sociale.

Les fêtes peuvent alors se comprendre par leur fonction et leur structuration sociale : autour du patrimoine maritime, s'agrègent des logiques distinctes et parfois opposées selon que l'on soit un acteur associatif du mouvement patrimonial ou l'organisateur professionnel d'événements culturels. Dans le même sens, fréquenter les fêtes emprunte des significations et des buts distinctifs pour les marins, qui se posent comme d'ardents défenseurs des traditions maritimes, et pour le grand public qui y accorde plutôt de la curiosité. La démarche sociologique apparaît alors nécessaire dans la mesure où elle vient nuancer la tendance intellectualiste et ethnologiste¹⁹ qui domine dans l'historiographie officielle du mouvement patrimonial.

¹⁹ Beaud, Stéphane ; Weber, Florence. *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La Découverte, 2010, p. 25-26.

1.1.2.4 *Articuler biographie personnelle et recul critique*

La distanciation critique est aussi apparue nécessaire dans la mesure où notre parcours personnel croise un pan de l'histoire du mouvement patrimonial maritime et s'inscrit plus largement dans le milieu nautique breton. Professionnel du nautisme, pratiquant assidu et familiarisé depuis l'enfance au monde de la mer sous ses différentes expressions (la plaisance d'abord, mais aussi un peu la pêche artisanale et la construction navale), enquêter sur les fêtes du patrimoine maritime a relevé d'une fausse évidence. D'abord parce que, assez classiquement, il n'est pas toujours facile de prendre de la distance et de faire preuve de réflexivité sur des pratiques personnelles aussi profondément ancrées²⁰. Notre expérience des fêtes et surtout de la navigation conduit inévitablement à ne comprendre au départ qu'une partie des engagements ou des motivations des parties prenantes. Vivant sur un territoire historiquement impliqué dans la construction des fêtes et du patrimoine maritime, nous avons aussi été sensible aux difficultés, critiques, enjeux et fonctions locales de ce mouvement culturel et festif. Enfin, et de façon assez paradoxale, nos compétences et expériences professionnelles ont pour effet de largement « démythifier » l'imaginaire et les représentations liées au monde maritime dans son ensemble. Cette difficulté a même été, et de loin, ce qui a posé le problème le plus sérieux dans le sens où l'intérêt massif du public pour les fêtes maritimes nous semblait en réalité assez étranger à la définition et à la compréhension d'un milieu pratiqué et donc largement désenchanté. Aussi, il nous a fallu non pas déconstruire rationnellement nos préjugés et convictions en la matière, mais plutôt accepter de les questionner en y intégrant les dimensions fantasmées et imaginaires propres aux milieux et publics enquêtés.

1.1.2.5 *Rendre compte de la pluralité des fêtes*

« Il faut se méfier du pouvoir qu'a le langage de faire que tout se ressemble »²¹

La fête du patrimoine maritime, peut-être plus que d'autres événements festifs, est donc tout sauf l'expression unanime et « asociale » d'un rapport commun aux traditions maritimes. Au contraire, notre recherche montre que la fonction des fêtes diffère selon les modèles d'organisation d'une part et le statut des parties prenantes d'autre part. Les organisateurs issus du mouvement patrimonial comprennent la fête comme un outil au service d'un projet purement

²⁰ Fournier, Laurent-Sébastien. « Un terrain à histoire », *EspacesTemps.net* [En ligne], Travaux, 2016, Mis en ligne le 5 avril 2016, consulté le 05 04 2016.

²¹ Ludwig Wittgenstein, cité par Bernard Lahire dans : Lahire, Bernard. « Sociologie dispositionnaliste et sport. Généralistes et spécialistes », in Société de Sociologie du sport de Langue Française (dir.), *Dispositions et pratiques sportives. Débats actuels en sociologie du sport*, Paris, L'Harmattan, 2004, p. 23-36.

culturel : il s'agit d'abord et avant tout de sauvegarder, de valoriser et de diffuser les traditions maritimes locales. Pour les organisateurs des plus grands événements, souvent des associations créées pour l'occasion ou dépendantes des pouvoirs publics, la fête du patrimoine maritime apparaît plutôt comme un moyen au service d'enjeux politiques, sociaux ou institutionnels. C'est typiquement le cas de la Semaine du Golfe dont l'organisation et le financement reposent sur une association parapublique dirigée par Aimé Kergueris, vice-président du Conseil Départemental du Morbihan jusqu'en 2011²², et dont la fonction première est de fédérer les communes du golfe du Morbihan autour d'un événement porté par le département. L'enjeu principal réside ici à la fois dans la promotion d'un territoire attractif et l'affirmation du rôle de la collectivité départementale auprès des communes littorales participant à la fête. Dans le même ordre d'idée, la définition des manifestations patrimoniales peut varier selon le statut des personnes interrogées d'une part (être spectateur ou être marin) et leur position sociale d'autre part. La multiplicité des acteurs et des participants, des modèles d'organisation, des buts et des fonctions de la fête du patrimoine maritime justifie alors une approche sociologique dans le sens où les différents types d'événements expriment un rapport distinct au patrimoine et au sens même de la fête. Par ailleurs, une des caractéristiques spécifiques, et majeures, des fêtes du patrimoine maritime réside dans leur assise sociale et populaire. Toutes les fêtes maritimes ne sont pas des grands événements, au contraire. Mais les plus grandes fêtes, au-delà de leur capacité à rassembler des centaines de milliers de spectateurs, des centaines de bateaux et des milliers de marins, se distinguent par leur capacité à être particulièrement bien identifiées auprès du grand public. Devenues des phénomènes de masse, elles participent pleinement à structurer l'imaginaire maritime et patrimonial de notre société et leur modèle se prolonge jusque parmi les plus petites manifestations que nous avons recensées.

1.1.3 Ce que la sociologie dit de la fête

Face à un tel phénomène social, nous avons donc fait le choix de « forcer » le terrain d'enquête en privilégiant la conception et la passation d'un questionnaire auprès du grand public et des marins. Ce choix marque la difficulté de notre démarche dans le sens où l'enquête quantitative reste contre-intuitive au sein d'un espace festif, surtout lorsqu'elle vise à dresser un aperçu des oppositions et des divergences quand la fête porte en elle l'idée de la cohésion sociale et de l'homogénéité culturelle. Comment interpeller les participants et les convaincre de consacrer 15 minutes à répondre à un questionnaire ? Fait significatif, l'auto-passation du

²² Entretien avec Polig Belenfant et Valence Lemaistre. 17 juillet 2018.

questionnaire ne pouvait être possible que parmi les espaces de repos et de détente implantés sur les sites et à la condition de pouvoir fournir le crayon en plus du formulaire : sous cette apparence anecdotique, cet impératif matériel montre que la fête est tout sauf le lieu de la formalisation des activités sociales. Le festivalier est armé, en premier lieu de sa volonté de tout voir et tout entendre en présence de ses proches, famille ou amis. Il profite des situations qui se présentent à lui en découvrant, s'étonnant, en interagissant avec d'autres. Les appareils de prise de vue permettent la fixation du moment vécu, surtout lorsque, bien placé, le spectateur peut saisir la belle image du navire traditionnel qui manœuvre au plus près, ou celle du charpentier de marine qui, d'une main sûre, assemble les bordés d'un canot sardinier en construction. Autre attribut incontournable du festivalier, l'argent, qui réalise un des actes constitutifs de la fête à travers la dépense « gratuite » et libérale des moyens accumulés à cette intention. Mais là aussi, cette transaction se comprend d'abord comme un échange abstrait par essence, les dépenses engagées pendant la fête servant d'abord à satisfaire des besoins ou des envies ponctuelles et passagères.

1.1.3.1 La fête, un espace qui cristallise les représentations

Mobiliser un temps de réflexion et d'écriture n'est donc pas évident dans l'enceinte de la fête. Pourtant, les nombreuses sollicitations ont reçu un accueil globalement positif auprès des participants, dès lors que les bonnes conditions d'enquête étaient réunies. Plus encore, nous avons été surpris d'être « pris à partie » à la suite de la passation du questionnaire : les sondés ont régulièrement souhaité poursuivre leur réflexion par une discussion portant sur la nature du patrimoine maritime, sur la qualité de la fête, sur leur rapport au territoire breton, sur l'origine de leur intérêt pour la mer ou le littoral, etc. Autrement dit, la pratique même de l'enquête sociologique illustre une dimension, voire une définition possible de la fête pour le sociologue : l'événement festif se caractérise par sa capacité à mobiliser chez les participants une forte dimension cognitive et normative. Le très important taux de retour de nos questionnaires et surtout la qualité des renseignements collectés reflète la capacité des répondants à se positionner face aux choix imposés par l'enquête. Ce résultat traduit certes, à sa façon, la position sociale de spectateurs issus en majorité relative de la classe moyenne supérieure : ces derniers mobilisent en autonomie un capital culturel suffisamment important pour se sentir capables de répondre à nos sollicitations et pour avoir le sentiment que leur avis doit compter. Mais, selon nous, cette caractéristique sociale n'explique pas tout. L'immersion prolongée au sein des fêtes nous a convaincu de l'existence d'une caractéristique propre à ces manifestations à la croisée des dimensions festives, culturelles, identitaires et politiques. Par leur contenu programmatique

et symbolique particulièrement dense (aux éléments purement maritimes, s'ajoutent des dimensions plus festives, artistiques, musicales, littéraires, picturales), les fêtes maritimes patrimoniales font l'objet d'interprétations et d'appropriations plurielles, tant du point de vue des individus participants (marins, bénévoles, spectateurs) que des institutions et des structures d'organisation. Autrement dit, la fête du patrimoine maritime est un événement social dont on a toujours quelque chose à dire, surtout lorsque le succès populaire est au rendez-vous. Si la fête n'est pas à proprement parler un milieu d'interconnaissance (au sens où chaque participant se connaîtrait d'une manière ou d'une autre), elle apparaît certainement comme un milieu d'interdépendance²³ : la présence des trois parties prenantes sur un même site est un élément qui caractérise la fête du patrimoine maritime. Ce lien, médiatisé par les animations et activités festives, favorise la création d'un objet commun aux participants et ce faisant, permet de construire des avis et des représentations portant sur la définition et la fonction même des fêtes.

1.1.3.2 La dimension publique et politique des fêtes maritimes

En ce sens, ces événements sont aussi rapidement devenus des manifestations politiques, ou au moins de nature à intéresser les institutions publiques dans leur souci de maîtriser ou de développer les initiatives susceptibles de structurer les activités ancrées sur leur territoire. Les fêtes du patrimoine maritime deviennent à ce titre une ressource territoriale dont il faut garantir le maintien, voire la croissance²⁴. Ainsi, les fêtes maritimes dépassent l'objet patrimonial originel pour emprunter d'autres fonctions. Cette évolution, manifeste depuis le milieu des années 1990, se traduit d'abord par l'éclatement des modèles organisationnels : portées en premier lieu par et pour les acteurs du patrimoine maritime, certaines fêtes (et notamment celles parmi les plus importantes aujourd'hui, telles Brest, Paimpol ou Douarnenez) sont ensuite organisées par des structures dont l'objet se consacre à l'événement en tant que tel, mais sans être forcément issues du mouvement patrimonial. Ainsi, les plus grandes manifestations sont portées par des structures associatives et parapubliques qui émanent du territoire d'accueil de la fête, comme les rendez-vous de Brest ou la Semaine du golfe qui sont directement liées aux collectivités locales ou ceux de Douarnenez et de Paimpol qui émanent du tissu associatif²⁵.

²³ Beaud, Stéphane ; Weber, Florence. *Op. cit.*, p. 32.

²⁴ Hugues, François ; Hirczak, Maud ; Senil, Nicolas. « Territoire et patrimoine : la co-construction d'une dynamique et de ses ressources », *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, n°5, 2006, p. 683-700.

²⁵ Toutes les fêtes maritimes que nous avons recensées sont organisées par des structures associatives. Mais un même statut peut recouvrir des fonctionnements très différents. Les fêtes de Brest et de la Semaine du Golfe partagent un même schéma organisationnel avec la très forte représentation des pouvoirs publics locaux. L'association (Brest Événements Nautiques pour Brest et « La Semaine du Golfe » pour la fête du même nom) est statutairement liée à la collectivité territoriale : le premier édile ou un proche adjoint président de droit la structure dont le financement est, dans le cas de la semaine du Golfe, assuré à 80% par le département du Morbihan. Même

Cette rupture historique traduit la diffusion du patrimoine maritime au-delà de son cercle initial, culturel et militant, mais engendre aussi une compréhension différente de ses caractéristiques et de sa fonction sociale : du patrimoine comme objet culturel propre et unique en finalité, la notion devient un moyen d'affirmation institutionnelle, territoriale et identitaire, empruntant ici une rationalité instrumentale.

1.1.3.3 *Fêtes communautaires et fêtes sociétares, une opposition fondamentale*

Cette différence essentielle, nous la traduisons sous la forme d'une opposition de deux types d'organisation des relations sociales, la forme communautaire d'une part, et la forme sociétaire d'autre part. Cette dichotomie est d'abord attachée à l'ouvrage de Ferdinand Tönnies²⁶ mais relève d'une opposition tout à fait classique dans l'histoire de la pensée occidentale comme le rappelle Robert Nisbet²⁷. À partir d'elle, mais en écartant les tendances normatives qui ont pu accompagner son histoire intellectuelle, nous intégrons les caractéristiques propres à chaque forme sociale pour remettre en perspective l'évolution des fêtes. L'objectif est ainsi de montrer comment le patrimoine maritime peut faire l'objet, dans son expression festive, d'une appropriation puis d'un usage différent selon que l'on soit directement attaché à sa sauvegarde et à sa promotion ou qu'on le considère comme un moyen de valoriser et de dynamiser le territoire d'accueil de l'événement. Dans ce contexte, la fête communautaire se veut l'expression des acteurs et militants du patrimoine maritime. Rassemblés en association ou simples propriétaires d'un navire traditionnel, ces derniers voient dans les fêtes maritimes le meilleur moyen de se retrouver et d'affirmer à cette occasion la vitalité de leur pratique culturelle. Dans cet engagement, seule la finalité patrimoniale compte réellement, dans la mesure où la valorisation des traditions maritimes et des usages sociaux qu'elle induit aujourd'hui prime sur toutes les autres considérations. L'esprit communautaire se manifeste alors par le sentiment commun d'appartenir à un même groupe, mais aussi à un même statut (au sens entendu par Max Weber²⁸), celui du « marin traditionnel », distinct de

si le conseil d'administration accueille les représentants associatifs ou les partenaires économiques locaux qui participent à l'organisation de l'événement, le pouvoir majoritaire reste dans les mains de la collectivité territoriale. Les festivals maritimes de Douarnenez et de Paimpol diffèrent de ce modèle « parapublique » dans la mesure où l'association organisatrice est indépendante des pouvoirs publics, même si ces derniers sont des partenaires importants de l'événement.

²⁶ Tönnies, Ferdinand (1887). *Communauté et société. Catégories fondamentales de la sociologie pure*, Paris, Presses Universitaires de France, 2010.

²⁷ Nisbet, Robert. *La tradition sociologique*, Paris, Presses Universitaires de France, 5ème édition, 2012, p. 70.

²⁸ Les groupes statutaires sont, pour Max Weber, des communautés conditionnées par une valorisation sociale spécifique, celle de l'honneur, celui-ci étant attaché à n'importe quelle qualité commune à un grand nombre (ici l'honneur est rattaché aux représentations qui accompagnent la figure du marin). Cet honneur peut aussi être rattaché à une position de classe, définie ici par le niveau de capital économique (ce qui est en partie le cas dans notre recherche), mais sans pour autant lui être mécaniquement subordonné. Pour Weber, possédants et non-

toutes les autres catégories des gens de mer (marin-pêcheur, marin du commerce, plaisancier, etc.). Ce statut recoupe en partie une distinction de position sociale puisque près de 50% des marins interrogés appartiennent aux classes sociales supérieures.

Mais ce recoupement n'explique pas tout de la logique communautaire. Cette dernière s'exprime aussi par la volonté des membres du groupe de faire vivre une communauté d'esprit, unie par un attachement premier au patrimoine bien sûr, mais aussi à une certaine simplicité, proximité et familiarité dans la nature de leurs relations et de leurs actions. Notre travail montre en ce sens comment les représentations des fêtes maritimes par les marins et les acteurs du patrimoine s'inscrivent dans un jugement historique et normatif : pour eux, les « vraies » fêtes, passées et actuelles, doivent se consacrer aux marins et à la culture maritime traditionnelle dont ils sont les premiers dépositaires. Elles s'opposeraient aux événements grand public, récupérés et utilisés à des fins économiques par des organisateurs étrangers au mouvement patrimonial.

Dans ce sens, les fêtes sociétaires sont dominées par les logiques du contrat et de la cohabitation organisés (au sens de la rationalité organisatrice qui tend à toucher le monde de la culture dès lors qu'il s'agit de diffuser ce que les artistes ont créé²⁹) des différents acteurs unis par un intérêt commun à participer à l'événement. Mais cet intérêt leur est propre et peut être économique, culturel, identitaire, institutionnel. En tout état de cause, la visée purement patrimoniale est secondaire dans le sens où elle est subordonnée à un enjeu qui lui est supérieur. Le patrimoine devient donc ici un outil symbolique pour les institutions politiques locales et pour les organisateurs de la fête dont le souci premier est la pérennisation de l'événement. La dimension sociétaire s'exprime alors par un patrimoine devenu moyen et non finalité intrinsèque, ce qui se traduit par le cloisonnement plus affirmé des différentes parties prenantes de la fête (ce cloisonnement est surtout vérifiable auprès des marins qui expriment souvent se sentir dépossédés d'un événement dont ils revendiquent l'origine). Dans ce contexte, chacun doit défendre sa place et sa vision de l'événement devant un organisateur soumis à des contraintes et des logiques de rationalisation réglementaires et économiques. L'opposition relevée guide donc l'ensemble de notre réflexion et nous permet de lire à la fois le paysage actuel des fêtes maritimes et de comprendre leur histoire et leur évolution.

possédants peuvent appartenir au même groupe statutaire dès lors que les membres de la communauté statutaire partagent une même conduite de vie. Weber, Max. *Les Communautés*, Paris, La Découverte, 2019, p. 211-212.

²⁹ Bonnafous-Boucher, Maria, et al. « Quel avenir pour les théâtres lyriques ? », *Revue française de gestion*, vol. 142, n°1, 2003, p. 169-188.

I.2 Organisation générale de la thèse

I.2.1 Une sociohistoire du patrimoine et des fêtes maritimes

Notre thèse se construit en grande partie, nous l'avons dit, sur l'articulation de l'opposition sociétaire/communautaire appliquée à l'histoire des fêtes maritime et à leur fonctionnement présent. Cependant, afin de replacer notre réflexion dans son contexte social et culturel, la première partie présente ce que nous avons retenu comme trois notions fondamentales : la fête, le patrimoine, la maritimité. D'autres notions importantes sont aussi abordées, telles que celles de communauté et de société, de territoire, de distinction sociale, mais nous avons fait le choix de les intégrer à la rédaction au fil de notre réflexion afin de rendre plus fluide l'argumentation. Ce choix est aussi dicté par la réalité de notre terrain d'enquête qui croise inévitablement les trois notions citées plus haut. Ce travail a semblé d'autant plus nécessaire que la fête et le patrimoine, à défaut d'être réellement des concepts, ont fait, nous le verrons, l'objet d'intenses discussions et interprétations théoriques et épistémologiques, contribuant à complexifier leur usage actuel. Toutes les fêtes maritimes ont-elles le même rapport à la festivité, comprise dans sa pure dimension excessive et hédoniste, une définition longtemps dominante dans la théorie anthropologique de la fête comme le rappelle Laurent-Sébastien Fournier³⁰ ? Peut-on uniquement avancer, avec Denise Lemieux³¹ ou Françoise Péron³² que la fête est réellement un moment d'exception sociale, c'est-à-dire permettant à ses acteurs de renverser les normes en cours et les hiérarchies sociales afin de faire valoir leur propre culture ? La dimension culturelle des rassemblements du patrimoine est-elle la même partout et pour tous ? Ces questions se posent d'autant plus que le patrimoine maritime est, en France, un patrimoine populaire qui rejoint la catégorie des patrimoines industriels³³. Il n'intègre donc pas, au départ, les objets emblématiques de l'histoire et de la mémoire maritime institutionnelle et a fait l'objet d'une appropriation sociale reposant sur la mobilisation « spontanée » d'individus sensibles aux traditions maritimes. Dans ce contexte, la fête est apparue comme un dispositif utile à la valorisation d'un projet culturel. Nous faisons alors l'hypothèse que les deux dimensions existent dans chaque catégorie de fête, mais que la

³⁰ Fournier, Laurent-Sébastien. « Le patrimoine, un indicateur de modernité. À propos de quelques fêtes en Provence », *Ethnologie française*, vol. 34, 2004, p. 717-724.

³¹ Lemieux, Denise. « Le temps et la fête dans la vie sociale », *Recherches sociographiques*, vol. 7, n°3, 1966, p. 281-304.

³² Péron, Françoise. « Au-delà du fonctionnel, le culturel et l'idéal », in Cabantous, Alain ; Lespagnol, André ; Péron, Françoise (dir.), *Les Français, la terre et la mer, XIII^e-XX^e siècle*, Paris, Fayard, 2005, p. 736.

³³ Guillou, Anne. « La fabrication du patrimoine : ses objets, ses acteurs, sa fonction sociale », Journées d'études sur la Bretagne et les Pays Celtiques, *Kreiz*, n°1, Brest, CRBC, 1992, p. 47-61.

motivation festive traduit en premier lieu les motivations du public présent parmi les fêtes sociétaires, alors que la dimension culturelle est plutôt représentée par les marins participant aux fêtes communautaires.

La maritimité, pour sa part, est un néologisme dont l'usage, assez en vogue dans les années 1990, nécessite d'être questionné dans une perspective plus sociologique. Compris comme l'appropriation culturelle de la mer par les Français³⁴, la notion interroge les représentations relatives au milieu maritime et littoral. Son usage tente de décrire ce qui relève d'un rapport général et donc non pas uniquement marchand ou productif aux activités maritimes. S'il peut traduire en partie la montée en puissance et la diffusion du sentiment patrimonial parmi la population, il nous semble important d'en questionner la structuration sociale, c'est-à-dire ce qu'en disent les différentes catégories socioculturelles mais aussi les différentes parties prenantes des fêtes (les marins et les spectateurs en tout premier lieu). En effet, contrairement à ce que laisse entendre une perspective uniquement culturaliste, la maritimité ne peut traduire un rapport socialement homogène à la mer et au littoral. À travers sa dimension patrimoniale, nous avançons au contraire que les acteurs des fêtes (les marins en premier lieu) se distinguent du public par leur conception du patrimoine maritime et surtout par les représentations qui lui sont attachées. Cette distinction recoupe d'abord une différence de classe sociale, les cadres et membres des professions intellectuelles et supérieures étant significativement plus nombreuses parmi les marins que parmi le public. Mais elle est aussi influencée par une distinction de statut culturel puisque les marins semblent former aussi un groupe particulier par la proximité de leurs représentations et ce, au-delà de leur structuration sociale interne.

1.2.2 Genèse et évolution du patrimoine et des fêtes maritimes

La première partie s'attachera, dans le même temps, à dresser une analyse socio-historique du mouvement patrimonial maritime puis des fêtes maritimes en Bretagne depuis le début des années 1980. Il s'agit de présenter le processus de construction du mouvement patrimonial, à la fois dans sa dimension historique et ses logiques sociales. Ce travail est d'autant plus important que l'histoire des fêtes est indissociable de celle du patrimoine maritime et de son édification en tant que processus de sauvegarde et de diffusion des traditions maritimes. La notion même de patrimoine maritime, définie par François Chappé comme « *la*

³⁴ Rieucou, Jean. « Sociétés maritimes et sociétés littorales : quelle maritimité ? », in Péron, Françoise ; Rieucou, Jean (dir.), *op. cit.*, p. 30.

perception active des traces que suscitent les usages des mers et des littoraux par les hommes »³⁵, doit être comprise comme le résultat d'une construction portée en premier lieu par les acteurs engagés dans la redécouverte des activités maritimes et littorales du passé récent. Mais nous montrerons que la notion, et notamment son usage dans les premiers temps du mouvement, n'était pas réellement hégémonique. Les militants associatifs et individuels parlaient d'ailleurs en premier lieu de « culture maritime » (sous-entendant que les loisirs nautiques modernes ne pouvaient en épuiser la définition)³⁶. L'usage de la notion accompagne en fait la montée en puissance du mouvement patrimonial maritime, traduit à la fois par la multiplication des associations, le succès éditorial du *Chasse-Marée* et surtout la diffusion territoriale et la fréquentation exponentielle des fêtes maritimes : entre le premier rendez-vous, confidentiel, de Pors Beac'h 1980 et les fêtes de Brest 92 qui annoncent près d'un million de spectateurs, les manifestations patrimoniales sont entrées de plain-pied dans la catégorie des très grands événements culturels et populaires. C'est d'ailleurs à partir de ce moment que les fêtes et le patrimoine maritime deviennent des sujets d'interrogation pour le monde académique : face à un tel mouvement social et culturel, il n'est pas évident de proposer une définition simple et unique et les chercheurs, retenant son caractère « passe-partout »³⁷, se sont d'ailleurs plutôt intéressés à ce que la notion traduit en termes de fonction et de construction sociale³⁸, de rapport à la mutation des sociétés³⁹, et de processus culturel de sélection des héritages du passé⁴⁰.

Dans le même temps, les fêtes du patrimoine maritime deviennent des enjeux sociaux et institutionnels. Les organisateurs ne sont plus seulement issus du mouvement patrimonial et cette mutation traduit une autre caractéristique de la diffusion sociale du patrimoine. Ce phénomène entraîne d'ailleurs certainement la complexification de la notion, notamment pour ceux qui, dans le domaine académique, cherchent à en formuler une définition totale. Tout le sens de ce travail résidera donc dans la nécessité de distinguer ce qui définit le patrimoine maritime d'une part, des différentes fonctions sociales et expressions culturelles qu'il emprunte

³⁵ Chappé, François. « Le patrimoine des gens de la mer », in Andrieux, Jean-Yves (dir.), *Patrimoine et société*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1998, p. 233-242.

³⁶ Il faut rappeler à ce titre que la Fédération régionale pour la culture et le patrimoine maritime s'appelait à l'origine la Fédération régionale pour la culture maritime. Ce n'est qu'ensuite, face à l'incontournable montée en puissance de la notion de patrimoine que ce terme lui fut ajouté.

³⁷ Riley, Ray. « Patrimoine maritime au Royaume-Uni, quelques exemples », in Péron, Françoise (dir.), *Le patrimoine maritime. Construire, transmettre, utiliser, symboliser les héritages maritimes européens*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2002, p. 51-57.

³⁸ Guillou, Anne. *Art. cit.*

³⁹ Picon, Bernard. « Des patrimoines comme miroirs culturels », in Péron, Françoise (dir.), *op. cit.*, p. 79- 83.

⁴⁰ Péron, Françoise. « Introduction », in Péron, Françoise (dir.), *op. cit.*, p. 15-33.

depuis son avènement au milieu des années 1980 d'autre part. Autrement dit, nous avançons que la définition du patrimoine n'est pas vraiment problématique dans la mesure où la plupart des acteurs reconnaissent qu'il touche d'abord à la préservation et à la transmission des héritages issus des sociétés et des activités maritimes du passé. En réalité, la notion fait plutôt l'objet d'une lutte de définition qui touche à ce qu'elle traduirait de notre rapport mythifié au passé, des angoisses sociales actuelles, et surtout de quelles finalités sociales, identitaires et culturelles elle relèverait en priorité. En ce sens, si les fêtes du patrimoine maritimes sont unies par une définition et un rapport globalement commun au patrimoine maritime (et qui passe notamment par le rassemblement des bateaux en bois), elles se distinguent par la place et la fonction des cultures maritimes traditionnelles dans leur conception et leur finalité. De ce travail d'explicitation, nous faisons alors émerger la typologie des fêtes selon l'opposition en société et communauté telle que nous l'avons déjà exposée ci-devant.

1.2.3 Société et communauté, une dichotomie qui structure notre réflexion

La deuxième partie présente le cadre théorique et méthodologique de notre recherche. À travers l'opposition entre les formes sociétales et communautaires des relations sociales, nous développons une typologie des fêtes du patrimoine maritime. Cette typologie nous permet de détailler les caractéristiques des deux modèles de fêtes selon une classification de leurs fonctions sociales, organisationnelles et culturelles. Nous intégrons donc le fonctionnalisme au cadre théorique de notre réflexion dans la mesure où la fête, en tant qu'objet culturel cohérent, peut se comprendre par les fonctions sociales et culturelles qu'elle revêt pour ses parties prenantes. En ce sens, les promoteurs de la fête communautaire conçoivent l'événement selon une rationalité axiologique, c'est-à-dire définie par la croyance en la valeur intrinsèque du contenu et de la fonction de la fête, faisant dans le même temps abstraction des conséquences néfastes ou secondaires de leurs actes dès lors que la satisfaction du but premier est respectée. Pour reprendre les termes wébériens, ces acteurs portent une éthique de conviction supérieure à celle de la responsabilité dès lors qu'ils sont amenés à définir la conception mais aussi la stratégie d'organisation de la fête. En ce sens, le patrimoine maritime est une cause comprise comme une fin en elle-même, impliquant l'idée que l'ensemble des actes qui s'y rapporte est soumis à son intérêt supérieur. Sous un autre aspect, la fête communautaire s'inscrit dans l'élan créateur propre aux productions émanant des tenants et des figures de l'art d'auteur. L'histoire des fêtes maritimes montre en effet comment les premières manifestations sont comprises par les participants comme une nouvelle étape de la production patrimoniale, valorisant ici les figures d'exception (tel le marin-peintre-écrivain Yvon Le Corre), les idéaux utopiques et

célébrant la simplicité des organisations. Les acteurs patrimoniaux, et les marins en tout premier lieu, forment (ou, dans l'esprit des fondateurs du mouvement, doivent former) justement une communauté d'interprétation de la culture maritime traditionnelle qui dépasse le stade imaginaire de la maritimité commune. La fête communautaire sert ainsi directement à transmettre un maritimité pensée et non seulement rêvée.

À l'opposé du modèle communautaire, nous montrerons que les fêtes sociétaires (dont celles parmi les plus emblématiques et les plus significatives par la taille et la fréquentation) sont représentatives de la festivité moderne en ce sens qu'elles ont fait l'objet d'un processus de marchandisation, de standardisation, mais aussi d'une distinction entre les participants, les acteurs/organisateur et les spectateurs. La fête maritime sociétaire devient spectacle, manifestation populaire de grande audience et au large spectre social. Ce faisant, elle développe ses propres logiques et ses propres enjeux, économiques notamment, mais aussi philosophiques et existentiels dans le sens où son utilité sociale n'est plus seulement destinée à conforter une communauté culturelle consciente d'elle-même. Elle est l'objet d'une appropriation par les acteurs du territoire, que ceux-ci soient issus de la société civile ou des collectivités publiques, dans le but d'affirmer l'identité maritime de la région et de bénéficier des retombées positives (ou socialement et politiquement perçues comme telles) qu'entraînent les rassemblements du patrimoine. L'étude des modalités organisationnelles de ces événements montre d'ailleurs que les logiques économiques des entreprises du secteur culturel sont largement intégrées dans la conception des fêtes maritimes sociétaires. Ainsi, les fêtes sociétaires sont-elles majoritairement organisées par des structures dont le seul objet réside dans la production de l'événement quand les fêtes communautaires proposent aussi d'autres modes de diffusion du patrimoine maritime (exposition, construction de bateau, navigation, etc.). Ces événements sont donc essentiellement pensés selon une rationalité de type instrumentale, c'est-à-dire qu'ils ne peuvent se comprendre que par les effets indirects qu'ils induisent pour les organisateurs. Dans ce contexte, le patrimoine devient un moyen parmi d'autres de concevoir la fête et il doit intégrer la programmation et l'organisation de la manifestation en se soumettant, en partie, à d'autres rationalités, qu'elles soient économiques, logistiques ou politiques. Le public devient donc un élément majeur de la fête dans le sens où la fréquentation populaire garantit à la fois l'équilibre économique d'un événement professionnalisé et aussi sa légitimité fondamentale. Dans ce cadre, le grand public, qui bénéficie de la principale attention des organisateurs, se comprend comme une communauté des émotions mobilisées à travers la médiation des références à l'imaginaire et au symbolisme maritime.

1.2.4 Quelle méthodologie de l'enquête ?

Guidé par cette classification générale des fêtes maritimes, nous développons une méthodologie d'enquête croisant les traditions sociologiques et ethnologiques. Notre volonté première étant de prendre la mesure d'un mouvement culturel populaire (en termes de fréquentation et de diversité sociale), nous avons décidé dès le début de nous donner les moyens de concevoir un questionnaire sociologique adressé au public des fêtes, c'est-à-dire s'adressant autant aux spectateurs, qu'aux marins, bénévoles, artistes, exposants présents sur le site. La conception d'un questionnaire dépend cependant de la formulation d'une problématique d'enquête engageant l'exploration préliminaire de notre terrain. Nous nous sommes donc, dès le début, immergé au sein des fêtes organisées en 2017, tout comme nous avons rencontré les acteurs (passés et présents) du mouvement patrimonial et des fêtes maritimes. La partie traitant de notre méthodologie d'enquête vise donc aussi à questionner les limites épistémologiques de notre réflexion. Nous nous sommes tout particulièrement attaché à construire une approche sociologique des fêtes maritimes, c'est-à-dire à comprendre ce qui, d'un point de vue holistique, fonde leurs fonctions sociales et d'un point de vue plus structuraliste, la façon dont, à travers le rapport au sens de la fête et au patrimoine, elles traduisent des rapports sociaux distincts, voire parfois antagonistes. Cette approche n'exclut pas l'intégration de démarches plus ethnologiques dans la mesure où nous nous sommes intéressés à la façon dont les différents publics pouvaient s'approprier physiquement et symboliquement l'espace festif, ou encore en comparant les différentes ambiances et formes, pratiques et expressions de la fête selon les rassemblements observés. Par ce travail, nous pourrions aussi déterminer ce qui fonde en théorie notre définition de la fête du patrimoine maritime. En effet, à l'inverse de la démarche culturaliste des géographes⁴¹, nous estimons que toutes les fêtes qui, d'une manière ou d'une autre, intègrent un rapport aux traditions ou aux héritages maritimes, ne peuvent se comprendre comme des rassemblements du patrimoine maritime. Pour nous, la fête du patrimoine maritime se définit dans le cadre d'une approche historique et sociologique, c'est-à-dire en considérant qu'elles sont intimement liées à la genèse du mouvement patrimonial d'une part et qu'elles sont l'expression d'un rapport spécifique aux traditions maritimes. Ce rapport se traduit d'abord par ce que les participants disent de la fête à laquelle ils participent : nous avons, dans une démarche exploratoire, vérifié que toutes les fêtes du littoral ne pouvaient se comprendre comme des manifestations patrimoniales. Nous constaterons que, en fonction de la position sociale et du

⁴¹ C'est notamment le choix d'Annie Le Dem qui, dans sa thèse, intègre très largement les fêtes et festivals portuaires aux fêtes du patrimoine maritime.

statut des personnes enquêtées, les définitions du patrimoine et les fonctions de la fête reposent sur un « corpus commun de représentations », mais que des distinctions (de hiérarchisation des valeurs et des contenus notamment) existent en fonction des profils sociaux. Enfin, nous avons recensé et analysé tous les articles de la revue du *Chasse-Marée* traitant, depuis sa création, des fêtes maritimes. Ce travail nous a permis de renforcer la dimension socio-historique de notre démarche en montrant comment l'évolution conceptuelle des fêtes est perceptible à travers la ligne éditoriale de la revue de référence du mouvement patrimonial. À travers ce corpus d'enquête, notre volonté est de proposer avant tout une compréhension globale des fêtes maritimes et, en partie, du mouvement patrimonial qui lui est lié.

1.2.5 Dresser le panorama des fêtes du patrimoine maritime aujourd'hui

La troisième partie dressera alors le panorama des fêtes maritimes. Un premier travail de recensement systématique des fêtes patrimoniales sur le littoral breton et ligérien nous permettra de dresser un tableau factuel du mouvement festif. Les 59 fêtes décomptées ont d'abord fait l'objet d'une répartition entre les types communautaires et sociétaires. Les fêtes communautaires, rappelons-le, comprennent le patrimoine maritime comme un but en lui-même, c'est-à-dire que sa valorisation est une finalité intrinsèque, alors que les fêtes sociétaires le considèrent plutôt comme un moyen permettant la valorisation d'autres enjeux. Mais cette typologie, si elle est essentielle dans notre classification du mouvement festif patrimonial, ne peut en épuiser les modèles et les significations. Les manifestations patrimoniales répondent en fait à plusieurs enjeux ou plusieurs besoins, tant de la part des organisateurs que du grand public ou des marins. Nous serons ainsi amené à relever six fonctions secondaires telles que la fonction économique (aider au financement des activités patrimoniales), la fonction culturelle (présente dans les fêtes sociétaires uniquement), la fonction interne (renforcement des liens sociaux entre acteurs du patrimoine), la fonction promotionnelle (les fêtes sociétaires sont utilisées à des fins de marketing territorial institutionnel), la fonction sportive (la dimension patrimoniale est intégrée à une compétition), et enfin la fonction territoriale (la fête permet de renforcer le sentiment d'appartenance à un territoire). Ainsi, tout en restant fidèle à notre double typologie, notre intention sera de rendre compte de la complexité et parfois aussi des contradictions qui peuvent parfois traverser les modèles d'organisation des fêtes maritimes.

La troisième partie permettra aussi de présenter et d'analyser les traits communs et généraux aux manifestations patrimoniales. Nous détaillerons dans un premier temps leur distribution territoriale, leur saisonnalité, périodicité et temporalité, les tailles et échelles de

fréquentation. Viendra ensuite la présentation des différentes parties prenantes, composées pour toutes les fêtes, mais selon des échelles et surtout des proportions très variables, des organisateurs, du public-spectateurs et enfin des marins. Les 59 événements ont surtout pour point commun principal la présence, plus ou moins importante, de navires traditionnels et de leurs équipages. Nous avançons donc que cette caractéristique est fondamentale dans la définition des fêtes et même dans celle du patrimoine : le bateau est l'élément central du mouvement patrimonial et des différentes formes prises par les fêtes aujourd'hui. À cette première spécificité, s'ajoute la présence presque systématique d'un village festif. L'organisation et la constitution du village sont d'ailleurs un bon indicateur de la fonction principale de la fête. Pour les événements communautaires, le village festif traduit la volonté de valoriser les activités maritimes ou littorales qui dépendent de la navigation traditionnelle : le matelotage (l'art des nœuds), la construction navale, les corderies, le fumage de poisson, etc., prennent souvent place dans la programmation des fêtes. Les fêtes sociétaires peuvent intégrer elles aussi des éléments typiques de la culture maritime traditionnelle, mais leur conception se caractérise surtout par la diversité et l'éclectisme des stands et des exposants présents dans le village.

Enfin, cette partie visera à présenter les différentes formes d'organisation des fêtes maritimes, c'est-à-dire les caractéristiques qui les distinguent. Notre propos s'attachera donc ici à décrire les modèles généraux de manifestations, de la « petite fête locale » au grand rassemblement international en passant par le festival maritime. On peut en partie dresser une homologie entre les fêtes sociétaires et les grands événements (ceux qui se rapprochent le plus de l'industrie événementielle) quand les petits rassemblements intègrent plutôt la logique communautaire. Mais cette relation n'est pas mécanique et surtout, l'enquête montrera que, pour les acteurs du patrimoine maritime, les fêtes sont d'abord appréciées en fonction de leur capacité à prendre en compte leur pratique et leurs attentes. Autrement dit, les marins expriment leur préférence pour un modèle de fête qui, au-delà de la typologie communautaire/sociétaire, s'attache à les placer au cœur de leur conception et de leur programmation. Si cette aspiration se confond initialement avec la première époque des rassemblements (les fêtes de Pors Beac'h, puis de Douarnenez 86 et 88 et enfin Brest 92), la mutation organisationnelle et conceptuelle des manifestations constatée au milieu des années 1990 engendre une rupture dans la fonction des fêtes qui se traduit aussi par ce que les marins en disent et en attendent aujourd'hui. N'hésitant pas à revendiquer la définition légitime de la véritable fête maritime, les acteurs du patrimoine se positionnent en garants de l'esprit d'origine des manifestations patrimoniales. Cet

esprit porte autant sur la conception et la programmation des événements que sur le sens de la fête ou de la culture festive qui doit en imprégner la pratique pour les participants et la conduite chez les organisateurs. Pour les acteurs passés et actuels du patrimoine maritime, l'organisation de la fête induit ce que nous appellerons une « écologie festive », c'est-à-dire une approche qui traduit l'interdépendance quasi-organique du contenu et de l'organisation de la manifestation, et qui comprend aussi le sens des relations et des interactions en un tout inséparable. En ce sens, le mouvement patrimonial ne traduit pas seulement une sensibilité ou un intérêt général pour la maritimité traditionnelle comme l'approche purement culturaliste le laisse entendre. Notre travail montre que ses acteurs, dont les marins en premier lieu, sont animés par une logique culturelle qui les distingue socialement des autres parties prenantes de la fête. L'écologie festive communautaire se comprend donc aussi comme l'affirmation du statut des marins traditionnels dans la mesure où ce groupe dispose de compétences nautiques et de références culturelles spécifiques et qu'il entend faire valoir ce type de capital culturel et symbolique comme une caractéristique emblématique des véritables fêtes maritimes.

1.2.6 Les fêtes maritimes par ceux qui la font, ou comment les dimensions sociétares et communautaires sont aussi des distinctions sociales

Notre quatrième et dernière partie consistera justement à montrer comme les dimensions communautaires et sociétares de la fête maritime s'expriment aussi à travers les différents publics. En cela, l'usage de variables sociales « classiques » en sociologie, dont les catégories socioprofessionnelles sont emblématiques, répond à une interrogation propre à notre objet de recherche. Notre hypothèse est que la fonction de fête répond aussi à la structuration sociale des différentes parties prenantes. En effet, si les marins et les spectateurs partagent une définition et une représentation globalement commune du patrimoine et des fêtes maritimes, une analyse plus approfondie montre des distinctions importantes à la fois selon la position sociale et le statut culturel des répondants. Nos analyses s'appuient d'abord sur la comparaison des questionnaires adressés au grand public et aux marins et nous mobiliserons aussi ponctuellement les résultats issus de l'enquête menée auprès des acteurs associatifs et professionnels du patrimoine maritime. Ainsi, les représentations patrimoniales, la définition des fêtes, leur fonction sociale, le rapport au territoire mais aussi le rapport culturel à la mer sont interrogés pour ce qu'ils disent de chaque catégorie et pour ce que leur comparaison traduit

d'une culture maritime à la fois commune et distinctive entre les différentes parties prenantes⁴². Il s'agira de montrer que si les différentes parties prenantes des fêtes partagent un certain nombre de points communs en matière de représentations culturelles (du patrimoine maritime et de la fonction des fêtes), des distinctions apparaissent dès lors qu'il s'agit de préciser ce qu'est réellement le patrimoine ou encore lorsqu'il faut définir et sélectionner les fêtes qui le valorisent le mieux. Dans ce cadre, nous montrerons que les fêtes maritimes traduisent une distinction de statut entre les marins et le public, et que cette distinction s'exprime à la fois par les positions sociales, par le rapport au territoire et par l'inégale importance des dimensions festives ou culturelles dans la définition et la fonction des fêtes. Ce faisant, nous donnons à voir comment deux dimensions festives, l'une communautaire-culturelle et l'autre sociétaire-territoriale, s'expriment et parfois s'opposent à travers les différentes fêtes maritimes.

⁴² Sur l'importance de la comparaison dans la construction des connaissances, nous nous appuyons sur les travaux de Bernard Lahire qui avance qu'elle est une caractéristique essentielle du raisonnement sociologique. Lahire, Bernard. *Dans les plis singuliers du social : Individus, institutions, socialisations*, Paris, La Découverte, 2013.

I. Première partie. Maritimité,
patrimoine, fête. La genèse des fêtes
du patrimoine maritime

Ayant fait le choix d'un plan de facture plutôt classique, cette première partie vise à présenter à la fois les principaux concepts de notre recherche et le contexte sociohistorique des fêtes du patrimoine maritime en Bretagne. Mais toutes les notions abordées n'ont pas le même statut, dans le sens où elles entrent plus ou moins directement en résonance avec notre objet de recherche. Ainsi, nous les abordons avec la volonté de comprendre l'environnement culturel et intellectuel le plus large des fêtes avant d'en questionner la nature exacte. Nous interrogeons donc en premier lieu la notion de maritimité française (c'est-à-dire l'ensemble des rapports culturels et des représentations attachés à la mer) en ce qu'elle permet de comprendre le contexte culturel général des fêtes : nous faisons d'ailleurs l'hypothèse que le patrimoine maritime français, en reposant d'abord sur la redécouverte des traditions et activités populaires, illustre la volonté des militants de redonner à cette culture la place qu'elle n'a pas à la fois dans l'histoire maritime institutionnalisée et dans la mémoire commune et populaire de la nation⁴³. Le mouvement patrimonial, et les fêtes qu'il organise, doivent donc aussi se comprendre dans le cadre plus global du rapport à la mer en tant qu'espace de loisirs et objet d'intérêt culturel pour les sociétés contemporaines. Ce faisant, les notions de patrimoine et de fêtes, embrassent plus naturellement notre questionnement en ce qu'elles traitent directement de notre enquête. Cependant, comme tous les concepts abondamment interrogés et abondamment mobilisés, ils peuvent apparaître comme des termes « fourre-tout »⁴⁴. Il nous faut donc éclaircir leur genèse et surtout, leur usage dans le cadre d'enquête et de réflexion propre aux fêtes du patrimoine maritime en Bretagne. Ce travail de défrichage intellectuel permet alors d'aborder la genèse des fêtes maritimes, en les replaçant dans leur contexte socioculturel et en les insérant dans la montée générale du désir de mer et la diffusion des processus de patrimonialisation au début des années 1980. Enfin, cette démarche nous conduit à avancer aussi les premières interrogations et les premières hypothèses de l'enquête, dans le sens où nous sommes attachés à l'idée que notre terrain forme un objet sociohistorique cohérent : il se comprend depuis l'apparition des premières manifestations en 1980, jusqu'aux éditions annulées de 2020.

⁴³ Nous verrons ainsi que le rapport des Français à la mer est décrit comme paradoxal, et que cette caractéristique serait structurellement historique.

⁴⁴ Nous remarquons aussi que cette impression vaut pour de nombreuses notions « vivantes », c'est-à-dire largement diffusées et utilisées au sein d'un époque et d'une société donnée. Ainsi, la géographe Marie-Pierre Sol souligne que le statut incertain de ces termes ne doit pas les condamner, mais, montre, au contraire que leur équivocité traduit la dynamique de leur usage social. Sol, Marie-Pierre. « La patrimonialisation comme (re)mise en tourisme. De quelques modalités dans les "Pyrénées catalanes" », in Lazzarotti, Olivier ; Violier, Philippe (dir.), *Tourisme et patrimoine. Un moment du monde*, Angers, Presses Universitaires d'Angers, 2004, p. 161-175.

I.1 Chapitre 1. La maritimité : exploration d'une notion contemporaine

Comme nous venons de le préciser, débiter par l'exploration de la notion de maritimité n'est pas un choix particulièrement évident car, à l'inverse du patrimoine ou de la fête, la notion ne s'impose pas à notre objet de recherche. Et en même temps, on ne peut comprendre la genèse des fêtes maritimes sans replacer l'ensemble du mouvement patrimonial dans le contexte plus général du rapport des Français à la mer. La maritimité est donc une notion qui traverse, même implicitement, notre questionnement. Ceci est d'autant plus vrai que le concept interroge d'abord, nous le verrons, les dimensions culturelles, imaginaires et idéelles entretenues avec la mer. En ce sens, le patrimoine maritime, en tant que mouvement culturel, est une des composantes de la maritimité contemporaine, quand bien même ses fondateurs se revendiquent plus des traditions que des loisirs nautiques modernes. Les promoteurs du patrimoine incarnent en cela la volonté de rompre avec les pratiques et les représentations générales de la mer au début des années 1980. Il s'agit d'affirmer leur attachement à la culture maritime issue des sociétés littorales traditionnelles, culture dont les pouvoirs publics n'auraient jamais pris la mesure exacte des richesses et des potentialités⁴⁵. Ils souscrivent à l'idée du paradoxe qui caractérise le rapport de la France à la mer, en ce que le développement des activités maritimes et la défense des cultures qui lui sont liées n'ont jamais fait l'objet d'une politique concertée et durable⁴⁶, alors même que le pays dispose du deuxième espace maritime mondial⁴⁷. La dimension maritime de la culture française serait alors dominée par un tropisme terrien affirmé et, dans ce contexte, les héritages et les traditions populaires des littoraux souffriraient en plus de la faible reconnaissance des institutions et de la méconnaissance du grand public⁴⁸. Mais, si nous souscrivons à l'existence d'une maritimité spécifique à notre époque, nous interrogeons pour notre part ses déterminations sociales et matérielles afin de nuancer l'idée d'un tropisme terrien immuable et d'une méconnaissance de la mer inscrite pour l'éternité dans l'imaginaire des Français. Dépasser la perspective culturaliste dans la définition de la maritimité permet

⁴⁵ Éditorial de Bernard Cadoret dans le premier numéro du *Chasse-Marée*, revue d'ethnologie et d'histoire maritime fondée en 1981. Cadoret, Bernard. « Éditorial », *Chasse-Marée*, n°1, septembre 1981.

⁴⁶ Eudeline, Hugues. « Les ressources maritimes de la France », *Outre-Terre*, vol. 51, n°2, 2017, p. 241-248.

⁴⁷ *Ibid.*

⁴⁸ Cadoret, Bernard. « Éditorial », *art. cit.* Voir aussi Fournier, Luc. « La protection du patrimoine maritime », in Delpire, Laurent (dir.), *Regards sur le patrimoine maritime, fluvial et balnéaire*, Arles, Errance/Actes Sud/Acaoaf, 2019, 123-130.

donc d'apprécier le contexte social et historique du mouvement patrimonial, de resituer l'origine de ses acteurs et enfin, d'interroger l'importance de la fête dans sa construction et son organisation.

1.1.1 Un objet éminemment culturel

Notion transversale pour notre recherche, la maritimité est un néologisme créé et développé par Françoise Péron et Jean Rieucou au début des années 1990⁴⁹. Géographes, ils se sont attachés à décrire et à expliquer le rapport culturel que les Français entretiennent envers leur espace maritime. Leur réflexion est inspirée par un contexte qui témoigne de la fin des activités maritimes historiques⁵⁰ et de la disparition des cultures littorales populaires déterminées par les conditions matérielles et les logiques de production de leur temps⁵¹ (les auteurs font ici référence tout particulièrement aux activités de pêche, qu'elle soit côtière ou hauturière, de cabotage et de transport, mais aussi à tous les métiers liés à la civilisation traditionnelle : charpente maritime, gréement et matelotage, voilerie, tonnellerie, calfatage, etc.). Ces héritages persistent certes dans l'imaginaire collectif *via* une logique de réappropriation culturelle portée en premier lieu par les acteurs du patrimoine maritime. Cependant, l'apparition, puis la très forte diffusion des loisirs nautiques dans la deuxième moitié du XX^e siècle⁵² entraîne l'avènement d'un rapport à la mer défini aussi par les pratiques sportives, ludiques et récréatives⁵³. De ce fait, la maritimité est pensée pour intégrer les dimensions culturelles issues des différents usages de la mer, englobant autant les modalités récréatives modernes, la montée d'une sensibilité générale à l'espace marin que les activités économiques et professionnelles historiquement ancrées. La maritimité est donc bien comprise, selon la formule de Jean Rieucou, comme « *la variété des façons de s'approprier la mer, en insistant sur celles qui s'inscrivent dans le registre des préférences, des images, des représentations et des identités* »⁵⁴. Françoise Péron abonde dans ce sens en insistant encore sur la logique culturelle

⁴⁹ Péron, Françoise ; Rieucou, Jean (dir.). *La Maritimité aujourd'hui*, Paris, L'Harmattan, 1996.

⁵⁰ Augustin, Jean-Pierre. « Bordeaux à la recherche d'une nouvelle maritimité », in Péron, Françoise ; Rieucou, Jean (dir.), *op. cit.*, p. 191-203.

⁵¹ Chaussade, Jean. « L'évolution des perceptions dans le milieu maritime. L'exemple des marins-pêcheurs des Sables-d'Olonne (The fishing communities at Les Sables-d'Olonne. Changes in way of life and spatial perception) », *Bulletin de l'Association de géographes français*, 63^e année, 1986, p. 173-181.

⁵² Bernard, Nicolas. *Géographie du nautisme*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2016, p. 31.

⁵³ *Ibid.*, p. 38-39.

⁵⁴ Rieucou, Jean. « Sociétés maritimes et sociétés littorales : quelle maritimité ? », in Péron, Françoise ; Rieucou, Jean (dir.), *op. cit.*, p. 30.

du concept : « *La maritimité ne peut être que culturelle, et reste une forme de réappropriation des héritages en fonction des besoins et angoisses contemporaines* »⁵⁵.

Dans cette perspective, le rapport culturel à la mer diffère à la fois selon les civilisations et les périodes historiques : mer dangereuse ou inconnue en Europe du nord, distinction entre mer sauvage et mer « artificielle » au Japon⁵⁶, mais aussi la mer comme un élément central du lien et de l'identité chez les Grecs de l'antiquité⁵⁷. La démythification de la mer n'apparaît qu'à l'époque moderne par le biais des grandes découvertes et des progrès scientifiques, mais jusqu'au début du XIX^e siècle, le littoral n'intéresse pas en tant que lieu de divertissement, ses fonctions étant essentiellement liées aux dimensions productives (pêche et saline) économiques et logistiques (développement du petit cabotage et des grands ports de commerce) ou encore stratégiques et militaires⁵⁸.

1.1.1.1 Au-delà du culturel, les enjeux sociaux de la maritimité

Pour Alain Leménorel⁵⁹, si l'importance culturelle de la maritimité est avérée, il faut aussi questionner ses modalités d'usage pratique, c'est-à-dire la façon dont le rapport culturel à la mer induit des pratiques et activités sociales précises. Ainsi, « *la notion de maritimité inclut une dimension symbolique – les représentations – et une dimension pratique – les usages des lieux – qui permettent une socialisation et une appropriation collective de la mer* »⁶⁰. La maritimité comprise comme notion englobante du rapport culturel des Français à la mer permettrait donc d'éclairer l'attractivité générale dont sont l'objet le rivage, le littoral, les activités nautiques et, d'une manière ou d'une autre, tout ce qui se rattache à l'espace marin. Cependant, la logique culturaliste qui préside à sa définition minore les caractéristiques matérielles du maritime compris historiquement comme une réalité économique, militaire ou halieutique. André Vigarié ne dit pas autre chose quand il relève que la notion développée par Françoise Péron et Jean Rieucan propose « *une interprétation très sociologique et culturelle [...] qui pourrait contenir toutes les activités des hommes dont économiques mais qui éclaire*

⁵⁵ Péron, Françoise. « Introduction », in Péron, Françoise ; Rieucan, Jean (dir.), *op. cit.*, p. 13.

⁵⁶ Guichard-Anguis, Sylvie. « Les différents modes d'appropriation du littoral au Japon », in Péron, Françoise ; Rieucan, Jean (dir.), *op. cit.*, p. 251-264.

⁵⁷ Prévélakis, Maria. « La double signification de la maritimité dans la culture hellénique », in Péron, Françoise ; Rieucan, Jean (dir.), *op. cit.*, p. 55-60.

⁵⁸ Péron, Françoise. « Introduction », in Péron, Françoise ; Rieucan, Jean (dir.), *op. cit.*, p. 14.

⁵⁹ Leménorel, Alain. « La maritimité havraise : entre imaginaire et réalité », in Péron, Françoise (dir.), *op. cit.*, p. 270.

⁶⁰ *Ibid.*

bien plus les premières et sans doute trop peu les secondes »⁶¹. Le débat autour de la notion n'est donc pas figé comme le montre Pierre Flatrès qui distingue maritimité et sens de la mer⁶². Pour lui, la maritimité doit se comprendre comme un « *ensemble des relations réelles, concrètes, actives qu'une région entretient avec la mer* » alors que le sens de la mer serait la « *conscience de l'existence de la mer et des développements qu'elle offre* » (ce qui correspondrait finalement plutôt à la définition englobante et culturaliste de la maritimité selon Françoise Péron). Pierre Flatrès sépare donc les déclinaisons et modalités pratiques qu'offre l'espace maritime et la façon dont l'ensemble d'une société construit et diffuse les représentations qui lui sont liées.

Alain Cabantous s'inscrit lui aussi dans un cadre plus restrictif dans le sens où il comprend la maritimité « *comme l'ensemble des expressions possibles qui traduisent, à terre, le lien privilégié entre un espace spécifique - l'océan - et des individus qui sont dans sa dépendance étroite et massive* »⁶³. Ainsi, pour l'historien, la notion ne recoupe pas la même signification selon les rapports plus ou moins directs que les individus et les groupes sociaux entretiennent avec la mer. Dès lors apparaît une césure entre ceux qui « produisent » la maritimité par leurs activités et ceux qui en perçoivent la signification depuis la terre. Elle recoupe « *une réalité endogène propre aux gens de mer dans sa relation privilégiée et obligée avec l'eau et une réalité exogène dans la mesure où ses significations sont reçues et entretenues par tous, les gens de mer et les autres, comme la traduction d'une indispensable altérité* »⁶⁴. Cette idée d'altérité nuance l'idée d'une maritimité culturellement et surtout socialement homogène en ce que « *les relations à l'espace maritime s'exerceraient par degrés d'intensité variable selon les groupes sociaux* »⁶⁵. Cette remarque nous semble d'autant plus féconde qu'elle pose une caractéristique fondamentale de la culture maritime, à savoir qu'elle dépend ontologiquement des marins, de ceux qui vont en mer et qui construisent par leurs activités (professionnelles ou de loisirs) un ensemble de caractéristiques techniques, de savoir-faire, de compétences, d'expériences directement issues du milieu de pratique et des conditions matérielles si particulières : vie en mer, éloignement, isolement, instabilité du support, nécessité de composer

⁶¹ Vigarié, André. « Maritimité, maritimisation, littoralité, des concepts et des méthodes : *La Maritimité aujourd'hui* », *Annales de Géographie*, t. 106, n°595, 1997, p. 330-331.

⁶² Flatrès, Pierre. « L'arc atlantique et le sens de la mer », in Péron, Françoise ; Rieucou, Jean (dir.), *op. cit.*, p. 69-75.

⁶³ Cabantous, Alain. « Le saint et le lieu. Le fait religieux : un indice de maritimité ? (XVII^e – XIX^e siècles) », in Péron, Françoise ; Rieucou, Jean (dir.), *op. cit.*, p. 62.

⁶⁴ *Ibid.*

⁶⁵ *Ibid.*

avec les éléments naturels, etc. En ce sens, on peut affirmer, avec Alain Cabantous, que la réalité sociale et historique de « *la vie singulière des équipages* »⁶⁶ ne prête pas vraiment à discussion.

Ainsi, comme le dit Michel Mollat dans son introduction au dossier que la revue *Ethnologie française* consacre à l'ethnologie maritime en 1979⁶⁷, il ne s'agit pas de tomber dans le sentimentalisme des romantiques ou dans les pièges du déterminisme géographique, mais il faut bien admettre que, à l'instar d'autres milieux (urbains, désertiques, montagnards) on peut attribuer à l'environnement géophysique une partie des caractères originaux du comportement humain en milieu marin. Il nous faut donc intégrer l'hypothèse que la proximité de la mer, comprise comme espace et ressource exploitables, façonne les cultures et pèse sur l'organisation des sociétés littorales⁶⁸. On comprend mieux dans ce contexte la nécessité pour l'État français de recenser dès 1668 les gens de mer susceptibles d'armer les navires de la flotte royale⁶⁹. On comprend mieux aussi le titre du documentaire de Séverine Vermersch, consacré à la vie quotidienne des marins du commerce, de la marine et de la pêche : *Dans leurs yeux*⁷⁰, regroupe des extraits vidéos pris directement par les marins depuis leurs bateaux. D'évidence, le titre marque la difficulté d'être en même temps à terre et en mer, marin et terrien, et l'incontournable nécessité pour qui veut comprendre la vie océanique de se placer « dans le regard » de ceux qui partent en mer⁷¹. Par ailleurs, Jean Chaussade montre bien comment, dans son étude des pêcheurs Olonnais⁷², les communautés de marins ont longtemps fonctionné en vase clos, renvoyant aux terriens l'image de l'homme de mer par excellence. Dans ce sens, la figure du marin-pêcheur reste très majoritairement comme celle du marin par excellence, ce que nos observations et nos échanges viendront confirmer. Cette figure apparaît comme la traduction d'une représentation culturelle propre aux sociétés contemporaines et non comme l'affirmation d'une appartenance à un corps de métier ou à une communauté culturelle issue

⁶⁶ Cabantous, Alain. *Les citoyens du large. Les identités maritimes en France (XVII^e-XVIII^e siècle)*, Paris, Aubier, 1995, p. 11.

⁶⁷ Mollat, Michel. « Spécificité de l'ethnologie maritime ? », *Ethnologie française*, vol. 9, n°2, 1979, p. 111–112.

⁶⁸ En ce sens, précisons que toutes les villes littorales n'ont pas développé le même rapport identitaire à la mer. Les ports de pêche ont, de ce point de vue, affirmé une relation plus étroite avec la mer que les ports de commerce ou les ports militaires. Couliou, Jean-René ; Piriou, Nicole ; Le Boulanger, Jean-Michel. « L'identité maritime des villes ports de pêche en Bretagne », in Roudaut, Fanch et al. (dir.), *La ville maritime. Temps, Espace, Représentations*, Université de Bretagne occidentale, Brest, Actes du colloque du CRBC et Géolittomer, 1996, p. 209-222.

⁶⁹ Le Maresquier, Erik. « Les archives de l'inscription maritime », *La Gazette des archives*, n°100, 1978. p. 30-50.

⁷⁰ *Dans leurs yeux*, film documentaire de Séverine Vermersch, 2016.

⁷¹ Il nous faut nuancer ici cette distinction en insistant sur son caractère symbolique : Alain Cabantous et Gilbert Buti, reprenant Michel Mollat sur la condition du marin, rappellent que celui-ci ne va en mer que pour revenir à la terre et que son milieu doit être considéré simultanément à terre et en mer. En cela le marin ferait plus partie d'un groupe professionnel que d'une véritable catégorie sociale. Buti, Gilbert ; Cabantous, Alain. *Être marin en Europe occidentale (1550-1850)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2016, p. 12.

⁷² Chaussade, Jean. *Art. cit.*

des sociétés maritimes et dépositaire d'une transmission familiale de l'identité maritime. La distinction entre terrien et marin alimente alors, selon nous, le faisceau des représentations propres au monde maritime et sa diffusion dans l'ensemble du corps social⁷³.

1.1.1.2 *La maritimité agit comme un mythe*

En ce sens, l'imaginaire tiendrait-il une place fondamentale dans la relation qui unit les hommes à la mer ? Françoise Péron le suggère quand elle estime qu'« *une réflexion sur la maritimité invite donc à méditer, non sur les activités humaines directement induites par le milieu maritime (productions marines, transports maritimes, loisirs de bord de mer), au sens où le géographe André Vigarié parle de "maritimisation" des économies littorales, mais sur la diversité des formes de sensibilité au milieu côtier et maritime et sur l'évolution des façons de percevoir la mer, l'estran, la côte qui conditionnent les activités maritimes des différents groupes sociaux considérés* »⁷⁴. En cela, la maritimité des géographes emprunte à la dimension du mythe défini par Roland Barthes⁷⁵. Le sémiologue dit du mythe qu'il est d'abord une parole, c'est-à-dire un mode de signification porté par un objet défini non pas selon la matière qui le forme ou par sa fonction première mais par « *un usage social* »⁷⁶. En cela, tout objet ou toute activité peut se transformer, pour un temps, en un mythe. Les objets mythiques reposent donc d'abord sur des fondements historiques (ils ont bien existé à un moment) mais ont pour propriété particulière de dépasser leur signification première (Roland Barthes parle alors d'une existence fermée⁷⁷) pour intégrer un large faisceau de représentations⁷⁸. Dans cette perspective, la maritimité semble bien fonctionner tel un mythe en ce sens qu'elle traduit la pluralité des rapports et des représentations liées à la mer. Cette particularité rend alors plus difficile la définition stable de la notion dans la mesure où elle doit à la fois composer avec son ancrage

⁷³ Nous renvoyons ici aux travaux d'Alain Cabantous sur la fabrication des identités maritimes en France. L'historien montre comment cette identité se construit à la fois par l'expression d'un corpus culturel propre au monde maritime, et à l'affirmation des individus qui en sont les dépositaires face aux autres groupes sociaux (et notamment les terriens dont le regard méfiant et critique conduit aussi à la fabrication des identités maritimes). Cabantous, Alain. *Op. cit.*, Paris, Aubier, p. 14-15.

⁷⁴ Péron, Françoise. « Introduction », in Péron, Françoise ; Rieucou, Jean (dir.), *op. cit.*, p. 14.

⁷⁵ Barthes, Roland. *Mythologies*, Paris, Le Seuil, 1957, p. 212-213.

⁷⁶ *Ibid.*

⁷⁷ *Ibid.*

⁷⁸ Jean-Michel Le Boulanger rappelle à ce propos, en citant Roland Barthes, qu'une des particularités du mythe est de dépolitiser l'objet qu'il embrasse. En ce sens, la maritimité rejoint le patrimoine maritime en ce que l'un et l'autre traduisent un usage apparemment neutre des rapports culturels à la mer. Le Boulanger, Jean-Michel. « Chapitre XI. Sur les constructions d'images... », in Le Boulanger, Jean-Michel (dir.), *Douarnenez de 1800 à nos jours. Essai de géographie historique sur l'identité d'une ville*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2000.

historique (celui des activités maritimes traditionnelles) et la grande diversité des rapports culturels développés par les nouvelles pratiques de loisirs.

1.1.1.3 *La maritimité dans l'évolution des représentations culturelles de la mer*

Cette logique culturelle et sensible s'inscrit dans la longue évolution du rapport que les sociétés occidentales entretiennent avec la mer. Bien avant de devenir un espace de loisirs et d'aventure, bien avant que les rivages et les littoraux ne soient l'objet d'une attirance exponentielle, la mer et les côtes étaient, selon la formule d'Alain Corbin, le « territoire du vide »⁷⁹. Il faut ici préciser que ce « vide » est d'abord relatif aux représentations culturelles propres au monde maritime et non nécessairement une réalité historique matérielle. Au contraire, Alain Croix rappelle qu'au XVI^e siècle, Penmarc'h est le premier port d'armement européen⁸⁰, une donnée factuelle qui peut sembler aujourd'hui tout à fait étonnante quand on connaît les caractéristiques maritimes d'un site exposé au vent et à la grande houle du large et surtout encombré de nombreux plateaux rocheux. Le littoral n'est donc pas vide d'activités humaines et d'une présence plus ou moins permanente de sociétés maritimes, ce que confirme Johann Vincent quand il décrit « l'intrusion » des premiers touristes balnéaires sur les côtes bretonnes et vendéennes et la façon dont les populations locales intègrent, côtoient, perçoivent ses nouveaux arrivants⁸¹. Nous devons alors comprendre cette formule célèbre comme l'illustration du rapport culturel dominant et non comme la traduction d'une réalité matérielle et sociale⁸².

En cela, il faut apprécier dans la construction des représentations maritimes le rôle majeur des élites dans l'édification du récit historique d'une nation ou d'un territoire déterminé⁸³. Les travaux de Frédéric Oudet portant sur l'usage de la mer dans l'histoire des villes portuaires⁸⁴

⁷⁹ Corbin, Alain. *Le Territoire du vide : l'occident et le désir du rivage*, Paris, Flammarion, 2010.

⁸⁰ Croix, Alain. *L'âge d'or de la Bretagne 1532-1675*, Rennes, Éditions Ouest-France, 1993, p. 184.

⁸¹ Vincent, Johan. *L'intrusion balnéaire. Les populations littorales bretonnes et vendéennes face au tourisme (1800-1945)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2007.

⁸² De la même manière, Emmanuelle Charpentier rappelle que la maritimité contemporaine est d'abord le résultat d'un regard et d'une pratique de terrien plus que de marin. Charpentier, Emmanuelle. *Le littoral et les hommes : espaces et sociétés des côtes nord de la Bretagne au XVIII^e siècle*, thèse d'histoire, Université de Rennes 2, 2009, p. 13.

⁸³ Par ailleurs, l'historienne Anne-Marie Granet-Abisset souligne que la mer, tout comme la montagne, sont des espaces qui, libérés des activités économiques permanentes, se prêtent particulièrement à la « colonisation des élites par le regard et le récit ». Granet-Abisset, Anne-Marie. « L'autre "territoire du vide". Des espaces répulsifs aux territoires préservés. L'exemple de la montagne alpine », in Cabantous, Alain ; Chappey, Jean-Luc ; Morieux, Renaud ; Richard, Nathalie ; Walter, François (dir.), *Mer et Montagne dans la culture européenne (XVI^e-XIX^e siècle)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2011, p. 57-72.

⁸⁴ Oudet, Frédéric. « De l'usage de la mer dans l'histoire des villes portuaires. Espace maritime et identités urbaines en France (XVII^e-XVIII^e) », in Roudaut, Fanch et al. (dir.), *op. cit.*, p. 25-38.

montrent combien les sources sont liées à l'élite marchande, politique et ecclésiastique des sociétés littorales, la part populaire des représentations du maritime n'étant l'objet d'aucune source écrite connue actuellement. Le vide se caractérise donc à la fois comme la perception que les élites intellectuelles portaient sur les régions côtières et aussi comme l'incapacité pour les populations qui y vivaient de faire valoir leur propre culture en s'appropriant les canaux classiques de la reconnaissance sociale et culturelle⁸⁵.

Bien qu'en évolution, l'idée de la mer vengeresse perdure jusqu'au début du XIX^e siècle et s'accompagne d'une répulsion envers l'univers marin. Ainsi, « *l'océan, liquide repère des monstres, est un monde damné dans l'obscurité duquel s'entre-dévorent les créatures maudites* »⁸⁶ alors que dans le même temps, la perception de la mer « *malsaine et putride* », porteuse des bateaux eux-mêmes porteurs des maladies s'impose comme une image forte de la période préclassique et classique. L'imaginaire maritime de l'époque touche aussi aux rivages de la mer et à leurs habitants, espaces liminaires entre la terre protectrice et la mer dangereuse. Seul le port « *théâtre du désir, de la nostalgie et de la liesse collective échappe à ce schème répulsif* »⁸⁷. Cependant, dès la fin du XVII^e siècle, l'image univoque de la mer dangereuse et répulsive est nuancée par une nouvelle sensibilité qui laisse entrevoir les prémices de notre propre rapport au maritime⁸⁸. Toujours selon Alain Corbin, trois phénomènes sociaux et culturels préparent la mutation des représentations marines : en premier lieu, entre 1690 et 1730, la théologie naturelle introduit l'idée que la nature dans sa totalité est l'œuvre de la volonté divine et la mer n'apparaît donc plus seulement comme l'instrument de la punition. Le recul du providentialisme au profit d'un positivisme qui annonce l'ère des Lumières conduit à la construction et à la diffusion d'une nouvelle représentation « *douce et fixiste* » de la mer et des éléments naturels. L'œuvre de Bernardin de Saint-Pierre, *Paul et Virginie*, est emblématique de

⁸⁵ Dans ce contexte, le poids de la religion dans la compréhension des éléments naturels reste premier. Dès lors, avant la deuxième partie du XVIII^e siècle, les représentations de la mer sont très fortement négatives voire répulsives car marquées par la lecture biblique de la naissance des éléments. La mer est alors perçue comme la preuve de la catastrophe originelle, la relique du déluge lui-même instrument de la punition divine. Cette représentation catastrophiste de la mer influence les cosmogonies de l'époque et s'observe à travers la peinture et la poésie, mais aussi les théories scientifiques interprétant l'origine de la terre. Alain Cabantous dresse pour sa part un tableau plus nuancé du rapport entre les hommes et la mer en montrant comment les religions monothéistes occidentales ont développé une relation duale et contradictoire à l'espace maritime. Ainsi, dans la bible, deux visions de la mer apparaissent. Un milieu naturel dangereux et imprévisible, porteur d'une mort sans trace, dont il faut se protéger par un pouvoir céleste. Mais aussi une révélation de la présence de Dieu à qui il faut se remettre par des rites propitiatoires. Cet ensemble de valeurs contradictoires et complémentaires va traverser les siècles, « *véhiculées à la fois par la réalité tragique de l'Océan et par la transmission des écritures* ». Cabantous, Alain. *Le ciel dans la mer. Christianisme et civilisation maritime XVI^e-XIX^e siècle*, Paris, Fayard, 1990, p. 28.

⁸⁶ Corbin, Alain. *Op. cit.*, p. 17.

⁸⁷ *Ibid.*, p. 20.

⁸⁸ Cabantous, Alain ; Walter, François. « Mer et montagne dans la culture européenne », in Cabantous, Alain ; Chappey, Jean-Luc ; Morieux, Renaud ; Richard, Nathalie ; Walter, François (dir.), *op. cit.*, p. 7-14.

cette expression littéraire. Dans le même temps, l'évolution du rapport à l'espace maritime implique aussi une nouvelle vision des opportunités et possibilités offertes par la mer dans le développement des sociétés en ce sens que « *la navigation rapproche les hommes, permet au marin d'admirer la terre entière, encourage le commerce et surtout autorise le déploiement missionnaire* »⁸⁹.

Dans ce contexte, notons le rapport particulier qu'entretient la Hollande du XVII^e siècle avec la mer par l'évidence des images qui ordonnent l'identité nationale en pleine affirmation : « *Le Hollandais a dompté la fureur des océans ; il a su asservir leur puissance à ses projets mercantiles [...]. La miraculeuse profusion du littoral conforte l'image d'une Hollande bénie du Créateur [...]. La fécondité du hareng récompense le labeur du pauvre peuple des rivages comme la prospérité de la flotte, l'audace des riches armateurs* »⁹⁰. Ces deux images typiques du monde maritime (la pêche nourricière d'un côté, le commerce florissant de l'autre) sont systématiquement exaltées dans une visée politique de l'oligarchie locale soucieuse de développer une culture nationale détachée des tutelles étrangères. Certainement plus qu'ailleurs en Europe, la mer intègre l'imaginaire national d'un pays et participe, dans une perspective prométhéenne, à la construction identitaire d'une nation en devenir⁹¹.

Il est alors important de rappeler que les représentations et l'imaginaire maritime d'une société dépendent aussi des rapports matériels et physiques liés à la mer. Pour l'Angleterre, elle a été le vecteur d'un développement économique, politique et militaire nécessaire à une époque où les puissances occidentales (la France et l'Espagne en premier lieu) tentaient d'imposer leur hégémonie sur l'ensemble de l'Europe⁹². Mais il faut souligner que ce qui semble être devenu un tropisme maritime envié (ou craint) des marins français⁹³ et typique de l'identité anglaise n'est en fait que la conséquence de la perte des dernières prétentions continentales advenues avec la chute de Calais en 1558. Autrement dit, la maritimité anglaise peut d'abord se comprendre comme le croisement d'un déterminisme géographique évident et de la volonté d'un pays de maintenir son rang et de garantir sa sécurité par la protection des échanges

⁸⁹ Corbin, Alain. *Op. cit.*, p. 41.

⁹⁰ *Ibid.*, p. 46.

⁹¹ Les travaux d'Alain Cabantous montrent d'ailleurs que la part relative de marins dans la population hollandaise est l'une des plus importantes, si on la compare aux autres pays européens de la même période (en 1660, rapport d'un marin pour 34 habitants quand la France en compte un pour 320). Cabantous, Alain. *Op. cit.*, Paris, Fayard, 1990, p. 53.

⁹² Chassaing, Philippe. *Histoire de l'Angleterre, des origines à nos jours*, Paris, Flammarion, 2008, p. 215.

⁹³ Augustin, Jean-Marie. « La marine française face à l'Angleterre : de Bonaparte à Darlan », in Gazeau, Véronique ; Genet, Jean-Philippe (dir.), *La France et les îles Britanniques : un couple impossible ?*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2012, p. 211-220.

commerciaux avec l'extérieur puis par la conquête de nouvelles terres qui formeront par la suite son premier empire colonial⁹⁴. Pour sa part, la Hollande (ou plutôt ce qu'il convient d'appeler à l'époque les Provinces Unies) a vu dans la construction d'une puissance économique maritime la possibilité d'affirmer son indépendance face à la tutelle espagnole. L'imaginaire maritime d'une nation, d'une population ou d'un territoire n'est donc ni le fruit mécanique d'un déterminisme géographique qui induirait que toute population littorale ou insulaire développerait un goût et un rapport privilégié à la mer, mais ne repose pas non plus sur une construction sociale et culturelle totalement idéale, c'est-à-dire sans qu'aucun élément matériel et objectif ne participe à la construction des représentations culturelles du milieu marin.

Bien qu'en évolution, l'imaginaire et la sensibilité maritime du début du XVIII^e siècle restent marqués par les représentations terrifiantes d'une mer indomptable, inconnue et aux colères imprévisibles. Alain Corbin montre que pour les élites de l'époque, adeptes du Grand Tour ou des voyages classiques en Italie, la mer reste un espace mystérieux excluant tout rapport physique et sensible à l'élément naturel. La période est marquée par un « *épistémè* classique » qui mêle les traditions judéo-chrétiennes, la philosophie grecque et la littérature latine, consacrant la supériorité de l'intellect sur les sensations cénesthésiques et rejetant de ce fait tout autre rapport à la nature. Il faut donc attendre la deuxième moitié du XVIII^e siècle pour voir les membres de la noblesse et de la bourgeoisie montante s'adonner aux bains de mer, mais selon une logique thérapeutique qui les distingue des usages populaires du simple bain de mer. Le rapport à l'élément marin est alors marqué par un plaisir nouveau, physique, corporel et hygiénique qui sera à l'origine des premières stations balnéaires anglaises (comportant à ce propos les premières maisons « avec vue sur mer ») prémices d'un nouveau rapport à la mer qui ne cessera de se développer au XIX^e et XX^e siècle. Dans le même temps, le regard intellectuel et scientifique porté sur la mer évolue : dépassant les lectures théologiques et catastrophistes des textes anciens, la bourgeoisie et la petite aristocratie désœuvrée s'adonnent à l'exploration des côtes et de l'estran. La perspective scientifique de cette démarche n'est pas toujours pleinement problématisée mais elle indique un nouveau regard sur la mer et le littoral, abordés comme des espaces à l'origine de la vie terrestre et donc de celle des hommes. La démarche critique et positiviste qui naît finira par dépasser les représentations d'une mer mystérieuse et sauvage, fruit du déluge divin et traduit une vision actualiste de la morphologie terrestre et du rôle de l'océan dans son façonnement. Comprendre la terre et son origine selon

⁹⁴ Zysberg, André. « La rivalité navale entre la France et l'Angleterre aux XVII^e et XVIII^e siècles », in Gazeau, Véronique ; Genet, Jean-Philippe (dir.), *op. cit.*, p. 197-210.

une démarche à la fois physique, scientifique et intellectuelle accompagne une nouvelle esthétique du rapport aux éléments naturels et donnera naissance au mouvement romantique qui, selon Alain Corbin, n'oppose pas « *la quête scientifique du champ de l'esthétique* »⁹⁵.

La mer devient alors objet de contemplation et non plus seulement d'effroi, elle se prête à une attitude « spectatorielle » même si le rapport utilitaire des hommes à l'espace maritime limite la diffusion d'une esthétique maritime aux catégories intellectuelles encore restreintes. Cependant, même limitée, cette sensibilité nouvelle marque une rupture dans l'évolution du rapport à la mer dans le sens où c'est le regard de l'homme face à l'immensité marine qui est la mesure principale de la contemplation et non plus une lecture théologique ou théologico-physique. Le regard porté s'appuie alors sur une triple logique ; morale, esthétique et thérapeutique et donne naissance à une nouvelle cohérence qui explique la montée sociale du désir de rivage⁹⁶. Pour autant, cette évolution ne touche pas l'ensemble de pays européens de la même manière, et la France se distingue en cela des nations maritimes les plus avancées.

1.1.2 La France et la mer : un rapport paradoxal ?

1.1.2.1 Un constat « unanime »

À partir du XIX^e siècle, si l'avènement d'un nouveau rapport à la mer touche toutes les nations d'Europe, la France développe une relation particulière à son espace maritime, habituellement qualifiée de paradoxale⁹⁷, de contradictoire ou de complexée par rapport à ses voisins européens⁹⁸. L'idée d'une France fondamentalement continentale dans son expansion et terrienne dans sa mentalité fait d'ailleurs l'objet de nombreuses interrogations, souvent orientées pour déplorer le déficit d'intérêt typiquement français pour les activités maritimes. Aussi, pour Jérôme Lageiste, « *Il est aujourd'hui largement reconnu que les Français ont toujours eu une mentalité profondément terrienne. Les gouvernements successifs ont d'ailleurs toujours sous-estimé l'importance stratégique et économique des océans* »⁹⁹. Pour Jean Chaussade, « *la France ne s'intéresse pas à la mer* »¹⁰⁰, alors que pour Paul Claval « *la mer*

⁹⁵ Corbin, Alain. *Op. cit.*, p. 139.

⁹⁶ *Ibid.*, p. 148.

⁹⁷ Roux, Michel. *L'imaginaire marin des Français, mythe et géographie de la mer*, Paris, L'Harmattan, 1997, p. 15.

⁹⁸ Cabantous, Alain ; Lespagnol, André ; Péron Françoise. « Des terres et des mers ou le tumulte des relations », in Cabantous, Alain ; Lespagnol, André ; Péron, Françoise (dir.), *op. cit.*, p.10.

⁹⁹ Lageiste, Jérôme. « La circumnavigation de plaisance : voyage d'aventure, source de représentation et modèle de loisir », in Bernard, Nicolas (dir.), *op. cit.*, p. 61-72.

¹⁰⁰ Chaussade, Jean. « Perspective de développement des régions atlantiques », *La Façade atlantique*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1993.

n'a tenu la plupart du temps qu'une place secondaire dans l'esprit des Français. Ceux-ci se pensent comme des continentaux »¹⁰¹. On peut même convoquer Philippe Auguste qui, « en regardant brûler sa flotte dans le port de Damme, en 1213, [...] constate tristement : “les Français connaissent mal les voies de la mer” »¹⁰². Pour nombre de ces commentateurs, le problème serait avant tout culturel et politique, c'est-à-dire lié à un déficit de connaissance du milieu marin ou encore à un manque de volonté et de régularité dans le développement des stratégies maritimes nationales.

1.1.2.2 Le mythe comme explication

Michel Roux va même jusqu'à avancer l'hypothèse d'une représentation de la mer remontant aux mythes cosmogoniques grecs et qui serait constitutive de notre rapport global à l'espace maritime, influençant les décisions politiques et stratégiques¹⁰³. Cette perspective affirme non seulement le primat culturaliste dans la compréhension du rapport français à la mer et tend même à le dépasser. Ici, la culture n'est pas une façon de répondre à des besoins par un ensemble de dispositifs matériels (des outils, des bâtiments, des navires, des aménagements) ou par des institutions spécialisées¹⁰⁴ (le statut de marin créé par Colbert en est un exemple). Dans *L'imaginaire marin des Français*, c'est bien le mythe qui est consacré comme clef de compréhension de notre rapport à la mer, comme « *imagination constituante* » pour reprendre la formule de Paul Veyne¹⁰⁵, le reste des conditions de détermination d'une culture maritime étant minoré ou subordonné à ce primat¹⁰⁶. En ce sens, Michel Roux se fait, dans la limite de son objet de recherche, l'héritier des conceptions sacralisantes et mythologiques de la société portées par Mircea Eliade qui postule que le sacré « *est un élément dans la structure de la conscience et non un stade dans l'histoire de la conscience* »¹⁰⁷. Les conséquences d'une compréhension mythique de la mer seraient donc à l'origine des carences et des hésitations françaises en matière de développement maritime : absence de la dimension maritime dans les problématiques de transport, abandon des ambitions politiques relatives au développement de

¹⁰¹ Claval, Paul. « Préface », in Roux, Michel (dir.), *op. cit.*, p. 11.

¹⁰² Paviot, Jacques ; Romero-Passerin, Giulio. « Une mer, des terres », in Cabantous, Alain ; Lespagnol, André ; Péron, Françoise (dir.), *op. cit.*, p. 37.

¹⁰³ Roux, Michel. *Op. cit.*, p. 16.

¹⁰⁴ Malinowski, Bronislaw. *Une théorie scientifique de la culture*, Paris, François Maspéro, 1968, p. 36-37.

¹⁰⁵ Veyne, Paul. *Les Grecs ont-ils cru à leurs mythes ? Essai sur une imagination constituante*, Paris, Le Seuil, 1983.

¹⁰⁶ Roux, Michel, *Op.cit.*, p. 16.

¹⁰⁷ Dans sa préface du livre *La nostalgie des origines*, Mircea Eliade affirme aussi l'importance du sacré comme source de la pensée humaine : « *En révélant l'être, la signification et la vérité dans un monde inconnu, chaotique et effrayant, l'expérience du sacré a ouvert la voie à la pensée systématique* ». Eliade, Mircea. *La nostalgie des origines. Méthodologie et histoire des religions*, Paris, Gallimard, 1971, p. 11.

la puissance maritime, limites des analyses géographiques qui ont consacré la mer comme une frontière pour les activités humaines. De la même manière, les représentations populaires de la mer, faites à la fois de frayeur et de fascination, seraient largement déterminées par la dimension légendaire de l’océan tempétueux, inconnu, initiatique, théâtre des exploits uniques des aventuriers de la mer personnifiés aujourd’hui par les coureurs au large. À l’opposé, les activités qui s’inscrivent dans le quotidien, dans le registre de la production matérielle et des logiques économiques n’auraient pas leur place dans le tableau mythologique qui détermine l’imaginaire maritime des Français, ce qui expliquerait l’absence de politique de la mer ambitieuse et cohérente de la part des pouvoirs publics, toutes tendances confondues.

1.1.2.3 *Le retard de la France dans le concert européen*

Partant de ce postulat, la stratégie de la France, qu’elle soit militaire, économique ou logistique est considérée comme biaisée par un carcan culturel et par un imaginaire qui, en premier lieu, oppose développement terrestre et maritime, ou dans une perspective mythologique comprend la terre comme un espace profane domestiqué et la mer comme un espace sacré, craint et méconnu¹⁰⁸. À l’inverse, les grandes puissances océaniques — l’Angleterre, suivie de l’Allemagne au tournant des XIX^e et XX^{ème} siècles — auraient profité d’un environnement culturel favorable au développement général et cohérent de leurs stratégies maritimes, traduites tant par l’expansion de lignes commerciales que par l’importance de leurs flottes de guerre¹⁰⁹. Dans cette perspective, la conception d’une politique maritime ne tiendrait que par la volonté affirmée d’un pouvoir central. Autrement dit, c’est la pensée d’une nécessaire expansion maritime qui détermine, ontologiquement, la réalisation de cette dernière. Ce volontarisme se traduit notamment par l’acculturation d’une nation aux enjeux du développement maritime ainsi que le montrerait l’exemple de la Ligue Maritime allemande lancée en 1898 par Guillaume II, et dont la fonction était de sensibiliser tant les élites politiques que les catégories populaires aux questions liées à la mer¹¹⁰. L’exemple français ne montre rien

¹⁰⁸ Roux, Michel. *Op. cit.*, p. 74.

¹⁰⁹ *Ibid.*, p. 77.

¹¹⁰ *Ibid.*, p. 78. Le succès de la Ligue Maritime peut aussi se comprendre comme une volonté d’affirmation de la présence allemande sur la scène internationale. Michel Hau, dans *Un siècle d’histoire industrielle en Allemagne. Industrialisation et sociétés 1880-1970*, précise que ce type d’organisation appartient en fait aux ligues patriotiques qui deviennent, à la veille de la Première Guerre Mondiale, des structures de masses très puissantes et traduisent l’attitude belliqueuse de la rue. La sensibilisation de la population allemande à la culture maritime n’est donc pas nécessairement la fonction première de la Ligue Maritime et son succès populaire peut aussi s’expliquer par sa vocation patriotique, voire nationaliste. Hau, Michel. *Un siècle d’histoire industrielle en Allemagne. Industrialisation et sociétés 1880-1970*, Paris, SEDES, 1997, p. 32.

de comparable, ce que regrette l'auteur qui dénonce, avec d'autres analystes¹¹¹, l'incohérence et l'irrégularité des volontés politiques et des efforts stratégiques en la matière.

1.1.2.4 *Relativiser le poids des mythes et des représentations*

Ce faisant, s'il pose en première hypothèse le poids central des mythes primordiaux comme cause du paradoxe qui caractérise notre relation à la mer, il n'interroge pas les conditions matérielles, économiques et géopolitiques qui expliqueraient l'avènement d'une politique maritime nationale. Pourtant, si l'on écarte la perspective purement culturaliste et sa composante sacrée et mythologique et que l'on s'attache à expliquer les différentes stratégies maritimes sous l'angle des conditions matérielles qui déterminent les politiques nationales, on peut envisager d'autres hypothèses explicatives du rapport à la mer en France. Ainsi, il nous semble important de comprendre pourquoi et comment les caractéristiques du capitalisme industriel et expansionniste qui définit le développement des sociétés européennes à la fin du XIX^e siècle ont déterminé les stratégies maritimes et partant, ont contribué à produire un rapport culturel spécifique à chaque nation. Cette perspective se place dans la logique matérialiste de la relation entre l'infrastructure économique, c'est-à-dire, pour Maurice Godelier, « *la combinaison des diverses conditions matérielles et sociales qui permet aux membres d'une société de produire et reproduire les moyens matériels de leur existence sociale* »¹¹², et ses traductions juridico-politiques ou encore culturelles, idéologiques, philosophiques au sein de la superstructure¹¹³. Philippe Masson rappelle à ce titre que l'exercice de la navigation, qu'elle soit commerciale, exploratoire, halieutique ou militaire, n'est jamais une activité déconnectée des fonctions commerciales et des logiques de développement voire de domination économique d'une nation¹¹⁴. André Zisberg insiste quant à lui sur l'importance des enjeux commerciaux et coloniaux et relativise l'impact des jeux d'alliances ou des causes diplomatiques dans l'explication des conflits maritimes qui ont opposé la France et l'Angleterre¹¹⁵. Françoise Péron abonde en ce sens et note que, chez les Britanniques, la mer est la source de l'orgueil national car elle est à l'origine de leur puissance économique, militaire et politique¹¹⁶. Ils sont attachés en ce sens à un rapport lucide et rationnel qui fait primer la cohésion d'ensemble et la discipline

¹¹¹ Monaque, Rémi. *Une histoire de la marine de guerre française*, Paris, Perrin, 2016, p. 13.

¹¹² Godelier, Maurice. « La part idéelle du réel. Essai sur l'idéologique », *L'Homme*, tome 18, n°3-4, 1978, p. 155-188.

¹¹³ Althusser, Louis. « Infrastructure et superstructure », in Althusser, Louis (dir.), *Sur la reproduction*, Paris, Presses Universitaires de France, 2011, p. 89-92.

¹¹⁴ Masson, Philippe. *Grandeur et misère des gens de mer*, Paris, Charles-Lavauzelle, 1986, p. 247.

¹¹⁵ Zisberg, André. *Op. cit.*, p. 197-210.

¹¹⁶ Péron, Françoise. « Au-delà du fonctionnel, le culturel et l'idéal », in Cabantous, Alain ; Lespagnol, André ; Péron, Françoise (dir.), *op. cit.*, p. 767.

collective sur l'exploit héroïque. La mer n'est pas idéalisée, elle est un espace à affronter et à dominer collectivement par la technique et la volonté d'un groupe¹¹⁷. Pour les historiens anglais, c'est avant tout par les infrastructures portuaires, les innovations technologiques et l'organisation du travail que la Grande-Bretagne a acquis sa suprématie maritime, et donc mondiale¹¹⁸. Il apparaît par contre que, dans les pays du sud comme l'Espagne, la Grèce ou le Portugal, l'héritage maritime est délaissé car l'époque de la puissance navale est trop lointaine pour imprégner les cultures et les identifications nationales¹¹⁹. Le déterminisme géographique ne permet donc pas d'expliquer à lui seul la vivacité d'une culture maritime et son niveau de pénétration au sein de la société¹²⁰.

Pour Françoise Péron toujours, la France fait figure de zone charnière entre ces deux modèles de maritimité¹²¹. Les représentations dématérialisées d'un univers balnéaire, ludique, exotique et fascinant ou encore terrain de jeu pour coureurs au large et aventuriers, cohabitent « paradoxalement » avec le déclin continu des flottes de transport et des flottilles de pêche et l'abandon relatif des patrimoines culturels maritimes. La mer y apparaît avant tout comme un espace mal maîtrisé et théâtre des exploits, prouesses et luttes individuelles survalorisées (que ce soit dans les activités professionnelles que dans le cadre des activités sportives). La particularité française tiendrait donc de son histoire d'abord terrienne qui domine les enjeux territoriaux de développement. Les grands décideurs et dirigeants du pays connaissent mal la mer à l'inverse de nations qui ont sillonné les océans pour garantir leur développement économique. Le tropisme terrien des Français est justement relevé par Fernand Braudel qui, dans *L'identité de la France*, rappelle la nécessité de partir des campagnes françaises pour comprendre le fonctionnement économique du pays et l'importance de la paysannerie dans la construction identitaire de la nation. Il emprunte la notion d'économie paysanne à Daniel Thorner qui identifie, au-delà de la seule activité agricole, une forme d'économie globale où la vie rurale est dominante dans la mesure où « *la proportion entre activités rurales et non rurales est le trait qui prioritairement définit et différencie les sociétés* »¹²². Fernand Braudel poursuit en indiquant que l'ensemble des pays d'Europe a vécu sous ce type d'économie et qu'ils s'en

¹¹⁷ En ce sens, le géographe Jean-Pierre Paulet met en avant la dimension centrale, dans la politique nationale anglaise à partir du XVII^e siècle, de la maîtrise des mers pour garantir sa puissance économique et militaire. Paulet, Jean-Pierre. *L'homme et la mer. Représentations, symboles et mythes*, Paris, Anthropos, 2006, p. 83.

¹¹⁸ *Ibid.*

¹¹⁹ Bustos Rodriguez, Manuel. « La conscience du patrimoine maritime en Espagne. Cadix et sa baie », in Péron, Françoise (dir.), *op. cit.*, p. 59-65.

¹²⁰ Cabantous, Alain. *Op. cit.*, 1995, p. 23.

¹²¹ Péron, Françoise. « Au-delà du fonctionnel, le culturel et l'idéal », in Cabantous, Alain ; Lespagnol, André ; Péron, Françoise (dir.), *op. cit.*, p. 769.

¹²² Braudel, Fernand. *L'identité de la France*, Paris, Flammarion, 1986, p. 10.

sont finalement tous dégagés. La France a pour sa part préservé ce modèle plus longtemps que les autres et que ce retard a sûrement marqué notre histoire profonde¹²³ : « en 1947 encore, la paysannerie est en quelque sorte la conscience habituelle du pays, elle est une certaine conception de la France ». Dans la même perspective, Robert Paxton décrit la place particulière de la figure paysanne dans la représentation culturelle de la France par ses propres élites, depuis Sully jusqu'à la période contemporaine¹²⁴. L'exemple de la paysannerie constitutive, en partie, de l'identité nationale du pays, montre en creux la faiblesse des représentations issues des sociétés maritimes, faiblesses non directement liées à un carcan mythologique mais bien plus certainement à la domination économique et démographique du monde agricole dans la construction de la nation française. Cette prégnance paysanne se traduit alors par un imaginaire national qui accueille largement les références culturelles terriennes et minore les dimensions maritimes.

1.1.2.5 Une lecture plus nuancée de notre rapport à la mer

Il n'est pas dans notre propos de nier l'importance des mythes dans le rapport culturel que les différentes sociétés entretiennent avec la mer, mais plutôt de préciser son inscription dans l'échelle sociale des imaginaires¹²⁵ et dans l'histoire des sociétés¹²⁶. En ce sens, Aliette Geistdoerfer et les anthropologues du Centre d'ethno-technologie en milieux aquatiques (Cetma) montrent toute l'importance qu'ont eu la mer et les animaux marins dans les cultures méditerranéennes et asiatiques et même dans le monde occidental avant que la chrétienté n'impose la séparation de la terre et de la mer dans la genèse de la terre et des sociétés humaines¹²⁷. La figure mythique ou fabuleuse fait justement partie de la construction des identités sociales et il faut d'ailleurs rappeler la transposition de cette fonction dans le domaine de certaines représentations nationales qui, comme le rappelle Maurice Agulhon, prennent la figure de « *la femme allégorique, de l'animal héraldique, de l'homme du peuple typique* » (John Bull en Angleterre, Deutsche Michel en Allemagne, le Moujik Ivan en Russie)¹²⁸. Pour les populations maritimes, le mythe marin et notamment sa figure fantastique est un support

¹²³ Braudel, Fernand. *Op. cit.*, p. 11.

¹²⁴ Paxton, Robert. *Le temps des chemises vertes. Révoltes paysannes et fascisme rural 1929-1939*, Paris, Le Seuil, 1996, p. 285.

¹²⁵ Quinon, Manuel ; Saint-Martin, Arnaud. « Le maffésolisme, une “ sociologie ” en roue libre. Démonstration par l'absurde », 2015, <hal-01127652>.

¹²⁶ Godelier, Maurice. *L'énigme du don*, Paris, Fayard, 1996, p. 40.

¹²⁷ Geistdoerfer, Aliette ; Ivanoff, Jacques. « Des figures fabuleuses marines pour construire un monde et des êtres exceptionnels », *Imagi-Mer Créations fantastiques créations mythiques*, Paris, Cetma, 2002, p. 11.

¹²⁸ Agulhon, Maurice. « L'imaginaire des nations : réflexions liminaires sur l'expérience française », in Gibert-Dubois, Claude (dir.), *L'imaginaire de la nation (1792-1992)*, Talence, Presses Universitaires de Bordeaux, 1991, p. 17.

d'identification communautaire qui soude le groupe et qui permet de le distinguer des autres sociétés. Par leur contact quotidien avec l'élément liquide, les « *humains amarines* » présenteraient ainsi une nature particulière définie par la correspondance des propriétés de la mer avec celles des marins. Pour autant, il faut noter que la propriété première de ces mythes est d'affirmer la spécificité des communautés maritimes et non de déterminer, au moins dans le cas occidental, un rapport « macro-culturel » à la mer. Par ailleurs, Aliette Geistdoerfer et Jacques Ivanoff rappellent qu'aujourd'hui il n'existe presque plus de peuples uniquement marins et que « *la plupart des sociétés maritimes occidentales sont aussi terriennes* »¹²⁹. La nature de ces communautés serait donc constituée de caractéristiques à la fois marines et terriennes, parfois complémentaires et parfois opposées, ce qui les rendrait difficiles à comprendre pour les purs terriens (ce à quoi il faudrait ajouter que les conditions physiques et matérielles de la vie maritime rendent plus complexe leur inscription dans le paysage national). Le rapport culturel et imaginaire à la mer et aux activités maritimes doit donc être plus nuancé ou en tout cas ne pas succomber au charme un peu simple des permanences mythologiques qui auraient traversé les époques et les sociétés. En ce sens, s'il faut choisir entre deux temporalités qui s'opposent — celle du mythe échappant aux contingences sociales et celle de l'histoire aux aléas imprévisibles¹³⁰ ou « *imposant sa terreur* » selon la formule radicale que Michel Roux emprunte à Mircea Eliade¹³¹ — nous nous situons, avec François Hartog¹³², du côté de l'histoire et des sciences sociales afin de comprendre la maritimité française.

Notre propos rejoint en ce sens la volonté de clarification portée par Alain Cabantous, André Lespagnol et Françoise Péron. Ces derniers revendiquent la nécessité d'interroger le constat du paradoxe apparent de la maritimité française, paradoxe qui de fait ne dépasse pas le stade des stéréotypes autour de l'idée des opportunités manquées, des politiques incohérentes et inconstantes malgré l'évidence des atouts naturels¹³³. Les auteurs affirment au contraire l'importance des politiques maritimes dans le développement de la France depuis le XIII^e siècle tout en montrant les réelles difficultés qu'elles ont rencontrées durant cette longue histoire¹³⁴.

¹²⁹ Geistdoerfer, Aliette ; Ivanoff, Jacques. *Op. cit.*, p. 38.

¹³⁰ Vadé, Yves. « Figures mythiques de la France et du peuple : Marchangy, Quinet, Michelet », in Gibert-Dubois, Claude (dir.), *op. cit.*, p. 313.

¹³¹ Roux, Michel. *Op. cit.*, p. 208.

¹³² Hartog, François. *Croire en l'Histoire*, Paris, Flammarion, 2013, p. 284.

¹³³ Cabantous, Alain ; Lespagnol, André ; Péron Françoise, « Des terres et des mers ou le tumulte des relations », in Cabantous, Alain ; Lespagnol, André ; Péron, Françoise (dir.), *op. cit.*, p. 12.

¹³⁴ Ainsi, Barbara Evrard et Damien Femenias rappellent qu'en ce début de XXI^e siècle, le commerce français est particulièrement dépendant du transport maritime et que le port du Havre est au centre de la stratégie de l'État en la matière. Evrard, Barbara ; Femenias, Damien. « Le Havre, port et station balnéaire : ambivalences d'une ville

En ce sens, ils relativisent le discours répandu par la géographie classique d'une France maritime par essence, car disposant d'une double façade maritime. Il s'avère en fait que l'isthme français est dominé par l'isthme allemand qui « a fixé la zone clé d'une Europe de l'échange » et que la double façade maritime dont les lointains observateurs pensent qu'elle serait un avantage naturel a conduit au final à une mise en concurrence entre deux littoraux qu'il faut défendre¹³⁵. Les conditions matérielles, économiques et géographiques, sont donc premières dans la constitution de la politique maritime française et la part idéale, mythique, si elle n'est pas absente du regard porté sur la mer, accompagne l'évolution de notre rapport à la mer¹³⁶ plus qu'elle n'en définit la genèse. Dans ce contexte, notre interrogation porte sur ce qui détermine et caractérise aujourd'hui la maritimité française.

1.1.3 Les caractéristiques de la maritimité contemporaine

1.1.3.1 Avènement des loisirs nautiques, survalorisation des activités artisanales

Dans son introduction à l'ouvrage consacré à la maritimité¹³⁷, Françoise Péron présente les quatre éléments qui, selon elle, ont bouleversé le rapport au maritime depuis les années 1950. Il faut tout d'abord souligner l'avènement d'une société du loisir et du temps libre comme vecteur de découverte du littoral et de la mer par une population jusque-là tenue à l'écart des activités maritimes. Nicolas Bernard¹³⁸ montre en ce sens que les années 1960 sont marquées par l'expansion des activités récréatives de nature. Le nautisme profite comme les autres pratiques de facteurs socio-économiques favorables à son développement avec l'accroissement du temps libre et du pouvoir d'achat¹³⁹, mais dispose en plus d'atouts spécifiques. La multiplication des écoles de voile (et notamment la création du Centre nautique des Glénans en 1947), la fabrication en série des bateaux de plaisance¹⁴⁰, la médiatisation des victoires d'Éric Tabarly (Transat anglaise de 1964) concourent à l'accroissement des activités nautiques. En parallèle, la transformation du littoral par son urbanisation, son industrialisation et le déclin des

estuarienne », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], hors-série n°10, décembre 2011, mis en ligne le 30 novembre 2011, consulté le 24 août 2020.

¹³⁵ Cabantous, Alain ; Lespagnol, André ; Péron Françoise, « Des terres et des mers ou le tumulte des relations », in Cabantous, Alain ; Lespagnol, André ; Péron, Françoise (dir.), *op. cit.*, p. 14-15.

¹³⁶ *Ibid.*, p. 32.

¹³⁷ Péron, Françoise. « Introduction », in Péron, Françoise ; Rieucou, Jean (dir.), *op. cit.*, p. 22.

¹³⁸ Bernard, Nicolas. « Le nautisme dans les « sociétés de loisirs » », in Bernard, Nicolas (dir.), *Géographie du Nautisme*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2016, p. 31.

¹³⁹ Corbin, Alain. *L'avènement des loisirs, 1850-1860*, Paris, Aubier, 1995, p. 17.

¹⁴⁰ La géographe Ingrid Peuziat comptait, en 2004, 450 000 bateaux de plaisance et quatre millions de plaisanciers. Peuziat, Ingrid. « Plaisanciers en quête d'espaces naturels et de tranquillité : illusion ou réalité ? », *Norois*, n°193, 2004, p. 103-115.

activités proprement maritimes entraînent un effet de « démaritimisation » des activités économiques, au sens que Jean Rieucou lui donne¹⁴¹, et permet de fait la création de nouveaux territoires littoraux vierges de toute tradition maritime¹⁴². Vient ensuite l'instrumentalisation des pratiques maritimes ludiques pour un apprentissage qui modifie la nature de l'effort et la perception du milieu¹⁴³. Ici, Françoise Péron souligne l'importance de l'aspect « mécanique » et organisé du rapport cognitif à la mer et le déclin des logiques de transmission inclusive et quasi-essentialisée propre aux sociétés maritimes traditionnelles¹⁴⁴. Enfin, on assiste à la concurrence d'un modèle littoral planétaire (côtes de rêves des USA, îles d'Hawaï et de Polynésie, etc.) face aux particularismes certainement plus réalistes des différents traits de côte. Pour l'auteur, l'émergence du patrimoine maritime dans les années 1980 apparaît alors comme une réponse à ces mutations importantes, comme une réponse à la modernité et à la standardisation ressenties des cultures littorales. En ce sens, la sélection du patrimoine (matériel ou immatériel) par une société n'est pas neutre : « *ce qui est reconnu comme patrimoine témoigne d'abord et essentiellement du présent d'une société, dans ses aspirations internes et ses rapports avec l'extérieur.* »¹⁴⁵.

Se dégagent dans ce contexte trois caractéristiques principales des représentations françaises du maritime : les dimensions portuaires et la marine marchande en sont quasiment absentes car le port est d'abord compris comme un espace terrestre ouvrier et reste marqué par l'histoire des luttes sociales¹⁴⁶. Une part importante du commerce maritime s'est d'ailleurs aussi construit autour de la traite négrière¹⁴⁷ et il est difficile de se réapproprier collectivement, dans

¹⁴¹ Jean Rieucou précise que la maritimisation est un processus socio-économique qui s'appuie sur la mer *via* des activités de production (transport, pêche, construction navale, etc.). Dans cette perspective, la maritimité est plutôt la résultante culturelle du rapport à la mer, mais l'auteur ne précise pas si cette relation dépend à l'origine du niveau de maritimisation d'une société.

¹⁴² Bernard, Nicolas. *Op. cit.*, 2016, p. 31-32.

¹⁴³ Femenias, Damien ; Sirost, Olivier ; Evrard, Barbara. « Les loisirs nautiques dans l'estuaire de la Seine : Médiations territoriales, consciences du milieu », *VertigoO - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], hors-série n°10, 2011.

¹⁴⁴ Le tome 1 d'*Ar Vag*, page 271, montre l'importance des connaissances incorporées chez les marins traditionnels par leur réticence aux évolutions trop radicales dans l'aménagement des bateaux. Ainsi, « *formés à des gestes transmis de génération en génération, les marins sont déconcertés par les nouvelles conditions de travail, les équilibres différents qu'elles impliquent* ». Plus loin, page 280, le commentaire d'une photo de chaloupe sardinière indique qu'« *un vieux patron douarneniste, qui découvrirait cette photographie, reconnu d'emblée un bateau guilviniste. L'expérience devait se produire avec d'autres marins. Aucun pêcheur ne put expliquer avec précision ses critères d'identification. C'est une question de style, de petits détails significatifs [...], même les attitudes des hommes à bord varient de port en port* ». Cadoret, Bernard ; Duviard, Dominique ; Guillet, Jacques ; Kérisit, Henry. *Ar Vag, voiles au travail en Bretagne atlantique*, tome 1, Douarnenez, Éditions du Chasse-Marée, 2003.

¹⁴⁵ Péron, Françoise. « Introduction », in Péron, Françoise ; Rieucou, Jean (dir.), *op. cit.*, p. 22.

¹⁴⁶ Couliou, Jean-René ; Piriou, Nicole ; Le Boulanger, Jean-Michel. « L'identité maritime des villes ports de pêche en Bretagne », in Roudaut, Fanch et al. (dir.), *op. cit.*

¹⁴⁷ Bottin, Jacques ; Buti, Gilbert ; Lespagnol, André. « La mer comme vecteur des échanges », in Cabantous, Alain ; Lespagnol, André ; Péron, Françoise (dir.), *op. cit.*, p. 232.

un but de consensus identitaire, un tel héritage¹⁴⁸. De la même manière, Françoise Péron indique que, pour le Français, les activités et les architectures balnéaires sont considérées d'un intérêt secondaire et donc quasi-absentes des présentations muséographiques maritimes et littorales¹⁴⁹. À l'opposé de ces « histoires maritimes minorées », la perception des activités maritimes historiques survalorise la pêche artisanale, l'ostréiculture, la saliculture, autrement dit, tous les modèles de production antérieurs à la période industrielle¹⁵⁰. Ce constat interroge alors notre propre champ de recherche car nous constatons comment les premiers acteurs du renouveau patrimonial participent à la construction de cette vision. Ainsi, les articles du *Chasse-Marée* relatifs aux fêtes maritimes de la période 1984-1992 insistent toujours sur la présence des pêcheurs pendant certaines fêtes, voire sur leur intégration en amont et pendant l'évènement, comme si la légitimation du mouvement patrimonial et des fêtes passait par la reconnaissance des producteurs de la mer.

1.1.3.2 Une mer idéalisée, source d'un imaginaire fantasmé

Nous appuyant toujours sur les travaux pionniers des géographes, nous pouvons relever l'avènement d'un imaginaire maritime propre à la France, c'est-à-dire construit autour de « *la culture terrienne d'une société qui ne connaît la mer que de loin, comme paysage regardé et admiré plus que comme milieu vécu, senti, éprouvé* »¹⁵¹. À l'inverse, les héritages maritimes des pays du nord de l'Europe et des Britanniques s'inscriraient de plain-pied dans leur culture nationale, notamment parce que la mer a été à la source de leur puissance économique, militaire et politique. En ce sens, cette hypothèse rejoint la nôtre en ce qu'elle lie les logiques matérielles et ses expressions culturelles à la construction d'un imaginaire national. Françoise Péron poursuit en insistant sur la « théâtralisation du maritime » qui caractériserait en partie notre imaginaire. Ainsi, elle note la diffusion et l'extension des représentations maritimes dans la société française depuis la fin du XIX^e siècle¹⁵² par une littérature qui s'approprie les usages et

¹⁴⁸ Chivallon, Christine. « La mémoire sélective des cités portuaires ayant pratiqué la traite des Noirs », in Péron, Françoise (dir.), *op. cit.*, p. 335-340.

¹⁴⁹ Péron, Françoise. « Au-delà du fonctionnel, le culturel et l'idéal », in Cabantous, Alain ; Lespagnol, André ; Péron, Françoise (dir.), *op. cit.*, p. 726-789.

¹⁵⁰ Salitot, Michelle. *Modes d'appropriation d'un rivage. La baie du Mont-Saint-Michel*, Paris, L'Harmattan, 2000, p. 173.

¹⁵¹ Péron, Françoise. « Au-delà du fonctionnel, le culturel et l'idéal », in Cabantous, Alain ; Lespagnol, André ; Péron, Françoise (dir.), *op. cit.*, p. 766.

¹⁵² Notons que, à la même époque, la diffusion des représentations maritimes s'accompagne d'une diffusion des représentations positives de l'eau, de ses pratiques et de ses usages. Frédéric Delaive montre comment la bourgeoisie parisienne s'adonne, avec romantisme, à la plaisance et au canotage sur le littoral normand. Delaive Frédéric. « De Paris à la mer : le tropisme normand des plaisanciers parisiens (XIX^e-XX^e siècles) », *Études Normandes*, 61^e année, n°2, 2012, p. 15-26.

les figures populaires et laborieuses (*Les travailleurs de la mer* de Victor Hugo en est un exemple), mais aussi fantastiques avec *20 000 lieues sous les mers* de Jules Verne (paru en 1869) ou encore lyrique et mythifiée comme le décrit *La Mer*, ouvrage de Jules Michelet (paru en 1861). Cette théâtralisation se prolonge dans les années 1970 par la diffusion des images de course au large, les explorations sous-marines de Jacques-Yves Cousteau, le succès inédit de l'émission *Thalassa*, etc.

Autrement dit, la maritimité des Français se traduirait par la nostalgie d'un passé mythifié et qui expliquerait le succès des grands rassemblements patrimoniaux, l'admiration pour les exploits des navigateurs solitaires précurseurs des nouvelles pratiques de plaisance, compétitive ou contemplative, et enfin l'intérêt pour les métiers maritimes « typiques » et emblématiques de l'héroïsme attribué aux marins. Trait commun à ces différentes caractéristiques culturelles, l'iconographie maritime assure la circulation d'un imaginaire commun. Au début du XX^e siècle, les estivants revenaient avec des cadres en coquillage, des statuettes en plâtre représentant les métiers de la mer quand aujourd'hui c'est l'image du phare qui domine et la figure du gardien est devenue mythique comme le montre les nombreux livres et documentaires qui leur sont dédiés. Elle est aussi devenue une image de communication commerciale répandue tel l'emblématique phare du réseau « Produit en Bretagne » (dont le président Loïc Hénaff dirige par ailleurs l'association des fêtes maritimes de Douarnenez), et l'on prête une qualité particulière aux marques de vêtements comme Guy Cotten ou encore Armor Lux qui ont largement tiré leur réputation de leur conception marine (et qui sont aussi très souvent des partenaires importants pour les organisateurs des fêtes). D'une manière générale, Françoise Péron souligne que l'iconographie marine, tout comme l'iconographie de stéréotypes bretons¹⁵³, construit un langage et une mythique globale, compréhensible par tous, mais qu'elle évacue le savoir historique et culturel réel pour une vision idéale de la maritimité qui se résumerait à une « médiocre » représentation aseptisée de la mer et de ses activités.

¹⁵³ Le Coadic, Ronan. « “Tout est bon dans le Breton” », *Ethnologie française*, vol. 42, n°4, 2012, p. 697-709.

1.1.3.3 La mer sans la mort ?

« Mais quoi ! Les mois noirs étaient déjà les mois noirs. Avant d'être pittoresques, les barques, déjà, étaient fragiles. »¹⁵⁴

Notons à ce propos que la dimension dangereuse et morbide du monde marin est particulièrement occultée dans l'imaginaire maritime contemporain¹⁵⁵. En ce sens, la délicate question de la mort, de la disparition en mer, des conditions sanitaires déplorables qui caractérisaient et caractérisent parfois encore le quotidien des marins est aussi l'objet d'une confrontation au sein même du champ patrimonial et historique¹⁵⁶. François Chappé dénonce une construction mémorielle qui occulte les dures réalités de la vie des marins au XIX^e siècle et rappelle qu'entre 1853 et 1935, c'est l'équivalent d'un équipage complet qui disparaissait chaque année sur les bancs de Terre-Neuve¹⁵⁷. Jean-Michel Le Boulanger abonde dans ce sens lorsqu'il précise que les bateaux douarnenistes disparus corps et biens font partie du quotidien du port de pêche en ce début de XX^e siècle¹⁵⁸. Et plus près de nous encore, Joël Perrot, patron-pêcheur emblématique de la flottille douarneniste des années 1970 et 1980, dresse le « martyrologue » des 40 péris en mer entre 1969 et 1973¹⁵⁹. À ces tristes réalités statistiques, les acteurs du patrimoine maritime opposent une lecture réfutant tout misérabilisme, et s'inscrivent en cela dans l'imaginaire dominant. Notre entretien avec Michel Philippe, médecin de métier, natif de Tréboul et membre historique de l'association du patrimoine maritime « Treizour » (« passeur » en breton) illustre la divergence de point de vue entre l'univers académique et le mouvement patrimonial : pour lui, la dureté du métier et sa dangerosité faisaient certes partie du quotidien, mais les marins avec qui il a eu l'occasion d'échanger (et notamment Jean-Baptiste Fiacre, fameux patron du dundée mauritanien *Bijou-Bihen*) occultaient largement cet aspect en insistant sur les qualités d'une vie simple et heureuse. Plus

¹⁵⁴ Queffélec, Henri. *Tempête sur Douarnenez*, Cressé, Éditions des Régionalismes, 2018, p. 17.

¹⁵⁵ Pour Emmanuelle Charpentier, l'occultation de la mort en mer toucherait aussi le monde académique. Les historiens, par exemple, ne seraient que rarement intéressés par la consultation de sources touchant à un sujet aussi morbide. En tout état de cause, l'historienne montre, dans sa recherche sur le littoral de la Bretagne nord, combien l'espace maritime et ses interfaces est marqué par un caractère morbide et menaçant tout au long du XVIII^e siècle. Charpentier, Emmanuelle. *Op. cit.*, p. 37.

¹⁵⁶ Péron, Françoise. « La renaissance de la navigation sur d'anciens bateaux de travail pour le loisir ? En France, le rôle précurseur de la Bretagne », in Bernard, Nicolas (dir.), *op. cit.*, p. 135-149.

¹⁵⁷ Chappé, François. « L'activité patrimoniale ne peut être qu'une activité historique », in Péron, Françoise (dir.), *op. cit.*, p. 331-334.

¹⁵⁸ Le Boulanger, Jean-Michel. « Chapitre X. L'image de Douarnenez à travers les livres », in Le Boulanger, Jean-Michel (dir.), *op. cit.*, 2000.

¹⁵⁹ Perrot, Joël. *Pêcheur au grand large*, Plonévez-Porzay, Y.I.L, 2015, p. 77.

finement peut-être, Michel Mollat avance que les marins ont entretenu un rapport ambigu à la mer et à ses dangers¹⁶⁰ : l'embarquement est vécu dans un mélange d'angoisse et de satisfaction, angoisse face à l'inconnu maritime et climatique mais plaisir de réaliser ce pour quoi on s'est préparé et qui permet de faire vivre l'ensemble de sa communauté.

1.1.3.4 *Nouvelles pratiques nautiques et patrimoine maritime : un même désir de mer*

En cela, nous pouvons faire l'hypothèse que les pionniers du patrimoine maritime s'inscrivent finalement dans la diffusion du désir de mer et de rivage des Français¹⁶¹. La mer est comprise comme un espace naturel encore sauvage (dans le sens où il n'est pas anthropisé), un lieu de détente et de plaisir et les représentations associées à l'océan ne sont jamais négatives ou alors seulement en ce qu'il est un espace menacé par l'activité humaine. On assiste donc à un renversement du rapport de l'homme à la mer : de l'étendue inconnue, mystérieuse et dangereuse par sa nature, la mer est devenue un espace naturel fragile et à protéger¹⁶². Cette évolution s'inscrit selon nous dans la suite de ce que Françoise Péron nomme « *les dimensions sociales et éthiques de la mer et du littoral* »¹⁶³. Pour la géographe, le vieux fond des représentations et des mentalités perdure dans la société, tout en étant revisité et transformé par les générations qui se succèdent. Le mythe de l'océan garde ses caractéristiques originelles (illimité, liberté, puissance, sens du sacré, etc.) tout en étant approprié par d'autres usages ludiques et professionnels.

Si, au milieu du XX^e siècle c'est l'espace virgilien de la campagne qui fait office de mythe naturaliste, dans les années 1970 le mythe prométhéen de la montagne à gravir, les années 1980 voient la consécration du mythe maritime. Nous ajoutons avec Jean Corneloup que ces étapes correspondent aux évolutions macro-sociales et macro-culturelles de la société occidentale qui s'expriment par la transition de la modernité à la postmodernité¹⁶⁴ : l'homme moderne du mythe prométhéen (positiviste et agonistique) doit dompter et vaincre la montagne et la mer dans une société sûre de sa force et de sa technique, consciente de sa cohésion sociale et culturelle, alors

¹⁶⁰ Mollat, Michel. « Les attitudes des gens de mer devant le danger et devant la mort », *Ethnologie française*, vol. 9, n°2, 1979, p. 191-200.

¹⁶¹ Corbin, Alain. « La mer et l'émergence du désir de rivage », *Aménagement et nature*, n° 5, 1997.

¹⁶² Nous avons constaté de très nombreuses remarques écrites sur les questionnaires diffusés et ayant trait à la pollution qui menace les mers et les océans. Le caractère spontané des réponses traduit d'autant plus la montée de la sensibilité écologique parmi le public des fêtes maritimes, alors que cette dimension n'apparaît pas dans les préoccupations du mouvement patrimonial, ou alors sous la forme du transport à la voile embryonnaire.

¹⁶³ Péron, Françoise. « Au-delà du fonctionnel, le culturel et l'idéal », in Cabantous, Alain ; Lespagnol, André ; Péron, Françoise (dir.), *op. cit.*, p. 726-789.

¹⁶⁴ Corneloup, Jean. « La forme transmoderne des pratiques récréatives de nature », *Développement durable et territoires* [En ligne], vol. 2, n°3, 2011.

que l'homme post-moderne revendique une cohabitation hédoniste et ludique avec l'élément naturel. Pour autant, nous avançons qu'il ne s'agit pas tant d'un retour à la nature que d'un rapport égotique au milieu dans la mesure où l'importance est d'abord d'assouvir son propre plaisir par la pratique d'un sport de nature. L'élément marin n'est plus ici craint pour sa dangerosité ou respecté en ce qu'il a fallu s'y confronter, mais simplement apprécié pour ce qu'il procure de plaisirs et de sensations. Autrement dit, dans la logique post-moderne des sports de nature, ce n'est plus la nature qui est la mesure de l'exploit, mais l'homme lui-même par la performance qu'il réalise grâce et dans la nature.

Ainsi, le mythe maritime renouvelle le rapport aux littoraux : les usages développés durant les années 1960-1980 (rites de la plage, déambulation sur le front de mer, sortie de prestige en bateau, thalasso et golf, etc.) cohabitent avec des activités moins socialisées et plus individuelles, valables tout au long de l'année (pratiques des sports californiens, balades sur sentiers, tempêtes-spectacles). L'ensemble du littoral est devenu « *l'espace de tous, de détente, d'amusement de remise en forme* »¹⁶⁵. En cela, il faut interroger le fait que le mouvement patrimonial maritime émerge en même temps que les nouvelles pratiques nautiques des années 1980¹⁶⁶. Centrées sur l'individualisation des usages ou plutôt sur l'individuation, c'est-à-dire par l'affirmation de la pratique personnelle parmi la masse des adeptes¹⁶⁷, et dont la planche à voile a été en France le vecteur le plus significatif¹⁶⁸, les pionniers du mouvement patrimonial maritime et notamment les membres de la revue du *Chasse-Marée* ne traduiraient-ils pas la même évolution du rapport à la mer que les pionniers du surf ?

Ainsi, les travaux de Gisèle Lacroix et Olivier Bessy¹⁶⁹ montrent que le surf des années 1970 s'inscrit parfaitement dans la conjoncture sociale et culturelle de l'époque, ayant sa source dans les mouvements d'avant-garde nés aux USA dans les années 1960. Cette contre-culture promeut des pratiques esthétisées, spiritualisées et affectives du corps, en opposition aux visions

¹⁶⁵ Péron, Françoise. « Au-delà du fonctionnel, le culturel et l'idéal », in Cabantous, Alain ; Lespagnol, André ; Péron, Françoise (dir.), *op. cit.*, p. 726-789.

¹⁶⁶ Selon nous, il faut relativiser l'image de la nouveauté des pratiques et surtout leur dimension révolutionnaire. Denis Jallat, après avoir montré comment l'irruption de la planche à voile a bouleversé puis intégré les cadres de la pratique fédérale, présente dix ans plus tard l'apparition de « nouveau dériveurs », qui seront aussi, finalement intégrés à la pratique dominante. Jallat, Denis. « L'introduction des Nouveaux dériveurs en France dans les années 1990 : construction et évolution des images et des représentations d'une pratique nautique », *Loisir et Société/Society and Leisure*, vol. 38, n°1, 2015, p. 20-36.

¹⁶⁷ Augustin, Jean-Pierre. « Le surf et les territoires de l'éphémère », in Augustin, Jean-Pierre (dir.), *Surf atlantique, les territoires de l'éphémère*, Bordeaux, Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, 1995, p. 15-20.

¹⁶⁸ Jallat, Denis. « La construction d'une identité de la planche à voile dans les années 1970-1980 : représentations, jeux et enjeux », *Sciences sociales et sport*, n°4, 2001, p. 65-91.

¹⁶⁹ Lacroix, Gisèle ; Bessy, Olivier. « Glisse d'hier et surf d'aujourd'hui », in Augustin, Jean-Pierre (dir.), *op. cit.*, p. 25-48.

technicistes et rationalisées qui, selon les sociologues, caractérisent la période moderne. Ces mouvements traduisent, pour les individus qui y adhèrent, un besoin d'irrationnel à travers la renaissance du sacré, des sensations et des pulsions originelles, signifiant en cela le mythe du retour aux sources par la notion de corporéité préexistante à la société industrielle, autrement dit, l'affirmation du corps comme objet esthétique et narcissique : « *La Glisse, comme notion syncrétique, doit sa définition et son contenu idéologique à des acteurs socialement positionnés dans le champ politique, culturel et sportif (soixante-huitard, beatnik, aristocrate, imprégné de la culture californienne). Elle est la résultante des influences culturelles de l'époque et des enjeux qu'elle représente pour ces personnes* »¹⁷⁰. En ce sens, notre travail interroge la concordance des aspirations contre-culturelles communes à deux milieux qui pourtant ne véhiculent pas les mêmes stéréotypes. En effet, le surf n'a jamais eu à se défendre d'une quelconque nostalgie passéiste même si le déclin de l'idéal communautaire laisse voir ici et là un brin de mélancolie. À l'inverse du mouvement patrimonial, cette pratique s'est très largement fondue dans l'idéal individuel et performatif qui marque notre temps. Gisèle Lacroix et Olivier Bessy relèvent d'ailleurs le passage du surf confidentiel au surf de masse dès le début des années 1990 : la discipline n'est plus seulement l'apanage de minorités culturelles aux nouveaux modes de vie. Elle concerne de plus en plus de personnes venant de milieux sociaux divers et voit l'augmentation de la sphère commerciale et productive, l'apparition de la consommation liée à l'image du surf, le *soul surfing* décrit par le sociologue Jérémy Lemarié¹⁷¹. Ainsi, elle s'intègre au mode de vie dominant et à ses valeurs ; la liberté, la prise de risque, la performance sont magnifiées par la société actuelle.

Le patrimoine maritime ne peut pour sa part revendiquer la même axiologie moderniste, puisqu'au contraire il se caractérise d'abord par son rapport au passé : ainsi, pour les spectateurs des fêtes, c'est l'authenticité d'une mémoire à transmettre qui définit le mieux la logique patrimoniale¹⁷². Pour autant, si le rapport à l'histoire distingue les deux pratiques, il subsiste un point commun essentiel : leur essor parallèle au début des années 1980 s'inscrit dans la montée des logiques hédonistes individuelles dans la mesure où la nature ne serait qu'un support des nouvelles pratiques où l'homme se (re)découvrirait. Il faut souligner en cela l'importance que

¹⁷⁰ *Ibid.*

¹⁷¹ Lemarié, Jérémy. « Genèse d'un système global surf. Regards comparés des Hawaï à la Californie : traditions, villes, tourisms, et subcultures (1778–2016) », *Mondes du Tourisme* [En ligne], n°1, 2016, mis en ligne le 01 décembre 2016, consulté le 06 septembre 2020.

¹⁷² Dans la liste des termes qui caractérisent le mieux le patrimoine maritime, les répondants choisissent « l'authenticité » à 67%, suivi de « la mémoire » à 59% et de « la transmission » à 57%. Enquête par questionnaire auprès du public des fêtes maritimes organisées en 2018.

le mouvement patrimonial maritime accorde au développement des nouveaux modes de navigation traduites par le concept du « naviguer autrement » initié par la revue du *Chasse-Marée*. La promotion d'un nautisme issu des traditions conçoit les nouvelles pratiques comme une façon de changer non pas le rapport de l'homme à la mer ou au littoral en dépassant la logique prométhéenne, mais le rapport de l'homme à sa propre culture maritime en occultant la dimension agonistique pour se recentrer sur ce qu'il faut connaître et maîtriser pour devenir un véritable marin. Enfin, ces deux cultures maritimes ont en commun la volonté de promouvoir un usage et un rapport à la mer distinct des pratiques nautiques « de masse » et dominante dans le champ du nautisme avec la diffusion de la plaisance au-delà de l'élite sociale des débuts.

En ce sens, et au-delà de la comparaison conjoncturelle entre deux pratiques nautiques, notre propos insiste sur la nature socialement construite du rapport à la mer, de ses usages et de ses représentations. Loin des interrogations quant au poids et à la fonction des mythes dans notre compréhension de la mer, il nous semble important d'interroger en quoi la maritimité patrimoniale s'insère dans un contexte social, culturel et économique qui lui est propre et qui le détermine en grande partie¹⁷³. Rappelons ici l'évolution du rapport à la mer et au littoral selon Alain Corbin. Il existe bien entendu des passerelles et des transmissions d'une époque à une autre, et aucune société ne construit ses représentations sans puiser dans les références culturelles du passé. Mais pour autant, une approche sociologique des pratiques culturelles et des représentations liées à la mer conduit à interroger la position sociale de ceux qui les diffusent, les intérêts, les enjeux et les logiques d'engagement et les dispositions individuelles qui construisent le champ du patrimoine maritime. En ce sens, nous comprenons la maritimité française, non pas seulement comme l'expression d'une mystérieuse ambiguïté, d'un paradoxe atavique dont un pays ne saurait se défaire, mais comme la traduction du rapport actuel à la mer. Ce dernier se définit d'abord socialement avant d'être un pur produit culturel ou idéal. De fait, il n'est pas forcément nécessaire de voir dans le déclin relatif des activités professionnelles et dans la diffusion des pratiques de loisirs, une contradiction insurmontable. L'intérêt pour la mer et le littoral s'inscrit dans les mutations sociales typiques de la société des loisirs : la diffusion du sport, celle du nautisme après 1950, est liée à l'expansion du temps libre et aux

¹⁷³ Rappelons à ce titre, avec Cécile Créac'h et Arnaud Sébilleau que, au-delà de la maritimité patrimoniale, c'est l'ensemble des rapports culturels à la mer qui peut être interrogé en tant que construction sociale. Cette démarche contrevient aux représentations et mêmes aux croyances associées aux pratiques nautiques, en ce que le milieu maritime aime à penser que ces dernières dépendraient d'un don naturel, d'une transmission innée au bénéfice de pratiquants sélectionnés en fonction de leur aptitude naturelle à comprendre la mer et à la pratiquer. Créac'h, Cécile ; Sébilleau, Arnaud. « La formation des "habitus de navigateurs" », in Société de Sociologie du Sport de Langue Française (dir.), *op. cit.*, p. 99-111.

modalités de loisirs qu'il permet¹⁷⁴. Ces pratiques ne sont pas, d'un point de vue sociologique, moins légitimes que les activités professionnelles pour définir ce qu'est le rapport d'une population à son espace maritime. Affirmer, ou laisser penser, comme le font les pionniers du mouvement patrimonial, que la culture maritime réelle a toujours souffert d'une reconnaissance secondaire, voire a été occulté par les institutions nationales, n'est pas une donnée objective qui traduirait un fait social scientifiquement établi. Elle est au contraire une conviction, une croyance dont on peut interroger certes l'origine (et l'idée d'un paradoxe maritime ancestral est alors séduisante) mais aussi le sens, la fonction et l'intérêt, d'un point de vue sociologique, pour ceux qui la promeuvent aujourd'hui. C'est ce que nous nous proposons de faire, en partie, par notre recherche et cette démarche renvoie ainsi, il nous semble, aux questionnements, certes plus avancés, des sciences sociales vis-à-vis du patrimoine et notamment, de sa diffusion sociale à la fin du XX^e siècle. En cela, le chapitre qui suit traite de cette question, en tentant de relier les logiques patrimoniales avec celles de la maritimité en France.

¹⁷⁴ Denis Jallat et Olivier Hoibian montrent bien, en ce sens, comment l'édification de la plaisance en France repose sur l'émergence, au milieu du XIX^e siècle, du yachting parmi la bourgeoisie. Les pratiques nautiques de loisirs ont donc une légitimité historique et, tout autant, une signification sociale qui nuance l'idée d'un rapport à la mer universel. Jallat, Denis ; Hoibian, Olivier. « Usages sociaux des loisirs et différenciation des styles de vie à la fin du XIX^e siècle. L'exemple des régates nautiques et des excursions en montagne », in Cabantous, Alain ; Chappey, Jean-Luc ; Morieux, Renaud ; Richard, Nathalie ; Walter, François (dir.), *op. cit.*, p. 89-108.

I.2 Chapitre 2. Patrimoine. Histoire, usages et définitions

« Avec la fin des Halles, commence le récit des Halles. »¹⁷⁵

I.2.1 Le patrimoine, une définition problématique ?

« Patrimoine : ensemble des biens hérités des ascendants ou réunis et conservés pour être transmis aux descendants »¹⁷⁶.

« « Patrimoine », terme que le Littré définit comme un bien d'héritage qui descend des pères et mères vers leurs enfants, ou mieux encore que le Larousse présente comme le bien commun d'une collectivité, d'un groupe humain considéré comme un héritage transmis par les ancêtres. Remarquons que ce bien patrimonial peut revêtir soit une dimension matérielle (bâtiments, terres, forêts par exemple) soit une dimension idéale (langue, culture, idéologie et comportement) »¹⁷⁷.

« Si l'on écarte d'emblée la conception juridique du patrimoine comme ensemble de biens privés hérités, et qu'on se fie aux définitions qui le considèrent comme un ensemble de biens culturels communs, publics, on s'aperçoit que le souci de le conserver et de le transmettre ne remonte pas plus loin que l'époque de la Renaissance »¹⁷⁸.

Patrimoine, un terme, une notion dont aujourd'hui encore on peine à fixer la définition précise et totale. Mot d'époque, selon l'expression de François Hartog, il semble subir ce qui fait la caractéristique des notions sous tension, c'est-à-dire sujettes, de par leur usage à la fois pratique et théorique, à de nombreuses interprétations. Les citations qui ouvrent notre propos montrent comment la notion a évolué dans le temps. Simple définition juridique de la transmission d'un bien privé dans le cadre familial, le patrimoine devient un enjeu collectif compris dans sa dimension matérielle, puis idéale. Il fait en cela l'objet d'un traitement discursif, dans le sens où le patrimoine advient à travers le récit organisé des activités disparues. La notion marque donc l'évolution progressive, mais puissante, des mentalités et des attitudes face à la préservation et à la transmission des biens hérités. D'une certaine façon, elle révèle, à

¹⁷⁵ INA. *Les Halles, mémoire du ventre de Paris*, documentaire de Daniel Karlin, 1969.

¹⁷⁶ <https://www.cnrtl.fr/definition/patrimoine>. Consulté le 03 avril 2020.

¹⁷⁷ Di Méo, Guy ; Castaingts, Jean-Pierre ; Ducournau, Colette. « Territoire, patrimoine et formation socio-spatiale (exemples gascons) », *Annales de Géographie*, t. 102, n°573, 1993, p. 472-502.

¹⁷⁸ Fournier, Laurent Sébastien. « Les fêtes locales en Provence : des enjeux patrimoniaux », *Culture & Musées*, n°1, 2003, p. 41-63.

travers l'histoire, un certain état de la stabilité ou au contraire de l'instabilité des sociétés occidentales. Autrement dit, le rapport au patrimoine est toujours lié aux grandes évolutions culturelles et sociales de notre histoire, marquant ici l'avènement de la modernité¹⁷⁹, plus tard celui du sentiment national¹⁸⁰ et, encore après, la montée des identités locales¹⁸¹.

1.2.1.1 *Le patrimoine : un renversement fondamental*

L'évolution de la notion est fondamentale dans la mesure où elle implique le renversement de son usage : le patrimoine, depuis l'apparition des premiers objets sauvegardés, est construit à rebours de la transmission privée, il est une production collective, traduite par ce que Jean Davallon appelle « une filiation inversée »¹⁸². Par cette formule, le spécialiste des sciences de l'information et de la communication entend montrer combien la notion s'est socialement transformée. La diffusion des processus de patrimonialisation parmi les différentes strates de la société, touchant autant « la cathédrale que la petite cuillère »¹⁸³, traduit une logique de sélection *a posteriori* des objets patrimoniaux en ce que ces derniers ne sont plus transmis par les ascendants, mais « conquis » collectivement par les descendants. Ce renversement induit toute la complexité de la notion dans le sens où elle permet des usages sociaux qui dépassent la simple logique du bien matériel à transmettre dans la sphère familiale et privative. En cela, nous pensons qu'il est possible de distinguer ce qui relève de sa définition « ontologique » de ce qui a trait à sa définition sociale : on peut convenir, avec le sens commun, que l'unité du terme repose en grande partie sur la représentation d'un bien dont on hérite, dont on doit prendre soin et qu'il faut transmettre. Mais la notion devient plus fluctuante et sa définition plus incertaine, dès lors que l'on s'attache à comprendre les différents mécanismes et processus sociaux qui permettent la détermination, puis la valorisation et enfin la transmission des objets patrimoniaux.

1.2.1.2 *Comprendre le patrimoine par ses usages sociaux*

Le patrimoine, depuis l'apparition du sentiment public de la protection des biens hérités, est donc dépendant de ce que les hommes veulent en dire et par ce biais, de ce qu'ils veulent montrer de leur culture. Questionner le patrimoine en sociologie, c'est ainsi questionner des

¹⁷⁹ Babelon, Jean-Pierre ; Chastel, André. *La notion de patrimoine*, Paris, Éditions Liana Levi, 1994, p. 47.

¹⁸⁰ Béghain, Patrice. *Le patrimoine : culture et lien social*, Paris, Presses de Sciences Po, 1998, p. 75.

¹⁸¹ *Ibid.*, p. 76.

¹⁸² Davallon, Jean. « Le patrimoine : "une filiation inversée" ? », *Espaces Temps*, n°74-75, 2000, p. 6-16.

¹⁸³ Nous faisons ici référence à l'ouvrage de Nathalie Heinich dont le titre traduit bien l'idée d'une diffusion sensible des catégories du patrimoine. Heinich, Nathalie. *La fabrique du patrimoine. « De la cathédrale à la petite cuillère »*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2009.

usages et des fonctions sociales : quels objets (matériels ou immatériels) sont « patrimonialisés », par quels groupes sociaux ou par quelles institutions, selon quels types de processus et pour quelles finalités ? Sous les apparences d'une préoccupation purement culturelle, quels sont les enjeux sociaux sous-tendus par la reconnaissance des patrimoines ?¹⁸⁴ Poser ces questions ouvre un vaste champ d'hypothèses, de points de vue, d'interprétations de ce que peut être le patrimoine et c'est bien cette caractéristique qui, selon nous, rend complexe la signification de la notion. Le cas du patrimoine maritime est en cela exemplaire d'une appropriation populaire, c'est-à-dire non institutionnalisée, d'objets hérités du passé. Il intègre la catégorie du patrimoine culturel, appelé encore patrimoine ethnologique et traduit la façon dont des individus, souvent issus d'une même catégorie sociale, se retrouvent pour créer un corpus patrimonial par lequel, au-delà de leur attachement aux traditions maritimes, ils s'affirment en tant que groupe social spécifique et distinct des autres usagers de la mer¹⁸⁵. Ce chapitre vise donc avant tout à retracer la genèse du patrimoine tel qu'il se comprend aujourd'hui, depuis l'apparition du sentiment de conservation jusqu'à l'émergence du patrimoine culturel immatériel.

1.2.2 Les dates majeures du patrimoine en France

1.2.2.1 Une notion récente

Avant que la notion de patrimoine ne recouvre l'acception étendue et populaire qu'elle revêt aujourd'hui, différentes politiques de préservation des héritages et des monuments du passé se sont succédées¹⁸⁶. En tout premier lieu, il faut préciser que la sauvegarde des biens anciens n'est pas une constante dans l'histoire des hommes. Ainsi, les sociétés du Moyen-Âge ne protégeaient les antiquités non par souci de préservation et d'appréciation d'une « altérité culturelle » mais par une logique de réemploi pragmatique lié aux conditions matérielles et

¹⁸⁴ L'historien Dominique Poulot avance justement que « *la raison patrimoniale occidentale* » se construit sur l'idée que le patrimoine « *occupe une place de choix dans les configurations de la légitimité culturelle* ». La logique de transmission relève aujourd'hui d'une anthropologie juridique et politique de longue durée. Nous pouvons postuler ici que l'extension sociale du processus de patrimonialisation repose sur cette légitimité, partant du principe qu'elle profite aussi aux individus qui y participent. Poulot, Dominique. *Une histoire du patrimoine en occident, XVIII^e-XXI^e siècle. Du monument aux valeurs*, Paris, Presses Universitaires de France, 2006, p. 155.

¹⁸⁵ Nous définissons le groupe social par référence à la sociologie de Robert Merton. Celui-ci comprend le groupe comme un ensemble de personnes placées dans une situation d'interaction relativement stable. Ce critère objectif est renforcé par des critères subjectifs d'appartenance tel que le sentiment d'appartenance, la définition du membre par d'autres membres ou des non-membres. Le groupe social n'est pas essentiellement stable ou pérenne, il comprend une caractéristique conjoncturelle et se démarque en cela des classes sociales. Saint-Martin, Arnaud. « Les apports théoriques de Merton », in Saint-Martin, Arnaud (dir.), *La sociologie de Robert K. Merton*, Paris, La Découverte, 2013, p. 77-108.

¹⁸⁶ Choay, Françoise. *Le patrimoine en question*, Paris, Le Seuil, 2009, p. 1.

intérêts pratiques immédiats¹⁸⁷. Le pouvoir séculier, dont la monarchie en premier lieu, n'hésitait d'ailleurs pas à détruire des parties complètes des châteaux qu'elle possédait pour répondre à ses besoins d'aménagement¹⁸⁸. Dans une société où le symbole du pouvoir séculier reposait plus sur la légitimité religieuse que sur la puissance purement matérielle, les objets mobiliers et immobiliers étaient d'abord compris pour leur valeur utilitaire.

La religion justement, est certainement ce par quoi nos sociétés ont établi un premier sentiment de préservation et de transmission collective d'un bien. Jean-Pierre Babelon et André Chastel, soulignent en ce sens l'importance du concept chrétien de « l'héritage sacré de la foi », représenté matériellement par l'Église qui définit le culte d'objets privilégiés à conserver et à transmettre¹⁸⁹. À défaut d'une véritable logique patrimoniale, on peut certainement dire que le sentiment de préservation, qui n'était en rien une obligation de l'époque, se fonde en ce temps-là sur la vénération portée aux reliques saintes. L'attention dont elles sont l'objet permet alors l'édification de sanctuaires, entraîne l'organisation de pèlerinages, conduit à la sanctification du lieu et assure ainsi la renommée de l'église qui l'accueille¹⁹⁰. Surtout, le culte des objets religieux ouvre l'idée d'une propriété collective des traces et des mémoires de la foi alors que jusqu'à la Renaissance, cette mentalité ne traduisait rien du rapport aux biens matériels.

1.2.2.2 La Renaissance, première époque de la conservation

Ainsi, pour Françoise Choay ou encore pour Krzysztof Pomian, il faut attendre le *Quattrocento* (le XV^{ème} siècle italien considéré comme la première Renaissance) pour déceler la mise en scène d'un discours qui donnera naissance, plus tard, à la notion même de monument historique¹⁹¹. La mise en perspective historique, artistique et esthétique de certaines antiquités, et la volonté d'en conserver les traces pour ce qu'elles représentent du passé et non pour des raisons matérielles, tranche avec les mentalités précédentes. L'apparition d'un regard distancié sur les héritages de cette période donnera naissance, à partir du XVI^e siècle et jusqu'au début du XIX^e siècle, à un effort de définition et de recensement des antiquités¹⁹². Pour autant, il faut noter que cette évolution repose essentiellement sur un discours et non sur une réalité matérielle car les destructions sont encore la norme¹⁹³. Par ailleurs, Thibault Le Hégarat souligne que la

¹⁸⁷ Choay, Françoise. *L'allégorie du patrimoine*, Paris, Le Seuil, 2007, p. 32.

¹⁸⁸ Le Hégarat, Thibault. « Un historique de la notion de patrimoine », 2015, <halshs-01232019>.

¹⁸⁹ Babelon, Jean-Pierre ; Chastel, André. *Op. cit.*, p. 13.

¹⁹⁰ *Ibid.*, p. 16.

¹⁹¹ Choay, Françoise. *Op. cit.*, 2007, p. 48.

¹⁹² *Ibid.*, p. 25.

¹⁹³ *Ibid.*, p. 48.

préservation des objets investis d'une valeur (matérielle ou spirituelle) dans les grandes familles princières de France et d'Italie ne comporte aucune dimension collective : leur collection est d'abord la preuve des richesses accumulées dont on pourra, au besoin, faire l'usage d'une monnaie d'échange¹⁹⁴. Ainsi, de la Renaissance à l'Ancien régime, la préservation des héritages ne dépend que de leur valeur privative, ou d'un attachement particulier et personnel pour un bien ou un objet. Si la protection de la trace, pour sa valeur historique et symbolique, émerge progressivement, elle n'a pas encore rencontré le bouleversement social et politique majeur qui préside à son appropriation et sa diffusion collective. En cela, la Révolution sera l'événement qui marque la rupture, et l'inversion du sens de la notion telle que repérée par Jean Davallon.

1.2.2.3 La Révolution française, point de bascule historique

La Révolution française, héritière politique des Lumières, marque un tournant décisif dans la protection des biens et monuments historiques. En effet, la période implique le transfert des biens du clergé à la nation et, pour des raisons idéologiques, la destruction d'une partie de ces biens. Or, dès la fin du XVII^e siècle, on observe le timide éveil d'une opinion sensible à la protection de biens menacés de destruction par les aménagements urbains de l'époque. Les premiers sentiments de conservation sont certes limités et ne représentent en rien les préoccupations majoritaires. Mais ils traduisent l'avènement d'un nouveau regard sur la préservation de biens collectifs et surtout, symbolisent l'expression de groupes sociaux qui, à travers les biens défendus, affirment leur existence. L'avènement de ce qu'on appelle la « conscience patrimoniale » est donc déjà en germe lorsque la Révolution advient et les réactions opposées aux destructions qu'elle engendre sont aussi motivées par des raisons politiques. Les violences révolutionnaires entraînent la disparition des symboles du pouvoir monarchique et ecclésiastique¹⁹⁵. Il s'agit alors de les protéger en dénonçant ce qui s'apparente à une campagne de destruction « barbare » des biens et des objets appartenant aux anciennes classes dominantes : l'abbé Grégoire lance le mot vandalisme pour dénoncer les destructions du pouvoir révolutionnaire¹⁹⁶ et, dans sa foulée, celui-ci prend des dispositions afin de limiter la destruction des biens religieux et monarchiques.

¹⁹⁴ Jean-Pierre Babelon et André Chastel rappellent que, pour les familles monarchiques, la notion de patrimoine est très aléatoire et qu'elle ne résiste pas aux contingences matérielles du moment. Finalement, la monarchie a tendance à déléguer les symboles spirituels de la puissance à l'Église. Babelon, Jean-Pierre ; Chastel, André. *Op. cit.*, p. 32.

¹⁹⁵ Andrieux, Jean-Yves ; Chevallier, Fabienne. « L'invention de l'héritage culturel, ou le choix de l'histoire. De la Révolution au romantisme (1789-1830) », in Andrieux, Jean-Yves ; Chevallier, Fabienne (dir.), *Le patrimoine monumental. Sources, objets et représentations*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2014, p. 109-179.

¹⁹⁶ Choay, Françoise. *Op. cit.*, 2007, p. 73.

La notion de patrimoine intervient alors comme une façon de « dépolitiser » la question des héritages de l’Ancien régime et de les intégrer au corpus culturel et symbolique de la Nation naissante¹⁹⁷. En ce sens, le monument représente ce qui, au-delà des modèles politiques de gouvernement, traduit une forme de génie français traversant les temps et les hommes¹⁹⁸. Dès lors qu’il peut intégrer la nouvelle idéologie « nationale », sa préservation induit une valeur cognitive dans la mesure où il porte en lui un intérêt pour l’histoire, la beauté du travail, ou encore une valeur pédagogique. La préservation des monuments devient possible dès lors qu’elle permet l’édification du nouveau régime et qu’elle induit l’éducation des populations¹⁹⁹. Il est alors intéressant de constater que, dès le début des années 1980, les tenants du patrimoine se sont emparés des héritages maritimes comme autant de moyens d’édification d’une nouvelle communauté culturelle. En s’appuyant sur la dimension apparemment apolitique du patrimoine et sur la montée générale du désir de mer, il s’agit de rendre légitime la préservation des traditions maritimes à la fois auprès des institutions et de la population. Les participants et les spectateurs des fêtes sont compris comme autant de témoins et, potentiellement, de futurs adeptes de la cause du patrimoine. Ce dernier, débarrassé de représentations négatives parfois associées aux cultures populaires²⁰⁰, s’impose à l’ensemble du champ social en ce que, pour ses promoteurs, il est la « véritable » culture maritime et participe à la redéfinition des identités et des territoires littoraux²⁰¹.

1.2.2.4 Premières politiques du patrimoine

Ainsi, la période révolutionnaire pose « *les origines de la conservation des monuments historiques en France* »²⁰² et jette, entre 1790 et 1795, les bases juridiques et techniques de la préservation des biens hérités de l’ancien régime et dont la commission des monuments doit dresser un premier inventaire²⁰³. Ces prescriptions seront reprises dans les années 1830 par

¹⁹⁷ Babelon, Jean-Pierre ; Chastel, André. *Op. cit.*, p. 59.

¹⁹⁸ Choay, Françoise. *Op. cit.*, 2007, p. 80-81.

¹⁹⁹ *Ibid.*, p. 87.

²⁰⁰ Segalen, Martine. « Cultures populaires en France : dynamiques et appropriations », in Bouchard, Gérard (dir.), *La construction d’une culture. Le Québec et l’Amérique française*, Laval, Presses de l’Université de Laval, 1993, p. 51-73.

²⁰¹ La citation qui suit, extraite du *Chasse-Marée* n°28 publié en mars 1987 illustre l’ancrage culturaliste du mouvement patrimonial : « *À Collioure, à Amsterdam, à Stralsund et à Gdansk c’est, encore et toujours des individus qu’est venue spontanément l’initiative, et non des institutions. Comme si cet enthousiasme désintéressé traduisait une aspiration profonde de l’époque, transcendant les idéologies et les systèmes sociaux : la recherche d’une identité vraie chez les peuples de la vieille Europe. Partout des recherches de grandes qualités, la possibilité pour tous les amoureux de la mer de lier des vraies amitiés* ». « À l’Est du nouveau », *Chasse-Marée*, n°28, mars 1987, p. 12-53.

²⁰² Choay, Françoise. *Op. cit.*, 2007, p. 73.

²⁰³ Mayer, Jannie. « Mérimée et les Monuments historiques », *Littératures*, n°51, 2004, p. 145-156.

Ludovic Vitet et Prosper Mérimée²⁰⁴ : leurs interventions trancheront avec la période des Lumières et celle de la Révolution dans le sens où ils passeront réellement à l'acte dans la préservation des œuvres menacées. Selon Françoise Choay, l'époque se signale par son unité conceptuelle²⁰⁵ : le statut du monument historique indique une nouvelle hiérarchie des valeurs qui rompt avec les mentalités antiques d'une part et la période révolutionnaire d'autre part. De fait, la sensibilité esthétique s'impose de plus en plus et intervient dans le processus de transformation du rapport aux monuments²⁰⁶. Celui-ci est lié à l'avènement de l'ère industrielle et aux dégradations de l'environnement humain qu'elle engendre. Ce phénomène se traduit d'abord juridiquement par la mise en place des législations de protection du monument historique, et fait ensuite de la restauration une discipline à part entière. La dynamique patrimoniale traduit donc, depuis la Révolution, le sentiment d'une évolution sensible des équilibres sociaux, causée en premier lieu par la modification des systèmes et des rapports de production²⁰⁷. Ainsi, le patrimoine est intimement dépendant des logiques sociales qui président à sa définition, quand bien même les représentations qui lui sont associées traduisent la vision romantique de ceux qui le défendent²⁰⁸. En ce sens, la patrimonialisation des cultures maritimes au début des années 1980 ne traduirait-elle pas d'abord les préoccupations d'un petit nombre d'individus (socialement situés dans les catégories intellectuelles et supérieures) pour les sociétés littorales en mutation²⁰⁹ et ensuite seulement un intérêt purement intellectuel ou érudit pour les activités du passé ?

1.2.2.5 L'avènement des monuments historiques

Dans les années 1850, tous les pays européens vont consacrer le monument historique, dont le terme a été popularisé pour la première fois en 1790 par le naturaliste-antiquaire Aubin-Louis Millin²¹⁰. La France se dote d'un texte officiel et administratif par la voix de François

²⁰⁴ On note la création en 1830 du premier poste d'inspecteur des monuments historiques confié à Ludovic Vitet, puis l'organisation des premiers inventaires grâce aux tournées d'inspections de Prosper Mérimée entre 1834 et 1860. En 1887, la commission des monuments historiques permettra une forme d'institutionnalisation des connaissances et des procédures de classements. Heinich, Nathalie. *Op. cit.*, p. 27-28.

²⁰⁵ Choay, Françoise. *Op. cit.*, 2007, p. 93-94.

²⁰⁶ Andrieux, Jean-Yves ; Chevallier, Fabienne. « L'invention de l'héritage culturel, ou le choix de l'histoire. De la Révolution au romantisme (1789-1830) », *op. cit.*, p. 109-179.

²⁰⁷ En ce sens, précisons que l'étymologie du terme monument vient de *monere*, signifiant « avertir », « rappeler à la mémoire ». Françoise Choay rappelle que la période révolutionnaire fut décisive pour la notion de monument historique. Ce dernier a bien pour but de « rappeler » à la mémoire des hommes leur histoire. Choay, Françoise. « Introduction », in Choay, Françoise (dir.), *op. cit.*, 2009, p. V.

²⁰⁸ Andrieux, Jean-Yves ; Chevallier, Fabienne. « Une politique des monuments. La monarchie de Juillet et le Second Empire (1830-1870) », in Andrieux, Jean-Yves ; Chevallier, Fabienne (dir.), *op. cit.*, p. 181-257.

²⁰⁹ Barron-Yellès, Nacima ; Péron, Françoise ; Couliou, Jean-René ; Lespagnol, André. « Les ambiguïtés contemporaines », in Cabantous, Alain ; Lespagnol, André ; Péron, Françoise (dir.), *op. cit.*, p. 790.

²¹⁰ Millin, Aubin-Louis. *Antiquités Nationales : Prospectus*, Paris, chez M. Drouhin, 1790-1798, p. 1-4.

Guizot qui, par la loi du 21 octobre 1830, fait instituer un inspecteur général des monuments historiques²¹¹. Cette époque est marquée par un intense débat portant sur les logiques et les finalités qui doivent guider les projets de restauration. John Ruskin en Angleterre défend la nature sacrée et donc inviolable et non modifiable des monuments qu'il considère comme le support d'un dialogue entre le passé et le présent, comme les témoins véritables du passé authentique²¹². Pour Viollet-le-Duc, il faut au contraire intégrer un certain rapport à l'historicité des monuments et les considérer comme des objets ayant toujours évolué, et pouvant en cela être amélioré au regard des connaissances et des techniques actuelles²¹³.

Le statut des monuments historiques est donc au cœur d'un débat de fond qui touche autant aux dimensions techniques de la rénovation qu'à ses fondements historiques et philosophiques. Mais le débat n'est pas seulement théorique et esthétique : la question des monuments historiques et de leur rénovation répond aussi aux aspirations politiques du pouvoir en place²¹⁴. François Guizot est un ministre emblématique de la Monarchie de Juillet, Ludovic Vitet et Prosper Mérimée, les inspecteurs en chef, évoluent au cœur de pouvoir en tant que chefs de cabinets ministériels ou, pour Vitet, en tant que député de la Seine-inférieure de 1834 à 1848²¹⁵. Leurs actions sont donc aussi motivées par une doctrine qui vise à célébrer les origines et l'histoire d'un pays dont la grandeur serait incomparable et qui, selon les mots de Guizot, « font l'admiration et l'envie de l'Europe savante » et dont les vestiges « peuvent les disputer aux chefs-d'œuvre de l'Italie »²¹⁶. Cette doctrine patrimoniale permet de légitimer le pouvoir en place, tant du point de vue des oppositions internes que vis-à-vis des pays voisins. En tout état de cause, le patrimoine du premier XIX^e siècle se confond presque totalement avec le monument historique, qui se confond lui-même avec la politique centralisée de l'État français au cours du XIX^e siècle²¹⁷. La frise qui suit (figure 1) montre ainsi la succession des principaux textes qui ont abouti à la promulgation de la loi sur les monuments historiques en 1913 :

²¹¹ Guizot, François. « Rapport présenté au Roi le 21 octobre 1830 pour faire instituer un inspecteur général des monuments historiques en France », *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*, tome deuxième, Paris, Michel-Lévy frères, 1858-1867, p. 385-389.

²¹² Choay, Françoise. « John Ruskin (1819-1900) », in Choay, Françoise (dir.), *op. cit.*, 2009, p. 123-145.

²¹³ Choay, Françoise. « Eugène Viollet-le-Duc (1814-1879) », in Choay, Françoise (dir.), *op. cit.*, 2009, p. 146-163.

²¹⁴ Lazzarotti, Olivier. « Le patrimoine, une mémoire pas comme les autres », *L'Information géographique*, vol. 81, n°2, 2017, p. 12-31.

²¹⁵ Pellissier, Pierre. « Inspecteur général des Monuments historiques », in Pellissier, Pierre (dir.), *Prosper Mérimée*, Paris, Tallandier, 2009, p. 97-110.

²¹⁶ Guizot, François. *Op. cit.*

²¹⁷ Béghain, Patrice. « Chapitre 2. Du patrimoine aux patrimoines », in Béghain, Patrice (dir.), *Patrimoine, politique et société*, Paris, Presses de Sciences Po, 2012, p. 29-52.

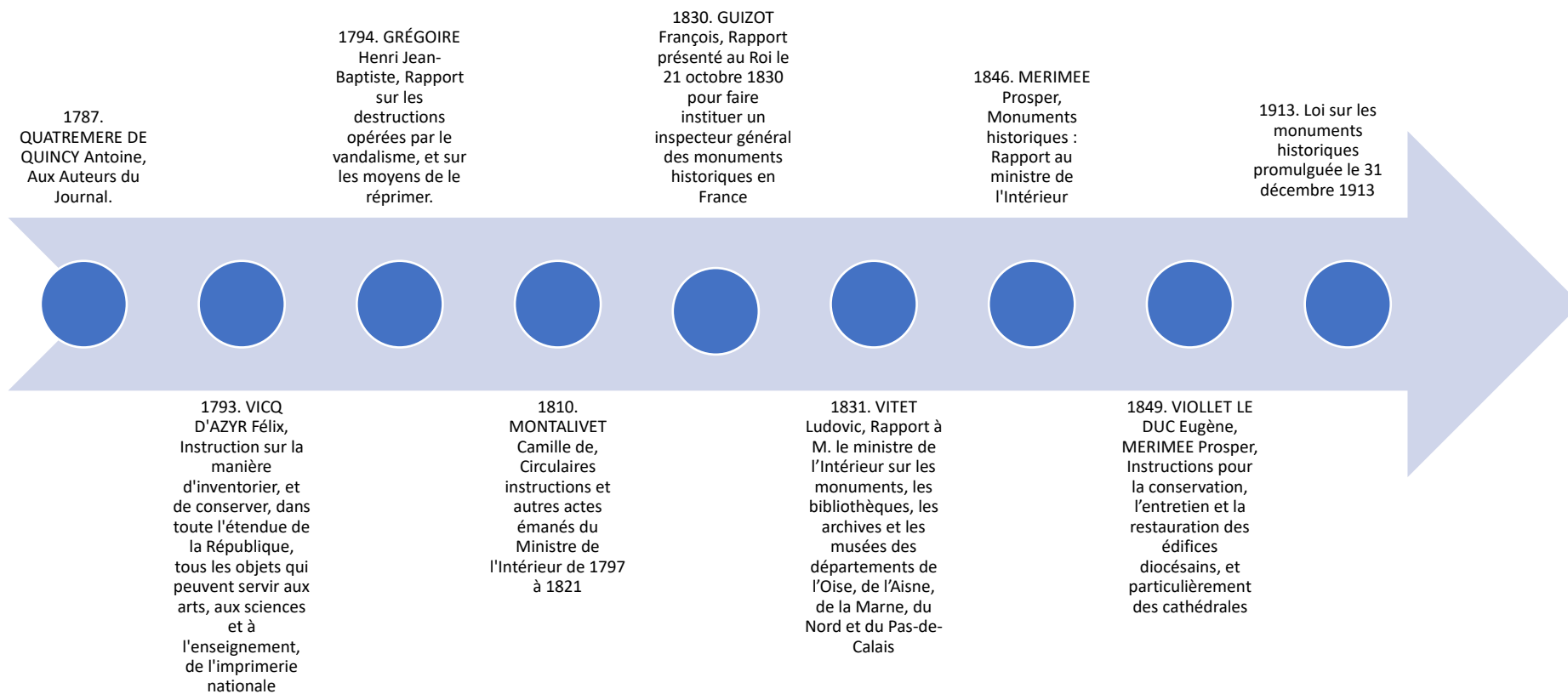


Figure 1. Frise retraçant l'émergence du monument historique en France. Source : Institut National du Patrimoine et Heinich, Nathalie. La fabrique du patrimoine. De la cathédrale à la petite cuillère, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2009, p. 16-17.

Ainsi, sous l'apparente neutralité propre aux objets d'art, le patrimoine est en fait un symbole chargé des représentations et des intérêts des groupes sociaux ou des institutions qui le défendent²¹⁸. En cela, la montée du sentiment patrimonial répond, depuis la Révolution, à des logiques sociales et politiques pour des groupes qui expriment la légitimité de leurs intérêts à travers les objets protégés. En ce sens, nous faisons l'hypothèse d'une certaine cohérence sociale dans l'histoire de la notion, depuis son avènement sous la Révolution et jusque son usage actuel. En effet, si l'extension du terme est une caractéristique du XX^e siècle, et surtout de sa seconde moitié, sa dimension politique, c'est à dire son appropriation par des groupes sociaux à des fins d'affirmation ou de distinction, nous semble être une caractéristique constante. Elle préside à son « irrésistible » extension, comme nous le montrons maintenant.

1.2.3 « L'irrésistible » extension du patrimoine

1.2.3.1 *Du monument historique à la culture du quotidien*

Le patrimoine, et même si le terme peut paraître anachronique avant sa diffusion au début des années 1980, connaît une extension continue et exponentielle durant tout le XX^e siècle. Avec la loi de 1913 qui promulgue une sorte de charte des monuments historiques, l'État procède à la hiérarchisation des objets par leur classement ou leur inscription à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques²¹⁹. Cette initiative permet l'intégration des objets mobiliers et non seulement immobiliers ce qui, de fait, ouvre un espace institutionnel pour tous les objets qui constitueront le patrimoine tel que nous le définissons aujourd'hui²²⁰. L'élargissement des catégories potentiellement protégeables induit leur financement et justifie l'ouverture en 1914 de la Caisse nationale des Monuments historiques. On constate aussi cette extension dans le monde savant avec la pénétration de l'histoire du folklore dans l'archéologie et l'histoire de l'art, ou encore la création des premiers musées de la culture paysanne à la fin du XIX^e siècle.

²¹⁸ En ce sens, l'historien de l'art Aloïs Riegl estime que la valeur du monument tient plus à sa valeur « historique » que véritablement « artistique ». Riegl, Aloïs (1903). *Le culte moderne des monuments. Son essence et sa genèse*, Paris, Le Seuil, 1984, p. 39.

²¹⁹ Andrieux, Jean-Yves ; Chevallier, Fabienne. « Une politique des monuments. La monarchie de Juillet et le Second Empire (1830-1870) », *op. cit.*, p. 298.

²²⁰ L'inspectrice générale de l'Architecture et du Patrimoine Geneviève Le Louarn fait remarquer que, au cours des années 1960-1970, le terme monument a disparu pour laisser place à celui de patrimoine. Pour elle, ce glissement sémantique traduit un rapport au passé plus dynamique, c'est-à-dire ancré dans un contexte social mouvant, quand le monument renvoie à un passé désincarné. Le Louarn, Geneviève. « De la notion de Monument historique à celle de patrimoine », *in* Péron, Françoise (dir.), *op. cit.*, p. 105-107.

Dans les décennies qui suivent, l'État élargit son champ d'intervention en s'attachant un droit de préemption sur les ventes publiques (1921), en instituant la protection des sites (en 1930) puis des fouilles archéologiques (1941). La décennie des années 1970 indique l'émergence des préoccupations patrimoniales : l'Unesco adopte en 1972 la convention pour la protection du patrimoine culturel mondial²²¹. En 1976, la création des premières réserves naturelles montre comment la nature devient elle aussi objet de patrimonialisation tout comme la culture est reconnue par la montée en puissance de la notion de patrimoine ethnologique (1980) qui aboutira en 2003 à la convention de l'Unesco pour la protection du Patrimoine culturel immatériel. De ce fait, le patrimoine, compris comme l'ensemble des biens protégés de la nation²²², a été l'objet d'un processus d'institutionnalisation politique dont témoigne l'organisation du ministère de la Culture depuis sa création en 1959. Ainsi, et bien que, comme nous le verrons plus loin, le patrimoine maritime n'a pas durablement intégré les politiques culturelles de l'État, celui-ci a profité d'un contexte politique globalement favorable à son extension, ou en tous cas, à la possibilité pour ses acteurs d'être écoutés par les pouvoirs publics. Leur appui, dans la décennie 1980 sera essentiel avec notamment un investissement décisif pour la reconstruction des navires traditionnels.

1.2.3.2 L'organisation institutionnelle du patrimoine en France

Les organigrammes qui suivent présentent l'organisation institutionnelle du patrimoine en France. On retrouve la forte tradition centralisatrice dans la construction des politiques publiques culturelles, même si les logiques de décentralisation amorcées au début des années 1980 ont abouti à un transfert de l'inventaire aux collectivités régionales. Au sein du ministère de la Culture, le patrimoine fait l'objet d'une Direction générale qui regroupe l'ensemble des services ayant trait aux questions de préservation des héritages. La figure qui suit précise l'organisation de cette direction :

²²¹ <https://whc.unesco.org/fr/convention/> Site consulté le 26 mars 2020.

²²² Pour l'historien François Hartog, cette évolution marque la diffusion de « tout patrimoine » caractéristique de notre rapport actuel au passé et aux biens qu'il faut, dans leur ensemble, préserver. Hartog, François. « Patrimoine et histoire : les temps du patrimoine », in Andrieux, Jean-Yves (dir.), *Patrimoine et société*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1998, p. 3-17.

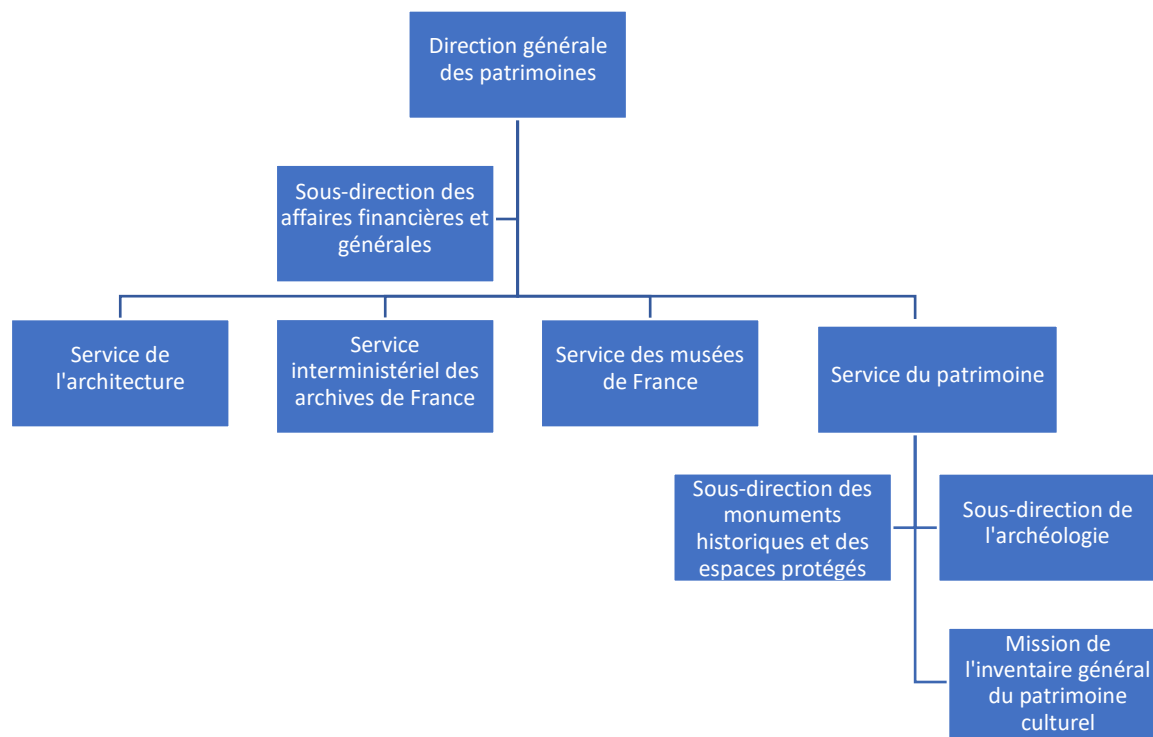


Figure 2. Organisation de la Direction générale des patrimoines. Source : ministère de la Culture, avril 2020.

La Direction du patrimoine est créée par décret le 11 novembre 2009. Elle prend la suite de l'ancienne direction édifée en 1978 par le ministre Jean-Philippe Lecat et qui, entre 1998 et 2009, intégrait notamment les services de l'architecture (la Dapa). Le décret détermine les prérogatives relatives aux missions et à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la Culture et de la Communication, et permet la réunion des directions des musées de France, des archives ainsi que de la direction de l'Architecture et du Patrimoine.

Cette direction générale est chargée « *de l'étude, de la protection, de la conservation, de la restauration, de la valorisation et de la transmission aux générations futures du patrimoine et des collections des musées, du patrimoine archéologique, des monuments et des espaces protégés, ainsi que des autres biens culturels, protégés au titre du code du patrimoine et du code de l'urbanisme pour leur intérêt historique, esthétique et culturel. Elle exerce ces mêmes compétences au titre des œuvres photographiques et du patrimoine ethnologique et immatériel [...]. Elle définit, coordonne et évalue l'action de l'État en matière de collecte, de conservation, de communication et de mise en valeur des archives publiques* »²²³.

Dans l'univers fortement verticalisé et hiérarchisé de l'administration d'État, l'absence d'un réel service ou sous-direction du patrimoine culturel (et la totale disparition des agents

²²³ Dardy-Cretin, Michèle. *Histoire administrative du ministère de la Culture et de la Communication : 1959-2012*, Paris, La Documentation française, 2012, p.89.

chargés en tant que tels des questions du patrimoine maritime) illustre en creux la faiblesse des politiques patrimoniales relatives au champ culturel et plus précisément aux cultures régionales et aux cultures populaires. De fait, cette situation interroge la place et les conditions d'intégration de ces patrimoines dans la doctrine générale d'une technostucture pour qui le patrimoine se confond d'abord avec les Beaux-Arts²²⁴. L'histoire de la mission du patrimoine ethnologique au sein du ministère de la Culture montre que sa création, en 1978²²⁵, repose en partie sur la nécessité, pour l'État, d'encadrer les mouvements associatifs et politiques qui ont œuvré à la redécouverte des cultures populaires locales. C'est donc bien l'émergence d'un mouvement social en faveur de la relativité culturelle qui a poussé le ministère à modifier sa mission historique, construite en premier lieu sur la promotion de la culture légitime²²⁶, et non une volonté politique ou administrative de conférer aux cultures populaires une place de premier ordre.

1.2.3.3 La Drac Bretagne, ou l'action déconcentrée de l'État en région

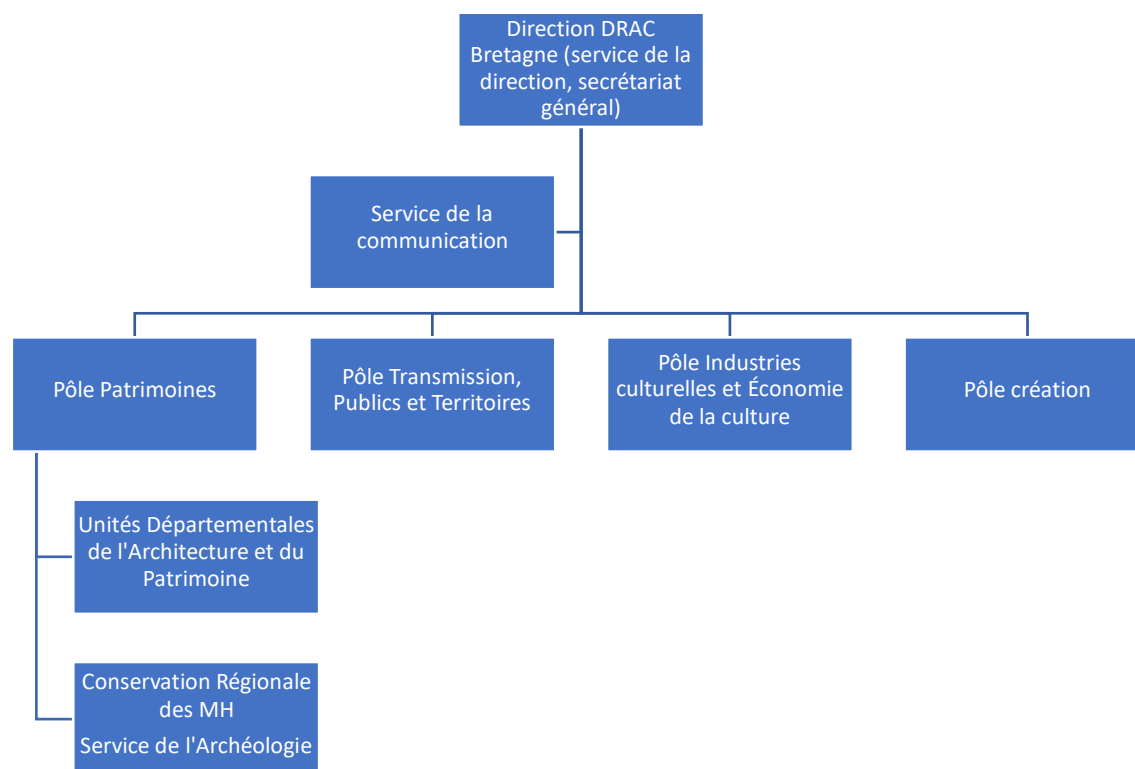


Figure 3. Organisation de la Drac Bretagne. Source : Drac Bretagne, avril 2020.

²²⁴ Béghain, Patrice. *Op. cit.*, p. 34

²²⁵ Boudia, Soraya. « Communautés savantes et ambivalences patrimoniales », in Boudia, Soraya ; Rasmussen, Anne ; Soubiran, Sébastien (dir.), *Patrimoine et communautés savantes*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2009, p. 61-76.

²²⁶ Barbe, Noël. « La mission du patrimoine ethnologique comme instrument de gouvernementalité », 2008, halshs-00353808.

D'une certaine façon, on aurait pu imaginer que les services régionaux du ministère de la Culture soient plus sensibles aux enjeux culturels locaux. Mais dans les faits, l'organigramme des Drac reprend celui de la direction du Patrimoine telle que le ministère la conçoit. En Bretagne, seule la présence d'Alain Decaux (conseiller culturel en poste entre 1977 et 2003) a permis au patrimoine maritime de disposer d'une représentation pérenne. Mais son départ n'a pas été compensé, alors que la région est sans conteste le territoire le plus dynamique et le plus dense en termes d'activités culturelles liées au patrimoine et aux traditions maritimes. Les autres directions régionales qui disposent d'un ancrage littoral n'ont pas développé de missions dédiées au patrimoine maritime, exception faite de la Drac Nouvelle-Aquitaine qui a compté un conseiller au patrimoine maritime jusqu'au milieu des années 2010²²⁷. Dès lors, si la notion de patrimoine est bien présente au sein du ministère de la Culture et de ses organes déconcentrés, la diversité des patrimoines n'est pas structurellement et durablement valorisée. L'État reste garant d'une conception du patrimoine qui fait plutôt référence aux logiques de la « haute culture légitime » typique des missions du ministère de la Culture telle que les pensait André Malraux. La place des cultures « secondaires » n'est reconnue qu'à partir du moment où ceux qui les promeuvent se dotent de moyens de reconnaissance et de légitimation suffisamment puissants pour devenir incontournables. De ce point de vue, les années 1980 sont une époque d'intense production des patrimoines culturels et populaires, et le patrimoine maritime participe pleinement de cette dynamique.

1.2.3.4 Les années 1980, témoins de l'inflation patrimoniale

La notion connaît en effet une accélération historique de sa diffusion et une extension catégorielle de sa signification. Pierre Nora montre que l'acception du terme évolue au tournant des années 1970-1980²²⁸ : en effet, si historiquement le patrimoine était défini comme « *l'ensemble des biens à caractère pécuniaire d'une personne, le bien qui vient du père et de la mère* », il peut aussi être considéré comme « *la propriété transmise par les ancêtres, le patrimoine culturel d'un pays* ». Pour lui, cette période est marquée par « *l'inflation brutale et désordonnée de tous les objets du patrimoine* » et de nouveaux champs intègrent la notion telle que l'architecture, les traditions et arts populaires, mais aussi les bâtiments industriels et urbains.

²²⁷ À notre connaissance, le départ à la retraite du conseiller n'a pas donné lieu à une nouvelle attribution des missions liées au patrimoine maritime.

²²⁸ Nora, Pierre. *Présent, Nation, Mémoire*, Paris, Gallimard, p. 96-114.

De nouveaux objets matériels (et immatériels) peuvent alors intégrer un processus de patrimonialisation comme le montre Nathalie Heinich qui insiste sur l'extension catégorielle du monument historique à cette période²²⁹. Ce dernier n'est plus seulement un bâtiment prestigieux (tel que le palais, l'église, ou le grand ouvrage d'art), mais comprend aussi des œuvres reconnues pour leur singularité ou au contraire pour leurs caractéristiques traditionnelles issues du quotidien (approche ethnologique du patrimoine rural, industriel, artisanal qui devient typique des écomusées)²³⁰. Le nouveau patrimoine érige la figure du « *typicum* » au côté de « *l'unicum* » qui prévalait alors et qui sera tout particulièrement porté par les associations patrimoniales²³¹. L'objet patrimonial n'est donc plus seulement défini pour son exemplarité historique ou son caractère d'exception. Le glissement de la notion permet aux acteurs du patrimoine maritime de justifier la reconstruction des navires en insistant sur l'authenticité du type de navire représenté et non sur sa valeur en tant que monument historique. Enfin, signe de l'importance du phénomène, les notions de patrimoine et d'identité deviennent aussi l'objet d'importantes réflexions académiques et universitaires, succédant aux logiques de classes et de cultures dominantes jusqu'alors en cours²³².

Dans le même sens, Vincent Veschambre note l'évolution majeure du camp patrimonial et précise que « *brutalement, par pans entiers, sont entrés dans le domaine patrimonial des catégories d'objets, des champs esthétiques ou culturels obsolescents que la transformation industrielle et l'aménagement de l'espace menaçaient de disparition* »²³³. En cela, Pierre Nora avance que si le patrimoine « *était autrefois le choix de ce que le passé avait d'intemporel et de permanent, c'est aujourd'hui potentiellement la totalité des traces du passé en tant que passé* »²³⁴. Nathalie Heinich abonde en ce sens quand elle fait remarquer que la date limite de prise en compte des œuvres potentiellement patrimoniales n'a cessé de glisser vers le présent quand, en 1950, on estimait nécessaire de laisser passer 100 années pour intégrer un nouveau bâtiment au classement des monuments. Aujourd'hui, l'extension du patrimoine englobe finalement tout ce qui a perdu sa valeur d'usage : pour François Hartog la vague patrimoniale

²²⁹ Heinich, Nathalie. *Op. cit.*, p. 18-19.

²³⁰ *Ibid.*

²³¹ Pour Nathalie Heinich, la valeur de l'objet patrimonial ne tient plus forcément à sa rareté mais à sa typicité. Elle cumule toutes les caractéristiques de sa catégorie et on peut ici comprendre comment la reconstruction des bateaux traditionnels peut répondre à la volonté de traduire la typicité du patrimoine maritime. De fait, cette extension est générée à partir du service de l'Inventaire et la réforme de 1991 qui consacre le petit patrimoine et ses traces. Heinich, Nathalie. *Op. cit.*, p. 20.

²³² Nora, Pierre. *Op. cit.*, p. 96-114.

²³³ Veschambre, Vincent. « Le processus de patrimonialisation : revalorisation, appropriation et marquage de l'espace », *Vox Géographica*, 2007, p. 1-6.

²³⁴ Nora, Pierre. *Op. cit.*, p. 96-114.

est un indice très net du présent s’historisant lui-même²³⁵. Elle symbolise à sa façon la montée des logiques mémorielles en instituant le « tout patrimoine », c’est-à-dire la relativité culturelle de tous les objets issus des sociétés du passé, voire de ce qui est encore aujourd’hui actif mais qui, soumis à la pression des mutations sociales, risque de disparaître ou de s’uniformiser. Signe de l’accélération des processus de patrimonialisation, la notion devient un moyen de préserver ce qui existe encore, intégrant une logique préventive inconnue jusqu’alors.

Enfin, la nature même des objets patrimoniaux s’étend sensiblement et l’usage social du patrimoine se modifie en intégrant à la fois les constructions identitaires²³⁶ et le champ économique puisque si auparavant, le patrimoine « *relevait [...] de ce qui était hors d’usage et soustrait à l’utilité [...] il fait maintenant partie de l’économie des sociétés démocratiques* »²³⁷. Ainsi, Guy Di Méo remarque « *qu’un peu partout, aujourd’hui, le patrimoine est décrété pour marquer la singularité des lieux et des territoires. Il est instrumentalisé afin de “faire la différence” dans un contexte de concurrence économique exacerbée des territoires* »²³⁸.

1.2.4 L’interprétation post-moderne de l’inflation patrimoniale

1.2.4.1 *Un symptôme des mutations sociales*

L’inflation patrimoniale, à laquelle participe l’émergence du patrimoine maritime, s’inscrit donc plus largement dans une évolution du rapport de la société à son, ou plutôt, à ses patrimoines. En effet, selon Guy Di Méo²³⁹, le phénomène de promotion patrimoniale révèle les évolutions sociétales majeures qui apparaissent à l’orée des années 1980 : à l’origine des grandes mutations du XX^e siècle, le capitalisme triomphant des « trente glorieuses » et son système de production fordiste garantit le bien-être matériel généralisé. Il construit une idéologie du progrès marchand et consumériste qui contredit les valeurs et les traditions du passé. Dans le même temps, les grandes idéologies structurantes (marxisme, structuralisme, etc.) marquent l’époque par leur universalisme et leur positivisme. En France, l’ère gaulliste impose la mutation économique et urbaine et consacre la fin des campagnes et des sociétés

²³⁵ Hartog, François. *Op. cit.*, p. 54-55.

²³⁶ Davallon, Jean. *Art. cit.*

²³⁷ Nora, Pierre. *Op. cit.*, p. 96-114.

²³⁸ Di Méo, Guy. « Le patrimoine maritime, un besoin social contemporain », in Péron, Françoise (dir.), *op. cit.*, p. 185-191.

²³⁹ *Ibid.*

rurales en tant que corps essentiel du pays, mutilant au passage tout un pan des cultures populaires traditionnelles²⁴⁰.

1.2.4.2 Les « nouveaux patrimoines » affirment la diversité culturelle

Ce mouvement général s'essouffle cependant à la fin des années 1970, avec l'accentuation de la crise du capitalisme et le déclin des grandes « illusions » collectives, laissant place à des logiques particularistes et communautaires un temps disparues et qui seraient la marque de la société postmoderne naissante²⁴¹. Les tenants de la postmodernité contestent la logique sociale rationaliste, déterminante et finalisante de la société moderne telle que les grandes théories de la modernité ont pu la structurer. Qu'elles soient issues des approches « hégéliano-marxistes » ou de la pensée « individualiste-libérale », ces théories consacrent, malgré leurs divergences philosophiques fondamentales, « une même croyance dans le progrès rationnel de la société [...] et une confiance de principe dans les capacités de l'homme à gérer son destin »²⁴². À cette époque, Guy Di Méo identifie quatre postures sociales qui favorisent le besoin de patrimoine : recherche accrue de sens, retour au local et au particulier, prise de conscience d'une temporalité des objets du quotidien et ce faisant réhabilitations des objets du passé. L'avènement de la postmodernité remet donc en cause l'homogénéisation nationale, institutionnelle et idéologique des sociétés qui se projettent dans un dessein civilisateur nécessairement évolutionniste ; de la barbarie à la civilisation, de la croyance collective mystique à la raison subjective instrumentale, la modernité conçoit le progrès humain autour du triptyque « Individu, Histoire, Raison » constitutif de ce que Jean-François Lyotard nomme les « grands récits fondateurs » du XX^e siècle²⁴³.

Le relativisme culturel devient alors plus prégnant et s'impose comme « un facteur actif de production patrimoniale » qu'il faudrait comprendre, non pas seulement comme la marque d'une nostalgie passéiste qui dénote de la fébrilité des sociétés face à un avenir incertain²⁴⁴, mais aussi, selon Françoise Péron, comme la façon pour une société ou un groupe social « d'exprimer la sélection de valeurs symboliques reconnues comme constitutives et

²⁴⁰ Ferradini, Gaëlle. *La construction sociale du Patrimoine Maritime en Finistère : le cas des associations*, mémoire de Maîtrise de sociologie, Université de Bretagne occidentale, Brest, 2001.

²⁴¹ Maffesoli, Michel. « Tribalisme postmoderne », *Sociétés*, n°112, 2011, p. 7-16.

²⁴² Berten, André. « Modernité et postmodernité : un enjeu politique ? », *Revue Philosophique de Louvain*, Quatrième série, tome 89, n°81, 1991, p. 84-112.

²⁴³ Maffesoli, Michel. *Art. cit.*

²⁴⁴ Crozat, Dominique ; Fournier, Laurent-Sébastien. « De la fête aux loisirs : événement, marchandisation et invention des lieux », *Annales de géographie*, n°643, 2005, p. 307-328.

identificatrices de la société actuelle »²⁴⁵. La puissance heuristique de la condition postmoderne en tant que facteur explicatif des dynamiques patrimoniales du début des années 1980 s'explique alors par le fait qu'elle consacrerait le retour du sujet et du « phénomène social spontané » comme clefs principales de compréhension des rapports sociaux²⁴⁶. Cependant, cette approche phénoménologique et subjective du mouvement patrimonial n'explique pas les dimensions socialement et structurellement distinctives des processus de patrimonialisation. Notre compréhension du patrimoine maritime met justement en lumière le fait qu'un tel mouvement ne peut seulement se comprendre dans sa dimension purement symbolique et culturelle²⁴⁷.

1.2.4.3 *Le patrimoine maritime, au cœur de l'inflation patrimoniale*

Le patrimoine maritime s'inscrit de fait dans une époque où l'extension du champ patrimonial est une réalité sociale, en partie reprise par les institutions culturelles nationales. L'attention portée aux cultures maritimes populaires s'exprime en 1981 par la voix du ministre de la Culture. Fraîchement nommé, Jack Lang prononce un discours portant sur la nécessité d'une politique culturelle pour la mer²⁴⁸. Devant les invités réunis à bord du quatre-mâts barque *Belem*, et en présence de Louis Le Penec, ministre de la Mer, il affirme la nécessité d'étendre le champ des recherches historiques et archéologiques aux traditions et cultures maritimes populaires. Il confie sa volonté d'ouvrir les possibilités de classement ou d'inscription à la liste des Monuments historiques pour les bateaux traditionnels, mais insiste aussi sur la nécessité de prendre en compte tant les objets matériels que la part immatérielle des cultures populaires. De fait, le discours trace un véritable programme d'action et de recherche pour les services de l'État et montre comment l'arrivée au pouvoir d'une nouvelle majorité politique, apparemment porteuse d'une forme d'organisation de l'action sociale plus « horizontale », plus fluide, plus attentive aux revendications sociétales²⁴⁹, se traduit par la volonté d'inverser les hiérarchies

²⁴⁵ Péron, Françoise. « Au-delà du fonctionnel, le culturel et l'idéal », *op. cit.*, p. 726-789.

²⁴⁶ À ce propos, on peut renvoyer à l'article du *Chasse-Marée* n°28 revendiquant le primat des actions individuelles sur les politiques institutionnelles en matière de valorisation du patrimoine maritime. L'idéologie patrimoniale défendue par la revue se construit notamment sur la croyance en l'action des individus contre les institutions.

²⁴⁷ Pour prolonger notre propos, nous pouvons nous appuyer sur la critique émise par Jacques Chevalier à l'idée que la post-modernité serait un modèle d'évolution vertueux pour les sociétés développées. Au-delà du fait que cette vision traduit une sorte d'évolutionnisme naïf, elle ne rend pas compte de la variété et de la complexité des configurations sociales réelles. Chevalier, Jacques. *L'État post-moderne*, Paris, LGDJ-Lextenso, 2008, p. 17.

²⁴⁸ D'abord attaché à comprendre l'environnement institutionnel du patrimoine maritime émergent, nous n'avons pas questionné précisément les logiques ou les jeux d'influence qui ont amené la prise de position politique en faveur du patrimoine maritime par le nouveau ministre de la Culture. Une enquête relative aux raisons, et aux réseaux qui ont poussé à une telle position illustrerait très certainement la façon dont les patrimoines populaires se sont rendus, au moins pour un temps, plus légitime au sein de l'appareil d'État.

²⁴⁹ Chevalier, Jacques. *Op. cit.*, p. 17.

culturelles dominantes jusqu'à présent. Pour autant, si ce discours recouvre dans ses grandes dimensions la culture maritime à sauvegarder et laisse à penser qu'à la volonté politique succèdera l'action des institutions, le recul de l'histoire indique que ce ne fut pas vraiment le cas.

La démarche des pionniers du patrimoine maritime s'inscrit donc dans un environnement culturel et institutionnel relativement favorable. Les actions entreprises sont mues par la volonté de ne plus rien supprimer du passé maritime encore récent, et encore moins de le sacrifier à l'aune d'une logique positiviste et universaliste dont les apports sont à relativiser lorsque déclinent les dynamiques économiques et les logiques sociales qu'elles induisent. Rompant avec la logique évolutionniste, utilitaire et rationnelle de la modernité²⁵⁰, les acteurs à l'origine de la renaissance du patrimoine maritime s'attachent au contraire à faire renaître les activités maritimes du passé qui ne bénéficiaient pas des valeurs patrimoniales d'antan, celles qui consacraient des éléments historiquement délimités, sacralisés et muséifiés²⁵¹ (à savoir la marine militaire pour l'essentiel, représentée par les musées nationaux de la marine). L'analyse de l'historiographie maritime proposée par Olivier Pétré-Grenouilleau montre la faible représentation des sociétés littorales et maritimes, de leurs cultures et de leurs mentalités dans la construction de l'histoire maritime française²⁵². Replacer le patrimoine maritime dans l'historiographie maritime dominante permet alors de relativiser sa portée universelle et d'interroger la nature spontanée et socialement non déterminée de son émergence. De fait, le patrimoine maritime peut aussi se comprendre comme l'expression non-institutionnelle et non-académique d'une mémoire, certes largement réécrite mais malgré tout inédite, des sociétés maritimes populaires²⁵³. Autrement dit, là où on serait tenté de comprendre l'avènement du patrimoine maritime comme une des expressions de la post-modernité, une autre interprétation, plus critique, peut être avancée en ce que le mouvement patrimonial traduit en fait les préoccupations culturelles des classes moyennes dominées.

²⁵⁰ *Ibid.*, p. 11.

²⁵¹ Di Méo, Guy. « Le patrimoine maritime, un besoin social contemporain », in Péron ; Françoise (dir.), *op. cit.*, p. 185-191.

²⁵² Pétré-Grenouilleau, Olivier. « L'histoire maritime en France : du bilan aux perspectives ? », *Histoire, économie et société*, 2001, n°1, p. 37-48.

²⁵³ Cette caractéristique contribue aussi à l'inscrire dans la catégorie du patrimoine industriel. Bergeron, Louis ; Dorel-Ferré, Gracia. *Le patrimoine industriel. Un nouveau territoire*, Paris, Éditions Liris, 1996, p. 69-70.

1.2.4.4 *Le patrimoine, enjeu politique*

Ainsi, Vincent Veschambre note que le patrimoine est un vecteur privilégié du « conservatoire de l'espace » et qu'en cela, il permet l'affirmation et la légitimation des groupes sociaux²⁵⁴. Il prend en exemple les travaux de Monique et Michel Pinçon-Charlot sur les châtelains et leurs biens pour illustrer les rapports entre patrimoine et position sociale. En tout état de cause, le rapport à la préservation des traces du passé renvoie à l'affirmation des intérêts symboliques et éventuellement matériels de ceux qui les promeuvent : ceci est vrai des positions défendues par les abbés Mercier et Grégoire pendant la période de la modernité révolutionnaire, et vaut aussi pour la période « postmoderne » ou « post-industrielle » en ce que l'intérêt patrimonial se distribue inégalement parmi les différentes catégories sociales²⁵⁵.

1.2.4.5 *Le patrimoine, révélateur des positions sociales*

Considérer le rapport au patrimoine, sa définition et sa sélection comme un marqueur de la position sociale des acteurs est une hypothèse qui semble féconde dans le cadre de notre recherche. En effet, il apparaît d'une part que les promoteurs du mouvement du patrimoine maritime organisés autour des associations et de la revue du *Chasse-Marée* disposent d'un capital culturel relativement important et que ce dernier est utilisé pour défricher le champ des traditions maritimes encore méconnues. D'autre part, l'enquête d'Annie Le Dem²⁵⁶ menée auprès du public des fêtes maritimes montre certes la représentation des différentes catégories socioprofessionnelle au sein des festivaliers, mais révèle la prédominance des cadres et professions intellectuelles supérieures, suivis des professions intermédiaires et des employés. Nous verrons pour notre part que notre propre enquête confirme l'ancrage social et culturel supérieur du public des fêtes maritimes. Autrement dit, les fêtes maritimes ne peuvent être considérées comme des espaces sociaux neutres, ou significativement équilibrés d'un point de vue sociologique. Le patrimoine maritime, dans sa construction et dans sa diffusion sociale, permet l'affirmation de catégories sociales spécifiques dans une société marquée par l'évolution significative de ses structures économiques, culturelles et idéologiques, comme le montre le chapitre qui suit.

²⁵⁴ Veschambre, Vincent. *Art. cit.*

²⁵⁵ Babelon, Jean-Pierre ; Chastel, André. *Op. cit.*, p. 108.

²⁵⁶ Le Dem, Annie. *Op. cit.*, p. 39.

I.3 Chapitre 3. Genèse du patrimoine maritime en Bretagne

Pour introduire ce chapitre dédié à la genèse du patrimoine maritime et à l'avènement des fêtes maritimes, une précision méthodologique s'impose. En effet, les sources scientifiques, universitaires, académiques, manquent pour retracer sans erreurs ou approximations et surtout sans parti pris l'histoire du patrimoine maritime en France. La seule contribution qui tente de replacer ce mouvement dans une logique chronologique vient d'Alain Decaux, qui fut conseiller à la Drac Bretagne pour le patrimoine maritime et fluvial²⁵⁷. Lors d'une intervention au colloque « les patrimoines maritimes sur les façades de l'Union Européenne » organisé à Brest en juillet 2000 (quelques jours avant la fête de Brest 2000), ce dernier propose une frise chronologique qui n'oublie pas les initiatives prises en dehors du mouvement patrimonial associatif. Ce mouvement, justement, est au cœur de la construction du patrimoine maritime et a produit ses propres institutions organisationnelles et culturelles (les fédérations régionales pour la culture et le patrimoine maritime, l'Association patrimoine maritime et fluvial et la revue du *Chasse-Marée*). Ces institutions ont contribué à écrire une histoire du patrimoine et leurs documents sont des sources certes importantes, mais elles reflètent la dynamique du mouvement associatif et son propre rapport au patrimoine, sans nécessairement rendre compte des initiatives prises par ailleurs, ou du contexte institutionnel de chaque période. Autrement dit, une historiographie systématique et rigoureuse du mouvement patrimonial maritime reste encore à mener aujourd'hui.

Pour notre part, nous utilisons à la fois les documents retraçant l'histoire du patrimoine maritime vue par ses propres acteurs (et très majoritairement issus de la maison d'édition du *Chasse-Marée*) et les informations recueillies auprès des premiers organisateurs des fêtes maritimes en Bretagne ou encore auprès de la famille d'Alain Decaux qui a bien voulu mettre à notre disposition ses archives personnelles. En parallèle, nous nous appuyons sur les travaux universitaires de Gaëlle Ferradini portant sur les associations du patrimoine et surtout sur la thèse d'Annie Le Dem, dont il faut souligner le travail de rétrospective historique certainement le plus complet à ce jour. Enfin, il s'agit de replacer la dynamique patrimoniale dans une perspective plus sociologique, c'est-à-dire en interrogeant les conditions sociales qui ont

²⁵⁷ Decaux, Alain. « Le patrimoine culturel maritime et côtier et l'action associative », in Péron, Françoise (dir.), *op. cit.*, p. 212-217.

accompagné l'émergence du patrimoine maritime en Bretagne en montrant comment les acteurs associatifs ont bénéficié de l'intérêt général pour le patrimoine dès la fin des années 1970. En ce sens, relevons l'apport spécifique et original de Vincent Guigueno, polytechnicien et historien maritime, mais aussi spécialiste des phares et balises en France. Dans une communication adressée aux étudiants du master Civilisations, Cultures et Sociétés de l'Université de Nantes²⁵⁸, il ébauche la genèse sociale et institutionnelle du mouvement patrimonial. Son travail fait alors écho à notre propre perspective en ce qu'il interroge les conditions sociales et politiques qui ont présidé à l'émergence du mouvement patrimonial.

1.3.1 Avant le patrimoine, quelle place pour la mémoire et la conservation des activités maritimes ?

Annie le Dem, dans sa thèse sur les fêtes du patrimoine maritime et leur impact pour le territoire, indique qu'en octobre 1678, Colbert signe un décret qui enjoint les intendants des arsenaux à réaliser les premiers modèles réduits des navires de la flotte royale²⁵⁹. Il s'agit de préserver les connaissances techniques et architecturales qui, jusque-là, se transmettaient de manière empirique. Pour la conservatrice Géraldine Barron, l'obligation de fournir un plan de vaisseau est introduite en 1683²⁶⁰, mais ce travail n'est effectif qu'une fois le navire construit. Le plan précédant la construction n'apparaît qu'en 1720, et avec lui l'obligation de maîtriser l'abstraction mathématique nécessaire au tracé des plans en trois dimensions²⁶¹. Cette évolution se traduit, dans les arsenaux et les chantiers militaires, par l'éviction des maîtres-charpentiers au profit des ingénieurs constructeurs dont le corps est constitué en 1765²⁶². La rationalisation de la construction navale d'État accompagne en ce sens la conservation des techniques (par les maquettes) et des plans, afin de permettre l'accumulation des connaissances au profit d'une marine de guerre plus performante. Dans ce contexte, l'encyclopédiste Henri-Louis Duhamel de Monceau tient un rôle majeur : nommé inspecteur général de la Marine en 1739²⁶³, il rassemble une importante collection de maquette qu'il offre à Louis XV et qui est entreposée, en 1752, au premier étage du Louvre. Le but premier de la collection n'est pas, à proprement

²⁵⁸ Guigueno, Vincent. « Une note de bas de page dans l'histoire du musée de la Marine ». Version approfondie et rédigée d'une conférence donnée le 5 octobre 2017 pour le cours « Patrimoine maritime » animé par Martine Acerra et David Plouviez, dans le cadre du master Civilisations, Cultures et Sociétés (Université de Nantes).

²⁵⁹ Le Dem, Annie. *Op. cit.*, p. 47-48.

²⁶⁰ Barron, Géraldine. « Le musée de Marine du Louvre : un musée des techniques ? », *Artefact*, n°5, 2017, p. 143-162.

²⁶¹ *Ibid.*

²⁶² *Ibid.*

²⁶³ Viel, Claude. « Duhamel du Monceau, naturaliste, physicien et chimiste », *Revue d'histoire des sciences*, tome 38, n°1, 1985, p. 55-71.

parlé, patrimonial. Il s'agit surtout de permettre aux élèves ingénieurs-constructeurs de l'École de Paris (fondée par Duhamel de Monceau) de se former par l'étude des maquettes²⁶⁴. Cette collection connaîtra un destin contrasté, reflétant la place et l'importance (ou la faiblesse) de la flotte de guerre et des politiques maritimes entre la période révolutionnaire, les guerres de l'Empire et la Restauration. En 1818, le ministre de la Marine propose la création d'une salle de marine abritant les restes de la collection de Duhamel de Monceau, mais cette décision n'est ratifiée qu'en 1827. Cette date signe la création du premier « Musée naval » en France²⁶⁵. L'établissement, ou plutôt les salles du Louvre qui lui sont dédiées, vise à montrer toutes les facettes d'un arsenal militaire à la française. Le but est certes de familiariser le grand public à la construction navale, mais la collection garde comme première fonction de préserver la mémoire des techniques. Il préfigure l'installation, en 1937, du Musée national de la Marine au sein du Palais de Chaillot. Le projet muséographique de l'établissement inclut, pendant un temps, la valorisation des cultures et des usages maritimes du littoral national et colonial. Cependant, Géraldine Barron insiste sur l'idée que le musée se comprend d'abord comme un conservatoire des arts et métiers dont le rôle est de permettre la progression des connaissances et des techniques en matière de construction navale²⁶⁶. Nous soulignons cette dimension en ce qu'elle diffère des logiques culturelles qui caractérisent la patrimonialisation des traditions et connaissances maritimes telle qu'elle est apparue au début des années 1980.

En ce sens, Vincent Guigueno postule l'opposition entre deux rapports à l'histoire et au patrimoine maritime. Pour l'historien, le Musée de la Marine, son réseau littoral qui recoupe les arsenaux (Brest, Toulon, Cherbourg, Lorient, etc.), *Neptunia*, la revue éditée par l'association des amis du Musée de la Marine, « *propagent une vision culturelle hégémonique, au sens gramscien : ils traduisent dans l'espace muséal la vision de l'histoire d'un milieu maritime, civil et militaire, public et privé, qui se pense seule légitime pour parler de la mer à des Français terriens* »²⁶⁷. À cette vision centralisatrice et socialement dominante, s'opposerait le mouvement patrimonial associatif, décentralisé, édifié sur la sauvegarde des traditions maritimes populaires et dont la revue du *Chasse-Marée* se fait la porte-parole principale. Si la distinction entre les deux « *foyers de culture maritime* »²⁶⁸ est particulièrement vivace au début des années 1970 (et reste selon nous toujours active), la distance entre les deux visions de

²⁶⁴ Anonyme. « Du Louvre à Chaillot. Le Musée de la Marine dans la tourmente. Nouvelles acquisitions et projets en cours », *Neptunia*, revue de l'association des amis du Musée de la Marine, n°1, 1946, p. 2-10.

²⁶⁵ Guigueno, Vincent. *Art. cit.*

²⁶⁶ Barron, Géraldine. *Art. cit.*

²⁶⁷ *Ibid.*

²⁶⁸ *Ibid.*

l'histoire maritime se réduit avec l'arrivée de Luc-Marie Bayle à la direction du musée en 1972. Officier de marine, il a assisté en 1949 à la destruction au canon du *HMS Implacable*, qui n'est autre que le *Duguay-Trouin*, un des rares navires français rescapé de la bataille de Trafalgar en 1805, que la *Royal Navy* se proposait de rendre à la France. Au-delà de toute appréciation anachronique (la destruction des navires anciens était partout la règle, pour toutes les activités et sociétés maritimes), le sabordage du dernier représentant de la marine de guerre « traditionnelle » interpelle le directeur quant à la nécessité de trouver une solution pour abriter les navires emblématiques de l'histoire maritime française. Luc-Marie Bayle défend alors l'idée, dès le début des années 1970, du musée à flot de Port-Louis, dans le Morbihan. Il sollicite à cet effet la jeune Société nationale de sauvetage en mer (créée en 1967) afin de collecter un ou deux canots anciens, il soutient la préservation des deux grands derniers voiliers « français », la *Duchesse Anne* et le *Belem*. Dans le même temps, mais selon une préoccupation plus ethnographique, il fait acheter l'un des derniers thoniers groisillon, le *Mimosa*²⁶⁹.

1.3.2 Le mouvement patrimonial maritime, émergence et affirmation des « nouveaux acteurs » du patrimoine

Soumis à diverses difficultés économiques et oppositions politiques locales, le musée ne verra pas le jour, mais la passerelle est jetée entre les deux logiques constitutives de la sauvegarde du patrimoine maritime. Car au milieu des années 1970, le directeur du musée entreprend de contacter les acteurs du mouvement patrimonial naissant, afin de les fédérer autour de son projet. À cet effet, il rencontre Bernard Cadoret, qui travaille à la même époque pour la maison d'édition des Quatre Seigneurs. Fondée et dirigée par Jean-Luc Debanne, un ingénieur hydraulicien féru d'histoire et de patrimoine maritime, les Quatre seigneurs éditent à la fois les premiers ouvrages ethnographiques maritimes (les ouvrages de Jean Le Bot et de François Beaudouin sur lesquels nous reviendrons plus loin), le « classique » de Jean Boudriot *Le vaisseau de 74 canons*, et enfin, la revue du *Petit perroquet*, dont Bernard Cadoret assure la parution. De fait, au milieu des années 1970, la maison d'édition est au carrefour des premières initiatives du mouvement patrimonial, des démarches académiques et scientifiques, et des actions plus institutionnelles menées par le Musée de la marine en la personne de son directeur. Cette configuration originelle, et originale, ne durera pas. Selon Vincent Guigueno, les perspectives du mouvement patrimonial se veulent trop éloignées des institutions d'État et même des démarches académiques. Pour Bernard Cadoret et ses partenaires du collectif « Ar

²⁶⁹ Guigueno, Vincent. *Art. cit.*

Vag », fondé en 1972, il s'agit, dans un contexte de tension entre le pouvoir centralisateur et la société « civile » régionale²⁷⁰, de faire valoir la voie, et la voix, propre des cultures maritimes populaires²⁷¹. Cette rencontre éphémère montre cependant que la genèse du mouvement patrimonial n'est pas si isolée qu'elle en a l'air : au même moment, et même peut-être avant elle, des initiatives ont été pensées et parfois menées à bien pour sauvegarder les derniers témoins des traditions maritimes. La promotion d'un discours patrimonial qui oppose Paris au littoral vise à fédérer un groupe social qui se reconnaît dans cette dichotomie et qui, par ce biais, peut se revendiquer comme une communauté culturelle consciente d'elle-même et de la haute mission culturelle qu'elle doit mener, sans faire confiance pour cela aux dispositifs institutionnels centralisés²⁷².

En ce sens, la démarche des pionniers du patrimoine maritime renvoie aux « nouveaux mouvements sociaux » définis par Alberto Melucci en 1983. Le sociologue interroge la nature de ce qu'il considère être des mouvements post-politiques, c'est-à-dire des mouvements catégoriels (défense de l'écologie, mouvements féministes, luttes anti-institutionnelles, mouvements des minorités, etc.) qui se développent à l'écart, et parfois contre les organisations ouvrières traditionnelles²⁷³. Soulignons alors la concomitance historique du mouvement patrimonial et celles mouvements post-politiques, et relevons comment la définition du mouvement collectif par le sociologue italien fait écho à celui du patrimoine maritime émergent : « *le mouvement est composé d'unités diversifiées et autonomes qui consacrent à leur solidarité interne une partie importante de leurs ressources. Un réseau de communication et d'échange maintient cependant ces cellules en contact entre elles ; des informations, des individus, des modèles de comportement circulent dans ce réseau, passant d'une unité à l'autre et favorisant une certaine homogénéité de l'ensemble. Le leadership n'est pas concentré mais diffus ; en outre il est limité à des objectifs spécifiques et divers individus peuvent assumer des rôles de leaders, pour exercer des fonctions déterminées* »²⁷⁴. En ce sens, l'historiographie du mouvement patrimonial met volontiers en avant la genèse individuelle, autonome, voire solitaire des premières initiatives, tout comme elle insiste sur l'idée d'une dynamique culturelle

²⁷⁰ Champagne, Patrick. « La fête au village », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 17-18, 1977, p. 73-84.

²⁷¹ Guigueno, Vincent. *Art. cit.*

²⁷² Cette interprétation de la genèse sociale du mouvement patrimonial renvoie aux travaux d'Alain Touraine sur le passage des sociétés historiques (modernes) aux sociétés « post-historiques ». Ces dernières consacraient l'affirmation de l'individu-sujet défini par ses caractéristiques culturelles et non sa position sociale. Touraine, Alain. *La fin des sociétés*, Paris, Le Seuil, 2013, p. 91.

²⁷³ Melucci, Alberto. « Mouvements sociaux, mouvements post-politiques », *International Review of Community Development / Revue internationale d'action communautaire*, n°10, 1983, p. 13-30.

²⁷⁴ *Ibid.*

et sociale à la fois centralisée (via les concours du *Chasse-Marée* et les fédérations régionales) et réticulaire (par les fêtes, les associations des bassins patrimoniaux, les initiatives individuelles).

1.3.3 Au départ, un intérêt individuel pour les sociétés maritimes du passé

1.3.3.1 Jean Le Bot et les bisquines de Cancale

Avant que le patrimoine maritime ne devienne un grand mouvement culturel et social, il fut l'objet d'un intérêt individuel, relativement isolé, et porté par des personnalités issues du monde académique, universitaire et scientifique. Dès 1958, Jean Le Bot, professeur et chercheur en physique à l'Université de Rennes 1, s'intéresse aux bateaux de pêche de Cancale et relève les formes de *La Perle*, une des dernières bisquines²⁷⁵ existantes mais abandonnée sur la grève du port de la Houle²⁷⁶. À cette occasion, il rencontre les derniers témoins de la pêche à la voile, une époque révolue au moment où il mène ses premières enquêtes, la motorisation générale et la rationalisation économique des activités halieutiques ayant fondamentalement bouleversé les anciennes sociétés maritimes. Mais comme il le dit lui-même dans un article publié dans la revue *Ethnologie Française* en avril 1979²⁷⁷, s'il s'intéressait à l'origine « à la technologie des Bisquines de Cancale, aujourd'hui disparue, à une époque où il était juste temps d'en relever les formes (ce qui ne préoccupait personne) », il a senti « par-delà les plans et les épures, au travers les nombreux entretiens nécessaires à son étude, revivre les hommes et les femmes des jours de la voile avec les peines, les joies et les fiertés qui en ont fait une race vigoureuse, pittoresque et noble ». Autrement dit, le point de vue techniciste s'est enrichi d'une démarche ethnologique nécessaire à la compréhension du bateau pris dans son contexte social et culturel. Cette double approche caractérise le travail de Jean Le Bot et font de lui un précurseur reconnu par les pionniers du patrimoine maritime. Ainsi, Bernard Cadoret, dans sa préface à la réédition du premier tome d'*Ar Vag*²⁷⁸, rend hommage à l'homme qui a sauvé la mémoire des

²⁷⁵ Les bisquines sont des lougres de pêche à trois mâts et voiles au tiers. Leur construction débute à Cancale (Ille-et-Vilaine) en 1843, on en compte près de 250 en 1900. Ces bateaux, puissants et rapides, sont surtout utilisés pour la drague des huîtres et le chalut. Source : <http://www.lacancalaise.org/bisquine> consulté le 15 juillet 2020.

²⁷⁶ « Patrimoine maritime et fluvial, histoire d'une reconquête », *20 ans de fêtes*, hors-série du *Chasse-Marée*, n°1H, juin 2006, p. 18-27.

²⁷⁷ Le Bot, Jean. « Bateaux, hommes et femmes de Cancale au temps de la voile », *Ethnologie française*, vol. 9, n°2, 1979, p. 113-130.

²⁷⁸ Cadoret, Bernard ; Duviard, Dominique ; Guillet, Jacques, Kérisit, Jacques. *Ar Vag, Voiles au travail en Bretagne atlantique*, tome 1, Douarnenez, Éditions du Chasse-Marée, 2003. Avant d'être le titre d'une collection de cinq ouvrages dédiés au patrimoine maritime français, *Ar Vag* (« le bateau » en breton) est le nom d'un collectif informel d'ethnologues amateurs réunis autour de Bernard Cadoret au milieu des années 1970. Dominique Duviard, Henry Kérisit, Jacques Guillet, François Vivier furent parmi les premiers membres du collectif qui, selon

bisquines²⁷⁹, et plus largement celle des bateaux des côtes de la Bretagne Nord dans un ouvrage paru en 1976. En cela, la particularité de Jean Le Bot, au-delà du fait qu'il ait participé activement à la sauvegarde d'un des plus beaux bateaux traditionnels de nos côtes, réside dans sa volonté de concilier l'histoire de l'homme et du voilier de travail, à une époque où les ouvrages équivalents ne traitaient que de l'un ou de l'autre²⁸⁰.

Comme tous les ethnologues de terrain, Jean Le Bot est sensible aux rencontres décisives avec les témoins de l'activité humaine étudiée, qu'elle soit passée ou toujours actuelle. Par l'hommage qu'il rend à Louis Lemarchand, constructeur naval basé au Minihic-sur-Rance, il montre tout son intérêt pour une culture populaire, orale et basée sur la transmission immatérielle des savoirs et des savoir-faire. Peut-être que son environnement de jeunesse (parmi ses amis, se trouvait un fils de commandant terre-neuvas) « *imprégnée des choses de la mer* »²⁸¹, est un élément favorable à son intérêt solitaire pour les traditions maritimes, mais toujours est-il qu'il se distingue, par sa démarche, des acteurs du patrimoine qui lui succéderont dans les années 1980. En effet, son intérêt pour les traditions maritimes est fondateur en ce qu'il met à jour tout un pan d'une activité oubliée par l'historiographie maritime comme le rappelle Vincent Guigueno²⁸². Mais, par rapport aux travaux du collectif « Ar Vag » qui se revendiqueront de son héritage, la démarche de Jean Le Bot ne verse pas dans l'inclination axiologique qui sera celle du mouvement patrimonial. Autrement dit, l'ethnologue se garde bien de prendre les savoirs du passé pour des exemples normatifs de la maritimité contemporaine ou encore capables de fournir pour l'avenir le modèle d'une société plus vertueuse. Au contraire, ce dernier convient de la supériorité technique et scientifique des navires modernes sur les navires de la tradition et souligne que leur étude est d'abord un objet de culture²⁸³, une forme « d'ethno-navigation » pour reprendre un terme emprunté au marin-ethnologue François Beaudouin.

On voit alors ici comment, pour un même champ de recherche, se pose la question de l'épistémologie des connaissances produites par les scientifiques d'une part et par les acteurs de terrain d'autre part. Ainsi, ce n'est pas tant la pertinence ou la fiabilité du contenu en lui-

les compétences et l'ancrage territorial des participants, s'attachera à redécouvrir les traditions maritimes et littorales des côtes françaises.

²⁷⁹ Le Bot, Jean. *La bisquine de Cancale et de Granville*, Grenoble, Éditions des 4 seigneurs, 1979.

²⁸⁰ Le Bot, Jean. « Introduction de la première édition », in Le Bot, Jean (dir.), *Les bateaux des côtes de la Bretagne-nord aux derniers jours de la voile*, Grenoble, Éditions Glénat, 3^{ème} édition, 1990.

²⁸¹ *Ibid.*

²⁸² Guigueno, Vincent. *Art. cit.*

²⁸³ Annie Le Dem fait la même remarque quand elle souligne le regard « *parfaitement distancié* » de Jean Le Bot sur les techniques et les usages du passé. Le Dem, Annie. *Op. cit.*, p. 39.

même qui est questionné, que leur problématisation et surtout leur mise en perspective, c'est-à-dire leur finalité et leur légitimité comprise d'un point de vue social. Dans la lignée du Musée des Arts et Traditions populaires, les travaux et les préoccupations de Jean Le Bot ou de François Beaudouin semblent purement orientés vers la production des connaissances historiques et anthropologiques, alors qu'elles sont nettement plus chargées d'un corpus de valeurs exemplaires à suivre pour les ethnologues-militants de « Ar Vag ».

1.3.3.2 François Beaudouin, pionnier de l'ethnographie maritime

François Beaudouin justement, est l'autre personnage fondateur du nouveau patrimonial²⁸⁴. Diplômé de l'École des Beaux-Arts de Paris, marin professionnel aux embarquements multiples et variés, il est aussi un ancien élève de André Leroi-Gourhan et de Raymond Chevalier à l'École pratique des hautes études, et, dans ce cadre, il s'intéresse tout particulièrement à la batellerie et aux traditions fluvio-maritimes²⁸⁵. Comme Jean Le Bot, son parcours est ancré à la fois dans le monde universitaire et dans une certaine sensibilité pratique et esthétique du monde fluvial et maritime. Surtout, le travail de François Beaudouin est largement inspiré de la démarche initiée par Georges-Henri Rivière, fondateur du musée national des Arts et Traditions populaires²⁸⁶, avec qui il travaille dans les années 1960. Ce dernier l'encourage fortement à recenser les types de bateaux encore existants sur les côtes et les rivières de France. Dans la continuité de ce travail, François Beaudouin lance la construction d'une réplique du bateau de Berck, le *Marianne toute seule*, dont le but est de rejoindre la collection du musée²⁸⁷. Par cette initiative, on assiste pour la première fois à la reconstitution expérimentale d'un bateau de travail des côtes de France²⁸⁸. Ce faisant, le parcours personnel, intellectuel et professionnel de François Beaudouin l'amène à évoluer régulièrement entre les approches académiques les plus classiques et les initiatives pratiques qui anticipent la démarche

²⁸⁴ Boëll, Denis-Michel. « Introduction générale : cinq histoires d'objets nautiques », in Delpire, Laurent (dir.), *Regards sur le patrimoine maritime, fluvial et balnéaire*, Arles, Errance/Actes Sud/Acaoaf, 2019, p. 25-30.

²⁸⁵ « François Beaudouin, navigateur émérite », *Chasse-Marée*, n°251, juillet 2013, p. 34-45.

²⁸⁶ Chiva, Isaac. « Georges-Henri Rivière un demi-siècle d'ethnologie de la France », *Terrain*, n°5, 1985, p. 76-83. La place et le rôle du Musée des Arts et Traditions populaires dans l'émergence du patrimoine maritime reste minorée à ce jour. En même temps, le fait traduit certainement la difficulté pour ce musée de se voir reconnaître un statut pérenne et aussi légitime que les autres établissements nationaux. De plus, le cas du patrimoine maritime est particulier en ce qu'il peut autant appartenir à la muséographie des arts et traditions populaires qu'à celle de l'histoire maritime. Enfin, la volonté des acteurs du patrimoine maritime de disposer de leur propre équipement a certainement participé à la marginalisation du Musée des Arts et Traditions populaires dans les représentations du mouvement patrimonial.

²⁸⁷ Beaudouin, François. « Patrimoine fluvial », in Actes du colloque de la Direction du patrimoine, *Estuaire 92. Le patrimoine maritime et fluvial*, Nantes, 1992, p. 33-38.

²⁸⁸ « François Beaudouin, navigateur émérite », *art. cit.*

centrale du mouvement patrimonial maritime, celle de la reconstruction des bateaux du patrimoine.

La relation avec les précurseurs du mouvement est d'ailleurs assurée par la parution en 1975 du livre de Jean Le Bot *Bateaux des côtes de France*, publié aux Éditions des 4 Seigneurs et dont le responsable de projet n'est autre que Bernard Cadoret, futur fondateur de la revue du *Chasse-Marée*. Sans présager de l'influence des uns sur les autres, on peut alors remarquer, encore une fois, que les précurseurs du patrimoine maritime évoluent dans un environnement qui, bien que relativement confidentiel, permet de jeter les bases intellectuelles et scientifiques nécessaires à la redécouverte des traditions maritimes. Ainsi, à défaut de constituer réellement un réseau des pionniers du patrimoine, la rencontre d'acteurs jusque-là isolés autour de la publication des premiers ouvrages dédiés aux traditions maritimes s'inscrit dans les prémices du mouvement patrimonial.

1.3.3.3 *Prémices et contexte institutionnel du mouvement patrimonial maritime*

Dans sa contribution au colloque « Patrimoine maritime 2000 » organisé par l'Université de Bretagne occidentale²⁸⁹, Alain Decaux, alors conseiller au patrimoine maritime et fluvial pour la Drac Bretagne et Pays-de-la-Loire, s'attache justement à retracer la chronologie des politiques et des initiatives associatives en matière de patrimoine maritime²⁹⁰.

La date qui ouvre l'histoire du mouvement patrimonial est celle, en 1973, de la création à Grenoble du *Petit Perroquet*, la première revue d'histoire et d'ethnographie maritime. Cette revue, lancée par Bernard Cadoret, est en fait l'ancêtre et la matrice du *Chasse-Marée*²⁹¹. L'initiative traduit bien comment la naissance du patrimoine maritime (et fluvial) est d'abord le fait d'intellectuels et d'ethnologues, amateurs ou professionnels, attachés à redécouvrir les techniques et les usages des sociétés littorales en voie d'extinction. Le lancement du *Petit Perroquet* est contemporain à celui des ouvrages de François Beaudouin (*Le Bateau de Berck* paraît en 1970 et *Bateaux des côtes de France* en 1975) et de Jean Le Bot (parution de *Les bateaux des côtes de la Bretagne Nord* en 1976). Il précède et annonce la sortie en 1978 du premier tome de la série des *Ar Vag* écrit par Bernard Cadoret, Dominique Duviard, Jacques

²⁸⁹ Péron, Françoise. « Avant-propos », in Péron, Françoise (dir.), *op. cit.*, p. 9-12.

²⁹⁰ Decaux, Alain. « Le patrimoine culturel maritime et côtier et l'action associative », in Péron, Françoise (dir.), *op. cit.*, 212-217.

²⁹¹ *Le Petit Perroquet* naît en 1973 au sein de la maison d'édition des 4 seigneurs. Elle n'est au début qu'une simple feuille ronéotypée jointe en annexe aux différentes parutions consacrées à l'archéologie maritime et l'histoire maritime du XVIII^e siècle. La petite feuille devient ensuite une revue imprimée qui touche un public averti : c'est en fait par ce biais que Bernard Cadoret contactera et rassemblera les membres du collectif « Ar Vag ». Source : entretien avec Bernard et Michèle Cadoret, le 14 février 2018.

Guillet, Henry Kérisit et François Vivier. Ce collectif d'auteurs regroupe dès 1972 des amateurs²⁹² férus d'ethnologie maritime, même si leur démarche n'est pas encore pleinement théorisée à ce moment-là. Leur travail va d'abord consister à réunir un fond d'analyse à travers le recueil d'images et de photos, d'archives administratives, et surtout par la rencontre de très nombreux marins encore en activité du temps de la marine à voile²⁹³. Aussi, comme Annie Le Dem le souligne, le travail du collectif s'attache d'abord à explorer la façade littorale de la Manche armoricaine et de l'Atlantique entre Penmarc'h et les Sables-d'Olonne et surtout, s'arrête particulièrement sur les bateaux traditionnels de pêche et de cabotage, leurs équipages et leurs usages entre le début du XIX^e siècle et la première moitié du XX^e siècle²⁹⁴.

Le patrimoine maritime est donc d'abord compris comme issu des activités économiques et industrielles populaires²⁹⁵, et non un patrimoine qui engloberait l'ensemble des activités maritimes du pays (comme la marine militaire ou la marine de commerce au long cours)²⁹⁶. Ce constat fait écho à ce que Françoise Péron décrit des conditions de constitution du champ patrimonial maritime et notamment des logiques de sélection qui le sous-tendent. Pour elle, « *tout patrimoine constitué est subjectif et varie selon les époques, les cultures et les groupes sociaux. Le patrimoine maritime, comme les autres patrimoines, est un fait du présent qui opère un tri sur le passé. Ce choix, à la fois social et générationnel, répond à des besoins contemporains par la fabrique d'objets patrimoniaux dont la rareté n'est pas forcément la première modalité* »²⁹⁷. L'édification d'un patrimoine relève donc d'un certain arbitraire dans la mesure où, et c'est en partie ce qui le distingue de l'histoire, il n'a pas vocation, dans les faits, à traduire dans le présent l'ensemble des héritages du passé. En cela, si Françoise Péron constate la dimension arbitraire du processus de patrimonialisation, elle n'en questionne pas réellement la logique sociale. Il nous semble justement tout à fait pertinent de voir en quoi l'arbitraire culturel est un arbitraire social, c'est-à-dire un processus de sélection qui traduit au

²⁹² Bernard Cadoret confie à ce propos consacrer toutes ses vacances à la conduite des enquêtes de terrain puis à la rédaction du premier *Ar Vag*. Source : entretien avec Bernard et Michèle Cadoret, le 14 février 2018.

²⁹³ Cadoret, Bernard. « Sources pour l'ethnologie maritime », *Terrain*, n°2, 1984, p. 33-44.

²⁹⁴ Le Dem, Annie. *Op. cit.*, p. 41.

²⁹⁵ À l'instar de Vincent Guigueno, Alain Decaux parle de la constitution d'un « nouveau patrimoine » qui, à partir de 1973, se distingue des références maritimes historiques incarnées alors par le musée de la Marine à Paris et ses antennes en provinces. On peut malgré tout signaler que, d'un point de vue muséographique, les activités maritimes traditionnelles disposaient du musée de la Pêche à Concarneau et du musée du Long cours à Saint-Malo. Mais il faut préciser ici que ces deux musées ont été lancés à l'initiative de la bourgeoisie locale (les armateurs et propriétaires notamment). Decaux, Alain. « Le patrimoine culturel maritime côtier et l'action associative », in Péron, Françoise (dir.), *op. cit.*, p. 213-217.

²⁹⁶ Guillou, Anne. *Art. cit.*

²⁹⁷ Péron, Françoise. « Introduction », in Péron, Françoise (dir.), *op. cit.*, p. 15-33.

moins autant un attachement à sauver les traditions et objets du passé que la possibilité, pour ses promoteurs, de s'affirmer et de se distinguer dans l'espace social.

1.3.4 Les premières organisations patrimoniales et pré-patrimoniales

Parallèlement à cette première dynamique éditoriale, on voit naître les prémices du mouvement patrimonial associatif, mais aussi les signes d'un intérêt nouveau pour le patrimoine au sein des institutions nationales. Ainsi, la filiale française du club anglais des « Old Gaffers » (une expression qui peut se traduire par « vieux pic » ou aussi « vieux potes »), des propriétaires de bateaux traditionnels à gréement aurique est lancée à Saint-Malo en 1968²⁹⁸. Créée en 1958 sur la côte sud de l'Angleterre²⁹⁹, l'association anglaise rassemble des propriétaires de bateaux anciens et organise des navigations communes sous forme de rallye et de régates. Structurée en flottilles et en bassins de navigation, l'association se développe un peu partout à travers le monde anglo-saxon et reste très active aujourd'hui en Angleterre. En France, les Old Gaffers deviennent en 1973 « Old Gaffers - Association des Vieux Gréements de France » : ils incarnent de fait la première véritable association de regroupement des voiliers traditionnels dans notre pays. Mais, l'objet réel des Old Gaffers français tient plus à la volonté de naviguer ensemble et de rassembler des propriétaires de navires en bois, plutôt qu'à celle de développer une approche ethnologique et patrimoniale de la navigation³⁰⁰.

Cette différence n'est pas anodine : elle montre comment le processus de patrimonialisation des traditions maritimes peut se traduire différemment en fonction des individus engagés dans ce mouvement. Les Old Gaffers français, souvent issus ou proches de la marine de commerce³⁰¹, peuvent d'abord être comparés aux associations de collectionneurs des vieilles voitures et sont attachés à une pratique de yacht-club, c'est-à-dire regroupant des

²⁹⁸ Source : <http://oldgaffers.fr/lassociation>. L'histoire de la section française des « Old Gaffers » reste à éclaircir et notamment la date exacte de leur création. Le site internet de l'association indique 1968 comme année de fondation, mais Annie Le Dem propose l'année 1965 quand Alain Decaux la situe en 1977, ce qui est aussi la date de parution des statuts de l'association au Journal Officiel de la République. L'identité des membres fondateurs fait aussi débat, sauf en ce qui concerne François Gicquel qui semble être un acteur incontournable de l'association. Au-delà d'un simple débat portant sur les dates réelles de fondation des « Old Gaffers » français, on voit ici comment cette association de propriétaires n'a pas réellement intégré l'historiographie de ce qui deviendra ensuite le mouvement patrimonial, alors qu'à l'origine, il en est un acteur assez important.

²⁹⁹ La légende veut que l'association soit née dans un pub de Bursledon, un village situé sur les bords de la rivière Hamble, haut lieu du yachting anglais. Au-delà du caractère anecdotique du propos, il faut souligner que le patrimoine maritime anglais émerge au sein du yachting, soit la pratique nautique la plus légitime. En France, le mouvement se développe au contraire en se distinguant des usages dominants. (Voir chapitres 4 et 5 de la partie présente).

³⁰⁰ Source : entretien avec Thierry Le Faucheur, le 21/02/2020.

³⁰¹ C'est notamment le cas de Jean Le Faucheur, qui était officier de marine marchande et présidait l'association au moment de la création de la Frcm et des toutes premières fêtes maritimes de Pors Beac'h en 1980. Entretien avec Thierry Le Faucheur, le 21/02/2020.

propriétaires de navires et réservés à ceux qui partagent une vision commune de la navigation, vision rendue originale par l'usage de ce qu'on appelait alors les « vieux gréements ». Leur démarche n'est en rien « idéologique » dans le sens où il ne s'agit pas de construire, par le patrimoine, une nouvelle culture s'adressant à ceux qui, au sein du milieu maritime, recherchait une pratique alternative à la plaisance moderne, mais plutôt de se retrouver entre initiés et de partager une pratique commune sans réel souci de diffusion ou de transmission. L'association traduit donc un certain intérêt pour les « vieux gréements », et Jean Le Bot le souligne dans l'introduction de son livre sur les bateaux des côtes de la Bretagne nord³⁰². Mais pour autant, on ne peut pas vraiment défendre l'idée d'une filiation substantielle entre les Old Gaffers et ce qui deviendra ensuite le mouvement patrimonial maritime³⁰³. Nous verrons dans la partie qui traite de la genèse des fêtes maritimes que cette petite distinction existe aussi en ce qui concerne l'organisation des premiers événements de Pors Beac'h et qui montre comment, plus qu'un grand mouvement unifié, le patrimoine maritime naît d'un contexte culturel diffus et hétérogène. En cela, le véritable point de bascule a lieu à la toute fin des années 1970 avec la création en 1979 de la Fédération régionale pour le patrimoine maritime (Frpm) en Bretagne.

1.3.5 Les fédérations régionales pour la culture et le patrimoine maritimes : affirmer la légitimité du mouvement patrimonial

En tout état de cause, on ne peut que souligner l'éclosion du patrimoine maritime à l'orée des années 1980. L'année 1979 annonce déjà que les premiers acteurs du mouvement travaillent à leur organisation avec la création de la Frpm et il nous faut revenir ici sur l'origine de cette fédération dont le modèle servira d'exemple aux autres fédérations régionales (Nord-Pas-de-Calais-Picardie, Aquitaine, Normandie, Méditerranée). La fédération, qui, d'après le document de convocation à l'assemblée générale, porte le nom de Comité Régional pour le Patrimoine Maritime, est créée par une assemblée générale constitutive le 18 juillet 1979 à Rennes³⁰⁴, dans les locaux de la direction régionale des Affaires culturelles. Cette réunion a été précédée d'une série de rencontres initiées par Alain Decaux, conseiller aux affaires culturelles en poste au sein de la Drac Bretagne depuis 1977 mais sans être spécialement attaché à la question du patrimoine maritime. Dans un courrier datant du 20 décembre 1978³⁰⁵, il invite les

³⁰² Le Dem, Annie. *Op. cit.*, p. 36.

³⁰³ Thierry Le Faucheur, fils de Jean Le Faucheur, l'un des principaux animateurs des Old Gaffers durant les années 1973-1980, rapporte que son père nourrissait quelques critiques envers l'évolution du mouvement patrimonial : selon lui, l'histoire « officielle » du patrimoine et des fêtes maritimes ne rendait pas assez justice aux acteurs des années 1970 et se focalisait trop sur les initiatives portées par le seul *Chasse-Marée*.

³⁰⁴ Archives personnelles de la famille d'Alain Decaux.

³⁰⁵ *Ibid.*

personnes et les quelques institutions engagées dans la redécouverte des traditions populaires (mais pas seulement liées à la mer ou au littoral) à se retrouver pour faire un bilan exploratoire des initiatives en matière de patrimoine maritime (c'est ainsi que Donatien Laurent, membre du Centre de Recherche Bretonne et Celtique fait partie de la liste des invités à la toute première réunion).

Parmi les 37 personnes présentes le 3 février 1979, on compte à la fois les futurs acteurs du mouvement patrimonial et ceux qui, par leurs travaux précédents, ont œuvré à la découverte des traditions maritimes (dont les membres du collectif « Ar Vag » et notamment Bernard Cadoret qui deviendra le premier président de la Frpm). Mais la réunion rassemble aussi ceux qui, d'une façon ou d'une autre, sont liés à la culture maritime « historique ». Les institutions muséographiques (associatives comme le Musée de la Pêche de Concarneau ou publiques comme le Musée de Bretagne³⁰⁶), les Conservateurs départementaux des Objets et Antiquités, mais aussi des représentants des ministères de la Jeunesse et des Sports et de l'Éducation Nationale, un représentant de l'Office du tourisme lorientais, côtoient des charpentiers de marine (les chantiers Stirpon du Fret ou Gendron de Noirmoutier), des acteurs à l'origine de recherches inédites pour l'époque (on retrouve Jean Le Bot, mais aussi Pierre Arzel, qui a travaillé tout particulièrement sur les goémoniers du nord-Finistère), et aussi les premières associations ou collectifs engagés dans la valorisation des traditions maritimes (le groupe « Ar Vag », les Amis du Sinagot et l'association des Old Gaffers sont particulièrement bien représentés).

De la Frpm à la Frcpm, les traditions maritimes entre culture et patrimoine

Fédération Régionale pour le Patrimoine Maritime (Frpm) en 1979, Fédération Régionale pour la Culture Maritime (Frcm) en 1983, puis enfin Fédération Régionale pour la Culture et le Patrimoine Maritime (Frcpm) en 2004. Trois noms proches pour une même association, mais trois noms différents qui disent l'évolution d'un mouvement s'affirmant entre culture et patrimoine. Comment comprendre cette évolution ? Notre hypothèse est que dans un premier temps, l'appellation Frpm traduit la culture institutionnelle de l'État, qui comprend la sauvegarde des cultures « traditionnelles » comme une des catégories du patrimoine, au même titre que les patrimoines sacrés, monumentaux, industriels. On

³⁰⁶ À ce propos, il faut noter que Erwan Le Bris Du Rest, le conservateur du Musée de Bretagne, est aussi le secrétaire général et représentant de l'association « Buhez », la Conférence permanente des conservateurs de collections publiques d'Ethnographie et d'Histoire bretonnes. La présence relativement importante de représentants des milieux muséographiques et scientifiques à la réunion du 3 février 1979 montre que, au moins au départ, le mouvement engagé pouvait traduire différents rapports au patrimoine maritime et souhaitait concilier les traditions intellectuelles académiques avec les initiatives personnelles et associatives.

reconnait ici l'influence d'Alain Decaux, conseiller pour la Drac Bretagne à l'origine de la création de la fédération et aussi la nécessité de répondre à la commande de l'État en intégrant les actions de l'Année du patrimoine organisée en 1980. Puis, le nom de Frpm marque le souhait de dépasser le strict cadre du patrimoine pour rendre compte de la culture maritime dans son ensemble. Ne pas se cantonner à la catégorie du patrimoine permet alors de questionner les pratiques et les usages maritimes de l'époque, et pas seulement celles des sociétés maritimes du passé. Enfin, le retour et l'association du patrimoine et de la culture maritime montre que la notion de patrimoine est devenue trop emblématique du mouvement en cours et trop diffusée dans le langage commun et dans les dispositifs institutionnels pour ne pas l'intégrer au nom de la fédération.

Autrement dit, ce qui n'est encore qu'un mouvement balbutiant donne à voir la pluralité des acteurs et des institutions potentiellement mobilisés en cette fin des années 1970. La consultation des archives d'Alain Decaux permet donc de nuancer l'idée d'un mouvement patrimonial né *ex nihilo* par la volonté de quelques pionniers, relayés ensuite par un tissu associatif qu'ils auront contribué à organiser et à orienter. Comme souvent, la genèse d'un grand mouvement culturel (et en partie social), se traduit par la conjonction d'un faisceau d'initiatives simultanées. Dans ce sens, le modèle de la Frpm sera appliqué aux autres régions du littoral français, contribuant à l'organisation institutionnelle du patrimoine maritime. Ainsi, Annie Le Dem recense en 1996 l'existence de 7 fédérations régionales :

Tableau 1. Tableau de présentation des fédérations régionales pour la culture et le patrimoine maritimes. (D'après Annie Le Dem, 2004).

Fédération	Année de création	Nombre d'associations
Nord-Pas de Calais-Picardie	1986	40 (en 2020)
Normandie	1994	26 (1996)
Bretagne	1979	200 (1996)
Pays de Loire	1983	20 (1996)
Poitou-Charentes	1987	10 (1996)
Aquitaine-Pays-Basque	1987	16 (1996)
Méditerranée	1992	21 (1996)

Le tableau montre certes une diffusion nationale des fédérations du patrimoine, mais deux éléments doivent aujourd'hui nuancer la valeur des données brutes. Les chiffres avancés sont anciens (24 ans) et ne reflètent certainement plus la réalité des fédérations aujourd'hui. De fait, nous n'avons pas retrouvé de traces d'activités pour les fédérations de Normandie, des Pays

de la Loire ou encore de la région Nouvelle-Aquitaine³⁰⁷. La fédération méditerranéenne semble encore officiellement en activité, mais sans que nous n'ayons pu en évaluer la dynamique et la représentativité. De fait, seules les fédérations de Bretagne et du Nord-Pas de Calais-Picardie sont encore actives sur leur territoire mais selon des modalités assez différentes. La Frcpm Bretagne est surtout devenue un centre de formation professionnelle : Les Ateliers de l'Enfer, lancés en 1984 forment chaque année des charpentiers de marine, des voiliers et des selliers. Dans le même temps, une ethnologue a travaillé jusqu'en 2019 à l'étude du patrimoine maritime « industriel » avec la mise en valeur de la conserverie Alexis Le Gall à Loctudy³⁰⁸. Les missions de la Frcpm Bretagne sont donc d'abord orientées vers la formation et la redécouverte d'un patrimoine qui n'était pas significativement investi jusqu'à présent. La fonction cohésive et fédératrice qui était celle des débuts semble alors plus modeste, sans que nous puissions dire en quoi cette évolution est le fait de la gouvernance propre à la fédération (un choix stratégique ou une absence de dynamique interne) ou bien la traduction plus générale d'une modification des modalités de mobilisation du mouvement patrimonial. La Frcpm Nord-Pas de Calais-Picardie répond à la fois à une fonction de coordination des associations locales, de formation professionnelle (charpente navale) et d'organisation de fêtes maritimes (Escalaes à Calais, Dunkerque et Boulogne-sur-Mer). Il semble qu'elle est la seule fédération à maintenir une représentation globale des actions patrimoniales. Surtout, cette fédération se distingue des autres par sa dimension plus opératoire, illustrée notamment par l'organisation de grandes fêtes maritimes sur le littoral septentrional.

1.3.6 Les fédérations régionales, ou l'institutionnalisation du mouvement patrimonial

À notre sens, la création des fédérations régionales répond à une logique d'institutionnalisation du mouvement patrimonial. Nous comprenons ici l'institutionnalisation comme un processus qui vise à construire une structure ou un système de relations sociales doté d'une certaine stabilité dans le temps mais aussi d'un caractère contraignant³⁰⁹. Le but des fédérations relève bien au départ d'une volonté de stabiliser les relations du mouvement

³⁰⁷ Bernard Cadoret nous confiait que la fédération régionale aquitaine ne s'était pas vraiment développée car le décès accidentel d'un important militant du patrimoine maritime local avait désorganisé le lancement du mouvement. Ceci suggère que, même ascendante, la dynamique patrimoniale restait malgré tout fragile et particulièrement dépendante de l'engagement de quelques personnes. Entretien avec Bernard et Michèle Cadoret, 14 février 2018.

³⁰⁸ Celton, Yann ; Oulhen, Cécile. « La conserverie Le Gall de Loctudy, des conserves de sardines à la conservation d'un patrimoine », *In Situ* [En ligne], n°41, 2019, mis en ligne le 17 décembre 2019, consulté le 15 juillet 2020.

³⁰⁹ Tournay, Virginie. *Sociologie des institutions*, Paris, Presses Universitaires de France, 2011, p. 11.

patrimonial : l'isolement des premiers acteurs et l'éclosion des associations ont convaincu les fondateurs de la Frpm de la nécessité de coordonner les différentes initiatives pour garantir à la fois leur représentativité et leur pérennité. En parallèle, l'organisation du mouvement patrimonial répond à l'absence de politiques publiques en matière de patrimoine maritime. Tout l'enjeu des fédérations réside donc dans la nécessité de créer des acteurs légitimes, reconnus par les partenaires publics, et susceptibles de porter un rapport de force favorable à leur propre conception de la sauvegarde des traditions maritimes³¹⁰. Annie Le Dem montre bien comment la Frpm Bretagne, dans sa phase de développement (ici au début des années 2000), a pu se positionner au cœur du champ patrimonial :

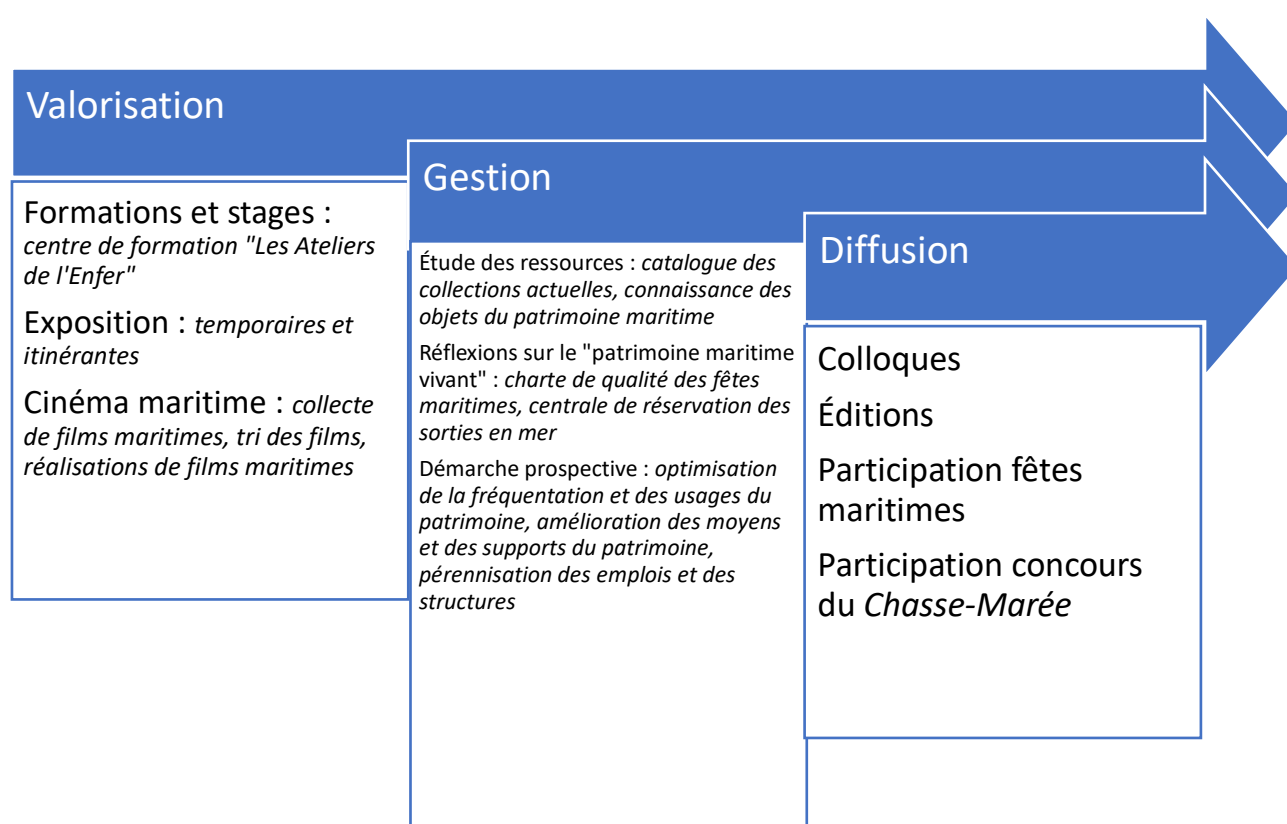


Figure 4. Fonctions et activités de la Frpm Bretagne (d'après Annie Le Dem, 2004).

L'ensemble des activités et des fonctions supportées par la Frpm Bretagne au début des années 2000 induit la construction d'un réseau institutionnel qui, globalement, recouvre le champ patrimonial maritime :

³¹⁰ Nous insistons sur l'idée que la patrimonialisation des traditions maritimes est l'enjeu d'un rapport de force entre les tenants amateurs et associatifs du mouvement patrimonial et les administrations d'État en charge des recherches ethnologiques. Gasnault, François. « L'avènement du patrimoine ethnologique (1975-1984). Domestiquer, disqualifier l'ethnographie associative », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 137, n°1, 2018, p. 62-75.

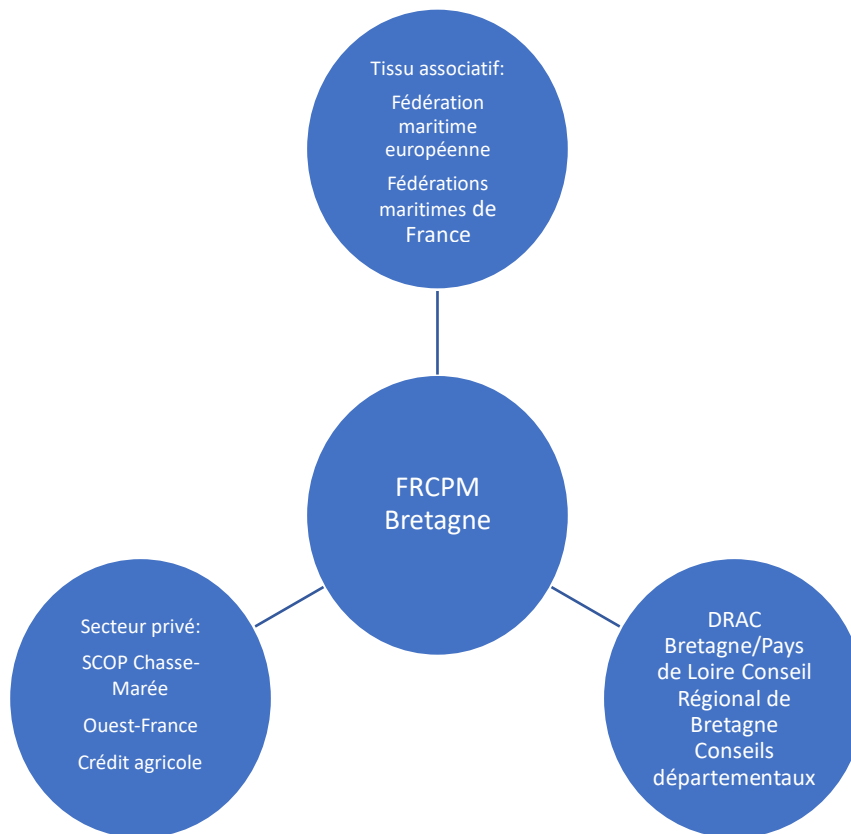


Figure 5. Environnement institutionnel de la Frcpm Bretagne (d'après Annie Le Dem, 2004) et Camille Gontier, 2018-2020.

1.3.6.1 Imposer les normes de patrimonialisation des cultures maritimes

Une fois lancé le processus d'institutionnalisation, les fédérations ont endossé un rôle normatif : la rédaction d'une charte de qualité des fêtes du patrimoine maritime (dont le *Chasse-Marée* n°130 de décembre 1999 évoque l'existence) montre que la Frcpm revendique un rôle central dans la définition du patrimoine et des fêtes qui lui sont liées. Si nous n'avons pas pu retrouver cette charte (a-t-elle seulement vraiment été rédigée ?), nous avons constaté, lors du colloque organisé en octobre 2017 par les responsables de la fête maritime Escale à Sète, que l'idée d'une charte de la « véritable » fête revenait dans les échanges³¹¹. La démarche illustre

³¹¹ La rédaction d'une charte de qualité des fêtes maritimes est un sujet qui revient régulièrement dans le *Chasse-Marée*. L'idée advient avec le désengagement de la revue dans l'organisation des fêtes (soit après Brest 92). Après les événements de Brest et Douarnenez 96 (perçus comme trop commerciaux), il s'agit de faire valoir auprès des nouveaux organisateurs les intérêts du mouvement patrimonial. Le *Chasse-Marée* n°116 (mai 1998) annonce la création d'une charte d'accueil des bateaux voile-aviron, puis le n°130 (décembre 1999) défend l'idée d'une charte générale dans l'optique des fêtes de Brest et Douarnenez 2000. Véritable serpent de mer du mouvement patrimonial, la proposition d'une charte des fêtes maritimes revient en 2004 (*Chasse-Marée* n°172) et enfin en 2017 (*Chasse-Marée* n°289). La redondance de l'initiative montre à la fois l'insatisfaction des acteurs du patrimoine face à l'offre festive, mais aussi la réticence des organisateurs à se voir imposer des règles d'organisation et des critères de qualité culturelle par des acteurs qui ne sont plus directement liés aux fêtes. En

le processus d'institutionnalisation du patrimoine maritime en ce que celui-ci se traduit par l'édification de comportements et de règles contraignantes pour les acteurs du mouvement et notamment pour les organisateurs des fêtes.

L'aboutissement de cette politique réside très certainement dans la création de l'association Patrimoine maritime et fluvial. Fondée en 1992 par le sénateur Louis de Catuelan et Jean-Yves Le Drian (alors secrétaire d'État à la Mer), elle est aujourd'hui présidée par Gérard d'Aboville, un marin connu du grand public pour ses traversées océaniques à l'aviron. Ses objectifs répondent classiquement à la préservation et la promotion du patrimoine. Mais surtout, l'association est reconnue par les ministères de la Culture et celui de la Transition Écologique et Solidaire comme dépositaire du label « Bateau d'Intérêt Patrimonial » (Bip) créé en décembre 2006³¹². Ce label permet d'obtenir un avantage fiscal par l'exonération du droit annuel de navigation et, selon les ports, d'une réduction des frais de mouillage. Disposer d'un label Bip permet aussi de s'inscrire sans difficulté aux fêtes du patrimoine maritime, surtout quand les organisateurs attachent une importance prioritaire à la sélection de la flottille. Mais sa valeur réelle répond plus à une dimension symbolique en ce que le mouvement patrimonial maritime a obtenu de l'État l'usage d'un droit de définition et de labélisation des bateaux du patrimoine. Ce droit correspond à la réalité d'un patrimoine qui ne compte qu'un petit nombre de navires classés monuments historiques, excluant de fait tous les navires reconstruits durant les années 1980 et après. Enfin, nous pouvons comprendre cet aménagement juridique comme une façon pour les pouvoirs publics de déléguer au mouvement associatif l'identification d'une série d'objets patrimoniaux qu'il ne pouvait, ou qu'il ne souhaitait pas gérer lui-même directement.

tout état de cause, la charte de qualité apparaît comme une façon pour le mouvement patrimonial de revendiquer une hégémonie culturelle et normative dans la définition des manifestations maritimes.

³¹² Delhumeau, Herveline. « Le label “bateaux d'intérêt patrimonial” », *In Situ* [En ligne], n°10, 2009, mis en ligne le 19 mai 2009, consulté le 02 avril 2020.

1.3.7 Quel rôle des pouvoirs publics dans la construction du patrimoine maritime ?

1.3.7.1 *L'intervention de l'État : un engagement fragile*

De l'avis même du ministère de la Culture, la prise de conscience institutionnelle de l'existence d'un patrimoine maritime intervient tardivement³¹³. 1980 apparaît alors, avec le recul, comme une date clef dans le développement des politiques patrimoniales par l'État. L'année en question est d'ailleurs celle du patrimoine au sens large du terme. Le ministère de la Culture souhaite en effet valoriser sa nouvelle compétence avec la création par le décret du 13 octobre 1978 de la direction du Patrimoine qui regroupe ce qui reste de l'ancienne direction de l'Architecture (partagée depuis avril 1978 entre le ministère de la Culture et celui de l'Environnement) et les services de l'archéologie et de l'inventaire général auxquels s'ajoute une mission du patrimoine photographique³¹⁴. De fait, l'initiative portée par Alain Decaux en matière de patrimoine maritime s'ancre dans les prémisses d'une nouvelle politique nationale. La création d'une mission du patrimoine ethnologique répond alors à la montée des cultures régionales et des mouvements associatifs qui les ont diffusés.

*Les acteurs du patrimoine maritime*³¹⁵

Alain Decaux, au service de l'État et du mouvement patrimonial.

Alain Decaux tient une place particulière dans l'histoire du mouvement patrimonial maritime. Né à Paris en 1944, il passe son enfance dans le Finistère sud d'où est originaire sa famille. Féroce de navigation de plaisance, il est moniteur au Centre nautique des Glénans et suit des études d'art à l'École des Beaux-Arts de Rennes. Cette double culture, maritime et artistique, le sensibilise à la question des métiers et des traditions maritimes encore actifs dans les années 1960-1970. Entré à la Drac Bretagne en 1977, l'originalité de son parcours tient à sa position unique dans le champ du patrimoine : profitant de son poste de conseiller, il encourage la fédération des différents acteurs du mouvement patrimonial naissant. Il impulse ainsi le lancement de la Frpm en 1979 et soutient, d'une manière générale, toutes les initiatives liées à la redécouverte des traditions et cultures maritimes populaires. Surtout, son

³¹³ Pabois, Marc. « Le patrimoine maritime : prise de conscience et évolution des mentalités », in Péron, Françoise (dir.), *op. cit.*, p. 108-114.

³¹⁴ Source : site du ministère de la Culture. <https://www.culture.gouv.fr/Nous-connaître/Decouvrir-le-ministère/Histoire-du-ministère/Frise-Histoire-du-Ministère>. Consulté le 25 février 2020.

³¹⁵ Les encadrés présentant les acteurs des fêtes et du patrimoine maritimes sont construits à partir des matériaux réunis par l'enquête de terrain. Pour ce faire, nous avons croisé les entretiens menés auprès des acteurs, avec les informations et biographies déjà disponibles dans différents documents (articles du *Chasse-Marée*, coupures de presse, bulletins d'associations). Nous précisons cependant que le portrait d'Alain Decaux (décédé en 2011), doit beaucoup à notre rencontre avec sa femme et sa fille, et aux archives personnelles qu'elles nous ont confiées. En ce sens, ces portraits ne se veulent pas spécifiquement exhaustifs, mais visent à présenter, à grands traits, le contexte d'engagement des personnes marquantes du mouvement patrimonial et des fêtes maritimes.

intervention est décisive en ce qui concerne la protection des bateaux du patrimoine, veillant à une plus grande application des inscriptions à la liste des Monuments historiques³¹⁶. Mais, l'action d'Alain Decaux est menée en complément de ses prérogatives de conseiller à la culture, elle n'intègre pas ses fonctions officielles avant 1998. Mobilisé au cœur de l'action publique culturelle, ses interventions en faveur du patrimoine maritime seront, dans l'intensité des années pionnières, dépendantes de sa volonté personnelle et de son intérêt pour les cultures maritimes. Cette situation illustre les difficultés de l'État, même déconcentré, à intégrer dans son fonctionnement et dans ses axes d'intervention, une politique d'appui et d'accompagnement des mouvements culturels qu'il n'a pas réellement impulsé. Ainsi, les fonctions de conseiller culturel attaché au patrimoine maritime disparaîtront avec le départ à la retraite d'Alain Decaux. Il reste cependant, dans la mémoire des premiers acteurs du patrimoine maritime, une personnalité importante pour l'édification du mouvement.

1.3.7.2 La politique patrimoniale de la Région Bretagne : une intervention de sauvetage

Dès le lancement des premières opérations de sauvegarde du patrimoine maritime, et surtout des projets de reconstruction des navires traditionnels, les pouvoirs publics locaux ont été sollicités. Dans un premier temps, l'appui des collectivités (les communes surtout) se traduit par un soutien financier lié aux investissements nécessaires au chantier de rénovation d'un bateau ou à l'organisation d'un événement. Mais, l'évolution des projets associatifs, illustrée par une phase de stabilisation de l'activité, est aussi parfois marquée par d'importantes difficultés de gestion et d'usage des navires traditionnels qui ont pu conduire les collectivités à accorder des financements de fonctionnement, voire même à devenir propriétaires du navire en question, confiant sa gestion, son entretien et son usage à l'association d'origine³¹⁷.

Dans ce contexte, la Région Bretagne se voit confier un rôle spécifique et original. Son intervention, uniquement financière à l'origine, s'est transformée sous l'influence d'une double logique. Tout d'abord, la collectivité régionale obtient la compétence de l'inventaire général du patrimoine par la loi sur les libertés et responsabilités locales du 13 août 2004³¹⁸. Par ce transfert de compétence, la Région devient responsable sur son territoire des opérations d'inventaire du

³¹⁶ Nous renvoyons ici à la description des procédures de classement par Luc Fournier, chargé de mission pour le patrimoine technique. Fournier, Luc. « La protection du patrimoine maritime », in Delpire, Laurent (dir.), *op. cit.*, p. 123-130.

³¹⁷ Les modalités de fonctionnement des navires du patrimoine n'ont pas fait l'objet d'une étude systématique de notre part. Cependant, nous avons observé différents types de gestion allant de la propriété publique totale dans le cadre d'une délégation de gestion à un organisme parapublic (cas de *La Recouvrance* à Brest), à la convention de fonctionnement entre un centre nautique (municipal ou associatif) et l'association propriétaire (cas de la chaloupe sardinière de Douarnenez ou des goémoniers de Plouguerneau), en passant par le simple transfert de propriété entre l'association d'origine et la ville (cas du *Marche-Avec* de Concarneau). Dans tous les cas, on constate que l'appui des collectivités publiques est devenu central dans le fonctionnement et la pérennisation des bateaux du patrimoine maritime gérés par les associations.

³¹⁸ Saez, Jean-Pierre. « L'inventaire général du patrimoine culturel. Ou l'invention d'une compétence obligatoire et partagée », *L'Observatoire*, vol. 45, n°2, 2014, p. 4-9.

patrimoine dépendantes à l'origine du service d'État créé en 1964 par André Malraux, alors ministre de la Culture. La collectivité prend donc en charge l'ensemble des politiques patrimoniales sur son territoire, mais selon deux logiques : une logique purement culturelle, celle de l'inventaire, qui dépend du service culturel de la Région et qui travaille en étroite liaison avec les services de la Drac. Le patrimoine est ici celui des monuments religieux et séculiers, des bâtiments industriels, des maisons emblématiques d'une époque ou d'un terroir, etc. Dans le même temps, la Région défend une logique touristique et économique, qui touche au patrimoine maritime. Le dispositif « Voiliers de Bretagne » est issu d'un plan d'action commandé par la Région pour répondre aux difficultés rencontrées par les gestionnaires des navires traditionnels (associatifs, mais pas seulement). Le diagnostic est confié à l'association parapublique « Nautisme en Bretagne », spécialisée dans la valorisation commerciale des activités nautiques. L'élaboration d'un plan d'action doit permettre de coordonner et de valoriser les activités proposées par les associations ou les entreprises patrimoniales. Ici, le rôle de la Région est donc d'abord et avant tout économique : le patrimoine maritime est compris comme une ressource intégrée au secteur du tourisme, s'assimilant aussi parfaitement à l'idée de « l'identité positive » défendue par la collectivité et développée à travers sa communication³¹⁹. Ainsi, les pouvoirs publics entretiennent un rapport opportuniste ou utilitariste au patrimoine maritime : l'État et ses services n'intègrent ses intérêts qu'à condition de se les voir imposer par les acteurs du mouvement patrimonial³²⁰, et la Région est surtout sensible aux dimensions économiques, touristiques et identitaires incarnées par les traditions maritimes en Bretagne³²¹. Le patrimoine est alors réduit à sa définition liminaire, celle qui traduit un bien hérité et dont, en tant que ressource exploitable, il faut à la fois exploiter et préserver la valeur.

³¹⁹ Landel, Pierre-Antoine ; Mao, Pascal ; Vidal, Laurent. « Le diagnostic de territoire et la création d'activités touristiques à partir du Patrimoine », in Lazzarotti, Olivier ; Violier, Philippe (dir.), *op. cit.*, p. 175-186.

³²⁰ Soulignons la place particulière des associations du patrimoine dont la légitimité s'est jusqu'à présent affirmée contre ou « à côté » des pouvoirs publics, mais plus rarement en s'intégrant à leurs dispositifs. Glevarec, Hervé ; Saez, Guy. « Chapitre I. Les associations du patrimoine dans trois départements : le Finistère, le Haut-Rhin et le Rhône », in Glevarec, Hervé ; Saez, Guy (dir.), *Le patrimoine saisi par les associations*, Paris, Ministère de la Culture - DEPS, 2002, p. 51-128.

³²¹ En ce sens, le patrimoine maritime intègre le champ plus large des politiques du nautisme associées au développement des régions littorales. Bernard, Nicolas. « Nautisme et tourisme : une convergence au bénéfice des territoires », *Études caribéennes* [En ligne], n°36, avril 2017, en ligne depuis le 15 avril 2017, consulté le 31 août 2020.

I.4 Chapitre 4. Une histoire culturelle du mouvement patrimonial

Avec le lancement de la Fédération régionale pour le patrimoine maritime, les acteurs du mouvement patrimonial se dotent d'une première institution susceptible d'unifier des initiatives isolées et de défendre leur cause auprès des partenaires éventuels et des pouvoirs publics. Dans le même temps, la reconnaissance officielle du bateau comme objet historique est actée par le classement en tant que monuments historiques du trois-mâts barque *Duchesse Anne* et de la gabare de Lampaul *Mad Atao*. Ce classement résonne comme la traduction en acte de la volonté politique exprimée par Jack Lang lors de son discours de décembre 1981. Il ouvre la voie à l'enregistrement de 153 bateaux en 2016, dont 9 en inscription, c'est-à-dire en attente d'être classés³²². C'est donc dans ce nouveau contexte que le mouvement patrimonial se structure et qu'apparaissent, en même temps que les premières fêtes maritimes, deux acteurs essentiels à travers la création de la revue du *Chasse-Marée* et les associations du patrimoine maritime. La partie qui suit vise en cela à présenter, non pas une chronologie exhaustive du mouvement patrimonial maritime, mais à dresser le tableau des grands acteurs et des grandes périodes en nous attachant à préciser ce qu'elle traduit culturellement du mouvement.

I.4.1 Le *Chasse-Marée*, revue emblématique du mouvement patrimonial

Le *Chasse-Marée* est une revue d'histoire et d'ethnologie maritime fondée en 1981 par Bernard Cadoret, membre et animateur du collectif « Ar Vag », à l'origine des premières grandes enquêtes sur les sociétés maritimes traditionnelles du littoral atlantique.

Natif de Brest, Bernard Cadoret vit et travaille à Grenoble dans le secteur de l'édition jusqu'à la fin des années 1970. Revenu en Bretagne au début des années 1980, il réunit une partie des membres du collectif « Ar Vag » et lance les Éditions de l'Estran, société coopérative qui éditera, en plus de la revue, de très nombreuses publications traitant des sociétés et des cultures maritimes traditionnelles, mais aussi, plus largement des métiers maritimes contemporains. L'équipe s'installe à Douarnenez, dans les anciens locaux de l'abri du marin, un vaste bâtiment qui surplombe le port du Rosmeur. Dans l'éditorial du premier numéro, Bernard Cadoret présente la philosophie et les buts qui président à la création de la revue. Il

³²² Source : « Les bateaux du patrimoine », hors-série du *Chasse-Marée*, juin 2016.

part d'abord du constat (ou plutôt du postulat) que la mer passionne en France beaucoup de gens, mais que l'environnement marin est menacé, que les métiers et les sociétés maritimes rencontrent des difficultés, que les plaisanciers chercheraient à trouver « *par le contact avec la mer un contrepoids au stress de la vie moderne* »³²³, et enfin que les passionnés d'histoire et de traditions maritimes, bien qu'isolés, réalisent un important travail, mais que ce dernier est « *presque toujours ignoré, hélas, de la presse nautique, de l'université et des professionnels* ». Ainsi, « *tous ces mouvements procèdent des mêmes motivations profondes* »³²⁴ mais ne se croiseront que rarement, voire s'affronteraient, par manque d'une culture maritime commune³²⁵. Ce faisant, Bernard Cadoret déclare que :

*« La création du Chasse-Marée correspond à notre volonté de faire partager cette certitude : une vraie culture maritime existe en France à l'état latent. Elle peut se développer comme dans les pays anglo-saxons. Il faut simplement lui donner des moyens d'expression. Nous pensons que le Chasse-Marée peut être l'un d'eux : accessible et ouvert à tous, mais sans concession à la facilité, il va constituer un outil de réflexion indispensable pour tous ceux qui vivent la mer. Faire souffler la brise du large, briser les carcans corporatistes qui étouffent la sensibilité marine de notre pays : la création d'un grand ministère de la mer est à cet égard un encouragement précieux »*³²⁶.

La suite et la fin de l'éditorial indiquent ce que sera pour les années à venir le format de la revue et présentent les sujets et les rubriques qui seront traités. Il s'agira d'abord (et ce classement a un sens important) de rendre compte de la vie maritime d'aujourd'hui (mais sans s'intéresser aux loisirs nautiques modernes, qui n'apparaissent pas comme des éléments légitimes de la culture maritime). Viendra ensuite la prise en compte des activités du passé comprise dans une démarche explicative des activités du présent. Enfin, la revue servira de caisse de résonance et réseau de communication pour le mouvement patrimonial en cours de structuration. De fait, l'analyse de tous les numéros du *Chasse-Marée* traitant des fêtes maritimes permet de constater que, jusqu'à la fin des années 1990, la rubrique consacrée au courrier des lecteurs était particulièrement importante.

³²³ Cadoret, Bernard. « Éditorial », *art. cit.*

³²⁴ *Ibid.*

³²⁵ Il faudrait en effet vérifier en quoi les groupes cités par Bernard Cadoret ont des intérêts communs et vivent de la même manière leur rapport à la mer. Derrière cette conviction qu'une culture est commune à des groupes sociaux si différents, on comprend dès le début que la démarche culturaliste et idéaliste domine la construction du champ patrimonial pensé par la rédaction du *Chasse-Marée*.

³²⁶ Cadoret, Bernard. « Éditorial », *art. cit.*

1.4.2 Le *Chasse-Marée*, ou le patrimoine malgré lui ?

Cet éditorial est particulièrement intéressant en ce qu'il traduit finalement la volonté de valoriser une culture maritime vivante plutôt qu'un patrimoine en danger. Si l'historiographie du mouvement patrimonial ne rend pas compte de cette nuance importante, Bernard Cadoret le rappelle dans son échange avec Vincent Guigueno présenté dans le n° 300 du *Chasse-Marée*. L'interview, dont le titre significatif est « Pour une culture maritime » revient sur la trajectoire du fondateur de la revue et celui-ci précise, comme en écho à son éditorial de 1981, que « *le mot patrimoine ne (l)'intéresse pas trop en fait* » et que *s'il a joué un rôle très important, c'est plutôt la notion de culture maritime qui l'intéressait* »³²⁷.

Ainsi, là où le *Chasse-Marée* pensait culture maritime, le grand public, les partenaires institutionnels, mais aussi très certainement une grande partie du mouvement patrimonial entendaient pour leur part « patrimoine maritime ». Cette différence est importante, car elle montre la persistance d'un certain malentendu entre les différents acteurs du champ patrimonial. D'un point de vue ethnologique, le patrimoine maritime est bien entendu un attribut culturel dans la mesure où il intègre le champ de la connaissance, des représentations, des croyances, de l'art populaire, des techniques³²⁸, mais il n'est pas toute la culture maritime. Or, l'ambition de Bernard Cadoret et des membres de la revue est bien de faire advenir ce qui est, à leurs yeux, la véritable culture maritime et qui, faute de moyen de communication et de coordination, reste oubliée³²⁹. Mais, cette conviction, cette certitude même selon les mots de Bernard Cadoret, induit l'idée que la véritable culture maritime s'oppose aux pratiques nautiques dominantes, celles de la plaisance moderne issue des trente années de l'après-guerre. Nous avançons alors que le projet porté par les membres du *Chasse-Marée* relève d'une logique contre-culturelle, et que, dans ce contexte, le patrimoine n'en est qu'un des éléments constitutifs³³⁰. La partie qui

³²⁷ « Pour une culture maritime », interview de Bernard Cadoret, *Chasse-Marée*, n°300, décembre 2018, p. 12-21.

³²⁸ Cuche, Denys. *La notion de culture dans les sciences sociales*, Paris, La Découverte, 4^{ème} éd., 2010.

³²⁹ Dans le même temps, la distinction entre culture et patrimoine est rendue plus difficile dès lors que, comme le fait remarquer Marc Guillaume, le patrimoine a tendance à tout englober (autant la nature que la culture). Guillaume, Marc. « Invention et stratégie du patrimoine », in Jeudy, Henri-Pierre (dir.), *Patrimoines en folie*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1990, p. 13-20.

³³⁰ Si nous postulons la dimension contre-culturelle du patrimoine maritime tel que défini par le *Chasse-Marée*, nous ne considérons pas, pour autant, que les positions défendues étaient unanimement et constamment partagées, à la fois dans la revue et dans l'ensemble du mouvement patrimonial. En ce sens, le matériau mobilisé pour mener à bien notre analyse (101 articles entre 1981 et 2019), doit se comprendre comme l'expression d'une prise de position doctrinale, politique et stratégique, dont le *Chasse-Marée* laisse à penser qu'elle est assumée « collectivement » puisque la quasi-totalité des articles portant sur les fêtes ne sont pas signés (cette pratique fait écho à celles des éditoriaux non signés dont la fonction est de livrer l'opinion publique d'un journal. Herman, Thierry ; Jufer, Nicole. « L'éditorial, "vitrine idéologique du journal" ? », *Semen* [En ligne], n°13, 2001, mis en ligne le 04 mai 2012, consulté le 08 septembre 2020). Il s'agit alors de faire valoir le point de vue de la rédaction dans le champ du patrimoine maritime, dont elle est un élément central (et ce, sans rendre compte des débats de

suit vise justement à préciser comment la revue construit sa démarche contre-culturelle et surtout, comment le traitement éditorial des fêtes maritimes lui permet de la diffuser auprès d'un lectorat qui se trouve aussi être, en bonne partie, acteur des rassemblements.

Les acteurs du patrimoine maritime

Bernard Cadoret, « l'âme » des cultures et du patrimoine maritime en France

Sans verser dans le prophétisme aveugle ou dans l'hagiographie, on peut se poser la question de savoir ce que serait devenu le mouvement patrimonial maritime sans l'action de Bernard Cadoret. Né à Brest au début des années 1950, mais douarneniste d'adoption, Bernard Cadoret plonge très jeune dans l'univers maritime du grand port militaire breton, écumant adolescent autant les quais et les bassins que la bibliothèque municipale grâce à laquelle il découvre les revues maritimes de l'époque. Pour Bernard Cadoret, la mer est donc, dès le début, à la fois une pratique sensible et un objet intellectuel. Ainsi, il devient tout à la fois éditeur (son premier métier), féru de navigation de régates, mais aussi propriétaire des Trois sœurs, un petit bateau inspiré de la tradition à bord duquel il écumera les premières fêtes, ethnologue et fondateur du collectif « Ar Vag », puis de la revue du Chasse-Marée. Bernard Cadoret est aussi le premier président de la Frpm et on lui doit l'invention des concours des côtes de France ainsi qu'une intense participation au projet de Port-musée à Douarnenez. Sa position est donc incontestable au sein du mouvement patrimonial, d'autant plus qu'il peut, par la revue qu'il dirige, diffuser largement sa conception de la culture maritime traditionnelle et des initiatives qu'il faut mener pour la sauvegarder et la valoriser. Son action, et les convictions affirmées qui la sous-tendent, n'ont pas fait l'objet d'un consensus mou ou d'une unanimité totale. La parole de Bernard Cadoret est forte et sans concessions, elle instruit le procès des sociétés modernes qui, dans leur avènement, ont détruit des pans entiers des cultures traditionnelles, comblant les ports, coulant les bateaux, laissant pourrir les armements dans les garages ou les greniers. Poussée par la volonté de sauver ce qui pouvait l'être, hantée à l'idée que toute une culture disparaissait dans l'indifférence générale, l'œuvre érudite de Bernard Cadoret permet de réunir ceux qui, comme lui, sont sensibles aux effets des mutations sociales et culturelles sur les sociétés traditionnelles et à la nécessité de construire une « vraie » culture maritime. Mais une telle entreprise, fondée sur une forme d'ethnologie appliquée radicale, conduit aussi à tendre et à cliver les relations avec ceux qui, par ailleurs et parfois avant lui, ont œuvré au maintien des traditions maritimes. Surtout, la vision portée par Bernard Cadoret est fondamentalement idéaliste, faisant abstraction presque entièrement des conditions matérielles et objectives qui, à chaque époque, déterminent les cultures, les usages de la mer et les représentations qui leur sont liées. Cette position montrera certainement ses limites lorsque le mouvement patrimonial maritime rencontrera ses premières difficultés au milieu des années 1990. Ceci mis à part, on ne peut enlever à Bernard Cadoret le rôle fondamental et incomparable qui a été le sien dans la sauvegarde et la valorisation des cultures maritimes populaires en France.

fond qui doivent certainement la traverser). Si cette position était partagée par un nombre significatif d'acteurs du patrimoine (le succès éditorial de la revue, dans les années 1980, en atteste), il faut nuancer son caractère systématique et univoque dans la mesure où notre enquête montre que la genèse du mouvement est le fait d'individus qui n'ont pas tout à fait le même rapport aux traditions et à la culture maritime (cf. les portraits de Gilbert Le Moigne, de Michel Philippe et d'Alain Decaux). Dans ce contexte, nous souhaitons surtout montrer comment la vision contre-culturelle de la revue s'inscrit dans la construction communautaire du mouvement patrimonial.

1.4.3 La contre-culture maritime sous-tend le processus de patrimonialisation

1.4.3.1 Sur la notion de contre-culture

Pour Andy Bennett³³¹, la contre-culture fait son « *apparition comme concept sociopolitique majeur à la fin des années 1960. La notion permet de désigner des idées, des pratiques et des croyances contre-hégémoniques. En général, elle est utilisée pour distinguer les valeurs considérées comme dominantes ou largement partagées, des systèmes de valeurs alternatifs qui, tout en étant le fait d'une minorité, sont agencés dans une pluralité de formes culturelles – la musique, l'écriture, l'art, les luttes socioculturelles et ainsi de suite. Ces différentes formes servent à amplifier la portée collective d'une contre-culture et permettent à une minorité d'acquérir une certaine visibilité* ». La contre-culture s'inscrit donc dans un rapport dialectique entre les normes culturelles dominantes d'une époque ou d'une société et ses propres valeurs, ses propres caractéristiques. L'affirmation d'une opposition plus ou moins affirmée et radicale à l'hégémonie culturelle et à ses traductions en termes de pratiques et d'usages passe par la défense d'un corpus d'idées et de valeurs, d'activités alternatives promues et défendues par des membres réunis en communauté. Pour Steven Jezo-Vannier, la notion de contre-culture émerge au début des années 1970 et traduit le vase élan de contestation de la décennie précédente porté par les hippies, les militants pacifistes, les activistes noirs, la Nouvelle Gauche américaine, les féministes, etc., autant de mouvements qui ne se retrouvent pas dans les cadres classiques de la contestation sociale (autrement dit, les partis politiques et les syndicats)³³². De ce fait, la contre-culture intègre plus facilement les mouvements sociaux qui revendiquent une rupture globale, concrète et parfois immédiate avec le modèle de société dominant. Cette caractéristique renvoie à la genèse du mouvement patrimonial défendu par le *Chasse-Marée* en ce qu'il se pense autant comme un but historique à atteindre, que comme la mise en application réelle et concrète d'une nouvelle culture maritime.

1.4.3.2 Les fêtes maritimes, affirmation en acte de la contre-culture

Dès les premiers rendez-vous de Pors Beac'h organisés en 1982 et 1984 par le Gfc³³³, auxquels participent les membres de la Frpm et du *Chasse-Marée*, la revue indique que les fêtes

³³¹ Bennett, Andy. « Pour une réévaluation du concept de contre-culture », *Volume !*, n°9, 2012, p. 19-31.

³³² Jezo-Vannier, Steven. *Contre-culture(s). Des Anonymous à Prométhée*, Marseille, Le mot et le reste, 2016, p. 9.

³³³ Nous rappelons ici que Gilbert Le Moigne, un des trois fondateurs des fêtes de Pors Beac'h, était aussi actif au sein du milieu musical « folk-revival » breton, un mouvement de redécouverte des traditions musicales régionales et populaires dont Alan Stivell était la figure emblématique. Or, ce courant est aussi celui qui, aux États-Unis, est à l'origine de la contre-culture, comme le précise Ryan Moore dans son article sur le rapport entre contre-culture,

du patrimoine maritime s'inscrivent dans une logique de valorisation et de diffusion culturelle et non seulement événementielle : « *Pors Beac'h est d'abord un festival international, Pors Beac'h c'est aussi une grande fête populaire organisée avec le concours des marins-pêcheurs et sabliers locaux. C'est enfin un événement culturel de premier ordre dans le domaine du patrimoine maritime, de l'ethnologie nautique, des techniques de pêche et d'aquaculture et d'une nouvelle approche de la plaisance* »³³⁴. Dans le même temps, l'idée d'une plaisance alternative est déjà en germe en ce qu'elle revendique un contenu culturel nautique « de qualité » - ce qui sous-entend que les autres événements maritimes en sont moins pourvus -, qualité garantie par la présence de marins professionnels du cru et la mise en valeur des traditions régionales au sens large du terme (maritimes, musicales, gastronomiques). Ce même numéro se distingue par l'usage d'un champ lexical construit autour de la qualité culturelle et de l'émotion festive proposées par les fêtes maritimes devenues « *un merveilleux spectacle pour des milliers de spectateurs et les retrouvailles pour les amateurs et les marins de métiers* ». Le compte rendu de Pors Beac'h 1984, pour sa part, salue « *un spectacle d'une grande qualité et un enracinement culturel qui vient de loin* »³³⁵. L'article est aussi l'occasion de souligner que des fêtes similaires apparaissent un peu partout sur le littoral breton (les premières fêtes de Ploumanac'h ont lieu en 1983) et la dynamique naissante est l'objet d'une rhétorique qui valorise l'action des pionniers du patrimoine maritime³³⁶.

1.4.3.3 1986-1992. L'affirmation d'une communauté contre-culturelle

La deuxième séquence éditoriale de la revue s'ouvre avec les fêtes de Douarnenez 86. Le *Chasse-Marée* prend directement la responsabilité de l'événement qui devient de fait le principal outil de diffusion et de valorisation du mouvement patrimonial. Dans ce contexte de renouveau inédit, la revue développe sa rhétorique contre-culturelle³³⁷ et la complète par l'affirmation d'une vision idéologique et axiologique du patrimoine maritime compris comme la sauvegarde et la transmission de la « véritable maritimité » : la fête est ici l'occasion de voir et de comprendre « *l'originalité de la vraie culture maritime qui se révèle toute entière.*

musique et modernité dans les années 1960. Cette filiation suggère que la dimension contre-culturelle du mouvement patrimonial s'inscrit dans un univers de pratiques et un style de vie plus large que les traditions maritimes. Moore, Ryan. « "Break on Through" : Contre-culture, musique et modernité dans les années 1960 », *Volume !*, n°9, 2012, p. 33-49.

³³⁴ « Un événement exceptionnel : les fêtes de Pors Beac'h », *Chasse-Marée*, n°3, 1982, p. 49.

³³⁵ « Pors Beac'h 1984. Le temps fort de l'été maritime », *Chasse-Marée*, n°13, 1984, p. 68-69.

³³⁶ *Ibid.*

³³⁷ Notons, avec Michel Meyer, que l'usage de la rhétorique renvoie toujours à une rupture dans l'évolution de sociétés. Elle est mobilisée lorsque les cadres dominants de la pensée s'effacent et que le nouveau modèle tarde à émerger. Meyer, Michel. *La rhétorique*, Paris, Presses Universitaires de France, 2011, p. 18-19.

Douarnenez 86 est l'expression concrète d'une formidable énergie que les équipages, les musiciens, les artistes et le public transforment en fabuleux souvenir et en ressource pour l'avenir »³³⁸. Sa programmation culturelle est présentée dans sa dimension distinctive et qualitative : « *27 groupes et chanteurs, la musique est partout présente, vivante et d'une qualité particulière [...]. Un festival de cinéma, sans le tapage, une fête dans la fête* »³³⁹.

Les articles consacrés à Douarnenez 88 confirment cette tendance. Pour la rédaction, le temps de la sauvegarde n'est pas clos, mais celui de la marginalité sociale est définitivement dépassé et on observe l'usage d'une sémantique performative et autoréalisatrice : « *organisé par des marins, pour des marins, Douarnenez 88 témoignera de l'extrême diversité des régions maritimes européennes, de la forte originalité de leurs traditions et de la formidable présence d'une culture maritime ancestrale très active et bien vivante* »³⁴⁰. L'annonce de la future fête permet d'affirmer la construction d'une communauté maritime unie par la qualité, l'exception, l'authenticité, la tradition et la volonté de « naviguer autrement », expression qui traduit le concept central de la contre-culture maritime prônée par la revue : « *une nouvelle plaisance est en train de naître : elle perpétue et revivifie une tradition qui ne s'était jamais véritablement perdue, de plaisance classique ou de navigation sur d'anciens voiliers de travail. Un loisir nautique de qualité adapté au monde moderne, des savoir-faire rares, une culture maritime forte et vivante* »³⁴¹.

Le mouvement patrimonial s'oppose en cela aux pratiques dominantes de la plaisance héritées des décennies 1960 et 1970³⁴², de la construction en série d'embarcations en plastique, de l'édification des marinas gagnées sur la mer et par le comblement des anciens ports³⁴³. À cette uniformisation des usages et des loisirs nautiques, la rhétorique contre-culturelle oppose l'idée de proximité, de simplicité, de qualité, d'authenticité et d'enracinement.

Dans ce contexte, les fêtes du patrimoine maritime se caractérisent par leur capacité à sublimer l'émotion, la sensibilité et le sens marin que seule la contre-culture nautique peut garantir en opposition aux usages modernes. La revue développe aussi, au même moment, la croyance d'une opposition entre les institutions politiques et culturelles en charge du patrimoine

³³⁸ « Douarnenez 86, la fête de la mer et des marins », *Chasse-Marée*, n°24, juillet 1986, p. 2-5.

³³⁹ *Ibid.*

³⁴⁰ « Douarnenez 88 », *Chasse-Marée*, n°32, novembre 1987, p. 74-77.

³⁴¹ *Ibid.*

³⁴² Bernard, Nicolas. « Introduction Générale », in Bernard, Nicolas (dir.), *Le nautisme. Acteurs, pratiques et territoires*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2005, p. 15-21.

³⁴³ Bernard, Nicolas. *Op. cit.*, 2016, p. 30-36.

et les acteurs de terrain, garants de la sauvegarde des traditions et guidés par un souci constant de qualité, de vérité et d'identité qui, dans une posture postmoderniste, transcenderait les clivages sociaux : « *À Collioure, à Amsterdam, à Stralsund et à Gdansk c'est, encore et toujours des individus qu'est venue spontanément l'initiative, et non des institutions. Comme si cet enthousiasme désintéressé traduisait une aspiration profonde de l'époque, transcendant les idéologies et les systèmes sociaux : la recherche d'une identité vraie chez les peuples de la vieille Europe. Partout des recherches de grandes qualités, la possibilité pour tous les amoureux de la mer de lier des vraies amitiés* »³⁴⁴.

1.4.3.4 La mobilisation du comparatisme culturel

À travers cet extrait, la revue mobilise un levier fondamental de son argumentation par l'usage de ce que nous appelons un comparatisme culturel européen³⁴⁵. Dans son 44^{ème} numéro, le *Chasse-Marée* en propose un exemple édifiant par l'analyse croisée des fêtes des grands voiliers de Rouen 89 et d'Hambourg (deux événements aux caractéristiques organisationnelles assez proches). La comparaison porte d'une part sur l'atmosphère de chaque fête : le public français serait ignare et indifférent au spectacle maritime proposé, l'ambiance de l'événement est assimilée à celle de la foire du Trône et ses « *attractions débiles sur fond de terrain vague* »³⁴⁶, pendant que sur le plan d'eau, les scooters marins tournoyaient autour des grands voiliers statiques parmi lesquels on ne comptait pas de « *vrais représentants authentiques des anciens long-courriers : trop de silhouettes bizarres, trop d'anachronismes, trop de superstructures pléthoriques* »³⁴⁷.

Pour Hambourg, la tonalité du compte-rendu est autre. Même si le gigantisme de la manifestation et la faible représentation de la voile sont dénoncés, la rédaction insiste immédiatement sur ce qui fait selon elle la qualité de l'événement : « *Hambourg nous avait offert une autre chanson et le premier contact avec le grand port est impressionnant : le fleuve se rétrécit en une véritable scène de théâtre, une vie maritime explosive* »³⁴⁸. Plus loin, l'auteur admire la grande vitalité du port, l'arrivée ininterrompue des bateaux annoncés et le rapport

³⁴⁴ « À l'Est du nouveau », *Chasse-Marée*, n°28, mars 1987, p. 12-53.

³⁴⁵ Notons que si le comparatisme culturel est particulièrement prégnant dans la moitié des années 1980, il s'efface légèrement au début des années 1990 avec le succès des fêtes et l'ouverture du Port-musée de Douarnenez. Mais le tropisme pour la culture maritime des Anglo-saxons est une constante avec le retour en 1993 des accents comparatistes : les *Chasse-Marée* n°73, 76 et 83 rendent compte de petites fêtes hollandaises et anglaises comme autant d'exemple à suivre en ce que leur échelle réduite témoigne finalement de leur faible importance pour des sociétés qui seraient naturellement imprégnées de la « vraie » culture maritime.

³⁴⁶ « L'été en fête », *Chasse-marée*, n°44, octobre 1989, p. 58-67.

³⁴⁷ *Ibid.*

³⁴⁸ *Ibid.*

entre respect du patrimoine et dynamisme économique : « *bon dieu mais d'où viennent ces "ewers", ces "tjalks", ces goélettes, ces galéasses, ces trois-mâts goélettes ! Vus de près, la plupart respirent la perfection. Il y en a des centaines, et nous n'en avons pas un comme ça en France* »³⁴⁹. Il faut souligner ici la rhétorique asymétrique dans le traitement des deux fêtes et le souci du détail pour décrire Hambourg, la comparaison entre les deux ambiances maritimes ; l'une propre au divertissement de masse, reposant sur les ressorts de l'industrie culturelle défini par Théodor Adorno (massification, marchandisation et standardisation des contenus culturels³⁵⁰), l'autre, preuve d'une « authentique » culture maritime partagée, en prise avec la vie économique quotidienne d'un pays qui n'aurait pas renié son passé.

1.4.3.5 L'édification du « véritable marin » comme figure contre-culturelle

Enfin, la rhétorique contre-culturelle revient largement par l'édification de la figure du « vrai marin » garant des traditions. Il faut apprécier l'opposition entretenue entre la beauté des bateaux traditionnels menés par des marins devenus artistes de la mer et « la modernité tapageuse » des marinas emplies de voiliers en plastique évoluant au moteur sous les ordres d'un skipper forcément incompetent : « *retour au port : c'est le moment de grâce, un plaisir si rare pour les amateurs de belles manœuvres. Des manœuvres exécutées avec des économies de gestes et de paroles qui confinent au mutisme. Pour rentrer au bercail, l'armada semble avoir fait moins de bruit qu'un seul voilier manœuvrant au moteur hors-bord, son skipper hurlant pour se faire entendre d'une équipière postée dans le balcon avant. Ici à Douarnenez, les équipages ne passent pas pour des attardés vaguement masochistes, mais simplement pour des marins qui ont le sens de la beauté* »³⁵¹. La rhétorique contre-culturelle induit une forme de condescendance vis-à-vis des autres pratiques nautiques et le marin traditionnel est le dépositaire naturel d'un savoir-faire et d'un savoir-être distinctif et opposé à celui des plaisanciers. Il s'agit ici de légitimer la culture patrimoniale émergente en inversant les rapports de domination entre la plaisance moderne et la pratique traditionnelle. En ce sens, si le mouvement patrimonial a beaucoup évolué depuis les fêtes de Douarnenez 88, la distinction entre marins du patrimoine et plaisanciers est toujours vraie, comme le montre l'enquête menée auprès des équipages des fêtes³⁵². Enfin, ultime différence parmi les parties prenantes de la fête,

³⁴⁹ *Ibid.*

³⁵⁰ Adorno, Theodor. « L'industrie culturelle », *Communications*, n°3, 1964. p. 12-18.

³⁵¹ « Douarnenez 88 », *Chasse-Marée*, n°38, novembre 1988, p. 2-21.

³⁵² Nos échanges avec les marins suggèrent que ces derniers rejettent le terme de plaisancier pour définir leur statut. Une enquête quantitative menée auprès des équipages participants à Temps fête sur Douarnenez confirme nos observations. Sur 202 réponses recueillies, 39% des sondés estiment que la figure emblématique du marin est celle du marin traditionnel (soit leur propre statut), suivi du marin-pêcheur (34%), de l'explorateur des mers (11%) et

la revue n'oublie pas de signaler l'asymétrie entre la foule terrestre « qui piétine » et le « peuple » des marins³⁵³ qui vit sa vie à bord des bateaux, véritables « *stars de la fête [...] que l'on peut admirer depuis les quais. Mais, qu'on le veuille ou non, la mer appartient aux marins et l'on finit par se lasser d'assister depuis les jetées à un jeu dont on est exclu* »³⁵⁴. En ce sens, les marins sont les premiers acteurs de la communauté patrimoniale pensée par la revue et ce n'est pas un hasard si la rédaction fait une large place à une sélection du courrier des lecteurs relatifs à la fête.

1.4.3.6 De quoi la contre-culture maritime est-elle le nom ?

La contre-culture portée par la revue s'inscrit dans une philosophie sensible, romantique et idéelle de la vie et s'oppose à la modernité rationaliste. Elle s'inscrit contre la culture moderne qui, selon Léo Strauss « *est surtout absolument rationaliste ; elle croit au pouvoir de la raison* »³⁵⁵. Le renversement du rapport à la tradition caractérise par ailleurs la contre-culture patrimoniale : pour la rédaction du *Chasse-Marée*, la tradition est source d'inspiration créatrice et novatrice pour l'homme moderne de la fin du XX^e siècle³⁵⁶. Au-delà de l'aspect provocateur du propos, il faut y voir un changement de perspective dans le rapport entre le passé, le présent et le futur dans le sens où, pour les tenants du progrès, le passé est ce qui est mauvais, le présent est ce qui est mieux et le futur est la promesse du meilleur³⁵⁷. En ce sens, la contre-culture portée par la revue s'inscrit dans la pensée traditionnelle, voire conservatrice au sens philosophique du terme, qui, toujours selon Léo Strauss, « *conduit ou bien à ne pas prendre au sérieux les choses politiques (épicurisme) ou bien à les comprendre dans la perspective d'une perfection imaginaire, autrement dit de républiques et principautés imaginaires, dont la plus fameuse serait le royaume de Dieu* »³⁵⁸. Évidemment, pas de République ou de royaume divin ici, mais bien une communauté imaginaire, celle du mouvement patrimonial maritime en

enfin seulement du plaisancier (5%). Enquête de Félix Orhant sur les marins participant aux fêtes maritimes de Douarnenez, mai 2020.

³⁵³ L'opposition entre la foule (anonyme et menaçante) et le peuple (conscient de lui-même, uni par un objectif commun vertueux) est une représentation classique des masses au XIX^e siècle et au début du XX^e siècle. La tonalité de l'article joue de cette opposition pour affirmer le statut supérieur des marins sur le public. Rubio, Vincent. « Le regard sociologique sur la foule à la fin du XIX^e siècle », *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, vol. 28, n°1, 2010, p. 13-33.

³⁵⁴ « Douarnenez 88 », *art. cit.*

³⁵⁵ Strauss, Léo. « Les trois vagues de la modernité », *Le Philosophoire* 25, n°2, 2005, p. 167-180.

³⁵⁶ C'est notamment ce que la revue affirme en avançant que « *l'amour du patrimoine maritime ne relève pas d'un quelconque passéisme mais bien d'un art de vivre et de penser dont la modernité n'échappe qu'à ceux qui courent après les modes sans se soucier de la beauté, de la bonté, des choses.* ». « Dz 88 : 850 bateaux, des milliers de gens heureux », *Chasse-Marée*, n°37, septembre 1988, p. 66-68.

³⁵⁷ Nisbet, Robert. *Op. cit.*, p. 28.

³⁵⁸ Strauss, Léo. *Art. cit.*

construction et dont la revue est le principal organe doctrinaire. Le philosophe André Berten rappelle d'ailleurs que, chez les Anglo-saxons, les critiques de la modernité proviennent des « communautariens », c'est-à-dire de ceux qui pensent que « *la conception libérale du progrès historique est illusoire et que l'histoire a apporté avec elle des pertes irréversibles, par exemple celle d'un sens cohérent de la communauté et d'un vocabulaire moral qui faisait partie d'un univers social partagé.* »³⁵⁹ L'axiologie patrimoniale (dans le sens où la promotion d'une contre-culture induit nécessairement une lutte de valeurs entre les différents usages maritimes) passe ainsi par la construction d'une mémoire maritime réactivée revendiquant une filiation avec les traditions d'un passé qui, selon le *Chasse-Marée*, n'aurait jamais vraiment été rompue mais seulement occulté par une mémoire nationale, centralisatrice et fondamentalement terrienne.

1.4.3.7 *La contre-culture se construit en dépit de la matérialité objective*

Apparaît alors une première contradiction dans la rhétorique contre-culturelle : comment, dans un même argumentaire, articuler ethnologie d'urgence (il faut sauver rapidement ce qui peut l'être, car beaucoup a déjà disparu), discours culpabilisateur (nous n'avons pas su faire ce que les autres pays européens ont entrepris, il est déjà très tard et nous ne sommes pas aidés par les institutions) et l'idée que finalement, la dynamique patrimoniale actuelle ne serait que la résurgence des traditions maritimes encore vivaces et souffrant simplement de la dispersion des acteurs et d'un manque d'intérêt par les institutions ? On peut ici faire l'hypothèse que le surinvestissement des membres de la revue dans la dynamique patrimoniale (tout à la fois journalistes, chercheurs de terrain, écrivains, marins, militants associatifs, musiciens, et organisateurs d'événements) et le succès croissant des fêtes limitent la prise de distance nécessaire à l'analyse cohérente et nuancée du mouvement culturel en cours. Mais on peut aussi comprendre que, pour les fondateurs du *Chasse-Marée* et surtout pour Bernard Cadoret, ce n'est pas tant le patrimoine maritime qu'il s'agit de défendre et de valoriser mais bien un autre rapport à la mer et à ses usages, que l'expression « naviguer autrement » résume et qui pourrait aussi être compris comme la volonté de « vivre autrement ». En cela, la contre-culture maritime s'inscrit dans les velléités de la démocratie culturelle typique des politiques publiques depuis le début des années 1980³⁶⁰. Pour Philippe Coulangeon³⁶¹, la

³⁵⁹ Berten, André. *Art. cit.*

³⁶⁰ Romainville, Céline. « Les dissonances entre démocratisation et démocratie culturelle dans le droit des Centres culturels », *Droit et société*, vol. 92, n°1, 2016, p. 53-73.

³⁶¹ Coulangeon, Philippe. *Les métamorphoses de la distinction. Inégalités culturelles dans la France d'aujourd'hui*, Paris, Grasset, 2011, p. 91-92.

démocratie culturelle se distingue de la démocratisation culturelle des années Malraux, centrée sur la réduction générale et universelle des inégalités. Elle promeut un développement culturel soucieux des identités locales et régionales, des cultures minoritaires et des traditions populaires.

De ce fait, si le relativisme culturel permet de questionner la hiérarchie des valeurs culturelles et de faire valoir la légitimité des arts et des traditions populaires, la contre-culture maritime du *Chasse-Marée* va plus loin en ce qu'elle revendique l'édification d'une culture libérée des conditions matérielles qui la déterminent. Ainsi, le comparatisme culturel de la revue traduit son refus de prendre en compte le contexte social et historique qui peut expliquer les différents rapports aux traditions maritimes parmi les pays européens. La pensée patrimoniale et sa rhétorique contre-culturelle s'inscrivent donc d'abord et avant tout dans un culturalisme exacerbé, dans le « tout culturel » de la période post-moderne qui succéderait au « tout social » des décennies 1950-1970. Ce culturalisme tend même à l'idéalisme puisque la revue affirme, avec le succès de fêtes maritimes de Brest 92, que les idées peuvent « triompher du réel » dès lors qu'une communauté de militants du patrimoine maritime se mobilise sans relâche.³⁶² On touche ici à un élément fondamental de la « doctrine patrimoniale » portée par les membres du *Chasse-Marée* : la valorisation des traditions maritimes se construit en s'opposant à la fois aux conditions matérielles et techniques de l'époque et aux pratiques, usages et représentations de la mer qu'elles induisent. Autrement dit, il ne s'agit pas seulement de sauvegarder la mémoire des cultures et des activités traditionnelles, mais plutôt d'inverser la logique sociale (et même socio-économique) qui a conduit à leur disparition

Dans une certaine mesure, la posture idéologique des membres de la revue rencontre un écho favorable parmi les acteurs du mouvement patrimonial, et perdure encore aujourd'hui avec le maintien, parmi les marins des fêtes, d'une logique culturelle distinctive du plaisancier. Mais, l'histoire du mouvement a aussi montré, par les difficultés qu'il a rencontrées (échec du Port-musée de Douarnenez dans sa version ambitieuse, diminution du lectorat de la revue, moindre fréquentation des fêtes, problème de gestion et d'usage des navires³⁶³), qu'il était difficile (voire

³⁶² Dans son numéro 65 dédié à la présentation des fêtes de Brest 92 et à l'ouverture prochaine du Port-musée, le *Chasse-Marée* affirme ainsi « croire que certaines idées sont suffisamment fortes pour résister aux contraintes du réel ». « 1992 : les trois rendez-vous du patrimoine maritime », *Chasse-Marée*, n°65, juin 1992, p. 2-11.

³⁶³ Le mémoire de maîtrise de Gaëlle Ferradini porte en partie sur les difficultés rencontrées par le mouvement patrimonial associatif. L'enquête se déroule au début des années 2000, soit vingt ans après l'émergence des premiers acteurs et surtout dix ans après le concours des bateaux des côtes de France. Les responsables associatifs témoignent d'un certain essoufflement lié au vieillissement des bénévoles, à leur faible renouvellement et aux difficultés engendrées par l'usage et la gestion des navires du patrimoine. Ferradini, Gaëlle. *Op. cit.*

impossible) de concilier à la fois un projet contre-culturel et une diffusion sociale massive dès lors qu'elle s'opposait à la culture dominante, pour ne pas dire simplement à la culture nautique réelle des Français, c'est-à-dire celle comprise comme « *le reflet inversé des structures sociales de production* » pour reprendre la théorie matérialiste de la culture³⁶⁴.

1.4.3.8 *Les fêtes maritimes, dispositifs de diffusion de la contre-culture*

Dans ce contexte intellectuel et idéologique, le *Chasse-Marée* fait feu de tout bois pour structurer et dynamiser le mouvement patrimonial naissant. En ce sens, les fêtes maritimes organisées entre 1986 et 1992 sont un levier majeur dans la stratégie de diffusion de la contre-culture maritime. Leur succès croissant laisse à penser que le patrimoine maritime s'impose comme une composante culturelle légitime. Mais en réalité, l'importance des fêtes traduit paradoxalement sa domination relative par rapport aux usages et loisirs nautiques modernes, en ce que la fête est un dispositif qui vaut pour son caractère exceptionnel, pour sa capacité à exprimer et faire valoir, dans un espace et un temps délimité, ce qui est justement en dehors de la normalité courante. La place et l'importance des fêtes dans l'affirmation du mouvement patrimonial se comprennent donc aussi au regard de la maritimité en France dans la mesure où, comme nous l'avons dit avant, le rapport à la mer est historiquement marqué par un paradoxe apparent. En cela, la fonction d'inversion des normes dominantes qui est celle de la fête est doublement pertinente : elle intervient à la fois dans le cadre de la maritimité générale des français, et dans le cadre de l'affirmation contre-culturelle propre au mouvement patrimonial³⁶⁵. Autrement dit, nous pouvons apprécier le succès populaire et médiatique des fêtes maritimes comme l'expression d'un intérêt « curieux » pour une culture et un usage de la mer qui font exception dans le cadre général des pratiques nautiques et des représentations qui leur sont associées. En cela, leur réussite traduit aussi, paradoxalement, l'écart fondamental qui persiste entre la culture maritime traditionnelle et les usages nautiques dominants. Dans ce contexte, les acteurs du patrimoine maritime tentent de dépasser cette contradiction « dialectique » en intégrant les fêtes à toute une série d'initiatives visant à pérenniser et institutionnaliser la culture et le patrimoine maritime tels qu'envisagés par le *Chasse-Marée*. Il en est ainsi des concours organisés par la revue entre deux millésimes brestois à partir de 1989.

³⁶⁴ Wacquant, Loïc. « De l'idéologie à la violence symbolique : culture, classe et conscience chez Marx et Bourdieu », in Lojkine, Jean (dir.), *Les sociologies critiques du capitalisme. En hommage à Pierre Bourdieu*, Paris, Presses Universitaires de France, 2002, p. 25-40.

³⁶⁵ En ce sens, on ne peut que constater l'importance des grandes manifestations nautiques en France : au-delà des événements patrimoniaux, notons le succès populaire et médiatiques des courses au large tels que le Vendée Globe et la Route du Rhum. Une des composantes importantes de notre maritimité repose sur la fonction des grands événements dans la médiation du rapport des français à la mer et aux pratiques nautiques.

1.4.4 Les concours du *Chasse-Marée*, jalons du mouvement patrimonial

En parallèle de son activité éditoriale et des fêtes qu'elle organise, la revue entreprend des actions sous la forme de concours directement destinées aux acteurs du patrimoine maritime. Le mouvement patrimonial (fédérations, professionnels, chantiers, associations, collectifs ou marins amateurs, etc.) est invité à se mobiliser pour participer, à chaque édition des fêtes de Brest, à un défi thématique ouvert à tous, sans conditions particulières si ce n'est la simple volonté de participer. L'origine de ces initiatives repose sur la nécessité de créer un contenu culturel (matériel dans un premier temps, puis immatériel) susceptible d'enrichir les éléments historiques et patrimoniaux déjà connus. Ainsi, Bernard Cadoret précise que le concours était « *pratiquement aussi important que les fêtes [...] et que c'était l'occasion d'une espèce de défi culturel lancé aux gens quatre ans avant, et on se donnait rendez-vous pour montrer les résultats. En 92 il a abouti, donc on l'a lancé en 88-89, et du coup cela a justifié un petit peu plus, pour les gens les plus engagés, cette notion de fête qui pourrait être répétitive et tout, mais nous à chaque fois il y avait un enjeu, c'était quand même hyper réfléchi, c'était des gens bien différents à chaque fois qui participaient* »³⁶⁶. L'articulation des fêtes et des concours montre bien comment, pour la revue du *Chasse-Marée* et les acteurs qui sont sensibles à sa démarche, la construction du mouvement patrimonial forme un ensemble cohérent et difficilement cloisonnable. Chaque millésime brestois doit être l'occasion de stimuler les recherches historiques ou ethnologiques, les restaurations ou les reconstructions d'objets patrimoniaux, la redécouverte d'archives oubliées. Mais, si la logique est restée la même pour l'ensemble des concours, le succès populaire n'a pas toujours été égal et à finalement dépendu des objectifs et des contenus mobilisés : sur les cinq concours organisés entre 1992 et 2012, seul le premier, appelé « concours des bateaux des côtes de France »³⁶⁷ a marqué durablement le mouvement patrimonial.

1.4.4.1 Brest 1992, le concours des bateaux des côtes de France

Le premier concours du genre établit le fonctionnement et la temporalité générale des initiatives suivantes. Il est lancé en 1989 et fait suite au succès des fêtes maritimes de

³⁶⁶ Entretien avec Bernard Cadoret. 14 février 2018.

³⁶⁷ Frédéric Delaive, dans une étude portant sur le canotage en région parisienne entre le XVIII^e et XIX^e siècles fait un parallèle entre l'émergence d'un « canotage patrimoine » et le concours du *Chasse-Marée*. Il montre comment ce type d'initiative s'inscrit dans la valorisation culturelle et commerciale du patrimoine. Ses remarques sont confirmées par le fait que, parmi les différents concours de la revue, la construction des navires est l'initiative qui significativement structuré le mouvement patrimonial. Delaive, Frédéric. « De la promenade en bateau au canotage, à Paris et ses environs (XVIII^e-XIX^e siècles) », *Hypothèses*, vol. 1, n°1, 1998, p. 89-96.

Douarnenez 88, les deuxièmes organisées directement par la revue du *Chasse-Marée*. Pour la rédaction, la reconduction des fêtes n'a rien d'automatique dans le sens où seule la finalité culturelle et patrimoniale domine dans la fonction et la conception des événements. Autrement dit, la fête ne peut servir qu'à valoriser un mouvement culturel qui « progresse » et qui « s'enracine » selon une expression chère à Bernard Cadoret. Le premier jalon étant posé (celui de l'organisation et de l'expression publique du mouvement), il devient nécessaire, à la fin des années 1980, de franchir une nouvelle étape par la reconstruction des navires traditionnels.

La revue, en partenariat avec le groupe de presse Ouest-France, lance donc son premier concours. Intitulé « Concours national des bateaux des côtes de France », l'initiative porte en sous-titre « un bateau pour chaque port » et montre toute l'ambition des promoteurs. Le *Chasse-Marée* n° 42 (juillet 1989) présente les grandes lignes du concours : la revue se réjouit d'abord du « spectaculaire regain d'intérêt pour le patrimoine maritime français qui se manifeste depuis quelques années », mais elle tempère immédiatement son enthousiasme en insistant sur l'idée que cette dynamique « arrive avec vingt ans de retard ». Dans ce contexte, la résignation n'est pas de mise et il s'agit « de frapper un grand coup et de décréter une mobilisation générale des énergies et des cœurs. L'objectif : sauver en trois ans l'essentiel de notre mémoire littorale et lancer cent bateaux, pour rappeler que la France est un grand pays maritime »³⁶⁸. La suite de l'article présente les conditions et objectifs généraux du concours, qui seront précisés ultérieurement via un hors-série spécial coédité avec le journal *Ouest-France*. Le concours est « un défi sur trois ans » et se veut un « Grand concours national », la revue dressant la liste des principaux bateaux traditionnels français recensés depuis le port de Gravelines dans le Nord jusqu'à Menton dans les Alpes-Maritimes. Aidée par de « puissants moyens d'information »³⁶⁹ (journal *Ouest-France* et FR3), fort du soutien de l'État via les ministères de la Culture, de la Mer, la Marine Nationale, et le Conservatoire du littoral, l'initiative doit « créer les conditions favorables pour que chaque port de France puisse armer un voilier traditionnel, témoin de son identité et de son dynamisme ».

³⁶⁸ On voit ici un exemple typique de la rhétorique associée à l'ethnologie d'urgence. Segalen, Martine. « Mariel Jean-Brunhes Delamarre (1905-2001). Une œuvre entre géographie et ethnologie », *Ethnologie française*, vol. 32, n°3, 2002, p. 529-539.

³⁶⁹ L'appui des médias a été un élément important pour le développement du mouvement patrimonial. Bernard Cadoret, cité par Gaëlle Ferradini, rappelle que le soutien de la presse régionale (même parfois nationale), dès le début des années 1980, a beaucoup fait pour la diffusion de la « cause patrimoniale » auprès du grand public. À ce jour, une étude exhaustive du traitement médiatique du patrimoine maritime reste à mener. Ferradini, Gaëlle. *Op. cit.*, p. 35.

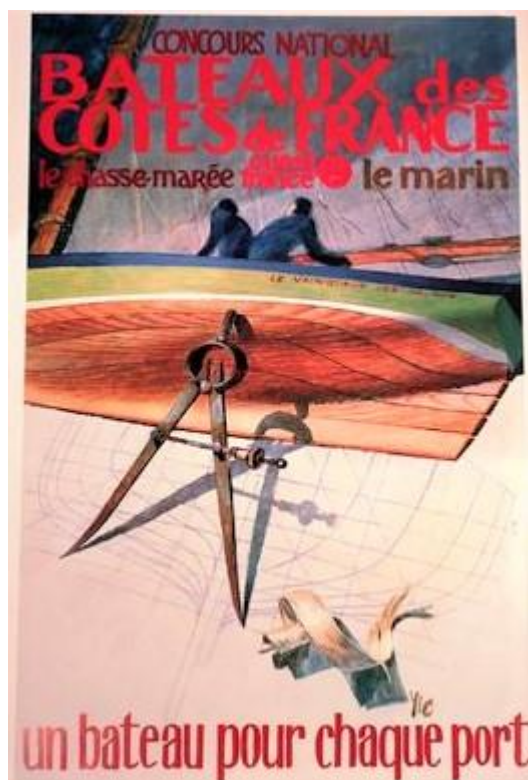


Figure 6. Illustration annonçant le concours "bateaux des côtes de France". Source : *Chasse-Marée* n°44 (octobre 1989).

De fait, l'initiative du *Chasse-Marée* a un réel écho parmi les acteurs du mouvement patrimonial, mais permet aussi de « recruter » de nouveaux volontaires parmi ceux qui, tout en étant sensibles aux traditions maritimes, n'étaient pas encore vraiment engagés dans leur valorisation. Au final, 130 dossiers ont été déposés et 81 réellement menés à leur terme³⁷⁰. Avec le recul, le concours peut être considéré comme un succès, une réussite assez exceptionnelle étant donnée l'ambition nationale de l'initiative, et surtout devant les conditions humaines, financières, matérielles et techniques qu'il a fallu réunir en un temps limité (trois ans entre le lancement du concours et sa clôture durant les fêtes de Brest 92). Ainsi, le concours « bateaux des côtes de France » permet de structurer durablement le mouvement patrimonial par le lancement de nombreux navires traditionnels encore actifs aujourd'hui. Parmi les différents projets engagés à ce moment-là, on croise encore dans les différentes fêtes maritimes *La Recouvrance*, le *Forban du Bono*, le *Marche-Avec*, *Le Renard*, la *Marie-Claudine*, la *Pauline*, le *Cap Sizun*, le *Grand-Léjon*, réplique d'un lougre du Légué qui remportera finalement le premier prix. Enfin, ce concours reste dans les mémoires en ce qu'il n'a pas d'équivalent, ni en termes d'ambition ni en termes de succès. En effet, bien que l'objectif de la revue soit de

³⁷⁰Urvois, Philippe. « Que reste-t-il de vos 20 ans ? Bateaux des côtes de France », *Chasse-Marée*, n°242. p. 18-23.

reconduire et d'amplifier tous les quatre ans ce type de projet (en espérant le même succès), il s'avère que les autres initiatives n'ont pas le même écho et que, au fur et à mesure de l'évolution du mouvement patrimonial, les concours ont plutôt tendance à décliner, puis à disparaître. De fait, le lancement des bateaux est à la fois un élan exceptionnellement fort et rapide pour le mouvement patrimonial, mais contribue aussi à limiter ses actions à l'usage de navires exigeants en termes de moyens humains et financiers. Ainsi, les enquêtes menées auprès des associations propriétaires des navires traditionnels (très souvent créées pour l'occasion) indiquent certes le maintien d'une certaine activité, mais aussi la persistance de difficultés structurelles telles que le manque de moyens de fonctionnement et surtout un certain essoufflement des cadres bénévoles au sein des organisations associatives³⁷¹.



Figure 7. Semaine du Golfe 2007. La Recouvrance, un des bateaux reconstruits dans le cadre du concours « bateaux des côtes de France ». Basé à Brest, il représente la mémoire du port-arsenal du ponant. Source : Rémi Jouan.

1.4.4.2 *Après les bateaux, explorer les autres dimensions du patrimoine*

Dans la foulée du concours de 1992, le *Chasse-Marée* entend valoriser les différentes dimensions du patrimoine et de la culture maritime. 1996 est axé sur le patrimoine bâti (le

³⁷¹ Nous renvoyons ici au mémoire de Gaëlle Ferradini et à l'article de Philippe Urvois paru dans le *Chasse-Marée* n°242. Notre enquête auprès des acteurs du patrimoine maritime montre aussi que, dans les associations créées pour répondre au concours des « bateaux des côtes de France », certains responsables (dont des présidents), sont toujours en poste en 2019 et regrettent de ne pouvoir passer la main. La question des difficultés rencontrées par les associations du patrimoine demande, en soi, un travail de fond que nous n'avons pas entrepris. Si l'intérêt pour le patrimoine maritime a certainement évolué depuis les années 1980, il faudrait aussi interroger la façon dont les logiques de transmission et d'intégration des nouveaux adhérents sont organisées au sein des associations. Autrement dit, le renouvellement et la pérennité des associations du patrimoine maritime sont tout autant liés à l'intérêt pour les traditions maritimes qu'aux conditions favorables au développement d'une sociabilité associative basée sur la cooptation dynamique et ouverte des nouveaux membres.

concours des côtes et fleuves de France rassemble au total 400 projets³⁷²), 2000 a pour objet la transmission du sens marin via le concours « Défi Jeunes Marins » (un projet original en ce qu'il allie la construction de yoles de Bantry et un programme de formation des jeunes marins à leur usage)³⁷³ :

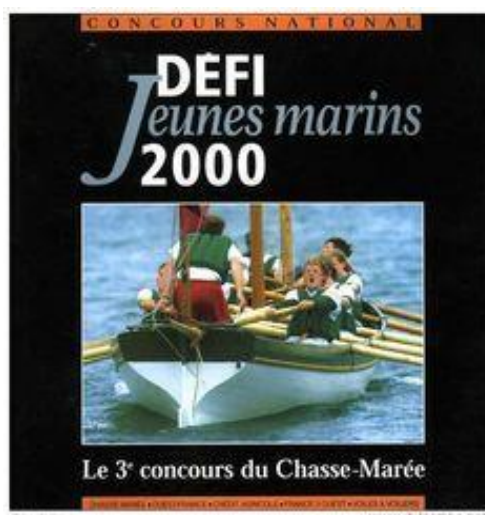


Figure 8. Illustration du concours « Défi Jeunes marins 2000 ». 3^e concours organisé par le *Chasse-Marée*. Source : *Chasse-Marée* n°115 (avril 1998).

Il semble qu'il n'y ait pas eu de concours entre 2000 et 2004, ce qui peut éventuellement s'expliquer par les difficultés économiques rencontrées à ce moment par la revue, qui est rachetée par les éditions Glénat en 2003. Un peu plus de vingt ans après son lancement, et sans qu'elle n'en laisse rien paraître, la revue est placée en redressement judiciaire en juillet 2002. Malgré un taux de réabonnement assez élevé, le *Chasse-Marée* voit ses chiffres de vente décliner régulièrement³⁷⁴. Avec le recul, la baisse du lectorat annonce les difficultés à venir pour le mouvement patrimonial, avec le premier échec des fêtes de Douarnenez en 2006. Parallèlement aux difficultés financières de la Scop, on constate une évolution de la tonalité

³⁷² Discours de la remise des prix du concours prononcé par Bernard Cadoret le 15 juillet 1996 à Douarnenez.

³⁷³ Le « Défi Jeunes Marins 2000 » est celui qui, avec le premier concours, a laissé le plus de traces dans le mouvement patrimonial. Encore une fois, on voit que la pérennisation des actions culturelles passe par la construction d'un navire qui engage ensuite son usage et son entretien, avec ses difficultés mais aussi sa capacité de mobilisation incomparable. Près de 35 yoles ont été lancées dans le cadre du concours, et on en croise encore un nombre significatif durant les fêtes maritimes bretonnes. Malgré leurs défauts (de construction ou d'usage), ces bateaux de formation semblent avoir facilité l'accès à la pratique nautique traditionnelle pour les néophytes, comme le confie Cyrille Hervé, président de l'association Voile et Patrimoine dans le Golfe du Morbihan, pour qui les yoles sont « des bateaux collectifs, conviviaux, pédagogiques, fait pour apprendre à naviguer facilement et en immersion. La yole, c'est le « bagad » de la mer ». Entretien avec Cyrille Hervé, 29 septembre 2018. Nda : un *bagad* (« ensemble » en breton) est un orchestre de cornemuses, bombardes et percussions né au début des années 1940 en Bretagne et qui a une importante fonction de formation à la musique traditionnelle bretonne.

³⁷⁴ D'après le rédacteur en chef actuel de la revue, le *Chasse-Marée* compte, à son apogée (en 1992), 16 000 abonnés et 8 000 ventes en kiosque. En 2018, la revue comptait 8 000 abonnés. Entretien avec Gwendal Jaffry, 25 septembre 2018.

générale de la revue. Bernard Cadoret signe un éditorial dans le *Chasse-Marée* n° 171 (août 2004) par lequel il affirme son attachement aux fêtes maritimes malgré les critiques et l'usure du temps traduites par un sentiment de normalisation du patrimoine maritime et de ses modalités d'organisation. L'éditorial repose presque exclusivement sur un retour subjectif, personnel et sensible de la fête et ne traduit aucun positionnement politique. Le discours prescriptif, globalisant et contre-culturel précédent a pratiquement disparu pour laisser place au témoignage personnel, comme si la bataille politique et idéologique était suspendue.

Après donc une interruption de huit années, le concours revient en 2008 et porte sur la composante immatérielle du patrimoine maritime via l'opération « Marins des côtes et fleuves de France ». Il s'agit pour les participants de mener une enquête ethnographique en recueillant auprès d'amis, de membres de sa famille, de voisins ou de sa propre mémoire des récits de vie, des documents d'archives, des photographies, des films, des portraits de navires et de marins. On compte alors 103 dossiers déposés et 8 prix sont remis en fonction des catégories de travaux (portraits, musées, marine marchande, traditions, etc.)³⁷⁵.



Figure 9. Brevet de participation au concours "Marins des côtes et fleuves de France". Source : association Martine, goémonier du pays des Abers.

Si ce chiffre est certainement appréciable au regard de la dimension intellectuelle du concours, il faut bien constater que le nombre de participants diminue sensiblement au fil des éditions. En ce sens, le millésime 2008 reste le dernier concours à avoir été l'objet d'une certaine couverture médiatique et d'un relatif succès d'intérêt. Le 5^{ème} et dernier concours

³⁷⁵ Source : *Ancrage* n°25, journal de la Fédération régionale pour la culture et le patrimoine maritime. Octobre 2008.

appelé « Mémoire des ports d'Europe »³⁷⁶ est organisé dans le cadre des fêtes de Brest 2012 et reste, à notre connaissance, la dernière opération de ce type. L'abandon de cette forme de mobilisation montre alors que le mouvement patrimonial se détache progressivement des initiatives impulsées par la revue. Mais, cette forme d'organisation montre bien comment, pour ses principaux animateurs, la démarche initiée dans les années 1980 se comprend dans son ensemble et par une volonté d'articuler toutes les dimensions du patrimoine dans une relation quasi-organique avec les fêtes maritimes.

1.4.5 Le Port-musée de Douarnenez : un projet ambitieux, une histoire douloureuse

Le troisième jalon historique du mouvement patrimonial maritime est lié à la création du Port-musée de Douarnenez³⁷⁷. Cet équipement, unique en son genre en France, est à l'origine le musée du bateau fondé par l'association locale « Treizour » (passeur en breton) en 1979 puis confié à la mairie en 1985 et doté d'un conservateur en 1986³⁷⁸. Dans la foulée du succès des fêtes maritimes douarnenistes de 1986 et 1988, l'idée déjà en germe d'un musée à flot fait son chemin. Il s'agit de s'inspirer des ports-musées d'Exeter en Angleterre, d'Enkhuizen en Hollande et surtout de *Mystic Sea Port* aux États-Unis³⁷⁹. Ces équipements abritent une collection de navires traditionnels représentant les cultures maritimes de leurs pays, mais organisent aussi des démonstrations et des formations aux techniques et savoir-faire traditionnels (charpente, matelotage, calfatage, sellerie, etc.). Surtout, ces infrastructures ont en commun de se situer entre le musée académique et le parc d'animation thématique. Installé

³⁷⁶ Le concours « Mémoire des ports d'Europe » vise à inventorier, étudier, préserver et mettre en valeur le patrimoine portuaire du littoral européen. Les projets, individuels, collectifs, institutionnels, seront soumis à un jury qui se prononcera sur leur recevabilité et dont les résultats seront présentés lors des fêtes de Brest 2012. Ce même jury pourra attribuer un label semblable au Pavillon Bleu mais dédié aux entreprises de préservation des patrimoines portuaires. On voit encore une fois comment les initiatives du *Chasse-marée* visent à articuler la mobilisation populaire en faveur du patrimoine avec une logique d'institutionnalisation quasi-immédiate. Source : document officiel de présentation du concours « Mémoire des ports d'Europe », archives personnelles de Michel Collet.

³⁷⁷ Pour une histoire plus précise de la genèse du Port-musée, nous renvoyons à la partie consacrée sur l'aménagement du Port-rhu par Jean-Michel Le Boulanger dans son ouvrage sur l'histoire de la ville de Douarnenez. Le Boulanger, Jean-Michel. « Chapitre VIII. Le destin contrasté des ports », in Le Boulanger, Jean-Michel (dir.), *op. cit.*, 2000.

³⁷⁸ *Douarnenez port de mer*. Avant-projet du Port-musée présenté par le *Chasse-Marée*, la Frcm et « Treizour ».

³⁷⁹ Une étude intitulée elle aussi *Douarnenez – Port de mer* est réalisée par Anne Burlat en 1987. Son travail permet de comparer l'histoire et le fonctionnement des ports-musées déjà existants afin de mieux définir le projet du Port-musée de Douarnenez. Anne Burlat, *Douarnenez – Port de mer. Synthèse des études sur les sites d'Exeter, d'Enkhuizen et de Mystic Sea Port*. Octobre 1987.

dans la rivière du Port-Rhu fermée par une écluse³⁸⁰, un bassin à flot permet l'accueil d'une collection flottante autour de laquelle s'organise la reconstitution d'un village d'époque. En plus du musée en lui-même, le projet imagine un aménagement portuaire spécialement conçu pour accueillir des bateaux traditionnels (la collection atteint 270 bateaux en 1994³⁸¹) et plus largement tous les équipements portuaires et littoraux qui témoignent des traditions maritimes. Surtout, l'ambition des nombreux acteurs et parties prenantes du projet est de faire du Port-musée un lieu de médiation et de transmission des cultures maritimes populaires. Les métiers maritimes, portuaires et littoraux sont l'objet de démonstrations et même, pour la navigation, la charpente et la construction navale, de stages de formation ouverts au public. Les bateaux qui intègrent la collection doivent représenter la variété des traditions maritimes françaises et européennes, et leur entretien doit aussi permettre de maintenir, voire de redécouvrir des gestes et des techniques en voie de disparition.

En bref, le Port-musée répond à une double vocation historique et éducative : pour ses promoteurs les plus passionnés, il s'agit d'en faire un lieu de conservation et surtout de transmission vivante de la « véritable » culture maritime et des activités passées et actuelles liées à la mer. Leur argumentaire défend aussi le fort potentiel économique d'un équipement dédié à l'accueil du grand public et dont le territoire devrait forcément profiter³⁸². La faisabilité du projet devient réalité lorsque la ville de Douarnenez, alors confrontée à un lent mais inéluctable déclin de ses activités halieutiques, s'empare de l'idée portée à l'origine par les seuls acteurs du mouvement patrimonial au premier rang duquel on compte les membres du *Chasse-Marée*, la Frcm et l'association « Treizour ». La commune, appuyée au début par le Département, la Région et l'État, se lance dans l'aménagement du Port-Rhu et transforme la rivière de Pouldavid en un bassin à flot permettant d'accueillir, *via* des quais et des estacades, les navires de la future collection. Le projet n'est donc pas seulement culturel, il est aussi urbain, économique, politique, identitaire et revêt finalement un enjeu existentiel pour un territoire dont l'avenir est rendu incertain. Rapidement mené, le chantier du Port-musée est suffisamment avancé pour accueillir une grande partie de la flottille qui rejoint Douarnenez après avoir quitté les fêtes de Brest 92.

³⁸⁰ Le Port-Rhu est un des trois ports de la commune de Douarnenez. À l'origine, la rivière est libre et soumise aux marées, mais la construction d'un batardeau et d'une porte a permis d'accueillir dans un bassin à flot les bateaux de la collection du Port-musée en 1992.

³⁸¹ *Ouest-France*, 15 septembre 1994.

³⁸² *Douarnenez port de mer*. Avant-projet présenté par le *Chasse-Marée*, la Frcm et « Treizour », 1989.

UN PATRIMOINE VIVANT... DANS UN SITE CHARGÉ D'HISTOIRE / HERITAGE LIVES ON... IN A SET

D'après un dessin de Thierry Sere

1	Seuil à marée Submerged sill and footbridge	6	Port de cabotage Commercial harbour
2	Aquarium	7	Port de yachts Yachting marina
3	Port de pêche Fishing harbour	8	Village des stagiaires Trainees' village
4	Quai et grève d'échouage Quayside and beaching area	9	Chantiers navals Restoration workshops
5	Musée du Bateau Boat Museum	10	Village des constructeurs Shipbuilding area

Unique en Europe, le Port-Musée est l'héritage culturel des gens de l'Association Treizour (le portime (FRCM), de la revue Douarnenez, Lieu d'émery. Port-Musée vous invite à découvrir l'histoire et le patrimoine maritime de la région. The Port-Musée is the only museum in Europe of those who live and work on the sea. It is the result of the Treizour Association ("Treizour Association" (FRCM), the Chasse-Marisée, a magazine dedicated to the sea. Visitors to the Port-Musée are filled with many to a

SUR LE MAGNIFIQUE PLAN D'EAU, LE BASSIN À FLOT D'UN KM DE LONG / IN THE HALF-MILE LONG WET DOCK ON A MAGNIFICENT STRETCH OF WATER

Découvrez les métiers de la mer : langoustiers, thoniers, sardinières, chalutiers et leur évolution technique.
Discover the trades and crafts of the maritime world. See crayfish, tunny and sardine fishing boats, and trawlers. Learn more about their technical development.

Visitez l'étonnante machine du remorqueur à vapeur Saint-Denys, l'exposition sur les bateaux feux à bord du Scarweather.
Stop aboard the "Saint-Denys", an amazing steam-powered tug, and visit the lightship exhibition on the "Scarweather".

Rêvez d'aventures et de lointains voyages sur le pont du Northdown, impressionnante barge de la Tamise et pendant les manoeuvres de l'Anna-Rosa, remarquable galéasse norvégienne centenaire.
Dream of adventure on far-off lands on the deck of the "Northdown", an impressive Thames barge, or during manoeuvres involving the "Anna-Rosa", a superb century-old Norwegian galeass.

Naviguez à l'heure, à la demi-journée en baie, à bord de la chaloupe Telenn Mor, en croisière sur le yawl Ariane.
Take to the sea for an hour or half a day. The sardine lugger "Telenn Mor" will take you round the Bay, or you can enjoy a cruise on the yawl "Ariane".

Admirez au musée du bateau l'une des collections les plus riches d'Europe, 200 bateaux venant d'une douzaine de pays.
See one of the largest collections of craft in Europe - the Boat Museum houses 200 boats from a dozen countries.

Figure 10. Extrait d'une plaquette de présentation du projet de Port-musée à son ouverture en 1992. Source : Port-musée de Douarnenez.

À n'en pas douter, ce moment correspond très certainement à l'apogée du mouvement patrimonial maritime : le succès populaire des fêtes est indéniable, la flottille traditionnelle ne cesse de s'enrichir et les bateaux patrimoniaux construits dans le cadre du concours des bateaux des côtes de France peuvent venir s'amarrer au sein d'un équipement qui leur est entièrement dédié. Mais rapidement, le Port-musée connaît ses premières difficultés.

Inauguré en 1993, la fréquentation attendue n'est pas au rendez-vous et deux années seulement après son ouverture, il fait faillite, faute de visiteurs assez nombreux et de soutien institutionnel suffisant³⁸³. Constitué en Société d'Économie Mixte, le Port-musée doit licencier des dizaines de personnes, réduire considérablement ses ambitions culturelles et ses grands projets structurants (le lancement de la construction d'un *Clipper* en était un exemple emblématique). Les aménagements portuaires, prévus pour être développés au fur et à mesure de la croissance du musée, resteront dans leur version initiale et surtout, de nombreux navires de la collection à flot ne pourront être sauvegardés. Repris intégralement par la ville, le musée est devenu un équipement municipal qui tente de préserver son caractère à la fois muséographique et éducatif, mais les importants moyens nécessaires à la préservation des bateaux de la collection à flot rendent son avenir incertain dans sa forme actuelle.

Cet échec marque durablement le mouvement patrimonial maritime, qui se déchire profondément quant aux causes et aux responsabilités de ce qui s'apparente à une sorte de catastrophe culturelle, économique et sociale. De fait, la disparition rapide et brutale du Port-musée dans sa version initiale symbolise certainement la fin d'une époque pour un mouvement qui ne rencontrait aucune vraie difficulté et qui jouissait d'un fort crédit auprès des partenaires publics et privés³⁸⁴. Enfin, l'échec du projet a marqué et marque encore le rapport de la population douarneniste au patrimoine et aux actions nécessaires à la sauvegarde des traditions maritimes. Fortement impliquée dans le projet, la majorité municipale dirigée par Michel Mazéas est battue aux élections de 1995, une défaite en grande partie dû à la tension qui règne au sein même de la majorité sortante, divisée au sujet du Port-musée et dont les relations se sont

³⁸³ Les estimations de fréquentations ont été produites en 1991 par la Stratem, un cabinet de conseil en management alors en activité et basé à Lorient. L'étude est construite sur un scénario de fréquentation optimiste et sur l'hypothèse d'un équipement complet et rapidement accessible au grand public. Selon le rapport, le Port-musée aurait un potentiel de 230 000 visiteurs régionaux, 125 000 visiteurs nationaux, et 63 000 visiteurs étrangers soit une clientèle de 420 000 visiteurs annuels. L'analyse de la fréquentation des équipements comparables pousse même les rédacteurs du rapport à estimer une fréquentation atteignant 500 000 visiteurs, avec des pics à 700 000 lors des grandes fêtes maritimes. Or, il apparaît rapidement que le Port-musée ne peut espérer, au mieux, qu'un nombre de visiteurs limité à 240 000 personnes, le chiffre-cible pour 1994 soit la seconde année de son ouverture. Mais ce résultat ne sera finalement pas atteint, avec une fréquentation maximale de 180 000 visiteurs. Le trop grand écart entre les estimations de fréquentation et leur réalité immédiate plongera le Port-musée dans une violente et rapide crise, à la fois économique mais aussi politique et humaine. Source : *Ouest-France*, 15 septembre 1994.

³⁸⁴ De ce point de vue, il serait pertinent de questionner la nature véritable du soutien des pouvoirs publics envers le Port-musée. Si la municipalité s'est totalement investie dans le projet, il faudrait voir en quoi les clivages partisans n'ont pas limité le soutien des autres collectivités (le Département, la Région) et aussi celui des institutions culturelles d'État. Nous posons ici cette question dans la mesure où, si le Port-musée était certes déficitaire, bien d'autres équipements de ce type l'étaient aussi et n'ont pourtant pas été déclaré en faillite. On ne peut s'empêcher d'y voir à la fois l'effet des affrontements politiques locaux (entre une municipalité de gauche et des échelons « supérieurs » de droite) et la traduction du faible intérêt institutionnel pour des cultures populaires dont la légitimité est toujours à conquérir.

dégradées avec la faillite de l'équipement. Aujourd'hui, la vétusté parfois avancée des bateaux de la collection ne provoque aucune sorte de réaction populaire en faveur de leur protection³⁸⁵.

Face à cette situation complexe, le traitement de l'échec du Port-musée par la revue du *Chasse-Marée* est particulièrement discret. Pourtant, les membres de la rédaction n'ont pas ménagé leur peine pour défendre cet équipement, comme l'atteste le document d'avant-projet produit avec la Frcm et l'association *Treizour* mais aussi les nombreux articles présentés dans la revue. On ne peut s'empêcher de penser que la faillite du Port-musée est un sujet trop sensible pour être pleinement traité en ce qu'il impose très certainement à l'ensemble du mouvement patrimonial maritime un état des lieux qui interroge les certitudes les plus affirmées et remet en question la logique contre-culturelle qui est au cœur de sa doctrine. En effet, loin d'être un accident isolé dans le développement croissant du mouvement patrimonial, la disparition du Port-musée dans sa version initiale annonce en réalité le début d'une période marquée par le reflux de la dynamique patrimoniale³⁸⁶. Surtout, l'épisode montre que l'importation d'infrastructures culturelles issues d'autres pays ne fonctionne pas mécaniquement et que le volontarisme, voire l'activisme, des pionniers rencontre ici ses limites. Ainsi, il semble que le mouvement patrimonial maritime français trouve, à travers les fêtes, une modalité d'organisation et d'expression qui lui est spécifique et dont le succès, malgré certaines difficultés, laisse à penser qu'elle répond aux attentes à la fois des acteurs du patrimoine et du public néophyte. On peut alors questionner la place des événements, des fêtes et des manifestations, par nature éphémères, dans la valorisation et la diffusion des cultures populaires en France. L'exemple du Port-musée de Douarnenez, mais aussi celui des Arts et Traditions populaires montrent que, faute de soutien institutionnel suffisant, la promotion des cultures traditionnelles semble devoir passer par des dispositifs associatifs (comme les écomusées) et festifs ou événementiels.

³⁸⁵ Un responsable du musée nous confiait même que les réactions spontanées d'une partie de la population douarneniste traduisaient le rejet des symboles d'un projet coûteux et perçu comme inutile pour l'avenir de la collectivité. S'il n'est pas possible de généraliser ce sentiment, on ne peut que constater l'absence d'intérêt ou de mobilisation autour de la collection actuelle du Port-musée.

³⁸⁶ À ce titre, l'historien Krzysztof Pomian interrogeait l'avenir des nouveaux objets patrimonialisés au début des années 1990, en questionnant leur place dans les processus de muséalisation des cultures en voie de disparition. Pomian, Krzysztof. « Musée et patrimoine », in Jeudy, Henri-Pierre (dir.), *op. cit.*, p. 177-198.

1.4.6 Le mouvement patrimonial maritime, évolution et état des lieux

La particularité historique du mouvement patrimonial repose donc sur l'intégration étroite des actions entreprises par ses différents acteurs. Ainsi, il est parfois difficile de distinguer ce qui relève des initiatives portées par le *Chasse-Marée*, de celles de la Frpm (puis la Frcm et la Frcpm) ou encore de celles des associations et des organisateurs des fêtes maritimes. La figure qui suit présente le champ patrimonial maritime tel qu'il s'est constitué dans les années 1980 et qu'il perdure encore aujourd'hui, même si on peut noter un écart significatif entre la stabilité des organigrammes et la réalité de la dynamique sociale et culturelle qu'ils traduisent. En effet, même si nous n'avons pas mené d'enquête approfondie sur le mouvement associatif, il semble que la forte dynamique fédératrice des débuts a progressivement reflué, amenant les différents acteurs à se concentrer sur leur propre fonctionnement. La Frcpm, par exemple, s'est recentrée sur ses missions de formation en charpente, voilerie et sellerie, délaissant sa qualité de fédération des associations et des acteurs privés du mouvement patrimonial³⁸⁷. D'une manière générale, les personnes que nous avons rencontrées durant notre enquête font part de leurs interrogations quant à la dynamique actuelle du mouvement patrimonial. La partie qui suit ne rend donc pas seulement compte de l'état (partiel) des acteurs du patrimoine, mais vise à montrer dans quel contexte les fêtes maritimes évoluent, en rappelant que ces dernières sont, à l'origine, indissociable du mouvement patrimonial. Autrement dit, comprendre la genèse, l'évolution et la fonction passée et actuelle des fêtes du patrimoine maritime implique de comprendre ce qu'elles représentent aujourd'hui pour les acteurs du mouvement patrimonial.

Note méthodologique sur l'enquête auprès des structures du patrimoine

Afin de recontextualiser les résultats cités au cours de ce chapitre, nous souhaitons présenter, en préambule, leur origine, la façon dont nous les avons recueillis, et enfin le profil-type des répondants. Précisons d'abord que ce travail s'est organisé au fur et à mesure des avancées de l'enquête, c'est-à-dire que, contrairement aux outils développés pour les fêtes, nous n'avions pas forcément prévu d'enquêter « spécifiquement » sur les acteurs du patrimoine. Or, il nous est rapidement apparu qu'il était pertinent de les interroger, dans la mesure où les fêtes sont aussi l'expression du mouvement patrimonial. Pour autant, et à l'inverse des organisateurs de manifestations, nous n'avons pas eu l'ambition et les moyens de mener une enquête exhaustive. Les résultats recueillis sont donc le fruit de

³⁸⁷ Cette évolution est aujourd'hui visible à travers l'organisation informelle du collectif d'associations « Quiberon-Sables-d'Olonne » et dont la fonction est, au départ, de planifier les dates des fêtes maritimes sur le littoral sud-breton, ligérien et vendéen. Mais, les membres du collectif se posent désormais la question de leur organisation formelle (via une fédération associative) et de la nécessité de mettre en commun leurs moyens et leurs actions. En bref, une démarche qui était celle de la Frcpm à ses débuts. Source : participation au colloque du collectif organisé en octobre 2018 à Pornic.

nos rencontres et observations de terrain d'une part, et des réponses au questionnaire en ligne adressé aux structures du patrimoine maritime (sans distinction de statut) d'autre part. Enfin, nous avons recensé l'historique de création des associations en lien avec les traditions ou le patrimoine maritime via le Registre National des Associations. De fait, les réponses recueillies (n=50) proviennent d'abord des associations et, de façon marginale, d'acteurs privés. La dimension aléatoire des questionnaires diffusés via les réseaux sociaux, ou encore la nature partielle du recensement des acteurs du patrimoine que nous avons sollicité ne permettent pas de tirer des conclusions trop définitives sur l'organisation du mouvement patrimonial aujourd'hui. De plus, il faut intégrer dans nos analyses l'idée que les répondants représentent des structures suffisamment mobilisées, actives et concernées pour participer à l'enquête. En ce sens, les résultats ne traduisent pas l'état réel et complet du mouvement patrimonial, mais plutôt le point de vue, les représentations et les motivations de ceux qui, par leur activité, en représentent la catégorie la plus engagée et aussi, la plus intégrée dans le fonctionnement des fêtes. De fait, si ce biais d'enquête doit intégrer nos analyses afin d'en pondérer les résultats, il nous semble aussi que, la sollicitation des acteurs du patrimoine par une méthode réticulaire et « aléatoire », ou encore par les rencontres de terrain est un indicateur de la dynamique sociale du mouvement patrimonial.

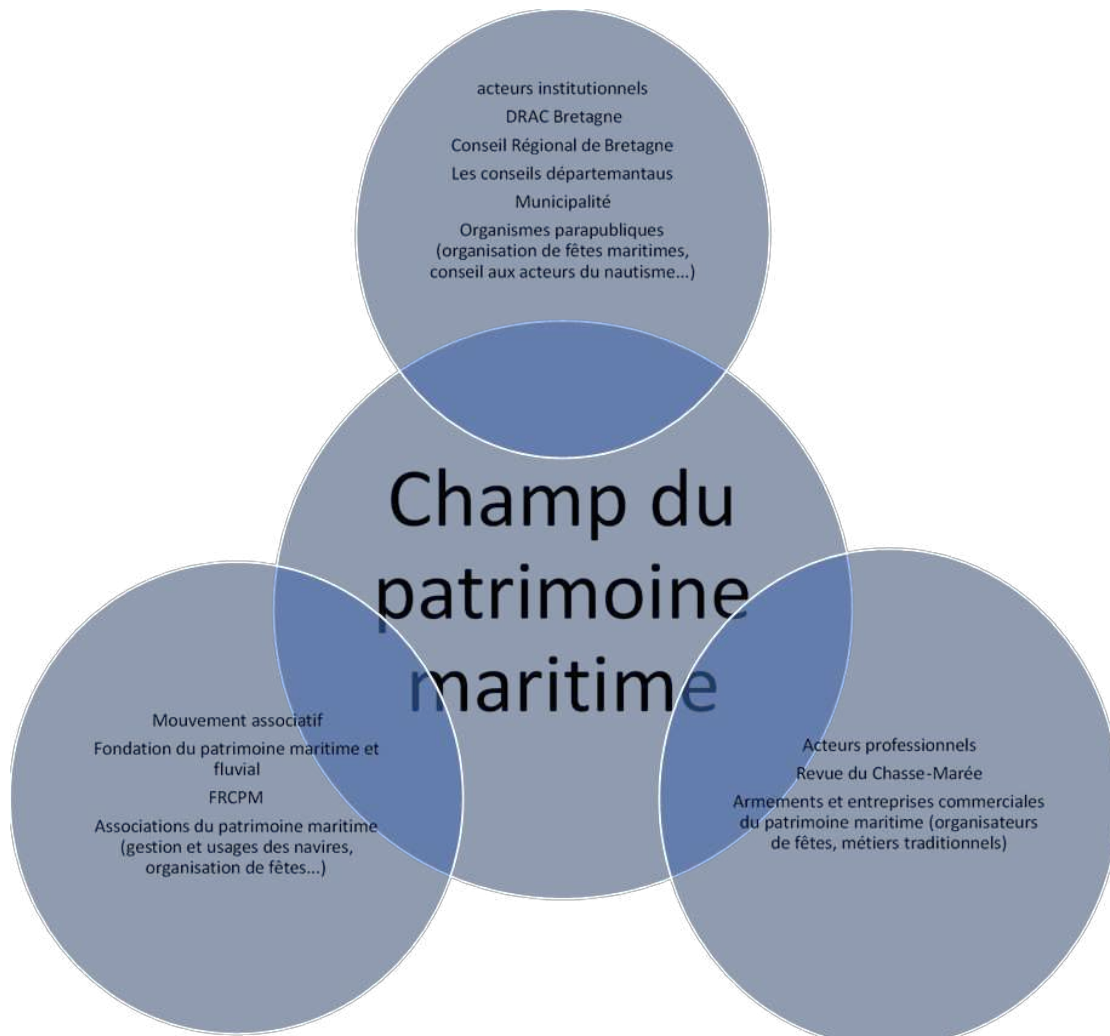


Figure 11. Le champ du patrimoine maritime en Bretagne. Enquête Camille Gontier, 2018.

La partie qui suit donne donc à voir l'état d'une partie du mouvement patrimonial, grâce aux 50 réponses recueillies au questionnaire en ligne comme nous le précisons dans l'encart méthodologique. Mais notre analyse est à la fois synchronique et diachronique, c'est-à-dire qu'elle part de ce qu'est le mouvement patrimonial aujourd'hui tout en questionnant la nature et le sens des évolutions observées depuis son émergence.

1.4.7 La création des associations marque les fluctuations du mouvement

Le lancement de la Frpm en 1979 annonce la dynamique du mouvement patrimonial durant les années 1980, comme l'indique le graphique ci-dessous (figure 12) :

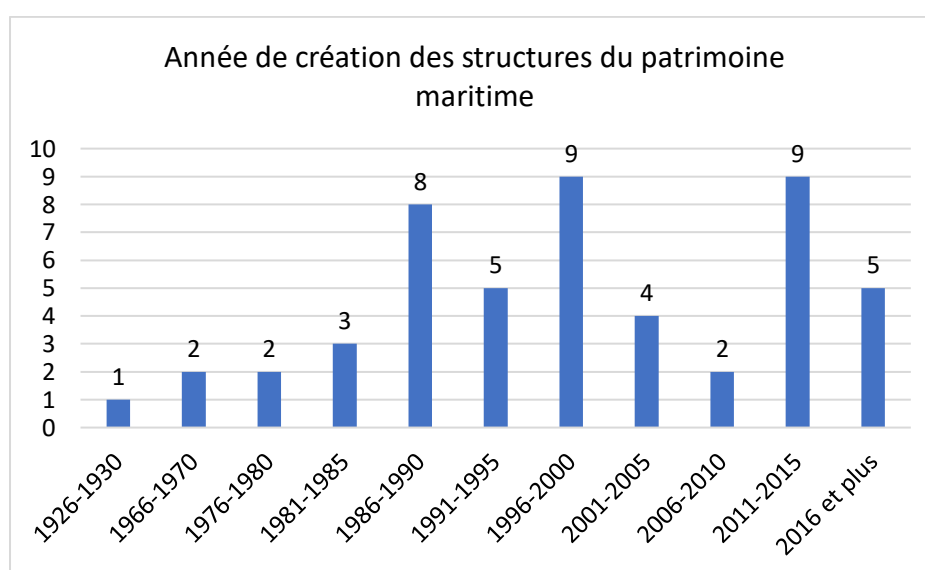


Figure 12. Années de création des associations du patrimoine maritime en Bretagne et Loire-Atlantique. Source : questionnaire en ligne à destination des acteurs du patrimoine maritime. Enquête Camille Gontier, 2018.

L'année de création des structures montre comment le mouvement patrimonial se développe à partir des années 1980-1990 et la période traduit un tournant dans la prise en compte des héritages maritimes du passé³⁸⁸. Il faut aussi noter la concordance des pics de création avec l'organisation des premières grandes fêtes maritimes (Douarnenez 86, 88, Brest 92 et 96). Ainsi, la période 1986-2000 voit la création de 24 des 50 structures qui ont répondu à notre questionnaire, alors qu'elles ne sont que 8 pour la période 1926-1985³⁸⁹. La période 2001-2010 montre quant à elle une nette diminution des créations de structures (6 déclarations), même s'il faut relativiser ce chiffre étant donné le panel relativement restreint de répondants.

³⁸⁸ Ferradini, Gaëlle. *Op. cit.*

³⁸⁹ L'année 1926 représente simplement la première date à laquelle nous avons recensé la création d'une structure dont l'objet ou l'activité est en lien avec les traditions maritimes. Ici, il s'agit du chantier naval « Rolland yachting », fondé à Plougasnou, dans le nord-Finistère.

En ce sens, le recensement des créations d'associations du patrimoine maritime *via* le Registre National des Associations montre que la période 2001-2010 est toujours très dynamique puisqu'elle voit 236 créations d'associations soit 18 de plus que pour la période 1986-2000 (pourtant longue de 15 années). Ce résultat est important dans le sens où il va à l'encontre des représentations internes au mouvement patrimonial, ou à une partie de ses principaux acteurs, et qui consistent à penser que la période pionnière des années 1984-1996 représente l'apogée du mouvement patrimonial³⁹⁰. Selon nos recherches, cette représentation traduit de fait la mémoire, parfois nostalgique, d'une période où le mouvement patrimonial bénéficiait à la fois des avantages sociaux d'une dynamique culturelle naissante (enthousiasme des acteurs, jeunesse relative de la génération pionnière, structuration institutionnelle du mouvement, intérêt inédit de la part des pouvoirs publics et du grand public, succès des fêtes maritimes) et revendiquait une forte cohésion interne traduite par la complémentarité des outils de médiation et de diffusion du patrimoine maritime (création de la Frpm, du *Chasse-Marée*, succès des fêtes maritimes de Douarnenez en 1986 et 1988, puis apogée en 1992 avec les fêtes de Brest et l'ouverture du Port-musée de Douarnenez).

En ce sens, si la séquence 2001-2010 se nourrit de la dynamique patrimoniale de la période 1986-2000 et l'amplifie en termes de création d'associations, l'élan créateur et fédérateur qui garantit l'unité culturelle du mouvement et le succès des fêtes maritimes tend à s'essouffler. On peut ainsi rappeler que les fêtes de Douarnenez connaissent leur premier échec populaire et financier en 2006, soit vingt ans après leur création et reconduit depuis selon le même modèle³⁹¹. Dans une autre logique, il faut noter l'évolution de la Fête du chant de marin de Paimpol, créée en 1989, qui en 2007 devient le Festival du chant de marin de Paimpol et ouvre sa programmation aux musiques du monde³⁹². Autrement dit, pour le mouvement patrimonial, la période 2001-2010 est surtout marquée par un questionnement existentiel relatif à la nécessité de renouveler l'élan patrimonial initial plutôt que par un réel déclin social dont la baisse du nombre d'associations serait la preuve tangible³⁹³. Le travail de Gaëlle Ferradini sur

³⁹⁰ Notre entretien avec Michel Colleu, spécialiste des musiques traditionnelles maritimes et membre du *Chasse-Marée* entre 1984 et 2014, montre combien les acteurs de l'époque insistent sur la qualité des fêtes maritimes de Douarnenez 1988, leur réussite entraînant la création des fêtes de Brest en 1992 : « *Douarnenez 88 elle était équilibrée cette fête-là. C'est-à-dire qu'on avait le nombre de gens qu'on voulait (en parlant de la répartition entre marins, publics, bénévoles et musiciens, nda). On dominait tout ce qu'on a voulu faire dedans. On n'aurait pas pu en mettre plus, c'était nickel* ». Entretien du 22 février 2018.

³⁹¹ Entretien avec Serge Hilbert, directeur des fêtes maritimes de Douarnenez de 1998 à 2018. 24 février 2018.

³⁹² Rodaro, Luc. *Le festival du chant de marin de Paimpol*, Éditions Planète Rêvée, 2012, p. 14.

³⁹³ Michel Colleu abonde en ce sens : pour lui, les années 2000 correspondent à une baisse de dynamisme du mouvement patrimonial, avec notamment une moindre attractivité des fêtes maritimes : « *Moi je trouve que le...*

les associations du patrimoine maritime en Finistère³⁹⁴ montre bien les difficultés rencontrées par ces dernières au tournant des années 2000, voire même dès le milieu des années 1990 : la sauvegarde et la redécouverte d'une partie du patrimoine maritime par la reconstruction de navires disparus fait place à la nécessité de pérenniser et de transmettre les objets et les savoirs patrimoniaux³⁹⁵. Dans ce contexte en évolution, les rationalités économiques s'imposent de plus en plus, surtout depuis l'échec du Port-musée de Douarnenez, épisode douloureux pour les acteurs du patrimoine³⁹⁶ et fait marquant la fin de la période « pionnière et héroïque » du mouvement patrimonial maritime en Bretagne. Notre enquête auprès des acteurs du patrimoine montre d'ailleurs que ce sentiment de déclin est plutôt partagé : les répondants se montrent plutôt pessimistes face aux contraintes matérielles et juridiques qu'ils doivent affronter, face aussi à ce qu'ils ressentent comme un moindre intérêt des institutions pour le patrimoine et au vieillissement général des personnes mobilisées dans l'animation des organisations. Pour autant, nous pensons qu'il faut questionner ce sentiment général dans la mesure où notre enquête montre que la mobilisation sociale autour des associations patrimoniales n'est pas réellement déclinante, mais que, d'après nous, elle manque certainement d'un objectif commun et général, capable de valoriser et légitimer leurs actions.

ben dans les années 2000 et jusqu'à maintenant, je ne présage pas de la suite, la Bretagne était en perte de vitesse sur ces choses-là, sur les fêtes et leur contenu ». Entretien du 24 février 2018.

³⁹⁴ Ferradini, Gaëlle. *Op. cit.*

³⁹⁵ Dans le même ordre d'idée, rappelons que la revue du *Chasse-Marée* voit sa diffusion progresser rapidement durant la décennie 1980 et connaît son apogée au début des années 1990 avec 16 000 abonnés et 8 000 ventes en kiosques. Mais depuis le milieu des années 1990, les abonnements déclinent progressivement et régulièrement avec aujourd'hui 8 000 abonnés. Entretien avec Gwendal Jaffry, rédacteur en chef du *Chasse-Marée*, 25 septembre 2018.

³⁹⁶ Entretien avec Kellig-Yann Cotto, directeur du Port-musée de Douarnenez, le 29 septembre 2018. Et Ferradini, Gaëlle. *Op. cit.*, p. 22-23.

1.4.8 Éléments de caractérisation du mouvement patrimonial aujourd'hui

1.4.8.1 La prédominance des associations

C'est dans un contexte relativement contrasté que l'on peut aujourd'hui présenter les principales caractéristiques du mouvement patrimonial maritime. Tout d'abord, il faut souligner que ce mouvement est représenté majoritairement par des structures associatives, animées et dirigées par des bénévoles. Cette tendance était déjà bien identifiée par Gaëlle Ferradini dans son étude sur les associations du patrimoine maritime en 2001. Elle rappelle même que, selon l'historien Jean-Michel Leniaud³⁹⁷ le rôle des acteurs associatifs a pris le pas sur les fonctions étatiques en matière de découverte et de valorisation des patrimoines maritimes³⁹⁸.

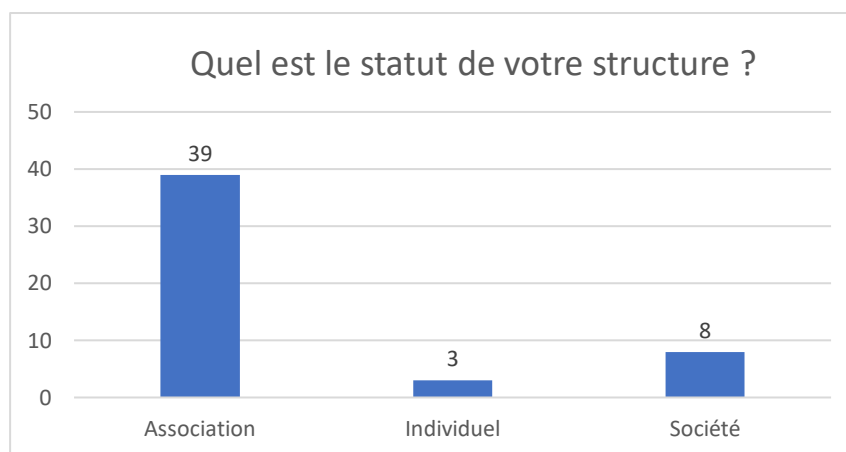


Figure 13. Statut des acteurs du patrimoine maritime. Enquête Camille Gontier, 2018.

Les acteurs individuels sont minoritaires et les sociétés sont de type commercial privé (bateaux Nuc, entreprise individuelle, commerçants) pour une seule société parapublique. Le secteur privé représente aussi la grande majorité des structures employant des salariés à plein temps (et en premier lieu des marins et des commerciaux), les associations faisant plutôt appel à des prestataires professionnels extérieurs (charpentiers, voiliers, mécaniciens).

1.4.8.2 Une répartition territoriale inégale

Un autre constat observé durant notre terrain d'enquête est confirmé par le questionnaire dédié aux acteurs du patrimoine : leur répartition géographique n'est pas équilibrée, à la fois

³⁹⁷ Leniaud, Jean-Michel. « La législation et la conservation du patrimoine maritime », in Actes du colloque de la Direction du patrimoine, *Estuaire 92. Le patrimoine maritime et fluvial*, Nantes, 1992, p. 451-453.

³⁹⁸ Dominique Poulot confirme aussi l'importance des associations dans la valorisation des nouveaux patrimoines, mais estime que ces acteurs travaillent cependant en interaction avec les services de l'État. Poulot, Dominique. « Histoire du patrimoine : bilan et perspective », in Boudia, Soraya ; Rasmussen, Anne ; Soubiran, Sébastien (dir.), *Patrimoine et communautés savantes*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2009, p. 25-45.

sur le territoire breton et sur le territoire national. La figure qui suit montre que le Finistère reste le département qui compte le plus grand nombre de structures toujours actives :

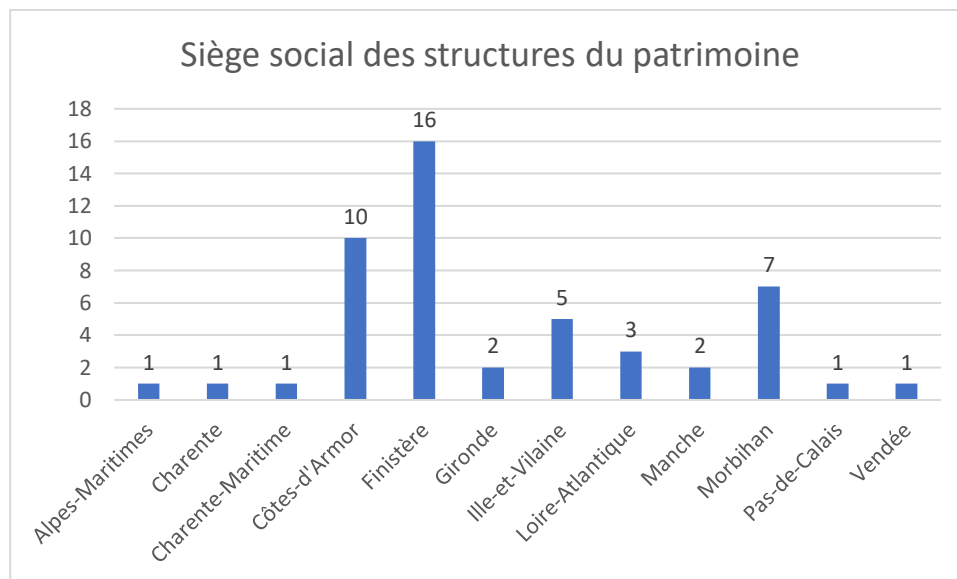


Figure 14. Répartition géographique des structures du patrimoine maritime. Enquête Camille Gontier, 2018.

On doit bien entendu nuancer notre résultat en sachant que nous n'avons pas pu consulter l'ensemble des organisations patrimoniales actives sur notre terrain d'enquête, mais ce résultat nous semble à la fois révélateur de l'histoire du mouvement patrimonial et de la réalité des dynamiques sociales toujours en cours. De plus, le travail de recensement systématique des associations du patrimoine maritime sur la région Bretagne et le département de la Loire-Atlantique montre que le Finistère compte le plus grand nombre de création d'associations (234), devant le Morbihan (138), la Loire-Atlantique (115), les Côtes-d'Armor (99), et enfin l'Ille-et-Vilaine (70). La Bretagne, et tout particulièrement le Finistère, apparaissent comme des territoires où le mouvement patrimonial est le plus ancré. Sans céder au déterminisme géographique ou au romantisme qui laisseraient penser à une sorte d'hérédité culturelle expliquant une sensibilité plus affirmée pour les choses de la mer au sein d'un territoire, on constate une corrélation entre les dynamiques patrimoniales et les régions dont l'activité maritime a été, ou est encore la plus développée. Par ailleurs, Michel Colleu rappelle que les traditions musicales en Bretagne sont l'objet des premières recherches folkloriques puis ethnologiques en France, avec la parution en 1839 du *Barzaz Breiz*³⁹⁹. Pour lui, il y a une spécificité bretonne dans le rapport aux cultures populaires, ce dont la musique et les activités maritimes auraient profité en éveillant, plus qu'ailleurs, l'intérêt des folkloristes, puis des

³⁹⁹ Entretien avec Michel Colleu, 22 février 2018.

ethnologues, ces derniers contribuant par le relais des mouvements « folk » revivalistes⁴⁰⁰, des *bagadou* et des cercles celtiques, à mobiliser les populations. En cela, la Bretagne aurait construit une identité régionale spécifique en s'appropriant les héritages culturels des sociétés traditionnelles⁴⁰¹, ce dont le mouvement patrimonial maritime profite aussi.

1.4.8.3 Quelle mobilisation sociale autour des associations patrimoniales ?

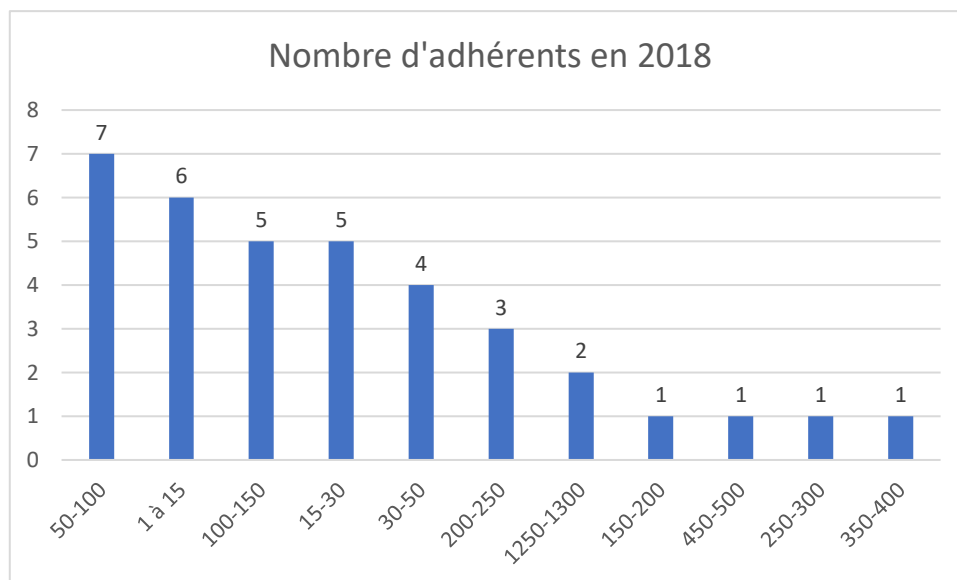


Figure 15. Nombre d'adhérents dans les associations du patrimoine maritime en 2018. Enquête Camille Gontier, 2018.

La majorité des associations répondantes (27) comptent au maximum 150 adhérents en 2018 et seulement neuf structures dépassent les 150 membres. Il faut d'ailleurs préciser que certaines d'entre elles déclarent membres de leurs associations toutes personnes profitant d'un des services proposés et notamment celles qui embarquent pour une séance unique de navigation et qui de fait sont plus proches du statut de client que de celui d'adhérent (cas des associations dépassant les 1 000 membres). Ces structures sont donc caractérisées par leur taille relativement modeste voire quasi-familiale (moins de trente adhérents pour onze d'entre-elles). Pour la grande majorité des associations, le nombre d'adhérents est stable et pour dix d'entre elles il est en hausse régulière. Seules quatre structures déclarent une baisse régulière de leur nombre d'adhérents. Ce résultat montre que, contrairement aux prévisions et ressentis pessimistes constatés durant notre enquête, les associations du patrimoine parviennent à stabiliser leur nombre d'adhérents voire à en attirer de nouveaux. En ce sens, 2018 est, pour la

⁴⁰⁰ Guilcher, Yves. *La danse traditionnelle en France : d'une ancienne civilisation paysanne à un loisir revivaliste*, Famdt éditions, 1998.

⁴⁰¹ Goré, Olivier. « Le géosymbole, vecteur de la territorialité régionale. L'exemple du fest-noz en Bretagne », *Norois*, n°198, 2006, 21-33.

grande majorité des associations patrimoniales, l'année où elles comptent leur plus grand nombre d'adhérents depuis leur création (il faut cependant certainement nuancer ce résultat dans le sens où il n'est pas certain que toutes les associations tiennent un suivi régulier et archivé de leurs adhésions).

Par ailleurs, il faut noter la provenance locale des adhérents : les membres des associations du patrimoine maritime sont issus majoritairement de la commune de la structure ou des communes environnantes. Pour certaines, l'implantation départementale est aussi une donnée significative, mais le rayonnement régional et national est plus limité. Ce résultat montre l'importance de la dimension locale dans l'engagement des acteurs du patrimoine maritime et confirme l'idée que la valorisation de la culture maritime répond aussi parfois plus simplement à des logiques de sociabilité et d'intégration localisée⁴⁰².

Enfin, la pyramide des âges des adhérents aux associations patrimoniales est marquée par la prédominance des tranches d'âges 56-65 ans et 46-55 ans. Il faut noter la faible, voire très faible représentation des 26-35 ans et encore plus des 19-25 ans qui ne sont pas représentés dans notre enquête. Si ce résultat ne veut pas nécessairement dire que les plus jeunes sont absents des associations du patrimoine maritime, il faut souligner qu'ils ne constituent pas le public majoritaire de ce milieu. Dans l'état actuel de nos connaissances, nous ne pouvons pas dire si la répartition générationnelle actuelle des acteurs du patrimoine maritime est une donnée historique ou une tendance révélatrice d'un vieillissement des adhérents et partant, du mouvement associatif⁴⁰³. De fait, nous avons pu constater lors de nos terrains d'enquête que les équipages des bateaux du patrimoine étaient relativement âgés et que les navires armés par de jeunes marins étaient plutôt l'exception. Cette situation entraîne alors des questionnements de la part des acteurs sensibles aux enjeux de transmission et de pérennisation des objets et des savoir-faire patrimoniaux.

1.4.8.4 Un mouvement construit autour du bateau traditionnel et de son usage

Pour 46% des répondants, l'objet principal de la structure est la rénovation ou la gestion d'un bateau du patrimoine (seules deux structures, sur 50, ne possèdent ou ne gèrent pas de

⁴⁰² Nous en avons un bon exemple avec le président des Vieilles Voiles de Rhuys dont l'adhésion à l'association relève d'une volonté d'intégration locale à l'occasion de sa retraite.

⁴⁰³ À ce propos, l'enquête sur les engagements bénévoles commandée par France bénévolat montre que, entre 2010 et 2019, le bénévolat tend à régresser chez les plus âgées (catégories 50-64 ans et plus de 65 ans). Si on ne peut pas complètement comparer les adhérents et les bénévoles, cet indicateur suggère tout de même que le vieillissement des membres des associations du patrimoine maritime semble être une tendance caractéristique du milieu. Source : « L'évolution de l'engagement bénévole associatif en France, 2010-2019 ». Étude France bénévolat/IFOP, mars 2019.

bateaux dans le cadre de leurs activités)⁴⁰⁴. La promotion de la culture maritime et l'organisation d'activités nautiques liées au patrimoine représentent les autres objets principaux des sondés.

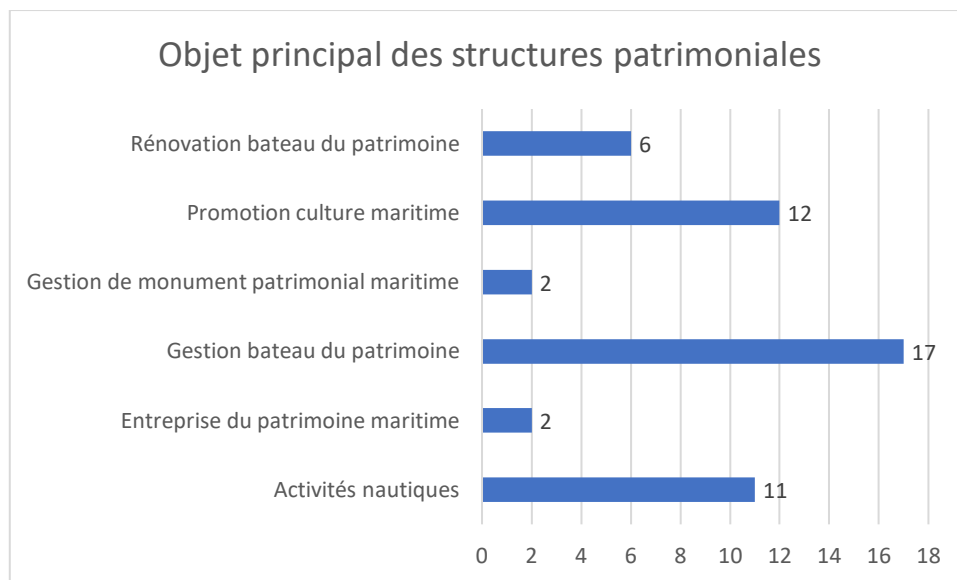


Figure 16. Objet statutaire des acteurs du patrimoine maritime. Enquête Camille Gontier, 2018.

D'une manière générale, ce résultat montre l'importance des éléments essentiellement maritimes dans la construction et l'usage du patrimoine : le bâti littoral, sa défense et sa valorisation n'occupent qu'une place réduite dans les activités du mouvement patrimonial (deux objets principaux autour des monuments du patrimoine maritime telle qu'une tour de guet ou un four à goémon). On peut comprendre cette tendance en rappelant d'une part que le mouvement patrimonial s'est historiquement construit autour de la sauvegarde des navires traditionnels (nous faisons ici référence au concours « bateaux des côtes de France ») et d'autre part que l'imaginaire maritime propre au public des fêtes est défini par la présence de navires traditionnels. En conséquence, les activités principales des structures qui ont participé à notre enquête s'organisent autour des bateaux, de leur entretien, leur usage, leur valorisation et la commercialisation des activités embarquées. La figure qui suit montre la répartition des principales activités déclarées par les répondants :

⁴⁰⁴ Voir le questionnaire à destination des structures du patrimoine maritime en annexe 2.

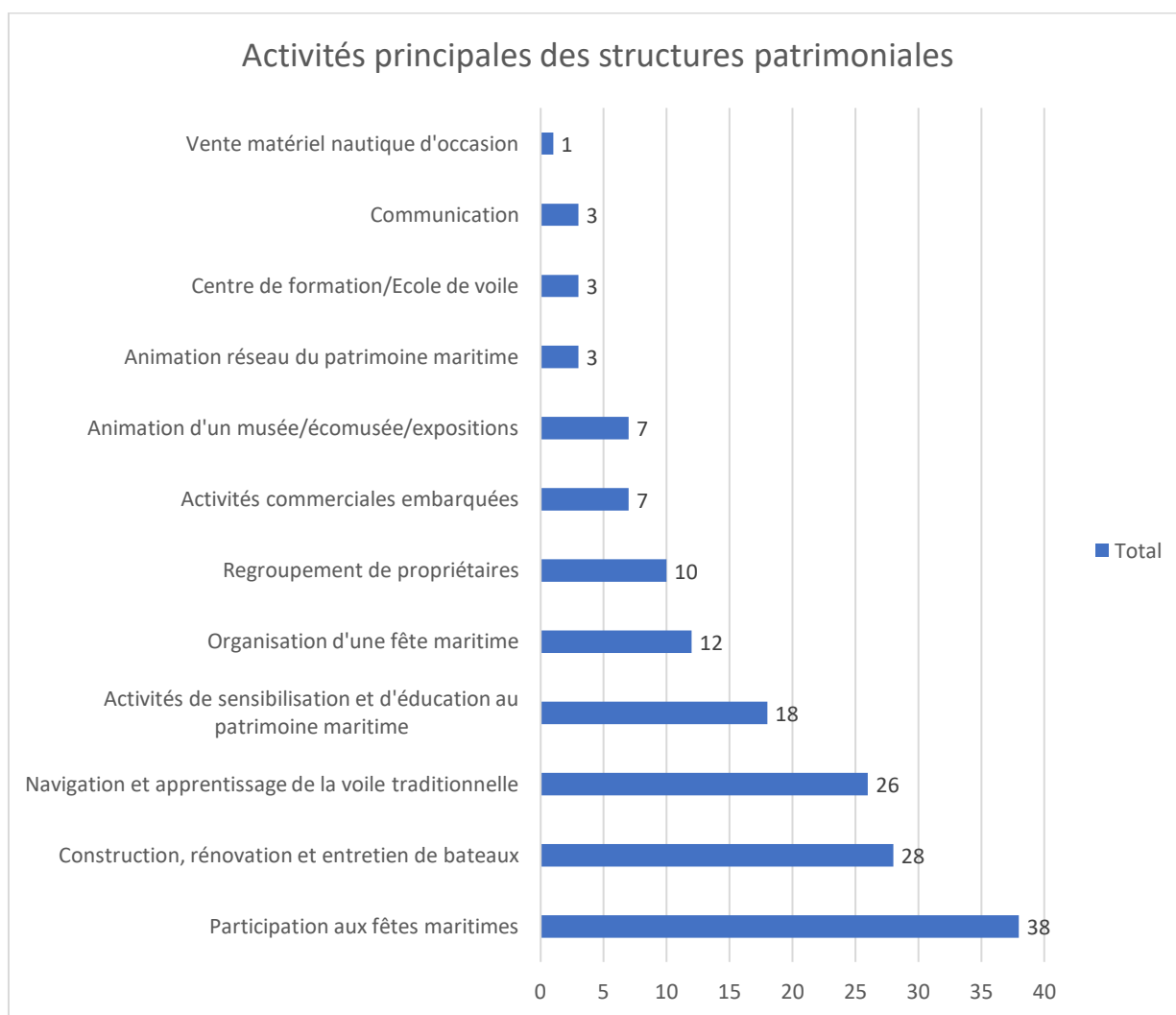


Figure 17. Principales activités des structures du patrimoine maritime. Enquête Camille Gontier, 2018.

Pour les acteurs du patrimoine maritime, la participation aux fêtes maritimes est la première des principales activités, suivie de la construction/rénovation de bateaux et de la navigation à voile. Ce résultat montre bien comment les fêtes maritimes, plus de trente ans après leur création, aident encore à la structuration des activités patrimoniales. Malgré les contraintes matérielles et humaines qu'imposent ce type de pratique⁴⁰⁵, la participation aux manifestations à bord d'un bateau que l'on tente de sauvegarder afin de transmettre un art traditionnel de la navigation reste une motivation importante, voire structurante, pour les acteurs du patrimoine.

⁴⁰⁵ Gaëlle Ferradini rappelle, à ce titre, combien ces difficultés ont été faiblement anticipées par les acteurs du patrimoine engagés dans la reconstruction des navires traditionnels à partir des années 1980 et 1990. Face aux problèmes de gestion et de fonctionnement des bateaux, certains bénévoles se sont épuisés, voire se sont détournés des associations patrimoniales. Ferradini, Gaëlle. *Op. cit.*, p. 22-23..

À l'inverse du mouvement des écomusées qui s'est surtout développé au sein des sociétés rurales⁴⁰⁶, la transmission des héritages maritimes (matériels mais aussi immatériels) s'articule autour de la pratique navigante et des savoir-faire nécessaires à l'entretien des navires. La dimension muséale, qui inclut une forme de passivité entre la transmission et la réception d'un savoir, est très peu mobilisée par les acteurs du patrimoine puisqu'ils ne sont que 14% à en faire leur principale activité. En ce sens, les fêtes maritimes en Bretagne traduisent cette « économie patrimoniale » dans la mesure où une des conditions du succès des événements réside dans la présence d'une flottille importante et la possibilité de naviguer pendant la fête. À l'inverse, les organisateurs éprouvent plus de difficultés à renouveler le contenu culturel proposé à terre et dont les écomusées ou les expositions itinérantes pourraient être garantes. En ce sens ; il est intéressant de questionner les représentations des acteurs concernant la dynamique du mouvement patrimonial.

1.4.8.5 La dynamique actuelle du mouvement patrimonial

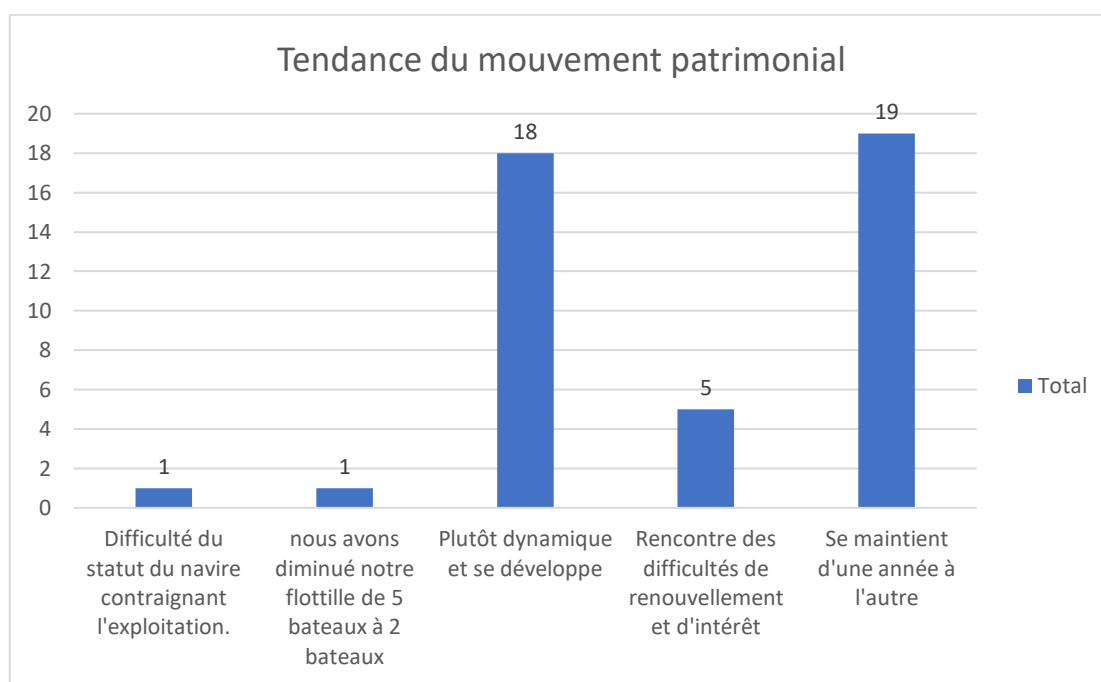


Figure 18. Avis des acteurs du patrimoine maritime sur l'évolution de leur activité. Enquête Camille Gontier, 2018.

La figure 18 est particulièrement intéressante dans le sens où elle traduit le sentiment général des acteurs interrogés quant à la dynamique actuelle de leur activité associative. Une majorité relative estime qu'elle se maintient d'une année à l'autre, tendance suivie de très près par les associations qui estiment que leur projet est plutôt dynamique et se développe. Seules

⁴⁰⁶ Mairesse, François. « La belle histoire, aux origines de la nouvelle muséologie », *Publics et Musées*, n°17-18, 2000, p. 33-56.

cinq structures déclarent rencontrer des difficultés de renouvellement et d'intérêt pour maintenir leur activité. Ce résultat est en cohérence avec le maintien ou la progression déclarée du nombre d'adhérents et montre que la dynamique du mouvement patrimonial n'est pas réellement déclinante même si le vieillissement des acteurs est un sujet de préoccupation. Finalement, il donne à voir un mouvement qui, sans être complètement à l'arrêt, semble être à la croisée des chemins. L'enjeu actuel réside dans le renouvellement des ressources bénévoles capable de maintenir, voire de redéfinir l'activité des associations en s'adaptant aux contraintes matérielles et humaines imposées par la gestion d'un navire en bois. Le temps de la redécouverte des traditions et de la « conquête » d'un nouveau public semble appartenir à l'histoire du mouvement, confronté maintenant au défi de la pérennisation. À ce titre, la synthèse des réponses montre que les points forts récurrents sont liés aux bateaux et leur caractère patrimonial qui détermine la dynamique interne aux associations (se retrouver, naviguer, assurer l'entretien, participer aux fêtes), et concentre les logiques de transmission du patrimoine et de la culture maritime et la construction d'un lien social à travers ces activités. Les points faibles sont liés aux difficultés en ressources humaines bénévoles (don de temps, qualifications nautiques et techniques, prise de responsabilité), au coût des salariés éventuels, au coût d'entretien de la flotte, à la difficulté de maintenir une bonne dynamique associative. Enfin, il faut souligner l'importance des difficultés liées à la visibilité publique des actions patrimoniales et au manque de soutien (réel ou ressenti) des collectivités locales.

1.4.8.6 L'éparpillement des acteurs renforce le sentiment de déclin

Finalement, notre enquête auprès des structures du patrimoine maritime dresse un tableau relativement contrasté. Dans leur grande majorité, les acteurs que nous avons rencontrés émettent des réserves, voire des inquiétudes, quant à l'avenir de leurs activités et à l'intérêt que la société, dans son ensemble, porte au patrimoine maritime. L'idée d'un déclin est renforcée par le vieillissement des animateurs et la difficulté à renouveler les bénévoles au sein des organisations. Si ces représentations sont réelles (dans le sens où elles traduisent l'idée qu'un groupe se fait de son identité et de sa position sociale), elles sont nuancées par le nombre d'organisations encore actives et celui des adhérents revendiqués : ces chiffres montrent au contraire que l'assise associative du mouvement n'est pas réellement en déclin.

Dès lors, et comme nous l'avons entendu lors du colloque organisé par le collectif d'association « Quiberon-Sables-d'Olonne » en octobre 2018, et qui dressait un état des lieux rejoignant nos résultats : « où est le problème ? ». Nous pouvons faire l'hypothèse que le

problème réside d'une part dans le poids de l'histoire : le mouvement patrimonial a connu une expansion très rapide, faisant feu de tout bois et dégageant d'importants soutiens à la fois populaires et institutionnels. L'idée s'est alors répandue que les positions sociales, institutionnelles et culturelles du mouvement patrimonial étaient acquises « pour de bon » et que rien ne pourrait dorénavant justifier la disparition des héritages maritimes. Or, l'état de grâce du mouvement patrimonial n'a finalement duré qu'une petite dizaine d'années : dès le milieu des années 1990, la dynamique s'essouffle et les difficultés touchent l'ensemble des secteurs engagés, la faillite du Port-musée de Douarnenez n'étant que le symbole le plus évident d'une évolution plus fondamentale du rapport au patrimoine maritime. D'autre part, nous posons l'hypothèse que le mouvement patrimonial n'en est plus vraiment un dans le sens où ses acteurs (associations, sociétés, organisateurs des fêtes, etc.) ne sont plus fédérés par une institution capable de représenter leurs intérêts et leurs préoccupations auprès des partenaires publics : en 2020, seules cinq structures sont adhérentes de la Frcpm Bretagne. Dans le même sens, la revue du *Chasse-Marée* n'est plus le « porte-parole » naturel des initiatives prises au sein du champ patrimonial⁴⁰⁷. L'éparpillement des acteurs et le repli sur les activités propres de l'association sont donc une vraie tendance du mouvement patrimonial, tendance dont on voit les effets politiques d'une part (les pouvoirs publics et notamment l'État n'intègrent plus de politiques dédiées spécifiquement au patrimoine maritime) mais qui favorise aussi l'émergence d'un phénomène d'auto-organisation des acteurs via des dispositifs localisés tels que le collectif « Quiberon-Sables-d'Olonne » ou l'association Voile et Patrimoine dans le Golfe du Morbihan⁴⁰⁸. En cela, on peut aussi postuler que le mouvement patrimonial ne décline pas dans son ensemble, mais dans sa forme historique, et que les recompositions en cours appellent d'autres modalités et d'autres formes de valorisation des traditions, peut-être moins spectaculaires et moins médiatiques, peut-être aussi moins systématiques et moins « passionnelles » et tournées vers un intérêt pratique et localisé pour le patrimoine maritime.

⁴⁰⁷ Notre enquête montre à ce propos que la grande majorité des structures n'est pas abonnée à la revue (74% des répondants) alors que, dans le même temps, 23% l'ont été par le passé. Ce résultat ne permet certes pas de dire si la revue circule dans l'association suivant d'autres modalités (prêt, abonnements individuels, lectures sur le net, etc.). Mais il suggère que le *Chasse-Marée* n'est plus, de façon aussi évidente qu'auparavant, la revue du mouvement patrimonial. Son rédacteur en chef confiait par ailleurs que, contrairement aux années 1980-2000, le courrier des lecteurs (véritable réseau social du mouvement avant l'avènement d'internet) n'était plus aussi abondant et que cette inflexion touchait particulièrement le sujet des fêtes maritimes. Source : colloque « Escale à Sète », intervention de Gwendal Jaffry. Octobre 2017.

⁴⁰⁸ Notre entretien avec Cyrille Hervé, le président de Vp gm, montre que cette association a pour but de fédérer et de dynamiser les actions en matière de patrimoine et de culture maritime dans le golfe du Morbihan.



Figure 19. Douarnenez, hiver 2020. L'association « Treizour » se mobilise pour mener à bien son nouveau projet, la construction d'un canot sardinier. Une génération de bénévoles prend place et succède aux pionniers locaux du patrimoine maritime, mais la reconstruction des navires traditionnels reste au cœur de la dynamique associative. Photo : Camille Gontier, 2020.

I.5 Chapitre 5. Quelle(s) définition(s) du patrimoine maritime ?

Comment, dans un contexte où la notion de patrimoine se caractérise par sa fluidité et la pluralité de ses acceptions, proposer une définition du patrimoine maritime ? Comme souvent lorsque qu'un concept se diffuse, il devient un « mot d'époque »⁴⁰⁹ et se prête à une multitude d'interprétations possibles, souvent complémentaires, parfois opposées, mais ne permettant pratiquement jamais d'en construire une définition totale⁴¹⁰. Comme nous l'avons déjà vu, l'extension de la notion de patrimoine a rendu son application plus ouverte dans le sens où les institutions en charge des monuments (et en tout premier lieu l'État), ne disposaient plus du monopole de la sélection des héritages légitimes⁴¹¹. Ce faisant, la démocratisation des processus de patrimonialisation engendre une lutte pour la reconnaissance des nouveaux objets patrimoniaux et à travers eux, des individus, ou des groupes d'individus qui les promeuvent.

I.5.1 Les caractéristiques du patrimoine maritime

Tout d'abord, nous affirmons que, peut-être plus que les autres types de patrimoine, le patrimoine maritime est né d'une rupture sociale et historique dans les sociétés maritimes et littorales⁴¹². Issu des activités économiques traditionnelles (la pêche, le cabotage, la construction navale, etc.), le patrimoine maritime appartient à la catégorie des patrimoines populaires ou industriels et n'a pas fait l'objet d'un intérêt privilégié de l'État ou des institutions en charge de l'histoire maritime⁴¹³. Il n'a donc pu bénéficier des mesures de protection appliquées aux monuments historiques depuis le début du XX^e siècle. Dans le même temps, ce patrimoine se caractérise par sa vulnérabilité : usé par le travail des hommes, exposé aux aléas climatiques et aux éléments naturels, détruit par les conflits, perdu corps et biens dans le

⁴⁰⁹ Hartog, François. *Op. cit.*, p. 54.

⁴¹⁰ Le Hégarat, Thibault. *Art. cit.*

⁴¹¹ Michel Rautenberg indique en cela comment cohabitent, parfois dans le conflit, deux dimensions du patrimoine ; celle, ancienne, qui répond à la logique du monument défini par l'État ; et celle, plus récente, qui repose sur l'action d'un groupe social uni par une ou plusieurs caractéristiques (culturelles, professionnelles, confessionnelles, etc.). L'émergence du patrimoine maritime renvoie d'abord à la deuxième dimension. Rautenberg, Michel. « Comment s'inventent de nouveaux patrimoines : usages sociaux, pratiques institutionnelles et politiques publiques en Savoie », *Culture et Musées*, n°1, 2003, p. 19-40.

⁴¹² Lacombe, Philippe. « Le patrimoine maritime, frénésie et/ou contournement ? », in Péron, Françoise (dir.), *op. cit.*, p. 115-120.

⁴¹³ Cette distinction renvoie, plus largement, à celle qui advient au cours du XIX^e siècle et qui sépare la « haute culture » des cultures et des traditions populaires. Cuisenier, Jean. *L'héritage de nos pères. Un patrimoine pour demain ?*, Paris, Éditions de La Martinière, 2006, p. 69.

mauvais temps, mais surtout, tardivement considéré comme des biens dignes de transmission en dehors de leur utilité immédiate, les objets maritimes patrimoniaux se caractérisent par un important travail de redécouverte, voire de reconstruction, mené d'abord (et encore aujourd'hui) par des amateurs, des associations et des bénévoles.

1.5.2 De la volonté de tout embrasser...

De cette importante mobilisation, il ressort que le patrimoine maritime tente d'abord de ne rien laisser sur le bord de chemin. Ce point est d'ailleurs un des rares dénominateurs communs aux personnes et aux institutions engagées dans la valorisation des héritages maritimes depuis le début de la dynamique patrimoniale. Ainsi, la Frpm rédige en 1979 un projet qui présente les actions à mener dans le cadre de l'année du patrimoine pour « *sauver, mais aussi faire la promotion et l'animation de tout ce qui touche à la vie maritime et fluviale en Bretagne* »⁴¹⁴. S'ensuit la liste des biens, objets, pratiques à préserver dont les infrastructures et sites portuaires, l'habitat en région littorale, les moulins à marée et à vent, les flottilles des bateaux de pêche, les chantiers de construction, les conserveries, l'artisanat marin, les langages techniques, les us et coutumes de la vie sociale, les chansons, contes, légendes et récits populaires, etc. De fait, la liste montre bien plus qu'un patrimoine spécifique à sauver mais plutôt une culture, voire, dans l'esprit des acteurs, une civilisation maritime à restaurer. Gaëlle Ferradini, dans son mémoire de maîtrise sur les associations du patrimoine maritime fait référence à une nouvelle classification des objets patrimoniaux portée par la Frpm au début des années 2000⁴¹⁵. Les catégories identifiées en 1979 sont toujours présentes, mais elles se sont enrichies des activités de la plaisance classique, des dispositifs d'aide à la navigation (les phares et balises), et des activités maritimes scientifiques. Surtout, on comprend que le mouvement patrimonial pense son champ de sélection par les fonctions remplies et non seulement par la valeur propre des objets, matériels ou immatériels.

Le champ académique embrasse lui aussi largement les éléments susceptibles d'appartenir au patrimoine maritime. La classification proposée par Françoise Péron en 1990 comprend cinq composantes qui recourent, en les synthétisant, les catégories de la Frpm⁴¹⁶.

⁴¹⁴ Document de la Frpm, 1980, *année du patrimoine*. Archives personnelles de la famille d'Alain Decaux.

⁴¹⁵ Ferradini, Gaëlle. *Op. cit.*

⁴¹⁶ Les cinq composantes retenues par Françoise Péron sont la composante monumentale et militaire (quais, remparts, corderies, arsenaux et gros vaisseaux.), puis celle de la vie maritime du XIX^e siècle (phares reconnus comme ouvrages d'art, intérêts pour la pêche, la conserve, les abris du marin), suivie de la composante socio-culturelle autour des « gens de mer », d'une composante qui fait référence au « patrimoine littoral paysager » et enfin d'une composante écologique et ludique.

Mais pour Anne Guillou, le patrimoine maritime doit plus simplement se classer en trois thèmes, le patrimoine naturel, le patrimoine culturel et enfin le patrimoine économique (qui est en fait le patrimoine industriel)⁴¹⁷. Ainsi, la classification des éléments et des objets du patrimoine peut s'étendre très largement et ne connaître qu'une limite incertaine, contribuant en cela à affaiblir l'idée d'une définition du patrimoine par la spécificité de ses objets.

1.5.3 ... à la réalité sociale d'un mouvement construit sur les bateaux du patrimoine

Dans la réalité sociale et historique du mouvement patrimonial, ce dernier s'est surtout structuré autour de la restauration, de la reconstruction et de l'usage des navires du patrimoine.

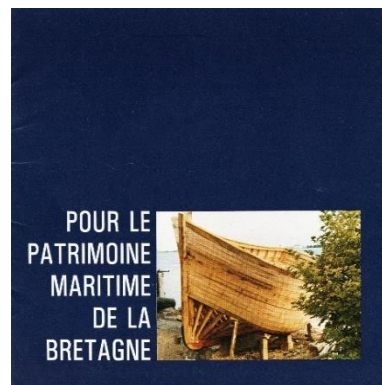


Figure 20. Première brochure de la Frpm Bretagne. Édité en 1980 dans le cadre de l'année du patrimoine, le document présente les grandes lignes du mouvement patrimonial naissant. La place du bateau est déjà importante, mais les autres aspects de la culture maritime traditionnelle sont valorisés et sont compris comme des exemples du passé nécessaire à la définition de l'avenir.

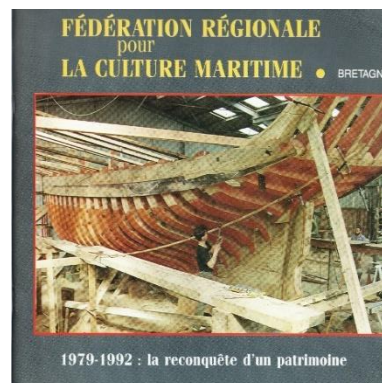


Figure 21. 12 ans plus tard, la brochure éditée en 1992 annonce la reconquête d'un patrimoine. Dans le sillage des initiatives lancées par le *Chasse-Marée*, la Frpm présente les bateaux reconstruits depuis 10 ans. La photo de couverture est celle de *La Belle-Angèle* en cours de construction dans le cadre du concours « bateaux des côtes de France ». Ce second document illustre la place prise par le navire traditionnel dans le mouvement patrimonial.

Cette composante est donc la plus caractéristique du patrimoine maritime aujourd'hui, ou en tous cas, la plus investie par les acteurs et la mieux identifiée par le public, ce que notre

⁴¹⁷ Guillou, Anne. *Art. cit.*

enquête montre sans conteste⁴¹⁸. De fait, la prise en compte de l'ensemble des cultures et des pratiques traditionnelles maritimes et littorales qui peuvent légitimement intégrer le corpus patrimonial est d'abord un exercice intellectuel et académique. Bien entendu, les acteurs du patrimoine reconnaissent, pour le principe, que les sites portuaires historiques, les conserveries, les fours à goémon (production de pains de soude), les chantiers navals ont été des équipements essentiels dans la vie des sociétés maritimes, mais, implantés sur le littoral, leur statut purement maritime fait finalement défaut. Les hommes et les femmes qui s'y activent ne sont-ils d'ailleurs pas avant tout des ouvriers, des artisans, des paysans-goémoniers ? Enfin, le patrimoine naturel, représenté par les sentiers côtiers, les parcs marins, les paysages maritimes ne fait pas l'objet d'une valorisation spécifique bien que l'attachement à la mer apparaisse comme une évidence, à la fois pour les marins dont elle constitue le milieu naturel et pour le public qui est particulièrement sensible à sa protection. Autrement dit, sous la notion généraliste et totalisante de patrimoine maritime, on constate une sélection significative des éléments « marins » les plus emblématiques, au premier rang duquel se trouvent les bateaux du patrimoine.

1.5.4 Le bateau traditionnel, fabrique et usage d'un patrimoine « industriel »

La place du bateau traditionnel peut alors s'expliquer par un processus de patrimonialisation spécifique au monde maritime. En effet, comme nous l'avons déjà dit, le patrimoine maritime en France est en fait, pour l'essentiel, un patrimoine industriel. À la différence des objets patrimoniaux « classiques » tels que les édifices religieux ou les bâtiments habités, ce patrimoine, déterminé à l'origine par sa fonction de production a la particularité de perdre sa valeur d'usage, à l'inverse d'une cathédrale classée qui, malgré sa patrimonialisation, reste aussi un lieu de culte⁴¹⁹. Cette modification fondamentale conduit à la redéfinition du sens de l'objet, ce qui le rend à la fois fragile (il peut être totalement abandonné) et en même temps, susceptible d'être intégré à un processus de patrimonialisation original car non institutionnalisé⁴²⁰. Dans ce contexte, le patrimoine maritime repose d'abord sur la mobilisation d'acteurs issus des pratiques nautiques de loisirs (plaisance, voile légère, régates, clubs de voile, navigation familiale). Ces derniers ont réinvesti leurs compétences et leurs connaissances de la mer dans une dimension distinctive des pratiques dominantes, tout en leur donnant un sens

⁴¹⁸ Notons, à ce titre, que cette caractéristique est partagée avec les pays du nord-ouest européen, pour qui le patrimoine passe d'abord par les bateaux traditionnels. Berg, Andres. « European Maritime Heritage. Un parapluie européen pour les bateaux traditionnels navigants », in Péron, Françoise (dir.), *op. cit.*, p. 72-75.

⁴¹⁹ Cartier, Claudine. « Les politiques de mise en valeur du patrimoine industriel », in Ballé, Catherine ; Cuenca, Catherine ; Thoulouze, Daniel (dir.), *Patrimoine scientifique et technique, un projet contemporain*, Paris, La Documentation française, 2010, p. 49.

⁴²⁰ Celton, Yann ; Oulhen, Cécile. *Art. cit.*

philosophique plus large. Ainsi, parmi les éléments du patrimoine maritime, les navires concentrent les dimensions à la fois intellectuelles du patrimoine (les caractéristiques historiques et ethnologiques qui peuvent être, par ailleurs, celles des musées ou des écomusées) et un rapport pratique susceptible de donner une nouvelle valeur d'usage aux objets issus des cultures traditionnelles. Les deux dimensions sont présentées au départ comme égales en valeur et en intérêt ; c'est du moins ce que laisse entendre la lecture du *Chasse-Marée* et des documents de la Frcpm. Mais l'histoire du mouvement patrimonial montre au contraire que les modalités d'engagement sont d'abord liées aux navires traditionnels, à leur usage, leur entretien, leur valorisation. Dans ce contexte, les fêtes ont une importance particulière en ce qu'elles sont l'occasion de se retrouver apparemment entre connaisseurs, mais surtout entre pratiquants. Enfin, l'échec du Port-musée indique que le patrimoine industriel, qui est aussi un patrimoine populaire, ne peut emprunter sans risques les modalités d'expression et de valorisation des cultures légitimes dont le musée est un des vecteurs⁴²¹.

1.5.4.1 *Du monument historique au bateau du patrimoine, le patrimoine comme controverse ?*

Le débat relatif aux opérations de sauvegarde et surtout de reconstruction des bateaux du patrimoine menées à la fin du XX^e siècle, renvoie alors à la nature des monuments et des objets historiques, déjà central au XIX^e siècle, comme nous l'avons déjà dit avant. Face à la disparition quasi-totale des navires traditionnels en France, comment considérer les bâtiments lancés dans les années 1980 et notamment tous ceux qui ont participé au concours des bateaux des côtes de France ? Les navires reconstruits ne peuvent, ni par leur mode de production, ni par leur absence d'historicité, profiter du caractère authentique d'une église ou d'un château qui aurait traversé le temps sans disparaître totalement. De plus, les débats qui traversent le mouvement patrimonial maritime montrent bien qu'à la recherche d'une authenticité problématique, les acteurs sont aussi confrontés à la réalité des usages techniques et des contraintes réglementaires et économiques imposées par les bateaux du patrimoine. La lecture des *Chasse-Marée* n°89 et n°91 parus en 1995 met en lumière un échange polémique entre la rédaction de la revue (qu'il faut comprendre comme dépositaire d'une vision radicalement authentique du patrimoine) et l'association du *Corentin*, le lougre de L'Odet reconstruit dans le cadre du concours des bateaux des côtes de France. Pour la revue, la reconstruction du navire ne respecte pas complètement les règles de la charpente traditionnelle et surtout l'usage

⁴²¹ Poulot, Dominique. « Bilan et perspectives pour une histoire culturelle des musées », *Publics et Musées*, n°2, 1992, p. 125-148.

d'équipements modernes (tel un guideau électrique⁴²²) contrevient à l'esprit du patrimoine en ce qu'il est une reconquête de la culture maritime authentique. L'article condamne sévèrement les choix de l'association et son rédacteur se pose en juge et censeur des initiatives prises par les acteurs du mouvement patrimonial dont la trajectoire, après la réussite du concours « bateaux des côtes de France » et le succès des fêtes de Brest 92, rencontre ses premières difficultés avec l'échec du Port-musée de Douarnenez. Dans le *Chasse-Marée* n°91, le président de l'association répond aux critiques par un courrier qui dénonce l'absence de traitement des problématiques économiques par la revue tout comme il critique le rôle normatif et vertical que les rédacteurs revendiquent avec la volonté de produire une charte de qualité en matière de rénovation et d'usage des navires traditionnels⁴²³. On voit ici comment le mouvement patrimonial maritime se divise face au statut et à l'usage des bateaux du patrimoine et devant la difficulté de concilier l'authenticité ethnographique et historique avec une exploitation soumise aux rationalités économiques et réglementaires « modernes ».

1.5.4.2 *Le patrimoine se fonde sur la destruction ?*

Objet de controverses au sein même du milieu dont il est issu, la dimension politique du patrimoine maritime est affirmée par le lien dialectique qui l'unit à la destruction. En effet, si Jean-Pierre Babelon et André Chastel avancent que le patrimoine se fonde, en partie, sur la vénération, ils rappellent aussi que la destruction iconoclaste a parfois révélé aux hommes la valeur des biens⁴²⁴. Le sentiment patrimonial doit une de ses origines, et donc une de ses légitimités, dans la violente atteinte aux édifices religieux qui a marqué les guerres de religion entre les années 1562 et 1563. Les protestants, encouragés par le théologien Zwingli, rasant des bâtiments entiers, conscients du pouvoir symbolisé par les églises, les cathédrales, les reliques et les statues. La destruction volontaire des biens provoque alors une prise de distance qui amène un changement de regard sur les monuments du passé. Cette distanciation, radicale ou progressive, est alors essentielle à l'édification du processus de patrimonialisation⁴²⁵, mais il est aussi nécessaire que la destruction des objets du passé soit jugée comme « scandaleuse »

⁴²² Un guideau est un treuil servant à remonter le mouillage et l'ancre du bateau. Sur les grosses unités, son usage est impératif car les efforts sont importants étant donné le poids du mouillage et celui du navire.

⁴²³ Plus loin, l'association dénonce en termes sévères l'intransigeance des leaders d'opinion incarnés par les rédacteurs de la revue : « *disons-le, nous aussi, tout net puisqu'il semble que l'époque soit aux encycliques, anathèmes et autres gémonies lancées du haut des chaires vers le bon peuple : nous en avons assez des donneurs de leçons car nous savons bien que ceux qui prêchent la guerre sainte ne sont pas ceux qui la font* ». Source : « Courrier de réponse de l'association Le lougre de l'Odet », *Chasse-Marée*, n°91, septembre 1995, p 62-63.

⁴²⁴ Babelon, Jean-Pierre ; Chastel, André. *Op. cit.*, p. 19.

⁴²⁵ Choay, Françoise. *Op. cit.*, 2007, p. 58-59.

pour provoquer leur protection et non seulement un intérêt érudit⁴²⁶. De fait, l'amour de l'art se construit sur la montée en puissance d'une force sociale assez importante et légitime pour institutionnaliser la conservation des antiquités et non seulement leur connaissance savante. Enfin, Patrice Béghain insiste sur la dynamique socialement unificatrice du patrimoine compris dans son usage contemporain. Doté d'une dimension universelle qui sépare l'objet de sa fonction sociale initiale (et donc des tensions possibles qu'il cristallisait) le patrimoine serait mobilisé pour concilier les hommes et apaiser les rapports sociaux⁴²⁷. Sa dimension apparemment « asociale » est justement un élément caractéristique du processus de patrimonialisation des traditions maritimes. Il s'agit de défendre une vision purement culturelle du patrimoine par l'euphémisation de la dureté des conditions de vie de l'époque et par l'occultation des dangers encourus à bord de bateaux traditionnels. Les rapports de domination sociale entre les marins et les armateurs sont aussi déniés, favorisant l'image fantasmée d'une société passée unie et vertueuse⁴²⁸.

1.5.4.3 *Un sentiment toujours actif*

On constate alors que la réaction provoquée par la destruction des biens ou des cultures est une constante dans la « fabrication » des éléments matériels et immatériels du patrimoine et que son extension touche, à la fin des années 1970, un nouveau domaine d'application. Le patrimoine industriel, dans lequel on peut intégrer le patrimoine maritime, peut ainsi se comprendre comme la traduction symbolique des grandes mutations économiques qui, à partir des années 1975-1980, succède à la période dite des « trente glorieuses »⁴²⁹. Le passage d'une société industrielle, rurale, centrée sur les activités primaires et secondaires, à un modèle urbain, tertiarisé⁴³⁰ et de plus en plus mondialisé entraîne en effet des modifications sociales et culturelles de premier ordre⁴³¹. Dans ce contexte, la recommandation de l'Unesco émise en 1975 sur la sauvegarde des ensembles historiques et traditionnels indique la nécessité de mener une lutte contre le processus planétaire de banalisation et de normalisation des sociétés et de

⁴²⁶ *Ibid.*, p. 71.

⁴²⁷ Béghain, Patrice. *Op. cit.*, p. 12.

⁴²⁸ Chappé, François. *Histoire, mémoire, patrimoine. Du discours idéologique à l'éthique humaniste*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2010, p. 70.

⁴²⁹ Rémy Pawin questionne la pertinence du terme de « trente glorieuses » en montrant que les représentations propres à la période 1945-1975 ne sont pas toutes homogènes, loin s'en faut. Ceci dit, les enquêtes d'opinion de la fin des années 1970 montrent que les sondés sont sensibles à l'idée d'une crise sociale et culturelle liée aux chocs pétroliers qui se sont succédés en 1973 et 1976. Pawin, Rémy. « Retour sur les “trente glorieuses” et la périodisation du second XX^e siècle », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, vol. 60, n°1, 2013, p. 155-175.

⁴³⁰ Saint-Pierre, Céline. « Tertiarisation et division sociale du travail : les multiples visages des cols blancs », *Sociologie et sociétés*, n°23, 1991, p. 169-181.

⁴³¹ Heinich, Nathalie. *Op. cit.*, p. 27-28.

leur environnement⁴³². Or, la période est aussi celle qui voit l'émergence du mouvement patrimonial maritime, ce qui montre que le phénomène s'inscrit dans un contexte plus large et traduit, à sa façon, la crainte de voir les dernières traditions maritimes disparaître sans laisser de traces. Le *Chasse-Marée* mobilise d'ailleurs les ressorts classiques de l'ethnologie d'urgence⁴³³ provoquée par l'indifférence des pouvoirs publics face à la destruction des navires du temps de la voile au travail. Il s'agit alors de légitimer les initiatives du mouvement patrimonial en usant d'une rhétorique culpabilisatrice destinée à l'ensemble de la société (institutions et individus se confondent dans l'esprit des rédacteurs à travers l'idée que « la France » n'aurait pas pris la mesure de sa richesse en termes de traditions maritimes)⁴³⁴.

1.5.4.4 Mais qui n'a rien de mécanique

La montée du sentiment patrimonial envers les traditions maritimes s'est donc aussi construite sur l'usage d'un discours alarmiste dont la fonction est de souligner l'évidence et l'urgence des mobilisations de sauvegarde. Pour autant, le scandale provoqué par les destructions d'objets patrimoniaux n'est pas un sentiment universel et intemporel comme le montre l'état actuel d'une partie de la collection des bateaux du Port-musée de Douarnenez⁴³⁵.

⁴³² Choay, Françoise. *Op. cit.*, 2007, p. 166-167.

⁴³³ Reichel-Dolmatoff, Gérard. « Enquêtes ethnographiques à entreprendre d'urgence (Rio Vaupès, Colombie) », *Journal de la Société des Américanistes*, tome 56, n°2, 1967, p. 323-332.

⁴³⁴ Le *Chasse-Marée* n°25 paru en septembre 1986 traite en particulier du rassemblement de Douarnenez 86 et, à cette occasion, la revue insiste sur le « retard » de la France en matière de patrimoine maritime : « *Irène, ketch caboteur britannique construit en 1907 à Bridgewater, est le type même du fort voilier parfaitement gréé et entretenu qui manque cruellement dans la flottille française. À défaut d'avoir sur en conserver, qui trouvera la force de porter un tel projet jusqu'aux cales de lancement ?* ». Trois ans après, la même logique culpabilisatrice est mobilisée pour présenter le concours « bateaux des côtes de France » : « *Avec un demi-siècle de retard sur la Grande-Bretagne, certains s'aperçoivent même que les gens du littoral ont en propre un héritage émouvant et spectaculaire. Un spectaculaire regain d'intérêt pour ce patrimoine maritime français se manifeste depuis quelques années. Mais il arrive avec 20 ans de retard. Le Chasse-Marée ne peut s'y résigner, il a décidé de frapper un grand coup et de décréter une mobilisation générale des énergies et des cœurs. L'objectif : sauver en trois ans l'essentiel de notre mémoire littorale et lancer 100 bateaux, pour rappeler que la France est un grand pays maritime* ». *Chasse-Marée*, n°42, juillet 1989.

⁴³⁵ En ce sens, on ne peut que constater, avec Gérard Monnier, que le patrimoine « moderne » reste sujet aux controverses et qu'on le détruit plus facilement que le patrimoine « historique » et religieux. Monnier, Gérard. « Un patrimoine controversé : les édifices du XX^e siècle », in Andrieux, Jean-Yves (dir.), *op. cit.*, p. 123-131.



Figure 22. Le *Northdown*, barge de la Tamise appartenant au Port-musée de Douarnenez est échoué dans la rivière du Port-Rhu. Photo : Camille Gontier, 2020.

Le *Northdown*, barge de la Tamise, est échoué en rivière du Port-Rhu. Les services techniques du musée n'ont pas eu d'autres choix pour ralentir la dégradation du bateau que de faire usage d'un mode de conservation par immersion. Un bordé de la coque a été largement ajouré, laissant l'eau salée s'engouffrer à chaque marée montante ce qui a pour effet de saturer le bois et de limiter les attaques des différents parasites. Cette solution est bien entendu un pis-aller, faute de disposer d'un budget suffisant pour entreprendre un vaste chantier de rénovation.

Au-delà des considérations économiques ou institutionnelles propres au Port-musée, on ne peut que constater l'absence de mobilisation « spontanée » autour du sort des bateaux les plus menacés. Leur forte dégradation pose clairement la question de leur avenir proche sans que personne, au sein du mouvement patrimonial maritime, des visiteurs du musée ou des habitants de la ville, ne s'élève contre cet état de fait. Pourtant, laisser disparaître des navires du patrimoine, qui plus est lorsqu'ils sont parmi les derniers représentants d'une activité passée, aurait fait scandale il y a quelques années. Autrement dit, le rapport à la destruction des objets patrimoniaux n'a rien d'immuable dès lors que ces derniers ne s'inscrivent pas pleinement dans la doctrine de sauvegarde définie et financièrement garantie par l'État.

Le cas du langoustier *Notre-Dame de Rocamadour* est encore plus emblématique des rapports ambigus que nos sociétés entretiennent avec leur patrimoine populaire. Ce bateau représente symboliquement tout un pan de l'histoire des pêches dans le Finistère, l'épopée mauritanienne de la langouste qui, des années 1960 aux années 1980, a fait les riches heures

des ports de Douarnenez et surtout de Camaret⁴³⁶. Or, peu de voix s'élèvent pour soutenir la rénovation du langoustier ; au contraire, on compte un certain nombre de personnes réclamant la disparition rapide du navire, au prétexte d'en finir avec des objets coûteux, ou encore symboles de la prédation halieutique et d'une forme de colonialisme économique.



Figure 23. Le *Notre-Dame de Rocamadour*. Langoustier mauritanien appartenant à la collection du Port-musée de Douarnenez. Mouillé dans la rivière du Port-Rhu, ses superstructures ont été entièrement démontées. Il reste dans l'attente d'un budget de rénovation suffisamment conséquent pour garantir sa sauvegarde. Photo : Camille Gontier, 2020.

Ce faisant, si la destruction, ou plutôt la réaction qu'elle induit, est une condition de la patrimonialisation, force est de constater que la disparition des bateaux traditionnels ne soulève aucun sentiment patrimonial majeur aujourd'hui.

Aussi, les fêtes du patrimoine maritime actuelles évoluent-elles dans un contexte moins favorable à la prise en compte des préoccupations patrimoniales. La période 1980-1992 est marquée par un développement soudain et exponentiel du mouvement de défense des traditions maritimes, et les fêtes profitent pleinement de cette dynamique en jouant un rôle de premier ordre dans la valorisation des initiatives prises par les acteurs du patrimoine. Aujourd'hui, la situation est différente en ce que le rapport aux traditions maritimes s'est banalisé. En cela, les fêtes ne sont plus seulement des espaces de médiation et de médiatisation du patrimoine, mais

⁴³⁶ Pencalet-Kerivel, Françoise. « La mort et le deuil de la pêche langoustière bretonne en Mauritanie », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, n°115, 2008, p. 173-200.

doivent aussi se penser comme des dispositifs de production d'un contenu culturel assuré auparavant par le mouvement patrimonial.

1.5.5 Le patrimoine maritime, un processus de sélection culturelle

Comprendre le processus de patrimonialisation comme le résultat d'une sélection partielle, poussé par un sentiment d'urgence, fait écho à ce que Jean Davallon nomme la filiation inversée, c'est-à-dire la construction des pères par les enfants⁴³⁷. Il ne s'agit pas de dire que le patrimoine est une totale invention, c'est-à-dire la traduction d'un fantasme sans aucun fondement historique ou culturel, mais que sa construction est tout d'abord le fait d'individus et d'institutions qui ne sont issus ni des sociétés traditionnelles, ni même des activités traditionnelles ou de leurs descendance contemporaines⁴³⁸. À ce titre, nous affirmons que le patrimoine maritime n'est pas l'histoire maritime, et ne peut réellement l'être, en ce sens qu'il est d'abord l'expression d'une sensibilité ou d'une préoccupation spécifique, partielle et finalement tout à fait contemporaine pour les traditions maritimes⁴³⁹. Autrement dit, il apparaît que le patrimoine maritime dit beaucoup plus des sociétés actuelles et de leur fonctionnement que de ce qu'étaient réellement les sociétés maritimes du passé⁴⁴⁰. Les géographes culturels, dont en premier lieu Guy Di Méo, Jean Rieucou et Françoise Péron ont insisté sur l'idée que la patrimonialisation des héritages maritimes devait d'abord se comprendre comme une réponse contemporaine à la modernité et à la standardisation des cultures littorales⁴⁴¹. Le mouvement du patrimoine maritime serait alors un effet de cette tendance et affirmerait le besoin de découvrir les « héritages communs ». En ce sens, la patrimonialisation des activités maritimes traditionnelles repose sur une sélection culturelle arbitraire qui n'est pas sans faire écho à ce que Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron disent de l'action pédagogique dans les mécanismes de reproduction sociale et culturelle. Ainsi, « *la sélection de significations qui*

⁴³⁷ Davallon, Jean. *Art. cit.*

⁴³⁸ À ce titre, l'historien John Barzman montre bien comment la mémoire maritime du port du Havre est liée à la mobilisation des élites locales, qu'elles soient politiques ou économiques. Il s'agit ici de sauvegarder les traces d'une histoire qui leur convient et, pour les élus, d'effacer l'image d'une ville ouvrière pour bâtir celle d'un grand port international. Barzman, John. « Qui s'intéresse au patrimoine portuaire et maritime ? Le cas du Havre », in Péron, Françoise (dir.), *op. cit.*, p. 255-266.

⁴³⁹ Cécile Tardy et Michel Rautenberg rappellent que la mise en place d'un processus de patrimonialisation révèle en réalité les enjeux sociaux et culturels du moment présent. Tardy, Cécile ; Rautenberg, Michel. « Patrimoines culturel et naturel : analyse des patrimonialisations », *Culture & Musées*, Hors-série, 2013, p. 115-138.

⁴⁴⁰ Françoise Péron faisait justement référence à la nature « stratégique et identitaire » du processus de patrimonialisation mené par des groupes sociaux sans rapport directs avec les anciennes sociétés maritimes. Dans le même sens, le géographe Stéphane Héritier insiste sur le rapport au présent dans la construction du patrimoine. Héritier, Stéphane. « Le patrimoine comme chronogénèse. Réflexions sur l'espace et le temps », *Annales de géographie*, n°689, 2013, p. 3-23.

⁴⁴¹ Péron, Françoise ; Rieucou, Jean (dir.). *Op. cit.*, p. 22.

définir objectivement la culture d'un groupe ou d'une classe comme système symbolique est arbitraire en tant que la structure et les fonctions de cette culture ne peuvent être déduites d'aucun principe universel, physique, biologique ou spirituel, n'étant unies par aucune espèce de relation interne à la "nature des choses" ou à une "nature humaine" »⁴⁴².

Le patrimoine maritime ne peut donc, malgré toute la volonté de ses promoteurs, être considéré comme la forme la plus légitime de la culture maritime sous prétexte qu'elle serait l'héritière des activités traditionnelles, et donc compris comme naturellement celle de notre société. La redécouverte des traditions maritimes repose sur un récit qui interprète la réalité du quotidien des sociétés anciennes⁴⁴³. Ce constat n'a finalement rien d'original tant la « fabrique » des patrimoines et des traditions dépend, depuis leur apparition, d'individus qui, tout en étant proches des cultures et des sociétés « patrimonialisées », n'en font pas réellement partie ; soit qu'ils appartenaient à une autre société, soit qu'ils s'en distinguaient par un capital culturel et social supérieur⁴⁴⁴. Or, le mouvement patrimonial maritime n'échappe pas à cette règle : notre enquête montre que ses premiers promoteurs ne sont pas, dans leur grande majorité, issus des sociétés maritimes traditionnelles. Ces derniers sont enseignants, cadres de l'édition, médecins, chercheurs, autant de professions nécessitant un important capital culturel. Leur sensibilité à la disparition des activités et cultures maritimes anciennes dépend en réalité de la distance sociale que permet la distinction culturelle⁴⁴⁵.

Les acteurs du patrimoine maritime

Michel Philippe, témoin de la culture maritime douarneniste.

Né en 1941 à Tréboul (département du Finistère), Michel Philippe évolue dès l'enfance dans l'univers maritime d'un port de pêche qui, à l'époque, compte plusieurs dizaines de bateaux armant au thon, au maquereau ou à la sardine. Immergé dans cet univers, il profite d'une position sociale particulière : son père, Bernard Philippe, est le médecin de Tréboul et se montre attentif, dès les années 1930, à l'évolution de sociétés maritimes traditionnelles. Membre de la Société des Régates de Douarnenez, il se démarque des pratiques de Yachting de l'époque et fait construire en 1936 un petit misainier. En 1952, il achète un caseyeur à voile de Camaret, le Red Ar Mor, à bord duquel il pratique, en famille, la

⁴⁴² Bourdieu, Pierre ; Passeron Jean-Claude. *La reproduction. Éléments pour une théorie du système d'enseignement*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1970, p. 22.

⁴⁴³ L'historien François Chappé a d'ailleurs régulièrement dénoncé ce qui relève pour lui de l'occultation des réalités sociales et culturelles des sociétés maritimes par le mouvement patrimonial. Défendant une vision historique du patrimoine maritime (dans le sens épistémologique du terme), il s'oppose à la démarche iréniste et idéaliste des acteurs patrimoniaux qui, selon-lui, inflige des distorsions à la réalité historique par des mises en scène attractives. Il prend en exemple le lancement des navires du concours des bateaux des côtes de France qui ont été l'occasion d'exprimer des émotions esthétiques, des souvenirs nostalgiques, de la gratification à l'égard des militants, mais qui ne sont en aucun cas une résurrection d'un passé aboli. Chappé, François. « Le patrimoine des gens de la mer », in Andrieux, Jean-Yves (dir.), *op. cit.*, p. 233-242.

⁴⁴⁴ Fournier, Laurent-Sébastien. *Art. cit.*, 2004.

⁴⁴⁵ Bourdieu, Pierre. *Op. cit.*, 1979, p. 127.

navigation de plaisance. Michel Philippe est donc dès l'enfance initié à la pratique de la voile, mais il montre aussi un intérêt marqué pour les activités maritimes professionnelles, au point de vouloir en faire son métier ; une vocation contrariée par une vue déficiente, mais qui ne l'empêchera pas de devenir finalement médecin de marine. Toute l'originalité de la position de Michel Philippe tient dans son parcours de vie, entre immersion dans la vie maritime et portuaire et distinction sociale liée à son origine familiale et aux pratiques de loisirs qu'elle induit. C'est peut-être cette particularité qui l'amènera, avec ses frères, à sauver le Red Ar Mor en 1976⁴⁴⁶, au moment où, d'après ses mots, tout le monde se désintéressait des vieux bateaux. Cet engagement se prolongera naturellement dans les premières initiatives patrimoniales (la fondation de l'association « Treizour », la collecte des navires pour le musée, la Frpm) et il sera partie prenante des fêtes de Pors Beac'h en 1984. Son regard sur la patrimonialisation est particulièrement intéressant en ce qu'il éprouve une difficulté à distinguer ce qui relève du patrimoine et de sa propre culture, tout comme il rappelle que, dans la vie maritime et portuaire qu'il a connue enfant, on ne distinguait pas vraiment les temps de travail de la vie familiale : les femmes entretenaient les filets, les enfants « empruntaient » les annexes et les adolescents embarquaient l'été pour des petites campagnes de pêche. Les distinctions sociales étaient bien réelles, mais elles se déployaient dans un cadre commun et localisé qui laissait la possibilité aux différentes cultures de se côtoyer. En cela, Michel Philippe est un des témoins de la mutation des sociétés maritimes, de la disparition des activités traditionnelles et de l'émergence du processus de patrimonialisation auquel il a pris une part active.

La sauvegarde des traditions maritimes n'est donc pas le fait des populations directement dépositaires des cultures en question, ce qui impose la production d'un discours de légitimation du mouvement patrimonial particulièrement offensif, construit sur la rhétorique de l'ethnologie d'urgence et la culpabilisation de ceux qui auraient dû entreprendre bien avant des mesures de sauvegarde⁴⁴⁷.

À ce propos, le mouvement patrimonial n'aborde jamais la question du rapport des sociétés maritimes anciennes à leur propre histoire, quand il apparaît assez nettement qu'un autre système de valeurs guidait leur conception de ce qui était utile et préservable. Surtout, la notion même d'utilité était tout à fait relative aux conditions techniques et culturelles de l'époque. Il en est ainsi des bateaux de travail, emblèmes du patrimoine maritime, mais qui bien souvent, finissaient leur carrière sur une grève ou au fond d'une rivière. Le journaliste du *Télégramme* René Pichavant en livre un exemple dans son ouvrage *Douarnenez en Bretagne* paru en 1962 et portant témoignage du quotidien de l'époque :

⁴⁴⁶ Le *Red Ar Mor* est classé monument historique depuis le 25 mars 2005.

⁴⁴⁷ La lecture du document édité par la Frpm en 1980 est emblématique de l'état d'esprit des premiers acteurs du patrimoine maritime en France. La page 4 comprend la photo d'un cimetière aux bateaux dont la légende est significative : « *Un musée maritime à la française... Rien n'a été fait dans notre pays pour préserver les derniers bateaux traditionnels, témoins précieux de la culture technologique de milliers d'hommes de mer [...]. Les dernières carcasses pourrissent et disparaissent dans l'indifférence générale, quand elles ne sont pas victimes des bulldozers ou des incendiaires administratifs* ». Source : *Pour le patrimoine maritime de la Bretagne*, Ar Vag/Frpm, 1980, p. 4.



Figure 24. Photo du *Bijou Bihen*, langoustier mauritanien à voile échoué sur l'estran de l'île de Sein.

Sous la photo du *Bijou Bihen*, un langoustier mauritanien armé et commandé par Henri Fiacre (célèbre patron-pêcheur douarneniste), la légende indique que « *Fatigué d'avoir tant servi, le Bijou-Bihen, fier mauritanien, a trouvé un berceau de roches pour terminer son existence* ». Il n'y a dans ce commentaire aucune part de regret ou d'indignation devant la mort programmée du navire, alors que ces sentiments seront, vingt ans plus tard, au cœur de la démarche et de la rhétorique patrimoniale⁴⁴⁸. Plus intéressant encore, Henri Fiacre explique lui-même ce qui l'a conduit à échouer son bateau sur les roches de l'île de Sein : « *M. Henri Fiacre aujourd'hui a abandonné la barre de son "Bijou-Bihen" qu'il a vendu pour une tournée d'apéritif à des iliens de Sein, sa remarquable carrière terminée. Il ne voulait pas le voir mourir inutile* » (c'est nous qui soulignons). Dans la logique de l'époque, le sentiment d'utilité ne résidait pas dans la préservation et la transmission des biens matériels, somme toute considérés avant tout comme des outils et des objets de production amenés à être remplacés par des engins plus modernes, plus efficaces et peut-être plus sécurisants⁴⁴⁹. Ici, l'utilité est au service des conditions de vie matérielle d'une petite communauté ilienne qui se sert des épaves comme

⁴⁴⁸ Jean-Michel Le Boulanger, dans une analyse du regard et du discours porté sur Douarnenez entre la fin du XIX^e et celle du XX^e siècle, évoque aussi l'ouvrage de René Pichavant. Il insiste sur le caractère descriptif du propos et la neutralité du ton : à cette époque, Douarnenez est encore un port de pêche actif et ne connaît pas de difficultés majeures, susceptibles de remettre en question les équilibres sociaux et culturels issus des activités maritimes traditionnelles. La fin des années 1970 marque un tournant dans le regard des douarnenistes sur leur propre ville. À travers la revue *Champilla* lancée en 1977, on assiste à la naissance du « douarnenisme », soit l'affirmation d'une croyance en une identité et un langage spécifique à la cité « *penn sardin* ». Soulignons alors la concordance de ce phénomène avec l'émergence du processus de patrimonialisation des traditions maritimes. Le Boulanger, Jean-Michel. « Chapitre XI. Sur les constructions d'images... », in Le Boulanger, Jean-Michel (dir.), *op. cit.*, 2000.

⁴⁴⁹ L'historien Jean-René Couliou rappelle pour sa part que le développement de la pêche est lié, surtout dans le Finistère, à l'attrait d'un métier rémunérateur. Couliou, Jean-René. « Souvenirs et contraintes du temps qui passe pour les pêcheurs contemporains de la Bretagne méridionale », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, n°3, 2010, p. 147-159.

d'une réserve de bois de chauffage. La valeur utilitaire accordée à un objet patrimonial s'inverse donc totalement entre les derniers marins de la tradition et ceux qui vingt ans plus tard s'en réclameront. Une telle opération, dès lors qu'elle n'est dictée par aucune sorte de détermination matérielle, ne peut se comprendre que comme le résultat d'une affirmation volontaire et finalement arbitraire⁴⁵⁰.

1.5.6 L'arbitraire culturel traduit les rapports sociaux dominants

Bien entendu, le mouvement patrimonial maritime ne revendique pas explicitement la volonté d'imposer arbitrairement sa vision des cultures maritimes à l'ensemble de la société⁴⁵¹. Ou plutôt, ses promoteurs pensent justement rendre justice à une histoire populaire déniée et oubliée par les acteurs institutionnels (services de l'État ou milieux académiques, dont les points de vue et la façon de « problématiser » le rapport au patrimoine peut sensiblement varier⁴⁵²). On peut alors comprendre ce projet comme la nécessité de donner aux cultures maritimes populaires la légitimité intellectuelle qui dépend, dans notre société, de la capacité des différentes catégories sociales à écrire leur propre histoire et à en formaliser sa transmission. Le processus de patrimonialisation des traditions maritimes repose donc en grande partie sur

⁴⁵⁰ La révolution du regard sur les héritages du passé, si elle est un processus arbitraire, renvoie aussi à une forme d'ethnocentrisme, comme le montre cet extrait du *Chasse-Marée* n°88 de mai 1995 : « *La vraie raison d'être des bateaux traditionnels est d'ordre culturel. Quelles que soient les exigences des médias, des élus ou des administrations, ils doivent d'abord servir à retrouver, à faire vivre et à transmettre le précieux patrimoine des savoir-faire et des comportements hérités des marins de la voile au travail [...]. Peut-être ces journées de pêche nous inciteront-elles à réarmer nos bateaux pour les métiers qui étaient les leurs, [...] car ainsi, on consomme moins de carburant, on ménage la ressource, on s'épargne le stress acoustique et olfactif du moteur, et on travaille en pleine harmonie avec les éléments* ». Sous l'argument écologique avancé pour justifier le retour de la voile au travail, on ne peut s'empêcher de relever une certaine naïveté sociologique et la persistance d'un important paradoxe culturel dans la croyance en la supériorité des pratiques traditionnelles : comment comprendre que les propres intéressés, les marins-pêcheurs professionnels, pris comme modèle de maritimité authentique par les acteurs du patrimoine, aient pu abandonner la voile et se priver ainsi de tous ses avantages ? Il y a ici l'expression d'un regard ethnocentré qui n'intègre pas le poids des réalités matérielles (économiques, techniques, réglementaires, etc.) pour comprendre pourquoi et comment les usages ont évolué. Le rapport à l'environnement est compris ici dans une perception écologique et douce alors que pour d'autres usagers de la mer l'absence de moteur est d'abord une insécurité, une source d'incertitude, une limite de productivité. Enfin, on peut aussi faire l'hypothèse que, pour un marin-pêcheur, l'harmonie avec les éléments réside peut-être plus dans le fait de se trouver à l'endroit le plus péchant et non dans celui de subir la loi des aléas météorologiques.

⁴⁵¹ Pierre Bourdieu fait justement remarquer que, dans le cadre de la production de la langue légitime, les acteurs engagés dans les luttes littéraires et défendant la légitimité du langage populaire n'échappaient pas au processus de dépossession objective des classes dominées. Nous pouvons faire ici le parallèle avec les pionniers du mouvement patrimonial maritime. Bourdieu, Pierre. *Ce que parler veut dire*, Paris, Fayard, 1982, p. 49.

⁴⁵² Fournier, Laurent-Sébastien. « Les objets des fêtes religieuses provençales : entre culture matérielle et patrimoine immatériel », in Barruol, Agnès ; Cranga, Yves ; Palouzié, Hélène (dir.), *Regards sur le patrimoine des fêtes et des spectacles*, Actes du colloque de l'association des conservateurs des antiquités et objets d'art de France, Marseille, 3 au 5 octobre 2013, p. 65-70.

leur objectivation intellectuelle⁴⁵³, dans la mesure où leur origine authentiquement populaire se caractérise par la transmission orale, par l'exemplarité et l'imitation des savoir-faire⁴⁵⁴. Ce mode de diffusion culturelle est particulièrement dépendant de la stabilité des groupes sociaux qui en sont les dépositaires alors qu'une des caractéristiques des classes populaires réside dans sa sujétion à l'organisation sociale définie par les catégories supérieures : leur plus grande vulnérabilité aux évolutions sociales et économiques induit donc aussi une plus grande fragilité des contenus culturels populaires d'une part et des modalités orales et immatérielles de transmission sociale d'autre part⁴⁵⁵.

1.5.7 Écrire, c'est trahir ?

La création de la revue du *Chasse-Marée*, dont la qualité éditoriale tant sur le fond que sur la forme est rapidement reconnue, puis le rapide succès de sa diffusion, répond donc aussi à la nécessité de voir reconnaître la légitimité intellectuelle, voire académique, des cultures maritimes populaires⁴⁵⁶. En ce sens, le « procès » en réécriture et réinvention des traditions maritimes n'est pas totalement injustifié tout comme celui qui souligne la vision parfois irénique du passé des sociétés maritimes⁴⁵⁷. Mais dans le même temps, il faut écarter la tendance parfois excessive au misérabilisme, dans la mesure où l'histoire des catégories populaires, et donc de leur culture, n'est pas seulement déterminée par la domination et l'oppression, mais aussi par l'altérité culturelle assumée⁴⁵⁸. Michel Philippe témoigne en ce sens lorsqu'il rappelle ses échanges avec les vieux marins-pêcheurs douarnenistes : la dureté des conditions de vie et de travail était réelle mais ne se traduisait pas forcément par le sentiment d'une oppression sociale mécanique, et encore moins d'une domination culturelle implacable⁴⁵⁹.

Finalement, une des difficultés du processus de patrimonialisation tel qu'il s'est construit dans les années 1980 repose sur la nécessité de formaliser et d'objectiver des pans entiers d'une

⁴⁵³ Rappelons, avec François Chappé, que l'objectivation de la tradition est générée par des rapports sociaux de filiation, de respect, de domination. En bref, la tradition n'est en rien l'expression « naturelle » d'une mémoire collective consensuelle. Chappé, François. *Op. cit.*, p. 14.

⁴⁵⁴ Schwartz, Olivier. « Peut-on parler des classes populaires ? », *La vie des idées.fr*, 2011, p. 10.

⁴⁵⁵ Cuisenier, Jean. « Que faire des Arts et Traditions Populaires ? », *Le Débat*, n°65, 1991, p. 145-157.

⁴⁵⁶ Le premier numéro de la revue accueille un article écrit par un anthropologue du laboratoire du Cetma, alors dirigé par l'anthropologue Aliette Geistdoerfer. Le Goupil, Dominique. « La chasse au cachalot aux Açores », *Chasse-Marée*, n°1, 3^{ème} trimestre, 1981, p. 3-14.

⁴⁵⁷ Anne-Cécile Nentwig, dans sa thèse sur la sociologie des musiciens traditionnels actuels, rappelle aussi comment le romantisme a guidé, et guide parfois encore la redécouverte des musiques populaires. Nentwig, Anne-Cécile. *Sociologie des musiciens traditionnels amateurs. Pratiques musicales et styles de vie*, thèse de sociologie, Université de Grenoble, 2011, p. 54.

⁴⁵⁸ Schwartz, Olivier. *Art. cit.*, p. 7. Nous abondons en ce sens en précisant que, par ailleurs, idéalisme et misérabilisme ne sont que deux faces opposées d'un même rapport ethnocentré aux cultures du passé.

⁴⁵⁹ Entretien avec Michel Philippe, le 25 septembre 2018.

culture maritime populaire, quand bien même cette dernière ne pouvait vraiment s'exprimer que par le biais informel de la sociabilité active et directe. Écrire et décrire les cultures populaires impose donc la maîtrise de compétences intellectuelles plutôt attribuées aux classes sociales supérieures, auxquelles appartiennent majoritairement les folkloristes puis les ethnologues⁴⁶⁰. Autrement dit, et bien que les acteurs du patrimoine s'en défendent sincèrement, la réappropriation objective des traditions maritimes (éditoriale et discursive par la Scop du *Chasse-Marée* mais aussi institutionnelle et sociale par le réseau associatif) ne peut qu'exprimer une logique de hiérarchisation et de domination des rapports sociaux entre ceux qui ont vécu la culture maritime traditionnelle et ceux qui en rendent compte.

Ainsi, notre rencontre avec la secrétaire salariée de l'Association Bisquine de Cancale indique combien les mécanismes de domination sociale ont parfois caractérisé l'expansion du mouvement patrimonial. Membre par alliance d'une famille de marins-pêcheurs de Cancale, elle confie que son beau-père a longtemps refusé de s'intéresser aux activités de l'association, pourtant particulièrement bien implantée sur son territoire. Ce dernier gardait un souvenir positif du travail d'enquête mené par Jean Le Bot sur les bisquines de Cancale en affirmant que la population maritime locale avait fait bon accueil à l'ethnologue amateur. Mais, trente années plus tard, le lancement de *La Cancalaise*, bisquine reconstruite sur les plans de *La Perle*, est vécu à la fois comme une dépossession et une réécriture de l'histoire des gens de mer et de leur société. Autrement dit, le patrimoine maritime doit se comprendre comme une activité culturelle dont la dimension socialement distinctive est, dès le début, essentielle. La réticence, voire l'hostilité développée à l'égard du processus de patrimonialisation par ceux qui sont censés en être les premiers destinataires montre en fait que la rupture entre les anciennes sociétés maritimes et les acteurs du patrimoine n'est pas seulement générationnelle, mais qu'elle est d'abord sociale⁴⁶¹. On ne peut alors s'empêcher de relever que l'édification d'une nouvelle culture maritime soit aussi le reflet de la domination culturelle d'un groupe ou d'une classe sur une autre en pointant que « *dans une formation sociale déterminée, l'arbitraire culturel que les rapports de force entre les groupes ou classes constitutifs de cette formation sociale mettent en position dominante dans le système des arbitraires culturels est celui qui exprime le plus*

⁴⁶⁰ Cuisenier, Jean ; Segalen, Martine. *Ethnologie de la France*, Paris, Presses Universitaires de France, 1986.

⁴⁶¹ À ce titre, il faut préciser que les fondateurs de l'Association Bisquine de Cancale étaient bien des cancalais, actuels ou d'origine, mais leur profession (artiste peintre, chef d'entreprise, capitaine au long-cours) les distinguait des marins-pêcheurs. Jean-Michel Le Boulanger, dans son analyse de l'échec du Port-musée de Douarnenez renvoie pour sa part à l'impossible patrimonialisation des cultures maritimes dès lors qu'elles sont encore aux centres d'enjeux sociaux et économiques, même déclinant. Le Boulanger, Jean-Michel. « Chapitre XI. Sur les constructions d'images... », in Le Boulanger, Jean-Michel (dir.), *op. cit.*, 2000.

*complètement, quoique toujours de manière médiate, les intérêts objectifs (matériels et symboliques) des groupes ou classes dominants »*⁴⁶².

Le patrimoine maritime ne se définit donc pas uniquement par ses objets, matériels ou immatériels. Fruit d'un processus de sélection dans les héritages des sociétés passées, il renvoie aussi à la dynamique sociale qui détermine la patrimonialisation des cultures traditionnelles. En cela, il ne peut se réduire à un inventaire ou à un catalogue des éléments qui le compose, en ce que leur traitement et leur appropriation par la société n'est ni égal, ni homogène. Dans la perspective qui est la nôtre, comprendre le patrimoine maritime par son usage social conduit dès lors à insister sur l'importance des navires traditionnels sauvegardés ou reconstruits. Investis tant pour leur dimension historique que pour la pratique nautique qu'ils permettent, les bateaux du patrimoine sont bien au cœur du mouvement patrimonial et participent en premier lieu à la définition et la fonction des fêtes maritimes. Le chapitre qui suit rend justement compte du rapport entre le mouvement patrimonial et les manifestations, fêtes, événements qui lui sont dédiés.

⁴⁶² Bourdieu, Pierre ; Passeron Jean-Claude. *Op. cit.*, p. 23.

I.6 Chapitre 6. Le patrimoine au prisme de la fête

I.6.1 La fête : éléments de théorisation

La fête est un objet de réflexion récurrent dans le champ des sciences humaines et sociales. En effet, tant d'un point de vue sociologique qu'anthropologique ou encore historique et géographique, le phénomène festif interroge par sa capacité à incarner le symbolisme des cultures et de sociétés, leur relation au sacré, leur cohésion communautaire et leur affirmation identitaire⁴⁶³. Ainsi Guy Di Méo décrit la fête comme « *un phénomène social, global et générique, présent dans le temps et dans l'espace de tout groupe identifiable, la fête s'imprègne des valeurs culturelles les plus profondes des sociétés qui la secrètent* »⁴⁶⁴.

I.6.1.1 La fête questionne l'ordre social

Dans la tradition classique, la fête se définissait d'abord et avant tout par son caractère opposé au quotidien des sociétés « archaïques »⁴⁶⁵, par sa fonction transgressive et sa capacité à inverser les normes dominantes⁴⁶⁶. Ainsi Laurent-Sébastien Fournier rappelle que la fête dans son acception traditionnelle a d'abord été « *considérée par les structuralistes comme un excès régénérateur ou comme la réactualisation périodique et débordante du chaos primordial* », et que « *la fête chaotique et excessive est une vision classique de la théorie anthropologique de la fête* »⁴⁶⁷. Le philosophe Jean-Jacques Wunenburger, reprenant la tradition sacralisante d'Émile Durkheim et de Roger Caillois, estime pour sa part que la fête permet la médiation entre le sacré et l'homme par la construction de rituels festifs capables de transmettre et de diffuser les mythes fondateurs qui constituent la cosmogonie des sociétés, le tout dans un cadre social et temporel qui donne son sens à la fête selon « *sa capacité à incarner autant l'émotion que la représentation* »⁴⁶⁸.

⁴⁶³ Di Méo, Guy. *La géographie en fêtes*, Paris, Éditions Ophrys, 2001.

⁴⁶⁴ *Ibid.*, p. 3.

⁴⁶⁵ Wunenburger, Jean-Jacques. *La fête le jeu et le sacré*, Paris, Éditions universitaires Delage, 1977.

⁴⁶⁶ Piette, Albert. « Fête, spectacle, cérémonie : des jeux de cadres », *Hermès, La Revue*, CNRS Éditions, n°43, 2005, p. 39-46.

⁴⁶⁷ Fournier, Laurent-Sébastien. *Art. cit.*, 2004.

⁴⁶⁸ Wunenburger, Jean-Jacques. *Op. cit.*, p. 26.

1.6.1.2 *La fête inverse les rapports sociaux ?*

La dialectique entre le temps quotidien et le temps festif exceptionnel est aussi avancée par Denise Lemieux⁴⁶⁹. Selon elle, la fête est un régulateur de la temporalité sociale qui s'inscrit dans une dialectique entre le quotidien « insignifiant » et le moment sacré et ritualisé par les rendez-vous festifs cycliques. Nadine Cretin abonde en ce sens en ce que la fête aurait pour fonction d'agir comme un temps de suspension des règles nécessaire à la régénération des sociétés⁴⁷⁰. Dans une logique de transgression et d'inversion des normes sociales, la fête permet aussi de lever les tabous sexuels et alimentaires selon une fonction de dépense et de transgression qui participe à la régulation sociale. La fête ancienne apparaît donc comme l'expression des temps « mythiques », de l'âge d'or primitif et se voit rattachée à la religion comme mode d'objectivation institutionnalisée des relations sociales dans un moment particulier où la société exprime sa totalité et renouvelle sa plénitude⁴⁷¹.

1.6.1.3 *La fête exorcise les tensions sociales*

Intégrant cette approche théorique aux manifestations du patrimoine maritime, Françoise Péron avance l'idée de la fête qui, dans son essence, peut être comprise comme un défoulement collectif capable d'exorciser les angoisses sociales et de surpasser les conflits⁴⁷². Dans un espace-temps défini et délimité, la fête crée un quotidien d'exception où les divisions sociales et culturelles s'estompent. Reprenant la définition des structuralistes, Françoise Péron estime que la fête crée un temps rituel de fondation et de refondation cyclique d'une société en mutation⁴⁷³. En cela, elle serait le symptôme d'une communauté en recherche de reconnaissance et d'identification. Pour Guy Di Méo, elle exprime un « nous » territorialisé⁴⁷⁴ qui permet de consolider les nouvelles sociétés à la recherche d'un terreau culturel commun et unificateur (notamment entre les anciennes et nouvelles populations, rurales ou maritimes⁴⁷⁵).

⁴⁶⁹ Lemieux, Denise. *Art. cit.*

⁴⁷⁰ Cretin, Nadine. *Inventaire des fêtes de France d'hier et d'aujourd'hui*, Paris, Larousse, 2003, p. 7.

⁴⁷¹ Lemieux, Denise. *Art. cit.*

⁴⁷² Péron, Françoise. « Au-delà du fonctionnel, le culturel et l'idéal », in Cabantous, Alain ; Lespagnol, André ; Péron, Françoise (dir.), *op. cit.*, p. 736.

⁴⁷³ Caillois, Roger. *L'homme et le sacré*, Paris, Gallimard, 1950, p. 129.

⁴⁷⁴ Di Méo, Guy. *Op. cit.*, p. 2.

⁴⁷⁵ Séchet, Raymond. « Les ports militaires : l'université et la mer pour une nouvelle image », in Péron, Françoise ; Rieucou, Jean (dir.), *op. cit.*, p. 153-164.

1.6.1.4 Mutation des sociétés, mutation de la fête

Fêtes-célébrations, fêtes-transgressions, fêtes-inversions sont des définitions et approches théoriques qui ont donc longtemps dominé le champ des sciences humaines et sociales⁴⁷⁶. Cependant, la vision de la fête qui consacre le rapport dialectique entre temps festif et temps quotidien, la nette séparation entre l'expression rituelle et festive du sacré et la banalité temporelle des activités profanes, entre l'inversion des normes et le tabou social des interdits est remise en question avec l'évolution des sociétés et des habitudes festives. Ainsi, apparaît une distinction entre la fête ancienne, souvent considérée comme la fête véritable car seule capable d'exprimer la relation d'une communauté au sacré⁴⁷⁷, et la fête moderne dont les fonctions traditionnelles seraient dispersées⁴⁷⁸. Pour Denise Lemieux, la séparation entre temps de travail et de loisirs ne passerait plus uniquement par la fête, les rassemblements réuniraient des spectateurs qui ont l'illusion de la participation alors qu'auparavant la fête consacrait un statut d'acteur pour chaque individu, et le besoin de renouveau ou de régénération sociale serait incarné aussi par un changement de modèle de consommation. Dans le même sens, Laurent-Sébastien Fournier et Dominique Crozat estiment qu'il faut dépasser l'ancien cadre théorique qui séparait nettement fête, loisirs et quotidien pour intégrer le phénomène festif à la nouvelle donne sociale et à l'évolution de nos sociétés dans son rapport au temps libre, aux loisirs et au travail⁴⁷⁹.

1.6.1.5 La fête intègre la civilisation des loisirs

Ainsi, c'est l'avènement de la civilisation des loisirs qui brouille la distinction ancienne entre fête et loisirs, donc entre le champ symbolique du mythe sacré ritualisé et l'occupation divertissante profane. La condition post-moderne, qui induit une flexibilité, une mobilité et une communication accrue des relations sociales et spatiales renvoie alors au malaise créé par la déterritorialisation des hommes, par l'apparition ce que Marc Augé nomme des non-lieux impliquant une difficulté à former des identités spatialisées⁴⁸⁰. Dans ce contexte où la structuration normative des sociétés est remise en question, où les tabous culturels collectivement admis se désagrègent, où la temporalité des activités de travail, de loisir et de divertissement s'interpénètrent, la fonction rituelle, transgressive et cathartique de la fête perd

⁴⁷⁶ Piette, Albert. « L'intervalle festif, hypothèses théoriques et problématique de recherche ». *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. LXXXV, 1988, p. 325-342.

⁴⁷⁷ Wunenburger, Jean-Jacques. *Op. cit.*, p. 48.

⁴⁷⁸ Lemieux, Denise. *Art. cit.*

⁴⁷⁹ Crozat, Dominique ; Fournier, Laurent-Sébastien. *Art. cit.*

⁴⁸⁰ Augé, Marc. *Non-lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Paris, Le Seuil, 1992.

de sa pertinence et de sa puissance symbolique. Les auteurs introduisent alors l'idée d'une imbrication croissante des notions de fêtes, de loisirs et d'événements dans le sens où la fluidité sociale et culturelle des sociétés postmodernes dissout les anciens clivages culturels et estompe la fonction calendaire, répétitive et rituelle des fêtes qui bornait les temporalités de sociétés anciennes.

Dans cette société du loisir continu, l'événement festif se fond dans le quotidien, se dilue et perd de sa puissance distinctive. Dès lors, il s'agit pour les tenants de l'industrie festive de recréer la fonction disruptive de l'événement et la fête prend ici une importance particulière : sa fonction permet de comprendre « *comment on peut passer d'un événement unique à un événement permanent* »⁴⁸¹. Elle est le prototype parfait de l'événement que l'on peut espérer contrôler, dupliquer, commercialiser. Elle propose, chaque jour, une réalité supérieure à celle du quotidien et c'est pourquoi elle est l'outil de l'hyper-réalité chère aux acteurs économiques de la consommation des loisirs et dont les parcs d'attraction sont les parfaits modèles.

1.6.1.6 La fête moderne symbolise aussi la réalité sociale

Elle est en cela l'outil d'affirmation des nouveaux lieux de vie type périurbains ou lotissements, « *la confirmation de leur réalité sociale* »⁴⁸². La fête n'est donc plus, aujourd'hui, un temps et un espace d'exception dans la routine du quotidien mais une caractéristique pleine et entière de la société des loisirs. Laurent-Sébastien Fournier et Dominique Crozat postulent donc que la fête a aujourd'hui perdu de sa signification symbolique, grandiose et exceptionnelle, celle qui faisait sa caractéristique principale, ou du moins qui était reconnue comme telle par la tradition sociologique et philosophique. Elle se confondrait aujourd'hui dans la société des loisirs, selon la logique de la fabrication de l'événement permanent et perdrait ainsi sa capacité à créer la rareté, le rituel, l'exception sociale qui faisait toute sa force symbolique.

⁴⁸¹ Crozat, Dominique ; Fournier, Laurent-Sébastien. *Art. cit.*

⁴⁸² *Ibid.*

1.6.2 La fête du patrimoine questionne la normalisation de la fête

Pourtant, dans le cadre de notre recherche, nous pensons que cette affirmation est à nuancer puisque, parmi les différents leviers de développement et d'expression du patrimoine maritime, c'est le phénomène festif qui reste le plus vivace aujourd'hui. Dès lors, peut-on réduire ces rendez-vous à une activité de loisirs préférée à d'autres ? Ou bien doit-on encore considérer que les fonctions symboliques et rituelles de la fête persistent malgré tout ? On peut remarquer à ce propos que l'apparition des fêtes maritimes et leur avènement en tant que fait social massif correspond à un moment où l'organisation sociale, économique, culturelle de la société moderne évolue, et qu'apparaît une condition post-industrielle qui impose un bouleversement des logiques symboliques établies jusqu'alors⁴⁸³. François-André Isambert défend justement, en 1982, l'idée d'un retour de la fête « *sous les scories de la société moderne* »⁴⁸⁴. Cette dernière ne serait-elle pas justement un moyen de réaffirmer des rendez-vous sociaux emprunts du symbolisme fondateur ou refondateur d'une communauté qui se cherche, et qui serait l'expression privilégiée d'une partie des classes sociales intermédiaires, à la fois conscientisées, formées, sensibilisées aux logiques du social mais sans prises institutionnelles sur la conduite d'une société en mutation ?

1.6.2.1 Un besoin mythique toujours vivant

Dans ce sens, Dominique Crozat et Laurent-Sébastien Fournier ou encore Denise Lemieux et Guy Di Méo admettent que si la fête traditionnelle a vu ses significations et ses fonctions sociales évoluer au gré de la mutation des sociétés modernes, elle n'en a pour autant pas perdu tout rapport au sacré et aux mythes symboliques qui permettent son objectivation. Certes, la fête a connu une évolution fondamentale de son rapport à l'organisation temporelle des sociétés et a intégré les logiques croissantes de la marchandisation, de la standardisation et de la reproductibilité qui consacrent l'avènement de l'industrie festive⁴⁸⁵. Mais la fête garde encore, dans son expression contemporaine, une fonction symbolique : « *la fête se rapporte encore au champ de la croyance, de la religion et des représentations, selon la vieille perspective durkheimienne. La fête permet d'affirmer l'ordre social et de "vendre" un*

⁴⁸³ Rappelons ici que l'émergence des fêtes maritimes correspond à l'émergence des « nouveaux mouvements sociaux » décrits par Alain Touraine entre la fin des années 1970 et le début des années 1980. Vaillancourt, Jean-Guy. « Mouvement ouvrier et nouveaux mouvements sociaux : l'approche d'Alain Touraine », *Cahiers de recherche sociologique*, n°17, 1991, p. 213-222.

⁴⁸⁴ Isambert, François-André. *Le sens du sacré, fête et religion populaire*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1982, p. 125.

⁴⁸⁵ Crozat, Dominique ; Fournier, Laurent-Sébastien. *Art. cit.*

territoire. Elle est aussi une occasion de communiquer des valeurs »⁴⁸⁶. Bien qu'inscrite dans la banalité irréductible du quotidien et dans le champ des loisirs devenu prégnant, « elle permet encore l'ouverture d'espaces de spontanéités, accordant une place de choix au mythe, et surtout au rite et à la structuration du temps en séquences rituelles »⁴⁸⁷.

1.6.2.2 La fête porte la parole des populations ou des causes intermédiaires

Ainsi, la fonction médiatrice de la fête entre l'homme et le sacré (que Jean-Jacques Wunenburger appelle aussi le « numineux », c'est-à-dire l'expérience affective du sacré), est utilisée par les sociétés modernes dans une logique discursive et performative. « *Propriété de la parole d'agir sur le monde et de le transformer* », la performativité « permet à une communauté de se dire et de se réaliser en construisant des rites qui permettent aux images et aux représentations de valeurs communes de générer une plus-value sociale »⁴⁸⁸. Dès lors, la fête construirait la communauté et ses lieux d'accueil⁴⁸⁹, elle se dégagerait du poids des représentations pour permettre au participant de changer le sens d'un lieu selon ses actes et son discours. Le recul du travail dans la construction des représentations et des identités consacre une nouvelle fonction des fêtes et de leur contenu symbolique. On peut comprendre ainsi la volonté des fondateurs du mouvement patrimonial de multiplier les références, les pratiques, les usages relatifs à la culture maritime basée sur l'expérience vivante et sensible des loisirs festifs patrimoniaux⁴⁹⁰ dont le contenu touche autant aux caractéristiques techniques et culturelles qui fondent l'univers maritime. En cela, il s'agit de construire une identité non-professionnelle alors même que les sociétés maritimes fantasmées étaient avant tout des communautés laborieuses, construites par et pour le travail et dont le rapport à la fête était avant tout communautaire, calendaire, caractérisé par les fonctions classiques du rituel festif⁴⁹¹.

1.6.2.3 La fête, entre sens et fonction, un problème pour la sociologie ?

Ainsi, ce travail de redéfinition de la fête, de sa signification et de ses fonctions dans les sociétés modernes montre que c'est surtout son rapport rituel à la spatio-temporalité traditionnelle qui a nettement évolué, alors que sa fonction idéale et performative se maintient

⁴⁸⁶ *Ibid.*

⁴⁸⁷ *Ibid.*

⁴⁸⁸ Mondada, Lorenza. « Performativité », in Lévy, Jacques ; Lussault, Michel (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 2003, p. 704.

⁴⁸⁹ Crozat, Dominique. « La permanente reconstruction du village à travers ses fêtes : L'étude des sorties (bals et lotos) met en valeur la permanence de deux niveaux de structuration territoriale ancrés dans les mentalités », *Colloque de l'A.R.F.* (Association des Ruralistes Français), 2006.

⁴⁹⁰ Fournier, Laurent-Sébastien. *Art. cit.*

⁴⁹¹ Cabantous, Alain. *Art. cit.*

par l'intégration des nouveaux besoins sociaux et culturels. De ce fait, la notion reste complexe à aborder dans le cadre des sciences sociales en ce que, entre l'approche immersive et descriptive de l'ethnologie et le regard extérieur de la sociologie fonctionnaliste⁴⁹², l'épistémologie de la fête reste à construire. Ce questionnement accompagne notre réflexion car il semble que les tentatives d'une définition sociologique globale de la fête ont échoué jusqu'à présent : la théorisation proposée par François-André Isambert en 1982 a beau être saluée par Paul Ladrière pour son ambition de concilier rapport au sacré et logiques sociales de la fête⁴⁹³, elle n'a donné suite à aucun programme structurant. Rejetant l'idée d'une « *petite sociologie des modes festifs* »⁴⁹⁴, François-André Isambert propose une approche « noble et générale » de la fête qu'il nomme « *vulcanologie* »⁴⁹⁵. Il fait sien l'héritage de Roger Caillois en appelant à une théorie de la fête comprise en et par elle-même et non seulement par sa fonction ou sa structure⁴⁹⁶. Pour le sociologue, il faut en effet sortir de la description, du simple signalement empirique afin d'assumer l'existence de dimensions invariables de la fête⁴⁹⁷. Ainsi, la fête se définit d'abord par son rapport au temps (la fête est une date), puis par son caractère ludique et allégorique (elle incarne le mythe par le rite positif), et enfin par ses dimensions ambiguës (la fête fait référence au sacré mais intègre aussi des éléments profanes)⁴⁹⁸. À ces caractéristiques invariables, s'ajouteraient des cadres sociaux spécifiques à chaque société et chaque époque, expliquant les mutations apparentes des modèles festifs⁴⁹⁹. Par cette approche, François-André Isambert exprime une vision enchantée de la fête, partant du principe que la notion traduirait des caractéristiques éternelles et universelles propres aux sociétés humaines. Or, il nous semble qu'il faille au contraire questionner l'ensemble des dimensions de la fête en ce qu'elles dépendent toutes des conditions matérielles et culturelles déterminant une époque et une société. Guy Di Méo rappelle en cela que « *la fête intéresse les sociologues parce qu'elle donne à voir l'état de rapports sociaux et leur organisation. Elle intéresse les anthropologues par ce qu'elle dit de la culture d'une société* »⁵⁰⁰. Il est vrai qu'une telle perspective conçoit d'abord

⁴⁹² Piette, Albert. *Art. cit.*, 1988.

⁴⁹³ Ladrière, Paul. « Le Sens du sacré et le métier de sociologue / The "Sens du sacré" and the Profession of the Sociologist », *Archives de sciences sociales des religions*, n°57, 1984, p. 115-139.

⁴⁹⁴ Isambert, François-André. *Op. cit.*, p. 126.

⁴⁹⁵ *Ibid.*

⁴⁹⁶ De fait, ce questionnement renvoie au débat sur l'anthropologie du jeu qui oppose Roger Caillois et Claude Lévi-Strauss. Wendling, Thierry. « Une joute intellectuelle au détriment du jeu ? : Claude Lévi-Strauss vs Roger Caillois (1954-1974) », *Ethnologues*, vol. 32, n°1, 2010, p. 29-49.

⁴⁹⁷ Isambert, François-André. *Op. cit.*, p. 148-152.

⁴⁹⁸ *Ibid.*, p. 157.

⁴⁹⁹ *Ibid.*, p. 159.

⁵⁰⁰ Di Méo, Guy. « Du village à la planète, les territoires de la fête », conférence présentée lors des Cafés Géographiques de Toulouse, le 29 mai 2002, <http://cafe-geo.net/>. Site consulté le 21 juillet 2020.

la fête par sa structure sociale et sa fonction culturelle (qui fait la fête, quand, pourquoi et comment, à quels besoins répond-elle, quels sont ses ressorts symboliques ?) et n'interroge qu'à la marge le rapport au sacré, voire l'écarte complètement. Pour autant, elle fait sienne ce qui a trait aux représentations des participants, à l'imaginaire festif, à la mobilisation des sens, sans pour autant leur conférer des origines universelles et invariables. C'est ce que propose Laurent-Sébastien Fournier et Dominique Crozat⁵⁰¹ quand ils décrivent quatre dimensions propres au phénomène festif. Nous les reprenons à notre tour, mais en les adaptant à notre terrain d'enquête et en les considérant avant tout comme des hypothèses de travail fécondes :

La fête permettrait aux individus de s'inscrire dans des groupes restreints et précisément délimités et produirait ainsi de l'identité individuelle⁵⁰². Cette caractéristique remet alors en question le rapport de la fête à la production du lieu. Elle permet l'affirmation d'une corporalité des individus ; la consommation de produits alimentaires (mais aussi de diverses drogues) est constante dans la fête, de même que l'appel aux sens⁵⁰³. Cette caractéristique renvoie aux fêtes anciennes ou archaïques décrites par Roger Caillois ou Jean-Jacques Wunenburger, et dans le cadre de notre enquête, il faut relever l'importance accordée aux plaisirs gastronomiques lors des premières fêtes maritimes dont rend compte le *Chasse-Marée*, gage, selon les organisateurs, d'une fête réelle, humaine et chaleureuse. Pour autant, si cette dimension participe pleinement au sens de la fête, elle dépend en réalité des participants et de leurs motivations. Faire excès de boissons ou de nourriture pour le public rassemblé autour d'une scène de musique ne repose pas sur les mêmes mécanismes que pour deux équipage réunis sur le pont d'un bateau, renforçant un entre-soi culturel qui, à ce moment, donne son sens à l'excès. Autrement dit, la dimension ludique, hédoniste et excessive de la fête se comprendrait aussi d'un point de vue sociologique en ce sens qu'elle repose sur la construction sociale d'une volonté commune et d'un sens partagé.

Les fêtes permettraient la diffusion d'idéologies patrimoniales dont, dans notre cas, la contre-culture maritime défendue par le *Chasse-Marée* est la représentation la plus aboutie. Ce fait est certes ancien, mais il est renforcé par le brouillage des identités territoriales lié à la fluidité des déplacements et à l'accélération des mobilités territoriales. En ce sens, le discours

⁵⁰¹ Crozat, Dominique ; Fournier, Laurent-Sébastien. *Art. cit.*

⁵⁰² Chauchat, Hélène ; Durand-Delvigne, Annick (dir.). *De l'identité du sujet au lien social*, Paris, Presses Universitaires de France, 1999, p. 7.

⁵⁰³ Stéphanie Saint-Martin, dans son travail consacré aux fêtes de la mer dans le Pays-Basque montre comment les dimensions hédonistes liées à la nourriture sont importantes dans l'identité maritime de ces manifestations. Saint-Saint-Martin, Stéphanie. *Les fêtes de la mer : entre tradition et modernité*, mémoire de Master en anthropologie, Université de Pau et des pays de l'Adour, 2013.

produit par les institutions et les acteurs locaux développerait une logique identitaire transmise par la fête. Au départ production isolée d'une institution ou d'un groupe d'acteurs militants, l'idéologie patrimoniale devient alors collective par la performativité de la fête, même si, pour Dominique Crozat et Laurent-Sébastien Fournier, la notion de territoire n'est finalement réellement vécue que dans le discours. Dans le cas des fêtes du patrimoine maritimes, la mobilisation du patrimoine maritime comme expression « véritable » de la mémoire des sociétés littorales serait une croyance partagée par l'ensemble des acteurs des fêtes, qu'ils soient issus des manifestations communautaires ou sociétaires.

Les fêtes participeraient donc au marketing territorial compris comme un discours à vocation externe quand l'idéologie territoriale a une vocation interne au groupe. Notre étude de l'évolution des fêtes maritimes historiques depuis les changements d'organisations questionnera, à ce propos, la fonction des fêtes « communautaires » dans la diffusion d'une idéologie patrimoniale unificatrice, et la façon dont elles ont été intégrées par la suite à l'identité du territoire d'accueil. Les fêtes sociétaires se détacheraient alors, en partie, de l'idéologie territoriale pour emprunter aussi les caractéristiques du marketing dans le but de valoriser le territoire de la fête par une logique de différenciation positive.

Abandonnant sa fonction temporelle, cyclique et rituelle qui ancrerait la fête dans le triptyque passé/présent/futur, la fête moderne se poserait en événement permanent et deviendrait l'expression des sociétés déracinées spatialement et qui cherchent, par l'événement, à redéfinir une identité collective. En ce sens, l'évolution du rapport au temps est caractéristique de la mutation des fêtes maritimes. Les premiers rassemblements s'inscrivent dans la fonction traditionnelle de la fête : en annonçant l'émergence du patrimoine, ils marquent une rupture dans le rapport passé aux traditions, et participent à la construction future du mouvement patrimonial (le lien entre les fêtes et les concours du *Chasse-Marée* sont ainsi emblématiques du rapport cyclique entretenu). Mais à partir de 1996, les manifestations sont organisées selon les logiques de l'événementiel festif. Il s'agit de faire événement à chaque édition afin de répondre aux attentes réelles ou supposées du public qui garantit le succès populaire, médiatique et économique de la fête. Le rapport entre le temps et la fête n'est donc pas, encore une fois, une donnée universelle, mais bien une dimension relative à la fonction même de la fête, ce à quoi elle répond pour les acteurs ou les institutions qui l'organisent. Aussi, la fête s'inscrit dans un contexte social et historique qui lui est propre, ce qui nous conduit à présenter maintenant la genèse et l'histoire des fêtes du patrimoine maritime.

I.7 Chapitre 7. De Pors Beac'h 80 aux fêtes internationales de Brest, les trois temps de la fête du patrimoine maritime

Parties, en 1980, de l'accueil des Old Gaffer dans l'abri de Pors Beac'h, les fêtes du patrimoine maritime sont devenues, en 2018, des classiques du calendrier événementiel en Bretagne. Organisées tout le long du littoral, elles attirent des milliers de personnes et contribuent à la dynamique du mouvement patrimonial. Ce mouvement festif occupe donc une place importante dans l'animation culturelle de la région, tout autant qu'il traduit l'intérêt, certes fluctuant et dont il faut définir le contenu exact, que la société porte au patrimoine maritime depuis trente ans maintenant. Mais qu'entend-on aujourd'hui, par fêtes du patrimoine maritime ? Dresser un état des lieux permet de montrer que de nombreuses fêtes s'appuient ou font référence à la mer, aux activités maritimes, à la culture maritime sous ses différentes expressions. Fêtes de la mer, repas des pêcheurs et des spécialités locales, joutes et régates conviviales, journées des sauveteurs en mer, sont autant de rendez-vous qui animent le littoral breton durant l'été.

Dans ce contexte, les fêtes du patrimoine maritime se distinguent à la fois par leur histoire et par leurs caractéristiques. Parmi celles-ci, il faut rappeler qu'elles sont, d'abord et avant tout, une fête des bateaux du patrimoine, même si dès le début, d'autres composantes d'une culture maritime distincte des activités et loisirs nautiques ont été intégrées (expositions, films, musique, animations, gastronomie locale, etc.). Notre propos est donc d'abord de comprendre la genèse de ces fêtes, puis leur évolution durant la grande période de patrimonialisation des activités maritimes afin d'en dresser la typologie actuelle. Ce chapitre met ainsi en avant trois temps distincts de la vie et de la fonction des fêtes du patrimoine maritime : la prise de conscience d'une tradition maritime, le temps de la patrimonialisation, puis le temps de la réappropriation territoriale des fêtes maritimes.

I.7.1 À l'origine des fêtes, un héritage incorporé des traditions maritimes locales

Nous l'avons déjà dit, les fêtes du patrimoine maritime, dans leur forme actuelle, sont nées à Pors Beac'h au début des années 1980, avant que le modèle n'essime un peu partout sur le littoral breton. Pors Beac'h est un petit mouillage situé sur la commune de Logonna-

Daoulas, en rade de Brest. Il abrite depuis le milieu des années 1970 l'activité du Groupe Finistérien de Croisière (Gfc), une association de pratique et de formation à la voile habitable, et parmi laquelle se retrouvent les trois fondateurs des toutes premières fêtes maritimes : Jakez Kerhoas⁵⁰⁴, Henri Gourvès et Gilbert Le Moigne. Le Groupe Finistérien de Croisière est un club de voile associatif comme il en existe des dizaines sur le littoral breton, mais il a la double particularité de se consacrer presque uniquement à la croisière en voilier habitable et surtout d'armer *Solweig*, un navire inscrit à la plaisance mais issu de la longue tradition des cotres de pilotage.⁵⁰⁵ Les animateurs du club font donc preuve, dès le début des années 1980, d'une certaine sensibilité pour les traditions maritimes, même s'ils ne les opposent pas aux pratiques les plus modernes de l'époque. À bord de leurs bateaux, les membres du Gfc sillonnent les côtes bretonnes et participent notamment aux rassemblements des Vieilles coques organisés par Jean-Jacques Guillou, directeur de la Société Nautique de Concarneau⁵⁰⁶.



Figure 25. Affiche de la course des Vieilles coques de 1976. Avec la Route du cidre organisée par les Old Gaffers de St-Malo, la régata des Vieilles coques fait partie des manifestations « pré-patrimoniales » dédiées aux navires traditionnels. Source : ethnodoc.com

L'événement, qui se tient depuis 1975, est historiquement le premier rassemblement de « vieux gréements » mais il diffère des fêtes du patrimoine maritime qui suivront en ce qu'il n'a pas la même dimension culturelle et populaire. Dans les souvenirs des participants de l'époque, les Vieilles coques s'apparentaient à une régata conviviale avec une animation en soirée et un repas des équipages, soit une organisation très classique dans le monde du

⁵⁰⁴ Jakez Kerhoas est le fils de Jacques Kerhoas, fondateur des premières classes de mer en Bretagne. Instituteur de métier, il est détaché par l'Éducation Nationale pour ouvrir et organiser l'accueil des écoles en long séjour au sein du centre de Moulin-mer, situé sur la commune de Logonna-Daoulas, comme le Gfc.

⁵⁰⁵ Entretien avec Jakez Kerhoas, le 14 février 2018.

⁵⁰⁶ Source : site internet des Vieilles Coques, <https://www.vieillescoques.fr/%C3%A0-propos/> Consulté le 21/04/2020.

nautisme⁵⁰⁷. Ceci dit, le rassemblement draine déjà une partie des acteurs qui participeront à l'émergence du mouvement patrimonial et à l'organisation des fêtes telles que nous les connaissons aujourd'hui.

1.7.1.1 Des organisateurs de leur temps, mais une pratique nautique originale

Les membres du Gfc sont donc au cœur du dense réseau nautique finistérien, tout comme ils participent à la montée en puissance de la conscience patrimoniale en cette fin des années 1970. Forts de leur implantation locale et de leurs relations au sein du milieu nautique, Gilbert Le Moigne, Jakez Kerhoas et Henri Gourvès organisent en 1980 l'accueil d'une étape du rallye des « Old Gaffers » malouins. D'une certaine façon, ce rassemblement ne diffère pas vraiment de celui des Vieilles coques de Concarneau et les bateaux participants sont des habitués de chaque rendez-vous. En cela, on peut dire que les fêtes maritimes trouvent une partie de leur origine dans la pratique de la voile de plaisance et dans les réseaux d'interconnaissance du milieu nautique de l'époque (dans lequel les centres nautiques et les clubs de voile étaient centraux). Cette interprétation suggère que les fêtes maritimes ne sont pas les héritières directes des traditions festives du passé. Cependant, il faut nuancer cette analyse dans la mesure où la navigation de plaisance n'était pas, et n'est toujours pas, une pratique socialement et culturellement homogène. Il existe en son sein des distinctions de goûts, d'origines et de positions sociales qui induisent des usages différents de la mer et des loisirs nautiques⁵⁰⁸. Les responsables du Gfc sont issus, pour la plupart, des mouvements d'éducation populaire au milieu maritime et pour certains, ont travaillé pour les classes de mer du centre voisin de Moulin-Mer. Beaucoup sont originaires de la presqu'île de Plougastel ou du pays de Brest et, de cette façon, ont été sensibilisés aux activités maritimes locales. Ils ne sont donc pas à proprement parler les représentants du Yachting de plaisance, qui tient lui son origine d'une pratique élitiste et fortement distinctive de la voile⁵⁰⁹, celle dont les Yacht Club de la rade de Brest, du Havre ou de la Baule sont les éminents représentants⁵¹⁰. Ils sont plutôt les héritiers de la diffusion exponentielle des loisirs nautiques en France depuis le début des années 1960, et ont participé au développement des clubs (très souvent associatifs et à visée de démocratisation des activités) organisant les pratiques nautiques sur le littoral breton. Cette précision est importante dans le sens où elle éclaire la genèse sociale et culturelle des premières fêtes

⁵⁰⁷ Entretien avec Jakez Kerhoas, le 14 février 2018.

⁵⁰⁸ Bernard, Nicolas. « Le nautisme dans les "sociétés de loisirs" », in Bernard, Nicolas (dir.), *op. cit.*, p. 21-50.

⁵⁰⁹ *Ibid.*

⁵¹⁰ Moueix, Françoise. « Les débuts du yachting en France », *Loisirs sur l'eau. Histoire de la Plaisance en France, 1640-1940*, Paris, Musée de la Marine, 1978, p. 20.

maritimes. L'intérêt pour les traditions locales et pour une pratique nautique qui peut s'en inspirer dépend finalement du croisement entre des usages modernes de la mer et une sensibilité culturelle et esthétique pour les traditions maritimes.

Ce terreau spécifique engendre ainsi la conception d'un nouveau type de fêtes qui se démarque des régates ou des animations nautiques connues jusqu'alors. Dès 1980, les organisateurs des fêtes de Pors Beac'h ont l'ambition, mais sans prétention, d'associer un contenu culturel maritime à l'accueil d'une flottille de bateaux traditionnels, même si le terme n'avait pas à ce moment la signification qu'il a prise après la reconstruction des premiers bateaux du patrimoine. En ce sens, Jakez Kerhoas et Gilbert Le Moigne témoignent des difficultés à convaincre les Olds Gaffers présents à Pors Beac'h de l'intérêt d'associer programme culturel et rallye nautique, et encore plus d'ouvrir le rassemblement au grand public. L'entretien mené auprès de Jakez Kerhoas montre la nature des divergences entre les partenaires de Pors Beac'h 80 :

C. G. : « Donc toi, tu me confirmes la première fête maritime à Pors Beac'h, c'est 1980 ?

J. K. : Oui, oui. Ça nous a plu, ah oui alors on organise un kig ha farz dans une cuve qui fait...je ne sais même plus, mille litres...Non, qu'est-ce que je raconte, elle doit faire deux mille, enfin un mètre et deux mètres, donc ça fait deux mètres cube. On la fait sabler, on pose des bruleurs en dessous et puis on fait un grand kig ha farz, en plein air comme ça, pour, je ne sais pas, mille deux cents personnes. Et puis, il y a des groupes de musique, donc on fait une affiche, donc on invite le public à venir...

C. G. : Oui c'est ouvert à tous... ?

J. K. : oui, à venir, à regarder les, expos, ciné, en fait il y a tous les ingrédients pour la suite...

C. G. : à petite échelle, mais déjà oui, c'est ça.

J. K. : Tandis que les Old Gaffers, ce n'était pas ça, eux c'était par exemple, dans leur tête ils arrivent à Pors Beac'h, zéro public, on a une grande estrade, là d'accord, tu sais, pas de problèmes, pour un apéro tout bête, de la musique, mais de la musique c'est un groupe de musique pour eux, pour leur animation personnelle. On n'est vraiment pas en phase. »

Cet extrait d'entretien montre comment deux approches et deux usages des cultures maritimes traditionnelles ont pu très tôt cohabiter parmi le champ patrimonial. On doit certainement nuancer le témoignage recueilli car nous n'avons pas pu mesurer le ressenti des autres participants, mais il nous semble malgré tout traduire ce qui pouvait dès le début distinguer les différents rapports aux traditions maritimes. Il ne s'agit évidemment pas de porter un jugement normatif sur les positions de chaque acteur, mais plutôt d'insister sur l'idée qu'un même intérêt ou un même attachement pour les traditions maritimes traduisent en fait de logiques d'engagement différentes et parfois opposées.

Pour les Olds Gaffers, il s'agit plutôt de se retrouver « entre joyeux drilles » selon la formule affectueuse de Jakez Kerhoas, c'est-à-dire entre marins unis par un certain goût de l'originalité à défaut de revendiquer une rigoureuse authenticité. Cette originalité traduit une forme de distinction culturelle ostensible, et donc finalement symboliquement peu violente car prêtant plus à la curiosité mais pas réellement à l'expression d'une domination clivante. Thierry Le Faucheur, dont le père était membre des Old Gaffers, témoigne en ce sens quand il insiste sur l'importance du confort à la navigation (ce qui veut dire que le bateau est d'abord apprécié pour son usage, quitte à y installer un équipement moderne), toujours prioritaire face aux critères de l'authenticité. En fait, ce qui compte avant tout est de pouvoir se retrouver dans l'entre-soi du club afin de pouvoir partager des temps de navigation en commun, comme de nombreuses associations de plaisanciers pouvaient le proposer à ce moment-là. En cela, la démarche des organisateurs de Pors Beac'h se veut différente par la finalité à la fois culturelle et sociale du rassemblement. Cependant, et même si l'édition de 1980 n'est pas vraiment entrée dans le récit des fêtes maritimes, l'organisation de la fête annonce déjà ce que seront les rendez-vous de 1982 et de 1984.



Figure 26. Les organisateurs de Pors Beach 82. Jakez Kerhoas, Gilbert Le Moigne et Henri Gourvès sont réunis pour préparer l'édition de Pors Beac'h 1982. Source : *Le Télégramme*, juillet 1982. Archives personnelles de Gilbert Le Moigne.

1.7.1.2 Pors Beac'h 1982, les « premières » fêtes maritimes

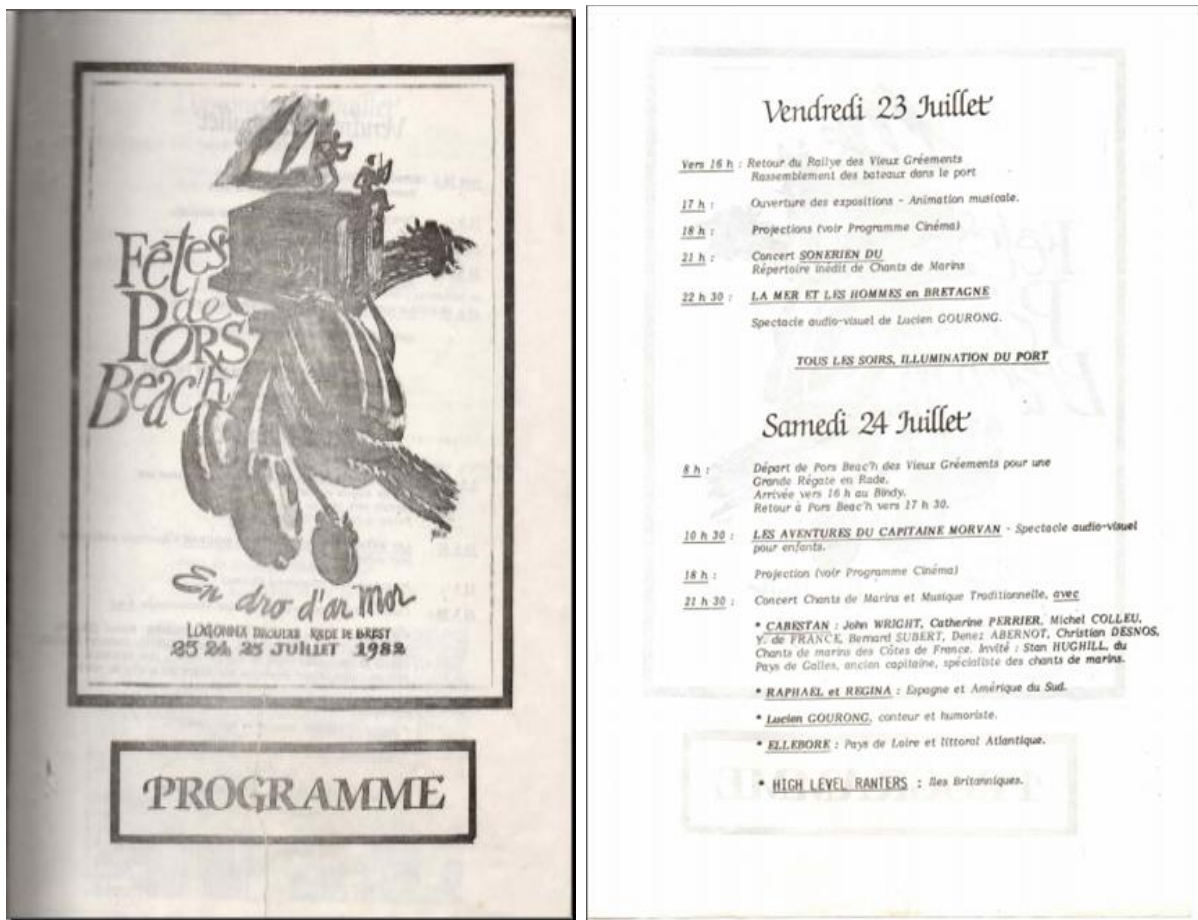


Figure 27. Extraits du programme de Pors Beac'h 82. Les trois jours de fête proposent un aperçu des différentes dimensions de la culture maritime traditionnelle. On voit aussi l'influence du mouvement « folk revival » dans la programmation musicale. Source : archives personnelles de Gilbert Le Moigne.

Les éditions de 1982 et 1984 prennent une tonalité assurément culturelle et permettent la rencontre entre une tradition maritime et son public et celle des différents militants du patrimoine maritime naissant (revue du *Chasse-Marée*, Fédération régionale pour le patrimoine maritime, acteurs pionniers présents sur leurs bateaux). Les documents ci-dessus montrent comment la programmation de Pors Beac'h 1982 est la première édition qui a fait l'objet d'une conception « intégrée » des différents éléments de la culture maritime traditionnelle.

Le programme illustre la variété des activités culturelles de l'événement, qui ne se limite pas à un rassemblement de bateaux traditionnels. Leur présence est bien sûr au cœur de l'événement et fonde en grande partie l'originalité de ces fêtes. Mais ce qui les distingue des autres animations nautiques intégrant la « marine en bois » (selon une formule de l'époque), c'est leur articulation avec toute une série de dimensions culturelles qui jusqu'à présent ne se croisaient pas ou n'étaient tout simplement pas connues du grand public. Autrement dit, le

bateau n'est pas l'objet d'un simple loisir nautique, mais il est le support de la formalisation et de l'expression d'une culture maritime traditionnelle en redécouverte. En cela, il est le support matériel d'un patrimoine immatériel, comme le précise Michel Colleu dans une présentation de l'histoire du mouvement patrimonial⁵¹¹.

Chacune des trois journées propose un programme nautique (généralement un rallye, des jeux nautiques ou une régates), un programme cinématographique construit sur un fond maritime (la pêche et la construction navale y sont particulièrement mis en valeur), une exposition de plus de 300 m² présentant les collections de plans et demi-coques, d'outils des chantiers navals traditionnels locaux, de dessins et de photos collectées par des associations patrimoniales (« An Test » mais aussi « Treizour » qui en profite pour présenter les plans de la chaloupe *Telemn Mor* dont la construction est prévue pour l'année suivante), des ateliers de reconstitution des activités maritimes traditionnelles (le mâtage d'un thonier par les gabares présentes sur la fête, le tannage des voiles, des travaux de calfatage, une démonstration de relevé de ligne par l'architecte naval François Vivier, membre du collectif « Ar Vag »).

À ce riche programme culturel, s'ajoute un plateau musical inspiré par la culture folk encore très vivante à ce moment-là. Les Sonerien Du, groupe de fest-noz bien connu de la scène bretonne, partagent l'affiche avec Cabestan, un collectif spécialisé dans le répertoire des chants de marins et du littoral. On y retrouve des musiciens et des chanteurs comme John Wright, Yves Defrance ou encore Michel Colleu (qui rejoindra plus tard le *Chasse-Marée*) et dont l'approche ethnologique du répertoire maritime se rapproche du travail de Stan Hughill, marin au commerce natif du Pays de Galles et grand interprète des « shanty » anglais⁵¹². La soirée du dimanche soir est aussi caractérisée par la qualité des intervenants avec la prestation de John Kirkpatrick, spécialiste du concertina et du groupe *Gwerz*, nouveau venu sur la scène bretonne réunissant notamment les frères Molard et le chanteur Éric Marchand. Les animations à terre sont complétées par la présence d'un conteur, par des spectacles audio-visuels et par l'illumination du site une fois la nuit tombée. Enfin, la fête propose des stands de restauration, des buvettes et un grand *kig ha farz* le dimanche soir.

⁵¹¹ Source : Colleu, Michel, « Patrimoine culturel immatériel et patrimoine maritime. Les premières collectes, les transmissions des savoir-faire ». Communication présentée dans le cadre d'une réunion de l'association Mémoire des ports d'Europe, le 11 décembre 2008. Archives personnelles de Michel Colleu.

⁵¹² Source : Michel Colleu, « hommage à Stan Hughill », janvier 1997. Documents personnels de Michel Colleu.

Gilbert Le Moigne, un trait d'union entre deux cultures

« Pour moi, Pors-Beac'h, on l'a fait parce qu'on était là, on était installé là. »

Gilbert Le Moigne est un personnage discret dont on ne retrouve que peu de traces dans l'histoire des fêtes du patrimoine maritime en Bretagne. On lui doit pourtant, avec Jakez Kerhoas et Henri Gourvès, l'organisation des rendez-vous de Pors Beac'h. Parmi la répartition des tâches inhérente à toute fête, Jakez Kerhoas se charge plutôt de la partie nautique et de la logistique générale, Henri Gourvès de la partie économique alors que Gilbert Le Moigne s'occupe du contenu culturel, tant maritime que musical mais aussi, et c'est important dans une fête, de tout ce qui relève de la restauration. La figure de Gilbert Le Moigne est intéressante en ce qu'elle diffère des autres organisateurs par son attachement particulier aux traditions maritimes de la presqu'île de Plougastel. Né en 1948 dans la maison familiale de Sainte-Marguerite en Logonna-Daoulas, il est issu d'une famille de paysans, son grand-père paternel alternant les activités agricoles avec les campagnes de pêche à la coquille en rade de Brest. Son père a été marin d'État (manœuvrier puis commandant en second) avant de devenir secrétaire de mairie de la commune de Logonna. Ce poste l'amène à rencontrer Jacques Kerhoas, le père de Jakez Kerhoas, fondateur du centre de Moulin-Mer en 1964. Gilbert Le Moigne et ses frères sont ainsi parmi les rares enfants de la commune à participer aux premiers stages de voile et de découverte du milieu marin. Mais, avant d'apprendre la voile, Gilbert Le Moigne est déjà bien imprégné de la culture maritime et littorale de son territoire : il arpente les grèves à la recherche de coques, bigorneaux, palourdes et autres coquillages. Il « emprunte » les canots amarrés sur les berges, et les annexes des bateaux de travail deviennent « les bancs de l'école de la mer », ceux où on apprend à godiller, à lire les effets du vent, des courants sur le plan d'eau, à éprouver ses propres limites, en bref à construire ce qu'on appelle le « sens marin ». De cette culture maritime incorporée, Gilbert Le Moigne en retire plus qu'un attachement affectif et intellectuel pour les traditions de son territoire ; il en conçoit une sensibilité esthétique, la fabrique d'un « coup d'œil » qui lui fait apprécier un certain type de bateau plus qu'un autre (il se souvient tout particulièrement de la beauté des coquilliers encore actifs à l'époque). Il se rappelle de l'arrivée des bateaux en plastique sur les plans d'eau locaux et de sa difficulté à imaginer que l'on puisse aller en mer à bord de telles embarcations, persuadé que cette mode ne durera pas... Pourtant, Gilbert Le Moigne est un jeune homme de son temps : son bac en poche, il s'inscrit en anglais à l'Université de Bretagne occidentale, et devient enseignant au Collège d'enseignement technique de Paimpol en 1975. Durant toutes ses études, il encadre des classes de mer au centre nautique de Moulin-Mer et il s'adonne à la musique traditionnelle, pratiquant avec assiduité l'accordéon diatonique, participant au mouvement de redécouverte des cultures musicales populaires en Bretagne. Il rejoint le Groupe finistérien de croisière dès sa création en 1977 par l'Union pour le développement du nautisme dans le Finistère et fait partie à la fois du conseil d'administration et des chefs de bord qui encadrent les croisières au départ de Pors Beac'h. Il navigue alors sur des bateaux modernes, le Gfc participant aux premiers Tour de France à la voile organisés sur des Bénéteau First 30. Gilbert Le Moigne est donc le dépositaire d'une culture maritime à la fois « traditionnelle », mais sans qu'il ne le revendique vraiment, et d'une pratique nautique issue de la société des loisirs. Cette double dimension (qui semble être un trait commun aux premiers acteurs du patrimoine), éveille chez lui un intérêt pour les sociétés maritimes du passé, ou pour être plus juste pour tout ce qui rend justice à ce qu'il estime être un beau bateau et dont les anciens navires de travail sont pour lui les véritables représentants. Ce n'est donc pas un hasard s'il passe des heures à bord d'Erin, un lougre anglais construit en 1905, amarré dans le bassin à flot de Paimpol et sur lequel il fera la connaissance de Jean

Le Faucheur ou d'Yvon Le Corre, des personnages qui, comme lui, participent à la redécouverte des traditions maritimes en cette fin des années 1970. En 1979, l'achat de Solweig par le Gfc, un côtre de plaisance en bois, traduit matériellement la double culture des animateurs du club en ce qu'il s'agit de se former à la navigation tout en redécouvrant les traditions maritimes par la pratique de la voile au travail. Les fêtes de Pors Beac'h s'ensuivent finalement assez naturellement, comme pour rappeler qu'une fête est d'abord la traduction sociale d'une culture à la fois intime et partagée.

Pors Beac'h 82 pose alors les caractéristiques fondamentales des fêtes du patrimoine maritime telles qu'elles se développeront dans la décennie qui suit. Mais le rapport à la notion de patrimoine maritime n'est pas vraiment explicite, Gilbert Le Moigne affirmant même une certaine réticence à se voir accoler une étiquette qui selon lui ne vise qu'à intellectualiser une démarche qui lui semblait plutôt naturelle et spontanée. Pour autant, si nous pouvons comprendre ces réserves en ce qu'elles montrent comment le rapport aux traditions maritimes n'est pas culturellement homogène, il faut bien admettre que les rendez-vous de Pors Beac'h ont aussi eu pour fonction de participer à l'édification du mouvement patrimonial maritime. Le millésime de 1984 marquera en ce sens le franchissement d'une étape avec une plus grande participation des structures patrimoniales alors nouvellement créées.

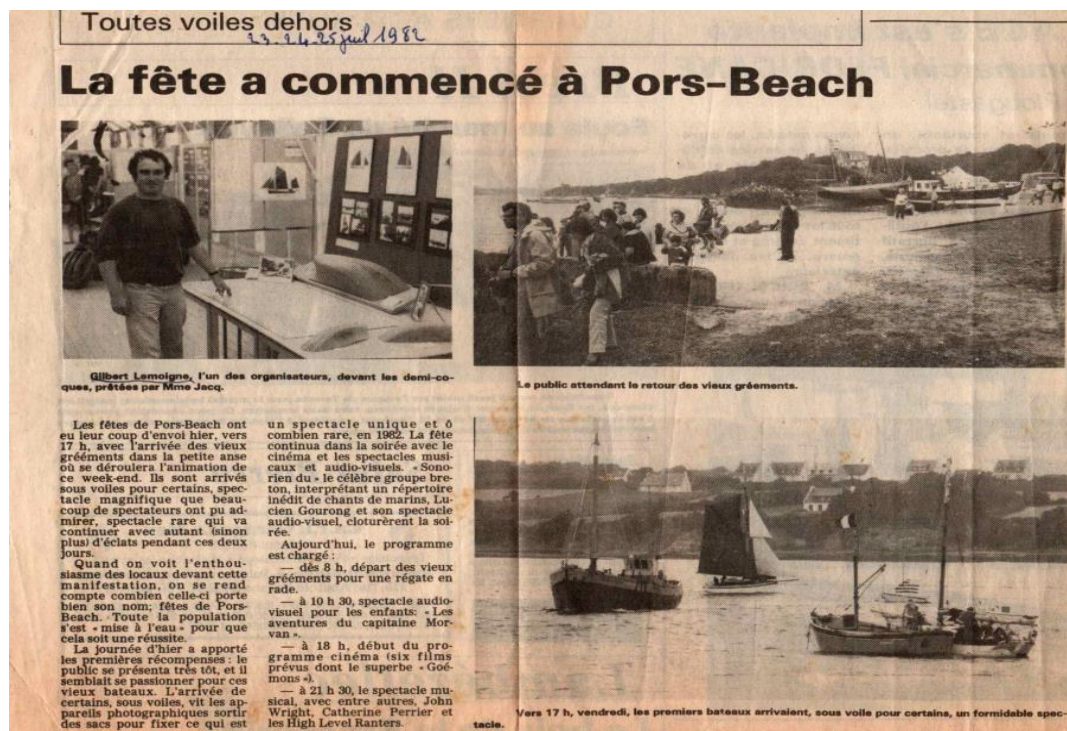


Figure 28. Pors Beac'h 82. Exposition, concerts, films, vieux gréements, l'édition de Pors Beac'h 82 préfigure ce que seront les fêtes du patrimoine maritime dans les années qui suivent. *Le Télégramme*, 24 juillet 1982. Source : archives appartenant à Gilbert Le Moigne.

1.7.1.3 Pors Beac'h 1984, le rendez-vous des pionniers

Les fêtes de Pors Beac'h 1984 reprennent globalement le modèle organisationnel et la programmation de l'édition 1982. Seule l'ambition d'une fête encore plus populaire et d'une plus grande fréquentation distingue le dernier millésime organisé par le trio du Gfc. De fait, les organisateurs revendiquent 5 000 spectateurs en 1982 et 10 000 en 1984, signe d'un intérêt exponentiel pour les traditions maritimes. Pour notre part, on retiendra l'importance de Pors Beac'h 1984 pour l'émergence du mouvement patrimonial. Michel Philippe nous confiait avoir déjà participé « avec une flopée de douarnenistes » au rendez-vous de 1984 et de fait, son *Red Ar Mor* figure bien sur la liste des bateaux inscrits⁵¹³.

Le document préparatoire de la fête rédigé par les organisateurs, suite à l'édition de 1982, insiste sur la présence des différents acteurs du patrimoine maritime : la Frcm, le groupe « Ar Vag », l'équipe du *Chasse-Marée* sont présentés comme des partenaires importants de l'événement. Dans le même temps, le bilan de l'édition 1982 insiste sur l'impact d'une fête qui « fait école sur le littoral » en inspirant en 1983 la tenue des fêtes de Ploumanac'h⁵¹⁴, de Binic, de l'île de Batz, ou encore de Cancale et de Granville. La diffusion du modèle initié par Pors Beac'h laisse alors à penser qu'un nouveau type d'animation culturelle maritime peut advenir en Bretagne et connaître un succès équivalent à celui des *fest noz* perçus comme emblématiques de la redécouverte de la culture paysanne⁵¹⁵.

1.7.1.4 Un contenu culturel approfondi

Enfin, la préparation des fêtes de Pors Beac'h témoigne d'une conception plus affirmée de leur fonction dans la mesure où, pour ses organisateurs, elles donnent à voir une « nouvelle culture maritime populaire bretonne⁵¹⁶ ». Le contenu et l'organisation de la fête restent fidèles aux orientations de 1982 mais s'articulent autour de l'idée qu'il faut montrer toute la richesse des cultures maritimes locales et que la fête doit valoriser les premiers résultats des collectages menés par le collectif « Ar Vag » et par les ethnomusicologues du groupe Cabestan. On voit donc ici comment l'événement se conjugue déjà avec les initiatives du mouvement patrimonial

⁵¹³ Source : Liste des bateaux inscrits à Pors Beac'h 1984. Archives personnelles appartenant à Gilbert Le Moigne.

⁵¹⁴ Les fêtes de Ploumanac'h sont encore aujourd'hui organisées par une association du patrimoine maritime. On compte parmi ses premiers initiateurs la figure de Denis Le Bras, un marin professionnel armant le *Sant C'hireg*, une réplique d'un langoustier de Camaret et qui, dans un courrier adressé à Gilbert Le Moigne, témoignait de l'importance des fêtes de Pors Beac'h dans la diffusion d'un nouveau modèle de valorisation des cultures maritimes traditionnelles. Source : archives personnelles appartenant à Gilbert Le Moigne.

⁵¹⁵ Quimbert, Charles. « Fest-noz et patrimoine », *Tétralogique*, n°24, 2019, p. 143-165.

⁵¹⁶ Dossier de préparation des fêtes de Pors Beac'h 1984. Source : archives personnelles de Gilbert Le Moigne.

naissant, montrant que le contenu d'une fête est dépendant des productions du champ social et culturel dont elle dépend. En ce sens, la comparaison du traitement éditorial des fêtes de 1982 et 1984 par la revue du *Chasse-Marée* montre aussi l'évolution des représentations et des fonctions associées à l'événement.

*Les fêtes maritimes vues par le Chasse-Marée*⁵¹⁷

Pors Beac'h 82-84. Le temps de la sauvegarde, se retrouver et se compter entre pionniers.

Dès sa création en 1981, le *Chasse-Marée* rend compte des différentes initiatives prises par le mouvement patrimonial. Ainsi, les fêtes de Pors Beac'h, auxquelles participent les rédacteurs de la revue, font l'objet d'articles ou de brèves parus dans les n°3 et n°13. L'édition 1982 est décrite comme « un festival international [...] et une grande fête populaire organisée avec le concours des marins-pêcheurs et sabliers locaux [...], un événement culturel de premier ordre dans le domaine du patrimoine maritime, de l'ethnologie nautique, des techniques de pêche et d'aquaculture et d'une nouvelle approche de la plaisance ». Par ailleurs, la revue insiste sur l'influence de la culture « folk » dans la programmation musicale des fêtes, ce qui montre que les rendez-vous de Pors Beac'h s'inscrivent dans la dynamique culturelle du « folk-revival » propre aux années 1970 (la fête est décrite par certaines comme le « Woodstock de la mer »)⁵¹⁸. Le traitement de la troisième édition des fêtes de Pors Beac'h est cette fois-ci l'objet de peu de texte et laisse place à de nombreuses photos commentées. On note ici l'apparition d'une rhétorique générale visant à affirmer la légitimité historique et contemporaine du mouvement patrimonial maritime naissant : ainsi, le *Chasse-Marée* n°13 présente la troisième fête comme le rendez-vous « d'une nouvelle plaisance (qui) est en train d'émerger », tout en avançant qu'il est « impossible de ranger les passionnés de bateaux traditionnels au magasin des accessoires » car « cent équipages venus de partout ne sont pas des marginaux, la querelle des anciens et des modernes n'aura pas lieu ». Ce même numéro se distingue des précédents par l'usage d'un champ lexical construit autour de la qualité culturelle et de l'émotion festive proposées par les fêtes maritimes devenues « un merveilleux spectacle pour des milliers de spectateurs et les retrouvailles pour les amateurs et les marins de métiers », ou encore « un spectacle d'une grande qualité et un enracinement culturel qui vient de loin ». Entre 1982 et 1984, on peut constater une évolution dans le traitement éditorial des fêtes maritimes : la première approche est limitée en termes de pagination (rubrique d'une page en 1982) et la tonalité descriptive et factuelle du récit montre le croisement de références importées du mouvement folk-revival et l'attachement aux traditions maritimes locales représentées par les marins professionnels. Ce croisement culturel original (héritage des références culturelles revivalistes et intérêt pour les traditions maritimes) ne sera pas amené à perdurer, montrant ainsi que le mouvement patrimonial est encore balbutiant dans sa conception



Figure 29. Affiche des fêtes de Pors Beac'h 1982.

⁵¹⁷ Nous inaugurons ici une nouvelle catégorie d'encadrés par l'analyse chronologique du traitement des fêtes maritimes par le *Chasse-Marée*. Il s'agit de montrer comment la revue perçoit, commente et « sanctionne » les différentes fêtes dans le contexte plus général du projet patrimonial qu'elle défend. Surtout, ce travail permet d'apprécier la façon dont la rédaction rend compte de l'évolution des fêtes après Brest 92, soit après qu'elle se soit désengagée de l'organisation des manifestations. La présentation et l'analyse complète des 101 articles traitant des fêtes maritimes par la revue sont consultables en annexe 3.

⁵¹⁸ *Chasse-Marée*, n°3, art. cit.

*générale et dans l'usage des symboles qu'il mobilise pour décrire ses actions. Mais en 1984, la revue insiste sur l'idée que la fête n'est plus seulement l'occasion d'un rendez-vous encore informel : elle permet aux acteurs alors éparpillés et isolés de se compter et de recenser les premières opérations de sauvegarde engagées auparavant dans un relatif anonymat*⁵¹⁹.

1.7.1.5 Un ancrage local revendiqué

Par ailleurs, il s'agit aussi d'insister sur l'ancrage local de la fête : les soutiens de la population, qui fournit des bénévoles en nombre, et de la mairie qui voit d'un bon œil l'émergence d'une nouvelle animation sur son territoire sont particulièrement mis en avant par le document de préparation de l'édition 1984. Très certainement, si les fêtes de Pors Beac'h sont à l'origine du grand mouvement festif patrimonial qui suivra, elles s'en distinguent en partie par leur fort ancrage local, qui se traduit par un intérêt « naturel » pour les traditions du littoral de la rade de Brest et par l'influence des mouvements folks typiques des années 1970. Il nous semble intéressant de relever cette nuance pour ce qu'elle dit de la lente maturation du patrimoine maritime en tant qu'objet culturel « hégémonique », c'est-à-dire traduisant aux yeux des acteurs, des partenaires et du grand public un seul et même mouvement. L'imposition du terme et de la notion dans le langage courant (un processus qui n'est jamais un hasard), est le résultat de la diffusion sociale d'une conscience patrimoniale dont les premiers acteurs ne revendiquaient clairement ni le but ni la fonction. Autrement dit, le patrimoine maritime est un terme qui traduit dans le sens commun la notion plus large et plus fondamentale de culture maritime populaire. Cette évolution n'est pas sans rappeler celle que les savoirs académiques subissent à travers leur diffusion et leur usage social⁵²⁰ : devenue des « notions voyageuses », elles sont nécessairement réinterprétées pour être applicables dans l'usage commun. À ce titre, nous pensons qu'il faut réévaluer ce que l'historiographie du patrimoine maritime présente souvent comme un seul et unique mouvement.

1.7.2 Les fêtes maritimes, de la valorisation des traditions locales au patrimoine maritime

1.7.2.1 Une histoire commune, mais des nuances à préciser

Entre la genèse locale certes prometteuse mais encore limitée (10 000 participants à Pors Beac'h 1984) et le triomphe brestois de 1992 (un million de festivaliers revendiqué), il n'y aurait pas de rupture conceptuelle, mais seulement une évolution exponentielle du nombre

⁵¹⁹ *Chasse-Marée*, n°13, art. cit.

⁵²⁰ Rey, Bernard. « Diffusion des savoirs et textualité », *Recherche & Formation*, n°40, 2002, p. 43-57.

d'inscrits, de participants, de spectateurs, une couverture médiatique de plus en plus importante, des effets sociaux, culturels, économiques démultipliés. Or, notre travail montre que les toutes premières fêtes maritimes ne peuvent se réduire totalement à une genèse localisée et « miniaturisée » des grands rassemblements patrimoniaux observés durant la période 1986-2000. Bien entendu, les fêtes de Pors Beac'h et celles qui suivront à Douarnenez puis à Brest ont en commun la place accordée aux bateaux, à la musique, à la filmographie maritime et aux expositions de ce que l'on appellera plus tard le « patrimoine culturel immatériel » (documents, objets, maquettes formant « une vue générale de la matière maritime traditionnelle bretonne »⁵²¹). Mais ce qui domine dans la conception de ces premières fêtes, c'est l'intérêt pour une culture maritime traditionnelle plutôt que patrimoniale, et la volonté d'associer étroitement la population locale à la réussite de l'événement. Ainsi, il faut souligner la prédominance de la dénomination traditionnelle des fêtes, à la fois dans les documents d'organisation des fêtes de Pors Beac'h et dans les articles de presse de l'époque.

1.7.2.2 *La tradition comme première notion*

En ce sens, le dossier préparatoire de l'édition 1984 présente un historique de l'événement qui insiste sur la tradition nautique dont le site de la fête serait le dépositaire, ou encore sur la cohabitation encore actuelle de différentes activités maritimes : la plaisance moderne côtoie une flottille de bateaux de pêche et notamment de coquilliers, navires emblématiques de la rade dont les régates au temps de la voile attiraient déjà une foule de spectateurs⁵²². Ainsi, les toutes premières fêtes maritimes sont présentées, au choix, comme des fêtes de la tradition maritime bretonne⁵²³, des rassemblements de gréements traditionnels ou de vieux gréements, un regroupement de « vieilles coques » ou d'amoureux de la vieille marine. Le terme de patrimoine n'est pas encore dominant, loin s'en faut. Ce constat s'applique d'ailleurs jusqu'aux fêtes maritimes de Douarnenez 1986 et 1988, présentées respectivement comme « la fête internationale de la voile traditionnelle »⁵²⁴, ou comme le rassemblement de « 600 voiliers anciens en fête »⁵²⁵. Autant de termes qui disparaîtront de la sémantique

⁵²¹ Programme des fêtes de Pors Beac'h 1982. Archives personnelles appartenant à Gilbert Le Moigne.

⁵²² Cadoret, Bernard et *al. Op. cit.*, 2004, p. 112. Voir aussi le programme des fêtes de Pors Beac'h 1982, archives personnelles de Gilbert Le Moigne.

⁵²³ Source : « En dro d'ar mor 1984 », esquisse du projet fête sur la culture maritime. Archives personnelles appartenant à Gilbert Le Moigne.

⁵²⁴ *Chasse-Marée*, n°24, *art. cit.*

⁵²⁵ Source : supplément au journal *Le Télégramme* du 10 août 1988.

employée par les organisateurs et les médias à partir des années 1990 : le rendez-vous de Brest 92, apothéose du mouvement, est bien cette fois celui du patrimoine maritime.⁵²⁶

Notre propos est donc ici d'insister sur la lente maturation du patrimoine maritime en tant qu'objet principal des fêtes actuelles, et de montrer que la diversité des termes employés par les premiers organisateurs et les médias pour décrire et rendre compte des rassemblements souligne la nature des représentations propres à une culture maritime en redécouverte. La pluralité des termes, des titres, des appellations montre justement comment ce mouvement s'est en fait d'abord appuyé sur une appellation traditionnelle avant de devenir pleinement un mouvement patrimonial, et il nous semble important de distinguer les deux logiques afin de mieux comprendre l'origine même des fêtes maritimes.⁵²⁷ Nous nous appuyons ainsi sur la distinction entre tradition et patrimoine avancée par Laurent-Sébastien Fournier, qui remarque que « *sous des apparences semblables, les deux notions sont en réalité très différentes* »⁵²⁸.

1.7.2.3 Distinguer tradition et patrimoine ?

Ainsi, la tradition serait d'abord le maintien dans le présent de références culturelles et de normes du passé malgré l'évolution des sociétés. Cette acception de la tradition, dominante en ethnologie⁵²⁹, implique donc une vision du temps linéaire et un rapport dialectique entre le passé de la tradition et le présent de la modernité, alors que d'autres sociétés développent un rapport au temps cyclique, excluant de fait la rupture irréductible entre passé et présent⁵³⁰. Dans le même temps, la tradition en tant que construction repose sur la sélection d'un certain nombre d'éléments du passé et non pas sur le maintien immuable de l'ensemble des caractéristiques sociales et culturelles d'une société. En ce sens, si la tradition naît d'une première prise de distance entre ceux qui la construisent et la société dont elle est issue, elle revendique le maintien d'une certaine filiation, d'un héritage culturel transmis et non totalement reconstruit *a posteriori*. Cette distanciation initiale est d'ailleurs souvent le fait d'acteurs issus des sociétés traditionnelles mais disposant d'un important capital culturel qui les distingue, sensibles à

⁵²⁶ *Chasse-Marée*, n°65, art. cit.

⁵²⁷ Il s'agit d'ailleurs à ce propos de répondre à la question du lien supposé entre les fêtes maritimes modernes et les anciennes fêtes et pardons de la mer. Cette interprétation en vogue dans le milieu patrimonial nous semble plutôt faire partie de la catégorie des prénotions (selon le sens que lui donne Émile Durkheim dans *Les Règles de la méthode sociologique*, Paris, Flammarion, 2010, p. 118), et nous avançons que si des liens existent entre les fêtes maritimes actuelles et les sociétés maritimes du passé, ils se sont construits selon des filiations moins évidentes.

⁵²⁸ Fournier, Laurent-Sébastien. *Art. cit.*, 2004.

⁵²⁹ Lenclud, Gérard. « La tradition n'est plus ce qu'elle était... Sur la notion de "tradition" et de "société traditionnelle" en ethnologie », *Terrain*, n°9, 1987, p. 110-123.

⁵³⁰ *Ibid.*

l'évolution rapide et selon eux irrémédiable des cultures locales ancestrales et souhaitant par la sauvegarde de leurs traits remarquables établir « *une première image de l'identité régionale* »⁵³¹.

Dans cette perspective, la tradition, dont le sens étymologique est celui de la transmission, de l'acte de transmettre (*traditio* selon Georges Balandier⁵³²), se distingue de la notion de patrimoine qui implique un potentiel à exploiter pour assurer le futur quand la tradition induit le maintien des éléments transmis. Laurent Sébastien Fournier insiste sur l'idée que le patrimoine peut « *valoriser et développer un potentiel culturel, produire du sens, sélectionner des valeurs, et mettre à profit le caractère évolutif de la culture pour prévoir le monde de demain* »⁵³³. Autrement dit, là où la tradition maintient dans le présent des éléments rassurants du passé, le patrimoine implique certes la conservation de ces éléments mais selon une logique de réinvestissement à même de garantir la construction des sociétés futures⁵³⁴.

Cette distinction éclaire la genèse des fêtes maritimes et la façon dont ces événements ont pu, au départ, être considérés comme la survivance des traditions maritimes et partant, influencer sur les dénominations de l'époque. Le lieu des premières fêtes ainsi que l'origine locale des organisateurs ne sont pas des données sans significations : la rade de Brest et tout particulièrement la presqu'île de Plougastel-Daoulas ont maintenu, plus longtemps qu'ailleurs, une activité de pêche à la voile puisque la motorisation des bateaux ne sera complète qu'après 1953 et que les derniers coquilliers ayant travaillé à la voile ne seront désarmés qu'en 1984, date des troisièmes fêtes de Pors Beac'h⁵³⁵. Cet environnement se distingue donc des autres sociétés maritimes par la continuité technologique et matérielle dont il peut se prévaloir, ou à tout le moins par une intégration plus douce des mutations que le monde de la pêche connaît entre les années 1950 et 1980⁵³⁶, maintenant peut-être un peu plus vivement la correspondance entre le territoire et les professions qui fait en partie le propre des sociétés traditionnelles⁵³⁷.

Lors de notre entretien avec Gilbert Le Moigne, nous avons pu mesurer la survivance de cet environnement dans la culture maritime des fondateurs des fêtes. Notre interlocuteur,

⁵³¹ Fournier, Laurent-Sébastien. *Art. cit.*, 2004.

⁵³² Balandier, Georges. « Tradition et modernité », in Mesure, Sylvie ; Savidan, Patrick (dir.), *Le dictionnaire des sciences humaines*, Paris, Presses Universitaires de France, 2006, p. 1186-1189.

⁵³³ Fournier, Laurent-Sébastien. *Art. cit.*, 2004.

⁵³⁴ C'est aussi l'hypothèse émise par le sociologue Henri-Pierre Jeudy, dans sa volonté de comprendre l'extension du patrimoine dans les sociétés modernes. Jeudy, Henri-Pierre. *La Machine patrimoniale*, Oberhausbergen, Les éditions Circé, 2008, p. 13.

⁵³⁵ Cadoret, Bernard et al. *Op. cit.*, 2004, p. 153.

⁵³⁶ Couliou, Jean-René. *Art. cit.*, 2010.

⁵³⁷ *Ibid.*

natif de la commune, issu d'une famille de paysans et de marins, passe une grande partie de son temps libre sur les grèves de la rade. Pour lui, la construction d'une sensibilité maritime liée à la pêche, à l'ostréiculture, aux embarcations locales, aux chantiers navals encore en activité, bref à la société maritime de l'époque semble être une évidence. Pour autant, il ne s'agit pas ici d'une pure logique de reproduction sociale et culturelle au sein d'un milieu cohérent et homogène puisque Gilbert Le Moigne connaît une certaine ascension sociale par rapport à son milieu d'origine. Mais c'est justement cette distance qui rend la position des fondateurs des fêtes particulièrement intéressante. À l'image des lettrés « inventeurs des traditions » décrits par Laurent-Sébastien Fournier, nous avançons que la sensibilité et la culture maritime des premiers organisateurs des fêtes maritimes s'est construite d'une part par immersion, d'autre part par la participation à des activités nautiques alors en plein essor (membres du Gfc, anciens membres du centre nautique de Moulin-Mer) et enfin que la perception de cette culture s'est faite par l'évolution de leur trajectoire sociale, évolution qui les a amenés à développer un goût et une sensibilité pour la culture maritime de leur territoire. Nous constatons alors un chevauchement culturel, une transmission des traditions maritimes incorporées par une réappropriation à la fois festive et associative. En cela, cette première distanciation nécessaire à la construction d'une tradition ne peut se comparer à la rupture culturelle et sociale qui engendre les phénomènes de patrimonialisation⁵³⁸ et qui marque les fêtes maritimes organisées par le *Chasse-Marée* à partir de 1986.

1.7.3 Mutation patrimoniale des fêtes maritimes : comment se construit la dynamique sociale du patrimoine maritime

1.7.3.1 1986-1992 : l'explosion et l'apogée des fêtes maritimes

En 1986, les fêtes maritimes quittent la rade de Brest pour s'installer à Douarnenez. L'équipe du *Chasse-Marée* prend en charge le rassemblement après avoir collaboré de plus en plus activement aux rendez-vous de Pors Beac'h. Elle « embarque » d'ailleurs avec elle Jakez Kerhoas qui devient le responsable maritime des fêtes maritimes de Douarnenez et de Brest jusqu'en 1992. Le bassin du Rosmeur accueille 400 bateaux armés par 2 500 marins, et 100 000 spectateurs se pressent le long des quais⁵³⁹. C'est un succès inespéré qui intronise les fêtes maritimes contemporaines comme des rassemblements populaires et culturels de grande ampleur, dépassant largement le cercle connu des initiés et amoureux des « vieux gréements ».

⁵³⁸ Jarnoux, Philippe. « Le patrimoine maritime en France : une idée tardive », in Péron ; Françoise (dir), *op. cit.*, p. 203-206.

⁵³⁹ « 400 bateaux en fête : Douarnenez 86 », *Chasse-Marée*, n°25, septembre 1986, p. 2-27.

Fort de ce succès, les organisateurs décident de reconduire l'évènement à l'été 1988 et, là-encore, tous les éléments d'une fête réussie se conjuguent : plus de 300 000 spectateurs, 5 000 marins armant 800 bateaux sont présents sur les quatre jours de l'évènement⁵⁴⁰. Enfin, poussés par la croissance exponentielle des rassemblements et de l'engouement populaire pour le patrimoine marin⁵⁴¹, les organisateurs veulent franchir un nouveau palier en changeant une nouvelle fois le site de la fête. Le port de Brest et ses capacités d'accueil incomparables devient le théâtre d'un rassemblement maritime international inédit : 2 300 bateaux représentent 20 nations et un million de visiteurs se presse sur les quais.

Les fêtes maritimes vues par le Chasse-Marée

Douarnenez 86 et Douarnenez 88 : démarginalisation du mouvement patrimonial, affirmation communautaire.

La deuxième séquence éditoriale de la revue s'ouvre avec les fêtes de Douarnenez 86. Il faut rappeler ici que le passage de relais entre les rendez-vous de Pors Beac'h et la fête douarneniste est aussi l'occasion d'un changement d'organisation. Le Chasse-Marée prend directement la responsabilité de l'évènement qui devient de fait le principal outil de diffusion et de valorisation du mouvement patrimonial. Dans ce contexte nouveau, la couverture des fêtes devient nettement plus ambitieuse et le n°24 de juillet 1986 consacre sa couverture à l'annonce de Douarnenez 86 ainsi qu'un article de 4 pages inscrit au sommaire, ce qui est une première. Dans ce même numéro, la revue présente le projet en gestation de ce qui deviendra le futur Port-musée de Douarnenez. On voit donc ici comment elle accompagne et participe à la montée en puissance du mouvement patrimonial maritime. Dans ce contexte, la rédaction développe la rhétorique patrimoniale déjà entrevue durant la période 1982-1984 mais la complète par l'affirmation d'une vision idéologique et axiologique du patrimoine, compris comme la sauvegarde et la transmission de la véritable culture maritime : la fête est ici l'occasion de voir et de comprendre « l'originalité de la vraie culture maritime qui se révèle toute entière. Douarnenez 86 est l'expression concrète d'une « formidable énergie que les équipages, les musiciens, les artistes et le public transforment en fabuleux souvenir et en ressource pour l'avenir ». Sa programmation culturelle inspirée de Pors Beac'h 82 et 84 (musique, expositions, cinéma) est présentée dans sa dimension distinctive par la qualité revendiquée du contenu. Par ailleurs, la présentation de la fête est aussi l'occasion de souligner sa fonction comprise comme un espace de médiation à la fois culturelle et sensible entre le grand public et les participants regroupés autour « d'une flottille de 300 bateaux, le point fort de la fête, l'occasion



Figure 30. Affiche des fêtes maritimes de Douarnenez 86.

⁵⁴⁰ Chasse-Marée, n°38, art. cit.

⁵⁴¹ Signe de cette nouvelle dynamique, Annie Le Dem compte, pour la seule année 1989, la création dans le Finistère de neuf associations culturelles du patrimoine maritime, soit presque autant que durant la période 1961-1981. Notre enquête montre aussi un pic de création d'association sur l'ensemble de la région Bretagne avec seize structures déclarées en 1989.

de voir de près, de comprendre, de photographier, de dessiner ces voiliers dans leur diversité, leurs détails, de vivre en direct la tension et l'harmonie de la manœuvre ». La fête prend donc une fonction nouvelle en ce qu'elle s'adresse aussi à un public néophyte et non plus uniquement aux acteurs du patrimoine maritime. Mais ici, il ne s'agit pas seulement de diffuser une culture maritime originale et distinctive auprès du plus grand nombre, ou de sortir le mouvement patrimonial de sa relative marginalité. La revue insiste à la fois sur la conception d'une fête de qualité légitimée par l'intégration des métiers et des professionnels de la mer (éléments qui disparaîtront au fur et à mesure que la dynamique patrimoniale prendra le pas sur l'idée d'une culture maritime alternative) et sur l'assimilation des parties prenantes de la manifestation à un même mouvement culturel. Aussi, les prémisses d'une communauté patrimoniale réunissant participants, musiciens et publics sont déjà posées lors du premier rendez-vous douarneniste.



Figure 31. Affiche des fêtes maritimes de Douarnenez 88.

Sur la lancée de Douarnenez 86, la revue prépare l'édition 88 qui s'annonce comme le plus grand rassemblement des bateaux traditionnels jamais réalisé en France. Avec le succès populaire de Douarnenez 86, la revue affirme que « le bateau traditionnel n'est plus réservé à quelques initiés » et que pour la première fois, « un événement culturel est aussi un succès populaire ». La perception de la dynamique patrimoniale est donc particulièrement positive et participe à l'inflation qui touche par ailleurs le patrimoine en France. Pour la rédaction de la revue, le temps de la sauvegarde n'est pas clos

mais celui de la marginalité culturelle est définitivement dépassée et on observe à la lecture du Chasse-Marée n°32 l'usage d'une sémantique performative et autoréalisatrice : « organisé par des marins, pour des marins, du 12 au 15 août 1988, Douarnenez 88 témoignera de l'extrême diversité des régions maritimes européennes, de la forte originalité de leurs traditions et de la formidable présence d'une culture maritime ancestrale très active et bien vivante ». L'annonce de la future fête permet d'affirmer la construction d'une communauté maritime unie par la qualité, l'exception, l'authenticité, la tradition « vraie » et la volonté de « naviguer autrement ». L'axiologie patrimoniale passe ainsi par la construction d'une mémoire maritime réactivée qui revendique une filiation avec les traditions du passé qui, selon la rédaction, n'aurait jamais vraiment été rompue mais seulement occultée par une mémoire nationale, centralisatrice et terrienne. On peut ainsi comprendre que, pour les fondateurs du Chasse-Marée et surtout pour Bernard Cadoret, ce n'est pas tant le patrimoine maritime qu'il s'agit de défendre et de valoriser mais bien un autre rapport à la mer et à ses usages qui pourrait aussi être compris comme la volonté de « vivre autrement » ainsi que le montre la véritable profession de foi exprimée dans le Chasse-Marée n°38 : « 850 bateaux et 300 000 visiteurs réunis par la force de conviction, le travail, l'enthousiasme. Héritage de quinze années d'énergie contre vents et marées. [...]. D'une certaine manière, cette fête aura été un hymne à la différence, à la tolérance, à l'amitié. Là n'est pas son moindre mérite et cet événement aura été l'occasion d'affirmer haut et clair que l'amour du patrimoine maritime ne relève pas d'un quelconque passéisme mais bien d'un art de vivre et de penser dont la modernité n'échappe qu'à ceux qui courent après les modes sans se soucier de la beauté, de la bonté, des choses ».

Pour les organisateurs membres du *Chasse-Marée*, la fête est fidèle à sa fonction nouvelle en ce qu'elle devient le moyen le plus puissant de dynamiser la renaissance du patrimoine maritime. En cela, Brest et Douarnenez 92 représentent l'aboutissement de la démarche initiée par les pionniers du mouvement patrimonial : la fête est un rendez-vous conçu pour les marins et leurs bateaux, l'ensemble des caractéristiques de la culture maritime doit y trouver sa place, les spectateurs non-avertis se fondant dans la dynamique d'acculturation maritime afin de mieux appréhender les finesses d'une tradition en plein renouveau. Les fêtes maritimes deviennent des événements d'envergure nationale, pleinement ancrées dans l'ère de la communication de masse et la production « *d'images frappantes et médiatiques* » selon la formule de Françoise Péron⁵⁴².

1.7.3.2 *Un mouvement culturel et populaire*

Par ailleurs, le format des fêtes et surtout leur succès inattendu et spontané montre que le projet culturel des fondateurs semble avoir rencontré son public. Pour les organisateurs, il s'agit d'abord de rassembler les acteurs d'un mouvement patrimonial maritime en plein développement selon une logique de valorisation interne mais aussi de démonstration à but politique : « *on a donné aux bénévoles, aux associations, aux marins et aux artisans, l'occasion de démontrer leur savoir-faire. L'enjeu des fêtes est de soutenir le mouvement en faveur du patrimoine maritime et de sensibiliser les acteurs locaux et les collectivités sur l'intérêt de telles démarches* »⁵⁴³. Dans un second temps, l'idée est de sensibiliser le public aux différentes expressions du « patrimoine maritime vivant » et d'élargir la communauté culturelle du mouvement patrimonial. Les fêtes maritimes de la période 1986-1992 sont donc d'abord l'expression festive d'une communauté culturelle fondée non pas sur un attachement territorial, traditionnel ou socioprofessionnel à une activité historique, comme nous l'avons constaté pour les fêtes de Pors Beac'h, mais sur la construction intellectuelle d'un nouveau rapport aux héritages maritimes du passé. Cette évolution est importante dans la mesure où elle traduit la démarche globale de défense et de valorisation de la culture maritime portée par le *Chasse-Marée*. Il s'agit alors de dépasser la transmission traditionnelle en partie « descendante » pour construire un processus de patrimonialisation des cultures maritimes selon une logique de « *reconstruction créative* » qui caractérise, selon Jean Davallon, les sociétés dont la mémoire repose sur la mémoire écrite⁵⁴⁴. En ce sens, si la force de la transmission traditionnelle repose

⁵⁴² Péron, Françoise. « Au-delà du fonctionnel, le culturel et l'idéal », in Cabantous, Alain ; Lespagnol, André ; Péron, Françoise (dir.), *op. cit.*, p. 746.

⁵⁴³ Cadoret, Bernard. « 20 ans de fêtes », *Chasse-Marée*, hors-série n°1H, juin 2006, p. 35.

⁵⁴⁴ Davallon, Jean. *Art. cit.*

sur l'attribution *a priori* mécanique d'une légitimité pour ceux qui en sont les bénéficiaires, le processus de patrimonialisation engage une légitimité *a posteriori*, c'est-à-dire profitant à ceux qui en sont à l'origine et ce même s'ils ne peuvent revendiquer une filiation traditionnelle.

1.7.3.3 *Le patrimoine, expression commune d'une « nouvelle » culture maritime*

Dans ce cadre, l'aspect festif est essentiel mais il est surtout un levier de développement et de reconquête du patrimoine maritime dont tous les aspects doivent être valorisés : les navires sauvés ou reconstruits sont au centre de la dynamique mais la manière de naviguer, la musique, le cinéma, la nourriture sont autant d'éléments constitutifs d'une « vraie culture maritime »⁵⁴⁵. En cela, les organisateurs souhaitent promouvoir un patrimoine en danger, mais aussi un véritable art de vivre, une philosophie générale de la maritimité authentique, en opposition à la société moderne dont la plaisance contemporaine serait l'archétype repoussoir⁵⁴⁶. Cette philosophie générale renouvelle ce que l'on pourrait appeler « l'ethos maritime » de l'époque en opposant aux loisirs nautiques issus d'un rapport prométhéen et positiviste à la nature⁵⁴⁷ dans une société encore mue par un principe d'utilité⁵⁴⁸, une approche à la fois sensible aux héritages maritimes du passé et plus intégrée aux éléments naturels par la promotion d'activités nautiques douces, le rejet de la motorisation, la valorisation des escales « foraines ». Il s'agit alors de s'écarter des marinas, symboles des politiques d'aménagement de la période précédente, comme le rappelle Nicolas Bernard dans sa référence à la mission Racine qui voit la construction, à partir de 1936, de cinq grands équipements à caractère nautique et touristique sur la côte du Languedoc-Roussillon⁵⁴⁹. Soulignons ainsi que la redécouverte des traditions maritimes ne se limitait pas à la valorisation d'un patrimoine en danger, mais bien à la promotion d'une autre culture maritime. L'encart qui présente le traitement éditorial des fêtes de Douarnenez 86 et 88 par le *Chasse-Marée* montre bien comment les organisateurs (membres à part entière de la revue) concevaient ces manifestations et surtout percevaient toute la puissance sociale et institutionnelle qu'elles pouvaient conférer à leur mouvement et aux buts qu'ils s'étaient assignés⁵⁵⁰.

⁵⁴⁵ *Chasse-Marée*, n°24, art. cit.

⁵⁴⁶ *Ibid.*

⁵⁴⁷ Corneloup, Jean. « La forme transmoderne des pratiques récréatives de nature », *Développement durable et territoires* [En ligne], vol. 2, n°3, 2011.

⁵⁴⁸ Nora, Pierre. *Op. cit.*, p. 96-114.

⁵⁴⁹ Bernard, Nicolas. *Op. cit.*, 2016, p. 31.

⁵⁵⁰ En ce sens, les fêtes du patrimoine maritime de cette période possèdent une dimension politique qui est un des caractéristiques de la fête selon Noëlle Gérôme pour qui, « toutes les fêtes sont politiques : elles manifestent pour la société où elles adviennent l'existence et l'importance d'une famille ou d'un groupe ». Gérôme, Noëlle. « La tradition politique des fêtes : interprétation et appropriation », in Corbin, Alain ; Gérôme, Noëlle ; Tartakowsky,

Brest 92, ou « l'apogée » du mouvement patrimonial



Figure 32. Affiche de Brest 92.

Dix années après les premières fêtes de Pors Beac'h, Brest 92 apparaît comme le point culminant du mouvement patrimonial et des fêtes maritimes. Le Chasse-Marée n°65 présente le programme de la fête, en utilisant une rhétorique qui marque une nouvelle étape dans le discours patrimonial. Après la diffusion d'une logique axiologique basée sur l'idée de la qualité, de la vérité et de l'authenticité, on constate le développement d'une certaine mystique patrimoniale : la reconquête d'une culture maritime issue des traditions serait une proclamation de foi en une vie plus harmonieuse, « l'expression joyeuse d'un choix culturel fondamental, une façon d'exprimer autrement et avec éclat une vision positive de la société », où « les idées seront plus fortes que le réel ». En ce sens, l'article rendant compte de la fête (Chasse-Marée n°67) n'hésite pas à employer une rhétorique religieuse pour décrire l'événement : Brest 92 est « un miracle », le « lieu de culte »

de ceux qui dès le début ont eu foi en la résurrection du patrimoine, la grande parade des bateaux quitte Brest telle une « troménie » et entre à Douarnenez dans le Port-Rhu « ressuscité ». L'inspiration quasi-mystique indique que, pour la revue, une étape a été franchie dans la défense du patrimoine maritime : Brest 92 n'est pas seulement un espoir pour la culture maritime, mais la preuve que cette dernière a gagné sa place dans le paysage culturel national : « Nous savons que désormais, nul ne pourra ignorer que les gens de mer ont une mémoire. [...]. Brest 92 l'aura prouvé, la beauté est indissociable de la modernité ». Fait révélateur, la rhétorique contre-culturelle est nettement plus discrète, laissant place à une approche descriptive et apaisée comme si la revue avait la conviction qu'une étape déterminante avait été franchie et que l'activation d'une opposition de pratiques, de goûts et d'usages maritimes n'était plus vraiment nécessaire (même si ça et là, les auteurs ne peuvent s'empêcher quelques coups de griffe envers les détracteurs du Port-musée). On peut même relever les accents nostalgiques de la rédaction qui pressent intuitivement qu'avec la fin de la fête, une page s'est tournée pour le mouvement patrimonial : « quelque chose nous a quitté, qui nous était cher et que nous ne revivrons peut-être plus jamais. Nous sommes en deuil d'une grande joie, déboussolés. Il nous faut réapprendre à vivre des jours ordinaires, avec cette nostalgie lancinante au fond du cœur ». L'intensité de l'émotion vécue se retrouve dans la rhétorique sensible, affective, imagée et naturaliste, qu'affectionne la revue pour décrire l'écologie festive de la marine traditionnelle : la fête procure d'innombrables images fortes, des souvenirs à donner le tournis et à « nouer la gorge » des vieux marins face au spectacle des bateaux navigants à la voile. La poésie et le lyrisme envahissent les colonnes de la revue qui tente ainsi de transcrire l'émotion vécue et partagée des acteurs du patrimoine maritime durant la grande fête de 1992. Dans le même temps, il faut souligner la très forte affirmation communautaire qui englobe les visiteurs, autour d'une identité à préserver. Le public est ici quasiment « enrôlé » au mouvement patrimonial, sans nuance ou prise en compte d'autres logiques d'intérêt dont il pourrait être tributaire : « Grâce à Brest 92, le grand public aura découvert que le patrimoine

maritime ne se résumait pas à un défilé de grands voiliers ; il aura appris la valeur, la chaleur des choses de la mer ; il se sera réapproprié une culture dont on l'avait privé [...]. À Brest, nous avons levé une armée et il faudra désormais compter avec elle ».

1.7.3.4 Culture et/ou économie, un nouveau rapport au territoire maritime ?

En cela, et comme nous l'avons déjà évoqué dans l'exploration de la notion de patrimoine, les fêtes maritimes contemporaines, par leur référence au passé, au territoire et à l'identité, s'inscrivent plus largement dans le contexte postmoderne des sociétés occidentales⁵⁵¹. Ce dernier renvoie, selon Dominique Crozat et Laurent-Sébastien Fournier, « au malaise créé par la déterritorialisation des hommes, par l'apparition des non-lieux impliquant une difficulté à former des identités spatialisées. L'homme post-moderne cherche alors à recréer des identités fantasmées et la soif de patrimoine ethnologique vient illustrer cette demande. »⁵⁵². Les pérégrinations géographiques des fêtes montrent d'ailleurs que, plus que le lieu en tant que tel, c'est bien le concept même des manifestations, dans sa fonction et dans son contenu, qui prévaut sur la logique strictement territoriale. Ainsi, le choix de Douarnenez comme site d'accueil n'est pas seulement une réponse logistique au succès populaire grandissant des rassemblements de Pors Beac'h (de 5 000 personnes en 1980 à 12 000 en 1984)⁵⁵³. Douarnenez, dans l'imaginaire des fondateurs du *Chasse-Marée* et nouveaux organisateurs des fêtes, est le port emblématique d'une culture maritime exemplaire, là où, plus qu'ailleurs, une société littorale s'est économiquement puis socialement édifiée en osmose avec les ressources et les contraintes de son milieu naturel⁵⁵⁴. Le choix d'installation de la revue puis des fêtes maritimes en 1986 porte en lui une signification sociologique précise qui montre comment une génération de jeunes gens du littoral issus des classes moyennes éduquées se sont réappropriés intellectuellement les héritages maritimes traditionnels afin d'en faire des objets patrimoniaux⁵⁵⁵.

Enfin, les fêtes du patrimoine maritime deviennent aussi des événements qui impliquent une certaine logique économique puisqu'il faut, *a minima*, assurer en amont le financement des rassemblements, garantir leur équilibre budgétaire, attirer un public nombreux et des partenaires fidèles, mais aussi fédérer les acteurs et agents publics du territoire d'accueil de la fête dont

⁵⁵¹ Bertho Lavenir, Catherine. « Au-delà du folklore : le festival interceltique de Lorient », *Ethnologie française*, vol. 42, n°4, 2012, p. 719-731.

⁵⁵² Crozat, Dominique ; Fournier, Laurent-Sébastien. *Art. cit.*

⁵⁵³ Source : « 20 ans de fêtes », *art. cit.*

⁵⁵⁴ Le Boulanger, Jean-Michel. « Chapitre XI. Sur les constructions d'images », in Le Boulanger, Jean-Michel (dir.), *op. cit.*

⁵⁵⁵ Entretien avec Bernard Cadoret, le 14 février 2018.

l'investissement est essentiel⁵⁵⁶. Le poids économique des événements contribuerait alors à leur légitimité institutionnelle mais aussi à leur nouvelle fonction sociale⁵⁵⁷ : les acteurs locaux (institutionnels ou associatifs) engagés dans l'organisation des fêtes perçoivent désormais le patrimoine comme une ressource pour le développement de leur territoire⁵⁵⁸. Ainsi, après l'apogée de la période patrimoniale, les fêtes maritimes vont-elles devoir intégrer en partie les logiques entrepreneuriales de l'industrie festive et culturelle.

1.7.4 Au croisement des enjeux patrimoniaux, économiques et territoriaux, l'exemple de Brest et de Douarnenez

Après le succès de Brest et Douarnenez 1992, la revue du *Chasse-Marée* se désengage des fêtes maritimes et passe le relais aux acteurs locaux qui souhaitent pérenniser ces grandes manifestations populaires et médiatiques⁵⁵⁹. Le désengagement du *Chasse-Marée* est lié à la fois aux risques économiques pris par la Scop pour organiser et financer les fêtes et renvoie aussi à l'objet même de la revue. En effet, avec le succès de Brest 92, le montant du budget dédié aux fêtes dépasse celui des activités d'édition de la revue. Dans ce contexte, se pose la question de savoir si le *Chasse-Marée* est toujours une entreprise de presse ou plutôt une société événementielle. Face à cette situation qui traduit une crise de croissance, les dirigeants de la revue choisissent de se séparer de leur statut d'organisateur, partant du principe que leur but est atteint et que la diffusion du patrimoine maritime, garanti par les grandes fêtes, doit maintenant franchir une autre étape en revenant à des logiques culturelles quotidiennes, plus intimes et moins exceptionnelles⁵⁶⁰. Mais le choix de la revue n'est pas unanime au sein de la Scop et Jakez Kerhoas et Anne Burlat quittent à ce moment-là le *Chasse-Marée* pour fonder Grand large, une société d'organisation d'événements du patrimoine maritime.

Cependant, le maintien des fêtes maritimes au-delà de leur genèse démontre l'existence d'un processus d'appropriation par des organisateurs qui ne sont pas directement issus du mouvement patrimonial mais qui ont souvent été des partenaires importants dans la tenue des

⁵⁵⁶ Arezki, Djelloul ; Keramidas, Olivier ; Soldo, Edina. « Exploration des antécédents de la mobilisation collective des ressources humaines dans les organisations festives. Le cas des agents territoriaux d'un festival public », *Gestion et management public*, vol. 6, n°3, 2018, p. 15-33.

⁵⁵⁷ Lacour, Claude et al. « Introduction. Culture, patrimoine, savoirs : facteurs dynamiques de développement », *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, n°5, 2014, p. 785-799.

⁵⁵⁸ Plus largement, c'est l'ensemble du mouvement patrimonial maritime qui est perçu comme un levier de mobilisation économique et identitaire pour des territoires en difficultés. Le directeur du Port-musée de Douarnenez et conservateur du patrimoine Kellig-Yann Cotto insiste notamment sur cette fonction sociale du patrimoine pour la ville de Douarnenez mais aussi sur les attentes qui n'ont pu, en la matière, être comblées.

⁵⁵⁹ Entretien avec Jakez Kerhoas le 14 février 2018 et avec Serge Hilbert le 24 février 2018.

⁵⁶⁰ « Transmettre l'héritage », *Chasse-Marée*, n°88, mai 1995, p. 46-51.

manifestations (les associations locales et leurs adhérents, les collectivités territoriales, aidées par les partenariats privés déjà activés pour les premières fêtes). Notre démonstration s'appuie sur l'évolution organisationnelle des fêtes de Douarnenez et de Brest, même si d'autres événements ont connu des mutations analogues ou au contraire ont maintenu globalement la logique qui était la leur à l'origine.

1.7.4.1 Brest et Douarnenez, marqueurs de l'évolution du rapport au patrimoine

Ainsi, les logiques d'engagement diffèrent selon les territoires : très mobilisés depuis les premières éditions, les acteurs patrimoniaux douarnenistes créent en décembre 1995 une association dédiée à l'organisation des rassemblements du patrimoine, avec pour premier objectif les fêtes maritimes de 1996⁵⁶¹. Ils souhaitent par ailleurs retrouver une certaine autonomie vis-à-vis de l'édition brestoise en proposant un rassemblement biannuel centré sur l'esprit d'origine des fêtes maritimes⁵⁶², ce qui les amène à organiser seuls l'édition de Douarnenez 98. Ici, la mobilisation associative autour des premières éditions se formalise avec le soutien de la municipalité, mais cette dernière ne prend pas directement en main la destinée des futurs rassemblements. L'association organisatrice est en effet autonome par rapport aux pouvoirs publics, même si ces derniers disposent de quatre sièges au conseil d'administration de la structure. D'une certaine façon, la création d'une association indépendante traduit le dynamisme global du mouvement patrimonial local et sa volonté de produire un événement mêlant l'esprit marin des fondateurs et une culture associative et constitutive d'une ville qui, par ailleurs, est l'objet d'un discours original sur sa propre identité (le « douarnenisme ») comme le rappelle Jean-Michel Le Boulanger⁵⁶³. Pour autant, les éditions de 1996 et 1998 feront aussi appel à des organisateurs expérimentés en déléguant la partie maritime à Jakez Kerhoas et sa société Grand large⁵⁶⁴, signe d'une certaine continuité entre l'esprit des fêtes de 1986, 1988 et celles de la décennie 1990. Ce dernier maintiendra d'ailleurs ce qui a fait, jusqu'en 2016, l'originalité organisationnelle de l'événement : de nombreuses associations locales participent directement à l'organisation de l'événement, en prenant en charge une partie des tâches inhérentes aux manifestations publiques (accueil du public, buvette et restauration, nettoyage du site, accueil des artistes, etc.) et aux besoins spécifiques d'une fête maritime

⁵⁶¹ Source : entretien avec Serge Hilbert, directeur des fêtes maritimes de Douarnenez entre 1995 et 2016. Le 24 février 2018.

⁵⁶² Source : site internet de l'association Temps fête sur Douarnenez.

⁵⁶³ Le Boulanger, Jean-Michel. « Chapitre X. L'image de Douarnenez à travers les livres », in Le Boulanger, Jean-Michel, *op. cit.*

⁵⁶⁴ Source : entretien avec Jakez Kerhoas le 14 février 2018 et avec Serge Hilbert le 24 février 2018.

(équipe maritime sur l'eau, bateaux de sécurité, accueil équipage, lamanage, régates et animations nautiques, etc.). En échange, le bénévolat mobilisé est rémunéré par l'association organisatrice de la fête, ce qui garantit une diffusion des retombées économiques sur l'ensemble du territoire d'accueil de la fête, et non seulement au bénéfice des organisateurs ou du mouvement patrimonial. Selon nous, si ce système a aussi ses limites (on ne sait pas vraiment ce qui motive les engagements bénévoles), il a pour fonction principale de rendre l'événement légitime sur son territoire, laissant penser à chacun que la valorisation des traditions maritimes est positive pour l'ensemble de la population.

1.7.4.2 Brest, la grande fête internationale

Pour Brest, il s'agit d'abord de créer une structure de circonstance dans laquelle se retrouvent les différentes parties prenantes de l'événement. Fait significatif, le maire de la ville préside de droit le conseil d'administration de l'association. Puis, afin de garantir la continuité des expériences, l'association Brest Événements Nautiques est créée en 2009 et doit promouvoir dans le temps l'organisation des grands événements maritimes. Les fêtes de Brest intègrent ainsi une stratégie globale de valorisation institutionnelle du territoire *via* la redécouverte de sa culture maritime et selon une logique politique prescriptive et volontariste qui marque le rapport de la municipalité à une culture maritime qu'elle entend largement promouvoir⁵⁶⁵. En ce sens, ce sont les pouvoirs publics qui s'emparent de la question patrimoniale et qui, en conséquence, assument principalement le financement, la conception et l'organisation des rassemblements⁵⁶⁶. La collectivité démontre par là-même sa volonté d'asseoir son développement économique sur la mer⁵⁶⁷, mais aussi de construire une maritimité capable de refonder l'identité locale questionnée par les mutations économiques des années 1980-1990⁵⁶⁸.

Ainsi, la passation entre les fondateurs historiques et les responsables locaux n'est pas une simple opération technique ou organisationnelle. Il s'agit d'un tournant majeur dans la conception des fêtes maritimes dans le sens où, après dix années de fêtes pensées selon l'axiologie patrimoniale développée par le *Chasse-Marée*, les rassemblements intègrent

⁵⁶⁵ Chlous-Ducharme, Frédérique ; Lacombe, Philippe. « La voile scolaire à Brest, ferment d'identité maritime », *in* Bernard, Nicolas (dir.), *op. cit.*, 2005, p. 191-200.

⁵⁶⁶ Pour l'édition 2016, le budget des fêtes maritimes de Brest s'élève à 11.8 millions d'euros répartis en trois tiers entre les collectivités publiques (dont 2,54 M pour la ville et la métropole), les partenaires privés et la billetterie. (Source revue de la ville de Brest *Sillage* n°193 et *Le Télégramme* du 06/05/2017).

⁵⁶⁷ Cleac'h, Annick. « La reconversion du vieux port de commerce de Brest en un espace festif et marchand », *in* Péron, Françoise (dir.), *op. cit.*, p. 273-278.

⁵⁶⁸ Chlous-Ducharme, Frédérique ; Lacombe, Philippe. *Art. cit.*

pleinement les logiques, les enjeux, mais aussi les nouvelles contingences économiques et politiques des organisateurs locaux⁵⁶⁹. L'objectif n'est donc plus seulement d'exprimer une culture maritime traditionnelle, ou de permettre la cohésion d'une communauté maritime réunie par l'idéologie du patrimoine maritime vivant.

Les fêtes maritimes vues par le Chasse-Marée

L'après Brest 92, le temps des clivages et des désillusions.

La quatrième séquence éditoriale correspond à un moment important pour la revue puisqu'elle décide de ne plus être directement en charge de l'organisation des fêtes du patrimoine maritime. Par ce choix, le Chasse-Marée souhaite rester avant tout une maison d'édition et un organe de presse au service de la « véritable » culture maritime et non une société événementielle. D'autre part, la rédaction estime que le pari de la sauvegarde et de la diffusion massive du patrimoine et de la culture maritime est en passe d'être gagné et qu'il lui faut se consacrer au dépassement de la logique contre-culturelle pour assurer la transmission des héritages de la période précédente (1982-1992). Pourtant, la deuxième phase de développement du mouvement patrimonial est aussi celle des premières difficultés : ouvert en 1993, le Port-musée de Douarnenez est mis en liquidation en juin 1995 soit deux ans seulement après son inauguration. Aussi, le succès populaire des fêtes maritimes ne reflète pas forcément un intérêt général et partagé pour le patrimoine maritime, et doit se comprendre comme une modalité culturelle spécifique à la France. Dans le même temps, la revue prend un peu de distance dans le traitement des fêtes maritimes, à l'image de la séquence observée après le succès de Douarnenez 88. Pour le Chasse-Marée, il s'agit de conforter la véritable culture maritime en éloignant les effets pervers ou non désirés liés au gigantisme de Brest et Douarnenez 92 : « Disons-le tout net : il est temps que les fêtes maritimes changent de nature » car « le problème n'est plus désormais de médiatiser à outrance et de convaincre – le public est acquis -, mais d'imaginer de nouveaux contenus nautiques et culturels susceptibles d'enrichir le sens de ces manifestations ». Le Chasse-Marée insiste lors sur l'importance de l'accueil des équipages, sur les aspects maritimes des manifestations et sur la définition d'un nouveau contenu culturel centré sur l'assimilation du mouvement patrimonial aux activités maritimes professionnelles : « il faut créer de nouvelles manifestations autour des métiers locaux, fêtes du goémon, du maërl, des flobarts... » et « quelles que soient les formules retenues, les manifestations qui mettront en valeur un contenu maritime et culturel auront l'appui sans réserve du Chasse-Marée [...] car l'essentiel n'est-il pas désormais de transmettre l'héritage ? ». La nouvelle fonction de fêtes défendue par la revue montre bien que le mouvement patrimonial aborde, selon-elle, une deuxième étape de son développement. On est plus dans l'affirmation, parfois un peu provocante et excessive, d'une contre-culture mais dans la construction de la seule véritable culture maritime. Mais, si l'affirmation de la légitimité du mouvement patrimonial et la « sanctuarisation » de ses caractéristiques culturelles marquent une étape importante dans la diffusion des traditions maritimes, il semble aussi que cette période soit l'objet des premières divergences de fond entre les différents acteurs du patrimoine, entre ceux qui défendent une éthique

⁵⁶⁹ Cette évolution fondamentale renvoie à celle des fêtes traditionnelles des villages dont Claudie Voisenat montre que, avec la fin des sociétés rurales, elles passent du statut de « fête pour soi », à celle de « fête-spectacle ». Cette rupture engage en ce sens le développement d'un corpus d'explication et d'interprétation de la fête à destination de ceux qui, extérieurs à la société villageoise, n'en maîtrisent pas les codes. Voisenat, Claudie. « *Ursum facere* ou le sens reconstitué. Rémanences, résiliences et transformations des fêtes de l'Ours du Haut-Vallespir », *Sociétés & Représentations*, n°47, 2019, p. 39-51.

de conviction et ceux qui, face à la gestion des navires nouvellement construits, avancent une éthique de responsabilité⁵⁷⁰.

À ce titre, les Chasse-Marée n°89 et n°91 parus en 1995 sont l'objet, comme nous l'avons déjà abordé, d'un échange polémique entre la revue et l'association en charge du Lougre de l'Odet le Corentin. Dans un article dédié à ce navire reconstruit dans le cadre du concours de 1989, la rédaction formule des critiques assez sévères sur la rénovation et l'usage du navire considérés comme non conforme à l'exigence culturelle portée par la revue. Dans un autre registre, un lecteur fait part de ses interrogations quant à la nouvelle doctrine patrimoniale portée par la revue. Il pointe le risque d'un certain « Esprit de Trianon », c'est-à-dire d'une activité déconnectée des réalités sociales, culturelles et économiques de l'époque pour s'enfermer dans un univers culturel fantasmé et largement surjoué. L'année 1995 apparaît à ce titre comme un moment charnière pour le mouvement : le Port-musée est en difficulté, les logiques gestionnaires et économiques vont s'imposer aux associations propriétaires de bateaux alors que cette dimension n'avait pas toujours été pleinement intégrée auparavant. Dans le même temps, et face à ces évolutions non prévues et non souhaitées, la revue réaffirme sa fonction normative et axiologique par la reconduction d'un concours national consacré au patrimoine des côtes de France et surtout par l'attribution d'un label de qualité des bateaux de patrimoine, de leur entretien et surtout de leur usage. Dans notre perspective, il s'agit en fait des premières expressions de ce que nous classons comme une distinction entre logique communautaire et sociétaire⁵⁷¹. Cette distinction va d'ailleurs se traduire dans la conception et l'organisation des fêtes maritimes à partir du milieu des années 1990 et le retour des rendez-vous brestois et douarnenistes car, si l'équipe du Chasse-Marée a renoncé à organiser directement les manifestations du patrimoine maritime, elle compte bien être au cœur du mouvement patrimonial par une fonction normative et axiologique.

En ce sens, les fêtes de Brest et Douarnenez seront l'objet d'une première vraie rupture entre la revue et les organisateurs ainsi que le montre le Chasse-Marée n°100 consacré aux deux événements. « Si Brest 96 peut sembler l'héritière des fêtes maritimes précédentes, des 1992, le Chasse-Marée avait décidé de n'en être plus cette fois ni le concepteur, ni l'organisateur. Seul le Salon du Patrimoine [...] était placé sous son entière responsabilité. Véritable « bouée culturelle » de la fête, [...], ce chapiteau était aussi un havre de paix dans le tintamarre d'une manifestation colossale où le thème maritime était souvent occulté par les dérives d'une foire ». Dès l'introduction la position de la revue est posée : le contenu culturel est garanti par le Chasse-Marée au milieu d'une fête trop grande, trop impersonnelle, trop dénaturée, qualifiée de foire. La revue sanctionne la dérive de la fête et sa dimension commerciale et refuse de relativiser ou de sublimer le succès populaire et ses effets de masse : les odeurs sont intrusives et illégitimes, le bruit est agressif et disharmonieux le spectateur est une victime de la foule qui le traîne « de la Rue du graillon au Boulevard de la frite ». Brest 96 se révèle comme la fête de la déception pour la revue, l'anti-fête par excellence à ce moment de développement du mouvement patrimonial. Le Chasse-Marée prône donc l'organisation d'autres fêtes afin de préserver l'entre-soi et la pureté du mouvement patrimonial. Se posant en garant de la qualité culturelle des fêtes et de l'authenticité

⁵⁷⁰ L'éthique de conviction est basée sur la foi « inébranlable » en la finalité des actions menées. Elle s'incarne dans une rationalité axiologique, c'est-à-dire qui vise à préserver le but final de l'action de toutes les considérations matérielles ou pratiques qui viendraient à le remettre en question. À l'inverse, l'éthique de responsabilité est associée à la rationalité instrumentale : il s'agit pour les individus de prendre en compte les retombées et les effets prévisibles (néfastes ou vertueux) de leurs actes avant de les mettre en pratique. Colliot-Thélène, Catherine. « Retour sur les rationalités chez Max Weber », *Les Champs de Mars*, vol. 22, n°2, 2011, p. 13-30.

⁵⁷¹ Cette distinction, issue de la sociologie de Ferdinand Tönnies, est l'objet d'une présentation que nous développons dans la deuxième partie de notre travail.

de leur organisation, le Chasse-Marée n°130 annonce une charte de qualité à faire signer par les organisateurs s'engageant à respecter l'esprit et la fonction communautaire des premières manifestations. Si certains évènements paraphent la charte, il semble que cette preuve de bonne volonté ne soit pas suivie d'effets. Ainsi, et malgré le relatif satisfecit accordé à l'édition 2000 de Brest et de Douarnenez, la rupture semble consommée entre deux visions différentes des fêtes du patrimoine maritime. En 2004, Bernard Cadoret signe un éditorial dans lequel il affirme finalement un attachement personnel (et non politique) aux fêtes, malgré les critiques et l'usure du temps traduites par un sentiment de normalisation du patrimoine maritime. Le propos résonne comme un renoncement pour celui qui, au début des années 1990, pensait qu'il était possible de triompher du réel par la force des idées.

1.7.4.3 À Douarnenez, vers un festival maritime

Pour Douarnenez, l'événement se transforme en un festival articulant culture maritime et programmation artistique ambitieuse, et devient l'unique raison d'être d'une structure unificatrice des dynamiques associatives et économiques locales. L'offre musicale, la scénographie du plan de mouillage, l'organisation d'opérations de relations publiques devient le cœur de métier de l'association. Pour Brest et sa métropole, les fêtes intègrent pleinement le discours politique institutionnel et sont un outil de promotion des énergies du territoire et de ses « possibles » selon l'expression du maire de Brest François Cuillandre⁵⁷² : l'événement est présenté comme l'épicentre des compétences, des atouts, des dynamiques qui participent à la valorisation et à la notoriété du territoire⁵⁷³. En cela, il s'agit de renforcer l'attractivité de la métropole par une mise en scène des éléments patrimoniaux⁵⁷⁴, de favoriser le tourisme culturel, de pérenniser des projets patrimoniaux structurants, de rebâtir des identités locales ou encore de fédérer les énergies associatives. Ce faisant, les fêtes maritimes changent successivement de nom afin d'adapter l'événement aux attentes d'un public hétéroclite qui bénéficie par ailleurs d'une offre de loisirs événementiels de plus en plus conséquente⁵⁷⁵. Après la fête des marins et des bateaux en 1996, il s'agit à partir de l'édition 2000 de célébrer la mer dans toutes ses composantes (patrimoniales, professionnelle mais aussi scientifique), d'ancrer l'événement dans un registre international, et enfin de faire écho à l'imaginaire de la ville-arsenal en nommant le millésime 2012 « Tonnerre de Brest ». Pour Douarnenez, la fête des marins laisse sa place à un

⁵⁷² Source : *Sillage* n°190. Revue de la Ville de Brest.

⁵⁷³ Cette dimension des fêtes du patrimoine maritime fait écho à la classification des événements sportifs par Olivier Bessy et André Suchet. Ces derniers soulignent l'importance des rapports entre événements et territoire. Bessy, Olivier ; Suchet, André « Une approche théorique de l'événementiel sportif », *Mondes du Tourisme* [En ligne], n°11, 2015, mis en ligne le 01 décembre 2015, consulté le 14 mai 2017.

⁵⁷⁴ Guex, Delphine. « Mises en scène patrimoniales et développement territorial : un modèle inspiré des Alpes », *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, n°5, 2014, p. 885-904.

⁵⁷⁵ Barthon, Céline ; Garat, Isabelle ; Gravari-Barbas, Maria ; Veschambre, Vincent. « L'inscription territoriale et le jeu des acteurs dans les événements culturels et festifs : des villes, des festivals, des pouvoirs », *Géocarrefour* [En ligne], vol. 82, 2007, p. 111-121.

titre-slogan : « Temps fête sur Douarnenez, festival maritime ». On peut alors souligner l'absence, pour les grands événements, de référence à la notion de patrimoine ou de tradition dans les dénominations utilisées. Cette évolution s'accompagne d'une mutation récente de la fonction même des fêtes : les rassemblements du patrimoine sont devenus des manifestations au cœur d'enjeux institutionnels, économiques et identitaires. Pour certains événements comme Temps fête sur Douarnenez ou encore le Festival du chant de marin de Paimpol, la fête devient une finalité en elle-même : pour les organisateurs, leur reproduction devient un enjeu central et, au même titre que les festivals musicaux, il devient nécessaire de s'appuyer sur des prestataires professionnels, programmateurs, artistes ou techniciens⁵⁷⁶.

1.7.5 Les fêtes maritimes, symboles de la mutation du rapport au patrimoine

Dès lors, il nous semble que les fêtes maritimes sont devenues à la fois le média et le réceptacle des évolutions sociales, économiques, identitaires au sein de territoires en mutation profonde : *via* la fête, le patrimoine est mobilisé par l'usage de son potentiel de développement économique et d'affirmation identitaire⁵⁷⁷. Signe de leur inscription dans les problématiques sociales contemporaines, les fêtes maritimes sont soumises à des remises en question périodiques. Visiblement, le succès populaire et organisationnel ne suffit plus à garantir la reconduction automatique de la manifestation. Il semble même que le consensus social et politique qui accompagnait la dynamique patrimoniale soit suffisamment questionné pour que les responsables élus et associatifs décident de sonder les différentes parties prenantes quant à l'opportunité et aux modalités d'une future édition. Ainsi, la municipalité brestoise s'est laissée le temps de la réflexion quant à l'annonce d'une fête maritime en 2020, et dans un autre registre, le journal *Le Télégramme* a lancé en 2016 un vaste sondage afin de mesurer la popularité de l'événement auprès des locaux⁵⁷⁸. Douarnenez, enfin, a subi et surmonté plusieurs éditions déficitaires, ce qui amène aujourd'hui l'association organisatrice à remettre en question la périodicité de sa manifestation, mais aussi et surtout à interroger la signification de cet événement dans une ville qui continue à décliner démographiquement.

⁵⁷⁶ Bertho Lavenir, Catherine. *Art. cit.*

⁵⁷⁷ Martine Roberge souligne en ce sens que les fêtes, comme expression du patrimoine culturel, semblent jouer un rôle de plus en plus important dans les économies locales. Roberge, Martine. « La fête de la mi-carême au Québec. Revitalisation d'une tradition et patrimonialisation », in Fournier, Laurent-Sébastien ; Crozat, Dominique ; Bernié-Boissard, Catherine ; Chastagner, Claude (dir.), *Patrimoine et valorisation des territoires*, Paris, L'Harmattan, 2012, p. 167-177.

⁵⁷⁸ Article du *Télégramme* du 6 octobre 2016 : « Fêtes maritimes. Pour ou contre une prochaine édition ? ».

1.7.6 L'évolution des fêtes marque une rupture dans leur fonction

La mutation organisationnelle et conceptuelle des fêtes traduit en réalité une rupture fondamentale dans leur fonction à la fois sociale et culturelle. Les fêtes de la période 1982-1992 étaient essentiellement liées au mouvement patrimonial naissant et à ceux qui, d'une manière ou d'une autre, étaient d'abord attachés à la sauvegarde et à la valorisation des cultures traditionnelles maritimes. Les éditions qui suivent, et tout particulièrement celles de Brest et de Douarnenez, mais aussi, par exemple, celles de Paimpol, sont certes construites sur des références culturelles liées à la maritimité patrimoniale, mais elles intègrent cette dernière non pas comme une finalité en soi, mais plutôt comme un moyen de faire valoir d'autres enjeux propres au territoire d'accueil de la fête. Les fêtes maritimes ne sont donc plus uniquement un média de diffusion propre au mouvement patrimonial et encore moins l'expression formelle de la contre-culture maritime défendue par la revue du *Chasse-Marée*. Elles sont l'objet d'appropriations diverses et multiples, dont la troisième partie de notre travail traite tout particulièrement.

Notre thèse interroge, en premier lieu, les logiques et le sens de cette mutation et c'est dans ce cadre interprétatif que nous questionnons toutes les données, observations, résultats, échanges recueillis pendant notre terrain d'enquête. En effet, il nous semble que rendre compte de l'évolution des fêtes, dans leur conception et dans leur fonction, ne se résume pas seulement à un exercice descriptif, susceptible d'alimenter les connaissances en matière de management des organisations festives. Cette perspective donne en fait à voir comment, à travers l'usage des traditions et du patrimoine maritimes, les différents acteurs des fêtes affirment leur légitimité sociale ou institutionnelle. Le patrimoine apparaît alors comme une notion dont la définition et le sens dépendent étroitement des intérêts et des motivations de ceux qui le mobilise pour faire valoir la spécificité de leur identité. Enfin, comprendre les fêtes par leur mutation fournit un cadre comparatif qui donne à voir comment s'articulent et se confrontent les différents usages du patrimoine maritime, loin de l'idée que ce dernier n'aurait qu'une seule et unique acception. En ce sens, précisons que le cadre général de notre réflexion s'appuie sur l'idée que la relation entre la fête et le patrimoine maritime est d'ordre fonctionnel, c'est-à-dire que le moment festif s'impose comme le média le plus puissant des différents rapports à la culture maritime et qu'en cela, il permet la satisfaction d'un besoin exprimé par un groupe social défini⁵⁷⁹. Partant de ce constat, nous proposons de définir la mutation des fêtes en nous inspirant des deux grands

⁵⁷⁹ Malinowski, Bronislaw. *Op. cit.*, p. 38.

modèles d'organisation des relations sociales définis par le sociologue allemand Ferdinand Tönnies : nous postulons que le modèle originel des fêtes patrimoniales (toujours actif dans un certain nombre de manifestations) répond à une logique communautaire, au sens où les différentes parties prenantes (organiseurs, public, marins, musiciens) se retrouvent et s'unissent pour défendre, valoriser ou découvrir les cultures maritimes traditionnelles. Le modèle sociétaire, pour sa part, est emblématique de la mutation des fêtes dans la mesure où le patrimoine maritime est ici « convoqué » pour traduire des intérêts propres aux organisateurs, ces derniers devant ensuite composer avec les attentes et les besoins des différentes parties prenantes. Autrement dit, la dimension communautaire présuppose, au moins dans sa conception, une unité des parties prenantes réunies autour d'un idéal commun (la défense des traditions maritimes), quand la dimension sociétaire induit l'éclatement des motivations et des logiques d'action et leur subordination à l'intérêt propre de chaque partie prenante. La partie qui suit vise ainsi à présenter à la fois le cadre théorique de notre réflexion et la typologie appliquée aux fêtes du patrimoine maritime.

II. Deuxième partie. Communauté et société dans les fêtes maritimes : cadre théorique et méthodologique

II.1 Chapitre 1. Une approche fonctionnelle de la fête

Riche de nos premières observations de terrain, de nos rencontres avec les pionniers des fêtes et de notre analyse de la genèse du mouvement patrimonial, nous postulons que la fête maritime, en tant qu'institution culturelle spécifique, répond à une fonction, un terme dont nous devons préciser le sens. En effet, cette notion est un classique dans l'histoire de la sociologie et plus généralement dans celle des sciences sociales : son usage en tant que programme et doctrine⁵⁸⁰ a donné naissance au fonctionnalisme, un courant théorique à part entière, ancré dans la tradition intellectuelle holistique⁵⁸¹.

II.1.1 La notion de fonction

La notion de fonction apparaît dans les travaux de Herbert Spencer (théoricien de l'évolutionnisme)⁵⁸² ou encore d'Auguste Comte (théoricien du positivisme⁵⁸³) comme un moyen de décrire la société en la comparant aux fonctions biologiques du corps⁵⁸⁴. L'organicisme a donc été, en premier lieu, la théorie qui a construit et diffusé la fonction au sein des sciences sociales, alors en pleine édification. Un peu plus tard, la notion est convoquée par Émile Durkheim afin de comprendre à quel besoin répond la division du travail dans le sens où la fonction permet d'écarter, selon lui, les ambiguïtés des termes d'objet ou de but (qui imposent une approche téléologique). Fidèle à sa façon de penser les faits comme les choses⁵⁸⁵, Durkheim conçoit la fonction comme étant capable de traduire un effet de correspondance entre une action et ses effets, mais « *sans rien préjuger sur la question de savoir comment cette correspondance s'est établie* ». Ce qui lui importe le plus à ce moment-là est de savoir si elle existe et en quoi elle consiste⁵⁸⁶. Cependant, il faut noter qu'un tel usage de la fonction se fait toujours par une certaine analogie à l'organicisme de Comte et de Spencer : elle est d'abord présentée en référence aux schémas et besoins vitaux de l'organisme, elle garantit son

⁵⁸⁰ Berthelot, Jean-Michel. « Les sciences du social », in Berthelot, Jean-Michel (dir.), *Épistémologie des sciences sociales*, Paris, Presses Universitaires de France, 2001, p. 238.

⁵⁸¹ Delas, Jean-Pierre ; Milly, Bernard. *Histoire des pensées sociologiques*, Paris, Armand Colin, 2015, p. 294.

⁵⁸² Becquemont, Daniel ; Ottavi, Dominique. « Herbert Spencer (1820-1903). Évolution et Société », *Les penseurs de la société*, Auxerre, Éditions Sciences Humaines, 2015, p. 25-29.

⁵⁸³ Pickering, Mary. « Le positivisme philosophique : Auguste Comte », *Revue interdisciplinaire d'études juridiques*, vol. 67, n°2, 2011, p. 49-67.

⁵⁸⁴ Berthelot, Jean-Michel. *Op. cit.*, p. 236.

⁵⁸⁵ Durkheim, Émile. *Op. cit.*, 2010, p. 115.

⁵⁸⁶ Durkheim, Émile. *De la division du travail social*, Paris, Presses Universitaires de France, Quadrige, 8^{ème} édition, 2013, p. 12.

fonctionnement et aussi son équilibre. Mais la pensée d'Émile Durkheim évolue et Jean-Michel Berthelot note qu'il « rompt avec les facilités » de l'organicisme en intégrant la notion de fonction à une interrogation résolument sociologique et en insistant sur la prééminence de la cause par rapport à la fonction dans l'explication des faits sociaux⁵⁸⁷. Ce faisant, et même si Durkheim n'en fait pas une entrée fondamentale et structurante de sa pensée⁵⁸⁸, il faut insister sur l'importance de son apport en ce qu'il intègre la notion dans une logique purement sociale, se démarquant ainsi des traditions « biologiques » dominantes auparavant⁵⁸⁹ et surtout, en relativisant sa portée explicative totalisante⁵⁹⁰. Cette distinction entre la fonction totale et la fonction relative à une cause (mais aussi à un résultat, ce qui pondère l'importance de la cause dans la détermination de la fonction chez Durkheim comme le rappelle François Chazel⁵⁹¹) se prolongera de fait au XX^e siècle avec l'émergence d'un fonctionnalisme des anthropologues et le structuro-fonctionnalisme des sociologues⁵⁹².

II.1.2 La naissance du fonctionnalisme

Le fonctionnalisme, c'est-à-dire l'usage de la fonction comme clef de compréhension centrale et systémique de l'organisation sociale⁵⁹³ est une approche théorique particulièrement dynamique parmi la tradition sociologique anglo-saxonne entre 1920 et 1960⁵⁹⁴. Il est d'abord identifié aux théories anthropologiques développées par Bronislaw Malinowski⁵⁹⁵ et Alfred Réginald Radcliffe-Brown puis, dans une approche plus sociologique par Talcott Parsons et par Robert King Merton⁵⁹⁶.

II.1.2.1 Le fonctionnalisme « absolu » des anthropologues

Bronislaw Malinowski est le premier à avoir intégré la notion de fonction à une explication théorique globale et systémique de la société. Fort d'un important travail de terrain

⁵⁸⁷ Berthelot, Jean-Michel. *Op. cit.*, p. 237.

⁵⁸⁸ Delas, Jean-Pierre ; Milly, Bernard. *Op. cit.*, p. 293.

⁵⁸⁹ Durkheim, Émile. *Op. cit.*, 2010, p. 96. Même si Durkheim s'en défend, on ne peut que constater l'influence sur sa propre pensée de la sémantique organiciste encore récente à l'époque. Sa réflexion sur la normalité ou l'anormalité des faits sociaux (qui montre aussi la construction normative et l'ambition positiviste de sa théorie) présente ainsi « les règles relatives à la distinction du normal et du pathologique ».

⁵⁹⁰ Durkheim, Émile. *Op. cit.*, 2010, p. 210.

⁵⁹¹ Chazel, François. « La place de la fonction dans l'explication : la part d'innovation de l'argument durkheimien », in Chazel, François (dir.), *Aux fondements de la sociologie*, Paris, Presses Universitaires de France, 2000, p. 49-60.

⁵⁹² Guillo, Dominique. « Fonctionnalisme », in Mesure, Sylvie ; Savidan, Patrick (dir.), *op. cit.*, p. 466-468.

⁵⁹³ Delas, Jean-Pierre ; Milly, Bernard. *Op. cit.*, p. 294.

⁵⁹⁴ *Ibid.*, p. 293.

⁵⁹⁵ Malinowski, Bronislaw. *Op. cit.*

⁵⁹⁶ Guillo, Dominique. « Fonctionnalisme », in Mesure, Sylvie ; Savidan, Patrick (dir.), *art. cit.*, p. 466-468.

mené auprès des populations des îles Trobriand (il est considéré comme un des initiateurs de l'ethnographie moderne)⁵⁹⁷, il tente d'établir une « théorie scientifique de la culture », c'est-à-dire une explication de l'origine de la culture selon une approche purement rationnelle et positiviste. Ici, la fonction est comprise comme le facteur générateur de l'organisation des sociétés en ce qu'elle explique tout ce que l'homme a mis en place pour l'organisation de sa vie matérielle (création d'objets, d'outils, développement des savoirs, etc.) et de sa vie sociale (création des institutions, des rites, des religions, etc.)⁵⁹⁸. Ce fonctionnalisme (et dans sa foulée celui de Radcliffe-Brown) est donc considéré comme « absolu » ou « classique » en ce qu'il tente d'éclairer l'ensemble du fonctionnement systémique des sociétés humaines. En ce sens, les postulats du fonctionnalisme absolu ont été rapidement critiqués car ils posent un schéma théorique à la fois généraliste et mécanique, écartant de fait les changements sociaux et les expressions culturelles qui ne répondent pas nécessairement à une fonction essentielle⁵⁹⁹. Mais, au-delà de ces considérations théoriques, notons qu'une des racines du fonctionnalisme vient de l'anthropologie et de l'ethnographie. Cette caractéristique renvoie à notre terrain d'enquête en ce sens que la fête est un objet d'étude « universel » tout particulièrement interrogé par les ethnologues et les anthropologues. Le fonctionnalisme propose donc un cadre commun aux différentes disciplines des sciences sociales.

II.1.2.2 Le fonctionnalisme en sociologie

Si le fonctionnalisme culturel naît au sein de l'École britannique d'anthropologie, le fonctionnalisme « social » vient essentiellement des États-Unis. Talcott Parsons et Robert King Merton sont les principaux représentants de ce courant qui domine la sociologie anglo-saxonne jusqu'à la fin des années 1960.

II.1.2.2.1 Talcott Parsons, la fonction comme théorie générale de l'action

Talcott Parsons, professeur de sociologie à Harvard, est convaincu dès les années 1930 que l'action sociale a les propriétés d'un « système »⁶⁰⁰. Prenant le contre-pied des sociologies

⁵⁹⁷ Delas, Jean-Pierre ; Milly, Bernard. *Op. cit.*, p. 295.

⁵⁹⁸ Malinowski dresse une « axiomatique du fonctionnalisme » qui comprend cinq points par lesquels il affirme que la culture est un appareil instrumental qui permet à l'homme de donner satisfaction à ses besoins via un système d'objets, d'activités et d'attitudes dont chaque élément constitue un moyen adapté à une fin et formant des institutions comme le clan, la tribu, la famille, la communauté locale ainsi que des équipes organisées de coopération économique, d'activité politique, juridique et pédagogique. Malinowski, Bronislaw. *Op. cit.*, p. 127-128.

⁵⁹⁹ Delas, Jean-Pierre ; Milly, Bernard. *Op. cit.*, p. 300.

⁶⁰⁰ *Ibid.*, p. 301.

empiriques alors dominantes à l'époque aux États-Unis⁶⁰¹ (représentées notamment par les grandes enquêtes statistiques de Paul Lazarsfeld), Parsons a pour ambition de fonder une théorie générale de l'organisation de la société. La question du maintien de l'ordre social est à l'origine de sa réflexion et il affirme une démarche sociologique en affirmant l'importance des valeurs et des normes comme déterminants fondamentaux de l'action sociale. L'individu oriente donc son action selon les moyens délivrés par son environnement (la structure sociale dans laquelle il évolue), en fonction d'une fin prévue et selon les principes moraux et normatifs qu'il a intégrés lors des différentes étapes de sa socialisation⁶⁰². En ce sens, il se démarque du cadre Durkheimien qui oscille entre cause et finalité pour déterminer la place de la fonction. Ici, la fonction est, en quelque sorte, d'abord définie par l'action entreprise, son sens, ses moyens et ses résultats. Cette approche originale marque une étape importante (selon une perspective épistémologique) dans la mesure où elle libère le cadre fonctionnaliste d'une mécanique inflexible entre la fonction et son résultat attendu. En ce sens, le fonctionnalisme en sociologie se démarque du fonctionnalisme absolu par sa tentative de relier sens de l'action chez l'individu et fonction des normes sociales⁶⁰³. Pour autant, la théorie de Parsons se caractérise surtout par son ambition systémique et totalisante, c'est-à-dire souhaitant établir « une fois pour toute » un schéma conceptuel qui englobe toutes les logiques sociales et culturelles, ce qui amènera Robert Merton à proposer un fonctionnalisme relatif, c'est-à-dire capable de mieux rendre compte des subtilités du réel.

II.1.2.2.2 Le fonctionnalisme de moyenne portée

Élève de Talcott Parsons⁶⁰⁴, Robert Merton est d'abord reconnu pour son apport à la sociologie de la science et de la production des connaissances scientifiques dans les sociétés occidentales modernes⁶⁰⁵. Ce champ de réflexion l'amène à questionner l'origine des différences entre les buts poursuivis au départ des entreprises scientifiques et leurs résultats réels parfois largement inattendus. Robert Merton en déduit que l'ambition systémique et mécanique du structuro-fonctionnalisme de Parsons ne peut définir l'ensemble de la réalité sociale en ce qu'elle échoue à expliquer scientifiquement (c'est-à-dire sans présupposés idéologiques) les effets inattendus des actions de l'homme. Dans le même temps, le sociologue

⁶⁰¹ Chazel, François. *Op. cit.*

⁶⁰² Serge, Jonas. « Talcott Parsons ou le roi nu », *L'Homme et la société*, n°1, 1966, p. 55-65.

⁶⁰³ Saint-Martin, Arnaud. « Une vie d'étude », in Saint-Martin, Arnaud (dir.), *La sociologie de Robert K. Merton*, Paris, La Découverte, 2013, p. 9-28.

⁶⁰⁴ *Ibid.*

⁶⁰⁵ Saint-Martin, Arnaud. « Le fondateur de la sociologie de la science », in Saint-Martin, Arnaud (dir.), *op. cit.*, p. 29-52.

réfuse l'idée d'un empirisme « aveugle » c'est-à-dire ignorant tout cadre théorique et se contentant de cumuler les données sur des faits sociaux observés par des grandes enquêtes⁶⁰⁶.

De ce questionnement, Robert Merton nourrit une conception de l'activité sociale qui articule empirie et théorie et qui se traduit par un fonctionnalisme dit de « moyenne portée ». Il défend une théorie appliquée à une situation ou à un groupe social donné, les postulats, les hypothèses et les résultats devant se mesurer à l'aune du champ étudié. Nous reprenons cet usage du fonctionnalisme en ce que, dans le cadre de la réflexion sur les fêtes du patrimoine maritime, il ne s'agit pas d'affirmer que la fête répond, en elle-même, à une fonction sociale, mais qu'elle se comprend, dans le cadre du mouvement patrimonial, par sa capacité à répondre à la valorisation des actions entreprises par les pionniers du patrimoine.

Avant de proposer sa conception du fonctionnalisme, Robert Merton précise sa compréhension de la notion de fonction. Il se détache de la fonction en finalité pour la définir selon un schéma qui « *se réfère aux conséquences objectives observables* » d'une activité ou d'une institution « *standardisée, c'est-à-dire modelée et répétitive* ». On retrouve ici l'influence à la fois de la démarche empiriste et de la théorie durkheimienne des faits sociaux : la fonction est une activité sociale qui se définit par ce qu'elle produit objectivement, et c'est ce en quoi nous faisons notre cette acception de la notion : les fêtes existent bien en tant qu'activité sociale constituée objectivement par l'engagement de différentes parties prenantes (les marins, les organisateurs, les spectateurs). Cette définition resserrée de la notion de fonction amène donc Robert Merton à relativiser voire à rejeter les postulats précédents du fonctionnalisme.

En effet, par rapport au postulat de l'unité fonctionnelle de la société, Robert Merton propose de « *spécifier la « fonctionnalité » de tel item (croyance, activité, etc.) pour tel type de structure sociale à déterminer. Ainsi donc, l'analyse fonctionnelle gagne à raisonner par cas* ». Dans cet ordre d'idée, il s'agit de rendre chaque fonction relative à la structure sociale dans laquelle elle évolue, ce qui s'applique selon nous tout particulièrement au cadre de notre travail : d'un point de vue sociologique, on peut comprendre les fêtes comme des dispositifs fonctionnels utilisés par des groupes sociaux ou des institutions pour faire valoir leurs préoccupations ou leurs intérêts, se différencier ou se distinguer, ou, dans notre cas précis, être reconnu ou chercher à (se) rendre légitime une culture en danger.

Par rapport au postulat de nécessité, qui induit l'idée de la nécessité fonctionnelle de toute action ou institution dans l'organisation sociale, Merton en relativise la portée mécanique.

⁶⁰⁶ Delas, Jean-Pierre ; Milly, Bernard. *Op. cit.*, p. 310.

Il prend l'exemple de la religion comme condition unique et absolue de la stabilité des normes sociales dans les sociétés traditionnelles et propose de réfléchir à la notion de fonctions équivalentes ou de fonctions de substitutions à celles de la religion. Autrement dit, il insiste sur l'importance de replacer chaque fonction dans le cadre social et culturel qui l'a vu naître, tout comme il précise qu'il faut éviter de tirer des liens de causalité trop évidents et trop radicaux entre les cultures institutionnalisées et leurs réelles fonctions dans l'organisation et l'évolution des sociétés. Il s'agit alors d'interroger le sens des fêtes maritimes pour ce qu'elles disent des sociétés dans lesquelles elles apparaissent, et non comme des institutions immuables dans leurs significations. Une telle démarche nous prémunit de l'idée qui postule une hérédité directe entre les fêtes du patrimoine maritime et celles des sociétés traditionnelles (fêtes votives, pardons et bénédictions, messes des disparus en mer), en questionnant les conditions sociales, culturelles et historiques qui déterminent leur avènement.

Enfin, par rapport au postulat du fonctionnalisme universel, Merton propose plutôt de « *mesurer la somme nette des conséquences fonctionnelles des éléments analysés* ». Autrement dit, il s'agit d'intégrer l'ensemble des effets (désirables et indésirables) pour évaluer la fonctionnalité réelle d'une action. Ce postulat est donc à l'origine de la distinction « cruciale » en les fonctions manifestes et les fonctions latentes⁶⁰⁷, c'est-à-dire les fonctions dont le but ou le rôle (peu importe finalement) sont objectivables dans le sens où elles sont comprises et voulues par les participants au système, et celles dont le but ou le rôle sont plus subjectifs, parfois inconscients et non-voulus mais qui contribuent tout autant au fonctionnement de la société⁶⁰⁸. Ce troisième ajustement nous semble ainsi particulièrement intéressant dans la mesure où notre travail montre que si la fête du patrimoine maritime dispose d'une fonction commune minimale propre à toutes ses modalités (affirmer par l'événement ou la manifestation l'existence et la médiation d'une culture et d'un territoire maritime spécifique), elle peut aussi intégrer tout une série de fonction secondaires, parfois latentes, parfois perçues⁶⁰⁹, mais qui n'intègrent pas toutes la fonction « manifeste » d'origine des fêtes, à savoir la valorisation des cultures maritimes traditionnelles.

⁶⁰⁷ Saint-Martin, Arnaud. « Les apports théoriques de Merton », in Saint-Martin, Arnaud (dir.), *op. cit.*, p. 77-108.

⁶⁰⁸ Delas, Jean-Pierre ; Milly, Bernard. *Op. cit.*, p. 312.

⁶⁰⁹ Sur les fonctions secondaires latentes ou perçues, nous pouvons prendre l'exemple des marins d'un côté et des collectivités territoriales de l'autre. Pour les marins, nous faisons l'hypothèse que les fêtes maritimes revêtent une fonction latente par leur capacité à affirmer un statut social prestigieux et spécifique, distinct de toutes les autres parties prenantes. Cette fonction n'est pas nécessairement revendiquée en tant que telle mais apparaît assez clairement dans notre enquête (voir la quatrième partie). Pour les collectivités territoriales organisatrices de fêtes maritimes, la fonction secondaire de valorisation du territoire est nettement perçue et même parfois ouvertement revendiquée.

II.1.3 La fonction appliquée aux fêtes du patrimoine maritime

C'est donc en nous appuyant sur les apports de Robert Merton que nous comprenons la notion de fonction et que nous envisageons son usage. Il apparaît en effet que son fonctionnalisme de « moyenne portée », c'est-à-dire pouvant s'appliquer à la compréhension de faits sociaux spécifiques correspond à notre champ d'enquête. Comme nous l'avons vu auparavant, une des caractéristiques de la fête repose justement sur sa nette délimitation sociale et temporelle. Sa nature exceptionnelle par rapport au quotidien et son caractère récurrent dans l'histoire des hommes font de la fête un objet social bien identifiable et dont la compréhension (d'un point de vue sociologique) ne peut ni se réduire à la compréhension des rapports individuels à la fête, ni à la simple étude de la distribution sociale de ses participants. La notion de fonction permet alors l'édification d'un cadre d'interprétation qui donne à voir la fête comme une pratique d'une part et comme un dispositif d'interaction et d'affirmation sociale d'autre part.

Dans ce sens, il faut souligner avec Jean-Michel Berthelot que, d'un point de vue épistémologique, le fonctionnalisme tire son origine de l'ethnologie et des travaux qu'elle a produit sur la signification sociale des rites ou des attitudes⁶¹⁰. De fait, le fonctionnalisme anthropologique s'incorpore d'autant plus facilement à l'analyse sociologique qu'il en partage les mêmes exigences méthodologiques et objectivistes, qu'il introduit des niveaux pertinents d'intelligibilité du social tels que le groupe d'appartenance, la tribu, le quartier, etc., et qu'enfin il rejette l'organicisme. Surtout, le fonctionnalisme propose une conception culturaliste du social où « *la culture apparaît comme un système spécifique de réponse qu'une société ou un groupe élaborent pour résoudre les problèmes qu'ils rencontrent, et fonctionne à la fois comme puissance socialisatrice et comme instance à reproduire* »⁶¹¹. Ainsi, l'intérêt de cette approche réside dans sa capacité à relier les éléments culturels et leurs effets sur la construction des rapports sociaux dans les sociétés humaines, et il nous semble que les fêtes du patrimoine maritime sont justement des faits sociaux qui expriment une culture maritime distinctive des autres activités liées à la mer et qu'en cela c'est bien leur fonction qui nous interroge avant tout.

⁶¹⁰ Berthelot, Jean-Michel. « Les sciences du social », in Berthelot, Jean-Michel (dir.), *op. cit.*, p. 237.

⁶¹¹ *Ibid.*, p. 238.

II.1.3.1 Comprendre la fonction dans le cadre des fêtes

Dans le même temps, notre propos n'est pas de penser la fête par une sorte de fonction immuable à la fois dans le temps et dans ses expressions (et dont on a vu qu'elle avait déjà beaucoup évolué), mais plutôt de postuler que ce type de manifestation de la vie sociale comprend une logique fonctionnelle pour ceux qui s'en emparent. Nous affirmons donc qu'il existe dans notre société des objets ou des institutions que l'on peut interroger par leur fonction et ce malgré la contestation même de l'utilité de la notion par les tenants d'un individualisme affirmé⁶¹², ou pour ceux qui considère que l'activité fonctionnelle ne peut se comprendre qu'à travers ce que les acteurs en disent⁶¹³. En effet, il nous semble qu'interroger un événement ou une manifestation par leur fonction, leur cause ou leur finalité est déjà un pas dans la construction d'une connaissance de la société. Autrement dit, nous réfutons l'idée qu'il faut rejeter avec le fonctionnalisme la notion même de fonction, ce que semble faire un peu rapidement tous ceux qui, sans vraiment l'assumer, réfutent l'idée d'une organisation sociale systémique ou structurale, dénonçant la dimension « tautologique » de la notion ou encore sa difficulté à rendre compte des fluctuations du réel⁶¹⁴.

II.1.3.2 La fonction sociale, média de la structure sociale ?

En cela, la fête ne comporte pas nécessairement les mêmes significations et donc les mêmes logiques d'engagement pour toutes les parties prenantes, ce qui revient à dire que la fonction ne s'impose pas mécaniquement en finalité aux individus mais qu'au contraire, elle traduit leurs intérêts et leur position dans la structure sociale. Notre hypothèse de travail repose donc aussi sur une approche structurelle (dont l'origine est aussi liée à l'ethnologie⁶¹⁵) : nous comprenons la fête dans sa fonction sociale relative (qu'elle réponde à un besoin ou qu'elle emprunte un rôle manifeste ou latent), mais nous pensons que l'usage de la fonction, dont il faut rendre compte en l'état, traduit de fait la structure de notre organisation sociale. Il nous semble d'ailleurs que le croisement de la fonction et de la structure est rendu possible et nécessaire dans un cadre d'analyse relatif à une activité spécifique, ici, celle des fêtes maritimes.

⁶¹² Guillo, Dominique. « Fonctionnalisme », in Mesure, Sylvie ; Savidan, Patrick (dir.), *art. cit.*

⁶¹³ Boudon, Raymond. *La logique du social*, Paris, Hachette, 1979. Dans cet ouvrage, Raymond Boudon montre comment, à la notion de fonction, il préfère celle de rôle, laissent entendre qu'ainsi, les individus usent plus librement du sens de leur action dans un système social qui, malgré tout, les oriente.

⁶¹⁴ Boudon Raymond. « Remarques sur la notion de fonction », *Revue française de sociologie*, vol. 8, n°2, 1967, p. 198-206.

⁶¹⁵ Berthelot, Jean-Michel. « Les sciences du social », in Berthelot, Jean-Michel (dir.), *op. cit.*, p. 239.

Cette approche nous permet d'écarter toute « réification » de la fonction, c'est-à-dire l'idée qui consiste à penser que l'existence même de la fonction suffit à sa propre définition.

Ainsi, nous interrogeons la structure sociale des marins-participants et du public des manifestations patrimoniales afin d'en dégager les grandes caractéristiques, les comparer, et surtout mesurer en quoi ces catégories développent un rapport distinct à la culture maritime, dans sa signification culturelle et dans sa fonction sociale. Nous faisons l'hypothèse que la fonction des fêtes se distingue aussi selon le statut et la position sociale des répondants. La fête a donc cette particularité de revêtir une fonction à la fois commune aux différents participants et une fonction différente selon le statut des répondants (marins, public, organisateurs). En cela, son objet ne tient pas seulement à sa signification propre (en termes de rôle ou de besoin) mais dépend de la position de celui qui en fait usage pour satisfaire ses propres logiques de participation. Dans ce cadre, les fêtes du patrimoine maritime sont caractérisées par deux fonctions principales et qui s'opposent : une fonction que nous appelons communautaire d'un côté et sociétaire de l'autre. La partie qui suit en présente la genèse et les caractéristiques.

II.2 Chapitre 2. Communauté et société, une dichotomie centrale

II.2.1 La communauté : avant-propos épistémologique

Avant de présenter en détail les différentes acceptions de la notion de communauté, nous souhaitons préciser le cadre épistémologique de notre réflexion. En effet, la notion de communauté emprunte des significations différentes selon les traditions intellectuelles, européennes ou américaines notamment. Cherry Schrecker indique qu'en France, le terme fait référence à un groupe social plutôt circonscrit autour d'une caractéristique unique matérialisée par des liens institutionnels (religion, genre, origine). Sa connotation est plutôt négative en ce qu'elle traduit une tendance communautariste qui s'oppose aux valeurs universalisantes prônées par la République, tout comme elle laisse à penser que les liens sociaux pourraient s'expliquer par l'origine ethnique des individus⁶¹⁶. Chez les anglo-saxons, cette réalité est plus disparate, et la communauté peut se comprendre comme un ensemble de personnes assimilées les unes aux autres en raison de leurs origines, mais aussi en fonction des circonstances, des destins ou des intérêts communs⁶¹⁷.

La notion peut aussi désigner un ensemble social ou une construction idéal-typique qui permet l'analyse scientifique d'un type de lien social et on constate deux grands types de textes et de travaux mobilisés autour du concept, les premiers plutôt attachés à une démarche théorique et épistémologique, c'est-à-dire portant sur l'explication générale des relations sociales, et les seconds ayant trait à la catégorie des *Community studies*, c'est-à-dire à l'approche socio-ethnographique des ensembles sociaux⁶¹⁸. En ce sens, Cherry Schrecker indique que, dans les traditions américaine et anglaise, les cadres théoriques permettant la distanciation à l'objet sont généralement fonctionnalistes, une posture qui fait écho à notre propre démarche en ce que nous

⁶¹⁶ La distinction entre communauté et société fait aussi référence à deux conceptions différentes de l'appartenance à une nation. Riva Kastoryano reprend la distinction de Rogers Brubaker entre citoyenneté et nationalité. Elle rappelle que, jusqu'en 1999, l'Allemagne reconnaît d'abord le droit du sang (qui forme la communauté) quand la France construit l'État-nation à travers la citoyenneté et donc le droit du sol (ce rapprochant en cela de la notion plus universaliste de société). Kastoryano, Riva. « Nationalité et citoyenneté en Allemagne aujourd'hui », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 70, n°2, 2001, p. 3-17.

⁶¹⁷ Schrecker, Cherry. *La communauté. Histoire critique d'un concept dans la sociologie anglo-saxonne*, Paris, L'Harmattan, 2006, p. 12.

⁶¹⁸ *Ibid.*

avons favorisé une approche holistique des fêtes maritimes⁶¹⁹. Ainsi, la notion de communauté ne doit pas se comprendre dans son acception strictement française mais bien comme un outil de compréhension des relations et des formes d'organisation de la société.

II.2.2 Communauté et société, un questionnement classique des sciences humaines et sociales

II.2.2.1 *Avant la sociologie, une opposition philosophique entre tradition et modernité*

La communauté et la société apparaissent depuis la fin du XIX^e siècle comme deux modes d'organisation de la vie sociale que la sociologie interroge tout particulièrement. En effet, si l'opposition formulée par Ferdinand Tönnies a largement contribué à la célébrité des deux notions⁶²⁰, les principaux fondateurs de la discipline se sont, d'une manière ou d'une autre, emparés de cette typologie pour tenter de décrire les grandes mutations sociales portées par l'avènement des sociétés industrielles. Ainsi, pour Robert Nisbet, l'opposition conceptuelle entre groupes communautaires et non communautaires apparaît nettement dans toute la tradition sociologique, d'Auguste Comte à Max Weber, et seul Karl Marx la récuse pour le jugement de valeur qu'elle comporte⁶²¹. Jean-Michel Berthelot abonde en ce sens en précisant que la discipline sociologique s'est d'abord constituée comme un espace de débat et qu'une des thématiques centrales repose sur « la dichotomie rectrice » entre les sociétés traditionnelles et la modernité advenant⁶²².

Mais le questionnement des formes d'organisation de la vie sociale n'est pas consubstantiel à la sociologie, tout comme, dès l'apparition de la dichotomie entre les deux notions, la nature du débat a fait l'objet d'une approche normative et argumentative. Cherry Schrecker rappelle ainsi que, pour Aristote, la cité est une communauté de familles et de villages vivant en autarcie, et que cette forme d'organisation garantit « la vie bonne ». En ce sens, la communauté, groupe autonome et cohésif, serait antérieure à chaque individu dont la destinée est de se fondre en un milieu totalement homogène⁶²³. Pour Robert Nisbet, la distinction entre société et communauté, même exprimée différemment, était déjà au centre des préoccupations philosophiques entre 1500 et 1800. Les théoriciens du droit naturel pensent la société comme

⁶¹⁹ *Ibid.*, p. 15.

⁶²⁰ Paugam, Serge. « Concepts », in Paugam, Serge (dir.), *Les 100 mots de la sociologie*, Paris, Presses Universitaires de France, 2010, p. 44-102.

⁶²¹ Nisbet, Robert. *Op. cit.*, p. 70.

⁶²² Berthelot, Jean-Michel. « Les sciences du social », in Berthelot, Jean-Michel (dir.), *op. cit.*, p. 203-263.

⁶²³ Schrecker, Cherry. *Op. cit.*, p. 22-23.

le résultat d'une union rationnelle conclue librement par des individus dans des cadres précis et délimités. La volonté, le consentement et le contrat sont donc les bases de la société et elles viennent s'opposer aux groupements, associations, communautés, monastères et même à la parenté en fondant un ordre construit sur la raison avec des relations aussi peu étroites et personnelles que possible. Autrement dit, pour édifier un état garant du commun et de la liberté individuelle, il faudrait rompre avec la structure traditionnelle de la société.

La montée en puissance de la notion de communauté apparaît alors, dans la seconde moitié du XIX^e siècle, comme une réaction conservatrice. Sur l'échiquier politique, cette pensée est ancrée à droite, mais les proudhoniens et les anarchistes voient dans la communauté libérée des dominations seigneuriales et de classe un modèle de société plus humain et coopératif. Cependant, l'idéal communautaire se limite souvent à susciter un intérêt pour les choses du passé, symbolisant l'influence de la pensée politique religieuse et philosophique conservatrice du XIX^e siècle par la critique de « *l'État désincarné, de l'athéisme désespéré et de l'atomisme* »⁶²⁴. Société et communauté sont donc deux notions inséparables qui entretiennent même une relation dialectique dans le sens où l'une se définit par l'autre, mobilisant des valeurs fondamentales opposées pour penser l'édification d'une société idéale.

II.2.2.2 Une opposition fondatrice, deux modèles de société qui s'opposent en valeurs

La sociologie naissante hérite, à la fin du XIX^e siècle, d'un débat déjà bien installé dans l'histoire de la pensée occidentale. Pour Cherry Schrecker, si le concept de communauté est peu important en France, il est central chez les intellectuels anglais et américains⁶²⁵ pour qui la sociologie naîtrait de l'avènement de la société suite à l'effondrement de l'esprit de communauté. Les études sociologiques sur la communauté font d'ailleurs parfois référence à une inquiétude sur les évolutions de la société et la disparition des valeurs jugées sûres et stables⁶²⁶. Pour Robert Nisbet, si la notion de société n'est pas directement interrogée, la communauté constitue le plus fondamental des concepts élémentaires de la sociologie et celui dont la portée est la plus vaste⁶²⁷. La montée en puissance de ce concept distingue alors nettement la pensée sociale du XIX^e siècle, de la période issue de l'âge de la Raison durant

⁶²⁴ Nisbet, Robert. *Op. cit.*, p. 74-76.

⁶²⁵ Schrecker, Cherry. *Op. cit.*, p. 11-13.

⁶²⁶ *Ibid.*

⁶²⁷ Nisbet, Robert. *Op. cit.*, p. 69. Le sociologue américain rappelle aussi que les précurseurs de la sociologie Auguste Comte et Frédéric Le Play mobilisent la dichotomie entre la communauté et la société afin de décrire les évolutions de la société occidentale au XIX^e siècle. Le Play, en particulier, en fait un outil d'analyse des formes d'organisation de la vie familiale entre les sociétés paysannes et les sociétés urbaines.

lequel l'idée de contrat social prédominait. Dans une période de grandes mutations sociales induits par les effets de la Révolution industrielle⁶²⁸, l'image symbolique de la communauté revient pour décrire les liens réels ou fictifs, traditionnels ou artificiels qui font se constituer l'image de la société idéale⁶²⁹. En ce sens, la communauté est toujours comprise comme le modèle originel de l'organisation sociale sans défaut.

Aussi, la tension qui naît de l'opposition entre la société et la communauté renvoie à celle que nous observons dans la confrontation entre les deux grands modèles des fêtes maritimes. La fête communautaire, attachée aux acteurs du mouvement patrimonial est l'exemple de la « vraie » fête maritime, celle dont découle les autres types d'événements. Ce modèle de fête est aussi celui qui permet la définition même des manifestations patrimoniales : sa conception est fermée, dans le sens où Roland Barthes comprend un objet dont l'usage et la signification sont univoques⁶³⁰. À l'inverse, la fête sociétaire se caractérise par une multitude de propriétés et de fonctions qui rend sa définition plus fluctuante, voire se traduit, en creux, par ce pourquoi elle n'est pas une fête communautaire. En ce sens, Émile Durkheim s'emploie lui aussi à définir les deux notions l'une par l'autre.

II.2.2.3 La communauté comme conscience collective

Chez Émile Durkheim, les notions de communauté et de société se traduisent par la classification entre solidarité mécanique et solidarité organique⁶³¹. La première correspond à la communauté de taille réduite, fondée sur l'homogénéité morale et sociale et renforcée par les règles qu'elle institue. La tradition joue un rôle prépondérant, l'individualisme y est totalement inconnu et la justice subordonne l'individu à la conscience collective. La propriété est communautaire, la religion ne se distingue pas du culte et du rituel. Enfin, nous retenons que la pensée et la conduite de l'individu sont déterminées par la volonté communautaire. Cette caractéristique renvoie alors à la façon dont le mouvement patrimonial conçoit et diffuse ses convictions : les documents édités par la Frcpm se sont jamais signés, tout comme on ne connaît que très rarement les auteurs des articles du *Chasse-Marée* qui rendent compte des fêtes dans la période 1982-1996. Leur lecture laisse à penser que c'est l'ensemble d'un mouvement homogène, cohérent, en un mot communautaire, qui s'exprime ici sans distinctions apparentes. La solidarité organique est quant à elle fondée sur la primauté de la division du travail. Par ce

⁶²⁸ Berlan, Aurélien. *Les derniers hommes*, Paris, La Découverte, 2012, p. 16.

⁶²⁹ Nisbet, Robert. *Op. cit.*, p. 69.

⁶³⁰ Barthes, Roland. *Op. cit.*, p. 57.

⁶³¹ *Ibid.*, p. 112.

type de solidarité, le progrès technique et l'émancipation générale des individus repose sur l'articulation organique des individus libres dont les fonctions sont différentes et complémentaires et non sur une uniformité mécanique et une répression collective. La solidarité organique libère en fait des contraintes traditionnelles imposées par la parenté, la classe, le lieu, la conscience sociale ; bref, tout ce que, finalement, la contre-culture maritime défend dans sa vision de la véritable maritimité, issue, dans l'imaginaire des acteurs du patrimoine, des sociétés traditionnelles. Ainsi, la lecture des précurseurs de la sociologie donne une première définition possible de la communauté, et en opposition, de la société.

11.2.2.4 Une première définition de la communauté

Dans un premier temps, la communauté se comprend au sens large, c'est-à-dire dépassant la représentation historique d'un groupe local pour traduire un modèle de relations et d'activités sociales⁶³². Robert Nisbet en propose une définition synthétique qui se comprend comme :

« Tous les types de relations caractérisées à la fois par des liens affectifs étroits, profonds et durables, par un engagement de nature morale et par une adhésion commune à un groupe social. La notion de communauté est fondée sur une conception de l'homme qui envisage celui-ci dans sa totalité plutôt que dans chacun des rôles qu'il peut occuper dans l'ordre social. Du point de vue psychologique, la force de l'appartenance à la communauté résulte de ce que celle-ci, répondant à des motivations plus profondes que la simple volonté ou l'intérêt, réussit à submerger la volonté individuelle. [...]. Cette appartenance engage à la fois le cœur et l'esprit ; elle résulte autant de la tradition que d'un engagement personnel volontaire. Elle s'exprime soit dans les faits, soit au niveau du symbole, dans le lieu, la religion, la nation, la race, la profession ou la croisade. [...]. La force des liens communautaires tient essentiellement à ce qu'ils s'opposent, à l'intérieur du même contexte social, aux relations de type non communautaire, elles-mêmes fondées soit sur la concurrence ou le conflit, soit sur l'utilité ou le consentement contractuel. »⁶³³

Ce long extrait résume les différentes caractéristiques de la communauté : elle se comprend d'abord comme un type de relation organique et holistique, c'est-à-dire semblant faire appel, pour les individus qui la composent, à des appartenances naturelles (et même quasi-

⁶³² *Ibid.*, p. 70.

⁶³³ *Ibid.*

biologiques) et traduisant la domination du groupe sur l'individu. Dans le même temps, la communauté se définit par une opposition à tout ce qui n'intègre pas son fonctionnement, et nous verrons que cette caractéristique est particulièrement significative dans l'édification du mouvement patrimonial maritime. En bref, la dimension normative de la notion de communauté est constitutive de sa définition et implique un certain nombre de sous-entendus ou de représentations, généralement positives, puisque la communauté peut être considérée comme une conjoncture sociale vertueuse et que sa dissolution est vécue comme une désorganisation préjudiciable à l'équilibre de la société⁶³⁴.

En cela, la communauté représenterait l'homogénéité sociale et l'égalité statutaire (quand la société exacerbe la division sociale du travail et la lutte des classes), la vie rurale naturelle et organique (alors que la société est la fille de la modernité et de l'industrialisation). La communauté sous-tendrait aussi l'inscription de la vie sociale dans le temps de la tradition et du rapport à l'authenticité. Les fêtes des communautés d'exilés ou d'apatrides serviraient d'ailleurs à fabriquer des marqueurs mythologiques du monde d'où provient la communauté. Autrement dit, la vie communautaire traduit implicitement « *la nostalgie d'une vie simple, réglée, populaire et vertueuse* »⁶³⁵. Ces caractéristiques renvoient alors à ce que le mouvement patrimonial dit de lui-même à travers les fêtes maritimes. À travers elles, il s'agit de se retrouver entre connaisseurs, entre marins membres d'une même « famille », celle des adeptes de la culture maritime traditionnelle. Comme nous l'avons vu avant, le *Chasse-Marée* rend compte des fêtes qu'il organise en insistant à la fois sur la cohésion des participants et sur leur capacité à jalonner la construction du mouvement patrimonial, valorisant ici les projets aboutis, impulsant à la suite de nouvelles initiatives dont les concours sont les exemples les plus édifiants.

Pour autant, Cherry Schrecker rappelle que certains penseurs, dont Norbert Elias, ont porté des regards plus critiques sur la réalité de la vie communautaire dans la mesure où elle peut aussi être un espace de privation de la liberté individuelle. Par ailleurs, Bennet Berger remarque que, « *la face sombre de la communauté est l'éternelle lutte interne pour des ressources toujours limitées et pour le pouvoir d'interpréter la culture partagée* »⁶³⁶. Aussi, et bien que les relations sociales communautaires soient d'abord caractérisées par leurs dimensions consensuelles (pour Ferdinand Tönnies, les membres de la communauté s'aiment

⁶³⁴ Schrecker, Cherry. *Op. cit.*, p. 32-33.

⁶³⁵ *Ibid.*, p. 22-23.

⁶³⁶ *Ibid.*, p. 32-33.

et donc se comprennent, restent ensemble et règlent leur vie commune), Max Weber et Georg Simmel considèrent que le conflit est endémique à la communauté : il apparaît comme un moyen de défendre ses intérêts, de définir des objectifs collectifs et de construire les limites de la communauté face à l'environnement. En ce sens, la construction, dans la rhétorique patrimoniale, d'un discours dénonçant les manquements des pouvoirs publics, les « incendiaires administratifs » insensibles à la cause des cultures maritimes traditionnelles agit comme un moyen de définir une opposition commune aux acteurs du patrimoine. Le conflit est même une condition nécessaire à la vitalité interne au mouvement patrimonial (on pense ici à l'échange polémique entre l'association du Corentin et le *Chasse-Marée*), ce qui rejoint la définition de la notion par Max Weber.

II.2.3 Chez Max Weber, deux dimensions de vie sociale qui se répondent

Pour Max Weber, la distinction entre les deux formes d'organisation du social se traduit par la comparaison entre la communalisation d'un côté et la sociation de l'autre⁶³⁷. La communalisation serait ici une disposition de l'activité sociale fondée sur le sentiment subjectif (traditionnel ou affectif) des participants d'appartenir à une même communauté. Elle peut se fonder « *sur n'importe quelle espèce de fondement affectif, émotionnel ou encore traditionnel comme une communauté spirituelle, relation érotique, piété, camaraderie, etc.* »⁶³⁸. Ainsi, la communalisation repose sur le sentiment subjectif qu'ont les parties de s'appartenir mutuellement : la famille, la paroisse, le voisinage, le syndicat etc., sont des formes d'activité sociale susceptibles de créer et d'entretenir des relations harmonieuses et fraternelles où les individus engagés agissent selon une rationalité en valeur et non en finalité⁶³⁹. Cette rationalité se caractérise par la croyance en la valeur intrinsèque inconditionnelle (éthique, esthétique, religieuse, etc.) d'un comportement déterminé qui vaut pour lui-même en dehors de son résultat. L'individu qui agit en rationalité de valeur ne tient pas nécessairement compte des conséquences prévisibles de ses actes. Ce modèle se différencie de la « sociation » qualifiée de relation sociale qui se fonde sur un compromis d'intérêts motivé rationnellement (en valeur ou en finalité) ou sur une coordination rationnelle par engagement mutuel. La sociation n'est pas déterminée seulement par l'opportunisme ou par la morale (qui peuvent aussi bien appartenir

⁶³⁷ Weber, Max. *Économie et société tome 1*, Paris, Pocket, 1995, p. 55-57.

⁶³⁸ *Ibid.*

⁶³⁹ *Ibid.*

aux deux types) mais « *elle résulte d'une volonté ou d'un calcul rationnel et intéressé plutôt que d'une identification affective* »⁶⁴⁰.

Pour Max Weber, la grande majorité des relations sociales est en partie fondée sur la communalisation et en partie fondée sur la sociation⁶⁴¹. Le sociologue allemand montre ici comment sa pensée s'attache d'abord à comprendre l'organisation sociale dans ce qu'elle a de dynamique et de fluctuant plutôt que dans ses dimensions structurelles et radicalement déterminées⁶⁴². Pour lui, n'importe quelle relation sociale, même la plus fondée sur l'intérêt rationnel, peut faire naître une relation affective et émotionnelle de type communautaire et inversement, une relation communautaire peut engendrer en interne des échanges rationnels en finalité.

En cela, Max Weber ne définit pas une classification intangible des formes sociétaires et communautaires, ce qui n'est pas un moindre paradoxe pour le grand penseur des formes idéal typiques de la vie sociale et des comportements des individus. La terminologie employée traduit la logique dynamique et processuelle caractéristique de la pensée de Max Weber : communalisation, communautisation ou sociation et sociétisation sont préférées aux termes communautaires et sociétaires qui fixent le réel dans une opposition apparemment irréductible et surtout, qui auraient pour but de traduire le caractère naturel, invariant et essentiel de la communauté contre la dimension factice et mécanique de la société. Il faut alors comprendre que ces deux notions qualifient une activité sociale dans un temps donné et non une dimension intrinsèque et structurelle propre à la société. L'approche wébérienne permet en cela de traduire un type de fête mais sans l'enfermer dans une classification immuable.

Cela est d'autant plus pertinent que la grande majorité des événements patrimoniaux sont issus du modèle communautaire. Dans le même temps, rien n'indique que les fêtes sociétaires soient incapables de faire naître, chez ceux qui en sont à l'origine ou simplement qui y participent, des sentiments proches de la relation communautaire : notre enquête montre que

⁶⁴⁰ *Ibid.*

⁶⁴¹ Comme souvent chez Max Weber, la théorisation des différentes formes de l'activité sociale peut s'exprimer sous des formes et des notions différentes, donnant au lecteur le sentiment d'un éparpillement ou d'un inachèvement conceptuel. Les notions de communautisation et de sociétisation, présentées dans l'ouvrage « Concepts fondamentaux de sociologie », rejoignent en ce sens celles de communalisation et de sociation. Weber, Max. *Concepts fondamentaux de sociologie*, Paris, Gallimard, 2016, p. 142-145.

⁶⁴² Elisabeth Kauffmann avance qu'une des dimensions centrales de la pensée wébérienne repose justement sur la logique processuelle et dynamique des activités sociales. Weber s'oppose en cela à toutes les tentatives de « réification », essentialistes ou substantialistes, des formes sociales de la communauté. Il se distingue ainsi de la typologie créée par Tönnies en ce qu'elle induit un contenu nettement plus spécifique que ce que Max Weber veut bien lui accorder. Kauffmann, Elisabeth. « Préface. Communautés, identités et différences », in Weber, Max. *Op. cit.*, 2019, p. 28.

l'attachement à l'événement ne répond pas seulement à un intérêt pour le patrimoine maritime en ce sens qu'il dépend d'abord de la position sociale et culturelle des individus engagés dans la manifestation⁶⁴³. Les dirigeants de fêtes de Douarnenez et de Paimpol, par exemple, partagent un attachement fort pour leur territoire, pour son développement et sa cohérence propre. Le public de la Morue en fête à Binic tient à « sa » fête parce qu'elle est un rendez-vous rituel, celui où les familles dispersées se retrouvent, où les amis, séparés par les études et les aléas de la vie professionnelle, se rejoignent. Enfin, les marins-pêcheurs de la Fête maritime du Légué se retrouvent d'abord, avec leurs familles, pour affirmer l'existence de leur groupe socio-professionnel et rendre hommage aux disparus en mer.

II.2.3.1 Comprendre le mouvement patrimonial avec la typologie wébérienne

Si nous avons choisi de revenir précisément sur la distinction entre communalisation et sociation, c'est qu'il nous semble que le mouvement patrimonial maritime répond aux logiques sociales communautaires telles que Max Weber les décrit. La construction d'une rhétorique contre-culturelle ou d'une opposition entre acteurs du patrimoine et institutions culturelles publiques montre bien comment l'édification d'une divergence conflictuelle permet à des individus de construire un groupe commun. Cette logique s'applique même à l'intérieur du mouvement patrimonial afin d'en préserver la « pureté » : le rejet des bateaux en plastique, les critiques sur les mauvaises restaurations et les mauvais usages des navires du patrimoine apparaissent comme autant de moyen de fonder une communauté sur des valeurs partagées mais exclusives. Dans ce cadre, les fêtes maritimes communautaires permettent l'unification communautaire par la mobilisation des affects et des émotions, soit autant de dimensions qui caractérisent la communalisation chez Weber.

La dimension puissamment normative des groupements communautaires se retrouve d'ailleurs chez Georg Simmel, pour qui la communauté est distincte des autres formes d'organisation en ce qu'elle permet de déterminer à la fois les problèmes et les solutions pour ses membres. De plus, le petit cercle des individus réunis en communauté permet l'adéquation de la fin et des moyens⁶⁴⁴. En effet, pour Georg Simmel, la communauté s'observe dans les

⁶⁴³ Dans une perspective qui questionne le sens des émotions vécues pendant les événements, Nico Didry avance que les manifestations culturelles se caractérisent par le croisement d'une démarche individuelle à forte dimension affective et hédoniste avec la recherche d'une expérience interpersonnelle et partagée : l'évènement repose d'abord sur une valeur de lien plus que d'usage. Didry, Nico. *Les dynamiques émotionnelles collectives dans la consommation expérientielle. Approche ethnomarketing de l'expérience de festival*, thèse de Sciences de Gestion, Université de Grenoble Alpes, 2006, p. 117.

⁶⁴⁴ Simmel, Georg. *Sociologie. Études sur les formes de la socialisation*, Paris, Presses Universitaires de France, Quadrige, 2013, p. 83.

relations sociales les plus intimes et dans les émotions, les affects et les valeurs qui unissent ses membres. L'amitié, la loyauté, la franchise, la simplicité, la chaleur des rapports caractérisent la communauté traditionnelle en contrepoint de la sophistication, l'anonymat et la froideur de la vie menée dans les grandes métropoles typiques de la société moderne⁶⁴⁵. Les grands groupes se caractérisent alors par l'intégration des personnes selon une définition stricte des tâches et une division du travail de plus en plus poussée et rationalisée⁶⁴⁶. Les difficultés d'adaptation des grands groupes au changement sont causées par un manque d'intermédiaires entre les parties. Les fêtes sociétaires répondent à ce modèle en ce qu'elles sont fondées sur la conjonction d'intérêts communs, mais portés par des acteurs divers. Les grandes fêtes maritimes (comme Brest ou la Semaine du Golfe) et les festivals (comme Temps fête sur Douarnenez ou le Festival du chant de marin de Paimpol), sont identifiés comme des manifestations du patrimoine maritime, mais elles se distinguent des fêtes communautaires par la pluralité de leurs fonctions et partant, la pluralité des parties prenantes et des intervenants. De ce fait, ce n'est plus le patrimoine maritime qui définit le sens unique de la fête et assure la cohésion de sa conception et de son organisation, mais l'équilibre rationnel des intérêts mis en jeu par chaque partie prenantes : les pouvoirs publics attendent de la fête qu'elle renforce la notoriété du territoire ou la légitimité des institutions, les acteurs associatifs extérieurs au mouvement patrimonial s'engagent pour participer à la dynamique locale, montrant par là-même l'existence de ressources mobilisables autour d'un projet qui donne un sens à un territoire qui se questionne. Si ce modèle prolonge et parfois remplace la dynamique patrimoniale des débuts, il devient fragile dès lors que le succès des manifestations n'est plus garanti, comme nous l'avons constaté avec les difficultés des fêtes de Douarnenez. En l'absence d'un but commun et partagé, les relations entre les parties prenantes sont remises en question par la nécessité du changement et de l'adaptation aux attentes du public qui est une caractéristique forte des fêtes sociétaires.

⁶⁴⁵ Nisbet, Robert. *Op. cit.*, p. 128.

⁶⁴⁶ Simmel, Georg. *Op. cit.*, p. 86.

II.2.4 Ferdinand Tönnies, l’aboutissement de l’opposition entre la communauté et la société

Dans la présentation de la réédition, en 2010, de *Communauté et société. Catégories fondamentales de la sociologie pure*, Sylvie Mesure et Niall Bond considèrent le travail de Tönnies comme une œuvre pionnière des sciences humaines et sociales⁶⁴⁷. Pour Robert Nisbet, l’étude typologique de la communauté par le sociologue allemand constitue l’apport le plus riche de la sociologie à la pensée moderne en ce qu’il permet de comprendre le passage des sociétés européennes de ce qui restait de la tradition médiévale et communautaire à des modèles industrialisés et politisés⁶⁴⁸. De fait, Ferdinand Tönnies s’inquiète du devenir de la société moderne avec l’érosion d’un lien social qui serait malmené par l’individualisme forcené d’une époque où règne une concurrence généralisée. Cette vision pessimiste de l’avenir fait d’ailleurs écho dans notre recherche à l’inquiétude et au pessimisme des pionniers du mouvement patrimonial maritime quant à la protection des cultures traditionnelles et aux usages et représentations de la mer qu’elles symbolisent.

Mais, au-delà de la dimension normative portée par la sociologie de Tönnies, Sylvie Mesure et Niall Bond montrent que la distinction entre communauté et société questionne la qualité des rapports humains en fonction du type de société. Notre propos s’inscrit dans le même sens : ce qui nous intéresse dans l’antithèse entre communauté et société ne réside pas dans sa logique normative (qui définit la communauté comme un modèle social vertueux et la société comme un modèle négatif), mais dans la façon dont elle décrit les rapports sociaux selon deux dimensions structurelles et parfois conflictuelles⁶⁴⁹. Dans le même temps, le jugement de valeur induit par l’approche de Tönnies résonne comme une évidence quand on analyse la position contre-culturelle des acteurs du patrimoine maritime.

⁶⁴⁷ Tönnies, Ferdinand. *Op. cit.*, p. 13-22.

⁶⁴⁸ Nisbet, Robert. *Op. cit.*, p. 96.

⁶⁴⁹ Henri Mendras critique d’ailleurs la dichotomie de Ferdinand Tönnies en ce qu’elle serait une forme d’évolutionnisme incapable, selon lui, de rendre compte des déterminations structurelles des modèles communautaires et sociétaires et, dans le cadre de son propos, incapable de définir les sociétés paysannes sans verser dans la nostalgie normative. Mais il faut aussi, pour nous, nuancer cette critique en la replaçant dans une époque où le structuralisme est dominant et où il s’agit de se défaire des traditions évolutionnistes et positivistes. Pour notre part, il s’agit de montrer comment la classification de Tönnies renvoie aux fonctions et aux caractéristiques des fêtes du patrimoine maritime. Mendras, Henri. « L’invention de la paysannerie. Un moment de l’histoire de la sociologie française d’après-guerre », *Revue française de sociologie*, vol. 41, n°3, 2000, p. 539-552.

II.2.4.1 La communauté selon Tönnies

Dans la partie intitulée « Livre 1 »⁶⁵⁰, Ferdinand Tönnies postule que les groupes se forment par l'affirmation de rapports volontaires et positifs, entraînant la constitution d'une association qui peut prendre deux formes : celle de la vie réelle et organique ; la communauté, et celle de la vie idéale et mécanique ; la société. Pour Tönnies, la communauté se caractérise par la vie commune et familière, intime et exclusive alors que la société est définie par l'espace public et le monde. Les objectifs de la communauté sont intrinsèques et on retrouve ici ce que Georg Simmel décrit de la cohérence culturelle portées par les petits groupes, alors que les objectifs de la société lui sont imposés de l'extérieur. En cela, la communauté est l'union organique de ses membres quand la société se composerait de la simple juxtaposition d'individus. Cette caractéristique renvoie à ce que nous observons dans la façon dont les marins et acteurs du patrimoine peuvent, sans organisation formelle, se retrouver pour partager leur activité : l'annulation en 2020 des fêtes de Brest et de Douarnenez n'a pas empêché une quarantaine de navires de se retrouver sur le port du Rosmeur les 18 et 19 juillet 2020, montrant comment ceux qui appartiennent à une communauté de pratique et de culture « savent » se retrouver.

En cela, l'opposition entre les deux modèles est marquée par un jugement de valeur : « *la communauté est la vie commune durable et authentique, alors que la société est éphémère et superficielle. Par conséquent, la communauté est comprise comme organisme vivant, et la société comme agrégat mécanique et comme artefact* »⁶⁵¹. L'authenticité et la « durabilité » de la vie communautaire font d'ailleurs écho aux caractéristiques du patrimoine maritime défini par les participants aux fêtes : celui-ci est compris comme un rapport authentique à la mémoire des sociétés passées. Pierre Nora rappelle en ce sens que, depuis la fin des années 1970, le patrimoine renvoie à la notion d'identité, et qu'en cela, il favorise les nouvelles logiques communautaires⁶⁵².

II.2.4.2 De la communauté familiale à la communauté comprise comme un « agir commun ».

Après avoir défini la communauté, le sociologue allemand en présente trois caractéristiques. La première repose sur la cellule familiale et sur les liens de la filiation, la

⁶⁵⁰ Tönnies, Ferdinand. *Op. cit.*, p. 4-8.

⁶⁵¹ *Ibid.*, p. 7.

⁶⁵² Nora, Pierre. *Op. cit.*, p. 108.

socialisation familiale induit l'incorporation intime et durable de ce qu'il appelle « les volontés humaines »⁶⁵³. Cette interprétation de la communauté primitive peut conduire à une interprétation essentialiste des groupes communautaires, mais il faut certainement plus y voir une façon de traduire ce que Pierre Bourdieu nommera l'habitus. Ainsi, pour lui, la communauté « de sang » devient une communauté « de lieu » et enfin une communauté « d'esprit », c'est-à-dire une pure construction sociale⁶⁵⁴. Cette dernière communauté peut d'ailleurs être comprise comme la plus spécifiquement humaine et la plus élevée par rapport aux premières et l'on perçoit ici à la fois l'expression d'un paradigme évolutionniste de la théorie de la communauté et la volonté de montrer qu'elle est bien une forme produite par la vie sociale des individus et non seulement par une transmission héréditaire. Cette communauté fait écho à celle du patrimoine maritime, comprise par ses animateurs comme l'union idéale de ceux qui croient en une autre maritimité. La volonté de produire une culture maritime alternative des pratiques dominantes s'oppose aux conditions matérielles et aux évolutions historiques qui ont déterminé l'avènement des activités nautiques comprises comme un loisir propre à la société industrielle.

En cela, la communauté s'exprime aussi par son rapport aux biens matériels. Pour Ferdinand Tönnies, la vie communautaire est caractérisée par la possession et la jouissance mutuelle de biens communs⁶⁵⁵. La volonté de possession et de jouissance est aussi celle qui est mobilisée pour la protection et la défense des intérêts et des biens communautaires. Autrement dit, si la communauté gère des biens communs et peut faire appel pour cela à des amis communs, elle doit aussi combattre des maux et des ennemis communs : la communauté affirme ici ses limites par ses oppositions. Cette dimension agoniste de l'affirmation communautaire fait écho selon nous à la logique contre-culturelle du mouvement patrimonial et notamment sa propension à définir ses objectifs et ses limites par l'édification de figures répulsives (les pouvoirs publics qui n'auraient pas pris la mesure des traditions maritimes, le plaisancier moderne ignorant la véritable culture de la mer). Par ailleurs, Ferdinand Tönnies estime que les échanges de marchandise doivent être le moins commercial possible et les fonctions les plus élevées dans un corps social communautaire (celles qui ont trait aux tâches de direction physique et intellectuelle) ne peuvent être comprises en aucune façon comme une offre ou une vente de marchandises. Ces fonctions doivent être entretenues, nourries, soignées de façon organique par la volonté commune sous forme de cadeaux, de redevances et de corvées. La dimension commerciale (et surtout lucrative) des échanges est donc écartée pour laisser place

⁶⁵³ Tönnies, Ferdinand. *Op. cit.*, p. 11.

⁶⁵⁴ *Ibid.*, p. 17.

⁶⁵⁵ *Ibid.*, p. 26-27.

à la logique du don et de l'échange de services au profit de la direction de la communauté. On retrouve ici l'euphémisation de la logique économique, qui est aussi un trait caractéristique des acteurs du patrimoine maritime : ces derniers mettent d'abord en avant une rationalité axiologique qui minore ou qui occulte les enjeux économiques tout en étant très critiques envers ce qui leur semble être les mutations commerciales des grandes fêtes. Autrement dit, la question de la marchandisation des activités patrimoniales (réelle ou ressentie), s'impose comme l'une des caractéristiques principales de la distinction entre les deux types de fête. Cet élément nous semble alors particulièrement intéressant dans le sens où, pour Tönnies, la théorie de la société repose avant tout sur une critique de l'économie capitaliste.

11.2.4.3 La théorie de la société : une critique de la société marchande⁶⁵⁶.

« La théorie de la société conceptualise cette dernière comme un cercle d'hommes qui vivent et habitent paisiblement les uns avec les autres, comme dans la communauté, mais qui, loin d'être essentiellement liés, sont bien plutôt essentiellement séparés ; alors que dans la communauté, ils restent liés en dépit de toute séparation, dans la société, ils sont séparés en dépit de toute liaison »⁶⁵⁷.

Introduisant la partie consacrée à la société, Ferdinand Tönnies résume l'opposition entre communauté et société par une confrontation entre deux formes d'organisation des relations sociales. Pour lui, la société se caractérise par le fait qu'aucune activité ne dérive d'une unité qui existerait *a priori* et qui, dans la mesure où elle serait exercée par l'individu, exprimerait la volonté et l'esprit de cette unité. On voit ici comment est défendue l'idée que la communauté traduit une unité essentielle préexistante à l'homme et que l'homme communautaire agit et parle selon la volonté du groupe⁶⁵⁸. Autrement dit, en société, chacun vit et existe pour soi et dans un état de tension vis-à-vis des autres. Ce faisant, les activités et la puissance de chacun sont nettement délimités les uns par rapport aux autres et cette conduite négative sous-tend le rapport normal des individus entre eux en société. La volonté unique des individus résiderait donc plutôt dans l'échange intéressé qui devient la volonté sociale unifiée et c'est par les conditions de l'échange que se fixe la valeur des choses, ce qui revient à dire que c'est la loi du marché qui définit la structure et le sens des relations sociales⁶⁵⁹.

⁶⁵⁶ Berlan, Aurélien. *Op. cit.*, p. 16.

⁶⁵⁷ Tönnies, Ferdinand. *Op. cit.*, p. 45.

⁶⁵⁸ Cette distinction résonne particulièrement au regard de notre enquête : une des caractéristiques qui différencient les marins des spectateurs des fêtes repose justement sur la capacité des marins à se poser comme un groupe social cohérent et unifié, et qui laisse à penser que la voix d'un marin est la voix de tous les marins.

⁶⁵⁹ Tönnies, Ferdinand. *Op. cit.*, p.47.

En ce sens, pour la société, les objets sont tous égaux, et chacun en particulier, de même que leur quantité, ne signifie pour elle qu'une certaine quantité de travail nécessaire à leur production. Le travail sociétaire est justifié par sa capacité de production uniforme, massif et rapide qui ne tient sa valeur que par le prix que la société en donne, alors que le travail communautaire est hérité, partagé et transmis comme peut l'être l'art. On comprend alors ici comment le bateau traditionnel, construit en bois selon des techniques artisanales, se distingue du bateau en plastique produit en série et selon des modalités industrielles. La valeur du bateau patrimonial tient plus dans son essence propre et dans sa fonction culturelle, d'autant que sa construction ne répond plus à des impératifs économiques et matériels contemporains et qu'il est donc exempt de la loi de l'offre et du marché. Pièce unique ou lancée en petite série toujours personnalisable voire à construire soi-même, le navire traditionnel correspond presque parfaitement à la valeur des objets produits par la communauté : il doit représenter l'héritage à la fois matériel et immatériel des traditions maritimes de notre littoral et les techniques et savoir-faire nécessaires à sa construction et son usage se comprennent comme des véritables arts populaires⁶⁶⁰. Cette approche marxiste de la valeur (les objets issus de la société n'ont pas de valeur en eux-mêmes), se prolonge dans la critique des fêtes sociétaires par les acteurs du mouvement patrimonial maritime. On peut en effet comprendre par cette critique le refus de voir le patrimoine maritime devenir une simple valeur marchande, et par là-même transformable en monnaie comme tout objet dans une société d'économie moderne. En tant que marchandise, la valeur du patrimoine (et sa légitimité sociale) n'est plus intrinsèquement liée à son essence mais dépend de ce que la société, dans son ensemble, veut bien lui accorder comme intérêt. Autrement dit, sa valeur tient à sa désirabilité sociale, ce qui est le signe de sa marchandisation⁶⁶¹. Les marins, et plus largement l'ensemble des acteurs du patrimoine maritime, perçoivent cette mutation entre valeur intrinsèque et valeur sociale, ce qui engendre et explique en grande partie leur désapprobation de l'évolution des fêtes maritimes. Mais, en

⁶⁶⁰ Ferdinand Tönnies précise en ce sens que « *Tout travail, création et action des hommes, est une sorte d'art, comparable à une activité organique par laquelle la volonté humaine se répand dans la matière extérieure en lui donnant une forme ; et quand cette activité sert à la conservation, au progrès ou à la joie d'une communauté, comme dans les conditions naturelles et primitives, elle peut être conçue comme une fonction de celle-ci, comme si la communauté s'exprimait à travers les individus (ou un groupe) et accomplissait elle-même cette action. Le commerce comme aptitude au gain est le contraire d'un tel art. Le profit n'est pas une valeur, il est uniquement une modification des rapports de richesse : le plus de l'un est le moins de l'autre. L'appropriation est une pure action d'occupation, donc, dans la mesure où d'autres sont lésés, un acte de vol ; mais non le travail qui transforme en bien (ou en objet d'usage) ce qui n'existait auparavant que comme matière naturelle, ou qui n'était pas d'une aussi bonne constitution. Et « l'activité » effectuée par le commerce par rapport aux objets (même s'il faut y ajouter quelque travail du même sujet), n'est essentiellement rien d'autre que demande, appropriation, offre, remise, c'est-à-dire rien que des manipulations qui laissent intacte la nature de l'objet* ». Tönnies, Ferdinand. *Op. cit.*, p. 63.

⁶⁶¹ Tönnies, Ferdinand. *Op. cit.*, p. 50-51.

même temps, nous verrons dans la dernière partie de notre thèse que cette critique s'atténue dès lors que les fêtes garantissent la préservation de leurs intérêts et de leur statut.

II.2.4.4 La société est fondée sur le contrat

Dernière caractéristique principale de la société selon Ferdinand Tönnies, la contractualisation des rapports sociaux qui tient à la place de l'échange marchand dans la société⁶⁶². Le contrat est compris comme la rencontre formalisée de deux volontés divergentes qui se recoupent en un point (ou un intérêt commun minimal). La société devient alors un agrégat uni par la convention, c'est-à-dire par l'acceptation des formes sociales collectives mues par les intérêts et les contrats qui réunissent les individus entre eux. La convention se distingue alors de la coutume qui est issue de la tradition, elle-même héritage sacré des ancêtres. La société est ainsi comprise comme une masse d'individus « naturels et artificiels » dont les volontés et les sphères d'intérêts interagissent de multiples manières, mais demeurent indépendants les uns des autres et sans réelles affinités entre eux.

Dans le même temps, si le droit coutumier communautaire s'inscrit au travers du temps, le contrat en société ne peut porter que sur des actes en cours ou possibles, mais cesse dès que ces derniers sont clos ou impossibles⁶⁶³. Aussi, on constaterait une distinction essentielle dans le rapport à la temporalité des échanges et surtout dans le sens de ces échanges : la communauté les comprend comme la réalisation de ce qui est déjà prévu par la tradition ou la coutume, alors que la transaction en société se construit sur la promesse d'une action dont rien ne garantit qu'elle se réalise réellement. Dès lors, si la communauté se définit par la stabilité de ses relations (voire une routinisation aliénante parfois dénoncée⁶⁶⁴), la société se caractérise par une instabilité chronique dont Aurélien Berlan pointe qu'elle est une de ses dimensions essentielles⁶⁶⁵.

Cette distinction fondamentale fait écho à la fonction même du patrimoine maritime (et au patrimoine tout simplement) pour la communauté qui le porte : il se comprend comme ce qui existe déjà car ses éléments (matériels et immatériels) sont advenus par le passé et chacun

⁶⁶² *Ibid.*, p. 57.

⁶⁶³ *Ibid.*, p. 58.

⁶⁶⁴ Cherry Schrecker rappelle en ce sens que, pour Norbert Elias, la communauté est limitée et peut conduire à une vie monotone et ennuyeuse engendrée par l'absence de satisfaction personnelle renforcée par la pression et l'inévitabilité du contrôle social que les membres de la communauté exercent les uns sur les autres. Schrecker, Cherry. *Op. cit.*, p. 32-33.

⁶⁶⁵ Berlan, Aurélien. *Op. cit.*, p. 13.

veut croire que leur sauvegarde permet la perpétuation de rapports sociaux réels et concrets⁶⁶⁶. La société pour sa part, et dans sa dimension marchande, est toujours ce qui devrait advenir, elle est une spéculation sur la promesse d'une valeur ou d'un contrat et c'est pourquoi son fonctionnement repose en grande partie sur l'édification de l'État comme acteur central permettant la garantie des échanges et des relations sociales. Cette opposition renvoie alors à celles entre les fêtes communautaires et les fêtes sociétaires. Les premières sont construites, dans l'esprit de leurs organisateurs, sur la valorisation de ce qui existait avant la mutation des sociétés traditionnelles. Elles traduisent alors « naturellement » des rapports sociaux évidents, fluides et chaleureux, sans formalisation excessive et surtout, ce suffisant à eux-mêmes. Les secondes doivent au contraire justifier de leur existence pour leur utilité espérée par les différentes parties prenantes, pour les retombées calculées et parfois contractualisées entre les intervenants. Dans ce contexte, le rôle des pouvoirs publics est de première importance et c'est pourquoi les plus grandes fêtes actuelles (de Brest 92 à Brest 2016 et la Semaine du Golfe) sont celles qui dépendent directement des collectivités territoriales. Elles garantissent, par leur action centrale et leur pouvoir décisionnaire incontournable, la pérennité et la reconduite de l'événement, même si le contenu culturel évolue au fil du temps.

II.2.4.5 Nuancer les critiques envers la distinction de Ferdinand Tönnies

Comme nous l'avons déjà évoqué, l'apport de Ferdinand Tönnies à la définition de la communauté a été régulièrement critiqué pour sa dimension essentialiste. En ce sens, la portée scientifique ou conceptuelle des postulats défendus serait réduite en ce qu'elle ne respecterait pas le souci de neutralité axiologique cher à Max Weber et qui peut se comprendre comme la volonté de décrire les faits sociaux sans pour autant les juger d'un point de vue normatif⁶⁶⁷. Mais, s'il est indéniable que les travaux de Ferdinand Tönnies n'atteignent pas la même profondeur que ceux de Max Weber, il nous semble que les critiques (parfois radicales) qui lui sont opposées ne tiennent pas réellement compte de ce qu'il a voulu scientifiquement décrire. Sa critique de la société doit d'abord se comprendre comme celle des échanges et des logiques de la société capitaliste. La communauté serait ainsi une forme « anticapitaliste » de la vie sociale moderne : l'individu productif de la communauté voit et comprend ses échanges dans

⁶⁶⁶ Ainsi, Ferdinand Tönnies précise que « *la communauté, comme lien de « sang », est d'abord une relation entre des corps qui s'exprime dans des actions et des mots ; le rapport collectif aux objets est une seconde nature car ces objets ne sont pas tant échangés que possédés et utilisés en commun* ».

⁶⁶⁷ À ce propos, Aurélien Berlan remarque que la neutralité axiologie défendue par Max Weber ne l'empêche pas de porter une analyse critique des structures sociales qui s'imposent aux acteurs et qui déterminent en cela leur agir et même leur être. Berlan, Aurélien. *Op. cit.*, p. 19.

et pour son milieu, quand celui de la société la comprend comme un marché dont les centres actifs sont reliés par des réseaux qu'il essaye de contrôler. Nous verrons dans la partie qui suit que ce constat fait écho à la place des activités commerciales au sein du mouvement patrimonial : elles ne sont assumées et légitimées qu'à partir du moment où elles sont entièrement organisées et contrôlées par les acteurs du mouvement, et ce afin de financer les actions en faveur du patrimoine maritime.

Par ailleurs, l'opposition entre communauté et société n'est pas si radicalement affirmée. Robert Nisbet rappelle que même chez Tönnies, cette typologie n'est pas défendue comme idéal-typique dans la mesure où des caractéristiques de chaque catégorie peuvent se retrouver dans les deux modèles. Il pense d'ailleurs que même les sociétés les plus modernes tentent de retrouver, *via* la grande entreprise publique ou privée, la sécurité des liens communautaires⁶⁶⁸. Finalement, la critique la plus pertinente qui pourrait être adressée à l'approche de Tönnies réside d'une part dans une vision réductionniste de la société, c'est-à-dire dans l'idée que cette dernière ne tiendrait son origine que des seuls rapports de production économiques (autrement dit, que la philosophie matérialiste fortement tirée du marxisme suffirait à définir l'origine et le sens de la société). D'autre part, on peut sans doute nuancer la portée normative de la communauté en ce qu'elle serait une forme idéale de vie sociale basée en premier lieu sur les liens du sang. Cette pensée typique du début du XX^e siècle est largement disqualifiée par les traductions politiques qui s'en sont inspirées par la suite.

Mais peut-être faut-il aussi éviter de tomber dans les pièges d'un anachronisme qui consisterait à prendre ces idées au pied de la lettre, d'autant plus que Ferdinand Tönnies est plutôt connu pour se situer politiquement en opposition aux courants conservateurs et nationalistes de son époque⁶⁶⁹. Nous pensons pour notre part que la définition de la communauté comme espace d'expression des liens organiques traduit en fait une archéologie des logiques de socialisation primaire et de construction des habitus qui seront, dans la deuxième partie du XX^e siècle, des questions fondamentales pour la sociologie. Cette interprétation est renforcée, selon nous, par le fait que Tönnies ne limite pas la communauté à la famille ou même à un lieu unique, mais estime qu'elle peut naître d'un état d'esprit partagé entre différents individus. Elle est donc bien en cela une construction sociale et non seulement une organisation biologique essentialisée qu'il faudrait préserver de toute évolution forcément négative. Pour autant, les limites heuristiques d'une théorie historiquement située ne nous échappent pas, ce qui nous

⁶⁶⁸ Nisbet, Robert. *Op. cit.*, p. 101.

⁶⁶⁹ Mesure, Sylvie. *Op. cit.*, p. 19.

conduit à replacer la pensée de Ferdinand Tönnies dans une visée plus générale de compréhension des grands bouleversements sociaux.

II.2.5 Une sociologie qui traduit la rupture historique des organisations sociales

Au-delà de leurs différences, les théories des relations sociales de Ferdinand Tönnies, de Max Weber et de Georg Simmel ont en commun la volonté d'expliquer l'origine et le sens des grandes mutations que la société de leur époque traverse et qui tendent à dissoudre les logiques communautaires rurales dans la modernité industrielle. Aurélien Berlan, dans son ouvrage consacré aux trois sociologues allemands, précise justement que le climat intellectuel de l'époque est conditionné par l'unification nationale et une révolution industrielle tardives qui bouleversent radicalement les équilibres sociaux et culturels issus des sociétés traditionnelles⁶⁷⁰. Si les principales disciplines académiques de l'époque (la philosophie, l'histoire, l'économie) s'emploient à expliquer les caractéristiques et les effets (positifs ou négatifs) de cette grande mutation, il apparaît que leur cloisonnement épistémologique limite leur capacité à se saisir de l'ensemble du problème rencontré. Pour Aurélien Berlan, la démarche de Max Weber, Georg Simmel et Ferdinand Tönnies est novatrice dans la mesure où elle tente de poser un diagnostic général des évolutions sociales et partant, elle comprend les prémices de la tradition sociologique allemande⁶⁷¹. Bien que portant sur des catégories différentes (la nature des relations sociales chez Tönnies, la marchandisation des biens et des liens chez Simmel, le renforcement des logiques gestionnaires et disciplinaires chez Weber), les travaux des trois sociologues partagent la volonté de décrire et de comprendre la rationalisation qui s'empare des activités sociales de l'époque et qui illustre « *les tendances structurelles de la modernité capitaliste* »⁶⁷². Le contexte socio-historique dans lequel évolue le questionnement des trois intellectuels nous semble alors rejoindre en partie celui qui prévalait lors de l'avènement du mouvement patrimonial maritime.

En effet, comme nous l'avons déjà évoqué, l'inflation patrimoniale accompagne l'émergence d'une société « postindustrielle ». En ce sens, la réactivation du clivage entre deux types d'organisation des relations et activités sociales semble pertinente dans la mesure où le mouvement patrimonial maritime a tenté, par le biais d'une logique contre-culturelle, d'unifier par l'esprit (mais aussi en partie par le corps *via* les associations du patrimoine) un groupe social

⁶⁷⁰ Berlan, Aurélien. *Op. cit.*, p. 16.

⁶⁷¹ *Ibid.*

⁶⁷² *Ibid.*, p. 18.

mobilisé dans la défense et la valorisation des traditions maritimes. Mais, l'évolution historique et organisationnelle des fêtes (cf. partie 1, chapitre 7) et surtout leur appropriation, selon des modalités différentes, par les acteurs du territoire d'accueil des manifestations montrent comment les logiques communautaires ont dû composer, voire s'opposer, à des dimensions de type sociétares. Les fêtes du patrimoine maritime peuvent donc se classer selon deux grandes catégories inspirées par la distinction entre la communauté, comprise ici dans sa dimension intellectuelle voire idéale mais faisant référence aux caractéristiques « classiques » de la notion (proximité des individus, homogénéité sociale, adhésion pérenne aux objectifs communs, rationalité en valeur, simplicité des relations individuelles, priorités aux intérêts supérieurs du groupe) et la société, dont les logiques reposent sur le contrat, les intérêts matériels bien compris et négociés, la rationalité instrumentale, la division sociale des activités, l'adhésion conjoncturelle aux objectifs partagés, la faible intensité des relations sociales.

II.2.6 Ce que nous retenons du diptyque communauté/société

Avant toute chose, nous affirmons qu'il n'y a pas de communauté ou de société par essence, mais que les deux dimensions se déterminent l'une par l'autre, c'est-à-dire selon une construction dialectique. Dans notre contexte, les logiques communautaires et sociétares sont des types de relations sociales qui sous-tendent la construction du mouvement patrimonial. La communauté est ici l'expression d'une préoccupation d'abord intellectuelle : elle vise à concevoir par la pensée les éléments matériels et immatériels du patrimoine maritime. À cette première étape, succède celle des stratégies de défense et de valorisation du patrimoine, concrétisées par la multiplication des acteurs associatifs et par leur fédération régionale et nationale. Cette étape d'édification du mouvement mobilise là aussi les caractéristiques de la communauté en ce qu'elle fait appel à la singularité culturelle, éthique et parfois même philosophique de son projet.

Les acteurs mobilisés ont la particularité de partager un but général et commun, mais aussi de se situer majoritairement au sein du même espace social et enfin de se reconnaître en tant que marin traditionnel ; ce qui leur confère, en plus de leur position, un statut social qui les distingue en premier lieu des spectateurs de la fête. En cela, nous affirmons que la logique communautaire est, au sein du mouvement patrimonial maritime, l'expression d'un groupe qui revendique sa différence sociale par sa distinction culturelle. Cette caractéristique rejoint la définition de la communauté par Cherry Schrecker, pour qui la notion recouvre l'idée de frontière (géographique ou sociale) qui sert à ériger la séparation entre le nous de la

communauté et les autres de la société⁶⁷³. Cette logique permet de préciser « *les critères d'appartenance relatifs à l'identité du groupe et de ses membres* »⁶⁷⁴, assurant les conditions nécessaires à la cohésion interne du groupe. Plus intéressant dans notre contexte d'enquête, Schrecker précise que ces frontières n'ont parfois pas de sens ou de visibilité de l'extérieur, mais sont reconnues en interne voire dans l'intimité des membres du groupe⁶⁷⁵, ce qui traduit selon nous le phénomène de distinction et de reconnaissance incorporé par l'habitus selon la définition de Pierre Bourdieu⁶⁷⁶. Dans le cas des communautés sans proximité physique contrainte (tel que le mouvement patrimonial maritime), il faut souligner l'importance des repères temporels qui remplacent (en partie), les rapports spatiaux. En ce sens, les communautés d'esprit se construisent à partir d'intérêts et d'activités communs qui consistent souvent dans le partage d'informations ou le soutien émotionnel⁶⁷⁷. Mais, si les frontières symboliques du groupe sont liées au respect des normes et des valeurs communes (l'entraide, la solidarité, l'amitié, la simplicité, le don, etc.) et au choix d'appartenance et à l'intérêt que les membres y trouvent, dans le cas des communautés virtuelles, les relations objectives se construisent à travers le partage des idées, des activités et des intérêts.

Cette dernière caractéristique rejoint celle du mouvement du patrimoine maritime et fonde la fonction de la fête communautaire en ce qu'elle unifie un groupe qui ne peut revendiquer aucune forme de filiation généalogique ou territoriale : la manifestation maritime communautaire apparaît comme une activité performative et distinctive, par sa capacité à affirmer la communauté patrimoniale. Elle intègre en cela le processus de qualification des objets patrimoniaux par les acteurs engagés dans leur valorisation. En effet, comme le montrent Matthieu Béra et Yvon Lamy, la patrimonialisation impose au public (mais aussi à ceux qui la produisent) un nouveau rapport aux objets qui appartenaient auparavant à une catégorie d'usage différente (c'est particulièrement vrai du patrimoine industriel et productif auquel appartient le patrimoine maritime)⁶⁷⁸. Les fêtes maritimes ont alors comme première fonction de rassembler les différents agents qui participent à la qualification des objets patrimonialisés (militants associatifs et individuels du patrimoine maritime, fondateurs du *Chasse-Marée*, spectateurs,

⁶⁷³ Schrecker, Cherry. *Op. cit.*, p.34-35.

⁶⁷⁴ *Ibid.*

⁶⁷⁵ *Ibid.*

⁶⁷⁶ Selon Pierre Bourdieu, l'habitus est « à la fois principe générateur de pratiques objectivement classables et système de classement de ces pratiques. C'est dans la relation entre les deux capacités qui définissent l'habitus, capacité de produire des pratiques et des œuvres classables, capacité de différencier et d'apprécier ces pratiques et ces produits (goût), que se constitue le monde social représenté, c'est-à-dire l'espace des styles de vie ». Bourdieu, Pierre. *La Distinction*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1979, p. 190.

⁶⁷⁷ Schrecker, Cherry. *Op. cit.*, p. 47.

⁶⁷⁸ Béra, Matthieu ; Lamy, Yvon. *Sociologie de la culture*, Paris, Armand Colin, 2003, p. 25

bénévoles, etc.). De ce fait, le processus de qualification d'une œuvre ou d'un objet culturel passe nécessairement par la rencontre entre ses producteurs et ses destinataires⁶⁷⁹. Ceci est d'autant plus vrai pour les objets culturels qui ne bénéficient pas initialement d'une légitimité institutionnelle (celle du patrimoine religieux et plus tard du patrimoine féodal) et dont la qualification repose d'abord sur le succès populaire⁶⁸⁰. Or, si nous rejoignons dans l'ensemble l'idée d'une requalification des objets patrimoniaux, il nous paraît nécessaire de questionner l'origine sociale de ce processus ainsi que ses leviers et biais de diffusion à travers la société. Autrement dit, nous souhaitons montrer, par l'usage de notre typologie, que le processus de patrimonialisation ne revêt pas un caractère égal et commun selon les différents individus ou groupe d'individus qui y participent ou qui y assistent.

II.2.7 Une problématisation par la dichotomie communauté et société

Genèse traditionnelle, rupture patrimoniale, croisement des enjeux culturels économiques et territoriaux : ces trois temps donnent à voir l'évolution conceptuelle des fêtes maritimes et la façon dont nos sociétés intègrent des éléments du passé à la construction du présent. Pour autant, le passage d'un modèle de fête à un autre n'implique pas la disparition totale des logiques précédentes. Ainsi, nous avançons que les fêtes maritimes se construisent aujourd'hui selon deux modalités principales, l'une communautaire et l'autre sociétaire. En ce sens, nous comprenons avec Ferdinand Tönnies les formes d'organisation communautaire et sociétaire pour ce qu'elles traduisent en termes de normativité et de valeur. Nous retenons d'Émile Durkheim ce qu'il en comprend en termes de méthodologie de compréhension des faits sociaux. Enfin, nous faisons nôtre l'approche de Max Weber pour ce qu'elle dit de l'évolution des relations sociales (d'une logique communautaire vers une logique sociétaire et inversement le cas échéant).

II.2.7.1 Une fonction communautaire patrimoniale où prime la rationalité axiologique

L'héritage des fêtes traditionnelles et patrimoniales perdure encore aujourd'hui même si les grands rendez-vous n'y font plus explicitement référence. Cependant, l'inventaire du calendrier festif montre qu'encore aujourd'hui, des rassemblements « communautaires » du patrimoine maritime se maintiennent. La fête, pensée selon un objectif essentiellement patrimonial,

⁶⁷⁹ *Ibid.*, p. 27

⁶⁸⁰ Pour Matthieu Béra et Yvon Lamy, la légitimité des biens populaires est liée à sa dimension quantitative : public nombreux, audimat, ventes, grandes fêtes, etc. Autrement dit, leur qualité se mesure à l'aune de leur extension sociale. Béra, Matthieu ; Lamy, Yvon. *Op. cit.*, p. 27.

développe un modèle consacré à l'affirmation des acteurs du patrimoine maritime, où le public est « de surcroît », et qui vise à la réactivation des mythes issus d'une culture maritime revisitée, expurgeant les caractéristiques « profanes » du nautisme moderne pour réhabiliter la véritable maritimité, celles de la marine à voile, du cabotage et de la pêche. Dans ce cadre, le bateau est l'objet-roi du contenu mythique, le signifiant symbolique le plus emblématique du message signifié par la fête, selon la typologie proposée par Albert Piette⁶⁸¹. Nourritures, boissons, musiques et danses, animations, expositions, projections, etc. : tous les éléments qui construisent et participent à la fête maritime communautaire sont intégrés dans une perspective qui vise à sacraliser une nouvelle culture maritime. Ils portent en eux une signification mythique qui symbolise « *l'idéologie du patrimoine maritime vivant* »⁶⁸² (qu'il faut comprendre ici comme la forme cognitive qui donne sa cohérence globale à l'ensemble des représentations liées au patrimoine maritime) et qui a pour fonction de constituer une communauté culturelle capable de se distinguer des autres pratiquants nautiques.

Les promoteurs de la fête communautaire conçoivent l'événement selon une rationalité axiologique⁶⁸³, c'est-à-dire définie par la croyance en la valeur intrinsèque du contenu et de la fonction de la fête. Ces acteurs portent en cela une éthique de conviction supérieure à celle de la responsabilité⁶⁸⁴ quand ils définissent la conception mais aussi la stratégie d'organisation de la fête. En ce sens, le patrimoine maritime est une cause comprise comme une fin en elle-même, impliquant l'idée que l'ensemble des actes qui s'y rapporte est soumis à son intérêt supérieur. Sous un autre aspect, la fête communautaire s'inscrit dans l'élan créateur propre aux productions émanant des tenants et des figures de l'art d'auteur⁶⁸⁵. L'histoire des fêtes maritimes montre en effet comment, entre 1986 et 1992, chaque manifestation se pense comme une nouvelle étape de la production patrimoniale⁶⁸⁶, valorisant ici ses figures d'exception (tant

⁶⁸¹ Piette, Albert. *Art. cit.*, 1988.

⁶⁸² Péron, Françoise. « Au-delà du fonctionnel, le culturel et l'idéal », *op. cit.*, p. 743.

⁶⁸³ Boudon, Raymond. « La rationalité axiologique », in Mesure, Sylvie (dir.), *La rationalité des valeurs*, Paris, Presses Universitaires de France, « Sociologies », 1998, p. 13-57.

⁶⁸⁴ Weber, Max. *Le savant et le politique*, Paris, Éditions 10/18, 1963, p. 206. Pour Max Weber, « toute activité orientée selon l'éthique de la responsabilité ou selon l'éthique de la conviction. Cela ne veut pas dire que l'éthique de conviction est identique à l'absence de responsabilité et l'éthique de responsabilité à l'absence de conviction. [...] Toutefois il y a une opposition abyssale entre l'attitude de celui qui agit selon les maximes de l'éthique de conviction (dans un langage religieux nous dirions : "le chrétien fait son devoir et en ce qui concerne le résultat de l'action il s'en remet à Dieu"), et l'attitude de celui qui agit selon l'éthique de responsabilité qui dit : "nous devons répondre des conséquences prévisibles de nos actes" ».

⁶⁸⁵ Béra, Matthieu ; Lamy, Yvon. *Op. cit.*, p. 97

⁶⁸⁶ Marc Augé pense à ce propos que « *l'événement révolutionnaire n'est pas réductible à la somme des facteurs qui l'ont rendu possible* », ce qui selon nous illustre bien la distinction entre fête rituelle et événement exceptionnel auquel les manifestations patrimoniales communautaires historiques appartiennent. Ces dernières se sont succédées en dépassant à chaque édition la simple addition des initiatives prises au sein du mouvement patrimonial pour produire une dynamique sociale et culturelle supérieure à celle qui précédait. Augé, Marc. *Op. cit.*, p. 40.

les navires sauvés ou reconstruits que des personnalités emblématiques telles Yvon le Corre), là ses idéaux utopiques (la rhétorique du rêve est régulièrement convoquée), ici enfin célébrant la simplicité des organisations (voire de l'inorganisation revendiquée) comme témoin de la spontanéité et de la connivence totale des acteurs-créateurs du contenu patrimonial.

Les acteurs patrimoniaux, et les marins en tout premier lieu, forment justement (ou, dans l'esprit des fondateurs du mouvement, doivent former) une communauté d'interprétation⁶⁸⁷ de la culture maritime traditionnelle qui dépasse le stade imaginaire de la maritimité commune⁶⁸⁸. La fête communautaire sert ainsi directement à transmettre une maritimité pensée et pratiquée et non uniquement rêvée⁶⁸⁹. Enfin, les territoires d'accueil des fêtes maritimes communautaires relèvent de ce que Marc Augé nomme les lieux anthropologiques, c'est-à-dire des lieux qui se veulent identitaires (territoire de naissance d'un individu ou d'un événement), relationnels (attribution d'une place pour chacun et organisation de la coexistence entre les individus), et historiques (le lieu dispose d'une stabilité minimale dans les représentations collectives)⁶⁹⁰.

II.2.7.2 Une fonction sociétaire où prime la rationalité instrumentale

À l'opposé du modèle communautaire, certaines fêtes maritimes (dont les plus emblématiques et les plus significatives par la taille et la fréquentation) sont représentatives de la festivité moderne en ce sens qu'elles ont fait l'objet d'un processus de marchandisation, de standardisation mais aussi d'une distinction plus nette et plus formalisée entre les marins-participants, les acteurs/organisateur et les spectateurs. La fête maritime sociétaire devient spectacle, manifestation populaire de grande audience et au large spectre social. Ce faisant, elle développe ses propres logiques et ses propres enjeux, économiques notamment mais aussi philosophiques et existentiels dans le sens où son utilité sociale n'est plus seulement destinée à conforter une communauté culturelle consciente d'elle-même. Elle est l'objet d'une appropriation par les acteurs du territoire, qu'ils soient issus de la société civile ou des collectivités publiques, dans le but d'affirmer l'identité maritime de la région et de bénéficier

⁶⁸⁷ La notion de communauté d'interprétation n'est pas sans rappeler celle constituée par les usagers des réseaux sociaux, ainsi que le montre Stéphane Hugon. Fait particulièrement intéressant, celui-ci souligne l'importance du nouveau média dans la construction, réelle ou en projet du lien communautaire. On peut dresser ici un parallèle avec le rôle du Chasse-Marée dans l'avènement de la logique communautaire au sein du mouvement patrimonial maritime. Hugon, Stéphane. « Communauté », *Communications*, n°88, 2011, p. 37-45.

⁶⁸⁸ Grassi, Valentina. « *L'imaginaire* », *Introduction à la sociologie de l'imaginaire. Une compréhension de la vie quotidienne*, Toulouse, ÉRÈS, 2005, p. 17.

⁶⁸⁹ D'une certaine façon, l'importance de la transmission dans la fonction des fêtes communautaires renvoie à l'opposition entre les sociétés qui fonctionnent au don, et celles qui fonctionnent au marché (renvoyant ici à la fonction des fêtes sociétaires). Fabre, Daniel. « Construire, détruire : le temps syncopé des objets de la fête », in Barruol, Agnès ; Cranga, Yves ; Palouzié, Hélène (dir.), *op. cit.*, p. 21-35.

⁶⁹⁰ Augé, Marc. *Op. cit.*, p. 69.

des retombées positives (ou socialement perçues comme telles) qu'entraînent les rassemblements des « vieux gréements », alors même que le mouvement du patrimoine maritime semble décliner.

L'étude des modalités organisationnelles de ces événements⁶⁹¹ montre d'ailleurs que les logiques économiques des entreprises du secteur culturel sont largement intégrées dans la conception des fêtes maritimes sociétaires. Ces dernières sont majoritairement organisées par des structures dont le seul objet réside dans la production de l'événement, quand les fêtes communautaires proposent aussi d'autres modes de diffusion du patrimoine maritime (exposition, construction de bateau, navigation, cours théoriques, conférences, etc.). Ces événements sont donc essentiellement pensés selon une rationalité de type instrumentale, c'est-à-dire qu'ils ne peuvent se comprendre que par les effets indirects qu'ils induisent pour les organisateurs. De plus, la rationalité instrumentale⁶⁹² peut se définir par le fait que les différentes parties prenantes de la fête sociétaire doivent négocier leur participation en fonction de leurs propres intérêts (qu'ils soient culturels, institutionnels, sociaux ou économiques)⁶⁹³. Cette rationalité rejoint ce que Max Weber nomme l'action rationnelle en finalité⁶⁹⁴, c'est-à-dire une activité qui s'oriente « *d'après les fins, moyens et conséquences subsidiaires et qui confronte en même temps rationnellement les moyens et la fin, la fin et les conséquences subsidiaires et enfin les diverses fins possibles entre elles* ». Dans ce contexte, le patrimoine devient un moyen parmi d'autres de concevoir la fête, et il doit intégrer la programmation et l'organisation de la manifestation en se soumettant, en partie, à d'autres rationalités, qu'elles soient économiques, logistiques ou politiques. De fait, le passage d'une rationalité axiologique à une rationalité instrumentale entraîne la domination des logiques contractuelles (autant envers les différentes parties prenantes de la fête comme les associations locales, les entreprises ou les

⁶⁹¹ Voir partie 3, « Panorama des fêtes maritimes ».

⁶⁹² Pour Mohamed Cherkaoui, la rationalité instrumentale traduit les actions qui supposent « *d'une part que la congruence des moyens et des fins soit, en principe, bien définie ; elles postulent d'autre part que les conséquences des actions soient prises en compte dans le calcul de l'acteur* ». Cherkaoui, Mohamed. « Le réel et le rationnel. Rationalité et conséquences inattendues chez Max Weber », *Revue européenne des sciences sociales* [En ligne], n°129, 2004.

⁶⁹³ Selon Pierre Bouretz, la rationalité instrumentale illustre chez Max Weber le désenchantement du monde : « *l'intellectualisation et la rationalisation croissante [...] signifient que nous savons ou que nous croyons qu'à chaque instant nous pourrions, pourvu seulement que nous le voulions, nous prouver qu'il n'existe en principe aucune puissance mystérieuse et imprévisible qui interfère dans le cours de la vie ; bref que nous pouvons maîtriser toute chose par la prévision* ». La corrélation entre rationalité instrumentale et désenchantement fait écho selon nous à la distinction entre fête communautaire et fête sociétaire. Les organisateurs des fêtes communautaires défendent une conception idéale et messianique de la vie en société et s'opposent en cela au désenchantement des rationalités essentiellement instrumentales. Bouretz, Pierre. « Entre scepticisme et nihilisme : Max Weber et la "guerre des dieux" », in Mesure, Sylvie (dir.), *op. cit.*, p. 59-80.

⁶⁹⁴ Weber, Max. *Op. cit.*, 1995, p. 57

pouvoirs publics qu'envers les intervenants directs tels les salariés ou les prestataires) et des conceptions stratégiques qui s'appuient d'abord sur l'agrégation de compétences techniques et professionnelles justifiées selon une éthique de la responsabilité⁶⁹⁵ (on peut parler ici d'un processus de rationalisation et de routinisation des organisations festives⁶⁹⁶).

Le public devient donc un élément majeur de la fête dans le sens où la fréquentation populaire garantit à la fois l'équilibre économique d'un événement professionnalisé et sa légitimité fondamentale. S'attacher à séduire et conquérir un public nombreux induit alors de transformer le patrimoine maritime en une forme de marchandise culturelle, ce qui le rapproche de l'art commercial décrit par Matthieu Béra et Yvon Lamy, et qui est dénoncé par les théoriciens critiques de l'école de Francfort⁶⁹⁷. Cette forme d'art (et de culture pourrions-nous ajouter) s'appuie notamment sur la logique de la reproduction et de la routinisation des processus de médiation culturelle alors que la fonction des fêtes communautaires repose en partie sur l'élan de la création renouvelée. Dans ce cadre, le grand public, qui bénéficie de la principale attention des organisateurs, se comprend comme une communauté des émotions mobilisées à travers la médiation des références à l'imaginaire et au symbolisme maritime⁶⁹⁸. Enfin, l'espace des fêtes maritimes sociétaires rejoint parfois ce que Marc Augé nomme les « non-lieux », c'est-à-dire des espaces qui ne créent « *ni identité singulière, ni relation, mais solitude et similitude* »⁶⁹⁹. Le tableau qui suit synthétise, de façon idéal-typique (c'est-à-dire en retenant les traits les plus représentatifs de chaque modèle festif⁷⁰⁰), les caractéristiques opposées des fêtes communautaires et des fêtes sociétaires.

⁶⁹⁵ Pour Max Weber, l'éthique de la responsabilité repose sur une attitude qui consiste à répondre des conséquences prévisibles de nos actes. Cette éthique implique que les acteurs engagés soient le plus conscient possible de leurs actes et surtout des conséquences prévisibles. Elle s'articule donc tout particulièrement avec la rationalité instrumentale dans la mesure où cette dernière fait appel à des finalités prévisibles et mesurables en principe. Weber, Max. *Op. cit.*, 1963, p. 206-207.

⁶⁹⁶ Précisons ici que la routinisation de l'organisation n'entraîne pas nécessairement celle de sa conception. Il semble au contraire que, en se coupant de sa fonction patrimoniale première, la fête sociétaire soit obligée de penser « seule » sa finalité et sa fonction. Cette caractéristique nécessite donc la recherche fréquente du renouvellement conceptuel de la fête.

⁶⁹⁷ Adorno, Theodor. *Art. cit.*

⁶⁹⁸ Grassi, Valentina. *Op. cit.*, p. 11-59.

⁶⁹⁹ Augé, Marc. *Op. cit.*, p. 130.

⁷⁰⁰ Dantier, Bernard. « Les "idéaltypes" de Max Weber, leurs constructions et usages dans la recherche sociologique », *Max Weber, Économie et société, tome 1. Les catégories de la sociologie*, Paris, Plon/Agora, 2004, p. 28-57.

Tableau 2. Tableau de synthèse des caractéristiques idéales-typiques des fêtes communautaires et des fêtes sociétaires. Le tableau traduit l'opposition entre les deux formes festives selon les caractéristiques issues de notre bibliographie et les observations de l'enquête.

Caractéristiques des fêtes communautaires	Caractéristiques des fêtes sociétaires
Rationalité axiologique	Rationalité instrumentale
Éthique de la conviction (la cause)	Éthique de la responsabilité (la compétence)
Art d'auteur	Art « commercial »
Le patrimoine comme fin en soi (logique statique)	Le patrimoine comme moyen (logique dynamique)
Le public de surcroît	Le public comme élément majeur de la fête
Élan créateur (fonction d'exception, figures exemplaires, charisme des fondateurs, idéaux légendaires, inorganisation relative)	Rationalisation/Routinisation (compétence, professionnalisation, économisation, organisation)
Culture de production	Culture de diffusion et de reproduction
Communauté d'interprétation (les marins)	Communauté des émotions (le grand public)
Culture pensée	Imagination et symbolisme.
Lieux anthropologiques	Non-lieux de la surmodernité
Primat du statut imposé	Primat du contrat et du statut acquis
Solidarité mécanique	Solidarité organique

II.2.7.3 Penser les fêtes maritimes avec notre typologie

Fort de cette classification, notre but est de questionner auprès des organisateurs, des participants et des festivaliers la signification et la fonction des deux types de fêtes. Il s'agit de comprendre ce qui, respectivement, détermine le rapport au patrimoine maritime, les éléments culturels, sensibles et idéologiques qui le construisent aujourd'hui, autrement dit, ce qui définit la maritimité patrimoniale propre aux trois acteurs des fêtes : le public, les organisateurs, les marins participants. Il s'agit aussi de mesurer la fonction sociale du patrimoine maritime : est-il d'abord perçu comme un outil d'affirmation et de développement des territoires maritimes en mutation ou est-il encore un moyen, par la construction d'une culture maritime distincte des autres pratiques nautiques, de déterminer une communauté culturelle qui affirme par ce biais l'originalité de sa position sociale ?

Enfin, nous souhaitons questionner plus largement l'importance des fêtes comme mode d'affirmation et de structuration du mouvement patrimonial maritime en France. En effet, il apparaît que le patrimoine maritime se définit selon plusieurs logiques à la fois complémentaires mais aussi éventuellement conflictuelles : l'État propose des approches institutionnelles classiques par l'inscription de bateaux à la liste des monuments historiques et assure le maintien d'une politique de conservation des éléments historiques les plus représentatifs. Le champ académique se penche pour sa part sur la signification réelle des

processus de patrimonialisation des activités maritimes. Le mouvement associatif développe quant à lui sa propre légitimité par la mise en place d'un organigramme fédératif qui n'est pas sans rappeler celui de l'État (de la fondation du patrimoine maritime et fluvial aux associations locales en passant par les fédérations régionales), mais surtout par l'organisation de fêtes qui sont aujourd'hui les vecteurs les plus dynamiques du patrimoine maritime.

Autrement dit, les fêtes maritimes, tant communautaires que sociétares, gardent une fonction centrale dans la pérennité des dynamiques associatives du mouvement patrimonial alors que, dans le même temps, les acteurs historiques sont confrontés à des difficultés matérielles, économiques, techniques liées à l'entretien et à l'exploitation des bateaux du patrimoine, au faible renouvellement des acteurs associatifs, au vieillissement de la génération fondatrice. Dans ce contexte délicat, les fêtes maritimes disposent de leur propre dynamique même, si là encore, les succès populaires revendiqués dans la période 1986-2000 ne sont plus aussi spectaculaires. Pour autant, les 59 fêtes recensées en 2018 (à comparer avec les 50 dates comptabilisées par Annie Le Dem au début des années 2000) confirment l'importance de ce mode d'expression du patrimoine maritime parmi les différentes modalités de diffusion encore actives aujourd'hui.

II.3 Chapitre 3. Méthodologie de l'enquête

La fête, le rapport à la mer, les représentations liées au patrimoine sont des objets de recherche qui, surtout pour les deux premiers, n'intègrent que rarement les interrogations sociologiques. La fête ne serait-elle pas une pratique ancestrale universelle⁷⁰¹, un objet « transhistorique » dépassant à la fois les cultures et les classes sociales⁷⁰² ? L'attrance pour la mer, ses bienfaits thérapeutiques, les usages et les loisirs qu'elle offre, la contemplation romantique qu'elle inspire, semblent toucher sans distinction l'ensemble des sociétés modernes⁷⁰³. Enfin, la notion de patrimoine apparaît, elle aussi, comme un mot d'époque, apparemment insensible aux enjeux politiques et aux déterminations sociales⁷⁰⁴. Autrement dit, les notions et thématiques centrales de notre thèse semblent, de premier abord, plutôt étrangères à la sociologie, dont l'épistémologie repose historiquement sur l'intérêt pour la modernité (et dans ce cas, la fête ancestrale apparaît comme un objet anachronique), sur son caractère empiriste, objectiviste et falsifiable (et alors, comment juger de la réalité objective des représentations de la mer ou du patrimoine ?) et enfin sur des méthodes, à l'origine, quantitativistes et donc peu adaptées à l'espace des fêtes et à leur pratique⁷⁰⁵.

Ces remarques préliminaires rejoignent l'idée commune selon laquelle la sociologie aurait surtout à voir avec la compréhension des grands enjeux sociaux, l'organisation générale des sociétés modernes, avec leurs tensions, leurs bouleversements ou leurs équilibres⁷⁰⁶. La discipline laisserait à l'ethnologie et l'anthropologie l'étude des dimensions culturelles, la description et la compréhension des particularismes sociaux, faisant en cela référence à la genèse historique des sciences humaines (celle issue de la colonisation et des empires occidentaux du XIX^e siècle)⁷⁰⁷. Si cette distinction de principe est largement dépassée dans le champ des sciences sociales⁷⁰⁸, elle reste vivace dans l'esprit commun : nous avons souvent

⁷⁰¹ Caillois, Roger. *Op. cit.*, p. 136.

⁷⁰² Dubois, Jacques. « Carnaval : fête, révolte, spectacle — Pour une histoire », *Études Françaises*, n°15, 1979, p. 15-34.

⁷⁰³ Péron, Françoise. « Au-delà du fonctionnel, le culturel et l'idéal », in Cabantous, Alain ; Lespagnol, André ; Péron, Françoise (dir.), *op. cit.*, p. 726-789.

⁷⁰⁴ Hartog, François. *Op. cit.*, p. 284.

⁷⁰⁵ Berthelot, Jean-Michel. « Les sciences du social », in Berthelot, Jean-Michel (dir.), *op. cit.*, p. 203-265.

⁷⁰⁶ Dubet, François. *À quoi sert vraiment un sociologue ?*, Paris, Armand Colin, 2011, p. 9.

⁷⁰⁷ Berthelot, Jean-Michel. « Les sciences du social », in Berthelot, Jean-Michel (dir.), *op. cit.*, p. 203-265.

⁷⁰⁸ Bourdieu, Pierre. « Sur les rapports entre la sociologie et l'histoire en Allemagne et en France », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 106-107, p. 108-122.

rencontré des « enquêtés » s'étonner de notre ancrage sociologique, mettant en avant la pertinence de l'ethnologie pour décrire et comprendre les fêtes maritimes. Au-delà du caractère partiel des retours de terrain, nous pensons qu'une telle réaction traduit la façon dont le sens commun catégorise les sciences sociales. Surtout, les représentations de enquêtés suggèrent que les objets sociaux propres au monde du loisir, du divertissement et de la culture ne relèvent pas de la sociologie, à la fois pour ceux qui pensent qu'en tant que science elle doit traiter des sujets graves et sérieux⁷⁰⁹ (les inégalités sociales, les grandes évolutions des sociétés, la violence, etc.), et aussi pour ceux qui sont réticents à voir leurs pratiques et leurs goûts devenir des objets d'études comme des autres, c'est-à-dire « désenchantés » par le recul et la distance parfois critique de l'enquêteur⁷¹⁰. Ceci est d'autant plus vrai que les spectateurs et surtout les marins appartiennent aux classes sociales supérieures, c'est-à-dire à celles qui résistent le plus à l'idée même de l'enquête sociologique en ce qu'elle viserait à « dévoiler » les ressorts sociaux et le capital culturel qui déterminent leurs engagements⁷¹¹. À leurs yeux, cette opération conduit à dénaturer le sens, la valeur et la légitimité de leur pratique festive et maritime, d'autant plus que, rappelons-le, elle tient son origine à une posture contre-culturelle qui, par son écart aux activités nautiques dominantes, induit mécaniquement un profit de distinction⁷¹². Autrement dit, à la fois pour des raisons liées à l'histoire et aux méthodes disciplinaires des sciences sociales⁷¹³ et pour des causes plus « sociologiques », nous avons dû « forcer » notre terrain en imposant une démarche croisant les outils quantitatifs et qualitatifs.

II.3.1 Une enquête aux multiples entrées, qui s'étire sur trois années

En ce sens, il s'agit d'affirmer la complémentarité des outils d'enquête plutôt que de chercher à légitimer une posture épistémologique par l'exclusion d'une méthode au profit d'une autre. Ceci est d'autant plus vrai que les fêtes du patrimoine maritime peuvent se comprendre autant comme des grands événements populaires dont il est pertinent d'interroger, par une enquête quantitative, la structuration sociale et la fonction générale, que comme des espaces du sensible, c'est-à-dire propres à la mobilisation, à l'expression et au partage des émotions personnelles⁷¹⁴. Ce faisant, si nous nous attachons en premier lieu à comprendre, par la

⁷⁰⁹ DUBET, François. *Op. cit.*, p. 8.

⁷¹⁰ BOURDIEU, Pierre. « Une science qui dérange », in BOURDIEU, Pierre (dir.), *Questions de sociologie*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1984, p. 19-36.

⁷¹¹ *Ibid.*, p. 19-36.

⁷¹² BOURDIEU, Pierre. « L'art de résister aux paroles », in BOURDIEU, Pierre (dir.), *op. cit.*, p. 10.

⁷¹³ BERTHELOT, Jean-Michel. « Les sciences du social », in BERTHELOT, Jean-Michel (dir.), *op. cit.*, p. 203-265.

⁷¹⁴ DIDRY, Nico. *Op. cit.*, p. 6.

passation d'un questionnaire, les causes structurelles et générales qui déterminent le rapport des différentes parties prenantes aux manifestations maritimes, nous utilisons aussi les outils de l'ethnographie pour observer plus finement la façon dont les différents acteurs vivent la fête. En ce sens, notre travail rend compte d'une démarche d'enquête ethnographique au sens que lui donne Stéphane Beaud et Florence Weber, c'est-à-dire que nous nous sommes positionné comme « *seul responsable de notre travail du début à la fin : du projet de recherche à l'enquête et à l'analyse puis au texte définitif* »⁷¹⁵. Dès le début de notre recherche, nous avons donc alterné entre les démarches empiriques et théoriques : de fait, cette posture s'est rapidement imposée à nous dans le sens où les questions propres à la définition du terrain et de l'objet de recherche ont nécessité à la fois une démarche d'enquête prosaïque doublée d'une ébauche de classification formelle des fêtes dont la portée « scientifique » nous a immédiatement interrogé.

II.3.2 Recenser les fêtes et les acteurs du patrimoine

II.3.2.1 Quel territoire d'enquête ?

Notre enquête s'est étendue sur un territoire compris entre le port de Cancale en Ille-et-Vilaine et la rivière de l'Erdre en Loire-Atlantique. Cinq départements sont donc concernés, unis par l'importance plus ou moins affirmée de leur façade maritime et aussi, de prime abord, par le fait de recouper l'espace constitutif de la Bretagne dite « historique », ou encore « provinciale »⁷¹⁶. Ce choix ne traduit en rien une conviction personnelle qui consisterait à penser que la Bretagne administrative devrait intégrer naturellement le département de la Loire-Atlantique. Il s'agit plus simplement de rester fidèle à ce que nous avons constaté sur notre terrain d'enquête, à savoir que le territoire d'action du mouvement patrimonial maritime s'étend de l'estuaire de la Loire jusqu'à la baie de Cancale. Nous avons, par exemple, été informé de l'existence des Rendez-vous de l'Erdre comme fête maritime par les marins rencontrés lors des enquêtes en pays morbihannais et sud-finistériens. Mais à l'inverse, aucune connexion n'a permis d'orienter les recherches vers les ports du Cotentin pourtant assez proches du pôle patrimonial du pays malouin et cancalais. Autrement dit, intégrer la Loire-Atlantique correspond à la prise en compte des pratiques maritimes et culturelles du mouvement

⁷¹⁵ Beaud, Stéphane ; Weber, Florence. *Op. cit.*, p. 273.

⁷¹⁶ Cette appellation recoupe en fait le territoire de la Bretagne issu d'un traité signé en 851 entre Erispoé (fils de Nominoé, un noble breton nommé *missus* (envoyé de l'empereur) par Louis Le Pieux) et Charles Le Chauve, roi des Francs. Le territoire breton, qu'il soit ducal ou provincial, ne sera modifié qu'en 1941 avec la séparation de ce qui s'appelait à l'époque la Loire-Inférieure. Chédeville, André ; Croix, Alain. *Histoire de la Bretagne*, Paris, Presses Universitaires de France, 1996, p. 14-31.



Figure 33. Affiche La Rance en fête 2018. Éditée par le collectif des Bordées de singes, l'affiche annonce l'ensemble des fêtes et animations patrimoniales organisées sur la Rance en 2018. La mise en commun de la communication relative aux fêtes est l'expression de la collaboration des associations implantées sur un même bassin festif. Pour l'enquêteur, seule la pratique des fêtes permet d'accéder à ce type d'informations. Source : enquête Camille Gontier, 2018.

patrimonial⁷¹⁷. Enfin, il faut constater que le mouvement patrimonial lui-même semble revendiquer une assise régionale dépassant les découpages administratifs actuels. La Frcpm Bretagne conçoit son action sur les quatre départements de la Région Bretagne mais y inclut aussi la Loire-Atlantique. Autre exemple, les associations situées entre la baie de Quiberon et le port des Sables d'Olonne travaillent en commun au sein du collectif « Quiberon-Sables-d'Olonne » évoqué lors de la présentation du mouvement patrimonial, sans visiblement se soucier à la fois des découpages institutionnels et des logiques culturelles identitaires. Seules priment ici les logiques relationnelles et associatives du mouvement patrimonial maritime. En ce sens, l'implantation territoriale des fêtes montre que s'il est difficile de fixer une limite franche des actions et des interactions entre le Morbihan, la Loire-Atlantique et même la Vendée, on peut, par la pratique de l'enquête, fixer plus facilement cette frontière entre le département d'Ille-et-Vilaine et celui de la Manche.

II.3.3 Comment définir une fête du patrimoine maritime ?

Dresser la typologie actuelle des fêtes du patrimoine maritime implique de recenser la plus précisément possible les différentes manifestations liées à la mer en Bretagne. Travail fastidieux et en apparence peu heuristique, cet exercice permet cependant de poser des questions fondamentales pour notre recherche en ce qu'il s'agit de « respécifier » le sens commun et donc, déjà, de produire une connaissance⁷¹⁸. En effet, au regard des nombreuses fêtes et événements maritimes, nautiques organisés sur le littoral breton, que peut-on considérer comme une fête du patrimoine maritime ? Si les régates et compétitions nautiques (de type Spi Ouest-France ou

⁷¹⁷ Ce territoire correspond à celui « inventé » (au sens où la Bretagne est devenue l'objet de représentations susceptibles de former une « personnalité régionale ») depuis le début du XIX^e siècle par les notables locaux, administrateurs et intellectuels membres de l'appareil administratif de la convention. Bertho, Catherine. « L'invention de la Bretagne », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 35, novembre 1980, p. 45-62.

⁷¹⁸ Lejeune, Christophe. « La respécification », *SociologieS* [En ligne], Premiers textes, mis en ligne le 22 janvier 2007, consulté le 25 juillet 2020.

encore les grandes courses au large comme La Route du rhum) sont d'abord et avant tout des rendez-vous sportifs, certaines d'entre-elles sont ouvertes à des bateaux du patrimoine ou peuvent se prévaloir d'une ancienneté et d'un ancrage tel qu'elles peuvent apparaître comme des rendez-vous patrimoniaux sans en revendiquer le nom ou la fonction (c'est l'exemple des grandes régates de Port-Navalo organisées tous les ans depuis la fin du XIX^e siècle). Par ailleurs, comment comprendre les rendez-vous estivaux autour des métiers de la mer, des traditions gastronomiques du littoral, des fêtes du port, du soutien aux stations locales de la Société nationale de sauvetage en mer ? Peut-être plus proche de notre sujet, comment considérer les pardons, fêtes et bénédictions de la mer qui persistent dans certains ports quand elles ont disparu dans d'autres (c'est le cas, respectivement, de Paimpol et de Douarnenez) ? Enfin, le festival des Filets Bleus, héritier d'une fête de soutien aux pêcheurs concarnois lors des années de grande crise sardinière au début du XX^e siècle⁷¹⁹ peut-il être considéré comme une fête du patrimoine maritime ainsi que le propose Annie Le Dem dans sa thèse de géographie sur les manifestations patrimoniales en Bretagne⁷²⁰ ? L'inventaire total des fêtes de la mer mené par la géographe (et qui comprend les repas des pêcheurs, les fêtes de la Snsn, les fêtes du patrimoine, les animations locales, etc.) regroupe 237 fêtes. Deux critères organisent ce recensement : un critère d'ordre culturel et un critère d'ordre périodique et d'unité spatiale. Sont ainsi exclues les fêtes à caractère uniquement touristique et commercial sans disposition culturelle et maritime, les salons du livre ou du bateau, les fêtes religieuses, les régates qui n'intègrent pas des embarcations anciennes. Cette sélection permet de recenser, au final, 52 fêtes et deux régates qui intègrent des bateaux du patrimoine, réparties en quatre grands types⁷²¹.

⁷¹⁹ Fichou, Jean-Christophe. « La crise sardinière de 1902-1913 au cœur des affrontements religieux en Bretagne », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest* [En ligne], n°116, 2009, mis en ligne le 30 décembre 2011, consulté le 11 août 2020.

⁷²⁰ Cette dernière, dans sa thèse de géographie consacrée au rapport entre fêtes maritimes et territoires, définit une typologie assez large des fêtes qu'elle classe selon cinq caractères différents : Les fêtes maritimes pour se concilier la mer ; les fêtes de la mer liées au « croisement des regards » ; les fêtes liées à une pratique maritime du passé ; les fêtes du renouveau du patrimoine maritime breton (ce que nous considérons être, d'un point de vue historique et sociologique, les fêtes du patrimoine maritime) ; les fêtes des arts et des cultures maritimes. Le Dem, Annie. *Op. cit.*, p. 169-185.

⁷²¹ Les fêtes liées au monde maritime dans leurs aspects sociaux (Filets bleus de Concarneau et Fêtes de mouettes à Douarnenez) ; les fêtes liées à une pratique maritime du passé (22 fêtes) ; les fêtes du renouveau du patrimoine maritime (24 fêtes, dont ce que nous considérons être les fêtes du patrimoine maritime) ; les fêtes des arts et des cultures maritimes (4 fêtes) dont Les arts dinent à l'huile ou Quai des artistes à St-Brieuc. Annie Le Dem intègre dans sa sélection des fêtes du patrimoine des manifestations telles que le Festival des Terre-neuvas, un événement (aujourd'hui disparu) qui était plutôt tourné vers les musiques actuelles. Sa compréhension des fêtes du patrimoine maritime était donc particulièrement extensive. Par ailleurs, les 24 fêtes du renouveau du patrimoine maritime nous questionnent en ce que, pour notre part, nous en comptons 35 de plus en 2018 : s'agit-il d'une inflation des fêtes patrimoniales ou bien la traduction d'une définition différente ? En tout état de cause, l'écart montre les enjeux compris dans la définition d'un champ ou d'un objet de recherche.

II.3.3.1 Tout serait donc patrimoine ?

Nous constatons que cette typologie propose une définition et une approche large et variée du patrimoine maritime et des fêtes qui lui sont liées. Le patrimoine est ici considéré selon son acception la plus étendue, dans le sens où toutes les fêtes régulières qui intègrent des éléments du passé maritime sont considérées comme des événements de types patrimoniaux. S'il apparaît que toutes les activités humaines sont susceptibles d'être patrimonialisées, il n'en ressort pas moins que toutes les fêtes faisant référence à une pratique inscrite dans le temps passé ne sont pas forcément à visée patrimoniale. Les fêtes de la mer, les pardons, les bénédictions ne sont-ils pas d'abord des rendez-vous de type traditionnel, des fêtes qui maintiennent et transmettent des traditions culturelles et religieuses issues des sociétés maritimes d'antan ? Le festival des Filets Bleus dont l'origine est liée aux communautés portuaires, a-t-il une fonction patrimoniale majeure et déclarée comme telle par leurs organisateurs ? Les fêtes des métiers de la mer (de la pêche essentiellement) célèbrent-elles seulement des activités anciennes alors que ces dernières se maintiennent encore aujourd'hui et ne sont donc pas totalement absentes des économies maritimes et littorales ?

L'enquête que nous avons menée pendant la Fête de la Coquille Saint-Jacques à Saint-Quay-Portrieux (édition 2018) montre par exemple qu'un événement basé sur la promotion d'un produit et d'une activité maritime n'est pas considéré comme une fête du patrimoine par le public qui y participe. Sur 100 personnes interrogées et 95 réponses analysables, il apparaît en effet qu'une telle fête est d'abord perçue comme « une fête traditionnelle de la pêche et des pêcheurs locaux » (54% des réponses), alors que seulement 7% des répondants ont considéré le patrimoine maritime comme thématique principale de cette fête. Dans le même sens, ce type d'événement fait plutôt référence à une volonté de promouvoir une activité commerciale (18% des répondants) et de soutenir un territoire dont l'équilibre économique dépend en partie de la pêche à la coquille (15% des répondants). Le patrimoine maritime ne recouvre donc pas forcément l'ensemble des fêtes maritimes, nautiques ou portuaires organisées en Bretagne et cela renforce l'idée que le patrimoine est d'abord et avant tout une construction sociale déterminée par des acteurs précis et selon des conditions socioculturelles spécifiques.

II.3.3.2 Les fêtes maritimes, une histoire particulière

Nous affirmons ainsi que les fêtes du patrimoine maritime, en tant que construction sociale portée par des acteurs associatifs, étatiques et scientifiques, reposent d'abord sur la

valorisation des activités et des pratiques maritimes qui, dans leurs formes traditionnelles, ont disparu de nos sociétés. Cette redécouverte, qui est à l'origine du processus de patrimonialisation, emprunte différentes modalités en fonction des prérogatives de chaque acteur (inventaires pour les pouvoirs publics, projets de recherche pour les scientifiques, création d'une association, etc.). Elle engage des actions de sauvegarde puis de valorisation des objets patrimoniaux, qu'ils soient matériels ou immatériels. Dans ce contexte, une des particularités du mouvement patrimonial associatif est justement de promouvoir et diffuser ses actions et sa conception du patrimoine maritime par des fêtes et des rassemblements. Ces rendez-vous se distinguent des autres fêtes de la mer par leur objet principal qu'est le patrimoine, revendiqué comme tel par les organisateurs des fêtes, même si sa place dans la conception et la fonction des rassemblements peut varier selon la hiérarchie des logiques à l'œuvre.

Par ailleurs, un certain nombre de caractéristiques organisationnelles sont communes à ces rendez-vous : le bateau du patrimoine, le vieux gréement, le bateau dit classique est l'objet-roi de ces fêtes, le vecteur essentiel par lequel le mouvement s'est construit (rappelons ici l'importance du concours « bateaux des côtes de France »)⁷²². Dès l'origine des fêtes maritimes, la place des bateaux et des marins est centrale et la présence de grands navires célèbres est recherchée par les organisateurs comme autant de « têtes d'affiches » capable d'attirer un public nombreux. Dans un sens, la fête maritime se conçoit d'abord comme un rassemblement des navires et de leurs marins, permettant à ces derniers - souvent acteurs engagés du patrimoine maritime - de se retrouver, de célébrer leur conception de la culture maritime et une manière de naviguer qui les distingue des autres plaisanciers. « Naviguer autrement » est justement un des thèmes de réflexion lancé par la revue du *Chasse-Marée* en 1981 : au-delà de la redécouverte et de la sauvegarde des bateaux traditionnels en voie d'extinction, il s'agit bien, selon les initiateurs de l'époque, de construire un groupe social suffisamment important et conscient de lui-même pour faire vivre une culture maritime traditionnelle redécouverte.

Unies par ce point de départ conceptuel, les fêtes maritimes créées au cours des années 1980 et 1990 vont certes se différencier avec la multiplication des modèles d'organisation dans les décennies qui suivent : le mouvement associatif reste dominant mais l'implication des

⁷²² Dans un rapport consacré au patrimoine maritime bas-normand, les ethnologues Pierre Schmit et Nathalie Lemarchand insistent aussi sur l'importance du navire traditionnel dans la construction du mouvement patrimonial et dans l'avènement des fêtes maritimes. « Le patrimoine maritime en Basse-Normandie : Réflexions sur deux décennies d'actions publiques et privées ». Pierre Schmit, directeur du Centre régional de culture ethnologique et technique (Crécet), ethnologue régional auprès de la Drac de Basse-Normandie, Nathalie Lemarchand, ethnologue, chargée de mission au Crécet. Caen, avril 2005.

pouvoirs publics dans certaines grandes fêtes (Brest et la Semaine du Golfe notamment) et l'apparition de sociétés d'organisation professionnelles (Grand Large, Événements Voiles Traditions, Triodé) introduit d'autres logiques festives et organisationnelles avec des modèles de fonctionnement varié : fête gratuite/fête payante, logique du festival et de spectacularisation de la fête, importance de la programmation musicale, etc., sont autant de caractéristiques marquantes de l'évolution des fêtes maritimes. Pour autant, le modèle construit autour des trois acteurs historiques (les marins et leurs bateaux, les organisateurs, le public) reste commun à toutes les fêtes actuelles, malgré leur différence de taille de fréquentation, de budget. De ce fait, nous proposons une définition historique et sociologique des fêtes du patrimoine maritime : au regard de la genèse du mouvement patrimonial (telle que nous l'avons présenté dans la première partie), les fêtes du patrimoine maritime sont celles des groupes sociaux qui se sont mobilisés depuis le début des années 1980 pour faire revivre, à travers les navires traditionnels, ce qu'ils considèrent comme la véritable maritimité française. Cette particularité ne peut se réduire à une donnée statistique, elle les distingue nettement des autres fêtes de la mer, à la fois dans leur contenu et dans leur fonction.

II.3.3.3 Combien de fêtes du patrimoine en 2018 ?

Ce décompte se veut exhaustif et reflète un travail de veille constante menée durant 18 mois, c'est-à-dire entre le début de l'année 2017 et la toute fin de l'année 2018. L'importante durée de cette veille ne s'explique pas seulement par la volonté de ne rien oublier. Elle caractérise surtout la faible coordination des réseaux de communication du mouvement festif patrimonial en Bretagne⁷²³. Ainsi, et contrairement à la région des Hauts-de-France dont la Fédération régionale pour la culture et le patrimoine maritime édite un petit guide annuel des fêtes de la mer, nous ne disposons en Bretagne d'aucun outil de promotion commun aux manifestations patrimoniales. Il a donc fallu multiplier les sources d'information en nous appuyant d'abord sur le réseau patrimonial : les organisateurs et les marins-participants des fêtes ont été nos premiers informateurs et nous ont permis, bien souvent, de prendre connaissance d'événements relativement confidentiels. Dans le même sens, solliciter régulièrement les marins rencontrés lors de nos premiers terrains d'enquête nous a aussi conduit à intégrer des événements dans notre recensement alors même que ces derniers ne disposaient

⁷²³ Dans le même temps, Isabelle Garat constate l'absence, à tous les niveaux de l'action publique, de modalités d'inventaires formalisés et institutionnalisés des fêtes ou des festivals. Ainsi, les calendriers, les annuaires, les programmes festifs sont bien souvent alimentés par la seule déclaration, non contraignante, des organisateurs. Garat, Isabelle. « La fête et le festival, éléments de promotion des espaces et représentation d'une société idéale », *Annales de géographie*, vol. 643, n°3, 2005, p. 265-284.

pas, de prime abord, des caractéristiques typiques d'une fête maritime patrimoniale. Les Rendez-vous de l'Erdre, un festival de jazz doublé d'un rassemblement des bateaux traditionnels, en sont un parfait exemple. Par ailleurs, de nombreux organisateurs profitent des premières fêtes de la saison pour annoncer leurs propres événements, parfois avec une année d'avance sur leur échéance⁷²⁴. Enfin, la consultation régulière du *Chasse-Marée* a permis de repérer ou de confirmer la tenue des fêtes organisées par les acteurs du mouvement patrimonial.

Parallèlement à ces démarches de terrain, nous avons mené des recherches régulières sur internet. Les sites d'annonces d'événements, les agendas en ligne, les sites des associations du patrimoine, les articles de la presse locale nous ont permis d'identifier les fêtes en fonction de leur thématique et de leur implantation territoriale. Une recherche puis une veille active sur les réseaux sociaux utilisés par les acteurs patrimoniaux nous a aussi été très utile, notamment pour identifier les plus petits événements et ceux qui, assez nombreux, ne bénéficiaient pas d'un site internet propre ou d'une stratégie de communication publique. Enfin, notre recherche a été complétée par la sollicitation systématique des offices de tourisme de la région Bretagne et du département de Loire-Atlantique. Les offices coordonnent en effet toutes les informations relatives aux animations proposées sur leur territoire et fournissent d'ailleurs généralement leurs données aux agendas événementiels en ligne (*Agendaou*, *Sortir en Bretagne*, etc.). À ce titre, le recensement des fêtes du patrimoine nous a aussi conduit à décompter les autres fêtes nautiques et à dresser une première catégorisation des manifestations en fonction de leur thématique principale⁷²⁵.

Au final, le croisement des différentes sources pose la question de la définition et de la reconnaissance institutionnelle des fêtes du patrimoine maritime par des acteurs ou des parties prenantes n'intégrant pas directement le mouvement patrimonial comme le sont par exemple les offices de tourisme, mais aussi parfois les relais médiatiques locaux qui ne différencient pas systématiquement les fêtes patrimoniales des autres animations du littoral. La fête du patrimoine maritime apparaît donc déjà, selon nos interlocuteurs, comme un objet fluctuant et peu formalisé, ce qui nous a amené à proposer, comme nous l'avons évoqué précédemment, notre propre définition en retenant la participation des bateaux du patrimoine comme une

⁷²⁴ Le Festival du chant de marin de Paimpol est, en la matière, une manifestation qui travaille particulièrement sa communication au sein du mouvement festif breton puisque nous avons rencontré très fréquemment son stand de promotion sur les fêtes du littoral nord mais aussi jusqu' à Douarnenez.

⁷²⁵ Ainsi, sans que ce décompte ne puisse être considéré comme exhaustif, nous avons recensé en 2018 72 fêtes nautiques sur le littoral breton et ligérien. Ces fêtes comprennent les animations portuaires, les démonstrations de la Snm (Société nationale de sauvetage en mer), les pardons et bénédictions de la mer, les fêtes de la mer et enfin les fêtes des produits ou des métiers de la mer.

caractéristique majeure. Le tableau qui suit (tableau 3) présente, dans un ordre chronologique, l'ensemble des manifestations recensées sur l'année 2018 :

Tableau 3. Liste des fêtes du patrimoine maritime en 2018. Tous les événements recensés sur les cinq départements de la Bretagne provinciale sont présentés par ordre chronologique. Les données exposées ici traduisent quatre années d'enquête permettant de dresser le tableau des caractéristiques organisationnelles des fêtes. Elles sont extraites d'un fichier plus complet regroupant les données suivantes : nom, commune, lieu, département de la fête, date de 1^{ère} édition, date d'édition en 2018, durée et périodicité, jauge du public/marins/bateaux, thématique et fonction dominante constituent ce que nous avons appelé l'annuaire des fêtes du patrimoine maritime. (Voir le document complet en annexe 1).

Nom de la fête	Commune et lieu de la fête	1ère édition	Édition 2018	Durée	Périodicité
Art Mein Glaz	Maël-Carhaix	2018	05-mai-18	2 journées	Biannuelle
Fête du Reder Mor VI	Pénerf	2016	06-mai-18	1 journée	Annuelle
Gar'aux godilles	La Ville-ès-nonais/Port St-Jean	2009	06-mai-18	1 journée	Annuelle
La Vilaine en Fête	Itinérant sur la Vilaine	2010	07-mai-18	7 jours	Biannuelle
La morue en fête	Binic	1998	10-mai-18	4 journées	Annuelle
Fête des deux cales	Séné	2002	12-mai-18	1 journée	Biannuelle
Fête du carénage	Sarzeau	2004	19-mai-18	2 journées	Biannuelle
Fête des misainiers	Port Blanc/Penvénan	2013	20-mai-18	1 journée	Annuelle
Trophée des maquereaux	Port de la Richardais	2010	26-mai-18	1 journée	Annuelle
Fête du Forban du Bono	Port du Bono	1989	26-mai-18	1 journée	Biannuelle
Fêtes des Coques en Bois	Pornic	2009	26-mai-18	2 journées	Annuelle
Régate des coquilliers	Logonna, port du Tinduff	1989	juin-18	1 journée	Annuelle
10 ans d'Événements Voiles Traditions	Étang de Meillac	2018	10-juin-18	1 journée	Exceptionnelle
Fête des Thoniers	Étel	2017	15-juin-18	3 journées	Annuelle
30 ans du Dragous	St-Cast Le Guildo	2018	15-juin-18	3 journées	Exceptionnelle
Mouture au Moulin du Prat	La Vicomté-sur-Rance	1995	17-juin-18	1 journée	Annuelle
Route du sable	Itinérant sur l'Aulne maritime	2005	23-juin-18	2 journées	Annuelle
La fête de Max	Grève du Roué, Langrolay-sur-Rance	2017	30-juin-18	1 journée	Annuelle
Mouture au Moulin du Prat	La Vicomté-sur-Rance	1995	30-juin-18	1 journée	Annuelle
Voiles de Saint-Malo	Saint-Malo	2010	30-juin-18	2 journées	Annuelle
Vieilles Coques	Concarneau	1976	07-juil-18	1 journée	Annuelle
Le Légué en fête	Plérin	2009	07-juil-18	2 journées	Annuelle
Portes ouvertes de la Pilotine	La Ville Ger, Pleudihen-sur-Rance	2003	08-juil-18	1 journée	Annuelle
Rade en fête	Rade de Brest	2018	13-juil-18	10 journées	aléatoire
Route de l'ardoise	Itinérant sur canal de Nantes à Brest	2017	14-juil-18	5 journées	Annuelle
Maquereau-party	Binic	2014	14-juil-18	1 journée	Annuelle
70 ans du Bro Warock	Port-Louis	2018	21-juil-18	1 journée	Exceptionnelle
Fête de la mer du Fret	Le Fret/Camaret-sur-Mer	1992	21-juil-18	1 journée	Annuelle
Fête de la sardine	Locquémeau	2007	21-juil-18	2 journées	Biannuelle
Nan en fête et Trophée amical de godille sur Doris	Cale sèche, Le Minihic-sur-Rance	2015	22-juil-18	1 journée	Annuelle
Régates musicales de la Roche Jaune	Plouguiel/Le Trieux	1946	22-juil-18	1 journée	Annuelle
Temps fête sur Douarnenez	Port du Rosmeur Douarnenez	1986	25-juil-18	5 journées	Biannuelle
Fête des voiles rouges	Port-Anna Séné	1992	28-juil-18	2 journées	Biannuelle
Fête des Vieux Gréments Kérity	Kérity/Penmarch	1999	01-août-18	2 journées	Annuelle
Grandes régates de Port-navalo	Arzon	1894	04-août-18	1 journée	Annuelle
Saint-Suliac Autrefois	Saint-Suliac	1992	04-août-18	2 journées	Annuelle
Fête de la Misaine	Ile-Tudy	1989	04-août-18	1 journée	Annuelle
Fête de la Mer (Ste-Jeanne)	Erquy	1994	05-août-18	1 journée	Annuelle
Trophée Jules Campion	Grève de Morlaix, Langrolay-sur-Rance	2001	06-août-18	1 journée	Annuelle
Fête du Rigolo	Doëlan	2002	08-août-18	1 journée	Annuelle
Fêtes de Ploumanac'h	Port de Ploumanac'h	1983	09-août-18	1 journée	Annuelle
Fête des Vieux Gréments	Paimpol	2008	10-août-18	3 journées	Biannuelle
Fête de la baie-fête maritime	Trégastel	Inconnue	10-août-18	1 journée	Annuelle
Les Billiotines de la mer	Billiers/port de Penn Lann	Inconnue	11-août-18	1 journée	Annuelle
Régate du 15 août/fête des vieux gréments et de la mer	Camaret-sur-Mer	2015	15-août-18	1 journée	Annuelle
Pardon de Notre-Dame de la Miette	Baie de la Landraïis, Le Minihic-sur-Rance	Inconnue	15-août-18	1 journée	Annuelle
Branlebas de Régates (A Saint-Malo la mer en fête!)	Saint-Malo et Côte d'Emeraude	1994	16-août-18	4 journées	Annuelle
Fête des goémoniers	Plouguemeau	1983	19-août-18	1 journée	Annuelle
Fête de la Belle-Angèle	Pont-Aven	2001	25-août-18	1 journée	Annuelle
20ème fête des Doris	Itinérant sur la Rance, de cale en cale	1998	25-août-18	2 journées	Annuelle
Fête du tannage	Bénodet Cale St-Thomas	1992	26-août-18	1 demi journée	Annuelle
Rendez-vous de l'Erdre	Itinérant sur l'Erdre	1987	30-août-18	4 journées	Annuelle
Toutes Voiles kerhorres	Le Relecq-Kerhuon	1997	01-sept-18	1 journée	Annuelle
Mouture au Moulin du Prat	La Vicomté-sur-Rance	1995	09-sept-18	1 journée	Annuelle
Branle-bas de Doris	Saint-Malo	2017	15-sept-18	2 journées	Annuelle
Fête des copeaux	Saint-Suliac	2003	29-sept-18	2 jours	Annuelle
Mouture au Moulin du Prat	La Vicomté-sur-Rance	1995	30-sept-18	1 journée	Annuelle
Les bordées de Cancale	Cancale	2000	05-oct-18	3 journées	Annuelle
Raid Rance Aviron	Port de La Richardais	2016	07-oct-18	1 journée	Annuelle

II.3.4 Choisir les fêtes et mener notre enquête

Le recensement des 59 fêtes nous a permis dans un premier temps de dresser une typologie exhaustive des manifestations patrimoniales et ainsi, d'en apprécier les différentes caractéristiques avant de nous interroger sur les fonctions qu'elles remplissent. Pour cela, il nous a fallu choisir les événements susceptibles d'intégrer notre terrain d'enquête. Cette étape n'est pas neutre dans la mesure où il s'agit de rendre compte à la fois de la diversité des fêtes (échelle de fréquentation, ressources mobilisées, budget estimé, durée, entrée gratuite ou payante, statut des organisateurs, thématique principale, etc.), de leur implantation territoriale (les cinq départements devaient être représentés), de la représentativité culturelle et historique des manifestations sélectionnées, mais aussi de leur capacité à traduire la distinction entre les fêtes communautaires et les fêtes sociétaires. À travers les fêtes retenues⁷²⁶, nous avons entrepris de faire passer les questionnaires auprès des spectateurs et des marins, de rencontrer les organisateurs et les marins, d'échanger avec les spectateurs, d'observer et comparer les modèles d'organisation (taille et emplacement des villages, programmations culturelles et musicales, place des bateaux et des animations nautiques) ; en bref, d'apprécier par l'ethnographie toutes les dimensions et les ambiances des fêtes. Au regard de ces conditions et de ces objectifs, onze événements ont intégré notre terrain d'enquête :

- Temps fête sur Douarnenez, festival maritime organisée à Douarnenez (Finistère).
- La Fête des vieux gréements, fête locale du patrimoine maritime organisée à Paimpol (Côtes-d'Armor).
- Les Vieilles coques, fête locale du patrimoine maritime organisée à Concarneau (Finistère).
- Vilaine en fête, fête fluvio-maritime itinérante organisée le long de la Vilaine (Morbihan).

⁷²⁶ Il faut préciser ici que nous avons préparé notre terrain d'enquête par une phase exploratoire menée en 2017 à l'occasion de la Semaine du Golfe, du Festival du chant de marin de Paimpol et de la Fête de la coquille Saint-Jacques à Saint-Quay-Portrieux. Enquêter parmi ces événements nous a d'abord permis de pratiquer l'observation ethnographique en milieu festif, de tester une première version du questionnaire destiné au public, d'avancer dans la définition et donc la sélection des fêtes du patrimoine maritime et enfin, d'être présent pendant deux grandes fêtes maritimes dont l'organisation biennale impaire ne correspondait pas avec notre propre temporalité d'enquête. En ce sens, si les fêtes de Brest, quadri annuelles, n'ont pas pu intégrer notre enquête, nous ne pouvions pas, pour autant, écarter ce grand événement maritime de notre terrain. Nous avons donc tenu à rencontrer le régisseur général de la fête et à rassembler tous les documents ayant traités à l'organisation de la fête. Dans ce cadre, nous avons surtout fait usage des enquêtes de satisfaction menées auprès du public.

- La Fête du carénage, fête locale du patrimoine maritime organisée à Sarzeau (Morbihan).
- Les Bordées de Cancale, festival maritime organisé à Cancale (Ille-et-Vilaine).
- La Fête des thoniers, fête locale du patrimoine maritime organisée à Étrel (Morbihan).
- Les Rendez-vous de l'Erdre, fête fluvio-maritime organisée le long de l'Erdre (Loire-Atlantique).
- La Fête maritime du Légué, animation locale avec bateau du patrimoine organisée à Plérin (Côtes-d'Armor).
- Branle-bas de doris, fête locale du patrimoine maritime organisée à St-Malo (Ille-et-Vilaine).
- Morue en fête, animation locale avec bateaux du patrimoine organisée à Binic (Côtes-d'Armor).

Certains événements se sont imposés d'eux-mêmes : c'est notamment le cas du festival Temps fête sur Douarnenez dont l'histoire et les caractéristiques organisationnelles (fréquentation importante, durée de l'évènement, taille de la flottille, programmation musicale, etc.) imposent la fête comme un terrain d'enquête incontournable. C'est aussi le cas des manifestations emblématiques d'un type d'organisation : en 2018, Vilaine en fête était incontournable en tant que fête fluvio-maritime itinérante. Morue en fête, organisée sur le port de Binic représentait le type même de manifestation organisée en bassin à flot. Les Vieilles coques de Concarneau appartiennent à l'histoire du mouvement patrimonial, même si la fête n'est plus vraiment l'héritière des premiers rassemblements organisés en 1973-1976. La Fête du carénage nous est apparue, par l'enquête exploratoire, comme un bon exemple de la fête communautaire pensée par les associations du mouvement patrimonial maritime (petite taille, finalité culturelle de l'évènement, simplicité des organisations, volonté de transmission auprès des spectateurs, présence des navires traditionnels locaux, temps de navigation réservé aux marins). La Fête maritime du Légué et la Fête des thoniers d'Étel nous ont interpellé pour leur lien avec le monde et la mémoire de la pêche professionnelle, même si elles appartiennent aux fêtes patrimoniales telles que nous les définissons. Les Bordées de Cancale ont comme caractéristique majeure d'être un festival maritime dont la programmation s'inspire nettement des démarches ethnomusicologiques qui ont été celles du mouvement patrimonial dans les années 1980 (la fête se distingue en cela du Festival du chant de marin de Paimpol). Enfin, nous

avons pris connaissance de l'existence ou de l'importance de certaines fêtes au cours de l'enquête. C'est ainsi que nous avons intégré à notre panel la Fête des vieux gréements de Paimpol, Branle-bas de doris et les Rendez-vous de l'Erdre. Ce choix montre d'ailleurs combien le propre de l'enquête ethnographique est de révéler, par le terrain, les pratiques réelles des participants, et notamment des marins dont les habitudes et préférences festives ne sont pas toujours déterminées par les seuls enjeux patrimoniaux⁷²⁷.

II.3.5 Comprendre l'environnement social et culturel des fêtes

Dans le même temps, notre travail a consisté à recueillir et traiter les documents institutionnels, associatifs, ethnologiques produits par le mouvement patrimonial et par les pouvoirs publics, relatifs tant aux fêtes qu'au patrimoine maritime au sens large. Il s'agit ici de déterminer la « doctrine patrimoniale » des acteurs passés et actuels, les axiomes et les initiatives qui ont structuré la patrimonialisation des cultures maritimes. Dans ce but, nous avons mené un travail de recensement des associations du patrimoine maritime via le Registre national des associations propre aux cinq départements de notre territoire d'enquête. Ce registre gouvernemental reprend les déclarations de création des associations parues au Journal officiel des associations et fondations d'entreprises. Nous montrons ici comment la dynamique des fêtes maritimes est intimement liée à celle du mouvement patrimonial associatif. La corrélation entre la création des associations et l'émergence puis la multiplication des manifestations apparaît nettement et surtout, le maintien de la dynamique associative durant les années 2000 et 2010 contrevient au discours répandu parmi les acteurs du patrimoine maritime. Ces derniers considèrent en effet que « l'âge d'or » des traditions maritimes s'étend entre le début des années 1980 et le milieu des années 1990, alors que notre recensement montre que cette période n'est que le point de départ d'une dynamique croissante.

Mesurer les écarts entre les représentations du mouvement patrimonial et sa réalité objective conduit alors à questionner la place des idées et des croyances dans l'avènement d'un phénomène culturel et social. C'est pourquoi nous avons recensé et analysé l'ensemble des productions que la revue du *Chasse-Marée* consacre, depuis sa création, aux fêtes du patrimoine

⁷²⁷ Ce constat est particulièrement vrai pour les Rendez-vous de l'Erdre, dont nous avons appris l'existence, en tant que fête maritime, par nos échanges avec les marins présents sur les manifestations organisées plus tôt dans la saison festive.

maritime⁷²⁸. Du n°1 au n°300⁷²⁹, 101 articles, brèves, rubriques, donnent à voir comment la revue s'est faite la porte-parole du mouvement patrimonial, les fêtes étant, dans ce cadre, considérées comme des leviers de diffusion et de valorisation des traditions maritimes. Dans une perspective socio-historique, ce travail permet de replacer les fêtes dans le contexte culturel et idéologique des années 1980 : il s'agit alors de comprendre et de décrypter les ressorts discursifs et argumentatifs des engagements patrimoniaux. En ce sens, la rhétorique, le ton, la sémantique employés illustrent la mentalité des pionniers du mouvement patrimonial, la nature et la profondeur de leurs convictions, mais aussi parfois leur intransigeance face aux transformations des fêtes maritimes. Les productions du *Chasse-Marée* doivent ainsi se comprendre comme des discours, c'est-à-dire des énonciations supposant un locuteur (ici un rédacteur) et un auditeur (ici un lecteur), et chez le premier la volonté d'influencer ou de convaincre le second⁷³⁰. Cette démarche intègre plus largement une logique argumentative et rhétorique⁷³¹ dans la mesure où il faut amener le lectorat de la revue à partager les thèses et les assertions de la rédaction. Il s'agit ici de montrer comment le discours argumentatif du *Chasse-Marée* participe de la production des identités collectives comme le rappelle Reiner Keller dans sa réflexion sur l'analyse de discours⁷³². L'affirmation communautaire induit ainsi l'usage d'un discours commun, particulièrement offensif durant les années 1980 et 1990, mais qui, avec l'avènement des fêtes sociétaires, évolue et traduit un certain désenchantement pour finir par ne porter qu'un intérêt très relatif pour les manifestations patrimoniales. Mais si ce travail éclaire le contexte culturel et « idéologique » du mouvement patrimonial, il reste limité en ce qu'il n'offre qu'une vision parcellaire du rapport au patrimoine maritime. Or, comment comprendre les fonctions et les significations d'événements populaires, attirant des dizaines, voire des centaines de milliers de personnes sans interroger les spectateurs et les marins, principales parties prenantes des fêtes du patrimoine maritime ?

⁷²⁸ Voir notre analyse complète en annexe 3.

⁷²⁹ Le *Chasse-Marée* n°300 est un numéro anniversaire « double » dont l'éditorial est intitulé « Ce et ceux qui nous inspire ». Il faut noter que les fêtes maritimes n'apparaissent pas dans ce numéro, ce qui indique que, pour la revue, leur fonction n'entre plus en résonance avec l'avenir du mouvement patrimonial.

⁷³⁰ Amossy, Ruth. « Argumentation et Analyse du discours : perspectives théoriques et découpages disciplinaires », *Argumentation et Analyse du Discours*, [En ligne], n°1, 2008, mis en ligne le 06 septembre 2008, consulté le 23 septembre 2019.

⁷³¹ *Ibid.*

⁷³² Keller, Reiner. « L'analyse de discours du point de vue de la sociologie de la connaissance. Une perspective nouvelle pour les méthodes qualitatives », *Recherches Qualitatives*, hors-série n°3, Actes du colloque Bilan et prospective de la recherche qualitative, 2007, p. 287-306.

II.3.6 Questionner les usages et les représentations de la fête

Nous avons conçu deux questionnaires destinés aux parties prenantes de la fête⁷³³. Les spectateurs et les marins-participants ont donc fait l'objet d'une démarche spécifique, avec la conception et la passation d'un questionnaire destiné à chaque catégorie⁷³⁴. L'enquête quantitative auprès des spectateurs est un élément particulièrement important de notre recherche : les 1 223 réponses recueillies permettent de comprendre les motivations, les représentations, le rapport culturel et l'imaginaire du grand public vis-vis des fêtes maritimes, tout comme il dresse le portrait sociologique du public⁷³⁵. Dans une perspective classique de la sociologie des goûts et des pratiques culturelles⁷³⁶, notre ambition est de questionner les relations entre la position sociale des enquêtés, leurs pratiques festives et leurs représentations du patrimoine maritime. Les trente-huit questions, organisées en cinq parties, font références successivement aux modalités festives (pourquoi et comment le spectateur participe à la manifestation), à la définition de la fête (ce qu'est la fête, ce que le spectateur vient d'abord voir ou pratiquer), aux représentations du patrimoine maritime (définir le patrimoine, la figure du marin, la mer), aux loisirs pratiqués et enfin à l'identité sociologique du répondant (en insistant notamment sur le rapport au territoire). Ce travail permet de définir à la fois la fonction sociale et la signification culturelle des fêtes, tout comme il donne à voir la place de la mer et des marins dans l'imaginaire actuel.

Le grand nombre de réponses recueillies garantit la solidité empirique des résultats. Pour autant, un certain nombre de biais doivent être intégrés pour pondérer la fiabilité générale des conclusions. Premièrement, les 1 223 réponses se répartissent irrégulièrement selon les onze événements couverts. Avec 518 questionnaires, Temps fête sur Douarnenez fournit le plus important panel de notre enquête, quand la Fête maritime du Légué n'en compte que 23. Cinq fêtes recueillent entre 80 et 110 réponses, deux entre 50 et 70 réponses, et deux autres enfin entre 25 et 35 réponses. Comment comprendre ces différences ? Il y a d'abord une évidente corrélation entre le nombre de répondants et l'échelle de la fête en termes de fréquentation et

⁷³³ Voir les questionnaires-types adressés aux spectateurs et aux marins en annexe 2.

⁷³⁴ Le questionnaire est renseigné en auto-passation, c'est-à-dire que la personne interrogée répond elle-même, et à l'écrit, au questionnaire proposé. Ce type de passation était le seul possible étant donné le temps nécessaire pour répondre au formulaire (entre 10 et 15 minutes), et la nature cognitive des questions posées. Voir le questionnaire en annexe 2.

⁷³⁵ Notre travail s'inscrit entre autres dans la sociologie des représentations sociales et nous rappelons avec Pierre Vergès que ce champ peut aussi faire l'objet d'un traitement par questionnaire. Vergès, Pierre. « L'analyse des représentations sociales par questionnaires », *Revue française de sociologie*, 2001, vol. 42, n°3, p. 537-561.

⁷³⁶ Nous renvoyons ici aux travaux de Pierre Bourdieu, puis, parmi beaucoup d'autres, de Bernard Lahire et de Philippe Coulangéon mais aussi à toutes les enquêtes menées par Olivier Donnat et le Département des études et de la prospective du ministère de la Culture.

d'amplitude d'organisation. Avec 80 000 spectateurs annoncés sur cinq jours, Temps fête sur Douarnenez est l'événement le plus important en 2018. À l'inverse, la Fête maritime du Légué, ou encore Branle-bas de doris à Saint-Malo sont des petits rendez-vous locaux organisés sur une journée et réunissant au mieux quelques dizaines de personnes. Il est donc « mathématiquement » normal de faire passer plus de questionnaire sur le premier rendez-vous que sur les seconds. Mais cette explication « matérielle » ne suffit pas : une des particularités de l'enquête par questionnaire en milieu festif réside parfois dans sa difficulté à définir clairement l'espace même de la fête et donc à identifier le statut des personnes rencontrées. Les événements à « entrée payante » ou ceux dont l'espace est délimité par un service d'accueil, un barriérage, un village qui indique l'entrée de la fête marquent leur territoire et, en cela, assignent aux personnes un statut de participant, qu'il soit spectateur, marin, artiste ou bénévole. Dans ce contexte, l'enquêteur identifie facilement les personnes à interroger, ce qui explique, notamment pour des fêtes à « entrée libre » telles que la Fête du carénage, Morue en fête, Vilaine en fête, le nombre relativement important de questionnaires recueillis. À l'inverse, la Fête maritime du Légué, en plus d'être un événement relativement modeste, a la particularité de partager les quais du port de Plérin avec d'autres animations (et notamment une brocante à « entrée libre »). Le statut des participants est donc brouillé par l'organisation de la fête maritime dont l'espace est indéfini. La tâche de l'enquêteur s'en trouve plus ardue, mais en même temps ces observations disent quelque chose de la nature même de la fête : par leur histoire et par leur fonction, certaines manifestations s'imposent dans l'espace portuaire ou littoral alors que d'autres doivent composer avec les usages déjà en place. Ainsi, l'analyse des résultats (présentée essentiellement dans la partie 4) se fait selon deux méthodes : une première méthode qui consiste à présenter les données compilées afin de dresser une compréhension générale des fêtes du patrimoine maritime. Une seconde méthode qui vise à comparer les fêtes entre elles dès lors que les panels peuvent être utilisés à cet effet⁷³⁷.

Le questionnaire proposé aux marins (n=144) reprend en partie celui des spectateurs : l'objectif est de comparer les résultats afin de montrer à la fois ce qui les rapproche (une sorte de maritimité patrimoniale commune) mais aussi ce qui les distingue. En ce sens, l'enquête destinée aux marins vise à déterminer la fonction et la signification des fêtes dans leur engagement personnel (et associatif le cas échéant), mais aussi de recueillir le point de vue de ces acteurs incontournables dans l'organisation des manifestations. Une partie importante de notre thèse repose sur la comparaison des deux questionnaires : nous montrons par ce moyen

⁷³⁷ C'est notamment le cas des cinq fêtes dont le panel comprend entre 80 et 110 réponses.

comment la distinction entre les fêtes communautaires et les fêtes sociétaires se traduit à travers la séparation de statut entre les spectateurs et les marins. Dans le même sens, les marins ont la mémoire du mouvement patrimonial et leur avis donne à voir les représentations relatives à l'évolution des fêtes. Les résultats recueillis montrent ainsi comment l'apparition des fêtes sociétaires marque une rupture dans le rapport des marins aux manifestations patrimoniales.

Enfin, nous avons diffusé deux questionnaires en ligne, un premier à destination des acteurs du patrimoine maritime (n=50) et un second proposé aux organisateurs des fêtes (n=14)⁷³⁸. Questionnant essentiellement leurs caractéristiques organisationnelles (année de création, statuts, nombre d'adhérents, types d'activité, etc.), leur histoire et leur rapport aux fêtes, le questionnaire dédié aux structures patrimoniales ne peut réellement être assimilé à celui d'une enquête sur les pratiques culturelles dans la mesure où nous avons sollicité des associations, des entreprises, des structures parapubliques et non des individus exprimant leur avis personnel. La limite est la même pour le questionnaire destiné aux organisateurs des fêtes car il n'est pas possible de savoir dans quelles conditions les formulaires ont été renseignés. Ce biais impose de comprendre les réponses obtenues comme le point de vue ou la position formelle (c'est-à-dire politique ou institutionnelle) de la structure répondante et non comme une représentation personnelle qu'il est possible de comparer avec les questionnaires destinés aux spectateurs et aux marins. Cependant, les résultats recueillis permettent, dans les deux cas, d'affiner la connaissance du mouvement patrimonial maritime et des organisateurs des fêtes. Pour ces derniers, ce travail permet de comparer, en fonction des organisateurs, les différentes conceptions et fonctions de la fête vis-à-vis du patrimoine maritime, les enjeux et les modalités de la manifestation et définit en cela la fonction communautaire ou sociétaire de l'événement.

II.3.7 Rencontrer les acteurs du patrimoine et des fêtes maritimes

Ces deux questionnaires s'articulent à une campagne d'entretien qui s'est déroulée entre octobre 2017 et décembre 2018. Parmi les trente-cinq personnes sollicitées (dans le cadre de 29 entretiens semi-directifs), nous avons rencontré des acteurs historiques des fêtes et du patrimoine maritime (c'est le cas de Bernard Cadoret, Michel Colleu, Gilbert Le Moigne, Michel Philippe). Leur témoignage a été particulièrement précieux car il retrace leur point de vue sur la genèse des fêtes, sur ce qui faisait ou fait encore leur fonction dans leur articulation avec le mouvement patrimonial. Dans le même temps, une des particularités de notre terrain d'enquête réside dans le fait qu'un certain nombre d'acteurs « historiques » est toujours actif

⁷³⁸ Questionnaires et résultats complets présentés en annexe 2.

dans l'organisation des fêtes. C'est notamment le cas de Jakez Kerhoas et de Anne Burlat (mais aussi de Michel Colleu) qui, par le biais de la société Grand Large, participent à la conception de la Semaine du Golfe et participent à la création d'une future fête à Fécamp. Les entretiens donnent aussi à voir l'évolution organisationnelle des fêtes : nos rencontres avec Guy Bertho (Vilaine en fête), Marc Jorand (Brest Événements Nautiques), Polig Belenfant et Valence Lemaistre (la Semaine du Golfe), Marc Tourneux (les Rendez-vous de l'Erdre) illustrent l'importance des pouvoirs publics dans l'organisation des fêtes actuelles. Échanger avec Serge Hilbert, Justine Bonneau, Louis Tanniou (Temps fête sur Douarnenez), Pascale Pichard et Catherine Gaillard (Morue en fête), Pierre Morvan (Festival du chant de marin de Paimpol) donne à voir comment le mouvement associatif local peut s'approprier les fêtes du patrimoine maritime pour unifier et valoriser un territoire. Enfin, nos entretiens auprès de Pierre Carmantrant (Fête des misainiers), Gilbert Deschamps (Fête du carénage), Anne Binet (Fête du forban du Bono), Michel Le Coquil (Fête des vieux gréements de Paimpol), Michel Le Leuch (Fête des thoniers) montrent que les associations du patrimoine maritime sont toujours actives dans l'organisation des fêtes et qu'elles défendent, par ce biais, ce qui est à leurs yeux la fonction historique et principale des manifestations patrimoniales.

En parallèle, nous avons mené dix entretiens auprès d'acteurs associatifs et professionnels du patrimoine maritime en Bretagne. Il s'agit ici de comprendre ce qui fait l'environnement des fêtes, en rappelant que ces dernières sont, à l'origine, liées au mouvement patrimonial. Échanger avec Kellig-Yann Cotto (directeur du Port-musée de Douarnenez), Gwendal Jaffry (rédacteur en chef du *Chasse-Marée*), Clémentine Le Moigne, Paul Robert (respectivement salariée et président de la Frcpm Bretagne) Dominique Prudhomme, René Papion, Didier Fraslin, Cyrille Hervé, Robert Hardouin et Chantal Cléro (animateurs d'associations du patrimoine), ou encore Jean-Paul Bertho et Yann Roger (« marins traditionnels » amateur et professionnel) participe de notre compréhension de l'environnement social, économique et culturel des fêtes. Surtout, leur regard offre une perspective différente, à la fois externe à l'organisation des fêtes et interne à leur fonction en ce que, en tant qu'acteurs et parfois « producteurs » des traditions maritimes, ils ont tous partie liée avec les manifestations patrimoniales. Leur avis éclaire les évolutions des fêtes et ce qu'ils pensent des leurs fonctions actuelles.

II.3.8 Vivre et observer la fête

Comme nous l'avons dit auparavant, enquêter en milieu festif passe par l'usage de l'observation ethnographique⁷³⁹. La démarche emprunte alors aux travaux de Daniel Cefaï et des chercheurs engagés dans l'étude ethnographique des dispositifs de démocratie participative⁷⁴⁰. Ces derniers distinguent l'ethnographie des méthodes qualitatives (comme l'entretien par exemple) en partant du principe qu'elle permet d'aborder un terrain d'enquête sans détermination initiale de l'objet étudié. L'observateur porte son attention sur les modalités d'engagement et de participation « non organisés », ceux qui adviennent à l'écart ou en parallèle des dispositifs délibératifs institutionnels. Il s'agit alors de faire remonter les observations par induction, sans privilégier d'hypothèses fortes ou de cadres interprétatifs extérieurs à la situation étudiée. Si une telle position d'enquête peut toujours être soumise à discussion (un observateur peut-il réellement se dégager de tout cadre d'interprétation initial ?), la démarche ethnographique proposée par Daniel Cefaï dans le cadre des dispositifs de participation publique apparaît pertinente dans celui des fêtes du patrimoine maritime. Elle permet de comprendre les fêtes comme des « contextes d'expérience »⁷⁴¹, c'est-à-dire des moments où l'enquêteur observe les participants tels qu'ils s'engagent réellement, dans des cadres spatiaux et temporels délimités, donnant autant à voir les logiques d'engagement rationnelles et objectives (les questionnaires en rendent compte formellement) que les modalités plus inconscientes, les habitudes « incorporées » qui guident tout autant les pratiques réelles des participants. On voit alors apparaître des modalités festives différentes, à la fois entre le public et les marins, mais aussi parmi le public des fêtes sociétaires et des fêtes communautaires. Surtout, l'enquêteur, immergé sur un temps long dans son terrain, se confronte à des situations qu'il n'a pas imaginées et dont l'écart avec l'hypothèse formulée en amont est à même de créer, dans un effort de réflexivité, un début de connaissance⁷⁴².

En ce sens, l'observation *in situ*, répétée sur une longue durée, menée à l'aide d'un carnet ou d'une grille d'observation développée progressivement, d'un appareil photo et surtout de tous les sens en éveil (à la fois dans l'acception kinesthésique et cognitive du terme), permet à l'enquêteur d'enrichir sa compréhension des fêtes en comparant les ambiances, les pratiques

⁷³⁹ Pour un exemple détaillé de ce travail ethnographique, nous renvoyons au compte-rendu de nos observations menées lors de Vilaine en fête 2018 en annexe 4.

⁷⁴⁰ Cefaï, Daniel ; Carrel, Marion ; Talpin, Julien ; Eliasoph, Nina ; Lichterman, Paul. « Ethnographies de la participation », *Participations*, n°4, 2012, p. 7-48.

⁷⁴¹ *Ibid.*

⁷⁴² Beaud, Stéphane ; Weber, Florence. *Op. cit.*, p. 276.

festives et leur temporalité successive (dans la même journée, les pratiques évoluent), les rapports des participants aux espaces de la fête, les relations entre les marins et les spectateurs, la composition du public, etc. Tous ces éléments, appartenant au domaine du sensible, ne peuvent être observés et retranscrits qu'au travers de l'enquête ethnographique, ce qui en fait un outil scientifique légitime, au même titre que l'organisation d'entretien et la passation des questionnaires. À ce titre, soulignons que la passation des questionnaires a été, en elle-même, un exercice ethnographique : les lieux et les temps possibles d'enquête ne sont pas égaux dans un environnement festif. On ne sollicite pas de la même façon des jeunes festivaliers réunis pour partager un temps de plaisir et d'excès en commun, se tenant debout près d'une scène et un paisible couple de retraités assis et abrité par un chapiteau, profitant d'un temps faible de la fête pour se ressourcer. Pour une même sollicitation, les attitudes seront tout autre et disent comment, dans un même temps et en un même espace, la fête peut être pratiquée et défini de façon très différente. En ce sens, notre expérience d'enquête en milieu festif montre la complémentarité des outils de recherche et d'interrogation des pratiques sociales et culturelles, bien plus que leur opposition⁷⁴³.

⁷⁴³ *Ibid.*, p. 278.

III. Troisième partie. Panorama des fêtes du patrimoine maritime aujourd'hui

Après avoir défini ce que sont, selon nous, les fêtes du patrimoine maritime, la partie qui suit s'attache à en présenter les caractéristiques générales, mais aussi ce qui peut les distinguer entre elles. Il sera donc ici d'abord question de dresser le panorama le plus exhaustif possible des manifestations patrimoniales que nous avons recensées en 2018, tout en présentant aussi les principaux événements qui, pour des raisons de temporalité, n'ont pu faire partie de notre panel d'enquête. En effet, il est difficile, lorsque l'on s'attache à l'étude des fêtes du patrimoine maritime, de ne pas y intégrer les rendez-vous de Brest, de la Semaine du Golfe, mais aussi le Festival du chant de marin de Paimpol, tant ces événements marquent le paysage festif de leur empreinte culturelle et sociale. Nous nous attachons donc dans un premier temps à présenter les caractéristiques générales et communes des fêtes organisées sur le territoire breton et sur le département de la Loire-Atlantique. Nous nous pencherons tout particulièrement sur leur implantation et sur leurs caractéristiques organisationnelles. Puis nous présenterons les modèles festifs qui se dégagent de notre enquête de terrain. Il s'agira ici de montrer les différentes catégories d'événements, les principes qui dirigent leur conception, leur fonction principale, la place des différentes parties prenantes, et, le cas échéant, leurs caractéristiques précises. Cette monographie très factuelle sera appuyée par les résultats de notre questionnaire destiné aux organisateurs des fêtes. De ce fait, cette partie s'attache d'abord à présenter les fêtes du patrimoine maritime selon le point de vue de leurs organisateurs et selon ce qui nous est apparu être leurs principales fonctions, à la fois manifestes et latentes.

III.1 Chapitre 1. Les fêtes : modèles d'organisation, fonctions sociales et culturelles

III.1.1 Caractéristiques générales des manifestations patrimoniales

III.1.1.1 *Les fêtes maritimes, un paysage multiforme et hétéroclite*

Tout d'abord, les fêtes maritimes se caractérisent par la pluralité de leurs formes, de leurs temporalités, de leurs modalités d'organisation⁷⁴⁴. Elles partagent certes en premier lieu leur rapport au patrimoine maritime, que ce dernier soit compris comme une finalité culturelle, ou plutôt comme un levier d'affirmation identitaire ou encore un moyen de promotion territoriale. Mais la forme festive tient son originalité, et certainement aussi une grande partie de sa force et de son intérêt, par sa capacité à épouser des objectifs différents et selon des modalités d'organisation très ouvertes⁷⁴⁵. Ici, une association organise une fête visant à animer son territoire tout en s'appuyant sur la redécouverte des traditions maritimes locales. Là, un rassemblement itinérant de canots voile-avirons n'a pour autre objet que de promouvoir une activité nautique par le simple plaisir de réunir ses initiés. Ailleurs encore, une association du patrimoine maritime organise un petit événement susceptible de présenter et de valoriser ses activités et, éventuellement, de participer à leur financement. Enfin, on compte tous les ans une voire deux très grandes fêtes ne rendant rien, en termes de programmation et de budget, aux festivals de musique particulièrement nombreux sur le territoire breton⁷⁴⁶.

S'arrêter aux formes d'organisation sans chercher à en recenser les régularités nous amènerait donc à dresser une laborieuse monographie festive. Mais sous cette affirmation méthodologique somme toute banale, se cache en fait une difficulté à laquelle nous pensons que tout enquêteur en milieu festif est confronté : la fête est un mode d'organisation du social particulièrement protéiforme en apparence⁷⁴⁷, c'est-à-dire que, à l'inverse des spectacles ou des

⁷⁴⁴ Les sociologues Olivier Bessy et André Suchet rappellent en cela qu'il n'y a pas d'événement en soi mais selon l'acteur ou l'institution qui le produit. Bessy, Olivier ; Suchet, André. *Art. cit.*

⁷⁴⁵ L'ethnologue Marie-Noëlle Ottino-Garanger précise en ce sens que le renouveau des fêtes marquisiennes dépend notamment de leur capacité à épouser les préoccupations sociales et culturelles contemporaines. Ottino-Garanger, Marie-Noëlle. « Fêtes et renouveau culturel », *Le Journal de la Société des Océanistes* [En ligne], n°113, 2001, mis en ligne le 27 mai 2008.

⁷⁴⁶ Barbier-Le Déroff, Marie-Armelle. « Faire du neuf avec du vieux. Fêtes, fest, festivals », *Ethnologie française*, vol. 42, 2012, p. 711-718.

⁷⁴⁷ En ce sens, on peut questionner avec Laurence Engel la nature réellement sérieuse des fêtes du patrimoine. En mobilisant la fête comme moyen de communication, les acteurs du patrimoine n'avouent-ils pas leur impuissance

manifestations régulières (dont l'objet, sportif ou culturel, est à la fois la principale motivation d'engagement et le produit attendu) chaque événement du patrimoine maritime semble être le résultat unique et singulier d'une rencontre entre les organisateurs d'une part et le public et les marins d'autre part.

III.1.1.2 La fête, un dispositif plutôt qu'une institution

En cela, les fêtes du patrimoine maritime n'apparaissent pas tellement comme des institutions, c'est-à-dire des organisations formalisées visant à structurer durablement les relations sociales⁷⁴⁸. Elles se rapprochent plutôt d'un dispositif, selon le sens qu'en donnent Hugues Peeters et Philippe Charlier : le terme renvoie à l'entre-deux, à l'hybridité qui caractérise un état des relations sociales compris entre les logiques totalisantes de la structure et la fluidité d'ensembles complexes et réticulaires ouverts à des influences sociales apparemment indéterminées⁷⁴⁹. Le dispositif permet alors l'articulation ou la rencontre entre les éléments constitutifs d'un discours et sa traduction pratique (ce que Michel Foucault traduit comme la relation entre le savoir et le pouvoir⁷⁵⁰). Fabienne Thomas précise en ce sens que le dispositif ne peut exister que par la rencontre entre des individus disposant « d'une structure cognitive spécifique » (ici la culture maritime patrimonialisée), d'un « document médiatique » (ici la fête) et d'un moment propice à leur articulation⁷⁵¹.

La fête du patrimoine maritime, dans son histoire, mais aussi dans sa fonction actuelle, répond à cette définition du dispositif. Nous avons déjà montré comment, pour les membres du *Chasse-Marée*, la fête intègre toute une rhétorique patrimoniale, comment elle est l'instrument de la diffusion et de la valorisation de leur définition de la « véritable » maritimité. La fête communautaire garde aujourd'hui cette fonction dans la mesure où sa finalité culturelle (et donc son discours) est, aux yeux des militants du patrimoine maritime, encore pertinente. Par contre, les fêtes sociétaires ne peuvent revendiquer le même rapport fondamental au « discours patrimonial » puisque la valorisation des traditions maritimes n'est pas comprise comme une finalité en elle-même, mais comme un moyen d'affirmer un enjeu propre à chaque événement.

à transformer les rapports culturels réels ? Engel, Laurence. « Le patrimoine est une fête », *Esprit*, n°11, 2014, p. 128-131.

⁷⁴⁸ Tournay, Virginie. « 2. L'institution en émergence : pourquoi existe-t-il des agrégats sociaux plutôt que rien ? », in Tournay, Virginie (dir.), *Vie et mort des agencements sociaux. De l'origine des institutions*, Paris, Presses Universitaires de France, 2009, p. 53-71.

⁷⁴⁹ Peeters, Hugues ; Charlier, Philippe. « Contributions à une théorie du dispositif », *Hermès, La Revue*, vol. 25, n°3, 1999, p. 15-23.

⁷⁵⁰ Bert, Jean-François. *Introduction à Michel Foucault*, Paris, La Découverte, 2011, p. 81

⁷⁵¹ Thomas, Fabienne. « Dispositifs narratif et argumentatif : quel intérêt pour la médiation des savoirs ? », *Hermès, La Revue*, vol. 25, n°3, 1999, p. 219-232.

Dans ce contexte, nous constatons l'importance, en tant que figures tutélaires, des principaux dirigeants ou responsables des fêtes sociétaires dans leur définition, leur conception et parfois même jusque dans les plus petits détails de leur programmation et de leur organisation. Ces derniers sont des « auteurs » de l'événement dans le sens que Michel Foucault lui donne en ce qu'il est « l'organisateur des univers de discours »⁷⁵². Ainsi, on ne peut comprendre complètement la fonction du Festival du chant de marin de Paimpol sans savoir que Pierre Morvan, son président, est membre de l'Union démocratique bretonne, un parti défendant une plus grande autonomie de la Bretagne dans le cadre d'une organisation nationale fédérale. Ce festival est celui d'un territoire, le Trégor-Goëlo, et d'une langue, le breton, en bref, d'une identité régionale qu'il faut préserver. Dans un autre sens, on mesure mieux l'importance du bénévolat au sein de Temps fête sur Douarnenez quand son ancien directeur, Serge Hilbert, précise qu'il vient de l'éducation populaire, des métiers de l'animation et de la médiation. Enfin, les fêtes de Brest traduisent, par leur échelle de fréquentation et leur ancrage international, l'ambition et le volontarisme d'une municipalité qui, depuis longtemps et au-delà des clivages partisans, s'attache à construire une représentation positive et dynamique de son territoire⁷⁵³.

III.1.1.3 Comprendre les fêtes selon leur forme d'organisation

Cette particularité « externe », c'est-à-dire déterminée par l'organisation du mouvement patrimonial et ses rapports avec l'environnement, se double d'une particularité interne à la fête (et qu'elle partage ici très certainement avec le spectacle ou l'événement sportif⁷⁵⁴), à savoir la saturation symbolique, affective et kinesthésique de l'espace festif⁷⁵⁵. Ainsi, il faut souligner la très forte tendance, parmi les parties prenantes de la fête, à penser que cette dernière est un espace protégé de toute logique sociale en ce qu'elle serait, d'une part, l'expression d'une rupture dans le temps et l'ordre du quotidien et, d'autre part, en ce qu'elle appelle à la mobilisation d'un engagement hédoniste, ludique (voire excessif⁷⁵⁶) ou encore d'émotions positives universelles et irréductiblement personnelles. Ainsi, la fluidité des dispositifs festifs résiste aux tentatives définitives de catégorisation et aux opérations de synthèses formelles. Notre propos est donc de rappeler que la classification proposée se comprend dans le cadre du

⁷⁵² Malinas, Damien ; Pourquier-Jacquín, Stéphanie ; Pamart, Émilie et *al.* « Continuer le Festival d'Avignon. Mythes et "fonction-auteur" », *Communication & langages*, n°173, 2012, p. 129-138.

⁷⁵³ Gasnier Arnaud. « Politique urbaine locale et images de la ville. Les exemples de Brest, Le Mans et Tours », *Noréis*, n°156, 1992, p. 467-476.

⁷⁵⁴ Blin, Éric. « Sport et événement festif. La ville à l'heure des marathons et des semi-marathons », *Annales de géographie*, vol. 685, n°3, 2012, p. 266-286.

⁷⁵⁵ La Rocca, Fabio. « Avant-propos. Intégration festive et condition événementielle », *Sociétés*, vol. 140, n°2, 2018, p. 5-9.

⁷⁵⁶ Mayol, Pierre. « La fête comme "fêtes" », *Agora débats/jeunesses*, n°7, 1997, p. 13-22.

point de vue théorique que nous défendons, et non comme une catégorisation immuable. Ce faisant, et pour faire écho à la démarche ethnographique de notre enquête, nous présentons d'abord les manifestations patrimoniales selon leurs formes et modèles d'organisation.

III.1.1.4 Les modalités organisationnelles des fêtes maritimes

Nous relevons ainsi sept modèles festifs caractéristiques des manifestations patrimoniales en 2018 (figure 34). Ces catégories organisent les 59 fêtes recensées en 2018 selon la logique suivante : tous les événements ont en commun la présence d'au moins un bateau du patrimoine et de son équipage. Cette caractéristique est ce qui unit les manifestations patrimoniales entre elles et les distingue des autres événements nautiques. Ce faisant, les fêtes ou les animations du patrimoine maritime empruntent différentes modalités d'organisation définies par leur thématique principale, leur durée d'organisation, leur caractère ponctuel ou régulier, leur caractère fixe ou itinérant, leur accès payant ou gratuit.

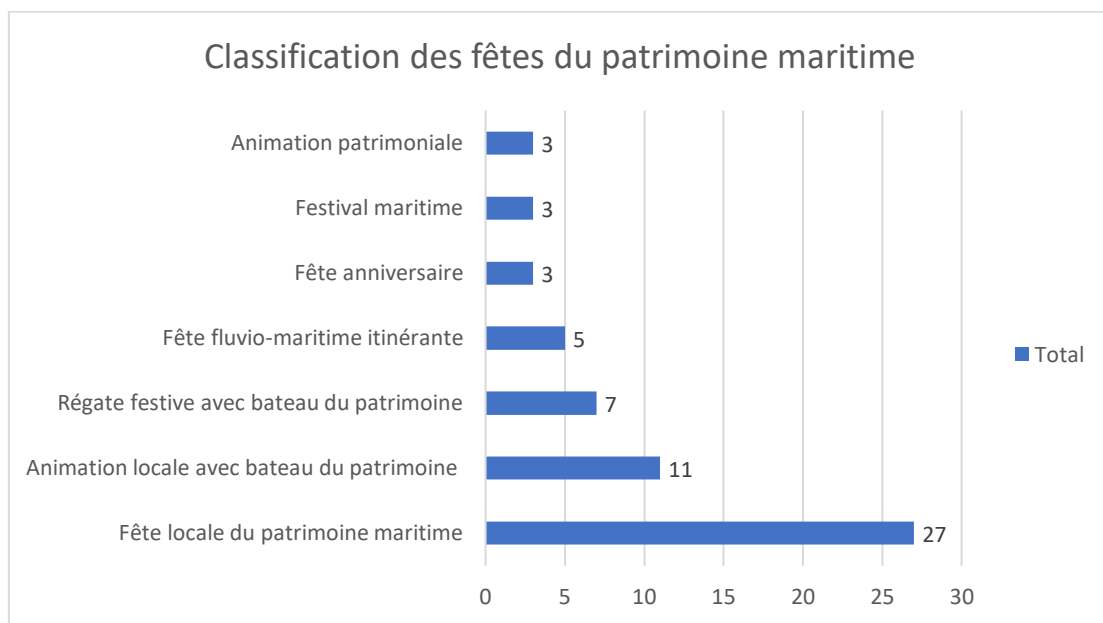


Figure 34. Répartition des fêtes maritimes selon leur catégorie. Recensement 2018, enquête Camille Gontier.



Figure 35. Affiche de la fête du carénage 2018. Organisée tous les deux ans par l'association du patrimoine maritime Vieilles voiles de Rhuys, la Fête du carénage a pour but de présenter, valoriser et diffuser auprès du public les activités de l'association basée à Sarzeau, une commune riveraine du golfe du Morbihan. Elle représente typiquement la fête locale du patrimoine maritime.

1) Les fêtes locales du patrimoine maritime : ces fêtes sont les plus nombreuses et aussi celles qui sont directement organisées par les associations du patrimoine maritime. Leurs caractéristiques sont communes : conçues selon une unité de temps et d'espace (un jour ou deux au maximum et au plus près du bassin de navigation), organisées tous les ans ou tous les deux ans, ces manifestations sont l'exemple type de ce que le sens commun perçoit d'une fête des traditions maritimes : les traditions maritimes y sont mises à l'honneur sous formes de démonstrations, initiations, jeux, etc. L'ambiance « traditionnelle » est renforcée par la programmation d'un *fest noz* et de groupes de chants de marins. Parmi les onze fêtes de notre panel d'enquête, la Fête du Carénage ou la fête des Vieilles coques représentent typiquement ce type de manifestation.

2) Les fêtes fluvio-maritimes itinérantes : ce type de fête consiste à rassembler une flottille patrimoniale autour d'un programme de navigation en escale sur plusieurs jours. Les étapes font l'objet d'une animation et d'un accueil plus ou moins développé en fonction de la taille de l'événement. Ce modèle s'inspire de la volonté de « naviguer autrement » en plaçant les marins et leurs bateaux au cœur de la manifestation. Organisée tous les deux ans depuis 2001, la Semaine du Golfe est certainement la manifestation la plus emblématique des fêtes itinérantes. Pour notre enquête, c'est Vilaine en fête qui représente le modèle de fête fluvio-maritime le plus significatif : organisée par le syndicat intercommunal du port de la Roche-Bernard-Férel-Marzan, elle vise à promouvoir le bassin de la Vilaine.



Figure 36. Vilaine en fête 2018. L'affiche de la 4ème édition de la manifestation fait référence au caractère itinérant de la fête. La flottille parcourt la Vilaine, depuis Tréhiguier jusque Redon, et ses escales sont l'occasion d'animations musicales, d'expositions, de marchés des artisans.

3) Les fêtes anniversaire : par définition, ces fêtes sont exceptionnelles et aléatoires dans le sens

La CANCALAISE

du rêve à la relève

30^{ème}
anniversaire
23-24-25
JUN 2017



Figure 37. Les 30 ans de *La Cancalaise*. Bisquine de Cancale reconstruite en 1987, ce bateau préfigure le mouvement de reconstruction des navires du patrimoine. Son anniversaire, en juin 2017, est l'occasion de montrer l'attachement d'un territoire à un bateau traditionnel.

où nous n'avons constaté aucun événement anniversaire régulièrement reconduit. Dans la majorité des cas, il s'agit de fêter le lancement d'un bateau du patrimoine ou, plus rarement, de célébrer la création d'une structure engagée dans le mouvement patrimonial (association ou entreprise). Les 30 ans de la Cancalaise, organisés en 2017, ont, à ce titre, fait l'objet d'une enquête de terrain durant notre recherche.

4) Les animations patrimoniales : organisées uniquement par des acteurs du patrimoine maritime, les animations patrimoniales sont des démonstrations des activités associatives ouvertes au public. Très souvent, ces actions prennent la forme d'opération de carénage des coques ou de tannages de voiles, comme celles organisées par l'association Yole de Bénodet. On se rapproche ici des logiques festives dédiées aux vieux métiers ou aux gestes et techniques traditionnelles. Cette catégorie se distingue cependant de la fête à proprement parler, dans le sens où rien n'est spécifiquement prévu pour accueillir le grand public ou d'autres marins. Le caractère intime et informel des manifestations se traduit par l'absence de moyens de communication envers les spectateurs (seule la presse locale se fait l'écho de l'animation) car ces fêtes sont surtout l'occasion d'animer la vie interne des associations.

5) Les animations locales avec bateaux du patrimoine maritime : sous cette appellation, nous avons rassemblé les événements à vocation d'animation locale et dont la programmation éclectique n'est pas uniquement consacrée au patrimoine maritime. Dans ce cadre, le patrimoine maritime n'est qu'une dimension du programme de la fête et reste bien souvent représenté par l'accueil de quelques bateaux (voire d'un seul, souvent le « vieux gréement » emblématique du territoire). En réalité, ce type d'événement est à la limite de la fête du patrimoine et de l'animation portuaire ou nautique. La Fête maritime du Légué et Morue en fête sont, dans notre panel d'enquête, les modèles typiques de l'animation locale avec bateau du patrimoine maritime.



Figure 38. Affiche de la Fête maritime du Légué. Organisée à Plérin par la municipalité et le comité local des pêches, cette fête partage avec les autres manifestations patrimoniales une programmation culturelle tournée vers les traditions maritimes et régionales. Mais elle s'en distingue par la faible place du bateau traditionnel. En ce sens, son affiche est la seule qui n'évoque pas les navires du patrimoine.



Figure 39. Affiche du Festival du chant de marin de Paimpol 2017. Issus du mouvement patrimonial, les festivals font aujourd'hui appel à l'imaginaire maritime au sens large.

6) Les festivals maritimes : les festivals maritimes sont des fêtes du patrimoine qui ont développé une programmation artistique et musicale autonome, c'est-à-dire pas uniquement liée à la culture et au patrimoine maritime. La présence d'une importante flottille traditionnelle les définit sans conteste dans la catégorie des fêtes patrimoniales et surtout, les manifestations emblématiques de cette catégorie, comme Temps fête sur

Douarnenez ou le Festival du chant de marin de Paimpol appartiennent à l'histoire du mouvement patrimonial maritime.



Figure 40. Affiche Toutes Voiles Kerhorres 2017. Organisée par l'association éponyme, la régate Toutes Voiles Kerhorres accueille à la fois des bateaux de régate modernes et des navires traditionnels. Ici, le patrimoine maritime intègre une activité sportive, mais garde pour fonction d'assurer la dimension festive de l'événement.

des fêtes fluvio-maritimes itinérantes. Pour autant, nous consacrons une partie de notre présentation détaillée des types de fêtes à cette catégorie car il n'est pas possible d'occulter leur importance dans le mouvement festif patrimonial (cf. partie 3, chapitre 4). Cependant, nous insistons sur l'idée que, loin de l'image des grandes fêtes connues et reconnues qui peuvent attirer, au sein d'une flottille de mille bateaux, les plus imposants voiliers traditionnels tout en finançant un programme culturel et musical digne des grands festivals, les fêtes maritimes tiennent majoritairement en un modèle local, modeste, amateur et bénévole, à la notoriété limitée quand elle n'est pas volontairement tenue pour confidentielle ou réservée aux initiés⁷⁵⁷.

7) Les régates festives avec bateau du patrimoine maritime : cette catégorie de fête fait référence aux régates locales organisées très souvent par des clubs ou des centres nautiques affiliés à la Fédération Française de Voile et qui, pour l'occasion, invitent des bateaux traditionnels à participer à la compétition. Ces derniers bénéficient le plus souvent d'un classement particulier ou sont simplement conviés à effectuer une parade sur le parcours de l'épreuve, sans intégrer la logique compétitive de la manifestation.

À cette classification, il faut ajouter la catégorie des grandes et très grandes fêtes maritimes à laquelle appartiennent par exemple les fêtes maritimes de Brest. Or, cette catégorie n'apparaît pas dans notre graphique, car les plus grands événements recensés en 2018 appartiennent plutôt à la catégorie des festivals maritimes ou



Figure 41. Affiche de Brest 2016. Organisée tous les quatre ans depuis 1992, les fêtes de Brest sont la plus grande manifestation du patrimoine maritime en France. 700 000 spectateurs viennent admirer une flottille de plus de 1 000 bateaux, et parmi eux les grands voiliers qui sont les véritables attractions de la fête. L'affiche rend d'ailleurs compte de leur importance dans l'imaginaire maritime du grand public.

⁷⁵⁷ On peut ici faire référence aux Fêtes de Paluden (rivière de l'Aber-Wrach dans le Finistère) organisées sans formalités par une poignée de marins traditionnels vivant à bord de leur bateau ; « La plus belle des fêtes » selon un marin professionnel rencontré durant notre enquête. Dans un autre registre, l'appétence des acteurs du patrimoine pour les petits événements renvoie au rassemblement « non-organisé » de navires traditionnels en baie de Douarnenez, en lieu et place du festival maritime annulé en 2020 à cause de la pandémie du Covid-19.

Tableau 4. Tableau de répartition des fêtes maritimes selon leur modèle d'organisation. On perçoit bien ici l'importance des fêtes locales du patrimoine maritime et, en cela, leur fonction encore vivace pour les associations patrimoniales qui en sont les organisatrices. À elles seules, elles représentent 47% des manifestations organisées en Bretagne et Loire-Atlantique en 2018. Enquête Camille Gontier, 2018.

Répartition des fêtes maritimes selon les sept catégories d'organisation				
Fête locale du patrimoine maritime	Fête du <i>Reder Mor VI</i>	Animation locale avec bateau du patrimoine	Fête des deux cales	
	Gar'aux godilles		Mouture au Moulin du Prat (4 éditions)	
	Fête du carénage		Fête maritime du Légué	
	Fête des misainiers		Rade en fête	
	Fête du <i>forban du Bono</i>		Saint-Suliac Autrefois	
	Fêtes des coques en bois		Morue en fête	
	Fête des thoniers (Étel)		Pardon de Notre-Dame de la Miette	
	La fête de <i>Max</i>		Fête des goémoniers	
	Vieilles coques de Concarneau		Fête ou animation fluvio-maritime itinérante	Vilaine en fête
	Portes ouvertes de <i>La Pilotine</i>			Route du sable
	Maquereau-party	De cale en cale, 20ème fête des doris		
	Fête de la mer du Fret	Route de l'ardoise		
	Fête de la sardine	Rendez-vous de l'Erdre		
	<i>Nan</i> en fête et Trophée de godille sur Doris	Festival maritime	Art Mein Glaz	
	Fête des voiles rouges		Temps fête sur Douarnenez	
	Fête de la misaine		Les Bordées de Cancale	
	Fête de la mer (Le <i>Ste-Jeanne</i>)	Animation patrimoniale	Trophée des maquereaux	
	Trophée Jules Campion		Voiles de Saint-Malo	
	Fête du <i>Rigolo</i>		Fête du tannage	
	Fêtes de Ploumanac'h	Fête anniversaire	10 ans d'Événements Voiles Traditions	
Les Billiotines de la mer	30 ans du <i>Dragous</i>			
Régate des vieux gréements/fête de la mer	70 ans du <i>Bro Warock</i>			
Fête de <i>La Belle-Angèle</i>	Régate avec bateau du patrimoine	Régate des coquilliers		
Branle-bas de Doris		Régates musicales de la Roche Jaune		
Fête des copeaux		Grandes régates de Port-Navalo		
Fête des vieux gréements Paimpol		Fête de la baie-fête maritime		
Fête des vieux gréements Kéridy		Branlebas de Régates		
		Toutes Voiles Kerhorres		
		Raid Rance Aviron		

III.1.1.5 L'organisation des fêtes traduit aussi la distinction communautaire/sociétaire

Classer et répartir les fêtes selon leur modèle d'organisation offre déjà une première clef de compréhension de leurs particularités. Ce travail factuel est nécessaire pour rendre compte de la variété des fêtes et montrer que, derrière les grands événements médiatiques, on observe de multiples façons de « fêter le patrimoine » et de réunir ceux qui le font vivre. Mais ce travail peut aussi intégrer une perspective plus générale en interrogeant l'organisation des fêtes selon la distinction entre les événements communautaires et les événements sociétaires. Questionnons, en ce sens, le rapport entre la configuration géographique des sites festifs et leur fonction : à première vue, il semble logique que les grands événements internationaux soient plutôt accueillis par les ports disposant d'importantes infrastructures (comme Brest peut en proposer), ou, à l'inverse, que les petits sites sauvages et difficiles d'accès soient réservés aux rassemblements des canots voile-aviron. Dans le même ordre d'idée, les fêtes itinérantes dont la Semaine du Golfe est le modèle typique semblent aussi répondre à la configuration générale du site festif (le golfe du Morbihan est un plan d'eau assez vaste mais fermé et dont les infrastructures portuaires sont limitées⁷⁵⁸). Autrement dit, on constate une corrélation entre c'est la configuration physique du littoral (les infrastructures portuaires, le marnage lié aux marées, l'enrochement, les courants éventuels, etc.) et la fonction principale des fêtes.

Ainsi, les fêtes communautaires ont la particularité de toujours préserver la possibilité de naviguer, quand cette activité n'est pas la seule et unique finalité de la manifestation (c'est par exemple le cas de la Route du Sable, une petite fête itinérante sur l'Aulne maritime). À l'inverse, les fêtes sociétaires peuvent construire leur programme sans que les activités nautiques ne soient pleinement possibles. Les événements organisés dans des sites totalement fermés tels que les bassins à flots ne peuvent ainsi optimiser le temps de navigation des navires et de leurs équipages⁷⁵⁹. Enfin, soulignons le cas particulier des fêtes et des animations fluvio-maritimes itinérantes qui ont émergé au début des années 2000 : leur modèle répond aux attentes des marins en garantissant un temps de navigation quotidien, tout en s'adaptant aux objectifs des organisateurs qui, appartenant majoritairement aux collectivités territoriales, voient dans la fête maritime un moyen de valoriser leur territoire. Ce faisant, et tout en écartant la tentation d'un déterminisme géographique trop mécanique, on comprend que le choix d'implantation des sites festifs dépend aussi de la finalité culturelle et sociale de l'événement.

⁷⁵⁸ Sonnic, Ewan. « Les équipements légers pour la plaisance : quels enjeux dans les secteurs saturés ? Le cas du golfe du Morbihan », in Bernard, Nicolas (dir.), *op. cit.*, p. 221-234.

⁷⁵⁹ C'est le cas de la Fête maritime du Légué, de Morue en fête ou du Festival du chant de marin de Paimpol.

La partie qui suit montre justement que, au-delà des modèles d'organisation, les fêtes se comprennent selon leur rapport au patrimoine maritime.

III.1.2 Comprendre les fêtes selon leur rapport au patrimoine maritime

En ce sens, l'apparente dispersion des formes festives doit être relativisée dans la mesure où, comme nous l'avons présenté dans la problématique, les événements se regroupent ou se distinguent selon que le patrimoine maritime est compris comme la finalité de la fête ou comme une dimension, parmi d'autres, de la conception et de la programmation des manifestations. Ainsi, et même s'il faut rappeler que toutes les fêtes ont en commun un rapport incontournable au patrimoine maritime, la distinction fondamentale entre les fêtes se comprend par leur fonction communautaire ou sociétaire.

Rappelons ici les caractéristiques respectives de la dichotomie entre les deux types de fêtes : les promoteurs de la fête communautaire conçoivent l'événement selon une rationalité axiologique, définie par la croyance en la valeur intrinsèque du contenu culturel de la fête. Cette dernière permet la valorisation du patrimoine maritime tout autant qu'elle œuvre à l'affirmation et l'unification du mouvement associatif dont il dépend très largement. Ces acteurs portent en cela une éthique de conviction supérieure à celle de la responsabilité quand ils définissent la conception, mais aussi la stratégie d'organisation de la fête. En ce sens, le patrimoine maritime est une cause comprise comme une fin en elle-même, impliquant l'idée que l'ensemble des actes qui s'y rapporte est soumis à son intérêt supérieur.

La fête maritime sociétaire, pour sa part, développe ses propres logiques et ses propres enjeux, économiques notamment, mais aussi philosophiques et existentiels dans le sens où son utilité sociale n'est plus seulement destinée à conforter une communauté culturelle consciente d'elle-même. Elle est l'objet d'une appropriation par les acteurs du territoire, qu'ils soient issus de la société civile ou des collectivités publiques, dans le but d'affirmer l'identité maritime de la région et de bénéficier des retombées positives (ou socialement perçues comme telles) qu'entraînent les rassemblements des « vieux gréements », alors même que le mouvement du patrimoine maritime semble décliner. Ces événements sont donc essentiellement pensés selon une rationalité de type instrumentale, c'est-à-dire qu'ils ne peuvent se comprendre que par les effets indirects qu'ils induisent pour les organisateurs. Dans ce contexte, le patrimoine devient un moyen, parmi d'autres, de concevoir la fête et il doit intégrer la programmation et l'organisation de la manifestation en se soumettant, en partie, à d'autres rationalités, qu'elles

soient économiques, logistiques ou politiques. Le tableau qui suit présente la répartition des évènements selon leur fonction principale :

Tableau 5. Tableau de répartition des fêtes selon leur fonction communautaire ou sociétaire.

Fêtes communautaires	Fêtes sociétaires
Fête du <i>Reder Mor VI</i>	Art Mein Glaz
Gar'aux godilles	Vilaine en fête
Fête du carénage	Morue en fête
Fête des misainiers	Fête des deux cales
Trophée des maquereaux	30 ans du <i>Dragous</i>
Fête du <i>forban du Bono</i>	Fête maritime du Légué
Fêtes des coques en bois	Rade en fête
Régate des coquilliers	Régates musicales de la Roche Jaune
10 ans d'Événements Voiles Traditions	Temps fête sur Douarnenez
Fête des thoniers	Grandes régates de Port-Navalo
Route du sable	Saint-Suliac Autrefois
La fête de <i>Max</i>	Fête de la baie-fête maritime
Voiles de Saint-Malo	Pardon de Notre-Dame de la Miette
Vieilles coques	Branlebas de Régates (À Saint-Malo la mer en fête !)
Portes ouvertes de <i>La Pilotine</i>	De cale en cale, 20ème fête des Doris
Route de l'ardoise	Rendez-vous de l'Erdre
Maquereau-party	Toutes Voiles Kerhorres
70 ans du <i>Bro Warock</i>	Raid Rance Aviron
Fête de la mer du Fret	Mouture au Moulin du Prat (4 éditions)
Fête de la sardine	
<i>Nan</i> en fête et Trophée amical de godille sur Doris	
Fête des voiles rouges	
Fête des vieux gréements Kéridy	
Fête de la misaine	
Fête de la mer (<i>Ste-Jeanne</i>)	
Trophée Jules Campion	
Fête du <i>Rigolo</i>	
Fêtes de Ploumanac'h	
Fête des vieux gréements	
Les Billiotines de la mer	
Régate du 15 août/fête des VG et de la mer	
Fête des goémoniers	
Fête de <i>La Belle-Angèle</i>	
Fête du tannage	
Branle-bas de Doris	
Fête des copeaux	
Les Bordées de Cancale	
Total : 37 fêtes communautaires	Total : 22 fêtes sociétaires

La classification des fêtes en deux grandes catégories montre que les manifestations communautaires sont nettement majoritaires dans notre recensement. Ce résultat traduit en fait l'importance du tissu associatif dans l'histoire et le fonctionnement du mouvement patrimonial. Ce dernier, issu d'initiatives personnelles ou collectives, mais plus rarement d'une action politique ou institutionnelle, doit sa structuration actuelle à la survivance, depuis les années 1980, d'un réseau associatif encore assez actif aujourd'hui. Le graphique qui suit (figure 42) montre justement le croisement entre la fonction sociale des fêtes et le statut juridique de leurs organisateurs :

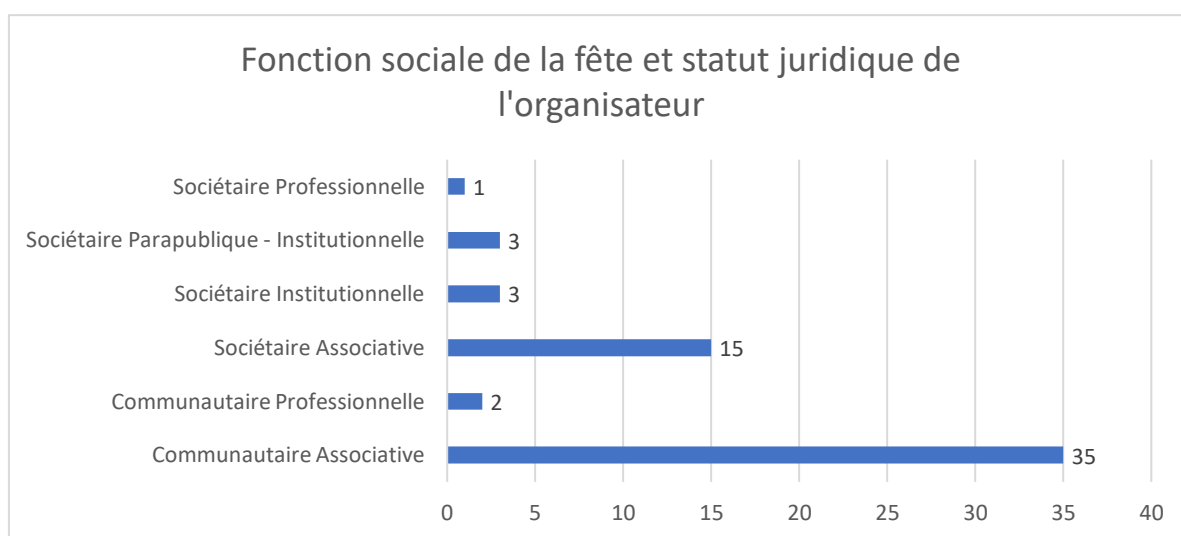


Figure 42. Croisement de la fonction sociale de la fête et du statut juridique des organisateurs

La figure ci-dessus montre bien comment le statut associatif rejoint la fonction communautaire de la fête maritime. Seuls deux événements communautaires sont organisés par des acteurs professionnels en 2018, mais il faut préciser qu'il s'agissait de fêtes anniversaires et non de fêtes régulières (les 10 ans d'Événements Voiles Traditions et les 70 ans du *Bro Warock*). Autrement dit, la corrélation entre les statuts associatifs et la fonction communautaire des fêtes apparaît ici très clairement. La logique sociétaire, pour sa part, relève plutôt d'acteurs aux statuts juridiques plus hétérogènes : les associations ne sont pas absentes de cette catégorie et certaines d'entre elles organisent même des fêtes historiquement issues du mouvement patrimonial (c'est notamment le cas des fêtes de Douarnenez). Mais, à la différence de la fonction communautaire, la fonction sociétaire est aussi portée par des acteurs institutionnels et parapublics, c'est-à-dire par des collectivités territoriales organisant directement ou par délégation une manifestation patrimoniale. La fonction communautaire, c'est-à-dire la fête dont le patrimoine maritime est compris comme une finalité et non comme un moyen, est donc

d'abord portée par des structures associatives dont nous devons rappeler qu'elles appartiennent au mouvement patrimonial.

III.1.2.1 Fonction principale et fonctions secondaires

À la fonction principale attribuée pour chaque fête, s'ajoutent d'autres fonctions que nous avons appelé fonctions secondaires. Toutes les fêtes recensées n'ont pas obligatoirement de fonctions secondaires et, à l'inverse, certaines d'entre elles peuvent en compter au moins trois⁷⁶⁰. Les graphiques suivant (figures 43 et 44) montrent d'une part le type de fonctions secondaires relevées et leur distribution parmi les 59 fêtes recensées :

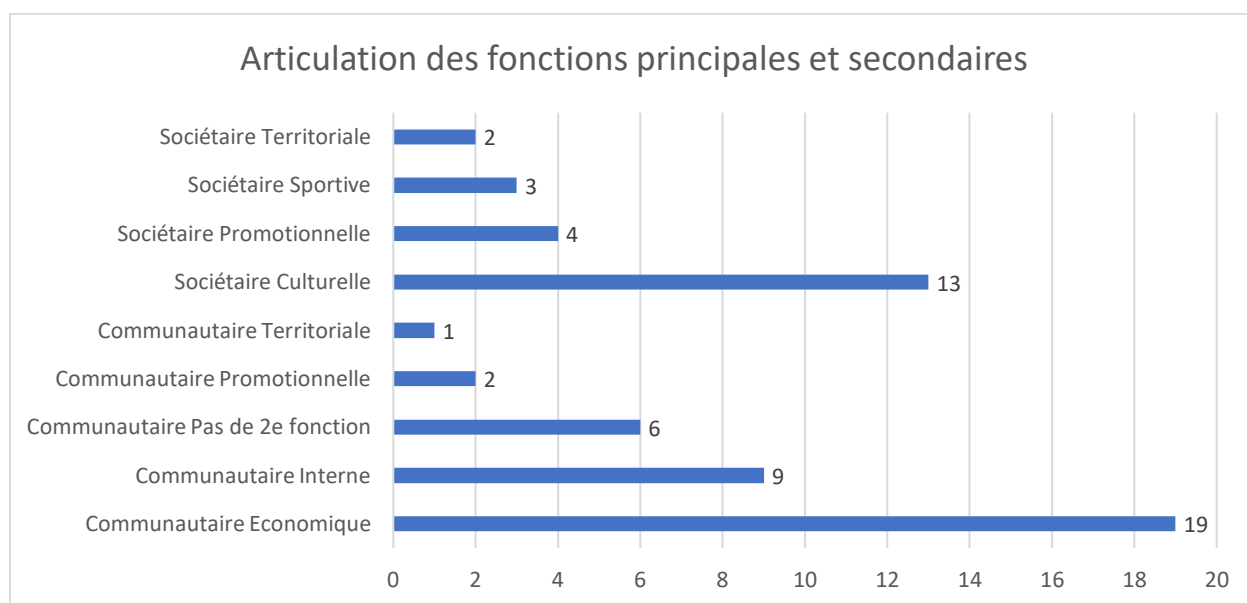


Figure 43. Croisement des fonctions principales et des premières fonctions secondaires.

Le graphique montre d'abord l'émergence de six fonctions secondaires en plus des deux fonctions principales. Avant de détailler le sens des fonctions secondaires, précisons que la fonction sociétaire se distingue de la fonction communautaire en ce qu'elle porte mécaniquement, en elle-même, une ou plusieurs fonctions secondaires. En effet, si la fonction communautaire traduit un rapport au patrimoine maritime comme une finalité cohérente et suffisante en elle-même, il ne peut en être de même pour la fonction sociétaire. Cette dernière

⁷⁶⁰ Les fonctions secondaires ont été définies et recensées au gré des avancements de l'enquête. En effet, si les fonctions communautaires et sociétaires dépendent du rapport au patrimoine (et sont en cela relativement simples à déterminer), les fonctions secondaires n'émergent qu'après une analyse plus approfondie des modalités d'organisation des fêtes. Surtout, elles sont le fruit des contradictions et des paradoxes constatés durant l'enquête : l'exemple le plus significatif réside dans le rapport des acteurs du mouvement patrimonial à la fonction économique des fêtes communautaires. Notre annuaire des fêtes maritimes s'est donc progressivement enrichi des caractéristiques de chaque fête, dès lors que nos échanges avec chaque organisateur ont permis de mieux comprendre les finalités des événements patrimoniaux.

doit en effet sa raison d'être à l'articulation de la dimension patrimoniale à une autre fonction qui lui est au moins égale, mais qui peut aussi lui être supérieure dans l'esprit des organisateurs. Vilaine en fête a justement comme caractéristique principale d'être à la fois une « véritable » fête du patrimoine maritime⁷⁶¹ alors que, dans le même temps, sa fonction principale reste de valoriser les communes riveraines de la Vilaine, de Tréguier jusque Redon⁷⁶². Ceci explique d'ailleurs pourquoi les fêtes sociétaires peuvent cumuler plusieurs fonctions secondaires alors que les fêtes communautaires s'y prêtent moins, comme le montre le graphique qui suit :

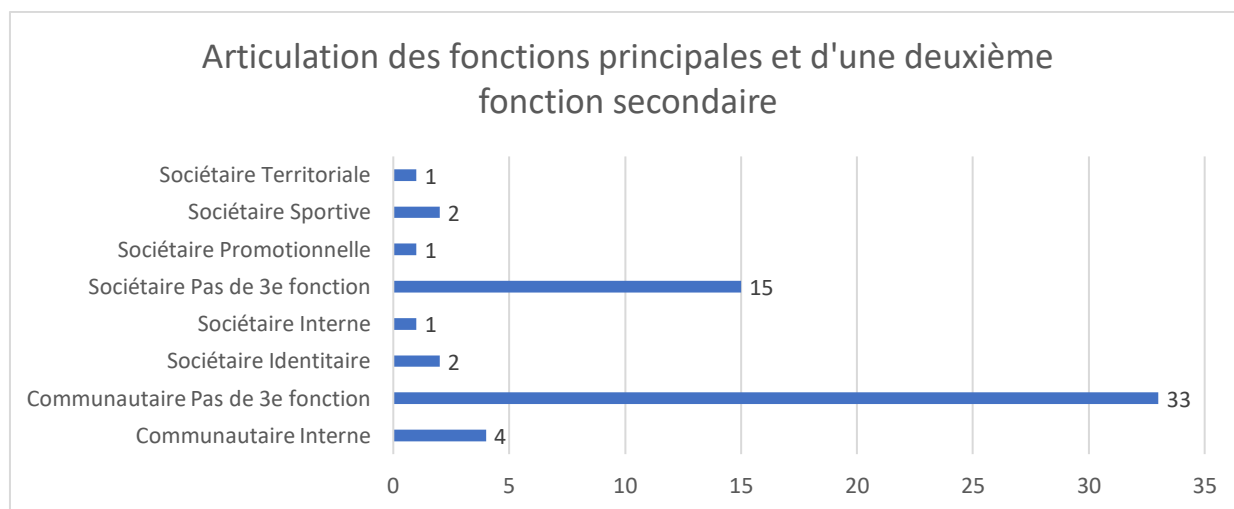


Figure 44. Croisement des fonctions principales et deuxièmes fonctions secondaires

III.1.2.2 Quelles sont les fonctions secondaires des fêtes maritimes ?

Notre classification propose six fonctions secondaires qui s'ajoutent aux deux fonctions principales : fonction culturelle, fonction économique, fonction interne, fonction promotionnelle, fonction territoriale, fonction sportive.⁷⁶³ Avant de les présenter dans le détail, il faut préciser que la fonction culturelle est mécaniquement intégrée à la fête de type communautaire dans la mesure où cette dernière implique « ontologiquement » la valorisation des cultures maritimes traditionnelles. Indiquer la dimension culturelle des fêtes

⁷⁶¹ En ce sens qu'elle propose un programme de navigation quotidien, qu'elle porte un accueil attentionné aux équipages et que sa programmation artistique et musicale fait une large place aux chants de marin et à la musique traditionnelle bretonne.

⁷⁶² Entretien avec Guy Bertho, organisateur de Vilaine en fête et ancien maire de Camoël, une commune riveraine de la Vilaine. 20 juillet 2018. La Semaine du Golfe, à une échelle d'organisation supérieure, repose exactement sur la même logique.

⁷⁶³ Une septième fonction, la fonction identitaire, intègre notre classification pour les fêtes de Douarnenez et de Binic. Mais cette fonction est plutôt marginale dans la mesure où elle ne vient qu'en troisième rang et seulement pour deux événements. C'est pourquoi elle n'intègre pas complètement la sous-catégorisation des fêtes. Cette fonction traduit en fait la façon dont le public s'est approprié l'événement, de manière à en faire un objet d'identification personnelle et partagé avec d'autres participants.

communautaires n'est donc qu'une redondance inutile. Ceci étant précisé, nous présentons ici les fonctions secondaires dans leur ordre d'importance statistique :

- La fonction économique : il s'agit d'une fonction essentiellement représentée au sein des fêtes communautaires, c'est-à-dire des fêtes plutôt organisées par le mouvement patrimonial associatif. Pour les organisateurs des fêtes communautaires-économiques, l'événement doit permettre de financer ou d'aider à financer les activités de l'association qui portent très souvent sur la construction, la restauration et l'usage de navires traditionnels. Fait particulièrement intéressant, la fonction économique n'est jamais mobilisée (au moins officiellement) par les fêtes sociétaires. Autrement dit, la dimension économique de la fête n'est pas comprise comme une finalité en elle-même mais plutôt comme une modalité de valorisation indirecte du patrimoine maritime. Ce constat écarte alors l'idée d'une fête maritime (quels que soient sa taille et son budget) dont le but unique serait de dégager des recettes selon une pure logique lucrative. De fait, même les plus grands événements sont amenés à définir leur modèle selon un équilibre entre les impératifs économiques et l'identité de la manifestation⁷⁶⁴. À ce titre, les grandes fêtes comme Brest ou la Semaine du Golfe dépendent significativement des fonds publics pour assurer leur financement⁷⁶⁵ quand les festivals maritimes (comme Paimpol et Douarnenez) rencontrent régulièrement des difficultés budgétaires dès lors que la fréquentation n'atteint pas les niveaux requis pour assurer l'équilibre économique de la manifestation.
- La fonction culturelle : cette fonction secondaire est uniquement associée aux fêtes sociétaires. Il s'agit des manifestations qui, dans leur conception et leur programmation, portent une attention particulière à la médiation d'un contenu culturel, éventuellement patrimonial, mais pas uniquement. Les festivals maritimes sont l'exemple typique des fêtes sociétaires à fonction secondaire culturelle : la dimension patrimoniale s'articule avec un programme culturel, musical et artistique éclectique. Ainsi, Temps fête sur Douarnenez 2018 met en avant une programmation musicale axée sur les musiques du monde, mais aussi sur le jazz et le hip-hop (et donc pas uniquement sur la culture

⁷⁶⁴ La Vallée, Alain ; Lafond, Carole. « Les festivals au Québec : entre économie et identité. Le cas d'un festival mondial de folklore », *Loisir et Société/Society and Leisure*, vol. 21, n°1, 1998, p. 213-243.

⁷⁶⁵ Le questionnaire adressé aux organisateurs des fêtes maritimes indique que le budget des fêtes de Brest dépend pour un tiers des fonds publics et même que 80% du financement de la Semaine du Golfe est assurée par les collectivités territoriales qui accueillent la fête. Dans un autre registre, Temps fête sur Douarnenez connaît depuis 2006 de sérieuses et récurrentes difficultés économiques avec trois éditions déficitaires sur six (2006, 2014 et 2018).

maritime). Dans un tout autre registre, l'animation Mouture au moulin du Prat⁷⁶⁶ est en fait relative à la meunerie traditionnelle, aux gestes et aux techniques du passé qui lui sont liées. Situé en bord de Rance, le moulin est accessible par la rivière, ce qui donne l'occasion aux associations du patrimoine maritime de découvrir par la navigation un autre aspect des cultures traditionnelles locales.

- La fonction interne : cette fonction traduit la volonté des organisateurs de renforcer les liens de sociabilité entre acteurs du patrimoine selon deux niveaux. Un premier niveau est interne au mouvement et il s'agit ici de rassembler par la fête les acteurs locaux du patrimoine : responsables des associations, marins sur leurs navires, animateurs d'écomusées doivent se retrouver le temps d'une fête qui les rassemble et qui leur ressemble. Un second niveau est interne à l'association organisatrice : la fête doit rassembler ses adhérents et ses sympathisants afin de renforcer la sociabilité associative et les relations interpersonnelles dont l'avenir de la structure dépend en partie.
- La fonction promotionnelle : cette fonction est surtout liée aux fêtes sociétaires en ce qu'elle vise à promouvoir le territoire d'accueil de la manifestation. Les organisations de type institutionnel (souvent des associations parapubliques) mobilisent ainsi la fête sociétaire comme un moyen de valorisation des activités locales jugées emblématiques, qu'elles soient économiques, culturelles ou sportives. La fête intègre ici une stratégie proche du marketing territorial développé par les acteurs institutionnels locaux qui cherchent à montrer que leur territoire serait porteur en lui-même de valeurs singulières et positives par ses patrimoines naturels et culturels⁷⁶⁷. Vilaine en fête est, dans notre recensement, le type même de la manifestation promotionnelle.
- La fonction sportive : la fonction sportive est uniquement liée à l'organisation des régates qui accueillent des bateaux du patrimoine dans leur flotte. En effet, notre enquête montre que les fêtes maritimes n'ont pas réellement intégré de processus de sportivisation, au sens où la navigation traditionnelle serait l'objet d'une institutionnalisation fédérale avec licences, championnats, structures d'entraînements⁷⁶⁸, etc., et ce malgré la programmation ponctuelle de concours ou de

⁷⁶⁶ La mouture est l'action qui permet de broyer les grains de blé entre les meules du moulin et ainsi, de produire la farine. Source : <https://www.cnrtl.fr/definition/mouture>, page consultée le 13 août 2020.

⁷⁶⁷ Barabel, Michel et al. « Les médias sociaux au service du marketing territorial : une approche exploratoire », *Management & Avenir*, n°32, 2010, p. 233-253.

⁷⁶⁸ Pruneau, Jérôme ; Dumont, Jacques ; Célimène, Nicolas. « Voiles traditionnelles aux Antilles françaises : "sportivisation" et patrimonialisation », *Ethnologie française*, vol. 36, 2006, p. 519-530.

défis. Ces derniers sont plus une façon d'animer le site festif par une confrontation informelle et amicale. En ce sens, il apparaît que c'est la participation d'une flottille traditionnelle à une régata officielle qui traduit la dimension festive de l'événement.

- La fonction territoriale : cette fonction traduit la façon dont les acteurs (associatifs, professionnels, institutionnels) du territoire d'accueil de la fête peuvent s'appropriier l'événement afin de faire valoir leurs activités. D'une certaine façon, cette fonction tend à s'articuler ou à se rapprocher de la fonction promotionnelle, même si elle s'en distingue par un caractère plus informel. Surtout, la fonction territoriale revêt une dimension identitaire et affective qui fait de la fête un événement unificateur du tissu local, une fonction dont Robert Boure et Alain Lefebvre ont montré la pertinence dans le cas des festivals en milieu rural⁷⁶⁹. L'articulation, mais aussi la distinction entre la fonction promotionnelle et la fonction territoriale fait selon nous écho à la définition de l'identité selon Gilles Laferté et Martina Avanza⁷⁷⁰ : ces derniers avancent que la notion peut être scindée en trois sous-notions se rapportant à l'identité administrative (l'état civil), l'imagerie sociale (développée par les institutions pour construire une identité collective officielle), et enfin le sentiment d'appartenance (la façon dont les individus s'approprient ou développent leurs propres références identitaires). En nous appuyant sur ce modèle, nous pouvons dire que la fonction promotionnelle de la fête s'intègre dans une stratégie de développement de l'imagerie sociale portée par les institutions locales. Dans ce contexte, la fonction territoriale rejoint plutôt la notion de sentiment d'appartenance en ce qu'elle est l'expression des individus et des groupes engagés dans la fête et souhaitant par ce biais affirmer leur appartenance au territoire.

L'articulation des fonctions secondaires aux fonctions principales permet donc d'affiner la compréhension des fêtes maritimes selon ce que leurs organisateurs en disent. Cette classification enrichie sera l'objet d'une présentation détaillée dans le deuxième chapitre de cette partie, mais nous souhaitons dans un premier temps dresser le tableau des caractéristiques générales et communes du paysage festif patrimonial sur notre territoire d'enquête.

⁷⁶⁹ Boure, Robert ; Lefebvre, Alain. « La médiation culturelle du territoire : l'exemple de trois festivals en milieu rural », *Géographies culturelles*, vol. 8, 2000, p. 49.

⁷⁷⁰ Avanza, Martina ; Laferté, Gilles. « Dépasser la "construction des identités" ? Identification, image sociale, appartenance », *Genèses*, n°61, 2005, p. 134-152.

III.2 Chapitre 2. L'espace et le temps : territoire des fêtes, territoires de la fête

III.2.1 L'implantation territoriale des fêtes du patrimoine en 2018

III.2.1.1 Un ancrage dans chaque département

Le recensement des fêtes du patrimoine maritime sur le littoral breton montre la diffusion territoriale des manifestations et la carte qui suit (figure 45) présente les communes d'implantation des événements en 2018 sur l'ensemble de la région Bretagne :

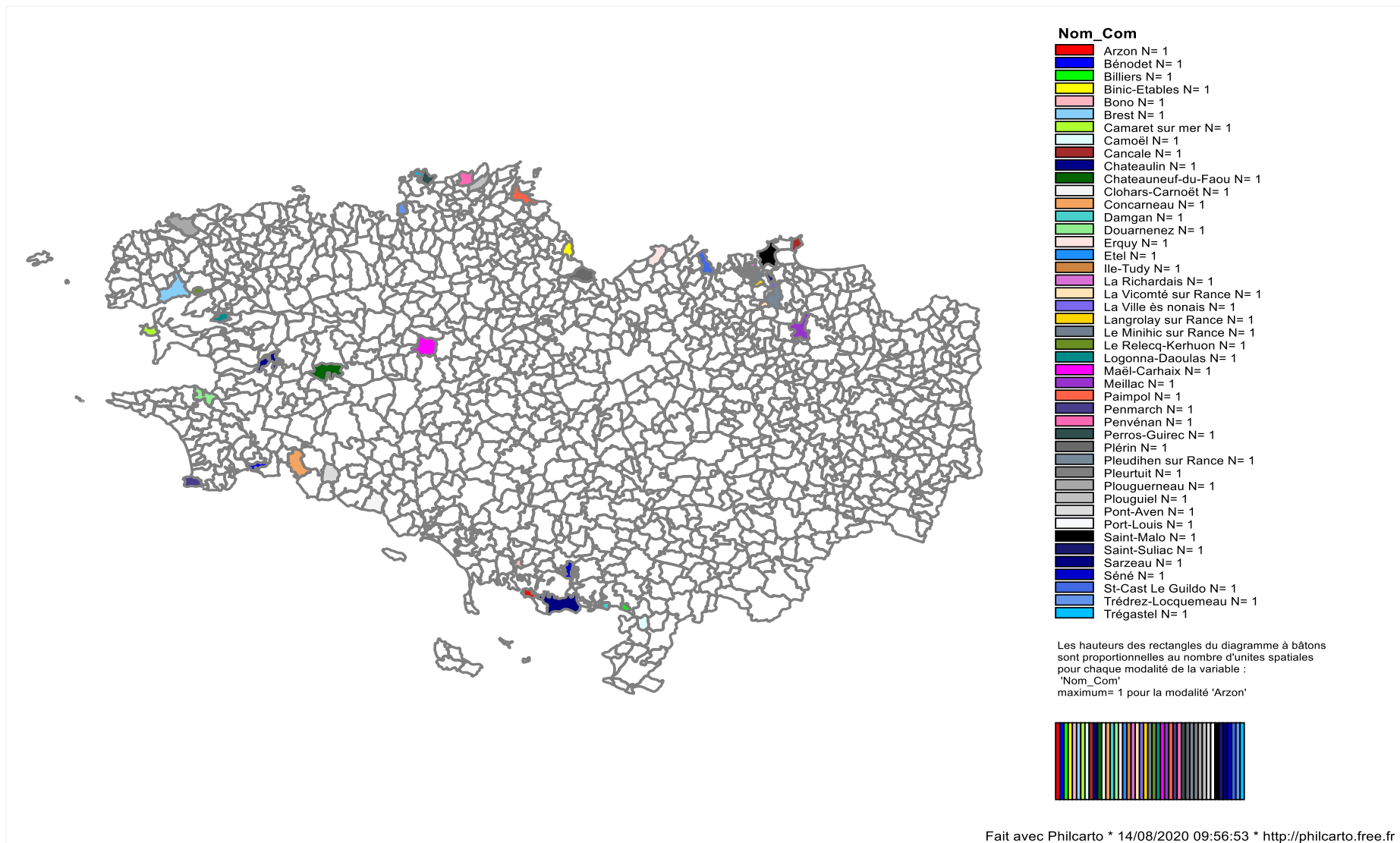


Figure 45. Carte de l'implantation communale des fêtes du patrimoine maritime en 2018. Enquête Camille Gontier, 2018.

Assez logiquement, les manifestations sont d'abord organisées sur les communes littorales. Cependant, leur implantation terrienne n'est pas absente. Elle s'explique par la multiplication, ces dernières années, de fêtes fluvio-maritimes le long de l'Aulne, de la Rance, ou encore de la Vilaine⁷⁷¹. Ce phénomène traduit aussi l'importance des pratiques nautiques traditionnelles d'aviron ou de voile-aviron, des petites embarcations transportables et parfaitement adaptées aux plans d'eau fermés. Aussi, ce premier tableau d'implantation des fêtes donne à voir un mouvement culturel relativement homogène dans la mesure où, en 2018, chaque département de la Bretagne administrative compte au moins 10 manifestations patrimoniales (12 en Côtes-d'Armor, 14 en Finistère, 19 en Ille-et-Vilaine, 10 en Morbihan. La Loire-Atlantique est nettement en deçà avec seulement 2 fêtes recensées). Mais, pour donner une image plus fidèle de l'importance des événements maritimes, il est nécessaire de montrer la densité de leur implantation territoriale d'une part et leur niveau de fréquentation d'autre part. La carte suivante (figure 46) présente ainsi le nombre de fêtes organisées par communes :

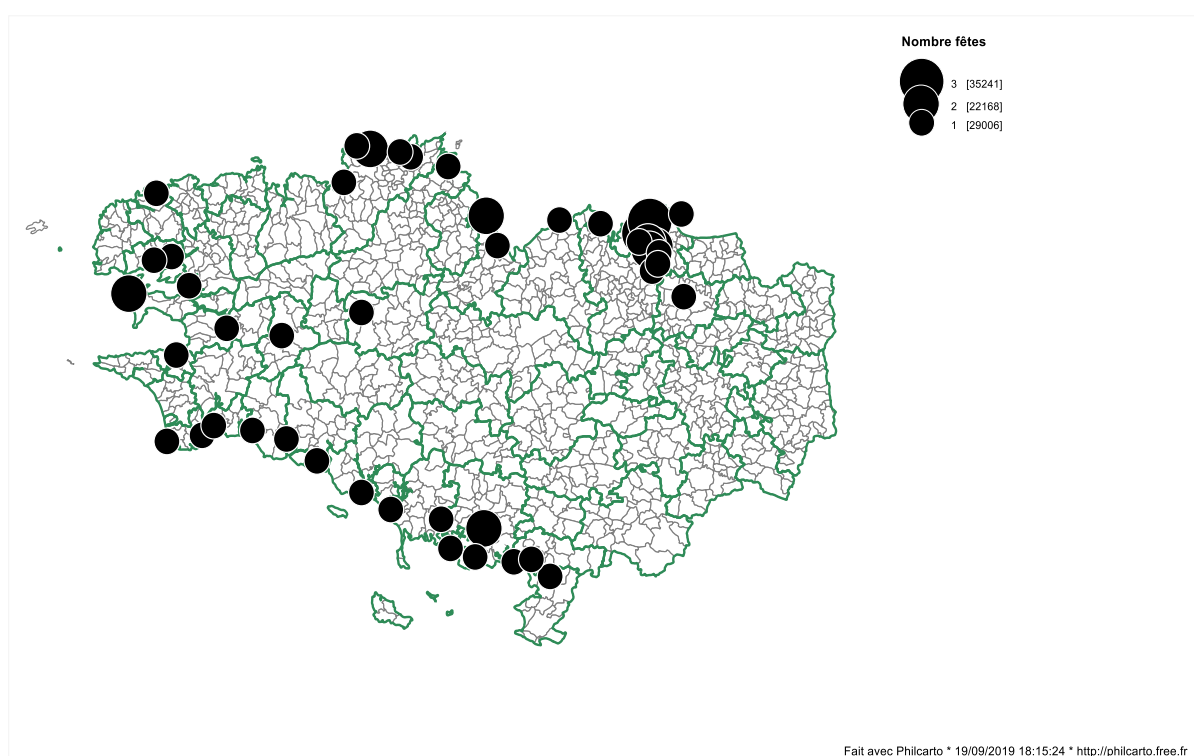


Figure 46. Nombre de fêtes par commune en 2018. Enquête Camille Gontier, 2018.

⁷⁷¹ Ewan Sonnic, dans sa thèse sur les relations entre la plaisance et l'arrière-pays terrestre définit l'espace maritime comme « tout port ou espace navigable sous influence des marées indépendamment des aménagements tels que des barrages ou autres écluses susceptibles d'avoir modifié le cours naturel des flux marins ». Le maritime, dans sa réalité géographique et dans les pratiques dont il est l'objet dépasse donc le littoral côtier. Sonnic, Erwan. *La navigation de plaisance. Territoires de pratiques et territoires de gestion : entre dualité et nécessité de fusion pour une évolution progressiste de l'activité*, thèse de doctorat en géographie, Université de Rennes 2, 2005, p. 7.

III.2.1.2 Une organisation par « bassins festifs »

La carte ci-après (figure 47) montre trois répartitions territoriales distinctes entre les façades nord, ouest et sud du littoral breton. Au nord, le « bassin festif » principal s'organise en ses bornes extrêmes entre le Trégor occidental (à la limite des départements du Finistère et des Côtes-d'Armor), et le pays de Saint-Malo, très actif en matière de fêtes du patrimoine. À l'inverse, la côte du nord Finistère, qui comprend notamment les Abers, est quasiment désertée en matière de manifestation patrimoniale. Seule la fête des goémoniers, organisée sur la commune de Plouguerneau à partir du petit abri du Koréjou propose une animation directement en lien avec les traditions maritimes du territoire.

La côte occidentale bordée par la mer d'Iroise propose aussi un maillage festif irrégulier avec une concentration relative d'événements en Rade de Brest et sur la Presqu'île de Crozon (port de Camaret et port du Fret), mais aussi avec trois événements organisés le long de l'Aulne, dans sa partie maritime et dans sa partie fluviale. Un peu plus au sud, seule la commune de Douarnenez accueille une manifestation patrimoniale en 2018, puis il faut atteindre l'extrémité de la pointe bretonne pour recenser de nouveau un événement.

La côte méridionale, justement, se caractérise par la relative régularité territoriale des fêtes maritimes. En effet, de Penmarc'h, dans le Finistère, à Billiers dans l'est du Morbihan, les 16 événements s'organisent tout au long du littoral. En ce sens, l'articulation des trois grands bassins festifs recoupe celle des bassins de navigation de plaisance proposés par Jérôme Lageiste et repris par Ewan Sonnic⁷⁷².

⁷⁷² Sonnic, Ewan. « Le bassin de navigation : d'une pratique de l'espace de loisir à la construction d'un territoire ? », *Norois* [En ligne], n°190, 2004, mis en ligne le 02 septembre 2008.

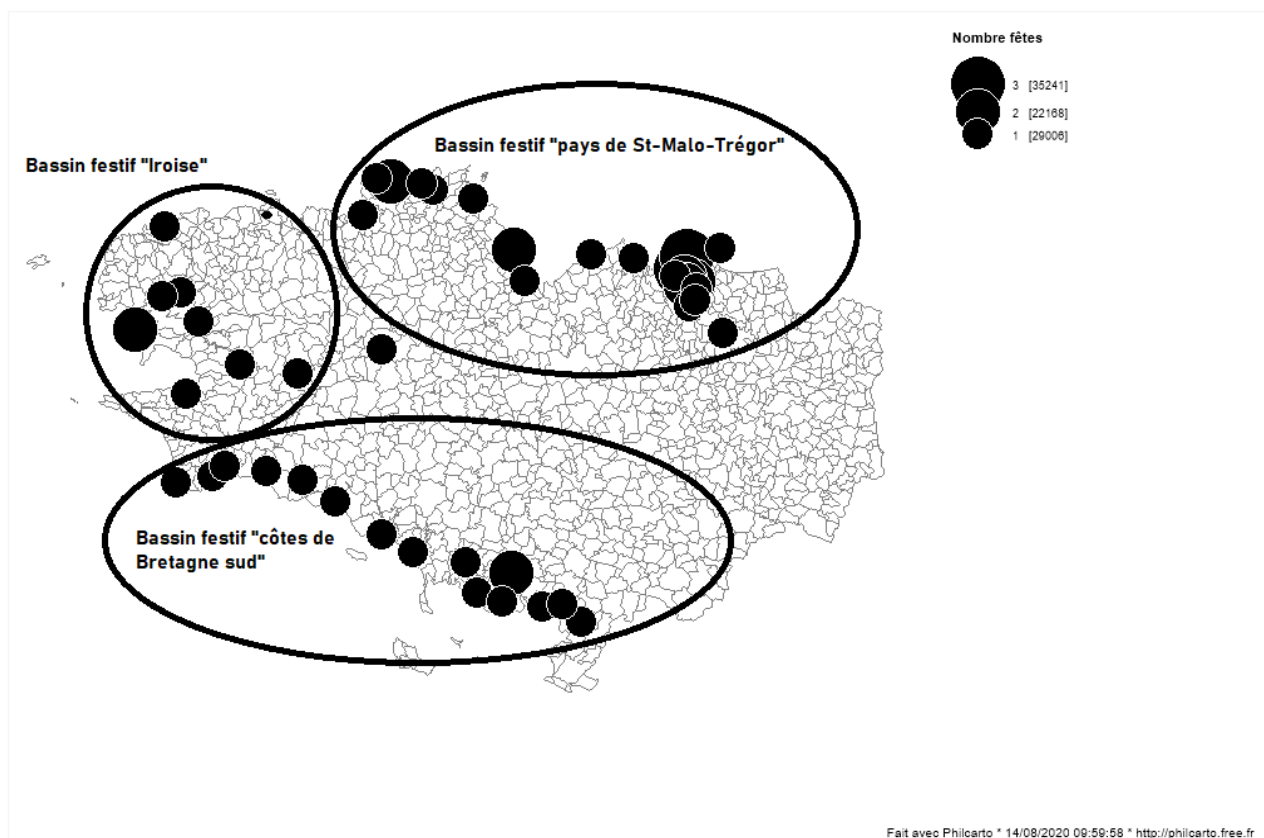


Figure 47. Carte des bassins festifs principaux. Enquête Camille Gontier, 2018.

Ainsi, les différences de diffusion territoriale peuvent se comprendre selon la morphologie et les caractéristiques maritimes des côtes⁷⁷³ : le littoral nord, surtout dans ses limites finistériennes, propose des abris précaires, difficiles d'accès pour les unités importantes, les conditions météorologiques y sont plus difficiles⁷⁷⁴, et l'ensemble de la façade est soumise à des marnages importants et des courants de marée significatifs⁷⁷⁵. Ces caractéristiques expliquent d'ailleurs le nombre important de fêtes organisées en bassin fermé (port à flot à Binic ou Saint-Malo, port à seuil à Ploumanac'h, barrage de la Rance). Pour autant, le bassin festif septentrional reste très entreprenant avec 31 fêtes organisées entre les communes de Locquémeau (Côtes-d'Armor) et de Cancale (Ille-et-Vilaine).

⁷⁷³ Tonini, Brice ; Trouillet, Brice. « Les bassins de navigation : éléments d'une typologie. Étude sur la façade atlantique à partir de la réglementation », in Bernard, Nicolas (dir.), *op. cit.*, p. 29-48.

⁷⁷⁴ Roux, Michel. « Imaginaire, pratique sportive, valeur de l'espace. La plaisance sur la côte atlantique française », *Norois*, n°163, Juillet-Septembre 1994, p. 419-428.

⁷⁷⁵ Barrois, Charles. « Des divisions géographiques de la Bretagne », *Annales de Géographie*, t. 6, n°26, 1897, p. 103-122. Nous renvoyons aussi à l'étude de l'Ifremer sur les marées et les courants en Bretagne nord. Garreau, Pierre. *Conditions hydrodynamiques sur la côte nord-Bretagne*, Brest, Ifremer, 1993.

III.2.1.3 Au nord, des « sous-bassins » nettement délimités

Le dynamisme du littoral nord est donc réel en matière de manifestations patrimoniales, mais il répond, plus que pour le versant sud, à une logique de bassin de navigation délimité⁷⁷⁶ : un premier « sous-bassin » s'articule sur la côte du Trégor-Goëlo à partir des ports de Ploumanac'h et de Paimpol, communes qui accueillent respectivement la fête de la mer (en réalité une des plus vieilles manifestations patrimoniales puisque la première édition a eu lieu en 1983) et la Fête des vieux gréements, un événement organisé tous les deux ans en alternance avec le Festival du chant de marin. Un second « sous-bassin », plus réduit, comprend les ports de la baie de Saint-Brieuc (Plérin, Binic, Erquy). Relativement proche par la mer et par la côte du pays paimpolais, ce bassin peut aussi se comprendre, dans sa partie ouest, comme le prolongement oriental du bassin festif paimpolais et dans sa partie est, comme le début du « sous-bassin » festif malouin. Ce dernier, justement, se concentre essentiellement autour de la Rance, une rivière maritime aménagée par un barrage et dont les localités accueillent 13 fêtes en 2018. Par ailleurs, ce bassin est borné à son extrémité est par la commune de Cancale, haut lieu du patrimoine maritime breton symbolisé par la bisquine de Cancale, bateau reconstruit et lancé en 1987.

III.2.1.4 Au sud, une répartition plus homogène

Si la logique de bassin festif caractérise l'implantation des fêtes sur le littoral nord, la côte sud s'illustre par une répartition plus homogène des manifestations. De la même manière que pour la façade nord, on peut d'abord y voir la traduction de la configuration physique du littoral et de conditions naturelles de navigations plus favorables (quasi-absence de courants généraux, marnage plus faible, côte moins découpée). La présence assez régulière de ports de pleine eau ou de ria semi-asséchantes déjà bien équipées pour l'accueil des bateaux favorisent l'organisation d'événements tout au long du littoral. De fait, seule la presqu'île de Quiberon apparaît comme une frontière entre deux « sous-bassins » festifs, celui de la Bretagne occidentale d'un côté et de la Bretagne orientale ou méridionale de l'autre. Cette distinction recoupe là encore les bassins de navigation de plaisance et surtout, elle influence l'organisation des activités maritimes patrimoniales : ainsi, près d'une quarantaine d'associations du patrimoine maritime coordonnent leur calendrier festif au travers un collectif appelé « Quiberon-Sables-d'Olonne ». La logique maritime est donc ici clairement posée, et dépasse les découpages administratifs, voire les représentations identitaires régionales : en incluant les

⁷⁷⁶ Sonnic, Ewan. *Art. cit.*

littoraux ligériens et vendéens aux côtes morbihannaises, les acteurs du patrimoine montrent que leur logique d’implantation territoriale est aussi dictée par les caractéristiques purement maritimes de leur activité en ce sens que leur bassin de navigation s’étend naturellement vers le sud-est alors que la presqu’île de Quiberon, à l’ouest, apparaît comme un obstacle. Ainsi, pour les acteurs du patrimoine maritime, la logique territoriale est d’abord déterminée par la cohérence culturelle des partenariats et des collaborations éventuelles puis par la configuration physique du littoral qui induit presque mécaniquement l’orientation territoriale des dynamiques collectives⁷⁷⁷.

III.2.1.5 Les fêtes maritimes en Loire-Atlantique : un mouvement dans le prolongement des manifestations bretonnes.

Comme le montre la carte ci-contre, le département de la Loire-Atlantique n’accueille que 2 fêtes du patrimoine maritime en 2018 (les Rendez-vous de l’Erdre entre Nort-sur-Erdre et Nantes, et Coques en bois à Pornic). Cependant, il faut relativiser ce simple constat statistique en rappelant d’abord que les Rendez-vous de l’Erdre réunissent des

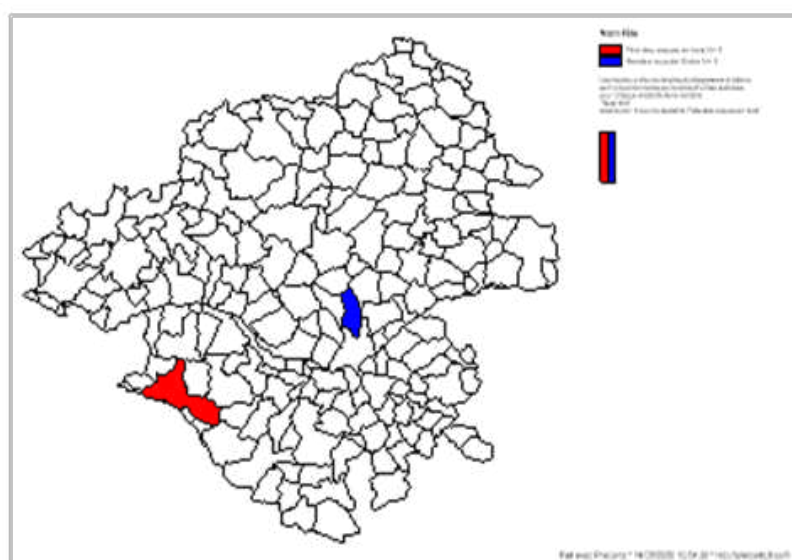


Figure 48. Carte des fêtes du patrimoine maritime en Loire-Atlantique en 2018. En bleu, la commune de Nort-sur-Erdre marque le départ des Rendez-vous de l’Erdre. En rouge, la commune de Pornic accueille Coque en bois. Enquête Camille Gontier, 2018.

milliers de festivaliers et sont aussi appréciés, pour la qualité de leur accueil, par les marins et les acteurs du patrimoine maritime. Surtout, les fêtes ligériennes doivent se comprendre comme le prolongement des fêtes du bassin festif morbihannais orientale : pour les marins de ce littoral, il est naturel de naviguer entre la baie de Bourgneuf et celle de Quiberon. Notre enquête le

⁷⁷⁷ En ce sens, la construction des bassins festifs renvoie à celle des territoires du nautisme définis par Nicolas Bernard. Ce dernier précise que, au-delà des découpages administratifs, le territoire des pratiques repose sur un rapport entre « la matérialité, les représentations, les usages » des lieux. Bernard, Nicolas. « Les territoires du nautisme : inscriptions spatiales d’un domaine d’activités ludo-sportives et touristiques », *Études caribéennes* [En ligne], n°41, décembre 2018, mis en ligne le 15 octobre 2018, consulté le 24 août 2020.

confirme dans la mesure où nous avons rencontré de nombreux marins pratiquant autant les fêtes de Bretagne sud que ligériennes.

III.2.2 Échelle de fréquentation des fêtes et influence territoriale : une autre représentation du rapport patrimoine-territoire

Montrer le maillage territorial des fêtes du patrimoine maritime permet en premier lieu de dresser un inventaire exhaustif des dynamiques locales et reste en cela important pour mesurer la diffusion spatiale de ce mouvement. Pour autant, il faut nécessairement comparer ce résultat brut avec le niveau de fréquentation des manifestations recensées en 2018. La figure 49 montre justement que la très grande majorité des fêtes ne dépasse pas 1 000 spectateurs :

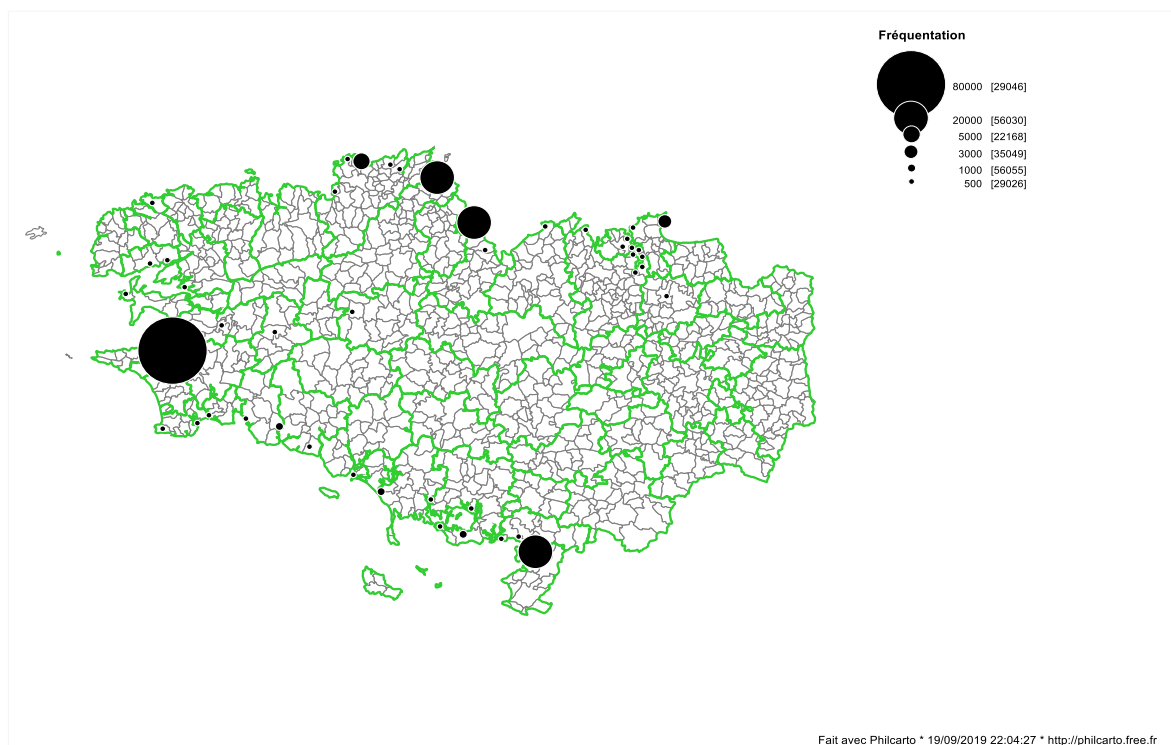


Figure 49. Échelle de fréquentation des fêtes en 2018. Enquête Camille Gontier, 2018.

Parmi les 59 événements recensés, ils ne sont que trois à revendiquer plus de 20 000 festivaliers (Morue en fête à Binic, la Fête des vieux gréements à Paimpol, Vilaine en fête) et seul Douarnenez annonce réunir 80 000 spectateurs sur les cinq jours de sa manifestation. Viennent ensuite des événements plus modestes mais capables de rassembler entre 3 000 et 4 000 festivaliers (c'est l'exemple des Bordées de Cancale et des Fêtes de Ploumanac'h). En tout état de cause, si le maillage territorial des fêtes est relativement homogène, le niveau de fréquentation laisse voir de grandes disparités et se caractérise surtout par la petite taille des

manifestations patrimoniales. Ainsi, en 2018, on ne compte qu'une seule fête d'ampleur régionale, c'est-à-dire dépassant potentiellement une influence locale tant dans la composition du public que dans celle de la flottille et des participants. Ce résultat permet de nuancer la densité territoriale comme unique critère de dynamisme du mouvement patrimonial puisque, par exemple, le bassin festif malouin compte essentiellement des événements de petite taille.

À l'inverse, on perçoit à travers ce résultat l'importance de fêtes historiquement constitutives du mouvement patrimonial dont Temps fête sur Douarnenez, créée en 1986, est un parfait symbole. Il apparaît alors que chaque façade littorale dispose au moins d'un grand événement emblématique de la dynamique patrimoniale sur le territoire breton : Brest et Douarnenez pour la façade occidentale, le Festival du chant de marin de Paimpol pour le littoral nord, la Semaine du Golfe pour la côte méridionale. La plupart de ces manifestations s'organisent selon une temporalité bisannuelle, voire quadri annuelle pour le cas des fêtes maritimes de Brest. Pour autant, elles sont parfaitement identifiées par les personnes interrogées : la question relative aux fêtes emblématiques du patrimoine maritime ne recueille que 7% de non-réponses auprès du public et 5% auprès des marins. Autrement dit, les différentes parties prenantes disposent de suffisamment de moyens de reconnaissance culturelle pour opérer un classement hiérarchique entre les manifestations patrimoniales.

III.2.3 Les sites festifs représentent la diversité du littoral

Un autre trait caractéristique du portrait général des fêtes du patrimoine maritime réside dans la variété des sites d'implantation sur le littoral. En effet, si l'on écarte les îles isolées et ouvertes aux conditions météorologiques du large, toute la variété des configurations du littoral se retrouve dans notre recensement des fêtes. Bien entendu, la plupart des sites festifs ont en commun leur capacité à accueillir une flottille et des infrastructures terrestres dans des conditions acceptables. Mais il faut entendre que les critères décisifs en la matière fluctuent significativement en fonction de la taille de l'événement et surtout en fonction du type de navire accueilli. Ainsi, une simple grève raisonnablement accessible suffit à organiser l'escale d'une flottille de canots voile-avirons, quand les 600 bateaux de Temps fête sur Douarnenez engendrent le réaménagement complet du port du Rosmeur, la mise en place de pontons temporaires, autrement dit la constitution d'un plan de mouillage qui nécessite le travail à temps complet d'une équipe maritime professionnelle appuyée par des dizaines de bénévoles. Les deux images qui suivent illustrent la diversité des conditions d'accueil des navires :



Figure 50. Temps fête du Douarnenez 2018, Finistère. L'accueil des grands voiliers impose souvent un aménagement portuaire spécifique. Ici, l'organisation maritime doit mettre en place des passerelles, pontons et systèmes d'amarrage particuliers. Au-delà des problématiques logistiques, réglementaires et matérielles, un tel aménagement impose la reconfiguration du site portuaire afin de l'adapter aux impératifs de la fête. Photo Camille Gontier, 2018.



Figure 51. La Semaine du Golfe 2017, île d'Arz, Morbihan. L'importante flottille des canots voile-avirons échoue sans difficulté sur la grande plage de l'île d'Arz. L'autonomie des acteurs maritimes est complète dans la mesure où chacun utilise son propre mouillage et assume la gestion et la sécurité de son embarcation. Photo Camille Gontier, 2017.

La diversité des sites festifs traduit aussi celle du littoral breton en ce que ses principales façades disposent de caractéristiques morphologiques très différentes. Ainsi, les fêtes organisées en Bretagne nord comptent un nombre significatif de sites fermés ou soumis à des éclusages : la Morue en fête de Binic et la Fête des vieux gréements de Paimpol sont emblématiques des événements organisés en bassins fermés. Cette caractéristique typique des anciens ports costarmoricains⁷⁷⁸ participe de l'ambiance propre à ces manifestations dans le

⁷⁷⁸ Roux, Michel. *Art. cit.*

sens où elle facilite la cohésion physique de la fête. Autre caractéristique commune, ces événements prennent place dans un cadre portuaire-urbain historique, c'est-à-dire construit et aménagé pour répondre aux anciennes activités maritimes. En ce sens, les fêtes du patrimoine célèbrent autant le renouveau des activités traditionnelles que la mémoire des ports et des territoires qui les ont vus naître. Ceci est d'autant plus pertinent que, dans le cas des fêtes en bassins fermés, le spectacle produit par l'évolution des bateaux reste particulièrement limité quand il n'est pas tout simplement impossible à organiser⁷⁷⁹.

À l'opposé de ce cadre contraint, certaines fêtes bénéficient d'un environnement particulièrement favorable à la mise en place de leurs infrastructures mais aussi à l'exercice de la navigation. Il en est ainsi des fêtes de Camaret, de Douarnenez ou encore de Concarneau qui ont comme particularité de s'appuyer à la fois sur des infrastructures portuaires historiques et un accès en pleine eau garanti. À ce titre, on ne peut s'empêcher de remarquer que ces ports ont aussi été le théâtre d'un fort développement de la pêche artisanale et semi-industrielle entre le second XIX^e siècle et la moitié du XX^e siècle⁷⁸⁰. Il n'y a évidemment pas de lien mécanique entre ces anciennes activités et l'implantation des fêtes, mais les qualités nautiques naturelles des sites sont finalement bien adaptées pour l'accueil de navires pensés et construits à l'origine pour y être accueillis.

Enfin, on remarque un type de site nautique à mi-chemin entre le plan d'eau fermé et le plan d'eau ouvert, celui des fêtes en bassin protégé ou encore celui des fêtes fluvio-maritimes. Soumis aux marées et, pour les fêtes fluvio-maritimes, à l'impératif des écluses ou des barrages, ces sites ont la particularité d'être implantés en pleine nature ou au sein d'une petite infrastructure portuaire où ne mouillent habituellement que quelques modestes embarcations. L'échouage des flottilles est souvent la règle, ce qui donne à la fête un cachet rendu particulier par la fluctuation des marées. Situés au détour des baies, golfes ou rades échancrées, les lieux intègrent typiquement les petits et anciens havres bretons tels que l'imaginaire commun les conçoit. La fête maritime prend alors ici une dimension pittoresque qui la rapproche des fêtes issues des traditions locales comme les pardons religieux.

⁷⁷⁹ Notre entretien avec deux responsables de Morue en fête, à Binic, montre même que la contrainte maritime est suffisamment forte pour définir la date de l'événement. Selon les coefficients de marée, l'amplitude horaire d'ouverture du bassin varie significativement, voire, en cas de petits marnages, peut ne pas être possible.

⁷⁸⁰ Le Bouedec, Gérard. « Les trajectoires portuaires en Bretagne du XV^e au XX^e siècle », *Nuevo Mundo Mundos Nuevos* [En ligne], Colloques, mis en ligne le 16 décembre 2016, consulté le 14 août 2020.



Figure 52. La Route du sable 2018. La petite flottille composée essentiellement de canots voile-avirons se serre à proximité de la cale de Port-Launay, sur l'Aulne. Les bateaux traditionnels sont bien adaptés à la pratique des anciens ports de cabotage. Photo Camille Gontier, 2018.

III.2.4 Les fêtes maritimes, un lieu anthropologique ?

Au-delà des caractéristiques morphologiques des sites festifs, nous voulons souligner l'importance du rapport à l'histoire dans le choix d'implantation des organisateurs : portuaires-urbains, champêtres et fluviaux, résolument maritimes, tous les sites festifs ont en commun d'investir des lieux à la qualité historique ou esthétique (ou parfois les deux ensemble) particulière. Ainsi, aucune fête du patrimoine maritime ne s'organise uniquement autour d'un port de plaisance moderne, c'est-à-dire par l'utilisation de pontons fixes dédiés habituellement aux loisirs nautiques. Ces infrastructures sont d'ailleurs souvent utilisées pour accueillir des manifestations liées à la course ou à la plaisance, même si certaines grandes compétitions permettent la reconversion temporaire d'anciens bassin de commerce⁷⁸¹. Aussi, les fêtes du patrimoine maritime ont en commun de s'inscrire dans un lieu qui échappe aux pratiques nautiques dominantes et surtout à la plaisance contemporaine, celle qui a émergé et s'est rapidement développée durant les années 1960-1970⁷⁸². Ce faisant, le puissant souvenir des premières fêtes brestoises répond aussi, au-delà du succès populaire et maritime de l'événement, à la réappropriation progressive par la population d'espaces réservés à des activités professionnelles et militaires⁷⁸³. Douarnenez, dans sa catégorie, voit revivre durant la fête le site historique du port de pêche qui, aujourd'hui, accueille surtout des petites

⁷⁸¹ C'est notamment le cas de la Route du rhum à Saint-Malo ou de la Transat Jacques Vabre au Havre.

⁷⁸² Sonnic, Ewan. *Op. cit.*, p. 6.

⁷⁸³ Notre entretien avec Marc Jorand, régisseur des fêtes de Brest, montre que le public de l'édition 1992 a été particulièrement marqué par l'ouverture au public du site de la Penfeld, rivière située au cœur de la ville et jusque-là exclusivement réservée aux activités de la Marine Nationale.

embarcations de pêche-promenade. Il ne s'agit pas tant de réveiller la nostalgie des temps anciens (et même si ce sentiment n'est pas totalement absent des motivations du public et des marins) que de montrer comment les fêtes du patrimoine maritime tendent à s'inscrire « naturellement » dans un lieu porteur en lui-même d'un potentiel patrimonial ou en tout cas d'un potentiel historique et esthétique qui le distingue des usages nautiques dominants. Notre entretien avec Olivier Carmantrant, animateur d'une association du patrimoine maritime basée dans les Côtes-d'Armor le montre bien⁷⁸⁴ :

« Faire une fête entre nous à Camarel⁷⁸⁵ c'est aussi une manière de faire revivre ces endroits-là. Parce que Camarel était un port de débarquement, c'est-à-dire que les gabares et tout ça, venaient accoster, il y avait une espèce de quai, et au-dessus c'était une petite chapelle et les gabares venaient là. Ils débarquaient des patates, il y avait..., il y avait le maërl, le sable qui allait dans un sens, les algues qui allaient dans l'autre, qui servaient à engraisser les trucs. Et puis il y avait du cidre, il y avait de la farine, parce qu'il y a des moulins tout autour là. Et donc, ces petits endroits là, étaient des endroits d'accostage. Et ça, c'est complètement perdu, ça. Et donc on veut faire revivre ça, et en mettant des vieux bateaux de temps en temps. Parce que, le problème c'était que l'administration nous vire du terrain. L'administration ne supporte pas qu'il y ait des bateaux sauvages sur les grèves. Il faut que ce soit bien ranger au carré, dans des ports, gérés, payants, etc. Et donc, on s'est fait virés des endroits qui étaient ancestraux, des abris... Des abris, et de ce qu'on appelle des mouillages hivernaux patrimoniaux, on va dire les noms parce que...

C. G. : Là, dans le patrimoine maritime, on commence à interroger l'idée du site historique et patrimonial, quoi ?

⁷⁸⁴ Nous renvoyons aussi à l'entretien mené auprès de Marc Tourneux, organisateur de la partie maritime des Rendez-vous de l'Erdre. Il insiste tout particulièrement sur l'historicité des territoires de la fête fluvio-maritime : l'Erdre est en effet un des berceaux de la belle plaisance et du canotage en France. Pour lui, la fête tient sa légitimité à la mémoire maritime du territoire : « comment peut-on réactiver une mémoire d'un lieu et en faire aujourd'hui une démonstration de la survivance du patrimoine maritime ? Donc à Noirmoutier comme à Nantes, c'est les mêmes ingrédients, c'est le passé nautique, à Noirmoutier, qu'on retrouve peu ou prou aussi à Nantes. La mémoire d'un site porte en elle-même la survivance de tout ». Entretien avec Marc Tourneux. 20 juillet 2018.

⁷⁸⁵ Camarel est une petite anse située dans la rivière du Trieux sur la commune de Pleudaniel. La rivière du Trieux a fait l'objet d'un dossier déposé auprès de l'inventaire du patrimoine culturel en Bretagne (Dossier IA22133419 réalisé en 2018). L'anse de Camarel y apparaît sous le pinceau de Louis-Marie Faudacq (1840-1916), un peintre-douanier en poste à Lézardrieux et observateur privilégié de la vie maritime du Trégor-Goëlo. Il est tout à fait intéressant de constater que ce lieu est devenu un espace symbolique pour les acteurs du patrimoine. Son appropriation, justifiée initialement par la volonté de faire perdurer les usages traditionnels et maintenir par là-même une vie minimale sur un territoire abandonné, traduit aussi une logique sociale distinctive par le refus des normes administratives de la modernité.

O. C. : Ben le site, il se faisait d'office, parce que c'était à l'abri des vents, à l'abri des courants, donc le bateau il était protégé. Il restait l'hiver dans l'eau parce que les bateaux de bois, il faut qu'il soit dans l'eau de mer, sinon ils pourrissent. Et ils pouvaient être surveillés et... Voire même, bon il y avait des charpentiers de grèves qui venaient sur place, les entretenir. Donc, c'était des endroits stratégiques, donc ils sont connus, sauf qu'à un moment donné, il fallait faire des démarches auprès de l'administration pour que ce soit officialisé, et les communes n'ont pas toujours fait. [...]. Mais nous, si on ne peut pas mettre nos bateaux à des endroits comme ça, il n'y aura plus de bateaux en bois. »⁷⁸⁶

Le discours de notre interlocuteur montre bien comment un site festif porte en lui-même une dimension patrimoniale et justifie à l'occasion l'implantation de l'événement. En cela, les fêtes maritimes rejoignent ce que Marc Augé nomme les lieux anthropologiques, c'est-à-dire des lieux comme partie prenante « *d'un discours symbolique relatif aux épisodes de la vie d'un groupe* »⁷⁸⁷. Le dispositif spatial est donc à la fois ce qui exprime l'identité du groupe (l'identité du lieu fonde et unit un groupe aux origines diverses) et ce que le groupe doit défendre contre les menaces externes et internes pour que le langage de l'identité garde un sens. Enfin, toujours pour Marc Augé, le lieu est fécond parce qu'il est simultanément « *principe de sens pour ceux qui l'habite et principe d'intelligibilité pour celui qui l'observe* »⁷⁸⁸. Ce dernier passage nous semble alors particulièrement pertinent pour comprendre ce qui peut relier à la fois le public et les marins à la fête maritime. En rappelant ici que, pour le public, le patrimoine se définit par les bateaux traditionnels, mais aussi par le littoral, les paysages maritimes, les sentiers côtiers, on comprend comment les sites festifs peuvent intégrer l'imaginaire maritime du grand public et procéder en cela à son intérêt pour les manifestations patrimoniales.

⁷⁸⁶ Entretien avec Olivier Carmantrant. 30 mai 2018.

⁷⁸⁷ Augé, Marc. *Op. cit.*, p. 60-65.

⁷⁸⁸ *Ibid.*, p. 68.

III.2.5 Les sites festifs et leurs usages, une approche ethnographique de la distinction entre le public et les marins

III.2.5.1 *Le port, symbole du monde maritime*

Le rapport au lieu dans la pratique de la fête, ici la déambulation ou l'arpentage du site par les différentes parties prenantes, est aussi l'objet d'une distinction entre les marins et le grand public. Dans une approche ethnographique, nous avons pu observer que les sites portuaires équipés de ponton pour l'accueil de la flottille n'impliquent pas la même appropriation de l'espace par le public que les manifestations organisées sur des plages ou sur des grèves. De fait, l'accès au ponton induit l'usage d'une passerelle et le franchissement d'un seuil qui marque la frontière entre le monde terrestre et maritime. Même en l'absence de gardiennage ou de barriérage, les spectateurs ne se donnent pas le droit de franchir la limite qui les sépare des navires et de leurs équipages. Ce constat fait écho à l'hypothèse de l'ethnologue Stéphanie Brulé-Josso qui postule que les ports de plaisance modernes (les marinas équipées de pontons) induisent implicitement une succession de passages ritualisés afin de distinguer le monde marin du monde terrestre et de préparer les individus à la mutation de leur statut⁷⁸⁹. Pour elle, passer de la terre au bateau c'est franchir un seuil, et ce passage n'est pas sans risques ou sans danger. D'un point de vue plus sociologique, nous observons que les spectateurs non-initiés ou non introduits dans le monde des marins se refusent à pénétrer dans un espace dont ils pressentent, à tort ou à raison, que leur présence pourrait être perçue comme une intrusion. Jean-Didier Urbain, dans sa sociologie des loisirs balnéaires⁷⁹⁰, remarque chez les estivants un faible intérêt pour les manifestations culturelles et les activités ludo-sportives nautiques : rester sur le rivage est la motivation première des vacanciers et, si le port est demandé « *c'est en tant que spectacle et qu'élément d'animation, mais jamais en tant qu'équipement d'accueil pour bateau* ».

III.2.5.2 *La plage et la grève, un site festif qui mêle les statuts*

À l'inverse, les sites festifs implantés sur les plages ou les grèves ne produisent pas la même distinction parmi les parties prenantes de la fête. En ce sens, Jean-Didier Urbain nous dit que « *la plage est un espace fermé aux activités sociales classiques et à l'histoire qui rythme le*

⁷⁸⁹ Josso, Stéphanie. « Passer de la terre à la mer : le cas du voilier habitable au port de plaisance », in Bernard, Nicolas (dir.), *op. cit.*, p. 177-181.

⁷⁹⁰ Urbain, Jean-Didier. *Sur la plage : mœurs et coutumes balnéaires (XIX^e-XX^e siècles)*, Paris, Payot, 2002, p. 228.

quotidien de la société extérieure »⁷⁹¹. Autrement dit, la plage serait un espace franc, c'est-à-dire libéré des représentations dominantes et potentiellement distinctives, telles que celles qui séparent le monde marin du monde terrestre. Pour le sociologue, « *la plage n'est pas un terroir, une terre de tradition. Elle est sans racines, sans habitants, et sans histoire. Elle est comme sans identité – ou plutôt, comme l'île de Robinson, elle n'a pas d'identité préétablie mais celle que lui donne celui que se l'approprie, celui qui y reconstruit son monde et la prend* »⁷⁹². De fait, nous avons observé que les plages utilisées comme sites d'escale des flottilles favorisaient la mixité des parties prenantes, voire induisaient presque mécaniquement l'appropriation de l'espace par le grand public. La légitimité des spectateurs ne semble d'ailleurs pas être remise en question par les marins qui, pour débarquer de leurs embarcations et amarrer ces dernières, acceptent sans difficulté apparente de partager le lieu avec le public.



Figure 53. Les 30 ans de *La cancalaise*, Cancale, Ille-et-Vilaine, juin 2017. Avec la basse mer, les bateaux se posent sur la grève et deviennent accessibles aux spectateurs qui, pendant quelques heures, pourront s'approprier un espace laissé libre de toute activité maritime. Photo Camille Gontier, 2017.

Ainsi, Jean Rieucou et Jérôme Lageiste postulent que la plage est « *en fait d'abord un territoire de loisirs, un lieu de promenade offrant des possibilités de côtoiement, de rencontres temporaires* ». Elle se comprend comme « *une scène sociale qui possède ses règles tacites, marquées par la succession et le croisement de groupes d'utilisateurs dont les formes éphémères* ».

⁷⁹¹ *Ibid.*

⁷⁹² *Ibid.*, p. 232.

d'appropriation territoriale participent d'une sorte de ballet socio spatial »⁷⁹³. La plage serait donc plutôt un lieu de la rencontre et du côtoiement social, à défaut d'être vraiment celui de la mixité⁷⁹⁴. En tout état de cause, notre enquête montre comment ce type de site festif autorise le croisement des parties prenantes et brouille l'identification des statuts dès lors que les marins ont débarqué de leurs navires. Nous postulons alors que la plage et la grève sont des lieux « hypersocialisés », en ce sens qu'ils appartiennent aux pratiques et aux usages littoraux accessibles aux terriens quand la mer et le port (surtout celui équipé de pontons accessibles par une passerelle) restent, culturellement, le domaine des marins⁷⁹⁵.

III.2.6 Le temps des fêtes

Si la fête est inévitablement liée à un espace physique, il est tout aussi certain qu'elle s'inscrit dans un rapport au temps qui lui est propre et même, rappelons-le, qui la distingue des temps du quotidien. La partie qui suit vise donc à présenter la temporalité des manifestations patrimoniales, comprise à la fois dans sa dimension organisationnelle et dans son caractère historique.

III.2.6.1 Des rendez-vous de saison

Notre enquête montre d'abord que les fêtes du patrimoine maritime répondent à une logique saisonnière. En effet, les tout premiers événements recensés sur une année (Art Mein Glaz, la fête du *Reder Mor VI*, Gar'au Godilles) se concentrent pendant le premier week-end du mois de mai et les toutes dernières manifestations ont lieu début octobre (les Bordées de Cancale clôturent souvent la saison). Le cycle des fêtes est donc relativement court et rappelle en partie celui des activités maritimes traditionnelles dont l'intensité variait avec la période de l'année. Bien entendu, les origines de la saisonnalité diffèrent quelque peu, mais on retrouve malgré tout ici les caractéristiques d'une activité dictée au départ par la nécessité de s'adapter aux impératifs d'un climat « tempéré ». Le calendrier des événements dépend donc de la disponibilité des bateaux et des équipages et de la fin de la période d'hivernage qui conduit très

⁷⁹³ Rieucou, Jean ; Lageiste, Jérôme. « La plage, un territoire singulier : entre hétérotopie et antimonde », *Géographie et cultures* [En ligne], n°67, 2008, mis en ligne le 30 décembre 2012, consulté le 01 octobre 2016.

⁷⁹⁴ Nous renvoyons aussi aux travaux de Bernard Bousquet sur la difficile et fluctuante définition du littoral. Le géographe montre comment, en fonction des époques et des usages, la notion se négocie au grès des intérêts, des pratiques et des représentations dominantes. Le propos éclaire sous un autre angle ce que nous constatons au travers de l'usage spatial des fêtes. Bousquet, Bernard. « Définition et identification du littoral contemporain », *Revue Juridique de l'Environnement*, n°4, L'aménagement et la protection du littoral, 1990, p. 451-468.

⁷⁹⁵ En ce sens, le géographe Michel Desse montre comment les populations antillaises se sont récemment appropriées la plage, alors qu'auparavant, le littoral et la mer ne les intéressaient pas. Desse, Michel. « La plage : reflet des fractures sociales et ethniques aux Antilles », *Études caribéennes* [En ligne], juillet 2006, mis en ligne le 15 juillet 2006, consulté le 23 août 2020.

souvent au désarmement, voire à la mise à terre des embarcations. De fait, les activités maritimes de loisirs reprennent avec l'arrivée du printemps et se développent au fur et à mesure que la saison estivale avance, comme le montre le graphique qui suit :

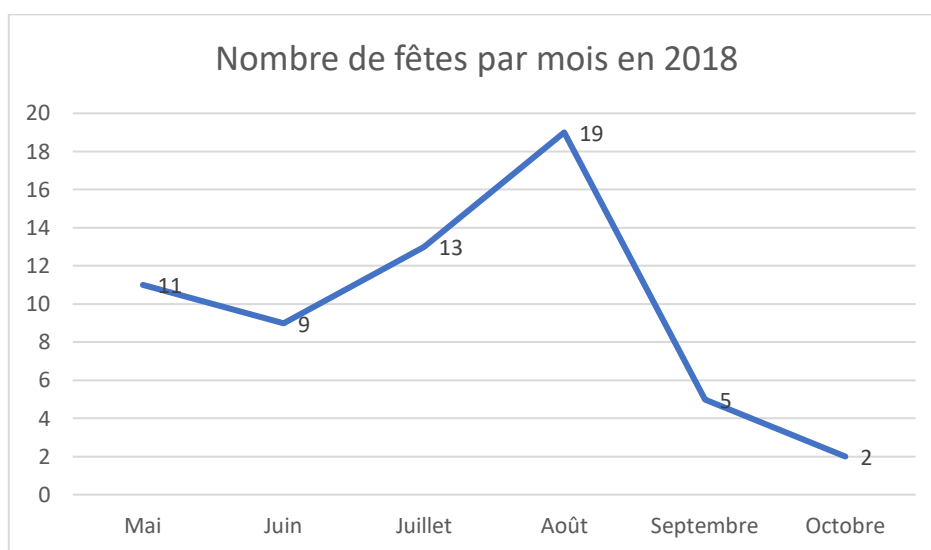


Figure 54. Graphique de répartition annuelle des fêtes maritimes

Cette saisonnalité se confond aussi avec celle des grands week-ends et, pour partie, des congés scolaires, autant de périodes qui permettent la tenue rapprochée, voire simultanée, des différentes manifestations. Le calendrier des fêtes croise donc à la fois une donnée historique, voire traditionnelle de la pratique maritime en ce que les rythmes d'activité de la pêche étaient fondamentalement marqués par l'enchaînement des saisons et les conditions climatiques et météorologiques associées⁷⁹⁶. Mais, à cette caractéristique purement maritime s'ajoute aussi une donnée plus récente liée aux modalités de loisirs de nos sociétés modernes : l'augmentation du temps libre⁷⁹⁷ permet sans conteste de multiplier les occasions d'organiser des événements festifs et culturels, dont l'organisation est aussi marquée par une forte saisonnalité⁷⁹⁸. La densité de la programmation festive a d'ailleurs parfois été source de dilemme dans la planification de notre enquête, car plusieurs événements auraient mérité une couverture commune. À l'inverse, le démarrage relativement tardif de la saison festive et sa concentration prononcée a eu une

⁷⁹⁶ Dans le premier tome de l'ouvrage collectif *Ar Vag, voiles au travail en Bretagne atlantique*, il est indiqué que la flotte de pêche du sud Bretagne diminue significativement son activité entre la Toussaint et la fin de l'hiver, voire que jusqu'en 1860, elle la cesse totalement. Cadoret, Bernard (dir.). *Op. cit.*, p. 148.

⁷⁹⁷ Dumazedier, Joffre. *Vers une civilisation du loisir ?*, Paris, Le Seuil, 1962, p. 21-22.

⁷⁹⁸ Poirrier, Philippe. « Introduction : les festivals en Europe, XIX^e-XXI^e siècles, une histoire en construction » in Poirrier, Philippe (dir.), *Festivals et sociétés en Europe XIX^e-XX^e siècles*, Territoires contemporains, nouvelle série, mis en ligne le 25 janvier 2012.

influence réelle sur l'organisation générale de notre terrain, qui n'a pu réellement débiter qu'après un an et demi d'enquête.

III.2.6.2 La périodicité des fêtes

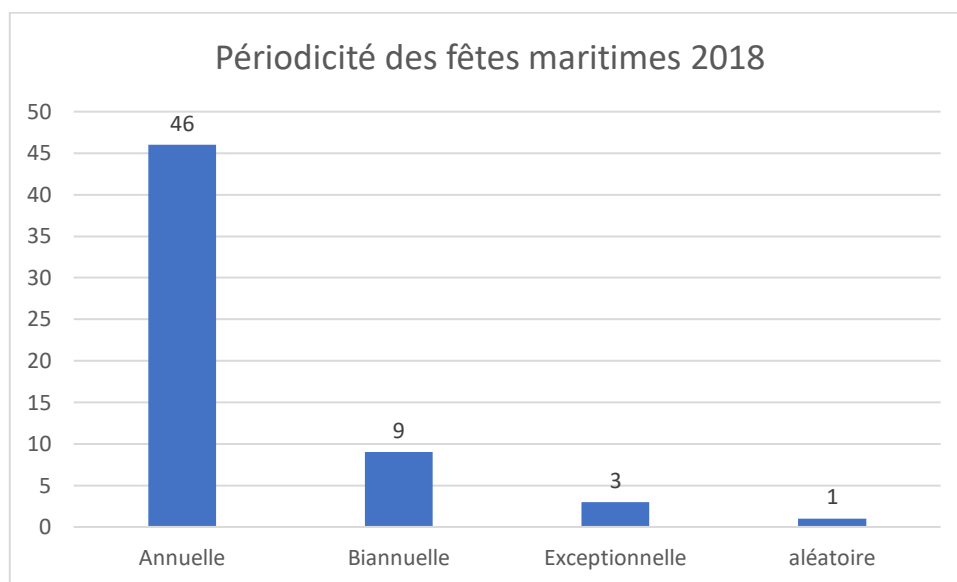


Figure 55. Périodicité des fêtes maritimes

L'étude de la périodicité des fêtes montre que la répétition annuelle des événements prédomine nettement. Cet enseignement est plus qu'une simple donnée factuelle dans la mesure où il montre que si notre terrain s'est limité à une année civile, il apparaît qu'en réalité 78% des fêtes recensées constituent la base reconductible de la programmation annuelle du calendrier festif. Autrement dit, un recensement lissé sur plusieurs années conduirait très certainement à un total relativement proche de celui que nous avons comptabilisé en 2018. L'année 2019 est par exemple celle du Festival du chant de marin de Paimpol et de la Semaine du Golfe, deux événements importants pour la valorisation du patrimoine maritime, et 2020 était celle des fêtes de Brest et de Douarnenez, finalement reportées.

Ainsi, le calendrier festif se caractérise par une certaine densité assurée par les fêtes locales annuelles auxquelles viennent s'ajouter les grandes fêtes et les festivals les plus importants, mais aussi certaines fêtes locales dont la planification a intégré dès le début la présence sur leur territoire d'une grande manifestation⁷⁹⁹. La régularité et la pérennité des fêtes montrent qu'elles tiennent un rôle important dans la structuration des activités patrimoniales dans la mesure où les fêtes ponctuelles (anniversaires ou aléatoires) sont tout à fait minoritaires.

⁷⁹⁹ C'est notamment le cas de la Fête du carénage, de la Fête des deux cales ou encore de Vilaine en fête, autant de fêtes morbihannaises dont la tenue est liée à l'absence de la Semaine du Golfe les années paires.

D'un point de vue fonctionnel, la fête apparaît comme un outil de diffusion, de valorisation et de financement des activités patrimoniales qui ne peut être remplacé par aucun autre dispositif dans la mesure où les institutions culturelles n'assurent pas de missions équivalentes.

III.2.6.3 Historique des fêtes

Dernière dimension de la temporalité de fêtes, notre recensement permet de déterminer l'historique des événements organisés en 2018. Le décompte présenté par le graphique ci-dessous montre que la date de création des manifestations est influencée par l'histoire du mouvement patrimonial maritime d'une part mais aussi, d'autre part, selon le renouvellement récent du calendrier festif.

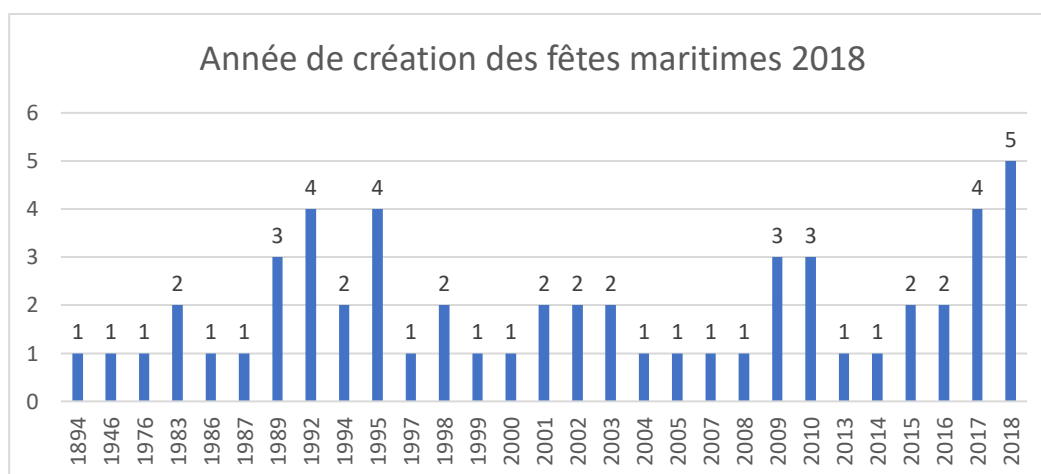


Figure 56. Années de création des fêtes maritimes. Fêtes recensées en 2018, enquête Camille Gontier.

Les événements organisés en 2018 et pouvant revendiquer plus de 40 années d'existence sont en effet particulièrement rares. Ils sont les héritiers, parfois très lointains, des régates ou des joutes nautiques organisées à la fin du XIX^e siècle et qui rassemblaient les pêcheurs locaux mais aussi les premiers adeptes de la voile de plaisir, autrement dit, du yachting naissant (c'est l'exemple typique des Grandes Régates de Port-Navalo)⁸⁰⁰. Ainsi, notons un premier mouvement significatif au début des années 1980 avec la création de trois fêtes en 1983, au moment où les rendez-vous de Pors Beac'h et les Fêtes de Ploumanac'h (dans les Côtes-d'Armor), sont organisés⁸⁰¹.

⁸⁰⁰« Une journée de régate en 1900 » et rubrique « Nouvelles de la mer », *Chasse-Marée*, n° 8, 3^{ème} trimestre 1983.

⁸⁰¹ Le dossier de présentation de Pors Beac'h 1984 indique en effet que la manifestation a ouvert la voie à d'autres initiatives identiques telles que les fêtes de Ploumanac'h ou encore celles de Granville et de Cancale. Source : « Esquisse du projet 84 », dossier de préparation des fêtes de Pors Beac'h 84, documentation personnelle de Gilbert Le Moigne.

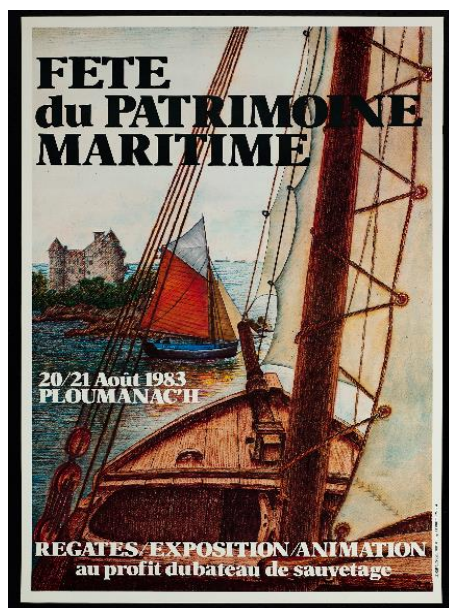


Figure 57. Affiche des fêtes de Ploumanac'h 1983.

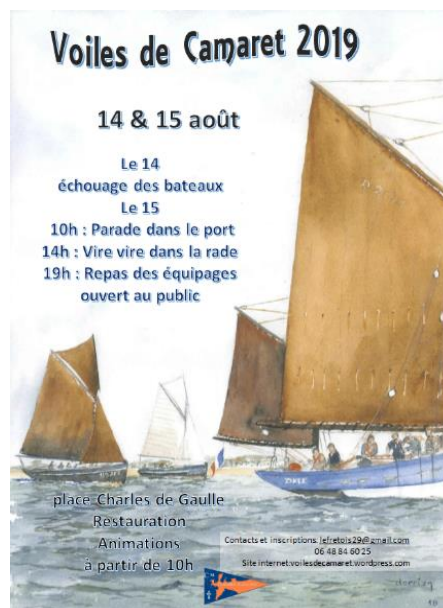


Figure 58. Affiche des Voiles de Camaret. Organisées depuis 2015, les Voiles de Camaret appartiennent à la dernière génération des fêtes du patrimoine maritime dans le Finistère. Source : association "Le Frétois". 2019.

Puis, la période 1989-1995 se signale par l'importance relative du nombre de fêtes créées⁸⁰² (13), avant que la décennie 1997-2008 ne revienne à un rythme plus modéré. Ce faisant, les dix dernières années voient l'apparition d'une dynamique renouvelée en matière de fêtes maritimes avec 21 créations sur la période 2009-2018⁸⁰³. Ces résultats, pris sur la seule année 2018, doivent bien entendu être considérés avec précaution car ils ne disent pas tout de l'historique des différentes fêtes maritimes. Mais, comme nous l'avons montré avec la périodicité des fêtes, la plupart d'entre elles suivent un rythme annuel, et les événements bisannuels non recensés en 2018 sont par ailleurs bien identifiés car appartenant souvent aux grandes manifestations (fêtes de Brest, de Paimpol, du golfe du Morbihan).

Autrement dit, nous pouvons tirer de ce graphique deux enseignements importants : le premier est que les fêtes du patrimoine maritime sont, dans leur très grande majorité, des événements modernes, voire contemporains à notre recherche. Même les manifestations qui revendiquent une filiation traditionnelle ont bien souvent connu des modifications très

⁸⁰² L'inflation des fêtes maritimes constatée entre la fin des années 1980 et le milieu des années 1990 fait écho à ce que Guy Di Méo caractérise comme une période d'intense création de festivals dans le monde. Di Méo, Guy. « Le renouvellement des fêtes et des festivals, ses implications géographiques », *Annales de géographie*, vol. 643, n°3, 2005, p. 227-243.

⁸⁰³ Le géographe Arnaud Brennetot constate en ce sens que le rythme de création des festivals connaît des fluctuations régulières depuis leur émergence au milieu du XIX^e siècle mais que, globalement, cette forme de spectacle ne décline pas dans nos sociétés. Brennetot, Arnaud. « Des festivals pour animer les territoires », *Annales de Géographie*, t. 113, n°635, 2004, p. 29-50.

importantes dans leur conception, leur organisation, et surtout dans la composition sociale de leurs participants (on pense ici au Pardon de Notre-Dame de la Miette, ou encore aux Grandes Régates de Port-Navalo). Le deuxième enseignement réside dans le fait que les fêtes maritimes traduisent les cycles d'expansion ou au contraire de stabilisation du mouvement patrimonial. Elles sont donc intimement liées à la vitalité de ce dernier, et partant, des engagements (pour l'essentiel associatifs et bénévoles) qui le déterminent. Ici, la fête agit comme un révélateur des dynamiques sociales associées au patrimoine maritime, dans la mesure où elle est l'expression publique et médiatique des actions engagées par ailleurs. Faute de relais institutionnel puissant dans le champ de la culture, on voit ici comment les dispositifs festifs sont mobilisés pour faire valoir l'existence et la légitimité des traditions maritimes.

III.3 Chapitre 3. Participer et pratiquer. Le public, les marins et leurs bateaux

Avant de présenter dans le détail les caractéristiques « sociales » des fêtes du patrimoine maritime, il faut préciser que seulement 3 événements sont à « entrée payante », une fête pratique le don libre alors que les 55 autres manifestations sont en accès gratuit. De plus, les fêtes payantes comme « Temps fête sur Douarnenez » ou les « Bordées de Cancale » pratiquent la gratuité sur une partie de leur site ou une partie de leur programmation et seules les fêtes de Brest et de Paimpol sont totalement payantes, ce qui recoupe la remarque d'Isabelle Garat quand elle constate que si la fête est associée à la gratuité, le festival, lui, est payant⁸⁰⁴. En ce sens, et au regard du poids des fêtes dans notre recensement, c'est bien l'entrée libre qui s'impose très largement comme modèle d'accès aux manifestations du patrimoine maritime. Cette donnée rend plus complexe l'estimation raisonnable de la fréquentation du public, mais permet au contraire aux organisateurs d'avancer des chiffres qui vont toujours dans le sens du succès. À ce titre, nos propres estimations croisent les données recueillies auprès des organisateurs rencontrés ou sollicités lors de notre enquête et s'appuient aussi sur les articles de la presse locale, même si bien souvent les chiffres avancés sont ceux fournis par l'organisation. En tout état de cause, il semble que la surestimation de la fréquentation soit une habitude répandue et s'il est difficile de contredire les estimations données pour les fêtes gratuites, nous avons constaté qu'un même organisateur pouvait fournir des estimations sensiblement différentes en fonction des canaux de sollicitation⁸⁰⁵.

III.3.1 Les participants à la fête : une pluralité de statuts

Par ailleurs, la particularité des fêtes du patrimoine maritime réside dans la constitution de son public au sens large du terme, c'est-à-dire dans les différentes parties prenantes qui participent directement à la tenue de l'événement (considérées ici au sens de Bonnafous-Boucher et Rendtorff, c'est-à-dire en tant que groupes spécifiques contribuant intrinsèquement

⁸⁰⁴ Garat, Isabelle. *Art. cit.*

⁸⁰⁵ Il en est ainsi de la fête de la sardine organisée par l'association « le Flambart de Locquémeau » et dont les responsables annoncent aux médias la présence de 10 000 personnes, mais qui, dans leur réponse à notre questionnaire évaluent plutôt une fréquentation comprise entre 3 000 et 8 000 personnes.

à l'organisation de la fête)⁸⁰⁶. On peut schématiser ces dernières en quatre catégories : les organisateurs, les animateurs (musiciens et exposants⁸⁰⁷) le public-spectateur (appelé aussi dans notre thèse « le public » ou « le grand public ») et enfin, les marins-participants (qui doivent ici se comprendre comme des pratiquants amateurs et non des professionnels dans la mesure où ces derniers n'apparaissent presque pas dans l'enquête). Cette dernière catégorie fonde l'originalité des fêtes du patrimoine maritime dans la mesure où sans la présence de marins armant leurs bateaux, la plupart des manifestations ne se distingueraient pas des autres fêtes nautiques ou traditionnelles. En cela, les marins participent directement à la production de la fête, voire dans certains cas en assurent l'entière expression (la Route de Sable est l'exemple du rassemblement de canots voile-avirons qui ne touche qu'un public de circonstance et s'adressant d'abord aux marins).

Cette position, à mi-chemin entre coproducteur et bénéficiaire des événements patrimoniaux assigne aux marins une fonction particulière qui traduit autant une certaine responsabilité dans la mécanique de transmission et de diffusion de la culture maritime que le droit à être reconnu par les autres parties prenantes (et en premier lieu les organisateurs) comme des éléments essentiels dans la réussite de la fête⁸⁰⁸. En cela, le recensement des événements patrimoniaux permet de conclure qu'une fête des traditions maritimes intègre nécessairement une logique de médiation et d'exposition publique des activités patrimoniales et non seulement la volonté pour les acteurs (et notamment les marins) de se retrouver en tant que communauté de pratiquants.

⁸⁰⁶ Bonnafous-Boucher, Maria ; Rendtorff, Jacob Dahl. « De “la partie prenante” à la théorie des parties prenantes », in Bonnafous-Boucher, Maria ; Rendtorff, Jacob Dahl (dir.), *La théorie des parties prenantes*, Paris, La Découverte, 2014, p. 9-32.

⁸⁰⁷ Nous avons fait le choix de considérer les musiciens comme des animateurs des fêtes, même si, dans le cas de certains événements (comme les Bordées de Cancale), ils sont au cœur de la manifestation. D'une manière générale, les musiciens se rapprochent des marins dans les fêtes communautaires, mais s'en éloignent dans les fêtes sociétales.

⁸⁰⁸ Le statut particulier des marins-participants aux fêtes maritimes se rapproche de celui des auteurs invités aux festivals de littérature, comme le montre Gisèle Sapiro dans une enquête collective sur les Correspondances de Manosque. Ces derniers, par leur présence rituelle au festival, participent de la croyance en la valeur intrinsèque de la littérature. Ici, les marins participent de la croyance en la valeur intrinsèque de la navigation traditionnelle. Sapiro, Gisèle ; Picaud, Myrtille ; Pacouret, Jérôme et al. « L'amour de la littérature : le festival, nouvelle instance de production de la croyance. Le cas des Correspondances de Manosque », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 206-207, 2015, p. 108-137.



Figure 59. Organigramme des parties prenantes aux fêtes du patrimoine maritime. Enquête Camille Gontier, 2018.

III.3.1.1 Échelle de fréquentation du public

Les fêtes maritimes se caractérisent par une grande variation de leur fréquentation puisque certaines manifestations peuvent revendiquer la présence de 150 000 personnes (c'est le cas des Rendez-vous de l'Erdre, mais dont il faut souligner que le public vient surtout pour la programmation musicale du festival de jazz) alors que d'autres n'intègrent pas activement le public dans leur conception et leur organisation (comme la Route du Sable). Le graphique qui suit présente plus précisément la répartition des fêtes en fonction de leur fréquentation :

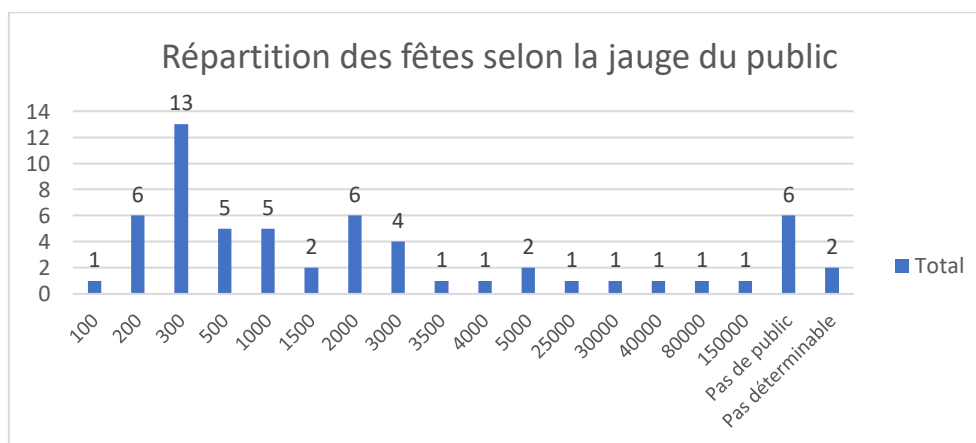


Figure 60. Jauges de fréquentation du public. Sens de lecture : avec 13 manifestations autour de 300 spectateurs, la fréquentation est modeste pour la majorité relative des fêtes. Enquête Camille Gontier, 2018.

Une première analyse permet de voir que de nombreuses fêtes sont plutôt des petits événements en termes de fréquentation avec 13 fêtes rassemblant 300 personnes et plus généralement 30 dates rassemblant entre 100 et 1 000 spectateurs, soit des événements relativement modestes. Nous avons classé ces manifestations dans la catégorie de « petites fêtes » même si cette étiquette ne traduit évidemment pas la qualité culturelle ou organisationnelle de l'événement. Les rassemblements de fréquentation « moyenne » réunissent entre 1 500 et 5 000 personnes et représentent en 2018 une quinzaine de dates. Puis, suivent les grandes fêtes dans lesquelles nous retrouvons les festivals qui déclarent des jauges situées entre 25 000 et 50 000 personnes. Enfin, nous avons choisi de distinguer les très grandes fêtes maritimes du reste de notre panel car leur fréquentation approche, voire dépasse significativement les 100 000 spectateurs. De plus, elles s'inscrivent dans l'histoire des fêtes maritimes et dans la notoriété régionale, voire nationale, de ce mouvement. Au total, l'ensemble des fêtes maritimes organisées en 2018 a rassemblé plus de 380 000 spectateurs, ce qui représente un mouvement culturel tout à fait significatif de l'intérêt que notre société porte aux traditions maritimes dans leurs modalités festives.

III.3.1.2 La mobilisation des marins à travers les fêtes maritimes

Le cumul de participation des marins s'élève à 5 578 personnes. Ce chiffre relativement important doit bien sûr être relativisé car les marins sont souvent amenés à participer à plusieurs événements dans leur saison de navigation. Il ne peut donc s'agir d'une valeur absolue, mais plutôt d'une indication sur la capacité de mobilisation du mouvement patrimonial à travers ses fêtes. Le graphique qui suit présente la jauge de participation des marins selon différentes échelles d'importance :

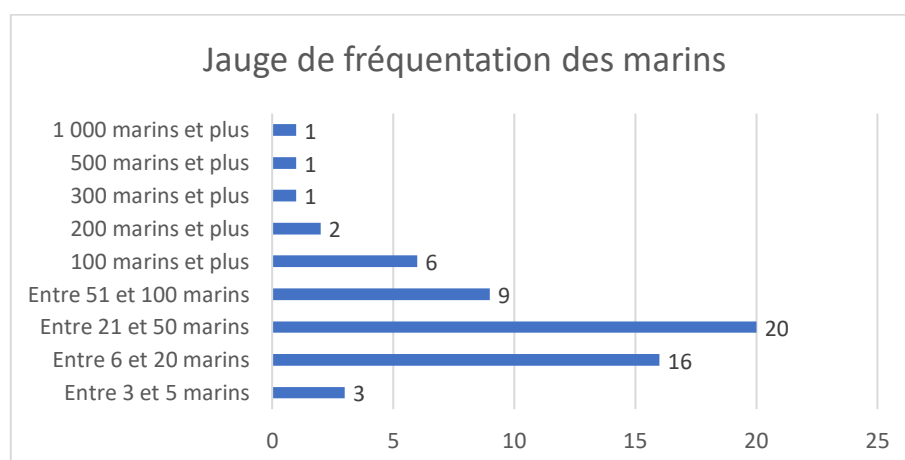


Figure 61. Jauge de fréquentation des fêtes maritimes par les marins. Sens de lecture : 20 fêtes accueillent entre 21 et 50 marins. Enquête Camille Gontier, 2018.

Là-encore, on constate la forte disparité des échelles de fréquentation en fonction des événements, ainsi que la prédominance des fêtes où la participation reste modeste. Cependant, il faut bien comprendre que la dimension maritime des manifestations ne se traduit pas seulement par le nombre brut de marins présents sur le site, mais plutôt par la place relative qui leur est accordée. Ainsi, les fêtes organisées autour de la Rance (Branle-bas de doris, *Nan* en fête, la Fête des copeaux, etc.) sont nombreuses à n'accueillir qu'entre 6 et 20 marins, mais elles sont organisées par et pour des acteurs du patrimoine maritime. Leur fonction essentiellement culturelle, leur organisation informelle, leur notoriété très localisée basée sur la sociabilité associative du mouvement patrimonial, ou encore leur riche programmation nautique en font des événements tout à fait « maritimes » dans la mesure où les participants sont au cœur de la fête⁸⁰⁹. À l'opposé, un événement comme la Fête des vieux gréements de Paimpol, qui revendique plus de 100 marins embarqués à bord de 25 bateaux⁸¹⁰, mobilise plutôt les dimensions musicales et commerciales d'une fête dédiée au grand public, quand les bateaux et leurs équipages, soumis aux impératifs de la marée, sont immobilisés au quai du bassin à flot. Le calcul du pourcentage de marins relatif au nombre de spectateurs offre un autre aperçu de notre constatation ethnographique : Gar'aux godilles, une fête typique du bassin de la Rance, regroupe 40 marins et attire 300 spectateurs, les marins représentent donc 13% du public total de la fête. La Fête des vieux gréements, avec 30 000 spectateurs annoncés, ne compte pour sa part que 0.4% de marins présents pendant la manifestation. Ce différentiel illustre donc l'importance de ramener le nombre des marins à l'échelle de la fête afin d'en apprécier l'importance relative.

III.3.2 Le bateau, objet central des fêtes du patrimoine maritime

III.3.2.1 *Volume des flottilles selon le nombre de fêtes*

La présence de marins implique bien entendu celle des bateaux, et ici, des bateaux du patrimoine maritime. À l'instar des niveaux de fréquentation du public et des marins, les fêtes maritimes se distinguent entre elles par la très grande fluctuation du nombre des bateaux constitutifs de ce qu'on appelle la flottille patrimoniale. Le graphique suivant illustre ce constat

⁸⁰⁹ Il faut ajouter à cela que les marins constituent en moyenne des équipages de deux à quatre personnes, ce qui représente entre 5 et 10 bateaux par « petites fêtes ». Peu d'événements accueillent des grands voiliers armés par des dizaines d'équipiers.

⁸¹⁰ Comptage réalisé sur le site pour vérifier la présence des 80 bateaux annoncés par l'organisation.

et permet d'attirer l'attention sur le grand nombre de petites flottes (moins de 30 navires recensés) :

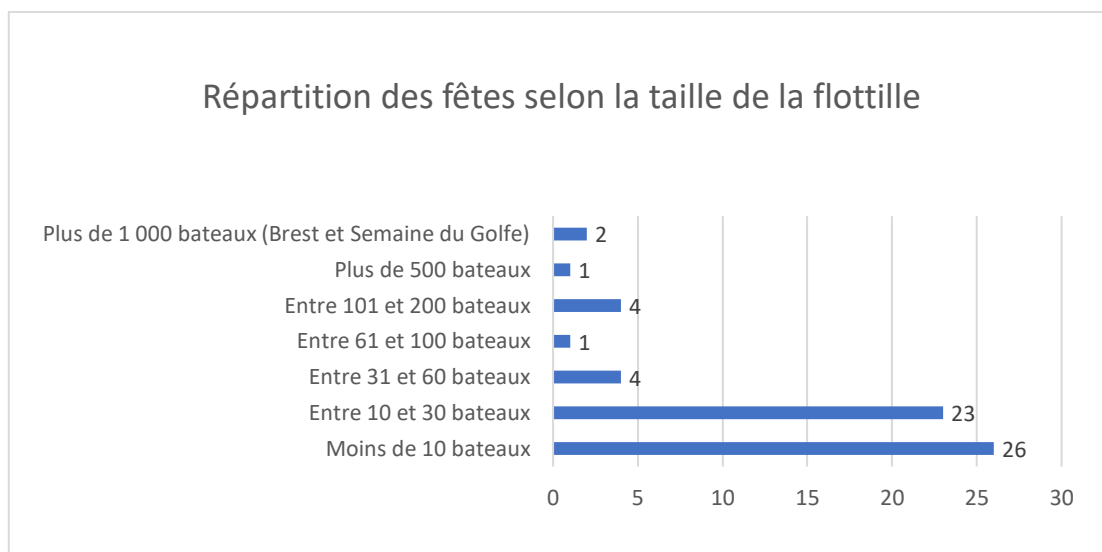


Figure 62. Répartition des fêtes selon le nombre de bateaux du patrimoine présents pendant l'événement. Sens de lecture : 26 fêtes accueillent moins de 10 bateaux. Enquête Camille Gontier, 2018.

Si les grandes fêtes disposent de la notoriété la plus importante parmi le public et les marins, notons que leur modèle reste minoritaire, voire exceptionnel. De fait, ce sont les petits événements, attirant un public local, mais aussi une flottille issue du bassin festif de la manifestation, qui constituent la grande majorité de l'agenda événementiel annuel. On assiste alors à un cloisonnement géographique des initiatives et des activités patrimoniales, phénomène que l'on peut interpréter comme l'expression d'un intérêt moins évident pour les grandes fêtes historiques mais aussi comme la conséquence d'un ancrage territorial plus affirmé chez les acteurs du patrimoine maritime. Didier Fraslín et René Papion, animateurs de l'association « La Poulligwen » (basée au Pouliguen), précisent ainsi que la participation du bateau aux fêtes de Brest ou de Douarnenez n'est plus aussi « impérative » qu'auparavant⁸¹¹. Ce sentiment est lié à la fois au développement des activités de l'association sur son territoire (et notamment de la navigation commerciale de la chaloupe depuis son port d'attache), à la priorité accordée aux événements maritimes locaux (la logique des bassins festifs détermine la participation aux fêtes), et aussi à l'idée que les rendez-vous brestoïses et douarnenistes ont perdu de leur caractère

⁸¹¹ Entretien du 20 juillet 2018.

rituel pour le mouvement patrimonial, en ce qu'ils apparaissent moins comme des étapes essentielles dans la construction de la communauté patrimoniale⁸¹².

III.3.2.2 *Que sont les bateaux du patrimoine ?*

Appelés encore bateaux traditionnels, vieux gréements, ou plus familièrement « coques en bois », ces navires ont pour point commun deux caractéristiques fondamentales : ils sont d'abord un témoignage des activités et des pratiques maritimes passées, qu'elles soient de travail, de *yachting*⁸¹³ ou témoins de la plaisance des années 1960-1970⁸¹⁴. Ensuite, ils représentent (ou tentent de représenter) la mémoire matérielle des savoir-faire techniques et technologiques traditionnels, c'est-à-dire des compétences artisanales répandues sur le littoral avant l'avènement de l'industrie nautique⁸¹⁵. Dans ce contexte, le navire de travail à conception classique, c'est-à-dire construit en bordés⁸¹⁶ et selon les techniques traditionnelles, représente le type idéal du bateau du patrimoine en France⁸¹⁷. En 1992, un document de présentation des actions menées par la Fédération régionale pour la culture maritime offre une synthèse éloquente de la place du bateau dans la construction du mouvement patrimonial⁸¹⁸. Les 28 navires restaurés et les 40 bateaux reconstruits à ce moment-là (dont ceux issus du concours des bateaux des côtes de France) se veulent tous emblématiques des techniques de construction traditionnelle ; et les navires témoins des activités professionnelles passées (pêche, mais aussi transport et sauvetage, guerre de course, navire militaire) sont majoritaires puisqu'on ne compte que sept bateaux de plaisance. Selon le document de la Frcm, le bateau est compris comme « *un témoin essentiel des époques passées* » et permet de comprendre les évolutions de notre culture maritime. Le mouvement patrimonial (aidé par les pouvoirs publics et les partenaires privés

⁸¹² Wulf, Christoph. « Introduction. Rituels. Performativité et dynamique des pratiques sociales », *Hermès, La Revue*, vol. 43, n°3, 2005, p. 9-20.

⁸¹³ Le *yachting* représente les pratiques nautiques de la plaisance d'avant-guerre. Réservée à une élite bourgeoise ou aristocratique, l'activité est confidentielle et s'organise autour de compétitions, régates et jeux nautiques. Bernard, Nicolas. *Op. cit.*, p. 16.

⁸¹⁴ Ewan Sonnic distingue la plaisance moderne du *yachting*. Nous reprenons cette distinction en ce qu'elle traduit, par sa diffusion sociale, une rupture dans les pratiques nautiques de loisir. Sonnic, Ewan. *Op. cit.*, p. 7.

⁸¹⁵ Péron, Françoise. « La renaissance de la navigation sur d'anciens bateaux de travail pour le loisir ? En France, le rôle précurseur de la Bretagne », in Bernard, Nicolas (dir.), *op. cit.*, p. 135-149.

⁸¹⁶ La technique du bordé consiste à débiter des « planches » et de les assembler côte à côte sur la structure du bateau.

⁸¹⁷ La réglementation maritime définit, par un arrêté du 23 avril 2009, les navires traditionnels comme ceux étant conçus avant 1950 (pour les tailles inférieures à 24 mètres) et avant 1965 pour les embarcations égales ou supérieures à 24 mètres. Il s'agit bien de la conception, et non de la construction du navire qui définit son appartenance à la catégorie traditionnelle. Source : www.ecologie.gouv.fr/reglementation-des-navires-plaisance-loisirs-et-sports, site consulté le 18 août 2020.

⁸¹⁸ Fédération régionale pour la culture maritime (Bretagne). *1979-1992 : la reconquête d'un patrimoine*, Frcm, 1992.

éventuels⁸¹⁹) doit donc, autour des navires, mobiliser l'archéologie, l'ethnographie et l'histoire culturelle, l'esthétique populaire (le bateau est considéré comme un objet d'art), la philosophie induite par l'usage de matériaux dégradables et la réhabilitation sociales des techniques traditionnelles. Enfin, il s'agit de penser son intérêt économique pour les chantiers, les voiliers, les accastilleurs et de valoriser les retombées touristiques et la valeur éducative de sa pratique et de son entretien.

III.3.2.3 Le bateau, synthèse des représentations culturelles et des usages sociaux du patrimoine

De ce fait, au-delà de la place matérielle et technique du bateau, il faut comprendre que le mouvement patrimonial s'est fondamentalement construit par et à travers la redécouverte, la sauvegarde et l'usage des navires traditionnels. Pour les premiers acteurs du patrimoine maritime, le bateau porte son propre intérêt, mais permet, à travers lui, d'accéder à un univers culturel jusqu'ici inconnu car « à mesure qu'il se révèle, c'est le marin lui-même qui apparaît dans son environnement. Bref c'est une culture qui émerge, toujours bien présente dans la psychologie des gens de la côte »⁸²⁰. Autour de sa construction ou de sa rénovation, le bateau devient « un lieu de rendez-vous et de convivialité, le cœur de la vie du port » et « naviguer à leur bord, c'est redécouvrir l'extraordinaire richesse des savoir-faire anciens, des techniques simples mais tellement bien adaptées à leur lieu »⁸²¹. Les bateaux du patrimoine, rénovés ou reconstruits, devront donc être parfaitement opérationnels, ce qui les distingue sur ce plan des purs monuments historiques ou des objets muséaux dont la valeur réside d'abord dans la véracité historique⁸²². Daniel Charles, expert auprès du ministère de la Culture, abonde en ce sens en soulignant « l'originalité fondamentale du patrimoine maritime flottant »⁸²³ en ce que le bateau, même reconstruit, illustre l'unité fondamentale entre le contenant et le contenu qui régit son usage. Le navire (dans sa construction et son usage) permet alors « la transmission du patrimoine immatériel (les gestes, connaissances, compétences...) et la formation du public »⁸²⁴. Il a, en cela, « un rôle pédagogique sans équivalent qui semble être une

⁸¹⁹ On peut rappeler ici l'importance et l'ancienneté du mécénat de la Caisse d'Épargne dans la sauvegarde puis le fonctionnement du *Belem*, navire emblématique des grands voiliers français. Source : www.fondationbelem.com/belem/histoire, site consulté le 17 août 2020.

⁸²⁰ Fédération régionale pour la culture maritime (Bretagne). *1979-1992 : la reconquête d'un patrimoine*, Frém, 1992.

⁸²¹ *Ibid.*

⁸²² Riegl, Aloïs. *Op. cit.*

⁸²³ Daniel, Charles. « Patrimoine naviguant : artefact ou culture ? », in Péron, Françoise (dir.), *op. cit.*, p. 177-182.

⁸²⁴ *Ibid.*

caractéristique générique de cette portion du patrimoine maritime qu'est le patrimoine navigant »⁸²⁵.

III.3.2.4 Le bateau traditionnel, révélateur du « miracle patrimonial »

Le succès de l'opération « Concours des bateaux des côtes de France » et plus généralement, la place centrale du bateau traditionnel pour le mouvement patrimonial, peut se comprendre par son statut d'objet technique, mais aussi comme l'expression de la croyance en un « miracle patrimonial », selon une image régulièrement convoquée dans les pages du *Chasse-Marée* au début des années 1990⁸²⁶. En cela, il apparaît nécessaire de dépasser le débat qui s'est engagé autour de la définition des navires traditionnels reconstruits : Françoise Péron les qualifiait ainsi « d'objets patrimoniaux au statut incertain »⁸²⁷, François Chappé les nommait « bateau dit de travail traditionnel »⁸²⁸. Dans une perspective sociologique, interroger la fonction des navires du patrimoine implique de les considérer non selon leur principe de légitimité et d'illégitimité patrimoniale ou historique, mais selon leur fonction en tant qu'objet traduisant, matériellement, l'intérêt porté aux traditions maritimes en France depuis les années 1980. Nous nous appuyons ainsi sur les travaux d'Abraham Moles qui avance que l'objet « est vecteur de communications, au sens socio-culturel du terme : élément de culture, il est la concrétisation d'un grand nombre d'actions de l'homme dans la société et s'inscrit au rang des messages que l'environnement social envoie à l'individu ou, réciproquement, que l'Homo Faber apporte à la société globale »⁸²⁹. En cela le bateau porte une fonction de communication par la matérialisation d'un corpus de signes⁸³⁰ dont l'authenticité, l'unicité, la rareté en font un objet symbolique du patrimoine⁸³¹.

⁸²⁵ *Ibid.*

⁸²⁶ Nous renvoyons ici aux articles traitant du succès des fêtes de Brest 92 par la revue : « Brest 92 le plein d'émotions » *Chasse-Marée*, n°66, août 1992, et « Brest 92 liesse en Iroise », *Chasse-Marée*, n°67, septembre 1992.

⁸²⁷ Péron, Françoise. « Au-delà du fonctionnel, le culturel et l'idéal » in Cabantous, Alain ; Lespagnol, André ; Péron, Françoise (dir.), *op. cit.*, p. 743.

⁸²⁸ Chappé, François. « L'activité patrimoniale ne peut être qu'une activité historique », in Péron, Françoise (dir.), *op. cit.*, p. 331-335.

⁸²⁹ Moles, Abraham. « Objet et communication », *Communications*, n°13, 1969, p. 1-21.

⁸³⁰ *Ibid.*

⁸³¹ Heinich, Nathalie. *Op. cit.*, p. 20.



Figure 63. Escale à Sète 2018, Hérault. Le public n'a d'yeux que pour la parade des grands voiliers. Le *Grace* croise avec le *Standhart* (au fond) alors que l'on aperçoit à droite le *Kruzhenstern*, grand voilier école russe. Le succès populaire d'Escale à Sète repose essentiellement sur la présence d'une petite flotte de grands voiliers internationaux. Photo Camille Gontier, 2018.

Pour Abraham Moles encore, l'objet est porteur de formes au sens de la *Gestalt* allemande⁸³² c'est-à-dire que « *l'existence même de l'objet est un message d'un individu à un autre, du collectif, créateur ou vendeur, au personnel* ». L'objet est donc ici compris comme une communication en lui-même dans la mesure où « *le médium est le message* »⁸³³ et cette fonction prend plusieurs aspects : en tant que forme, l'objet traduit une dimension esthétique ou fonctionnelle, mais en tant que bien matériel socialisé il entre aussi dans la construction d'une culture commune, culture qui établit le plus souvent une hiérarchisation de sa valeur au premier rang de laquelle vient le bateau du patrimoine. Celui-ci tient donc une dimension esthétique (à défaut d'être aujourd'hui apprécié pour sa fonctionnalité) et une dimension culturelle qui font de lui l'objet majeur des fêtes du patrimoine maritime⁸³⁴. Mais, notre propos est aussi de faire valoir l'idée que le navire de tradition détient une signification « miraculeuse », dans le sens que Jean Baudrillard lui donne, c'est-à-dire en ce qu'il traduit la

⁸³² Palmer, Stephen ; Fayard, Anne-Laure. « Les théories contemporaines de la perception de *Gestalt* », *Intellectica. Revue de l'Association pour la Recherche Cognitive*, n°28 1998, p. 53-91. La *Gestalt* est une théorie de psychologie cognitive qui rompt avec le structuralisme ou l'associationisme comme modèle dominant de la perception visuelle au début du XX^e siècle. Cette théorie défend une approche globale de la perception qui considère qu'un objet matériel n'est pas seulement réductible à la somme de ses parties.

⁸³³ Moles, Abraham. *Art. cit.*

⁸³⁴ Notre compréhension du navire en tant qu'objet de communication fait référence aux sciences de l'information et de la communication. Mais ce champ a des relais féconds auprès de la sociologie, en ce qu'il permet de questionner les liens entre les objets symboles et l'origine sociale de leur production. Maigret, Éric. « Sociologie et communication. Vieilles lunes disciplinaires et idées neuves », *Hermès, La Revue*, vol. 38, 2004, p. 111-117.

toute-puissance de la pensée patrimoniale, puisque cette dernière ne serait attachée à aucune forme de production socialement située. Il exprime ce que, par une forme de magie sociale, les pionniers du patrimoine ont rendu évident aux yeux de tous⁸³⁵ : la nécessité de redécouvrir les traditions maritimes, de sauvegarder et de reconstruire des bateaux disparus, d'édifier un port-musée à flot, le tout sans jamais engager une sérieuse analyse des conditions socio-économiques qui ont mené à la disparition sans cris de ces cultures populaires⁸³⁶. À ce titre, le mouvement patrimonial maritime illustre parfaitement ce que Jean Baudrillard disait encore de la pensée magique qui « *dans ses mythes, vise à conjurer le changement et l'histoire* »⁸³⁷.



Figure 64. Le *Grand Léjon*, bateau du patrimoine vainqueur du concours "bateaux des côtes de France" en 1992. Ce navire polyvalent typique de la baie de Saint-Brieuc est emblématique des actions de reconstruction menées par le mouvement patrimonial entre les années 1989 et 1992. Photo Camille Gontier, 2018.

⁸³⁵ En ce sens, on peut aussi comprendre le bateau traditionnel comme l'emblème totémique du mouvement patrimonial en ce que le totem est le lieu de la fusion des sentiments individuels. Malinas, Damien ; Roth, Raphaël. « Les festivaliers comme publics en SIC. Une sémio-anthropologie des drapeaux et emblèmes communicationnels du festival des Vieilles Charrues », *Revue française des sciences de l'information et de la communication* [En ligne], n°7, 2015, mis en ligne le 30 septembre 2015.

⁸³⁶ Les promoteurs du projet du Port-musée de Douarnenez ont beaucoup insisté sur le retard supposé en matière de défense du patrimoine maritime français. La comparaison avec les initiatives américaines, anglaises et hollandaises est récurrente et a servi de base à une première étude d'opportunité menée par Anne Burlat, alors salariée du *Chasse-Marée* et coorganisatrice des fêtes maritimes. La lecture de ce document permet d'une part de comprendre que, contrairement à une idée répandue, le projet de Port-musée défendu par la rapporteuse était prudent et progressif et non immédiatement ambitieux. Mais d'autre part, il illustre la difficulté pour les pionniers de la patrimonialisation de dépasser la simple logique comparatiste et volontariste pour intégrer les spécificités françaises du rapport aux cultures maritimes populaires. Burlat, Anne. *Douarnenez. Port de mer*. Synthèse des études sur les sites d'Exeter (Grande-Bretagne), d'Enkhuizen (Pays-Bas) et de *Mystic Sea Port* (U.S.A), octobre 1987.

⁸³⁷ Baudrillard, Jean. *La société de consommation, ses mythes, ses structures*, Paris, Denoël, 1970, p. 28-29.

III.3.2.5 Une extension du champ des bateaux du patrimoine

Ce premier mouvement de redécouverte fut donc fondamental dans la mesure où il a permis la reconstruction de nombreux navires naviguant et fréquentant encore les fêtes aujourd'hui. Cependant, la catégorie des bateaux du patrimoine a connu une expansion importante par l'intégration progressive de navires dits « classiques » mais aussi des constructions issues de la plaisance moderne et populaire des années 1960-1970 (tous les navires fabriqués en contreplaqué font partie aujourd'hui des flottilles patrimoniales) Ces derniers n'étaient pas nécessairement intégrés aux flottilles des premières fêtes et pour cause : certaines unités avaient à peine 15 ans lors de Douarnenez 1986 et le grand mouvement de reconstruction des bateaux traditionnels n'en était qu'à ses prémices. Elles appartenaient donc pleinement à la plaisance moderne et contemporaine de l'époque.



Figure 65. Temps fête sur Douarnenez 2018, Douarnenez, Finistère. Une scène qui illustre la variété des flottilles patrimoniales en 2018. À gauche, un Armagnac, bateau de plaisance en contre-plaqué marine typique des années 1960-1970. Devant lui, le thonier *Biche*, dernière grande reconstruction d'un bateau de pêche issu de la tradition maritime bretonne. Photo Camille Gontier, 2018.

Face à l'extension des catégories d'appartenance au patrimoine maritime, mais aussi devant la nécessité d'institutionnaliser la reconnaissance du statut patrimonial des navires ne pouvant être classés monuments historiques⁸³⁸, l'association « Patrimoine Maritime et Fluvial » décerne le label « Bateau d'Intérêt Patrimonial » aux navires répondant aux critères suivants ;

⁸³⁸ Pour le ministère de la Culture, le classement de bateaux au titre des monuments historiques doit répondre d'un intérêt historique, d'une technicité, d'une vision et d'une pratique emblématique d'une époque aujourd'hui disparue. En ce sens, les reconstructions récentes des navires traditionnels ne peuvent être confondues avec des monuments historiques. Fournier, Luc. « Il reste certainement quelques pépites à découvrir », entretien avec Romain Chabrol, *Les bateaux du patrimoine*, hors-série *Ouest-France* et *Chasse-Marée*, juin 2016, p. 4-5.

témoignage de l'œuvre d'un homme, témoignage conceptuel ou technique, témoignage événementiel (palmarès exceptionnel, activité ou techniques révolues)⁸³⁹.

III.3.2.6 Du canot voile-aviron au « Grand Voilier », la diversité des bateaux du patrimoine

Pour un organisateur de fête maritime, la présence des bateaux est l'objet d'une attention et d'un effort d'accueil particulier. Leur nombre, leur diversité, leurs caractéristiques physiques et techniques sont autant de critères qui permettent d'évaluer le succès d'un événement. À ce titre, nous avons constaté que le nombre de navires présents était, à l'instar du nombre de spectateurs, régulièrement surévalué (nous avons parfois observé un écart d'un à trois entre les chiffres réels et ceux avancés par l'organisateur). Au-delà du caractère anecdotique du propos, cette tendance montre combien la présence d'une flottille importante et, si possible, de quelques bateaux emblématiques du patrimoine maritime conforte la légitimité de la fête en tant que fête maritime. Le graphique qui suit montre la provenance des bateaux qui constituent les flottilles :

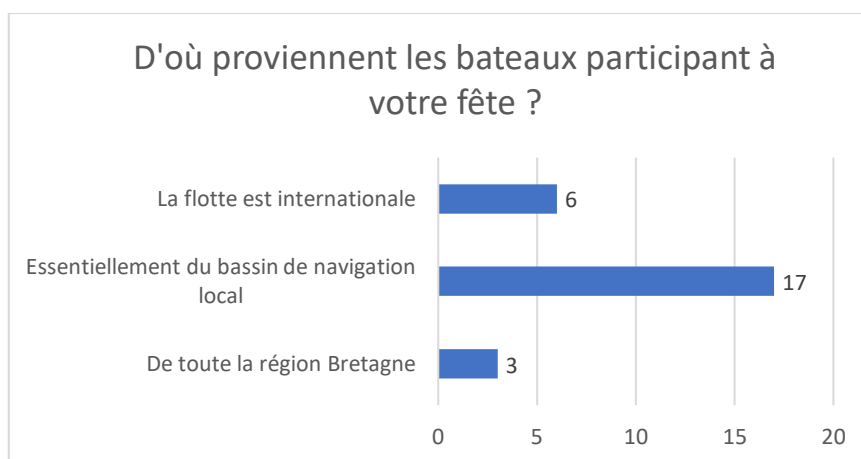


Figure 66. Provenance des bateaux du patrimoine participant aux fêtes maritimes. Questionnaire auprès des organisateurs des fêtes. Enquête Camille Gontier, 2018.

Ce graphique, addition des 14 organisations ayant répondu à notre questionnaire et de nos propres observations de terrain, montre que la constitution des flottilles répond d'abord à des logiques locales et que les flottes « internationales » sont surtout l'apanage des grandes et très grandes fêtes maritimes. La relative régularité du maillage territorial des manifestations, mais aussi leur dimension plutôt modeste explique le recrutement local des navires traditionnels. Ce résultat traduit aussi une évolution de la fonction des fêtes et surtout du rapport

⁸³⁹ Source : site de l'Association pour le patrimoine maritime et fluvial. <https://www.patrimoine-maritime-fluvial.org/navires-du-patrimoine/demande-de-labelisation/>. Consulté le 21 novembre 2019.

entre les marins, associations, acteurs du patrimoine maritime et les grands événements. Si, aux premiers temps du mouvement patrimonial, les équipages n'hésitaient pas à faire le tour de la Bretagne pour rejoindre les grandes manifestations, la pratique est moins répandue aujourd'hui. Anne Binet, présidente de l'association qui gère le *Forban du Bono* (une chaloupe de la rivière d'Auray lancée en 1992), décrit la façon dont les adhérents pouvaient s'engager afin de participer aux fêtes :

« Jusqu'au début des années 2000, on participait sans difficulté aux fêtes de Brest et de Douarnenez, mais plus maintenant car on est mal accueilli et cela prend un mois au total, donc ça veut dire qu'il faut que tout le monde prenne un mois de vacances et ça ne se fait plus maintenant. [...]. En fait, c'est la même équipe qui prend ses vacances ensemble et qui va de fête en fête, ça fonctionne par bandes et par année. Nous avant on faisait Douarnenez tous les 2 ans et aussi Pont-Aven. On montait en étapes à la voile, et l'hébergement se faisait à bord par cabanage. Quand on est jeune c'est sympa, mais en vieillissant c'est moins apprécié »⁸⁴⁰.

Dans le même temps, les logiques territoriales et amicales renforcent la place des petites fêtes locales dans la construction du programme de navigation :

« On participe aux fêtes organisées par ceux avec qui on s'entend bien, par exemple ceux du Grand Norven, basé à Piriac, qui vient à nos fêtes, ou encore les fêtes de Billiers, de Noirmoutier... »⁸⁴¹.



Figure 67. Fête du carénage 2018, port du Logeo, Morbihan. Un exemple typique de flottille issue du bassin de navigation local : un navire de l'association organisatrice échoue à quai en compagnie de trois sinagots du golfe du Morbihan, d'un canot voile-aviron et d'une plate du golfe. Photo Camille Gontier, 2018.

⁸⁴⁰ Entretien avec Anne Binet, présidente de l'association « Forban du Bono ». 17 juillet 2018.

⁸⁴¹ *Ibid.*

Par ailleurs, certains bateaux lancés au début des années 1990 ont développé leur activité locale (associative et professionnelle) et la participation aux fêtes devient moins évidente dans la mesure où quitter son bassin de navigation pour rejoindre une manifestation implique une rupture d'activité pendant la meilleure saison⁸⁴². La dimension économique permet justement de préciser les différents statuts sous lesquels les bateaux traditionnels peuvent exercer leur activité. En effet, les conditions de navigation et d'embarquement diffèrent en fonction du type d'activité. Trois cas de figure se retrouvent au sein des flottilles : les bateaux de propriétaire ou de copropriétaires, utilisés dans un cadre strictement privé et qui n'exercent aucune activité commerciale. Ces navires sont soumis à la réglementation propre à l'ensemble des bateaux de plaisance, leur statut patrimonial n'influant en rien sur cette dernière. Le second cas de figure est celui des navires exploités en association loi 1901. Ils sont normalement soumis à la même réglementation que les bateaux de particuliers dès lors qu'ils n'exercent aucune activité professionnelle. Mais, les équipages doivent, *a minima*, être adhérents de l'association et les chefs de bord doivent très souvent obtenir des qualifications ou des habilitations internes avant de prendre la direction du bord. De plus, le statut d'adhérent permet bien souvent de masquer une activité commerciale « déguisée », dans la mesure où certaines associations considèrent toute personne navigante comme membre à part entière, et ce, même dans le cas d'une unique sortie. Cette situation est d'ailleurs régulièrement pointée du doigt par les professionnels du secteur, représentant le troisième statut de navigation possible, celui de Navires à utilisation commerciale (Nuc)⁸⁴³.

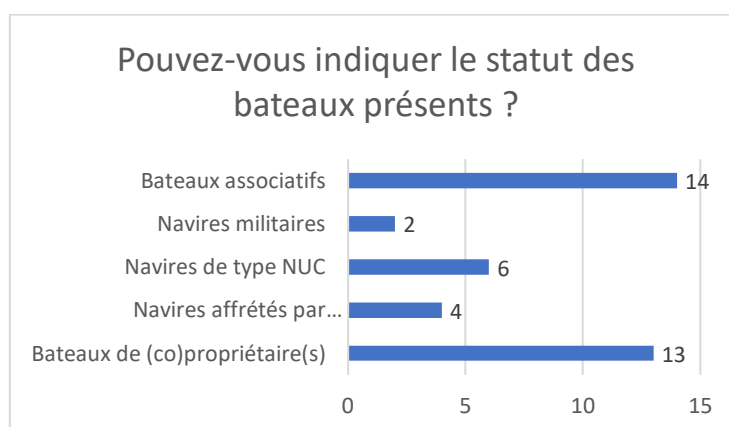


Figure 68. Statut des navires présents sur les fêtes maritimes. Questionnaire auprès des organisateurs des fêtes. Enquête Camille Gontier, 2018.

⁸⁴² Entretien avec Didier Frasin et René Papion, responsables de l'association « La Poulligwen », chaloupe sardinière du Pouliguen. 20 juillet 2018.

⁸⁴³ Source : Ministère de la Transition écologique et solidaire. <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/reglementation-des-navires-plaisance-professionnelle-en-mer>. Consulté le 25 novembre 2019.

Ces bateaux, armés en plaisance mais soumis à des obligations d'armement et de contrôles complémentaires, doivent être obligatoirement armés par des équipages professionnels, c'est-à-dire titulaires du « Brevet de Capitaine 200 » pour le patron et du Certificat d'initiation nautique (aujourd'hui appelé Certificat de matelot pont) pour les marins. Le statut Nuc, relatif au transport de passagers, permet un usage commercial de navires du patrimoine de moins de 24 mètres, sans condition d'adhésion, de niveaux, ou d'engagement de la part des pratiquants qui ne sont normalement que des passagers. Yann Roger, patron-armateur du coquillier *Loch Monna*, armé en Nuc depuis 2012, précise ainsi les conditions de son activité :

« En 2012, j'ai acheté Loch Monna, un coquillier de 11 mètres, sur lequel je peux embarquer douze personnes en activité commerciale. Je me suis inspiré du modèle de l'Enez Koalen, qui est pour moi la référence des bateaux patrimoniaux en Nuc dans cette catégorie de taille. 90 % de de mon activité est dans la rade de Brest. J'ai monté mon entreprise individuelle et je cotise à l'Enim, à l'Urssaf, comme les marins-pêcheurs. Aujourd'hui, je touche 1 200 passagers par an, je fais à peu près 100 jours de navigation, des sorties à la journée et en demi-journée, des groupes, des scolaires, des individuels, des handicapés... »⁸⁴⁴



Figure 69. Les Voiles de Camaret 2019, Camaret, Finistère. Le coquillier *Loch Monna* embarque des passagers payants durant les fêtes maritimes. Photo Camille Gontier, 2019.

⁸⁴⁴ Entretien avec Yann Roger. 25 septembre 2018.

Pour ces bateaux professionnels, les fêtes ont longtemps été des rendez-vous économiques incontournables, assurant parfois près de 50% du chiffre d'affaires annuel de l'entreprise. Même si la réalité est aujourd'hui assez différente (les fêtes n'assureraient plus que 15% maximum du chiffre d'affaires), et que les manifestations patrimoniales ne sont plus aussi essentielles pour l'activité des professionnels, la fête reste un environnement favorable pour le maintien des pratiques traditionnelles commerciales. Yann Roger indique ainsi que si « *certaines bateaux ne viennent même plus aux fêtes, car ils gagnent plus à rester chez eux, le modèle économique a complètement changé* », il précise juste après que « *nous on est un peu des "biriniks", on a besoin d'un petit support, faire des tours dans son coin c'est génial mais il faut un petit support, une fête de la saucisse pour que les gens viennent à bord* »⁸⁴⁵.

III.3.2.7 Un processus de sélection toujours à l'œuvre

Pour autant, si la notion de navire du patrimoine s'est progressivement élargie, les organisateurs de fêtes maritimes procèdent toujours à la sélection culturelle des unités pouvant participer à la manifestation. Le tableau suivant présente les résultats recueillis auprès des organisateurs ayant répondu à notre questionnaire en ligne. Il montre la nature de la sélection :

Tableau 6. Critères de sélection des bateaux participant aux fêtes du patrimoine maritime. Questionnaire auprès des organisateurs des fêtes. Enquête Camille Gontier, 2018.

Avez-vous mis en place des critères de sélection pour composer la flottille ?	Si oui, pouvez-vous préciser ces critères ?
Oui	Construction (bois), taille du navire, époque
Oui	Leur intérêt patrimonial, l'esthétique, l'engagement des propriétaires dans la vie maritime locale
Oui	Gréements traditionnels : aurique ou au tiers, voile/aviron, coque bois si uniquement bateau à moteur
Oui	Bateaux bois
Oui	Bateaux du patrimoine (voiliers) + voile-aviron traditionnel (80%)
Non	
Oui	Naviguer sur un doris (prioritaires) ou sur un bateau à rames traditionnel
Non	
Non	
Oui	Bateaux du patrimoine exclusivement
Oui	Centrée sur les Doris
Oui	Critères par flottilles
Non	
Oui	Bateaux du patrimoine

⁸⁴⁵ Entretien avec Yann Roger. 25 septembre 2018.

Libres de toutes contraintes formellement édifiées (qu'elles soient législatives, réglementaires, ou normatives), les critères de sélection font appel à trois logiques : la première est celle qui tient à l'authenticité patrimoniale et à l'origine traditionnelle des bateaux acceptés. Les flottilles doivent donc être composées de navires issus des cultures maritimes, littorales et fluviales disparues aujourd'hui. À travers elles, le spectateur éprouve le sentiment d'être face à un pan de notre histoire maritime même si, bien souvent, ce dernier ignore que de nombreux navires sont de construction récente. La deuxième est relative au matériau de construction des navires : le bois est un critère de sélection particulièrement important dans la mesure où, à usage égal, c'est le matériau qui fera office de distinction entre deux types de navire. On le voit par exemple ici dans le cas des bateaux à moteur qui ne peuvent intégrer les flottilles qu'à condition d'être en bois. Le rapport au matériau fait d'ailleurs l'objet de débat parmi les acteurs du patrimoine maritime⁸⁴⁶ : si les nouveaux navires inspirés de la tradition sont les bienvenus, ce ne peut être qu'à la condition expresse d'être construit en bois, le plastique étant le symbole de la plaisance industrielle de masse⁸⁴⁷, celle de la reproductibilité qui occulte le rapport direct entre l'objet et son producteur alors que, à l'inverse, le patrimoine se définit par la sauvegarde de l'authenticité et de la rareté propre à l'artisanat⁸⁴⁸.

III.3.2.8 Le bois, matériau fétiche

Ainsi, le bois est compris comme le matériau patrimonial par excellence en ce que le bateau traditionnel, à travers lui, porte la trace de son origine, de son histoire et de son usage. Le rapport au matériau apparaît donc comme un élément déterminant de la distinction culturelle alors que l'usage nautique, la façon de naviguer n'est pas réellement intégrée⁸⁴⁹. En ce sens, nous avons pu constater, notamment lors des fêtes itinérantes, que la motorisation, voire la « surmotorisation », de certains bateaux à voile se revendiquant parfaitement authentiques (et

⁸⁴⁶ La rencontre d'acteurs engagés dans la sauvegarde du patrimoine lors d'une escale des Rendez-vous de l'Erdre nous a permis d'apprécier toute l'importance du matériau dans la construction culturelle de la légitimité patrimoniale de la flottille.

⁸⁴⁷ La Frcpm défend le *yachting* classique en l'opposant à la plaisance moderne qui « avec son sloop habitable en polyester, de modèle quasi-unique, nous aurait presque fait oublier la diversité qui fut la sienne il y a quelques années quand les grands et beaux yachts côtoyaient une multitude de petits croiseurs, bateaux de promenade, monotypes, canots ou dériveurs plus accessibles ». Fédération régionale pour la culture maritime (Bretagne). 1979-1992 : la reconquête d'un patrimoine, Frcm, 1992.

⁸⁴⁸ Perlès, Valérie. « L'artisan face au tourisme : un passeur d'espaces et de temps », *Espaces et sociétés*, vol. 128-129, n° 1, 2007, p. 201-214.

⁸⁴⁹ Ainsi, à l'inverse de ce que Damien Femenias, Olivier Sirost et Barbara Evrard observent quant à la pratique de l'aviron sur la Seine, nous n'avons pas constaté de véritables cultures nautiques et techniques propre aux différents bateaux et donc aux différentes représentations qu'elles pourraient développer distinctement. Femenias, Damien ; Sirost, Olivier ; Evrard, Barbara. « Les loisirs nautiques dans l'estuaire de la Seine : Médiations territoriales, consciences du milieu », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], hors-série n° 10, décembre 2011, mis en ligne le 30 novembre 2011, consulté le 24 août 2020.

donc non motorisés à l'origine) n'est en aucun cas un obstacle à leur participation. Le bois, par ce qu'il symbolise en termes de rapport à la nature, à l'histoire, à la logique de production et à la compétence mobilisée pour l'utiliser et l'entretenir est emblématique de la culture patrimoniale pour ceux qui s'en réclament.



Figure 70. Les Rendez-vous de l'Erdre 2018. Nort-sur-Erdre, Loire-Atlantique. Cette photo montre la diversité parfois problématique des flottilles de la fête. Au premier plan, des petites embarcations en polyester construites par les Ateliers de la Gazelle des Sables, un chantier situé dans le Maine-et-Loire. Leurs formes et leurs gréements sont inspirés par les plans et les techniques issus de la tradition, mais leurs matériaux et procédés de construction les rendent illégitimes aux yeux de certains acteurs du patrimoine maritime⁸⁵⁰. Au second plan, deux unités typiques du rétomotonautisme ont par contre toute leur place dans la flottille patrimoniale dans la mesure où, construites en bois et respectueuses des plans originaux, elles témoignent de l'histoire du yachting à moteur. Photo Camille Gontier, 2018.

Le plastique passe alors pour le matériau anti-patrimonial par excellence et les quelques très rares navires appréciés et dont on oublie qu'ils ont été sauvés par ce procédé sont l'exception qui confirme la règle⁸⁵¹. De fait, les positions culturelles défendues par les acteurs du patrimoine semblent faire écho à ce que Roland Barthes disait déjà du plastique au milieu des années 1950⁸⁵². Le matériau chimique, « *plus qu'une substance, (est) l'idée de sa transformation infinie, [...], il est moins objet que trace d'un mouvement* ». Ne fixant rien du

⁸⁵⁰ Gwendal Jaffry, le rédacteur en chef du *Chasse-Marée*, dans un éditorial de novembre 2018 portant sur les bateaux du patrimoine participants aux fêtes maritimes, insiste sur la nécessité de distinguer les véritables bateaux d'intérêt patrimonial (Bip) des bateaux d'apparence patrimoniale (Bap). On voit ici comment la logique normative s'inscrit de nouveau dans le discours de la revue mais cette fois-ci à travers les bateaux et sur la catégorie parfois difficile à définir pour certaines embarcations dont l'usage et la pratique s'inscrivent dans le même champ que les bateaux du patrimoine. « Quels bateaux pour nos fêtes ? », *Chasse-Marée*, n°299, novembre 2018.

⁸⁵¹ C'est le cas notamment du *Pen Duick* premier du nom qu'Éric Tabarly a fait totalement reconstruire en polyester. Il ne viendrait visiblement à l'idée d'aucun organisateur de fête et d'aucun acteur du patrimoine maritime de condamner la démarche entreprise par le premier grand skipper français. Le parcours hors-norme de son propriétaire et la charge symbolique du navire écartent de fait les critiques destinées habituellement à ce type de restauration. En ce sens, Bernard Cadoret rend un hommage appuyé à celui qui a su utiliser un nouveau matériau pour sauver le premier *Pen Duick*. Cadoret, Bernard. « Un navigateur enraciné dans la tradition », in Tabarly, Jacqueline ; Gilles, Daniel (dir.), *A Éric*, Paris, Éditions du Chêne, 2003, p. 31.

⁸⁵² Barthes, Roland. *Op. cit.*, p. 187-189.

travail de celui qui l'a produit, le plastique est aussi, « dans l'ordre poétique des grandes substances, un matériau disgracié, perdu entre les effusions du caoutchouc et la dureté du métal : il n'accomplit aucun des produits véritables de l'ordre minéral, mousse, fibres, strates »⁸⁵³. Enfin, le plastique symbolise idéalement la culture du *simili*, de l'imitation et de la reproduction. Mais cette caractéristique, répondant historiquement à la volonté de copier les objets nobles, est devenue l'expression du pastiche commun. Le plastique, par sa nature fondamentalement prosaïque, reproduit les objets ménagers et « pour la première fois, l'artifice vise au commun, non au rare »⁸⁵⁴.

III.3.2.9 Le reflet des traditions locales

Enfin, une troisième logique de sélection des navires, plutôt mineure, mais qu'il nous faut cependant relever, fait référence à la dynamique patrimoniale locale. La logique des bassins festifs est renforcée à travers les rassemblements thématiques organisés sur la Rance : le doris en est l'embarcation emblématique, ce qui conduit à valoriser à la fois la pratique de la voile et de l'aviron. Cette petite embarcation connaît toujours un vif succès sur les côtes nord de la Bretagne tant elle représente l'héritage d'une tradition locale liée à la grande pêche⁸⁵⁵. Ainsi, nous avons observé son usage et sa valorisation lors des différentes manifestations organisées en Côtes-d'Armor ou en Ille-et-Vilaine :



Figure 71. Morue en fête 2017, Binic, Côtes-d'Armor. L'association locale Doris de la Baie construit un petit doris pendant la durée de l'événement. L'embarcation est offerte au gagnant du tirage au sort organisé par la fête. Ce type d'initiative rappelle que la logique du don⁸⁵⁶ est toujours vivante à travers certaines fêtes maritimes. Photo Camille Gontier, 2018.

⁸⁵³ *Ibid.*

⁸⁵⁴ *Ibid.*

⁸⁵⁵ Gury, Jacques. « Le philosophe et la morue. Histoire philosophique et politique de la pêche et du commerce de la morue de la Terre-Neuve », *Dix-huitième Siècle*, n° 33, L'Atlantique, sous la direction de Marcel Dorigny, 2001, p. 81-100.

⁸⁵⁶ Jean Davallon rappelle que la logique du don ne se résume pas à un geste gratuit et généreux. Donner engage en réalité celui qui reçoit le présent et, dans le cas du patrimoine, il s'agit bien pour le receveur d'être à la hauteur

III.3.2.10 *Le bateau traditionnel, ou « naviguer autrement »*

La vitalité constatée autour des petites embarcations fait écho à un des objectifs majeurs du mouvement patrimonial à ses débuts, à savoir la volonté de naviguer « autrement ». Cette expression est même devenue un slogan, une idée-force. Elle prend la forme d'une rubrique dans la revue du *Chasse-Marée*. Elle traduit à elle seule ce qui, plus que la redécouverte d'un patrimoine, motivait les premiers acteurs et reste aujourd'hui une pratique bien installée dans le mouvement patrimonial : la volonté de promouvoir une culture et un usage de la mer qui se distinguerait des pratiques modernes⁸⁵⁷. Pour la Frcm et pour le *Chasse-Marée* (mais la distinction, au premier temps du mouvement patrimonial, s'avère sans doute délicate), naviguer autrement passe d'abord par la pratique du canot voile-aviron, des petites embarcations à propulsion mixte, transportables sur route, simples d'usage et d'entretien voire de construction pour des amateurs éclairés. Surtout, cette pratique, considérée comme « *l'outil le plus significatif et le plus prometteur* » du renouveau patrimonial doit permettre à ses adeptes de « *tourner le dos aux solutions toutes faites, prêtes à consommer et standardisées de la plaisance moderne* »⁸⁵⁸.



Figure 72. Les Rendez-vous de l'Erdre 2018. Nort-sur-Erdre, Loire-Atlantique. Seil, Doris, Skerry, Aber, Ilur...La flottille des voile-avirons se regroupe le long de la berge et montre sa diversité. Ces petites embarcations sont bien adaptées aux plans d'eaux fermés ou protégés, ce qui explique leur forte participation aux fêtes fluvio-maritimes itinérantes. Photo Camille Gontier, 2018.

de l'objet hérité. De cette manière ; les acteurs du patrimoine engrangent un profit direct par l'image généreuse et désintéressée qu'ils construisent et un profit indirect en espérant, par le don, recruter de nouveaux adeptes de la « cause patrimoniale ». Davallon, Jean. *Le don du patrimoine. Une approche communicationnelle de la patrimonialisation*, Paris, Hermès Sciences Lavoisier, 2006, p. 158.

⁸⁵⁷ Dans ce sens, nous rappelons que, pour Bernard Cadoret, le mot patrimoine ne l'intéresse pas réellement et que, bien qu'elle ait joué un rôle important, la notion était subordonnée à l'idée de culture maritime. Source : Bernard Cadoret, « *Pour une culture maritime* » propos recueillis par Vincent Guigueno, *Chasse-Marée*, n°300, 2018.

⁸⁵⁸ Fédération régionale pour la culture maritime (Bretagne). *1979-1992 : la reconquête d'un patrimoine*, Frcm, 1992.

Plus largement, il s'agit « *de proposer une alternative à la fois culturellement riche, ouverte au plus grand nombre, et respectueuse de l'environnement si vulnérable du littoral* »⁸⁵⁹. Pour les penseurs du mouvement patrimonial, la pratique devient alors le « *baromètre de la culture et du patrimoine maritimes* » et doit aussi « *apporter la preuve qu'il est possible de passer du savoir et de la conscience, à l'action et à la vie* »⁸⁶⁰. Cette dernière citation renvoie, rappelons-le, à la finalité du mouvement patrimonial, à savoir le dépassement des opérations de sauvegarde ou de redécouverte des héritages maritimes pour promouvoir l'avènement d'une nouvelle forme de plaisance, capable de supplanter les pratiques nautiques modernes. Plus encore, la pratique traditionnelle, dans toutes ses modalités, conduirait à l'expérience d'un autre mode de vie, d'un autre rapport à l'environnement, en bref, serait la traduction concrète d'une philosophie générale de l'existence⁸⁶¹. Dans ce contexte, le voilier de tradition n'est pas un élément patrimonial parmi d'autres, car c'est bien par les différentes pratiques qu'il induit que ses adeptes peuvent accéder à la « véritable » culture maritime.

III.3.2.11 Le bateau du patrimoine comme finalité festive

Certaines fêtes sont même totalement pensées pour la valorisation d'un navire, que ce soit afin d'en assurer la construction et l'entretien, ou pour célébrer l'anniversaire de leur lancement. La Fête de la mer qui se tient tous les ans à Erquy s'organise totalement autour de la *Sainte-Jeanne*, réplique d'un *sloop* de cabotage de 1912, reconstruite et lancée en 1994 par l'association « le *sloop* d'Erquy ». La fête a pour principale fonction d'alimenter la trésorerie de la structure et, dans ce cadre, le bateau propose toute la journée des sorties payantes accessibles au grand public. Dans un autre registre, la Fête du *Reder Mor VI*, organisée tous les ans à Damgan par l'association « Un vieux gréement pour Damgan », contribue à valoriser et à financer le projet de restauration d'un navire traditionnel encore en chantier. Ces deux événements ont donc pour particularité d'être conçus autour d'un seul et unique navire (il n'y a d'ailleurs aucun autre bateau invité) même si dans le même temps c'est l'ensemble des activités induites par leur fonctionnement qui est mis en avant.

Outre les événements réguliers dédiés à un seul bateau, notons que parmi la flotte des navires de traditions, certains se distinguent par leur histoire, par la place qu'ils tiennent dans

⁸⁵⁹ *Ibid.*

⁸⁶⁰ *Ibid.*

⁸⁶¹ Dans une brève datant du 9 décembre 1992, un journaliste du *Télégramme* présente Bernard Cadoret, principal animateur de la revue du *Chasse-Marée*, comme un « penseur de mer-philosophe ». Au-delà du lyrisme de la formule, on voit que la position des premiers acteurs du patrimoine maritime dépasse en fait le souci de transmission des héritages pour promouvoir un style de vie alternatif.

l'édification du mouvement patrimonial et par le niveau d'appropriation sociale dont ils sont l'objet aujourd'hui. *La Cancalaise*, bisquine de Cancale reconstruite et lancée en 1987, fait partie de ce petit nombre de navires qui ont précédé l'expansion du mouvement et qui, encore aujourd'hui, ne semble pas connaître de difficultés de fonctionnement majeures. Ce projet à la particularité d'être parmi les premiers à avoir mené à bien la reconstruction d'un grand navire de travail à une époque où le patrimoine maritime n'était qu'à ses prémises⁸⁶². Bernard Cadoret souligne d'ailleurs toute l'importance de l'opération et assiste au lancement de la bisquine en saluant ici une initiative qui tire son origine et sa légitimité en ce qu'elle serait l'héritière des traditions maritimes locales⁸⁶³.



Figure 73. Cancale, Ille-et-Vilaine, juin 2017. 30 ans de *La Cancalaise*, Bisquine lancée en 1987. Au centre de l'image avec sa livrée noire, elle est ici entourée d'autres navires patrimoniaux emblématiques de la côte nord : *La Pauline* de Dahouet et *Le Grand Léjon* de Saint-Brieuc. Photo Camille Gontier, 2017.

L'organisation d'une fête destinée à célébrer les 30 ans de son lancement nous a permis d'observer comment un navire de tradition peut être intégré à son territoire. Précisons aussi d'entrée que l'événement avait un caractère exceptionnel dans la mesure où l'association gestionnaire du bateau n'organise aucune manifestation publique régulière. Cette remarque vaut d'ailleurs pour les fêtes-anniversaire recensées en 2018, les 30 ans du *Dragous*, les 70 ans du *Bro Warock*, les 10 ans de la société Événements Voiles Traditions. En cela, la fête anniversaire est certainement l'expression la plus pure des idéaux culturels communautaires dans la mesure

⁸⁶² Fédération régionale pour la culture maritime (Bretagne). *1979-1992 : la reconquête d'un patrimoine*, Frcm, 1992.

⁸⁶³ Entretien mené auprès de Bernard Cadoret. 14 février 2018.

où sa fonction et sa logique sont toutes tournées vers la valorisation de l'activité patrimoniale et dans notre cas dans la célébration d'un navire traditionnel reconnu en tant que symbole à la fois des traditions maritimes locales et de l'histoire de leur reconquête par le mouvement patrimonial. Aléatoire ou exceptionnelle (on ne constate pas, à notre connaissance, de fête anniversaire régulière), ce type de fête est celui qui répond le plus à la notion d'événement, c'est-à-dire à une manifestation produite en un temps et un espace donnés et dont le but est de marquer une rupture avec le passé⁸⁶⁴. Le caractère de ces manifestations permet à ses promoteurs de se dégager quasi totalement des contraintes propres aux fêtes régulières : renouvellement de la conception, de la programmation, voire de la finalité de la manifestation, pérennisation et rationalisation économique, professionnalisation des équipes organisatrices sont autant d'éléments que les fêtes anniversaires peuvent écarter pour se consacrer uniquement à la logique communautaire/culturelle de l'événement. Les propos recueillis auprès de Bernard Cadoret prennent alors tout leur sens quand il regrette la faiblesse du contenu culturel des fêtes actuelles (et notamment celles de Douarnenez) et que, selon lui, la solution serait de modifier radicalement les modèles d'organisation :

« Moi je ne ressens plus la même chose vis-à-vis des fêtes actuelles, de la plupart des fêtes, notamment celles de Douarnenez heu... Aujourd'hui, moi il me semble qu'une des réponses, parmi d'autres, ce serait de ne pas rester fixé sur... toujours Douarnenez ou..., pourquoi pas essayer de créer une fête à Concarneau, ou en rade de Lorient avec des gens nouveaux, des gens qui ont une vision nouvelle ? À Douarnenez ils ont commencé, leur discours a évolué : « ce n'est pas finalement le nombre et la qualité des bateaux qui fait le succès de la fête »..., ça j'ai entendu cette phrase, ensuite ça a été la musique, « oui ça c'est pas de la musique qui fait venir les jeunes » etc., et puis ça a été pour tout en fait, et à la fin tu remets tout en question et tu les remplaces par des choses qui sont beaucoup moins intéressantes et qui ont beaucoup moins de pouvoir mobilisateur... »⁸⁶⁵.

Cet extrait d'entretien montre comment, pour l'une des plus emblématiques figures du mouvement patrimonial, la fête doit se comprendre comme un dispositif au service d'un projet culturel plus large. Elle ne peut être envisagée comme une fin en elle-même et, en cela, son historicité sociale et territoriale est parfaitement secondaire. Seule compte sa capacité à

⁸⁶⁴ Prestini, Mireille. « La notion d'événement dans différents champs disciplinaires », *Pensée plurielle*, 2006, n°13, p. 21-29.

⁸⁶⁵ Entretien auprès de Bernard Cadoret. 14 février 2018.

valoriser et diffuser les héritages issus des traditions maritimes et sa contribution au développement du mouvement patrimonial associatif, professionnel ou individuel. Dans cette perspective, la conception d'une véritable fête maritime rejette les logiques de l'industrie événementielle, telles qu'elles caractérisent en partie les festivals maritimes actuels. Prôner une rupture dans l'organisation des fêtes historiques revient à inverser le rapport de subordination entre la finalité festive et la finalité culturelle et en cela, les fêtes anniversaires incarnent aujourd'hui le modèle communautaire/culturel le plus abouti. Les photos qui suivent montrent ainsi comment la fête permet de symboliser la place centrale du bateau dans ce type de manifestation, et plus largement dans la construction du patrimoine maritime en Bretagne :



Figure 74. 30 ans de *La Cancalaise*. Les maisons du port de la Houle sont décorées à l'occasion de la fête. L'association a fait accrocher des bisquines sur les façades mais on voit aussi que les propriétaires montrent leur attachement au bateau local par l'exposition de modèles réduits derrière leurs fenêtres. Photo Camille Gontier, 2017.



Figure 75. 30 ans de *La Cancalaise*, juin 2017. Les commerçants du port affichent aussi leur soutien à la fête anniversaire. Photo Camille Gontier, juin 2017.

III.4 Chapitre 4. Les fêtes sociétaires. Du festival international aux animations locales

Après avoir présenté les caractéristiques générales du mouvement festif patrimonial, nous nous attachons ici à décrire les différentes formes d'organisation des fêtes maritimes. Cette présentation s'articule essentiellement autour de la distinction entre fêtes sociétaires et fêtes communautaires, présentées dans un premier temps selon leurs caractéristiques idéal-typiques. Mais, dans un second temps, nous souhaitons montrer qu'il existe des formes et des modalités festives transversales, c'est-à-dire empruntant des caractéristiques organisationnelles et surtout des fonctions relatives aux deux grandes catégories festives. Autrement dit, il s'agit d'affiner notre catégorisation initiale en insistant sur le fait que chaque fête développe un modèle qui lui est propre, quand bien même il reste possible de l'intégrer à notre classification générale.

III.4.1 Les grandes et très grandes fêtes maritimes ou l'apogée du modèle festif sociétaire

La définition des grandes et très grandes fêtes maritimes se base tout d'abord sur l'échelle de fréquentation du public, puis des marins et enfin sur l'importance des différentes ressources engagées dans l'organisation de l'événement. En cela, les fêtes de Brest s'imposent comme l'événement le plus emblématique de la catégorie des grandes et très grandes fêtes maritimes. Mais cette définition assez pragmatique se conjugue aussi avec les résultats recueillis auprès du grand public et des marins sondés lors de notre enquête de terrain. Le public notamment, identifie tout particulièrement les Fêtes maritimes internationales de Brest, le Festival du chant de marin de Paimpol et la Semaine du Golfe comme les manifestations les plus importantes du mouvement festif patrimonial.

III.4.1.1 Les fêtes de Brest : l'exemple unique de la très grande fête maritime

Organisée tous les 4 ans depuis 1992, les Fêtes maritimes internationales de Brest sont encore aujourd'hui le plus grand rassemblement patrimonial régulier existant en France. Les rassemblements de Rouen (appelés Voiles de la liberté, Armada du siècle, ou tout simplement Armada)⁸⁶⁶, ou encore les escales de la « Tall Ship Race » (la course des grands voiliers écoles qui fait le tour des côtes européennes), attirent eux aussi une foule nombreuse, mais différent

⁸⁶⁶ <https://www.armada.org/1-armada/historique>. Site consulté de 1 27 décembre 2019.

de la fête brestoise par leur rythme plus irrégulier voire aléatoire et de par leur conception appuyée essentiellement sur la présence de très grands voiliers en escale. Aussi, et bien que les fêtes brestoises n'apparaissent pas dans notre panel d'enquête, il n'est pas possible de faire abstraction de leur place et de leur signification dans le paysage festif du patrimoine maritime. En effet, avec 1 050 bateaux, 9 000 marins, plus de 700 000 entrées payantes et un budget de 10 millions d'euros en 2016⁸⁶⁷, aucun autre événement ne peut se comparer avec la manifestation brestoise. À l'échelle européenne, seuls les rassemblements comme Sails Amsterdam ou Sails Rotterdam rivalisent en termes de fréquentation populaire et de participation des bateaux.

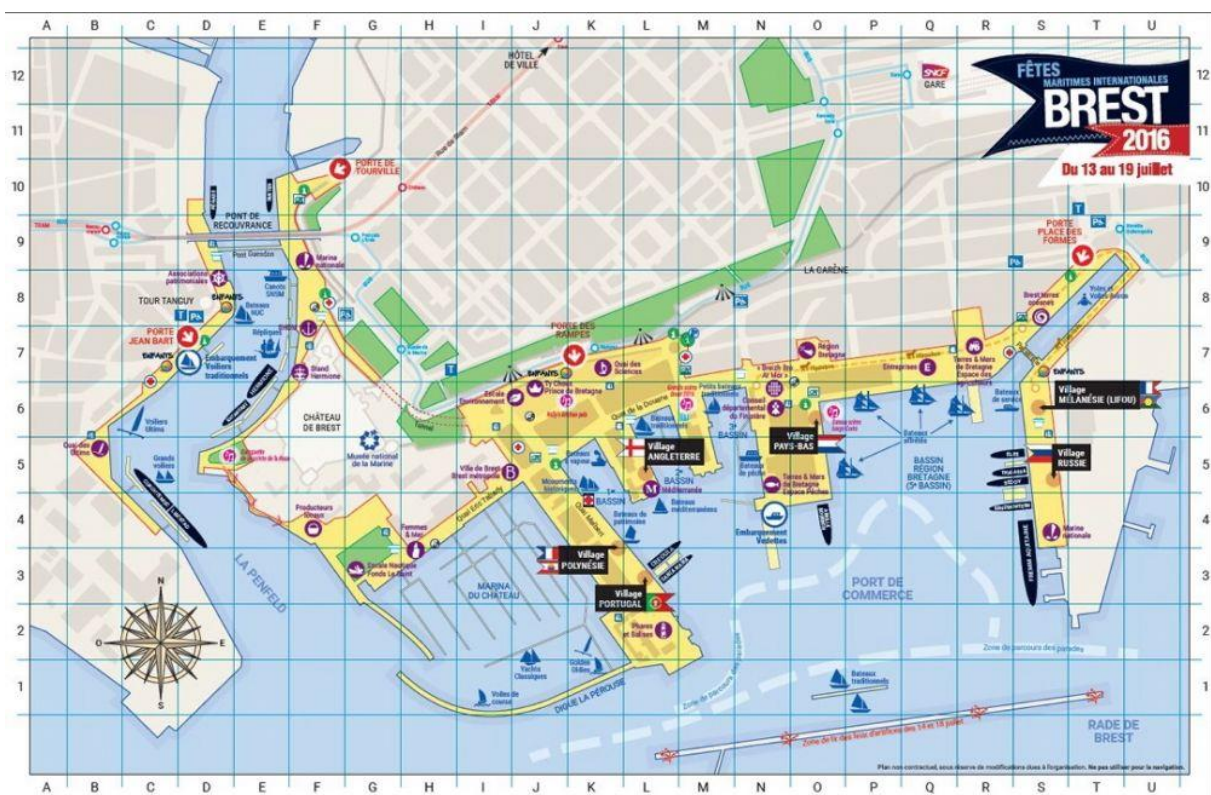


Figure 76. Plan des fêtes maritimes de Brest 2016. Le document montre l'étendue du site festif dont l'implantation englobe le port de commerce, le port de plaisance du Château et le port militaire de la Penfeld. À travers la représentation des dimensions de la maritimité locale (la marine nationale, le commerce et la plaisance), le village symbolise à lui seul la fonction de la fête comprise ici comme un moyen de valoriser le territoire qui l'accueille. Source : www.brest.fr, site institutionnel de la ville de Brest. Consulté le 17 août 2020.

L'ampleur de l'événement, mais aussi son organisation et sa conception montrent que la manifestation dépasse le simple cadre patrimonial. Bien entendu, la présence des navires traditionnels, et notamment des grands voiliers reste une caractéristique majeure et fondatrice de la programmation de la fête. Marc Jorand, régisseur de la manifestation et salarié de Brest

⁸⁶⁷ Étude sur l'impact économique de Brest 2016. ADEUPa, Mars 2017.

événements nautiques, précise d'ailleurs que toutes les enquêtes menées auprès du public ont montré que les spectateurs venaient d'abord pour profiter de la concentration des grands voiliers et des bateaux traditionnels :

« On sait ce qui a fait le succès de cette fête dès le début, c'est qu'il y avait une vraie demande d'un public, qui répond présent, qui se renouvèle par tiers, grosso modo, pour faire court, mais qui, en fait, vient pour voir des bateaux. Point. Tout le reste, c'est de la chanson. Tout le reste, ça habille. [...]. Les gens paient pour venir voir des bateaux, ils veulent voir des bateaux »⁸⁶⁸.

La programmation musicale, même ambitieuse et construite sur des têtes d'affiche (en 2004, la fête avait notamment axé sa communication sur la présence du chanteur brésilien Gilberto Gil), ne participe qu'à la marge à la définition de l'événement. En cela, les fêtes de Brest se distinguent du festival maritime dans le sens où cette forme festive se définit par l'importance de sa programmation artistique et musicale. Pour notre interlocuteur, la dimension artistique ne peut remplacer ce qui fait le cœur d'une manifestation maritime construite sur le rapport à l'imaginaire maritime du public :

« C'est ce que l'on doit aussi aux visiteurs qui viennent, parce qu'ils viennent pour ça. On ne va pas leur mentir. Tout ce qu'il y eu d'essayé, enfin tous les essais qu'il y a pu avoir pour les détourner un petit peu de tout ça, en proposant des spectacles de rue, des choses comme ça, ce qui est très bien, mais dès que ça a pris le pas un petit peu sur le contenu que les gens viennent chercher, on est sur des coûts de production importants, sur quelque chose certes, qui donne une autre valeur au festival mais qui ne répond pas à ce que les gens viennent demander. Donc la fréquentation s'en ressent, souvent dans l'autre sens, c'est-à-dire que plus on propose de spectacles autour, moins il y a de gens, ça n'a jamais eu aucune influence sur la fréquentation. Au contraire. Il y avait eu des concerts sur la.... C'était en 2008 ou en 2004...

C. G. : En 2004, au parc à chaines ?

M. J. : Oui, il y avait Gilberto Gil, il y avait Césaria Evora, enfin c'était un festival de musique... Et bien, ça n'a influé en rien sur la fréquentation, au contraire, et les retours étaient plutôt négatifs. »⁸⁶⁹

⁸⁶⁸ Entretien avec Marc Jorand. 22 février 2018.

⁸⁶⁹ *Ibid.*

Cet extrait montre comment l'évolution des grandes fêtes conduit à négocier constamment un fragile équilibre conceptuel entre les dimensions culturelles et événementielles. Contrairement à ce qu'une analyse un peu trop mécanique des logiques de rationalisation laisse à penser, il n'y a pas de formules ou de recettes évidentes pour passer d'un modèle de fête maritime communautaire à un modèle de fête sociétaire. Dans le cas de Brest notamment, c'est l'attachement aux différentes cultures maritimes présentes sur le site même de la fête qui, selon Jakez Kerhoas, permet le renouvellement de l'événement⁸⁷⁰.

Acteurs des fêtes maritimes

Jakez Kerhoas, de Pors Beac'h 1980 à Fécamp 2020, 40 ans de fêtes maritimes

Comment parler des fêtes et de leurs organisateurs sans présenter Jakez Kerhoas, figure incontournable des manifestations patrimoniales ? On peut d'ailleurs hésiter à définir la place du personnage : fait-il partie de l'histoire des fêtes, ou en est-il encore un acteur important ? Les deux certainement, ce qui dit toute l'envergure d'un parcours hors-norme, de la première édition de Pors Beac'h, en 1980, à celle qui, en 2020, devait voir le jour à Fécamp. Au départ, Jakez Kerhoas est Brestois, et surtout, marin. Il navigue à la plaisance, un peu au commerce et à la pêche, mais surtout, il devient, au milieu des années 1970, un des permanents du Groupe finistérien de croisière dont la base est située à Pors Beac'h, en rade de Brest. Le club, propriétaire de bateaux modernes (Mousquetaires, Armagnacs et un First 30), cherche un navire traditionnel susceptible de compléter l'offre de formation de l'école. Jakez Kerhoas trouve, et fait acheter le côtre-pilote Solweig. Avec ce bateau inspiré des traditions maritimes, il participera aux Vieilles coques à Concarneau, et sillonnera aussi les côtes anglaises lors de croisières au cours desquelles il côtoie les Oyster boat des Cornouailles anglaises, des voiliers de pêche traditionnels parfaitement menés et entretenus par leurs propriétaires. Jakez Kerhoas, à rebours des préoccupations dominantes de l'époque, développe alors une certaine sensibilité pour les traditions maritimes. Mais il se distingue légèrement des usages du mouvement patrimonial balbutiant en ce que, chez lui, c'est la navigation qui l'emporte sur les dimensions ethnologiques ou historiques. En ce sens, Jakez Kerhoas est d'abord un marin, et ensuite un marin qui organise les fêtes, comprises comme le regroupement d'une flottille patrimoniale. Ainsi, il devient un organisateur hors pair et, au gré des aléas de la vie professionnelle, il en fera son métier : Jakez Kerhoas est certainement un des rares à avoir participé, de très près ou d'un peu plus loin, aux premières éditions de toutes les fêtes qui ont marqué l'histoire du mouvement patrimonial : Pors Beac'h, il y était, Douarnenez 86 (et 88), il en était, Brest 92, il convainc le préfet maritime d'ouvrir le port militaire, et la Semaine du Golfe lui doit le concept des flottilles éclatées et l'itinérance de l'événement. Bien sûr, Jakez Kerhoas n'est pas seul, il dit lui-même, et bien volontiers, que les fêtes sont, dès le début, une œuvre collective ; il rappelle à sa mémoire (pourtant peu précise sur d'autres aspects) le rôle de Gilbert Le Moigne, de Bernard Cadoret, de Michel Colleu, de François Puget, d'Anne Burlat, et bien d'autres encore. Engagé encore aujourd'hui dans l'organisation des manifestations patrimoniales, Jakez Kerhoas est certainement celui qui, par sa

⁸⁷⁰ En ce sens, si l'évolution conceptuelle de la fête brestoïse est plutôt critiquée par les acteurs du mouvement patrimonial, il faut noter que Jakez Kerhoas garde quand même une certaine empathie pour un événement toujours maritime à défaut d'être totalement patrimonial. Son avis est par contre beaucoup plus sévère en ce qui concerne l'évolution des fêtes de Douarnenez qui se seraient banalisées en se coupant à la fois de leur genèse patrimoniale et de leur ancrage local. Intervention de Jakez Kerhoas lors de la table de ronde des acteurs des fêtes du patrimoine maritime lors du colloque d'Escale à Sète en octobre 2017.

personnalité, mais aussi par ce qu'il représente la culture maritime vécue, celles des marins de traditions, a pu traverser l'histoire complexe et parfois paradoxale des fêtes du patrimoine maritime.

III.4.1.2 Une grande fête du monde maritime

De fait, Brest a la particularité de rassembler, ou de tenter de rassembler, les différentes activités maritimes présentes sur le littoral breton. L'analyse du plan de la manifestation⁸⁷¹ montre en effet que les éléments caractéristiques de la culture patrimoniale côtoient toutes les autres dimensions maritimes, mais aussi, plus largement, les activités emblématiques du territoire d'accueil de la fête. Les catégories constitutives des flottilles traditionnelles font d'abord l'objet d'un espace d'amarrage spécifique et identifié sur le plan de la fête (bateaux du patrimoine, voile-aviron, grands voiliers, yachts classiques, etc.). Ensuite, les activités nautiques modernes de courses et de loisirs sont valorisées à travers la mise en place d'espaces de pratique ou d'exposition. Enfin, la Marine nationale, le Shom (Service hydrographique et océanographique de la marine) mais aussi les Phares et Balises représentent les activités maritimes professionnelles implantées de longue date sur le territoire brestois. Notre interlocuteur précise à ce propos que la diversité de la programmation maritime traduit aussi celles des prérogatives politiques de la Métropole (Brest Métropole) et de la Ville :

« Au niveau des collectivités territoriales, la voile sportive c'est une compétence Brest Métropole, la culture, c'est la ville, donc nous, comme on a un volet culturel et un volet sportif on est sur les deux tableaux. »⁸⁷²

Par ailleurs, l'intégration des activités maritimes et nautiques dépassant le patrimoine vise à garantir le renouvellement de la manifestation :

« La partie culturelle et patrimoniale, elle est prépondérante sur les fêtes maritimes, même si elle a un peu évolué, parce que maintenant les bateaux de course font aussi partie du panel des bateaux qu'on peut retrouver sur les fêtes maritimes. [...]. Il y a des trimarans de course au large, ça a été une volonté d'affichage et de positionnement de la communauté de communes et de la collectivité à l'époque, de dire « faut pas qu'on s'enferme dans les vieux bateaux, entre guillemets, vieux bouts de bois, il faut aussi parler de la modernité, comme ça, et de passer aux bateaux de course. »⁸⁷³

⁸⁷¹ Étude sur l'impact économique de Brest 2016. Agence Adeupa, mars 2017.

⁸⁷² Entretien avec Marc Jorand. 22 février 2018.

⁸⁷³ *Ibid*

Cet extrait montre bien comment, d'une fête uniquement patrimoniale, nous passons à un événement maritime portant sur des activités susceptibles, aux yeux des organisateurs, de moderniser l'image de la manifestation et, en même temps, de symboliser l'identité maritime du territoire. Dans le cadre des fêtes de Brest, ce renouvellement ne passe pas nécessairement par l'adjonction d'un programme musical et artistique autonome, c'est-à-dire capable, en principe, d'élargir la cible du public éventuel. C'est l'ouverture aux autres dimensions de la maritimité française qui justifie la modernisation de la fête. Cette caractéristique distingue la manifestation brestoïse des autres fêtes maritimes ayant elles aussi évoluées : les fêtes de Douarnenez ou de Paimpol sont issues du même mouvement culturel, mais leur mutation a emprunté la voie de la « festivalisation »⁸⁷⁴ comme nous le verrons dans la partie qui suit.

La volonté de représenter les différentes activités maritimes peut alors se comprendre comme l'expression des spécificités locales : la ville de Brest dépend étroitement, dans son histoire et dans son identité, du développement de l'Arsenal décidé par Richelieu en 1631⁸⁷⁵. Mais si Brest est un port militaire, la ville compte aussi un port de commerce, des ports de plaisance et la présence des services de l'État en mer avec le siège d'une subdivision du service des phares et balises⁸⁷⁶, ou encore celui de la préfecture maritime de l'Atlantique dont la compétence couvre le littoral de Saint-Malo jusqu'à Hendaye⁸⁷⁷. Brest, ville maritime dans l'imaginaire commun, a pourtant connu de profondes mutations au cours du XX^e siècle et le port n'a pas toujours été un espace vivant, attractif et dynamique. Au contraire, il apparaît, à la fin des années 1970 comme un territoire en déshérence, pour reprendre l'expression d'Annick Cléac'h⁸⁷⁸. Objet, à partir de 1985, de plusieurs opérations de revitalisation économique et urbaine, le port de Brest accueille en 1992 ses premières fêtes maritimes : leur succès participe de la modification de l'image du port, et partant, de la ville, à la fois pour les visiteurs, mais aussi pour les habitants⁸⁷⁹. En cela, elles donnent à voir comment certains événements empruntent une dimension performative, c'est-à-dire sont capables de mettre en scène un récit légendaire auquel tout le monde peut croire et fonder ainsi le sentiment d'une unité culturelle

⁸⁷⁴Ronström, Owe. « Festivals et festivalisations », *Cahiers d'ethnomusicologie* [En ligne], n°27, 2014, mis en ligne le 14 novembre 2016, consulté le 19 avril 2019.

⁸⁷⁵ Boulaire, Alain. « Brest, ville maritime d'hier et d'aujourd'hui », *La Revue Maritime*, n°507, 2016, p. 28-33.

⁸⁷⁶ <http://www.dirm.nord-atlantique-manche-ouest.developpement-durable.gouv.fr/sites-des-subdivisions-des-phares-balises-a62.html>. Site consulté le 27 décembre 2019.

⁸⁷⁷ <https://www.premar-atlantique.gouv.fr/page/organisation-de-l-action-de-l-etat-en-mer>. Site consulté le 27 décembre 2019.

⁸⁷⁸ Cléac'h, Annick. « La reconversion du vieux port de commerce de Brest en un espace festif et marchand », in Péron, Françoise (dir.), *op. cit.*, p. 273-278.

⁸⁷⁹ *Ibid.*

du territoire⁸⁸⁰. Dans ce contexte, la grande fête maritime brestoise participe avant tout à la requalification de la ville et de l'espace portuaire⁸⁸¹, et ce, bien avant de fonder ou de refonder une maritimité dont on comprend alors qu'elle se nourrit en premier lieu de l'intégration par les terriens de l'imaginaire véhiculé par la mer.

III.4.1.3 Une fête internationale, mais qui reste ancrée sur son territoire

La dimension performative des fêtes brestoises est renforcée par la fonction politique que les organisateurs lui confèrent⁸⁸². Rappelons ici que cette manifestation dépend étroitement de la collectivité territoriale : Brest événements nautiques, la structure organisatrice, a été créé en 2009 afin de répondre à la pérennisation des fêtes maritimes et, plus largement, à l'ambition de la ville en matière d'événementiel nautique⁸⁸³. La gouvernance et le financement de l'association dépendent directement de la municipalité (le maire ou un élu préside de droit le conseil d'administration⁸⁸⁴) qui, en ce sens, comprend la fête comme un moyen de traduire, dans sa globalité, sa vision politique du territoire⁸⁸⁵.

Ainsi, les fêtes de Brest mettent en scène autant un imaginaire maritime qui participe à l'unification du territoire que l'envergure internationale revendiquée par la métropole brestoise : soulignons en ce sens l'importance des pays invités dans la conception du village et de la programmation de la fête. La millésime 2016 met à l'honneur la Russie, le Portugal, le Royaume-Uni, les Pays-Bas quand 2020 devait faire référence à cinq escales maritimes

⁸⁸⁰ Raibaud, Yves. « Les fêtes musicales. Expérience de la ville et performativité », *Géographie et cultures*, n°59, 2006, p. 87-104.

⁸⁸¹ Gravari-Barbas, Maria. « La "ville festive" ou construire la ville contemporaine par l'événement », *Bulletin de l'Association de géographes français*, 86^e année, L'événementiel et les villes touristiques, 2009, p. 279-290.

⁸⁸² À ce titre, rappelons avec Anne-Sophie Lemaître et Marina Honta que les instruments (ou les dispositifs) de l'action publique communale portent en eux « une représentation de l'enjeu traité et une problématisation spécifique de celui-ci ». Autrement dit, l'appropriation des fêtes maritimes par la collectivité territoriale brestoise ne répond pas seulement au maintien d'un événement mais aussi à la façon dont la municipalité donne à voir sa vision d'avenir du territoire et l'état de ses relations avec les parties prenantes locales (communes de la métropole, associations, entreprises locales). Lemaître, Anne-Sophie ; Honta, Marina. « La fin de la ville providence ? Les paris risqués de l'instrumentation de l'action publique sportive locale. Le cas de la ville de Lyon », *Sciences sociales et sport*, vol. 14, n°2, 2019, p. 131-153.

⁸⁸³ Source : www.brest-evenements-nautiques.fr/lassociation site consulté le 12 février 2019 et entretien avec Marc Jorand. 22 février 2018.

⁸⁸⁴ Ce type d'association parapublique est reconnue comme une forme d'externalisation des compétences publiques au profit d'une association dont la collectivité locale assume la gestion de fait. Ce modèle de gouvernance de l'action publique locale a été favorisé par les lois de décentralisation des années 1980. Ici, la ville de Brest en a profité pour intégrer les parties prenantes et les partenaires de l'organisation des fêtes depuis 1992. Demoustier, Danièle. « Les associations et leurs partenaires publics. Anciens enjeux, nouvelles attentes », *Informations sociales*, vol. 121, n°1, 2005, p. 120-131.

⁸⁸⁵ Emmanuel Wallon fait remarquer que la reconnaissance des festivals par les acteurs publics passe notamment par l'intégration de la manifestation à « un récit de ville ou de territoire » qui permet la légitimité à la fois populaire et institutionnelle. Wallon, Emmanuel. « Les enjeux de la reconnaissance publique des festivals », *L'Observatoire*, vol. 48, n°2, 2016, p. 3-8.

représentant l'océan pacifique, l'océan atlantique, l'océan indien, la mer méditerranée et enfin les océans arctiques et antarctiques⁸⁸⁶. On comprend alors que Brest se définit comme une très grande fête maritime dont la fonction n'est plus seulement de valoriser le patrimoine, mais de traduire les objectifs institutionnels des organisateurs. En ce sens, le conseil d'administration de l'association traduit la fonction de la fête comme un événement fédérant les acteurs institutionnels locaux. D'après notre interlocuteur, les statuts « *incluent d'office le Maire de Brest, et certains élus de la collectivité qui sont membres de droit de l'association. Ils font partie du bureau, mais après c'est autre chose. En tout cas dans nos statuts, on a une part pour la ville, une part pour la métropole, et une pour les autres collectivités partenaires, et les institutions, la CCI, la Marine nationale et quelques partenaires privés* »⁸⁸⁷.

Brest événements nautiques est en réalité une association « parapublique », c'est-à-dire dépendante politiquement, institutionnellement et financièrement du pouvoir public, tout en échappant aux règles comptables et juridiques de l'administration⁸⁸⁸. Ce statut permet de décroiser les relations entre acteurs privés et publics et même ici entre monde civil et militaire. Ce type de gouvernance traduit la volonté des organisateurs de faire de l'événement une véritable vitrine des dynamiques maritimes locales et d'y engager le plus largement possible les différentes institutions du territoire. Le plan de la fête montre d'ailleurs que les acteurs publics comme la Région Bretagne et le Parc Naturel Régional d'Armorique disposent d'espaces d'expositions clairement identifiés, tout comme sont mis en valeur les productions terrestres locales au sein d'un village des producteurs et d'un espace de rencontre appelé « entre terre et mer ». Dans cette version volontariste et finalement très verticale de l'organisation festive, la place des citoyens et des acteurs associatifs reste secondaire et totalement intégrée aux objectifs fixés par le commanditaire de la fête. La fête maritime comme traduction des enjeux institutionnels est alors un autre point de distinction de la fête-festival que nous allons présenter maintenant.

III.4.2 La fête comme festival

Organisée en 2018 et intégrant notre panel d'enquête, Temps fête sur Douarnenez est une des manifestations représentatives de cette catégorie et son exemple nous permet d'illustrer concrètement cette forme d'organisation. Pour autant, elle n'est pas l'unique représentante du

⁸⁸⁶ Source : www.brest2020.fr/5-escales-maritimes/ site consulté le 17 août 2020.

⁸⁸⁷ Entretien avec Marc Jorand. 22 février 2018.

⁸⁸⁸ Cottin-Marx, Simon. « III. Les relations entre associations et pouvoirs publics », in Cottin-Marx, Simon (dir.), *Sociologie du monde associatif*, Paris, La Découverte, 2019, p. 45-69.

modèle festival dans la mesure où les fêtes de Paimpol relève des mêmes modalités et, en partie, des mêmes logiques. Nous pouvons aussi y inclure, dans des formes ou des statuts légèrement différents les Rendez-vous de l'Erdre et les Bordées de Cancale, mais aussi le festival Art Mein Glaz, partant du principe que la forme festival ne dépend pas uniquement de la taille de la manifestation, mais que l'autonomie du champ artistique et musical en est une caractéristique majeure. À ce titre, nous avançons que les grandes et très grandes fêtes maritimes telles que Brest ou la Semaine du Golfe ne sont pas forcément emblématiques de la forme festival mais appartiennent plutôt à la catégorie des grands événements promotionnels. Nous verrons d'ailleurs que la construction du budget des fêtes maritimes est un des indicateurs de la distinction entre grandes fêtes et festivals. De ce fait, et comme souvent lorsqu'il s'agit de forger des typologies, la définition d'une notion fluctuante ou apparentée à un autre terme impose d'en préciser le sens et l'usage.

III.4.2.1 Le festival, une définition théorique

L'ethnologue Nadine Cretin dresse une définition factuelle du festival qui « *dérive du mot fête et désigne une grande manifestation musicale et par extension aujourd'hui, toutes sortes de manifestations culturelles caractérisées par une série de représentations dans une branche artistique donnée. Phénomène propre au XX^e siècle et qui se développe, englobant des événements en interne (vedettes, créations, soirées uniques...). Ils sont destinés à un public national voire international et sont organisés afin de promouvoir une ville ou une région dans un souci économique et dans un but de prestige des pouvoirs locaux, régionaux, nationaux. Enfin, les festivals procèdent généralement à la mise en œuvre de stratégies d'accroissement de la fréquentation et de couverture médiatique* »⁸⁸⁹. Ici, le festival est compris comme un dispositif culturel dont les collectivités territoriales se sont emparées afin d'assurer leur promotion, ce que Inez Boogaarts constate dès le début des années 1990⁸⁹⁰.

Pour Philippe Poirrier, le festival répond historiquement à une fonction de médiation culturelle ; il permet aux artistes de rencontrer leur public et, pour les plus grands événements, de provoquer un engouement médiatique qui contribue à la reconnaissance et à la légitimité des cultures ou des disciplines présentées⁸⁹¹. Le festival se démarque alors de la fête (et ce malgré l'idée que les deux notions seraient aujourd'hui difficiles à distinguer⁸⁹²) par un rapport plus

⁸⁸⁹ Cretin, Nadine. *Inventaire des fêtes de France d'hier et d'aujourd'hui*, Paris, Larousse, 2003, p. 146.

⁸⁹⁰ Boogaarts, Inez. « La festivalomanie : à la recherche du public marchand », *Les Annales de la recherche urbaine*, n°57-58, Espaces publics en villes, 1992, p. 115-119.

⁸⁹¹ Poirrier, Philippe. *Art. cit.*

⁸⁹² Garat, Isabelle. *Art. cit.*

affirmé aux arts et à la culture⁸⁹³ et Gisèle Sapiro fait même remarquer que cette forme de festivité a la particularité de s'appliquer à la littérature, un exercice pourtant plutôt solitaire⁸⁹⁴. Ainsi, le festival se définit à la fois par la prédominance des dimensions culturelles sur les dimensions festives, par sa fonction de médiation des arts et des cultures et enfin, dans une perspective plus sociologique, dans sa capacité à fédérer les acteurs d'un champ culturel afin d'en faire valoir, par l'affirmation d'une croyance commune, la légitimité auprès du grand public ou des médias⁸⁹⁵. En ce sens, nous comprenons le festival maritime comme un dispositif capable de faire valoir une certaine autonomie conceptuelle dans son rapport au patrimoine maritime : si la fête est l'expression directe et parfois anarchique du mouvement patrimonial, le festival s'en détache en partie et devient un objet culturel en lui-même. Cette caractéristique peut être vertueuse en ce qu'elle offre aux organisateurs une plus grande latitude culturelle dans la conception de sa manifestation, mais elle est aussi risquée, car elle conduit à rompre la filiation entre la fête maritime d'origine et le festival d'aujourd'hui.

III.4.2.2 Le festival maritime, une définition empirique et statistique

Dans le cadre de notre enquête, la définition de cette catégorie repose d'une part sur la façon dont les organisateurs souhaitent présenter leur manifestation : la fête douarneniste porte en sous-titre la mention de festival maritime depuis l'édition 2008 et, en 2007, la Fête du chant de marin de Paimpol devient le Festival du chant de marin et porte le sous-titre « Musiques des Mers du Monde »⁸⁹⁶. D'autre part, notre enquête auprès du public montre que finalement, peu de manifestations relèvent d'abord de cette catégorie : avec respectivement 63% et 74% de réponses en ce sens, le Festival du chant de marin de Paimpol et les Rendez-vous de l'Erdre sont d'abord définis comme un festival culturel et musical. Mais, si Temps fête sur Douarnenez et les Bordées de Cancale sont caractérisées par leurs dimensions patrimoniales et maritimes, la modalité « festival culturel et musical » se place en 2^{ème} position. Surtout, avec 56% de réponses pour chacun des deux événements, cette modalité dépasse significativement la moyenne

⁸⁹³ L'historien Pascal Ory rappelle l'origine du festival et sa filiation avec un contenu culturel (musical notamment) qui le définit et le distingue de la fête. Ory, Pascal. « Qu'est-ce qu'un festival ? Une réponse par l'histoire », in Fléchet, Anais et al. (dir.), *Une histoire des festivals, XX^e-XXI^e siècle*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2013, p. 19-32.

⁸⁹⁴ Sapiro, Gisèle ; Picaud, Myrtille ; Pacouret, Jérôme et al. *Art. cit.*

⁸⁹⁵ *Ibid.*

⁸⁹⁶ Rodaro, Luc. *Le Festival du chant de marin de Paimpol*, Bruz, Planète Rêvée Éditions, 2012, p. 14.

des résultats compris sur les 11 fêtes (50% de réponses moyennes pour la modalité « un festival culturel et musical » sur l'ensemble de notre panel)⁸⁹⁷.

Enfin, la dénomination et classification d'une partie des fêtes en festivals maritimes tient aussi à nos propres observations de terrain : nous souhaitons traduire ainsi ce qui fait la particularité d'événements susceptibles de réunir par leur conception et leur programmation à la fois les dimensions patrimoniales maritimes et des éléments culturels étrangers à la filiation traditionnelle. En cela, Douarnenez et Paimpol disposent de traits communs qui en font très certainement des exemples typiques de la forme festival : organisés au cœur de l'été sur une durée de trois à quatre journées, leur périodicité bisannuelle les rapproche encore mais, conséquence de l'aménagement du calendrier festif à la fin des années 1980, le millésime paimpolais est impair. Ainsi, Paimpol organisait son 13^{ème} festival en 2017 et, pour Douarnenez, 2018 est l'année de la quinzième édition. Ces fêtes maritimes, comme nous l'avons déjà évoqué, appartiennent donc à l'histoire du mouvement patrimonial et gardent en cela une place particulière dans les représentations des marins, quand bien-même leur fonction principale a pu évoluer sensiblement depuis leur création en 1986 et en 1989.

III.4.2.3 De la fête au festival, une évolution propre à l'histoire de fêtes du patrimoine maritime

Point important dans la compréhension du processus de transformation des fêtes, il faut souligner que les principales manifestations appartenant à la catégorie des festivals maritimes (Douarnenez et Paimpol, mais aussi Brest) sont issues du modèle festif communautaire des années 1986-1992. Seules les Bordées de Cancale ont, dès l'origine, été conçues comme un festival des musiques maritimes populaires, mais cet événement est certainement celui dont la dimension maritime patrimoniale est, aux yeux du public, la moins assurée. Notre enquête auprès des organisateurs donne à voir ce qui a conduit à cette évolution :

⁸⁹⁷ À l'inverse, les résultats de l'enquête nous ont amené à exclure des événements comme la Fête des vieux gréements de Paimpol ou Morue en fête à Binic de la catégorie des festivals. Leur fréquentation, et une programmation musicale assez conséquente, nous ont pourtant interrogé en ce sens. Mais, d'une part, il apparaît que le champ artistique et musical n'est pas central dans la conception et de la fonction de ces fêtes (elles ne se comprennent pas vraiment comme des dispositifs de médiation culturelle). D'autre part, les résultats recueillis auprès du public montrent qu'il définit d'abord ces manifestations comme un rassemblement des bateaux du patrimoine ou une fête locale).

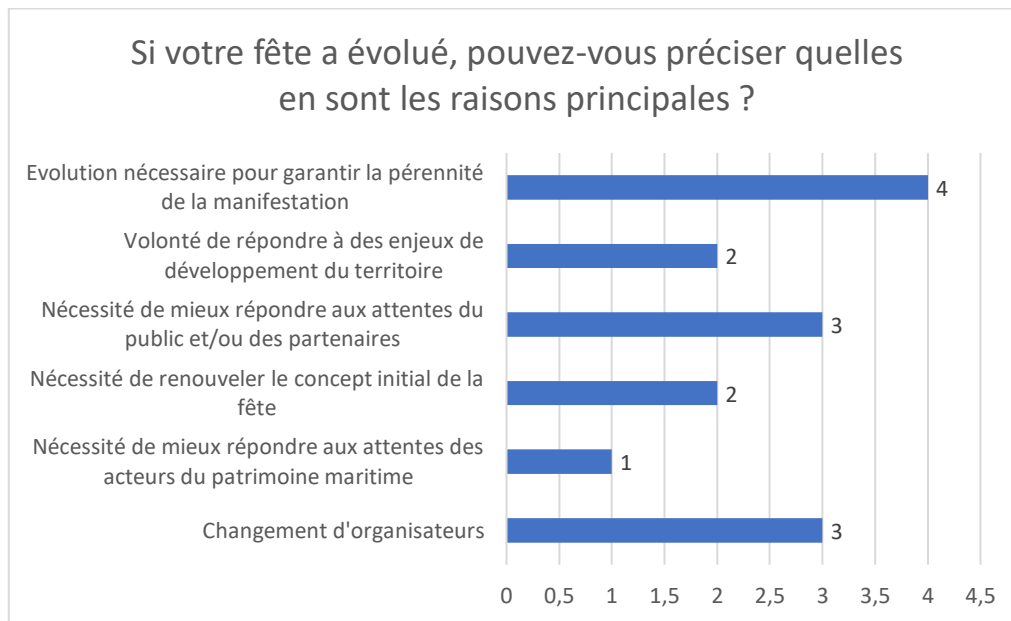


Figure 77. Évolution des fêtes maritimes par leurs organisateurs. Réponses recueillies auprès des fêtes de Douarnenez, Brest, Paimpol, société ÉVT (prestataire d'organisation pour la Semaine du Golfe). Questionnaire auprès des organisateurs des fêtes. Camille Gontier, 2018.

Les réponses montrent très clairement que les motivations qui justifient l'évolution des fêtes et leur transformation en festivals sont d'abord liées à ces raisons internes aux événements, c'est-à-dire à la nécessité de pérenniser les fêtes pour et par elles-mêmes. Les modalités retenues marquent en effet l'importance des logiques festivalières en ce qu'elles traduisent une forme de rationalisation organisationnelle et économique : la volonté de satisfaire le public en répondant mieux à ses attentes se conjugue avec la nécessité de renouveler le concept initial de la fête, ou encore au souhait de satisfaire à des enjeux de développement pour le territoire. Le cas de Douarnenez est d'ailleurs particulièrement lié à l'évolution réelle et ressentie de son activité économique historique : depuis le début des années 1990, la pêche ne structure plus, économiquement et socialement, le territoire douarneniste et il s'agit de faire des fêtes maritimes le contrepoint de ce déclin progressif. La manifestation organisée depuis 1988 tient donc une place centrale dans cette stratégie de résistance et son évolution de fête en festival doit être comprise à l'aune de ce contexte⁸⁹⁸.

Ainsi, on comprend que, pour les organisateurs interrogés, le contenu culturel patrimonial ne répond plus suffisamment à l'intérêt du public et qu'en cela, il ne peut assurer seul la pérennité de l'événement. Le rapport au patrimoine comme moteur de l'évolution de la

⁸⁹⁸ La sociologue Anne-Marie Autissier rappelle en cela que, dès le XIX^e siècle, les festivals étaient perçus comme des moyens de valoriser des « enclaves » culturelles de qualité dans un territoire pauvre par ailleurs. Autissier, Anne-Marie. « Le rôle des festivals à l'aune des ambitions urbaine », in Poirrier, Philippe (dir.), *op. cit.*

fête ne recueille qu'une seule réponse, ce qui traduit une rupture fondamentale dans la fonction principale des fêtes depuis leur création. Cependant, cette mutation, même critiquée, ne conduit pas à exclure les festivals maritimes du mouvement patrimonial, mais plutôt à en faire la cible de critiques plus ou moins partagées parmi les acteurs rencontrés lors de notre enquête.

III.4.2.4 Douarnenez, une fête au statut incertain

Pour Douarnenez, l'importance relative de la flottille réunie en 2018 démontre d'ailleurs que la manifestation parvient, malgré un budget réduit, à attirer encore sur son nom et sa réputation de fête plutôt accueillante les marins et leurs bateaux. Dans le même temps, l'événement s'adresse au grand public et, selon les années, les organisateurs enregistrent entre 70 000 et 100 000 entrées payantes. Si ces chiffres placent l'événement dans les grandes fêtes maritimes, il faut préciser que cet étiage est plutôt en recul par rapport aux fréquentations enregistrées dans les années 1980-1990 et jusqu'au début des années 2000⁸⁹⁹. De fait, le millésime 2006 est le premier vrai échec à la fois populaire et économique pour la fête douarneniste et cette date marque l'amorce d'un reflux qui n'est pas stabilisé aujourd'hui⁹⁰⁰. Une partie de ces difficultés réside certainement dans le réel déficit de notoriété dont la fête pâtit : la communication publique – publicité, presse, internet – ne représente que 30% des canaux de connaissance d'un événement qui ne fait appel qu'à la presse écrite locale et régionale, quand les plus grandes fêtes (Brest et Paimpol par exemple) s'appuient sur les médias écrits et audiovisuels d'envergure nationale⁹⁰¹. Dans le même temps, il faut rappeler ici que seuls 22% du public sondé estiment que la fête douarneniste est emblématique du patrimoine maritime⁹⁰² : en la matière, la manifestation se place derrière la Semaine du Golfe (32%), mais surtout, est largement devancée par le Festival interceltique de Lorient (33%), une fête qui n'apparaît pourtant pas réellement comme un rendez-vous du patrimoine maritime⁹⁰³.

Aussi, une autre explication, peut-être plus structurelle, permet de comprendre ces difficultés : la mutation de la fête, premier grand rendez-vous du patrimoine maritime

⁸⁹⁹ Rappelons que Douarnenez 88 annonce la présence de 300 000 spectateurs.

⁹⁰⁰ En ce sens, les festivals maritimes ne sont pas épargnés par les risques et les difficultés propres aux festivals de musique aujourd'hui. Salaun, Vincent. « Organisation virtuelle éphémère, quelle place pour le management logistique ? Le cas des festivals musicaux », *Logistique & Management*, vol. 22, n°2, 2014, p. 61-69.

⁹⁰¹ Source : questionnaire à destination des organisateurs de fêtes du patrimoine maritime. Enquête en ligne Camille Gontier, 2018.

⁹⁰² Source : questionnaire auprès du public des fêtes maritimes. Enquête Camille Gontier, 2018.

⁹⁰³ Il est même assez courant de questionner la dépendance des fêtes de Douarnenez à celles de Brest, et ainsi d'interroger la pertinence du rythme d'organisation bisannuel. L'histoire montre en effet que les éditions les plus déficitaires sont celles qui se tiennent en autonomie et qui ne profitent donc pas de la puissance de communication produite par l'événement brestois en amont.

communautaire, en un festival grand public ouvert à d'autres dimensions culturelles et procédant à la mise en scène et en spectacle de l'espace festif permet certes de renouveler l'attractivité de la manifestation, mais engage aussi une rupture conceptuelle qui tend à brouiller l'identité même de l'événement.

C'est justement cette mutation fondamentale qui fait de la fête douarneniste un festival, dans le sens où nous avons défini cette notion. Entre 1986 et 2006, Douarnenez est d'abord un rendez-vous du patrimoine maritime dont le contenu culturel et la programmation est garantie par les initiatives du mouvement patrimonial (les concours du *Chasse-Marée* en sont un bon exemple). Sa fonction est « simplement » de réunir marins, acteurs du patrimoine et spectateurs autour des traditions maritimes. Mais Temps fête sur Douarnenez devient un festival dès lors que, confronté à ses premières difficultés, la manifestation doit renouveler son contenu. Elle prend alors la forme d'un dispositif de médiation entre les différentes dimensions culturelles censées répondre aux attentes à la fois du public, des marins et des acteurs du patrimoine. Le patrimoine maritime se réduit à la présence des navires traditionnels, quand la programmation culturelle et musicale devient celle d'un festival de musiques actuelles, tel que défini par Alexandre Djakouane et Emmanuel Négrier dans leur étude sur les festivals en Languedoc-Roussillon⁹⁰⁴.

⁹⁰⁴ La catégorie intègre le jazz, la chanson, les musiques du monde et actuelles. Djakouane, Aurélien ; Négrier, Emmanuel ; Jourda, Marie-Thérèse. *Les publics des festivals*, Paris, Michel de Maule, 2010.

Habitée des lieux et des manœuvres hardies, la bisquine La Cancalaise est venue virer juste sous le vent des navires amarrés le long du quai. Cette photo illustre ce que peuvent être les grandes fêtes et les festivals maritimes : la flottille accueille de nombreux navires emblématiques



Figure 78. Temps fête sur Douarnenez 2012. Vue aérienne du port du Rosmeur. Photo association Temps fête sur Douarnenez.

du patrimoine maritime français et européen (on aperçoit ici, entre autres, La Recouvrance, Le Renard, des navires anglais et hollandais et tout au fond, le Kruzenstern, grand quatre-mâts barque de nationalité russe). Par leur simple présence ou par leurs évolutions dans le périmètre de la fête, les navires traditionnels assurent une bonne partie du spectacle qui fonde l'originalité des manifestations maritimes. À terre, le site fermé et d'accès payant s'organise comme un festival ou un grand événement culturel : la grande scène accueille des « têtes d'affiche » dont la présence relève de la tournée musicale estivale (notons la présence en 2018 d'Amadou et Mariam, de Gilles Servat, au sein d'une programmation très éclectique, moins connues du grand public, mais qui, avec 60 spectacles, marie influence bretonne et musiques du monde). Les quais sont bordés par les stands des exposants, de la restauration et des chapiteaux de l'organisation. Les spectateurs arpentent le site au gré de la programmation musicale et des animations proposées dont le but est de satisfaire le public le plus large.

Ainsi, le programme de la journée du mercredi 25 juillet 2018 (figure suivante) montre bien comment la fête douarneniste tente de concilier les dimensions festives, musicales et artistiques avec sa genèse patrimoniale. Organisées dans le temps et dans l'espace propre à la fête maritime (sur les quais, sur l'eau, sur scène), les activités nautiques et maritimes traditionnelles (lancé de toulaine, godille, débarquement de marchandise) côtoient les pratiques « modernes » comme le stand up paddle et le kayak, et l'arrivée des bateaux est annoncée comme un temps fort de la journée. La programmation musicale témoigne de la même démarche : les Mouez Port-Rhu, groupe local de chant de marins, le Chant de sardinières, les Lokorner's (collectif de musique irlandaise et celtique) représentent la tradition maritime, bretonne et celtique au sens large. Ils partagent l'affiche avec Lalala Napoli, un ensemble qui s'inspire des traditions

Mercredi 25 juillet		
à faire quand ?	quoi ?	où ?
En journée	LE MANÈGE SALÉ, BASSIN DE PLONGÉE, LES DOUANIERS DU ROSMEUR, SAVATO, KERMARRON BRAZ BAND, HÉRIBERT	Sur les quais
11h	11h00>12h00 INITIATION AU LANCER DE TOULINE	Cale Ronde
12h	12h00>12h30 LES ILLUMINEURS : La genèse des fêtes maritimes > Camille GONTIER	Stade Nautique
	12h30>12h45 LA CHRONIQUE D'HÉRIBERT, CRIEUR PUBLIC	Kiosque
	13h00>13h30 L'ÉQUIPAGE DE LA MARIE CLAUDINE	Quai XVIIIe
14h	14h00>15h00 MOUEZ PORT RHU	Kiosque
	14h00>15h00 INITIATION AU PADDLE ET KAYAK	Cale Raie
	14h00>17h00 INITIATION À LA GODILLE	Digue du Rosmeur
	14h00>18h00 ACCUEIL DES BATEAUX	Stade Nautique
15h	15h30>16h30 INITIATION AU PADDLE ET KAYAK	Cale Raie
	16h00>17h00 LOUGRE GRAYHOUND : Déchargement à l'ancienne	Quai XVIIIe
17h	17h00>17h30 L'ÉQUIPAGE DE LA MARIE CLAUDINE	Taverne du Cachalot Assoiffé
	18h00>19h00 LE CHANT DES SARDINIÈRES	Kiosque
	18h00>19h00 CONCOURS DE LANCER DE TOULINE	Cale Ronde
19h	19h10>19h20 LA CHRONIQUE D'HÉRIBERT, CRIEUR PUBLIC	Kiosque
	19h30>20h30 CONCOURS DE GODILLE	Digue du Rosmeur
	20h45>22h00 LALALA NAPOLI	Scène du Rosmeur
	20h45>22h45 SESSIONS MARINÉES AVEC LES LOKORNER'S	Taverne du Cachalot Assoiffé
21h	21h00>22h00 TROPHÉE DES CAPITAINES	Quai XVIIIe
	22h30>00h00 AMADOU ET MARIAM	Scène du Rosmeur
24h	00h00>01h00 DUR	Kiosque

Figure 79. Extrait du programme de Temps fête sur Douarnenez 2018. Enquête Camille Gontier, 2018.

musicales napolitaines, mais aussi avec Amadou et Mariam, les têtes d'affiche d'une soirée qui se termine par la prestation de Dur, un groupe de hard-rock du cru, qui reprend en les parodiant des classiques du rock et du hard-rock des années 1980-1990. L'éclectisme de la programmation se répète sur les quatre autres journées de la manifestation. Il témoigne de la volonté des organisateurs de répondre aux attentes des différentes parties prenantes. Notons à ce propos que les dimensions culturelles se répartissent différemment en fonction de la journée : les musiques et animations liées à la tradition maritime sont programmées en journée, et, au plus tard, en début de soirée. La soirée, temps fort de la programmation festivalière, est réservée aux musiques actuelles, signant ainsi la volonté des organisateurs de s'adapter aux différents publics (des plus âgées au plus jeunes, des plus « culturels », aux plus « festifs »), à la fois dans leurs attentes et dans leurs pratiques festives quotidiennes⁹⁰⁵.

⁹⁰⁵ Cette démarche renvoie alors à la nécessité, pour les organisateurs, de construire des climats et des atmosphères propres à chaque dimension culturelle, dans ce que les spectateurs en perçoivent. Alice Sohier et Joël Brée montrent bien comment le sentiment d'assister à un concert de rock dépasse la simple étiquette musicale pour englober une ambiance et des références symboliques plus larges. Sohier, Alice ; Brée, Joël. « La perception du rock, une dimension essentielle de la satisfaction chez les spectateurs des festivals rock », *Décisions Marketing*, 2014, p. 95-115.

III.4.2.5 Paimpol, la forme festival la plus aboutie

Si Temps fête sur Douarnenez tente de concilier les dimensions maritimes et festivières, Paimpol connaît pour sa part une trajectoire différente. Sa transformation de fête en festival s'effectue sensiblement à la même période que celle de Douarnenez (en 2007 pour Paimpol, en 2008 pour Douarnenez) et, en cela, la mutation festivière traduit autre chose qu'un hasard ou une volonté propre aux organisateurs : il s'agit de s'adapter et de renouveler le contenu des manifestations, 20 ans après que le modèle des fêtes patrimoniales se soit imposé dans le paysage culturel. Pierre Morvan, président de l'association organisatrice explique ce qui l'a poussé à faire évoluer la programmation de l'événement :

« Bon personnellement je m'intéresse aux musiques du monde depuis longtemps, mais l'évolution c'est aussi par nécessité, parce qu'on se rendait compte que quand on a uniquement les chants marins, on laisserait rapidement le public et que la fréquentation s'étiolerait. Donc, on a voulu éviter de tourner en rond...Par ce qu'il y a eu au début cinq éditions disons, très très ancrées sur les chants marins. Alors ça ne veut pas dire qu'on a abandonné le chant marin, parce qu'il y en a qui le disent, il y a des gens qui le disent « votre titre il n'a plus rien à voir avec l'évènement », et je réponds « non, c'est faux parce qu'il n'y a aucun autre évènement qui programme autant de groupes de chants marins »⁹⁰⁶.

Cette évolution, dont la démarche n'est pas partagée par tous les acteurs du patrimoine maritime, a semble-t-il permis au festival de Paimpol de trouver son point équilibre entre programmation musicale éclectique et hommages aux traditions maritimes. La fête atteint d'ailleurs régulièrement 130 000 à 160 000 festivaliers, ce qui la classe parmi les grands événements maritimes. Cette double identité, revendiquée et « théorisée » par les organisateurs se construit sur l'idée que l'événement « a pris le contre-pied des fêtes de Brest et Douarnenez » en se positionnant d'abord comme un festival de musique et ensuite un rassemblement de vieux gréements⁹⁰⁷. Nous postulons d'ailleurs que c'est la dimension musicale originelle qui permet à cette fête d'évoluer sans mettre en danger son identification par le grand public. Le graphique qui suit montre, de manière très nette, que la double composante musique du monde/hommage aux chants de marins traditionnels est au cœur de la représentation de la manifestation.

⁹⁰⁶ Entretien avec Pierre Morvan. 30 mai 2018.

⁹⁰⁷ Interview de Pierre Morvan, président de l'association du Festival du chant de marin de Paimpol. Dans Rodaro, Luc. *Op. cit.*, p. 156.

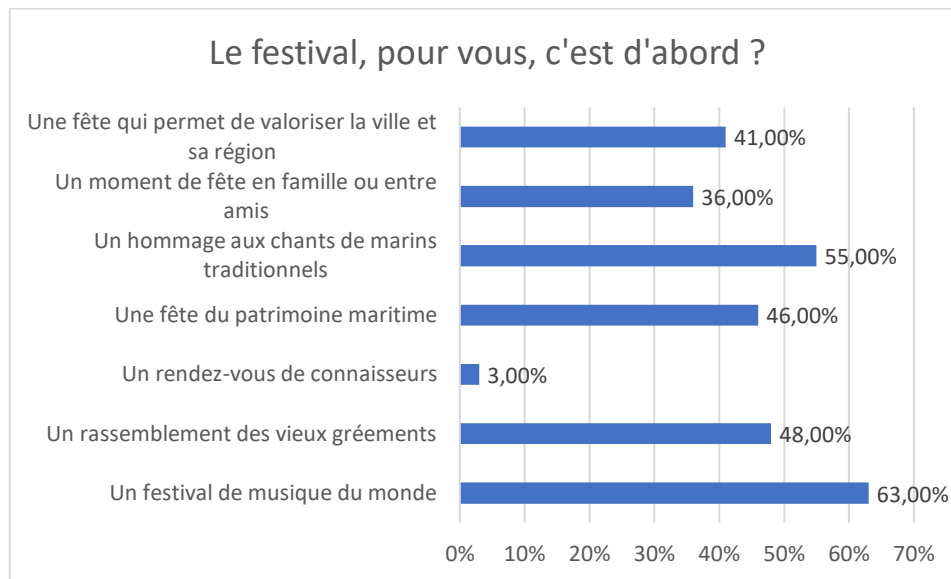


Figure 80. Festival du chant de marin de Paimpol, 2017. Définition de la fête par le public (plusieurs réponses sont possibles). Enquête Camille Gontier, 2017.

Ce résultat montre en fait que, pour le public, l’ancrage musical de la manifestation lui permet de capitaliser sur les différentes formes d’expression des traditions et des cultures chantées, sans pour autant trahir ce qui fait sa définition. La cohabitation dans la hiérarchie supérieure des dimensions festivalières et traditionnelles éclaire aussi comment la manifestation parvient, aux yeux du public, à concilier son origine historique et une programmation plus ouverte. L’organisation tente d’ailleurs de justifier cette évolution en réfutant l’idée d’un éclectisme « attrape-tout », comme le montre cet extrait d’entretien avec le président du festival :

« Alors éclectisme, oui et non, parce que... Enfin moi je prétends, je peux me tromper, mais je prétends qu’il y a quand même une cohérence dans notre programmation. C’est-à-dire, je ne dis pas qu’on ne fait pas de petits écarts de temps en temps sur tel ou tel nom, il y en a eu sans doute, mais globalement, je pense qu’on essaie de faire en sorte que la programmation soit cohérente. Je veux dire... Par rapport à la ligne « Musique du monde », Voyages... C’est vraiment ça qu’on essaie de faire, aussi bien dans les groupes de musique du monde, les groupes de musique bretonne, et puis toutes les musiques de rue, qui sont souvent très, très... Qui plaisent beaucoup et qui sont souvent très très colorées, et très musique du monde aussi. Donc, on essaie de ne pas trop dévier, ou de dévier le moins possible ».

Le positionnement musical originel de la manifestation permet en fait une extrapolation de sa conception qui, en passant des chants de marins aux musiques de monde, ne ferait que

suivre la trajectoire idéale et fantasmée de la figure du marin, voyageur et découvreur par essence et donc plus enclin à s'ouvrir à d'autres cultures. Mais cette explication, séduisante dans sa forme et cohérente sur le fond, mériterait d'être nuancée, car rien ne montre que le marin serait naturellement disposé à l'acculturation. Selon nous, il faut y voir l'illustration de la place de la musique dans la construction du patrimoine maritime.

En immersion dans les fêtes

Le Festival du chant de marin de Paimpol



Figure 81. Paimpol, 2017. La flottille du Festival du chant de marin de Paimpol.

Le Festival du chant de marin de Paimpol, c'est, en 2017, 3 jours de fête et 145 000 festivaliers venus au rendez-vous des « musiques des mers du monde ». Issu de la Fête du chant de marin créée en 1989 par l'Adepar, une association des commerçants de la ville et le Chasse-Marée, Paimpol est aujourd'hui autant un festival des musiques actuelles que celui des traditions musicales maritimes. Arpenter toute une journée le site de la fête donne à voir cette double dimension. Première observation, la ville dit l'événement : bien avant d'approcher le site festif, on suit les

files de camping-car, on aperçoit les fléchages, les parkings numérotés et gardés, les panneaux d'information. On croise et reconnaît, à leur démarche groupée et « concernée », les futurs festivaliers. L'événement imprègne largement l'espace urbain et prévient de son existence bien avant d'avoir franchi son enceinte. Deuxième, et forte impression, le village festif entoure le port, lui-même intégré à la ville-centre. À travers les gréements des navires invités, l'image de la vieille cité portuaire s'impose à nous et nous revoyons (un peu naïvement) la flottille des terre-neuvas armant à la « grande-pêche ». Dès notre arrivée, un sentiment émerge : le Festival du chant de marin de Paimpol est autant la fête des musiques du monde maritime que celle de la ville et de son territoire. Arrivé en milieu de matinée, nous achetons notre billet avant d'entrer dans un site encore calme, noyé sous la grisaille d'une météo maussade. L'ambiance évolue avec la journée qui avance, et nous sommes surpris de voir comment, dans un temps et un espace contraint, les ambiances, les émotions, les sensations se succèdent, s'imbriquent et parfois s'opposent. L'espace de la fête devient infini dès lors qu'il est saturé de spectateurs, et il est difficile, devant tant d'affluence, de joindre le quai d'en face, d'arpenter un site qui pourtant, le matin, ne semblait pas si grand : la taille d'une fête ne tient pas seulement à sa superficie, mais à l'intensité des sensations, des émotions, des expériences et des rencontres qu'elle permet. En attendant, les calmes du matin nous laissent le loisir de découvrir le site. Six scènes (dont un bateau-scène) accueillent un programme alternant entre musique du monde, musique actuelle et chant de marin. D'emblée, le caractère purement maritime et traditionnelle du festival est relégué par l'éclectisme d'une programmation qui s'inspire, en 2017, des « routes de l'orient ». Mais ce sentiment est nuancé par le décor incomparable formé par les navires traditionnels. Leur présence renvoie à

l'imaginaire maritime et mobilise des ressorts émotionnels distincts et complémentaires de la programmation musicale.



Figure 83. Paimpol, 2017. Les Pirates animent une séance de chants à virer.



Figure 82. Paimpol, 2017. Une fanfare du sud-ouest déambule sur les quais.

Une journée à Paimpol plonge le festivalier dans cet entre-deux : le groupe traditionnel « Les pirates » animent une session de chant à virer au cabestan, quand les fanfares du sud-ouest déambulent sur le quai. Le village de la fête renvoie aussi à cette identité double : composé des stands des exposants, de la restauration, des buvettes, des animations à terre, il nous interpelle par sa nature tant le rapport à la culture maritime est secondaire. Son unité repose sur l'ancrage local des exposants : à travers les entreprises (dont la marque légumière « Prince de Bretagne »), les artisans, les producteurs et les associations locales, le festival se comprend comme une façon de célébrer le territoire, ses produits, et finalement, comme une source d'authenticité qui succède à l'ancrage patrimonial des débuts. Qu'en est-il de cette double identité auprès des participants à la fête ? Les regards sont partagés : un couple de marins embarqués à bord du cotre pilote Marie-Fernande, venu il y a 10 ans, trouve que la fête est « moins festive, moins authentique », davantage tournée vers les enjeux de communication et les logiques économiques. Mais d'autres spectateurs, natifs de la région, férus de danse traditionnelle, revendiquent leur attachement au festival en ce qu'il est une représentation positive et dynamique du territoire. En quelques minutes, les échanges disent la mutation d'une fête maritime devenue festival des musiques du monde, et emblème des pays Trégor et Goëlo.

III.4.2.6 La musique, élément de la fête avant d'être celui du patrimoine ?

En ce sens, soulignons que, chez les spectateurs, la musique et le chant issus des traditions maritimes sont des caractéristiques de la fête avant d'être celles du patrimoine. On observe notamment cette correspondance pour les deux événements dont la conception, en 2018, est la plus marquée par la programmation musicale, voire y est totalement dédiée. Ainsi ; le public des festivals des Bordées de Cancale et des Rendez-vous de l'Erdre vient d'abord pour passer un moment de fête en famille ou entre amis, quand, par exemple, celui de Douarnenez est motivé par la valorisation du patrimoine. Or, ces fêtes sont aussi celles dont le rapport aux traditions maritimes (pour les Bordées de Cancale) ou aux cultures régionales (pour les Rendez-vous de l'Erdre) est le plus faible. Ce résultat introduit l'idée que, pour le public, les fêtes du

patrimoine sont d'abord déterminées par la présence de bateaux et que les autres éléments de la culture maritime (dont le chant de marin) ne font pas l'objet de la même identification au patrimoine. Cela montre que la musique tient une place particulière dans les relations entre champ culturel et espace social : elle intègre, en apparence, les dimensions anthropologiques du geste festif universel et sa fonction socialement distinctive semble alors secondaire. En d'autres termes, inscrite dans le domaine matériellement insaisissable de la spiritualité et de « l'intériorité »⁹⁰⁸, la musique échapperait à la logique distinctive des autres disciplines artistiques⁹⁰⁹. « *Art pur par excellence* » selon la formule de Pierre Bourdieu, elle apparaît dans le paysage des fêtes du patrimoine maritime comme l'élément moteur de son évolution.

Ainsi, pour les manifestations qui ont connu les mutations les plus importantes depuis leur création (Le Festival du chant de marin à Paimpol et Temps fête sur Douarnenez), la programmation musicale est considérée comme le moyen le plus efficace de renouveler le sens de l'événement et de maintenir l'intérêt du public. Autrement dit, il s'agit pour les organisateurs de répondre au déclin relatif de la fonction patrimoniale des fêtes (ou perçu comme tel selon les acteurs du patrimoine et des fêtes) par l'affirmation d'un statut culturel généraliste qui passe par une programmation musicale éclectique et transgénérationnelle. En ce sens, l'entretien mené auprès de Louis Tanniou, coprésident des fêtes maritimes de Douarnenez, montre bien comment les organisateurs des fêtes sociétaires mobilisent la musique pour tenter de renouveler l'intérêt du public :

« Notre domaine avec Justine (coprésidente de la fête, nda) est en effet plus d'apporter des idées de notre jeunesse. En fait c'est vraiment, ce qu'on nous demande, c'est d'apporter de nouvelles idées. Nous on connaît les festivals musicaux par exemple, les « Charrues », le « Bout du Monde » et des festivals beaucoup plus petits qu'on peut faire à côté, et bien sûr on connaît la musique qu'écotent les gens maintenant quoi. C'est, bien évidemment, qu'une personne de 50 ans n'est pas forcément... même s'il a des enfants de 15 ans, au courant de ce qu'ils écotent heu..., alors que moi je fréquente pas mal de jeunes ici qui ont 18 ou 19 ans. Du coup, je sais que ça par exemple cela ne leur plaira pas du tout, et que ça, ça pourra leur plaire. Et... on est bien conscient que..., que le patrimoine maritime ce n'est pas forcément ce que recherchent les gens de 20 ans à notre époque malheureusement »⁹¹⁰.

⁹⁰⁸ Bourdieu, Pierre. *Op. cit.*, p. 17.

⁹⁰⁹ *Ibid.*, p. 18.

⁹¹⁰ Entretien avec Louis Tanniou, coprésident des fêtes maritimes de Douarnenez. 14 février 2018.

Les propos de notre interlocuteur montrent bien comme une partie de fêtes maritimes répond désormais à une logique « festivalière », c'est-à-dire que l'événement devient un objet de médiation culturelle en lui-même et non plus uniquement un moyen de valoriser le patrimoine maritime⁹¹¹. En coupant le lien organique qui unissait les acteurs du patrimoine maritime aux premiers rassemblements, les fêtes sociétaires doivent à la fois maîtriser leur organisation et produire, voire concevoir, le contenu culturel de leur événement en dépassant leur milieu d'origine. À ce titre, il s'agit d'établir une stratégie de développement ou de maintien de l'événement dans un environnement culturel et économique moins favorable que celui rencontré lors de la période 1980-2000. La multiplication des fêtes maritimes sur le littoral breton, l'usure inévitable du temps qui s'impose à des fêtes créées il y a 35 ans et dont le concept n'a pas été fondamentalement renouvelé, la concurrence d'autres événements durant la période estivale et se disputant en partie la même population⁹¹² (c'est le cas notamment des fêtes maritimes de Douarnenez et du festival le Cornouaille de Quimper), mais surtout la perte du lien fonctionnel entre le mouvement patrimonial et les fêtes ont entraîné une modification de la hiérarchie dans le classement des parties prenantes. Cette évolution caractéristique des plus grandes fêtes maritimes conduit à faire passer le grand public au premier rang des bénéficiaires de la manifestation alors qu'il n'était qu'un élément secondaire dans la conception des premiers rendez-vous⁹¹³. Ce faisant, le rapport au public est une caractéristique de la « festivalisation » des fêtes maritimes : les organisateurs des fêtes communautaires ne distinguent pas, dans leurs discours, les producteurs des récepteurs de la manifestation (les organisateurs et les marins, mais aussi le public). Dans leur esprit, toutes les parties prenantes forment une communauté festive cohérente et homogène. Le festival rompt avec ce présupposé : il endosse une fonction assumée de médiation culturelle, ce qui induit de considérer le public comme le destinataire

⁹¹¹ La festivalisation des représentations musicales est définie par Yann Laville comme « *une tendance au gigantisme et à l'inflation de moyens techniques pour combler la distance entre musiciens et spectateurs (lumières, systèmes d'amplification, écrans vidéo) ; un raccourcissement et un minutage des performances ; une compétition entre les artistes pour se démarquer parmi une offre pléthorique ; un étiolement de l'attention du public face à la richesse des programmes ; une banalisation du concert en tant que simple élément d'un happening où la fête, la sociabilité, la nourriture, le shopping et une kyrielle d'autres activités ludiques jouent un rôle de même importance.* » La dernière partie de la citation insiste sur la banalisation du contenu musical, pourtant censé être au cœur de la conception du festival. Dans le cas des fêtes maritimes, cette logique touche le contenu patrimonial dont le niveau d'importance est égal aux autres éléments de la fête. La festivalisation réside donc bien dans une forme d'autonomisation des différentes dimensions de la fête les unes par rapport aux autres. Laville, Yann. « Festivalisation ? », *Cahiers d'ethnomusicologie* [En ligne], n°27, 2014, mis en ligne le 14 novembre 2014, consulté le 05 mai 2019.

⁹¹² Notre enquête montre que 60% des sondés participent à d'autres manifestations en dehors des fêtes du patrimoine maritime. Questionnaire auprès du public des fêtes maritimes. Camille Gontier, 2018.

⁹¹³ Pour Michel Colleu, ethnomusicologue et membre de la Scop du *Chasse-Marée*, le public était considéré comme « de surcroît » lors des fêtes de Douarnenez 86, ce qui montre bien que le changement de statut des spectateurs est un des éléments révélateurs de l'évolution des fêtes sociétaires. Entretien du 22 février 2018.

d'un contenu culturel, festif et artistique dont le festival permet l'accès⁹¹⁴, et les marins, une « simple » composante parmi d'autres.

III.4.2.7 L'autonomie du champ culturel et artistique entraîne la rationalisation de la fête

Ainsi, les festivals maritimes se démarquent des fêtes en ce que le contenu même de leur programmation (musicale essentiellement, mais aussi culturelle) tend à se détacher des logiques exclusivement patrimoniales pour épouser, ou tenter d'épouser, d'autres styles et d'autres pratiques. L'autonomie du champ culturel et surtout du champ musical se traduit d'ailleurs par l'appel à des prestataires privés en matière de programmation comme le montre le graphique suivant :

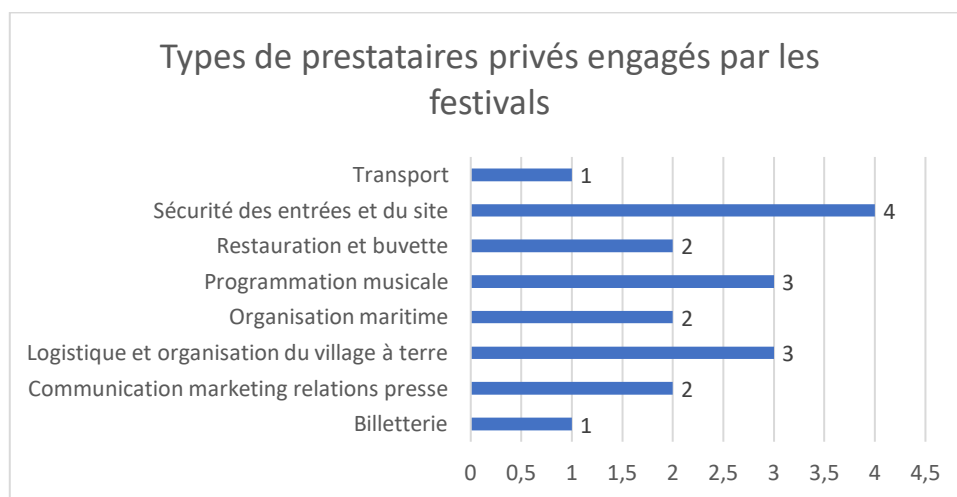


Figure 84. Types et nombre de prestataires privés engagés lors des festivals maritimes. Questionnaire auprès des organisateurs des fêtes. Camille Gontier, 2018.

Au-delà de la dimension musicale, la professionnalisation des activités répond aux caractéristiques significatives des festivals : la sécurité des entrées et des sites, la programmation musicale, l'organisation du village sont les principaux secteurs qui nécessitent l'appui de professionnels. Les éléments traditionnels et historiques de la fête maritime ne sont pas particulièrement soumis à la rationalisation organisationnelle : la restauration et la buvette sont gérées en interne ou confiées aux associations locales partenaires de l'événement⁹¹⁵.

⁹¹⁴ Collard, Fabienne ; Goethals, Christophe ; Wunderle, Marcus. « Les festivals et autres événements culturels », *Dossiers du CRISP*, n°83, 2014, p. 9-115.

⁹¹⁵ Rappelons à ce titre qu'une des caractéristiques originales des fêtes maritimes de Douarnenez (mais reprises par de nombreuses manifestations ensuite) repose sur l'intégration des associations locales dans l'organisation de l'événement. Ainsi, l'association des fêtes maritimes de Douarnenez a fonctionné, jusqu'en 2018, comme une sorte de fédération des associations locales. Ce modèle se met en place dès 1986 et traduit selon nous l'appropriation des fêtes patrimoniales par le territoire qui les accueille.

L'organisation maritime est aussi principalement assumée directement par le festival et dans le cas contraire, les prestataires sont proches du mouvement patrimonial quand ils n'en sont pas directement issus (c'est notamment le cas de la société Grand Large dirigée par Jakez Kerhoas et Anne Burlat, ou encore d'Événements voiles traditions dirigée par Jeff Wagner et Nadège Pavec). Enfin, les festivals et grandes fêtes maritimes se distinguent aussi des fêtes par les caractéristiques de la structure organisatrice. L'organigramme suivant présente alors la synthèse des parties prenantes nécessaires à l'organisation des événements les plus développés :



Figure 85. Organigramme type du festival maritime.

III.4.2.8 Les festivals et grandes fêtes maritimes, une organisation professionnalisée

Si on ne peut pas vraiment parler d'industrie événementielle à propos des fêtes du patrimoine maritime (dans la mesure où la notion fait appel à une rationalisation et une financiarisation poussée de la gestion des événements⁹¹⁶), on constate que, pour les festivals et les grandes fêtes maritimes, la structure organisatrice est exclusivement au service de l'événement, et ce quand bien même sa temporalité est bisannuelle (cas de Douarnenez, de La Semaine du golfe et de Paimpol) voire quadri annuelle (cas unique des fêtes de Brest).

L'ampleur de la manifestation impose en fait une certaine distance entre deux millésimes afin de concevoir, produire et financer sans risque chaque édition, mais aussi parce que, pris dans une logique de renouvellement et d'attractivité, ce modèle de fête maritime pense sa programmation en fonction de l'intérêt du public et pas seulement en tant qu'espace de diffusion du patrimoine maritime.

Le festival maritime porte donc dans sa production et sa reproduction une partie de sa propre finalité, et cette caractéristique le distingue fondamentalement des fêtes purement patrimoniales. Pour mener à bien chaque édition, le festival maritime ne peut pas uniquement compter sur la mobilisation ponctuelle de bénévoles locaux. Ainsi, toutes les manifestations comprises dans cette catégorie recrutent des salariés en cdd voire en cdi⁹¹⁷ et leur nombre varie très significativement en fonction de la temporalité de l'événement. La professionnalisation des ressources humaines illustre la mutation des plus grandes fêtes et leur assimilation partielle au monde du spectacle et de l'événementiel. À ce titre, le parcours professionnel de Marc Jorand, régisseur et salarié permanent des fêtes de Brest est significatif :

« Alors, je suis responsable technique à Brest Événements Nautiques et organisateur des fêtes maritimes, depuis 2009, puisque la structure a été créée en 2009 [...]. Moi j'ai un parcours assez atypique, je vais rentrer vite dans la voile, je viens de la voile de compétition, j'ai travaillé en tant que régisseur technique sur les villages terrestres, pour les organisations de courses à la voile. J'étais dans un autre sport avant, après j'ai travaillé dans l'évènementiel à Paris et il se trouve que je travaillais pour une

⁹¹⁶ Kalifa, Dominique. « Industries culturelles », in Kalifa, Dominique (dir.), *La culture de masse en France, 1860-1930*, Paris, La Découverte, « Repères », 2001, p. 76-94.

⁹¹⁷ On doit aussi préciser que les festivals font très souvent appel à des stagiaires étudiants afin de compléter leurs équipes salariées.

*société de production qui avait dans son portefeuille, entre guillemets, une course qui s'appelle La solitaire du Figaro »*⁹¹⁸.

Cet extrait d'entretien montre bien comment les premières compétences nécessaires à la tenue de la plus grande fête du patrimoine maritime en France sont d'abord liées à la logistique et à l'organisation technique des grands événements. Même si le monde maritime n'est pas totalement occulté, le parcours professionnel de notre interlocuteur reste initialement éloigné du mouvement patrimonial. De fait, si l'intérêt pour le nautisme éclaire une partie de son engagement au sein des fêtes, sa compétence première est attachée au monde du spectacle :

« C'est-à-dire que moi j'étais intermittent du spectacle, donc petit à petit la part spectacle a diminué, j'étais beaucoup plus sur les organisations de course. Je me suis spécialisé, entre guillemet, on retrouve un peu toujours le même format, en tout cas, techniquement sur les départs et arrivées de courses à la voile, on va dire de compétition. [...]. Et en 2009, enfin en 2008, j'étais déjà venu à Brest pour La solitaire du Figaro, j'en avais discuté avec des gens, qui m'avaient dit "ah il y a peut-être un projet à Brest de créer une structure pérenne" ».

Ainsi, on constate une corrélation entre la volonté de pérenniser la manifestation et la professionnalisation de l'organisation qui passe, non par le recrutement de spécialistes du patrimoine ou de la culture maritime, mais par celui d'intermittents du spectacle, de techniciens et de logisticiens. En ce sens, le récent renouvellement de la direction des fêtes de Douarnenez s'est fait au profit d'une intermittente du spectacle ayant travaillé pour le Festival interceltique de Lorient. L'association, qui compte deux salariés à durée indéterminée, embauche entre quinze et vingt personnes à l'approche des fêtes. La figure qui suit présente l'équipe professionnelle prévue pour l'édition 2020 :

⁹¹⁸ Entretien avec Marc Jorand. 22 février 2018.

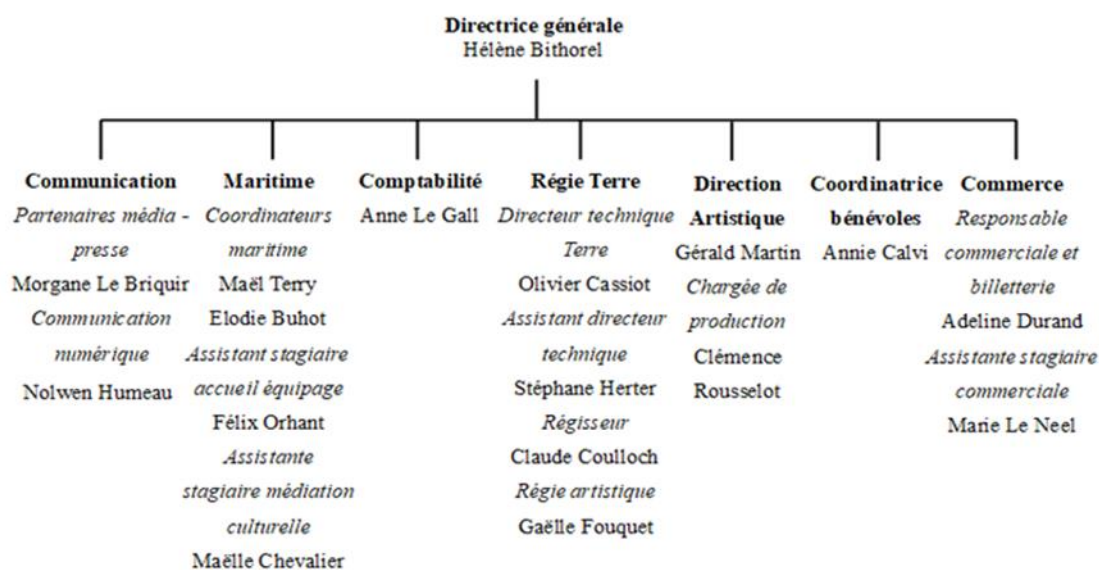


Figure 86. Organigramme de la structure de direction des fêtes maritimes de Douarnenez. Mise à part la coordinatrice des bénévoles et les stagiaires défrayés, les membres de l'organisation sont tous des professionnels rémunérés (salarial ou intermittence). Si le secteur maritime emploie directement deux personnes, notons que la structure de la manifestation repose significativement sur des professionnels du spectacle. À nos yeux, la présence d'une direction artistique traduit la festivalisation de l'événement qui, de fait, délègue une partie de son contenu culturel à un programmateur professionnel.

Ainsi, l'évolution des profils professionnels illustre la rationalisation des manifestations, comme l'indique encore Marc Jorand quand il relate l'histoire de sa structure et notamment la place de la collectivité locale dans l'organisation des fêtes de Brest :

« Donc, petit à petit, les salariés des fêtes, comme les apports de la collectivité, commençaient à entrer dans un cadre un peu plus défini, sur la professionnalisation, entre guillemets de tout ça, et des métiers. Donc là, on passait sur des compétences métiers. Avant c'était énormément de bonnes volontés pour que ça se fasse, maintenant c'est finalement des compétences métiers diverses et variées. Donc 1996 se fait, Brest 96, l'association meurt, sans mourir vraiment. En 2000 : ils recréent une association. 2004 : pareil. 2008 : pareil, avec plus ou moins de bonheur dans les budgets et surtout dans les résultats des fêtes. Et là, la collectivité commence à se dire : « ben il y a quand même pas mal de déperdition, à chaque fois on renait de nos cendres, on ne garde pas les compétences métiers, on ne pérennise rien. [...] Et, à Brest 2008, ils réfléchissent à une structure pérenne qui organiserait les fêtes maritimes tous les quatre ans, avec des missions en plus, sur l'événementiel nautique notamment »⁹¹⁹.

⁹¹⁹ Entretien avec Marc Jorand. 22 février 2018.

La professionnalisation répond donc à la nécessité de pérenniser sur le long terme un modèle de fête qui, dans un premier temps, devait remobiliser l'ensemble de ses acteurs. La capitalisation des compétences et des expériences préside à la rationalisation d'événements qui, à l'origine, tenaient essentiellement à la passion et à l'enthousiasme de ses concepteurs. Serge Hilbert, directeur des fêtes de Douarnenez entre 1998 et 2018, estime d'ailleurs qu'il doit son embauche à sa position d'observateur extérieur au mouvement patrimonial⁹²⁰ :

« Et puis alors, on m'a proposé la direction des fêtes, alors que je..., enfin franchement je ne postulais pas, je ne m'y attendais pas, je ne connaissais rien au sujet. Le premier surpris, c'est vraiment moi quoi. Mais... Pourquoi ? Alors uniquement peut-être, justement parce que l'organisation est un métier, mais qui n'est pas celui de la passion du sujet, parce qu'il y en a plein partout des passionnés du sujet. Et ce n'est pas idiot hein, ce n'est pas moi qui dis ça, c'est Jakez Kerhoas et ce n'est pas idiot du tout. Donc, j'arrive bien comme un élément différent pour gérer, pour organiser, pour être médiateur aussi du projet, bien sûr, mais... »⁹²¹.

Cette citation permet de mesurer sous un autre angle les logiques à l'œuvre dans la mutation des fêtes en festivals : la professionnalisation s'accompagne d'une distanciation affective⁹²² perçue comme une démarche inséparable de celle de la pérennisation de la fête⁹²³. Dans le même temps, l'évolution organisationnelle s'appuie sur la mobilisation décisive des partenaires économiques privés et cette caractéristique apparaît comme le troisième élément significatif des festivals.

⁹²⁰ Il faut préciser ici que Serge Hilbert intègre d'abord l'organisation des fêtes maritimes en 1996 via la société Grand Large de Jakez Kerhoas et Anne Burlat. Pour le mouvement patrimonial, le contexte de l'époque est rendu particulièrement difficile par la récente faillite du Port-musée de Douarnenez. Cet échec précipitera en 1995 la défaite de la majorité sortante dirigée par Michel Mazéas, soutient convaincu du musée et des fêtes. La position « neutre » de Serge Hilbert apparaît alors comme une condition essentielle au maintien des manifestations. Entretien avec Serge Hilbert. 24 février 2018.

⁹²¹ Entretien avec Serge Hilbert. 24 février 2018.

⁹²² Le passage de la fête au festival, la professionnalisation des acteurs et le bouleversement du système des valeurs qui accompagne ce processus se retrouve dans le monde du sport. Denis Bernardeau Moreau montre comment les bénévoles confrontés à la professionnalisation des clubs défendent la supériorité de l'*ethos* amateur basé sur une rationalité axiologique, quand les professionnels font valoir un *ethos* instrumental nécessaire à la professionnalisation de l'activité. Bernardeau Moreau, Denis. *Sociologie des fédérations sportives. La professionnalisation des dirigeants bénévoles*, Paris, L'Harmattan, 2004, p. 250.

⁹²³ Vanessa Valero montre que les festivals de rock militants ou avant-gardistes connaissent la même trajectoire dès lors que la question de leur pérennisation se pose. La professionnalisation des équipes et la recherche d'appuis économiques privés deviennent incontournables, scellant la fin de l'idéalisme des débuts. Valero, Vanessa. « Le festival de rock : entre passion et désenchantement... », *Volume !*, [En ligne], n°1, 2002, mis en ligne le 15 mai 2004, consulté le 22 avril 2019.

III.4.2.9 Budgets et partenariats, indicateurs des catégories festives

Le graphique suivant montre justement la façon dont les budgets des plus grandes fêtes sont construits :

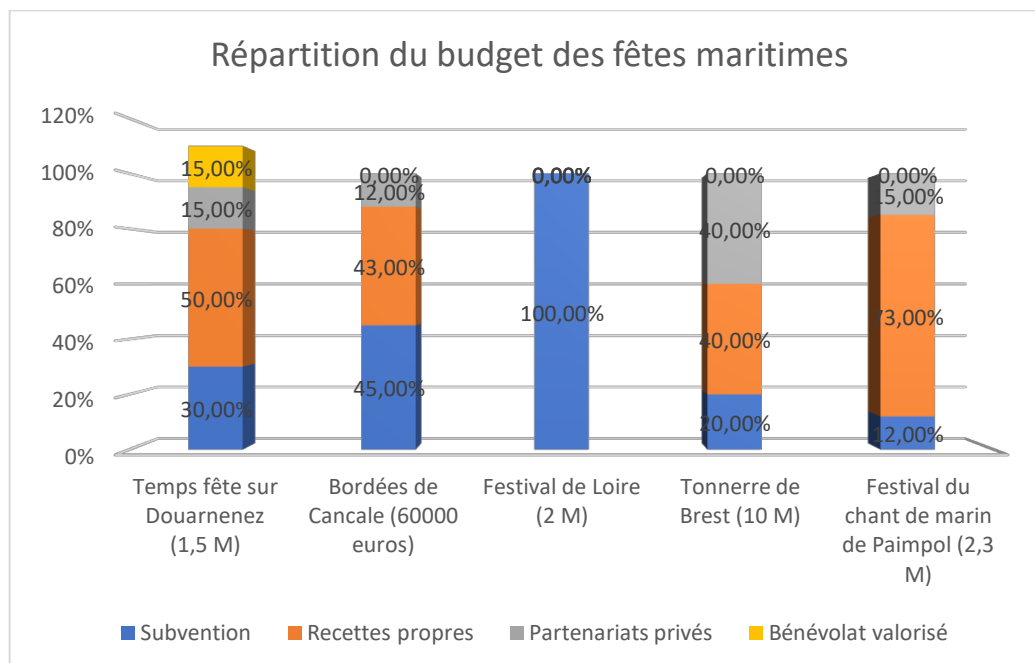


Figure 87 Budget des grandes fêtes et festivals maritimes. Enquête par questionnaire, Camille Gontier, 2018.

Même si les différents événements disposent de moyens très inégaux, remarquons que le budget des festivals et des grandes fêtes maritimes se chiffre en millions d'euros. Avec 10 millions de budget en 2016, les fêtes de Brest appartiennent même aux grands événements nautiques français comme la Route du rhum (8 millions d'euros de budget en 2018⁹²⁴), mais restent en deçà des très grands festivals de musique organisés en Bretagne (le budget annuel des Vieilles Charrues atteint 17 millions d'euros⁹²⁵). Par ailleurs, l'articulation des ressources publiques (financières mais aussi humaines) et privées (essentiellement financières) est une caractéristique typique des festivals, justifiée notamment par leur double identité événementielle et culturelle. Djelloul Arezki, Olivier Keramidas et Edina Soldo rappellent en ce sens que les festivals portés par la puissance publique sont des formes d'organisation qui mobilisent des moyens multiples et variés, et qu'elles fonctionnent selon un modèle

⁹²⁴ Source : <https://www.letelegramme.fr/voile/transat-la-route-du-rhum-en-13-questions-13-10-2018-12105346.php>.

⁹²⁵ Source : <https://www.ouest-france.fr/festivals/les-vieilles-charrues/vieilles-charrues-une-enorme-machine-innovante-et-enracinee-5887614>.

adhocratique qui permet de mobiliser ponctuellement des équipes et des ressources afin de répondre à un besoin spécifique⁹²⁶.

Enfin, l'analyse des budgets montre que les fêtes dont le processus de mutation festivalière est le plus avancé se caractérisent par l'importance de la billetterie dans la construction de leur budget. Ainsi, et contrairement à ce qu'une simple hiérarchie de la fréquentation, des moyens, de la programmation ou du nombre de navires présents pourrait laisser penser, la forme festivalière ne correspond pas uniquement à la taille du budget ou des différents moyens, mais plutôt à l'origine des ressources qui le constituent. Les fêtes de Paimpol et de Douarnenez partagent une forte dépendance à la billetterie, ou encore à la location des espaces de la fête ou aux partenariats privés. À l'inverse, le niveau de subvention publique est, surtout pour Paimpol, parmi les plus réduits quand d'autres grands événements dépendent totalement ou très significativement des fonds apportés par les collectivités⁹²⁷.

III.4.2.10 Le festival est une adaptation subie

Ce contexte budgétaire éclaire donc sous un autre angle la logique festivalière et partant, la nécessité pour les organisateurs d'intégrer pleinement les dimensions économiques de l'événement. L'autonomie des champs musicaux et artistiques apparaît comme une conséquence en partie subie et non comme une évolution pleinement souhaitée et anticipée. Serge Hilbert estime en ce sens que les difficultés de l'édition 2006 des fêtes douarnenistes reposent d'abord sur un épuisement du modèle historique des fêtes, caractérisé par une faible fréquentation, mais aussi par une perte de sens :

C. G. : « Et en 2006, c'est quoi le premier souci, en fait, c'est le manque de public ?

S. H. : Non, là, c'est la fin d'une histoire. 2006, c'est... On ne s'est pas assez remis en question.

C. G. : Vous êtes toujours sur le même modèle, donc il n'y a plus d'intérêt, enfin... Ça ne fait plus événement dans mes souvenirs...

⁹²⁶ Arezki, Djelloul ; Keramidas, Olivier ; Soldo, Edina. « Exploration des antécédents de la mobilisation collective des ressources humaines dans les organisations festivalières. Le cas des agents territoriaux d'un festival public », *Gestion et management public*, vol. 6, n°1, 2018, p. 15-33.

⁹²⁷ C'est ainsi le cas de la Semaine du Golfe dont le financement dépend à 80% des fonds apportés par le département du Morbihan et par les communes participant à la fête. Source : entretien avec Polig Belenfant, organisateur de la Semaine du Golfe. 17 juillet 2018.

S. H. : Je suis, c'est drôle tu vois, c'est des moments flashes pour moi, parce que Jean-Michel⁹²⁸ est président là, et Jean-Michel, ce n'est pas un imbécile, si tu veux, il a une réflexion quoi. Et je suis avec lui, bon on voit bien que ça ne marche pas. Et on est devant le Chasse-Marée, par hasard, on marche tous les deux, mais c'est un endroit où on domine, tu vois bien ? Et il est 3h de l'après-midi, je me souviens très bien, je dis « Jean-Michel, Jean-Michel, regarde-là, il ne se passe rien. Il ne se passe rien là, on est nuls là. On n'a plus rien à offrir, les bateaux sont en train de naviguer, non, ça ne va pas, on n'a personne mais il ne se passe rien ». Mais j'étais fou quoi, je me dis « mais où est-ce qu'on a lâché, qu'est-ce qu'il s'est... il ne se passe plus rien »⁹²⁹.

Ce constat va engendrer le basculement de la fête vers le modèle festivalier, c'est-à-dire vers l'idée que l'événement s'adresse aussi au grand public en ce qu'il n'est plus uniquement un temps d'affirmation du mouvement patrimonial auquel les spectateurs pourraient assister en se fondant dans l'ambiance générale. Elle devient, ou doit devenir, un espace physique de médiation culturelle entre la culture maritime traditionnelle et les spectateurs⁹³⁰. Par ce fait, la manifestation devient un objet culturel en elle-même. En se détachant du corpus patrimonial unique, elle doit développer sa propre identité et construire sa propre fonction, entre valorisation des traditions maritimes, médiations des interactions entre les différentes parties prenantes, édification d'une ambiance qui la caractérise et la distingue :

« Donc voilà, on a commencé à vraiment travailler ensemble sur le contenu. Et on fait bouger beaucoup les lignes et on en a déjà beaucoup parlé tous les deux, tu sais très bien ce que je pense, on n'est plus dans le fétichisme d'un objet et la démarche de musée événementiel, on est dans une approche beaucoup plus ludique, avec une remise permanente en question, des moyens de médiation de nos connaissances. Ça, c'est fondamental maintenant, c'est-à-dire comment on crée une ambiance de festival. Tu vois, ça c'est un mot maintenant clé. Comment on crée une ambiance de festival, qui fait que les gens ont envie de venir ? »⁹³¹.

La représentation de l'image associée à la fête doit aussi évoluer et les organisateurs font appel à une société spécialisée dans la communication publique et le marketing territorial : « Le rendez-vous des marins » sous-titre habituel de chaque millésime annonçant la fête devient

⁹²⁸ Jean-Michel Le Boulanger, président de l'association de fêtes maritimes de Douarnenez à ce moment-là.

⁹²⁹ Entretien avec Serge Hilbert. 24 février 2018.

⁹³⁰ Wallon, Emmanuel. *Art. cit.*

⁹³¹ Entretien avec Serge Hilbert. 24 février 2018.

« Temps fête sur Douarnenez » festival maritime. Les deux affiches qui suivent illustrent le changement de paradigme engagé par la manifestation :



Figure 88. Affiche des fêtes maritimes de Douarnenez 2000.



Figure 89. Affiche de Temps fête sur Douarnenez 2018.

L'affiche annonçant les fêtes de Douarnenez 2000 fait explicitement référence à des représentations et des codes culturels propres au mouvement patrimonial : le millésime de l'événement doit suffire en lui-même à présenter une fête dont la notoriété ne serait plus à construire. D'ailleurs, les connaisseurs auront identifié la bisquine de Granville rendue ici par

le peintre Fanch Moal, un ami et habitué des fêtes douarnenistes⁹³². Enfin, le sous-titre annonce clairement que l'événement est le rendez-vous des marins quand bien même le grand public est attendu en nombre. La fête est donc ici d'abord celle du patrimoine maritime et de ses acteurs premiers, les associations, les marins, les militants de la défense des traditions. Le succès populaire et l'assise territoriale de l'événement intègrent de fait la logique culturelle communautaire.

L'affiche de Douarnenez 2018 annonce pour sa part une autre conception de la manifestation. Devenue Temps fête, la référence unique au millésime s'efface en partie pour laisser place à l'appellation « festival maritime ». L'image choisie pour illustrer l'événement fait toujours référence aux navires, mais selon une approche nettement moins patrimoniale dans le sens où elle serait porteuse de caractéristiques communautaires autoréférencées. Ici, l'imaginaire prime sur la véracité ou l'identification d'un bateau traditionnel qui témoignerait des efforts entrepris par le mouvement patrimonial depuis le début des années 1980. Ce choix, qui a d'ailleurs fait l'objet de discussions au sein de l'organisation, reflète la volonté des responsables de faire appel à un imaginaire maritime partagé par le plus grand nombre, quitte à se couper un peu plus des racines historiques de la fête⁹³³. Remarquons aussi les logos des partenaires publics tels que la région et le département. Le festival intègre ici les stratégies du marketing territorial dont la Bretagne est pionnière en la matière⁹³⁴. Il s'agit, au-delà de respecter les termes d'un partenariat économique, d'unir les acteurs locaux sous une « marque ombrelle »⁹³⁵ qui suggère la force d'un réseau profitant au territoire dans un contexte de compétition accru⁹³⁶.

⁹³² *Ibid.*

⁹³³ On retrouve exactement le même débat concernant l'affiche annonçant la future édition du Vendée Globe. La revue *Voiles et Voiliers* fait part d'une petite polémique naissante entre les « puristes » estimant l'affiche pleine de défauts et d'incohérences techniques d'un point de vue maritime, et les organisateurs se justifiant par la nécessité de s'adresser au plus grand nombre en faisant d'abord à l'onirisme et à l'imaginaire. Source : <https://voilesetvoiliers.ouest-france.fr/course-au-large/vendee-globe/vendee-globe-l-affiche-de-la-course-ne-sera-pas-refaite->. Consultée le 19 décembre 2019.

⁹³⁴ Houllier-Guibert, Charles-Edouard. « De la communication publique vers le marketing des territoires : approche microsociologique de la fabrication de l'image de marque », *Gestion et management public*, vol. 1, n° 2, 2012, p. 35-49.

⁹³⁵ *Ibid.*

⁹³⁶ Baray, Jérôme. « Marketing territorial. Appréciation du rayonnement international des villes et des régions du monde par le nombre de leurs références sur les moteurs de recherche web », *La Revue des Sciences de Gestion*, vol. 234, n° 6, 2008, p. 27-35.

III.4.2.11 Par le festival, unir le territoire

Ainsi, Temps fête sur Douarnenez devient l'événement d'un territoire avant d'être celui du patrimoine maritime. Ce dernier intègre la conception culturelle de la fête, mais n'en est pas la seule et unique finalité. Pour les organisateurs, l'objectif est d'abord d'affirmer l'existence et l'identité d'une ville marquée par le déclin de ses activités maritimes historiques (la pêche en premier lieu). Dans une ville socialement et culturellement fragmentée⁹³⁷, les fêtes maritimes apparaissent alors comme le seul événement capable de faire travailler ensemble les différents groupes sociaux du territoire. Le conseil d'administration de l'association organisatrice illustre cette caractéristique : des élus municipaux et des militants politiques de tous bords se retrouvent autour de l'événement et en partagent les tâches et les responsabilités. En son sein, et parmi les bénévoles actifs, nombreux sont ceux qui n'ont qu'une faible connaissance du patrimoine, voire ne s'y intéressent pas vraiment. Leur investissement, pourtant important, est d'abord défini par la volonté de participer à l'organisation d'un événement qui, tout en faisant référence au passé maritime de la cité, apparaît comme la dernière activité culturelle et sociale susceptible de nourrir les représentations d'un territoire qui revendique, tel un totem, son identité maritime. Enfin, la fonction cohésive de la fête est renforcée par le rôle central des associations locales : plus d'une soixantaine d'entre elles s'engagent à chaque édition afin de participer à l'organisation de l'événement. La plupart des structures sont étrangères au monde maritime, et une salariée de l'association nous faisait même remarquer que certaines associations locales du patrimoine maritime en étaient absentes. Ce paradoxe apparent traduit en réalité ce qui est devenue la fonction première de Temps fête sur Douarnenez : à travers le patrimoine et les traditions maritimes, il s'agit d'abord et avant tout de faire vivre la communauté territoriale par l'affirmation d'une appartenance collective à une histoire commune mythifiée⁹³⁸.

⁹³⁷ Couliou, Jean-René ; Le Boulanger, Jean-Michel ; Vilbrod, Alain. *Ports de pêche en crise. L'exemple de Douarnenez*, Paris, L'Harmattan, 1998, p. 47-81.

⁹³⁸ *Ibid.*

III.4.3 La fête maritime sociétaire, entre ancrage local et lointaine référence aux traditions.

Nous avons vu comment l'évolution des premières fêtes maritimes en festivals traduit les mutations du rapport au patrimoine. Mais les fêtes sociétaires n'ont pas toutes connu la même histoire et certaines d'entre elles ont la particularité de se caractériser, dès leur création, pour leur fonction sociale et non pour leur finalité culturelle. La Morue en fête de Binic et la Fête maritime du Légué de Plérin, apparaissent dans notre panel comme des manifestations emblématiques de cette catégorie.

Ces deux événements, s'ils sont différents dans leurs modalités organisationnelles, partagent deux caractéristiques importantes. La première répond, comme toutes les fêtes sociétaires, au fait que la structure organisatrice est entièrement dédiée à la manifestation et que ses relations avec le mouvement patrimonial sont indirectes. La deuxième caractéristique, et la plus importante, est relative à ce que le grand public perçoit de ces événements. Tant pour Morue en fête que pour la Fête maritime du Légué, les sondés définissent d'abord la manifestation comme une fête locale (74% pour chaque panel contre une moyenne de 44% sur les 1 223 sondés). Ensuite, les motivations du public relèvent de la volonté de faire la fête en famille ou entre amis (75% pour Morue en fête et 57% pour la Fête maritime du Légué), alors que la modalité dominante du panel total est la valorisation du patrimoine maritime. Ces événements sont donc doublement originaux dans l'histoire des fêtes maritimes car autonomes dans leur rapport au mouvement patrimonial, à la fois par le statut de leurs organisations et par la façon dont le public se représente ces deux fêtes.

III.4.3.1 Morue en fête, la fête maritime du territoire binicais

Organisée tous les ans depuis 1998, Morue en fête est une manifestation gratuite qui s'étend généralement sur 4 journées à la fin du mois de mai. Une des principales contraintes de la fête réside dans la configuration de son site portuaire, un bassin à flot soumis aux variations de la marée. Situé au fond de la baie de Saint-Brieuc, le port de Binic est en effet peu accessible à la navigation car la forte amplitude du marnage restreint l'accès au bassin à flot. Le mouvement de la flottille patrimoniale est donc particulièrement limité, ce qui contraint la manifestation à développer plus spécifiquement sa programmation à terre. Cette caractéristique entraîne la nécessité de construire la légitimité de la fête par son assise territoriale.

Ainsi, l'organisation, assurée par l'association « Binic Terre-Neuve Islande », est totalement bénévole, mais compte sur le soutien important de la mairie et des commerçants. De plus, outre ses 85 membres, la structure fait appel à diverses associations locales : les clubs de sports (football, rugby, tennis de table) et les associations de parents d'élèves des écoles locales (publiques et privées) assurent en partie la restauration. Mais les restaurateurs professionnels sont aussi invités à participer à la fête, ce qui traduit la volonté de s'adresser à l'ensemble des acteurs (économiques, sociaux, politiques) du territoire. La secrétaire-adjointe de l'association indique même que la fête a été pensée, dès le début, comme devant participer à la dynamique associative locale⁹³⁹ :

« Alors, on a un collègue du CA dont la mission est justement la gestion des stands de la restauration, donc qui sont des associations puisqu'au départ les valeurs de la Morue en Fête, c'est justement de promouvoir le passé maritime de Binic, mais aussi des associations de jeunes, et leur permettre d'avoir, et bien des financements supplémentaires pour leurs activités quoi... »

C. G. : Oui, oui, ça c'était dans la finalité au début ?

P. P. : oui, ça faisait partie des valeurs. Ce n'est pas pour les commerçants, ce n'est pas..., même s'ils y contribuent et qu'ils en profitent aussi, mais c'est au départ pour les associations sportives, culturelles, scolaires, parents d'élèves, etc. »

C. G. : D'accord. Donc là, il y a une fonction qui permet aussi de fédérer le tissu de Binic, enfin le tissu associatif, un petit peu autour de la fête ?

P. P. : Oui c'est ça. Ça les fédère autour de la fête, mais surtout ça leur donne des revenus complémentaires, à leur financement classique de subvention, ou de prix d'adhésion, voilà. On sait que les écoles par exemple, elles ont énormément de plus-value, grâce à cette fête-là. Ils ont créé des jeux pour enfants, spécifiques dans certaines écoles, enfin des trucs de qualité, des... et de sécurité, etc. Enfin ils font des voyages, ils font plein des choses avec ce financement-là parce qu'ils... C'est important les revenus. »

Cet extrait montre bien comment le contenu culturel patrimonial et historique de la fête s'articule dès le début avec des enjeux de développement ou au moins de renforcement des

⁹³⁹ Entretien avec Pascale Pichard et Catherine Gaillard, membres du conseil d'administration de « Binic Terre-Neuve Islande », association organisatrice de la Morue en fête. 30 mai 2018.

dynamiques sociales du territoire. La dimension économique n'est pas perçue ici comme une dérive de la fonction des fêtes, mais permet au contraire de construire la légitimité de l'événement non pas uniquement sur la défense des traditions locales mais sur sa capacité à répondre aux intérêts des différents acteurs du territoire. La dimension économique s'observe d'ailleurs aussi à travers l'importance du village des artisans, installé sur le quai du bassin et qui marque significativement l'organisation du site comme le montre la photo suivante :



Figure 90. La Morue en fête 2017, Binic, Côtes-d'Armor. Le marché des artisans et des exposants s'étend tout au long du quai principal. Il sépare les pontons d'accueil des bateaux patrimoniaux des maisons d'armateurs qui témoignent du riche passé morutier de la commune. La présence et la composition du marché des exposants est un des critères de distinction entre les fêtes communautaires et les fêtes sociétares. Photo Camille Gontier, 2017.

Contrairement aux fêtes communautaires les plus typiques, le village des artisans et des exposants de la fête sociétaire fait appel à une grande variété de production et de secteur de création. La thématique maritime sert souvent de critère de sélection pour les organisateurs mais n'en constitue pas la seule condition d'acceptation. Pascale Pichard précise d'ailleurs que l'organisation est attachée à trois critères : le statut des produits, la localisation des exposants et enfin la diversification de l'offre sur l'ensemble du village :

« Après on regarde aussi les produits, on ne veut pas trop de bijoux par exemple, parce que quand on a que des bijoux, c'est chiant. Quand on a que des sacs en cuir, c'est chiant. Voilà, on essaie de mixer un peu, d'avoir un tableau à double ou triple entrées entre... Artisan, ça c'est clair, artisan-créateur, ça c'est le premier critère qui est non-négociable. Après voilà, région et puis produit, diversification des produits »⁹⁴⁰.

⁹⁴⁰ Entretien avec Pascale Pichard et Catherine Gaillard. 30 mai 2018.

Cet extrait indique que la dimension maritime et patrimoniale n'entre pas dans les conditions d'accès au marché des exposants. On peut évidemment objecter que les impératifs économiques d'une fête gratuite imposent d'optimiser la surface d'espace loué aux différents intervenants⁹⁴¹. Mais, derrière le souci de rationalisation économique, c'est aussi un autre rapport aux valeurs patrimoniales qui s'affiche ici. L'authenticité, composante essentielle dans la construction normative du patrimoine, est véhiculée à travers l'artisanat localisé comme critère de sélection des exposants. La fête maritime sociétaire justifie donc la diversification de son offre marchande et culturelle en revendiquant un ancrage patrimonial qui dépasse le simple champ maritime. Autrement dit, à l'authenticité patrimoniale des fêtes communautaires, les événements sociétaires ajoutent (voire préfèrent) l'authenticité territoriale des parties prenantes.

III.4.3.2 « Déléguer » le patrimoine maritime

Dans ce contexte, le contenu culturel maritime fait l'objet d'un traitement « délégué » aux acteurs patrimoniaux locaux typique des fêtes sociétaires. La dimension culturelle et maritime s'affirme en premier lieu par la présence d'une petite trentaine de bateaux du patrimoine. Amarrés au ponton qui longe le quai principal, les navires participent à la fête sans naviguer ou presque et seuls quelques doris peuvent évoluer dans le bassin fermé la plus grande partie de la journée. Par ailleurs, la fête ne contacte pas directement les bateaux invités, elle s'appuie sur l'association du *Grand Léjon* (navire emblématique de la baie de Saint-Brieuc) pour garantir la présence d'une flottille intégralement rétribuée par l'organisation. Le rapport aux principaux acteurs du patrimoine maritime montre que ce type de fête n'intègre pas directement le mouvement patrimonial mais tend au contraire à considérer ses navires comme faisant partie d'un coût de production nécessaire à la tenue de l'événement, au même titre que les musiciens ou les artistes de rue. Ce faisant, cette caractéristique implique en contrepartie le développement des activités culturelles à terre par la présence devant l'avant-port d'un chapiteau qui accueille des stands d'associations locales du patrimoine maritime : le Festival du chant de marin de Paimpol, l'association du *Grand Léjon*, une exposition sur la pêche morutière au Portugal, la construction de doris sont autant d'activités valorisées au sein d'un chapiteau qui leur est réservé.

⁹⁴¹ À ce propos, une spectatrice rencontrée sur le site de la fête nous confiait que l'événement était, selon elle, devenu trop commercial, envahi par les marchands d'objets et de produits n'ayant rien à voir avec le monde maritime. Seule la présence des bateaux traditionnels permet de nuancer ce sentiment.

III.4.3.3 L'espace festif dit les fonctions de la fête

La disposition générale du site festif traduit d'ailleurs l'articulation des différentes fonctions de la fête : les acteurs du patrimoine maritime, les animations nautiques et culturelles en lien avec les traditions locales sont installées sur l'avant-port, c'est-à-dire dans l'environnement le plus « maritimisé » de l'espace festif. Le village des exposants, non dénué de références à la mer, s'étend ensuite le long du quai qui relie l'avant-port au centre du bourg, bordant les maisons d'armateurs et surplombant les navires traditionnels venus exprès pour la fête. Cet espace fait alors figure de point de jonction entre la terre urbanisée d'un côté et le littoral le moins anthropisé de l'autre. Enfin, les espaces de restauration et d'animation terrestres sont placés sur ce qui est normalement un parking de stationnement du centre-ville. De cet endroit, la vue sur le bassin est limitée et celle de la mer inexistante. La dimension maritime et patrimoniale est donc limitée physiquement et il faut relever que le musée des Terre-Neuvas de Binic n'est pas présent sur le site de la fête alors même que son activité devrait en faire un partenaire incontournable. Pascale Pichard admet d'ailleurs une certaine distance avec les acteurs locaux du patrimoine maritime dans la mesure où ce qui compte réside dans la persistance d'une mémoire générale des pêches morutières :

« On est sur l'histoire de pêche de Binic, qui a été le premier port morutier français, dans les années 1860 et quelques je crois. Pendant quelques années, il a été le plus gros port morutier. Mais on est aussi sur un territoire beaucoup plus large. On essaie d'innover quand même. Cette année, on a fait le salage en démonstration avec 4 personnes qui ont effectivement participé au salage dans leur profession. [...]. Et puis depuis 2 ans on fait un programme par thématique, donc là, on s'est dit « on va faire par territoires ». Comme ça on a quelques années pour... L'an dernier c'était le Portugal, des gens qui ont aussi une histoire avec la morue, quoi. La Côte d'Opale... Voilà, après je ne sais pas, on va faire le bas de l'atlantique sud... »⁹⁴².

Ce témoignage illustre le rapport non pas nécessairement secondaire au patrimoine maritime, mais à son inscription dans une dimension plus mémorielle et non directement déterminé par les initiatives locales en la matière. Ce constat se renforce selon nous lorsque l'on y intègre le statut culturel des principaux dirigeants de l'association organisatrice. Nos interlocutrices précisent ainsi que la plupart des dirigeants ne sont pas issus du monde maritime, voire en sont franchement éloignés. Le récent renouvellement du bureau n'a pu se faire que par

⁹⁴² Entretien avec Pascale Pichard et Catherine Gaillard. 30 mai 2018.

l'implication d'acteurs du territoire déjà engagés par ailleurs en tant que bénévoles d'association ou commerçants locaux. La fête se définit donc d'abord par son ancrage territorial et puise sa légitimité dans sa dimension sociale, affective et unificatrice ainsi que le montre le passage suivant :

« Voilà, je trouve que c'est une fête sympa, c'est un début de saison, c'est ... Ça, c'est de plus en plus valorisé aussi, connu, et on a pas mal de monde. C'est aussi une manière de rentrer dans une commune. Même si la Morue en fête je la connaissais bien avant d'habiter à Binic. J'y venais. Mais voilà, c'est aussi une manière de partager et c'est ça qui est intéressant je trouve, c'est qu'on est dans cette équipe, une équipe de gens qui a priori, n'ont pas forcément de raisons de se rencontrer. Et qui partage quelque chose de fort, et d'intense, voire d'intime parce que voilà, on passe du temps, on y passe beaucoup de soirées, on est... Voilà. Après eux ce n'est pas forcément des gens avec qui... Que j'aurais pu rencontrer dans d'autres sphères ou professionnelles ou ... Voilà. Et pour qui on n'a pas forcément les mêmes valeurs non plus. Et c'est ça qui est sympa je trouve, dans la rencontre, dans le fait de faire des choses avec des gens, dans un objectif commun »⁹⁴³.

Le modèle de la fête repose donc essentiellement sur un partenariat entre les différents acteurs du territoire et un fort engagement du tissu associatif : la fonction de la manifestation est de type sociétaire/territorial en ce qu'elle est l'expression du territoire, fédéré autour d'une mémoire partagée et dont la pêche à la morue est le symbole central⁹⁴⁴.

⁹⁴³ *Ibid.*

⁹⁴⁴ Notre rencontre avec les clubs de sport présents sur la fête confirme que la manifestation est d'abord un rendez-vous local annuel, une habitude inscrite dans la vie des associations qui en profitent aussi pour engranger des recettes supplémentaires. Mais la référence au passé morutier est aussi appréciée en ce qu'elle apporterait à la fête « un vrai sens, une valeur ajoutée » que n'auraient pas d'autres manifestations d'égale importance. Le recrutement des bénévoles s'en trouverait par exemple facilité.

À Binic, c'est la fête !



Figure 91. La Morue en fête 2017. Le territoire de la fête se distingue entre l'espace maritime dont fait partie le ponton, et le quai, espace terrestre du public et des exposants.

Vendredi 26 mai 2017, 11h30, deuxième jour de la Morue en fête. Binic nous accueille sous un beau soleil printanier. La 20^{ème} édition de la manifestation honore le Portugal, autre pays de tradition morutière. La fête s'étend autour du bassin à flot que la mer, sous l'effet des grands coefficients de marée, ne semblera jamais atteindre : sensation étonnante que celle d'une fête maritime dans un port entouré par la terre... En ce week-end de l'Ascension, un public nombreux et varié, familial, retraité, puis juvénile en soirée est au rendez-vous (on attend 50 000 personnes sur 4 jours). En

pénétrant dans l'espace fermé (mais gratuit) de la fête, nous sommes irrésistiblement attirés par les quais et les bateaux qui y sont amarrés. Rapidement, la séparation entre le public et les navires traditionnels nous interpelle. Le ponton d'amarrage, pourtant libre d'accès, reste le territoire des marins, que les spectateurs observent sans grande affluence. Pourtant, leur présence est appréciée : « deux dames du pays » confient que « les bateaux c'est important, c'est notre patrimoine, la Bretagne "c'est pas St-Tropez" ». La Morue en fête, c'est avec les bateaux du patrimoine ». Et plus loin, un couple de Suisses en vacances trouve que s'il y a « trop de camelots, de commerçants dans la fête, comme à chaque fois » précise que les bateaux équilibrent cette tendance envahissante, car « c'est comme dans les films de pirates ». Les bateaux sont donc importants, mais, sans naviguer, peuvent-ils vraiment être de la fête ? En réalité, celle-ci se passe à terre : le charme de l'espace doit beaucoup à la présence des maisons d'armateurs le long du quai et aussi à l'imposante digue au bout de laquelle se trouve un phare. Au plus près de la mer, un chapiteau abrite les acteurs maritimes de la fête, laissant au quai le soin d'accueillir un vaste



Figure 92. La Morue en fête 2017. Le stand du club de rugby de Pordic, commune riveraine de Binic, est tenu par les bénévoles du club. La décoration fait d'abord référence à l'activité sportive de l'association.

marché des artisans en tout genre. Le quai, justement, agit comme un trait d'union dans un village festif dont l'organisation renvoie l'image du front de mer et de son arrière-pays : les stands de restauration sont, pour la plupart, installés sur un parking en retrait du bassin. Tenus par des associations locales ou des prestataires privés ils symbolisent l'engagement du territoire autour d'une fête emblématique. Nous rencontrons au gré des stands le club de football de Pordic-Binic dont les bénévoles, bien identifiables par leurs tenues, semblent participer avec plaisir

à cette journée. L'ambiance est joyeuse et animée, l'espace est décoré des photos des différentes équipes engagées pour la saison sportive, signe de l'appropriation symbolique de l'espace par l'association sportive. Plus loin, le président du club de rugby de Pordic nous explique que « la morue est un événement à part, qui a une vraie valeur, un sens, pour le territoire de l'Ic ». Pour lui, les bénévoles sont contents de venir, il n'est pas trop difficile de recruter tant les séniors que les jeunes, car l'ambiance festive est appréciée et chacun y trouve son compte. Attablés autour d'une assiette d'accras de morue, un groupe d'amis s'est donné rendez-vous à Binic, pour, comme chaque année, se retrouver. La Morue en fête célèbre alors un territoire dont le passé maritime agit comme une représentation commune, même si elle tient plus à un imaginaire lointain qu'à une histoire proche et factuelle. Mais on y vient autant pour ce qu'elle apporte à la ville, à ses habitants et ses associations, que pour ce qu'elle rappelle d'un passé mythifié. Enfin, on y vient aussi, et surtout, pour se retrouver entre amis, en famille, pour manger et boire ensemble, assister aux concerts, pour faire la fête, tout simplement.

Dans ce contexte, le patrimoine maritime, représenté par ses acteurs (marins et associations), n'est pas absent, mais il est une dimension secondaire. La présence des bateaux résonne alors comme la trace d'une vieille filiation avec laquelle il faut cohabiter, à défaut d'être pleinement intégrée à la conception de la manifestation. À l'opposé du modèle festif sociétaire, la fête communautaire se veut la traduction totale du patrimoine maritime, comme nous le présentons maintenant.

III.5 Chapitre 5. La fête maritime communautaire, le patrimoine en finalité

III.5.1 Modestie des organisations, simplicité des interrelations

Parmi les fêtes recensées en 2018, 37 manifestations relèvent de la logique communautaire prise dans son acception la plus large. Par fête communautaire, rappelons que nous entendons toutes les manifestations organisées directement par les acteurs du patrimoine maritime et ayant comme but la valorisation (sous toutes ses formes) des traditions maritimes et littorales. Les fêtes communautaires empruntent plusieurs modalités d'organisation, mais il faut souligner qu'aucune d'entre elles n'intègre réellement les grands événements, quand seules les Bordées de Cancale peuvent être considérées comme un festival maritime communautaire. Ce faisant, ces manifestations se caractérisent plutôt par leur taille relativement modeste, car seule la Fête des vieux gréements de Paimpol revendique des dizaines de milliers de spectateurs (30 000 lors de l'édition 2018). Mais cet événement apparaît plus comme une exception dans un paysage festif caractérisé par l'échelle locale, voire confidentielle, du rassemblement communautaire. Ainsi, la catégorie regroupe 23 fêtes dont la fréquentation ne dépasse pas les 500 spectateurs (sur 25 au total, voir figure 60), et 4 n'accueillent pas spécifiquement de public (sur 6 au total, voir figure 60).

III.5.1.1 La navigation avant tout ?

Autre élément caractéristique des fêtes communautaires, l'importance de la navigation traditionnelle. On peut même penser ici que le rassemblement itinérant des canots voile-aviron fait office de fête communautaire « pure » dans la mesure où elle s'adresse exclusivement à des marins et que la fête, en elle-même, n'est réservée qu'à ceux qui peuvent participer physiquement à la navigation. La Route du Sable est très certainement l'événement emblématique de cette catégorie : on peut même questionner la nature festive de l'événement dans le sens où les manifestations patrimoniales se sont historiquement construites sur l'organisation d'un rendez-vous ouvert à tous et ce, même si la fonction finale résidait dans la valorisation du patrimoine maritime. Autrement dit, peut-on, dans le cas des fêtes maritimes, intégrer des événements excluant toute logique de médiation, de transmission, de rencontre entre les acteurs du patrimoine et le grand public ? La question reste ouverte dans la mesure où

la Route du Sable est d'abord connue et reconnue par les marins, mais n'est pas totalement inconnue pour les spectateurs. Ainsi notre enquête au sein du festival Temps fête sur Douarnenez montre que 14% des marins (contre 6% du public) retiennent la Route du Sable comme une fête emblématique du patrimoine maritime. L'écart est significatif et précisons que le public sondé place la Route du Sable avant la Morue en fête, une manifestation dont la fréquentation est pourtant nettement supérieure.



Figure 93. La Route du Sable 2018. Finistère. Escale de la flottille à Port-Launay. Ce rassemblement itinérant n'accueille pas de public dans le sens où l'organisation ne propose pas d'animations ou de services ouverts à tous. Photo Camille Gontier, 2018.

L'absence de spectateurs apparaît donc comme un cas limite pour notre classification, mais la réalité sociale constatée par l'enquête nous pousse à considérer malgré tout ce type de rassemblement comme faisant partie des fêtes maritimes. En cela, notre rencontre avec le cofondateur et trésorier de l'association organisatrice de la Route du Sable éclaire la genèse d'un événement créé en 2014 afin de répondre au gigantisme des grandes fêtes maritimes. Ce rassemblement, pensé par et pour les marins, repose sur le constat que les autres fêtes étaient surtout tournées vers « *le spectacle, le public, les gros bateaux* »⁹⁴⁵ et qu'il devenait nécessaire de proposer une fête « *pour les petits bateaux et leurs propriétaires* »⁹⁴⁶. Ce faisant, l'itinéraire et le site fluvio-maritime imposent une certaine ambiance et aussi une « geste » maritime qui permet de créer une distinction mécanique entre marins et terriens. L'objectif n'est donc pas vraiment de diffuser socialement le patrimoine maritime, mais plutôt de renforcer la cohésion

⁹⁴⁵ Entretien avec Gildas Le Corre. 23 juin 2018.

⁹⁴⁶ *Ibid.*

du groupe engagé dans sa défense au moment où la mutation des grandes fêtes historiques engendre un certain sentiment de dépossession. Pour autant, si ce type de rassemblement traduit idéalement la logique communautaire, la plupart des autres fêtes appartenant à cette catégorie sont aussi pensées pour accueillir les spectateurs.

III.5.1.2 La fête locale du patrimoine maritime, archétype de la manifestation communautaire

Avec 27 événements comptabilisés (voir le tableau n°4), cette catégorie de fête est à la fois la plus représentée et celle qui appartient quasi exclusivement à la logique communautaire. Elle se caractérise par quatre dimensions principales.

- Premièrement, le patrimoine maritime, dans ses différentes expressions, est au cœur de la manifestation dans la mesure où il est sa finalité principale, voire unique. En ce sens, toutes les autres dimensions de la fête (les logiques économiques et matérielles notamment, mais aussi la fonction sociale unificatrice du rassemblement) sont subordonnées à la valorisation de la culture maritime traditionnelle.
- La deuxième dimension repose sur le rayonnement local de la manifestation dans le sens où sa notoriété reste limitée, mais aussi en ce que les ressources mobilisées sont issues directement de l'organisation ou de partenaires du territoire proche (on fait ainsi parfois appel au comité local des fêtes, ou à une association de parents d'élèves).
- La troisième caractéristique tient en ce que les organisateurs conçoivent la fête comme un espace de transmission culturelle entre les différentes parties prenantes (et en premier lieu entre les acteurs du patrimoine et le grand public).
- Enfin, la quatrième caractéristique est relative au fait que la très grande majorité des organisations recensées (25 sur 27) mène par ailleurs d'autres actions à destination du patrimoine⁹⁴⁷.

La fête n'est donc qu'un dispositif de valorisation parmi d'autres et surtout ne peut se comprendre comme une finalité en elle-même. La Fête du carénage, la Fête des misainiers ou encore celle des Vieilles coques de Concarneau sont, au sein de notre panel d'enquête, des

⁹⁴⁷ Précisons aussi que si les Fêtes de Ploumanac'h sont organisées par une association dédiée à la manifestation, son objectif principal reste de valoriser les actions patrimoniales locales. L'association travaille donc en très étroite relation avec les autres acteurs du patrimoine et les retombées économiques de la fête leur sont reversées autant que possible.

exemples typiques en ce qu'elles sont organisées par une association locale du patrimoine maritime et qu'elles ont pour fonction principale la valorisation et la diffusion de leurs actions auprès du public.

III.5.1.3 Organisation des fêtes locales : la culture maritime en finalité principale

Les fêtes locales, petites par leur taille, ont en fait « tout d'une grande » dans leur conception. La présence des marins et de leurs bateaux, l'accueil de spectateurs que l'on espère souvent nombreux, les animations musicales et les concerts, la restauration, et même la présence d'un petit marché des exposants sont bien souvent des caractéristiques de la fête locale, caractéristiques qu'elle partage avec les grands événements. Bien entendu, la taille, l'échelle économique et organisationnelle des manifestations varient sensiblement et expliquent en grande partie les différences de catégorisation entre les fêtes locales et les très grands événements patrimoniaux. Mais le changement d'échelle ne dit pas tout des différences constatées. La fête maritime locale (et avec elle, l'ensemble des fêtes de type communautaire) se distingue surtout par l'unité, la cohérence culturelle, le dépouillement revendiqué de sa conception, la nature simple et chaleureuse des relations, comme le montre l'entretien mené auprès d'Olivier Carmantrant :

« On est dans la culture, on est un petit peu dans la fête, on est aussi dans la navigation et puis, on veut, comment dirais-je, sensibiliser les gens à l'environnement, aux bateaux anciens, à ce patrimoine qui a tendance à partir en vrille. Et puis, donc voilà, on les remet un peu dans tout ça.

C. G. : D'accord.

O. C. : Et puis sans oublier de boire un coup. [...]. Mais bon, ce n'est pas une fête commerciale comme vous avez pu voir peut-être à Paimpol ou les grandes fêtes comme les chants de marin, ou des trucs comme ça, où là c'est du business, c'est de la musique, c'est des podiums, il faut de l'argent, il faut des entrées, il faut des billetteries, il faut ça. Non, là donc, tout est libre. Tout est libre. Nous en fait on ne vit que des cotisations, à 10 €, et de la buvette. Donc il faut faire avec »⁹⁴⁸.

Ainsi, la fête communautaire inclut toujours une logique culturelle interne et cohérente en finalité alors que la fête sociétaire s'ouvre fondamentalement à toutes les logiques sociales et culturelles dont ses organisateurs sont les porteurs. Les observations menées pendant la Fête

⁹⁴⁸ Entretien avec Olivier Carmantrant, président de « l'association des misainiers du Trégor ». 30 mai 2018.

du carénage ou les Vieilles coques montrent ainsi toute la cohérence de leur conception, qui se retrouve jusque dans leur modèle d'organisation et de partenariat, comme l'illustre la figure qui suit :



Figure 94. Organigramme de synthèse de la fête locale du patrimoine maritime.

III.5.1.4 La fête locale : entre transmission culturelle et valorisation interne, l'exemple de la Fête du carénage et des Vieilles coques

Parmi les différentes manifestations observées, la Fête du carénage représente typiquement le cas des fêtes intégrées au tissu associatif patrimonial. Ainsi, le vice-président des Vieilles Voiles de Rhuys (l'association en charge de l'événement), nous apprend que la manifestation finance, au départ, la rénovation et l'entretien des bateaux dont ils sont propriétaires. Mais, plus largement, notre interlocuteur précise que la fête traduit la volonté de

protéger et de diffuser le patrimoine maritime dans une démarche associative visant à transmettre les traditions au public le plus jeune. L'association organise à cet effet des interventions en milieu scolaire et des formations et activités internes qui touchent à tous les secteurs de la culture maritime (rénovation et navigation sur navires traditionnels, chœur de chant de marins, conférences d'histoire maritime, ateliers de matelotage, etc.). La fête devient alors le moment et le lieu privilégié pour mettre en lumière, auprès des partenaires locaux, des habitants et du grand public, les actions de l'association. Les photos qui suivent illustrent l'importance de la dimension pédagogique et même didactique qu'emprunte la fête :



Figure 95. Fête du carénage, port du Logeo, Sarzeau. L'association organisatrice profite de la fête pour initier le public à la charpente maritime. La maquette détaille les éléments constitutifs du pont d'un bateau. Photo Camille Gontier, 2018.



Figure 96. Fête du carénage, port du Logeo, Sarzeau. Pour l'association, la fête est l'occasion de mettre en valeur ses actions éducatives auprès des écoles de la commune. Photo Camille Gontier, 2018.

Dans le même temps, la Fête du carénage répond aux caractéristiques classiques des fêtes maritimes : la flottille compte une vingtaine de bateaux traditionnels, à quai ou au mouillage, dont les sinagots du Morbihan et les bateaux de l'association. Une buvette et un

stand de restauration accueillent les spectateurs, une scène (et seulement une) voit les groupes de musiques traditionnelles et maritimes se succéder dans la journée. Des animations et initiations aux savoir-faire maritimes traditionnels comme la godille, le matelotage, la construction navale sont proposées au grand public. Mais là encore, on observe les efforts entrepris par l'association organisatrice afin de faire de la fête un espace de transmission et d'acculturation active auprès du grand public :



Figure 97. Fête du carénage 2018. À gauche, l'association expose un tableau de matelotage (l'art des nœuds marins) intitulé « l'école des nœuds ». À droite, Les organisateurs ont conçu un banc d'apprentissage à la godille laissé à la disposition du public. Photos Camille Gontier.

III.5.1.5 L'unité conceptuelle des fêtes communautaires

À ce titre, les fêtes maritimes locales se caractérisent par la forte unité conceptuelle de leur organisation, unité qui touche à l'ensemble des éléments de la fête : les bateaux sont évidemment emblématiques du patrimoine maritime, mais cette logique s'étend à la programmation musicale, aux animations terrestres, à la nourriture et à la boisson (les crêpes et les galettes, les huîtres, le poisson grillé, les bières et le cidre local sont des classiques de la restauration des fêtes communautaires). Les produits locaux sont mis en valeur comme autant de marqueurs d'une authenticité et d'un enracinement indéniable, tout autant qu'ils traduisent l'ancrage territorial des organisateurs de la fête. À terre, la dimension locale et authentique des animations est représentée par un espace de jeux bretons en bois (une animation répandue parmi les fêtes communautaires) mais aussi par les aubades assurées par les groupes et ensembles invités. Le petit village des exposants répond de la même logique en accueillant le stand de l'association, celui d'une association patrimoniale voisine (l'association « un vieux gréement pour Damgan »), mais aussi quelques exposants de peintures marines et des marchands de livres à la thématique maritime ou régionale. Ainsi, les villages festifs des fêtes communautaires se singularisent par l'accueil de stands ou d'animations en lien avec la culture traditionnelle régionale (ou considérée comme telle). Cette caractéristique les distingue des fêtes sociétaires dans la mesure où la sélection des exposants repose d'abord sur des critères culturels et

éventuellement commerciaux ensuite (alors que cette hiérarchie est inversée dans les fêtes sociétaires).

En immersion dans les fêtes

Les fêtes communautaires : à la rencontre du patrimoine et de ses acteurs

Assister aux fêtes locales du patrimoine, c'est entrer de plain-pied dans les traditions maritimes telles qu'elles sont aujourd'hui comprises et diffusées par les associations du patrimoine. Nous partageons ici quatre images typiques des fêtes communautaires : trois sinagots du Morbihan participent, en voisin, à la Fête du Carénage ce qui montre comment le bassin festif local alimente les flottilles des fêtes communautaires. Le groupe de chant de marin « Les gabiers du passage », de Concarneau, s'installe sur la petite scène des Vieilles coques 2018. Le programme musical des fêtes communautaires est essentiellement conçu autour des traditions maritimes et régionales : en journée, les groupes de chant ou les ensembles musicaux (comme le bagad) déambulent sur le site, quand la soirée est l'occasion du traditionnel fest-noz.

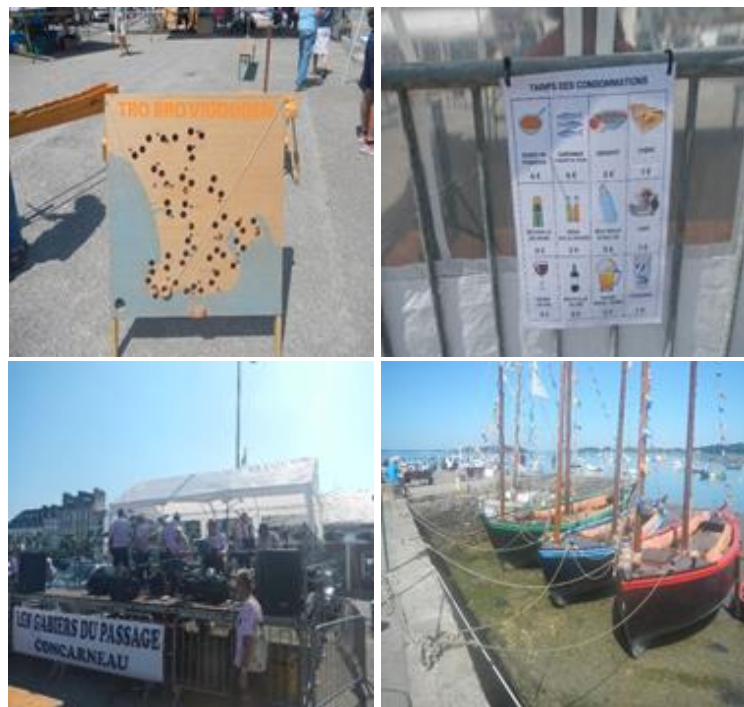


Figure 98. Scènes de fêtes locales du patrimoine maritime. Photo Camille Gontier.

L'ambiance générale de la fête exclut l'usage de la sonorisation totale du site, et on assiste régulièrement à des prestations acoustiques de groupes réfractaires au micro. Sous cette préférence technique, se cache en réalité un choix esthétique et philosophique qui traduit l'attachement à une certaine authenticité des pratiques musicales traditionnelles. On voit aussi un modèle de jeu breton comme on en trouve régulièrement sur les fêtes locales, maritimes ou rurales. L'authenticité et la cohérence culturelle de la programmation sont un souci commun aux organisateurs des fêtes communautaires. On la retrouve même dans le menu proposé au public : à Concarneau, la soupe de poisson et la sardine sont à l'honneur, à Sarzeau (et sur toutes les fêtes du golfe du Morbihan), on trouve des huitres produites à proximité. Et partout, on peut manger des galettes, du gâteau breton accompagné d'une bolée

de cidre local. Enfin, et peut-être surtout, assister à une fête maritime communautaire, c'est voir et entendre les marins, c'est profiter du spectacle des navires traditionnels en manœuvre de départ ou d'accostage. Les bateaux et leurs équipages sont ici chez eux, souvent entre eux, à tel point que la fête en oublie parfois ses spectateurs, dont on ne sait jamais si, finalement, ils sont toujours les bienvenus.

III.5.1.6 La fonction unificatrice des fêtes communautaires

La cohérence conceptuelle des fêtes communautaires fait alors écho à la fonction unificatrice que revêtent certaines manifestations typiquement amicales, voire familiales et communautaires⁹⁴⁹. Le rendez-vous des Vieilles coques de Concarneau offre ainsi l'exemple typique d'une fête ouverte au public, mais dont la fonction sociale est aussi de réunir les acteurs locaux du patrimoine maritime. Les initiatives de transmission y sont moins répandues même si elles ne sont pas totalement inexistantes et le public peut profiter des quelques animations à terre, communes à ce que nous avons observé lors de la Fête du carénage. La caractéristique principale de ce type de fête réside alors dans sa volonté de faire naviguer les bateaux du patrimoine appartenant au même bassin de navigation et par ce biais, de fédérer les acteurs locaux autour d'un moment commun. Ainsi, les 19 navires présents (dont le thonier *Biche* de Lorient et le *Marche-Avec* de Concarneau) participent à deux parades et une régates, ce qui illustre l'importance de la navigation dans ce type de fête.



Figure 99. Vieilles coques 2018, Concarneau, Finistère. La flottille des Vieilles coques se serre entre deux pontons du port de pêche. Photo Camille Gontier, 2018.

⁹⁴⁹ Bertheleu, Hélène. « Cohésion sociale, ethnicité et hiérarchies : fêtes et rituels lao en France », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 16, n°2, Fêtes et rituels dans la migration, 2000, p. 153-170.

Par ailleurs, l'observation du site festif montre que les bateaux et leurs équipages aiment à se regrouper dans le même espace, s'amarrant à couple autant que possible et dans un espace réduit et encombré. La disposition choisie exprime le signe de la communauté maritime : le plan de mouillage doit répondre à un impératif commun, celui des logiques maritimes communautaires et traduit d'abord la volonté d'être ensemble, la fête est alors un moment de célébration du groupe⁹⁵⁰, avant d'être celle du public.

La fonction unificatrice de la fête⁹⁵¹ se comprend aussi selon la logique interne des structures organisatrices. Il en est ainsi de la fête du *Rigolo* qui, bien que publique, vise d'abord à rassembler les adhérents de l'association qui gère ce bateau patrimonial emblématique du petit port de Doëlan dans le Finistère sud⁹⁵². La valorisation culturelle propre aux fêtes communautaires repose donc aussi sur la fonction de la fête comprise comme un moyen de renforcer les dynamiques d'engagement et de sociabilité parmi les acteurs du patrimoine. Cette dimension rappelle ainsi l'héritage des fêtes maritimes issues de la décennie 1980 et dont le premier objet était de rassembler ceux qui œuvraient à la redécouverte des traditions maritimes.

III.5.2 La fête, outil de transmission ou espace de médiation ?

Au-delà des caractéristiques organisationnelles communes aux fêtes maritimes locales que nous venons de décrire, il faut relever l'importance des démarches de transmission culturelle dans la conception des fêtes communautaires. L'organisation d'activités d'initiation et de démonstration des savoir-faire ou des compétences maritimes traditionnelles s'observe en effet essentiellement parmi la programmation des fêtes tenues par les associations patrimoniales (c'est le cas pour les Vieilles coques, Branle-bas de doris, la Fête de *La Belle-Angèle*, la Fête des vieux gréements de Camaret). Le public peut, s'il le souhaite, accéder ou tenter d'accéder à des pratiques qui lui sont, pour l'essentiel, inconnues et culturellement inaccessibles⁹⁵³. La fête peut donc se comprendre ici comme un espace de transmission, mais avec ce que cette logique peut recouvrir de vertical et d'univoque dans la mesure où elle s'inscrit comme un phénomène de perpétuation, de persistance d'une culture à travers le temps⁹⁵⁴. Ici, la

⁹⁵⁰ Aït Abdelmalek, Ali ; Chauvigné, Christian. « "Faire l'andouille à Guémené". La confrérie des "goustiers de l'andouille" : entre marketing et célébration identitaire », *Ruralia* [En ligne], n°8, 2001, mis en ligne le 01 juillet 2005, consulté le 20 août 2020.

⁹⁵¹ Dicharry, Eric. « Pour une anthropologie de la fête au Pays Basque », *Revue d'études basques*, n°14, 2010, p. 33-53.

⁹⁵² Entretien avec le président de l'association « Le Rigolo ». 18 décembre 2019.

⁹⁵³ Nous verrons ainsi dans notre étude du public des fêtes que ce dernier, s'il n'est pas démuné de capital culturel, reste très majoritairement éloigné du monde maritime.

⁹⁵⁴ Berliner, David. « Anthropologie et transmission », *Terrain*, n°55, 2010, p. 4-19.

transmission est active et potentiellement initiatique pour ceux qui, par ce biais, pourraient intégrer ensuite le milieu patrimonial.

En ce sens, les ateliers proposés sont toujours animés par des membres de l'association organisatrice et restent emblématiques d'une culture traditionnelle devenue marginale dans les loisirs nautiques dominants mais pourtant toujours capable de véhiculer les représentations de la « véritable » maritimité. Savoir faire des nœuds avec des cordages naturels, savoir « godiller », nommer les éléments de la charpente d'un navire, comprendre les manœuvres en cours, sont autant de compétences que les acteurs du patrimoine considèrent comme caractéristiques de leur pratique et qu'il faut, par la fête, transmettre au grand public. La transmission devient alors une opération de passation⁹⁵⁵ d'un contenu culturel entre les parties prenantes et peut être assimilée à une démarche de socialisation⁹⁵⁶ en ce que les spectateurs peuvent, par ce biais, entrer en contact avec un espace social inconnu jusqu'à présent. La transmission permet donc de construire un lien entre les parties prenantes de la fête, ou tout du moins, elle est édifiée dans ce but précis quand bien même il faut certainement nuancer son efficacité réelle⁹⁵⁷.

Le rapport à la transmission est alors un point de distinction entre les fêtes communautaires et les fêtes sociétaires. Ces dernières apparaissent en effet plutôt comme des espaces de médiation d'une culture qu'elles ne produisent pas dans le sens où, au contraire des fêtes communautaires, elles ne sont pas l'expression directe des pratiques et des cultures maritimes traditionnelles produites, en amont, par le mouvement patrimonial maritime. En ce sens, on peut les comprendre au mieux comme des espaces de reproduction culturelle (rappelons ici les animations et les sorties en mer proposées par les fêtes de Douarnenez), mais nous insistons plutôt sur l'idée qu'elles sont des médias, c'est-à-dire des dispositifs susceptibles d'intervenir entre une culture et des individus, mais sans être pourvue de la même intentionnalité que l'acte de transmission⁹⁵⁸. Autrement dit, les fêtes sociétaires mettent le spectateur en contact avec les cultures maritimes traditionnelles, mais ne les engagent pas dans un processus de formation. Ainsi, les animations nautiques ou les quelques expositions

⁹⁵⁵ Muxel, Anne. « Transmission et valeurs », *in* Mesure, Sylvie ; Savidan, Patrick (dir.), *op. cit.*, p. 1192-1194.

⁹⁵⁶ *Ibid.*

⁹⁵⁷ On peut d'ailleurs relever que la distinction entre les marins et les spectateurs passe notamment par la pratique de la voile, sport considéré comme appartenant aux catégories sociales supérieures. La logique de transmission est donc certainement limitée par le fait qu'on ne peut pas élargir les bases sociales d'une pratique par une simple initiation en milieu festif.

⁹⁵⁸ Davallon, Jean. « La médiation : la communication en procès. », *MEI : Médias et Information*, n°19, 2003, p. 37-59.

présentées ont d'abord un but ludique ou distrayant, mais ne permettent pas réellement la mise en situation d'initiation ou d'apprentissage. Dans les fêtes sociétaires, le rapport au patrimoine maritime se fait alors certainement plus idéal, plus sensoriel, s'inscrivant dans le champ de l'imaginaire et des représentations générales du maritime. De ce point de vue, elle apparaît intellectuellement et cognitivement moins profonde et moins cohérente que la fête communautaire. Mais, dans un autre sens, son statut de média lui offre la possibilité d'enrichir et de diversifier son contenu, sa programmation, ses fonctions, pour répondre aux attentes à la fois du public et des organisateurs⁹⁵⁹. La distinction entre fêtes communautaires et sociétaires s'exprime aussi par la dichotomie classique des mondes clos et cohérents où toutes les initiatives revêtent un sens commun et évident contre les espaces variables et incertains dont il faut, pour chaque acteur, reconstruire les logiques et justifier la cohérence.

⁹⁵⁹ L'historien Vincent Guigueno parle, dans le cas de la Coupe de l'America, d'un travail « d'intéressement » menés par les médias à destination du grand public. Guigueno, Vincent. « Un spectacle médiatique pour la ville et le monde. La Coupe de l'America et New York (1893-1903) », *Le Temps des médias*, n°9, 2007, p. 79-90.

III.6 Chapitre 6. Entre deux modèles, des fêtes « passerelles et transversales »

Présenter les fêtes maritimes par leurs caractéristiques les plus éloignées (sinon opposées), revêt souvent un caractère obligatoire pour qui souhaite édifier une catégorisation. Mais la réalité est bien souvent plus fine que ce qu'aucune opération de réduction ne pourrait opérer. Notre champ d'investigation n'échappe pas à cette règle et c'est pourquoi nous présentons dans la partie qui suit deux modèles de fêtes qui, tout en s'inscrivant dans la distinction entre modèle communautaire et modèle sociétaire, se signalent par des emprunts croisés aux deux catégories.

III.6.1 La fête communautaire-économique

Le premier modèle de fête transversale que nous souhaitons aborder est celui des fêtes communautaires à fonction secondaire économique. Ce type de fête est en effet très répandu dans la catégorie des fêtes communautaires (19 manifestations recensées selon la figure n°43) mais surtout, c'est l'articulation de la fonction culturelle à la dimension économique qui nous semble particulièrement paradoxal⁹⁶⁰.

III.6.1.1 Un discours centré sur la fonction culturelle ou sociale...

De fait, les différentes rencontres, entretiens ou questionnaires réalisés auprès des acteurs du patrimoine montrent tous combien la dimension commerciale ou économique des grandes fêtes est associée à une évolution critiquée et perçue, en réalité, comme une dérive. Il suffit d'ailleurs de se rappeler les jugements portés par la revue du *Chasse-Marée* sur l'édition de Brest 96 comparée à « une foire » envahie par « les marchands de tout et n'importe quoi » pour constater que la logique marchande des fêtes maritimes est l'objet d'une méfiance « structurelle » parmi les acteurs du patrimoine maritime. Pourtant, le rapport aux financements des fêtes, et plus largement aux activités patrimoniales, semble en effet un enjeu tout à fait secondaire dans le discours des organisateurs et des acteurs du patrimoine. Même les responsables des festivals maritimes dont le fragile modèle économique repose en grande partie

⁹⁶⁰ Ce paradoxe apparent renvoie à la difficulté de définir la valeur économique du patrimoine ; à la fois parce que ses objets ont perdu leur valeur d'usage pratique et aussi par la résistance plus générale à la marchandisation des biens culturels. Boncoeur, Jean. « La valeur économique du patrimoine maritime », in Goffaux-Callebaut, Géraldine ; Boilet, Nicolas (dir.), *Le patrimoine maritime : entre patrimoine culturel et patrimoine naturel*, Paris, Pedone, 2018, p. 47-63.

sur la bonne santé de leur billetterie ne semblent pas placer la question économique au cœur de leurs préoccupations. On peut même rappeler ici que, de fait, les grandes et très grandes fêtes maritimes profitent d'un important financement public qui leur évite de réellement céder aux logiques de l'industrie événementielle. Mais à l'inverse, notre enquête montre que de nombreuses fêtes communautaires ont aussi pour fonction de participer au financement des activités patrimoniales. Il ne s'agit donc pas seulement de garantir l'équilibre financier de l'événement, mais aussi de profiter des animations et des services proposés pour contribuer à la trésorerie générale de l'association.

III.6.1.2 ...Mais des pratiques plus libérales.

La logique économique intégrée à la fonction des fêtes communautaires répond donc en premier lieu à la nécessaire pérennisation du mouvement patrimonial. Les fêtes organisées par d'importantes associations du milieu traditionnel telles que la Fête du carénage, la Fête des vieux gréements de Paimpol, la Fête de la Belle-Angèle, ou encore les 30 ans de *La Cancalaise* montrent alors comment les dimensions commerciales peuvent être légitimées. Le village de la fête accueille sans tension visible les stands de partenaires économiques et financiers locaux : ici, on rencontre une banque bien implantée dans le grand ouest, là, une grande coopérative légumière utilise le pont d'un bateau pour exposer ses produits, ailleurs encore on optimise l'espace festif par la location d'emplacement à des exposants et des commerçants dont l'activité n'a finalement que peu de choses à voir avec le patrimoine maritime (vente de livres divers, de vêtements, de produits alimentaires, etc.).

Les organisateurs en profitent aussi très souvent pour vendre directement les produits manufacturés développés par l'association (autrement dit, les produits dérivés de leur activité). Les stands tenus par les bénévoles proposent une grande variété d'objets de décorations ou de souvenirs à l'image de leur association et l'objectif premier est bien d'engranger un maximum de recettes.



Figure 100. Les 30 ans de *La Cancalaise*. Juin 2017, Cancale. Stand de l'Association Bisquine de Cancale. Tenu par de nombreux bénévoles, il propose à la vente les produits dérivés de l'association. Photo Camille Gontier, 2017.

Enfin, certaines fêtes sont dès l'origine pensées dans leur dimension économique. C'est notamment le cas de la Fête des vieux gréements de Paimpol, ou encore de celle de la *Sainte-Jeanne* à Erquy et aussi celles de Ploumanac'h dans leur organisation actuelle. Les revenus dégagés par la fête doivent servir directement au financement des activités patrimoniales des associations locales. Michel Coquil, président de la Fête des vieux gréements précise ainsi qu'il finance par son événement des travaux d'entretien des navires traditionnels actifs sur le bassin de navigation paimpolais. Le président de l'association « Un coquillier pour Erquy » indique pour sa part que la fête qu'il organise chaque année n'a pas d'autre but que d'aider au fonctionnement du *Sainte-Jeanne*, le bateau qu'il gère. Enfin, la dimension économique est parfois renforcée par le fait que le stand des produits dérivés tenu par l'association ne propose par ailleurs aucune information générale sur l'histoire de la structure, sur ses activités passées et actuelles ou encore sur la manière dont le grand public pourrait éventuellement s'y engager.

III.6.1.3 La dimension économique des fêtes : interroger un paradoxe

Notre enquête montre donc que la dimension économique peut être parfaitement intégrée à la conception des fêtes communautaires, voire en être la fonction principale. Ce constat pointe un paradoxe fondamental dans la mesure où l'articulation des fonctions communautaires et économiques est une contradiction totalement occultée par les acteurs patrimoniaux. Si la mutation des fêtes maritimes historiques est associée négativement à sa rationalisation économique, il apparaît que cette dimension ne souffre d'aucune critique dès lors qu'elle s'intègre aux fêtes communautaires. Cet apparent paradoxe peut éventuellement s'expliquer par un rapport opportuniste à la logique économique, c'est-à-dire par une façon de juger de sa légitimité en fonction de la nature des organisateurs et notamment de leur

appartenance, ou non, au mouvement patrimonial. Ce premier élément explique certainement en partie la différence de considération appliquée à la rationalisation économique en fonction des types de fête. Mais nous pensons surtout que ce qui distingue le rapport à la dimension économique en fonction des fêtes repose sur la cohérence conceptuelle et idéologique des manifestations communautaires ; elle permet en fait une grande souplesse dans l'intégration des sous-logiques et des sous-fonctions.

Pour les organisateurs (souvent aussi acteurs du patrimoine maritime), rien ne s'oppose au développement de l'activité économique et commerciale de la fête dès lors qu'elles sont subordonnées à la fonction communautaire et culturelle patrimoniale⁹⁶¹. Il est même possible, dans ce contexte, de déléguer la dimension économique à des fêtes dont la finalité repose sur le financement indirect des activités patrimoniales, comme c'est le cas pour les Fêtes de Ploumanac'h ou des vieux gréements de Paimpol. Le contenu culturel et patrimonial de ce dernier événement est pourtant assez limité quand, au contraire, l'espace de la fête est fortement marqué par le village des exposants et des commerçants (83 stands comptabilisés). En cela, il apparaît que les fêtes communautaires peuvent accueillir des activités économiques sans risque de se voir contester la légitimité de leur fonction, et même de leur statut, aux yeux des acteurs du patrimoine. À l'inverse, les fêtes sociétaires doivent se garder d'afficher des logiques ou des objectifs économiques trop évidents, alors même que, comme toutes les manifestations régulières, elles sont soumises à un impératif minimum d'efficacité budgétaire, à défaut de devoir respecter un certain équilibre⁹⁶². Ce faisant, les organisateurs de certaines fêtes sociétaires ont souhaité dès le début se dégager des contraintes économiques afin d'écarter les critiques relatives à la mutation des manifestations historiques.

III.6.1.4 De quoi la dimension commerciale est-elle le nom ?

En ce sens, la question de la dimension commerciale traduit en fait le point de vue des acteurs, des marins et des organisateurs sur l'évolution des événements depuis leur apparition. Pour le public, la dimension commerciale des fêtes maritimes est en effet particulièrement minoritaire d'autant plus que ce choix n'est pas homogène mais fortement influencé par les résultats de trois fêtes dont celle des vieux gréements de Paimpol (23% de choix se portant sur

⁹⁶¹ On peut d'ailleurs rappeler ici que les fêtes communautaires sont celles qui font le moins référence à la mobilisation de fonctions secondaires pour justifier leur finalité. Autrement dit, il semble que la très forte cohérence culturelle des fêtes communautaires suffise à intégrer « organiquement » toutes les autres dimensions nécessaires à la réalisation de la fête.

⁹⁶² Marc Jorand rappelle d'ailleurs que la rationalisation économique des fêtes de Brest n'est qu'une préoccupation organisationnelle parmi d'autres et à laquelle devait répondre la création de l'association Brest Événements Nautiques. Entretien du 22 février 2018.

cette modalité parmi les personnes interrogées durant cette fête qui, il est vrai, présentait un village d'exposants très développé). Cet enseignement est important dans le sens où il vient nuancer les ressentis recueillis auprès d'acteurs du patrimoine maritime (organisateur de fête, marins, musiciens) vis-à-vis de l'évolution « commerciale », « mercantile », ou « touristique » de certaines fêtes et notamment les plus importantes d'entre elles⁹⁶³. Le résultat de notre enquête auprès des organisations patrimoniales est d'ailleurs tout à fait révélateur puisqu'ils sont majoritaires (51%) à penser que l'évolution négative des fêtes maritimes est due à leur commercialisation, comme le montre le graphique qui suit :

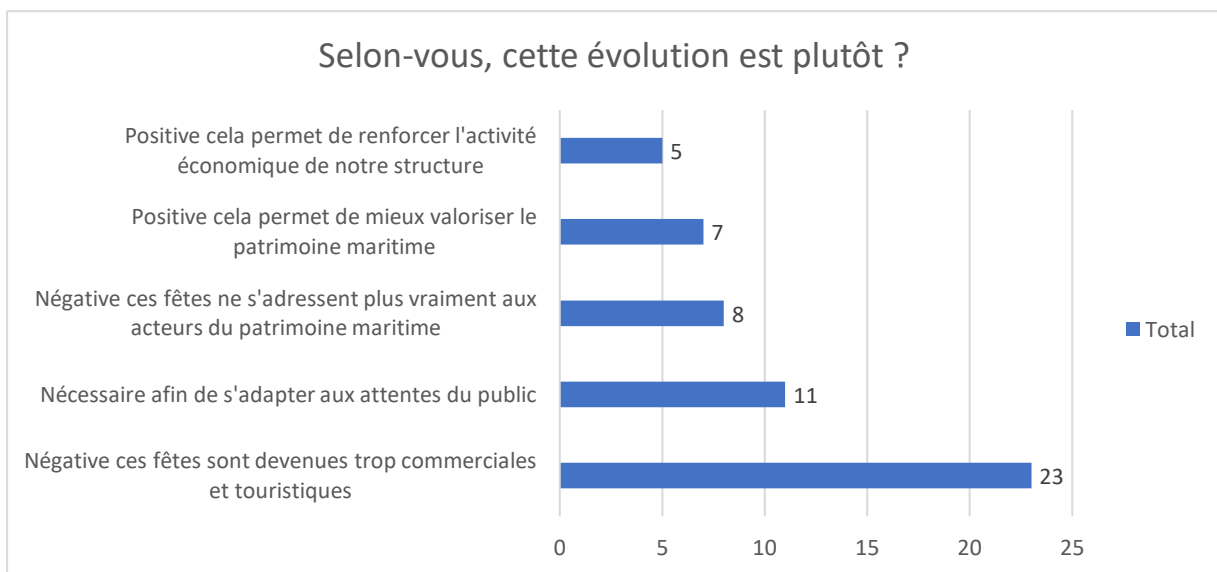


Figure 101. Évolution des fêtes maritimes selon les acteurs du patrimoine. Questionnaire auprès des structures du patrimoine maritime. Camille Gontier 2018.

On peut alors interroger le sens même de ce ressenti et poser l'hypothèse qu'il ne s'agit en fait pas tant d'une évolution objectivement constatable (ainsi que nos propres observations ethnographiques peuvent le montrer), que la traduction d'une certaine dépossession de l'objet même de la fête maritime par des organisateurs dont la légitimité serait remise en question du fait de leur non-appartenance directe au mouvement patrimonial. Aussi, plus que la présence massive de stands commerciaux ou d'activités sans rapport avec le patrimoine ou l'univers culturel maritime, c'est la fonction même de la fête qui est ici questionnée par les acteurs du patrimoine.

⁹⁶³ Au-delà du rapport à la dimension économique dans le cadre spécifique des fêtes maritimes, rappelons qu'historiquement, les fêtes se sont édifiées contre les activités productives. Il reste peut-être aussi, dans les imaginaires actuels, quelque chose de cette vieille fonction de la fête comprise comme un jour chômé et donc impropre à l'intégration dans le champ économique. Grenier, Jean-Yves. « Temps de travail et fêtes religieuses au XVIII^e siècle », *Revue historique*, n°663, p. 609-641.

En ce sens, rappelons que les logiques commerciales ont, dès 1988 accompagnées le développement des fêtes : la présence d'un salon du bateau bois sur le site de Douarnenez 88 permet à la fois de valoriser le renouveau de la charpente maritime française et de conforter l'assise économique de jeunes chantiers, qui voient leurs commandes se multiplier lors des fêtes⁹⁶⁴. La question ne porte donc pas tant sur la présence ou non d'une activité commerciale mais plutôt sur l'usage de la dimension économique dans la construction des événements : dans le cadre des rassemblements communautaires l'activité économique est comprise comme un des moyens de développer ou de pérenniser le patrimoine maritime, sa légitimité n'est donc pas questionnée. À l'inverse, les fêtes maritimes sociétaires usent de la dimension commerciale afin de garantir la stabilité de leur modèle économique et non seulement pour permettre à des acteurs du patrimoine maritime de valoriser leur production. Ces derniers portent en conséquence un jugement critique sur la dimension économique des principaux événements qui, de fait, se sont détachés des logiques propres au mouvement patrimonial.

III.6.1.5 Économie des fêtes contre économie du mouvement patrimonial ?

Ce faisant, l'activité associative n'est pas étanche aux logiques économiques dès lors qu'il s'agit de pérenniser son fonctionnement et parfois, c'est l'ancrage local des activités de navigation qui pose une limite à la participation des associations aux fêtes maritimes. Ainsi, certaines structures ont développé leurs activités commerciales de navigation et se doivent donc de répondre à la demande des usagers ou des clients :

« On a de telles demandes [...], tous les ans depuis 4 ans on augmente le nombre de sortie à la demande de l'Office de Tourisme, et y a un moment où on est obligé de restreindre parce que y a aussi les adhérents, y a les classes de mer, il faut tout mélanger avec si peu d'heures... »⁹⁶⁵.

Même si ce retour n'est pas majoritaire parmi les acteurs du patrimoine, l'émergence des logiques de développement local de l'activité est un élément qui éclaire différemment les obstacles à la participation des fêtes maritimes. La priorité accordée aux sorties dans le bassin proche de navigation, en partenariat avec d'autres animateurs du territoire montre que certains bateaux du patrimoine se sont bien insérés dans le paysage nautique et touristique local. Dans ce contexte, participer aux fêtes maritimes, même les plus emblématiques, n'est plus forcément une nécessité incontournable, et les aspects logistiques – surtout maritimes - qui participaient

⁹⁶⁴ « Douarnenez 88 », *Chasse-Marée*, n°38, novembre 1988, p. 2-21.

⁹⁶⁵ Entretien avec Didier Fraslin et René Papion. 20 juillet 2018.

de l'aventure constitutive de la redécouverte du patrimoine deviennent, vingt années plus tard des contraintes parfois insurmontables.

Par-delà les difficultés logistiques et la relative limite des compétences maritimes parmi les acteurs du patrimoine, il s'avère aussi que les questions économiques sont parfois des obstacles à la participation aux fêtes. La figure qui suit montre bien que la participation aux fêtes est aussi liée à des questions financières :

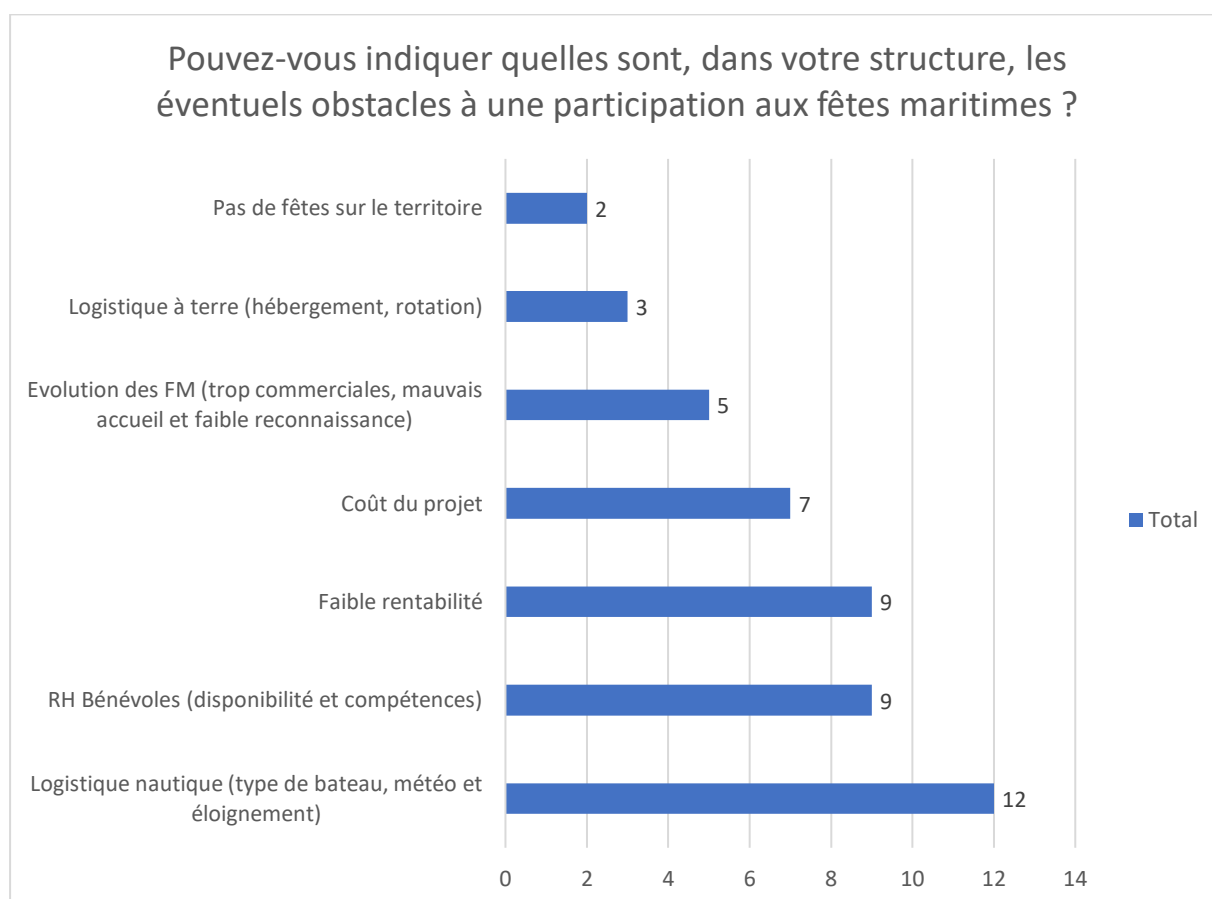


Figure 102. Obstacle à la participation des fêtes chez les acteurs du patrimoine maritime. Enquête en ligne, Camille Gontier 2018.

Il faut ici distinguer les structures privées et commerciales pour qui les fêtes maritimes sont d'abord l'occasion de travailler : les sorties payantes, l'accueil de groupes et l'organisation de soirées privées à bord des bateaux rythment le quotidien des navires professionnels présents sur les fêtes. Pour ces acteurs, la rentabilité est une condition essentielle de leur participation et les organisateurs des fêtes deviennent affréteurs des plus importants bateaux qui, sans cette garantie, ne participent plus aux événements, même les plus installés.

Dans le même temps, les structures associatives soulignent le coût financier qu'engage leur participation aux fêtes et ce d'autant que certaines d'entre elles doivent sacrifier une activité

locale relativement rentable pour profiter des fêtes. On voit donc à la lumière de ce résultat comment la question économique conditionne aujourd'hui les logiques d'engagement des acteurs du patrimoine maritime, même si elles ne sont pas premières dans la justification des obstacles à la participation aux fêtes. En cela, le poids de la rationalité économique dans les activités patrimoniales peut se comprendre comme une conséquence de son développement et de son maintien dans le paysage maritime. Les projets lancés à la fin des années 1980, notamment ceux répondant au concours des bateaux des côtes de France, ont permis la reconstitution de bateaux dont la conception d'origine intégrait une temporalité d'usage de vingt à trente années au maximum. Aussi, et même si les conditions d'utilisation sont aujourd'hui bien moins contraignantes pour le matériel, de nombreuses structures se sont retrouvées confrontées à des impératifs d'entretien voire des refontes majeures particulièrement onéreuses⁹⁶⁶.

Dans le même temps, les acteurs du patrimoine sont confrontés, dès le début des années 2000, au relatif déclin de la dynamique qui caractérisait la période précédente. Gaëlle Ferradini montre en effet qu'à l'enthousiasme des pionniers fondateurs engagés dans des actions de sauvegarde inédites et mobilisant les énergies individuelles, associatives et politiques, succède la tâche plus ingrate et plus délicate de l'usage et de la gestion quotidienne des navires⁹⁶⁷. Dans le même temps, la professionnalisation d'une partie des acteurs du patrimoine maritime (huit répondants à notre enquête mais au moins quarante-huit structures proposant des activités commerciales embarquées sont recensées en Bretagne⁹⁶⁸) modifie les conditions d'engagements des navires à utilisation commerciale (Nuc) puisque l'impératif de rentabilité devient premier.

Autrement dit, la commercialisation des événements, si elle est un fait réel et ancien, ne peut traduire à elle seule le regard critique que les acteurs du patrimoine portent majoritairement sur l'évolution des plus grandes fêtes. Il ressort de notre enquête qu'aucun événement n'est à même de dégager des bénéfices réguliers, justifiant l'abandon du projet culturel et patrimonial au profit de la maximisation économique et de la rationalisation organisationnelle. Au contraire, tous les grands événements sont confrontés soit à des difficultés économiques récurrentes (comme c'est le cas de Temps fête sur Douarnenez), soit sont obligés de s'appuyer sur des financements publics conséquents voire fondamentaux (cas des fêtes de Brest et de la Semaine du Golfe). Critiquer la dimension économique des fêtes marque donc plutôt le sentiment de

⁹⁶⁶ Entretien avec Didier Fraslin et René Papion, 20 juillet 2018. Entretien avec Anne Binet, 17 juillet 2018.

⁹⁶⁷ Ferradini, Gaëlle. *Op. cit.*

⁹⁶⁸ *Voiliers de Bretagne*, document de promotion des bateaux traditionnels exerçant une activité commerciale. Édition par la Région Bretagne. 2018.

dépossession que les marins et les acteurs dénoncent en rappelant par ailleurs que les plus grandes fêtes sont aussi les moins conviviales, les plus impersonnelles et qu'au final elles ne s'adressent plus vraiment aux acteurs du patrimoine dont ils sont les principales parties prenantes. D'une certaine façon, les fêtes sociétaires promotionnelles, créées par les pouvoirs publics au début des années 2000, tentent de répondre à cette critique tout en s'inscrivant dans la catégorie des grands événements.

III.6.2 Les fêtes sociétaires institutionnelles et promotionnelles, ou le patrimoine maritime décontextualisé

Cette catégorie de fête relève des manifestations dont la classification nous a posé un problème récurrent. En effet, si nous avons rapidement pu, lors de notre enquête, situer les événements appartenant aux festivals et aux très grandes fêtes ou ceux directement organisés par le mouvement patrimonial, il n'en a pas été de même pour toutes les manifestations. Le cas des fêtes itinérantes telles que Vilaine en fête ou la Semaine du Golfe est en ce sens particulièrement significatif. Ces événements, dont l'histoire est relativement récente et traduit en fait la volonté de « réagir » aux évolutions des plus anciennes manifestations, échappent en effet à une catégorisation trop mécanique. Au premier abord, elles disposent de toutes les caractéristiques des fêtes communautaires : gratuité pour les marins et les spectateurs, place centrale de la navigation, mise en avant des cultures et traditions maritimes dans leurs diversités, positionnement organisationnel résolument maritime, en bref, tout un ensemble de caractéristiques et de discours qui laissent à entendre que ces fêtes sont les véritables héritières des grands rendez-vous communautaires de la période 1980-1990. Il faut souligner d'ailleurs qu'Anne Burlat, dans sa contribution à l'ouvrage *Retour de mer. Mémoire maritime en chantier*, tient ce type de fête pour exemplaire de « la vraie et belle fête maritime bretonne »⁹⁶⁹ actuelle.

Dans le même temps, les marins et les acteurs du patrimoine apprécient très majoritairement ce modèle de fête. La Semaine du Golfe (la plus ancienne des fêtes itinérantes et aussi la plus emblématique) est aujourd'hui la deuxième fête la plus appréciée par les marins et par les acteurs du patrimoine maritime (derrière Temps fête sur Douarnenez, mais devant les fêtes de Brest). Et, au-delà des statistiques, il faut noter que nous n'avons recueilli ou entendu aucune critique spontanée envers ces deux manifestations. Ces événements ont donc toutes les caractéristiques pour intégrer la catégorie des fêtes communautaires. Cependant, si leur

⁹⁶⁹ Burlat, Anne. « La fête maritime. Une idée neuve, une histoire récente », in Lecomte, Sophie (dir.), *Retour de mer. Mémoire maritime en chantier*, Châteaulin, Locus Solus, 2015, p. 187-200.

conception programmatique, leur modèle organisationnel et les représentations dont elles sont l'objet les rapprochent des manifestations purement patrimoniales, il faut préciser que leur finalité les distingue en réalité des fêtes communautaires.

III.6.2.1 La promotion territoriale par l'alibi patrimonial ?

« C'est ce que j'ai voulu mettre dans les statuts, de valoriser aussi la vallée de la Vilaine. » Guy Bertho, président de Vilaine en fête.

En effet, tant la Semaine du Golfe que Vilaine en fête ou encore, dans une version plus modeste, le rendez-vous des voile-avirons De cales en cales, ont en commun d'être presque totalement organisés et financés par des organismes publics ou parapublics. Autrement dit, ces événements émanent d'acteurs institutionnels et politiques (les collectivités locales en premier lieu, déléguant l'organisation à des structures parapubliques) et non du mouvement patrimonial à proprement parler. Bien entendu, cette caractéristique n'est pas incompatible avec l'idée d'une fête dont le patrimoine serait une finalité essentielle et l'on se souvient ici du rôle de certaines municipalités dans le développement et le maintien encore actuel des traditions maritimes sur leur territoire⁹⁷⁰. Mais notre enquête montre qu'en réalité, la finalité de ces événements ne relève pas réellement de la valorisation du patrimoine, mais plutôt de celle de leur territoire d'accueil. On peut même dire que les organisateurs ont établi, dès le début, une stratégie de promotion institutionnelle par la mise en place d'une fête maritime dont les caractéristiques culturelles correspondent presque en tous points à celles des fêtes communautaires. Surtout, le modèle itinérant initié par la Semaine du Golfe et repris par Vilaine en fête implique obligatoirement la préservation de la dimension maritime de l'événement. Nous verrons justement dans notre étude comparée sur le public et les marins que ces derniers justifient leur participation aux fêtes par la volonté de se retrouver pour naviguer.

III.6.2.2 Une sous-logique institutionnelle et promotionnelle

L'organigramme suivant montre comment ce type de fête s'appuie sur les acteurs locaux pour construire son modèle organisationnel. L'importance des pouvoirs publics y est fondamentale dans le sens où la fête émane à l'origine des collectivités territoriales, réunies ensuite sous forme associative.

⁹⁷⁰ Malgré toutes les vicissitudes rencontrées depuis le milieu des années 1980, la commune de Douarnenez est certainement encore un exemple emblématique de ville engagée dans la valorisation de son patrimoine maritime. Le Port-musée ou encore l'intégration de la chaloupe sardinière aux activités du centre nautique municipal en témoignent.



Figure 103. Organigramme de synthèse des fêtes maritimes promotionnelles.

Guy Bertho, l'actuel président de l'association « Vilaine en fête » et ancien maire de la commune de Camoël, rappelle à ce propos l'origine de son événement :

« Bien disons que la Vilaine en fête ça a été créé en fin de compte par le syndicat du port de la Roche-Bernard. [...]. Auparavant, et avant 2010, il doit y avoir des fêtes du port de la Roche-Bernard. Mais ça se cantonnait au port de la Roche-Bernard. Et en 2012, les présidents et vice-président du Syndicat de la Roche-Bernard, ont souhaité amplifier un petit peu la fête, et ont demandé donc aux communes riveraines de la Vilaine de participer.

C. G. : D'accord...Parce qu'en 2012, vous étiez le Maire de Camoël ?

G. B. : Oui, c'est ça, oui. Et puis, donc, quand j'ai quitté en 2014, la Mairie de Camoël, fin 2014, on m'a demandé si je ne voulais pas prendre la suite. C'était le maire de la Roche-Bernard qui était le président du Syndicat de l'époque. Il m'a demandé si je ne voulais pas m'investir dans le système, quoi.

C. G. : Le Syndicat des ports de la Roche-Bernard, c'est quoi ? C'est une structure...

G. B. : C'est une collectivité, ça émane des communes de Marzan, Férel et la Roche-Bernard, et de la compagnie des ports du Morbihan, voilà. Mais moi j'ai dit "je veux bien mais je ne veux pas m'investir dans le Syndicat des ports, je fais ça sous forme associative" »⁹⁷¹.

Cet extrait d'entretien retrace donc la genèse d'une fête issue non pas des acteurs associatifs du patrimoine maritime, mais bien des institutions locales. Si l'organisation est ensuite devenue associative, il faut relever que cette évolution s'est faite à la demande du président actuel, lui-même issu du tissu politique local. Il s'agit donc en fait d'une mutation statutaire et non d'une évolution culturelle dans la mesure où la fête aurait pu être reprise par une des associations locales du patrimoine maritime (le bassin de la Vilaine compte notamment le Musée de la Vilaine maritime de la Roche Bernard et l'association « Voile Traditionnelle en Baie de Vilaine »). Pour le président de l'association, l'objet principal de la fête et le ressort de son investissement bénévole reposent en fait très clairement sur la volonté de valoriser le territoire :

« Ça a monté en puissance, quoi... C'est ce que j'ai voulu mettre dans les statuts, c'était... En fin de compte, de valoriser aussi la Vallée de la Vilaine.

C. G. : Oui, oui.

G. B. : Parce qu'on dit toujours Vilaine, mais bon elle n'est pas si vilaine que ça. De valoriser aussi, du point de vue économique aussi, de faire connaître le pays. Valoriser aussi les ports, les traversées, quoi. C'est surtout ça qui était important. C'est un peu la petite sœur de la Semaine du Golfe, si on veut quoi »⁹⁷².

On retrouve la même logique dans la création de la Semaine du Golfe, manifestation devenue aujourd'hui une grande fête maritime et dont la conception a inspiré celle de Vilaine

⁹⁷¹ Entretien avec Guy Bertho. 20 juillet 2018.

⁹⁷² *Ibid.*

en fête. L'entretien mené auprès de Polig Belenfant, cofondateur de la manifestation, montre comment cette fête émane dès son origine de la volonté des pouvoirs publics locaux :

« Alors, moi, quand la Semaine du Golfe a été créée, j'étais fonctionnaire, j'étais en poste au département du Morbihan. J'étais directeur général adjoint des services... Et alors, oui enfin, ça paraît un peu prétentieux, mais oui moi j'étais un peu à l'origine de la création de la Semaine du Golfe [...]. Et aujourd'hui je suis membre du directoire de la Semaine du Golfe, parce que la Semaine du Golfe, c'est une association de la loi 1901, c'est « La Semaine du Golfe du Morbihan ». Donc déjà, c'est une association dont les statuts ont été copiés sur les sociétés à Directoire et Conseils de surveillance. Donc il n'y a pas un président et un conseil d'administration.

C. G. : d'accord...

P. B. : je simplifie, mais on a dit « bon, il y aura un conseil de surveillance qui sera composé des élus qui sont les principaux financeurs de la Semaine du Golfe », il y a des représentants du département, au départ de la ville de Vannes, etc., des structures publiques, vous avez des conseillers généraux à l'époque, départementaux maintenant, j'insiste, et puis vous avez des représentants, effectivement, un par commune, de... Enfin voilà.

C. G. : Sur les communes qui sont là sur l'affiche, qui participent...

P. B. : Les 17, oui. Voilà. Donc voilà comment ça s'est fait.

C. G. : Et... quels que soient les changements de président, vous avez toujours eu le soutien du département dans le fonctionnement de la Semaine du Golfe ?

P. B. : Oui, oui, oui »⁹⁷³.

Cet extrait montre bien comment une fête du patrimoine maritime peut reposer sur une forte volonté politique et institutionnelle et non pas uniquement sur une logique purement culturelle. Notre interlocuteur indique en ce sens que la manifestation transcende à la fois les clivages politiques locaux (les 17 communes membres de l'association ne sont pas toutes de la même sensibilité politique) mais dépasse aussi la succession des dirigeants élus à la tête du département, la collectivité qui porte pourtant la plus grande part du financement de la fête.

⁹⁷³ Entretien avec Polig Belenfant et Valence Lemaistre. 17 juillet 2018.

Vilaine en fête : quand les marins remontent la terre.



Figure 104. Vilaine en fête 2018, Camoël. Les Bélougas, ici amarrés nez à la berge, sont des habitués des fêtes fluvio-maritimes dont l'ambiance champêtre les caractérise. Photo Camille Gontier, 2018.



Figure 105. Vilaine en fête 2018, Camoël. Les sites festifs de Vilaine en fête se caractérisent par leur simplicité. Photo Camille Gontier, 2018.

Parmi les fêtes fluvio-maritimes itinérantes de notre recensement, Vilaine en fête est apparue comme un événement à voir et à vivre. Arrivé au premier jour de la fête, nous retrouvons la flottille à Camoël, port d'accueil de la manifestation. Au mouillage sur la berge ou sur les pontons du port de plaisance, les bateaux et leurs équipages sont attendus par l'équipe d'organisation qui, à bord d'une péniche traditionnelle, assure l'inscription des participants. Plus haut sur la berge, le site de la fête surplombe le port. Son organisation se distingue par sa simplicité : une scène, une buvette, un stand restauration tenue par une association locale, deux exposants de matériel nautique « traditionnel » forment le village de la fête dont un emplacement est réservé au pot de bienvenue des équipages. Ces quelques éléments disent en fait la conception et l'ambiance d'un rendez-vous qui se veut simple, engageant à chaque escale les associations locales, mais réservant, dans le même temps, une attention particulière aux marins. Le lancement officiel de la soirée donne à voir cette double identité, territoriale et maritime : les organisateurs introduisent la prise de parole du président de la fête (par ailleurs ancien maire de Camoël), qui lui-même cède le micro au maire de Camoël pour un mot d'accueil aux participants. S'ensuit un briefing maritime sur la journée du lendemain et notamment sur les éclusages que la flottille doit effectuer pour descendre sur Tréhigui, en insistant sur la nécessité de s'auto-organiser et s'auto-discipliner : les bateaux sans moteur ne peuvent écluser, les grands tirant d'eau ne pourront accoster à Tréhigui. Parmi toutes les fêtes auxquelles nous avons participé, c'est bien la première fois que nous assistons à un briefing maritime organisé depuis la scène du site festif... Est-ce à dire que le public n'est composé que de marins ? Peut-être, plus sûrement, que la dimension maritime est suffisamment légitime, suffisamment évidente, pour que les organisateurs ne se posent pas vraiment la question. En tout cas, l'ambiance est donnée : ici c'est une fête où on navigue et où les marins sont chez eux. Mais c'est aussi une fête où les participants peuvent chanter : le programme musical s'ouvre avec la 1^{ère} session du concours de « chant de mer », réservé aux équipages. Les marins concourent seuls ou en groupes et se retrouvent pour la finale qui aura lieu à la fin de la



Figure 106. Vilaine en fête 2018, Camoël. Un marin participe au concours de "chant de mer". Photo Camille Gontier, 2018.

fête : le présentateur lance la session au cri de « Vive la musique, vive la Vilaine, vive vous ! ». La phrase résonne comme un symbole de l'affirmation d'un événement où se conjuguent la beauté du site de navigation, la culture maritime vécue et ceux qui la font vivre. En ce premier soir de Vilaine en fête, nous quittons le site persuadé d'avoir assisté à une véritable fête communautaire.

Ce sentiment nous accompagne lorsque, le lendemain, nous assistons à l'éclusage de la flottille qui descend vers Tréhiguier, un port en aval du barrage. La manœuvre fait partie du programme de la fête, elle est en elle-même un spectacle, à la fois par le nombre de bateaux qu'il faut rentrer et par l'orchestration « spectaculaire » de l'éclusier en chef. Pour les équipages, le regroupement dans le sas est l'occasion d'un exercice qui sollicite les compétences de chacun, qui implique l'entraide et la solidarité, mais les tensions émergent vite chez ceux dont on devine un faible niveau : les marins traditionnels ne seraient-ils donc pas aussi compétents qu'on l'affirme ? Une fois tous les bateaux bien amarrés, les équipages se détendent en attendant que la porte s'ouvre. Le spectacle n'est pas fini, mais il perd en intensité, quand, depuis le fond du sas, on entend monter et progresser « Fanny de Laninon », un « chant de marin » entonné en commun par les équipages. Ce grand moment de culture partagée renforce le sentiment d'appartenance à une communauté qui donne à voir au public ce qu'elle est, à la fois dans sa singularité maritime et parce que chanter ensemble est la marque d'une culture commune. Alors, Vilaine en fête, une vraie et belle fête du patrimoine maritime ? Après deux journées d'immersion et d'observation, nous n'en doutons pas, sauf que... En réalité, avant d'être une fête du patrimoine, Vilaine en fête est celle des marins traditionnels : ils sont accueillis, compris, respectés et entendus et c'est déjà beaucoup quand on connaît l'accueil parfois médiocre de certains événements. Mais l'accueil des marins fait-il toute la fête du patrimoine en ce qu'elle est aussi censée valoriser, par ailleurs, les différents éléments de la culture maritime traditionnelle ?



Figure 108. Vilaine en fête 2018, Arzal. L'éclusage de la flottille. Photo Camille Gontier, 2018.



Figure 107. Vilaine en fête 2018, Foleux. La fête est l'occasion de découvrir un territoire méconnu et insolite pour la navigation. Photo Camille Gontier.

Deux jours plus tard, nous comprenons que la manifestation, à travers les bateaux et les marins de la tradition, célèbre d'abord et avant le territoire qui jouxte la belle rivière. L'escale de Pont de Cran, sur la commune de Saint-Dolay, donne à voir l'investissement des acteurs locaux (politiques et associatifs) dans la réussite, et donc la raison d'être de la fête. Le stand buvette/restauration est tenu par les bénévoles de l'Office municipal des sports, de la culture et des loisirs, alors que la mairie offre l'apéritif aux équipages qui relâchent pour midi. Le maire nous confie alors que l'accueil sur le site s'est modifié au fur et à mesure des éditions car avant, rien n'était prévu pour accueillir le grand public, mais seulement pour les marins participants. Dans la même phrase, il nous explique la nature institutionnelle de l'organisation dont les communes riveraines de la rivière, de Redon à Tréhiguier, sont parties prenantes. En ce sens, si la fête prend toutes les apparences d'un rassemblement maritime typique du mouvement patrimonial, sa fonction reste, fondamentalement, de valoriser et de promouvoir les territoires qui embrassent l'itinéraire de la flottille et des animations qui l'accompagnent.

Dans le même sens, les fêtes sociétaires institutionnelles font très largement appel au tissu associatif ou professionnel local, dans une logique de délégation des prérogatives et des compétences. Les deux événements étudiés s'appuient sur les communes riveraines des sites festifs, ces dernières mobilisant directement leurs ressources matérielles et humaines ou sollicitant les acteurs associatifs de leur commune. C'est ainsi que la sécurité maritime et l'organisation des 10 flottilles de la Semaine du Golfe sont assurées par l'intervention des stations locales de la Snsm et des centres nautiques implantés sur le bassin de navigation. Le contenu culturel et les animations à terre bénéficient aussi du maillage territorial de la fête avec la participation d'associations de musique et de danse traditionnelle locales comme nous l'avons constaté lors de Vilaine en fête. Notre entretien avec Polig Belenfant montre d'ailleurs qu'une grande liberté d'initiative est laissée aux communes d'accueil de la fête, pour peu que les dimensions maritimes, traditionnelles et culturelles soient un minimum respectées⁹⁷⁴.

III.6.2.3 Le rapport au territoire chez les organisateurs des fêtes sociétaires/promotionnelles

Les fêtes sociétaires institutionnelles se distinguent donc des autres manifestations par la place des institutions politiques locales dans leur genèse et dans leur fonctionnement. Mais cette caractéristique n'explique pas tout de leur origine et de leur fonction. Nos entretiens nous ont alors permis de comprendre comment le rapport au territoire de la fête est une dimension essentielle de la manifestation promotionnelle. Nos deux interlocuteurs se définissent ainsi comme des gens « de leur coin » ou « d'ici », c'est-à-dire inscrit dans une lignée familiale installée de longue date sur le territoire d'accueil de la fête. Polig Belenfant précise ainsi pourquoi il a eu l'idée d'une fête du patrimoine maritime dans le Morbihan :

« Oui, bien moi j'aime bien le bateau. Ça fait... oui, je ne suis pas né sur un bateau mais, mon père a toujours navigué, moi je ne suis jamais allé dans une école de voile, je ne sais pas comment j'ai appris mais enfin... J'ai fait un peu de tout, de la régates, de la croisière, etc. Et puis je regardais moi, ce qu'il se passait, alors voilà, j'avais vu bien sûr les fêtes de Brest, et puis je voyais ce qu'il se passait dans le golfe du Morbihan, il y avait plein de petites fêtes qui étaient sympas, la fête des voiles rouges, la fête des Vieilles Voiles de Rhuys, les régates de Port-Navalo, etc. Et puis en même temps, bon

⁹⁷⁴ Les communes doivent pour cela signer une charte de qualité culturelle qui doit éviter que les escales des flottilles ne se transforment en foire commerciale. Entretien avec Polig Belenfant, 17 juillet 2018. Nous avons pu constater lors de notre enquête pendant la Semaine du Golfe 2017 que les villages festifs de l'Ile d'Arz et de Vannes étaient d'abord conçus comme des dispositifs d'accueil des marins et du public (buvettes et restauration) et des dispositifs de mise en valeur des cultures traditionnelles maritimes et locales.

moi je suis né à Vannes et je me disais « merde tiens, ce serait quand même sympa un jour de faire un vrai événement ». On ne pensait pas d'ailleurs forcément uniquement au golfe du Morbihan, c'était « golfe du Morbihan près de Quiberon », quoi, enfin, c'était notre coin... ».

Plus loin, notre interlocuteur répond à la question de la finalité de sa fête en revenant sur l'importance du rapport au territoire vécu, à l'envie d'en montrer autre chose que ce que les pratiques nautiques dominantes et intensives laissent voir dans un périmètre soumis à une forte pression balnéaire et touristique :

P. B. : « Je ne sais pas si on avait vraiment en tête une finalité quelconque. Nous on a, alors moi je l'ai vécu carrément, la Semaine du Golfe, on l'a monté parce que ça nous faisait plaisir. Enfin bon. En même temps, c'est qu'on avait envie qu'il se passe quelque chose dans notre coin. On va dire ça comme ça. Moi je préfère voir le golfe rempli de bateaux patrimoniaux, plutôt à voile que de voir, ce que l'on voit quand même entre le 14 juillet et le 15 août »⁹⁷⁵.

Pour Guy Bertho, l'ancrage territorial est directement lié à sa généalogie familiale comme le montre l'échange suivant :

« Je suis d'ici, oui, je suis né à Camoël.

C. G. : OK. Vos parents étaient déjà de Camoël ?

G. B. : Mes parents étaient agriculteurs, à Camoël, oui »⁹⁷⁶.

Les deux responsables entretiennent donc un rapport personnel au territoire de la fête et on peut penser que leur attachement familial et leur fonction politique et institutionnelle se confondent ou se prolongent dans la création et l'organisation d'une fête du patrimoine maritime. Ce point commun entre nos deux interlocuteurs est renforcé par la place que tient la dimension maritime dans leur rapport à la fête. Pour Polig Belenfant, la mer est un espace pratiqué depuis l'enfance, en immersion familiale et dont l'apprentissage a été favorisé par le lieu de naissance et de vie. Dans le même sens, Guy Bertho, même s'il vient plutôt de la terre, revendique une pratique nautique de plaisance et certains membres de sa famille ont été marins-pêcheurs en baie de Vilaine. De plus, sa connaissance de la Vilaine se veut historique, comme quand il raconte la façon dont la rivière pouvait servir au trafic de sel et comment les gabelous

⁹⁷⁵ Entretien avec Polig Belenfant et Valence Lemaistre. 17 juillet 2018.

⁹⁷⁶ Entretien avec Guy Bertho. 20 juillet 2018.

(douaniers du sel) utilisaient les méandres et les bras du cours d'eau pour se cacher. Le territoire, même conçu selon des modalités et des pratiques légèrement différentes, apparaît donc comme un point commun à nos interlocuteurs et explique en grande partie la genèse des fêtes maritimes organisées sous leur responsabilité. Ainsi, dans ce contexte marqué par l'importance de l'intervention institutionnelle et la finalité promotionnelle de l'événement, on peut questionner la place et le sens du patrimoine maritime et de ses acteurs dans la conception de la fête.

III.6.2.4 La place du patrimoine dans les fêtes sociétaires/promotionnelles

La place du patrimoine dans les fêtes sociétaires/promotionnelles est une question fondamentale dans la mesure où elle apparaît évidente de prime abord. Nous avons ainsi, pour notre part, estimé au départ que de telles fêtes appartenaient sans grande discussion à la catégorie des fêtes communautaires. Nous avons donc été particulièrement surpris de découvrir que ces manifestations, appréciées par les marins, étaient en réalité directement liées aux institutions publiques locales par le truchement d'un statut d'association parapublique. Comment, dans ces conditions, comprendre que ces fêtes sociétaires échappent aux critiques que les acteurs du mouvement patrimonial adressent aux grandes manifestations dont ils se sentent dépossédés ? La partie qui suit vise à présenter, dans leurs points communs et dans leurs différences, comment les fêtes sociétaires/promotionnelles construisent leur légitimité culturelle aux yeux des marins et des acteurs du patrimoine.

III.6.2.4.1 La Semaine du Golfe ou l'histoire d'une « rencontre »

Pour le principal instigateur de la Semaine du Golfe, la conception de la fête, si elle repose d'abord sur une volonté politique, dépend dès l'origine de sa rencontre avec Jakez Kerhoas et Anne Burlat. Ces derniers disposent d'ailleurs encore aujourd'hui d'un contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage, ce qui montre toute l'importance de leur rôle dans la conception de l'événement. Notre interlocuteur précise la façon dont la fête a été pensée en s'adaptant immédiatement aux contraintes maritimes du territoire :

« Alors on est allé (Polig Belenfant et Jakez Kerhoas, nda) à la baie de Quiberon, on est allé à la Trinité, on a même regardé, je lui dis « tu sais il y a plein de coins, on peut imaginer un tas de trucs ». On avait remonté toute la rivière de la Trinité, la rivière de Crac'h et puis voilà. Et puis après on est rentrés dans le golfe et puis ça a dû mettre quinze jours – trois semaines à germer dans sa tête, et puis là, il m'a appelé, il me dit « non, non, il y a ... il faut limiter ça au golfe ». [...] Et là c'est devenu la Semaine du Golfe avec le concept de fête éclatée parce qu'il n'y avait pas de grand port.

C. G. : Bon finalement ça germe quand même de votre idée et d'une rencontre avec Jakez ?

P. B. : D'une rencontre. »

À cette première « rencontre » (rencontre en réalité favorisée par une connaissance commune travaillant alors pour la revue du *Chasse-Marée*), s'ajoute la volonté de solliciter une figure emblématique du milieu nautique breton et plus particulièrement du littoral morbihannais. Gérard d'Aboville est ainsi invité à prendre la présidence du directoire de l'association organisatrice de la manifestation. Connu du grand public pour avoir traversé l'Atlantique puis le Pacifique à la rame, il parraine en 2000 le « Défi Jeunes Marins » lancé par le *Chasse-Marée* et préside l'association pour le patrimoine maritime et fluvial. Ainsi, la structure administrative et institutionnelle à l'origine de la manifestation s'attache les services reconnus d'un acteur historique du mouvement patrimonial ainsi que la notoriété d'un aventurier des mers, amoureux des navires traditionnels afin de garantir sa légitimité culturelle.

III.6.2.4.2 Vilaine en fête : intégrer les acteurs locaux autour de la flottille traditionnelle

Pour Vilaine en fête, c'est la création de l'association qui a permis de solliciter les acteurs locaux du patrimoine maritime. La présence d'une flottille traditionnelle déjà organisée dans le port de La Roche-Bernard a semble-t-il facilité la création d'une commission maritime au sein de l'organisation. Cette commission détient une délégation de pouvoir sur l'ensemble de la programmation nautique et surtout sur la sélection des embarcations pouvant participer à la fête. La dimension patrimoniale passe donc en premier lieu par la présence des navires traditionnels qui apparaissent comme les plus puissants dénominateurs communs entre les parties prenantes de la fête sociétaire. Notre interlocuteur confirme ici toute l'importance des navires traditionnels dans la conception de leurs fêtes :

« Eh bien, des bateaux anciens, c'est plus prisé. Il y a plus de monde à venir voir ce genre de trucs, une sorte de déambulation que les bateaux, les bateaux modernes, les gens ça, ça peut les intéresser, mais pas, pas de la même façon. Les vieux gréements, ça a un attrait. Pour la population. Alors que les bateaux modernes, ce n'est pas forcément un attrait, et puis bon, des gros bateaux, à ramener des gros bateaux sur la Vilaine, on en aurait eu très peu »⁹⁷⁷.

⁹⁷⁷ Entretien avec Guy Bertho. 20 juillet 2018.

Notre entretien avec Polig Belenfant confirme par ailleurs l'importance apportée à la flottille traditionnelle : avec une base de données de plus de 3 000 navires inscrits depuis le début de la manifestation, la fête du golfe dispose d'un très solide réseau de notoriété au sein du mouvement patrimonial. Ce capital social, construit par l'apport initial de la société Grand Large et abondé ensuite par la succession des millésimes, apparaît comme un atout très fort des fêtes sociétaires itinérantes. La place des bateaux dans l'identité et la définition des fêtes sociétaires itinérantes montre aussi combien les navires traditionnels sont au cœur de l'imaginaire maritime patrimonial. À travers toutes les fêtes observées, et quel que soit leur modèle d'organisation ou leur fonction sociale, le bateau du patrimoine est le dénominateur commun de toutes les parties prenantes, celui qui permet à chacun de comprendre la fête à laquelle il assiste, comme l'expression des traditions maritimes⁹⁷⁸.

III.6.2.5 Un modèle économique qui masque la dimension commerciale

Dans le même temps, le financement public de la manifestation permet aux maîtres d'ouvrages et à leurs éventuels assistants de se libérer des contraintes économiques propres aux festivals payants et partant, de répondre d'abord aux enjeux maritimes et culturels comme le précise Polig Belenfant quand il explique comment il a présenté son projet aux communes du golfe du Morbihan :

« Alors, nous on est arrivés avec un discours assez simple : On a dit « voilà, le département du Morbihan est prêt à apporter une somme financièrement non négligeable, qui permet de lancer la fête, les élus ils ne veulent pas en être le maître d'ouvrage puisque ce n'était pas leur métier, enfin voilà etc. etc. Et on souhaite, nous, créer quelque chose qui va associer l'ensemble des communes du golfe du Morbihan, et ce sera une fête maritime, patrimoniale, culturelle et touristique ».

L'absence relative de contraintes financières et institutionnelles permet de concevoir une fête totalement (ou presque) pensée selon les spécificités nautiques du golfe du Morbihan. Cette dimension, parfaitement propre aux fêtes itinérantes, marque alors le caractère maritime de la manifestation bien plus que ne pourrait le faire une ambitieuse programmation culturelle. Cette caractéristique explique selon nous en quoi les fêtes sociétaires promotionnelles, dès lors qu'elles sont itinérantes, peuvent répondre aux attentes des acteurs du patrimoine maritime :

⁹⁷⁸ Notre entretien avec Marc Tourneux, organisateur de la partie maritime des Rendez-vous de l'Erdre va dans le même sens. Dans le cadre d'un festival de jazz, le rapport à la culture fluviale et maritime passe « forcément » par la présence des bateaux traditionnels et historiques. Entretien avec Marc Tourneux. 20 juillet 2018.

leur conception les distingue « ontologiquement » des grandes fêtes fixes. Polig Belenfant relève cette caractéristique :

« Dans le golfe du Morbihan, ce n'est pas comme à Brest, ce n'est pas comme à Rouen, il n'y a pas de « pied de pilote », il n'y a pas de grand port. Il n'y a que le port de Vannes et encore, on arrive au fond du golfe. [...]. La porte est quand même assez étroite, même chose d'ailleurs quand vous remontez au fond de la rivière d'Auray, enfin il y a tous ces problèmes-là. Pour vraiment convaincre toutes les communes, et bien c'est là où l'on est arrivé à cette idée de fête éclatée, et à cette idée consistant à séparer justement, les bateaux en flottilles relativement bien individualisées, de façon spécifique quoi. »

Ce faisant, la contrainte imposée par la configuration maritime du site festif se transforme, dans le discours de l'organisateur en une opportunité de distinction pour une manifestation pensée 20 ans après les premiers rassemblements patrimoniaux et 9 ans après le début des fêtes de Brest :

« Entre Port-Blanc et L'île aux Moines et même à l'entrée du golfe c'est facile de voir les bateaux en évolution, et on s'est dit « ben, pour les équipages, ça va être super parce qu'on va leur proposer une espèce de mini-croisière, voilà, et ils vont changer tous les soirs de site d'escale. Les spectateurs, ils vont les voir naviguer, etc. et surtout, on va avoir des flottilles assez homogènes. [...]. Ce qui est un peu le défaut d'un truc comme Brest - mais ils ne peuvent pas faire autrement hein - ben c'est que quand on est avec un voile-aviron et qu'on est là, en train de tirer les bords avec des 3 mâts, ben, bon, ce n'est pas la même culture, de même que les mecs qui sont sur des voiliers de travail, ce n'est pas la même culture que ceux qui sont sur des bateaux de plaisance classique, de régate... »⁹⁷⁹.

L'extrait précédent montre bien comment les fêtes sociétaires promotionnelles peuvent, par leur modèle itinérant et un accueil dédié à chaque type de bateau traditionnel, répondre aux attentes des acteurs du patrimoine. La logique communautaire passe donc ici par la préservation d'un temps maximal de navigation garanti par l'éclatement de la fête sur l'ensemble du site festif. Le financement essentiellement public limite, pour les organisateurs, les contraintes de l'industrie événementielle, tout en respectant les enjeux institutionnels qui sous-tendent la conception de l'événement : les fonctions promotionnelles et touristiques sont imbriquées à la

⁹⁷⁹ Entretien avec Polig Belenfant et Valence Lemaistre. 17 juillet 2018.

fonction culturelle, dès lors que cette dernière s'accorde avec les représentations associées au territoire d'accueil de la fête.

Ce modèle se distingue ainsi des manifestations critiquées pour leurs dimensions jugées trop commerciales. Ce postulat organisationnel est à la fois vérifié par les marins et les acteurs du patrimoine qui portent sur ce type de fête un jugement plutôt positif et surtout, qui estiment que leur concept est celui qui, ayant le moins évolué, respecte le plus l'esprit originel des fêtes maritimes. Par ailleurs, nos propres observations de l'édition 2017 montrent que le public peut aussi être sensible au format plus intime des fêtes itinérantes. La rencontre avec une spectatrice habituée à suivre les fêtes maritimes depuis Brest 92 le montre bien : originaire de Rouen, bénévole sur les rassemblements de Rouen (Armada, Voiles de la Liberté) notre interlocutrice n'a pas d'expérience personnelle de la navigation, mais a développé une culture maritime liée à la fréquentation des fêtes patrimoniales depuis 25 ans. Pour cette habituée, la Semaine du Golfe a ceci de particulier qu'il faut aller « chercher la fête » puisqu'elle se déplace, alors que les manifestations sédentaires comme Brest et Douarnenez concentrent leurs activités sur un site festif strictement déterminé.

Cette remarque montre alors qu'une partie de la légitimité patrimoniale des fêtes itinérantes trouve son origine dans le renversement du rapport entre le public et les marins. Une fête maritime éclatée et itinérante impose en effet la participation active des marins à sa production et à sa réussite. Ces derniers sont donc placés au cœur de la manifestation et le grand public doit pour sa part s'adapter aux dimensions maritimes en allant, comme le dit notre spectatrice, « chercher la fête ». La distinction entre fête communautaire et fête sociétaire ne se comprend donc pas seulement à travers l'analyse des modèles d'organisation, du statut des organisateurs ou de leur rapport au mouvement patrimonial, mais aussi, et peut-être surtout, dans sa capacité à préserver la distinction culturelle entre les marins-participants d'une part et le grand public d'autre part. La partie qui suit vise à montrer comment les fonctions sociales de la fête, communautaire d'une part et sociétaire d'autre part, deviennent des logiques d'engagement et de distinction lorsque l'on questionne le rapport du public et des marins à la fête du patrimoine maritime.

III.7 Chapitre 7. La mutation des fêtes au prisme du mouvement patrimonial : histoire d'une dépossession ou affirmation d'une distinction ?

III.7.1 Le regard des marins sur l'évolution des fêtes maritimes

La transformation des fêtes historiques en festivals, ou encore en grands événements internationaux a provoqué, au sein du mouvement patrimonial, des réactions contrastées en fonction des manifestations. D'une manière générale, les marins⁹⁸⁰ et les acteurs du patrimoine se rejoignent sur l'idée que cette évolution est plutôt négative, même si toutes les manifestations ne sont pas jugées de la même manière. Les tableaux qui suivent présentent les avis des marins sur l'évolution des fêtes et la façon dont ils en apprécient le contenu :

Tableau 7. Évolution des fêtes chez les marins. « Enquête-marins », Camille Gontier, 2018-2019.

Selon-vous, les fêtes du patrimoine maritime ont-elles évolué depuis les premiers rendez-vous des années 1980 ?	Nb. Cit.	Fréq.
Non réponse	1	0.7%
Oui, plutôt	95	66%
Non, pas vraiment	11	7.6%
Sans opinion	37	25.7%
Total	144	100%

Si 26% des marins interrogés sont sans opinion sur la question (tableau 7), ils pensent tout de même très majoritairement que les fêtes ont évolué (66% de réponses vont en ce sens). Cette évolution est jugée plutôt négative car « faisant trop de place à la part commerciale des fêtes » (37% de réponses), comme le montre le tableau qui suit :

⁹⁸⁰ Dans notre catégorisation des parties prenantes des fêtes, rappelons que les marins sont ceux qui participent aux fêtes maritimes à bord de leurs embarcations traditionnelles. Ils sont, dans leur très grande majorité, des amateurs issus du monde de la plaisance.

Tableau 8. Avis des marins sur l'évolution des fêtes. « Enquête-marins », Camille Gontier, 2018-2019.

Si oui, que pensez-vous de cette évolution ? (Plusieurs réponses possibles)	Nb. Cit.	Fréq.
Non réponse	38	26%
Elle répond aux attentes du public	36	25%
Elle fait trop de place à la part commerciale des fêtes	53	37%
Elle permet de mieux valoriser le patrimoine	40	28%
Elle est centrée sur les grands bateaux	30	21%
Elle permet de renouveler les fêtes	16	11%
Elle valorise le territoire d'accueil	36	25%
Total	144	173%

Ils sont ensuite 28% à penser que cette évolution permet de valoriser le territoire d'accueil de la fête puis à dire qu'elle répond aux attentes du public (25%). Une meilleure valorisation du patrimoine n'est retenue que pour 28% des sondés, mais surtout, ils ne sont que 11% à penser que cette évolution permet de renouveler les fêtes. On voit donc ici que, pour les marins, l'évolution des fêtes est liée à la montée en importance de la dimension commerciale, associée aux logiques territoriales et à la volonté de répondre aux attentes du public. Ces trois composantes sont en fait les dimensions caractéristiques des fêtes sociétaires dans la mesure où le patrimoine n'est plus obligatoirement l'enjeu premier des événements, mais plutôt un levier d'affirmation territoriale. Le regard critique porté par les marins sur l'évolution des fêtes (regard partagé avec les autres acteurs du patrimoine) traduit une certaine incompréhension relative au changement de fonction des fêtes. En ce sens, le croisement de la variable « évolution des fêtes » et « fonction des fêtes » (tableau n°9) montre que ceux pour qui la fonction première des manifestations réside dans la valorisation du patrimoine sont aussi les plus nombreux à critiquer la dimension commerciale des événements.

Tableau 9. Avis sur l'évolution des fêtes croisée par leur fonction selon les marins. « Enquête-marins », Camille Gontier, 2018-2019.

Avis évolution et fonction de la fête	Valoriser le patrimoine maritime	Vivre un moment exceptionnel	Se retrouver entre marins	Un moyen de travailler	Permet à une région de se développer	Affirmer une identité locale	Un moment de fête	TOTAL
Non réponse	24%	30%	24%	0%	25%	9%	30%	26%
Répond aux attentes du public	30%	19%	25%	0%	31%	32%	20%	25%
Trop de place à la part commerciale	39%	33%	41%	100%	12,5%	45,5%	35%	37%
Permet de mieux valoriser le patrimoine	30%	36%	28%	0%	31%	23%	27%	28%
Centrée sur les grands bateaux	26%	20%	24%	0%	12,5%	23%	22%	21%
Permet de renouveler les fêtes	10%	9%	10,5%	0%	19%	23%	15%	11%
Valorise le territoire	27%	23%	24%	0%	44%	36%	20%	25%
TOTAL	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Dans le même registre, les sondés portant leur choix sur la modalité « se retrouver entre marins » sont eux aussi significativement plus critiques vis-à-vis de l'évolution commerciale des fêtes maritimes. On voit donc que l'affirmation d'un groupe culturel, celui des marins, passe par l'affirmation du primat de la culture patrimoniale et des logiques communautaires sur le processus d'évolution et de rationalisation des fêtes. De fait, s'opposer à la dimension commerciale des événements participe à la logique distinctive des acteurs d'un patrimoine qui ne peut se réduire à une fonction utilitariste, qui ne peut même se réduire à une fonction, car il est de fait un objet culturel total dont la finalité vaut par elle-même.

Enfin, l'évolution perçue des fêtes maritimes est aussi critiquée en ce qu'elle ne renouvellerait pas les fêtes dans leur contenu ou leur organisation alors même que cette question pourrait se poser après plusieurs décennies d'existence. Par contre, les sondés associent nettement l'évolution des fêtes avec la valorisation du territoire : ce résultat montre que les marins sont sensibles aux enjeux et aux logiques du développement local auquel les fêtes peuvent participer. En ce sens, on comprend mieux leur avis sur la Semaine du Golfe ou sur Vilaine en fête, dès lors que ces fêtes ont pour but de valoriser leur territoire, tout en intégrant les attentes pratiques des marins. Cependant, on constate que ces derniers n'accordent finalement que peu de crédit aux différentes évolutions des fêtes : ils n'y voient qu'une perte

de sens touchant autant la qualité culturelle que l'ambiance des événements. En cela, les marins accréditent l'idée d'une rupture historique qui touche les grandes fêtes organisées depuis le début des années 1980. Le tableau présenté ci-dessous (tableau n°10) montre comment cette représentation critique de l'évolution des manifestations historique se répartit :

Tableau 10. Parmi la liste suivante, quelles sont les fêtes qui valorisent (ou ont valorisé) le patrimoine maritime ? « Enquête-marins », Camille Gontier, 2018-2019.

Parmi la liste suivante, quelles sont les fêtes qui valorisent (ou ont valorisé) le patrimoine maritime ? (Plusieurs réponses possibles)	Nb. Cit.	Fréq.
Non réponse	7	5%
Le Festival du chant de marin	36	25%
Temps fête sur Douarnenez	105	73%
Brest 2016	64	44%
Vilaine en fête	25	17%
La Fête de la coquille St-Jacques	7	5%
Morue en fête (Binic)	13	9%
Brest 92	78	54%
La Semaine du Golfe	66	46%
Le Festival interceltique de Lorient	14	10%
Les Fêtes du Ploumanac'h	13	9%
Douarnenez 88	74	51%
Total	144	348%

Le premier enseignement important réside dans la rupture historique qui caractérise les représentations vis-à-vis des fêtes de Brest. Avec celles de Douarnenez, ces deux événements ont fait l'objet de modalités différentes en fonction de leur année d'organisation. Si Douarnenez 88 et Temps fête sur Douarnenez 2018 sont deux événements reconnus pour valoriser le patrimoine, les sondés estiment que la fête brestoise de 2016 a perdu de cette fonction culturelle par rapport à sa première édition (Brest 92 recueille 54% des préférences alors que Brest 2016 se limite à 44% des choix). Cette évolution, jugée plutôt négative, se retrouve par ailleurs dans

les échanges spontanés menés sur notre terrain d'enquête ou encore lors des entretiens avec les acteurs du patrimoine maritime⁹⁸¹. Cette rupture chronologique éclaire notre réflexion en ce qu'elle traduit l'évolution de la fonction des fêtes et notamment des plus grands événements. Elle renvoie à notre analyse des articles du *Chasse-Marée* relatifs aux fêtes maritimes et à leur évolution critiquée dès lors que la revue s'en est détachée. Le patrimoine maritime et ses acteurs ne sont plus nécessairement au cœur d'une manifestation qui doit d'une part répondre à des impératifs économiques contraignants et qui d'autre part traduit les dynamiques et les logiques des territoires d'accueil de la fête. Les marins participants traduisent cette évolution en une « dérive » commerciale ou une course au gigantisme qui appauvriraient les contenus culturels des fêtes et les détourneraient de leur fonction première et principale⁹⁸².

Dans ce contexte, il faut souligner la reconnaissance dont bénéficient les fêtes itinérantes : elles sont particulièrement appréciées pour leur capacité à garantir un temps de pratique maximale d'une flottille composée par des navires traditionnels et menée par des marins désireux de se retrouver et de partager un temps commun de navigation. Il semble donc que le caractère militant des premiers rassemblements se soit aujourd'hui dissipé ou à tout le moins ne peut être le seul ressort d'engagement pour les participants qui distinguent de fait la dimension culturelle et patrimoniale et la dimension pratique et maritime des événements. La prime à la navigation dont bénéficient les fêtes itinérantes dit donc aussi quelque chose du rapport au patrimoine maritime en tant qu'objet culturel : ce dernier ne semble plus être au cœur des motivations des marins et on comprend mieux dans ce contexte pourquoi la dynamique patrimoniale s'est resserrée autour des fêtes, quand les autres secteurs (les revues, les associations, les musées) rencontrent des difficultés de renouvellement et de fonctionnement.

Le troisième enseignement confirme ce que nous avons déjà constaté précédemment, à savoir que les autres fêtes nautiques, portuaires ou corporatives, ne peuvent être vraiment considérées comme des fêtes du patrimoine maritime (et même si au final le Festival interceltique de Lorient est placé avant la Fête de la coquille Saint-Jacques qui est pourtant une vraie fête maritime organisée par les marins-pêcheurs des Côtes-d'Armor). Aussi, et bien toutes les activités humaines sont susceptibles d'être patrimonialisées, il faut savoir distinguer, dans une approche sociologique, ce qui fait justement l'objet d'un processus de patrimonialisation

⁹⁸¹ L'entretien mené auprès de Gilbert Deschamps, président des « Vieilles Voiles de Rhuys » le montre bien. Entretien du 17 juillet 2018.

⁹⁸² Soulignons cependant ici que cet avis est débordé celui des marins amateurs. Notre entretien avec Yann Roger, marin professionnel armant un navire traditionnel, montre au contraire que les fêtes sont importantes dans l'économie d'une partie des acteurs du patrimoine maritime et notamment les armements professionnels qui louent leurs services aux organisateurs. Entretien avec Yann Roger. 25 septembre 2018.

compris comme une construction sociale et non simplement comme un rapport au passé. Autrement dit, si certains événements intègrent des bateaux du patrimoine, ou de la musique maritime traditionnelle comme les chants de marins, ils n'intègrent pas forcément la catégorie des fêtes du patrimoine maritime car ces dernières sont en fait principalement déterminées par la présence d'un public, des acteurs du patrimoine, des marins traditionnels et d'un contenu culturel qui lui est directement dédié.

III.7.2 L'évolution des fêtes au regard des acteurs du patrimoine

Les acteurs du patrimoine maritime rejoignent les marins quant à l'évolution perçue des fêtes depuis leur création. Le graphique suivant montre en effet que les manifestations ont très certainement évolué (56% des réponses) même si pour 36% des répondants certaines ont gardé leur esprit d'origine. Surtout, il faut souligner que seulement 8% des acteurs considèrent que les fêtes n'ont pas évolué. Ce résultat renforce donc l'hypothèse d'une mutation sensible des manifestations.

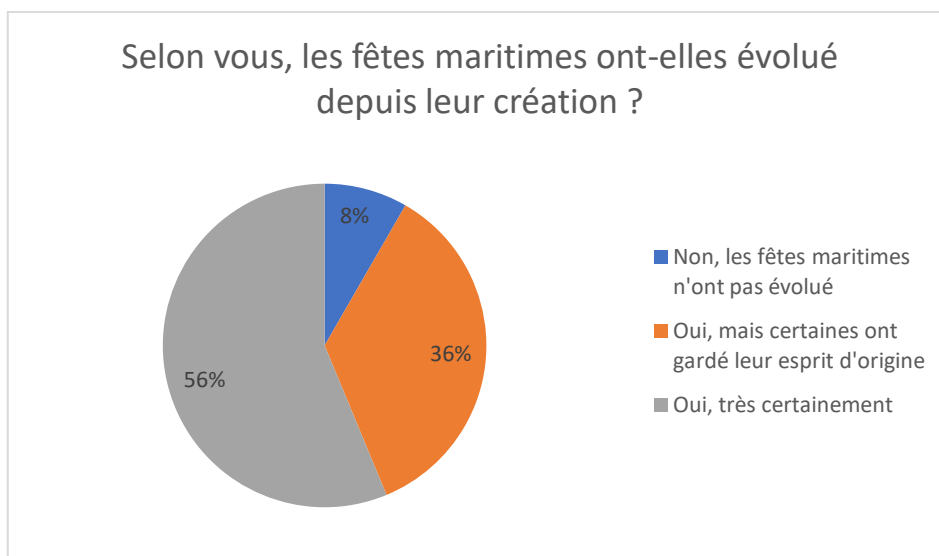


Figure 109. Avis des acteurs du patrimoine sur l'évolution des fêtes maritimes. Questionnaire auprès des acteurs du patrimoine maritime. Camille Gontier, 2018.

À l'instar de ce que nous avons observé chez les marins, cette mutation est jugée plutôt négative, car faisant trop de place aux dimensions commerciales d'une part et n'accordant plus assez d'espace ou d'attention aux acteurs du patrimoine maritime. Le sentiment d'une dépossession de la fête au profit d'enjeux commerciaux dont le mouvement patrimonial n'est ni le commanditaire, ni le bénéficiaire, est donc partagé par les acteurs et les marins même si, comme par une espèce de fatalité, il est aussi relevé que cette mutation est nécessaire pour s'adapter au public. En ce sens, les jugements de valeurs associés à l'évolution des fêtes doivent

toujours se comprendre au regard de ce que les acteurs du patrimoine (et en premier lieu les associations) estiment être l'intérêt de leur mouvement culturel. Or, celui-ci n'est pas totalement homogène : bien que les associations soient particulièrement dominantes, elles ne représentent pas l'ensemble des acteurs du patrimoine. Les acteurs privés et commerciaux pensent en ce sens que, malgré leur évolution, les fêtes restent des dispositifs de valorisation et d'organisation du mouvement patrimonial incontournable.

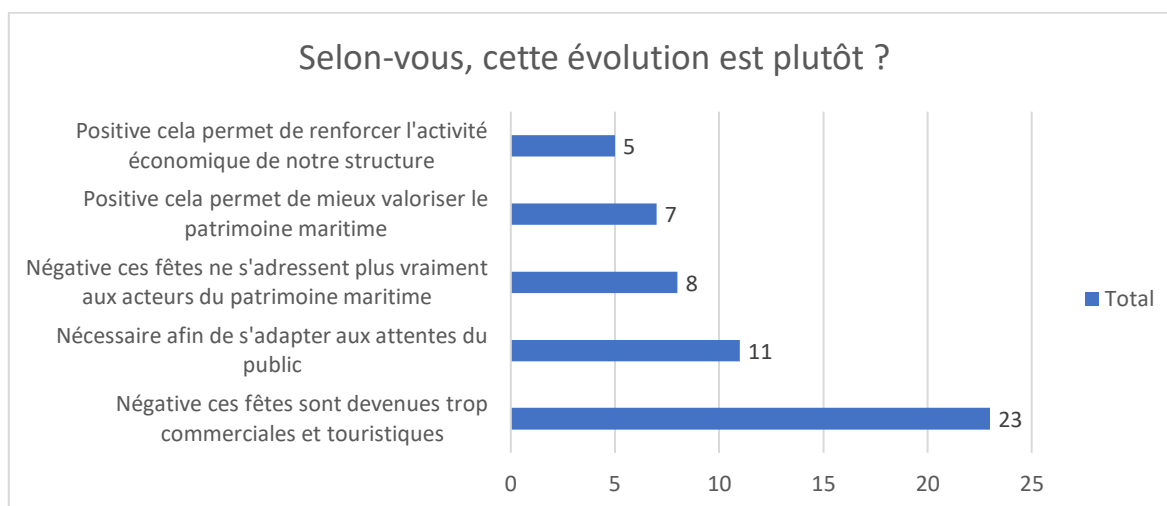


Figure 110. Avis des acteurs du patrimoine sur les effets de l'évolution des fêtes maritimes. Questionnaire auprès des acteurs du patrimoine maritime. Camille Gontier, 2018.

Enfin, les acteurs du patrimoine rejoignent les marins dans leur avis sur les fêtes qui auraient le plus évolué depuis leur création. Le graphique qui suit montre ainsi que les fêtes de Brest recueillent le plus de réponses, suivies nettement après par les fêtes de Douarnenez puis la Semaine du Golfe et en enfin le Festival du chant de marin de Paimpol.

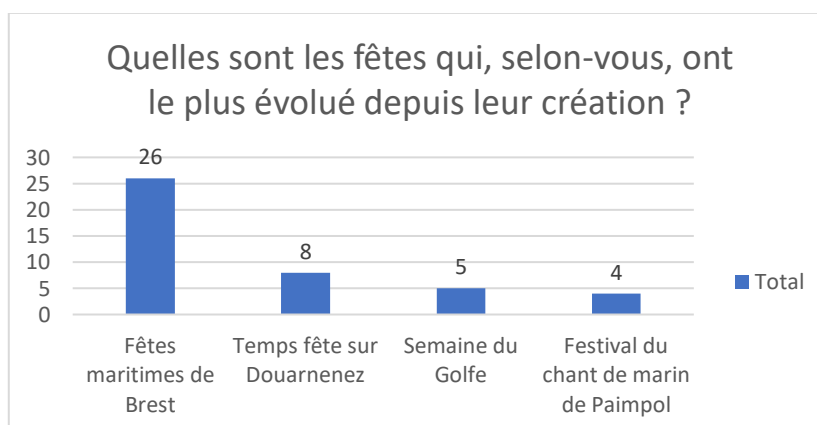


Figure 111. Avis des acteurs du patrimoine sur les fêtes ayant le plus évolué. Questionnaire auprès des acteurs du patrimoine maritime. Camille Gontier, 2018.

Ce classement rejoint en partie les réponses des marins en ce qu'il traduit aussi la rupture historique du modèle des fêtes, même si cette rupture ne touche pas tous les événements de la même façon. Les fêtes de Brest apparaissent nettement, de par leur taille et leur modèle d'organisation, comme la manifestation ayant le plus évolué. Les autres événements semblent avoir mieux maintenu leur modèle originel, étant entendu que ce maintien est compris comme une caractéristique positive, car il préserve la finalité patrimoniale des fêtes et partant, la position des associations et acteurs des traditions maritimes. Dans ce contexte, il faut tout de même relever que les fêtes de Paimpol sont celles dont l'évolution est la moins perceptible. Ce résultat conforte selon nous l'idée que la dimension musicale des fêtes maritimes n'est pas soumise à la même exigence d'authenticité patrimoniale.

III.7.2.1 Une critique ancienne et qui illustre l'histoire des fêtes

Comme nous l'avons déjà évoqué dans le chapitre consacré à l'histoire des fêtes maritimes, la critique relative à l'évolution des manifestations n'est pas un fait récent. Elle traverse l'ensemble du mouvement patrimonial (pris ici au sens large c'est-à-dire englobant les marins, les acteurs et les organisateurs des fêtes) et continue à structurer les discours et les points de vue aujourd'hui. En ce sens, les acteurs du patrimoine maritime rassemblés au colloque organisé en octobre 2017 par Escale à Sète (la grande fête maritime du littoral méditerranéen français) ont tenté de définir une charte de qualité des fêtes du patrimoine maritime. La visée normative d'une telle démarche montre comment certains acteurs du patrimoine tentent de formaliser ce qu'ils pensent être la seule définition légitime d'une fête du patrimoine maritime, en opposition à ce qui est aujourd'hui considéré comme une dérive à propos des manifestations bretonnes comme Brest ou encore Douarnenez.

III.7.2.2 Un constat partagé, mais des différences sensibles dans la fonction la fête

Mais, si l'ensemble des intervenants invités conviennent de l'importance d'une telle démarche, les échanges et tables rondes ont montré des différences de fond. Ainsi en est-il de la fonction de la fête. Pour Jakez Kerhoas, elle est d'abord la rencontre entre une flotte et un port, car « *ce qui est bon pour les équipages est bon pour le public* ». Michel Colleu abonde en ce sens : la fête maritime est le catalyseur du mouvement patrimonial qui lui donne le sens et le contenu culturel nécessaire, chacun selon son rôle (*Chasse-Marée*, milieu associatif, pouvoirs publics). Ainsi, la fête « *doit accueillir d'abord et avant tout les bateaux et leurs équipages* », le public étant, selon l'expression reprise de Bernard Cadoret « *de surcroît* ». La fête est donc avant tout l'expression d'un mouvement culturel dans ses différentes caractéristiques, et ne doit

pas être une fin en soi, « *une machine événementielle* » qui devrait penser et maîtriser rationnellement l'ensemble de son dispositif. Au contraire, la vraie fête maritime se construit par la confiance en la capacité des acteurs, des marins, des musiciens invités pour faire naître l'esprit de la fête. Ainsi, « *la fête n'est pas un spectacle* » et « *il faut créer les conditions pour que la fête soit la plus spontanée possible, qu'elle se construise in situ avec les artistes, les marins, le public* ». Il faut éviter la sonorisation de l'espace, garantir une certaine intimité pour les musiciens de rue. Autrement dit, ces propos sont résumés par Pascal Servain, collecteur et chanteur des traditions musicales normandes, quand il exhorte les fêtes à « *ne pas tricher* » dans le sens où les gens aiment l'authenticité et « la vérité » culturelle. L'authenticité de la fête produite par ses acteurs est d'ailleurs aussi une condition importante pour Jakez Kerhoas qui juge en cela que Brest garde un sens et un ancrage dans le territoire quand Douarnenez serait devenue banale.

À cette conviction que la fête ne vaut et ne fonctionne que par la qualité et l'authenticité de son contenu, les responsables associatifs présents lors du colloque insistent sur la fonction médiatrice de la fête. On voit d'ailleurs ici comment la distribution des rôles au sein du mouvement patrimonial influence les perceptions et les définitions de la fête. Ainsi, les militants associatifs se rejoignent sur l'idée que les manifestations sont des médias fondamentaux entre la culture, le savoir maritime et le grand public qui ne doit pas seulement « regarder la fête », mais doit échanger avec les marins car « le bateau pose question ». Les fêtes sont donc des actes de vulgarisation et d'échange et cette rencontre procurerait de grands moments d'émotions partagées.

Enfin, une troisième acception de la fête maritime se fait entendre par la voix des invités européens. Théo Fruithof, ancien conservateur du musée maritime d'Enkhuizen aux Pays-Bas et représentant de l'association « European Maritime Heritage », insiste pour sa part sur la fonction économique de la fête : le grand voilier ne peut pas vivre sans les fêtes maritimes, car il construit son activité et son programme en fonction des grands événements⁹⁸³. Ainsi, l'économisation d'une activité devient nécessaire quand elle cesse d'être incontournable socialement et qu'elle obtenait de ce fait des appuis politiques, institutionnels et partenariaux qui en assuraient le financement. La fête est alors un levier indispensable pour faire vivre les

⁹⁸³ Nous pouvons ici faire référence au rapport sur le patrimoine maritime normand produit par les ethnologues Pierre Schmit et Nathalie Lemarchand. « Le patrimoine maritime en Basse-Normandie : Réflexions sur deux décennies d'actions publiques et privées ». Pierre Schmit, directeur du Centre régional de culture ethnologique et technique (Crécet), ethnologue régional auprès de la Drac de Basse-Normandie, Nathalie Lemarchand, ethnologue, chargée de mission au Crécet. Caen, avril 2005.

éléments patrimoniaux qui ne s'intègrent pas aux fonctions socio-économiques actuelles et dont la légitimité culturelle n'est pas assez forte pour être assurée par l'État.

On voit donc comment les acteurs les plus engagés et les plus affirmés du mouvement patrimonial peuvent certes partager un constat commun, mais exprimer des sensibilités différentes quant à la fonction des fêtes. Cette distinction réside d'une part, nous l'avons déjà dit, dans la position des intervenants, c'est-à-dire dans le rôle que les fêtes doivent tenir en fonction des intérêts engagés par chaque acteur dans le champ du patrimoine maritime. Mais d'autre part, la difficulté à formaliser une analyse commune, capable de délivrer un corpus de critères normatifs accepté par tous (à l'image des tentatives avortées de charte des fêtes), traduit aussi très certainement une lacune structurelle du mouvement patrimonial. Sa faible institutionnalisation, l'inexistence des moyens consacrés par l'État, les difficultés du Port-musée, puis celles du *Chasse-Marée* traduisent la fragilité d'un mouvement culturel qui ne doit sa survie qu'à la volonté de militants associatifs. De fait, si les griefs et les critiques vis-à-vis des grandes fêtes peuvent s'entendre un peu partout parmi les acteurs du patrimoine et les marins, il n'existe quasiment aucun document susceptible de fournir une pensée maritime communautaire de la fête construite et unifiée. Seule Anne Burlat, discrète pionnière du mouvement patrimonial et cogérante de la société Grand Large, a réellement entrepris de penser la fête maritime dans toutes ses composantes⁹⁸⁴.

III.7.3 La fête communautaire, une écologie festive totale

Dans *La fête maritime. Une idée neuve, une histoire récente*, l'auteur synthétise ce que nous appelons l'écologie festive communautaire. Par écologie festive, nous souhaitons proposer un concept qui permet de traduire la complexité de la fête en tant que dispositif à la fois technique et affectif. Il s'agit ici de comprendre l'écologie dans son acception sociale en premier lieu, c'est-à-dire comme « *l'étude des relations réciproques entre l'homme et son environnement moral, social, économique* »⁹⁸⁵. La dimension environnementale ne nous intéresse donc pas ici directement, mais nous en reprenons l'idée que l'individu et les organisations s'inscrivent dans un système de relation au sein d'un milieu, ce que la notion d'écologie recouvre dans son acception purement environnementale⁹⁸⁶. Nous avons préféré

⁹⁸⁴ Burlat, Anne. « La fête maritime. Une idée neuve, une histoire récente », in Lecomte, Sophie (dir.), *Retour de mer. Mémoires maritimes en chantier*, Châteaulin, Locus Solus, 2015, p. 187-200.

⁹⁸⁵ Source : <https://www.cnrtl.fr/definition/écologie>.

⁹⁸⁶ L'écologie naturelle est en effet « *la science qui étudie les relations entre les êtres vivants (humains, animaux, végétaux) et le milieu organique ou inorganique dans lequel ils vivent* ». Source : <https://www.cnrtl.fr/definition/écologie>.

cette notion à celle d'écosystème festif dans le sens où l'idée de système tend à désincarner la fête dans ce qu'elle a d'immatériel, d'émotionnel et d'affectif. Surtout le terme laisse entendre que la fête réussie ne serait qu'une addition mécanique et rationnelle des membres et des ressources nécessaires à sa réalisation (un système donc). Or, nous pensons avec Félix Guattari qu'il n'est pas utile de distinguer « l'affect du percept », et qu'au contraire, comprendre la fête nécessite d'articuler les deux dimensions⁹⁸⁷. La notion d'écologie festive intègre alors l'idée d'une cohérence et d'une interdépendance quasi organique entre toutes les caractéristiques de la fête : mode d'organisation, ambiance construite ou spontanée, contenu culturel et artistique ne peuvent être, dans la notion d'écologie festive, des éléments dissociables et modifiables sans que la nature et le produit festif final soient impactés⁹⁸⁸.

III.7.3.1 L'écologie festive communautaire, la croyance en une cohérence totale

L'écologie festive défendue par les pionniers du patrimoine maritime repose justement sur l'intégration serrée de toutes les dimensions organisationnelles de l'événement à une logique festive supérieure. Cette logique, pour Anne Burlat, s'oppose aux grandes manifestations épisodiques et monothématiques, standardisées et statiques incarnées par les rassemblements de Grands Voiliers (et dont l'Armada de Rouen est le parfait exemple). La véritable fête du patrimoine maritime concentrerait au contraire l'énergie spontanée, l'enthousiasme, la créativité, le mouvement d'un groupe de marins amateurs capable de produire l'émotion, la communion et l'étonnement qui font, d'après elle, le succès des manifestations bretonnes depuis le début des années 1980. L'écologie festive des fêtes maritimes repose d'abord sur une invitation lancée aux acteurs du patrimoine, aux marins en premier lieu, et ne peut donc se réduire à la logique programmée et rationalisée du festival. Les amateurs, soucieux de reconnaissance (dans le sens de la gratification du travail mené et du plaisir de se retrouver entre soi), doivent être au cœur de la fête, ils sont et font la fête à bord de leurs bateaux, qui, s'ils ne sont pas tous patrimoniaux au sens historique du terme, ne doivent en aucun cas répondre aux critères de l'industrie des loisirs nautiques.

Aussi, à la spontanéité créatrice et enthousiaste d'un groupe d'amateurs/acteurs, l'écologie festive de la fête communautaire conjugue la singularité, l'esthétique, l'originalité des objets (matériels et immatériels) du patrimoine maritime. L'écologie festive communautaire

⁹⁸⁷ Guattari, Félix. *Les trois écologies*, Paris, Éditions Galilée, 1989, p. 26.

⁹⁸⁸ La notion d'écologie festive renvoie aussi à celle des pratiques artistiques comprises comme l'addition des écosystèmes et des formes de vie dont dépend l'acte de création dans le monde de l'art. Kreplak, Yaël ; Leibovici, Franck. « "On ne sait pas ce qu'est une pratique". Regards croisés sur l'écologie des pratiques artistiques », *Techniques & Culture* [En ligne], n°64, 2015, mis en ligne le 24 mars 2016, consulté le 31 août 2020.

touche bien entendu aux différentes parties prenantes et aux partenaires de la fête : les collectivités locales adhèrent à l'événement et en profitent pour revaloriser des infrastructures parfois oubliées (quais, cales, digues, moulins, etc.), les musées et écomusées locaux présentent au grand public leurs fonds et leurs archives, les associations diverses mobilisent leurs adhérents afin de participer aux différentes tâches logistiques. Enfin, la fête maritime communautaire se veut être, bien plus qu'un espace de médiation, un espace de transmission d'une véritable culture maritime, basée à la fois sur la connaissance et la maîtrise des savoir-faire maritimes traditionnels (manœuvrer à la voile, savoir godiller, se repérer sans appareils électroniques, connaître les nœuds importants) et sur l'histoire des sociétés maritimes du passé. Les spectateurs, dont la place est toujours minorée par l'écologie festive communautaire, doivent disposer d'un contenu culturel de qualité *via* les documents de présentation de la fête. S'opposent alors à l'écologie festive communautaire toutes les caractéristiques d'un événement sociétair, hybride par sa conception et rationalisé dans son organisation.

III.7.3.2 L'écologie festive communautaire, ou le rejet de la festivalisation

En ce sens, la logique festivalière, comprise comme l'autonomie du champ culturel sur le champ patrimonial est principalement dénoncée. La part congrue laissée au maritime, la place exagérée des animations terrestres et des programmations musicales étrangères au milieu patrimonial, la multi-thématisation des manifestations, censée élargir l'offre culturelle et séduire un public plus varié, sont autant d'éléments typiques des grands événements et des festivals maritimes. Enfin, le fonctionnement même de la « véritable » fête maritime se construit par la mise à distance relative de la professionnalisation. De fait, c'est certainement dans le domaine organisationnel que la notion d'écologie festive est la plus pertinente. Pour l'auteur de ce qui est un véritable manifeste de la fête maritime communautaire, il faut écarter le péril de « *la professionnalisation à tous crins* » qui mène les organisateurs à « *se méfier des bénévoles que l'on cantonnera au gardiennage ou aux stands info. On sous-traitera à des boîtes privées et spécialisées dans les activités commerciales, les services au public, la gestion des caisses, la sécurité, la restauration. En interne, on opérera la division du travail en définissant des secteurs d'intervention bien cloisonnés au risque de se retrouver avec un organigramme digne d'un ministère soviétique et une équipe tentaculaire et multi strates avec des chefs, sous-chefs, chefs adjoints, assistants au sous-chef-adjoint, etc.* »⁹⁸⁹ Pour conjurer cette évolution néfaste, il convient en fait de préserver « l'esprit artisanal » qui a présidé aux premiers

⁹⁸⁹ Burlat, Anne. *Op. cit.*

rassemblements. Les organisateurs doivent donc garder en tête l'idée « *qu'une fête maritime réussie est une étrange créature qui carbure à la culture et à l'hédonisme et dont « l'orga » doit certes être compétente et responsable, mais aussi maritime, chaleureuse, solidaire et même, de temps en temps, festive... »*⁹⁹⁰.

Ce dernier extrait montre ainsi comment l'écologie festive de la fête communautaire touche même aux ressorts organisationnels, et pas seulement à la finalité culturelle ou sociale de l'événement. La fête maritime se comprend en sa totalité, le fond rejoignant la forme comme une sorte d'évidence qui fonde la véritable écologie festive, c'est-à-dire comme un milieu cohérent et spécifique et dont l'équilibre est garanti par la spontanéité des relations interindividuelles, par l'adhésion organique des parties prenantes à une finalité culturelle et sociale supérieure. Bien entendu, on ne peut s'empêcher de questionner la position de l'auteur, professionnelle historique du mouvement patrimonial et dont les intérêts à défendre un modèle festif dont elle est une éminente dépositaire (mais non la seule) peut se comprendre au regard d'enjeux moins idéels, moins neutres, qu'en apparence. Mais, malgré ce biais qui touche de toute manière l'ensemble des parties prenantes engagé financièrement ou professionnellement dans l'organisation des fêtes, on doit entendre cette position comme celle qui traduit de manière idéal-typique l'écologie festive des manifestations communautaires.

En ce sens, on peut dresser un parallèle entre l'écologie festive de la fête communautaire et la notion de sens pratique développée par Pierre Bourdieu⁹⁹¹. Ce dernier insiste sur le caractère « *flou, celui de l'à-peu-près, qui définit le rapport au monde* », compris ici comme le rapport non formalisé, non régulé par une codification trop stricte des relations. Les organisateurs des fêtes communautaires, issus, proches ou membres du mouvement patrimonial maritime partagent certes une même vision de la fonction des fêtes et de leur rapport dans la valorisation des traditions maritimes. Mais nous pouvons aussi faire l'hypothèse qu'ils ont une position et une trajectoire sociale relativement proches. Cela les conduit à concevoir, sans objectivation excessive, un même rapport au monde et donc, à son organisation. Pour certains des fondateurs des fêtes maritimes, (nous pensons notamment à Gilbert Le Moigne et Jakez Kerhoas), on peut même faire l'hypothèse d'un habitus comparable en ce que ce dernier se comprend comme un système de dispositions durables et transposables, capables d'organiser

⁹⁹⁰ *Ibid.*

⁹⁹¹ Bourdieu Pierre. « Habitus, code et codification », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 64, 1986, p. 40-44.

les pratiques et les perceptions des pratiques⁹⁹². À l'inverse, Pierre Bourdieu fait remarquer comment, dans un contexte social plus hétérogène et dans un cadre relationnel moins évident (voire plus dangereux, en termes de gains ou de pertes d'intérêts et de positions), les échanges, les relations, les organisations se codifient⁹⁹³. En ce sens, les fêtes sociétales nécessitent, par leur plus grande hétérogénéité fonctionnelle, mais aussi par leur plus grande diversité sociale, une conception et une organisation davantage formalisée. Le contrat, la planification, l'objectivation des relations et du fonctionnement de la fête sociétale visent à réduire les écarts entre les différents usages du patrimoine et les différentes visions de la fête parmi les parties prenantes. De fait, la fonction des manifestations du patrimoine maritime peut aussi se comprendre en interrogeant la position sociale des différentes parties prenantes, ce à quoi s'attache la quatrième et dernière partie de notre travail.

En effet, par le panorama général des fêtes maritimes, notre première intention a été de présenter à la fois les caractéristiques communes des manifestations patrimoniales et ce qui, dans une approche par une synthèse des modèles recensés, traduit leurs différences. Notre travail traduit une volonté de rendre compte de la diversité des événements maritimes en Bretagne, mais selon une approche plutôt « externe » à la pratique de la fête. Nous appuyant essentiellement sur ce que les organisateurs disent et montrent de l'origine ou de la fonction des manifestations, nous avons donné à voir comment, à travers la mobilisation du patrimoine, la conception et la fonction des fêtes pouvaient répondre à des enjeux et des logiques différentes, et parfois même opposées. À travers cette démarche, c'est tout autant l'évolution historique des fêtes que leur configuration actuelle qui apparaît, expliquant en cela la diversité des usages (associatifs, commerciaux, institutionnels), des représentations, des opinions et des attentes exprimées à leur égard. Ce faisant, nous souhaitons maintenant interroger en quoi les différents modèles des fêtes, et leur distinction entre les logiques communautaires et sociétales, s'expriment aussi à travers l'étude des participants, représentés par le grand public d'une part et les marins d'autre part. Ce travail est l'objet de la partie qui suit.

⁹⁹² Michel, Johann. « Chapitre I - L'habitus, le récit et la promesse », in Michel, Johann (dir.), *Ricœur et ses contemporains. Bourdieu, Derrida, Deleuze, Foucault, Castoriadis*, Paris, Presses Universitaires de France, 2013, p. 15-44.

⁹⁹³ Bourdieu Pierre. *Art. cit.*

IV. Quatrième partie. Marins et spectateurs : pratiques culturelles et fonctions sociales des fêtes

La partie qui suit s'attache à présenter les fêtes du patrimoine maritime telles qu'elles sont perçues par le grand public d'un côté (les spectateurs des fêtes) et les marins de l'autre. Rendre compte des représentations, des définitions, des logiques d'engagements associées aux fêtes par son public ne relève pas seulement d'un exercice sociologique « obligé ». Il s'agit pour nous de répondre d'abord à un constat de terrain et ensuite à une hypothèse de recherche. Le constat repose sur le fait que, finalement, si les manifestations maritimes sont l'objet, au sein du champ patrimonial, d'interrogations et d'interprétations diverses quant à leur définition et à leur fonction, rares sont les travaux ou les discussions qui portent réellement sur leur public. Autrement dit, nous avons été frappés de voir combien les organisateurs des fêtes (quelle que soit leur position et leur intention) parlent de leurs événements, de leur conception, de leur fonction, sans jamais questionner, ou presque, la nature, les motivations, les représentations du public présent⁹⁹⁴. En ce sens, nous souhaitons rendre compte, dans une approche descriptive et factuelle, des caractéristiques sociales et culturelles des participants aux fêtes. Cette démarche nous semble d'autant plus pertinente que ces manifestations attirent, dans leur ensemble, un nombre significatif de spectateurs et de marins, ainsi que nous l'avons montré dans la troisième partie. En cela, comment rendre compte de la fonction des fêtes, comprises comme des espaces de rencontre, de médiation et de transmission des cultures maritimes traditionnelles sans interroger ceux qui en sont les coproducteurs (les marins) et les premiers récepteurs (le grand public) ? Dans un deuxième temps, il s'agit de questionner l'hypothèse d'une relation entre les fonctions des fêtes (et notamment leur distinction entre modèle communautaire et modèle sociétaire) et la composition sociale de leurs participants, ainsi que nous le présentons un peu plus loin. Autrement dit, nous dépassons ici la logique descriptive pour intégrer les résultats recueillis au regard de notre problématique principale, et voir en quoi elle peut aussi se comprendre par les usages, les définitions, les représentations associées à la pratique des fêtes du patrimoine maritime aujourd'hui.

L'analyse s'appuie d'abord sur les résultats des enquêtes quantitatives et, tout particulièrement, sur la comparaison des questionnaires adressés au grand public d'une part (n=1 223) et aux marins d'autre part (n=144)⁹⁹⁵. Ainsi, les représentations patrimoniales, la

⁹⁹⁴ À notre connaissance, seules les fêtes de Brest organisent à chaque édition une enquête de satisfaction auprès des spectateurs. Cette démarche permet de sonder le niveau de satisfaction des participants, de relever les points forts et les points faibles de la fête, et enfin de dresser le portrait sociologique des festivaliers. Pour autant, il ne s'agit pas d'une enquête sociologique au sens strict du terme.

⁹⁹⁵ Pour faciliter la distinction entre les deux enquêtes dans notre analyse, nous les nommerons, le cas échéant « l'enquête-public » et « l'enquête-marins ».

définition des fêtes, leur fonction sociale, le rapport au territoire, mais aussi le rapport culturel à la mer sont interrogés pour ce qu'ils disent de chaque catégorie et pour ce que leur comparaison traduit d'une culture maritime à la fois commune et distinctive entre les différentes parties prenantes. Lorsque cela nous paraît pertinent, nous mobilisons aussi les résultats de l'enquête à destination des acteurs du patrimoine maritime⁹⁹⁶. Ce travail comparatif ne sera pas systématique dans la mesure où on ne peut tirer un trait d'égalité entre les réponses personnelles des spectateurs et des marins et celles des associations dont le point de vue traduit un positionnement collectif. Il s'agit malgré tout, par ce biais, de montrer que si les différentes parties prenantes des fêtes partagent un certain nombre de points communs en matière de représentations culturelles, des distinctions apparaissent dès lors qu'il s'agit de préciser ce qu'est, pour chacun, le patrimoine ou encore lorsqu'il faut définir et sélectionner les fêtes qui le valorisent le mieux.

En d'autres termes, nous nous attachons à déconstruire l'image d'une fête du patrimoine maritime comme un objet culturel « asocial », c'est-à-dire étanche aux logiques de distribution des goûts et des pratiques selon la position sociale de ses participants. Ce travail de « déconstruction » est assez classique dans le cadre d'une sociologie des pratiques culturelles, surtout depuis que Pierre Bourdieu (dans la lignée de Thorstein Veblen et de Norbert Elias⁹⁹⁷) a démontré, dans *La Distinction*, la correspondance entre les goûts, les pratiques culturelles et la position sociale des individus⁹⁹⁸. Pour autant, si le patrimoine est parfois questionné en tant que construction sociale⁹⁹⁹, rappelons que la fête ou la maritimité sont des notions sujettes à une forme de dénégation des rapports sociaux. Elles seraient des pratiques culturelles irréductiblement individuelles, traduisant d'abord une relation personnelle aux émotions, à l'esthétisme, aux interactions immédiates, spontanées et subjectives. Et en cela, il est vrai que la fête repose d'abord sur une pratique partagée, sur des retrouvailles rituelles, mais aussi sur des rencontres imprévues, des hasards de circonstance qui n'appartiennent qu'à ces rendez-vous. L'intense brassage social qui définit la fête n'indique pas la transformation des espaces sociaux, comme on a pu le croire ; il en expose même parfois brutalement les limites. Mais,

⁹⁹⁶ Questionnaire en ligne adressé aux acteurs associatifs et privés du patrimoine maritime (n=50).

⁹⁹⁷ Fabiani, Jean-Louis. « Distinction, légitimité et classe sociale », in Coulangeon, Philippe ; Duval, Julien (dir.), *Trente ans après La Distinction de Pierre Bourdieu*, Paris, La Découverte, 2013, p. 69-82.

⁹⁹⁸ De Saint-Martin, Monique. « Les tentatives de construction de l'espace social, d'« Anatomie du goût », à *La Distinction*. Quelques repères pour l'histoire d'une recherche », in Coulangeon, Philippe ; Duval, Julien (dir.), *op. cit.*, p. 24-44.

⁹⁹⁹ Bourdin, Alain. « Sur quoi fonder les politiques du patrimoine urbain ? Professionnels et citoyens face aux témoins du passé », *Les Annales de la recherche urbaine*, n°72, 1996, p. 6-13. Voir aussi Veschambre, Vincent. « Patrimoine : un objet révélateur des évolutions de la géographie et de sa place dans les sciences sociales », *Annales de géographie*, n°656, 2007, p. 361-381.

dans le même temps, peu d'événements ou d'institutions peuvent rassembler autour d'une représentation culturelle et d'une pratique sociale commune autant de personnes différentes. En cela, la particularité des manifestations du patrimoine maritime réside dans leur capacité à confondre les statuts de production, de coproduction et de réception de la fête¹⁰⁰⁰. Le marin de la journée sera le festivalier du soir, le spectateur participera à une session de chant de travail, le bénévole embarquera sur le bateau d'un ami le temps d'une petite régata, les musiciens animeront une manœuvre à virer ou à déhaler, le patron-pêcheur qui coorganise la fête viendra aussi avec son bateau, accueillant pour l'occasion un équipage familial. Ces quelques exemples traduisent la complexité apparente des fêtes maritimes en ce qu'elles ne divisent pas automatiquement producteurs et récepteurs, organisateurs et festivaliers, mais qu'elles peuvent faire passer ses participants d'un statut à un autre sans qu'aucune sorte d'organisation, de rite ou de symbole n'annonce les mutations entre « faire la fête » (dans le sens de la pratique) et « faire » la fête (dans le sens de la fabrique).

Réduire ces pratiques sensibles et vivantes par une opération d'objectivation sociale telle que l'homologie entre les goûts et les classes paraît alors tout particulièrement brutal. Mais dans le même temps, comment ne pas questionner, par une approche sociologique, la structure sociale du public des fêtes ? La fréquentation populaire des événements, leur poids dans la construction du mouvement patrimonial, l'importance des moyens qui leur sont parfois consacrés en font des objets sociaux qui ne peuvent se réduire seulement à une pratique culturelle personnelle. Nous pensons au contraire qu'il faut comprendre ce mouvement dans son ensemble et montrer en quoi il répond à des logiques sociales qui en déterminent son origine, son évolution et son fonctionnement¹⁰⁰¹. De fait, sous leur apparente homogénéité sociale, les manifestations patrimoniales traduisent une pluralité de définitions et d'usages des dimensions festives et du rapport culturel au patrimoine maritime. Cette pluralité est perceptible au sein même des spectateurs ou des festivaliers présents sur les manifestations : une forme de distinction s'exprime à la fois par la position sociale, par le rapport au territoire et par l'inégale importance des dimensions festives ou culturelles dans la définition et la fonction des fêtes. En

¹⁰⁰⁰ À ce titre, Bernard Lahire fait remarquer que les fêtes, comme les vacances, sont des temps sociaux moins soumis à la formalisation sociale que les activités du quotidien. Ils permettent alors l'expression des cultures moins légitimes, ce qui renvoie à la valorisation des patrimoines populaires dont fait partie le patrimoine maritime. Lahire, Bernard. *La culture des individus. Dissonances culturelles et distinction de soi*, Paris, La Découverte, 2004, p. 13-15.

¹⁰⁰¹ Notre questionnement renvoie à celui de Fabien Ohl et Brice Lefèvre sur les pratiques sportives. Pour eux, on peut toujours discuter la force du lien entre les choix culturels (compris au sens large) et les styles de vie, mais de nombreuses études montrent que cette relation existe. Lefèvre, Brice ; Ohl, Fabien. « Les choix des pratiques physiques et sportives des Français : omnivorité, univorité et dissonances », *Movement & Sport Sciences*, vol. 62, n°3, 2007, p. 81-90.

ce sens, la classification des événements selon leur fonction communautaire ou sociétaire traduit aussi une répartition sociale du public qui, pour sa fraction supérieure fréquente plutôt les fêtes communautaires alors que les catégories plus populaires sont davantage représentées parmi les événements sociétaires. Mais à cette première approche « synchronique », nous pouvons en convoquer une deuxième de nature « diachronique »¹⁰⁰², en montrant comment les marins traduisent une forme de distinction sociale et statutaire qui témoigne aussi de l'histoire et de l'évolution des fêtes maritimes depuis leur création. Notre propos consistera donc en premier lieu à présenter la composition sociale du public et des participants aux fêtes (spectateurs, marins, bénévoles, musiciens, exposants), puis en second lieu les habitudes pratiques de la fête, et enfin à interroger les représentations culturelles de chaque acteur en questionnant et surtout en comparant leur rapport à la définition et à la fonction des fêtes et du patrimoine maritime.

¹⁰⁰² Lavoie, Yolande ; Benoist, Jean ; Mayer, Francine. « Du synchronique au diachronique : méthodes d'étude cumulative de recensements nominatifs », *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, XIV^e Série, Tome 5, fascicule 1-2, 1988, p. 61-70.

IV.1 Chapitre 1. Spectateurs et marins : au cœur des fêtes maritimes

IV.1.1 Spectateurs, marins, artistes dans la composition du public des fêtes

Une des particularités des fêtes maritimes repose sur la cohabitation de différents statuts parmi le public qui y participe. Il est donc nécessaire de préciser ici les dénominations utilisées dans notre analyse : les spectateurs (appelé aussi parfois le public ou les festivaliers) assistent aux fêtes sans participer à leur organisation. Ils se distinguent en cela des marins, mais aussi des exposants, des artistes et des bénévoles en ce qu'ils s'intègrent, d'une manière ou d'une autre, au fonctionnement ou à la production de la manifestation. En ce sens, la composition du public que nous avons interrogé révèle une forte proportion de spectateurs¹⁰⁰³, c'est-à-dire de personnes venues pour assister à la fête et à ses différentes animations. Cette donnée est importante dans le sens où elle indique que les avis recueillis sont très majoritairement ceux des festivaliers (76%) et dans une moindre mesure ceux des marins (10% des sondés), des exposants (4%), des musiciens (2%) ou encore des organisateurs représentés ici par les bénévoles (10%). Le résultat montre toute la place des spectateurs dans l'organisation des fêtes maritimes, non pas tellement en ce que les organisateurs y attachent un intérêt constamment prioritaire, mais plutôt en ce que cela dit du succès populaire de ces manifestations.

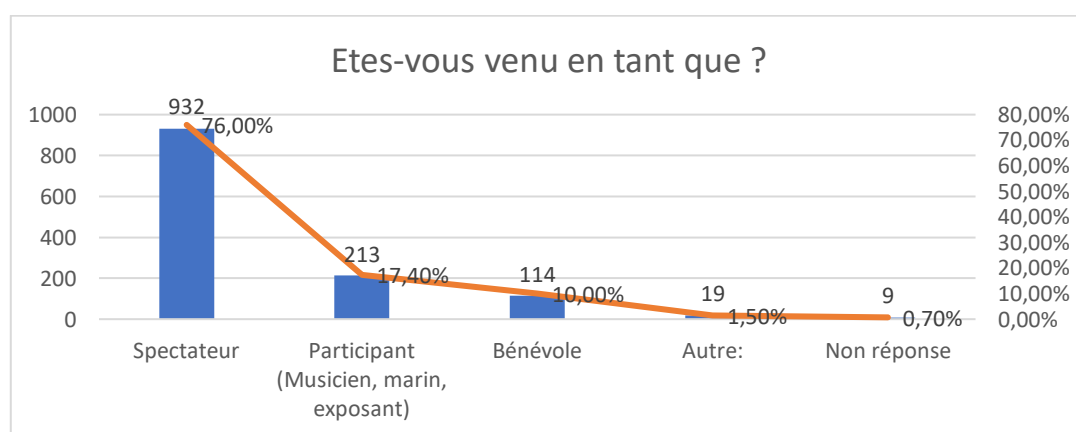


Figure 112. Statut du public et des participants aux fêtes maritimes. « Enquête-public », 2018.

¹⁰⁰³ Précisons qu'il s'agit des résultats de l'enquête menée parmi le public des fêtes (n=1 223). Le questionnaire a été proposé de manière aléatoire, c'est-à-dire, à l'inverse de celui réservé aux marins, sans rechercher à identifier, en amont, le statut de la personne interrogée.

Nous pouvons ajouter que la composition du public, qui mêle spectateurs et participants amateurs, est justement une caractéristique commune aux différentes fêtes du patrimoine maritime. Ce fait marque pour partie leur originalité par rapport à d'autres manifestations culturelles qui, pour la plupart, reposent sur le rapport dual entre les acteurs (compris comme les organisateurs et les artistes) et le public¹⁰⁰⁴. Ici, le statut particulier des participants et notamment des marins amateurs navigants sur des bateaux du patrimoine rappelle la fonction historique et spécifique des fêtes maritimes conçues à l'origine comme des rassemblements de pionniers de la redécouverte des patrimoines et traditions maritimes locales. Outre les marins, le reste des participants est représenté par les musiciens et les exposants présents sur les villages, les stands commerciaux, associatifs ou institutionnels. Enfin, il faut noter que la répartition des participants varie significativement selon le type de manifestation. Les marins notamment, sont particulièrement présents parmi les fêtes itinérantes : Vilaine en fête en compte 17%, les Rendez-vous de l'Erdre 16%, Branle-bas de Doris 24%¹⁰⁰⁵. Les musiciens, pour leur part, sont surreprésentés parmi le public des Bordées de Cancale (10% des sondés), ce qui s'explique par la fonction même de ce festival de musique et de chant.

IV.1.1.1 Que signifie être marin dans une fête du patrimoine ?

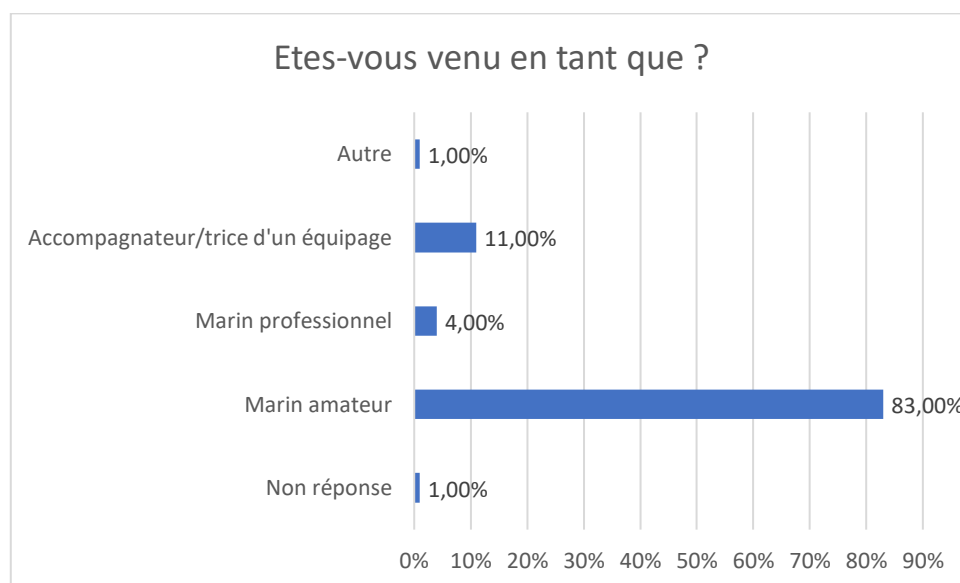


Figure 113. Statut du marin dans les fêtes maritimes. « Enquête-marins », 2018-2019.

¹⁰⁰⁴ Dechartre, Philippe. *Événements culturels et développement local*, Avis et Rapports du Conseil Économique et Social, Paris, Les Éditions des Journaux officiels, 1998, 230 p.

¹⁰⁰⁵ La Fête maritime du Légué compte 21% de marins, mais il faut souligner que ce sont ici presque uniquement des marins-pêcheurs professionnels et non des marins amateurs embarqués sur des bateaux traditionnels. Ce résultat est lié à l'importance du comité local des pêches dans l'organisation de la fête.

Les personnes interrogées sont très majoritairement des marins amateurs, c'est-à-dire que leur pratique se déroule dans un contexte de loisirs sans but lucratif et qu'aucune sorte de qualification ne leur est imposée (sauf dans le cas d'un navire de plaisance uniquement motorisé). À l'inverse, les marins professionnels embarquent sur des bateaux naviguant sous statut de la marine marchande et sont titulaires d'une qualification professionnelle. Les réponses recueillies auprès de marins traduisent donc d'abord les représentations, les conceptions, et les motivations de personnes pratiquant la voile traditionnelle comme une activité de loisir. La forte représentation des amateurs dans notre panel n'est pas anodine : elle s'explique d'une part selon le temps qu'ils peuvent s'accorder pour répondre à une enquête pendant une fête, alors que les marins professionnels sont plus sollicités par leurs obligations. Ce biais méthodologique n'est pas à écarter totalement pour expliquer leur faible représentation. Cependant, la moindre professionnalisation des équipages traduit aussi une certaine réalité du mouvement patrimonial en France. Le statut associatif et privé reste prédominant pour gérer une activité sur un navire armé en plaisance : les quatorze réponses des organisateurs de fêtes et les différentes observations de terrain confirment par ailleurs que l'affrètement de bateaux professionnels est minoritaire¹⁰⁰⁶, même si la présence de navires armés en navire à utilisation commerciale (Nuc) est plus répandue, avec des montages juridiques hybrides afin de répondre aux différents usages du navire¹⁰⁰⁷. La question relative au statut du navire utilisé durant les fêtes vient justement confirmer ce premier résultat.

¹⁰⁰⁶ L'affrètement est une opération commerciale qui consiste à louer un navire et son équipage durant le temps de la manifestation. Les plus grands bateaux du patrimoine (comme le *Belem* ou *L'Hermione* par exemple) ne participent aux fêtes qu'à la condition d'être affrétés par l'organisation. Cette dernière tente par la suite de rentabiliser son investissement par des visites payantes, des sorties en mer ou, plus couramment, par la privatisation du navire au bénéfice d'une entreprise. L'enquête par questionnaire menée auprès des organisateurs montre que seulement quatre manifestations affrètent des navires professionnels. Pour notre part, sur les onze événements couverts en 2018, seuls deux procédaient à l'affrètement de bateaux.

¹⁰⁰⁷ Ce système est notamment répandu parmi les associations du patrimoine qui, de cette façon, font exploiter commercialement leur navire durant l'été ou durant certaines fêtes.

IV.1.1.2 La prédominance des bateaux personnels

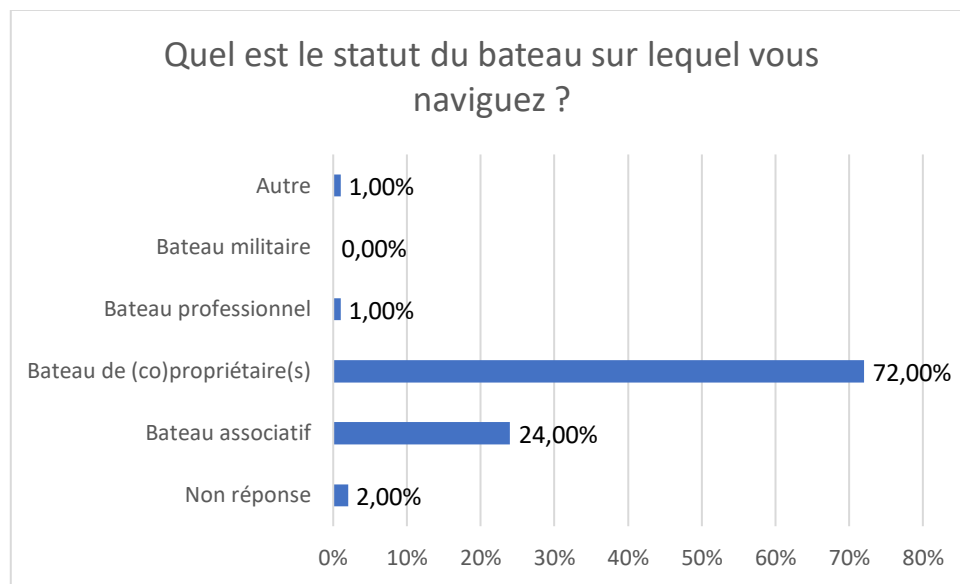


Figure 114. Statut du bateau dans les fêtes maritimes. « Enquête-marins », 2018-2019.

Parmi les réponses issues du questionnaire réservé aux marins, on note d'abord qu'il n'y a qu'un seul navire à utilisation commerciale, alors même que des marins professionnels embarqués sur différents bateaux ont répondu à notre enquête. Ce résultat illustre la porosité des frontières entre monde professionnel et amateur dans le mouvement patrimonial : les marins peuvent aussi bien, dans la même saison, embarquer pour travailler lors d'une grande fête qui affrète leur navire, pour ensuite intégrer, en amateur, un équipage d'amis le temps d'un petit rassemblement de bateaux traditionnels. Aussi, le panel est essentiellement constitué de bateaux de propriétaires (72%) et ensuite de bateaux associatifs (24%). Ce chiffre est relativement surprenant dans le sens où la mémoire du mouvement patrimonial s'est construite autour des associations actives dans la sauvegarde des traditions et bien souvent à l'origine de la restauration ou de la reconstruction de navires en bois. Notre enquête nuance cette perception première et montre que ce mouvement s'articule aujourd'hui autour d'une flottille privée entretenue par des propriétaires naviguant en famille ou entre amis. En ce sens, la figure qui suit traduit le poids important des navires personnels par le type même de bateaux présents sur les fêtes :

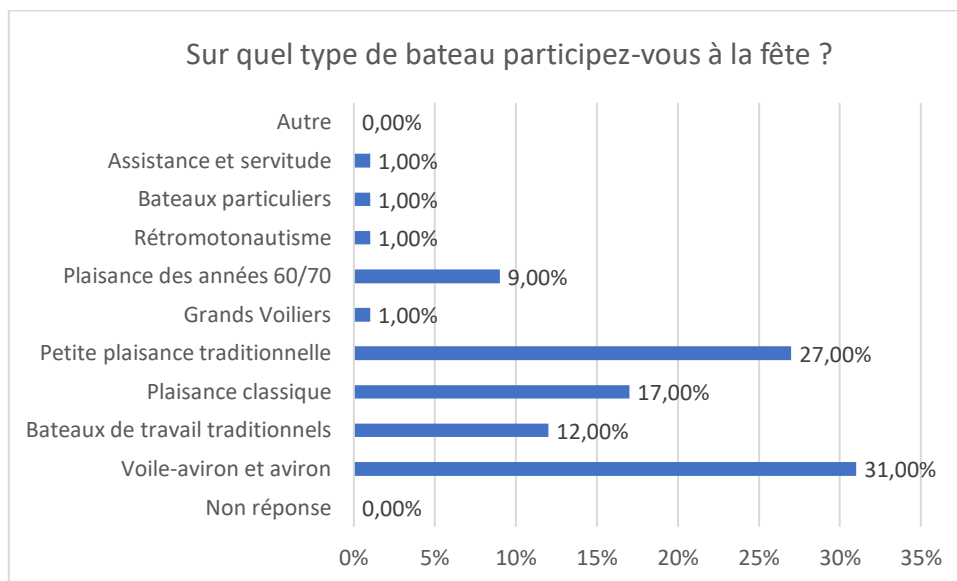


Figure 115. Catégories des bateaux du patrimoine présents sur les fêtes. « Enquête-marins », 2018-2019.

La liste des bateaux est issue de la nomenclature utilisée par les fêtes maritimes de Douarnenez. Elle regroupe *a priori* l'ensemble des types de navires présents sur les fêtes bretonnes depuis leur création, mais s'est aussi adaptée à l'apparition de nouveaux bateaux du patrimoine avec la plaisance des années 1960/1970 ou encore le rétrotonautisme. Tout d'abord, le graphique (figure n°115) montre bien la nette domination des voiliers dans la constitution des flottilles. La pratique de la navigation traditionnelle se confond donc quasiment totalement avec la pratique de la voile et la marginalisation du motonautisme. Ensuite, on voit le poids des catégories voile-aviron et de la petite plaisance traditionnelle parmi la flottille des fêtes. Avec respectivement 31% et 27% des navires représentés, elles dépassent nettement les catégories de la plaisance classique (17%), et celle des bateaux de travail traditionnels (12%) dans laquelle on retrouve la plupart des navires associatifs sauvegardés depuis les années 1980. Sans être dominante, la plaisance des années 1960/1970 (dont les constructions en contre-plaqué marine sont emblématiques) est significativement représentée. Nous y voyons la marque d'un renouvellement dans le processus de patrimonialisation des bateaux puisque, de par leurs constructions et usages modernes, ces derniers ne pouvaient prétendre à un tel statut lors de la création des fêtes en 1982-1984.

IV.1.1.3 La flottille traduit une pratique « privative »

D'une manière générale, le panel des navires est surtout représentatif des pratiques individuelles, familiales et amicales de la plaisance patrimoniale. Ce résultat statistique est d'ailleurs renforcé par les observations de terrain qui montrent que, au-delà des grands voiliers professionnels ou associatifs, la flottille des fêtes maritimes est d'abord constituée de petits

bateaux de propriétaires et d'équipages amicaux et familiaux. Ainsi, la fête maritime n'est pas seulement un rassemblement des grands voiliers ou des bateaux patrimoniaux associatifs : elle est d'abord l'occasion d'une pratique « privative » qui se rapproche en fait des usages et des habitudes de la plaisance.

Ceci dit, le poids de ces catégories et notamment des voile-avirons s'explique aussi par le type de fête sur lesquelles nous avons fait passer « l'enquête-marins » et ce biais méthodologique traduit déjà quelque chose du milieu qui nous intéresse. En effet, mises à part les fêtes de Douarnenez où l'organisation nous a aidé à diffuser le questionnaire auprès des marins, leur passation s'est avérée moins simple que prévue lors des autres événements, dans la mesure où les participants étaient assez sollicités par les activités festives et nautiques. De plus, distinguer les marins parmi l'ensemble du public n'est pas toujours évident, surtout lors des fêtes en bassin fermé où les spectateurs sont nombreux et les marins absents de leurs navires (c'est le cas de la Morue en fête par exemple, mais aussi de la Fête des vieux gréements de Paimpol). À l'inverse, les événements dont le concept principal est celui de la navigation itinérante (comme Vilaine en fête et les Rendez-vous de l'Erdre) permettent d'identifier beaucoup plus facilement les marins qui sont de fait au cœur de la manifestation.



Figure 116. Vilaine en fête 2018, escale de Foleux. Le marin tel qu'on se l'imagine ? Chapeau de corsaire, vareuse bretonne, petit canot typique propulsé à la godille, le souci de distinction va même jusqu'aux défenses en « bout » qui pendent le long de la coque. Sur cette image, la figure du marin est sans ambiguïtés. Ce participant assidu des fêtes maritimes en Bretagne remporte un franc succès auprès du public, mais aussi auprès des autres marins qui reconnaissent la valeur de ses compétences techniques traditionnelles. Photo Camille Gontier, 2018.

Ainsi, les spectateurs des fêtes itinérantes restent cantonnés à des points de départ, de passage et d'arrivée de la flottille. Ces conditions permettent l'identification des marins (et facilitent d'autant plus le travail de l'enquêteur) mais, dans le même temps, induisent un biais méthodologique qui explique aussi la surreprésentation des petites embarcations et des marins

amateurs. Ceci dit, accéder différemment aux marins selon le type de fête illustre aussi ce que ces derniers décrivent de l'ambiance des grandes manifestations sociétales qui, bien qu'elles apparaissent nécessaires à la valorisation du patrimoine maritime, sont critiquées pour leur caractère jugé trop commercial, massif et impersonnel.



Figure 117. Vilaine en fête 2018. À l'écluse d'Arzal, la flottille se tasse afin d'accéder à la partie maritime de la Vilaine. La photo montre toute la diversité des bateaux du patrimoine et présente ce qui constitue la grande majorité des navires et des marins participants aux fêtes. Armées par des équipages amicaux ou familiaux, les petites unités de plaisance traditionnelle côtoient des bateaux de travail associatifs et ceux de la plaisance classique. Photo Camille Gontier, 2018.



Figure 118. Vilaine en fête 2018. Escale de St-Dolay. Une fois à terre, il est bien difficile de distinguer les marins du public. Quelques signes fragiles (port d'un chapeau, de lunettes de soleil, d'un vêtement floqué...) peuvent informer l'observateur attentif mais, de toute évidence, on est d'abord marin en mer. Photo Camille Gontier, 2018.

IV.1.2 Public et marins, une répartition inégale selon les types de fêtes

En ce sens, si toutes les fêtes permettent, en théorie, la rencontre des marins et du grand public, soulignons que certains rassemblements se distinguent par une surreprésentation des marins ou à l'inverse, une nette sous-représentation de ces derniers dans le panel de sondés. Cette différence n'est pas seulement une particularité statistique parmi d'autres : elle révèle que certaines fêtes se caractérisent par leur organisation d'abord dédiée aux marins et à la navigation, quand le public ne vient qu'en deuxième position dans la conception de l'événement. La comparaison de la composition du public entre Morue en fête et Vilaine en fête illustre cette différence, comme le montrent les résultats suivants :

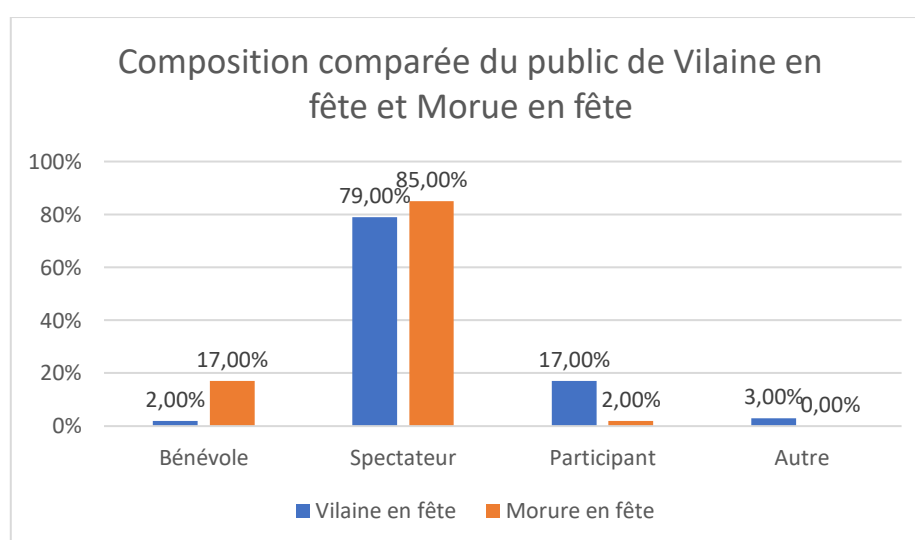


Figure 119. Comparaison des publics entre Vilaine en fête et Morue en fête. « Enquête-public », 2018.

La question du statut des personnes interrogées montre déjà qu'une différence apparaît entre les deux fêtes, sachant que le panel reste globalement comparable. Si le nombre de spectateurs est relativement proche, les écarts sont importants en ce qui concerne la représentation des bénévoles et surtout des participants qui, dans les deux cas, se trouvent être des marins. (17% de marins parmi le public de Vilaine en fête et seulement 2% pour celui de Morue en Fête). L'écart entre les chiffres de représentation des bénévoles peut s'expliquer en partie par une stratégie de passation volontariste de notre part, mais révèle aussi que, dans le cas de Morue en fête, les bénévoles sont plus facilement identifiables et surtout nettement plus

significatifs dans l'organisation de la manifestation¹⁰⁰⁸. Pour Vilaine en fête, la distinction entre participants, public et bénévole est objectivement moins franche (c'est-à-dire que, sur le terrain d'enquête, on les identifie moins facilement) et on constate une certaine homogénéité dans l'assemblée qui participe à la fête : ainsi, comme pour d'autres fêtes itinérantes, (les Rendez-vous de l'Erdre en sont un exemple), les organisateurs de Vilaine en fête accompagnent la flottille à bord de leur propre bateau et se confondent en cela avec les marins participants.

IV.1.2.1 Mélanger les statuts, une caractéristique des fêtes du patrimoine maritime ?

En ce sens, les fêtes maritimes se définissent aussi par leur capacité à construire un espace où, sur un même lieu et une même temporalité, les rôles et les statuts s'entremêlent. Cette dimension hybride et décloisonnée de la fête maritime n'est pas égale et vérifiable sur l'ensemble des rendez-vous étudiés. Elle affirme cependant une spécificité sociale qui la distingue du « pur » festival, dans le sens où les logiques actives et participatives sont plus affirmées, ne serait-ce que par la nécessité pour les organisateurs de faire venir des bateaux et leurs équipages afin d'assurer la tenue de leur événement. La fête du patrimoine maritime se rapproche alors des logiques carnavalesques¹⁰⁰⁹ par la participation directe des marins à la réalisation même de la manifestation, créant tout autant que consommant les codes et les rituels festifs du patrimoine maritime¹⁰¹⁰. Le marin est tour à tour producteur, coproducteur de la fête (avec les organisateurs et les autres artistes) mais aussi récepteur, comme le public, des animations et de la programmation.

En ce sens, l'importance du marin s'apprécie différemment en fonction des types de fêtes : il est au cœur des manifestations communautaires dans le sens où son statut de producteur-récepteur de la fête se confond (il en est même parfois aussi l'organisateur). Par contre, les fêtes sociétaires intègrent dans leur conception la division des parties prenantes, ce qui entraîne la modification du statut du marin : coproducteur de la fête, sa place n'est plus forcément centrale en ce qu'elle se conjugue avec les attentes et les intérêts des autres parties prenantes de l'événement (les artistes et les spectateurs). De ce fait, on peut aussi comprendre que les critiques adressées aux fêtes sociétaires par le mouvement patrimonial visent à affirmer

¹⁰⁰⁸ Ce résultat renvoie en cela à la fonction territoriale et identitaire de la Morue en fête, comme nous l'avons présenté dans la partie précédente. L'importance des bénévoles dans la part du public sondé indique l'importance de la manifestation pour la population locale, quand les fêtes itinérantes montrent une surreprésentation des marins.

¹⁰⁰⁹ Arnaud, Lionel. « Entre expérimentation culturelle et domestication économique : les ambiguïtés d'une médiation par l'art dans le carnaval de Notting Hill et le défilé de la Biennale de la danse de Lyon », *Lien social et Politiques*, n°60, 2008, p. 91-103.

¹⁰¹⁰ Mallé, Marie-Pascale. « Carnaval du XXI^e siècle. Que conserver et à quel titre ? », in Barruol, Agnès ; Cranga, Yves ; Palouzié, Hélène (dir.), *op. cit.*, p. 217-227.

une position distinctive. Pour les marins, revendiquer la préséance de leur statut (face à celui des spectateurs) est un moyen d'asseoir leur légitimité et leur cohésion, de la même manière que, selon Guy Di Méo, les anciennes fêtes corporatives ou communales permettaient aux habitants d'affirmer leur puissance « *aux étrangers de passage* »¹⁰¹¹.

IV.1.2.2 Les marins s'affirment par la navigation

On constate en ce sens que, plus qu'au contenu culturel ou à la finalité principale de la manifestation, les marins sont d'abord sensibles à la place qui leur est accordée. Ils considèrent que les fêtes communautaires sont naturellement disposées à les accueillir alors que les fêtes sociétaires doivent montrer, à chaque édition, une intention identique. En cela, à panel équivalent, et quelle que soit leur fonction, les fêtes itinérantes attirent statistiquement plus de marins que les fêtes fixes. L'attachement du marin à l'exercice de la navigation est particulièrement visible dans les activités prioritaires pendant les fêtes :

Tableau 11. Les activités prioritaires pendant les fêtes selon le statut des répondants. « Enquête-public » 2018.

Activités prioritaires (Plusieurs réponses possibles)	Identité des sondés			
	Bénévole	Spectateur	Marins	Total
Naviguer avec la flottille	27%	13%	59%	21%
Voir les bateaux	66%	76%	61%	72%
Les concerts et animations	48%	68%	40%	61,5%
La restauration	17,5%	21%	8,5%	19%
Les animations nautiques	26%	21%	26%	22%
Le marché des exposants	19%	15%	8,5%	14%
Les expositions, les conférences, les films, les initiations	16%	10%	9%	10%
Total	219%	224%	212%	219.5%

Dans l'absolu, les marins, comme les spectateurs, viennent d'abord pour voir les bateaux. Mais ce résultat est légèrement surreprésenté chez les spectateurs (76% contre 72% en moyenne) et nettement sous-représenté chez les marins (61%). Ces derniers viennent tout autant pour naviguer avec la flottille : avec 59% de réponses en ce sens contre 21% en moyenne, ce résultat très significatif traduit ce qui est premier dans la motivation des marins, quand les spectateurs sont plutôt sensibles aux dimensions festives (les concerts et les animations musicales, et dans une moindre mesure la restauration) et que les bénévoles se distinguent par un intérêt plus marqué pour la programmation culturelle des manifestations. Ce faisant, nos

¹⁰¹¹ Di Méo, Guy. *La géographie en fêtes*, Paris, Éditions Ophrys, 2001, p. 30.

observations pointent un certain paradoxe dans la qualité de l'accueil proposé aux marins en fonction du type de manifestation. Les fêtes sociétaires proposent des services et des animations réservés spécifiquement aux marins (repas des équipages, hébergement, système de navette), quand les fêtes communautaires peuvent se contenter d'un accueil minimal selon l'idée que la simplicité des relations et des échanges est garantie par le sentiment d'appartenir à « une même famille ».

IV.1.2.3 Et le public dans tout ça ?

Le grand public, pour sa part, renvoie plutôt à la position du spectateur (celui qui regarde¹⁰¹²) propre aux différents rendez-vous culturels, mais peut aussi, à travers les animations et les embarquements parfois proposés, participer directement à la fabrication de l'événement. Relevons en ce sens que, parmi les activités prioritaires pratiquées dans la fête, la possibilité de naviguer avec la flottille n'est pas marginale (21% de réponses) et que ce résultat, s'il s'explique d'abord par les réponses des marins (59%) puis des bénévoles (27%) n'est pas totalement absent chez le grand public (13%). Cette tendance traduit la démarche culturelle « active » d'une partie du public et donne aux fêtes du patrimoine une dimension performative (au sens de Dominique Crozat et Laurent-Sébastien Fournier¹⁰¹³) qui les distinguent des autres manifestations maritimes, comme les courses au large dont la professionnalisation des coureurs et des organisations impose une plus nette séparation des marins et du public. De fait, si la différence entre les marins et les spectateurs est assez prononcée dans l'espace des fêtes, il existe malgré tout quelques moments où chacun peut participer à la production de l'événement. Les spectateurs quittent momentanément leur posture uniquement contemplative pour reprendre à la volée (mais plus discrètement il est vrai) un chant de marin lancé par les équipages, ou peuvent parfois « donner la main » à l'accostage d'un bateau. Cependant, ces moments sont plutôt rares et ne dérogent pas à la logique distinctive qui structure les relations entre les spectateurs et les marins, distinction que nous allons maintenant interroger au regard des caractéristiques sociologiques des sondés.

¹⁰¹² D'après dictionnaire *Le Littré*, l'étymologie du mot spectacle, vient du latin *spectaculum*, lui-même issu de *spectare*, regarder. Dans une acception plus moderne, spectacle renvoie autant à regarder qu'à se donner au regard. Source : <https://www.littre.org/definition/spectacle>, consultée le 05/09/2019.

¹⁰¹³ Crozat, Dominique ; Fournier, Laurent-Sébastien. *Art. cit.*

IV.1.3 Public et marins, un portrait sociologique comparé

Avant de nous intéresser plus finement aux représentations du patrimoine et motivations festives, il semble pertinent de dresser le portrait sociologique des spectateurs d'une part et des marins d'autre part. Ce travail a pour but de comprendre dans quel type d'espace social l'enquête s'est déroulée et facilite ainsi la mise en perspective des principaux résultats avec les propriétés sociales des individus sondés. Mais, au-delà d'un nécessaire travail descriptif, il s'agit de montrer que les marins forment un groupe social spécifique et distinct du public, à la fois par leur composition sociale et par le statut culturel conféré par leur pratique. Cette notion vient illustrer comment les fêtes du patrimoine maritime permettent la rencontre entre des groupes sociaux qui développent des rapports différents au patrimoine et à la mer, à la fois en tant qu'espace de pratique et qu'objet de représentations culturelles¹⁰¹⁴. Il s'agit aussi, par le croisement de la position sociale et du statut culturel des marins, de mesurer en quoi une pratique de loisirs permet de renforcer, ou au contraire de nuancer, la logique des déterminations sociales dans la production d'une culture maritime patrimoniale. Pour chaque catégorie, nous présentons successivement la répartition genrée, l'âge, la situation familiale et enfin la position sociale des sondés.

¹⁰¹⁴ Nous précisons à cette occasion que cette partie de notre travail s'appuie, le cas échéant, sur la comparaison de nos résultats avec ceux issus d'une enquête que nous avons menée auprès du public des Jeudis du port de Brest, à l'été 2018. Dans le cadre des 30 ans de cette animation portuaire organisée par la Ville de Brest afin de redynamiser les quais du port de commerce, nous avons conçu et coordonné une enquête par questionnaire auprès du public de la fête. Les quatre soirées couvertes (deux en juillet et deux août) nous ont permis de recueillir 1 138 réponses. L'intérêt de cette enquête pour notre recherche doctorale réside à la fois dans la nature du terrain (une série de soirées festives et musicales organisées sur un port), dans le type d'enquête (un questionnaire adressé au grand public) et par le nombre de réponses obtenues.

IV.1.3.1 Un public d'hommes et de femmes, mais être marin se conjugue-t-il au féminin ?

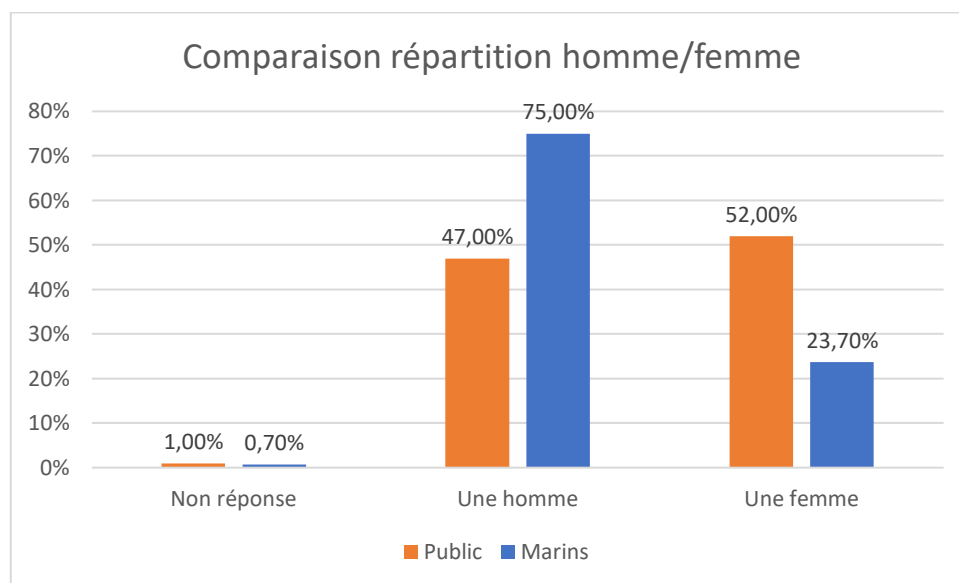


Figure 120. Comparaison de la répartition des sexes entre le public et les marins. « Enquête-public » 2018 et « enquête-marins », 2018-2019.

Le graphique ci-dessus (figure 120) compare la répartition genrée entre le grand public et les marins et montre une différence significative entre les deux populations. En effet, d'une part, la répartition du public des fêtes est relativement équilibrée avec 47% d'hommes et 52% de femmes (pour 1% de non-réponse). Cette composition est en fait très proche de celle de la population nationale qui est respectivement de 48,5% pour les hommes et de 51,5% pour les femmes¹⁰¹⁵. Du point de vue du grand public, les fêtes maritimes ne se caractérisent donc pas nécessairement par une surdétermination genrée : elles apparaissent au contraire comme des rendez-vous accessibles à toutes et tous, dans la mesure où le public ne perçoit pas de distinction sexuelle induite par son contenu culturel ou encore par une ambiance festive trop « virile ». À l'inverse, les marins se distinguent par une forte représentation masculine puisque la pratique de la navigation traditionnelle est très majoritairement le fait des hommes. Autrement dit, si l'intérêt pour les fêtes du patrimoine maritime ne se définit pas selon le sexe, la pratique nautique se caractérise par la prégnance masculine et la nette sous-représentation féminine. La voile traditionnelle rejoint la répartition genrée des sports nautiques en ce qu'elle reste une

¹⁰¹⁵ Source : Insee, évolution et structure de la population en 2016. France métropolitaine.

pratique d'hommes¹⁰¹⁶, et malgré le fait qu'elle ne se définisse pas nécessairement comme un sport, mais tout autant comme une activité culturelle.

En réalité, le monde maritime reste un espace masculin, même dans ses modalités les plus éloignées des loisirs nautiques dominants et alors que la pratique du voile-aviron devait permettre, selon le *Chasse-Marée*, l'intégration des femmes à un milieu dont elles étaient historiquement exclues. Toutes nos observations du mouvement patrimonial (réunion du collectif d'associations Quiberon-Sables-d'Olonne, rencontre des dirigeants associatifs, échanges avec les organisateurs des fêtes maritimes) montrent l'importance d'une sociabilité plutôt masculine au sens où Annie-Hélène Dufour l'entend¹⁰¹⁷ : si les caractéristiques de la virilité et de la force brute ne sont pas nécessairement surmobilisées, la navigation traditionnelle repose malgré tout sur une certaine promiscuité, le partage sans condition des temps de repas et de repos, la caractère franc et direct des relations et un engagement physique rendu nécessaire par la rusticité et la simplicité des navires et des équipements. Par ailleurs, même les éléments immatériels du patrimoine maritime et notamment la musique et les chants de marins révèlent un fort engagement masculin¹⁰¹⁸. Ainsi, la pratique festive, et donc publique, de la voile traditionnelle, n'est pas une activité fondamentalement familiale. À l'image de ce que François Héran décrit dans son enquête sur la sociabilité des Français¹⁰¹⁹, la distinction hommes/femmes se traduit en la matière par une implication plus importante des hommes dans la sphère publique et associative, alors que les femmes s'investissent davantage dans le cercle familial et amical¹⁰²⁰. La surreprésentation masculine qui caractérise le groupe des marins rappelle aussi que les variables indépendantes (dont le sexe fait classiquement partie) disent quelque chose de la construction de l'espace social étudié. Pierre Bourdieu montre que les propriétés de sexe ne sont pas uniquement des facteurs invariants qu'il faudrait seulement croiser avec les variables dépendantes, ou tout simplement additionner aux autres propriétés afin de dresser un tableau

¹⁰¹⁶ Le Bars, Cécile ; Lacombe, Philippe. « Les navigatrices de course au large. Une socialisation professionnelle spécifique », *Ethnologie française*, vol. 41, 2011, p. 717-726.

¹⁰¹⁷ Dufour, Annie-Hélène. « Des cabanons et des hommes Une forme de sociabilité masculine en Provence », *Cabanons, cabanons et campements. Formes sociales et rapport à la nature en habitat temporaire*, Travaux de la Société d'Écologie Humaine, Bordeaux, 2000, p. 257-268.

¹⁰¹⁸ Nos observations de terrain montrent que les chœurs de chants de marins sont rarement mixtes et que, dans le cas contraire, les femmes y sont nettement minoritaires.

¹⁰¹⁹ Héran, François. « La sociabilité, une pratique culturelle », *Économie et statistique*, n°216, 1988, p. 3-22.

¹⁰²⁰ À ce titre, on ne peut que rappeler la place de figures féminines telles que Michèle Cadoret ou Anne Burlat. Actives dès la première période des fêtes maritimes, ces femmes n'ont certainement pas la place qui devrait être la leur dans la mémoire du mouvement patrimonial. Leur rôle ou leurs interventions ne sont jamais vraiment explicités, et encore moins valorisés. La pratique même de l'enquête nous a permis de constater qu'on ne les rencontre que par le biais d'une connaissance masculine et ce n'est que par le détour d'une conversation à laquelle elles ne participent pas officiellement que l'on devine l'importance de leur action dans le mouvement patrimonial et l'organisation des fêtes.

social complet des pratiques culturelles¹⁰²¹. La répartition statistique des sexes parmi les marins indique que ce milieu se comprend comme un champ imposant des capitaux culturels techniques et théoriques propres aux hommes, de la même manière que d'une façon générale, les secteurs ou les grades professionnels les plus qualifiés sont majoritairement attribués aux personnels masculins¹⁰²². Par ailleurs, comparer la répartition des genres entre les spectateurs et les marins conduit à constater que la domination masculine des marins est corrélée avec le taux important de cadres et de membres des professions intellectuelles et supérieures, quand la majorité féminine des spectateurs est corrélée à la légère surreprésentation des employés (figure 124). Autrement dit, le croisement des variables indépendantes donne déjà à voir la cohérence structurelle des distinctions entre les spectateurs et les marins et montre que le champ de la fête maritime n'échappe pas aux déterminations sociales.

IV.1.3.2 Public, marins ou acteurs du patrimoine, un intérêt générationnel

IV.1.3.2.1 Ancrage générationnel du public et des marins

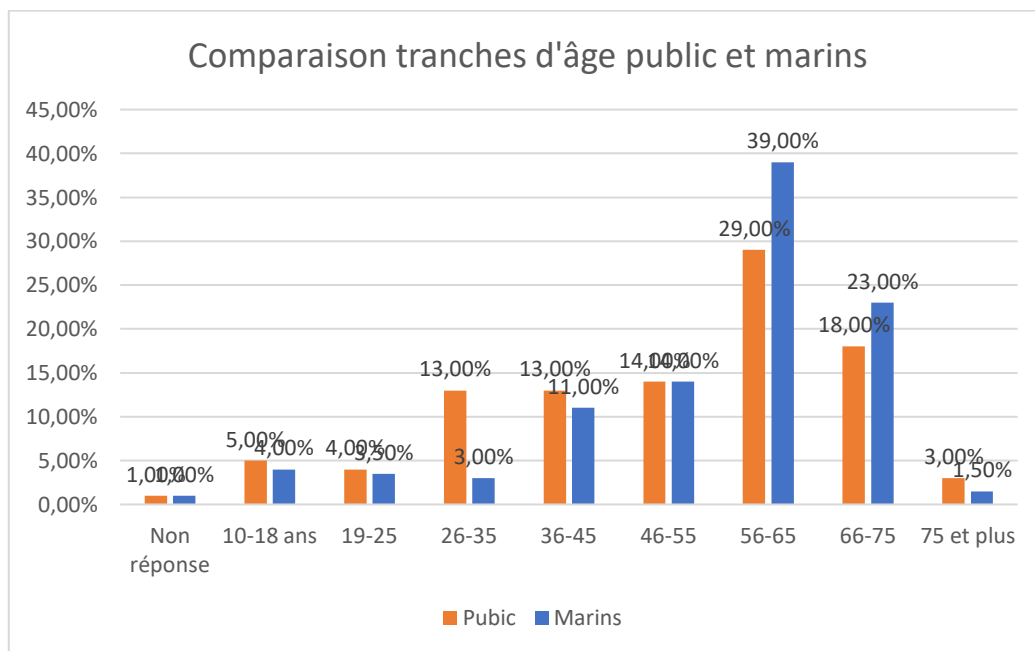


Figure 121. Comparaison des tranches d'âge entre le public et les marins. « Enquête-public » 2018 et « enquête-marins », 2018-2019.

La répartition des âges au sein du public montre que les fêtes s'adressent d'abord à une population relativement âgée. Les catégories 56-65 ans et 66-75 ans représentent en effet près de 47% des personnes sondées alors que les 10-18 ans et surtout les 19-25 ans ne composent au

¹⁰²¹ Bourdieu, Pierre. *Op. cit.*, p. 119.

¹⁰²² *Ibid.*, p. 120.

total que 9% du public. Les fêtes maritimes apparaissent donc ici comme des événements peu attractifs pour un public jeune et ce, malgré les tentatives de diversification et de rajeunissement des activités et notamment des représentations musicales¹⁰²³.

Nonobstant le manque de données sur le public des fêtes depuis leur apparition, on peut interroger la répartition des âges en ce qu'elle induit peut-être un effet de génération dans l'intérêt porté au patrimoine maritime. Ce phénomène est aussi repérable au sein des associations du patrimoine maritime, qui constatent un vieillissement de leurs adhérents et dont les principaux responsables étaient déjà présents lors de la fondation des organisations il y a trente ou quarante ans¹⁰²⁴. Aussi, la composante générationnelle est particulièrement significative dans la constitution du public et des acteurs du patrimoine maritime. Cela montre que, malgré le succès populaire des principaux événements, les fêtes maritimes sont fortement marquées par une caractéristique générationnelle qui interroge les organisateurs quant à leur capacité à renouveler leur public. Pour autant, parmi les spectateurs réguliers des fêtes (soit 52% de personnes déclarant être déjà venues au moins une fois), le croisement de l'âge et de l'historique de fréquentation des fêtes montre qu'il n'y a pas de corrélation automatique entre l'ancrage générationnel et l'entrée dans la pratique festive, comme le montre le tableau ci-dessous :

Tableau 12. Corrélation entre l'âge du public et l'historique de participation aux fêtes maritimes.

Âge du public	10-18	19-25	26-35	36-45	46-55	56-65	66-75	75 et plus
Fréquentation								
Entre 2 et 4 ans	22%	19%	22%	24%	12%	20%	25%	8%
Entre 5 et 10 ans	17%	13%	22%	28%	12%	18%	28%	8%
Plus de 30 ans	6%	0%	9%	15%	17%	35%	20%	23%
Plus de 10 ans	44%	26%	31%	22%	29%	8%	14%	30%
Plus de 20 ans	11%	42%	16%	11%	30%	19%	13%	31%
TOTAL	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

On voit que le public régulier le plus récemment engagé dans les fêtes (entre 2 et 4 ans et entre 5 et 10 ans) se trouve en majorité parmi la tranche d'âge 66-75 ans, alors qu'une importante proportion des jeunes festivaliers vient depuis plus de 10 ou 20 ans (44% des 10-18 ans et 42% des 19-25 ans). La question de l'âge du public ne traduit donc pas nécessairement le déclin de l'intérêt pour les fêtes maritimes par un vieillissement de sa population festivalière,

¹⁰²³ Entretien avec Louis Tanniou. 14 février 2018.

¹⁰²⁴ Entretien avec Dominique Prudhomme, président de l'association « Belle de Vilaine ». 20 juillet 2018.

mais illustre plutôt un renouvellement par le haut de la pyramide des âges. En cela, les préoccupations des organisateurs des fêtes ou des acteurs du patrimoine maritime vis-à-vis de la faible représentation des jeunes générations montrent comment la légitimité d'un mouvement culturel dépend aussi de sa capacité à épouser les aspirations ou l'intérêt du public plus jeune¹⁰²⁵. À ce titre, il faut souligner que les manifestations sociétaires/territoriales et sociétaires/promotionnelles (comme la Morue en fête ou la Fête maritime du Légué) sont celles qui comptent le public le plus jeune, quand le public le plus âgé se rencontre surtout parmi les fêtes communautaires. Ainsi, les événements caractérisés par la prédominance des logiques festives, amicales et territoriales se distinguent des manifestations purement patrimoniales par leur capacité à toucher un public transgénérationnel.

IV.1.3.2.2 Ancrage générationnel des marins

Tout comme le public, les marins sont caractérisés par leur âge relativement élevé et surtout par la domination très nette des sexagénaires. En effet, le cumul des tranches d'âge 56-65 et 66-75 ans représente 63% des sondés alors que l'addition des catégories 10-18, 19-25 et 26-35 ans ne représente que 11% du total. Autrement dit, l'ancienneté des marins est une caractéristique particulièrement significative et pose d'ailleurs au mouvement patrimonial une question d'ordre existentiel, dans la mesure où le vieillissement de ses acteurs interroge son avenir. Mais, là encore, il faut nuancer l'évidence d'un mouvement festif et culturel vieillissant et, de ce point de vue, incapable de se renouveler. En effet, s'ils sont 27% à avoir commencé la voile traditionnelle il y a plus de 20 ans, et 22% depuis plus de 40 ans, les marins sont 51% à la pratiquer depuis moins de 20 ans¹⁰²⁶. L'historique d'engagement est bien entendu corrélé à l'âge des navigants : on trouve plus facilement de sondés ayant plus de trente ans de pratique parmi les 56-65 ans que les 36-45 ans. Cependant, soulignons que les pratiquants les plus

¹⁰²⁵ Gauthier, Madeleine. « Les représentations de la jeunesse. Un chantier ouvert », *Globe*, n°8, 2005, p. 23–40.

¹⁰²⁶ Pour plus de facilité dans l'usage de la variable d'entrée en activité nous avons choisi de regrouper les réponses des marins sondés en trois périodes : entre 1 et 20 années de pratique, entre 20 et 40 années, plus de 40 années de navigation traditionnelle. Ce découpage ne repose pas seulement sur le respect de l'égalité temporelle, elle s'appuie aussi et surtout sur les cycles historiques des fêtes maritimes et du mouvement patrimonial. Les sondés qui naviguent depuis plus de 40 ans sont donc ceux qui ont connu les prémices, voire l'inexistence du mouvement patrimonial et l'organisation des fêtes maritimes telles que nous les connaissons aujourd'hui (période avant 1979 et jusque Pors Beac'h 1982). Les marins engagés depuis plus de 20 et 30 ans font partie de la génération qui a émergé avec les fêtes et ont donc participé ou accompagné la construction du mouvement patrimonial (période à partir de 1982-1984 et jusque Brest 2000 inclus). Enfin, la troisième période couvre l'historique des marins engagés dans le mouvement à partir de Brest 2000 et jusqu'à aujourd'hui. Elle correspond de fait à l'affirmation de l'évolution des fêtes, évolution déjà observée après Brest 92 mais qui ne se pérennise vraiment qu'au tournant des années 2000. Cette même période est aussi celle des premières difficultés rencontrées par les événements historiques avec l'échec populaire et financier de Douarnenez 2006. Mais elle est aussi marquée par l'apparition d'un nouveau modèle de rassemblement avec la première édition de la Semaine du Golfe.

récents (entre 1 et 19 ans d'activité) se comptent majoritairement parmi la tranche d'âge 56-65 ans (36%) alors que, par exemple, ils ne sont que 5% chez les 19-25 ans, comme on le perçoit dans le tableau suivant :

Tableau 13. Corrélation entre l'entrée en activité patrimoniale et l'âge des marins.

Âge des marins	NR	10-18 ans	19-25 ans	26-35 ans	36-45 ans	46-55 ans	56-65 ans	66-75 ans	75 ans et plus	Total
Historique d'activité										
Entre 1 et 19 ans	0%	9%	5%	3%	17%	14%	36%	16%	0%	100%
Entre 20 et 39 ans	2%	0%	2%	4%	9%	11%	43%	29%	0%	100%
Plus de 40 ans	4%	0%	0%	0%	3%	18%	32%	36%	7%	100%
TOTAL	1%	4%	4%	2%	12%	14%	37%	24%	2%	100%

Autrement dit, si la navigation est caractérisée par l'âge relativement élevé des pratiquants, il ne s'agit pas tant d'une ancienneté historique que d'une opportunité « biographique » comme le montre d'ailleurs l'entretien mené en juillet 2018 auprès de Gilbert Deschamps, alors président des « Vieilles Voiles de Rhuy ». Ce dernier représente une population retraitée et relativement aisée qui, tout en s'installant sur le littoral, souhaite s'intégrer au mieux au territoire qui l'accueille. Le patrimoine apparaît alors comme un levier d'intégration :

« J'habite la presqu'île depuis, ça va faire maintenant 20 ans, mais je ne suis pas natif. Je ne suis pas breton. Je suis breton de cœur à 200 % mais j'ai fait toute mon activité professionnelle en région parisienne. [...]. J'étais agent immobilier dans une grosse société où je gérais 100 000 m2 de bureau. Donc avec une grosse équipe avec moi. Et donc, et bien à la retraite, je me suis établi ici. J'ai toujours fait de la voile et puis je suis aussi moniteur de plongée.

C.G. : Tu as des origines familiales bretonnes ?

G. D. : Non, pas du tout. Pas du tout.

C. G. : D'accord. Toi, ça fait 20 ans que tu es installé en presqu'île de Rhuy, c'est ça ?

G. D. : Oui je suis venu ici, oui, mais par goût. Pour moi, les bretons, ce sont des gens un peu comme les Corses, ils ont une histoire. En région parisienne, il n'y a pas d'identité. L'identité, elle est ici. Les Bretons, ils ont une histoire. Ils ont un patrimoine,

ils ont un... qu'il soit culturel, qu'il soit du langage, de la danse, de la voile, et moi, c'est ça qui m'attire »¹⁰²⁷.

À ce titre, la comparaison du lieu de naissance et du lieu de résidence des marins et du public montre que 57% des marins contre 53% du public sont nés hors de la Bretagne dite « historique » et que dans le même temps, ils sont 72% contre 61% à y vivre. Autrement dit, on trouve parmi les marins une plus grande proportion de néo-Bretons qu'au sein du public. S'investir au sein d'une association du patrimoine maritime devient alors un levier d'intégration, tant du point de vue social qu'institutionnel, car le patrimoine maritime est souvent valorisé par les pouvoirs publics locaux, soucieux de valoriser les ressources patrimoniales de leur territoire¹⁰²⁸. L'analyse détaillée de la pyramide des âges nuance donc les interprétations un peu rapides qui laissent à penser que le mouvement patrimonial « vieillit avec ses membres ». De fait, la moyenne d'âge relativement élevée des marins n'empêche pas un certain renouvellement des acteurs du patrimoine maritime.

IV.1.4 Les modalités sociales de la fête

IV.1.4.1 Marins et public, une population dans la norme matrimoniale

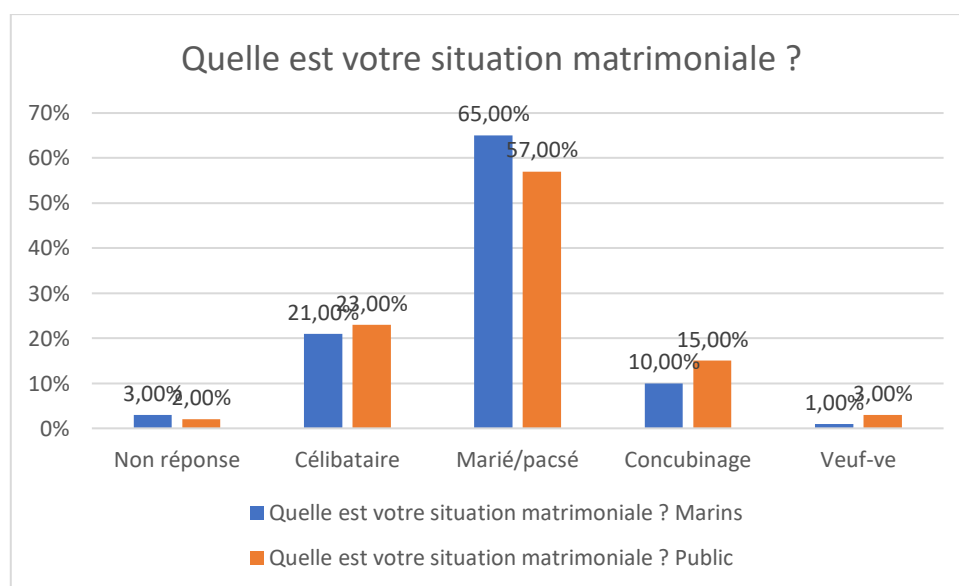


Figure 122. Comparaison de la situation matrimoniale entre le public et les marins. « Enquête-public », 2018 et « enquête-marins », 2018-2019.

¹⁰²⁷ Entretien avec Gilbert Deschamps, 17 juillet 2018.

¹⁰²⁸ Il faut signaler ici la présence assidue du maire de Pornic au colloque organisé par le collectif « Quiberon-Sables-d'Olonne » le 16 mars 2019. Il justifiait sa présence et son soutien aux bateaux du patrimoine par la nécessité de valoriser le territoire communal. Le patrimoine entre pleinement dans une stratégie de marketing territorial qui vise à distinguer les communes littorales entre elles et vis-à-vis des autres espaces.

La situation matrimoniale du public est d'abord caractérisée par les personnes mariées auxquelles nous pouvons ajouter celles vivant en concubinage (total de 72% du public). Les célibataires représentent 23% des personnes sondées, une donnée assez significative évidemment liée au public jeune et très jeune, mais présente aussi parmi les catégories d'âge supérieures (16% des 46-55 ans, ou encore 17% des 56-65 ans). Il faut cependant souligner l'importance de la dimension familiale dans la composition du public. Dans le même sens, 75% des marins vivent en couple, soit par mariage soit par concubinage. Ce résultat est cohérent au regard de l'âge moyen des participants et on retrouve la population célibataire parmi les plus jeunes marins.

IV.1.4.2 Marins et public, une distinction dans la pratique sociale des fêtes

Pour autant, la situation matrimoniale équivalente des deux publics sondés ne signifie pas que les modalités sociales de la fête soient les mêmes. Pour les marins, la navigation traditionnelle n'est pas en soi une activité fondamentalement familiale. Le caractère très masculin du panel, tout comme l'absence de réciprocité entre les générations suggèrent que les équipages familiaux (au sens classique du terme) sont minoritaires chez les marins. Ces résultats statistiques sont d'ailleurs confirmés par les observations de terrain : la navigation en groupe d'amis ou d'adhérents à une association du patrimoine reste la modalité principale dans la constitution des équipages. Les marins traditionnels, tenants d'une culture maritime distinctive, ne s'inscrivent donc pas spécifiquement dans les marges de la vie sociale : leur statut professionnel intégré et plutôt situé dans les catégories socioprofessionnelles supérieures, leur situation matrimoniale conforme à la moyenne, la prédominance des hommes montrent plutôt que le milieu patrimonial s'inscrit dans une répartition sociale traditionnelle et conformiste. Autrement dit, être dépositaire d'une contre-culture (maritime le cas échéant), ne revient pas à contester l'ensemble des normes sociales dominantes. Par contre, la sociabilité masculine semble être une caractéristique des marins qui la distingue des spectateurs.

En effet, la figure qui suit montre que la fête du patrimoine maritime, chez le public, se pratique en famille, avant d'être un rendez-vous amical ou encore de s'y rendre en solitaire :

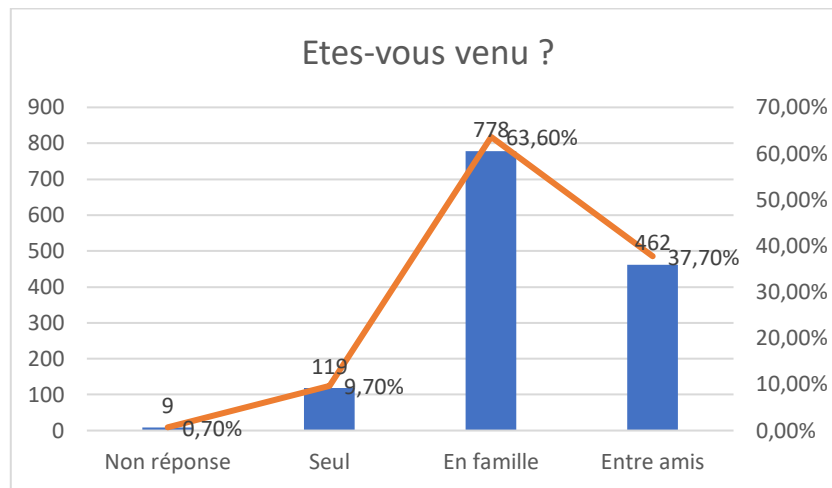


Figure 123. Questionnaire public. Modalités sociales de la pratique festive. « Enquête-public », 2018.

Cette dernière modalité peut d'ailleurs sembler incongrue tant le contexte festif est associé aux logiques collectives¹⁰²⁹. Cependant, nous pourrions postuler que le contenu culturel des événements (et notamment les expositions, les animations, les conférences, les projections proposées par certains rendez-vous) est à même d'intéresser des individus seuls souhaitant avant tout acquérir de nouvelles connaissances en matière maritime. Or cette modalité, si elle n'est pas inexistante, reste particulièrement modeste. Pour le public, les fêtes maritimes sont d'abord l'occasion d'un loisir familial ou d'un rendez-vous amical dont la dimension purement festive (et donc éventuellement excessive) reste mesurée. Pour autant, l'analyse des modalités pratiques de la fête par le public montre une distinction entre les événements purement patrimoniaux et ceux dont le rapport à la fête est plus marqué : les manifestations d'abord définies par leur logique festive ou musicale (la Morue en fête, la Fête maritime du Légué, les Rendez-vous de l'Erdre) voient la dimension amicale sensiblement surreprésentée par rapport à la moyenne des autres événements¹⁰³⁰. À l'inverse, là où le contenu patrimonial détermine la programmation du rassemblement, la modalité de fréquentation est d'abord familiale. Ainsi, nos observations *in situ* montrent que la distribution des pratiques amicales ou familiales dit beaucoup plus du contenu culturel et de la fonction sociale d'un événement que ce que les personnes interrogées peuvent en penser. Ce faisant, on constate une corrélation entre la fréquentation familiale des fêtes communautaires et la pratique amicale des fêtes sociétaires.

Malgré tout, et au-delà des variations dans les usages sociaux du public, la pratique collective de la fête maritime rejoint une ancienne fonction démontrée par les anthropologues

¹⁰²⁹ Isambert, François-André. *Op. cit.*, p. 160.

¹⁰³⁰ En ce sens, la comparaison avec le public des Jeudis du Port à Brest montre justement qu'un festival des musiques actuelles peut attirer un public à la fois plus jeune et où les situations matrimoniales sont plus équilibrées entre sondés installés en ménage et sondés célibataires (respectivement 48% et 46% du public).

et qui comprend la fête comme un moment où, selon Philippe Chanial¹⁰³¹, « *la socialité s'exprime dans ses différents aspects, des plus normés aux plus ténus, et qui atteste du bonheur de se lier. [...]. La fête encadre souvent les rituels d'échange qui peuvent être considérés dans leur expression éphémère mais aussi dans leur capacité à être des moments de manifestation et d'institution du social* ». Cette citation montre comment la fête est un temps de ritualisation, de symbolisation des rapports sociaux fondamentaux, de ceux qui appartiennent à la logique de l'homme dans son besoin de fabriquer du lien social. Pour autant, la perspective anthropologique de la fête ne doit pas masquer que les différentes parties prenantes sont aussi caractérisées par une inégale distribution des catégories sociales.

IV.1.5 La structuration sociale du public et des marins

IV.1.5.1 Composition sociale générale du public

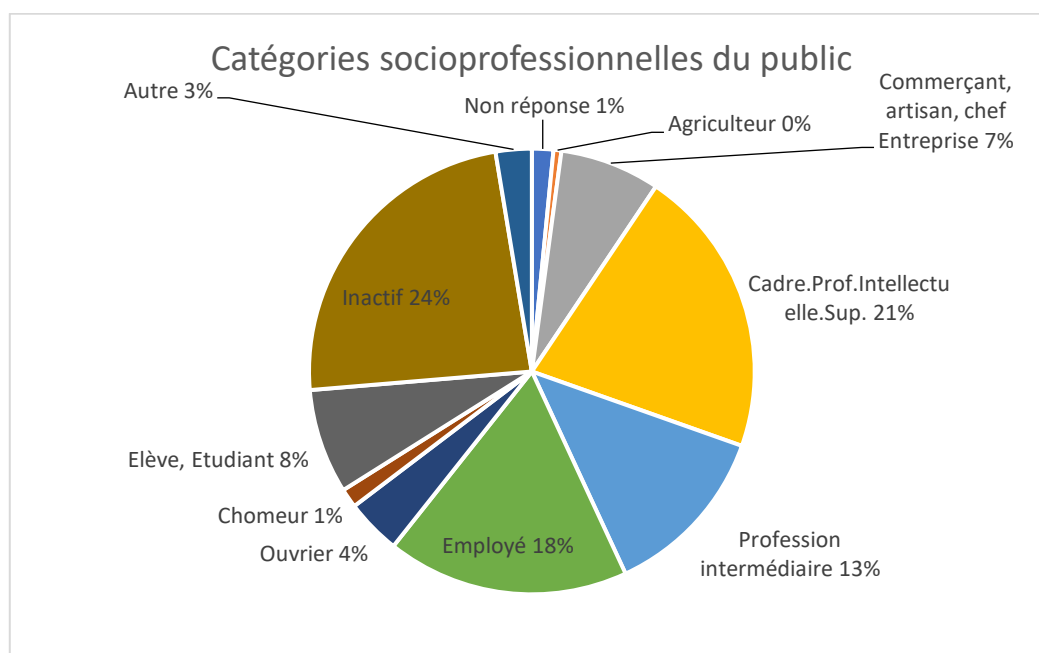


Figure 124. Structuration socioprofessionnelle du public. « Enquête-public », 2018.

IV.1.5.1.1 L'importance des retraités

Le premier résultat significatif relatif à la composition sociale du public des fêtes maritimes est l'importante représentation de la catégorie des « inactifs » (24%) qui sont, dans notre panel, essentiellement des retraités¹⁰³². L'assimilation des inactifs aux retraités est

¹⁰³¹ Chanial, Philippe. « L'instant fugitif ou la société prend. Le don, la partie et le tout », Revue du MAUSS, n°36, 2010, p. 521-538.

¹⁰³² À propos de la dénomination des retraités en « inactifs », notre enquête a montré une forte réticence des sondés à l'usage du terme. Nombreux sont les répondants à nous avoir précisé qu'ils refusaient d'être considérés comme des inactifs dans la mesure où la plupart d'entre eux se revendiquaient au contraire particulièrement actifs et

renforcée par l'âge moyen relativement élevé du public, comme nous l'avons vu dans l'étude des générations participant aux fêtes¹⁰³³. Cette caractéristique nous a donc amené, après une première campagne d'enquête, à questionner la profession passée des inactifs-retraités dans la mesure où être retraité ne dit rien de la position sociale en termes de structuration du capital économique et surtout du capital culturel. Vincent Caradec, dans une analyse de l'enquête sur les pratiques culturelles des Français de 1997, montre en effet comment le statut de retraité reste finalement corrélé aux distinctions sociales des actifs¹⁰³⁴. Ce travail de recodage permet de constater que les retraités appartiennent majoritairement à la catégorie des cadres et professions intellectuelles et supérieures (24%), suivi de près par celle des employés (23%). Autrement dit, la répartition des catégories sociales parmi les inactifs est équivalente (dans l'ordre d'importance numérique) à celle des sondés actifs.

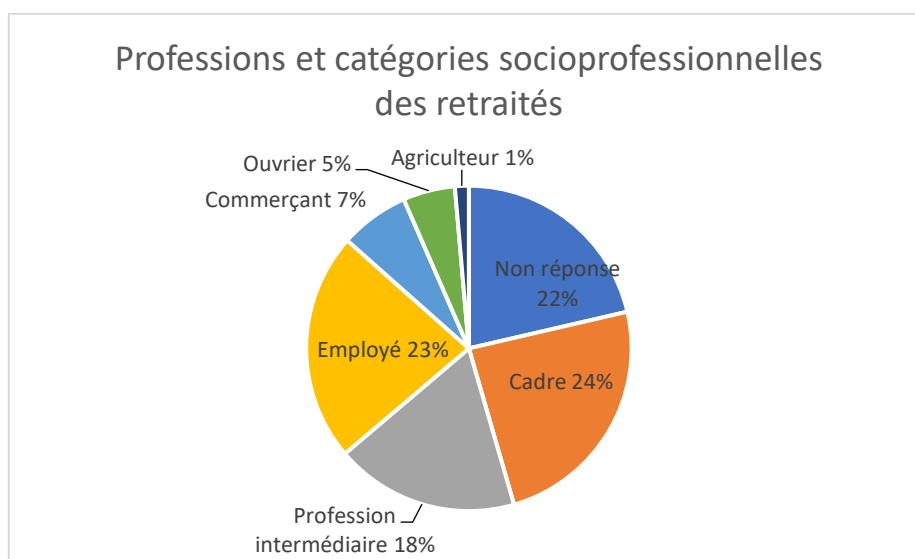


Figure 125. Structuration socioprofessionnelle du public inactif. « Enquête-public », 2018.

Aussi, face à l'importante représentation des retraités, nous avons fait le choix de construire un panel de sondés qui intègre les retraités selon leur ancienne catégorie socioprofessionnelle. Le graphique ci-dessous montre la distribution sociale du public des fêtes, actifs et inactifs confondus :

socialement insérés. La résistance, voire le refus opposé à la classification administrative est en fait une expression de la représentation qu'ont les sondés de leur propre valeur en ce qu'il faut suffisamment de capital culturel pour résister à un classement social institutionnalisé.

¹⁰³³ L'image d'une fête maritime s'adressant, dans sa représentation commune, à un public relativement âgé est rendu plus significative lorsque l'on compare notre panel à celui des Jeudis du Port de Brest : cet événement touche d'abord les 25-34 ans, les 35-49 ans et enfin les 18-24 ans.

¹⁰³⁴ Caradec, Vincent. « Comportements culturels de la population âgée », *Empan*, n°4, 2003, p. 54-61.

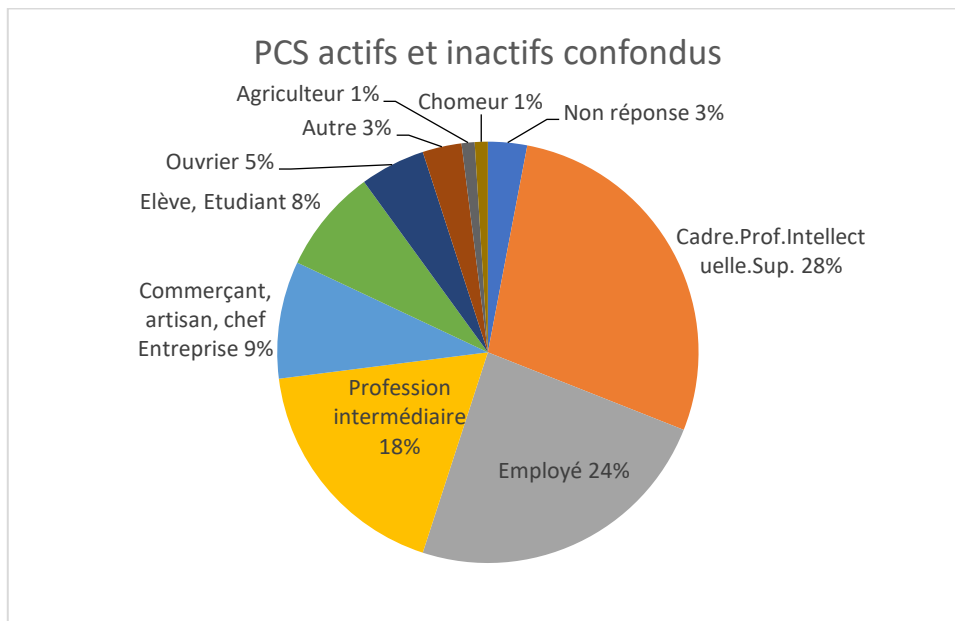


Figure 126. Cumul des professions et catégories socioprofessionnelles des actifs et des retraités au sein du public. « Enquête-public », 2018.

Le graphique (figure 126) montre que l'intégration des inactifs ne modifie pas fondamentalement la répartition des catégories sociales. Nous retrouvons en effet les tendances et la hiérarchie observées parmi les actifs avec un panel dominé par les cadres et professions intellectuelles et supérieures, suivi des employés, des professions intermédiaires, des commerçants/artisans, des élèves/étudiants, et enfin des ouvriers. L'intégration des retraités confirme donc, malgré leur importance, la structure sociale du public des fêtes et vient justifier notre démarche en ce qu'il n'y a pas de spécificité sociale propre aux inactifs. Par contre, l'usage d'un panel unifié facilite l'usage des catégories socioprofessionnelles dans notre analyse et éclaire aussi plus sûrement les relations entre la structure du public et la fonction sociale des fêtes.

IV.1.5.1.2 Un public de cadres et de professions intellectuelles et supérieures...

Il en est ainsi du deuxième résultat important qui réside dans la surreprésentation des cadres et professions intellectuelles et supérieures parmi le public. L'idée des fêtes du patrimoine maritime s'adressant d'abord à des participants dotés d'un certain niveau de capital culturel et économique est d'emblée renforcée par les résultats statistiques de notre enquête. En effet, si toutes les fêtes de notre enquête ne se rejoignent pas sur ce point (voir le tableau n°16), il est clair que l'ancrage socialement « supérieur » du public est une caractéristique structurante des manifestations patrimoniales. Ce résultat n'est pas, en soi, une surprise dans la mesure où il recoupe la position sociale des organisateurs des fêtes et des acteurs du patrimoine que nous

avons rencontrés lors de notre enquête. Il recoupe aussi les observations, les rencontres et les échanges menés avec le public. Ce constat, à la fois statistique et ethnographique, est d'ailleurs rendu plus explicite par la comparaison entre la structure sociale de notre panel et celle de la population métropolitaine comme le montre le graphique suivant (figure 127). Elle montre le poids des catégories sociales supérieures, avec une nette surreprésentation des cadres et professions intellectuelles, une représentation conforme des employés et professions intermédiaires ainsi que des retraités/inactifs et une sous-représentation sensible des ouvriers¹⁰³⁵ :

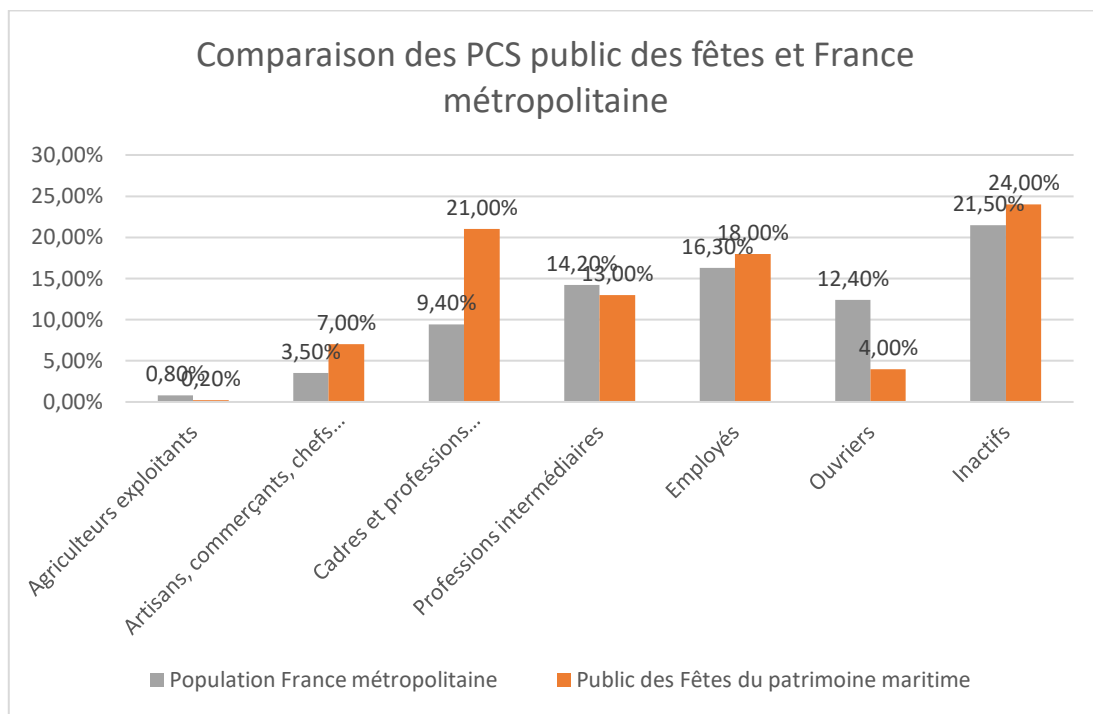


Figure 127. Comparaison des catégories socioprofessionnelles entre le public et la population française¹⁰³⁶

Ainsi, il apparaît que, si le patrimoine maritime s'est construit sur la valorisation des traditions populaires, il ne mobilise pas en premier lieu un public populaire, au sens sociologique du terme, c'est-à-dire plutôt déterminé par son rapport à la production primaire et secondaire (les ouvriers et les paysans pour le dire plus simplement)¹⁰³⁷. La diffusion sociale

¹⁰³⁵ Encore une fois, la comparaison du public des fêtes maritimes avec celui des Jeudis du port éclaire sous un autre angle les résultats recueillis. Les Jeudis du port attirent majoritairement un public composé d'employés (25%), puis, à égalité (19%), de cadres et de professions intellectuelles et d'élèves/étudiants, suivis en quatrième position (12%) des retraités. Les Jeudis du port s'adressent donc à un public plus populaire et plus jeune que celui des fêtes du patrimoine maritime. On voit bien ici comment, sur un territoire comparable (l'espace portuaire), la nature même de la fête s'adresse à un public socialement différent.

¹⁰³⁶ Source : Insee, *enquêtes Emploi*, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus en France métropolitaine. 2019.

¹⁰³⁷ Mauger, Gérard. « Bourdieu et les classes populaires. L'ambivalence des cultures dominés », in Coulangeon, Philippe ; Duval, Julien (dir.), *op. cit.*, p. 243-254.

du patrimoine maritime en tant qu'objet culturel a donc, d'une certaine façon, suivi une trajectoire homogène depuis sa genèse : édifié par des acteurs dotés de capitaux culturels (et pour certains économiques) relativement importants, le patrimoine et ses fêtes restent encore aujourd'hui caractérisés par l'intérêt que leur porte un public majoritairement issu des classes moyennes supérieures. Pour autant, les manifestations patrimoniales ne sont pas, à proprement parler, des événements élitistes, c'est-à-dire perçus comme étant inaccessibles en termes de droits d'entrée, que ces derniers soient compris matériellement ou symboliquement¹⁰³⁸.

IV.1.5.1.3 ...mais pas seulement

En effet, parmi les actifs, les employés (18%) puis les professions intermédiaires (13%) sont également bien représentés dans le public des fêtes, suivis par les élèves et étudiants et les commerçants, artisans et chefs d'entreprise. Les ouvriers ne comptent finalement que pour 4% du public actif quand les agriculteurs, avec seulement 7 sondés parmi les 1 223 réponses, ne sont pratiquement pas recensés. On peut d'ailleurs ici questionner la pertinence d'intégrer les réponses provenant de catégories si peu identifiées : la traduction des choix en pourcentage n'a que peu de sens dès lors que le panel d'une catégorie est trop faible et ce biais empêche en réalité de dresser des comparaisons ou des corrélations significatives¹⁰³⁹. Pour résumer, la composition du public s'organise autour des retraités, des cadres, puis des employés, suivi des professions intermédiaires, des élèves/étudiants, des commerçants/artisans et enfin des ouvriers.

Ainsi, émerge un premier portrait du public : son ancrage social relativement élevé n'exclut pas la participation de catégories plus modestes, comme le montre la représentation des employés et des professions intermédiaires, conforme à la moyenne nationale, et une relative surreprésentation des commerçants, artisans et chefs d'entreprise. D'une certaine façon, ce résultat écarte l'hypothèse trop mécanique d'une homologie entre des fêtes du patrimoine « culturelles et distinguées » et un public dont la distribution recouperait la hiérarchie des catégories sociales (c'est-à-dire allant dans un sens décroissant des cadres aux ouvriers, partant

¹⁰³⁸ Verger, Annie. « Entrer à l'Académie de France à Rome. La faveur, le choix, le droit », in Mauger, Gérard (dir.), *Droits d'entrée. Modalités et conditions d'accès aux univers artistiques*, Paris, Maison des sciences de l'homme, 2007, p. 13-45.

¹⁰³⁹ Nous pouvons faire la même remarque en ce qui concerne l'usage des pourcentages dès lors qu'ils s'appliquent à l'ensemble du panel de sondés (n=1 223), ou que nous les utilisons pour comparer les tendances selon les différentes fêtes. La répartition des PCS est notamment sensible à cette différence qui survalorise en pourcentage les résultats des faibles panels et en leur sein, la distribution des catégories sociales faiblement représentées. Cet écart est particulièrement vérifiable sur la Fête maritime du Légué et sur les Vieilles coques de Concarneau, avec une très nette surdétermination des employés (respectivement 48% et 42% des réponses), mais ne représentant en chiffres bruts que 11 et 20 sondés.

du principe que la programmation des fêtes du patrimoine maritime répond d'abord à un public cultivé¹⁰⁴⁰). De fait, la réalité sociale de la fête ne rentre pas automatiquement dans celle des déterminations démontrées¹⁰⁴¹, s'appliquant tout particulièrement aux systèmes de reproduction sociale institutionnalisés comme l'école, mais certainement moins explicites en ce qui concerne l'univers des goûts et des pratiques culturelles¹⁰⁴².

IV.1.5.1.4 Des employés aux cadres, la culture comme horizon commun ?

En ce sens, évitons de considérer les classes modestes et populaires comme un groupe homogène, à la fois socialement et culturellement. Pierre Bourdieu a bien montré comment les employés se démarquent des ouvriers dans leur rapport à la culture¹⁰⁴³, et notamment par un style de vie dirigé vers l'accumulation de capitaux culturels légitimes¹⁰⁴⁴. Dans notre panel, les employés sont d'ailleurs ceux qui déclarent le plus venir à la fête pour découvrir une nouvelle culture. Dans le même temps, si notre enquête montre qu'ils sont moins nombreux que les cadres à pratiquer une activité culturelle (21% contre 28%), ils le sont nettement plus que les ouvriers (21% contre 5%)¹⁰⁴⁵, ce qui est une expression typique de la bonne volonté culturelle identifiée par Pierre Bourdieu¹⁰⁴⁶. En cela, la dimension culturelle et artistique des fêtes maritimes répond favorablement aux représentations d'un public qui, tout en étant distinct socialement, partage, au moins en partie, un même intérêt pour les loisirs culturels et pour les événements n'étant pas seulement construits sur une logique festive, ludique et hédoniste¹⁰⁴⁷.

¹⁰⁴⁰ Donnat, Olivier. « La stratification sociale des pratiques culturelles et son évolution 1973-1997 », *Revue française de sociologie*, n°40, 1999, p. 111-119.

¹⁰⁴¹ Chauvel, Louis. « Le retour des classes sociales ? », *Revue de l'OFCE*, vol. 79, n°4, 2001, p. 315-359.

¹⁰⁴² Fabiani, Jean-Louis. « Distinction, légitimité et classe sociale », in Coulangeon, Philippe ; Duval, Julien (dir.), *op. cit.*, p. 69-82.

¹⁰⁴³ Mauger, Gérard. « Bourdieu et les classes populaires. L'ambivalence des cultures dominés », in Coulangeon, Philippe ; Duval, Julien (dir.), *op. cit.*, p. 243-254.

¹⁰⁴⁴ Bourdieu, Pierre. *Op. cit.*, 1979, p. 458.

¹⁰⁴⁵ La question 24 du questionnaire à destination du public fait référence aux loisirs pratiqués par les sondés. Le recodage des réponses démontre l'importance des pratiques culturelles chez les employés. Voir annexe 2.

¹⁰⁴⁶ La bonne volonté culturelle traduit la tendance des individus issus des classes sociales inférieures, ne disposant généralement pas de l'accès à la culture légitime, à être attirés par elle et à en reconnaître les caractéristiques. Il s'agit ainsi de légitimer la domination de la haute culture par le respect qu'elle inspire auprès des catégories qui, par les effets discriminants de la distribution sociale des pratiques culturelles, n'y ont pas accès. Pour Pierre Bourdieu, les classes moyennes « ascendantes » (ici les employés attirés par le contenu culturel des fêtes) investissent alors leur temps de loisir et les moyens disponibles dans « des formes mineures des pratiques et des biens culturels légitimes ». Bourdieu, Pierre. *Op. cit.*, 1979, p. 366-367.

¹⁰⁴⁷ Dans ce sens, le responsable d'une association du patrimoine maritime nous confiait qu'il organisait auparavant deux événements estivaux assez différents dans leur conception. Le premier était (et reste encore aujourd'hui) une fête maritime typique des rassemblements communautaires avec l'accueil d'une petite flottille traditionnelle locale et des animations culturelles et musicales liées à la tradition maritime locale. Le second relevait plutôt d'une animation estivale grand public, avec un bal populaire et un feu d'artifice, dont le but était purement économique. D'après l'organisateur, les deux types de fête attirait un public très différent (notamment plus jeune et plus

IV.1.5.1.5 Les commerçants artisans et chefs d'entreprise, la fête « pratique et pragmatique »

Dans un autre sens, notons la légère surreprésentation des commerçants, artisans et chefs d'entreprise puisque, avec 7% du panel, ils dépassent de 3,5% la moyenne nationale. Mais il faut préciser que cette catégorie pose question dans la mesure où, en réalité, elle regroupe potentiellement des personnes dont la position sociale peut être particulièrement hétérogène. Si les répondants partagent un statut d'indépendant, la comparaison n'est pas vraiment possible entre un artisan individuel et un chef d'entreprise qui dirige plusieurs dizaines, voire plusieurs centaines de personnes. Nous regrettons en ce sens de n'avoir pas su questionner plus finement la position sociale réelle des personnes interrogées en dépassant la simple définition de la catégorie socioprofessionnelle, car cette carence fragilise notre analyse. Cette limite est d'autant plus difficile à écarter que, d'après nos résultats et nos observations de terrain, nous pouvons interpréter la relative importance des artisans, commerçants et chefs d'entreprise selon deux hypothèses. La première permet de comprendre cette catégorie comme la représentation de fractions sociales plutôt élevées, c'est-à-dire se situant sensiblement au même niveau que les cadres et professions intellectuelles et supérieures, mais selon une structuration globale de leur position qui dépend de leur aisance économique et secondairement de leur capital culturel¹⁰⁴⁸. En effet, en faisant nôtre l'hypothèse de l'homologie entre les goûts, les pratiques culturelles et la position sociale des individus¹⁰⁴⁹, on peut postuler que, dans le cadre de notre enquête, les commerçants, artisans et chefs d'entreprise sont plutôt représentatifs des « chefs d'entreprise » dans la mesure où tout en étant aussi nombreux que les cadres à fréquenter d'autres événements festifs, ils sont les plus nombreux à fréquenter des manifestations culturelles. Or, ces manifestations symbolisent dans notre recodage les événements culturels distinctifs tels que les festivals de cinéma, les salons du livre, la fréquentation d'expositions temporaires, les festivals de théâtre.

Dans le même temps, ces sondés sont aussi sensiblement plus nombreux à pratiquer les sports nautiques que les autres catégories (30% contre 17% en moyenne, cf. tableau n°14). Or, le recodage des sports nautiques révèle la pratique de la croisière et donc éventuellement la possession d'un bateau, signe d'une aisance économique certaine, doublée d'un capital culturel et technique propre à cette pratique. Dans le même temps, cette catégorie est aussi celle qui considère le moins la fête comme une façon de découvrir une nouvelle culture (10% contre 17%

populaire pour l'animation estivale) et le deuxième événement posait d'importants problèmes de tranquillité et de sécurité publique, à tel point que l'association a décidé de ne plus l'inscrire dans son calendrier annuel.

¹⁰⁴⁸ Bourdieu, Pierre. *Op. cit.*, p. 129.

¹⁰⁴⁹ Fabiani, Jean-Louis. *Op. cit.*, p. 69-82.

en moyenne), tout en étant la plus importante à déclarer venir pour naviguer avec la flottille, deux points qui l'oppose tout particulièrement à la catégorie des employés¹⁰⁵⁰. On voit ici se dresser le profil d'un festivalier relativement pourvu en capital économique, éventuellement moins bien doté en termes de capital culturel, moins portés que les cadres sur les activités ludosportives, mais privilégiant parmi elles les sports nautiques et profitant du temps consacré aux fêtes maritimes pour passer un bon moment en famille ou entre amis.

Cependant, une seconde interprétation nous amène à considérer les commerçants, artisans et chefs d'entreprise comme des individus dotés de capitaux plutôt modestes et structurés d'abord par l'importance de la dimension économique. Cette dimension est d'ailleurs relative à l'activité menée durant la fête en tant que telle puisque, par exemple, les commerçants/artisans sont surreprésentés parmi les exposants qui ont répondu à notre questionnaire et parmi le public de la Fête maritime du Légué, organisée en partie par le comité local des pêches et donc par des patrons-pêcheurs artisans. En ce sens, les commerçants, artisans et chefs d'entreprise sont aussi les plus nombreux à déclarer venir pour profiter du marché des exposants (21% de réponses contre 14% sur la moyenne du panel), alors même que la dimension commerciale des fêtes est quasiment marginale dans la définition qu'en donne le public (4% des réponses). Autrement dit, nous ne pouvons fixer définitivement cette catégorie dans l'espace des positions sociales du public et des participants aux fêtes maritimes. Comprendre le sens des résultats corrélés à cette modalité devra donc aussi intégrer notre propre observation des différents terrains d'enquête : les commerçants/artisans qui participent, dans le cadre de leur activité professionnelle ou dans le cadre d'une fête locale des marins-pêcheurs, se distinguent nettement des chefs d'entreprise qui participent aux fêtes maritimes à bord de leurs bateaux traditionnels.

IV.1.5.1.6 La fête, espace de reconfiguration sociale provisoire ?

La question que nous pouvons poser ici réside dans la nature même de la fête en tant qu'espace social dont la fonction permet, en partie, de brouiller les distributions et les hiérarchies sociales dominantes. Par la fluidité de sa définition, par le faible enjeu d'appropriation légitime dont elle est l'objet, par la pluralité et le croisement des usages, des motivations, des logiques d'engagement qu'elle permet, la fête semble échapper à

¹⁰⁵⁰ En ce sens, on peut formuler l'hypothèse d'une opposition entre la fête culturelle des employés et la fête pratiquée des commerçants comme deux façons de comprendre l'engagement des festivaliers selon la structure de leur capital mais aussi selon leur rapport à la bonne volonté culturelle revendiquée. Elle est visiblement plus importante chez les employés que chez les artisans, commerçants et chefs d'entreprise.

l'institutionnalisation des rapports sociaux que connaissent les autres pratiques culturelles (les activités pratiquées ou encore les spectacles sportifs qui sont nettement plus soumis aux logiques des distinctions sociales, dans leur organisation même¹⁰⁵¹). Peut-être que finalement, la spécificité sociologique des fêtes du patrimoine maritime repose sur sa capacité à traduire tant les dimensions sociales de la festivité hédoniste propre aux classes populaires¹⁰⁵², que celles de la médiation, voire de la transmission des traditions et des patrimoines typique de la bonne volonté culturelle des classes moyennes émergentes (appelées « petite bourgeoisie nouvelle » par Pierre Bourdieu)¹⁰⁵³ : accessibles, par leur labilité, au plus grand nombre, elles ne peuvent pour autant réellement cristalliser et institutionnaliser une nouvelle culture ancrée socialement, c'est-à-dire traduisant l'évolution de l'espace social. Autrement dit, toute l'ambivalence de la fête repose sur sa capacité à sublimer les dimensions culturelles de la maritimité patrimoniale, mais sans jamais réussir à en pérenniser la traduction sociale. La dimension culturelle des logiques d'engagement est aussi renforcée par le tableau général des pratiques de loisir chez le public, comme le montre l'analyse qui suit.

IV.1.5.1.7 Un public « actif et curieux »

En effet, le public des fêtes maritimes déclare à 80% pratiquer des activités de loisirs durant l'année. Ce résultat montre l'importance des engagements sportifs et culturels parmi les personnes interrogées. On peut supposer que cette caractéristique induit une certaine habitude dans la consommation des offres de loisirs, autant qu'elle favorise la curiosité et l'intérêt pour les fêtes. Philippe Coulangeon et Yannick Lemel font justement remarquer que les pratiques de loisirs, qu'elles soient culturelles ou sportives, sont plus complémentaires qu'exclusives les unes des autres et surtout que la pratique d'une activité favorise d'autres engagements¹⁰⁵⁴. Le graphique qui suit précise les activités pratiquées :

¹⁰⁵¹ Bromberger, Christian ; Hayot, Alain ; Mariottini, Jean-Marc. « Allez l'O.M., Forza Juve. La passion pour le football à Marseille et à Turin », *Terrain*, n°8, 1987, p. 8-41.

¹⁰⁵² Bourdieu, Pierre. *Op. cit.*, p. 459.

¹⁰⁵³ *Ibid.*, p. 376.

¹⁰⁵⁴ Coulangeon, Philippe ; Lemel, Yannick. « Les pratiques culturelles et sportives des Français : arbitrage, diversité et cumul », *Économie et Statistique*, n°423, 2009, p. 3-30.

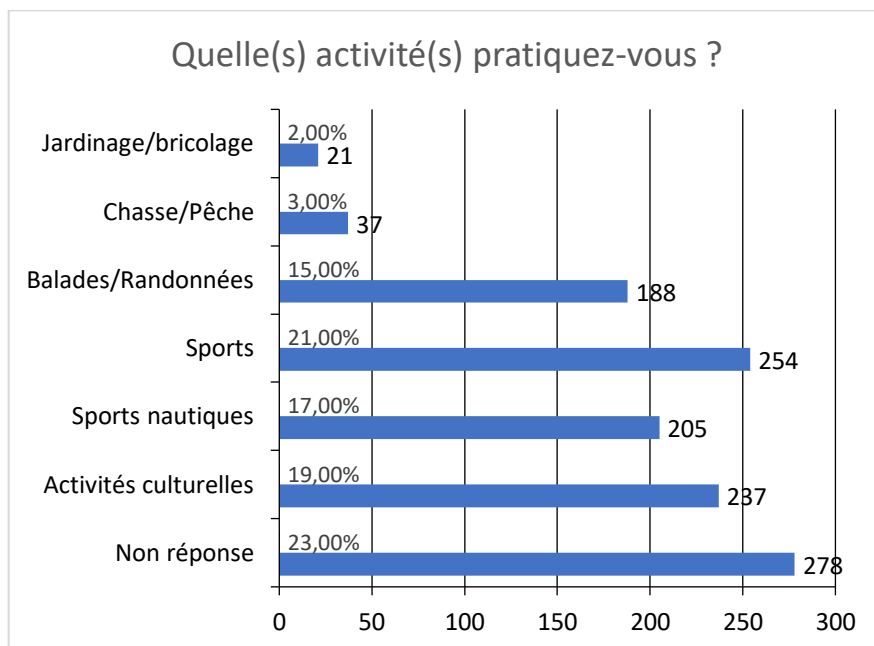


Figure 128. Répartition des activités de loisirs chez le public des fêtes maritimes. « Enquête-public », 2018.

On observe d'abord un important taux de non-réponse, éventuellement lié au caractère ouvert de la modalité ou encore à la difficulté pour les sondés de considérer leur activité comme une pratique de loisir régulière et légitime. Mise à part cette considération méthodologique, il faut noter la répartition relativement équilibrée des déclarations entre cinq grandes pratiques : le sport (21%), les activités culturelles (19%), les sports ou activités nautiques (17%), et enfin la balade ou la randonnée (15%). La chasse et la pêche, puis le jardinage et le bricolage n'arrivent que bien après, avec respectivement 3% et 2% des activités déclarées. Si l'on regroupe les modalités sports, sports nautiques et balades et randonnées qui sont généralement affectées à la catégorie des pratiques sportives¹⁰⁵⁵, on constate que 53% du public des fêtes s'adonne à une activité physique sur son temps de loisirs. Notre enquête ne détaille pas précisément les conditions et les modalités des loisirs déclarées par les sondés, cependant, nous pouvons estimer que le caractère ouvert de la réponse indique une certaine régularité dans la pratique. En ce sens, le taux d'activité sportive est relativement important parmi le public des fêtes si on le compare aux tendances nationales : 22% des Français déclarent pratiquer une activité physique au moins une fois par semaine, 20% le font de manière régulière mais moins d'une fois par semaine et au total, 89% de la population française déclare pratiquer une activité sportive au moins une fois dans l'année¹⁰⁵⁶.

¹⁰⁵⁵ Enquête sur la pratique des activités physiques et sportives en France. Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports/INSEP, 2010, p. 6.

¹⁰⁵⁶ *Ibid.*, p. 7.

L'autre enseignement important réside dans la nature des sports et des activités physiques pratiquées : sur les 29 pratiques recensées, seules deux activités sont des sports collectifs (le football et le handball). Toutes les autres pratiques sportives sont individuelles, et parmi elles, seuls le tennis et le tennis de table nécessitent un partenaire de jeu. Les 25 autres activités déclarées sont des pratiques individuelles et potentiellement auto-organisées avec une forte représentation de sports de plein air et de nature (14 activités comptabilisées). Le graphique suivant montre la répartition des activités sportives sur un échantillon de 209 sondés¹⁰⁵⁷ :

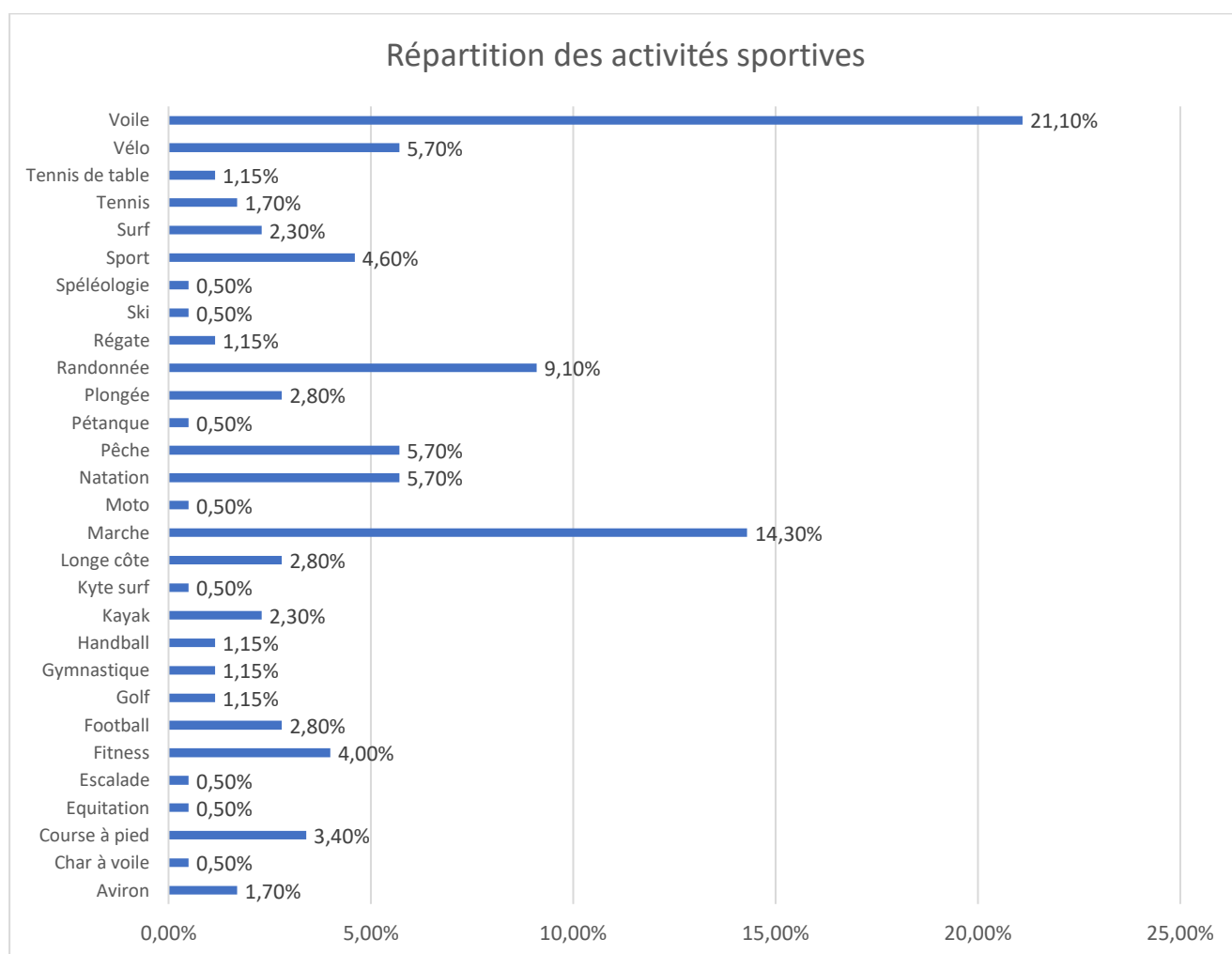


Figure 129. Répartition des activités sportives chez le public des fêtes maritimes. « Enquête-public », 2018.

¹⁰⁵⁷ Nous avons dû nous résoudre à utiliser un échantillon nettement plus faible que celui de notre enquête car le recodage des activités déclarées nous a conduit à éliminer la nature exacte des pratiques sportives. Nous avons repris 209 questionnaires sur une base aléatoire et avons mené ainsi une analyse plus fine des loisirs déclarés.

Sur le même échantillon, les activités culturelles principales sont la musique (pratique d'un instrument ou du chant), les voyages, les visites et sorties culturelles (découverte du patrimoine, expositions, sorties à thèmes, etc.), puis la danse et enfin le cinéma et la peinture :

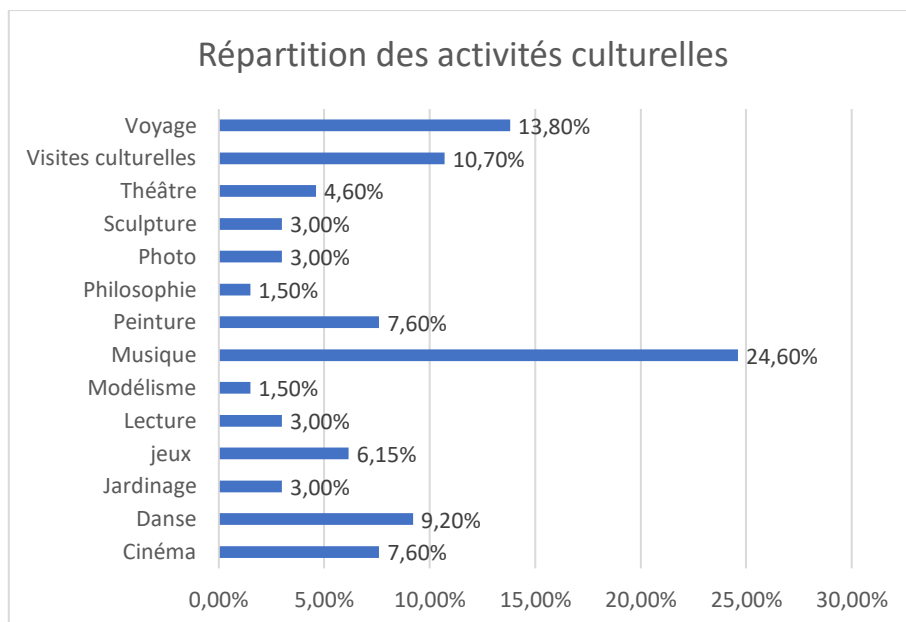


Figure 130. Répartition des activités culturelles chez le public. « Enquête-public », 2018.

À première vue, le croisement des pratiques sportives et des activités culturelles donne à voir un public disposant de capitaux culturels en phase avec le contenu de la fête maritime : l'importance des sports nautiques et tout particulièrement de la voile, associés à la pratique de la musique, de la danse et des visites et sorties culturelles dressent le portrait d'un festivalier déjà sensibilisé à la dimension culturelle de la fête. Par ailleurs, et même si le caractère ouvert de la modalité nuance sa signification générale, on peut relever la valeur symbolique élevée des activités culturelles déclarées. Mis à part les voyages, dont on méconnaît ici la fonction réelle, les principales modalités revêtent une connotation nettement culturelle, si on les compare à des pratiques considérées comme plutôt distractives (regarder la télévision, lire des magazines, etc.)¹⁰⁵⁸.

Plus généralement, les résultats indiquent que le public des fêtes est dépositaire d'un capital culturel dominant en comparaison de son capital économique¹⁰⁵⁹. Si la pratique de la musique peut être assimilée à une position sociale particulièrement élevée, précisons qu'un certain nombre de réponses ont trait aux musiques traditionnelles bretonnes, une activité plutôt située du côté des classes moyennes « intellectuelles », tout comme les sorties et visites

¹⁰⁵⁸ Coulangeon, Philippe ; Lemel, Yannick. *Art. cit.*

¹⁰⁵⁹ Bourdieu, Pierre. *Op. cit.*, p. 140-141.

culturelles¹⁰⁶⁰. Le tableau suivant montre justement la distribution sociale des pratiques de loisirs parmi le public des fêtes :

Tableau 14. Croisement des pratiques de loisirs et des catégories sociales chez le public.

Répartition des pratiques de loisirs selon les catégories sociales									
Activités	PCS	Agri.	Com. et Art.	Cadre	Prof. Int.	Empl.	Ouvr.	El, ét.	% moy.
Activités culturelles		11%	18%	28%	28%	23%	12%	32%	19%
Sports nautiques		0%	30%	22%	15%	22%	40%	14%	17%
Sports		33%	22%	27%	28%	26%	20%	48%	21%
Balades/Randonnées		33%	19%	20%	20%	25%	18%	1,50%	15%
Chasse/Pêche		12%	8%	1%	6%	4%	10%	3%	3%
Jardinage/bricolage		11%	3%	3%	3%	2%	0%	1,50%	2%
Total		100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	

Au premier abord, on constate que les activités culturelles sont d'abord le fait des « élèves et des étudiants », une catégorie qui relève plus du statut générationnel que de la position sociale proprement dite. En ce sens, les catégories les plus enclines à déclarer une activité culturelle sont celles des « cadres professions intellectuelles et supérieures » ainsi que les « professions intermédiaires » qui se situent à un niveau équivalent (28%). Ces deux catégories sont suivies par les « employés » (23%), puis les « commerçants, artisans et chefs d'entreprises » (18%). Les « ouvriers » se distinguent par leur moindre appétence pour les activités culturelles, même si 12% d'entre eux déclarent en pratiquer une. Cependant, l'addition des ouvriers actifs et retraités influe significativement sur les activités culturelles¹⁰⁶¹. On peut alors poser la question du temps libre nécessaire à la découverte de nouvelles activités pour des catégories sociales qui ne bénéficient pas de ce que Philippe Coulangeon appelle le caractère auto-entretenu des initiations à de nouvelles activités¹⁰⁶².

En tout état de cause, la surreprésentation des activités culturelles parmi les catégories sociales supérieures, ajoutée à la part significative des employés qui font ce choix, montre que le public des fêtes maritimes se définit en partie par la possession d'un capital culturel

¹⁰⁶⁰ À ce titre, Pierre Bourdieu montre que l'intérêt pour les musiques traditionnelles est particulièrement marqué parmi la petite bourgeoisie nouvelle, soit ce qui correspond dans notre enquête à la catégorie des employés et des professions intermédiaires. Bourdieu, Pierre. *Op. cit.*, p. 376.

¹⁰⁶¹ Seuls 5% des ouvriers actifs déclarent pratiquer une activité culturelle durant leurs loisirs.

¹⁰⁶² Coulangeon, Philippe ; Lemel, Yannick. *Art. cit.*

significatif et une disposition à la bonne volonté culturelle dans la mesure où les pratiques déclarées se rapprochent toutes des activités socialement et symboliquement les plus légitimes¹⁰⁶³. En ce sens, on observe une ligne de partage au sein des catégories sociales de notre panel, avec un rapport à la culture prononcé chez les cadres, les professions intermédiaires et les employés, quand les agriculteurs, les commerçants/artisans et les ouvriers de l'autre s'inscrivent nettement plus dans le champ des loisirs populaires peu légitimes tels que la chasse et la pêche, mais aussi les sports nautiques nécessitant un certain volume de capital économique.

En ce sens, les sports nautiques, dont la pratique est légèrement plus faible que les activités culturelles (17% contre 19%), bénéficient d'une répartition sociale qui nous interroge. Si l'on écarte les agriculteurs, cette activité oscille entre 14% chez les élèves/étudiants et 40% chez les ouvriers. Ce dernier résultat est d'ailleurs particulièrement intéressant dans la mesure où les activités nautiques sont généralement associées à des positions sociales relativement élevées, car elles nécessitent le plus souvent la possession d'un capital culturel et/ou économique assez important¹⁰⁶⁴. Ainsi, le fort taux de pratiques nautiques des ouvriers apparaît, dans le cadre de l'homologie structurale des pratiques culturelles, comme un résultat dissonant¹⁰⁶⁵. Celui-ci peut s'expliquer par le rapport au territoire : en effet, 70% des ouvriers habitent en Bretagne contre 50% des cadres et professions intellectuelles et supérieures. Si la proximité du littoral ne détermine pas mécaniquement l'accès aux activités nautiques¹⁰⁶⁶, il apparaît tout de même une corrélation entre la pratique nautique, l'ancrage territorial et la participation aux fêtes maritimes. Autrement dit, on constate ici que la position sociale des sondés ne dit pas tout de leur capital culturel et de ce que ce dernier induirait mécaniquement en termes d'activités de loisirs. Sans forcément donner crédit à une indéfinissable « démocratisation » du nautisme, on peut postuler ici que la distribution sociale des loisirs maritimes parmi le public des fêtes transcende la hiérarchie des pratiques sportives admise habituellement.

Mais, dans le même temps, l'analyse détaillée des pratiques sportives et son croisement avec les positions sociales montre une distribution différente des activités nautiques en fonction des catégories : les adeptes de la voile sont presque entièrement représentés parmi les cadres et

¹⁰⁶³ Bourdieu, Pierre. *Op., Cit.*, p. 365.

¹⁰⁶⁴ Pociello, Christian. *Les cultures sportives*, Paris, Presses Universitaires de France, 1995, p. 46.

¹⁰⁶⁵ Dans le contexte de l'homologie structurale des positions sociales et des pratiques culturelles, la dissonance renvoie à un écart entre l'activité d'une personne et la nature et l'origine de ses dispositions culturelles. Cette notion est particulièrement utilisée par Bernard Lahire dans son intention de rendre compte des trajectoires individuelles au sein des différents groupes sociaux. Lahire, Bernard. *Op. cit.*, p. 13-15.

¹⁰⁶⁶ Cabantous, Alain. *Op. cit.*, p. 23.

les professions intermédiaires alors que le seul ouvrier recensé pratique le surf. Ainsi, les sports nautiques se répartissent et se distinguent significativement selon la position sociale des pratiquants. Ce résultat vient confirmer que le rapport et les usages de la mer ne sont pas égaux et homogènes socialement et que, dans le même temps, ils apparaissent comme des leviers d'acculturation aux fêtes du patrimoine pour ceux qui, d'une manière ou d'une autre, « pratiquent » la mer. Autrement dit, il semble qu'une des caractéristiques sociales des manifestations patrimoniales réside dans leur capacité à s'adresser à un public qui, au-delà des distinctions sociales, entretient un rapport direct au milieu maritime. À ce titre, nous montrons comment cette répartition des pratiques influence la définition même de la fête maritime comme le montre le tableau ci-dessous :

Tableau 15. Croisement des activités de loisirs et de la définition de la fête chez le public.

Définition fête	Non réponse	Un festival culturel et musical	Un rassemblement des bateaux du patrimoine	Une fête pour les marins	Une fête locale	Un hommage à la culture régionale	Une animation plutôt commerciale	Autre	Total
Activités loisirs									
Sports	33,3%	28%	25,5%	19%	32%	27%	36%	36%	29%
Activités culturelles	11,1%	30%	25,5%	21%	24,5%	25%	36.5%	29%	25%
Sports nautiques	33,3%	21%	24,5%	29%	18,5%	17,5%	11%	21%	22%
Balades/Randonnées	11,1%	16%	19,5%	23,5%	21%	25%	14,5%	14%	19%
Chasse/Pêche	11,1%	4%	3%	5%	1,0%	4%	2%	0%	4%
Jardinage/bricolage	0,1%	1%	2,0%	2,5%	3%	1.5%	0%	0%	1%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Les pratiquants des sports nautiques sont les premiers à définir la fête comme un rassemblement s'adressant d'abord aux marins, ce en quoi ils sont rejoints par les adeptes de la pêche, alors que ceux des activités culturelles sont significativement plus nombreux à les considérer comme un festival culturel. Les modalités à la dimension identitaire ou festive plus affirmée sont, elles, plus représentées parmi les « sportifs », indiquant en cela comment l'éloignement culturel au milieu maritime induit une autre façon de comprendre le sens de la fête. On peut aussi remarquer que les activités de loisirs illustrent le rapport à la dimension commerciale des événements : les adeptes des activités culturelles sont les plus nombreux à choisir cette modalité, exprimant ainsi une sensibilité critique plus forte chez ceux dont les loisirs sont les plus éloignés des contraintes ou des enjeux économiques. Autrement dit, il faut souligner que la définition de la fête, si elle répond à des représentations globalement partagées (elles sont d'abord des rassemblements de bateaux du patrimoine), se distingue en fonction des pratiques de loisirs et leur compréhension se fait aussi au regard du capital culturel déjà acquis.

En ce sens, l'idée d'une fête capable de diffuser une culture originale, voire une contre-culture peu valorisée par les institutions publiques et susceptible en cela de transcender les clivages sociaux, se heurte aux déterminations socioculturelles qui poussent le public à voir dans les rassemblements ce qu'il en connaît déjà.

Cependant, il ne s'agit pas d'affirmer la prééminence mécanique d'un déterminisme social implacable. Si la pratique et la compréhension des manifestations patrimoniales dépendent en partie de la position sociale des participants, nous constatons aussi que la fête donne à voir la façon dont ces déterminations sociales « dialoguent » avec les attributs culturels de chaque individu¹⁰⁶⁷. Il en est par exemple ainsi du rapport à la dimension maritime des fêtes qui s'affirme certes d'abord selon le volume total des capitaux détenus, mais qui est aussi favorisé par les pratiques nautiques personnelles, qu'elles soient liées à la plaisance, ou à la pêche de loisir. Dans cette perspective, nous questionnons plus précisément la corrélation entre la structuration sociale du public et la fréquentation des fêtes maritimes réparties selon notre classification principale.

¹⁰⁶⁷ Bernard Lahire insiste justement sur la nécessité d'enrichir la théorie de la légitimité culturelle par la prise en compte des logiques et des effets de la réception des activités culturelles chez les individus. Lahire, Bernard. *Op. cit.*, p. 37.

IV.1.5.2 Quel lien entre les catégories sociales et les modèles de fête ?

Nous souhaitons par là même répondre à l'hypothèse du rapport entre la structuration sociale du public et la fonction des fêtes définie par leurs organisateurs. Le tableau ci-dessous montre que la distribution sociale du public et le rapport des catégories sociales à la bonne volonté culturelle ou à « l'intention festive » traduit globalement la distinction entre fêtes communautaires d'une part et fêtes sociétaires d'autre part.

Tableau 16. Composition sociale du public selon les fêtes maritimes. Les valeurs en rouge indiquent une surreprésentation de la catégorie par rapport à la valeur moyenne, les valeurs en bleu indiquent une sous-représentation.

	Douarnenez Temps fête	Binic Morue en fête	Bordées de Cancale	Branle-bas doris	Fête des Thomiers	Fête du carénage	Fête du Légué	VG Paimpol	Vieilles coques	RDV Erdre	Vilaine en Fête	% moyen
Nr	3.5%	2%	10%	8%	0.5%	3%	0%	2%	0%	0%	1%	3%
Agri	1%	0%	3%	0%	0%	0%	4%	2%	0%	2%	2%	1%
Art.	9%	6%	8%	8%	13,5%	14%	31%	10%	2%	6%	11%	9%
Cad.	27%	17%	24%	28%	22%	37,5%	9%	38%	34%	28%	28%	28%
Pr. Int.	15%	32%	17%	16%	16%	18%	4%	18%	10%	18%	25%	18%
Emp	20%	23%	27%	28%	27%	22%	48%	17%	42%	31%	23%	24%
Ouv	5%	11%	8%	8%	5%	3,5%	0%	7%	0%	4%	6%	5%
Chô	1,5%	3%	0%	0%	5%	0%	0%	2%	4%	0%	0%	1%
Él.	13%	6%	0%	4%	3%	1%	4%	3%	4%	6,5%	4%	8%
Aut.	5%	0%	3%	0%	8%	1%	0%	1%	4%	4,5%	0%	3%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

IV.1.5.2.1 Fêtes communautaires, fêtes élitaires ?

Le premier résultat important réside dans le fait que les événements qui réunissent le plus grand nombre de cadres et professions intellectuelles et supérieures font partie des manifestations communautaires : la Fête des vieux gréements de Paimpol et la Fête du carénage sont caractérisées par une nette surreprésentation des cadres et professions intellectuelles et supérieures (respectivement + 10% et + 9,5%). La fête des Vieilles coques est elle aussi déterminée par la surreprésentation des cadres (+ 6%) et compte un nombre significativement élevé d'employés (42%)¹⁰⁶⁸. Par ailleurs, les événements communautaires ont des distributions sociales relativement proches de la moyenne du panel (c'est notamment le cas de Branle-bas de doris avec 28% de cadres) ou bien sont des manifestations dont l'appartenance aux fêtes du patrimoine maritime en tant que telles sont à relativiser : le festival de chant et de musique maritime des Bordées de Cancale compte une légère sous-représentation des cadres (mais ils représentent malgré tout 24% des sondés) et une relative surreprésentation des employés et aussi des ouvriers. Ce résultat traduit, selon nous, la particularité des manifestations maritimes dont la dimension musicale et artistique est la plus prononcée : les Bordées de Cancale partagent avec les Rendez-vous de l'Erdre le fait de compter un nombre de cadres et de professions intermédiaires conforme à la moyenne de notre panel, mais un nombre d'employés majoritaire en valeur relative. Autrement dit, ces fêtes ne sont pas à proprement parler des fêtes « populaires » au sens sociologique du terme et leur public est d'abord sensible à leur dimension culturelle. Ainsi, l'analyse détaillée de la distribution sociale des fêtes communautaires montre une certaine logique des usages culturels au sein des classes moyennes : la fête maritime communautaire typique attire d'abord un public issu des classes moyennes supérieures et cette corrélation décroît dès lors que l'on s'éloigne de ce modèle.

IV.1.5.2.2 Fêtes sociétaires, fêtes populaires ?

Cette hypothèse est selon nous renforcée par la distribution sociale du public fréquentant les fêtes sociétaires. Dans un premier temps, on doit dire que ces événements sont caractérisés par un taux de cadres conforme à la moyenne du panel (c'est notamment le cas de Vilaine en

¹⁰⁶⁸ Précisons par anticipation que la corrélation entre la surreprésentation des cadres et celle des marins peut expliquer ce résultat pour la fête du carénage, mais, au contraire, ne fonctionne pas pour la Fête des vieux gréements de Paimpol qui ne compte que 2% de marins parmi son public. Par ailleurs, les fêtes de Douarnenez accueillent 23% de marins, soit autant que la Fête du carénage et malgré cela, restent dans la moyenne de fréquentation des catégories supérieures. Autrement dit, la composition sociale des fêtes ne dépend pas uniquement du poids statistique des différents statuts représentés, mais plutôt de la fonction et des modalités d'organisation des manifestations : les fêtes qui sont organisées par et pour des acteurs du patrimoine maritime, qui mettent en avant un contenu culturel, musical, et des animations propres aux traditions maritimes sont celles qui attirent statistiquement un public plutôt issu des catégories sociales supérieures.

fête et, plus légèrement de Temps fête sur Douarnenez) mais notons ici que ces deux manifestations sont caractérisées par l'importance de leur dimension culturelle et de leur fonction patrimoniale dans les motivations du public¹⁰⁶⁹. Dans un deuxième temps, on constate que les fêtes sociétares typiques de notre classification sont celles qui comptent le plus faible nombre de cadres et la plus grande surreprésentation des catégories inférieures : Morue en fête est caractérisée par une nette sous-représentation des cadres (- 11 %), une forte surreprésentation des professions intermédiaires (+ 14 %) et aussi des ouvriers (+ 6 %). La Fête maritime du Légué se distingue par la très nette domination des employés, mais aussi par la plus forte proportion des artisans, commerçants et chefs d'entreprises.

Ainsi, les fêtes sociétares typiques de notre classification se caractérisent par une plus forte représentation des catégories populaires et des classes moyennes inférieures (employés et professions intermédiaires) ou encore des commerçants, artisans et chefs d'entreprise. Les cadres et professions intellectuelles et supérieures y sont à l'inverse sous-représentées, notamment dans le cas de la Fête maritime du Légué. Nous pouvons d'ailleurs remarquer la plus faible représentation des sondés inactifs, c'est-à-dire ici des retraités. Autrement dit, la construction d'un modèle type de la fête sociétaire par son public se traduit par une population assez jeune, plutôt modeste et populaire, et d'abord motivée par les dimensions festives de l'événement. La carte factorielle qui suit montre comment les dimensions principales des fêtes illustrent la distinction entre les fêtes sociétaires et les fêtes communautaires :

¹⁰⁶⁹ Temps fête sur Douarnenez et Vilaine en fête ont pour fonction première de valoriser le patrimoine maritime (66% et 68% des répondants, 10% au-dessus de la moyenne du panel). Par ailleurs, 84% et 83% des répondants estiment que l'imaginaire de la fête fait référence à la culture maritime traditionnelle.

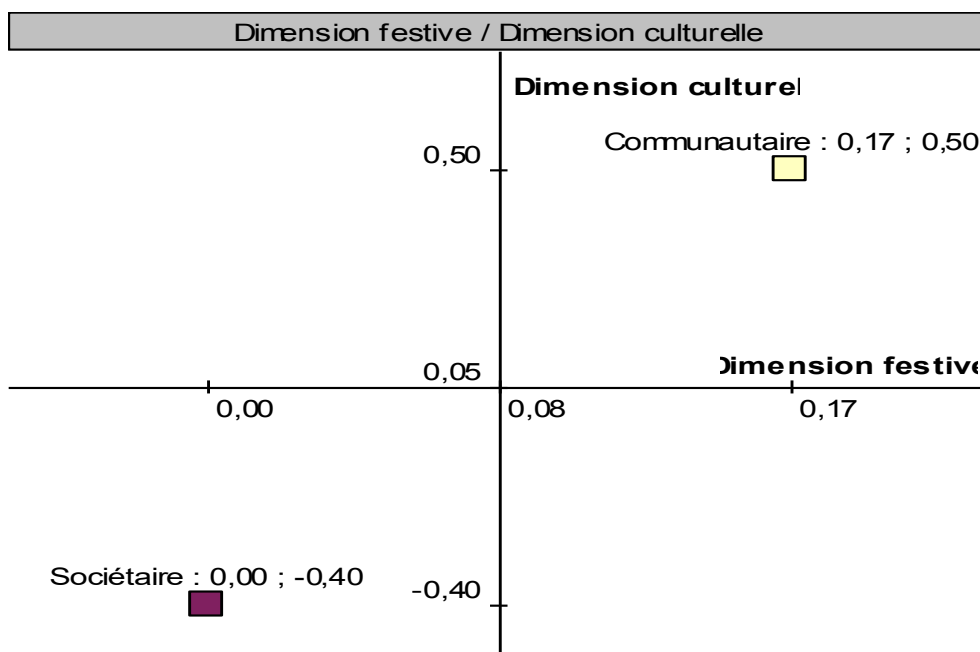


Figure 131. Carte factorielle des dimensions festives et culturelles des fêtes et de leurs fonctions principales. Axe 1 : dimension culturelle. Axe 2 : dimension festive. La carte a été réalisée par l'addition des réponses liées aux modalités culturelles et festives du questionnaire adressé au public (nous avons attribué des scores positifs ou négatifs pour chaque modalité en fonction de leur écart au pourcentage moyen). On voit ici comment les fêtes sociétaires sont d'abord définies par l'absence de dimension culturelle (au sens de la culture patrimoniale telle que comprise par ses acteurs), mais aussi par leur faible dimension festive. Par contre, les fêtes communautaires sont nettement définies par leur dimension culturelle, même si la dimension festive n'est pas absente.

En ce sens, l'étude de l'Agence d'urbanisme de la Ville de Brest (Adeupa) sur les fêtes maritimes de Brest 2016 indique une surreprésentation des employés (26%) et une représentation importante, mais plus faible des cadres et professions supérieures et intellectuelles (17%). Cette différence sensible dans la composition sociale du public ne se retrouve pas sur les autres catégories qui sont sensiblement équivalentes selon les deux enquêtes. L'inversion de la hiérarchie entre les employés et les cadres parmi le public des fêtes de Brest montre que ce qui est aujourd'hui le plus grand événement du patrimoine maritime en France (712 000 visiteurs payants en 2016) paraît plus ouvert aux catégories populaires. Il faut certainement y voir d'une part l'effet de la puissance médiatique et symbolique de l'événement qui dispose d'un budget et d'une organisation sans comparaison avec les autres fêtes bretonnes et d'autre part sa capacité à articuler un contenu culturel et une programmation d'activités très large avec la présence de nombreux grands voiliers.

De ce fait, le caractère populaire d'un événement de masse concentre les critiques récurrentes des marins et des acteurs du patrimoine, critiques qui touchent à un contenu patrimonial considéré comme appauvri et noyé dans une dimension commerciale trop présente. Brest apparaît alors comme une fête maritime internationale s'adressant au grand public, et non

plus nécessairement une manifestation de la marine traditionnelle. Les affiches des éditions 2012 et 2016 (figure 132) illustrent d'ailleurs l'évolution d'un événement qui souhaite finalement devenir un grand rendez-vous maritime international et non uniquement patrimonial.



Figure 132. Affiches de fêtes maritimes de Brest 2012 et Brest 2016. Source : Brest Événements Nautiques. On voit ici comment les organisateurs de la grande fête internationale souhaitent toucher l'imaginaire maritime du public, et non seulement les références patrimoniales. Les symboles de la maritimité brestoïse apparaissent sur chacune des affiches : si l'évocation des voiliers traditionnels reste importante, on reconnaît, à travers L'Abeille Bourbon (à droite), la tour du Château (à gauche), le gréement d'un voilier de course au large (à gauche), les éléments constitutifs des activités maritimes locales.

Ainsi, et sans tracer une corrélation mécanique entre les catégories sociales et les fonctions de la fête, une tendance apparaît avec la surreprésentation des classes sociales supérieures (et des fractions de la classe moyenne inscrites dans la « bonne volonté culturelle ») parmi le public des fêtes communautaires et une surreprésentation des classes populaires dans les fêtes sociétaires (et des fractions de la classe moyenne qui, par leur capital économique relativement important, peuvent résister aux logiques de la légitime culturelle¹⁰⁷⁰). Ce faisant, les résultats montrent que la fonction d'un événement ne peut être séparée de la position sociale des différentes parties prenantes. Autrement dit, la logique fonctionnelle des fêtes maritimes ne répond pas à une logique essentielle et préexistante à la constitution de la vie sociale, mais plutôt à la nécessité, pour des groupes socialement situés et déterminés, d'exprimer leurs

¹⁰⁷⁰ Lahire, Bernard. *Op. cit.*, p. 42-43.

spécificités culturelles. L'étude de la composition sociale des marins éclaire notre propos sous un autre angle.

IV.1.6 La composition sociale des marins

Tout comme le public, les marins sont d'abord des retraités puisqu'ils représentent 37% des sondés interrogés (figure 133).

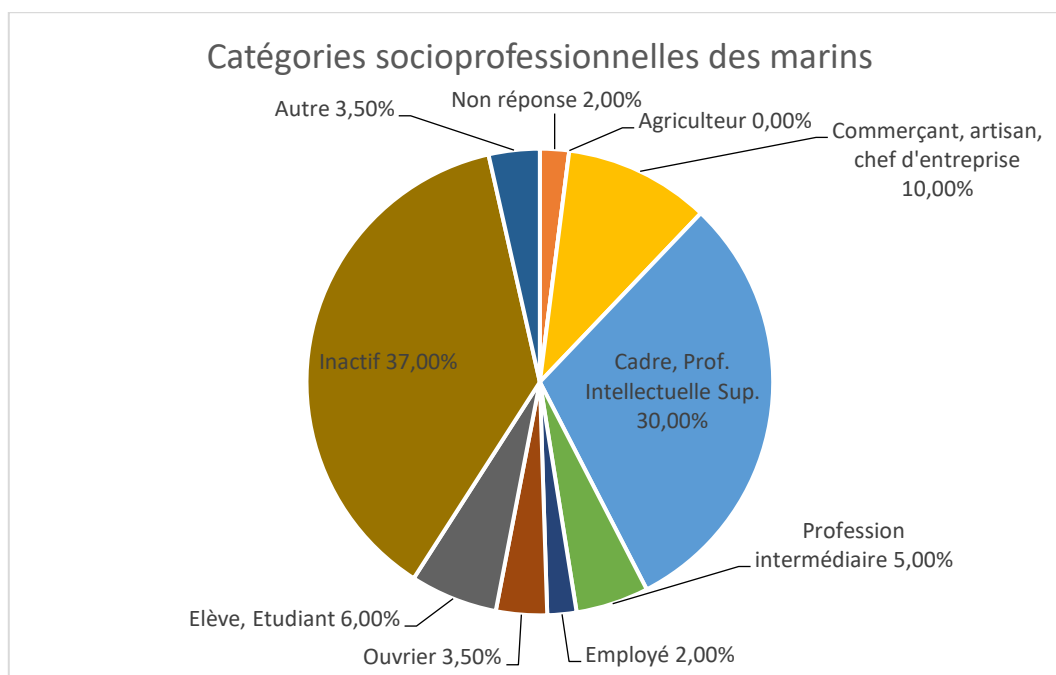


Figure 133. Questionnaires marins. Composition des catégories socioprofessionnelles chez les marins. « Enquête-marins », 2018-2019.

Ce résultat nous a donc conduit, comme pour le public, à réaffecter les retraités selon leur ancienne catégorie socio-professionnelle (figure 134). Le résultat cumulé montre que ces derniers sont très nettement issus des catégories sociales supérieures : les cadres et membres des professions intellectuelles et supérieures représentent en effet 44% des personnes interrogées¹⁰⁷¹. Les autres catégories sont nettement moins représentées avec en deuxième

¹⁰⁷¹ Il faut rappeler ici que ce résultat est issu du questionnaire dédié aux marins. Mais le questionnaire adressé au grand public des fêtes (n=1 223) compte tout de même 122 réponses parmi les marins. Il révèle que ces derniers appartiennent à 25% à la catégorie des cadres et professions intellectuelles et supérieures, pour seulement 8% d'employés. Ces résultats viennent donc confirmer ceux du questionnaire dédié aux marins. Par contre, on constate une inversion de la hiérarchie parmi les marins retraités avec 30% de commerçants, artisans et chefs d'entreprise et 25% de cadres. Cette dissonance statistique fait écho au résultat que nous constatons suite au questionnaire dédié aux marins et permet deux hypothèses : la première est que la catégorie des commerçants représente ici en fait les chefs d'entreprise, c'est-à-dire les catégories supérieures plutôt dotées en capital économique. La seconde est que le groupe des marins connaît une évolution de sa distribution sociale et qu'après avoir attiré ce que Bourdieu appelle la petite bourgeoisie économique, il concentre maintenant l'intérêt de catégories sociales plus richement dotées en capital culturel et attirée par le caractère socialement distinctif de la navigation traditionnelle. Deux variables peuvent éclairer notre réflexion : la première est liée aux autres activités de loisirs nautique pour

position les commerçants, artisans et chefs d'entreprises (13.5%), suivi des membres des professions intermédiaires (12.5%), des ouvriers (10%), des élèves et étudiants (6%) et enfin des employés (5%).

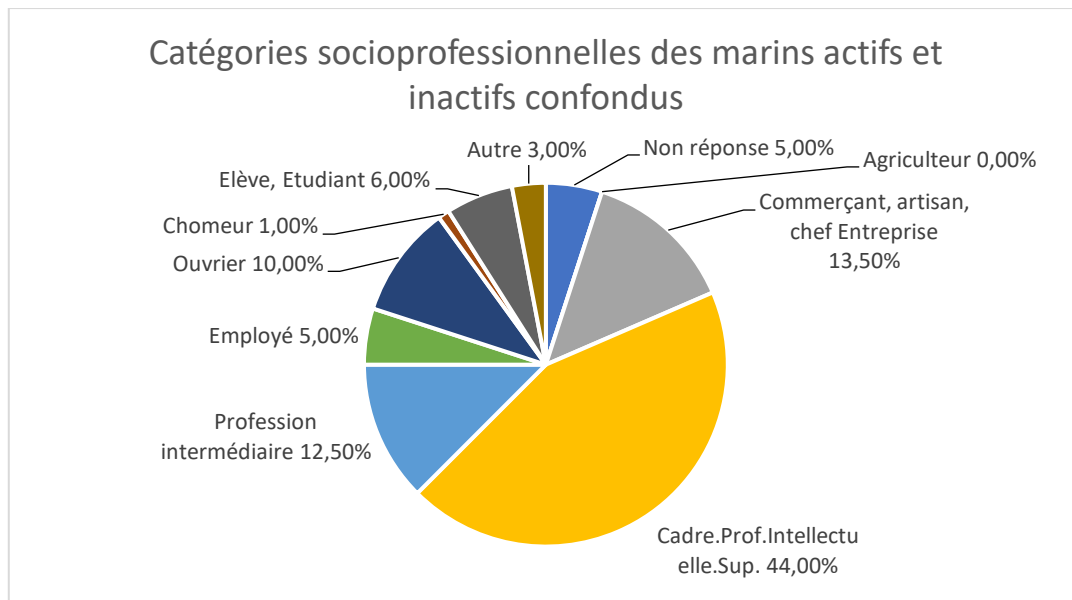


Figure 134. Catégories socioprofessionnelles cumulées des marins actifs et inactifs. « Enquête-marins », 2018-2019.

En tant que groupe social, les marins se caractérisent donc par leur ancrage au sein des catégories supérieures, avec une surreprésentation des cadres et en même temps une sous-représentation des classes populaires. Ainsi, et contrairement à l'idée que le mouvement patrimonial transcenderait les catégories sociales, on constate que la valorisation et la diffusion des pratiques maritimes traditionnelles reste l'apanage d'un groupe social spécifique¹⁰⁷². Ce

lesquelles 28% des sondés pratiquent la croisière sur voilier moderne. Or, cette activité reste celle qui nécessite le plus de capital à la fois économique et culturel. La deuxième variable est celle de l'ancienneté dans la pratique de la voile traditionnelle. Les commerçants, artisans et chefs d'entreprise représentent statistiquement ceux qui naviguent depuis le plus longtemps sur les bateaux du patrimoine (la majorité relative de ceux qui ont commencé il y a plus de 30, 40 et 50 ans). Ces résultats croisés nous laissent à penser que les marins appartenant à la catégorie des commerçants, artisans et chefs d'entreprise font plutôt partie des classes sociales relativement aisées en capital économique mais que dans le même temps, leur représentation au sein du groupe des marins tend à s'effacer pour laisser la place aux cadres et professions intellectuelles et supérieures. Nous faisons alors l'hypothèse que la structuration sociale des marins se construisait à la base sur des notables locaux éclairés, ce qui est par ailleurs confirmé par l'étude des origines du mouvement patrimonial. Une certaine distinction sociale se conjugait avec une réelle implantation locale. Cette caractéristique du « premier mouvement patrimonial » semble alors s'effacer pour laisser place aux fractions sociales de même niveau mais pas de même structure en termes de capital et surtout, se distinguant par leur relation au territoire : le croisement des PCS et du lieu de résidence montre en effet que les commerçants, artisans, chefs d'entreprise habitent significativement plus en Bretagne que les autres catégories.

¹⁰⁷² La structuration sociale des marins interrogés renvoie aux travaux du sociologue Thierry Michot, qui constate aussi la surreprésentation des cadres (moyens et supérieurs) et des professions libérales dans l'acquisition des voiliers de plaisance en France. Ces résultats sont d'autant plus intéressants qu'ils confirment une tendance régulière depuis 1978 et les premières études sur le sujet. Michot, Thierry. « Le champ des pratiquants de la plaisance : stabilité des habitus », in Bernard, Nicolas (dir.), *op. cit.*, p. 167-176.

résultat distingue les marins des spectateurs, dont la composition était déjà marquée par l'importance des cadres et professions intellectuelles et supérieures. Mais, à la différence de ces derniers, la structure sociale des marins s'affirme encore davantage comme la représentation des classes supérieures. Ce résultat est rendu plus explicite par la comparaison des catégories socioprofessionnelles entre le public, les marins et la population française (figure 135) :

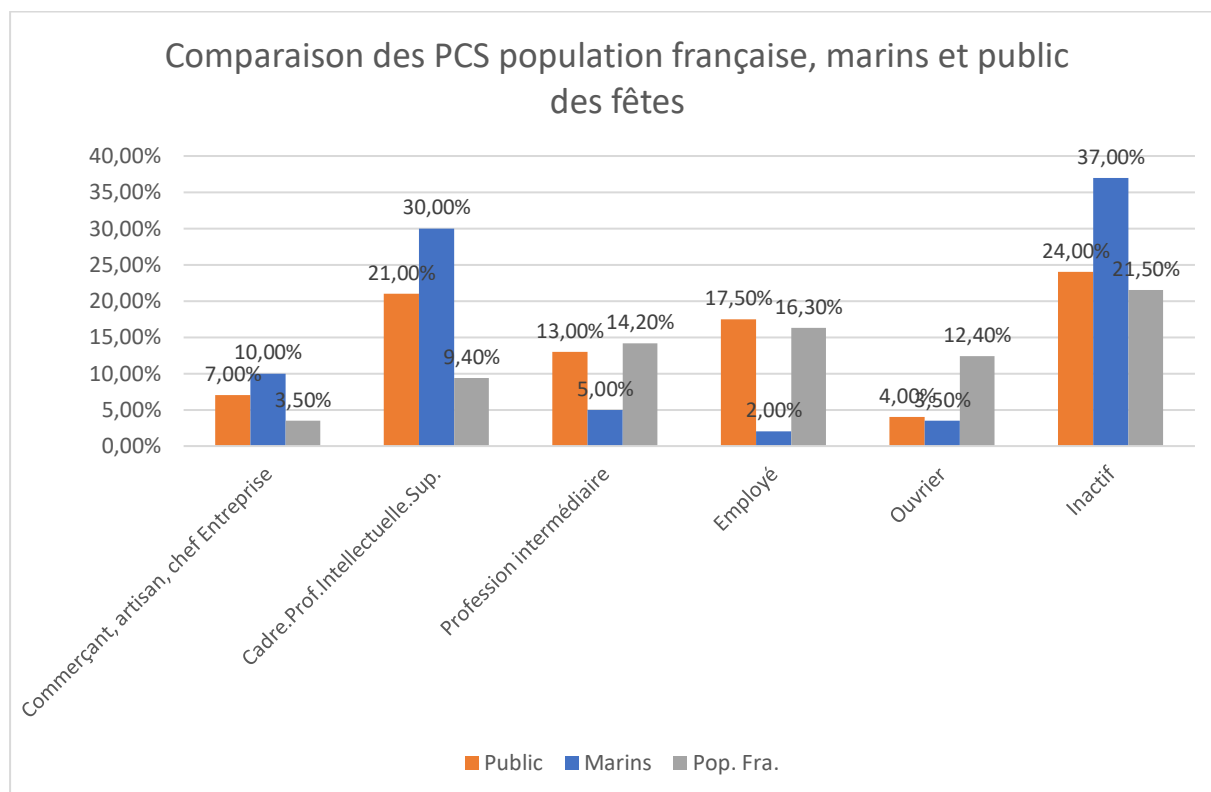


Figure 135. Comparaison des PCS entre la population française, les marins et le public des fêtes.

Ce constat rejoint l'hypothèse de l'homologie structurale entre les positions sociales et les styles de vie¹⁰⁷³, en ce que la navigation patrimoniale est l'expression des fractions sociales supérieures qui s'adonnent à un loisir culturel qui leur est majoritairement réservé. Christian Pociello avait déjà montré, au début des années 1980, que la pratique de la voile est l'apanage des classes sociales plutôt élevées, c'est-à-dire dotées de capitaux économiques et culturels relativement importants¹⁰⁷⁴. En ce sens, nos résultats confirment la stabilité de cet ancrage social, tout comme les géographes Lucien Perras, Ingrid Peuziat et Iwan Le Berre ont constaté

¹⁰⁷³ Coulangeon, Philippe. *Les métamorphoses de la distinction. Inégalités culturelles dans la France d'aujourd'hui*, Paris, Grasset, 2011, p. 19.

¹⁰⁷⁴ Pociello, Christian. *Op. cit.*, p. 46.

que la plaisance reste, dans le Finistère, une activité pratiquée par des hommes âgés (40% de 60-70 ans) et appartenant aux catégories supérieures¹⁰⁷⁵.

En cela, la pratique patrimoniale et la fréquentation des fêtes sont sujettes à une logique implicite de distinction culturelle alors même que l’imaginaire maritime s’est construit sur un rapport idéal et socialement désincarné à la mer. Cette représentation fait encore aujourd’hui écho à la croyance en un « goût naturel » des hommes pour les choses de la nature et plus particulièrement pour celles de la mer¹⁰⁷⁶, de la même manière que, jusqu’à l’avènement des théories critiques de la culture, on pensait que cette dernière n’avait à voir qu’avec le don naturel et le goût acquis par essence¹⁰⁷⁷.

Ici, cette distinction est majoritairement le fait d’un public relativement bien pourvu en capital économique, mais surtout en capital culturel. De fait, le rapport à la contre-culture maritime, largement issu du discours patrimonial développé par les pionniers de la navigation traditionnelle, repose sur une activité nautique « alternative », incarnée aujourd’hui par la pratique des bateaux du patrimoine et, en tout premier lieu, par celle du voile-aviron. Or, cette pratique est certainement la plus distinctive parmi les activités maritimes traditionnelles en ce que, tout en étant discrète et non spectaculaire, elle donne à voir entre initiés le niveau technique et physique des pratiquants, mais aussi ce qui est appelé leur sens marin, c’est-à-dire leur capacité (présentée comme innée dans le discours des marins¹⁰⁷⁸) à comprendre et à user des éléments naturels selon leur compétence, leur expérience personnelle et les possibilités offertes par leur bateau.

IV.1.6.1 Les marins : une distribution sociale originale

Cependant, si la structuration sociale des marins est d’abord déterminée par la prédominance des classes supérieures, il faut préciser que la hiérarchie sociale classique n’est pas respectée avec le classement en deuxième position des commerçants, artisans et chefs d’entreprises (figure 134). Or, les enquêtes sur les pratiques et usages culturels indiquent que cette catégorie se situe plutôt au niveau des ouvriers et se place en tous cas après les employés et les professions intermédiaires¹⁰⁷⁹. Comme nous l’avons vu pour les spectateurs, la

¹⁰⁷⁵ Perras, Lucien ; Peuziat, Ingrid ; Le Berre, Iwan et al. « Vers un nouveau modèle de la plaisance ? Profils et pratiques des plaisanciers du Finistère », *Noroi*, n°236, 2015, p. 39-56.

¹⁰⁷⁶ Créac’h, Cécile ; Sébilleau, Arnaud. « La formation des “habitus de navigateurs” », in Société de Sociologie du Sport de Langue Française (dir.), *Dispositions et pratiques sportives. Débats actuels en sociologie du sport*, Paris, L’Harmattan, 2004, p. 99-111.

¹⁰⁷⁷ Lahire, Bernard. *Op. cit.*, 2004, p. 36.

¹⁰⁷⁸ Créac’h, Cécile ; Sébilleau, Arnaud. *Art. cit.*

¹⁰⁷⁹ Donnat Olivier. *Art. cit.*

surreprésentation relative des commerçants peut s'expliquer par leur rapport au territoire breton et à l'ancienneté de leur entrée en activité patrimoniale : avec les ouvriers, ils font partie de ceux dont le lieu de résidence se situe très majoritairement en Bretagne « historique » (87%) alors que dans le même temps, ils sont, avec les cadres et professions intellectuelles, les plus nombreux à être nés en dehors de la région d'enquête (57%). Encore une fois, le rapport au territoire semble être une caractéristique structurante du patrimoine maritime, comme nous le verrons plus loin. Par ailleurs, la répartition sociale des marins inactifs (qui sont en fait des retraités) montre elle aussi une légère dissonance statistique au sens où l'entend Bernard Lahire, c'est-à-dire qu'elle traduit une pratique culturelle non attendue (et éventuellement peu légitime) pour une partie de la population interrogée¹⁰⁸⁰ :

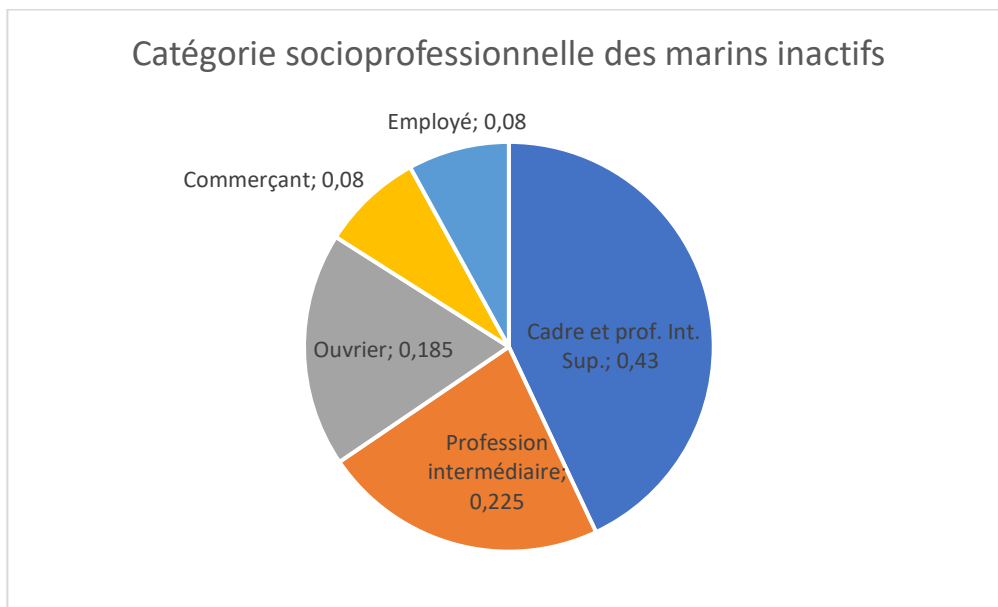


Figure 136. Catégories socioprofessionnelles des marins inactifs. "Enquête-marins" 2018-2019.

Les résultats recueillis montrent que les cadres et professions intellectuelles et supérieures sont nettement majoritaires (43%), suivis des membres des professions intermédiaires (22,5%) puis des ouvriers (18%). Les commerçants et les employés ferment la marche avec 8%. Si les cadres sont là encore surreprésentés, remarquons la meilleure distribution des autres catégories avec un nombre d'ouvriers significatif¹⁰⁸¹.

¹⁰⁸⁰ Lahire, Bernard. *Op. cit.*, p. 13-15.

¹⁰⁸¹ Précisons que 60% des ouvriers naviguent depuis plus de 50 ans sur des bateaux du patrimoine (et 40% depuis moins de 20 ans). Autrement dit, leur représentation n'est pas significativement corrélée avec leur statut de retraité. Il faut aussi relever que, chez les marins, les ouvriers dépassent les employés aussi bien parmi la population active qu'inactive.

Il semble alors que les qualités techniques, physiques et manuelles des ouvriers facilitent leur intégration au sein d'un mouvement qui valorise le travail du bois et, d'une manière générale, la maîtrise des compétences technologiques propres aux activités maritimes. Par ailleurs, la forte représentation des hommes parmi les marins limite mécaniquement le nombre d'employés dans la mesure où ce statut est plutôt attribué aux femmes¹⁰⁸². Ce résultat traduit ce que les acteurs du patrimoine maritime constatent depuis maintenant quelques années¹⁰⁸³ : les motivations d'engagement au sein de leurs associations ne sont plus dominées par la pratique de la navigation, l'apprentissage de la voile traditionnelle et la volonté de devenir rapidement autonome. En effet, si cette modalité est toujours significative, elle est progressivement supplantée par un intérêt marqué pour la rénovation, la construction ou la reconstruction de navires en bois. Notre propre enquête à destination des acteurs du patrimoine¹⁰⁸⁴ confirme cette tendance puisque, après la participation aux fêtes maritimes, la construction et la rénovation des bateaux du patrimoine détermine durablement l'activité des structures associatives. Autrement dit, la nature des activités patrimoniales maritimes tend à faciliter l'intégration des catégories sociales caractérisées par leurs compétences manuelles, techniques et technologiques, alors que dans un premier temps, les compétences nautiques étaient certainement plus recherchées¹⁰⁸⁵.

IV.1.6.2 La distribution sociale des marins questionne l'homologie structurale

Dès lors, nous pouvons questionner la capacité d'un milieu culturel à transcender la distribution sociale des pratiques de loisir¹⁰⁸⁶. En effet, si la structure générale du public et des marins répond à l'hypothèse de l'homologie structurale des pratiques et des catégories sociales, l'analyse détaillée des marins-participants vient nuancer le rapport hiérarchique de cette distribution. Bernard Lahire éclaire à nouveau notre propos en insistant sur le fait que « *la frontière entre haute culture légitime et sous-culture illégitime ne sépare pas seulement les classes, mais partage les différentes pratiques et préférences culturelles des mêmes individus,*

¹⁰⁸² Source : Insee, tableau de l'économie française. Édition 2018. <https://www.insee.fr/fr/statistiques>

¹⁰⁸³ Nous avons eu la confirmation de l'évolution des motivations d'engagements lors du colloque du collectif d'associations patrimoniales « Quiberon-Sables-d'Olonne » (tenu le 16 mars 2019, le colloque permet de réunir des militants associatifs du patrimoine maritime afin de faire un bilan de leurs actions et d'échanger sur les difficultés rencontrées). L'enquête interne menée par le collectif met à jour l'intérêt des nouveaux adhérents pour les techniques du bois, la charpente et la construction navale, délaissant quelque peu la navigation.

¹⁰⁸⁴ Questionnaire à destination des acteurs associatifs et commerciaux du patrimoine maritime.

¹⁰⁸⁵ Dans le même temps, nous devons prendre ces résultats avec prudence. Ils nous incitent plutôt à questionner plus finement les statuts, les rôles et les compétences de chaque marin embarqué avant d'affirmer une réelle transformation des rapports sociaux par la pratique de la mer.

¹⁰⁸⁶ En ce sens, la théorie de la légitimité culturelle a tendance à occulter la façon dont les individus comprennent leurs expériences culturelles et partant, comment ils peuvent contribuer à la transformer. Esquenazi, Jean-Pierre. *Sociologie des publics*, Paris, La Découverte, 2009, p. 59-60.

dans toutes les classes de la société. Prendre les statistiques des pratiques culturelles pour chaque individu montre à quel point la dissonance est la règle, avec une variation croissante du bas en haut de l'échelle sociale et décroissante en fonction de l'élévation de l'âge »¹⁰⁸⁷. Dans notre cas, la surreprésentation des commerçants-artisans et chefs d'entreprise chez les marins actifs et des ouvriers chez les marins retraités pose l'hypothèse d'une dissonance générée par le statut culturel de ce que nous appelons le « marin traditionnel »¹⁰⁸⁸.

IV.1.6.3 Le statut du « marin traditionnel »

Nous empruntons ici la notion de statut à Max Weber. Le sociologue allemand en a développé le sens en ajoutant, aux dimensions juridiques et à celles des corps constitués de l'ancien régime, une approche sociologique liée à la hiérarchisation de la société selon une échelle du prestige social qui n'est ni directement héréditaire ni purement économique¹⁰⁸⁹. Le statut définit donc chez l'individu le croisement de la position sociale objective et des conditions matérielles qu'elles induisent avec les représentations plus subjectives qui correspondent à la nature même de l'activité assurée. En ce sens, le statut est à même de fournir un certain prestige social (appelé aussi honneur) qui n'est pas uniquement garanti par la classe sociale et qui selon nous définit le statut du « marin traditionnel »¹⁰⁹⁰. Max Weber précise aussi que le statut partagé par plusieurs individus participe de la formation de groupes : *« au contraire de la position de classe aux déterminations purement économiques, nous nous proposons de désigner par position statutaire toute composante typique du destin des hommes, lorsque cette composante est conditionnée par une valorisation sociale spécifique, positive ou négative, de l'honneur, celui-ci étant attaché à n'importe quelle qualité commune à un grand nombre »*¹⁰⁹¹. Plus loin,

¹⁰⁸⁷ Lahire, Bernard. *Op. cit.*, 2004, p. 13-15.

¹⁰⁸⁸ Nous proposons d'autant plus cette distinction de statut (entre les marins et les terriens) que seuls 17% du public des fêtes pratiquent un sport nautique. Les activités sportives, culturelles, la promenade, le jardinage, la chasse, représentent quant à elles 60 % des pratiques de loisirs. On peut aussi signaler que, parmi le public des fêtes maritimes de Douarnenez (notre plus grand panel avec 519 enquêtes), les adeptes des sports nautiques ne se distinguent pas des autres sondés dans leurs représentations du patrimoine ou de la mer.

¹⁰⁸⁹ Anheim, Étienne ; Grenier, Jean-Yves ; Lilti, Antoine. « Repenser les statuts sociaux », *Annales. Histoire, sciences sociales*, vol. 68, n°4, Cambridge University Press, 2013.

¹⁰⁹⁰ Sur la correspondance entre le prestige ou l'honneur statutaire et la position sociale objective, on peut aussi faire référence aux travaux de Monique de Saint-Martin qui portent notamment sur la sociologie de la noblesse. Cette dernière montre comment les aristocrates actuels, bien que dominés en termes de capital économique par la grande bourgeoisie, restent dépositaires d'un style de vie exemplaire, perçu comme supérieur à toutes les autres fractions dominantes et dans lequel le sens de l'honneur et de la distinction est fondamental. Le capital symbolique est en cela supérieur à la fois au capital culturel et au capital économique. Saint-Martin, Monique. « Des activités "désintéressées". Un style de vie », in de Saint-Martin Monique (dir.), *L'espace de la noblesse*, Paris, Éditions Métailié, 1993, p. 131-180.

¹⁰⁹¹ Weber, Max. *Op. cit.*, 2019, p. 211.

il ajoute que « *les groupes statutaires sont normalement des communautés, même s'il s'agit de communautés de type amorphe* ».

Ainsi, la définition du groupe statutaire par Max Weber apparaît particulièrement importante pour notre réflexion en ce que le statut, produit d'une valorisation sociale particulière, repose sur un prestige ou un honneur qui n'est pas nécessairement lié à la position sociale et favorise la constitution de communautés. Ces communautés se construisent par la reconnaissance mutuelle des membres disposant d'un même statut et capables de s'identifier par les formes spécifiques de leur conduite de vie¹⁰⁹². Cet apport résonne tout particulièrement dans le cadre de notre réflexion, car il traduit la corrélation entre les marins d'un côté et les modèles de conception et d'organisation des fêtes de l'autre. Les marins, principaux acteurs du patrimoine maritime aujourd'hui, revendiquent un statut particulier et en disposent très certainement au regard de ce que le public en perçoit : la distinction entre spectateurs et marins se constate à chaque fête, s'affirmant plus ou moins nettement en fonction des modèles d'organisation et de la configuration des sites festifs.

IV.1.6.4 Les marins, habitus ou attitude ?

On pourrait objecter que, finalement, le croisement de la position sociale et du statut relève d'un style de vie généré par l'habitus des individus¹⁰⁹³. Cette hypothèse serait féconde mais, si elle prolonge notre réflexion, elle n'entre pas directement en relation avec l'objet de notre recherche. Pour l'heure, restons prudents quant à l'idée d'un habitus propre au marin traditionnel : cette activité reste une pratique de loisir parmi d'autres¹⁰⁹⁴ et c'est dans ce cadre qu'il faut la considérer¹⁰⁹⁵. Or, l'habitus est l'opération par laquelle les individus transposent dans leurs pratiques et dans leurs choix à la fois ce qui les caractérisent économiquement et socialement (le volume et la structure de leur capital) et les traits distinctifs associés à cette position en termes de styles de vie¹⁰⁹⁶. Ainsi, la figure du marin intègre très certainement le style de vie de ses producteurs mais ne le fonde pas ; c'est ainsi qu'être un marin de tradition

¹⁰⁹² *Ibid.*, p. 212.

¹⁰⁹³ Bourdieu, Pierre. *Op. cit.*, p. 192.

¹⁰⁹⁴ À ce titre, notre enquête sur les marins montre qu'ils sont 60% à pratiquer d'autres activités nautiques, dont la croisière moderne et la randonnée nautique (28%), mais aussi le surf (18%) et la pêche (12%). Autrement dit, les marins sont adeptes de la pluriactivité nautique et non exclusivement du « naviguer autrement » prôné par le mouvement patrimonial. Voir les résultats complets de « l'enquête-marins » en annexe II.2.

¹⁰⁹⁵ En ce sens, le temps de navigation déclaré par les marins traditionnels (entre 1 et 3 mois par an) ne se différencie pas significativement de ceux des plaisanciers recensés par Ingrid Peuziat, Lucien Perras et Iwan Le Berre. La distinction entre les deux catégories de marins n'est donc pas vraiment d'ordre pratique, mais répond avant tout à des logiques culturelles. Perras, Lucien ; Peuziat, Ingrid ; Le Berre, Iwan et *al. Art. cit.*

¹⁰⁹⁶ Bourdieu, Pierre. *Op. cit.*, p. 190.

nous paraît relever d'une pratique culturelle plutôt que d'un habitus en tant que tel¹⁰⁹⁷. Autrement dit, être marin (et tout particulièrement « marin traditionnel ») n'est certainement qu'une des traductions du mode de vie des pratiquants et il faudrait étudier tout particulièrement leur position sociale, en déterminer son origine et dresser sa trajectoire pour comprendre sa signification réelle dans la traduction possible des habitus. Par contre, nous avançons que le statut de « marin traditionnel » participe, pour ceux qui en sont les dépositaires, d'une définition sociale de leur identité par l'expression et l'affirmation d'une différence vis-à-vis à la fois des « terriens » mais aussi des autres marins¹⁰⁹⁸.

IV.1.6.5 L'entrée en activité, affirmation du statut culturel du marin ?

L'expérience de la navigation patrimoniale est donc d'abord en lien avec un choix personnel construit à la fois par sa position sociale et par les activités que le littoral breton peut offrir. Il se détache des logiques de transmission traditionnelle basées sur un lien familial ou communautaire puissamment déterminant et quasiment disparu dans nos sociétés modernes¹⁰⁹⁹. Tout le paradoxe apparent de la voile traditionnelle est résumé dans ce portrait du pratiquant récent, mais déjà âgé : il illustre dans quelle mesure cette activité est construite culturellement et non pas tant transmise socialement. Il rejoint ce qui est observé dans les pratiques musicales traditionnelles, à savoir une représentation significative de danseurs ou de musiciens urbains, plutôt âgés, mais débutants, qui profitent de leur retraite pour découvrir une nouvelle activité. Être « marin traditionnel » induit donc une construction culturelle active dans la mesure où les logiques de transmissions immersives et largement inconscientes qui sont, par exemple, le propre des socialisations primaires¹¹⁰⁰ sont significativement minoritaires, d'autant plus que, parmi les marins les moins expérimentés, ils sont 40% à ne pas pratiquer, ou à ne pas avoir

¹⁰⁹⁷ Sur la question d'un habitus propre aux marins, nous renvoyons aux réflexions de Cécile Créac'h et Arnaud Sébilleau qui questionnent la notion de « sens marin » et son rapport à la formation des habitus de navigateurs. Le sens marin traduit en fait la profonde incorporation des compétences nautiques que seule une longue expérience de la mer permet. Il se confondrait alors avec la notion d'habitus, ce qui, selon nous, reste à mesurer plus précisément. En ce sens, Bernard Lahire revient sur la constitution d'habitus sportif en insistant sur l'idée que cette hypothèse doit être prononcée avec prudence dans la mesure où l'habitus dépend d'une socialisation intense, longue et continue capable de créer des dispositions durables, transposables et permanentes dans l'espace social pratiqué par chaque individu. Lahire, Bernard. « Sociologie dispositionnaliste et sport. Généralistes et spécialistes », *op. cit.*, p. 23-36.

¹⁰⁹⁸ Bourdieu, Pierre. *Op. cit.*, p. 191. Sur ce point, on peut aussi faire référence à la définition de l'identité maritime par Alain Cabantous. Celui-ci suggère qu'elle se construit aussi par l'altérité du marin face aux autres communautés sociales, et notamment les communautés de la terre. Cabantous, Alain. *Op. cit.*, p. 15.

¹⁰⁹⁹ Et ici, on pourrait effectivement questionner la notion d'habitus marin : rappelons le témoignage recueilli par Bernard Cadoret auprès de vieux marins-pêcheurs douarnenistes qui, en un coup d'œil jeté sur la photo d'une chaloupe sardinière, pouvaient reconnaître, simplement à la posture corporelle de l'équipage, une embarcation immatriculée au Guilvinec.

¹¹⁰⁰ Berger, Peter ; Luckmann, Thomas. *La Construction sociale de la réalité*, Paris, Armand Colin, 2014, p. 214.

pratiqué d'autres activités nautiques. Cette caractéristique éclaire sous un autre angle les représentations de la mer par les marins :

Tableau 17. Croisement de l'historique de navigation et des représentations de la mer chez les marins.

Représentations de la mer	Non-réponse	Un espace naturel encore sauvage	Une immensité inconnue	Un espace d'aventure	Un lieu de travail	Un lieu de détente	Autres	Total
Historique navigation								
Entre 1 et 19 ans	3%	62%	35%	55%	21%	67%	5%	247%
Entre 20 et 39 ans	0%	74%	23%	46%	11%	65%	3%	223%
Plus de 40 ans	0%	61%	29%	43%	21%	54%	7%	214%
Total	1,6%	65%	30%	50%	19%	64%	5%	100%

L'aventure y apparaît en effet comme une dimension surreprésentée chez les néo-marins tandis que plus l'expérience est affirmée et moins cette composante est significative. On retrouve la même tendance pour la mer comprise comme une immensité inconnue et on peut voir que les représentations culturelles les plus édifiantes, ou les plus romantiques, sont finalement celles qui accompagnent l'entrée en activité des marins traditionnels alors que les plus anciens s'en détachent peu à peu. Autrement dit, les représentations les plus caractéristiques des marins (la mer sauvage et inconnue comprise comme un espace d'aventure) sont d'abord portées par ceux qui entrent dans l'activité patrimoniale tandis que ceux qui la pratiquent depuis longtemps lui affectent une distance plus importante. On constate en ce sens que, plus l'expérience est importante, plus les réponses approchent la moyenne totale de chaque modalité. Ce phénomène n'est pas sans rappeler la « distance au rôle » qui caractérise les membres dominants d'un groupe social défini¹¹⁰¹ : les anciens marins sont ceux qui se détachent le plus des réactions attendues vis-à-vis des représentations de la mer, tout comme Erving Goffman montre que les individus les plus qualifiés sont aussi ceux qui, dans un contexte où chacun doit tenir un rôle précis, peuvent se permettre la plus grande disruption culturelle¹¹⁰².

IV.1.6.6 Les marins traditionnels, entre culture « chaude » et culture « froide »

Parmi les participants, les marins se distinguent donc par la définition de la fête comprise d'abord et avant tout comme un moment de pratique partagée. La nature de ce statut implique alors la constitution d'un groupe spécifique, dont une des caractéristiques est de mêler deux rapports à la culture : la culture « chaude » d'un côté, et la culture « froide » de l'autre, c'est-à-

¹¹⁰¹ Bourdieu, Pierre. *Op. cit.*, p. 56-57.

¹¹⁰² Goffman, Erving. « La "distance au rôle" en salle d'opération », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 143, n°3, 2002, p. 80-87.

dire à la culture vécue, hédoniste, de loisir d'une part, et à la culture ascétique, réfléchie, distanciée d'autre part¹¹⁰³.

Ainsi, la contre-culture maritime n'est pas seulement une variante de la « haute culture » nautique : aujourd'hui encore, le *Chasse-marée* et les tenants de la culture patrimoniale sont attachés à une pratique chaude et une culture vivante et spontanée qui, dans la forme, s'éloigne de la culture froide, de la distance au rôle et aux sentiments qu'elle impose¹¹⁰⁴. Mais, en même temps, elle fait sienne les éléments les plus distinctifs de la culture légitime : la connaissance, la contemplation intellectuelle, le sens de l'esthétique, la culture savante sont autant d'éléments mis en valeur à travers les discours et les pratiques du mouvement patrimonial. Ce faisant, le mélange des deux rapports à la culture, rend, de prime abord, ce mouvement culturel difficile à positionner dans l'espace des pratiques et des styles de vie. En même temps, cette complexité lui permet de toucher des pratiquants dont les profils socioculturels divergent, ou contreviennent à l'hypothèse stricte de l'homologie structurale. Enfin, on comprend mieux dans cette perspective la fonction centrale de la fête maritime chez les marins : elle permet, mieux que n'importe quel autre dispositif social, la rencontre des deux expressions possibles de la culture (la chaude et la froide) sans que l'une ne domine vraiment l'autre.

IV.1.6.7 Marins et grand public, une distinction de statut qui n'est pas neutre

En ce sens, la distinction de statut structure significativement le rapport au patrimoine et plus largement, à la culture maritime et à la mer en tant qu'objet de représentations, autrement dit, à la maritimité. Concept relativement récent essentiellement forgé par les géographes du littoral et des activités maritimes¹¹⁰⁵, rappelons que la maritimité repose sur une perspective culturaliste du rapport à la mer, sans nécessairement interroger en quoi les modalités, les usages, les représentations maritimes peuvent se distinguer et s'expliquer socialement. Or, nous souscrivons avec Pierre Bourdieu à l'idée qu'aucun produit de l'activité humaine (qu'il soit matériel ou immatériel, et la culture maritime fait partie de ces « produits ») n'est univoque dans sa signification sociale et qu'il soit possible en l'état d'en déduire son usage¹¹⁰⁶. Notre terrain d'étude ayant permis de questionner les représentations du patrimoine et de la mer auprès des parties prenantes des fêtes, nous proposons ici de montrer comment le rapport culturel à la

¹¹⁰³ Lahire, Bernard. *Op. cit.*, p. 72.

¹¹⁰⁴ Bourdieu, Pierre. *Op. cit.*, p. 197.

¹¹⁰⁵ Péron, Françoise ; Rieucan, Jean. *Op. cit.*

¹¹⁰⁶ Bourdieu, Pierre. *Op. cit.*, p. 20.

mer repose d'une part sur une stratification sociale significative et d'autre part sur la distinction entre la mer pratiquée par les marins « traditionnels » et la mer regardée par le grand public.

IV.1.6.8 La mer pratiquée et la mer regardée ?

Cette distinction permet de comprendre comment les parties prenantes des fêtes maritimes se retrouvent autour de caractéristiques culturelles communes (intérêt pour les traditions maritimes, pour les bateaux, pour les activités du littoral) tout en développant des niveaux d'appropriation différents. Pour le public, le rapport au patrimoine maritime est plutôt de l'ordre des représentations culturelles générales que l'on peut classer dans la catégorie de l'imaginaire dans le sens où ce qui compte réside d'abord dans l'idée parfois fantasmée d'un domaine d'activité, plutôt que dans la maîtrise plus ou moins affinée de ses caractéristiques techniques, culturelles et humaines¹¹⁰⁷. Le public se définit donc dans une logique imaginaire qui est le propre des cercles de réception culturelle les plus éloignés, mais peut-être aussi les plus abordables pour les individus non-initiés, ainsi que le rappelle Valentina Grassi qui s'appuie sur Gaston Bachelard pour hiérarchiser le rapport entre imaginaire et pensée construite : « *dans Le nouvel esprit scientifique (1934), l'auteur systématise cette révolution épistémologique, idée-clé de tout son système philosophique : avant la pensée, brille l'image. L'être, avant de penser, imagine. Les théories de Bachelard définissent les images comme instances premières du psychisme, tandis que les concepts se construisent dans un second temps, notamment en opposition à celles-là. La pensée et la perception même sont précédées par l'imagination, qui a la capacité de générer et d'animer les images, produisant un imaginaire* »¹¹⁰⁸. Aussi, le patrimoine maritime a ceci de particulier qu'il permet la liaison entre une culture spécifique produite par des acteurs militants du mouvement patrimonial et un large public défini par un imaginaire maritime¹¹⁰⁹. Ce rapport renvoie alors à ce que Pierre Bourdieu dit de la musique qui, malgré une dimension esthétique unifiée, distingue par les préférences affichées les niveaux d'appropriations et les catégories sociales¹¹¹⁰.

¹¹⁰⁷ Godelier, Maurice. « L'imaginaire et le symbolique », in Nathan, Schlanger (dir.), *La préhistoire des autres*, Paris, La Découverte, 2012, p. 59-65.

¹¹⁰⁸ Grassi, Valentina. « L'imaginaire », in Grassi, Valentina (dir.), *op. cit.*, p. 11-59.

¹¹⁰⁹ Le Boulanger, Jean-Michel. « Chapitre VIII. Le destin contrasté des ports », *op. cit.*

¹¹¹⁰ Bourdieu, Pierre. *Op. cit.*, p. 14.

IV.1.6.9 Le « marin traditionnel », une catégorie à part entière des gens de mer ?

Autre exemple de cette distinction échelonnée, les marins partagent avec le public la représentation du pêcheur comme figure emblématique du navigateur¹¹¹¹, mais dans une proportion moindre comme le montre le graphique suivant :

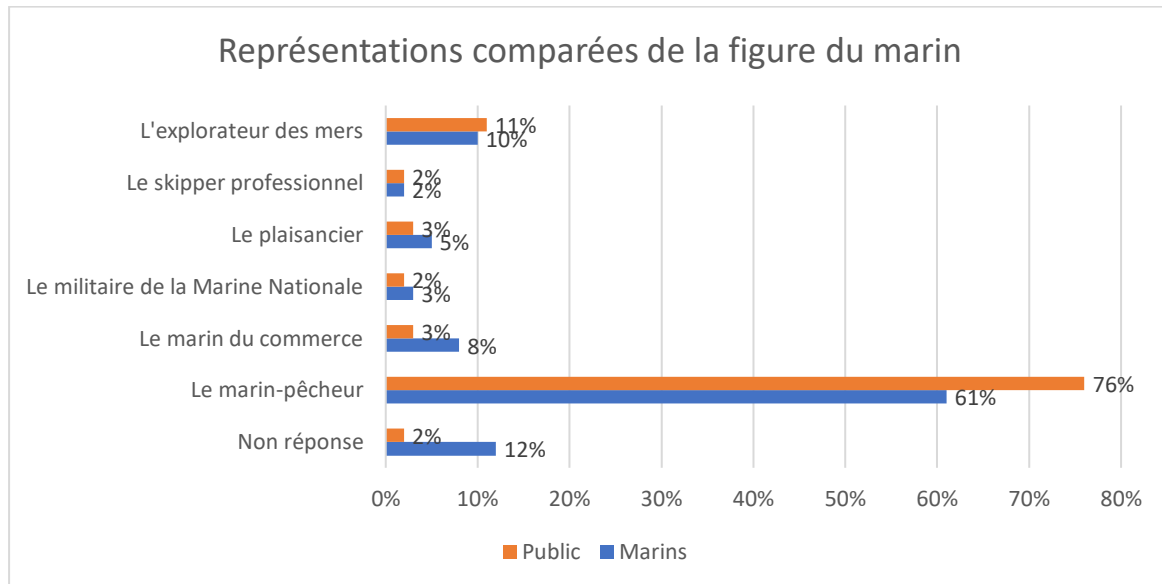


Figure 137. Représentations comparées de la figure du marin chez le public et les marins. « Enquête-public », 2018 et « enquête-marins », 2018-2019.

Pour les marins, le pêcheur est certes majoritairement reconnu comme emblématique de leur activité, mais d'une part, les autres professions maritimes sont légèrement plus représentées, et d'autre part, il faut souligner l'important taux de non-réponse. Ces non-retours ont parfois été l'objet d'échanges ou d'explications écrites qui indiquent que, pour certains, la hiérarchisation des figures maritimes est stérile dans le sens où la pratique de la mer suffit à unifier les statuts, mais aussi que pour d'autres, être marin sur un navire traditionnel distingue des usages maritimes de la pêche, du commerce et surtout de la plaisance¹¹¹².

¹¹¹¹ La forte prédominance du marin-pêcheur comme figure emblématique du vrai marin renvoie aux travaux de l'historien Alain Cabantous sur les identités maritimes. Questionnant la réalité et la pertinence d'une histoire maritime (et donc des identités qui iraient avec), il rappelle que, parmi toutes les activités maritimes recensées, seule la pêche utilise la mer en tant que ressource et non simplement en tant que moyen de transport et de communication. En ce sens, on peut faire l'hypothèse que le marin-pêcheur est celui qui, dans les représentations culturelles, entretient le rapport le plus étroit avec toutes les dimensions de la mer. Cabantous, Alain. *Op. cit.*, p. 17.

¹¹¹² L'enquête de Félix Orhant (2020) sur les marins participant aux fêtes maritimes de Douarnenez confirme notre interprétation. À la question relative à la figure emblématique du marin, la modalité « marin traditionnel » est placée en tête avec 39% des avis, suivie du marin-pêcheur avec 34%, puis de l'explorateur des mers avec 11%. Notons que le plaisancier arrive 5^{ème} mais avec seulement 5% des avis. Enquête par questionnaire auprès des marins de Temps fête sur Douarnenez (n=202). Par ailleurs, soulignons ici, en écho à la construction de notre chapitre sur la maritimité en France, que si les marins français choisissent le marin-pêcheur comme figure

Autrement dit, si une première distinction objective apparaît en analysant les positions sociales du public et du marin, on constate aussi une distinction plus subjective, fondée sur des attributs culturels et revendiquée par les marins acteurs du patrimoine maritime. Cette logique distinctive se retrouve tout particulièrement lorsque l'on compare les représentations liées à la mer. Le graphique suivant (figure 138) indique d'abord une perception commune aux deux groupes interrogés : la mer est comprise comme un espace naturel encore sauvage, puis comme un lieu de détente et de loisir. Ces résultats montrent que la maritimité contemporaine traduit un rapport ludique à un espace pensé comme pur, ainsi que nous l'avons évoqué plus haut.

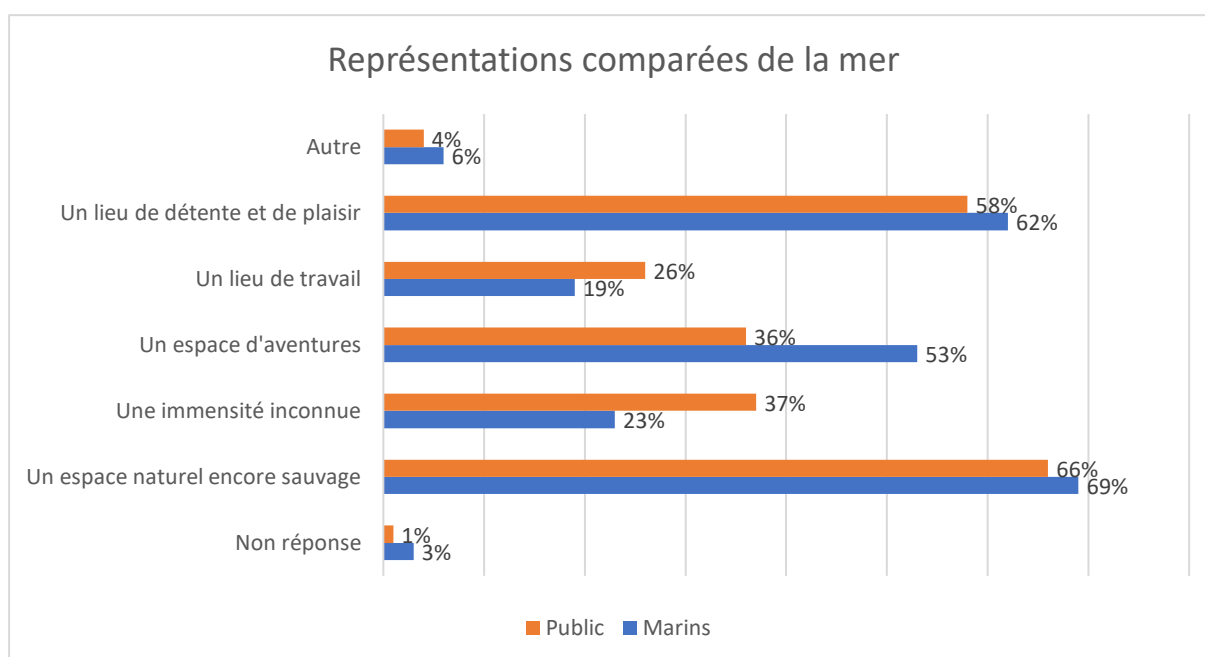


Figure 138. Représentations comparées de la mer chez le public et les marins. « Enquête-public » 2018 et « enquête-marins », 2018-2019.

Mais une analyse plus précise révèle que les marins se distinguent par une relation à l'espace maritime davantage pratique, et que la structure de leurs représentations en dépend. La dimension immense et inconnue est nettement moins présente parmi ce groupe qu'au sein du public (14% de différence) alors que dans le même temps la mer symbolise l'aventure – dans

emblématique du « vrai marin », les répondants anglais, irlandais et hollandais font le choix majoritaire du marin de commerce. Si le petit nombre de retours (n=19) doit nuancer le caractère général des conclusions possibles, il faut cependant souligner que les marins anglais et hollandais choisissent nettement la figure du marin du commerce comme emblématique du véritable navigateur par rapport aux autres modalités : 47% des répondants le préfèrent au marin-pêcheur qui ne recueille que 16% des choix de premier rang, alors que chez les marins français, le pêcheur est choisi à 60% quand le marin du commerce ne recueille que 8% des réponses de rang 1. La place du commerce maritime dans les représentations des marins anglo-saxons traduit bien comment la mer est en fait perçue comme un espace qui a permis l'expansion économique du pays et qui, par la suite, a nourri la culture et l'imaginaire d'une société dont la dépendance aux activités maritimes est devenue centrale. Cette différence suggère que la nature des représentations de la mer et de ceux qui la pratiquent tient d'abord à la place et au type des activités maritimes dans l'histoire des nations européennes.

ce qu'elle a de valorisant – pour 23% des marins contre 36% du public. On peut d'ailleurs relever que, selon l'ethnologue Émilie Maria-Roy¹¹¹³, l'aventure maritime est définie non pas par la confrontation de l'homme seul face à l'océan, mais par le fait de pratiquer une activité maritime avec et parmi ses compagnons de métier.

IV.1.6.10 Affirmer la beauté et refuser le passé, une logique sociale des valeurs

« Ce sont les élus pour qui les belles choses signifient simplement la beauté ».

Oscar Wilde, *Le Portrait de Dorian Gray*. 1895.

Dans une approche peut-être plus critique, la distinction entre l'imaginaire du public et la culture des « marins traditionnels » peut aussi traduire une homologie entre la position sociale des enquêtés et leur niveau d'appropriation des caractéristiques axiologiques du patrimoine maritime (c'est-à-dire les jugements de valeur exprimés par les enquêtés). Le graphique qui suit (figure 139) permet de comparer les représentations du patrimoine en fonction du statut des répondants (marins et grand public) :

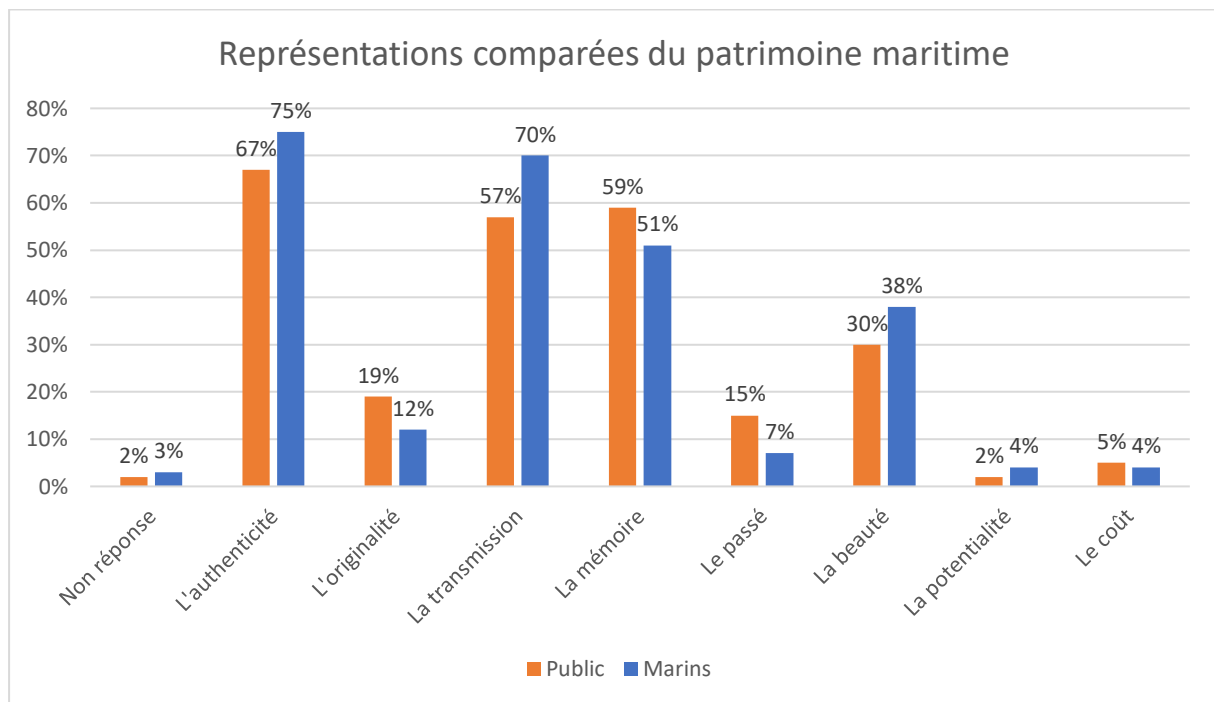


Figure 139. Représentations comparées du patrimoine chez le public et les marins. « Enquête-public », 2018 et « enquête-marins », 2018-2019.

¹¹¹³ Maria-Roy, Émilie. « Une mer “ensauvagée” : évolution des modalités d'appropriation des espaces maritimes et des perceptions du métier dans le cadre des pêches côtières en Islande », communication présentée dans le cadre du colloque IDMeR, *Discours sur la mer, résistance des pratiques*, 23 et 24 novembre 2017, Brest.

Pour le public, dont les fractions inférieures de la classe moyenne et les catégories populaires sont, par rapport aux marins, plus significatives¹¹¹⁴, la maritimité patrimoniale est définie par son authenticité et reste dépositaire d'une mémoire à transmettre. En cela, soulignons la définition relativement consensuelle et objective du patrimoine maritime dans la mesure où elle n'indique pas une prise de position esthétique ou normative particulièrement forte. Les marins partagent eux aussi ce que nous pouvons appeler le « corpus commun de la maritimité patrimoniale » mais en affirmant un attachement plus prononcé aux expressions subjectives et idéologiques du rapport au patrimoine¹¹¹⁵. Il en est ainsi du rapport à la beauté, compris comme un déterminant axiologique du patrimoine (une des modalités proposées par notre questionnaire). Si la beauté n'est pas insignifiante parmi le grand public (la modalité est choisie par 30% des sondés), il faut noter que 38% des marins indiquent ainsi leur préférence pour déterminer le patrimoine¹¹¹⁶. Or, la dimension esthétique du patrimoine maritime est corrélée avec l'affirmation de la légitimité du groupe social capable de produire et de diffuser un jugement de goût ou de dégoût sur un objet, qu'il soit déjà considéré comme une œuvre, ou encore plus qu'il soit issu d'un domaine « vulgaire »¹¹¹⁷. Car il faut rappeler ici que le patrimoine maritime fait initialement partie de la catégorie du patrimoine économique et industriel, comme le dit Anne Guillou¹¹¹⁸. En cela, il s'inscrit dans la seconde vague du processus de patrimonialisation que la France a connu à partir de la fin du XX^e siècle. Cette vague succède dans le temps et dans la hiérarchie patrimoniale aux monuments historiques symboles de la puissance séculaire et religieuse (le château et l'église) et les objets du commun qui en sont issus ne bénéficient donc pas de la légitimité esthétique naturellement accordée aux monuments classés.

Dès lors, le processus d'esthétisation du patrimoine maritime est le fruit d'une lutte menée par des acteurs – en l'occurrence ici les marins – afin de lui voir reconnaître des dispositions esthétiques, voire artistiques (comme le revendiquent les rédacteurs du *Chasse-Marée*), qui le distinguent de son origine vulgaire. Ce faisant, ce groupe social participe pleinement à ce que Pierre Bourdieu nomme « *la genèse collective et individuelle de l'œuvre*

¹¹¹⁴ Rappelons que le total ouvriers et employés représente 21% des sondés parmi le public des fêtes.

¹¹¹⁵ Soulignons aussi l'importance de la transmission dans la définition axiologique du patrimoine par les marins. Ce résultat renvoie à ce que nous avons décrit de la fonction d'acculturation des fêtes maritimes communautaires dans la troisième partie.

¹¹¹⁶ Nous retrouvons d'ailleurs cette surreprésentation de la modalité « Beauté » dans le questionnaire adressé au public et parmi lequel se trouvait aussi de marins participants. Ainsi, 14% des marins interrogés lors des fêtes maritimes de Douarnenez 2018 définissent le patrimoine par la beauté quand les musiciens et les exposants ne font ce choix que pour 2% et 6% d'entre eux.

¹¹¹⁷ Bourdieu, Pierre. *Op. cit.*, p. 41.

¹¹¹⁸ Guillou, Anne. *Art. cit.*

d'art » en tant que produit de l'histoire¹¹¹⁹. Il s'agit ici de refuser l'idée d'un objet qui serait par essence disposé à l'interprétation esthétique pour affirmer que ce processus repose en fait sur « *le produit des normes et des conventions sociales qui concourent à définir la frontière toujours incertaine et historiquement changeante entre les simples objets et les objets d'art* »¹¹²⁰. Ainsi, la construction du patrimoine maritime passe par l'entremise d'un groupe socialement situé dans les catégories supérieures des classes moyennes, c'est-à-dire recoupant à la fois les professions intermédiaires, les statuts d'encadrement et les professions intellectuelles pour reprendre la classification de Louis Chauvel¹¹²¹. Rappelons en ce sens que les pionniers du patrimoine et des fêtes maritimes rencontrés durant notre enquête sont tous issus des catégories socioprofessionnelles intellectuelles supérieures ou des professions libérales : Bernard Cadoret, membre du groupe « Ar Vag » et fondateur du *Chasse-Marée* était à l'origine cadre dans une société d'édition. Michel Philippe, membre de l'association « Treizour » était médecin, et Gilbert Le Moigne, cofondateur des toutes premières fêtes du patrimoine maritime de Pors Beac'h et plus spécialement en charge de la programmation culturelle, était professeur d'anglais dans le secondaire.

Cette distribution sociale s'observe aussi parmi la population des marins : le patrimoine se caractérise par la beauté pour 31% des marins appartenant à la catégorie des cadres et des professions intellectuelles et supérieures, suivi à égalité (8%) par les catégories « commerçants, artisans et chefs d'entreprise » et les « ouvriers ». En cela, la beauté comme caractéristique du patrimoine maritime traduit une logique distinctive dans la mesure où celui qui la reconnaît se positionne comme un individu averti et disposant des codes communs à la communauté patrimoniale. Par ailleurs, on constate une différence significative concernant la modalité « le passé » qui est choisie à 15% pour le public, mais seulement à 7% par les marins. Cet écart traduit la lutte menée par les marins et les acteurs du patrimoine pour faire reconnaître la légitimité de leur pratique culturelle (ce qui, selon nous, est aussi confirmé par la moindre appétence des marins à qualifier le patrimoine « d'original »).

Dans ce contexte, il est essentiel de se démarquer du passé comme caractéristique du patrimoine pour affirmer au contraire sa valeur actuelle, qui réside en premier lieu dans son authenticité et dans sa beauté (caractéristique exempte, à première vue, des logiques de temporalité). Dans le même registre, François Hartog pose l'hypothèse d'un rapport au temps

¹¹¹⁹ Bourdieu, Pierre. *Op. cit.*, p. 29.

¹¹²⁰ *Ibid.*, p. 30.

¹¹²¹ Chauvel, Louis. « L'école et la déstabilisation des classes moyennes », *Éducation et sociétés*, n°14, 2004, p. 101-118.

présent aujourd'hui exacerbé (le présentisme) et dans lequel le patrimoine ne serait plus compris, dans la logique moderne de l'histoire, comme un dépôt à transmettre, mais comme la préservation du présent face à un avenir incertain¹¹²². Ce faisant, nous constatons que la distinction de statut (marin/terrien) et de position (les classes moyennes supérieures/les classes moyennes inférieures) se traduit par la mobilisation des représentations esthétiques les plus distinctives afin d'affirmer une certaine distance entre les parties prenantes de la fête maritime. Aussi, la genèse du patrimoine maritime et celle, inséparable, des fêtes maritimes, ne peut se comprendre sans avoir à l'esprit que ce mouvement s'est créé aussi sur des logiques d'affirmation sociale et de lutte pour la légitimation culturelle du patrimoine extrêmement fortes.

¹¹²² Hartog, François. *Op. cit.*, p. 59-60.

IV.2 Chapitre 2. Le territoire, une caractéristique structurante du rapport aux fêtes du patrimoine

Après avoir dressé le portrait de ceux qui font la fête, ce chapitre se propose de traiter du rapport au lieu, autrement dit de comprendre en quoi le territoire est un élément déterminant dans la pratique des fêtes. En bref, il s'agit de savoir « où fait-on la fête » et de montrer ce que ce choix dit des motivations et des rapports différents aux manifestations du patrimoine maritime. Mais avant de traiter des différents rapports au territoire pour les parties prenantes des fêtes, il nous semble important de présenter ce que nous retenons de la notion de territoire dans notre réflexion. Nous nous appuyons en premier lieu sur l'apport des géographes pour cerner une définition et surtout un usage de la notion avant de nous ouvrir à d'autres disciplines afin de croiser son sens avec celui du patrimoine.

IV.2.1 Le territoire en géographie

Pour le géographe Thierry Paquot, (citant Daniel Nordman, historien spécialisé dans la construction des espaces), le territoire est un espace appropriable, qui possède des limites et porte un nom : « *Un territoire est donc un espace pensé, dominé, désigné. Il est un produit culturel, au même titre qu'un paysage est une catégorie de la perception, que l'homme choisit à l'intérieur d'ensembles encore indifférenciés* »¹¹²³. Pour sa part, la géographe Maryvonne Le Berre précise que « *le territoire peut être défini comme la portion de la surface terrestre, appropriée par un groupe social pour assurer sa reproduction et la satisfaction de ses besoins vitaux. C'est une entité spatiale, le lieu de vie du groupe, indissociable de ce dernier* »¹¹²⁴. Le territoire résulte donc de l'action des humains, il n'est pas le seul fruit des caractéristiques géographiques du relief ou des données physico-climatiques, ce qui nous permet d'écarter l'idée d'un mouvement patrimonial maritime qui serait par essence lié à la qualité nautique supposée du littoral breton.

Le territoire trouve en fait sa légitimité dans les représentations qu'il génère, tant symboliques, que patrimoniales et imaginaires. En un mot le territoire peut être compris comme l'addition d'une espace matériel, géographique, et un espace idéal, vécu, construit sur la base

¹¹²³ Paquot, Thierry. « Qu'est-ce qu'un "territoire" ? », *Vie sociale*, n°2, 2011, p. 23-32.

¹¹²⁴ *Ibid.*

des représentations sociales¹¹²⁵. Aussi, cette acception mobilise un processus d'organisation territoriale selon deux niveaux : un premier niveau qui correspond à l'activité matérielle que l'espace géographique permet, et un second niveau qui résulte du système des représentations car, comme le dit la géographe Marie-Christine Fourny : « *au travers du vécu, du perçu, et des multiples filtres qui nuancent la perception que l'on a d'un paysage, d'une organisation spatiale, de notre voisin, nous donnons un sens aux territoires* »¹¹²⁶. Enfin, le géographe Alexandre Moine rappelle que « *l'espace et tout ce qui peut s'y rattacher est petit à petit reconstruit et transformé sur la base de faits idéologiques et historiques pour produire ce que certains appellent « un territoire ». [...] Il y a beaucoup de passé dans tout cela et il s'agit aussi d'ancrer le territoire dans le temps présent : en effet, le sentiment d'appartenance n'est pas un héritage du passé mais l'adhésion à un projet* »¹¹²⁷. Ainsi, Yvon Pesqueux fait remarquer, dans une perspective plus géopolitique, que le territoire comprend en son sein même la notion d'une ressource reconnue et délimitée, en bref, d'un patrimoine à préserver¹¹²⁸. Dans ce contexte, le patrimoine, et pour notre part sa composante maritime, agit comme un lien entre l'activité passée d'un territoire, les logiques contemporaines d'appartenance à ce dernier, et enfin la mobilisation des acteurs locaux (associatifs ou institutionnels) engagés dans sa valorisation.

IV.2.1.1 Territoire et patrimoine, un « couple » qui interroge les sciences humaines et sociales

La géographie est la discipline qui a le plus questionné les rapports entre territoire et patrimoine. Pour autant, elle n'est pas la seule¹¹²⁹. L'ethnologue André Micoud s'empare de cette question en rappelant que sa discipline a toujours intégré l'importance des rapports entre conditions biophysiques et construction des traditions dans la détermination des sociétés¹¹³⁰. En s'appuyant sur l'exemple des premiers parcs naturels régionaux, il montre que, dès la fin des années 1960, les territoires non-exploités ont été l'objet d'un processus de patrimonialisation

¹¹²⁵ Bernard, Nicolas. *Op. cit.*, p. 14.

¹¹²⁶ Fourny, Marie-Christine. « Identités territoriales et stratégies d'aménagement. Les réseaux de villes en Rhône-Alpes », *L'Espace géographique*, tome 24, n°4, 1995, p. 329-340.

¹¹²⁷ Moine, Alexandre. « Le territoire comme un système complexe : un concept opératoire pour l'aménagement et la géographie », *L'Espace géographique*, tome 35, n°2, 2006, p. 115-132.

¹¹²⁸ Pesqueux, Yvon. « De la notion de territoire », *Prospective et stratégie*, n°4-5, 2014, p. 55-68.

¹¹²⁹ Nous renvoyons par exemple ici à l'ouvrage coordonné par les géographes Dominique Crozat et Catherine Bernié-Boissard, l'ethnologue Laurent-Sébastien Fournier et le professeur d'études anglophones Claude Chastagner. Fournier, Laurent-Sébastien ; Crozat, Dominique ; Bernié-Boissard, Catherine ; Chastagner, Claude (dir.), *Patrimoine et valorisation des territoires*, Paris, L'Harmattan, 2012.

¹¹³⁰ Micoud, André. « Des patrimoines aux territoires durables. Ethnologie et écologie dans les campagnes françaises », *Ethnologie française*, vol. 34, 2004, p. 13-22.

susceptible de traduire de nouveaux rapports à l'espace rural. Aussi, bien avant que le processus de décentralisation ne soit engagé, on observe la montée d'une démarche valorisant les territoires, perçus selon leurs qualités propres et non selon leur potentiel de développement économique.

Si André Micoud interroge directement le lien entre territoire et patrimoine, d'autres questionnent indirectement ce rapport en y intégrant, dans une perspective plus culturaliste, le rôle des fêtes. L'historienne Catherine Bertho Lavenir a travaillé particulièrement sur le Festival interceltique de Lorient, dont on peut questionner le rapport aux fêtes maritimes. Elle remarque que le festival, dans sa conception même, intègre à la fois une dimension « traditionnelle » héritée de la redécouverte des cultures populaires bretonnes (chantées et instrumentales) et une dimension contemporaine par l'organisation de grands spectacles modernes centrés sur le métissage « interceltique ». Il participe ainsi de la catégorie des événements post-modernes par sa capacité à symboliser à la fois le rapport au passé, à l'identité, et au spectateur (dans le sens où il est une partie prenante essentielle), ainsi qu'au territoire¹¹³¹. Ce dernier s'affirme de deux manières : tout d'abord comme espace urbain de la festivité post-moderne, c'est-à-dire non directement relié à une filiation traditionnelle. Puis, par la présence de différents groupes « folkloriques » bretons, par l'affirmation géographique des « petits pays culturels » (Cornouaille, Léon, Trégor, Vannetais, etc.) mis en avant par le mouvement revivaliste. Si le Festival interceltique de Lorient n'est pas pleinement une fête patrimoniale, Catherine Bertho Lavenir montre qu'il a aussi pour fonction d'exprimer un rapport post-moderne à l'espace urbain et un rapport moderne aux traditions locales.

On comprend alors, à la lecture de cette interprétation, pourquoi le public des fêtes du patrimoine intègre spontanément cette manifestation dans la catégorie des événements maritimes. Il faut peut-être même inverser ici notre perspective en postulant que le point commun entre le festival et les grandes fêtes du patrimoine maritime ne réside pas tant dans leur implantation portuaire que dans leur capacité à articuler les survivances culturelles du passé reconstruites et leur usage contemporain. Marie-Armelle Barbier-Le Déroff¹¹³² remarque pour sa part que les festivals bretons qu'elle a étudiés (qu'ils soient d'inspiration traditionnelle, celtique ou dédiés aux musiques modernes et actuelles) ont tous pour point commun de s'inscrire dans les espaces de marge, qu'il s'agisse de territoires littoraux, du centre-Bretagne

¹¹³¹ Bertho Lavenir, Catherine. *Art. cit.*

¹¹³² Barbier-Le Déroff, Armelle. *Art. cit.*

ou même de zones urbaines : le festival agit alors comme le moyen de mettre en œuvre un processus de construction identitaire par les populations qui s’y engagent.

L’économie interroge aussi le rapport entre territoire et patrimoine, avec un angle particulièrement original. Pour Bernard Billaudot¹¹³³, la notion de territoire pose un problème épistémologique à la discipline. Denis Requier-Desjardins¹¹³⁴ abonde en ce sens : méconnue par l’économie classique, la notion de territoire est l’objet d’un intérêt pour les courants hétérodoxes même si le développement de leurs travaux aboutit finalement à l’idée d’économie de la proximité et moins à celle de territoire. Le patrimoine apparaît alors comme une clef de lecture possible pour une théorie économique du territoire. Compris comme « *l’ensemble des éléments matériels et immatériels qui concourent à maintenir l’identité et l’autonomie de son titulaire dans le temps et dans l’espace par l’adaptation en milieu évolutif* »¹¹³⁵, le patrimoine, pour ces économistes, renvoie à l’héritage et à la transmission, mais aussi au territoire dans la mesure où ce dernier peut être considéré comme un levier identitaire¹¹³⁶. Dit autrement, Pierre-Antoine Landel et Nicolas Senil postulent que le patrimoine « *constitue une dimension essentielle de la ressource territoriale et que sa mobilisation traduit l’émergence d’un mode de développement territorial spécifique* »¹¹³⁷. Pour ces auteurs, le patrimoine possède une dimension collective que d’autres ressources économiques n’ont pas nécessairement et qui lui permet d’acquérir une lisibilité sociale.

IV.2.1.2 Le rapport territoire-patrimoine selon la géographie culturelle

Ainsi, le patrimoine fonde l’affirmation du territoire en tant qu’espace économique identifié par ses ressources. Dès lors, s’il est un moyen de créer de la richesse, il ne s’arrête pas à cela car il est aussi un agent fondateur de la dynamique socioculturelle locale, et de fait, s’inscrit dans l’histoire de la collectivité. En ce sens, Guy Di Méo, Jean-Pierre Castaingts et Colette Ducournau¹¹³⁸ s’interrogent sur les relations sociales entre territoire et patrimoine, en insistant sur la dimension fonctionnaliste de ce dernier. À travers les fêtes locales, le patrimoine agit comme agent d’unification des sociétés de plus en plus réticulaires et déterritorialisées, ce

¹¹³³ Billaudot, Bernard. « Le territoire et son patrimoine », *Géographie, économie, société*, vol. 7, 2005, p. 83-107.

¹¹³⁴ Requier-Desjardins, Denis. « Territoires – Identités – Patrimoine : une approche économique ? », *Développement durable et territoires* [En ligne], dossier 12, mis en ligne le 20 janvier 2009.

¹¹³⁵ *Ibid.*

¹¹³⁶ L’historien Jean-Yves Andrieux insiste tout particulièrement sur les rapports entre les lieux sacrés patrimonialisés et leur fonction identitaire. Andrieux, Jean-Yves. *Patrimoine et Histoire*, Paris, Belin, 1997, p. 205-216.

¹¹³⁷ Landel, Pierre-Antoine ; Senil, Nicolas. « Patrimoine et territoire, les nouvelles ressources du développement », *Développement durable et territoires* [En ligne], dossier 12, mis en ligne le 14 janvier 2009.

¹¹³⁸ Di Méo, Guy ; Castaingts, Jean-Pierre ; Ducournau, Colette. *Art. cit.*

en quoi ils sont rejoints par André Micoud¹¹³⁹ qui postule que l'articulation du territoire et du patrimoine répond en partie à un besoin d'affirmation identitaire localisé. Dans cette perspective, le territoire devient en lui-même un objet patrimonial susceptible d'alimenter les logiques d'identification d'individus ou de groupes cherchant à construire un référentiel culturel commun et unificateur.

Édith Fagnoni, quant à elle, pose l'hypothèse d'un rapport dialectique entre les logiques territoriales mondialisées et localisées¹¹⁴⁰. Dans ce contexte, le patrimoine apparaît comme un vecteur d'identité et d'ancrage pour des territoires se sentant « *menacés par l'ouverture des frontières et le changement d'échelle induit* »¹¹⁴¹. La dimension culturelle du rapport entre patrimoine et territoire est encore soulignée par Emmanuelle Bonerandi¹¹⁴² : si, en géographie culturelle, le territoire est d'abord compris comme l'espace du lien entre les hommes, le patrimoine contribue à sa délimitation physique et à sa légitimité historique dans le sens où, « *par le vecteur patrimonial, les porteurs de projets entendent démontrer la cohérence du territoire qu'ils défendent, et surtout le démarquer, le différencier des espaces environnants* ». Pour Maria Gravari-Barbas¹¹⁴³, le patrimoine est aussi un levier de différenciation territoriale, mais il permet en outre l'affirmation des groupes sociaux localisés qui, dans une logique constructiviste, « inventent » un patrimoine emblème du territoire et capable en cela de lutter contre l'anomie ou la banalisation qui menacent les espaces en voie de déclassement. Ainsi, la géographie propose tant une entrée sociale qu'une entrée culturelle dans la compréhension du rapport entre territoire et patrimoine, illustrant la transversalité de la notion et la façon dont la discipline, qui prend l'espace comme clef de lecture des sociétés, peut comprendre ces dernières selon leur contenu culturel ou leurs logiques sociales¹¹⁴⁴.

IV.2.1.3 Quelle approche sociologique du territoire ?

Si nous souscrivons à la description de ce rapport entre territoire et patrimoine, il nous paraît important de préciser sa portée sociale en soulignant que ce rapport, dans le cas des fêtes

¹¹³⁹ Micoud, André. *Art. cit.*

¹¹⁴⁰ Fagnoni, Édith. « Patrimoine versus mondialisation ? », *Revue Géographique de l'Est* [En ligne], vol. 53, mis en ligne le 02 juillet 2014.

¹¹⁴¹ *Ibid.*

¹¹⁴² Bonerandi, Emmanuelle. « Le recours au patrimoine, modèle culturel pour le territoire ? », *Géocarrefour*, vol. 80, 2005, p. 91-100.

¹¹⁴³ Gravari-Barbas, Maria. « Le patrimoine, facteur d'appartenance à un territoire urbain », in Bonnemaïson, Joël ; Cambrézy, Luc ; Quinty-Bourgeois, Laurence (dir.), *Le territoire, lien ou frontière ?*, Actes du colloque du 2 au 4 octobre 1995 à Paris, Éditions de l'ORSTOM, 1995.

¹¹⁴⁴ Veschambre, Vincent. « Patrimoine : un objet révélateur des évolutions de la géographie et de sa place dans les sciences sociales », *Annales de géographie*, n°656, 2007, p. 361-381.

maritimes, est différencié selon les spectateurs et les marins. Cette différence de « statut culturel » recoupe celle de la position sociale des individus et traduit en réalité deux usages du patrimoine : l'un basé sur l'affirmation d'une appartenance territoriale, l'autre construit sur l'édification d'une communauté culturelle valorisant les traditions maritimes. En ce sens, une approche sociologique des fêtes maritimes paraît particulièrement légitime pour décrire plus précisément comment les parties prenantes des fêtes considèrent le rapport entre territoire et patrimoine. Il faut d'ailleurs rappeler ici que la sociologie n'a pas spécifiquement traité du rapport entre patrimoine et territoire de même que, plus généralement, la question de l'espace et de son rôle dans la construction des rapports sociaux reste peu abordée¹¹⁴⁵. De fait, la question de l'espace et de son rôle dans la construction des relations sociales est surtout abordée par les sociologies phénoménologiques qui interrogent le rapport des sociétés à l'espace, compris comme un des éléments constitutifs de la matérialité¹¹⁴⁶. Les autres traditions sociologiques comprennent le territoire selon l'étude des politiques d'aménagement, les logiques de décentralisation, et surtout par la compréhension des phénomènes d'urbanisation ou encore l'étude de la ruralité. Le territoire, compris comme la rencontre du social et du spatial¹¹⁴⁷ apparaît donc d'abord comme une construction humaine et non comme une variable indépendante susceptible de déterminer fondamentalement les sociétés¹¹⁴⁸.

IV.2.2 Le territoire dans les fêtes maritimes

Dans cette perspective constructiviste et culturelle, notre propos s'articule autour de la comparaison entre deux parties prenantes essentielles des fêtes maritimes, le public-spectateur d'une part, les marins d'autre part. Pour le public, le rapport au patrimoine paraît sensiblement déterminé par les représentations et appartenances territoriales alors que pour les marins, et même si le rapport au territoire n'est pas totalement occulté, la distinction culturelle et l'affirmation communautaire semblent plus fortes. Notre enquête montre enfin que les fêtes maritimes sont sujettes à des logiques territoriales ; d'une part en ce qu'elles permettraient la promotion et le développement des communes d'accueil de la manifestation ; d'autre part en ce que les modalités festives du public et des marins s'articulent aussi selon une logique spatiale et enfin en ce que certains groupes sociaux utilisent le mouvement patrimonial afin de s'intégrer

¹¹⁴⁵ Poche, Bernard. *L'espace fragmenté. Éléments pour une analyse sociologique de la territorialité*, Paris, L'Harmattan, 1996, p. 7.

¹¹⁴⁶ *Ibid.*, p. 8.

¹¹⁴⁷ Staszack, Jean-François. « La géographie », in Berthelot, Jean-Michel (dir.), *op. cit.*, p. 78-116.

¹¹⁴⁸ Tomasi, Luigi. « Le territoire dans l'interprétation sociologique de l'École de Chicago », in Bonnemaïson, Joël ; Cambrézy, Luc ; Quinty-Bourgeois, Laurence (dir.), *op. cit.*

à un territoire d'adoption. En cela, le public affirme son ancrage local comme le montrent les résultats relatifs au lieu de naissance, au lieu de résidence mais aussi aux logiques d'attachements à la région Bretagne.

IV.2.2.1 Lieu de naissance et lieu de résidence montrent l'attractivité du littoral

Pour le public, le lieu de naissance des personnes sondées est à 53% en dehors de la Bretagne dite « historique » et se répartit pour 40% entre Bretagne et Loire-Atlantique. Il faut noter que 9% des sondés sont nés dans la commune qui accueille la fête, ce qui montre la relative importance de l'ancrage local pour les événements étudiés :

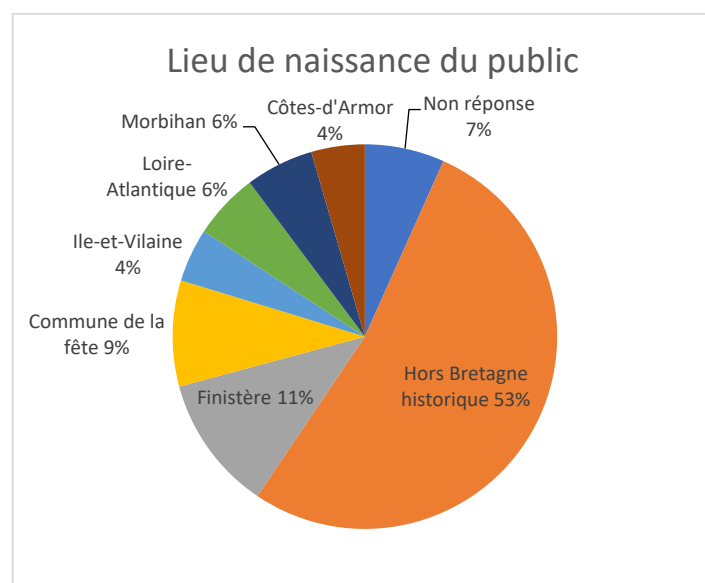


Figure 140. Lieu de naissance du public. « Enquête-public », 2018.

Les résultats relatifs au lieu de résidence montrent pour leur part que le public des fêtes vit majoritairement en Bretagne ou Loire-Atlantique. Seuls 36% des sondés habitent en dehors de la région, chiffre qu'il faut comparer aux 53% de sondés étant nés hors de Bretagne. Il nous semble alors que cet écart illustre d'une part l'attractivité des régions littorales et d'autre part l'importance de la dimension identitaire-territoriale dans ce que le public comprend des fêtes patrimoniales :

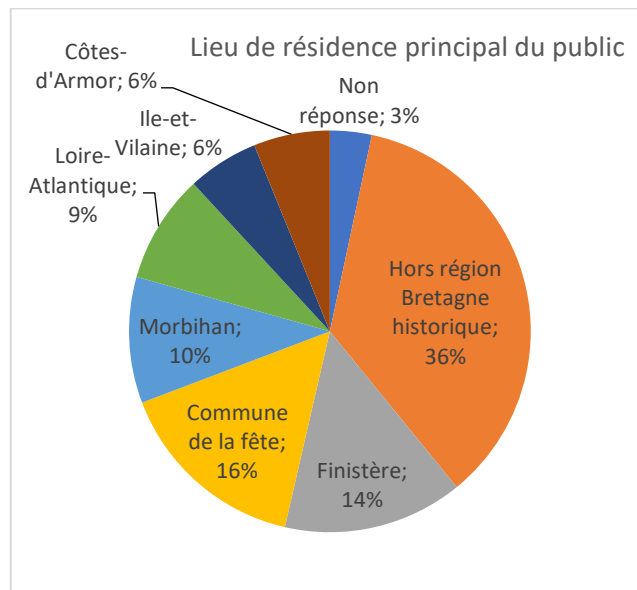


Figure 141. Lieu de résidence du public. « Enquête-public », 2018.

Par ailleurs, le taux relativement significatif de personnes habitant sur la commune de la fête (16%) souligne à nouveau l'importance de l'ancrage local du public des fêtes. D'une manière générale, ces résultats donnent à voir un public issu de la région et composé en minorité de visiteurs occasionnels et non-résidents. Ce résultat vient nuancer la fonction médiatique des fêtes qui pourraient être perçues comme des leviers de marketing territorial ou de développement touristique capables d'attirer un nouveau public dans la région. En réalité, elles sont d'abord l'occasion pour une population locale d'affirmer soit son attachement au patrimoine maritime soit de participer à la dynamique sociale d'un territoire. Même les fêtes de Brest sont avant tout composées par un public régional ou issu des territoires du grand-Ouest (56%, dont 35% d'habitants du pays de Brest). De ce point de vue, les fêtes maritimes doivent d'abord être comprises comme des événements d'intérêts régionaux, voire interrégionaux, mais pas forcément nationaux.

IV.2.2.2 Le territoire, vecteur de notoriété des fêtes maritimes chez le public

Dans ce sens, soulignons l'importance de l'implantation locale et des relations sociales dans la notoriété des fêtes du patrimoine maritime, c'est-à-dire dans la façon dont le public a pris connaissance de l'événement :

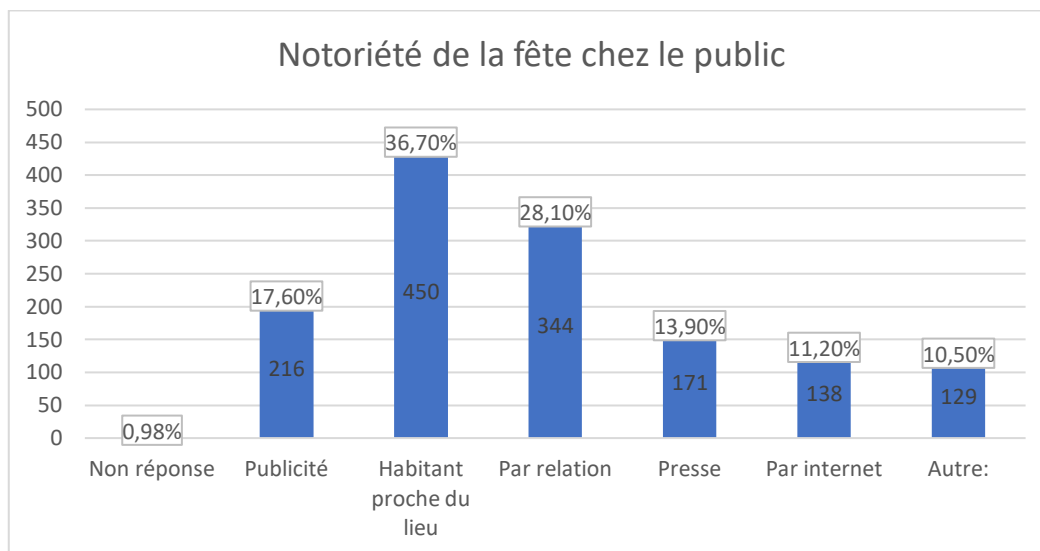


Figure 142. Notoriété de la fête chez le public. « Enquête-public », 2018.

Bien que les plus grands événements soient largement couverts par les différents médias écrits, télévisés et radiodiffusés¹¹⁴⁹, notons que la majorité des spectateurs sondés déclare avoir eu connaissance de la fête par la proximité territoriale de l'événement, par relations interpersonnelles locales et par l'appartenance à une association du patrimoine maritime. En ce sens, même Temps fête sur Douarnenez, l'événement le plus important de l'année 2018 en termes de fréquentation (80 000 spectateurs comptabilisés et 500 bateaux), voit sa notoriété avant tout déterminée par son ancrage local et les sociabilités associatives ou interindividuelles qui garantissent sa communication :

Tableau 18. Notoriété du festival Temps fête sur Douarnenez 2018. Le tableau montre comment la notoriété de l'événement repose sur l'ancrage local du public. À l'origine, la modalité « Habitant proche du lieu » n'apparaissait pas dans notre questionnaire exploratoire. Mais, de nombreux spectateurs justifiaient leur connaissance de l'événement par un « j'habite ici » marquant l'évidence du lien entre le territoire et la fête.

Notoriété de la fête (Plusieurs réponses possibles)	Nb. Cit.	Fréq.
Publicité	75	4.5%
Habitant proche du lieu	217	42%
Par relation	157	30%
Presse	73	14%
Par internet	65	12.5%
Autre	42	8%
Total	519	111%

¹¹⁴⁹ Péron, Françoise. « Au-delà du fonctionnel, le culturel et l'idéal », *op. cit.*, p. 726-789.

Le rapport au territoire apparaît ainsi comme une caractéristique importante des fêtes du patrimoine maritime et ce malgré leurs différentes modalités d'organisation. La fête du patrimoine maritime participe à la construction de ce que Guy Di Méo appelle un groupe territorialisé¹¹⁵⁰ dans la mesure où ce dernier peut, à travers la fête, faire valoir sa cohérence culturelle à travers un imaginaire commun. Si cette tendance doit être nuancée en fonction des différents rendez-vous, il n'en reste pas moins que ce résultat relativise la fonction essentiellement touristique et économique prêtée aux fêtes du patrimoine maritime et réhabilite l'importance de ses fonctions sociales pour la population locale (la fête valorise le territoire et son identité) ou pour les acteurs du patrimoine maritime (la fête affirme la légitimité du mouvement patrimonial et la communauté culturelle qui le porte), comme nous le verrons plus loin¹¹⁵¹.

IV.2.2.3 Le réseau patrimonial, vecteur de notoriété des fêtes chez les marins

Pour les marins, la notoriété des fêtes passe avant tout par le réseau patrimonial puisque cette modalité recueille 33% des réponses. Si on considère que les invitations de l'organisation sont aussi le propre d'une notoriété réticulaire, on voit ici que 59% des marins ont eu connaissance de l'événement via le mouvement patrimonial au sens large du terme. Les médias classiques de communication ne sont pas absents des réponses, mais ne représentent finalement qu'un petit tiers des modalités possibles. Ces résultats illustrent en partie la façon dont les marins de la tradition forment, sinon un groupe social spécifique, du moins une communauté culturelle au sein de laquelle circule l'actualité du mouvement patrimonial et notamment les rendez-vous festifs proposés chaque année. On pressent déjà à travers ce résultat que, pour les marins, la fonction principale des fêtes maritimes est de leur permettre de se retrouver et de partager une pratique commune tout en affirmant leur attachement au patrimoine.

Plus largement, le rôle du réseau patrimonial dans la notoriété des fêtes traduit la fonction structurante des rassemblements dans la construction du mouvement. Les fêtes s'articulent au fonctionnement des acteurs du patrimoine : en intégrant les programmes annuels de navigation des marins et des associations, elles apparaissent comme des dispositifs de mobilisation interne au mouvement patrimonial. Les marins se distinguent donc du grand public par l'importance de leur réseau communautaire dans la notoriété des fêtes et partant, dans leur

¹¹⁵⁰ Di Méo, Guy (dir.). *Op. cit.*, p. 3.

¹¹⁵¹ En ce sens, nous insistons avec le géographe Olivier Lazzarotti quant à la dimension politique du patrimoine. Ce dernier, au-delà des intérêts ou des usages matériels qu'il recouvre, permet aux groupes sociaux qui s'en empare de légitimer leur existence en inscrivant, dans l'espace, la trace d'une activité historique. Lazzarotti, Olivier. « Le patrimoine, une mémoire pas comme les autres », *L'Information géographique*, vol. 81, n°2, 2017, p. 12-31.

relative indifférence à la logique d'implantation territoriale des événements. Pour le public, au contraire, le territoire est premier et il est même l'objet d'un rapport affectif dont profitent les fêtes maritimes.

IV.2.2.4 L'attachement au territoire ou la dimension affective des fêtes maritimes

Outre l'ancrage géographique ou familial dont la logique déterministe doit être nuancée, le public des fêtes se caractérise aussi par le rapport affectif qu'il entretient avec le territoire breton. En effet, 80% des personnes sondées déclarent avoir des attaches avec la Bretagne ou, pour les Rendez-vous de l'Erdre, avec la région nantaise. La nature de ces attaches est précisée par la figure suivante :

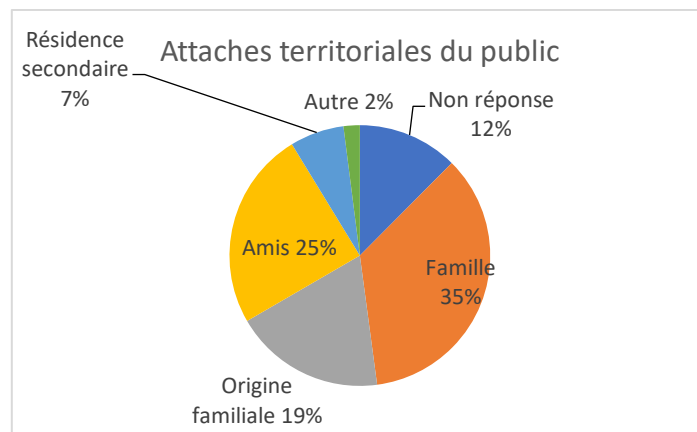


Figure 143. Nature des attaches territoriales chez le public des fêtes. « Enquête-public », 2018.

On voit ici combien le public des fêtes est inscrit dans son territoire : presque 50% des sondés ont de la famille ou une origine familiale régionale, 25% déclarent avoir aussi des attaches amicales et enfin 7% disposer d'une résidence secondaire. Les fêtes maritimes intègrent donc une démarche culturelle en lien avec un attachement territorial, hérité ou construit, mais en tous les cas, revendiqué. La dimension identitaire et locale est, selon nous, un réel facteur explicatif de la fréquentation des manifestations, ce qui doit relativiser la dimension essentiellement maritime et culturelle des événements tels qu'ils ont été pensés à l'origine et tel que le mouvement patrimonial les considère encore aujourd'hui. Les fêtes maritimes sont donc l'objet d'une mécanique d'appropriation sociale dans le sens où leur fonction patrimoniale première s'est enrichie (ou s'est détournée selon les points de vue) des représentations d'un public attaché à l'image d'une identité régionale mêlant traditions maritimes, musicales, désir de mer et rapport au littoral.

IV.2.2.5 Le public « non-breton » affirme son attachement au littoral

On retrouve cet attachement et une certaine forme de fidélité à la région chez les non-résidents bretons qui, à 72%, déclarent venir régulièrement en Bretagne. Plus précisément, ils sont 40% à venir plus de trois fois par an dans la région et 33% à y séjourner entre deux et trois fois chaque année. Le public « non-breton » privilégie alors très nettement la bordure côtière par rapport à l'intérieur des terres lorsque le choix entre les deux espaces peut être fait. La figure suivante montre bien l'attractivité du littoral parmi le public des fêtes :

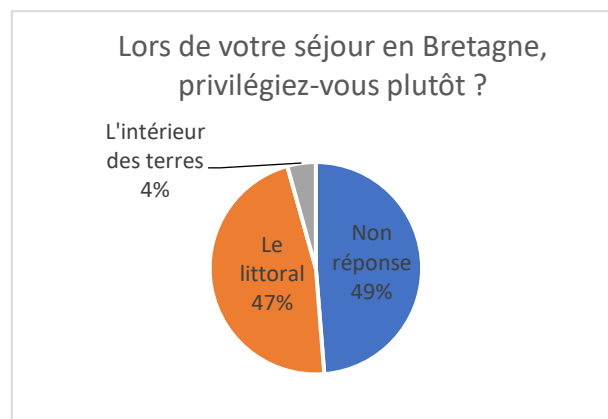


Figure 144. Préférence entre le littoral et l'intérieur des terres chez le public "non breton". « Enquête-public », 2018.

Selon nous, la puissante attirance que le littoral continue d'exercer auprès de la population participe aussi de la réussite des fêtes du patrimoine maritime, comme elle profite par ailleurs aux autres événements littoraux de l'été (repas du pêcheur, fête de la Snsn, pardons de la mer, etc.). Toutes les catégories sociales se retrouvent dans ce choix, même s'il faut remarquer que le taux de préférence pour le littoral augmente avec la hiérarchie sociale : les cadres et professions intellectuelles et supérieures sont 60% à préférer la côte, contre 5% la terre et 35% à ne pas se prononcer. La préférence pour le littoral décroît ensuite avec l'échelle sociale (55% pour les professions intermédiaires, 47% pour les commerçants, artisans et chefs d'entreprise, 44% pour les employés, 34% pour les ouvriers et enfin 30% pour les chômeurs). On observe alors de manière presque édifiante comment s'organise la mécanique sociale de diffusion des représentations culturelles : ici, la domination symbolique du littoral est légitimée par la position sociale supérieure des groupes qui sont à l'origine de son appropriation, de sa construction en tant que territoire naturel, sauvage, authentique, mais aussi en tant qu'espace de loisirs, de plaisirs et de bien-être¹¹⁵². La représentation positive du littoral, des cultures et

¹¹⁵² Frédéric Delaive rappelle à ce titre que la découverte des loisirs nautiques est, depuis le XIX^e siècle, l'apanage des catégories sociales favorisées. Delaive, Frédéric. « De Paris à la mer : le tropisme normand des plaisanciers

des pratiques qui lui sont rattachées est alors une dimension caractéristique du public des fêtes maritimes. Elle explique aussi certainement une part du succès et de la pérennité des manifestations patrimoniales en ce qu'elles traduisent à leur façon l'importance du désir de mer qui caractérise les sociétés contemporaines.

IV.2.2.6 Marins et rapport au territoire : les marins viennent de la terre ?

« La communauté maritime est une permanente construction. Il n'y a pas d'essence pure, salée d'embruns, tannés de suroît, sorte de matrice originelle ».

Jean-Michel Le Boulanger, *Douarnenez, de 1800 à nos jours*, 2000.

À la question de leur origine territoriale, les marins interrogés répondent en majorité être nés en dehors de la Bretagne historique (56,7%). Ils sont ensuite essentiellement issus du département du Finistère (28%), puis de la Loire-Atlantique (6%), du Morbihan (4,5%), et enfin des Côtes-d'Armor et de l'Ille-et-Vilaine (2%). Ce résultat montre que les marins du patrimoine ne sont pas, en majorité, natifs du territoire régional : on ne peut donc leur attribuer une appartenance organique et traditionnelle aux sociétés littorales bretonnes. Les marins partagent avec le grand public des origines régionales indirectes, et ils sont même plus nombreux que les spectateurs à être originaires des territoires situés hors de la Bretagne historique. Par contre, le graphique suivant montre qu'ils sont aujourd'hui très majoritairement installés en Bretagne « historique » puisque seuls 30% d'entre eux n'y vivent pas :

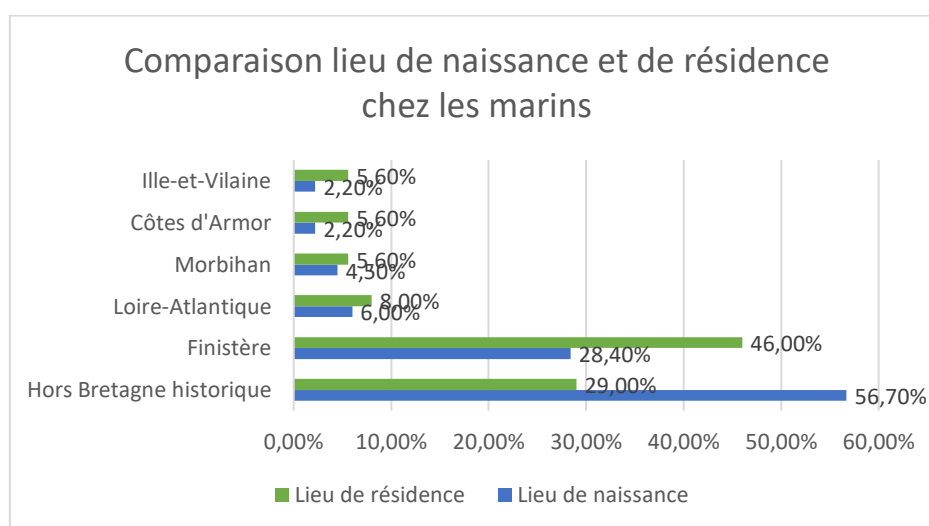


Figure 145. Comparaison lieu de naissance et de résidence chez les marins. « Enquête-marins », 2018-2019.

parisiens (XIX^e-XX^e siècles) », *Études Normandes*, 61^e année, n°2, Sport et territoire en Normandie, 2012, p. 15-26.

Parmi les lieux de résidence déclarés, le Finistère est le département le plus représenté, ce qui semble confirmer la place particulière de ce territoire dans la dynamique patrimoniale (les associations du patrimoine maritime y sont les plus nombreuses et parmi les plus anciennes, tout comme les fêtes sont historiquement implantées en Finistère). Mais le paradoxe entre pratique maritime, engagement patrimonial et origine géographique n'est qu'apparent dans la mesure où, comme le rappelle Jean-Michel Le Boulanger, être marin n'a jamais dépendu d'une vocation ou d'une tradition naturelle et essentielle. Les marins-paysans du Léon, ramasseurs d'algues et poseurs de casier sont d'ailleurs un bel exemple de pluriactivité et d'identification culturelle problématique car dépositaires à la fois des cycles de la terre et des aléas de la mer¹¹⁵³. D'autre part, ces résultats rejoignent ce que Laurent-Sébastien Fournier dit des premiers folkloristes « découvreurs de tradition »¹¹⁵⁴ en ce que ces derniers se détachent, de par leur position sociale ou leur origine géographique, des sociétés étudiées.

IV.2.2.7 Le patrimoine, agent d'intégration territoriale

La différence entre le lieu de naissance et le lieu de résidence montre alors que le patrimoine fonctionne comme un levier d'intégration des néo-Bretons. Ces derniers s'approprient la défense des héritages maritimes afin de bénéficier de la légitimité positive qu'ils confèrent à ceux qui s'en portent les garants. Rappelons l'engagement en faveur du patrimoine maritime de Gilbert Deschamps, président des « Vieilles Voiles de Rhuys », originaire de la région parisienne et sans aucune attache bretonne. En tant que « breton d'adoption », il se veut le défenseur de la qualité culturelle des fêtes maritimes et notamment de la fête du carénage que son association organise tous les deux ans :

« Alors au départ, cette fête, c'était une fête pour un peu faire connaître l'association. Nous, on l'a un petit peu fait évoluer dans le sens où on est très sensible au développement du patrimoine maritime et des bateaux traditionnels, et on veut que ce soit une vraie fête maritime. Pas la fête à neuneu. [...]. On invite tous les bateaux traditionnels dans un large secteur, ici, à venir. Donc des bateaux traditionnels viennent pour cette fête. Et à terre, on organise, on veut que cela soit une fête maritime avec des choses de la mer, et des choses traditionnelles. [...]. C'est pour ça qu'il y a un banc de calfatage, c'est pour ça qu'il y a un banc de fabrication de cordage, de matelotage, d'assemblage bois aussi pour montrer un bateau qui est en construction avec des gars

¹¹⁵³ Arzel, Pierre. « Les goémoniers du Léon », *Ar Men*, février 1987, p. 36-57.

¹¹⁵⁴ Fournier, Laurent-Sébastien. *Art. cit.*

qui expliquent. Et c'est un peu notre but, c'est-à-dire qu'on ne fait pas une fête pour la fête »¹¹⁵⁵.

IV.2.2.8 La logique territoriale des fêtes maritimes préférées par le public

Apparaît alors un autre résultat significatif dans la représentation des fêtes maritimes parmi le public : à la question qui consiste à choisir la fête qui, pour lui, est la plus emblématique des manifestations patrimoniales, on observe une logique territoriale des préférences. Chaque bassin festif s'organise autour d'une manifestation majeure, jouissant souvent d'une légitimité historique et d'une importante fréquentation. Ainsi, parmi le public des fêtes costarmoricaines (Morue en fête de Binic, Fête maritime du Légué, Fête des vieux gréements de Paimpol), le Festival du chant de marin de Paimpol est nettement surreprésenté et, fait significatif, dépasse sa moyenne de 30% dans le cadre de la Morue en fête.

On retrouve cette corrélation dans le cas du public des fêtes finistériennes : Brest et Douarnenez sont des modalités récurrentes et surreprésentées parmi les spectateurs de la fête des Vieilles coques à Concarneau (respectivement 64% et 42% des choix se reportent sur Brest et sur Douarnenez alors qu'il faut préciser que la fête douarneniste n'est choisie en moyenne des 1 223 réponses qu'à 22% si l'on exclut les sondés de Temps fête sur Douarnenez 2018).

Enfin, on constate la même logique territoriale parmi le public des fêtes du sud-Bretagne, celles qui se situent sur les départements du Morbihan (la Fête du carénage à Sarzeau, la Fête des thoniers à Étrel, Vilaine en fête) et qui plébiscitent la Semaine du Golfe, événement biannuel devenu au fil du temps un grand rendez-vous du patrimoine maritime (le public de la Fête du carénage choisit la Semaine du Golfe à 80%, celui de Vilaine en fête à 73%, quand sa valeur moyenne est de 32%). La carte factorielle qui suit permet de visualiser la logique de diffusion territoriale des fêtes préférées par le public :

¹¹⁵⁵ Entretien avec Gilbert Deschamps. 17 juillet 2018.

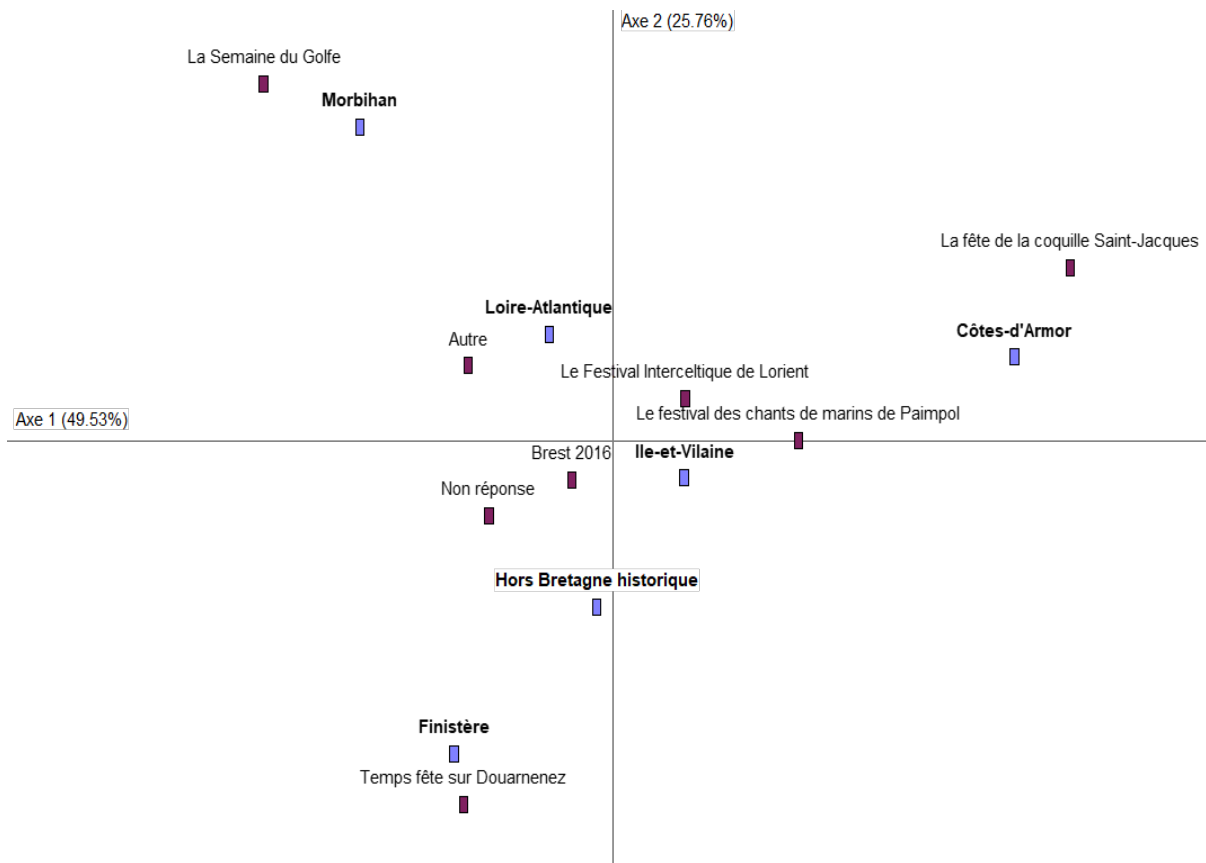


Figure 146. Carte factorielle des fêtes préférées selon les bassins festifs. "Enquête-public" 2018. Axe 1 : Département de résidence. Axe 2 : fêtes préférées.

La carte montre une logique d'attachement et de diffusion territoriale du patrimoine maritime, non pas tant dans une dimension culturelle, c'est-à-dire liée à une connaissance et une valorisation locale des traditions, mais plutôt selon une approche identitaire induite par la notion de proximité des événements, et par le fait que les grands rendez-vous s'appuient sur les ressources associatives investies localement dans la défense du patrimoine maritime, ou plus largement dans l'animation de la vie communale¹¹⁵⁶. Apparaît ici un usage du patrimoine qui dépasse sa fonction culturelle, celle qui était affirmée à l'origine du mouvement dans sa dimension dominante, voire exclusive et qui, par l'arrivée de nouveaux acteurs ancrés localement, s'est modifiée. Par ailleurs, si chaque territoire revendique une fête emblématique, les manifestations de type festivals sont aussi celles qui sont les moins dépendantes des logiques territoriales. Il en est ainsi de Brest 2016 et du Festival interceltique de Lorient, des grands événements dont la notoriété et la posture transculturelle et internationale semblent limiter les

¹¹⁵⁶ C'est ce que nous confiait Gilbert Deschamps, président des « Vieilles Voiles de Rhuy » et, à ce titre, partie prenante de la Semaine du Golfe. 17 juillet 2018.

mécanismes d'identification locale, pour au contraire accueillir plus favorablement les publics touristiques ¹¹⁵⁷.

IV.2.2.9 La logique culturelle des fêtes préférées par les marins

Pour leur part, les marins traditionnels se distinguent du public dans le choix des fêtes préférées : pour eux, la logique territoriale, si elle n'est pas totalement insignifiante, reste subordonnée à la valeur patrimoniale attribuée aux événements. On voit apparaître ici une différence de représentation entre les marins et le grand public, différence qui se traduit par l'inversion de la hiérarchie entre la fonction patrimoniale et la dimension territoriale des manifestations. La carte factorielle (figure 147) illustre bien les préférences des marins :

¹¹⁵⁷ Gravari-Barbas, Maria. « Chapitre 17 - Le tourisme, un formidable producteur d'espaces urbains », in Cailly, Laurent (dir.), *La France, une géographie urbaine*, Paris, Armand Colin, 2010, p. 325-336.

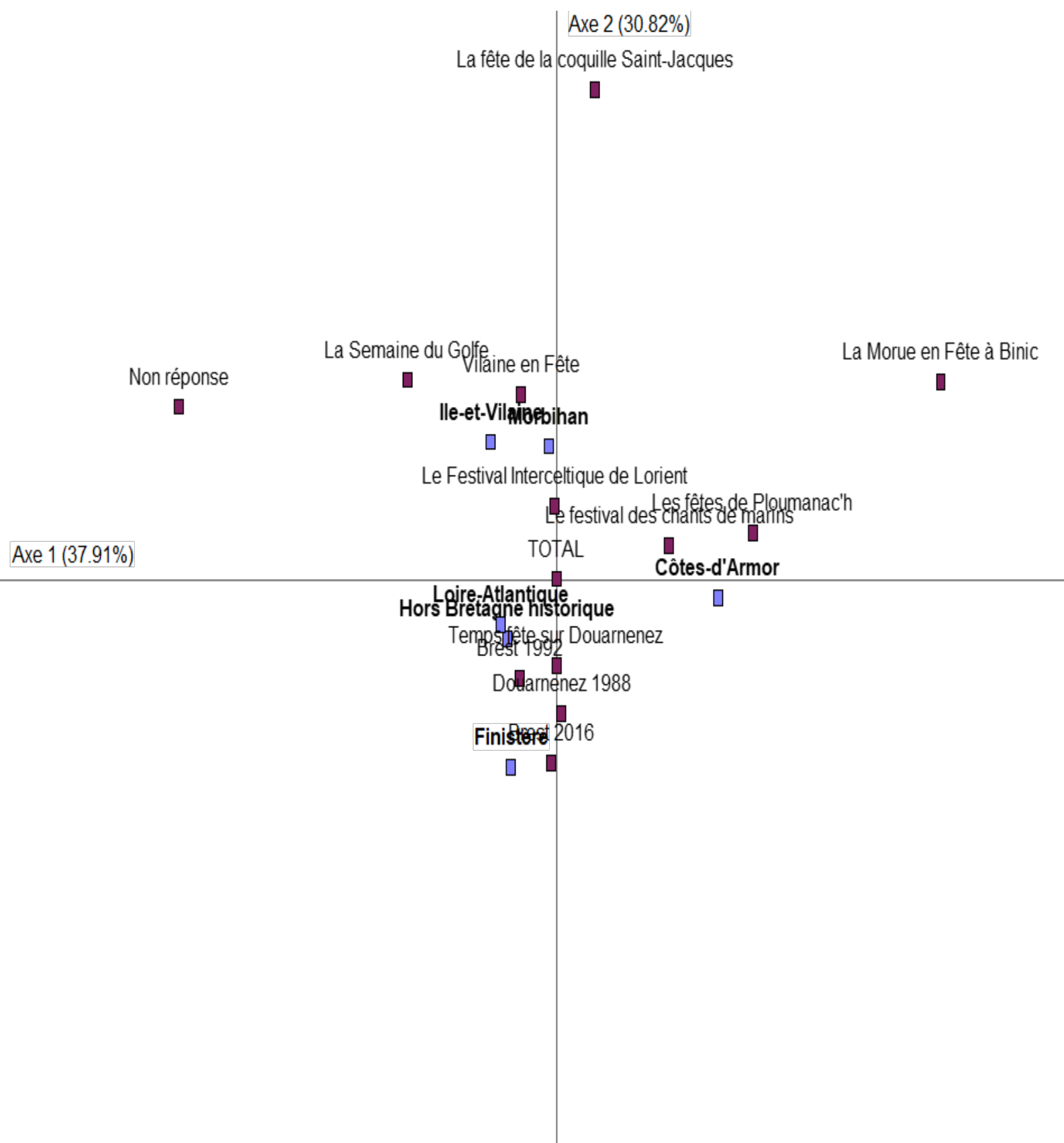


Figure 147. Fêtes préférées et implantation territoriale des marins. Axe 1 : département de résidence, axe 2 : fêtes préférées. « Enquête-marins » 2018.

Pour les marins, la logique territoriale s'applique essentiellement aux événements les moins médiatisés (Vilaine en fête) ou moins reconnus pour leur valorisation du patrimoine maritime (Morue en fête de Binic). Par contre, la carte montre une corrélation entre le statut de marin et le choix de fêtes caractérisées non pas uniquement selon leur implantation territoriale, mais selon leur légitimité historique (cas de Douarnenez 1988 et Brest 92 qui sont particulièrement appréciées des marins vivant en Loire-Atlantique ou hors de la Bretagne historique), et leur appartenance à la catégorie des fêtes itinérantes plébiscitées aujourd'hui par les pratiquants (cas de la Semaine du Golfe). Cette logique s'observe par une moindre dispersion des fêtes sur l'axe 1 (département de résidence) alors que les choix du public dépendent sensiblement plus de son lieu de vie. Autrement dit, le choix des marins est particulièrement influencé par la fonction culturelle et patrimoniale des fêtes, par leur rôle dans la valorisation des traditions maritimes, mais aussi par la dimension communautaire des rassemblements dans la mesure où ils permettent aux marins de se retrouver et d'affirmer ainsi leur appartenance à un groupe de pratiquants distincts du public mais aussi des autres plaisanciers.

IV.2.2.10 Le territoire de la fête, un « capital de projection des représentations »

En ce sens, les marins portent un regard particulier sur les fêtes maritimes historiques et, notamment, sur celle de Douarnenez. Un participant confie que cette fête a, selon lui, su préserver une partie de son âme et de sa qualité d'accueil. Cependant, son propos montre que, à travers la fête, c'est l'imaginaire maritime associé au territoire douarneniste qui donne à la fête une dimension particulière. Par une logique performative, les marins projettent dans la fête les représentations d'une ville « de caractère », celle « des seigneurs de la mer » décrit par le docteur Mével dans un roman à la tonalité romantique¹¹⁵⁸. Autrement dit, si la fête participe parfois de la construction de l'imaginaire territorial, on peut postuler que les fêtes de Douarnenez (mais certainement aussi celles de Brest), disposent en retour de ce que nous appelons un « capital de projection des représentations » auprès des marins. Ce capital agit selon une logique performative, c'est-à-dire que ceux qui s'en emparent y projettent leur propre imaginaire d'une ville symbole de la « vraie » maritimité traditionnelle. En ce sens, on assiste à une inversion du couple patrimoine-territoire, dans la mesure où ici, c'est le territoire, en tant que construction historique idéale, qui nourrit l'identité de la fête, et la préserve, en partie, de sa mutation festivalière.

¹¹⁵⁸ Le Boulanger, Jean-Michel. « Chapitre X. L'image de Douarnenez à travers les livres », *op. cit.*, 2000.

Ce faisant, la logique territoriale ou la dimension culturelle-patrimoniale des fêtes ne sont pas nécessairement des caractéristiques exclusives l'une de l'autre, mais il s'avère qu'elles traduisent deux rapports et surtout deux fonctions distinctes du patrimoine aujourd'hui. Cette distinction est fondamentale dans la compréhension des fêtes maritimes, car elle montre comment, d'un mouvement culturel, voire contre-culturel, patrimonial et communautaire, les fêtes sont devenues l'expression d'enjeux territoriaux et identitaires, touchant non plus seulement aux traditions maritimes, mais au désir de mer et de littoral, favorisant en cela l'appropriation sociale du patrimoine maritime. Le chapitre qui suit porte justement sur la définition des fêtes et du patrimoine maritime, sur la fonction des manifestations, leur hiérarchie et les représentations qui se dégagent selon les différents groupes interrogés.

IV.3 Chapitre 3. Temps, fonctions, définitions des fêtes du patrimoine maritime

Après avoir présenté les acteurs de la fête et leur rapport à l'espace, nous nous penchons maintenant sur le temps de la fête, sur ses modalités de pratiques et enfin sur les fonctions associées à la fête par ceux qui y participent. La comparaison des réponses entre le public et les marins est toujours féconde, en ce qu'elle montre comment les fonctions principales des fêtes se distinguent en fonction des statuts.

IV.3.1 La fête maritime : opportunité festive ou rituel structurant ?

La majorité du public a déjà participé à la fête maritime durant laquelle il a été interrogé. Cette majorité n'est pas fortement prononcée (52%) et varie en fonction des événements observés¹¹⁵⁹, mais elle montre qu'en 2018, les spectateurs et les participants aux fêtes du patrimoine maritime s'inscrivent dans une certaine continuité en termes de pratique festive, même si l'historique de la fréquentation indique que cette expérience est récente :

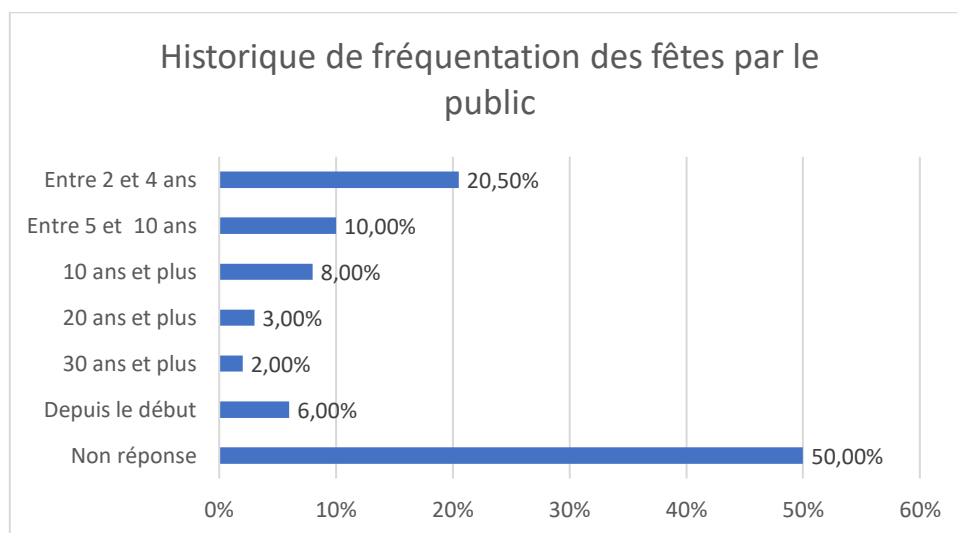


Figure 148. Historique de fréquentation des fêtes par le public. « Enquête-public », 2018.

En effet, le graphique ci-dessus montre bien que l'intérêt du public pour les fêtes du patrimoine maritime se renouvelle selon des modalités temporelles assez courtes puisque les premières fréquentations remontent en majorité entre deux et quatre ans et que les spectateurs

¹¹⁵⁹ 79% du public de la Fête des vieux gréements de Paimpol vient pour la première fois, alors que, pour la Fête maritime du Légué, 80% des sondés sont déjà venus.

assidus participant aux fêtes depuis le début ne représentent que 6% des répondants. De plus, soulignons qu'une petite moitié des répondants assiste pour la première fois à la manifestation¹¹⁶⁰. À ce titre, on peut questionner la capacité des fêtes du patrimoine maritime à se poser comme des manifestations rituelles pour un public qui se donnerait rendez-vous à chaque édition. Il s'agirait alors de célébrer son appartenance à une culture commune et intégrer à celle-ci de nouveaux acteurs par un rite festif régulier¹¹⁶¹, garant de la reproduction des logiques d'acculturation patrimoniale¹¹⁶². En effet, selon Angelo Cardita (et dans une perspective durkheimienne) « *on associe presque intuitivement, le rite à une action répétée et répétitive, voire obsessionnelle. Le rite, serait, alors, une réalité statique activée précisément par ses reprises, plus ou moins inconscientes. [...]. L'efficacité de l'action rituelle s'imposerait, alors, aux personnes sans leur consentement, à partir du lien qui unit la dimension corporelle à la dimension pulsionnelle* »¹¹⁶³. Or, en l'absence de fréquentation répétée, peut-on réellement établir la dimension rituelle des fêtes pour un public visiblement partagé entre découverte et habitude ?

Une autre acception du rite, plus dynamique, peut cependant éclairer le comportement du public : la fête comme rite sert aussi à « *donner aux sujets les mots et les gestes adéquats aux situations et, surtout, requis pour la constitution et la structuration de l'expérience et de l'identité* »¹¹⁶⁴. En ce sens, il faut noter que parmi les manifestations étudiées, celles dont le public est le plus ancien ou le plus fidèle sont d'abord caractérisées par les dimensions festives et locales plutôt que par une fonction culturelle d'affirmation du patrimoine maritime (c'est notamment le cas de la Morue en fête et de la Fête maritime du Légué¹¹⁶⁵). Autrement dit, la

¹¹⁶⁰ Précisons que les 47% du public qui assiste pour la première fois à la manifestation semble malgré tout être présent par choix, et non par hasard. Même gratuite, la plupart des fêtes s'organisaient selon un espace bien délimité, voire « barriéré », impliquant un rapport au dedans et au dehors de la manifestation.

¹¹⁶¹ Rivière, Claude. « Rites et rituels », in Mesure, Sylvie ; Savidan, Patrick (dir.), *op. cit.*, p. 1024-1026.

¹¹⁶² Winkin, Yves. « La notion de rituel chez Goffman, Goffman's Notion of Ritual. From Ceremony to Sequence », *Hermès, La Revue*, n°43, 2013, p. 69–76.

¹¹⁶³ Cardita, Angelo. « Plaidoyer pour l'entrée de la théologie dans l'interdisciplinarité des rites : l'exemple de la "prière du seigneur" », in Jeffrey, Denis ; Cardita, Angelo (dir.), *La fabrication des rites*, Laval, Presses de l'Université Laval, 2015, p. 50.

¹¹⁶⁴ *Ibid.*

¹¹⁶⁵ On doit signaler ici le cas des fêtes maritimes de Douarnenez qui se distinguent des autres fêtes par le croisement chez leur public d'une fréquentation ancienne et fidèle (et dont l'implantation locale est aussi une caractéristique) et d'une définition de la fête comprise d'abord comme un rassemblement des bateaux du patrimoine. Douarnenez apparaît alors comme un événement dont la représentation traduit l'histoire et l'évolution du mouvement patrimonial. Pour le public, les dimensions culturelles et patrimoniales se confondent avec un attachement au territoire d'accueil de la fête, ce qui traduit en réalité la façon dont la population locale s'est appropriée un événement créé à l'origine par et pour le mouvement patrimonial. On peut d'ailleurs ici faire référence à l'entretien mené auprès de Justine Bonneau, jeune co-présidente des fêtes maritimes de Douarnenez et qui nous confiait que, par la fréquentation de marins traditionnels locaux, elle avait pris connaissance de la carrière maritime d'un de ses arrière-grands-pères (entretien avec Justine Bonneau. 25 septembre 2018). D'une certaine

distinction communautaire et sociétaire passe ici par un rapport à la fête compris soit comme une opportunité culturelle occasionnelle, soit comme un rendez-vous local habituel (des sondés présents lors de la Morue en fête nous confiaient en ce sens que la fête leur permettait de se retrouver une fois par an entre amis d'enfance éloignés par les hasards de la vie).

IV.3.1.1 Marins traditionnels : interdépendance de la fête et de l'engagement culturel

Par rapport au public, les marins interrogés sont nettement plus nombreux à avoir déjà participé à la fête maritime qui a fait l'objet de notre enquête (67% de réponses en ce sens). Ce chiffre indique à la fois une certaine régularité dans la participation aux fêtes et souligne aussi l'importance des événements dans les pratiques du mouvement patrimonial. Il faut par ailleurs préciser que 29% des réponses recueillies l'ont été dans le cadre d'une fête récente, ce qui minimise l'ancienneté éventuelle des taux de fréquentation. Si l'on exclut ce panel des marins interrogés lors des Voiles de Camaret 2019, on constate alors que près de 80% d'entre eux ont déjà participé à la fête en question. La question qui suit précise l'historique de participation aux fêtes maritimes :

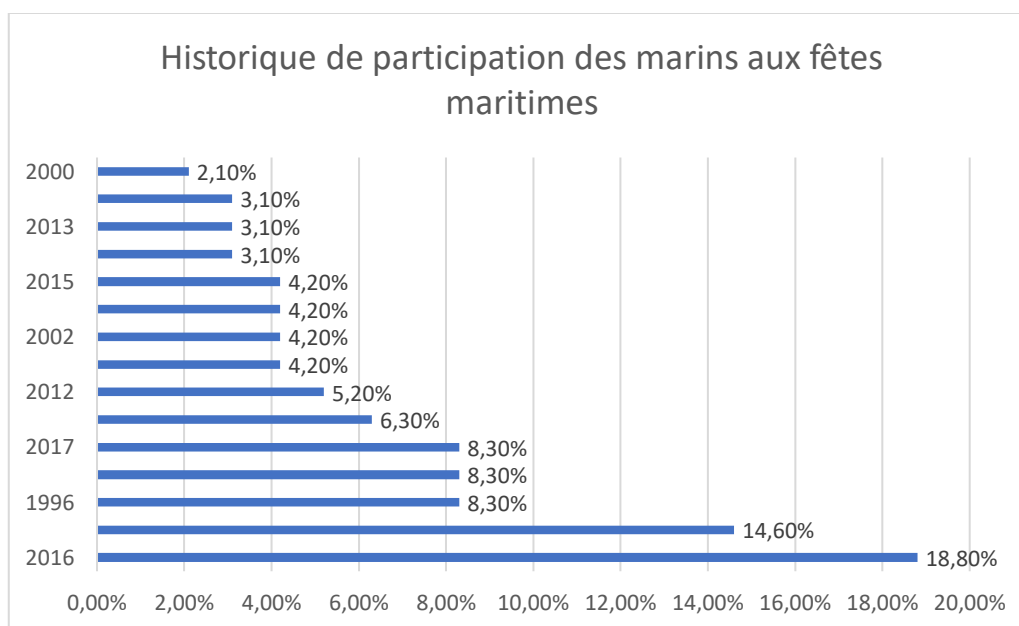


Figure 149. Historique de participation des marins aux fêtes maritimes. Les répondants indiquent la première année de leur participation aux fêtes. 18,8% d'entre eux y participent depuis 2016, 14,6% depuis 1986. « Enquête-marins », 2018-2019.

Le graphique illustre un résultat assez paradoxal, dans la mesure où on trouve d'abord une majorité relative de marins fréquentant les fêtes depuis 2016, suivie par une part

façon, ce témoignage montre comment des fêtes sociétaires, très implantées sur leur territoire, traduisent une sorte de « ruse du déterminisme », pour reprendre l'expression de Didier Éribon dans *La société comme verdict*. Éribon, Didier. *La société comme verdict*, Paris, Flammarion, 2014.

significative de participants aux rendez-vous organisés en 1986 (*a priori* ici les fêtes de Douarnenez). Il est difficile d'en conclure que le mouvement patrimonial se renouvelle radicalement depuis le milieu des années 2010 et nous y voyons plutôt la cohabitation de deux types de participants : un premier profil investi depuis le début dans le mouvement patrimonial et qui participe régulièrement aux rendez-vous festifs annuels ou bisannuels. Un second profil correspondant plus aux marins qui, durant le temps de leur engagement au sein du mouvement ou par intérêt ponctuel, participent à plusieurs événements à la suite. Quoi qu'il en soit, il apparaît que la participation aux fêtes maritimes s'ancre dans une habitude ancienne, une modalité classique de l'engagement au sein du mouvement patrimonial qui permet à ses acteurs, à travers les fêtes, de dynamiser ses activités et de se retrouver entre pairs¹¹⁶⁶.

Les fêtes maritimes ne sont donc pas seulement des opportunités festives parmi d'autres modalités de pratiques, elles s'inscrivent dans la structuration même du mouvement patrimonial. Ainsi, 88% des marins interrogés participent à d'autres fêtes maritimes durant l'année et surtout, ils sont 44% à déclarer que les manifestations du patrimoine structurent leur programme de navigation annuel. Pour autant, l'engagement festif des marins varie en fonction de leur date d'entrée dans l'activité patrimoniale, suggérant que le rapport aux fêtes maritimes n'est pas une donnée immuable chez les marins :

Tableau 19. Croisement de l'importance des fêtes et de l'historique de navigation des marins. Sens de lecture : 46% des marins qui naviguent depuis « entre 20 et 39 ans » sur des bateaux du patrimoine répondent « plutôt oui » à la question sur l'importance des fêtes dans l'organisation de leur pratique. « Enquête-marins » 2018-2019.

Importance des fêtes	Pas du tout	Plutôt non	Cela dépend	Plutôt oui	Tout à fait	Total
Historique de navigation						
Entre 1 et 19 ans	12%	9%	38%	39%	2%	100%
Entre 20 et 39 ans	14%	17%	20%	46%	3%	100%
Plus de 40 ans	18%	6%	36%	36%	4%	100%
Total	14%	11%	33%	40%	2%	100%

Le croisement des deux variables est particulièrement intéressant en ce qu'il montre que les marins qui sont entrés en activité avec l'émergence, puis le développement des fêtes (du

¹¹⁶⁶ On peut rapprocher le profil d'engagement des marins à celui du public du festival d'Avignon. Emmanuel Ethis et Jean-Louis Fabiani montrent que ce dernier se caractérise par sa quête d'une programmation de qualité et par la recherche d'une sociabilité propre aux habitués du festival. Ethis, Emmanuel ; Fabiani, Jean-Louis. « Conclusion. Pour une sociologie des publics de la culture « reterritorisée » », in Ethis, Emmanuel (dir.), *Avignon, le public réinventé*, Paris, Ministère de la Culture – DEPS, 2002, p. 273-284.

début des années 1980 et jusqu'aux années 2000, soit la modalité « entre 20 et 39 ans »), sont ceux pour qui ces dernières ont le plus d'importance dans la structuration de leur programme de navigation. Ils représentent la majorité relative de la modalité « Plutôt oui » et sont les seuls pour qui, en majorité quasi absolue, la participation aux fêtes structure significativement leur programme de navigation annuel (addition des modalités « Plutôt oui » et « Tout à fait »). À l'inverse, ceux qui ont commencé depuis plus de quarante ans (avant que les fêtes du patrimoine maritime ne deviennent des rendez-vous réguliers) sont les plus nombreux à ne pas du tout les intégrer dans leur projet de navigation. Les sondés ayant débuté la voile traditionnelle plus récemment ont quant à eux une attitude plus opportuniste en concentrant leurs réponses sur les modalités « Cela dépend » (38%) et « Plutôt oui » (39%).

On voit alors comment la période d'entrée au sein du mouvement patrimonial se confond avec l'importance des fêtes en tant que rendez-vous structurant de l'activité maritime traditionnelle chez ceux qui en ont accompagné l'émergence. Autrement dit, on constate un effet générationnel dans le rapport aux fêtes alors même qu'une observation générale du mouvement patrimonial donne à voir une position plutôt homogène amenant à associer fêtes et marins dans un ensemble culturel unique¹¹⁶⁷. En réalité, l'intérêt pour le patrimoine, ou plutôt la navigation traditionnelle qui n'est qu'une de ses modalités, ne se confond avec l'attachement aux fêtes qu'à partir du moment où les marins ont directement participé à leur avènement. Ce résultat relativise en partie l'association mécanique entre les marins et les fêtes même si ces dernières restent la modalité de médiation et de valorisation du patrimoine maritime la plus puissante. À ce titre, la position des organisations patrimoniales (associatives et commerciales) est particulièrement significative.

¹¹⁶⁷ Cette représentation est aussi alimentée par la couverture médiatique des fêtes et surtout, par l'angle éditorial du *Chasse-Marée*, comme nous l'avons vu dans la première partie. Emmanuel Ethis rappelle à ce propos que toutes les institutions culturelles développent leurs propres représentations d'elles-mêmes, et que cette logique vise à assoir l'identité de l'événement dans l'imaginaire général. Ethis, Emmanuel. « La forme festival à l'œuvre : Avignon ou l'invention d'un public "médiateur" », *Le(s) public(s) de la culture*, Paris, Presses de Sciences Po, 2003, p. 180-195.

IV.3.1.2 Fêtes et acteurs du patrimoine : renforcer le mouvement patrimonial et valoriser les traditions maritimes

En effet, les acteurs associatifs ou commerciaux du patrimoine confirment la place des événements dans la dynamique de leur activité : ils sont 86% à participer aux fêtes maritimes chaque année et le graphique qui suit montre que les premières motivations résident dans le fait de retrouver les autres acteurs du patrimoine, de valoriser leurs activités culturelles auprès du public et enfin de dynamiser la vie interne de leur organisation :

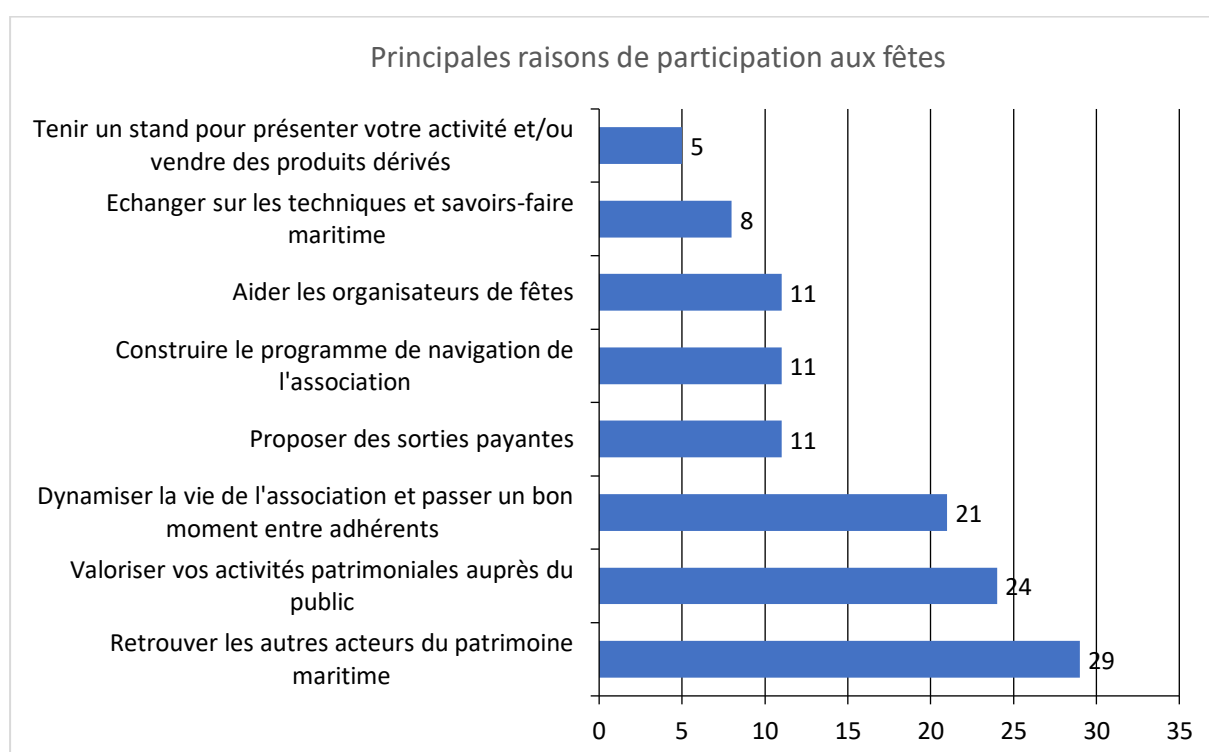


Figure 150. Logiques de participation aux fêtes maritimes par les acteurs du patrimoine maritime. Enquête auprès des structures du patrimoine, 2018.

On constate ainsi que les fêtes du patrimoine maritime ont une double vocation unificatrice, c'est-à-dire à la fois interne à la vie de l'association et à celle du mouvement patrimonial. Si la valorisation des activités patrimoniales auprès du public est aussi une motivation d'engagement importante, elle reste cependant minoritaire par rapport à la fonction fédératrice des rassemblements. Ce résultat montre que la dimension communautaire (au sens culturel du terme) des fêtes est toujours une caractéristique prégnante dans les ressorts d'engagement. À l'inverse, les dimensions économiques sont nettement moins dominantes bien que pour de nombreux acteurs du patrimoine, les préoccupations financières sont réelles. Ces

résultats montrent que les fêtes maritimes tiennent toujours une place centrale dans l'organisation du mouvement patrimonial dans la mesure où leur fonction de médiation à la fois interne et externe reste intacte. La faible légitimité institutionnelle du patrimoine maritime et le déclin de ses propres organisations fédératives confèrent donc aux fêtes un rôle central dans la diffusion et la valorisation des traditions maritimes.

IV.3.1.3 Marins et publics : la ritualisation de la fête dépend de sa fonction sociale

Une première caractéristique typologique des fêtes apparaît alors par son rapport à la ritualisation : ainsi, il faut noter que parmi les manifestations étudiées, celles dont le public est le plus ancien et le plus fidèle sont d'abord caractérisées par la prédominance de leurs dimensions festives et locales plutôt que par une fonction culturelle d'affirmation du patrimoine maritime (cas de la Morue en fête et de la Fête maritime du Légué). À l'inverse, les marins sont plus fidèles aux événements dont la fonction première reste la valorisation du patrimoine et l'organisation optimale de temps de navigation, de rencontres et de temps partagés avec les autres participants. Autrement dit, le rapport à la ritualisation festive ne dépend pas seulement de la temporalité organisationnelle ou de la reproduction mécanique des activités et des programmes : elle se définit d'abord par ce que les individus engagés dans la fête perçoivent et attendent de la fonction sociale de l'événement. En cela, la cohérence culturelle recherchée par les marins et l'unification sociale du public traduisent à la fois deux rapports à la fête et au patrimoine. Cette différence fait écho à ce qu'Émile Durkheim rappelle dans sa distinction du rite et de la croyance, à savoir que les rites ne peuvent être définis et distingués des autres pratiques humaines, notamment des pratiques morales, que par la nature spéciale de leur objet. C'est donc l'objet du rite qu'il faut caractériser pour pouvoir caractériser le rite lui-même¹¹⁶⁸. Ici, l'objet festif, dans sa dimension rituelle, se définit par sa fonction identitaire-familiale pour le public, mais culturelle-communautaire pour les marins. La partie suivante traite justement de la définition des fêtes maritimes par leurs parties prenantes.

¹¹⁶⁸ Durkheim, Émile. *Les Formes élémentaires de la vie religieuse*, Paris, CNRS Éditions, 2007, p. 82.

IV.3.2 Définir les fêtes patrimoniales

IV.3.2.1 Public et marins, à chacun sa fête maritime ?

Afin de questionner la définition des fêtes du patrimoine maritime auprès du public, nous avons d'abord souhaité interroger leur pratique festive. Ainsi, 66% des sondés affirment avoir déjà assisté à d'autres fêtes maritimes. Précisons que tous les panels interrogés se situent dans cette tendance, signifiant ainsi une certaine homogénéité des pratiques culturelles relatives aux manifestations maritimes :

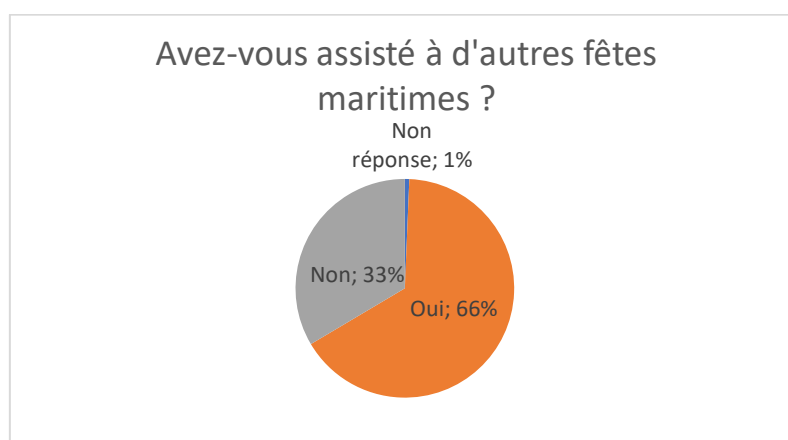


Figure 151. Autres fêtes maritimes chez le public. « Enquête-public », 2018.

IV.3.2.1.1 Pour le public, une acception large des fêtes maritimes

Le public des fêtes maritimes ne profite donc pas seulement d'une opportunité festive locale ou saisonnière mais participe aux différentes manifestations organisées sur le littoral breton. Cependant, à la question ouverte qui vise à préciser le type de fêtes maritimes fréquenté par ailleurs, les répondants proposent une liste « à la Prévert » dans la mesure où quasiment toutes les catégories de manifestations nautiques sont citées : fêtes patrimoniales bien-sûr, mais aussi fêtes de la mer, régates sportives, salons nautiques, courses au large, festivals et animations portuaires, repas du pêcheurs, pardons ou bénédictions, etc. Le graphique suivant montre la diversité des pratiques festives du public :

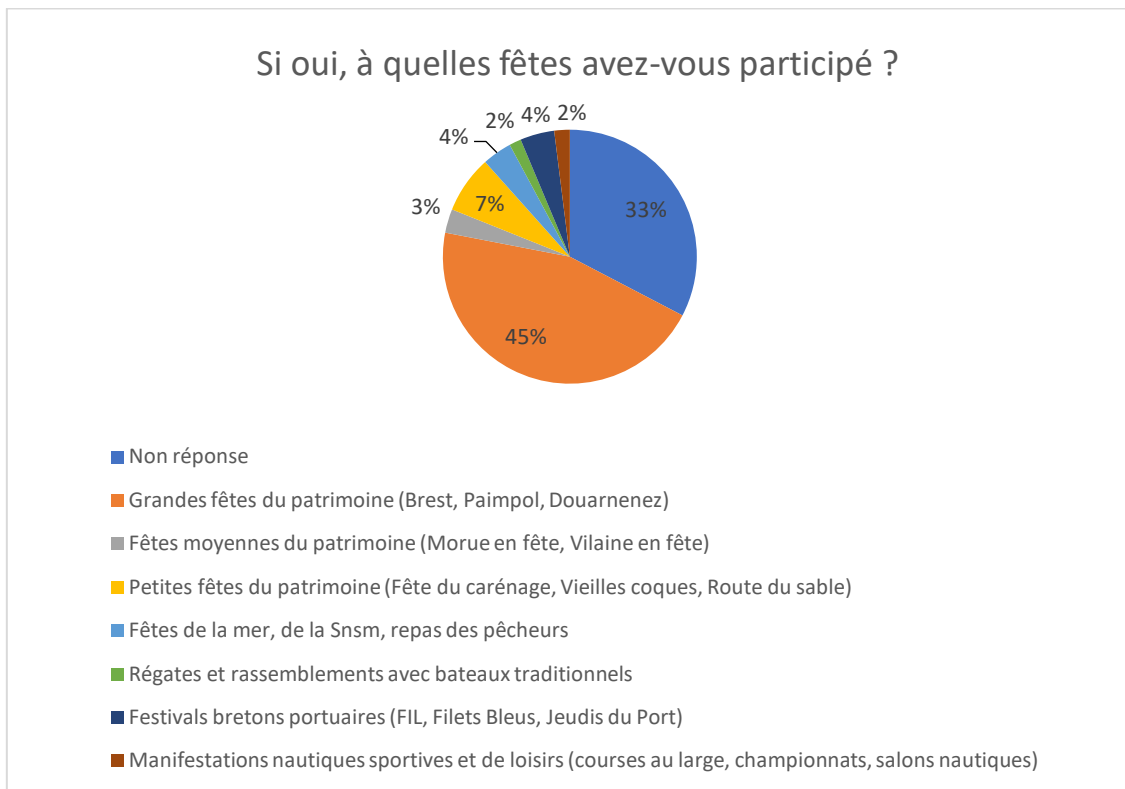


Figure 152. Typologie des fêtes maritimes fréquentées par le public. « Enquête-public », 2018.

Le graphique (figure 152) présente les réponses ouvertes des sondés. Elle est donc le produit d'un recodage en sept catégories de fêtes ou d'événements maritimes, nautiques et portuaires. Il faut bien souligner ici que le terme de fête maritime est maintenu à dessein alors même que les deux dernières modalités (régates et manifestations nautiques) n'entrent pas forcément dans cette catégorisation. Mais ce constat montre que la définition d'une fête maritime par son propre public intègre des événements dont les caractéristiques festives et/ou patrimoniales ne sont pas explicitement revendiquées. Il y a bien entendu une certaine cohérence dans le choix des sondés puisque la majorité d'entre eux indique avoir participé soit aux fêtes du patrimoine maritime (grandes, moyennes ou petites) soit à des fêtes de la mer ou à des régates et rassemblements incluant des bateaux du patrimoine maritime.

Mais, plus surprenant, on retrouve aussi pour 7% des personnes interrogées l'idée que le Festival interceltique de Lorient, les Jeudis du Port à Brest ou encore le Salon nautique du Crouesty appartiennent à la catégorie des fêtes maritimes. Cette représentation plus éclectique ou plus relative, selon les points de vue, de ce qui appartient ou non à la catégorie des fêtes maritimes doit cependant être requalifiée par le croisement de ces choix avec le statut des sondés. Ainsi, on observe sur cette question une rupture nette au sein du public de Temps fête sur Douarnenez entre les spectateurs et les marins participants (65 personnes) : aucun de ces

derniers n'a cité un festival musical portuaire ou un salon nautique comme faisant partie de leur pratique festive maritime. Dans ce panel, seuls les spectateurs intègrent ces manifestations à la catégorie des fêtes maritimes, montrant qu'une certaine distinction culturelle apparaît entre les acteurs du patrimoine maritime et le public qui, plus largement, inscrit les fêtes (et notamment celles qui touchent au nautisme et à « l'interceltisme »¹¹⁶⁹) dans les représentations associées à la Bretagne¹¹⁷⁰. En cela, les manifestations patrimoniales s'intègrent à tout un réseau d'événements nautiques qui font vivre le littoral breton chaque été. Ce résultat relativise, chez le public, la portée distinctive des fêtes traditionnelles et traduit encore une fois l'importance du rapport au littoral et au désir de mer dans les motivations des spectateurs.

IV.3.2.1.2 Chez les marins : une définition stricte de la fête maritime

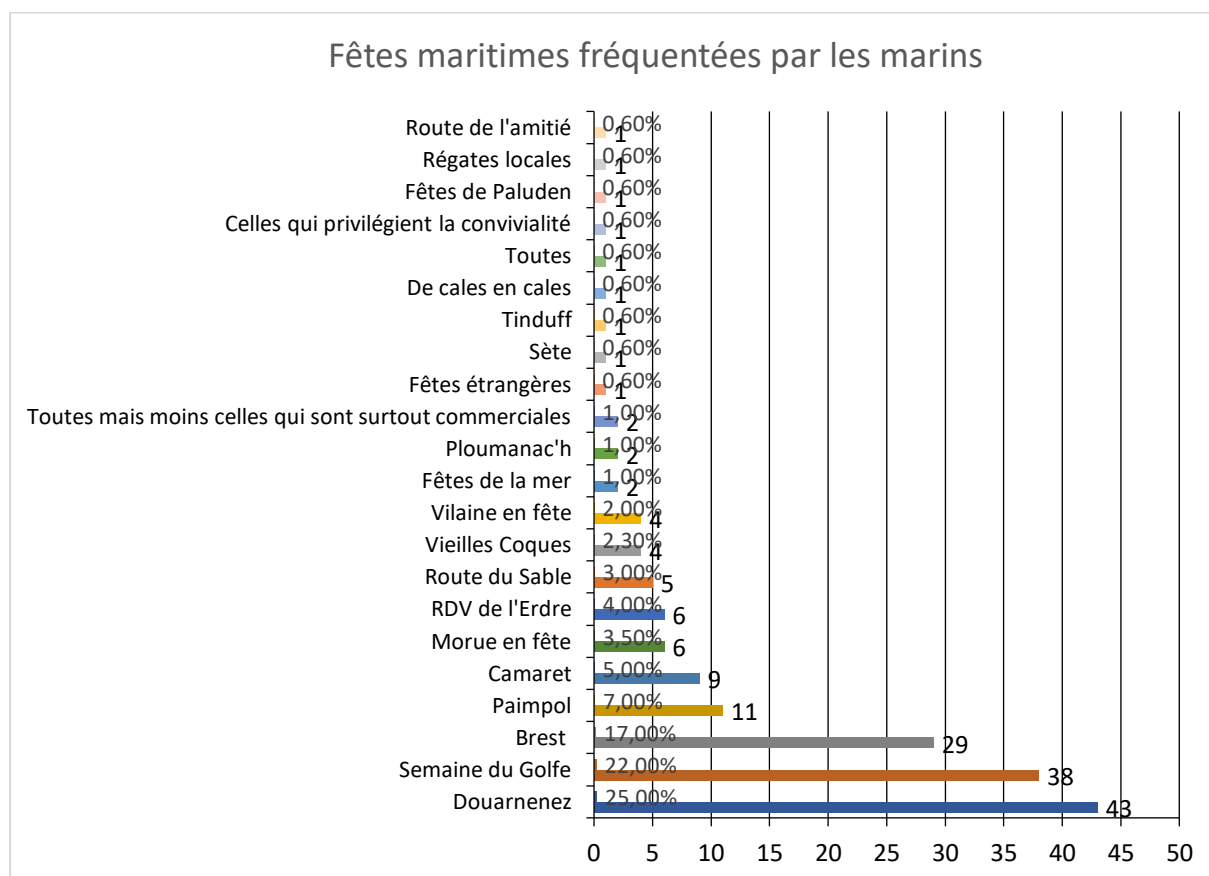


Figure 153. Participation des marins à d'autres fêtes maritimes (résultats en nombres cités et en %). À travers le choix des marins, la fête maritime est plus strictement patrimoniale. Chez eux, les habitudes festives se confondent avec le classement des fêtes qu'ils préfèrent. En ce sens, ils ne viennent pas « par hasard » ou par simple curiosité, ce qui les distingue du public et explique aussi leur plus stricte définition du périmètre des fêtes patrimoniales. « Enquête-marins », 2018-2019.

¹¹⁶⁹ Fuchs, Julien. « Les jeux nautiques interceltiques. Sport, culture et maritimité », *Ethnologie française*, XLVII, n°2, p. 341-350.

¹¹⁷⁰ De Araujo Aguiar, Luciana. « Entre destination touristique et appartenance territoriale et identitaire : la culture traditionnelle bretonne », *Téoros* [Enligne], n°38, 2019, en ligne depuis le 12 juin 2019, consulté le 31 août 2020.

Remarquons en premier lieu que, pour les marins, les fêtes maritimes sont avant tout des rassemblements patrimoniaux et non des fêtes nautiques ou des fêtes portuaires, ou encore des festivals organisés sur le littoral. Ce résultat est un point de distinction entre les marins et le public : il montre comment les acteurs défendent une vision des manifestations plus strictement maritime et surtout nettement plus caractérisée par le contenu patrimonial de la programmation. D'une manière générale, les marins portent leurs choix sur les fêtes les plus importantes et les plus anciennes (Douarnenez, la Semaine du Golfe, Brest, Paimpol). Les marins et le public partagent donc en partie une préférence pour les événements d'ampleur nationale et même internationale, mais la hiérarchie des positions est différente et illustre la distinction culturelle entre public et marins. Ces derniers affirment à la fois une vision plus stricte de ce qui fait ou non partie des fêtes du patrimoine et expriment leur préférence pour les fêtes de Douarnenez (qui appartiennent à l'histoire du mouvement) et aussi pour la Semaine du Golfe, un événement certes populaire, mais qui préserve, de par son concept itinérant, la navigation, le regroupement des participants, l'accueil des marins et limite de fait l'importance et la présence du public.

En ce sens, le classement des fêtes ainsi que les commentaires ouverts illustrent le regard critique porté sur les événements qui seraient devenus moins conviviaux ou trop commerciaux. Les marins sont d'ailleurs les seuls sondés qui, sur cette question, n'hésitent pas à faire valoir un point de vue normatif pour expliciter leur choix : une bonne fête maritime se caractérise d'abord par sa convivialité, excluant les événements dont la dimension commerciale est jugée trop prégnante. Les fêtes de Brest, par exemple, ne recueillent que 17% des préférences des marins alors que, pour 51% du public, elles sont celles qui valorisent le mieux le patrimoine maritime. Le financement essentiellement public de la Semaine du Golfe¹¹⁷¹ écarte aussi ce que les marins décrivent comme une dérive commerciale des grands événements amenés à chercher des solutions de financement privé et donc à commercialiser les espaces et à privatiser les grands voiliers¹¹⁷². Par ailleurs, si le public cite plus régulièrement les grands événements, les marins se distinguent par l'éparpillement significatif de leurs choix : 35% des fêtes citées correspondent à des rendez-vous de petite ou de moyenne taille, quand le public ne cite ce type de manifestations qu'à 14%. La dispersion des fêtes citées traduit l'appartenance des marins à un milieu culturel qui sélectionne les événements maritimes selon leur caractéristique

¹¹⁷¹ Entretien avec Polig Belenfant et Valence Lemaistre, organisateurs de la Semaine du Golfe. 17 juillet 2018.

¹¹⁷² Il faut noter que la commercialisation de la fête est aussi un point critique parmi le public des fêtes de Brest 2016. Nous renvoyons ici à l'enquête de l'Adeupa sur les fêtes de Brest 2016.

patrimoniale, tout en manifestant leur fine connaissance du milieu par la mise en avant des fêtes les plus confidentielles.

La logique distinctive conduit même les acteurs les plus engagés à déclarer leur préférence pour les événements semi-publics, où l'organisation, aléatoire et totalement bénévole, est portée par ce que nous pouvons appeler des « marins traditionnels totaux »¹¹⁷³, c'est-à-dire maîtrisant toutes les caractéristiques de l'activité patrimoniale et dont le mode de vie est largement défini par cet engagement culturel : ils sont à la fois charpentiers de marine, marins, vivent souvent à bord et en itinérance, fonctionnent socialement selon la logique de la communauté culturelle. Même certains acteurs privés et commerciaux font part de leur intérêt pour ce type d'événements, alors que dans le même temps ils sont convaincus de l'importance des grandes manifestations patrimoniales pour garantir l'équilibre de leur activité¹¹⁷⁴. Autrement dit, les dimensions culturelles et communautaires ne sont pas toujours exclusives des logiques sociétales, territoriales et sociétales : la rationalisation économique qui touche le milieu patrimonial entraîne la cohabitation des logiques budgétaires et culturelles et le développement d'une approche pragmatique qui ne renie pas pour autant l'attachement déclaré aux fêtes intimistes.

¹¹⁷³ Au sens du fait social total de Marcel Mauss. Wendling, Thierry. « Us et abus de la notion de fait social total. Turbulences critiques », *Revue du MAUSS*, vol. 36, n°2, 2010, p. 87-99.

¹¹⁷⁴ Entretien avec Yann Roger. 25 septembre 2018.

IV.3.3 La fête par ce qu'on en dit

Pour la grande majorité du public interrogé, la fête du patrimoine maritime se définit d'abord comme un rassemblement des bateaux du patrimoine (69%), suivi d'un festival culturel et musical (50%) et enfin d'une fête locale (44%).

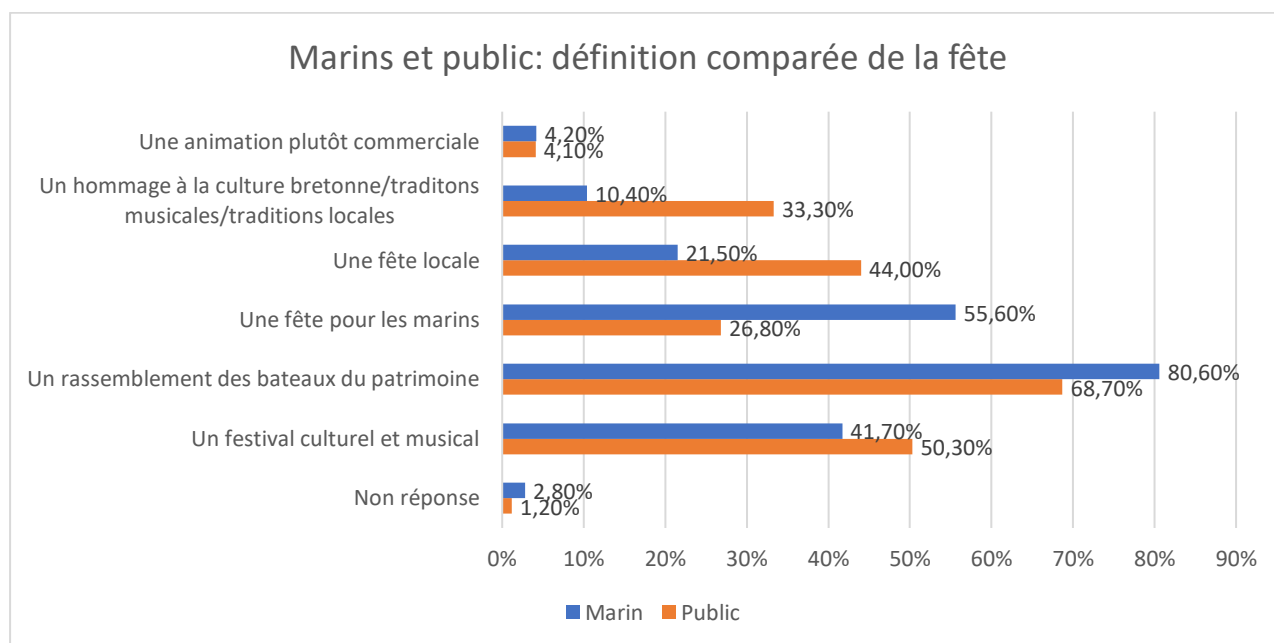


Figure 154. Définition de la fête chez les marins et le public. « Enquête-marins », 2018-2019 et « enquête-public », 2018.

La présence des bateaux est donc un élément caractéristique incontournable pour définir une fête du patrimoine maritime selon les représentations du public. Cet enseignement nous amène donc à questionner l'intégration de certaines manifestations dans la liste des fêtes du patrimoine maritime (la fête des Filets Bleus par exemple, que l'historienne Catherine Bertho Lavenir classe plutôt dans la catégorie des fêtes traditionnelles composites¹¹⁷⁵). En effet, sans vouloir réduire le patrimoine maritime au seul objet bateau, rappelons que la construction du mouvement patrimonial s'appuie encore très largement sur l'intérêt porté tant par les spectateurs que par les participants aux embarcations traditionnelles. Cette représentation est d'ailleurs confortée par les réponses à la définition du patrimoine maritime puisque 56% des sondés placent les bateaux traditionnels en premier rang, loin devant les autres modalités (cf. figure 158). Dans le même sens, les activités prioritaires déclarées par les sondés sont nettement tournées vers les bateaux et les pratiques nautiques, comme le montre le graphique qui suit.

¹¹⁷⁵ Bertho Lavenir, Catherine. *Art. cit.*

IV.3.4 La fête par ce qu'on y fait

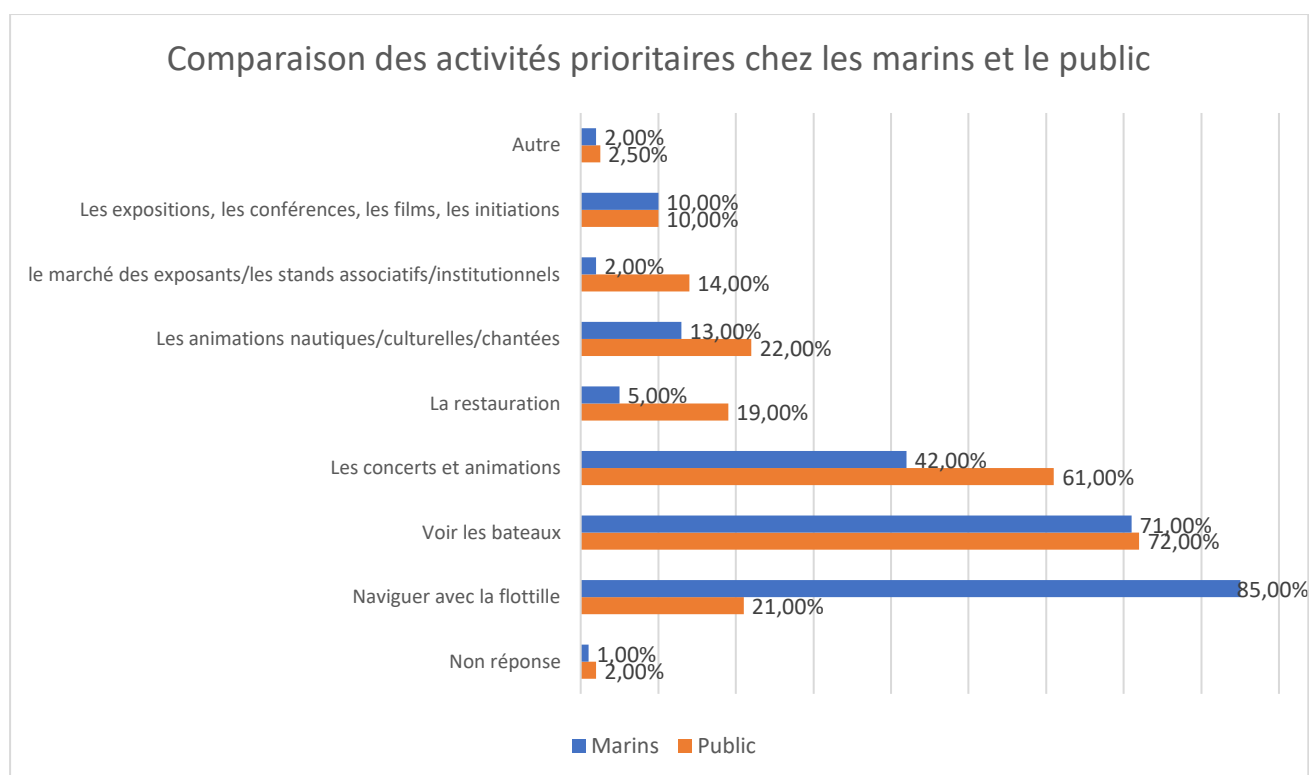


Figure 155. Comparaison des activités prioritaires chez les marins et le public. « Enquête-public », 2018 et « enquête-marins », 2018-2019.

IV.3.4.1 Pour le public, un intérêt relativement diversifié

Le graphique ci-dessus (figure 155) met en évidence l'importance des bateaux dans l'intérêt que le public porte à la fête. Cette modalité est retenue par 72% des sondés et pour certaines fêtes (la Fête des vieux gréements de Paimpol, les Vieilles coques, Vilaine en Fête), ce chiffre dépasse même 90%. La deuxième modalité la plus choisie est relative aux concerts et animations de rue. Ce choix est même cité en priorité principale (devant « voir les bateaux ») pour la Morue en Fête, les Bordées de Cancale et les Rendez-vous de l'Erdre. Ces deux modalités dominent nettement dans les motivations du public puisque le troisième choix, celui relatif aux animations nautiques et culturelles, n'est prioritaire que pour 22% des personnes interrogées, suivi de très près par la modalité « naviguer avec la flottille », citée par 21% des sondés. À première vue, ce résultat peut paraître relativement surprenant mais il faut souligner qu'il correspond à une corrélation entre le nombre de marins dans la constitution du panel et le type de fête observée. Ainsi, les fêtes itinérantes, et celles qui permettent de naviguer facilement car bénéficiant d'un plan d'eau protégé et facile d'accès, influent sur le choix de cette modalité.

D'une manière générale, on peut constater que les motivations premières du public répondent aux caractéristiques typiques de la fête et à une approche contemplative de la culture maritime : nous relevons un intérêt nettement plus marqué pour la restauration, les concerts et animations musicales et surtout pour le marché des exposants que ce que les marins disent venir chercher en priorité. Dans le même temps, les activités d'initiation, de formation, de découverte, en bref d'acculturation au patrimoine maritime (tant matériel qu'immatériel) ne sont une priorité que pour 10% du public. On peut donc noter que la fonction de transmission culturelle et intellectuelle prêtée initialement aux fêtes du patrimoine maritime¹¹⁷⁶ s'épuise aujourd'hui. Il faut cependant nuancer ce résultat au regard de ce que les organisateurs proposent au public : ainsi, 24% du public de la Fête du carénage placent cette modalité en activité prioritaire, ceci en nette surreprésentation par rapport à la moyenne des 1 223 sondés, qui est de 10%. Il s'avère dans ce cas que la fête est organisée par une association dont l'objet principal est la sauvegarde du patrimoine maritime et qui vise à transmettre au plus grand nombre des savoir-faire traditionnels.

La fête est donc l'opportunité de valoriser les actions et les chantiers en cours en exposant les embarcations entretenues ou restaurées par l'association, en proposant des initiations à la godille, en rappelant les partenariats auprès des écoles. Cette politique de transmission volontariste explique certainement l'importance de cette modalité dans le choix du public de la Fête du carénage, mais montre aussi que la fonction d'acculturation de la fête maritime n'est pas nécessairement totalement effacée. Cette conclusion est d'autant plus probable que la comparaison des activités prioritaires entre le public et les marins montre que ces derniers sont finalement plus indifférents à la programmation « terrestre » et non maritime des fêtes que le public. Autrement dit, il semble que, dans l'esprit des marins et des acteurs du patrimoine, les animations culturelles programmées à terre sont d'abord destinées au public (démonstrations, conférences, initiations).

IV.3.4.2 Chez les marins, se retrouver et renforcer la logique distinctive

Le graphique des activités prioritaires montre combien les marins sont attachés à la dimension pratique et purement maritime des rassemblements puisque, pour 85% d'entre eux, il s'agit d'abord de naviguer avec la flottille, et pour 71% de voir les bateaux. Assez loin ensuite, on retrouve les concerts et les animations, mais il faut souligner que cette activité n'est prioritaire que pour 42% des personnes interrogées. Les autres animations sont encore plus

¹¹⁷⁶ Péron, Françoise. *Op. cit.*, 2005.

minoritaires et surtout, le contenu culturel attaché au patrimoine maritime ou plus largement à la culture maritime n'intéresse en priorité que 10% des marins, soit un pourcentage égal à celui du public. Ce résultat montre bien comment les fêtes sont devenues pour les participants des rendez-vous de pratique et de rencontre et non pas seulement des manifestations culturelles visant à valoriser les actions patrimoniales en tant que telles.

Cependant, on peut aussi comprendre les motivations des marins comme une évolution du rapport au patrimoine : après une période de redécouverte voire de récréation des objets matériels et immatériels du patrimoine maritime (les bateaux, les chants, le matelotage, des pratiques alternatives, le bâti littoral, etc.), les acteurs se consacrent essentiellement à l'entretien et à l'usage des navires sauvegardés, et s'emparent à cet effet des manifestations pour structurer leur programme annuel de navigation. Dans ces conditions, le renouvellement ou l'approfondissement des contenus patrimoniaux purement culturels passent en second plan. Ce faisant, l'absence de richesse et de variété dans le contenu des fêtes, qui est parfois dénoncée par les acteurs que nous avons rencontrés, peut aussi être regardée à la lumière de ce que les marins eux-mêmes attendent de ces rendez-vous et surtout de ce qu'ils sont en mesure d'y produire. Autrement dit, il apparaît que la dynamique culturelle des fêtes tient aussi à celle du mouvement patrimonial, à ce qu'il est capable et susceptible de produire et que les événements, dans leur fonction de médiation, pourraient diffuser auprès du public. Or, la priorité accordée à la navigation en flottille et à la découverte d'autres bateaux illustrent la place centrale et même assez hégémonique des navires traditionnels dans les pratiques festives des marins. Le tableau qui suit confirme notre interprétation et renforce même l'idée d'une fête maritime d'abord définie par la présence des marins :

Tableau 20. Tableau de classement des critères de réussite de la fête selon les marins. Les trois premiers critères sont présentés par ordre d'importance décroissant. « Enquête-marins » 2018-2019.

Éléments essentiels pour la réussite d'une fête selon les marins							
Critères de préférence	Classement		Rang 2		Rang 3		Fréq.
	Rang 1	Fréq.	Rang 2	Fréq.	Rang 3	Fréq.	
Non réponse	2	1%	1	1%	7	5%	
Un public nombreux	13	9%	5	3,5%	12	8%	
De la musique traditionnelle	6	4%	7	5,5%	11	8%	
Une programmation musicale moderne	1	1%	4	3%	5	3%	
La présence de grands bateaux	16	11%	18	12%	17	12%	
Des conférences et animations maritimes	1	1%	10	7%	7	5%	
Une flottille diverse	76	53%	33	23%	19	13%	
Un accueil dédié aux marins	16	11%	44	31%	26	18%	
Une bonne météo	13	9%	20	14%	37	26%	
Total	144	100%	144	100%	144	100%	

Le tableau confirme l'importance de ce que l'on pourrait appeler l'entre-soi culturel recherché par les marins. À la question sur les éléments essentiels à la réussite d'une fête maritime, les marins classent très nettement en rang 1 la nécessité de réunir une flottille diverse (53% des choix), puis en rang 2 de proposer un accueil dédié aux marins (31%) et en rang 3 de profiter de bonnes conditions météorologiques (26%). La part immatérielle du contenu des fêtes (musiques traditionnelles, conférences et animations) ne vient en majorité relative qu'en rangs 4 et 7, ce qui illustre bien leur statut mineur dans la réussite des fêtes selon les marins. La présence d'un public nombreux ou encore d'une programmation musicale moderne ferment la marche avec une surreprésentation en huitième et dernier rang. Ce dernier résultat nous semble particulièrement emblématique du rapport distant, voire critique, des marins aux dimensions événementielles et festives des fêtes maritimes. Le peu d'importance accordée à la présence d'un public nombreux est d'ailleurs une constante dans l'histoire des fêtes telles qu'elles sont comprises par les acteurs patrimoniaux. Cette caractéristique exprime la logique de l'entre-soi communautaire dans le sens où les marins pensent que les fêtes s'adressent d'abord à eux-mêmes : par leur présence et celle de leurs bateaux, ils garantissent leur succès et fondent même leur raison d'être. Rappelons à ce propos que cette distinction de statut (celle du marin qui cultive sa différence avec le public terrien), se renforce d'une distinction sociale puisque les catégories supérieures sont significativement surreprésentées parmi les marins (30% des actifs et 43% des retraités).

IV.3.4.3 Pour les marins, les fêtes sont d'abord l'objet d'une affirmation culturelle

Aussi, pour les marins, définir la fête du patrimoine maritime conduit d'abord à affirmer le primat d'une communauté culturelle fédérée autour des enjeux patrimoniaux et rétifs à tout autre usage social des héritages maritimes. Les dimensions locales et territoriales sont par contre nettement minoritaires dans la définition de la fête ce qui, de ce point de vue, distingue les marins du public. En effet, au-delà de la dimension commerciale critiquée et déjà analysée, il apparaît que pour les marins, le rapport aux fêtes du patrimoine se caractérise par la mise à distance des dimensions locales dans la définition des événements (cf. le tableau n°21 sur la définition de la fête). Ainsi, la carte factorielle suivante montre comment les marins intégrant le panel du grand public (« enquête-public ») se distinguent par leur ancrage culturel-communautaire quand les musiciens définissent la fête comme un festival culturel et musical et les exposants sont les plus nombreux à y voir une fête locale :

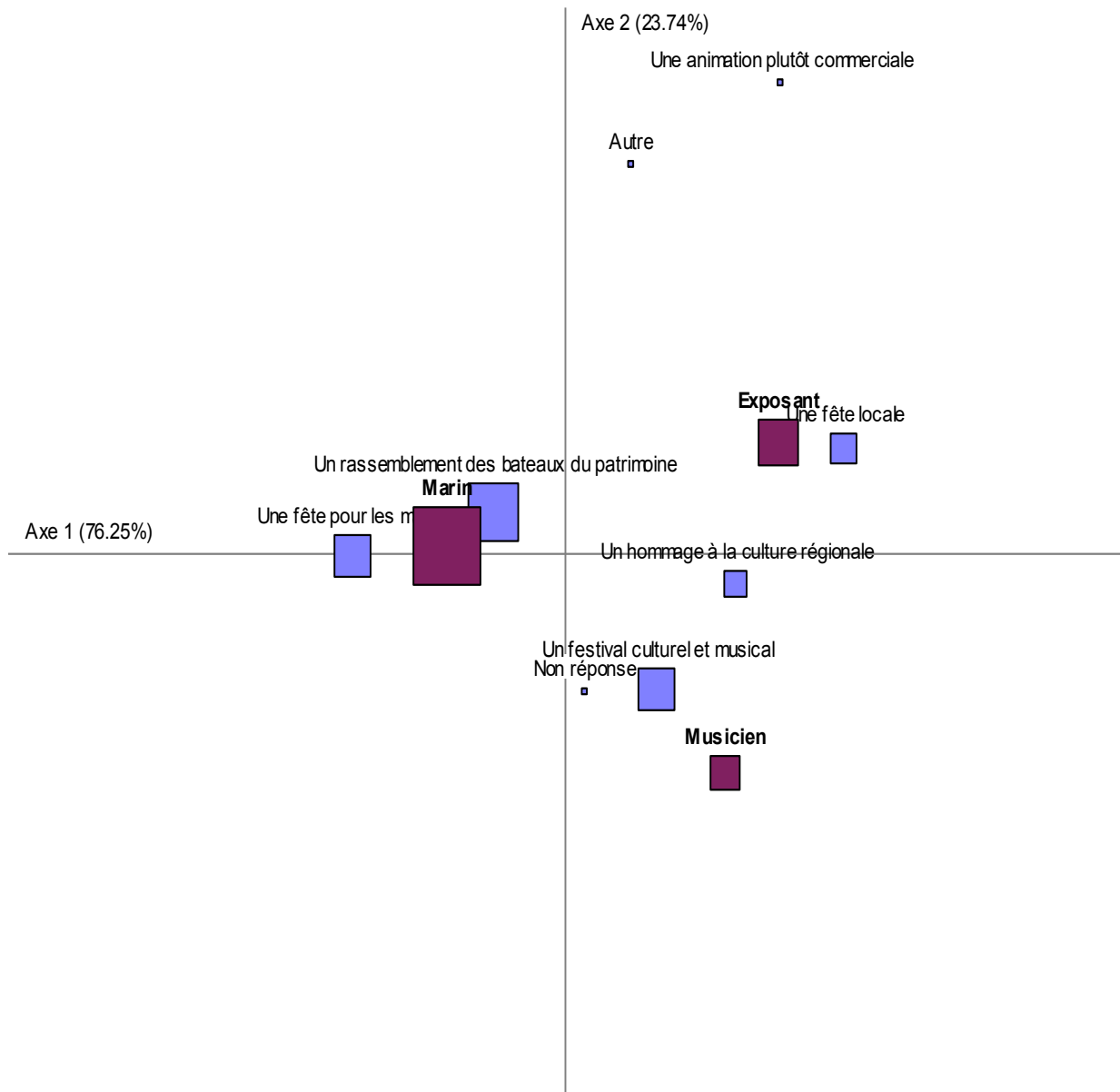


Figure 156. Carte factorielle de la définition de la fête et du statut des participants. La carte montre comment la fête se définit aussi par les pratiques qu'elle permet, ou qu'elle implique. Axe 1 : statut des répondants, axe 2 : définition de la fête.

Par ailleurs, le questionnaire dédié aux marins (n=144) confirme cette tendance : le croisement de l'évolution des fêtes et de leur définition montre encore comment se répartissent les dimensions culturelles patrimoniales, en opposition aux logiques territoriales et économiques (tableau suivant) :

Tableau 21. Croisement de la définition de la fête et de l'avis sur leur évolution chez les marins. « Enquête-marins », 2018-2019.

Définition fête	Non réponse	Un festival culturel et musical	Rassemblement des bateaux	Une fête pour les marins	Une fête locale	Un hommage à la culture régionale	Animation plutôt commerciale	Moyenne des réponses
Avis Évolution								
Non-réponses	25%	22%	25%	21%	19%	53%	17%	26%
Répond aux attentes du public	50%	27%	24%	29%	22%	7%	0%	25%
Trop de place à la part commerciale	50%	35%	33%	44%	39%	7%	67%	37%
Valorise le patrimoine	25%	26%	32%	26%	42%	20%	17%	28%
Centrée sur les grands bateaux	0%	18%	22%	30%	19%	27%	17%	21%
Permet de renouveler les fêtes	25%	13%	12%	10%	10%	27%	17%	11%
Valorise le territoire	0%	37%	28,5%	29%	32%	27%	17%	25%

Le tableau montre en premier lieu une forte corrélation entre les modalités liées à la dimension économique des fêtes, puisque la définition des manifestations comme une animation plutôt commerciale est fortement associée à un avis critique sur cette évolution (67%). Par ailleurs, la définition de la fête comme un rendez-vous des marins arrive en deuxième position dans le développement de cet avis (44%), ce qui dresse le portrait d'acteurs du patrimoine maritime autant attachés à la logique communautaire des fêtes qu'à la dénonciation de leur évolution commerciale et rationaliste. On voit donc ici comment les marins construisent un rapport distinctif aux fêtes maritimes dans la mesure où l'affirmation communautaire passe à la fois par le rejet des logiques économiques, mais aussi par un moindre intérêt pour les dimensions locales (qu'elles soient identitaires ou culturelles) portées par les fêtes.

À l'inverse, la dimension territoriale, dans son acception identitaire et culturelle, s'articule avec le renouvellement des fêtes et la valorisation du patrimoine, tout comme les composantes festivières de l'événement sont perçues comme d'abord bénéfiques pour le territoire d'accueil de la fête. Autrement dit, les représentations relatives à l'évolution des fêtes font état d'un glissement dans la fonction du patrimoine par la coexistence de deux usages

sociaux : le premier usage, historique et défendu par les acteurs engagés dans le mouvement patrimonial et par les marins, répond à une logique culturelle qui se définit entièrement à travers un patrimoine maritime pratiqué. Le second usage articule patrimoine et affirmation territoriale et reste essentiellement porté par des acteurs ancrés localement, mais non nécessairement issus du mouvement patrimonial (c'est le cas typique de la Morue en fête mais aussi en partie des fêtes des Douarnenez). Comparer la fonction sociale des fêtes entre les marins et le public donne à voir sous un autre angle la cohabitation de ces deux dimensions.

IV.3.5 La fête maritime par sa fonction

En effet, le graphique qui suit montre ce que les marins et le public partagent dans la fonction des fêtes, mais traduit aussi ce qui les distinguent :

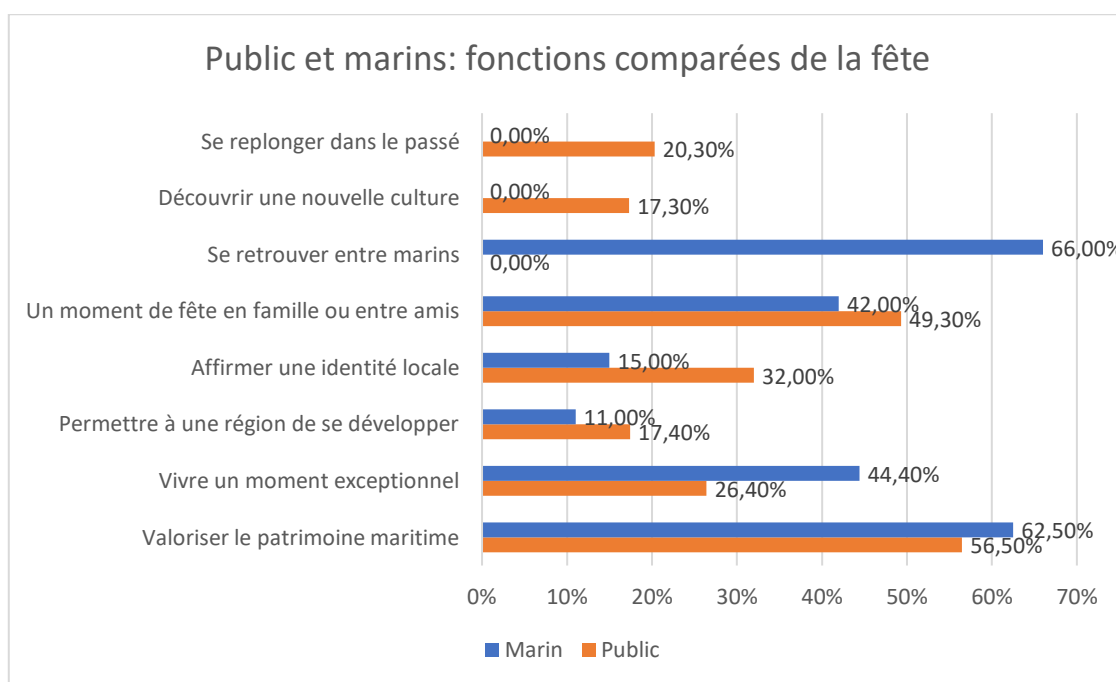


Figure 157. Fonctions de la fête chez le public et les marins. « Enquête-public », 2018 et « enquête-marins », 2018-2019.

IV.3.5.1 Chez le public : corrélation des logiques festives et identitaires

Pour le public, les principales fonctions des fêtes maritimes sont d'abord de valoriser le patrimoine (57% de réponses), puis de passer un moment de fête en famille ou entre amis (49%) et enfin d'affirmer une identité locale (32%). Dans le même temps, si la valorisation du patrimoine maritime explique chez le public la fonction des fêtes maritimes, il faut souligner que sur les onze manifestations couvertes, cinq d'entre elles privilégient la modalité festive et familiale. Bien qu'il n'y ait pas nécessairement d'opposition entre les dimensions festives et patrimoniales mais plutôt une forme de complémentarité, relevons que la domination d'une

caractéristique sur une autre montre quel rapport le public entretient avec le patrimoine maritime. Ainsi, les cinq fêtes dont la dimension festive est plus marquée (la Morue en fête, les Bordées de Cancale, la Fête des vieux gréements de Paimpol, la Fête maritime du Légué, les Rendez-vous de l'Erdre) ont en commun d'attirer un public pour qui les dimensions locales, liées aux traditions régionales, ou encore à la programmation musicale sont surreprésentées par rapport à la moyenne du panel. Dans ce cas, le patrimoine n'est plus une finalité dont la fête serait le média principal mais il endosse une fonction d'acculturation à d'autres références culturelles d'une part et une fonction « classique » de cohésion sociale et identitaire revendiquée par le public d'autre part¹¹⁷⁷.

IV.3.5.2 Pour les marins, se retrouver dans un cadre d'exception

Pour les marins, la hiérarchie est différente puisque pour 66% des sondés, il s'agit d'abord de se retrouver entre marins et ensuite seulement de valoriser le patrimoine maritime (62% des réponses, mais peut-être faut-il postuler que pour les marins, se retrouver est une façon de défendre le patrimoine). Les autres modalités viennent assez loin derrière avec encore une fois une faible représentation des enjeux locaux, qu'ils soient économiques ou identitaires. Ces résultats confirment l'hypothèse de fêtes dont la fonction première est, pour les marins, d'ordre communautaire et patrimonial. Ils sont aussi nettement plus nombreux que le public à concevoir la fête comme un moment exceptionnel (44% contre 26%). Cette différence illustre la distinction des statuts dans la mesure où les marins nourrissent l'idée des rassemblements patrimoniaux établissant un modèle festif hors norme de par son contenu culturel, son organisation nautique, sa capacité à fédérer les participants et en premier lieu les marins. Enfin, soulignons l'écart très important quant au rapport au passé dans la fonction des fêtes chez les marins et le public. Pour les acteurs du patrimoine, la fête maritime n'est en rien une manière de se plonger dans les temps révolus, mais bien d'affirmer la vitalité actuelle d'une pratique culturelle qui doit permettre de se projeter vers l'avenir. En ce sens, nous concluons cette partie en questionnant les rapports entre le patrimoine maritime et les fêtes.

¹¹⁷⁷ Di Méo, Guy. « Retrouver la mer par l'imaginaire et la fiction », in Péron, Françoise (dir.), *op. cit.*, p. 241-243.

IV.3.6 Le patrimoine maritime saisi par les fêtes

IV.3.6.1 Le bateau traditionnel comme objet nodal du patrimoine

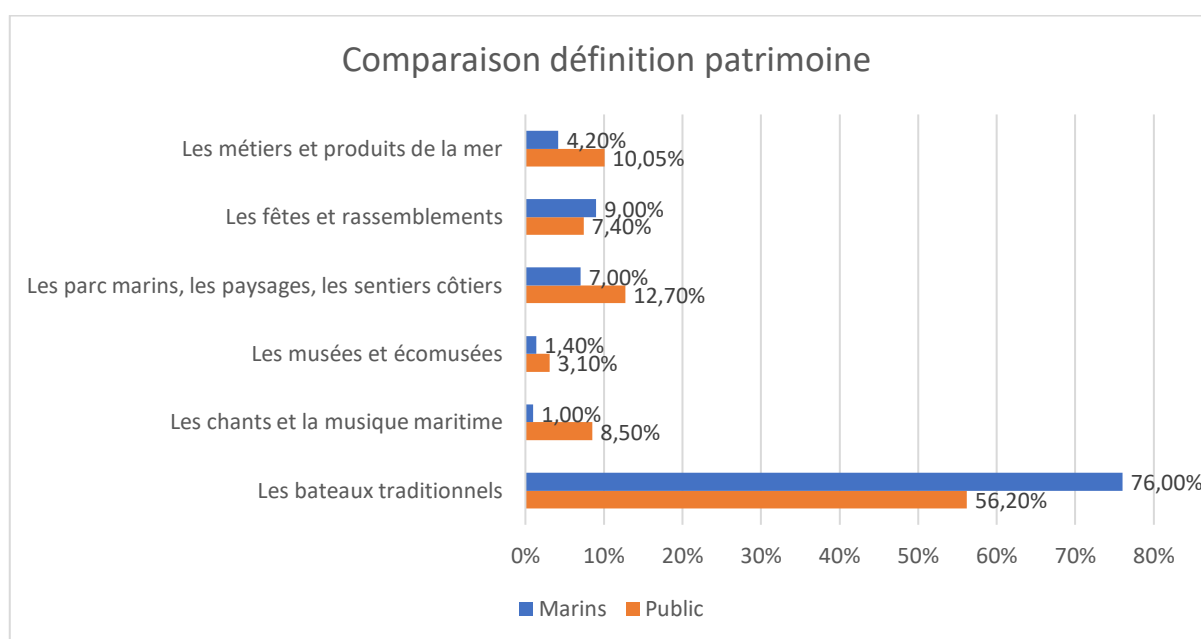


Figure 158. Définitions comparées du patrimoine chez le public et les marins. « Enquête-public », 2018 et « enquête-marins », 2018-2019 ».

La question relative à la définition du patrimoine et de la culture maritime montre avant tout la prédominance des bateaux traditionnels, aussi appelés bateaux du patrimoine, dans la définition du patrimoine maritime par le grand public (56% des sondés). Tous les publics des différentes fêtes sur lesquelles nous avons enquêté font le même choix majoritaire (absolu ou relatif) : ils placent le navire traditionnel comme figure emblématique du patrimoine maritime. Certes, il faut nuancer cette domination symbolique : pour le public de Douarnenez 2018 et de Vilaine en fête, ce chiffre atteint 63% des sondés, quand celui de la Fête maritime du Légué ne choisit le bateau du patrimoine qu'à 30% et celui des Bordées de Cancale à 32%. Mais les écarts constatés peuvent s'expliquer par l'objet même de la fête ou encore par l'identité des organisateurs : les Bordées de Cancale sont d'abord et avant tout un festival de chants de marins et de musiques maritimes (la modalité « Les chants et la musique maritime » atteint 24%) et notre enquête montre d'ailleurs que son public se distingue à la fois par sa composition sociale et par son rapport au patrimoine : les classes sociales populaires y sont plus représentées et les classes supérieures moins importantes que parmi le public des fêtes plus strictement maritimes. Pour le public de ce type de fête, la signification du patrimoine repose en majorité relative sur les bateaux traditionnels, mais fait une place très significative aux chants et à la musique ainsi qu'au littoral.

La Fête maritime du Légué, quant à elle, est coorganisée par le comité local des pêches et, assez logiquement, le public largement composé de marins-pêcheurs place les métiers et produits de la mer au même niveau que les bateaux du patrimoine. À l'inverse, les fêtes de Douarnenez sont associées à l'histoire du mouvement patrimonial et notamment à l'idée que les fêtes maritimes étaient avant toute chose un rassemblement de navires à voile traditionnels. Enfin, le résultat recueilli auprès du public de Vilaine en fête s'explique surtout par la nature même de la fête itinérante qui fait la part belle à la navigation et qui s'adresse finalement aux marins ou à ceux qui veulent profiter du spectacle nautique proposé par l'évolution des bateaux sur un plan d'eau préservé et facile d'accès.

Ces nuances statistiques mises à part, il faut convenir du rôle structurant du navire de tradition dans la construction du patrimoine maritime en France. Les acteurs de la fête (autant le public que les marins et les organisateurs) partagent donc fondamentalement une représentation de ce qu'est le patrimoine maritime en France et de ce qui détermine ses modalités festives, à savoir la présence des navires emblématiques des héritages maritimes.

IV.3.6.2 L'héritage de la construction du patrimoine maritime en France

Cet élément n'est pas anodin dans la mesure où il correspond à la manière dont le mouvement patrimonial s'est construit en France depuis le début des années 1980¹¹⁷⁸. En effet, il faut se rappeler le succès du concours « Bateaux des côtes de France » lancé par la revue du *Chasse-Marée* en 1989 afin de reconstruire « 100 bateaux pour 100 ports » de Gravelines à Menton. Près de 80 bateaux du patrimoine issus de ce concours seront effectivement présents lors de Brest 92 pour participer à la plus grande fête maritime jamais organisée en France à l'époque. Dans le même temps, le tissu associatif s'est largement articulé autour de la restauration, voire la reconstruction des navires de tradition, puis de leur usage, leur entretien et leur financement. Le bateau de tradition, très majoritairement en bois et mené à la voile, est donc l'objet central du patrimoine maritime en France, ce que le grand public reconnaît dans notre enquête. Cette domination symbolique a d'ailleurs parfois été dénoncée par des historiens comme François Chappé qui voit dans la place exagérée du bateau une distorsion de la réalité historique entraînant d'une part l'occultation des conditions de vie et de travail à bord des

¹¹⁷⁸ En ce sens, notre résultat montre bien que le patrimoine n'existe pas « en soi », mais qu'il dépend des conditions de production sociales et culturelles données pour chaque époque. Le sociologue Philippe Lacombe insiste bien sur ce qui motivent, pour le présent, les différents groupes sociaux à édifier un processus de patrimonialisation qui ne touche qu'une partie des activités traditionnelles. Lacombe, Philippe. « Le patrimoine maritime, frénésie et/ou contournement ? », in Péron, Françoise (dir.), *op. cit.*, p. 115-120.

navires (un taux de mortalité extrême touchait ces métiers), et d'autre part la négation des rapports de production et donc de domination entre les marins et les armateurs¹¹⁷⁹. Par ailleurs, l'historien dénonce l'oubli des autres éléments du patrimoine maritime et notamment les constructions et ouvrages littoraux, les conserveries, les aménagements portuaires, les pêcheries. Autrement dit, tout ce qui permettait à l'activité maritime de se structurer par le développement des infrastructures littorales et des voies de communication avec l'arrière-pays terrien¹¹⁸⁰. Cette critique s'adresse en creux aux pionniers du patrimoine maritime qui avaient de fait concentré leurs efforts autour du navire à restaurer ou à reconstruire. Nous y voyons aussi, pour notre part, une certaine lutte de légitimité dans le champ du patrimoine entre des acteurs défendant des points de vue et des intérêts symboliques parfois divergents entre milieux associatifs et académiques¹¹⁸¹.

S'il est pertinent de relever la place dominante du navire dans la construction du patrimoine maritime, il n'est pas totalement juste d'en imputer la cause essentielle aux acteurs du mouvement patrimonial, mais plutôt de considérer ce fait culturel comme une donnée « objective » de notre rapport au patrimoine maritime. En effet, suite au succès du premier concours, rappelons que la revue a lancé quatre autres opérations identiques (Mémoire des ports d'Europe, Défi Jeunes Marins 2000, Patrimoine des côtes et des fleuves de France, Marins des côtes de France) visant à structurer, valoriser et transmettre l'ensemble d'une culture maritime issue des traditions. Or, le succès assez inattendu du premier concours n'a pas été reconduit : si les modalités d'engagements étaient assez semblables, les buts et surtout les objets patrimoniaux des millésimes 96, 2000, 2004, etc., n'avaient pas le même statut symbolique et donc la même force de mobilisation sociale et institutionnelle que le navire de tradition. Dès lors, comment matérialiser une culture populaire qui ne bénéficie pas de relais institutionnels comme le montre l'absence de représentation du patrimoine maritime dans les Drac littorales ? Pour les associations et les militants engagés dans leur valorisation, le bateau et la fête apparaissent de fait comme les meilleurs éléments objectifs et matériels de promotion des traditions maritimes.

¹¹⁷⁹ Chappé, François. « Le patrimoine ne peut être qu'une activité historique », in Péron, Françoise (dir.), *op. cit.* 2002.

¹¹⁸⁰ *Ibid.*

¹¹⁸¹ *Ibid.*

IV.3.6.3 Le bateau dans la fête, principal objet de médiation du patrimoine maritime

Apparaît alors ici la nécessité pour une culture maritime en construction et ne bénéficiant pas des relais classiques de légitimation de se doter d'éléments symboliques matériels capables à la fois d'unifier les représentations liées à l'imaginaire maritime et de fédérer à travers eux les volontés individuelles et collectives. Autrement dit, le bateau du patrimoine reste le média incontournable entre les acteurs du patrimoine maritime et les spectateurs non spécialistes de ce milieu, profitant de la fête comme d'un espace et d'un temps où la rencontre devient possible. Dans ce sens, il est intéressant de remarquer que, pour le public, la fête maritime n'apparaît pas majoritairement comme un événement réservé aux seuls marins : sa fonction est bien de permettre l'expression d'une culture maritime patrimoniale et sa diffusion auprès d'une population qui dépasse le cercle premier des initiés. Aussi, sans que les organisateurs historiques des fêtes du patrimoine n'en aient vraiment eu l'intention, on peut observer que les fêtes maritimes ont finalement pour fonction (latente ou manifeste selon les événements) de renégocier notre rapport à ce qu'Éric Hobsbawm appelle le « passé social formalisé », c'est-à-dire le passé légitime et reconnu comme tel par les sociétés. La renégociation de ce passé formalisé dépend d'abord d'un contexte social en mutation profonde, contexte qui permet l'apparition, sous l'apparence d'un retour en arrière perçu comme « salutaire » d'une idée finalement novatrice, celle d'un patrimoine maritime populaire oublié.

IV.3.6.4 La culture immatérielle, élément distinctif des rapports sociaux au patrimoine maritime ?

L'importance des navires de tradition est à mettre en parallèle avec la faiblesse de la culture maritime immatérielle. En effet, à la question relative à la définition du patrimoine (figure 158) la musique, les fêtes, et surtout les musées ou les écomusées ne représentent au total que 19% des réponses. On voit bien ici comment la dimension plus subjective et plus incorporée du patrimoine maritime n'entre qu'à la marge dans les représentations du public. Les savoir-faire, les compétences techniques et maritimes nécessaires à la conduite des navires, les usages et pratiques de la mer de la navigation « à l'ancienne », l'ensemble du fond musical, chanté, conté ; en bref la part orale de la culture maritime traditionnelle ne relève pas en premier lieu du patrimoine tel qu'il est compris par le public¹¹⁸². Ce résultat montre que les efforts, ou

¹¹⁸² En ce sens, les éléments immatériels de la culture maritime n'intègrent pas réellement la notion de patrimoine culturel immatériel au sens de l'Unesco. Il faudrait pour cela qu'ils fassent l'objet d'un processus de reconnaissance, de transmission, de récréation au sein des sociétés qui les promeuvent. Bortolotto, Chiara. « Le

les vellétés, des acteurs du patrimoine maritime en matière de diffusion de la culture maritime immatérielle ne touchent que très partiellement la sensibilité du public des fêtes. Ce décalage est d'autant plus significatif qu'aujourd'hui, certains responsables d'associations du patrimoine estiment finalement qu'après quarante années de mobilisation pour sauvegarder les bateaux traditionnels, le cœur de la culture maritime réside dans sa part immatérielle puisque tout ce qui est matériel est destiné à disparaître¹¹⁸³.

Dans le même temps, le public montre un intérêt particulier pour les composantes plus communes de la maritimité française, les produits et métiers de la mer ainsi que les sentiers côtiers, les parcs marins, les paysages¹¹⁸⁴. La part immatérielle du rapport à la mer n'est donc pas totalement absente, mais ce qui, pour le public, en constitue le patrimoine, ne correspond pas forcément avec ce que le mouvement patrimonial entend de son côté défendre et valoriser car issu des traditions maritimes (ou présenté comme tel). Ici, on retrouve d'une part la place importante des activités productives de la mer, représentation culturelle confirmée par la place du marin-pêcheur comme figure emblématique du marin.

IV.3.6.5 Le littoral et le paysage, patrimoine maritime du terrien ?

D'autre part, il faut souligner la surprenante deuxième place de la modalité « parcs marins, paysages, sentiers côtiers » : le public intègre en fait la composante naturelle du littoral dans sa définition du patrimoine maritime¹¹⁸⁵ alors qu'elle n'y tient qu'une place très secondaire dans le contenu culturel des fêtes¹¹⁸⁶.

Ce rapport au paysage distingue le public des acteurs du patrimoine maritime, tout autant qu'il rappelle combien le paysage est lié au sentiment de préservation¹¹⁸⁷, et surtout,

trouble du patrimoine culturel immatériel », in Bortolotto, Chiara (dir.), *Le patrimoine culturel immatériel. Enjeux d'une nouvelle catégorie*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2011, p. 21-43.

¹¹⁸³ Entretien avec Cyrille Hervé, président de l'association « Voile et Patrimoine en Golfe du Morbihan ». 29 septembre 2018.

¹¹⁸⁴ Le Couëdic, Daniel. « Paysage et patrimoine : un cultisme littoral », in Péron, Françoise (dir.), *op. cit.*, 2002, p. 411-419.

¹¹⁸⁵ Ce résultat renvoie finalement à une définition classique du patrimoine maritime dans le domaine du droit, mais c'est aussi une dimension retenue par Françoise Péron. Goffaux-Callebaut, Géraldine. « La notion de patrimoine maritime, quelques amers », in Goffaux-Callebaut, Géraldine ; Boilet, Nicolas (dir.), *op. cit.*, p. 27-35. Et Péron, Françoise. « Les patrimoines maritimes, quelles originalités communes ? », in Péron, Françoise (dir.), *op. cit.*, p. 37-39.

¹¹⁸⁶ Soulignons ici que le regard porté sur les littoraux est lui aussi sujet à des évolutions sociales. Karine Salomé rappelle en cela les mutations du statut de l'île dans les représentations culturelles. D'une certaine indifférence à l'époque moderne, elle est devenue, à la fin du XIX^e siècle, un espace à préserver. Salomé, Karine. « Le paysage des îles bretonnes : création et appropriation d'un patrimoine maritime (fin XVIII^e siècle – début XX^e siècle », in Péron, Françoise (dir.), *op. cit.*, 2002, p. 443-448.

¹¹⁸⁷ Lassus, Bernard. « Paysages à feuilleter », in Jeudy, Henri-Pierre (dir.), *op. cit.*, p. 235-248.

combien il est, lui aussi, le fruit d'une construction sociale et culturelle¹¹⁸⁸. Il pose la question des différences de statuts entre marins/acteurs et public/spectateurs en ce que le rapport au littoral se répartit inégalement entre ceux qui restent à terre (le public) et ceux qui ont la possibilité de partir en mer (les marins). Nous avons vu, en comparant les propriétés sociales des différents groupes, que cette distinction de statut se double d'une distinction de position. En cela, nous pouvons faire l'hypothèse que le rapport du public au littoral est aussi l'affirmation d'une appropriation de ce qui lui est pratiquement (et physiquement) accessible de la culture maritime¹¹⁸⁹, et de ce qui s'est construit historiquement autour de la construction du regard envers les paysages littoraux¹¹⁹⁰. Pour un individu non-initié aux pratiques maritimes, le littoral naturel reste le point de contact avec l'univers marin le plus accessible¹¹⁹¹, tout autant qu'il porte en lui une forte symbolique des plaisirs nautiques et des émotions picturales que notre société recherche depuis le milieu du XX^e siècle¹¹⁹². On peut relever à ce propos que les publics qui ont placé au plus haut les modalités « Produits et métiers de la mer » et « Les parcs marins, les paysages, les sentiers côtiers » (Fête des thoniers d'Étel, Morue en fête de Binic, Les Bordées de Cancale) sont ceux qui comptent le plus de membres des catégories sociales intermédiaires et populaires (professions intermédiaires, employés et ouvriers). Autrement dit, pour la Morue en fête de Binic et pour la Fête maritime du Légué, la fête du patrimoine est le moyen d'affirmer un attachement à la mémoire des sociétés maritimes disparues par les activités de production et, pour le public des Bordées de Cancale et celui d'Étel, par la pratique des loisirs littoraux. Il est d'ailleurs à souligner que ces mêmes publics, composés en majorité d'employés et de membres des professions intermédiaires, pratiquent plus que les autres sondés des activités sportives, la balade et la randonnée, et s'adonnent moins aux activités culturelles.

¹¹⁸⁸ Roger, Alain. « Le paysage n'existe pas il faut l'inventer. Henri Cueco », in Actes du colloque international de Saint-Émilion, *Patrimoine et paysages culturels*, 30 mai-1^{er} juin 2001, Bordeaux, Éditions Confluences, 2001, p. 55-63.

¹¹⁸⁹ L'architecte Isabelle Auricoste suggère pour sa part une tendance à la réappropriation des territoires par la construction du paysage. Auricoste, Isabelle. « Le paysage et la réappropriation des territoires », in Actes du colloque international de Saint-Émilion, *op. cit.*, p. 65-69.

¹¹⁹⁰ Péron, Françoise. « Fonctions sociales et dimensions subjectives du littoral », *Études rurales*, n°133-134, 1994, p. 31-43.

¹¹⁹¹ Le géographe rappelle que le paysage est la « porte d'entrée » culturelle dans l'environnement et qu'il a la particularité de s'accorder au regard et à la sensibilité de chacun. Dans notre cadre, il permet une plus vaste appropriation sociale des caractéristiques maritimes du littoral. Bertrand, Georges. « Sous le paysage...le territoire », in Actes du colloque international de Saint-Émilion, *op. cit.*, p. 77-81.

¹¹⁹² Griffet, Jean. « Les plaisirs du bord de mer (1930-1960) », *Études rurales*, n°133-134, 1994, p. 87-94.

IV.3.6.6 Fête maritime et définition du patrimoine : interroger un paradoxe

Dernier résultat significatif, la faible représentation des fêtes maritimes dans la définition du patrimoine. Avec 7% des réponses seulement, les fêtes n'apparaissent pas, pour les marins et pour les spectateurs, comme des éléments caractéristiques du patrimoine alors même que, parmi les différents vecteurs de diffusion des traditions maritimes apparus depuis le début des années 1980, elles se distinguent par leur succès en termes de fréquentation. À l'inverse, la revue du *Chasse-Marée*, le Port-musée de Douarnenez, ou encore les associations patrimoniales, ont connu ou connaissent des difficultés relatives à la baisse du lectorat, au moindre soutien des pouvoirs publics ou au défaut d'engagement des bénévoles. Il faut donc questionner ce paradoxe qui veut que tout en restant un élément structurant du patrimoine maritime, les fêtes n'entrent pas à proprement parler dans sa définition.

Ce résultat renvoie selon nous à l'idée que les fêtes maritimes sont d'abord comprises comme des dispositifs, des outils au service des enjeux de fond portés par leurs organisateurs. Autrement dit, elles sont définies par leur fonction et non par leur identité propre, à l'inverse des fêtes traditionnelles patrimonialisées¹¹⁹³. Ici, c'est leur dimension opérationnelle qui prime, laissant à penser que, parmi les différents leviers de diffusion des cultures maritimes traditionnelles, la fête tient sa force de sa fonction de médiation culturelle et de cohésion sociale. Pour autant, elle n'est pas l'objet, en elle-même d'une autonomisation de sa signification et de son usage, qui la conduirait, par exemple, à intégrer un processus de patrimonialisation identique à celui des activités maritimes du passé. Si cette représentation est propre au grand public, elle est aussi partagée, en pratique, par le mouvement patrimonial. Rappelons que de nombreux interlocuteurs nous ont confié ne plus venir si souvent qu'auparavant aux grands rendez-vous maritimes. Cette relative désaffection s'explique en partie par le contexte actuel des associations du patrimoine, au vieillissement des bénévoles, à l'usure des responsables. Mais elle dit aussi comment les fêtes, après avoir été des moteurs décisifs de la mobilisation sociale en faveur des traditions maritimes, sont devenus aujourd'hui des dispositifs certes importants, mais restant cantonnés à un rôle fonctionnel et opérationnel.

En ce sens, la faible représentation des éléments immatériels dans la définition du patrimoine maritime montre combien le rapport au passé est lié à la nécessité de la trace

¹¹⁹³ Fournier, Laurent-Sébastien. « La Tarasque métamorphosée », in Bortolotto, Chiara (dir.), *op. cit.*, 2011, p. 149-166.

matérielle¹¹⁹⁴. La preuve par l'objet physique est, depuis les premiers monuments historiques jusqu'aux nouveaux patrimoines, une caractéristique propre au processus de patrimonialisation. Non pas que le patrimoine immatériel ne soit pas, en lui-même, objectivable : les chants sont faits pour être chantés et entendus, les contes pour être récités et écoutés, les savoirs populaires pour être pratiqués et transmis. Mais, ces objets imposent, pour être sauvegardés et socialement dynamiques, un processus d'appropriation personnel et même intime, dans la mesure où ils sont irréductiblement liés à une action de production par nature éphémère. Cette différence éclaire alors sous un autre jour la place du bateau traditionnel dans la construction du patrimoine maritime : au-delà des distinctions sociales et culturelles dont son usage est l'objet (et que nous avons présentées ici), il reste le témoin, la preuve, le média visible et accessible des traditions¹¹⁹⁵ pour tous ceux qui, à travers lui, imaginent le passé maritime de nos littoraux et s'y reconnaissent.

¹¹⁹⁴ Veschambre, Vincent. *Traces et mémoires urbaines : enjeux sociaux de la patrimonialisation et de la démolition*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2018, p. 10.

¹¹⁹⁵ Rasse, Paul. « Traces, patrimoine, mémoire des cultures populaires », *ESSACHESS-Journal for Communication Studies*, n°2, 2012, p. 245-255.

V. Conclusion

Douarnenez, été 2020. Avec deux coéquipiers, nous descendons sur le Port-Rhu pour rejoindre notre voilier, un plan Harlé en contreplaqué « marine » typique des années 1970, hier bateau moderne, aujourd'hui admissible dans la flottille patrimoniale. L'équipage de circonstance embarque pour profiter d'une belle journée de navigation mais surtout, pour croiser les navires traditionnels qui ont répondu à l'appel du rendez-vous maritime douarneniste improvisé. Participer au rassemblement « non-organisé », comme le veut la formule qui s'est répandue dans le petit milieu des marins traditionnels, prend des airs d'une navigation de contrebande pour les bateaux rassemblés. Après l'annulation de tous les événements de l'été, le bruit a rapidement couru qu'on se retrouverait quand même, entre initiés, à la « non fête », « non organisée ». La formule sonne comme un mot de passe, qu'on donne à ceux et celles qui sauront en faire bon usage.

Nous franchissons sans encombre les portes du bassin à flot dont la largeur, dit-on, a été pensé pour laisser entrer le *Belem*, longtemps seul représentant des grands voiliers en France. Quittant l'écrin du Port-musée devenu pour l'essentiel un abri pour la plaisance, nous gagnons la baie et intégrons la petite flottille qui s'y égayé. Au nord, vers Telgruc, on reconnaît la silhouette trapue du *Rara Avis*, un des navires des « Amis de Jeudi Dimanche », l'association de réinsertion fondée par le Père Jaouen en 1954. Plus près de nous croise *Telemn Mor*, la chaloupe sardinière de Douarnenez menée par les bénévoles de Treizour. Sous notre vent, nous hélons l'équipage de *Thérèse*, un joli côtre construit récemment et dont le plan s'inspire de différents bateaux traditionnels du temps de la voile au travail. Vent et soleil sont au rendez-vous, les conditions de navigation sont idéales et à n'en pas douter, les centaines de navires et de marins habituellement inscrits aux fêtes maritimes nous auraient rejoints avec plaisir.

Conséquence de la pandémie liée au Covid-19, et comme tous les événements prévus cette année-là, Temps fête sur Douarnenez 2020 est annulé. Malgré tout, une trentaine de bateaux du patrimoine et leurs équipages ont décidé de se retrouver pendant trois jours entre le port du Rosmeur, la rade du Guet et les mouillages de la baie. Quelques douarnenistes reçoivent, en amis, les équipages venus de la rade de Brest, de l'Aber-Wrach, des abris du golfe du Morbihan, et même des anglais vivant en nomades sur leurs navires. De l'aveu des participants,

il n'était pas concevable de passer un été sans se retrouver, même si les conditions d'accueil ne sont pas celles des fêtes maritimes connues jusqu'alors.

Ou peut-être que justement, l'annulation des grands événements estivaux a été perçue comme l'occasion d'affirmer une autre vision des rassemblements du patrimoine. Pensé par et pour des marins, faisant fi, ou presque, de tout type d'organisation et de fonctionnement trop formalisé, ce rendez-vous exprime selon nous le cœur de la démarche communautaire. En apparence, pas d'organisation, pas de communication, pas d'animation, pas d'exploitation des retombées du rassemblement. Il fallait appartenir au mouvement patrimonial ou à son réseau d'interconnaissances pour être informé d'un événement « non annoncé ». Il fallait aussi savoir identifier les signes d'une activité maritime un peu plus intense que d'ordinaire : l'arrivée progressive de bateaux traditionnels, par la mer ou par la route, les embarcations mouillées en rade du Guet ou posées, à marée basse, sur la grève du Rosmeur, indiquaient qu'il se passait bien quelque chose. Et de fait, seule la présence des navires permettait au spectateur de circonscrire de percevoir, éventuellement, l'organisation d'une rencontre qui est, malgré tout, restée discrète.

Car s'il y a bien eu un rassemblement, peut-on pour autant parler d'une fête maritime, puisque, jusqu'à présent, leur fonction est aussi d'organiser la rencontre entre marins, acteurs du patrimoine et spectateurs ? Ici, le territoire de la fête effleurait à peine la terre, tout ou presque se passait en mer et à bord des bateaux présents, sans possibilité d'échanges entre les marins et les terriens. À terre, justement, les participants se retrouvaient en petits groupes sur les quais du Rosmeur et semblaient déjà se connaître, ou en tout cas se reconnaître : les uns par leur métier (charpentier de marine, marin professionnel, voilier ou sellier traditionnel), les autres pour avoir construit leur bateau ensemble ou pour être membres d'une association du patrimoine maritime, les derniers pour avoir lancé l'idée de ce rendez-vous. Après une belle journée en mer, les discussions tournaient autour des faits marquants et des plaisirs de la navigation du jour, sur les caractéristiques et des qualités des différents bateaux, sur les activités et les projets en cours, le tout dans une atmosphère discrète de connivence interpersonnelle et de compréhension mutuelle des logiques d'engagements et des références culturelles.

Dès lors, si la fête est aussi un manifeste, si elle permet d'affirmer publiquement l'existence d'un groupe social, alors, en ce sens, il n'y a pas eu de fête à Douarnenez cette année-là. Ce faisant, l'annulation des événements prévus en 2020 marque peut-être un tournant

dans l'histoire des fêtes maritimes, ou du moins, incite le mouvement patrimonial et les organisateurs à questionner plus précisément le sens et la fonction des manifestations.

V.1.1 La fête : se retrouver pour s'affirmer ?

Si le contexte particulier de l'année 2020 ne présage en rien de l'avenir des fêtes, on peut tout de même en tirer quelques constats. Le premier d'entre eux réside dans le fait que, spontanément, les acteurs patrimoniaux et les marins traditionnels se retrouvent autour d'un rassemblement de bateaux. Il s'agit de partager un temps de pratique en commun, sans organisation nautique préalable ; l'idée étant surtout de se retrouver, de montrer que, malgré le contexte, le patrimoine maritime (ou plutôt une certaine fraction de son usage) et ceux qui le font vivre existent toujours. Dans une perspective durkheimienne, la fête revient ici à sa fonction première, celle d'une occasion où une communauté se retrouve pour éprouver sa spécificité et son identité, dans un moment où le bouleversement de l'organisation sociale remet en cause les habitudes inscrites depuis plusieurs décennies.

Cette communauté n'est certes pas celle qui a œuvré à l'émergence du mouvement patrimonial. Le temps a passé, et avec lui, le contexte social, les représentations culturelles de la mer, de ses usages et de ce qui est défini comme son patrimoine. Les fédérations régionales du patrimoine maritime encore actives ne remplissent plus réellement leurs fonctions institutionnelles. Les associations se sont recentrées à la fois sur leur objet propre (très souvent l'entretien et l'usage d'un navire traditionnel) et sur leur territoire d'action. La communauté entrevue à Douarnenez n'est donc plus la même, et n'est pas, non plus, tout le mouvement patrimonial. Mais elle exprime aujourd'hui son attachement à une certaine idée de la culture maritime traditionnelle et aussi à un mode de vie qui, dans son esprit, s'en rapproche¹¹⁹⁶. Construire son propre bateau, parfois après en avoir dressé les plans, vivre à bord quand sa conception le permet, bannir autant que possible le moteur et les instruments de la modernité, sillonner le littoral atlantique au gré des rendez-vous, se retrouver au fond des criques et des abris où l'on sait que d'autres nous attendent ; repartir, ou s'arrêter travailler pour remplir la caisse de bord ; autant d'usages qui, sans être vraiment nouveaux, unissent, par une communauté de l'esprit, ceux qui se sont retrouvés à Douarnenez. Alors ici, le patrimoine, en

¹¹⁹⁶ Ce constat renvoie au début de catégorisation des acteurs du patrimoine proposé, en 2002, par Philippe Lacombe. Une de ces catégories englobe « les esthètes », c'est-à-dire ceux qui, par une vision romantique du passé maritime, souhaitent se rapprocher le plus des conditions de navigation et de vie à bord des marins d'autrefois. Lacombe, Philippe. « Le patrimoine maritime, frénésie et/ou contournement ? », in Péron, Françoise (dir.), *op. cit.*, p. 115-120.

tant que projet social et culturel, en tant qu'expression politique d'une certaine idée de la société existante et à venir¹¹⁹⁷, existe-t-il encore ?

V.1.2 Quel avenir pour le patrimoine ?

Dans son usage et dans ses fonctions tels que nous les avons connus jusqu'alors, il nous semble que non : la dimension politique du patrimoine, c'est-à-dire ce qu'en font ses promoteurs pour affirmer publiquement leur conception du passé maritime et, à travers lui, leur vision des relations sociales et des pratiques culturelles, n'apparaît plus aussi significative. Sans s'avancer imprudemment à déclarer la « fin du patrimoine », ce constat ne traduit-il pas une évolution de ses fonctions et de ses modalités d'appropriation sociale ? Et cette évolution n'était-elle pas déjà annoncée par la mutation des fêtes maritimes, comme nous l'avons montré dans notre travail ? La séquence historique récente souligne avec acuité comment le rapport aux traditions et au patrimoine maritimes est intimement lié aux conditions sociales de chaque époque. Il n'est donc en rien un objet éternel dont la définition serait intemporelle. Si sa diffusion, au tournant des années 1980, a certainement permis la redécouverte et la légitimation de tout un pan des cultures traditionnelles en voie de disparition, la dynamique n'est pas immuable. Surtout, elle n'a pas conduit les institutions culturelles publiques à intégrer durablement, dans leurs doctrines et dans leurs actions, le patrimoine populaire. Celui-ci dépend donc, encore et toujours, de la mobilisation individuelle et collective de « la société civile »¹¹⁹⁸, c'est-à-dire les fractions de l'organisation sociale qui ne dépendent pas directement de l'État¹¹⁹⁹. Or, nous avons montré comment ces fractions, dont le mouvement patrimonial fait partie, sont socialement situées dans les catégories supérieures des classes moyennes, mais sans intégrer, pour autant, les classes dirigeantes. Rappelons même, avec Vincent Guigueno, comment les pionniers du patrimoine maritime ont théorisé leur opposition à la culture dominante et à ses institutions¹²⁰⁰. Ce faisant, elles ne peuvent se substituer à la production institutionnelle d'une culture légitime qui toucherait l'ensemble des catégories de la société, que ces dernières y adhèrent ou qu'elles la rejettent. Le patrimoine maritime, dans le

¹¹⁹⁷ Béghain, Patrice. « Chapitre 1. Patrimoine et politique : l'affirmation d'un couple », in Béghain, Patrice (dir.), *op. cit.*, p. 11-28.

¹¹⁹⁸ Rappelons ici avec Mathieu Béra et Yvon Lamy que les cultures populaires tiennent leur légitimité à leur succès quantitatif, à la mobilisation sociale qu'elles doivent engager massivement. Béra, Matthieu ; Lamy, Yvon. *Op. cit.*, p. 27.

¹¹⁹⁹ Khilnani, Sunil. « La "société civile", une résurgence », *Critique internationale*, vol. 10, n°1, 2001, p. 38-50.

¹²⁰⁰ Guigueno, Vincent. « Une note de bas de page dans l'histoire du musée de la Marine ». Version approfondie et rédigée d'une conférence donnée le 5 octobre 2017 pour le cours « Patrimoine maritime » animé par Martine Acerra et David Plouviez, dans le cadre du master Civilisations, Cultures et Sociétés (Université de Nantes).

renouvellement de son contenu et dans sa légitimité sociale, dépend donc, encore aujourd'hui, des dynamiques individuelles, associatives et professionnelles qui ont œuvré à son émergence au début des années 1980. En ce sens, le mouvement patrimonial n'évolue pas tellement dans son contenu culturel, mais dans ses pratiques : nous avons vu comment, de la volonté de tout embrasser, les militants du patrimoine se sont surtout engagés à reconstruire et faire naviguer des bateaux traditionnels.

V.1.3 Les fêtes, un dispositif social (fr)agile ?

Dans ce contexte incertain, quel avenir pour les fêtes maritimes, dont la fonction ne se résume pas au rassemblement des acteurs patrimoniaux ? Dans les représentations communes, les fêtes, les événements, les manifestations maritimes patrimoniales se définissent comme des puissants dispositifs de cohésion sociale, d'affirmation culturelle et identitaire. Elles emportent, en apparence, l'adhésion populaire et institutionnelle, comme si la société, à travers elles, dépassait ses clivages sociaux, culturels et partisans¹²⁰¹. Mais nous avons vu que les fêtes maritimes sont capables d'épouser une grande variété d'attentes et de fonctions, bien loin de l'idée qu'elles formeraient un ensemble culturel homogène et cohérent. Par ailleurs, il apparaît que le sens et l'usage des fêtes varient significativement en fonction des caractéristiques sociales des participants, de leurs pratiques culturelles (au sens large), de leur rapport au territoire. Ces caractéristiques ont contribué à la fois à leur diffusion, mais aussi à leur pérennisation dans le paysage festif contemporain. Car si « faire la fête » reste une donnée anthropologique qui traverse l'histoire des hommes, sa déclinaison pratique épouse les attentes et les préoccupations de chaque époque¹²⁰².

En cela, la diversité conceptuelle et organisationnelle des fêtes (que nous avons catégorisé en fonction communautaire et fonction sociétaire) est corrélée à la diffusion sociale des cultures maritimes traditionnelles. Ainsi, loin de penser que les deux dimensions doivent irrémédiablement s'affronter, nous avançons que leur cohabitation, certes parfois délicate, participe à la production d'une culture festive patrimoniale propre au littoral français. Nous faisons alors l'hypothèse avec l'ethnologue Dorothy Noyes que ces fêtes tirent une partie

¹²⁰¹ Prod'homme, Jean-Pierre. « Fête et animation culturelle en campagne. L'expérience d'un village champenois », *Études rurales*, n°86, 1982, p. 33-42.

¹²⁰² Corbin, Alain (dir.). *L'avènement des loisirs, 1850-1860*, Paris, Aubier, 1995, p. 17.

essentielle de leur vitalité et de leur légitimité par leur capacité à embrasser des points de vue différents et éventuellement conflictuels¹²⁰³.

Certes, la risque de voir l'identité et l'originalité des fêtes maritimes se diluer dans le vaste champ des animations estivales du littoral est pointé du doigt par le mouvement patrimonial. De prime abord, ce risque est réel, dans la mesure où une fête n'est jamais que l'expression d'une culture, ou d'un corpus culturel qui lui préexiste. Autrement dit, faute de renouvellement des dynamiques patrimoniales, les fêtes qui s'en réclament ont-elles encore un avenir, c'est-à-dire une fonction sociale qui leur donne sens ? En guise de réponse à cette question fondamentale, nous renvoyons aux résultats de notre enquête : ils montrent comment le rapport au patrimoine et au fête ne peut pas seulement se réduire à une logique d'acculturation des populations à la « véritable culture maritime », comme l'espérait les pionniers du mouvement. En réalité, le rapport à la maritimité traditionnelle dépend aussi, et peut-être surtout, des dispositions sociales spécifiques aux acteurs de la fête, qu'ils soient organisateurs, marins ou spectateurs. Ces dispositions, et leur traduction festive, traduisent deux modes d'appropriation et de représentations des traditions maritimes en Bretagne, favorisant la diffusion sociale des enjeux patrimoniaux parmi les couches de la société qui, à l'origine, en étaient éloignées.

En ce sens, la diversité des usages du patrimoine à travers les fêtes apparaît comme un résultat révélé par l'enquête. Cette diversité est une réalité organisationnelle (comme le montre la pluralité des modèles de fête et du statut des organisateurs), une réalité culturelle (nous renvoyons aux différentes représentations associées au patrimoine et aux différentes façons de pratiquer les fêtes) et surtout, une réalité sociale (nous avons montré comment la pratique des fêtes, mais aussi leur définition et la compréhension de leur fonction étaient liées aux caractéristiques sociales des participants). Autrement dit, s'il s'agit de définir la fonction des fêtes, de savoir à qui et à quoi elles servent depuis qu'elles ne sont plus uniquement intégrées au mouvement patrimonial, nous disons qu'elles ont pour objet d'exprimer les différents rapports culturels à la mer que notre société peut compter. Sous son apparence simpliste, cette affirmation donne à voir comment une culture « non-légitime », au sens bourdieusien du terme, peut organiser son expression et sa diffusion sociale. Car ici, l'histoire récente du mouvement patrimonial a tranché : les dispositifs para-institutionnels, muséographiques et intellectuelles (soit les fédérations du patrimoine, le Port-musée de Douarnenez, la revue du *Chasse-Marée*)

¹²⁰³ Noyes, Dorothy. « La fête ou le fétiche, le geste ou la gestion », in Bortolotto, Chiara (dir.), *op. cit.*, p. 125-148.

connaissent des destinées incertaines et surtout, bien éloignées de ce que leurs fondateurs avaient imaginé. Les fêtes, pour leur part, se sont adaptées, ont épousé les attentes, les enjeux, les besoins des territoires littoraux. Notre étude montre, en cela, que leur caractéristique commune réside dans leur labilité sociale, capables autant d'intégrer les logiques d'une grande métropole, que celles d'une association locale, voire d'un collectif informel. À travers une référence globale au patrimoine ou à la mémoire maritime, les fêtes touchent une large population, tant parmi les organisateurs que les participants et le grand public. En ce sens, elles montrent comment le désir de mer, l'intérêt, la curiosité, voire la fascination pour l'espace maritime et les littoraux restent vivaces dans notre société¹²⁰⁴. Ici réside très certainement une grande partie du succès des fêtes patrimoniales, leur pérennité en tant que dispositif de valorisation des traditions maritimes. La capacité des fêtes à épouser les différents rapports à la maritimité traditionnelle leur a donc certainement permis de mieux résister aux difficultés et aux aléas du mouvement patrimonial.

Mais, en même temps, cette caractéristique ne traduit-elle pas aussi une forme de « fragilité » intrinsèque de la fête ? Nous entendons questionner ici sa légitimité, sa nature réellement première pour le fonctionnement des sociétés en nous demandant si, ce qui fait son agilité ne tient-il pas aussi à la dimension secondaire de la pratique festive dans les hiérarchies et les priorités de la vie sociale ? Autrement dit, à la fois parce que la fête maritime ne porte pas réellement de dimensions subversives et parce que les rapports culturels à la mer se fondent sur des représentations globalement partagées, ces manifestations sont-elles encore au cœur d'enjeux sociaux, culturels et institutionnels fondamentaux ? En ce sens, nous avançons que la fête est un objet paradoxal : capable de mobiliser d'importants moyens humains, financiers et logistiques, capable de traduire les logiques institutionnelles de grandes collectivités territoriales, susceptible de réunir des personnes par milliers, voire par dizaines et centaines de milliers, donnant le sentiment d'unir les différents groupes sociaux autour d'un objet commun, on mesure aussi combien elles sont sensibles (voire même soumises) aux modifications des contextes et des organisations sociales. Le cadre de l'année 2020 est, bien entendu, un cas limite qui ne peut valoir d'exemple définitif pour notre réflexion. Mais nous observons tout de même que, quand les dispositifs événementiels et festivaliers disparaissent, les pratiques nautiques et maritimes concrètes, elles, se maintiennent. Dans ce contexte, le rapport au contenu culturel des fêtes devient une question première dans la mesure où, historiquement, les manifestations

¹²⁰⁴ Di Méo, Guy. « Retrouver la mer par l'imaginaire et la fiction », in Péron, Françoise (dir.), *op. cit.*, p. 241-243.

patrimoniales traduisaient la dynamique associative et individuelle du mouvement de redécouverte des traditions maritimes. Rappelons ici combien les fêtes de la période 1980-1992 (et surtout 1986-1992) reposaient sur une forte mobilisation des défenseurs du patrimoine. L'articulation des concours du *Chasse-Marée* et des grandes fêtes maritimes avaient notamment pour but de définir le contenu culturel de l'événement. Dans ce sens, la fonction et la signification des fêtes se justifiaient naturellement, tels les éléments indissociables d'un système intégré. Ce faisant, que reste-t-il de cette relation dès lors que les événements se seraient détournés du but patrimonial premier et des groupes sociaux qui le définissent ?

V.1.4 Société et communauté : deux types de relations sociales exprimées par les fêtes

Poser cette question implique de se souvenir combien les fêtes du patrimoine révèlent et traduisent la distinction entre les fonctions communautaires et sociétales. Cette distinction peut toucher au contenu (nous avons vu que les fêtes communautaires sont pensées pour permettre la transmission de la culture et l'organisation de la pratique) et au modèle organisationnel. Mais elle révèle aussi comment la définition de ce qu'est une « vraie fête maritime » repose sur les conditions sociales qui président à leur conception et à leur organisation. En ce sens, leur légitimité dépend de la façon dont elles intègrent, pour les organisateurs, les enjeux associés au patrimoine et, pour les participants, la façon dont elles dialoguent avec les représentations et les pratiques culturelles dont on voit comment elles sont aussi définies socialement.

Il ne s'agit pas de sacrifier ici à la tentation qui consisterait à dire que la fête est simplement ce que les gens en font ou de ce qu'ils en disent. Il y a bien ce que nous appelons un « corpus commun de la maritimité traditionnelle » qui renvoie à l'histoire du mouvement patrimonial et à la façon dont, autour des navires de tradition, les fêtes se construisent et se définissent. Mais, dans le même temps, nous avons montré l'existence de distinctions significatives, autant dans la fonction des fêtes que dans leur pratique. Émanation sociale et historique du mouvement patrimonial maritime, les fêtes communautaires se définissent par leur rapport axiologique au patrimoine, c'est-à-dire par l'idée qu'elles ont pour but principal la valorisation et la diffusion des traditions maritimes. Mais, à travers cette fonction revendiquée, on voit aussi comment les organisateurs, membres actifs du mouvement patrimonial, affirment la légitimité de leur pratique culturelle et se posent en détenteur du modèle festif authentique. Dans ce contexte, les profits de distinction culturelle se doublent d'une logique de distinction

sociale. En ce sens, la fête est communautaire par sa capacité à affirmer collectivement la position de ceux qui la conçoivent, l'organisent et, avec elle, défendent le modèle vertueux de manifestations patrimoniales authentiques (à la fois dans leur rapport à l'histoire et à la fonction des événements, et dans leur rapport à un contenu culturel qui met en avant la tradition maritime). Nous avons ainsi vu comment les promoteurs du modèle communautaire s'attachent à la transmission d'une culture qu'ils contribuent à produire par leurs actions associatives, ou par leur investissement personnel. La fête n'est donc pas seulement communautaire dans son organisation (c'est-à-dire pensée par et pour les acteurs du patrimoine), mais aussi en ce qu'elle exprime une vision globale, cohérente et « finie » de la communauté sociale engagée dans la production des cultures patrimoniales, telle qu'ils l'entendent. En ce sens, toutes les fonctions secondaires rattachées au modèle communautaire se comprennent au regard de la finalité principale qu'est la défense des traditions maritimes. La visée économique et commerciale de ces rassemblements, si critiquée dès lors qu'elle s'applique aux fêtes sociétaires, se trouve ici légitimée car elle contribue au financement des activités patrimoniales. Autrement dit, il n'y a pas de diversité ontologique dans la conception des fêtes communautaires car leur fonction fondamentale est partagée par les acteurs du mouvement patrimonial.

De ce fait, le modèle sociétaire renverse ce rapport au patrimoine compris en finalité et ouvre, en cela, son appropriation et ses usages à la diversité sociale des rapports à la mer, à sa mémoire et à ses traditions. Nous avons vu comment, dans ce contexte, les fêtes maritimes épousent une grande variété de fonction, de formes et d'échelles d'organisation. L'imaginaire maritime, celui des traditions locales ou pensées comme telles, celui qui a trait aux grands voiliers, celui de la mer qui fascine, espace à la fois sauvage, pur et inconnu, fait le corpus commun de ce que nous pourrions appeler la maritimité sociétaire. À partir de ces représentations partagées, on observe la mobilisation, à travers les fêtes, des acteurs du territoire. Le territoire, justement, fonde la finalité essentielle des événements sociétaires : il est ce qui unit la diversité des parties prenantes, les collectivités, les associations, les bénévoles, le tissu économique. Tous, au travers d'un imaginaire maritime, se retrouvent le temps de la manifestation, mais se retrouvent aussi avant, tant il est évident qu'une grande partie de la dynamique et de la fonction festive réside d'abord dans sa conception et dans sa préparation. Ce n'est donc pas un moindre paradoxe de constater que les fêtes maritimes doivent leur diffusion sociale et leur diversité conceptuelle à l'usage qu'en font « ceux qui viennent de la

terre ». Mais ce n'est pas une nouveauté, comme l'a déjà montré Alain Cabantous dans son travail sur les fêtes de la mer au XIX^e siècle¹²⁰⁵.

Cette évolution est-elle aussi, pour le mouvement patrimonial, l'histoire d'une dépossession ? Sans comparer les sociétés maritimes traditionnelles aux acteurs actuels du patrimoine, on ne peut s'empêcher de relever que la diffusion sociale des cultures maritimes induit toujours une position paradoxale. Entre la volonté de voir reconnaître la spécificité et la légitimité de sa culture, et le risque d'en être dépossédé, il semble toujours difficile de trouver un accord harmonieux entre ceux qui vont en mer et ceux qui n'y vont pas. Bien entendu, les conditions sociales de cette distinction, et les enjeux qu'elles sous-tendent, n'ont rien de commun entre les communautés de pêcheurs du XIX^e siècle et les « marins traditionnels » d'aujourd'hui. On peut même certainement affirmer que, pour les premiers, la dépossession signe l'intégration souhaitée dans la société « normale », quand les seconds la regrettent, tant elle relativise ce qui fait justement le caractère distinctif des fêtes maritimes pensées par et pour les marins de la tradition (avec tout ce que le statut du « vrai marin » a de socialement valorisant aujourd'hui). Mais, dans le même temps, la confrontation des usages festifs du patrimoine ne signe-t-elle pas la vivacité d'une pratique culturelle ? Autrement dit, ne faut-il pas comprendre la diversité des fonctions et des modèles de la fête patrimoniale comme le signe d'une diffusion sociale encore en mouvement, c'est-à-dire capable d'épouser la pluralité des rapports à notre mémoire maritime ?

V.1.5 Fête sociétaire, fête communautaire, une distinction « nécessaire » ?

Concevoir la cohabitation de pratiques culturelles opposées au sein d'un même champ social peut apparaître comme un vœu pieux, une adresse un peu naïve aux acteurs du patrimoine et aux organisateurs des fêtes. Il s'agit pourtant de revenir sur la position du champ patrimonial maritime dans celui, plus général, des politiques institutionnelles de la culture et de notre rapport à la mer. Rappelons ici comment la redécouverte des traditions du littoral est le fruit de la mobilisation d'individus dénonçant l'absence de politique publique en matière de patrimoine maritime et rejetant les pratiques nautiques dominantes. L'avènement du mouvement patrimonial et l'émergence des fêtes se comprennent donc aussi comme la réaction d'une fraction de la société (issue des classes moyennes dotées en capital culturel) face à la disparition des cultures maritimes traditionnelles. 40 ans plus tard, le contexte social et institutionnel a-t-il

¹²⁰⁵ Cabantous, Alain. « La mer, la ville et la fête aux XVIII^e et XIX^e siècles dans la France du Nord : histoire d'une dépossession », *Revue du Nord*, tome 69, n°274, 1987, p. 605-622.

réellement permis la prise en considération des patrimoines populaires ? Notre enquête ne montre rien de tel, voire indique que, à bien des égards, la sauvegarde des objets maritimes traditionnels reste fragile. En ce sens, le patrimoine maritime reste une culture populaire dont la légitimité dépend de l'ampleur de sa diffusion sociale : la fréquentation des fêtes apparaît alors comme un indicateur décisif de l'intérêt porté aux héritages des sociétés maritimes traditionnelles. Dans ce contexte, la diversité des fonctions festives ne contribue-t-elle pas à renouveler l'intérêt porté au patrimoine par différents groupes sociaux ? À ce titre, entendons ce que l'historien Patrick Boucheron dit du judaïsme et du christianisme : en tant que religions sujettes au commentaire et à l'interprétation, elles nourrissent leur diffusion et assurent leur renouvellement conceptuel par l'aiguïsement de leurs contradictions¹²⁰⁶. Il faut donc certainement assumer la pluralité et parfois la confrontation des conceptions et des convictions pour alimenter la vitalité du mouvement patrimonial, pour garantir sa capacité à épouser une pluralité d'usage, de pratiques et de représentations culturelles.

En ce sens, la tonalité prescriptive que nous empruntons ici ne tient pas seulement à une volonté de participer à la discussion sur l'avenir des fêtes du patrimoine maritime. Elle tire son origine par notre expérience de l'enquête en milieu festif. Ainsi, dans cette période où les fêtes maritimes, leurs acteurs et leurs organisateurs se questionnent, revenons au premier sens du terme patrimoine, celui qui prévalait (et qui prévaut encore dans la sphère strictement privée) avant qu'il ne devienne l'objet d'une vaste et profonde diffusion sociale. Le patrimoine est une ressource dont on hérite, il est un bien transmis par les ascendants aux générations suivantes, même si sa valeur n'est pas intrinsèque puisqu'elle dépend de ce que la société veut bien lui accorder. En cela, certains patrimoines sont mieux protégés que d'autres et le patrimoine maritime appartient plutôt, comme tous les patrimoines populaires, à la catégorie des biens fragiles, non pas seulement par sa spécificité matérielle (bien des monuments classés ou des toiles de maîtres sont au moins autant fragiles), mais surtout parce qu'il ne dispose pas de la même légitimité sociale que les patrimoines « historiques » et « artistiques » qui ont intégré à la fois l'histoire nationale et la mémoire collective.

Dans ce contexte, les fêtes sont les dispositifs sociaux qui, jusqu'à présent, ont réussi à dépasser les difficultés ou les contradictions induites par l'inconstance de l'intérêt porté au patrimoine maritime et à sa très faible institutionnalisation. Les fêtes maritimes restent donc, à la fois par leur diversité organisationnelle et par la dichotomie qu'elles traduisent, des

¹²⁰⁶ Boucheron, Patrick. *La crucifixion de Jésus*. Quand l'Histoire fait date. Saison 1. Épisode 2 : 33, crucifixion de Jésus. Série documentaire de Denis van Waerebeke (France, 2017, 27mn).

dispositifs vivants, c'est-à-dire sensibles et déterminés par le contexte social et culturel de leur époque. Ainsi, les fêtes du patrimoine maritime ne sont pas des objets patrimoniaux en tant que tels¹²⁰⁷, c'est-à-dire qu'elles n'entrent pas (ou pas encore ?), dans un processus de patrimonialisation immatérielle comme l'ont connu les fêtes des morts au Mexique¹²⁰⁸, les rites festifs des Indiens du Nord-Est mexicain¹²⁰⁹, ou, plus proche de nous, les rites festifs dédiés aux géants et dragons processionnels d'Europe occidentale¹²¹⁰. Dans un certain sens, cela confirme que la fonction sociale des fêtes est toujours active et ne se trouve pas réellement menacée par la rupture qui détermine l'émergence des processus de patrimonialisation.

V.1.6 Le sens de la fête traduit par l'enquête sociologique ?

Pour clore notre réflexion, revenons à ce qui est resté pour nous une question sous-jacente : au-delà de l'approche fonctionnelle et structurelle que nous avons retenue, peut-on traduire la nature même de la fête, en comprendre les caractéristiques ontologiques qui font qu'elle est mobilisée dans une société donnée et à une période donnée ? Jusqu'au début des années 1980, une certaine sociologie, plus au moins imprégnée de philosophie voire de métaphysique, a cherché à définir une théorie générale de la fête. Les travaux de François-André Isambert et notamment son ouvrage sur le sens du sacré¹²¹¹ tentent de théoriser une tradition intellectuelle pour qui la fête est indissociable du rapport au sacré et au mythe. Constatant, au début des années 1980, le retour de la fête « véritable », il rejette l'idée d'une « petite sociologie » des modes festifs à laquelle il oppose une sociologie générale qu'il appelle « vulcanologie de la fête »¹²¹². Le prototype de cette approche se retrouve d'abord dans l'étude du rapport au sacré chez Émile Durkheim, repris et développé ensuite chez Roger Caillois, et François-André Isambert revendique donc une certaine filiation avec cette école de pensée, ou tout du moins avec une tradition épistémologique qui vise à proposer une théorie de la fête comme acte où les sociétés « converseraient » avec le sacré. Or, cette école repose d'abord sur une approche abstraite et spéculative de la fête, sur ce qu'elle traduirait des survivances du sacré (du religieux en fait) dans nos sociétés rationnelles et sécularisées. Mais comme le relève le

¹²⁰⁷ Pinson, Joël. « Les événements sportifs patrimoniaux : développement d'un concept en émergence », *Téoros* [En ligne], vol. 38, n°1, 2019, mis en ligne le 15 janvier 2019, consulté le 23 avril 2019.

¹²⁰⁸ <https://ich.unesco.org/fr/RL/les-fetes-indigenes-dediees-aux-morts-00054>.

¹²⁰⁹ Anath, Ariel de Vidas, « Identité de l'Autre, identité par l'Autre : la gestion du patrimoine culturel indien au nord-est du Mexique », *Nuevo Mundo Mundos Nuevos* [En ligne], Bibliothèque des Auteurs du Centre, mis en ligne le 14 février 2005, consulté le 09 juillet 2019.

¹²¹⁰ Fournier, Laurent-Sébastien. « La Tarasque métamorphosée », in Bortolotto, Chiara (dir.), *op. cit.*, p. 149-166.

¹²¹¹ Isambert, François-André. *Le sens du sacré, fête et religion populaire*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1982.

¹²¹² *Ibid.*, p. 126.

politiste Gwénaél Glâtre, même la volonté de François-André Isambert de proposer une théorie sociologique (et donc voulue comme plus opératoire) s'enferme justement dans sa volonté de comprendre le rapport au sacré que tout geste festif impliquerait ¹²¹³.

Cette tradition, représentée en philosophie par Jean-Jacques Wunenburger¹²¹⁴, ou, toujours en sociologie par Jean Duvignaud, trouve peut-être sa limite dans sa volonté d'expliquer rationnellement, et par le biais des sciences sociales, une conception du sacré qui relève davantage de la croyance et des émotions personnelles et collectives que d'un rapport réellement « social » au monde. Autrement dit, nous avançons que la fête ne se prête pas en tant que telle à une théorisation sociologique, qu'il n'y pas nécessairement une « ontologie sociologique » de la fête. La tentative théorique de François-André Isambert débouche d'ailleurs dans une impasse perceptible dès la fin de son ouvrage car, tout en condamnant une approche uniquement empiriste et phénoménologique, il propose une conceptualisation de la fête en deux temps, qui finalement reste dépendante de ce qu'il souhaite dépasser. Pour lui, il s'agit d'abord de fournir un sens de la fête, exprimé clairement dans certaines d'entre elles et qui s'abâtardirait dans d'autres, puis de tracer les cadres sociaux de la fête, en ménageant la variabilité de leur sens.

En ce sens, la fête resterait identique dans son objet et son essence, mais évolutive dans son expression sociale. La notion de célébration devient donc centrale dans cette approche : elle est d'abord un acte collectif, qui met en jeu plusieurs registres de la vie sociale, qui est d'abord symbolique dans la mesure où elle évoque un être, un événement, une collectivité. L'action propre de la fête est donc une symbolisation qui, pour être reconnaissable, doit être fixée et ritualisée. Ainsi, tout en essayant d'articuler une essence de la fête et ses différentes expressions sociales (une tentative finalement plus historicisante que sociologique), François-André Isambert reste contraint par un cadre conceptuel qui n'interroge pas la construction sociale de la fête. Or, il nous semble qu'une approche sociologique de la fête trouve son intérêt et son utilité non pas dans une tentative de théorisation générale immuable mais plus simplement dans la compréhension des fonctions sociales et des engagements individuels dans la fête, de ce pour quoi et par qui elle est mobilisée. Dans cette perspective, la dimension sociale du geste festif n'est associée à aucune logique philosophique ou métaphysique. Il nous faut alors assumer cette

¹²¹³ <https://blogs.mediapart.fr/gwenael-glatre/blog/260808/pour-une-theorie-politique-de-la-fete>.

¹²¹⁴ Wunenburger, Jean-Jacques, *op. cit.*, 1977.

démarche, tout en étant bien conscient qu'elle n'épuise pas la totalité du sens de la fête tant il est probable que ce dernier dépasse le cadre purement rationaliste¹²¹⁵.

Nos résultats montrent d'ailleurs que la fête ne transcende pas le patrimoine dans le sens où elle lui donnerait une dimension supplémentaire ; elle est plus simplement un espace-temps favorable à la diffusion d'une culture populaire qui ne dispose pas, par ailleurs, des relais institutionnels de la culture légitime en France. Il existe bien, dans les fêtes que nous avons observées, des moments d'excès, de dépense gratuite, de don qui font le propre du geste festif¹²¹⁶ et cette dimension est parfois centrale dans les motivations du public (c'est le cas de la Morue en fête par exemple), mais ils ne sont pas exclusifs du rapport au patrimoine, ils n'en expliquent pas le sens profond. Pour comprendre la sociologie des fêtes du patrimoine, il faut en distinguer les composantes et caractéristiques culturelles, les différentes parties prenantes (organisateur, acteurs du patrimoine, spectateurs), le rapport aux institutions, bref toutes les forces sociales qui permettent leur tenue. C'est pourquoi nous avons élargi notre enquête au mouvement patrimonial au-delà du cercle restreint des organisateurs de fêtes maritimes (responsables associatifs, fondateurs du *Chasse-Marée*, marins professionnels, etc.).

Dès lors, s'il est difficile de donner une définition scientifique totale de la fête, il nous semble qu'une partie de son originalité sociale, c'est-à-dire de ce qui fait sa raison d'être dans nos sociétés rationnelles, se révèle à nos yeux à travers la conduite même de l'enquête. Pour l'enquêteur, la fête apparaît comme un terrain saturé de sens, de symboles, d'expressions, de pratiques, de représentations. En cela, et bien qu'elle ne permette pas toujours l'usage de toutes les méthodes d'enquête sociologique et se prête plus facilement à celles de l'ethnologie (observation, voire même participation à la fête), la fête fournit au chercheur un contexte de questionnement privilégié¹²¹⁷. Cette caractéristique conduit d'ailleurs certainement à voir dans la fête un espace « asocial » et entièrement dédié à la part culturelle de nos sociétés, voire au maintien du rapport au sacré.

La densité démographique et l'apparente diversité sociale d'une fête à succès populaire conduisent en effet à penser qu'elle est un espace hors des enjeux sociaux, qu'elle ne traduit aucune distinction, qu'elle repose d'abord sur les vertus de l'amitié, du plaisir partagé, de la connivence, en d'autres mots sur une harmonie sociale. Or, notre enquête montre bien qu'il

¹²¹⁵ Fabre, Daniel. « Construire, détruire : le temps syncopé des objets de la fête », in Barruol, Agnès ; Cranga, Yves ; Palouzié, Hélène (dir.), *op. cit.*

¹²¹⁶ *Ibid.*

¹²¹⁷ On pourrait d'ailleurs faire la même remarque pour les spectacles et les événements sportifs qui partagent cette même dimension herméneutique, ce qui conduit parfois à confondre leurs fonctions avec celle de la fête.

n'en est rien et que, par exemple, la définition même de la fête varie en fonction de la position sociale des répondants. Par contre, la fête peut se comprendre comme un espace-temps spécifique, en ce que ses participants n'y viennent jamais vraiment par hasard et qu'en conséquence, ils ont très majoritairement quelque chose à en dire. L'important taux de retour et la densité des informations recueillies au fil des questionnaires, les échanges parfois difficiles à interrompre avec les marins, avec les organisateurs, mais aussi avec le public pourtant souvent néophyte, ne traduisent pas seulement un effort poli pour satisfaire l'enquêteur-étudiant¹²¹⁸. Ces éléments reflètent certainement plus à quel point la fête renvoie chaque participant à un rapport cohérent et global vis-à-vis d'une expérience culturelle caractérisée par la densité de son contenu, de ses interactions et de ses sollicitations¹²¹⁹.

Bien entendu, des logiques sociales structurelles orientent et fédèrent les différentes représentations de la fête par ses propres acteurs, et les différentes parties prenantes (spectateurs, marins, bénévoles, etc.) n'ont pas la même compréhension, la même définition et aussi la même perception sensible des fêtes au regard de leur statut dans la conception des événements. Mais c'est justement la coexistence au sein d'un espace-temps particulièrement délimité de ces différents groupes et ces différents statuts qui donne à la fête sa fonction sociale si particulière. Autrement dit, la fête n'est pas, selon nous, un espace tellement hors du temps et des enjeux sociaux qu'elle ne serait explicable que par son rapport à une transcendance intemporelle incontournable, mais plutôt parce que, justement, elle concentre une très forte cohérence culturelle et cognitive pour les individus qui y participent. Ces derniers ont, très souvent, quelque chose à en dire (le plus souvent de manière positive, mais pas toujours) et savent, même simplement, expliquer ce qui les a poussés à participer, ce que les différents spectacles produisent chez eux, en termes d'émotions, de plaisirs, d'intérêt ou au contraire d'indifférence. À ce titre, nous affirmons qu'il faut inverser l'idée de la fête comme espace du sacré pour, au contraire, y voir un milieu hautement socialisé et à la densité herméneutique incomparable.

¹²¹⁸ Le sociologue Christophe Guibert fait le constat similaire lors de son enquête auprès des festivaliers du *Hellfest*, dédiée au *Heavy Metal*. Guibert, Christophe. « Représentations et usages sociaux de la musique metal », *Volume !* [En ligne], n° 11, 2015, mis en ligne le 15 juin 2017, consulté le 26 août 2020.

¹²¹⁹ Par ailleurs, cette caractéristique renvoie à la fluidité des relations sociales entre les individus qui participent à une manifestation « ouverte », selon la classification des interactions définies par Erving Goffman. Dans ce cadre de relations, les individus savent qu'ils peuvent s'adresser à toutes les personnes présentes sans contrevenir aux règles et aux rites d'interaction qui prévalent dans un espace purement public. Goffman, Erving. *La mise en scène de la vie quotidienne. 2. Les relations en public*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1973, p. 197-198.

VI. Sources et bibliographie

VI.1 Sources

VI.1.1 Articles du *Chasse-Marée*

- « Éditorial », *Chasse-Marée*, n°1, septembre 1981, p. 2.
- « La chasse au cachalot aux Açores », *Chasse-Marée*, n°1, septembre 1981, p. 3-14.
- « Un événement exceptionnel : les fêtes de Pors Beac'h », *Chasse-Marée*, n°3, 1982, p. 49.
- « Une journée de régates en 1900 », *Chasse-Marée*, n°8, 3^{ème} trimestre 1983, p. 28-45.
- « Nouvelles de la mer », *Chasse-Marée*, n°8, 3^{ème} trimestre 1983, p. 48-49.
- « Pors Beac'h 1984. Le temps fort de l'été maritime », *Chasse-Marée*, n°13, 1984, p. 68-69.
- « Douarnenez 86, la fête de la mer et des marins », *Chasse-Marée*, n°24, juillet 1986, p. 2-5.
- « 400 bateaux en fête : Douarnenez 86 », *Chasse-Marée*, n°25, septembre 1986, p. 2-27.
- « À l'Est du nouveau », *Chasse-Marée*, n°28, mars 1987, p. 12-53.
- « Douarnenez 88 », *Chasse-Marée*, n°32, novembre 1987, p. 74-77.
- « Dz 88 : 850 bateaux, des milliers de gens heureux », *Chasse-Marée*, n°37, septembre 1988, p. 66-68.
- « Douarnenez 88 », *Chasse-Marée*, n°38, novembre 1988, p. 2-21.
- « Bateaux des côtes de France », *Chasse-Marée*, n°42, juillet 1989, p. 60-71.
- « L'été en fête », *Chasse-marée*, n°44, octobre 1989, p. 58-67.
- « 1992 : les trois rendez-vous du patrimoine maritime », *Chasse-Marée*, n°65, juin 1992, p. 2-11.
- « Brest 92 le plein d'émotions » *Chasse-Marée*, n°66, août 1992, p. 2-5.
- « Brest 92 liesse en Iroise », *Chasse-Marée*, n°67, septembre 1992, p. 2-17.
- « Transmettre l'héritage », *Chasse-Marée*, n°88, mai 1995, p. 46-51.
- « Courrier de réponse de l'association Le lougre de l'Odet ». *Chasse-Marée*, n°91, septembre 1995, p. 62-63.
- « Patrimoine maritime et fluvial, histoire d'une reconquête », *20 ans de fêtes*, hors-série du *Chasse-Marée*, n°1H, juin 2006, p. 18-27.
- « Que reste-t-il de vos 20 ans ? Bateaux des côtes de France », *Chasse-Marée*, n°242, juillet 2012, p. 18-23.

- « François Beaudouin, navigateur émérite », *Chasse-Marée*, n°251, juillet 2013, p. 34- 45.
- « Il reste certainement quelques pépites à découvrir », Luc FOURNIER, entretien avec Romain CHABROL, *Les bateaux du patrimoine*, hors-série *Ouest-France* et *Chasse-Marée*, juin 2016, p. 4-5.
- « Pour une culture maritime », *Chasse-Marée*, n°300, décembre 2018, p. 12-21.
- « Quels bateaux pour nos fêtes ? », *Chasse-Marée*, n°299, novembre 2018, p. 5.

VI.1.2 Documents du mouvement patrimonial

- FRPM. *1980, année du patrimoine*, 1980.
- AR VAG/FRPM. *Pour le patrimoine maritime de la Bretagne*, 1980.
- BURLAT, Anne. *Douarnenez – Port de mer. Synthèse des études sur les sites d’Exeter, d’Enkhuizen et de Mystic Sea Port*, octobre 1987.
- FRCM, *Chasse-Marée*, Treizour. *Douarnenez port de mer. Avant-projet du Port-musée présenté par le Chasse-Marée, la Frcm et Treizour*, 1989.
- FRCM Bretagne. *1979-1992 : la reconquête d’un patrimoine*, 1992.
- FRCPM Bretagne. *Ancrage*, n° 25, octobre 2008.
- CADORET, Bernard. « Un navigateur enraciné dans la tradition », in TABARLY, Jacqueline ; - GILLES, Daniel (dir.), *À Éric*, Paris, Éditions du Chêne, 2003, p. 31.
- CADORET, Bernard ; DUVIARD, Dominique ; GUILLET, Jacques ; KÉRISIT, Henry. *Ar Vag, voiles au travail en Bretagne atlantique*, tome 1, Douarnenez, Éditions du Chasse-Marée, 2003.
- CADORET, Bernard et al. *Ar Vag, voiles au travail en Bretagne atlantique*, tome 3, Douarnenez, Éditions du Chasse-Marée, 2004.

VI.1.3 Documentation institutionnelle

- GUIZOT, François. « Rapport présenté au Roi le 21 octobre 1830 pour faire instituer un inspecteur général des monuments historiques en France », *Mémoires pour servir à l’histoire de mon temps*, tome deuxième, Paris, Michel-Lévy frères, 1858-1867, p. 385-389.
- MILLIN, Aubin-Louis. *Antiquités Nationales : Prospectus*, Paris, chez M. Drouhin, 1790-1798, p. 1-4.
- DECHARTRE, Philippe. *Événements culturels et développement local*, Avis et Rapports du Conseil Économique et Social, Paris, Les Éditions des Journaux officiels, 1998, 230 pages.
- ADEUPA, « Étude sur l’impact économique de Brest 2016 », mars 2017.
- GARREAU, Pierre. *Conditions hydrodynamiques sur la côte nord-Bretagne*, Brest, Ifremer, 1993.

- GUIGUENO, Vincent. « Une note de bas de page dans l’histoire du musée de la Marine ». Version approfondie et rédigée d’une conférence donnée le 5 octobre 2017 pour le cours « Patrimoine maritime » animé par Martine Acerra et David Plouviez, dans le cadre du master Civilisations, Cultures et Sociétés (Université de Nantes).
- Insee, « *enquêtes Emploi*, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus en France métropolitaine », 2019.
- France bénévolat. « L’évolution de l’engagement bénévole associatif en France, 2010-2019 ». Étude France bénévolat/IFOP, mars 2019.
- Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports/INSEP, Enquête sur la pratique des activités physiques et sportives en France. Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports/INSEP, 2010.
- Région Bretagne *Voiliers de Bretagne*, document de promotion des bateaux traditionnels exerçant une activité commerciale. Édition par la Région Bretagne. 2018.
- SCHMIT, Pierre ; LEMARCHAND, Nathalie. « Le patrimoine maritime en Basse-Normandie : Réflexions sur deux décennies d’actions publiques et privées ». Pierre Schmit, directeur du Centre régional de culture ethnologique et technique (Crécet), ethnologue régional auprès de la Drac de Basse-Normandie, Nathalie Lemarchand, ethnologue, chargée de mission au Crécet. Caen, avril 2005.

VI.1.4 Webographie

<http://oldgaffers.fr/lassociation>. Consulté le 18 février 2017.

<https://www.insee.fr/fr/statistiques>. Consulté le 26 octobre 2018.

<https://www.letelegramme.fr/voile/transat-la-route-du-rhum-en-13-questions-13-10-2018-12105346.php>. Consulté le 12 février 2019.

www.brest-evenements-nautiques.fr/lassociation Consulté le 12 février 2019.

<https://ich.unesco.org/fr/RL/les-fetes-indigenes-dediees-aux-morts-00054>. Consulté le 12 juillet 2019.

<https://blogs.mediapart.fr/gwenael-glatre/blog/260808/pour-une-theorie-politique-de-la-fete>. Consulté le 12 juillet 2019.

<https://www.littre.org/definition/spectacle> Consulté le 05 septembre 2019.

<https://www.cnrtl.fr/definition/écologie>. Consulté le 12 septembre 2019.

<https://www.patrimoine-maritime-fluvial.org/navires-du-patrimoine/demande-de-labellisation/>. Consulté le 21 novembre 2019.

<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/reglementation-des-navires-plaisance-professionnelle-en-mer>. Consulté le 25 novembre 2019.

<https://voilesetvoiliers.ouest-france.fr/course-au-large/vendee-globe/vendee-globe-l-affiche-de-la-course-ne-sera-pas-refaite->. Consultée le 19 décembre 2019.

<https://www.armada.org/l-armada/historique>. Consulté le 27 décembre 2019.

<http://www.dirm.nord-atlantique-manche-ouest.developpement-durable.gouv.fr/sites-des-subdivisions-des-phares-balises-a62.html>. Consulté le 27 décembre 2019.

<https://www.premar-atlantique.gouv.fr/page/organisation-de-l-action-de-l-etat-en-mer>. Consulté le 27 décembre 2019.

<https://www.culture.gouv.fr/Nous-connaître/Decouvrir-le-ministère/Histoire-du-ministère/Frise-Histoire-du-Ministère>. Consulté le 25 février 2020.

<https://whc.unesco.org/fr/convention/> Consulté le 26 mars 2020.

<https://www.cnrtl.fr/definition/patrimoine>. Consulté le 03 avril 2020.

<https://www.vieillescoques.fr/%C3%A0-propos/> Consulté le 21 avril 2020.

<http://www.lacancelaise.org/bisquine>. Consulté le 15 juillet 2020.

<https://www.cnrtl.fr/definition/mouture>, Consulté le 13 août 2020.

www.fondationbelem.com/belem/histoire, Consulté le 17 août 2020.

www.brest2020.fr/5-escales-maritimes/ Consulté le 17 août 2020.

<https://www.ouest-france.fr/festivals/les-vieilles-charrues/vieilles-charrues-une-enorme-machine-innovante-et-enracinee-5887614>. Consulté le 17 août 2020.

www.ecologie.gouv.fr/reglementation-des-navires-plaisance-loisirs-et-sports, Consulté le 18 août 2020.

VI.1.5 Entretiens

- Bernard Cadoret, le 14 février 2018, à Douarnenez (29). Fondateur du *Chasse-Marée*, membre du collectif « Ar Vag », organisateur des concours du mouvement patrimonial maritime, coorganisateurs de fêtes maritimes.
- Louis Tanniou, le 14 février 2018, à Douarnenez (29). Coprésident de l'association organisatrice de « Temps fête sur Douarnenez ».
- Clémentine Le Moigne, le 14 février 2018, à Douarnenez. Ethnologue, chargée de mission pour la Frcpm Bretagne, dossier de la conserverie Alexis Le Gall à Loctudy.
- Jakez Kerhoas, le 15 février 2018, à Rochefort-en-Terre (56). Cofondateur des fêtes de Pors Beac'h, membre associé de la Sarl « Grand Large », professionnel de l'organisation des fêtes du patrimoine maritime.
- Michel Colleu, le 19 février 2018, à Douarnenez (29). Ethnomusicologue, membre de la rédaction du *Chasse-Marée*, coorganisateur de fêtes maritimes.
- Gilbert Le Moigne, le 22 février 2018, à Logonna-Daoulas (29). Cofondateur des fêtes de Pors Beac'h, administrateur du Gfc, chef de bord en croisière, musicien traditionnel.
- Serge Hilbert, le 22 février 2018, à Douarnenez (56). Directeur des fêtes maritimes de Douarnenez entre 1998 et 2018.
- Paul Robert, le 22 février 2018, à Douarnenez (29). Président de la Frcpm Bretagne, coorganisateur de « Ça cartonne à Douarnenez », marin traditionnel, participation à des fêtes maritimes.
- Marc Jorand, le 20 février 2018, à Brest (29). Régisseur général des fêtes maritimes internationales de Brest. Salarie de Brest Événements Nautiques, professionnel de l'événementiel maritime.

- Michel Le Coquil, le 30 mai 2018, à Paimpol (22). Président-fondateur et organisateur de la Fête des vieux gréments de Paimpol, marin traditionnel, gestion de bateaux du patrimoine.
- Olivier Carmantrant, le 30 mai 2018, à Port-Blanc (22). Président de l'association « Les misainiers du Trégor », organisateur de la Fête des misainiers, marin traditionnel.
- Pascale Pichard et Catherine Gaillard, le 30 mai 2018, à St-Brieuc (22). Administratrices bénévoles de « Binic-Terre-Neuve-Islande », association organisatrice de Morue en fête.
- Pierre Morvan, le 30 mai 2018, à Paimpol (22). Président de l'association « Le Festival du chant de marin de Paimpol », organisateur du festival du chant de marin.
- Anne Binet, le 17 juillet 2018, au Bono (56). Présidente de l'association « Le forban du Bono », cheffe de bord de la chaloupe *Le forban du Bono*. Organisation de la Fête du Forban du Bono, participation à des fêtes maritimes en Bretagne.
- Gilbert Deschamps, le 17 juillet 2018, au Logeo (56). Président de l'association « Vieilles voiles de Rhuys ». Gestion de bateaux du patrimoine, organisation de la Fête du carénage, participation à des fêtes maritimes, marin traditionnel.
- Polig Belenfant et Valence Lemaistre, le 17 juillet 2018, à Vannes (56). Respectivement dirigeant bénévole et administratrice salariée de l'association « La Semaine du Golfe ». Organisation de la Semaine du golfe.
- Michel Le Leuch, le 17 juillet 2018, à Étrel (56). Président-fondateur du Musée des Thoniers à Étrel. Organisateur de la Fête des thoniers. Issu d'une famille de marins-pêcheurs ételois, ancien officier-mécanicien de la Marine marchande.
- Guy Bertho, le 20 juillet 2018, à Camoël (56). Président de l'association « Vilaine en fête ». Organisation de Vilaine en fête. Ancien maire de Camoël.
- Marc Tourneux, le 20 juillet 2018, à Nantes (44). Prestataire pour les Rendez-vous de l'Erdre, en charge de la conception et de l'organisation de la partie maritime. Acteur du patrimoine maritime sur l'île de Noirmoutier (régates du Bois de la Chèze), marin traditionnel.
- Didier Fraslin et René Papion, 20 juillet 2018, au Pouliguen (44). Respectivement président et ancien président-cofondateur de l'association « La Poulligwen ». Gestion de la chaloupe *La Poulligwen* construite dans le cadre du concours « bateaux des côtes de France ». Participation à des fêtes maritimes, activités commerciales embarquées.
- Yann Roger, le 22 septembre 2018, au Tinduff (29). Marin professionnel, patron-armateur du coquillier à voile *Loch Monna*. Participation à des fêtes maritimes, activités commerciales embarquées.
- Gwendal Jaffry, le 25 septembre 2018, à Douarnenez (29). Rédacteur en chef du *Chasse-Marée*, marin traditionnel, participation à des fêtes maritimes.
- Justine Bonneau, le 25 septembre 2018, à Quimper (29). Co-présidente des fêtes maritimes de Douarnenez.

- Michel Philippe, 25 septembre 2018, à Poullan-sur-Mer (29). Copropriétaire et patron du *Red Ar Mor*, bateau du patrimoine classé monument historique. Membre historique de l'association « Treizour », marin traditionnel, participation à des fêtes maritimes.
- Cyrille Hervé, le 27 septembre 2018, à Séné (56). Président de l'association « Voile et patrimoine dans le golfe du Morbihan ». Patron de yoles de Bantry, participation à des fêtes maritimes.
- Dominique Prudhomme, le 27 septembre 2018, à Billiers (56). Président et cofondateur de l'association « Belle de Vilaine », gestion de *Belle de Vilaine*, bateau du patrimoine construit dans le cadre du concours « bateaux des côtes de France ». Organisation des Billotines de la mer, participation à des fêtes maritimes.
- Jean-Paul Bertho, le 27 septembre 2018, à Seran (56). Propriétaire d'un « Skellig », bateau de promenade nautique moderne « toléré » sur les fêtes maritimes itinérantes. Participation à des fêtes maritimes.
- Kellig-Yann Cotto, le 29 septembre 2018, à Douarnenez (29). Conservateur, directeur du Port-musée de Douarnenez.
- Chantal Cléro et Robert Hardouin, le 04 octobre 2018, à Cancale (35). Respectivement secrétaire salariée et trésorier de « l'Association Bisquine de Cancale ». Gestion de *La Cancalaise*, participation à des fêtes maritimes, activités commerciales embarquées. Une des associations historiques du mouvement patrimonial.

VI.2 Bibliographie

VI.2.1 Ancrage théorique et méthodologique

VI.2.1.1 Sociologie

ANHEIM, Étienne ; GRENIER, Jean-Yves ; LILTI, Antoine. « Repenser les statuts sociaux », *Annales. Histoire, sciences sociales*, vol. 68, n°4, Cambridge University Press, 2013.

AVANZA, Martina ; LAFERTÉ, Gilles. « Dépasser la “construction des identités” ? Identification, image sociale, appartenance », *Genèses*, n°61, 2005, p. 134-152.

BARTHES, Roland. *Mythologies*, Paris, Le Seuil, 1957.

BAUDRILLARD, Jean. *La société de consommation, ses mythes, ses structures*, Paris, Denoël, 1970.

BECQUEMONT, Daniel ; OTTAVI, Dominique. « Herbert Spencer (1820-1903). Évolution et Société », *Les penseurs de la société*, Auxerre, Éditions Sciences Humaines, 2015, p. 25-29.

BERGER, Peter ; LUCKMANN, Thomas. *La Construction sociale de la réalité*, Paris, Armand Colin, 2014.

BERLAN, Aurélien. *Les derniers hommes*, Paris, La Découverte, 2012.

BERT, Jean-François. *Introduction à Michel Foucault*, Paris, La Découverte, 2011.

BOUDON Raymond. « Remarques sur la notion de fonction », *Revue française de sociologie*, vol. 8, n°2, 1967, p. 198-206.

BOUDON, Raymond. *La logique du social*, Paris, Hachette, 1979.

BOUDON, Raymond. « La rationalité axiologique », in MESURE, Sylvie (dir.), *La rationalité des valeurs*, Paris, Presses Universitaires de France, 1998, p. 13-57.

BOURDIEU, Pierre ; PASSERON Jean-Claude. *La reproduction. Éléments pour une théorie du système d'enseignement*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1970.

BOURDIEU, Pierre. *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1979.

BOURDIEU, Pierre. *Ce que parler veut dire*, Paris, Fayard, 1982.

BOURDIEU, Pierre. « L'art de résister aux paroles », in BOURDIEU, Pierre (dir.), *Questions de sociologie*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1984, p. 10-18.

BOURDIEU, Pierre. « Une science qui dérange », in BOURDIEU, Pierre (dir.), *Questions de sociologie*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1984, p. 19-36.

BOURDIEU Pierre. « Habitus, code et codification », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 64, 1986, p. 40-44.

BOURDIEU, Pierre. « Sur les rapports entre la sociologie et l'histoire en Allemagne et en France », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 106-107, 1995, p. 108-122.

BOURETZ, Pierre. « Entre scepticisme et nihilisme : Max Weber et la “guerre des dieux” », in MESURE, Sylvie (dir.), *La rationalité des valeurs*, Paris, Presses Universitaires de France, 1998, p. 59-80.

- CARDITA, Angelo. « Plaidoyer pour l'entrée de la théologie dans l'interdisciplinarité des rites : l'exemple de la "prière du seigneur" », in JEFFREY, Denis ; CARDITA, Angelo (dir.), *La fabrication des rites*, Laval, Presses de l'Université Laval, 2015, p. 50.
- CHAUCHAT, Hélène ; DURAND-DELVIGNE, Annick (dir.). *De l'identité du sujet au lien social*, Paris, Presses Universitaires de France, 1999.
- CHAUVEL, Louis. « Le retour des classes sociales ? », *Revue de l'OFCE*, vol. 79, n°4, 2001, p. 315-359.
- CHAUVEL, Louis. « L'école et la déstabilisation des classes moyennes », *Éducation et sociétés*, n°14, 2004, p. 101-118.
- HAZEL, François. « La place de la fonction dans l'explication : la part d'innovation de l'argument durkheimien », in HAZEL, François (dir.), *Aux fondements de la sociologie*, Paris, Presses Universitaires de France, 2000, p. 49-60.
- HAZEL, François. « The Structure of Social Action, ou les fondements d'un programme de recherche », in HAZEL, François (dir.), *Aux fondements de la sociologie*, Paris, Presses Universitaires de France, 2000, p. 111-130.
- CHERKAOUI, Mohamed. « Le réel et le rationnel. Rationalité et conséquences inattendues chez Max Weber », *Revue européenne des sciences sociales* [En ligne], n°129, 2004.
- COLLIOT-THÉLÈNE, Catherine. « Retour sur les rationalités chez Max Weber », *Les Champs de Mars*, vol. 22, n°2, 2011, p. 13-30.
- COTTIN-MARX, SIMON. « III. Les relations entre associations et pouvoirs publics », in COTTIN-MARX, Simon (dir.), *Sociologie du monde associatif*, Paris, La Découverte, 2019, p. 45-69.
- DANTIER, Bernard. « Les "idéaltypes" de Max Weber, leurs constructions et usages dans la recherche sociologique », *Max Weber, Économie et société, tome 1. Les catégories de la sociologie*, Paris, Plon/Agora, 2004, p. 28-57.
- DELAS, Jean-Pierre ; MILLY, Bernard. *Histoire des pensées sociologiques*, Paris, Armand Colin, 2015.
- DEMOUSTIER, Danièle. « Les associations et leurs partenaires publics. Anciens enjeux, nouvelles attentes », *Informations sociales*, vol. 121, n°1, 2005, p. 120-131.
- DUBET, François. *À quoi sert vraiment un sociologue ?*, Paris, Armand Colin, 2011.
- DUFOUR, Annie-Hélène. « Des cabanons et des hommes Une forme de sociabilité masculine en Provence », *Cabanons, cabanons et campements. Formes sociales et rapport à la nature en habitat temporaire*, Travaux de la Société d'Écologie Humaine, Bordeaux, 2000, p. 257-268.
- DURKHEIM, Émile. *Les Formes élémentaires de la vie religieuse*, Paris, CNRS Éditions, 2007.
- DURKHEIM, Émile. *Les Règles de la méthode sociologique*, Paris, Flammarion, 2010.
- DURKHEIM, Émile. *De la division du travail social*, Paris, Presses Universitaires de France, Quadrige, 8ème édition, 2013.
- ÉLIADE, Mircea. *La nostalgie des origines. Méthodologie et histoire des religions*, Paris, Gallimard, 1971.
- ÉRIBON, Didier. *La société comme verdict*, Paris, Flammarion, 2014.
- GOFFMAN, Erving. *La mise en scène de la vie quotidienne. 2. Les relations en public*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1973.

- GOFFMAN, Erving. « La “distance au rôle” en salle d'opération », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 143, n°3, 2002, p. 80-87.
- GRASSI, Valentina. « L'imaginaire », *Introduction à la sociologie de l'imaginaire. Une compréhension de la vie quotidienne*, Toulouse, ÉRÈS, 2005.
- GAUTHIER, Madeleine. « Les représentations de la jeunesse. Un chantier ouvert », *Globe*, n°8, 2005, p. 23-40.
- GUATTARI, Félix. *Les trois écologies*, Paris, Éditions Galilée, 1989.
- GUILLO, Dominique. « Fonctionnalisme », in MESURE, Sylvie ; SAVIDAN, Patrick (dir.), *Le dictionnaire des sciences humaines*, Paris, Presses Universitaires de France, 2006, p. 466-468.
- HÉRAN, François. « La sociabilité, une pratique culturelle », *Économie et statistique*, n°216, 1988, p. 3-22.
- HUGON, Stéphane. « Communauté », *Communications*, n°88, 2011, p. 37-45.
- KAUFFMANN, Elisabeth. « Préface. Communautés, identités et différences », in WEBER, Max (éd.), *Les communautés*, Paris, La Découverte, 2019.
- KHILNANI, Sunil. « La “société civile”, une résurgence », *Critique internationale*, vol. 10, n°1, 2001, p. 38-50.
- LADRIÈRE, Paul. « Le Sens du sacré et le métier de sociologue / The "Sens du sacré" and the Profession of the Sociologist », *Archives de sciences sociales des religions*, n°57, 1984, p. 115-139.
- LAHIRE, Bernard. *Dans les plis singuliers du social : Individus, institutions, socialisations*, Paris, La Découverte, 2013.
- LEJEUNE, Christophe. « La respécification », *SociologieS* [En ligne], Premiers textes, mis en ligne le 22 janvier 2007, consulté le 25 juillet 2020.
- MAFFESOLI, Michel. « Tribalisme postmoderne », *Sociétés*, n°112, 2011, p. 7-16.
- MELUCCI, Alberto. « Mouvements sociaux, mouvements post-politiques », *International Review of Community Development / Revue internationale d'action communautaire*, n°10, 1983, p. 13-30.
- MENDRAS, Henri. « L'invention de la paysannerie. Un moment de l'histoire de la sociologie française d'après-guerre », *Revue française de sociologie*, vol. 41, n°3, 2000, p. 539-552.
- MICHEL, Johann. « Chapitre I - L'habitus, le récit et la promesse », in MICHEL, Johann (dir.), *Ricœur et ses contemporains. Bourdieu, Derrida, Deleuze, Foucault, Castoriadis*, Paris, Presses Universitaires de France, 2013, p. 15-44.
- MONDADA, Lorenza. « Performativité », in LÉVY, Jacques ; LUSSAULT, Michel (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 2003, p. 704.
- MUXEL, Anne. « Transmission et valeurs », in MESURE, Sylvie ; SAVIDAN, Patrick (dir.), *Le dictionnaire des sciences humaines*, Paris, Presses Universitaires de France, 2006, p. 1192-1194.
- NISBET, Robert. *La tradition sociologique*, Paris, Presses Universitaires de France, 5ème édition, 2012.
- PAUGAM, Serge. « Concepts », in PAUGAM, Serge (dir.), *Les 100 mots de la sociologie*, Paris, Presses Universitaires de France, 2010, p. 44-102.

- PEETERS, Hugues ; CHARLIER, Philippe. « Contributions à une théorie du dispositif », *Hermès, La Revue*, vol. 25, n°3, 1999, p. 15-23.
- PICKERING, Mary. « Le positivisme philosophique : Auguste Comte », *Revue interdisciplinaire d'études juridiques*, vol. 67, n°2, 2011, p. 49-67.
- QUINON, Manuel ; SAINT-MARTIN, Arnaud. « Le maffésolisme, une “ sociologie ” en roue libre. Démonstration par l'absurde », 2015, <hal-01127652>.
- RIVIÈRE, Claude. « Rites et rituels », in MESURE, Sylvie ; SAVIDAN, Patrick (dir.), *Le dictionnaire des sciences humaines*, Paris, Presses Universitaires de France, 2006, p. 1024-1026.
- RUBIO, Vincent. « Le regard sociologique sur la foule à la fin du XIX^e siècle », *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, vol. 28, n°1, 2010, p. 13-33.
- SAINT-MARTIN, Arnaud. « Une vie d'étude », in SAINT-MARTIN, Arnaud (dir.), *La sociologie de Robert K. Merton*, Paris, La Découverte, 2013, p. 9-28.
- SAINT-MARTIN, Arnaud. « Le fondateur de la sociologie de la science », in SAINT-MARTIN, Arnaud (dir.), *La sociologie de Robert K. Merton*, Paris, La Découverte, 2013, p. 29-52.
- SAINT-MARTIN, Arnaud. « Les apports théoriques de Merton », in SAINT-MARTIN, Arnaud (dir.), *La sociologie de Robert K. Merton*, Paris, La Découverte, 2013, p. 77-108.
- SAINT-PIERRE, Céline. « Tertiarisation et division sociale du travail : les multiples visages des cols blancs », *Sociologie et sociétés*, n°23, 1991, p. 169-181.
- SCHRECKER, Cherry. *La communauté. Histoire critique d'un concept dans la sociologie anglo-saxonne*, Paris, L'Harmattan, 2006.
- SCHWARTZ, Olivier. « Peut-on parler des classes populaires ? », *La vie des idées.fr*, 2011.
- SERGE, Jonas. « Talcott Parsons ou le roi nu », *L'Homme et la société*, n°1, 1966, p. 55-65.
- SIMMEL, Georg. *Sociologie. Études sur les formes de la socialisation*, Paris, Presses Universitaires de France, Quadrige, 2013.
- TÖNNIES, Ferdinand (1887). *Communauté et société. Catégories fondamentales de la sociologie*, Paris, Presses Universitaires de France, 2010.
- TOURAINÉ, Alain. *La fin des sociétés*, Paris, Le Seuil, 2013.
- TOURNAY, Virginie. « 2. L'institution en émergence : pourquoi existe-t-il des agrégats sociaux plutôt que rien ? », in TOURNAY, Virginie (dir.), *Vie et mort des agencements sociaux. De l'origine des institutions*, Paris, Presses Universitaires de France, 2009, p. 53-71.
- TOURNAY, Virginie. *Sociologie des institutions*, Paris, Presses Universitaires de France, 2011.
- VAILLANCOURT, Jean-Guy. « Mouvement ouvrier et nouveaux mouvements sociaux : l'approche d'Alain Touraine », *Cahiers de recherche sociologique*, n°17, 1991, p. 213-222.
- WACQUANT, Loïc. « De l'idéologie à la violence symbolique : culture, classe et conscience chez Marx et Bourdieu », in LOJKINE, Jean (dir.), *Les sociologies critiques du capitalisme. En hommage à Pierre Bourdieu*, Paris, Presses Universitaires de France, 2002, p. 25-40.
- WEBER, Max. *Le savant et le politique*, Paris, Éditions 10/18, 1963.
- WEBER, Max. *Économie et société tome I*, Paris, Pocket, 1995.
- WEBER, Max. *Concepts fondamentaux de sociologie*, Paris, Gallimard, 2016.
- WEBER, Max. *Les Communautés*, Paris, La Découverte, 2019.

WINKIN, Yves. « La notion de rituel chez Goffman, Goffman's Notion of Ritual. From Ceremony to Sequence », *Hermès, La Revue*, n°43, 2013, p. 69-76.

WULF, Christoph. « Introduction. Rituels. Performativité et dynamique des pratiques sociales », *Hermès, La Revue*, vol. 43, n°3, 2005, p. 9-20.

VI.2.1.2 Sociologie de la culture, des pratiques culturelles, du sport et du corps

ADORNO, Theodor. « L'industrie culturelle », *Communications*, n°3, 1964. p. 12-18.

BENNETT, Andy. « Pour une réévaluation du concept de contre-culture », *Volume !*, n°9, 2012, p. 19-31.

BÉRA, Matthieu ; LAMY, Yvon. *Sociologie de la culture*, Paris, Armand Colin, 2003.

BERNARDEAU MOREAU, Denis. *Sociologie des fédérations sportives. La professionnalisation des dirigeants bénévoles*, Paris, L'Harmattan, 2004.

CARADEC, Vincent. « Comportements culturels de la population âgée », *Empan*, n°4, 2003, p. 54-61.

CORNELOUP, Jean. « La forme transmoderne des pratiques récréatives de nature », *Développement durable et territoires* [En ligne], vol. 2, n°3, 2011.

COULANGEON, Philippe ; LEMEL, Yannick. « Les pratiques culturelles et sportives des Français : arbitrage, diversité et cumul », *Économie et Statistique*, n°423, 2009, p. 3-30.

COULANGEON, Philippe. *Les métamorphoses de la distinction. Inégalités culturelles dans la France d'aujourd'hui*, Paris, Grasset, 2011.

CUCHE, Denys. *La notion de culture dans les sciences sociales*, Paris, La Découverte, 4ème éd., 2010.

DONNAT, Olivier. « La stratification sociale des pratiques culturelles et son évolution 1973-1997 », *Revue française de sociologie*, vol. 40, n°1, 1999, p. 111-119.

DUMAZEDIER, Joffre. *Vers une civilisation du loisir ?*, Paris, Le Seuil, 1962.

ESQUENAZI, Jean-Pierre. *Sociologie des publics*, Paris, La Découverte, 2009.

ETHIS, Emmanuel. « Ce que le spectateur fait au cinéma. Pour une sociologie de la réception des temps filmiques », *Communication et langages*, n°119, 1er trimestre, 1999, p. 38-54.

ETHIS, Emmanuel ; FABIANI, Jean-Louis. « Conclusion. Pour une sociologie des publics de la culture « reterritorialisée » », in ETHIS, Emmanuel (dir.), *Avignon, le public réinventé*, Paris, Ministère de la Culture – DEPS, « Questions de culture », 2002, p. 273-284.

FABIANI, Jean-Louis. « Distinction, légitimité et classe sociale », in COULANGEON, Philippe ; DUVAL, Julien (dir.), *Trente ans après La Distinction de Pierre Bourdieu*, Paris, La Découverte, 2013, p. 69-82.

GUIBERT, Christophe. « Représentations et usages sociaux de la musique metal », *Volume !* [En ligne], n°11, 2015, mis en ligne le 15 juin 2017, consulté le 26 août 2020.

JEZO-VANNIER, Steven. *Contre-culture(s). Des Anonymous à Prométhée*, Marseille, Le mot et le reste, 2016.

KREPLAK, Yaël ; LEIBOVICI, Franck. « “On ne sait pas ce qu'est une pratique”. Regards croisés sur l'écologie des pratiques artistiques », *Techniques & Culture* [En ligne], n°64, 2015, mis en ligne le 24 mars 2016, consulté le 31 août 2020.

LAHIRE, Bernard. *La culture des individus. Dissonances culturelles et distinction de soi*, Paris, La Découverte, 2004.

LAHIRE, Bernard. « Sociologie dispositionnaliste et sport. Généralistes et spécialistes », in Société de Sociologie du sport de Langue Française (dir.), *Dispositions et pratiques sportives. Débats actuels en sociologie du sport*, Paris, L'Harmattan, 2004, p. 23-36.

LAHIRE, Bernard. « Entre sociologie de la consommation culturelle et sociologie de la réception culturelle », *Idées économiques et sociales*, n°155, 2009, p. 6-11.

LEFÈVRE, Brice ; OHL, Fabien. « Les choix des pratiques physiques et sportives des Français : omnivorité, univorité et dissonances », *Movement & Sport Sciences*, vol. 62, n°3, 2007, p. 81-90.

MAUGER, Gérard. « Bourdieu et les classes populaires. L'ambivalence des cultures dominés », in COULANGEON, Philippe ; DUVAL, Julien (dir.), *Trente ans après La Distinction de Pierre Bourdieu*, Paris, La Découverte, 2013, p. 243-254.

MOORE, Ryan. « "Break on Through" : Contre-culture, musique et modernité dans les années 1960 », *Volume !*, n°9, 2012, p. 33-49.

NENTWIG, Anne-Cécile. *Sociologie des musiciens traditionnels amateurs. Pratiques musicales et styles de vie*, thèse de sociologie, Université de Grenoble, 2011.

POCIELLO, Christian. *Les cultures sportives*, Paris, Presses Universitaires de France, 1995.

ROMAINVILLE, Céline. « Les dissonances entre démocratisation et démocratie culturelle dans le droit des Centres culturels », *Droit et société*, vol. 92, n°1, 2016, p. 53-73.

SAINT-MARTIN (de), Monique. « Des activités "désintéressées". Un style de vie », in DE SAINT-MARTIN Monique (dir.), *L'espace de la noblesse*, Paris, Éditions Métailié, 1993, p. 131-180.

SAINT-MARTIN (de), Monique. « Les tentatives de construction de l'espace social, d'"Anatomie du goût", à La Distinction. Quelques repères pour l'histoire d'une recherche », in COULANGEON, Philippe ; DUVAL, Julien (dir.), *Trente ans après La Distinction de Pierre Bourdieu*, Paris, La Découverte, 2013, p. 24-44.

VERGER, Annie. « Entrer à l'Académie de France à Rome. La faveur, le choix, le droit », in MAUGER, Gérard (dir.), *Droits d'entrée. Modalités et conditions d'accès aux univers artistiques*, Paris, Maison des sciences de l'homme, 2007, p. 13-45.

VI.2.1.3 Méthodologie et épistémologie

BEAUD, Stéphane ; WEBER, Florence. *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La Découverte, 2010.

BERTHELOT, Jean-Michel (dir.), *Épistémologie des sciences sociales*, Paris, Presses Universitaires de France, 2001.

BERTHELOT, Jean-Michel. « Les sciences du social », in BERTHELOT, Jean-Michel (dir.), *Épistémologie des sciences sociales*, Paris, Presses Universitaires de France, 2001, p. 203-265.

CEFAÏ, Daniel ; CARREL, Marion ; TALPIN, Julien ; ELIASOPH, Nina ; LICHTERMAN, Paul. « Ethnographies de la participation », *Participations*, n°4, 2012, p. 7-48.

MAIGRET, Éric. « Sociologie et communication. Vieilles lunes disciplinaires et idées neuves », *Hermès, La Revue*, vol. 38, 2004, p. 111-117.

STASZACK, Jean-François. « La géographie », in BERTHELOT, Jean-Michel (dir.), *Épistémologie des sciences sociales*, Paris, Presses Universitaires de France, 2001, p. 78-116.

VERGÈS, Pierre. « L'analyse des représentations sociales par questionnaires », *Revue française de sociologie*, vol. 42, n°3, 2001, p. 537-561.

VI.2.1.4 Sciences politiques

ALTHUSSER, Louis. « Infrastructure et superstructure », in ALTHUSSER, Louis (dir.), *Sur la reproduction*, Paris, Presses Universitaires de France, 2011, p. 89-92.

BERTEN, André. « Modernité et postmodernité : un enjeu politique ? », *Revue Philosophique de Louvain*, Quatrième série, tome 89, n°81, 1991, p. 84-112.

BONNAFOUS-BOUCHER, Maria ; RENDTORFF, Jacob Dahl. « De “la partie prenante” à la théorie des parties prenantes », in BONNAFOUS-BOUCHER, Maria ; RENDTORFF, Jacob Dahl (dir.), *La théorie des parties prenantes*, Paris, La Découverte, 2014, p. 9-32.

CHEVALIER, Jacques. *L'État post-moderne*, Paris, LGDJ-Lextenso, 2008.

GASNIER Arnaud. « Politique urbaine locale et images de la ville. Les exemples de Brest, Le Mans et Tours », *Norois*, n°156, 1992, p. 467-476.

LEMAITRE, Anne-Sophie ; HONTA, Marina. « La fin de la ville providence ? Les paris risqués de l'instrumentation de l'action publique sportive locale. Le cas de la ville de Lyon », *Sciences sociales et sport*, vol. 14, n°2, 2019, p. 131-153.

STRAUSS, Léo. « Les trois vagues de la modernité », *Le Philosophoire* 25, n°2, 2005, p. 167-180.

VI.2.1.5 Géographie et rapport au territoire

BARABEL, Michel et al. « Les médias sociaux au service du marketing territorial : une approche exploratoire », *Management & Avenir*, n°32, 2010, p. 233-253.

BARAY, Jérôme. « Marketing territorial. Appréciation du rayonnement international des villes et des régions du monde par le nombre de leurs références sur les moteurs de recherche web », *La Revue des Sciences de Gestion*, vol. 234, n°6, 2008, p. 27-35.

FOURNY, Marie-Christine. « Identités territoriales et stratégies d'aménagement. Les réseaux de villes en Rhône-Alpes », *L'Espace géographique*, tome 24, n°4, 1995, p. 329-340.

GRAVARI-BARBAS, Maria. « Chapitre 17 - Le tourisme, un formidable producteur d'espaces urbains », in CAILLY, Laurent (dir.), *La France, une géographie urbaine*, Paris, Armand Colin, 2010, p. 325-336.

HOULLIER-GUIBERT, Charles-Edouard. « De la communication publique vers le marketing des territoires : approche microsociologique de la fabrication de l'image de marque », *Gestion et management public*, vol. 1, n°2, 2012, p. 35-49.

MOINE, Alexandre. « Le territoire comme un système complexe : un concept opératoire pour l'aménagement et la géographie », *L'Espace géographique*, tome 35, n°2, 2006, p. 115-132.

POCHE, Bernard. *L'espace fragmenté. Éléments pour une analyse sociologique de la territorialité*, Paris, L'Harmattan, 1996.

PAQUOT, Thierry. « Qu'est-ce qu'un “territoire” ? », *Vie sociale*, n°2, 2011, p. 23-32.

PESQUEUX, Yvon. « De la notion de territoire », *Prospective et stratégie*, n°4-5, 2014, p. 55-68.

PERLÈS, Valérie. « L'artisan face au tourisme : un passeur d'espaces et de temps », *Espaces et sociétés*, vol. 128-129, n°1, 2007, p. 201-214.

TOMASI, Luigi. « Le territoire dans l'interprétation sociologique de l'École de Chicago », in BONNEMAISON, Joël ; CAMBRÉZY, Luc ; QUINTY-BOURGEOIS, Laurence (dir.), *Le territoire, lien ou frontière ?*, Actes du colloque du 2 au 4 octobre 1995 à Paris, Éditions de l'ORSTOM, 1995.

VI.2.1.6 Sciences de l'information et de la communication, sciences du langage

AMOSSY, Ruth. « Argumentation et Analyse du discours : perspectives théoriques et découpages disciplinaires », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], n°1, 2008, mis en ligne le 06 septembre 2008, consulté le 23 septembre 2019.

DAVALLON, Jean. « La médiation : la communication en procès. », *MEI : Médias et Information*, n°19, 2003, p. 37-59.

HERMAN, Thierry ; JUFER, Nicole. « L'éditorial, "vitrine idéologique du journal" ? », *Semen* [En ligne], n°13, 2001, mis en ligne le 04 mai 2012, consulté le 08 septembre 2020.

KELLER, Reiner. « L'analyse de discours du point de vue de la sociologie de la connaissance. Une perspective nouvelle pour les méthodes qualitatives », *Recherches Qualitatives*, hors-série n°3, Actes du colloque Bilan et prospective de la recherche qualitative, 2007, p. 287-306.

MEYER, Michel. *La rhétorique*, Paris, Presses Universitaires de France, 2011.

MOLES, Abraham. « Objet et communication », *Communications*, n°13, 1969, p. 1-21.

PALMER, Stephen ; FAYARD, Anne-Laure. « Les théories contemporaines de la perception de Gestalt », *Intellectica. Revue de l'Association pour la Recherche Cognitive*, n°28, 1998, p. 53-91.

REY, Bernard. « Diffusion des savoirs et textualité », *Recherche & Formation*, n°40, 2002, p. 43-57.

THOMAS, Fabienne. « Dispositifs narratif et argumentatif : quel intérêt pour la médiation des savoirs ? », *Hermès, La Revue*, vol. 25, n°3, 1999, p. 219-232.

VI.2.1.7 Histoire

AGULHON, Maurice. « L'imaginaire des nations : réflexions liminaires sur l'expérience française », in GIBERT-DUBOIS, Claude (dir.), *L'imaginaire de la nation (1792-1992)*, Talence, Presses Universitaires de Bordeaux, 1991, p. 13-18.

BERTHO, Catherine. « L'invention de la Bretagne », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 35, novembre 1980, p. 45-62.

BRAUDEL, Fernand. *L'identité de la France*, Paris, Flammarion, 1986.

CHAPPÉ, François. *Histoire, mémoire, patrimoine. Du discours idéologique à l'éthique humaniste*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2010.

CHASSAIGNE, Philippe. *Histoire de l'Angleterre, des origines à nos jours*, Paris, Flammarion, 2008.

CHÉDEVILLE, André ; CROIX, Alain. *Histoire de la Bretagne*, Paris, Presses Universitaires de France, 1996.

- CORBIN, Alain (dir.). *L'avènement des loisirs, 1850-1860*, Paris, Aubier, 1995.
- CORBIN, Alain. *Le Territoire du vide : l'occident et le désir du rivage*, Paris, Flammarion, 2010.
- CROIX, Alain. *L'âge d'or de la Bretagne 1532-1675*, Rennes, Éditions Ouest-France, 1993.
- DARDY-CRETIN, Michèle. *Histoire administrative du ministère de la Culture et de la Communication : 1959-2012*, Paris, La Documentation française, 2012.
- GRANET-ABISSET, Anne-Marie. « L'autre "territoire du vide". Des espaces répulsifs aux territoires préservés. L'exemple de la montagne alpine », in CABANTOUS, Alain ; CHAPPEY, Jean-Luc ; MORIEUX, Renaud ; RICHARD, Nathalie ; WALTER, François (dir.), *Mer et Montagne dans la culture européenne (XVI^e-XIX^e siècle)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2011, p. 57-72.
- HARTOG, François. *Croire en l'Histoire*, Paris, Flammarion, 2013.
- HAU, Michel. *Un siècle d'histoire industrielle en Allemagne. Industrialisation et sociétés 1880-1970*, Paris, SEDES, 1997.
- KALIFA, Dominique. « Industries culturelles », in KALIFA, Dominique (dir.), *La culture de masse en France, 1860-1930*, Paris, La Découverte, « Repères », 2001, p. 76-94.
- KASTORYANO, Riva. « Nationalité et citoyenneté en Allemagne aujourd'hui », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 70, n° 2, 2001, p. 3-17.
- LE BOULANGER, Jean-Michel. *Douarnenez de 1800 à nos jours. Essai de géographie historique sur l'identité d'une ville*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2000.
- NORA, Pierre. *Présent, Nation, Mémoire*, Paris, Gallimard, 2011.
- PAWIN, Rémy. « Retour sur les "trente glorieuses" et la périodisation du second XX^e siècle », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, vol. 60, n°1, 2013, p. 155-175.
- PAXTON, Robert. *Le temps des chemises vertes. Révoltes paysannes et fascisme rural 1929-1939*, Paris, Le Seuil, 1996.
- VADÉ, Yves. « Figures mythiques de la France et du peuple : Marchangy, Quinet, Michelet », in GIBERT-DUBOIS, Claude (dir.), *L'imaginaire de la nation (1792-1992)*, Talence, Presses Universitaires de Bordeaux, 1991, p. 313-321.
- VEYNE, Paul. *Les Grecs ont-ils cru à leurs mythes ? Essai sur une imagination constituante*, Paris, Le Seuil, 1983.
- VIEL, Claude. « Duhamel du Monceau, naturaliste, physicien et chimiste », *Revue d'histoire des sciences*, tome 38, n°1, 1985, p. 55-71.
- VINCENT, Johan. *L'intrusion balnéaire. Les populations littorales bretonnes et vendéennes face au tourisme (1800-1945)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2007.

VI.2.1.8 Ethnologie et anthropologie

- AÏT ABDELMALEK, Ali ; CHAUVIGNÉ Christian. « "Faire l'andouille à Guémené". La confrérie des "goustiers de l'andouille" : entre marketing et célébration identitaire », *Ruralia* [En ligne], n°8, 2001, mis en ligne le 01 juillet 2005, consulté le 20 août 2020.
- AUGÉ, Marc. *Non-lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Paris, Le Seuil, 1992.

- BALANDIER, Georges. « Tradition et modernité », in MESURE, Sylvie ; SAVIDAN, Patrick (dir.), *Le dictionnaire des sciences humaines*, Paris, Presses Universitaires de France, 2006, p. 1186-1189.
- BERLINER, David. « Anthropologie et transmission », *Terrain*, n°55, 2010, p. 4-19.
- BROMBERGER, Christian ; HAYOT, Alain ; MARIOTTINI, Jean-Marc. « Allez l'O.M., Forza Juve. La passion pour le football à Marseille et à Turin », *Terrain*, n°8, 1987, p. 8-41.
- CADORET, Bernard. « Sources pour l'ethnologie maritime », *Terrain*, n°2, 1984, p. 33-44.
- CAILLOIS, Roger. *L'homme et le sacré*, Paris, Gallimard, 1950.
- CHANIAL, Philippe. « "L'instant fugitif ou la société prend", Le don, la partie et le tout », *Revue du MAUSS*, n°36, 2010, p. 521-538.
- CHIVA, Isaac. « Georges-Henri Rivière un demi-siècle d'ethnologie de la France », *Terrain*, n°5, 1985, p. 76-83.
- CUISENIER, Jean ; SEGALIN, Martine. *Ethnologie de la France*, Paris, Presses Universitaires de France, 1986.
- CUISENIER, Jean. « Que faire des Arts et Traditions Populaires ? », *Le Débat*, n°65, 1991, p. 145-157.
- DE ARAUJO AGUIAR, Luciana. « Entre destination touristique et appartenance territoriale et identitaire : la culture traditionnelle bretonne », *Téoros* [Enligne], n°38, 2019, en ligne depuis le 12 juin 2019, consulté le 31 août 2020.
- FOURNIER, Laurent-Sébastien. « Un terrain à histoire », *EspacesTemps.net* [En ligne], Travaux, 2016, Mis en ligne le 5 avril 2016, consulté le 05 04 2016.
- GODELIER, Maurice. « La part idéale du réel. Essai sur l'idéologique », *L'Homme*, tome 18, n°3-4, 1978, p. 155-188.
- GODELIER, Maurice. *L'énigme du don*, Paris, Fayard, 1996.
- GODELIER, Maurice. *Communauté, société, culture. Trois clefs pour comprendre les identités en conflits*, Paris, CNRS Éditions, 2009.
- GODELIER, Maurice. « L'imaginaire et le symbolique », in Nathan, Schlienger (dir.), *La préhistoire des autres*, Paris, La Découverte, 2012, p. 59-65.
- GORÉ, Olivier. « Le géosymbole, vecteur de la territorialité régionale. L'exemple du fest-noz en Bretagne », *Noröis*, n°198, 2006, 21-33.
- GUILCHER, Yves. *La danse traditionnelle en France : d'une ancienne civilisation paysanne à un loisir revivaliste*, Famdt éditions, 1998.
- LAVOIE, Yolande ; BENOIST, Jean ; MAYER, Francine. « Du synchronique au diachronique : méthodes d'étude cumulative de recensements nominatifs », *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, XIV^e Série, Tome 5, fascicule 1-2, 1988, p. 61-70.
- LE COADIC, Ronan. « "Tout est bon dans le Breton" », *Ethnologie française*, vol. 42, n°4, 2012, p. 697-709.
- LENCLUD, Gérard. « La tradition n'est plus ce qu'elle était... Sur la notion de "tradition" et de "société traditionnelle" en ethnologie », *Terrain*, n°9, 1987, p. 110-123.
- MALINOWSKI, Bronislaw. *Une théorie scientifique de la culture*, Paris, François Maspéro, 1968.

MOLLAT, Michel. « Spécificité de l'ethnologie maritime ? », *Ethnologie française*, vol. 9, n°2, 1979, p. 111-112.

QUIMBERT, Charles. « Fest-noz et patrimoine », *Tétralogique*, n°24, 2019, p. 143-165.

REICHEL-DOLMATOFF, Gérard. « Enquêtes ethnographiques à entreprendre d'urgence (Rio Vaupès, Colombie) », *Journal de la Société des Américanistes*, tome 56, n°2, 1967, p. 323-332.

SEGALEN, Martine. « Cultures populaires en France : dynamiques et appropriations », in BOUCHARD, Gérard (dir.), *La construction d'une culture. Le Québec et l'Amérique française*, Laval, Presses de l'Université de Laval, 1993, p. 51-73.

SEGALEN, Martine. « Mariel Jean-Brunhes Delamarre (1905-2001). Une œuvre entre géographie et ethnologie », *Ethnologie française*, vol. 32, n°3, 2002, p. 529-539.

WENDLING, Thierry. « Une joute intellectuelle au détriment du jeu ? : Claude Lévi-Strauss vs Roger Caillois (1954-1974) », *Ethnologues*, vol. 32, n°1, 2010, p. 29-49.

WENDLING, Thierry. « Us et abus de la notion de fait social total. Turbulences critiques », *Revue du MAUSS*, vol. 36, n°2, 2010, p. 87-99.

VI.2.2 Fêtes, festivals, événements

AREZKI, Djelloul ; KERAMIDAS, Olivier ; SOLDI, Edina. « Exploration des antécédents de la mobilisation collective des ressources humaines dans les organisations festivières. Le cas des agents territoriaux d'un festival public », *Gestion et management public*, vol. 6, n°3, 2018, p.15-33.

ARNAUD, Lionel. « Entre expérimentation culturelle et domestication économique : les ambiguïtés d'une médiation par l'art dans le carnaval de Notting Hill et le défilé de la Biennale de la danse de Lyon », *Lien social et Politiques*, n°60, 2008, p. 91-103.

AUTISSIER, Anne-Marie. « Le rôle des festivals à l'aune des ambitions urbaine », in POIRRIER, Philippe (dir.), *Festivals et sociétés en Europe XIX^e-XXI^e siècles*, Territoires contemporains, nouvelle série, n°3, mis en ligne le 25 janvier 2012.

BARBIER-LE DÉROFF, Marie-Armelle. « Faire du neuf avec du vieux. Fêtes, fest, festivals », *Ethnologie française*, vol. 42, 2012, p. 711-718.

BARTHON, Céline ; GARAT, Isabelle ; GRAVARI-BARBAS, Maria ; VESCHAMBRE, Vincent. « L'inscription territoriale et le jeu des acteurs dans les événements culturels et festifs : des villes, des festivals, des pouvoirs », *Géocarrefour* [En ligne], vol. 82, 2007, p. 111-121.

BENSA, Alban ; FASSIN, Éric. « Les sciences sociales face à l'événement », *Terrain* [En ligne], n°38, mars 2002, mis en ligne le 06 mars 2007, consulté le 19 avril 2019.

BERTHELEU, Hélène. « Cohésion sociale, ethnicité et hiérarchies : fêtes et rituels lao en France », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 16, n°2, Fêtes et rituels dans la migration, 2000, p. 153-170.

BERTHO LAVENIR, Catherine. « Au-delà du folklore : le festival interceltique de Lorient », *Ethnologie française*, vol. 42, n°4, 2012, p. 719-731.

BESSY, Olivier ; SUCHET, André « Une approche théorique de l'événementiel sportif », *Mondes du Tourisme* [En ligne], n°11, 2015, mis en ligne le 01 décembre 2015, consulté le 14 mai 2017.

BLIN, Éric. « Sport et événement festif. La ville à l'heure des marathons et des semi-marathons », *Annales de géographie*, vol. 685, n°3, 2012, p. 266-286.

- BONNAFOUS-BOUCHER, Maria, et al. « Quel avenir pour les théâtres lyriques ? », *Revue française de gestion*, vol. 142, n°1, 2003, p. 169-188.
- BOOGAARTS, Inez. « La festivalomanie : à la recherche du public marchand », *Les Annales de la recherche urbaine*, n°57-58, Espaces publics en villes, 1992, p. 115-119.
- BOURE, Robert ; LEFEBVRE, Alain. « La médiation culturelle du territoire : l'exemple de trois festivals en milieu rural », *Géographies culturelles*, vol. 8, 2000, p. 49-56.
- BRENNETOT, Arnaud. « Des festivals pour animer les territoires », *Annales de Géographie*, t. 113, n°635, 2004, p. 29-50.
- BURLAT, Anne. « La fête maritime. Une idée neuve, une histoire récente », in LECOMTE, Sophie (dir.), *Retour de mer. Mémoire maritime en chantier*, Châteaulin, Locus Solus, 2015, p. 187-200.
- CABANTOUS, Alain. « La mer, la ville et la fête aux XVIII^e et XIX^e siècles dans la France du Nord : histoire d'une dépossession », *Revue du Nord*, tome 69, n°274, 1987, p. 605-622.
- CHAMPAGNE, Patrick. « La fête au village », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 17-18, 1977, p. 73-84.
- CLÉAC'H, Annick. « La reconversion du vieux port de commerce de Brest en un espace festif et marchand », in PÉRON, Françoise (dir.), *Le patrimoine maritime. Construire, transmettre, utiliser, symboliser les héritages maritimes européens*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2002, p. 273-278.
- COLLARD, Fabienne ; GOETHALS, Christophe ; WUNDERLE, Marcus. « Les festivals et autres événements culturels », *Dossiers du CRISP*, n°83, 2014, p. 9-115.
- CRETIN, Nadine. *Inventaire des fêtes de France d'hier et d'aujourd'hui*, Paris, Larousse, 2003.
- CROZAT, Dominique ; FOURNIER, Laurent-Sébastien. « De la fête aux loisirs : événement, marchandisation et invention des lieux », *Annales de géographie*, n°643, 2005, p. 307-328.
- CROZAT, Dominique. « La permanente reconstruction du village à travers ses fêtes : L'étude des sorties (bals et lotos) met en valeur la permanence de deux niveaux de structuration territoriale ancrés dans les mentalités », *Colloque de l'A.R.F. (Association des Ruralistes Français)*, 2006.
- DICHARRY, Eric. « Pour une anthropologie de la fête au Pays Basque », *Revue d'études basques*, n°14, 2010, p. 33-53.
- DIDRY, Nico. *Les dynamiques émotionnelles collectives dans la consommation expérientielle. Approche ethnomarketing de l'expérience de festival*, thèse de Sciences de Gestion, Université de Grenoble Alpes, 2006.
- DI MÉO, Guy. *La géographie en fêtes*, Paris, Éditions Ophrys, 2001.
- DI MÉO, Guy. « Du village à la planète, les territoires de la fête », conférence présentée lors des Cafés Géographiques de Toulouse, le 29 mai 2002, <http://cafe-geo.net/>. Site consulté le 21 juillet 2020.
- DI MÉO, Guy. « Le renouvellement des fêtes et des festivals, ses implications géographiques », *Annales de géographie*, vol. 643, n°3, 2005, p. 227-243.
- DJAKOUANE, Aurélien ; NÉGRIER, Emmanuel ; JOURDA, Marie-Thérèse. *Les publics des festivals*, Paris, Michel de Maule, 2010.
- DUBOIS, Jacques. « Carnaval : fête, révolte, spectacle — Pour une histoire », *Études Françaises*, n°15, 1979, p. 15-34.

- ENGEL, Laurence. « Le patrimoine est une fête », *Esprit*, n°11, 2014, p. 128-131.
- ETHIS, Emmanuel. « La forme festival à l'œuvre. Avignon ou l'invention d'un public "médiateur" », *Le(s) public(s) de la culture*, Paris, Presses de Sciences Po, 2003, p. 180-195.
- FABRE, Daniel. « Construire, détruire : le temps syncopé des objets de la fête », in BARRUOL, Agnès ; CRANGA, Yves ; PALOUZIÉ, Hélène (dir.), *Regards sur le patrimoine des fêtes et des spectacles*, Actes du colloque de l'association des conservateurs des antiquités et objets d'art de France, Marseille, 3 au 5 octobre 2013. Actes sud / Association des conservateurs des antiquités et objets d'art de France, 2014, p. 21-35.
- FOURNIER, Laurent Sébastien. « Les fêtes locales en Provence : des enjeux patrimoniaux », *Culture & Musées*, n°1, 2003, p. 41-63.
- FOURNIER, Laurent-Sébastien. « Le patrimoine, un indicateur de modernité. À propos de quelques fêtes en Provence », *Ethnologie française*, vol. 34, 2004, p. 717-724.
- FOURNIER, Laurent-Sébastien. « La Tarasque métamorphosée », in BORTOLOTTI, Chiara (dir.), *Le patrimoine culturel immatériel. Enjeux d'une nouvelle catégorie*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2011, p. 149-166.
- FOURNIER, Laurent-Sébastien. « Les objets des fêtes religieuses provençales : entre culture matérielle et patrimoine immatériel », in BARRUOL, Agnès ; CRANGA, Yves ; PALOUZIÉ, Hélène (dir.), *Regards sur le patrimoine des fêtes et des spectacles*, Actes du colloque de l'association des conservateurs des antiquités et objets d'art de France, Marseille, 3 au 5 octobre 2013. Actes sud / Association des conservateurs des antiquités et objets d'art de France, 2014, p. 65-70.
- FUCHS, Julien. « Les jeux nautiques interceltiques. Sport, culture et maritimité », *Ethnologie française*, XLVII, n°2, p. 341-350.
- GARAT, Isabelle. « La fête et le festival, éléments de promotion des espaces et représentation d'une société idéale », *Annales de géographie*, vol. 643, n°3, 2005, p. 265-284.
- GÉRÔME, Noëlle. « La tradition politique des fêtes : interprétation et appropriation », in CORBIN, Alain ; GÉRÔME, Noëlle ; TARTAKOWSKY, Danielle (dir.), *Les usages politiques des fêtes aux XIX^e et XX^e siècles*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1994.
- GUIGUENO, Vincent. « Un spectacle médiatique pour la ville et le monde. La Coupe de l'America et New York (1893-1903) », *Le Temps des médias*, n°9, 2007, p. 79-90.
- GRAVARI-BARBAS, Maria. « La "ville festive" ou construire la ville contemporaine par l'événement », *Bulletin de l'Association de géographes français*, 86^e année, L'événementiel et les villes touristiques, 2009, p. 279-290.
- GRENIER, Jean-Yves. « Temps de travail et fêtes religieuses au XVIII^e siècle », *Revue historique*, n°663, p. 609-641.
- ISAMBERT, François-André. *Le sens du sacré, fête et religion populaire*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1982.
- LA ROCCA, Fabio. « Avant-propos. Intégration festive et condition événementielle », *Sociétés*, vol. 140, n°2, 2018, p. 5-9.
- LA VALLÉE, Alain ; LAFOND, Carole. « Les festivals au Québec : entre économie et identité. Le cas d'un festival mondial de folklore », *Loisir et Société/Society and Leisure*, vol. 21, n°1, 1998, p. 213-243.
- LAVILLE, Yann. « Festivalisation ? », *Cahiers d'ethnomusicologie* [En ligne], n°27, 2014, mis en ligne le 14 novembre 2014, consulté le 05 mai 2019.

- LE DEM, Annie. *Les fêtes du patrimoine maritime au sein de la reconstruction des territoires locaux*, thèse de géographie, Université de Bretagne occidentale, Brest, 2004.
- LEMIEUX, Denise. « Le temps et la fête dans la vie sociale », *Recherches sociographiques*, vol. 7, n°3, 1966, p. 281-304.
- MALINAS, Damien ; POURQUIER-JACQUIN, Stéphanie ; PAMART, Émilie et al. « Continuer le Festival d'Avignon. Mythes et "fonction-auteur" », *Communication & langages*, n°173, 2012, p. 129-138.
- MALINAS, Damien ; ROTH, Raphaël. « Les festivaliers comme publics en SIC. Une sémio-anthropologie des drapeaux et emblèmes communicationnels du festival des Vieilles Charrues », *Revue française des sciences de l'information et de la communication* [En ligne], n°7, 2015, mis en ligne le 30 septembre 2015.
- MALLÉ, Marie-Pascale. « Carnaval du XXI^e siècle. Que conserver et à quel titre ? », in BARRUOL, Agnès ; CRANGA, Yves ; PALOUZIE, Hélène (dir.), *Regards sur le patrimoine des fêtes et des spectacles*, Actes du colloque de l'association des conservateurs des antiquités et objets d'art de France, Marseille, 3 au 5 octobre 2013. Actes sud / Association des conservateurs des antiquités et objets d'art de France, 2014, p. 217-227.
- MAYOL, Pierre. « La fête comme "fêtes" », *Agora débats/jeunesses*, n°7, 1997, p. 13-22.
- ORY, Pascal. « Qu'est-ce qu'un festival ? Une réponse par l'histoire », in FLÉCHET, Anaïs et al. (dir.), *Une histoire des festivals, XX^e-XXI^e siècle*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2013, p. 19-32.
- OTTINO-GARANGER, Marie-Noëlle. « Fêtes et renouveau culturel », *Le Journal de la Société des Océanistes* [En ligne], n°113, 2001, mis en ligne le 27 mai 2008.
- PIETTE, Albert. « L'intervalle festif, hypothèses théoriques et problématique de recherche ». *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. LXXXV, 1988, p. 325-342.
- PIETTE, Albert. « Fête, spectacle, cérémonie : des jeux de cadres », *Hermès, La Revue*, Cnrs Éditions, n°43, 2005, p. 39-46.
- PINSON, Joël. « Les événements sportifs patrimoniaux : développement d'un concept en émergence », *Téoros* [En ligne], vol. 38, n°1, 2019, mis en ligne le 15 janvier 2019, consulté le 23 avril 2019.
- POIRRIER, Philippe. « Introduction : les festivals en Europe, XIX^e-XXI^e siècles, une histoire en construction » in POIRRIER, Philippe (dir.), *Festivals et sociétés en Europe XIX^e-XX^e siècles*, Territoires contemporains, nouvelle série, mis en ligne le 25 janvier 2012.
- PRESTINI, Mireille. « La notion d'événement dans différents champs disciplinaires », *Pensée plurielle*, 2006, n°13, p. 21-29.
- PROD'HOMME, Jean-Pierre. « Fête et animation culturelle en campagne. L'expérience d'un village champenois », *Études rurales*, n°86, 1982, p. 33-42.
- RAIBAUD, Yves. « Les fêtes musicales. Expérience de la ville et performativité », *Géographie et cultures*, n°59, 2006, p. 87-104.
- ROBERGE, Martine. « La fête de la mi-carême au Québec. Revitalisation d'une tradition et patrimonialisation », in FOURNIER, Laurent-Sébastien ; CROZAT, Dominique ; BERNIÉ-BOISSARD, Catherine ; CHASTAGNER, Claude (dir.), *Patrimoine et valorisation des territoires*, Paris, L'Harmattan, 2012, p. 167-177.
- RODARO, Luc. *Le festival du chant de marin de Paimpol*, Éditions Planète Rêvée, 2012.

RONSTRÖM, Owe. « Festivals et festivalisations », *Cahiers d'ethnomusicologie* [En ligne], n°27, 2014, mis en ligne le 14 novembre 2016, consulté le 19 avril 2019.

SAINT-MARTIN, Stéphanie. *Les fêtes de la mer : entre tradition et modernité*, mémoire de Master en anthropologie, Université de Pau et des pays de l'Adour, 2013.

SALAUN, Vincent. « Organisation virtuelle éphémère, quelle place pour le management logistique ? Le cas des festivals musicaux », *Logistique & Management*, vol. 22, n°2, 2014, p. 61-69.

SAPIRO, Gisèle ; PICAUD, Myrtille ; PACOURET, Jérôme et *al.* « L'amour de la littérature : le festival, nouvelle instance de production de la croyance. Le cas des Correspondances de Manosque », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°206-207, 2015, p. 108-137.

SOHIER, Alice ; BRÉE, Joël. « La perception du rock, une dimension essentielle de la satisfaction chez les spectateurs des festivals rock », *Décisions Marketing*, n°75, 2014, p. 95-115.

VALERO, Vanessa. « Le festival de rock : entre passion et désenchantement... », *Volume !* [En ligne], n°1, 2002, mis en ligne le 15 mai 2004, consulté le 22 avril 2019.

VOISENAT, Claudie. « *Ursum facere* ou le sens reconstitué. Rémanences, résiliences et transformations des fêtes de l'Ours du Haut-Vallespir », *Sociétés & Représentations*, n°47, 2019, p. 39-51.

WALLON, Emmanuel. « Les enjeux de la reconnaissance publique des festivals », *L'Observatoire*, vol. 48, n°2, 2016, p. 3-8.

WUNENBURGER, Jean-Jacques. *La fête le jeu et le sacré*, Paris, Éditions universitaires Delage, 1977.

VI.2.3 Patrimoine

VI.2.3.1 Monuments historiques

CHOAY, Françoise. « John Ruskin (1819-1900) », in CHOAY, Françoise (dir.), *Le patrimoine en question*, Paris, Le Seuil, 2009, p. 123-145.

CHOAY, Françoise. « Eugène Viollet-le-Duc (1814-1879) », in CHOAY, Françoise (dir.), *Le patrimoine en question*, Paris, Le Seuil, 2009, p. 146-163.

LE LOUARN, Geneviève. « De la notion de Monument historique à celle de patrimoine », in PÉRON, Françoise (dir.), *Le patrimoine maritime. Construire, transmettre, utiliser, symboliser les héritages maritimes européens*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2002, p. 105-107.

MAYER, Jannie. « Mérimée et les Monuments historiques », *Littératures*, n°51, 2004, p. 145-156.

PELLISSIER, Pierre. « Inspecteur général des Monuments historiques », in PÉLISSIER, Pierre (dir.), *Prosper Mérimée*, Paris, Tallandier, 2009, p. 97-110.

RIEGL, Aloïs (1903). *Le culte moderne des monuments. Son essence et sa genèse*, Paris, Le Seuil, 1984.

VI.2.3.2 Histoire du patrimoine

ANDRIEUX, Jean-Yves (dir.). *Patrimoine et Histoire*, Paris, Belin, 1997.

ANDRIEUX, Jean-Yves (dir.), *Patrimoine et société*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1998.

ANDRIEUX, Jean-Yves ; CHEVALLIER, Fabienne. *Le patrimoine monumental. Sources, objets et représentations*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2014.

BABELON, Jean-Pierre ; Chastel, André. *La notion de patrimoine*, Paris, Éditions Liana Levi, 1994.

BÉGHAIN, Patrice. *Le patrimoine : culture et lien social*, Paris, Presses de Sciences Po, 1998.

BÉGHAIN, Patrice. « Chapitre 2. Du patrimoine aux patrimoines », in BÉGHAIN, Patrice (dir.), *Patrimoine, politique et société*, Paris, Presses de Sciences Po, 2012, p. 29-52.

BERGERON, Louis ; DOREL-FERRÉ, Gracia. *Le patrimoine industriel. Un nouveau territoire*, Paris, Éditions Liris, 1996.

CHOAY, Françoise. *L'allégorie du patrimoine*, Paris, Le Seuil, 2007.

CHOAY, Françoise. *Le patrimoine en question*, Paris, Le Seuil, 2009.

CUISENIER, Jean. *L'héritage de nos pères. Un patrimoine pour demain ?*, Paris, Éditions de La Martinière, 2006.

GUILLAUME, Marc. « Invention et stratégie du patrimoine », in JEUDY, Henri-Pierre (dir.), *Patrimoines en folie*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1990, p. 13-20.

HARTOG, François. « Patrimoine et histoire : les temps du patrimoine », in ANDRIEUX, Jean-Yves (dir.), *Patrimoine et société*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1998, p. 3-17.

HEINICH, Nathalie. *La fabrique du patrimoine. « De la cathédrale à la petite cuillère »*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2009.

LE HÉGARAT, Thibault. « Un historique de la notion de patrimoine », 2015, <halshs-01232019>.

MAIRESSE, François. « La belle histoire, aux origines de la nouvelle muséologie », *Publics et Musées*, n°17-18, L'écomusée : rêve ou réalité, 2000, p. 33-56.

POULOT, Dominique. « Bilan et perspectives pour une histoire culturelle des musées », *Publics et Musées*, n°2, Regards sur l'évolution des musées, 1992, p. 125-148.

POULOT, Dominique. *Une histoire du patrimoine en occident, XVIII^e-XXI^e siècle. Du monument aux valeurs*, Paris, Presses Universitaires de France, 2006.

POULOT, Dominique. « Histoire du patrimoine : bilan et perspective », in BOUDIA, Soraya ; RASMUSSEN, Anne ; SOUBIRAN, Sébastien (dir.), *Patrimoine et communautés savantes*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2009, p. 25-45.

POMIAN, Krzysztof. « Musée et patrimoine », in JEUDY, Henri-Pierre (dir.), *Patrimoines en folie*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1990, p. 177-198.

SAEZ, Jean-Pierre. « L'inventaire général du patrimoine culturel. Ou l'invention d'une compétence obligatoire et partagée », *L'Observatoire*, vol. 45, n°2, 2014, p. 4-9.

VI.2.3.3 Patrimoine, espace et territoire

AURICOSTE, Isabelle. « Le paysage et la réappropriation des territoires », in Actes du colloque international de Saint-Émilien, *Patrimoine et paysages culturels*, 30 mai-1er juin 2001, Bordeaux, Éditions Confluences, 2001, p. 65-69.

- BERTRAND, Georges. « Sous le paysage...le territoire », in Actes du colloque international de Saint-Émilien, *Patrimoine et paysages culturels*, 30 mai-1er juin 2001, Bordeaux, Éditions Confluences, 2001, p. 77-81.
- BILLAUDOT, Bernard. « Le territoire et son patrimoine », *Géographie, économie, société*, vol. 7, 2005, p. 83-107.
- BONERANDI, Emmanuelle. « Le recours au patrimoine, modèle culturel pour le territoire ? », *Géocarrefour*, Le diagnostic des territoires, vol. 80, 2005, p. 91-100.
- BOURDIN, Alain. « Sur quoi fonder les politiques du patrimoine urbain ? Professionnels et citoyens face aux témoins du passé », *Les Annales de la recherche urbaine*, n°72, 1996, p. 6-13.
- DI MÉO, Guy ; CASTAINGTS, Jean-Pierre ; DUCOURNAU, Colette, « Territoire, patrimoine et formation socio-spatiale (exemples gascons) », *Annales de Géographie*, t. 102, n°573, 1993, p. 472-500.
- FAGNONI, Édith. « Patrimoine versus mondialisation ? », *Revue Géographique de l'Est* [En ligne], vol. 53, mis en ligne le 02 juillet 2014.
- FOURNIER, Laurent-Sébastien ; CROZAT, Dominique ; BERNIÉ-BOISSARD, Catherine ; CHASTAGNER, Claude (dir.), *Patrimoine et valorisation des territoires*, Paris, L'Harmattan, 2012.
- GRAVARI-BARBAS, Maria. « Le patrimoine, facteur d'appartenance à un territoire urbain », in BONNEMAISON, Joël ; CAMBRÉZY, Luc ; QUINTY-BOURGEOIS, Laurence (dir.), *Le territoire, lien ou frontière ?*, Actes du colloque du 2 au 4 octobre 1995 à Paris, Éditions de l'ORSTOM, 1995.
- GUEX, Delphine. « Mises en scène patrimoniales et développement territorial : un modèle inspiré des Alpes », *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, n°5, 2014, p. 885-904.
- HÉRITIER, Stéphane. « Le patrimoine comme chronogénèse. Réflexions sur l'espace et le temps », *Annales de géographie*, n°689, 2013, p. 3-23.
- HUGUES, François ; HIRZAK, Maud ; SENIL, Nicolas. « Territoire et patrimoine : la co-construction d'une dynamique et de ses ressources », *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, n°5, 2006, p. 683-700.
- LACOUR, Claude et al. « Introduction. Culture, patrimoine, savoirs : facteurs dynamiques de développement », *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, n°5, 2014, p. 785-799.
- LANDEL, Pierre-Antoine ; MAO, Pascal ; VIDAL, Laurent. « Le diagnostic de territoire et la création d'activités touristiques à partir du Patrimoine », in LAZZAROTTI, Olivier ; VIOLIER, Philippe (dir.), *Tourisme et patrimoine. Un moment du monde*, Angers, Presses Universitaires d'Angers, 2004, p. 175-186.
- LANDEL, Pierre-Antoine ; SENIL, Nicolas. « Patrimoine et territoire, les nouvelles ressources du développement », *Développement durable et territoires* [En ligne], dossier 12, mis en ligne le 14 janvier 2009.
- LASSUS, Bernard. « Paysages à feuilleter », in JEUDY, Henri-Pierre (dir.), *Patrimoines en folie*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1990, p. 235-248.
- LAZZAROTTI, Olivier. « Le patrimoine, une mémoire pas comme les autres », *L'Information géographique*, vol. 81, n°2, 2017, p. 12-31.
- MICOUD, André. « Des patrimoines aux territoires durables. Ethnologie et écologie dans les campagnes françaises », *Ethnologie française*, vol. 34, 2004, p. 13-22.

REQUIER-DESJARDINS, Denis. « Territoires – Identités – Patrimoine : une approche économique ? », *Développement durable et territoires* [En ligne], dossier 12, mis en ligne le 20 janvier 2009.

ROGER, ALAIN. « Le paysage n'existe pas il faut l'inventer. Henri Cueco », in Actes du colloque international de Saint-Émilion, *Patrimoine et paysages culturels*, 30 mai-1er juin 2001, Bordeaux, Éditions Confluences, 2001, p. 55-63.

SOL, Marie-Pierre. « La patrimonialisation comme (re)mise en tourisme. De quelques modalités dans les "Pyrénées catalanes" », in LAZZAROTTI, Olivier ; VIOLIER, Philippe (dir.), *Tourisme et patrimoine. Un moment du monde*, Angers, Presses Universitaires d'Angers, 2004, p. 161-175.

VESCHAMBRE, Vincent. « Patrimoine : un objet révélateur des évolutions de la géographie et de sa place dans les sciences sociales », *Annales de géographie*, n°656, 2007, p. 361-381.

VESCHAMBRE, Vincent. « Le processus de patrimonialisation : revalorisation, appropriation et marquage de l'espace », *Vox Géographica*, 2007, p. 1-6.

VESCHAMBRE, Vincent. *Traces et mémoires urbaines : enjeux sociaux de la patrimonialisation et de la démolition*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2018.

VI.2.3.4 Enjeux sociaux du patrimoine

ABSI, Pascale. « Patrimoine et conflits sociaux : l'exemple de la défense de la montagne minière de Potosi, Bolivie », *Espaces et sociétés*, vol. 119, n°4, 2004, p. 199-214.

ANATH, Ariel de Vidas, « Identité de l'Autre, identité par l'Autre : la gestion du patrimoine culturel indien au nord-est du Mexique », *Nuevo Mundo Mundos Nuevos* [En ligne], Bibliothèque des Auteurs du Centre, mis en ligne le 14 février 2005, consulté le 09 juillet 2019.

BARBE, Noël. « La mission du patrimoine ethnologique comme instrument de gouvernementalité », 2008, halshs-00353808.

BÉGHAIN, Patrice. « Chapitre 1. Patrimoine et politique : l'affirmation d'un couple », in Béghain, Patrice (dir.), *Patrimoine, politique et société*, Paris, Presses de Sciences Po, 2012, p. 11-28.

BORTOLOTTI, Chiara. « Le trouble du patrimoine culturel immatériel », in BORTOLOTTI, Chiara (dir.), *Le patrimoine culturel immatériel. Enjeux d'une nouvelle catégorie*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2011, p. 21-43.

BOUDIA, Soraya. « Communautés savantes et ambivalences patrimoniales », in BOUDIA, Soraya ; RASMUSSEN, Anne ; SOUBIRAN, Sébastien (dir.), *Patrimoine et communautés savantes*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2009, p. 61-76.

CARTIER, Claudine. « Les politiques de mise en valeur du patrimoine industriel », in BALLÉ, Catherine ; CUENCA, Catherine ; THOULOZE, Daniel (dir.), *Patrimoine scientifique et technique, un projet contemporain*, Paris, La Documentation française, 2010.

DAVALLON, Jean. « Le patrimoine : "une filiation inversée" ? », *Espaces Temps*, n°74-75, 2000, p. 6-16.

DAVALLON, Jean. *Le don du patrimoine. Une approche communicationnelle de la patrimonialisation*, Paris, Hermès Sciences Lavoisier, 2006.

GASNAULT, François. « L'avènement du patrimoine ethnologique (1975-1984). Domestication, disqualification, l'ethnographie associative », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 137, n°1, 2018, p. 62-75.

GLEVAREC, Hervé ; SAEZ, Guy. « Chapitre I. Les associations du patrimoine dans trois départements : le Finistère, le Haut-Rhin et le Rhône », in GLEVAREC, Hervé ; SAEZ, Guy (dir.), *Le patrimoine saisi par les associations*, Paris, Ministère de la Culture - DEPS, 2002, p. 51-128.

GUILLOU, Anne. « La fabrication du patrimoine : ses objets, ses acteurs, sa fonction sociale », Journées d'études sur la Bretagne et les Pays Celtiques, *Kreiz*, n°1, Brest, CRBC, 1992, p. 47-61.

JEUDY, Henri-Pierre. *Patrimoines en folie*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1990.

JEUDY, Henri-Pierre. *La Machine patrimoniale*, Oberhausbergen, Les éditions Circé, 2008.

MONNIER, Gérard. « Un patrimoine controversé : les édifices du XX^e siècle », in ANDRIEUX, Jean-Yves (dir.), *Patrimoine et société*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1998, p. 123-131.

NOYES, Dorothy. « La fête ou le fétiche, le geste ou la gestion », in BORTOLOTTI, Chiara (dir.), *Le patrimoine culturel immatériel. Enjeux d'une nouvelle catégorie*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2011, p. 125-148.

RASSE, Paul. « Traces, patrimoine, mémoire des cultures populaires », *ESSACHESS-Journal for Communication Studies*, 2012, n°2, p. 245-255.

RAUTENBERG, Michel. « Comment s'inventent de nouveaux patrimoines : usages sociaux, pratiques institutionnelles et politiques publiques en Savoie », *Culture et Musées*, n° 1, Nouveaux regards sur le patrimoine (sous la direction de Jean DAVALLON), 2003, p. 19-40.

TARDY, Cécile ; RAUTENBERG, Michel. « Patrimoines culturel et naturel : analyse des patrimonialisations », *Culture et Musées*, Hors-série, 2013, p. 115-138.

VI.2.3.5 Patrimoine maritime

ANONYME. « Du Louvre à Chaillot. Le Musée de la Marine dans la tourmente. Nouvelles acquisitions et projets en cours », *Neptunia*, revue de l'association des amis du Musée de la Marine, n°1, 1946, p. 2-10.

BARRON, Géraldine. « Le musée de Marine du Louvre : un musée des techniques ? », *Artefact*, n°5, 2017, p. 143-162.

BARZMAN, John. « Qui s'intéresse au patrimoine portuaire et maritime ? Le cas du Havre », in PÉRON, Françoise (dir.), *Le patrimoine maritime. Construire, transmettre, utiliser, symboliser les héritages maritimes européens*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2002, p. 255-266.

BEAUDOUIN, François. « Patrimoine fluvial », in Actes du colloque de la Direction du patrimoine, *Estuaire 92. Le patrimoine maritime et fluvial*, Nantes, 1992, p. 33-38.

BERG, Andres. « European Maritime Heritage. Un parapluie européen pour les bateaux traditionnels navigants », in PÉRON, Françoise (dir.), *Le patrimoine maritime. Construire, transmettre, utiliser, symboliser les héritages maritimes européens*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2002, p. 72-75.

BOËLL, Denis-Michel. « Introduction générale : cinq histoires d'objets nautiques », in DELPIRE, Laurent (dir.), *Regards sur le patrimoine maritime, fluvial et balnéaire*, Actes du colloque de

l'association des conservateurs des antiquités et objets d'art de France, du 27 au 29 septembre 2018, Arles, Errance/Actes Sud/Acaoaf, 2019, p. 25-30.

BONCOEUR, Jean. « La valeur économique du patrimoine maritime », in GOFFAUX-CALLEBAUT, Géraldine ; BOILET, Nicolas (dir.), *Le patrimoine maritime : entre patrimoine culturel et patrimoine naturel*, Paris, Pedone, 2018, p. 47-63.

BUSTOS RODRIGUEZ, Manuel. « La conscience du patrimoine maritime en Espagne. Cadix et sa baie », in PÉRON, Françoise (dir.), *Le patrimoine maritime. Construire, transmettre, utiliser, symboliser les héritages maritimes européens*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2002, p. 59-65.

CHAPPÉ, François. « Le patrimoine des gens de la mer », in ANDRIEUX, Jean-Yves (dir.), *Patrimoine et société*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1998, p. 233-242.

CHAPPÉ, François. « L'activité patrimoniale ne peut être qu'une activité historique », in PÉRON, Françoise (dir.), *Le patrimoine maritime. Construire, transmettre, utiliser, symboliser les héritages maritimes européens*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2002, p. 331-334.

CHIVALLON, Christine. « La mémoire sélective des cités portuaires ayant pratiqué la traite des Noirs », in PÉRON, Françoise (dir.), *Le patrimoine maritime. Construire, transmettre, utiliser, symboliser les héritages maritimes européens*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2002, p. 335-340.

CELTON, Yann ; OULHEN, Cécile. « La conserverie Le Gall de Loctudy, des conserves de sardines à la conservation d'un patrimoine », *In Situ* [En ligne], n°41, 2019, mis en ligne le 17 décembre 2019, consulté le 15 juillet 2020.

DANIEL, Charles. « Patrimoine naviguant : artefact ou culture ? », in PÉRON, Françoise (dir.), *Le patrimoine maritime. Construire, transmettre, utiliser, symboliser les héritages maritimes européens*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2002, p. 177-182.

DECAUX, Alain. « Le patrimoine culturel maritime et côtier et l'action associative », in PÉRON, Françoise (dir.), *Le patrimoine maritime. Construire, transmettre, utiliser, symboliser les héritages maritimes européens*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2002, p. 212-217.

DELHUMEAU, Herveline. « Le label "bateaux d'intérêt patrimonial" », *In Situ* [En ligne], n°10, 2009, mis en ligne le 19 mai 2009, consulté le 02 avril 2020.

DELPIRE, Laurent (dir.). *Regards sur le patrimoine maritime, fluvial et balnéaire*, Actes du colloque de l'association des conservateurs des antiquités et objets d'art de France, du 27 au 29 septembre 2018, Arles, Errance/Actes Sud/Acaoaf, 2019.

DI MÉO, Guy. « Le patrimoine maritime, un besoin social contemporain », in PÉRON, Françoise (dir.), *Le patrimoine maritime. Construire, transmettre, utiliser, symboliser les héritages maritimes européens*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2002, p. 185-191.

DI MÉO, Guy. « Retrouver la mer par l'imaginaire et la fiction », in PÉRON, Françoise (dir.), *Le patrimoine maritime. Construire, transmettre, utiliser, symboliser les héritages maritimes européens*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2002, p. 241-243.

FERRADINI, Gaëlle. *La construction sociale du Patrimoine Maritime en Finistère : le cas des associations*, mémoire de Maîtrise de sociologie, Université de Bretagne occidentale, Brest, 2001.

FOURNIER, Luc. « La protection du patrimoine maritime », in DELPIRE, Laurent (dir.), *Regards sur le patrimoine maritime, fluvial et balnéaire*, Actes du colloque de l'association des

conservateurs des antiquités et objets d'art de France, du 27 au 29 septembre 2018, Arles, Errance/Actes Sud/Acaoaf, 2019, 123-130.

GOFFAUX-CALLEBAUT, Géraldine. « La notion de patrimoine maritime, quelques amers », in GOFFAUX-CALLEBAUT, Géraldine ; BOILET, Nicolas (dir.), *Le patrimoine maritime : entre patrimoine culturel et patrimoine naturel*, Paris, Pedone, 2018, p. 27-35.

JARNOUX, Philippe. « Le patrimoine maritime en France : une idée tardive », in PÉRON, Françoise (dir.), *Le patrimoine maritime. Construire, transmettre, utiliser, symboliser les héritages maritimes européens*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2002, p. 203-206.

LACOMBE, Philippe. « Le patrimoine maritime, frénésie et/ou contournement ? », in PÉRON, Françoise (dir.), *Le patrimoine maritime. Construire, transmettre, utiliser, symboliser les héritages maritimes européens*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2002, p. 115-120.

LE BOT, Jean. « Bateaux, hommes et femmes de Cancale au temps de la voile », *Ethnologie française*, vol. 9, n°2, 1979, p. 113-130.

LE BOT, Jean. *La bisquine de Cancale et de Granville*, Grenoble, Éditions des 4 seigneurs, 1979.

LE BOT, Jean, *Les bateaux des côtes de la Bretagne-nord aux derniers jours de la voile*, Grenoble, Éditions Glénat, 3ème édition, 1990.

LE COUËDIC, Daniel. « Paysage et patrimoine : un cultisme littoral », in PÉRON, Françoise (dir.), *Le patrimoine maritime. Construire, transmettre, utiliser, symboliser les héritages maritimes européens*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2002, p. 411-419.

PABOIS, Marc. « Le patrimoine maritime : prise de conscience et évolution des mentalités », in PÉRON, Françoise (dir.), *Le patrimoine maritime. Construire, transmettre, utiliser, symboliser les héritages maritimes européens*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2002, p. 108-114.

LENIAUD, Jean-Michel. « La législation et la conservation du patrimoine maritime », in Actes du colloque de la Direction du patrimoine, *Estuaire 92. Le patrimoine maritime et fluvial*, Nantes, 1992, p. 451-453.

PÉRON, Françoise (dir.). *Le patrimoine maritime. Construire, transmettre, utiliser, symboliser les héritages maritimes européens*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2002.

PÉRON, Françoise. « Avant-propos », in PÉRON, Françoise (dir.), *Le patrimoine maritime. Construire, transmettre, utiliser, symboliser les héritages maritimes européens*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2002, p. 9-12.

PÉRON, Françoise. « Introduction », in PÉRON, Françoise (dir.), *Le patrimoine maritime. Construire, transmettre, utiliser, symboliser les héritages maritimes européens*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2002, p. 15-33.

PÉRON, Françoise. « Les patrimoines maritimes, quelles originalités communes ? », in PÉRON, Françoise (dir.), *Le patrimoine maritime. Construire, transmettre, utiliser, symboliser les héritages maritimes européens*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2002, p. 37-39.

PICON, Bernard. « Des patrimoines comme miroirs culturels », in PÉRON, Françoise (dir.), *Le patrimoine maritime. Construire, transmettre, utiliser, symboliser les héritages maritimes européens*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2002, p. 79- 83.

RENARD-DELAUTRE, Cécile. « Patrimoine fluvial, modernité et maritimité : un rapport en évolution », *Norois*, n°237, 2015, p. 103-114.

RILEY, Ray. « Patrimoine maritime au Royaume-Uni, quelques exemples », in PÉRON, Françoise (dir.), *Le patrimoine maritime. Construire, transmettre, utiliser, symboliser les héritages maritimes européens*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2002, p. 51-57.

SALOMÉ, Karine. « Le paysage des îles bretonnes : création et appropriation d'un patrimoine maritime (fin XVIII^e siècle – début XX^e siècle) », in PÉRON, Françoise (dir.), *Le patrimoine maritime. Construire, transmettre, utiliser, symboliser les héritages maritimes européens*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2002, p. 443-448.

VI.2.4 La mer, son histoire et ses usages

VI.2.4.1 Histoire maritime et maritimité

AUGUSTIN, Jean-Marie. « La marine française face à l'Angleterre : de Bonaparte à Darlan », in GAZEAU, Véronique ; GENET, Jean-Philippe (dir.), *La France et les îles Britanniques : un couple impossible ?*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2012, p. 211-220.

AUGUSTIN, Jean-Pierre. « Bordeaux à la recherche d'une nouvelle maritimité », in PÉRON, Françoise ; RIEUCAU, Jean (dir.), *La Maritimité aujourd'hui*, Paris, L'Harmattan, 1996, p. 191-203.

ARZEL, Pierre. « Les goémoniers du Léon », *Ar Men*, février 1987, p. 36-57.

BARRON-YELLÈS, Nacima ; PÉRON, Françoise ; COULIOU, Jean-René ; LESPAGNOL, André. « Les ambiguïtés contemporaines », in CABANTOUS, Alain ; LESPAGNOL, André ; PÉRON, Françoise (dir.), *Les Français, la terre et la mer, XIII^e-XX^e siècle*, Paris, Fayard, 2005, p. 790-842.

BOTTIN, Jacques ; BUTI, Gilbert ; LESPAGNOL, André. « La mer comme vecteur des échanges », in CABANTOUS, Alain ; LESPAGNOL, André ; PÉRON, Françoise (dir.), *Les Français, la terre et la mer, XIII^e-XX^e siècle*, Paris, Fayard, 2005, p. 177-259.

BOULAIRE, Alain. « Brest, ville maritime d'hier et d'aujourd'hui », *La Revue Maritime*, n°507, 2016, p. 28-33.

BUTI, Gilbert ; CABANTOUS, Alain. *Être marin en Europe occidentale (1550-1850)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2016.

CABANTOUS, Alain. *Le ciel dans la mer. Christianisme et civilisation maritime XVI^e-XIX^e siècle*, Paris, Fayard, 1990.

CABANTOUS, Alain. *Les citoyens du large. Les identités maritimes en France (XVII^e-XVIII^e siècle)*, Paris, Aubier, 1995.

CABANTOUS, Alain. « Le saint et le lieu. Le fait religieux : un indice de maritimité ? (XVII^e – XIX^e siècles) », in PÉRON, Françoise ; RIEUCAU, Jean (dir.), *La Maritimité aujourd'hui*, Paris, L'Harmattan, 1996, p. 61-67.

CABANTOUS, Alain ; LESPAGNOL, André ; PÉRON, Françoise. « Des terres et des mers ou le tumulte des relations », in CABANTOUS, Alain ; LESPAGNOL, André ; PÉRON, Françoise (dir.), *Les Français, la terre et la mer, XIII^e-XX^e siècle*, Paris, Fayard, 2005, p. 9-36.

CABANTOUS, Alain ; WALTER, François. « Mer et montagne dans la culture européenne », in CABANTOUS, Alain ; CHAPPEY, Jean-Luc ; MORIEUX, Renaud ; RICHARD, Nathalie ; WALTER, François (dir.), *Mer et Montagne dans la culture européenne (XVI^e-XIX^e siècle)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2011, p. 7-14.

CHARPENTIER, Emmanuelle. *Le littoral et les hommes : espaces et sociétés des côtes nord de la Bretagne au XVIII^e siècle*, thèse d'histoire, Université de Rennes 2, 2009.

CHAUSSADE, Jean. « L'évolution des perceptions dans le milieu maritime. L'exemple des marins-pêcheurs des Sables-d'Olonne (The fishing communities at Les Sables-d'Olonne. Changes in way of life and spatial perception) », *Bulletin de l'Association de géographes français*, 63^e année, 1986, p. 173-181.

CLAVAL, Paul. « Préface », in ROUX, Michel (dir.), *L'imaginaire marin des Français, mythe et géographie de la mer*, Paris, L'Harmattan, 1997, p. 11-12.

CORBIN, Alain. « La mer et l'émergence du désir de rivage », *Aménagement et nature*, n^o5, 1997.

COULIOU, Jean-René ; PIRIOU, Nicole ; LE BOULANGER, Jean-Michel. « L'identité maritime des villes ports de pêche en Bretagne », in ROUDAUT, Fanch et al. (dir.), *La ville maritime. Temps, Espace, Représentations*, Université de Bretagne occidentale, Brest, Actes du colloque du CRBC et Géolittomer, 1996, p. 209-222.

COULIOU, Jean-René ; LE BOULANGER, Jean-Michel ; VILBROD, Alain. *Ports de pêche en crise. L'exemple de Douarnenez*, Paris, L'Harmattan, 1998.

COULIOU, Jean-René. « Souvenirs et contraintes du temps qui passe pour les pêcheurs contemporains de la Bretagne méridionale », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, n^o3, 2010, p. 147-159.

DELAIVE, Frédéric. « De la promenade en bateau au canotage, à Paris et ses environs (XVIII^e-XIX^e siècles) », *Hypothèses*, vol. 1, n^o1, 1998, p. 89-96.

DELAIVE, Frédéric. « De Paris à la mer : le tropisme normand des plaisanciers parisiens (XIX^e-XX^e siècles) », *Études Normandes*, 61^e année, n^o2, 2012, p. 15-26.

EUDELIN, Hugues. « Les ressources maritimes de la France », *Outre-Terre*, vol. 51, n^o2, 2017, p. 241-248.

FLATRÈS, Pierre. « L'arc atlantique et le sens de la mer », in PÉRON, Françoise ; RIEUCAU, Jean (dir.), *La Maritimité aujourd'hui*, Paris, L'Harmattan, 1996, p. 69-75.

FICHOU, Jean-Christophe. « La crise sardinière de 1902-1913 au cœur des affrontements religieux en Bretagne », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest* [En ligne], n^o116, 2009, mis en ligne le 30 décembre 2011, consulté le 11 août 2020.

GEISTDOERFER, Aliette ; IVANOFF, Jacques. « Des figures fabuleuses marines pour construire un monde et des êtres exceptionnels », *Imagi-Mer Créations fantastiques créations mythiques*, Paris, Cetma, 2002, p. 9-41.

GUICHARD-ANGUIS, Sylvie. « Les différents modes d'appropriation du littoral au Japon », in PÉRON, Françoise ; RIEUCAU, Jean (dir.), *La Maritimité aujourd'hui*, Paris, L'Harmattan, 1996, p. 251-264.

GURY, Jacques. « Le philosophe et la morue. Histoire philosophique et politique de la pêche et du commerce de la morue de la Terre-Neuve », *Dix-huitième Siècle*, n^o33, 2001, p. 81-100.

LE BOUEDEC, Gérard. « Les trajectoires portuaires en Bretagne du XV^e au XX^e siècle », *Nuevo Mundo Mundos Nuevos* [En ligne], Colloques, mis en ligne le 16 décembre 2016, consulté le 14 août 2020.

LE MARESQUIER, Erik. « Les archives de l'inscription maritime », *La Gazette des archives*, n^o100, 1978. p. 30-50.

- LEMÉNOREL, Alain. « La maritimité havraise : entre imaginaire et réalité », in PÉRON, Françoise (dir.), *Le patrimoine maritime. Construire, transmettre, utiliser, symboliser les héritages maritimes européens*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2002, p. 267-272.
- MARIA-ROY, Émilie. « Une mer “ensauvagée” : évolution des modalités d’appropriation des espaces maritimes et des perceptions du métier dans le cadre des pêches côtières en Islande », communication présentée dans le cadre du colloque IDMeR, *Discours sur la mer, résistance des pratiques*, 23 et 24 novembre 2017, Brest.
- MASSON, Philippe. *Grandeur et misère des gens de mer*, Paris, Charles-Lavauzelle, 1986.
- MOLLAT, Michel. « Les attitudes des gens de mer devant le danger et devant la mort », *Ethnologie française*, vol. 9, n°2, 1979, p. 191-200.
- MONAQUE, Rémi. *Une histoire de la marine de guerre française*, Paris, Perrin, 2016.
- OUDET, Frédéric. « De l’usage de la mer dans l’histoire des villes portuaires. Espace maritime et identités urbaines en France (XVII^e-XVIII^e) », in ROUDAUT, Fanch et al. (dir.), *La ville maritime. Temps, Espace, Représentations*, Université de Bretagne occidentale, Brest, Actes du colloque du CRBC et Géolittomer, 1996, p. 25-38.
- PAULET, Jean-Pierre. *L’homme et la mer. Représentations, symboles et mythes*, Paris, Anthropos, 2006.
- PAVIOT, Jacques ; ROMERO-PASSERIN, Giulio. « Une mer, des terres », in CABANTOUS, Alain ; LESPAGNOL, André ; PÉRON, Françoise (dir.), *Les Français, la terre et la mer, XIII^e-XX^e siècle*, Paris, Fayard, 2005, p. 37-68.
- PENCALET-KERIVEL, Françoise. « La mort et le deuil de la pêche langoustière bretonne en Mauritanie », *Annales de Bretagne et des Pays de l’Ouest*, n°115, 2008, p. 173-200.
- PÉRON, Françoise ; RIEUCAU, Jean (dir.), *La Maritimité aujourd’hui*, Paris, L’Harmattan, 1996.
- PÉRON, Françoise. « Introduction », in PÉRON, Françoise ; RIEUCAU, Jean (dir.), *La Maritimité aujourd’hui*, Paris, L’Harmattan, 1996, p. 13-27.
- PÉRON, Françoise. « Au-delà du fonctionnel, le culturel et l’idéal », in CABANTOUS, Alain ; LESPAGNOL, André ; PÉRON, Françoise (dir.), *Les Français, la terre et la mer, XIII^e-XX^e siècle*, Paris, Fayard, 2005, p. 726-789.
- PERROT, Joël. *Pêcheur au grand large*, Plonévez-Porzay, Y.I.L., 2015.
- PÉTRÉ-GRENOUILLEAU, Olivier. « L’histoire maritime en France : du bilan aux perspectives ? », *Histoire, économie et société*, 2001, n°1, p. 37-48.
- PRÉVÉLAKIS, Maria. « La double signification de la maritimité dans la culture hellénique », in PÉRON, Françoise ; RIEUCAU, Jean (dir.), *La Maritimité aujourd’hui*, Paris, L’Harmattan, 1996, p. 55-60.
- QUEFFÉLEC, Henri. *Tempête sur Douarnenez*, Cressé, Éditions des Régionalismes, 2018.
- RIECAU, Jean. « Sociétés maritimes et sociétés littorales : quelle maritimité ? », in PÉRON, Françoise ; RIEUCAU, Jean (dir.), *La Maritimité aujourd’hui*, Paris, L’Harmattan, 1996, p. 29-51.
- ROUX, Michel. *L’imaginaire marin des Français, mythe et géographie de la mer*, Paris, L’Harmattan, 1997.

SÉCHET, Raymonde. « Les ports militaires : l'université et la mer pour une nouvelle image », in PÉRON, Françoise ; RIEUCAU, Jean (dir.), *La Maritimité aujourd'hui*, Paris, L'Harmattan, 1996, p. 153-164.

VIGARIÉ, André. « Maritimité, maritimisation, littoralité, des concepts et des méthodes : La Maritimité aujourd'hui », *Annales de Géographie*, t. 106, n°595, 1997, p. 330-331.

ZYSBERG, André. « La rivalité navale entre la France et l'Angleterre aux XVII^e et XVIII^e siècles », in GAZEAU, Véronique ; GENET, Jean-Philippe (dir.), *La France et les îles Britanniques : un couple impossible ?*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2012, p. 197-210.

VI.2.4.2 Nautisme, loisirs nautiques, rapport au littoral

AUGUSTIN, Jean-Pierre. « Le surf et les territoires de l'éphémère », in AUGUSTIN, Jean-Pierre (dir.), *Surf atlantique, les territoires de l'éphémère*, Bordeaux, Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, 1995, p. 15-20.

BARROIS, Charles. « Des divisions géographiques de la Bretagne », *Annales de Géographie*, t. 6, n°26, 1897, p. 103-122.

BERNARD, Nicolas (dir.), *Le nautisme. Acteurs, pratiques, et territoires*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2005.

BERNARD, Nicolas. « Introduction Générale », in BERNARD, Nicolas (dir.), *Le nautisme. Acteurs, pratiques et territoires*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2005, p. 15-21.

BERNARD, Nicolas. *Géographie du nautisme*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2016.

BERNARD, Nicolas. « Nautisme et tourisme : une convergence au bénéfice des territoires », *Études caribéennes* [En ligne], n°36, avril 2017, en ligne depuis le 15 avril 2017, consulté le 31 août 2020.

BERNARD, Nicolas. « Les territoires du nautisme : inscriptions spatiales d'un domaine d'activités ludo-sportives et touristiques », *Études caribéennes* [En ligne], n°41, décembre 2018, mis en ligne le 15 octobre 2018, consulté le 24 août 2020.

BOUSQUET, Bernard. « Définition et identification du littoral contemporain », *Revue Juridique de l'Environnement*, n°4, L'aménagement et la protection du littoral, 1990, p. 451-468.

CHAUSSADE, Jean. « Perspective de développement des régions atlantiques », *La Façade atlantique*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1993.

CHLOUS-DUCHARME, Frédérique ; LACOMBE, Philippe. « La voile scolaire à Brest, ferment d'identité maritime », in BERNARD, Nicolas (dir.), *Le nautisme. Acteurs, pratiques et territoires*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2005, p. 191-200.

CRÉAC'H, Cécile ; SÉBILEAU, Arnaud. « La formation des "habitus de navigateurs" », in Société de Sociologie du Sport de Langue Française (dir.), *Dispositions et pratiques sportives. Débats actuels en sociologie du sport*, Paris, L'Harmattan, 2004, p. 99-111.

DESSE, Michel. « La plage : reflet des fractures sociales et ethniques aux Antilles », *Études caribéennes* [En ligne], juillet 2006, mis en ligne le 15 juillet 2006, consulté le 23 août 2020.

EVARD, Barbara ; FEMENIAS, Damien. « Le Havre, port et station balnéaire : ambivalences d'une ville estuarienne », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], hors-série n°10, décembre 2011, mis en ligne le 30 novembre 2011, consulté le 24 août 2020.

FEMENIAS, Damien ; SIROST, Olivier ; EVRARD, Barbara. « Les loisirs nautiques dans l'estuaire de la Seine : Médiations territoriales, consciences du milieu », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], hors-série n°10, 2011.

GRIFFET, Jean. « Les plaisirs du bord de mer (1930-1960) », *Études rurales*, n°133-134, Littoraux en perspectives, 1994, p. 87-94.

JALLAT, Denis. « La construction d'une identité de la planche à voile dans les années 1970-1980 : représentations, jeux et enjeux », *Sciences sociales et sport*, n°4, 2001, p. 65-91.

JALLAT, Denis ; HOIBIAN, Olivier. « Usages sociaux des loisirs et différenciation des styles de vie à la fin du XIX^e siècle. L'exemple des régates nautiques et des excursions en montagne », in CABANTOUS, Alain ; CHAPPEY, Jean-Luc ; MORIEUX, Renaud ; RICHARD, Nathalie ; WALTER, François (dir.), *Mer et Montagne dans la culture européenne (XVI^e-XIX^e siècle)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2011, p. 89-108.

JALLAT, Denis. « L'introduction des Nouveaux dériveurs en France dans les années 1990 : construction et évolution des images et des représentations d'une pratique nautique », *Loisir et Société/Society and Leisure*, vol. 38, n°1, 2015, p. 20-36.

JOSSO, Stéphanie. « Passer de la terre à la mer : le cas du voilier habitable au port de plaisance », in BERNARD, Nicolas (dir.), *Le nautisme. Acteurs, pratiques, et territoires*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2005, p. 177-181.

LACROIX, Gisèle ; BESSY, Olivier. « Glisse d'hier et surf d'aujourd'hui », in AUGUSTIN, Jean-Pierre (dir.), *Surf atlantique, les territoires de l'éphémère*, Bordeaux, Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, 1995, p. 25-48.

LAGEISTE, Jérôme. « La circumnavigation de plaisance : voyage d'aventure, source de représentation et modèle de loisir », in BERNARD, Nicolas (dir.), *Le nautisme. Acteurs, pratiques et territoires*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2005, p. 61-72.

LE BARS, Cécile ; LACOMBE, Philippe. « Les navigatrices de course au large. Une socialisation professionnelle spécifique », *Ethnologie française*, vol. 41, 2011, p. 717-726.

LEMARIÉ, Jérémy. « Genèse d'un système global surf. Regards comparés des Hawai'i à la Californie : traditions, villes, tourisms, et subcultures (1778-2016) », *Mondes du Tourisme* [En ligne], n°1, 2016, mis en ligne le 01 décembre 2016, consulté le 06 septembre 2020.

MICHOT, Thierry. « Le champ des pratiquants de la plaisance : stabilité des habitus », in BERNARD, Nicolas (dir.), *Le nautisme. Acteurs, pratiques, et territoires*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2005, p. 167-176.

MOUEIX, Françoise. « Les débuts du yachting en France », *Loisirs sur l'eau. Histoire de la Plaisance en France, 1640-1940*, Paris, Musée de la Marine, 1978, p. 19-20.

PÉRON, Françoise. « Fonctions sociales et dimensions subjectives du littoral », *Études rurales*, n°133-134, 1994, p. 31-43.

PÉRON, Françoise. « La renaissance de la navigation sur d'anciens bateaux de travail pour le loisir ? En France, le rôle précurseur de la Bretagne », in BERNARD, Nicolas (dir.), *Le nautisme. Acteurs, pratiques, et territoires*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2005, p. 135-149.

PERRAS, Lucien ; PEUZIAT, Ingrid ; LE BERRE, Iwan et al. « Vers un nouveau modèle de la plaisance ? Profils et pratiques des plaisanciers du Finistère », *Norois*, n°236, 2015, p. 39-56.

PEUZIAT, Ingrid. « Plaisanciers en quête d'espaces naturels et de tranquillité : illusion ou réalité ? », *Norois*, n°193, 2004, p. 103-115.

PRUNEAU, Jérôme ; DUMONT, Jacques ; CÉLIMÈNE, Nicolas. « Voiles traditionnelles aux Antilles françaises : “sportivisation” et patrimonialisation », *Ethnologie française*, vol. 36, 2006, p. 519-530.

RIECAU, Jean ; LAGEISTE, Jérôme. « La plage, un territoire singulier : entre hétérotopie et antimonde », *Géographie et cultures* [En ligne], n°67, 2008, mis en ligne le 30 décembre 2012, consulté le 01 octobre 2016.

ROUX, Michel. « Imaginaire, pratique sportive, valeur de l'espace. La plaisance sur la côte atlantique française », *Norois*, n°163, Juillet-Septembre 1994, p. 419-428.

SALITOT, Michelle. *Modes d'appropriation d'un rivage. La baie du Mont-Saint-Michel*, Paris, L'Harmattan, 2000.

SONNIC, Ewan. *La navigation de plaisance. Territoires de pratiques et territoires de gestion : entre dualité et nécessité de fusion pour une évolution progressiste de l'activité*, thèse de doctorat en géographie, Université de Rennes 2, 2005.

SONNIC, Ewan. « Les équipements légers pour la plaisance : quels enjeux dans les secteurs saturés ? Le cas du golfe du Morbihan », in BERNARD, Nicolas (dir.), *Le nautisme. Acteurs, pratiques et territoires*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2005, p. 221-234.

SONNIC, Ewan. « Le bassin de navigation : d'une pratique de l'espace de loisir à la construction d'un territoire ? », *Norois* [En ligne], n°190, 2004, mis en ligne le 02 septembre 2008.

TONINI, Brice ; TROUILLET, Brice. « Les bassins de navigation : éléments d'une typologie. Étude sur la façade atlantique à partir de la réglementation », in BERNARD, Nicolas (dir.), *Le nautisme. Acteurs, pratiques, et territoires*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2005, p. 29-48.

URBAIN, Jean-Didier. *Sur la plage : mœurs et coutumes balnéaires (XIX^e-XX^e siècles)*, Paris, Payot, 2002.

VII. Table des matières

SOMMAIRE	7
INTRODUCTION	9
<i>I.1.1 Des fêtes qui traduisent l'émergence et l'expansion du patrimoine maritime</i>	13
I.1.1.1 Les fêtes maritimes, symbole de la rupture dans le rapport au passé.....	14
I.1.1.2 Construire une culture maritime	14
I.1.1.3 Une même origine mais des évolutions significatives	15
<i>I.1.2 Proposer une approche sociologique de ce mouvement culturel</i>	17
I.1.2.1 Interroger la sociologie de la fête	17
I.1.2.2 Comprendre le patrimoine maritime en tant que phénomène social	18
I.1.2.3 Une expérimentation empirique de l'enquête sociologique en milieu festif	19
I.1.2.4 Articuler biographie personnelle et recul critique	20
I.1.2.5 Rendre compte de la pluralité des fêtes.....	20
<i>I.1.3 Ce que la sociologie dit de la fête</i>	21
I.1.3.1 La fête, un espace qui cristallise les représentations.....	22
I.1.3.2 La dimension publique et politique des fêtes maritimes.....	23
I.1.3.3 Fêtes communautaires et fêtes sociétares, une opposition fondamentale	24
I.2 ORGANISATION GÉNÉRALE DE LA THÈSE.....	26
I.2.1 Une sociohistoire du patrimoine et des fêtes maritimes	26
I.2.2 Genèse et évolution du patrimoine et des fêtes maritimes.....	27
I.2.3 Société et communauté, une dichotomie qui structure notre réflexion	29
I.2.4 Quelle méthodologie de l'enquête ?.....	31
I.2.5 Dresser le panorama des fêtes du patrimoine maritime aujourd'hui	32
I.2.6 Les fêtes maritimes par ceux qui la font, ou comment les dimensions sociétares et communautaires sont aussi des distinctions sociales.....	34
I. PREMIÈRE PARTIE. MARITIMITÉ, PATRIMOINE, FÊTE. LA GENÈSE DES FÊTES DU PATRIMOINE MARITIME	37
I.1 CHAPITRE 1. LA MARITIMITÉ : EXPLORATION D'UNE NOTION CONTEMPORAINE.....	39
I.1.1 Un objet éminemment culturel	40
I.1.1.1 Au-delà du culturel, les enjeux sociaux de la maritimité	41
I.1.1.2 La maritimité agit comme un mythe.....	44
I.1.1.3 La maritimité dans l'évolution des représentations culturelles de la mer	45
I.1.2 La France et la mer : un rapport paradoxal ?.....	49
I.1.2.1 Un constat « unanime »	49
I.1.2.2 Le mythe comme explication	50
I.1.2.3 Le retard de la France dans le concert européen.....	51

I.1.2.4	Relativiser le poids des mythes et des représentations.....	52
I.1.2.5	Une lecture plus nuancée de notre rapport à la mer.....	54
I.1.3	<i>Les caractéristiques de la maritimité contemporaine</i>	56
I.1.3.1	Avènement des loisirs nautiques, survalorisation des activités artisanales.....	56
I.1.3.2	Une mer idéalisée, source d'un imaginaire fantasmé.....	58
I.1.3.3	La mer sans la mort ?.....	60
I.1.3.4	Nouvelles pratiques nautiques et patrimoine maritime : un même désir de mer.....	61
I.2	CHAPITRE 2. PATRIMOINE. HISTOIRE, USAGES ET DÉFINITIONS.....	67
I.2.1	<i>Le patrimoine, une définition problématique ?</i>	67
I.2.1.1	Le patrimoine : un renversement fondamental.....	68
I.2.1.2	Comprendre le patrimoine par ses usages sociaux.....	68
I.2.2	<i>Les dates majeures du patrimoine en France</i>	69
I.2.2.1	Une notion récente.....	69
I.2.2.2	La Renaissance, première époque de la conservation.....	70
I.2.2.3	La Révolution française, point de bascule historique.....	71
I.2.2.4	Premières politiques du patrimoine.....	72
I.2.2.5	L'avènement des monuments historiques.....	73
I.2.3	<i>« L'irrésistible » extension du patrimoine</i>	76
I.2.3.1	Du monument historique à la culture du quotidien.....	76
I.2.3.2	L'organisation institutionnelle du patrimoine en France.....	77
I.2.3.3	La Drac Bretagne, ou l'action déconcentrée de l'État en région.....	79
I.2.3.4	Les années 1980, témoins de l'inflation patrimoniale.....	80
I.2.4	<i>L'interprétation post-moderne de l'inflation patrimoniale</i>	82
I.2.4.1	Un symptôme des mutations sociales.....	82
I.2.4.2	Les « nouveaux patrimoines » affirment la diversité culturelle.....	83
I.2.4.3	Le patrimoine maritime, au cœur de l'inflation patrimoniale.....	84
I.2.4.4	Le patrimoine, enjeu politique.....	85
I.2.4.5	Le patrimoine, révélateur des positions sociales.....	86
I.3	CHAPITRE 3. GENÈSE DU PATRIMOINE MARITIME EN BRETAGNE.....	87
I.3.1	<i>Avant le patrimoine, quelle place pour la mémoire et la conservation des activités maritimes ?</i>	88
I.3.2	<i>Le mouvement patrimonial maritime, émergence et affirmation des « nouveaux acteurs » du patrimoine</i>	90
I.3.3	<i>Au départ, un intérêt individuel pour les sociétés maritimes du passé</i>	92
I.3.3.1	Jean Le Bot et les bisquines de Cancale.....	92
I.3.3.2	François Beaudouin, pionnier de l'ethnographie maritime.....	94
I.3.3.3	Prémices et contexte institutionnel du mouvement patrimonial maritime.....	95
I.3.4	<i>Les premières organisations patrimoniales et pré-patrimoniales</i>	97
I.3.5	<i>Les fédérations régionales pour la culture et le patrimoine maritimes : affirmer la légitimité du mouvement patrimonial</i>	98
I.3.6	<i>Les fédérations régionales, ou l'institutionnalisation du mouvement patrimonial</i>	101
I.3.6.1	Imposer les normes de patrimonialisation des cultures maritimes.....	103
I.3.7	<i>Quel rôle des pouvoirs publics dans la construction du patrimoine maritime ?</i>	105
I.3.7.1	L'intervention de l'État : un engagement fragile.....	105
I.3.7.2	La politique patrimoniale de la Région Bretagne : une intervention de sauvetage.....	106

I.4	CHAPITRE 4. UNE HISTOIRE CULTURELLE DU MOUVEMENT PATRIMONIAL	109
1.4.1	<i>Le Chasse-Marée, revue emblématique du mouvement patrimonial</i>	109
1.4.2	<i>Le Chasse-Marée, ou le patrimoine malgré lui ?</i>	111
1.4.3	<i>La contre-culture maritime sous-tend le processus de patrimonialisation</i>	113
1.4.3.1	Sur la notion de contre-culture	113
1.4.3.2	Les fêtes maritimes, affirmation en acte de la contre-culture	113
1.4.3.3	1986-1992. L'affirmation d'une communauté contre-culturelle	114
1.4.3.4	La mobilisation du comparatisme culturel	116
1.4.3.5	L'édification du « véritable marin » comme figure contre-culturelle	117
1.4.3.6	De quoi la contre-culture maritime est-elle le nom ?	118
1.4.3.7	La contre-culture se construit en dépit de la matérialité objective	119
1.4.3.8	Les fêtes maritimes, dispositifs de diffusion de la contre-culture	121
1.4.4	<i>Les concours du Chasse-Marée, jalons du mouvement patrimonial</i>	122
1.4.4.1	Brest 1992, le concours des bateaux des côtes de France	122
1.4.4.2	Après les bateaux, explorer les autres dimensions du patrimoine	125
1.4.5	<i>Le Port-musée de Douarnenez : un projet ambitieux, une histoire douloureuse</i>	128
1.4.6	<i>Le mouvement patrimonial maritime, évolution et état des lieux</i>	133
1.4.7	<i>La création des associations marque les fluctuations du mouvement</i>	135
1.4.8	<i>Éléments de caractérisation du mouvement patrimonial aujourd'hui</i>	138
1.4.8.1	La prédominance des associations	138
1.4.8.2	Une répartition territoriale inégale	138
1.4.8.3	Quelle mobilisation sociale autour des associations patrimoniales ?	140
1.4.8.4	Un mouvement construit autour du bateau traditionnel et de son usage	141
1.4.8.5	La dynamique actuelle du mouvement patrimonial	144
1.4.8.6	L'éparpillement des acteurs renforce le sentiment de déclin	145
I.5	CHAPITRE 5. QUELLE(S) DÉFINITION(S) DU PATRIMOINE MARITIME ?	149
1.5.1	<i>Les caractéristiques du patrimoine maritime</i>	149
1.5.2	<i>De la volonté de tout embrasser</i>	150
1.5.3	<i>... à la réalité sociale d'un mouvement construit sur les bateaux du patrimoine</i>	151
1.5.4	<i>Le bateau traditionnel, fabrique et usage d'un patrimoine « industriel »</i>	152
1.5.4.1	Du monument historique au bateau du patrimoine, le patrimoine comme controverse ?	153
1.5.4.2	Le patrimoine se fonde sur la destruction ?	154
1.5.4.3	Un sentiment toujours actif	155
1.5.4.4	Mais qui n'a rien de mécanique	156
1.5.5	<i>Le patrimoine maritime, un processus de sélection culturelle</i>	159
1.5.6	<i>L'arbitraire culturel traduit les rapports sociaux dominants</i>	163
1.5.7	<i>Écrire, c'est trahir ?</i>	164
I.6	CHAPITRE 6. LE PATRIMOINE AU PRISME DE LA FÊTE	167
1.6.1	<i>La fête : éléments de théorisation</i>	167
1.6.1.1	La fête questionne l'ordre social	167
1.6.1.2	La fête inverse les rapports sociaux ?	168
1.6.1.3	La fête exorcise les tensions sociales	168
1.6.1.4	Mutation des sociétés, mutation de la fête	168
1.6.1.5	La fête intègre la civilisation des loisirs	169
1.6.1.6	La fête moderne symbolise aussi la réalité sociale	170

<i>I.6.2 La fête du patrimoine questionne la normalisation de la fête</i>	171
I.6.2.1 Un besoin mythique toujours vivant	171
I.6.2.2 La fête porte la parole des populations ou des causes intermédiaires	172
I.6.2.3 La fête, entre sens et fonction, un problème pour la sociologie ?	172
I.7 CHAPITRE 7. DE PORS BEAC'H 80 AUX FÊTES INTERNATIONALES DE BREST, LES TROIS TEMPS DE LA FÊTE DU PATRIMOINE MARITIME.	177
.....	177
<i>I.7.1 À l'origine des fêtes, un héritage incorporé des traditions maritimes locales</i>	177
I.7.1.1 Des organisateurs de leur temps, mais une pratique nautique originale	179
I.7.1.2 Pors Beac'h 1982, les « premières » fêtes maritimes	182
I.7.1.3 Pors Beac'h 1984, le rendez-vous des pionniers	186
I.7.1.4 Un contenu culturel approfondi	186
I.7.1.5 Un ancrage local revendiqué.....	188
<i>I.7.2 Les fêtes maritimes, de la valorisation des traditions locales au patrimoine maritime</i>	188
I.7.2.1 Une histoire commune, mais des nuances à préciser	188
I.7.2.2 La tradition comme première notion	189
I.7.2.3 Distinguer tradition et patrimoine ?	190
<i>I.7.3 Mutation patrimoniale des fêtes maritimes : comment se construit la dynamique sociale du patrimoine maritime</i>	192
I.7.3.1 1986-1992 : l'explosion et l'apogée des fêtes maritimes	192
I.7.3.2 Un mouvement culturel et populaire	195
I.7.3.3 Le patrimoine, expression commune d'une « nouvelle » culture maritime	196
I.7.3.4 Culture et/ou économie, un nouveau rapport au territoire maritime ?	198
<i>I.7.4 Au croisement des enjeux patrimoniaux, économiques et territoriaux, l'exemple de Brest et de Douarnenez</i>	199
I.7.4.1 Brest et Douarnenez, marqueurs de l'évolution du rapport au patrimoine.....	200
I.7.4.2 Brest, la grande fête internationale.....	201
I.7.4.3 À Douarnenez, vers un festival maritime	204
<i>I.7.5 Les fêtes maritimes, symboles de la mutation du rapport au patrimoine</i>	205
<i>I.7.6 L'évolution des fêtes marque une rupture dans leur fonction</i>	206
II. DEUXIÈME PARTIE. COMMUNAUTÉ ET SOCIÉTÉ DANS LES FÊTES MARITIMES : CADRE THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE	209
II.1 CHAPITRE 1. UNE APPROCHE FONCTIONNELLE DE LA FÊTE.....	211
<i>II.1.1 La notion de fonction</i>	211
<i>II.1.2 La naissance du fonctionnalisme</i>	212
II.1.2.1 Le fonctionnalisme « absolu » des anthropologues.....	212
II.1.2.2 Le fonctionnalisme en sociologie.....	213
II.1.2.2.1 Talcott Parsons, la fonction comme théorie générale de l'action.....	213
II.1.2.2.2 Le fonctionnalisme de moyenne portée.....	214
<i>II.1.3 La fonction appliquée aux fêtes du patrimoine maritime</i>	217
II.1.3.1 Comprendre la fonction dans le cadre des fêtes.....	218
II.1.3.2 La fonction sociale, média de la structure sociale ?.....	218
II.2 CHAPITRE 2. COMMUNAUTÉ ET SOCIÉTÉ, UNE DICHOTOMIE CENTRALE	221
<i>II.2.1 La communauté : avant-propos épistémologique</i>	221
<i>II.2.2 Communauté et société, un questionnement classique des sciences humaines et sociales</i>	222
II.2.2.1 Avant la sociologie, une opposition philosophique entre tradition et modernité	222

II.2.2.2	Une opposition fondatrice, deux modèles de société qui s'opposent en valeurs	223
II.2.2.3	La communauté comme conscience collective	224
II.2.2.4	Une première définition de la communauté	225
II.2.3	<i>Chez Max Weber, deux dimensions de vie sociale qui se répondent</i>	227
II.2.3.1	Comprendre le mouvement patrimonial avec la typologie wébérienne	229
II.2.4	<i>Ferdinand Tönnies, l'aboutissement de l'opposition entre la communauté et la société</i>	231
II.2.4.1	La communauté selon Tönnies	232
II.2.4.2	De la communauté familiale à la communauté comprise comme un « agir commun ».....	232
II.2.4.3	La théorie de la société : une critique de la société marchande.	234
II.2.4.4	La société est fondée sur le contrat	236
II.2.4.5	Nuancer les critiques envers la distinction de Ferdinand Tönnies	237
II.2.5	<i>Une sociologie qui traduit la rupture historique des organisations sociales</i>	239
II.2.6	<i>Ce que nous retenons du diptyque communauté/société</i>	240
II.2.7	<i>Une problématisation par la dichotomie communauté et société</i>	242
II.2.7.1	Une fonction communautaire patrimoniale où prime la rationalité axiologique.....	242
II.2.7.2	Une fonction sociétaire où prime la rationalité instrumentale	244
II.2.7.3	Penser les fêtes maritimes avec notre typologie	247
II.3	CHAPITRE 3. MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE	249
II.3.1	<i>Une enquête aux multiples entrées, qui s'étire sur trois années</i>	250
II.3.2	<i>Recenser les fêtes et les acteurs du patrimoine</i>	251
II.3.2.1	Quel territoire d'enquête ?	251
II.3.3	<i>Comment définir une fête du patrimoine maritime ?</i>	252
II.3.3.1	Tout serait donc patrimoine ?.....	254
II.3.3.2	Les fêtes maritimes, une histoire particulière	254
II.3.3.3	Combien de fêtes du patrimoine en 2018 ?	256
II.3.4	<i>Choisir les fêtes et mener notre enquête</i>	260
II.3.5	<i>Comprendre l'environnement social et culturel des fêtes</i>	262
II.3.6	<i>Questionner les usages et les représentations de la fête</i>	264
II.3.7	<i>Rencontrer les acteurs du patrimoine et des fêtes maritimes</i>	266
II.3.8	<i>Vivre et observer la fête</i>	268
III	TROISIÈME PARTIE. PANORAMA DES FÊTES DU PATRIMOINE MARITIME AUJOURD'HUI	271
III.1	CHAPITRE 1. LES FÊTES : MODÈLES D'ORGANISATION, FONCTIONS SOCIALES ET CULTURELLES	273
III.1.1	<i>Caractéristiques générales des manifestations patrimoniales</i>	273
III.1.1.1	Les fêtes maritimes, un paysage multiforme et hétéroclite	273
III.1.1.2	La fête, un dispositif plutôt qu'une institution.....	274
III.1.1.3	Comprendre les fêtes selon leur forme d'organisation	275
III.1.1.4	Les modalités organisationnelles des fêtes maritimes	276
III.1.1.5	L'organisation des fêtes traduit aussi la distinction communautaire/sociétaire.....	282
III.1.2	<i>Comprendre les fêtes selon leur rapport au patrimoine maritime</i>	283
III.1.2.1	Fonction principale et fonctions secondaires.....	286
III.1.2.2	Quelles sont les fonctions secondaires des fêtes maritimes ?	287
III.2	CHAPITRE 2. L'ESPACE ET LE TEMPS : TERRITOIRE DES FÊTES, TERRITOIRES DE LA FÊTE	291

III.2.1 <i>L'implantation territoriale des fêtes du patrimoine en 2018</i>	291
III.2.1.1Un ancrage dans chaque département	291
III.2.1.2Une organisation par « bassins festifs »	294
III.2.1.3Au nord, des « sous-bassins » nettement délimités	296
III.2.1.4Au sud, une répartition plus homogène	296
III.2.1.5Les fêtes maritimes en Loire-Atlantique : un mouvement dans le prolongement des manifestations bretonnes.	297
III.2.2 <i>Échelle de fréquentation des fêtes et influence territoriale : une autre représentation du rapport patrimoine-territoire</i>	298
III.2.3 <i>Les sites festifs représentent la diversité du littoral</i>	299
III.2.4 <i>Les fêtes maritimes, un lieu anthropologique ?</i>	302
III.2.5 <i>Les sites festifs et leurs usages, une approche ethnographique de la distinction entre le public et les marins</i> ³⁰⁵	
III.2.5.1Le port, symbole du monde maritime	305
III.2.5.2La plage et la grève, un site festif qui mêle les statuts	305
III.2.6 <i>Le temps des fêtes</i>	307
III.2.6.1Des rendez-vous de saison	307
III.2.6.2La périodicité des fêtes.....	309
III.2.6.3Historique des fêtes.....	310
III.3CHAPITRE 3. PARTICIPER ET PRATIQUER. LE PUBLIC, LES MARINS ET LEURS BATEAUX	313
III.3.1 <i>Les participants à la fête : une pluralité de statuts</i>	313
III.3.1.1Échelle de fréquentation du public.....	315
III.3.1.2La mobilisation des marins à travers les fêtes maritimes	316
III.3.2 <i>Le bateau, objet central des fêtes du patrimoine maritime</i>	317
III.3.2.1Volume des flottilles selon le nombre de fêtes.....	317
III.3.2.2Que sont les bateaux du patrimoine ?.....	319
III.3.2.3Le bateau, synthèse des représentations culturelles et des usages sociaux du patrimoine.....	320
III.3.2.4Le bateau traditionnel, révélateur du « miracle patrimonial »	321
III.3.2.5Une extension du champ des bateaux du patrimoine	324
III.3.2.6Du canot voile-aviron au « Grand Voilier », la diversité des bateaux du patrimoine.....	325
III.3.2.7Un processus de sélection toujours à l'œuvre	329
III.3.2.8Le bois, matériau fétiche	330
III.3.2.9Le reflet des traditions locales	332
III.3.2.10Le bateau traditionnel, ou « naviguer autrement ».....	333
III.3.2.11Le bateau du patrimoine comme finalité festive	334
III.4CHAPITRE 4. LES FÊTES SOCIÉTAIRES. DU FESTIVAL INTERNATIONAL AUX ANIMATIONS LOCALES	339
III.4.1 <i>Les grandes et très grandes fêtes maritimes ou l'apogée du modèle festif sociétaire</i>	339
III.4.1.1Les fêtes de Brest : l'exemple unique de la très grande fête maritime	339
III.4.1.2Une grande fête du monde maritime.....	343
III.4.1.3Une fête internationale, mais qui reste ancrée sur son territoire	345
III.4.2 <i>La fête comme festival</i>	346
III.4.2.1Le festival, une définition théorique.....	347
III.4.2.2Le festival maritime, une définition empirique et statistique	348
III.4.2.3De la fête au festival, une évolution propre à l'histoire de fêtes du patrimoine maritime	349
III.4.2.4Douarnenez, une fête au statut incertain	351
III.4.2.5Paimpol, la forme festival la plus aboutie	355
III.4.2.6La musique, élément de la fête avant d'être celui du patrimoine ?	358
III.4.2.7L'autonomie du champ culturel et artistique entraîne la rationalisation de la fête	361

III.4.2.8	Les festivals et grandes fêtes maritimes, une organisation professionnalisée.....	363
III.4.2.9	Budgets et partenariats, indicateurs des catégories festives	367
III.4.2.10	Le festival est une adaptation subie	368
III.4.2.11	Par le festival, unir le territoire	371
III.4.3	<i>La fête maritime sociétaria, entre ancrage local et lointaine référence aux traditions.</i>	373
III.4.3.1	Morue en fête, la fête maritime du territoire binicais	373
III.4.3.2	« Déléguer » le patrimoine maritime	376
III.4.3.3	L'espace festif dit les fonctions de la fête	377
III.5	CHAPITRE 5. LA FÊTE MARITIME COMMUNAUTAIRE, LE PATRIMOINE EN FINALITÉ	381
III.5.1	<i>Modestie des organisations, simplicité des interrelations.</i>	381
III.5.1.1	La navigation avant tout ?.....	381
III.5.1.2	La fête locale du patrimoine maritime, archétype de la manifestation communautaire	383
III.5.1.3	Organisation des fêtes locales : la culture maritime en finalité principale.....	384
III.5.1.4	La fête locale : entre transmission culturelle et valorisation interne, l'exemple de la Fête du carénage et des Vieilles coques.....	385
III.5.1.5	L'unité conceptuelle des fêtes communautaires	387
III.5.1.6	La fonction unificatrice des fêtes communautaires	389
III.5.2	<i>La fête, outil de transmission ou espace de médiation ?</i>	390
III.6	CHAPITRE 6. ENTRE DEUX MODÈLES, DES FÊTES « PASSERELLES ET TRANSVERSALES »	393
III.6.1	<i>La fête communautaire-économique</i>	393
III.6.1.1	Un discours centré sur la fonction culturelle ou sociale... ..	393
III.6.1.2	...Mais des pratiques plus libérales.	394
III.6.1.3	La dimension économique des fêtes : interroger un paradoxe.....	395
III.6.1.4	De quoi la dimension commerciale est-elle le nom ?	396
III.6.1.5	Économie des fêtes contre économie du mouvement patrimonial ?.....	398
III.6.2	<i>Les fêtes sociétaires institutionnelles et promotionnelles, ou le patrimoine maritime décontextualisé</i>	401
III.6.2.1	La promotion territoriale par l'alibi patrimonial ?	402
III.6.2.2	Une sous-logique institutionnelle et promotionnelle	402
III.6.2.3	Le rapport au territoire chez les organisateurs des fêtes sociétaires/promotionnelles	408
III.6.2.4	La place du patrimoine dans les fêtes sociétaires/promotionnelles.....	410
III.6.2.4.1	La Semaine du Golfe ou l'histoire d'une « rencontre »	410
III.6.2.4.2	Vilaine en fête : intégrer les acteurs locaux autour de la flottille traditionnelle	411
III.6.2.5	Un modèle économique qui masque la dimension commerciale	412
III.7	CHAPITRE 7. LA MUTATION DES FÊTES AU PRISME DU MOUVEMENT PATRIMONIAL : HISTOIRE D'UNE DÉPOSSESSION OU AFFIRMATION D'UNE DISTINCTION ?.....	415
III.7.1	<i>Le regard des marins sur l'évolution des fêtes maritimes</i>	415
III.7.2	<i>L'évolution des fêtes au regard des acteurs du patrimoine</i>	420
III.7.2.1	Une critique ancienne et qui illustre l'histoire des fêtes	422
III.7.2.2	Un constat partagé, mais des différences sensibles dans la fonction la fête	422
III.7.3	<i>La fête communautaire, une écologie festive totale</i>	424
III.7.3.1	L'écologie festive communautaire, la croyance en une cohérence totale	425
III.7.3.2	L'écologie festive communautaire, ou le rejet de la festivalisation	426

IV. QUATRIÈME PARTIE. MARINS ET SPECTATEURS : PRATIQUES CULTURELLES ET FONCTIONS SOCIALES DES FÊTES 429

IV.1 CHAPITRE 1. SPECTATEURS ET MARINS : AU CŒUR DES FÊTES MARITIMES	435
IV.1.1 <i>Spectateurs, marins, artistes dans la composition du public des fêtes</i>	435
IV.1.1.1 Que signifie être marin dans une fête du patrimoine ?	436
IV.1.1.2 La prédominance des bateaux personnels	438
IV.1.1.3 La flottille traduit une pratique « privative »	439
IV.1.2 <i>Public et marins, une répartition inégale selon les types de fêtes</i>	442
IV.1.2.1 Mélanger les statuts, une caractéristique des fêtes du patrimoine maritime ?	443
IV.1.2.2 Les marins s'affirment par la navigation	444
IV.1.2.3 Et le public dans tout ça ?	445
IV.1.3 <i>Public et marins, un portrait sociologique comparé</i>	445
IV.1.3.1 Un public d'hommes et de femmes, mais être marin se conjugue-t-il au féminin ?	447
IV.1.3.2 Public, marins ou acteurs du patrimoine, un intérêt générationnel	449
IV.1.3.2.1 Ancrage générationnel du public et des marins	449
IV.1.3.2.2 Ancrage générationnel des marins	451
IV.1.4 <i>Les modalités sociales de la fête</i>	453
IV.1.4.1 Marins et public, une population dans la norme matrimoniale	453
IV.1.4.2 Marins et public, une distinction dans la pratique sociale des fêtes	454
IV.1.5 <i>La structuration sociale du public et des marins</i>	456
IV.1.5.1 Composition sociale générale du public	456
IV.1.5.1.1 L'importance des retraités	456
IV.1.5.1.2 Un public de cadres et de professions intellectuelles et supérieures	458
IV.1.5.1.3 ...mais pas seulement	460
IV.1.5.1.4 Des employés aux cadres, la culture comme horizon commun ?	461
IV.1.5.1.5 Les commerçants artisans et chefs d'entreprise, la fête « pratique et pragmatique »	462
IV.1.5.1.6 La fête, espace de reconfiguration sociale provisoire ?	463
IV.1.5.1.7 Un public « actif et curieux »	464
IV.1.5.2 Quel lien entre les catégories sociales et les modèles de fête ?	472
IV.1.5.2.1 Fêtes communautaires, fêtes élitaires ?	473
IV.1.5.2.2 Fêtes sociétaires, fêtes populaires ?	473
IV.1.6 <i>La composition sociale des marins</i>	477
IV.1.6.1 Les marins : une distribution sociale originale	480
IV.1.6.2 La distribution sociale des marins questionne l'homologie structurale	482
IV.1.6.3 Le statut du « marin traditionnel »	483
IV.1.6.4 Les marins, habitus ou attitude ?	484
IV.1.6.5 L'entrée en activité, affirmation du statut culturel du marin ?	485
IV.1.6.6 Les marins traditionnels, entre culture « chaude » et culture « froide »	486
IV.1.6.7 Marins et grand public, une distinction de statut qui n'est pas neutre	487
IV.1.6.8 La mer pratiquée et la mer regardée ?	488
IV.1.6.9 Le « marin traditionnel », une catégorie à part entière des gens de mer ?	488
IV.1.6.10 Affirmer la beauté et refuser le passé, une logique sociale des valeurs	491
IV.2 CHAPITRE 2. LE TERRITOIRE, UNE CARACTÉRISTIQUE STRUCTURANTE DU RAPPORT AUX FÊTES DU PATRIMOINE	495
IV.2.1 <i>Le territoire en géographie</i>	495
IV.2.1.1 Territoire et patrimoine, un « couple » qui interroge les sciences humaines et sociales	496
IV.2.1.2 Le rapport territoire-patrimoine selon la géographie culturelle	498
IV.2.1.3 Quelle approche sociologique du territoire ?	499
IV.2.2 <i>Le territoire dans les fêtes maritimes</i>	500
IV.2.2.1 Lieu de naissance et lieu de résidence montrent l'attractivité du littoral	501
IV.2.2.2 Le territoire, vecteur de notoriété des fêtes maritimes chez le public	502

IV.2.2.3	Le réseau patrimonial, vecteur de notoriété des fêtes chez les marins	504
IV.2.2.4	L'attachement au territoire ou la dimension affective des fêtes maritimes	505
IV.2.2.5	Le public « non-breton » affirme son attachement au littoral	506
IV.2.2.6	Marins et rapport au territoire : les marins viennent de la terre ?	507
IV.2.2.7	Le patrimoine, agent d'intégration territoriale	508
IV.2.2.8	La logique territoriale des fêtes maritimes préférées par le public	509
IV.2.2.9	La logique culturelle des fêtes préférées par les marins	511
IV.2.2.10	Le territoire de la fête, un « capital de projection des représentations »	513
IV.3	CHAPITRE 3. TEMPS, FONCTIONS, DÉFINITIONS DES FÊTES DU PATRIMOINE MARITIME	515
<i>IV.3.1</i>	<i>La fête maritime : opportunité festive ou rituel structurant ?</i>	<i>515</i>
IV.3.1.1	Marins traditionnels : interdépendance de la fête et de l'engagement culturel	517
IV.3.1.2	Fêtes et acteurs du patrimoine : renforcer le mouvement patrimonial et valoriser les traditions maritimes	520
IV.3.1.3	Marins et publics : la ritualisation de la fête dépend de sa fonction sociale	521
<i>IV.3.2</i>	<i>Définir les fêtes patrimoniales</i>	<i>522</i>
IV.3.2.1	Public et marins, à chacun sa fête maritime ?	522
IV.3.2.1.1	Pour le public, une acception large des fêtes maritimes	522
IV.3.2.1.2	Chez les marins : une définition stricte de la fête maritime	524
<i>IV.3.3</i>	<i>La fête par ce qu'on en dit</i>	<i>527</i>
<i>IV.3.4</i>	<i>La fête par ce qu'on y fait</i>	<i>528</i>
IV.3.4.1	Pour le public, un intérêt relativement diversifié	528
IV.3.4.2	Chez les marins, se retrouver et renforcer la logique distinctive	529
IV.3.4.3	Pour les marins, les fêtes sont d'abord l'objet d'une affirmation culturelle	531
<i>IV.3.5</i>	<i>La fête maritime par sa fonction</i>	<i>534</i>
IV.3.5.1	Chez le public : corrélation des logiques festives et identitaires	534
IV.3.5.2	Pour les marins, se retrouver dans un cadre d'exception	535
<i>IV.3.6</i>	<i>Le patrimoine maritime saisi par les fêtes</i>	<i>536</i>
IV.3.6.1	Le bateau traditionnel comme objet nodal du patrimoine	536
IV.3.6.2	L'héritage de la construction du patrimoine maritime en France	537
IV.3.6.3	Le bateau dans la fête, principal objet de médiation du patrimoine maritime	539
IV.3.6.4	La culture immatérielle, élément distinctif des rapports sociaux au patrimoine maritime ?	539
IV.3.6.5	Le littoral et le paysage, patrimoine maritime du terrien ?	540
IV.3.6.6	Fête maritime et définition du patrimoine : interroger un paradoxe	541
V	CONCLUSION	545
V.1.1	La fête : se retrouver pour s'affirmer ?	547
V.1.2	Quel avenir pour le patrimoine ?	548
V.1.3	Les fêtes, un dispositif social (fr)agile ?	549
V.1.4	Société et communauté : deux types de relations sociales exprimées par les fêtes	552
V.1.5	Fête sociétaire, fête communautaire, une distinction « nécessaire » ?	554
V.1.6	Le sens de la fête traduit par l'enquête sociologique ?	556
VI	SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE	561
VI.1	SOURCES	561
VI.1.1	Articles du Chasse-Marée	561

VI.1.2 Documents du mouvement patrimonial.....	562
VI.1.3 Documentation institutionnelle	562
VI.1.4 Webographie.....	563
VI.1.5 Entretiens.....	564
VI.2 BIBLIOGRAPHIE	567
VI.2.1 Ancrage théorique et méthodologique.....	567
VI.2.1.1 Sociologie.....	567
VI.2.1.2 Sociologie de la culture, des pratiques culturelles, du sport et du corps	571
VI.2.1.3 Méthodologie et épistémologie	572
VI.2.1.4 Sciences politiques	573
VI.2.1.5 Géographie et rapport au territoire	573
VI.2.1.6 Sciences de l'information et de la communication, sciences du langage	574
VI.2.1.7 Histoire.....	574
VI.2.1.8 Ethnologie et anthropologie	575
VI.2.2 Fêtes, festivals, événements	577
VI.2.3 Patrimoine.....	581
VI.2.3.1 Monuments historiques.....	581
VI.2.3.2 Histoire du patrimoine	581
VI.2.3.3 Patrimoine, espace et territoire.....	582
VI.2.3.4 Enjeux sociaux du patrimoine.....	584
VI.2.3.5 Patrimoine maritime	585
VI.2.4 La mer, son histoire et ses usages	588
VI.2.4.1 Histoire maritime et maritimité	588
VI.2.4.2 Nautisme, loisirs nautiques, rapport au littoral	591
VII. TABLE DES MATIÈRES	595
VIII. TABLE DES ILLUSTRATIONS	605
IX. INDEX	615
IX.1.1 Index des fêtes	615
IX.1.2 Index des noms	617

VIII. Table des illustrations

<i>Figure 1.</i> Frise retraçant l'émergence du monument historique en France. Source : Institut National du Patrimoine et Heinich, Nathalie. La fabrique du patrimoine. De la cathédrale à la petite cuillère, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2009, p. 16-17.	75
<i>Figure 2.</i> Organisation de la Direction générale des patrimoines. Source : ministère de la Culture, avril 2020.	78
<i>Figure 3.</i> Organisation de la Drac Bretagne. Source : Drac Bretagne, avril 2020.	79
<i>Tableau 1.</i> Tableau de présentation des fédérations régionales pour la culture et le patrimoine maritimes. (D'après Annie Le Dem, 2004).	100
<i>Figure 4.</i> Fonctions et activités de la Frcpm Bretagne (d'après Annie Le Dem, 2004).	102
<i>Figure 6.</i> Illustration annonçant le concours "bateaux des côtes de France". Source : <i>Chasse-Marée</i> n°44 (octobre 1989).	124
<i>Figure 7.</i> Semaine du Golfe 2007. La Recouvrance, un des bateaux reconstruits dans le cadre du concours « bateaux des côtes de France ». Basé à Brest, il représente la mémoire du port-arsenal du ponant. Source : Rémi Jouan.	125
<i>Figure 8.</i> Illustration du concours « Défi Jeunes marins 2000 ». 3ème concours organisé par le <i>Chasse-Marée</i> . Source : <i>Chasse-Marée</i> n°115 (avril 1998).	126
<i>Figure 9.</i> Brevet de participation au concours "Marins des côtes et fleuves de France". Source : association Martine, goémonier du pays des Abers.	127
<i>Figure 10.</i> Extrait d'une plaquette de présentation du projet de Port-musée à son ouverture en 1992. Source : Port-musée de Douarnenez.	130
<i>Figure 11.</i> Le champ du patrimoine maritime en Bretagne. Enquête Camille Gontier, 2018.	134
<i>Figure 12.</i> Années de création des associations du patrimoine maritime en Bretagne et Loire-Atlantique. Source : questionnaire en ligne à destination des acteurs du patrimoine maritime. Enquête Camille Gontier, 2018.	135
<i>Figure 13.</i> Statut des acteurs du patrimoine maritime. Enquête Camille Gontier, 2018.	138
<i>Figure 14.</i> Répartition géographique des structures du patrimoine maritime. Enquête Camille Gontier, 2018.	139
<i>Figure 15.</i> Nombre d'adhérents dans les associations du patrimoine maritime en 2018. Enquête Camille Gontier, 2018.	140
<i>Figure 16.</i> Objet statutaire des acteurs du patrimoine maritime. Enquête Camille Gontier, 2018.	142
<i>Figure 17.</i> Principales activités des structures du patrimoine maritime. Enquête Camille Gontier, 2018.	143
<i>Figure 18.</i> Avis des acteurs du patrimoine maritime sur l'évolution de leur activité. Enquête Camille Gontier, 2018.	144
<i>Figure 19.</i> Douarnenez, hiver 2020. L'association « Treizour » se mobilise pour mener à bien son nouveau projet, la construction d'un canot sardinier. Une génération de bénévoles prend place et succède aux pionniers locaux du patrimoine maritime, mais la reconstruction des navires traditionnels reste au cœur de la dynamique associative. Photo : Camille Gontier, 2020.	147
<i>Figure 20.</i> Première brochure de la Frpm Bretagne. Édité en 1980 dans le cadre de l'année du patrimoine, le document présente les grandes lignes du mouvement patrimonial naissant. La place du bateau est déjà	

importante, mais les autres aspects de la culture maritime traditionnelle sont valorisés et sont compris comme des exemples du passé nécessaire à la définition de l'avenir. 151

Figure 21. 12 ans plus tard, la brochure éditée en 1992 annonce la reconquête d'un patrimoine. Dans le sillage des initiatives lancées par le *Chasse-Marée*, la Frcm présente les bateaux reconstruits depuis 10 ans. La photo de couverture est celle de *La Belle-Angèle* en cours de construction dans le cadre du concours « bateaux des côtes de France ». Ce second document illustre la place prise par le navire traditionnel dans le mouvement patrimonial. 151

Figure 22. Le *Northdown*, barge de la Tamise appartenant au Port-musée de Douarnenez est échoué dans la rivière du Port-Rhu. Photo : Camille Gontier, 2020. 157

Figure 23. Le *Notre-Dame de Rocamadour*. Langoustier mauritanien appartenant à la collection du Port-musée de Douarnenez. Mouillé dans la rivière du Port-Rhu, ses superstructures ont été entièrement démontées. Il reste dans l'attente d'un budget de rénovation suffisamment conséquent pour garantir sa sauvegarde. Photo : Camille Gontier, 2020. 158

Figure 24. Photo du *Bijou Bihen*, langoustier mauritanien à voile échoué sur l'estran de l'île de Sein. 162

Figure 25. Affiche de la course des Vieilles coques de 1976. Avec la Route du cidre organisée par les Old Gaffers de St-Malo, la régata des Vieilles coques fait partie des manifestations « pré-patrimoniales » dédiées aux navires traditionnels. Source : ethnodoc.com 178

Figure 26. Les organisateurs de Pors Beach 82. Jakez Kerhoas, Gilbert Le Moigne et Henri Gourvès sont réunis pour préparer l'édition de Pors Beac'h 1982. Source : *Le Télégramme*, juillet 1982. Archives personnelles de Gilbert Le Moigne. 181

Figure 27. Extraits du programme de Pors Beac'h 82. Les trois jours de fête proposent un aperçu des différentes dimensions de la culture maritime traditionnelle. On voit aussi l'influence du mouvement « folk revival » dans la programmation musicale. Source : archives personnelles de Gilbert Le Moigne. 182

Figure 28. Pors Beac'h 82. Exposition, concerts, films, vieux gréements, l'édition de Pors Beac'h 82 préfigure ce que seront les fêtes du patrimoine maritime dans les années qui suivent. *Le Télégramme*, 24 juillet 1982. Source : archives appartenant à Gilbert Le Moigne. 185

Figure 29. Affiche des fêtes de Pors Beac'h 1982. 187

Figure 30. Affiche des fêtes maritimes de Douarnenez 86. 193

Figure 31. Affiche des fêtes maritimes de Douarnenez 88. 194

Figure 32. Affiche de Brest 92. 197

Tableau 2. Tableau de synthèse des caractéristiques idéales-typiques des fêtes communautaires et des fêtes sociétaires. Le tableau traduit l'opposition entre les deux formes festives selon les caractéristiques issues de notre bibliographie et les observations de l'enquête. 247

Figure 33. Affiche La Rance en fête 2018. Éditée par le collectif des Bordées de sines, l'affiche annonce l'ensemble des fêtes et animations patrimoniales organisées sur la Rance en 2018. La mise en commun de la communication relative aux fêtes est l'expression de la collaboration des associations implantées sur un même bassin festif. Pour l'enquêteur, seule la pratique des fêtes permet d'accéder à ce type d'informations. Source : enquête Camille Gontier, 2018. 252

Tableau 3. Liste des fêtes du patrimoine maritime en 2018. Tous les événements recensés sur les cinq départements de la Bretagne provinciale sont présentés par ordre chronologique. Les données exposées ici traduisent quatre années d'enquête permettant de dresser le tableau des caractéristiques organisationnelles des fêtes. Elles sont extraites d'un fichier plus complet regroupant les données suivantes : nom, commune, lieu, département de la fête, date de 1^{ère} édition, date d'édition en 2018, durée et périodicité, jauge du public/marins/bateaux, thématique et fonction dominante constituent ce que nous avons appelé l'annuaire des fêtes du patrimoine maritime. (Voir le document complet en annexe 1). 259

Figure 34. Répartition des fêtes maritimes selon leur catégorie. Recensement 2018, enquête Camille Gontier. 276

Figure 35. Affiche de la fête du carénage 2018. Organisée tous les deux ans par l'association du patrimoine maritime Vieilles voiles de Rhuys, la Fête du carénage a pour but de présenter, valoriser et diffuser auprès du

public les activités de l'association basée à Sarzeau, une commune riveraine du golfe du Morbihan. Elle représente typiquement la fête locale du patrimoine maritime.	277
<i>Figure 36.</i> Vilaine en fête 2018. L'affiche de la 4 ^{ème} édition de la manifestation fait référence au caractère itinérant de la fête. La flottille parcourt la Vilaine, depuis Tréhiguier jusque Redon, et ses escales sont l'occasion d'animations musicales, d'expositions, de marchés des artisans.	277
<i>Figure 37.</i> Les 30 ans de <i>La Cancalaise</i> . Bisquine de Cancale reconstruite en 1987, ce bateau préfigure le mouvement de reconstruction des navires du patrimoine. Son anniversaire, en juin 2017, est l'occasion de montrer l'attachement d'un territoire à un bateau traditionnel.	278
<i>Figure 38.</i> Affiche de la Fête maritime du Légué. Organisée à Plérin par la municipalité et le comité local des pêches, cette fête partage avec les autres manifestations patrimoniales une programmation culturelle tournée vers les traditions maritimes et régionales. Mais elle s'en distingue par la faible place du bateau traditionnel. En ce sens, son affiche est la seule qui n'évoque pas les navires du patrimoine.	279
<i>Figure 39.</i> Affiche du Festival du chant de marin de Paimpol 2017. Issus du mouvement patrimonial, les festivals font aujourd'hui appel à l'imaginaire maritime au sens large.	279
<i>Figure 41.</i> Affiche de Brest 2016. Organisée tous les quatre ans depuis 1992, les fêtes de Brest sont la plus grande manifestation du patrimoine maritime en France. 700 000 spectateurs viennent admirer une flottille de plus de 1 000 bateaux, et parmi eux les grands voiliers qui sont les véritables attractions de la fête. L'affiche rend d'ailleurs compte de leur importance dans l'imaginaire maritime du grand public.	280
<i>Figure 40.</i> Affiche Toutes Voiles Kerhorres 2017. Organisée par l'association éponyme, la régates Toutes Voiles Kerhorres accueille à la fois des bateaux de régates modernes et des navires traditionnels. Ici, le patrimoine maritime intègre une activité sportive, mais garde pour fonction d'assurer la dimension festive de l'événement.	280
<i>Tableau 4.</i> Tableau de répartition des fêtes maritimes selon leur modèle d'organisation. On perçoit bien ici l'importance des fêtes locales du patrimoine maritime et, en cela, leur fonction encore vivace pour les associations patrimoniales qui en sont les organisatrices. À elles seules, elles représentent 47% des manifestations organisées en Bretagne et Loire-Atlantique en 2018. Enquête Camille Gontier, 2018.	281
<i>Figure 42.</i> Croisement de la fonction sociale de la fête et du statut juridique des organisateurs	285
<i>Figure 43.</i> Croisement des fonctions principales et des premières fonctions secondaires.	286
<i>Figure 44.</i> Croisement des fonctions principales et deuxièmes fonctions secondaires	287
<i>Figure 46.</i> Nombre de fêtes par commune en 2018. Enquête Camille Gontier, 2018.	293
<i>Figure 47.</i> Carte des bassins festifs principaux. Enquête Camille Gontier, 2018.	295
<i>Figure 48.</i> Carte des fêtes du patrimoine maritime en Loire-Atlantique en 2018. En bleu, la commune de Nort-sur-Erdre marque le départ des Rendez-vous de l'Erdre. En rouge, la commune de Pornic accueille Coque en bois. Enquête Camille Gontier, 2018.	297
<i>Figure 49.</i> Échelle de fréquentation des fêtes en 2018. Enquête Camille Gontier, 2018.	298
<i>Figure 50.</i> Temps fête du Douarnenez 2018, Finistère. L'accueil des grands voiliers impose souvent un aménagement portuaire spécifique. Ici, l'organisation maritime doit mettre en place des passerelles, pontons et systèmes d'amarrage particuliers. Au-delà des problématiques logistiques, réglementaires et matérielles, un tel aménagement impose la reconfiguration du site portuaire afin de l'adapter aux impératifs de la fête. Photo Camille Gontier, 2018.	300
<i>Figure 51.</i> La Semaine du Golfe 2017, île d'Arz, Morbihan. L'importante flottille des canots voile-avirons échoue sans difficulté sur la grande plage de l'île d'Arz. L'autonomie des acteurs maritimes est complète dans la mesure où chacun utilise son propre mouillage et assume la gestion et la sécurité de son embarcation. Photo Camille Gontier, 2017.	300
<i>Figure 52.</i> La Route du sable 2018. La petite flottille composée essentiellement de canots voile-avirons se serre à proximité de la cale de Port-Launay, sur l'Aulne. Les bateaux traditionnels sont bien adaptés à la pratique des anciens ports de cabotage. Photo Camille Gontier, 2018.	302

<i>Figure 53.</i> Les 30 ans de <i>La cancalaise</i> , Cancale, Ille-et-Vilaine, juin 2017. Avec la basse mer, les bateaux se posent sur la grève et deviennent accessibles aux spectateurs qui, pendant quelques heures, pourront s'approprier un espace laissé libre de toute activité maritime. Photo Camille Gontier, 2017.	306
<i>Figure 54.</i> Graphique de répartition annuelle des fêtes maritimes	308
<i>Figure 55.</i> Périodicité des fêtes maritimes	309
<i>Figure 56.</i> Années de création des fêtes maritimes. Fêtes recensées en 2018, enquête Camille Gontier.	310
<i>Figure 58.</i> Affiche des Voiles de Camaret. Organisées depuis 2015, les Voiles de Camaret appartiennent à la dernière génération des fêtes du patrimoine maritime dans le Finistère. Source : association "Le Frétois". 2019.	311
<i>Figure 57.</i> Affiche des fêtes de Ploumanac'h 1983.	311
<i>Figure 59.</i> Organigramme des parties prenantes aux fêtes du patrimoine maritime. Enquête Camille Gontier, 2018.	315
<i>Figure 60.</i> Jauges de fréquentation du public. Sens de lecture : avec 13 manifestations autour de 300 spectateurs, la fréquentation est modeste pour la majorité relative des fêtes. Enquête Camille Gontier, 2018.	315
<i>Figure 61.</i> Jauge de fréquentation des fêtes maritimes par les marins. Sens de lecture : 20 fêtes accueillent entre 21 et 50 marins. Enquête Camille Gontier, 2018.	316
<i>Figure 62.</i> Répartition des fêtes selon le nombre de bateaux du patrimoine présents pendant l'événement. Sens de lecture : 26 fêtes accueillent moins de 10 bateaux. Enquête Camille Gontier, 2018.	318
<i>Figure 63.</i> Escalade à Sète 2018, Hérault. Le public n'a d'yeux que pour la parade des grands voiliers. Le <i>Grace</i> croise avec le <i>Standhart</i> (au fond) alors que l'on aperçoit à droite le <i>Kruzhenstern</i> , grand voilier école russe. Le succès populaire d'Escalade à Sète repose essentiellement sur la présence d'une petite flotte de grands voiliers internationaux. Photo Camille Gontier, 2018.	322
<i>Figure 64.</i> Le <i>Grand Léjon</i> , bateau du patrimoine vainqueur du concours "bateaux des côtes de France" en 1992. Ce navire polyvalent typique de la baie de Saint-Brieuc est emblématique des actions de reconstruction menées par le mouvement patrimonial entre les années 1989 et 1992. Photo Camille Gontier, 2018.	323
<i>Figure 65.</i> Temps fête sur Douarnenez 2018, Douarnenez, Finistère. Une scène qui illustre la variété des flottilles patrimoniales en 2018. À gauche, un Armagnac, bateau de plaisance en contre-plaqué marine typique des années 1960-1970. Devant lui, le thonier <i>Biche</i> , dernière grande reconstruction d'un bateau de pêche issu de la tradition maritime bretonne. Photo Camille Gontier, 2018.	324
<i>Figure 66.</i> Provenance des bateaux du patrimoine participant aux fêtes maritimes. Questionnaire auprès des organisateurs des fêtes. Enquête Camille Gontier, 2018.	325
<i>Figure 67.</i> Fête du carénage 2018, port du Logeo, Morbihan. Un exemple typique de flottille issue du bassin de navigation local : un navire de l'association organisatrice échoué à quai en compagnie de trois sinagots du golfe du Morbihan, d'un canot voile-aviron et d'une plate du golfe. Photo Camille Gontier, 2018.	326
<i>Figure 68.</i> Statut des navires présents sur les fêtes maritimes. Questionnaire auprès des organisateurs des fêtes. Enquête Camille Gontier, 2018.	327
<i>Figure 69.</i> Les Voiles de Camaret 2019, Camaret, Finistère. Le coquillier <i>Loch Monna</i> embarque des passagers payants durant les fêtes maritimes. Photo Camille Gontier, 2019.	328
<i>Figure 70.</i> Les Rendez-vous de l'Erdre 2018. Nort-sur-Erdre, Loire-Atlantique. Cette photo montre la diversité parfois problématique des flottilles de la fête. Au premier plan, des petites embarcations en polyester construites par les Ateliers de la Gazelle des Sables, un chantier situé dans le Maine-et-Loire. Leurs formes et leurs gréements sont inspirés par les plans et les techniques issus de la tradition, mais leurs matériaux et leurs procédés de construction les rendent illégitimes aux yeux de certains acteurs du patrimoine maritime. Au second plan, deux unités typiques du rétro-motonautisme ont par contre toute leur place dans la flottille patrimoniale dans la mesure où, construites en bois et respectueuses des plans originaux, elles témoignent de l'histoire du yachting à moteur. Photo Camille Gontier, 2018.	331

- Figure 71.* Morue en fête 2017, Binic, Côtes-d'Armor. L'association locale Doris de la Baie construit un petit doris pendant la durée de l'événement. L'embarcation est offerte au gagnant du tirage au sort organisé par la fête. Ce type d'initiative rappelle que la logique du don est toujours vivante à travers certaines fêtes maritimes. Photo Camille Gontier, 2018. 332
- Figure 72.* Les Rendez-vous de l'Erdre 2018. Nort-sur-Erdre, Loire-Atlantique. Seil, Doris, Skerry, Aber, Ilur...La flottille des voile-avirons se regroupe le long de la berge et montre sa diversité. Ces petites embarcations sont bien adaptées aux plans d'eaux fermés ou protégés, ce qui explique leur forte participation aux fêtes fluvio-maritimes itinérantes. Photo Camille Gontier, 2018. 333
- Figure 73.* Cancale, Ille-et-Vilaine, juin 2017. 30 ans de *La Cancalaise*, Bisquine lancée en 1987. Au centre de l'image avec sa livrée noire, elle est ici entourée d'autres navires patrimoniaux emblématiques de la côte nord : *La Pauline* de Dahouet et *Le Grand Léjon* de Saint-Brieuc. Photo Camille Gontier, 2017. 335
- Figure 74.* 30 ans de *La Cancalaise*. Les maisons du port de la Houle sont décorées à l'occasion de la fête. L'association a fait accrocher des bisquines sur les façades mais on voit aussi que les propriétaires montrent leur attachement au bateau local par l'exposition de modèles réduits derrière leurs fenêtres. Photo Camille Gontier, 2017. 337
- Figure 75.* 30 ans de *La Cancalaise*, juin 2017. Les commerçants du port affichent aussi leur soutien à la fête anniversaire. Photo Camille Gontier, juin 2017. 337
- Figure 76.* Plan des fêtes maritimes de Brest 2016. Le document montre l'étendue du site festif dont l'implantation englobe le port de commerce, le port de plaisance du Château et le port militaire de la Penfeld. À travers la représentation des dimensions de la maritimité locale (la marine nationale, le commerce et la plaisance), le village symbolise à lui seul la fonction de la fête comprise ici comme un moyen de valoriser le territoire qui l'accueille. Source : www.brest.fr, site institutionnel de la ville de Brest. Consulté le 17 août 2020. 340
- Figure 77.* Évolution des fêtes maritimes par leurs organisateurs. Réponses recueillies auprès des fêtes de Douarnenez, Brest, Paimpol, société ÉVT (prestataire d'organisation pour la Semaine du Golfe). Questionnaire auprès des organisateurs des fêtes. Camille Gontier, 2018. 350
- Figure 78.* Temps fête sur Douarnenez 2012. Vue aérienne du port du Rosmeur. Photo association Temps fête sur Douarnenez. 353
- Figure 79.* Extrait du programme de Temps fête sur Douarnenez 2018. Enquête Camille Gontier, 2018. 354
- Figure 80.* Festival du chant de marin de Paimpol, 2017. Définition de la fête par le public (plusieurs réponses sont possibles). Enquête Camille Gontier, 2017. 356
- Figure 81.* Paimpol, 2017. La flottille du Festival du chant de marin de Paimpol. 357
- Figure 82.* Paimpol, 2017. Une fanfare du sud-ouest déambule sur les quais. 358
- Figure 83.* Paimpol, 2017. Les Pirates animent une séance de chants à virer. 358
- Figure 84.* Types et nombre de prestataires privés engagés lors des festivals maritimes. Questionnaire auprès des organisateurs des fêtes. Camille Gontier, 2018. 361
- Figure 85.* Organigramme type du festival maritime. 362
- Figure 86.* Organigramme de la structure de direction des fêtes maritimes de Douarnenez. Mise à part la coordinatrice des bénévoles et les stagiaires défrayés, les membres de l'organisation sont tous des professionnels rémunérés (salarier ou intermittence). Si le secteur maritime emploie directement deux personnes, notons que la structure de la manifestation repose significativement sur des professionnels du spectacle. À nos yeux, la présence d'une direction artistique traduit la festivalisation de l'événement qui, de fait, délègue une partie de son contenu culturel à un programmateur professionnel. 365
- Figure 87.* Budget des grandes fêtes et festivals maritimes. Enquête par questionnaire, Camille Gontier, 2018. 367
- Figure 88.* Affiche des fêtes maritimes de Douarnenez 2000. 370
- Figure 89.* Affiche de Temps fête sur Douarnenez 2018. 370

<i>Figure 90.</i> La Morue en fête 2017, Binic, Côtes-d'Armor. Le marché des artisans et des exposants s'étend tout au long du quai principal. Il sépare les pontons d'accueil des bateaux patrimoniaux des maisons d'armateurs qui témoignent du riche passé morutier de la commune. La présence et la composition du marché des exposants est un des critères de distinction entre les fêtes communautaires et les fêtes sociétaires. Photo Camille Gontier, 2017.	375
<i>Figure 92.</i> La Morue en fête 2017. Le stand du club de rugby de Pordic, commune riveraine de Binic, est tenu par les bénévoles du club. La décoration fait d'abord référence à l'activité sportive de l'association.	379
<i>Figure 91.</i> La Morue en fête 2017. Le territoire de la fête se distingue entre l'espace maritime dont fait partie le ponton, et le quai, espace terrestre du public et des exposants.	379
<i>Figure 93.</i> La Route du Sable 2018. Finistère. Escale de la flottille à Port-Launay. Ce rassemblement itinérant n'accueille pas de public dans le sens où l'organisation ne propose pas d'animations ou de services ouverts à tous. Photo Camille Gontier, 2018.	382
<i>Figure 94.</i> Organigramme de synthèse de la fête locale du patrimoine maritime.	385
<i>Figure 95.</i> Fête du carénage, port du Logeo, Sarzeau. L'association organisatrice profite de la fête pour initier le public à la charpente maritime. La maquette détaille les éléments constitutifs du pont d'un bateau. Photo Camille Gontier, 2018.	386
<i>Figure 96.</i> Fête du carénage, port du Logeo, Sarzeau. Pour l'association, la fête est l'occasion de mettre en valeur ses actions éducatives auprès des écoles de la commune. Photo Camille Gontier, 2018.	386
<i>Figure 97.</i> Fête du carénage 2018. À gauche, l'association expose un tableau de matelotage (l'art des nœuds marins) intitulé « l'école des nœuds ». À droite, Les organisateurs ont conçu un banc d'apprentissage à la godille laissé à la disposition du public. Photos Camille Gontier.	387
<i>Figure 98.</i> Scènes de fêtes locales du patrimoine maritime. Photo Camille Gontier.	388
<i>Figure 100.</i> Les 30 ans de <i>La Cancalaise</i> . Juin 2017, Cancale. Stand de l'Association Bisquine de Cancale. Tenu par de nombreux bénévoles, il propose à la vente les produits dérivés de l'association. Photo Camille Gontier, 2017.	395
<i>Figure 101.</i> Évolution des fêtes maritimes selon les acteurs du patrimoine. Questionnaire auprès des structures du patrimoine maritime. Camille Gontier 2018.	397
<i>Figure 102.</i> Obstacle à la participation des fêtes chez les acteurs du patrimoine maritime. Enquête en ligne, Camille Gontier 2018.	399
<i>Figure 103.</i> Organigramme de synthèse des fêtes maritimes promotionnelles.	403
<i>Figure 105.</i> Vilaine en fête 2018, Camoël. Les sites festifs de Vilaine en fête se caractérisent par leur simplicité. Photo Camille Gontier, 2018.	406
<i>Figure 104.</i> Vilaine en fête 2018, Camoël. Les Bélougas, ici amarrés nez à la berge, sont des habitués des fêtes fluvio-maritimes dont l'ambiance champêtre les caractérisent. Photo Camille Gontier, 2018.	406
<i>Figure 106.</i> Vilaine en fête 2018, Camoël. Un marin participe au concours de "chant de mer". Photo Camille Gontier, 2018.	406
<i>Figure 108.</i> Vilaine en fête 2018, Arzal. L'éclusage de la flottille. Photo Camille Gontier, 2018.	407
<i>Figure 107.</i> Vilaine en fête 2018, Foleux. La fête est l'occasion de découvrir un territoire méconnu et insolite pour la navigation. Photo Camille Gontier.	407
<i>Tableau 7.</i> Évolution des fêtes chez les marins. « Enquête-marins », Camille Gontier, 2018-2019.	415
<i>Tableau 9.</i> Avis sur l'évolution des fêtes croisée par leur fonction selon les marins. « Enquête-marins », Camille Gontier, 2018-2019.	417
<i>Tableau 10.</i> Parmi la liste suivante, quelles sont les fêtes qui valorisent (ou ont valorisé) le patrimoine maritime ? « Enquête-marins », Camille Gontier, 2018-2019.	418
<i>Figure 109.</i> Avis des acteurs du patrimoine sur l'évolution des fêtes maritimes. Questionnaire auprès des acteurs du patrimoine maritime. Camille Gontier, 2018.	420

<i>Figure 110.</i> Avis des acteurs du patrimoine sur les effets de l'évolution des fêtes maritimes. Questionnaire auprès des acteurs du patrimoine maritime. Camille Gontier, 2018.	421
<i>Figure 111.</i> Avis des acteurs du patrimoine sur les fêtes ayant le plus évolué. Questionnaire auprès des acteurs du patrimoine maritime. Camille Gontier, 2018.	421
<i>Figure 112.</i> Statut du public et des participants aux fêtes maritimes. « Enquête-public », 2018.	435
<i>Figure 113.</i> Statut du marin dans les fêtes maritimes. « Enquête-marins », 2018-2019.	436
<i>Figure 114.</i> Statut du bateau dans les fêtes maritimes. « Enquête-marins », 2018-2019.	438
<i>Figure 115.</i> Catégories des bateaux du patrimoine présents sur les fêtes. « Enquête-marins », 2018-2019.	439
<i>Figure 116.</i> Vilaine en fête 2018, escale de Foleux. Le marin tel qu'on se l'imagine ? Chapeau de corsaire, vareuse bretonne, petit canot typique propulsé à la godille, le souci de distinction va même jusqu'aux défenses en « bout » qui pendent le long de la coque. Sur cette image, la figure du marin est sans ambiguïtés. Ce participant assidu des fêtes maritimes en Bretagne remporte un franc succès auprès du public, mais aussi auprès des autres marins qui reconnaissent la valeur de ses compétences techniques traditionnelles. Photo Camille Gontier, 2018.	440
<i>Figure 117.</i> Vilaine en fête 2018. À l'écluse d'Arzal, la flottille se tasse afin d'accéder à la partie maritime de la Vilaine. La photo montre toute la diversité des bateaux du patrimoine et présente ce qui constitue la grande majorité des navires et des marins participants aux fêtes. Armées par des équipages amicaux ou familiaux, les petites unités de plaisance traditionnelle côtoient des bateaux de travail associatifs et ceux de la plaisance classique. Photo Camille Gontier, 2018.	441
<i>Figure 118.</i> Vilaine en fête 2018. Escale de St-Dolay. Une fois à terre, il est bien difficile de distinguer les marins du public. Quelques signes fragiles (port d'un chapeau, de lunettes de soleil, d'un vêtement floqué...) peuvent informer l'observateur attentif mais, de toute évidence, on est d'abord marin en mer. Photo Camille Gontier, 2018.	441
<i>Figure 119.</i> Comparaison des publics entre Vilaine en fête et Morue en fête. « Enquête-public », 2018.	442
<i>Tableau 11.</i> Les activités prioritaires pendant les fêtes selon le statut des répondants. « Enquête-public » 2018.	444
<i>Figure 120.</i> Comparaison de la répartition des sexes entre le public et les marins. « Enquête-public » 2018 et « enquête-marins », 2018-2019.	447
<i>Figure 121.</i> Comparaison des tranches d'âge entre le public et les marins. « Enquête-public » 2018 et « enquête-marins », 2018-2019.	449
<i>Tableau 12.</i> Corrélation entre l'âge du public et l'historique de participation aux fêtes maritimes.	450
<i>Tableau 13.</i> Corrélation entre l'entrée en activité patrimoniale et l'âge des marins.	452
<i>Figure 122.</i> Comparaison de la situation matrimoniale entre le public et les marins. « Enquête-public », 2018 et « enquête-marins », 2018-2019.	453
<i>Figure 123.</i> Questionnaire public. Modalités sociales de la pratique festive. « Enquête-public », 2018.	455
<i>Figure 124.</i> Structuration socioprofessionnelle du public. « Enquête-public », 2018.	456
<i>Figure 125.</i> Structuration socioprofessionnelle du public inactif. « Enquête-public », 2018.	457
<i>Figure 126.</i> Cumul des professions et catégories socioprofessionnelles des actifs et des retraités au sein du public. « Enquête-public », 2018.	458
<i>Figure 127.</i> Comparaison des catégories socioprofessionnelles entre le public et la population française	459
<i>Figure 128.</i> Répartition des activités de loisirs chez le public des fêtes maritimes. « Enquête-public », 2018.	465
<i>Figure 129.</i> Répartition des activités sportives chez le public des fêtes maritimes. « Enquête-public », 2018.	466
<i>Figure 130.</i> Répartition des activités culturelles chez le public. « Enquête-public », 2018.	467
<i>Tableau 14.</i> Croisement des pratiques de loisirs et des catégories sociales chez le public.	468

<i>Tableau 16.</i> Composition sociale du public selon les fêtes maritimes. Les valeurs en rouge indiquent une surreprésentation de la catégorie par rapport à la valeur moyenne, les valeurs en bleu indiquent une sous-représentation.	472
<i>Figure 131.</i> Carte factorielle des dimensions festives et culturelles des fêtes et de leurs fonctions principales. Axe 1 : dimension culturelle. Axe 2 : dimension festive. La carte a été réalisée par l'addition des réponses liées aux modalités culturelles et festives du questionnaire adressé au public (nous avons attribué des scores positifs ou négatifs pour chaque modalité en fonction de leur écart au pourcentage moyen). On voit ici comment les fêtes sociétaires sont d'abord définies par l'absence de dimension culturelle (au sens de la culture patrimoniale telle que comprise par ses acteurs), mais aussi par leur faible dimension festive. Par contre, les fêtes communautaires sont nettement définies par leur dimension culturelle, même si la dimension festive n'est pas absente.	475
<i>Figure 132.</i> Affiches de fêtes maritimes de Brest 2012 et Brest 2016. Source : Brest Événements Nautiques. On voit ici comment les organisateurs de la grande fête internationale souhaitent toucher l'imaginaire maritime du public, et non seulement les références patrimoniales. Les symboles de la maritimité brestoïse apparaissent sur chacune des affiches : si l'évocation des voiliers traditionnels reste importante, on reconnaît, à travers L'Abeille Bourbon (à droite), la tour du Château (à gauche), le gréement d'un voilier de course au large (à gauche), les éléments constitutifs des activités maritimes locales.	476
<i>Figure 133.</i> Questionnaires marins. Composition des catégories socioprofessionnelles chez les marins. « Enquête-marins », 2018-2019.	477
<i>Figure 134.</i> Catégories socioprofessionnelles cumulées des marins actifs et inactifs. « Enquête-marins », 2018-2019.	478
<i>Figure 135.</i> Comparaison des PCS entre la population française, les marins et le public des fêtes.	479
<i>Figure 136.</i> Catégories socioprofessionnelles des marins inactifs. "Enquête-marins" 2018-2019.	481
<i>Figure 137.</i> Représentations comparées de la figure du marin chez le public et les marins. « Enquête-public », 2018 et « enquête-marins », 2018-2019.	489
<i>Figure 138.</i> Représentations comparées de la mer chez le public et les marins. « Enquête-public » 2018 et « enquête-marins », 2018-2019.	490
<i>Figure 139.</i> Représentations comparées du patrimoine chez le public et les marins. « Enquête-public », 2018 et « enquête-marins », 2018-2019.	491
<i>Figure 140.</i> Lieu de naissance du public. « Enquête-public », 2018.	501
<i>Figure 141.</i> Lieu de résidence du public. « Enquête-public », 2018.	502
<i>Figure 142.</i> Notoriété de la fête chez le public. « Enquête-public », 2018.	503
<i>Tableau 18.</i> Notoriété du festival Temps fête sur Douarnenez 2018. Le tableau montre comment la notoriété de l'événement repose sur l'ancrage local du public. À l'origine, la modalité « Habitant proche du lieu » n'apparaissait pas dans notre questionnaire exploratoire. Mais, de nombreux spectateurs justifiaient leur connaissance de l'événement par un « j'habite ici » marquant l'évidence du lien entre le territoire et la fête.	503
<i>Figure 143.</i> Nature des attaches territoriales chez le public des fêtes. « Enquête-public », 2018.	505
<i>Figure 144.</i> Préférence entre le littoral et l'intérieur des terres chez le public "non breton". « Enquête-public », 2018.	506
<i>Figure 145.</i> Comparaison lieu de naissance et de résidence chez les marins. « Enquête-marins », 2018-2019.	507
<i>Figure 146.</i> Carte factorielle des fêtes préférées selon les bassins festifs. "Enquête-public" 2018. Axe 1 : Département de résidence. Axe 2 : fêtes préférées.	510
<i>Figure 147.</i> Fêtes préférées et implantation territoriale des marins. Axe 1 : département de résidence, axe 2 : fêtes préférées. « Enquête-marins » 2018.	512
<i>Figure 148.</i> Historique de fréquentation des fêtes par le public. « Enquête-public », 2018.	515

<i>Figure 149.</i> Historique de participation des marins aux fêtes maritimes. Les répondants indiquent la première année de leur participation aux fêtes. 18,8% d'entre eux y participent depuis 2016, 14,6% depuis 1986. « Enquête-marins », 2018-2019.	517
<i>Tableau 19.</i> Croisement de l'importance des fêtes et de l'historique de navigation des marins. Sens de lecture : 46% des marins qui naviguent depuis « entre 20 et 39 ans » sur des bateaux du patrimoine répondent « plutôt oui » à la question sur l'importance des fêtes dans l'organisation de leur pratique. « Enquête-marins » 2018-2019.	518
<i>Figure 150.</i> Logiques de participation aux fêtes maritimes par les acteurs du patrimoine maritime. Enquête auprès des structures du patrimoine, 2018.	520
<i>Figure 151.</i> Autres fêtes maritimes chez le public. « Enquête-public », 2018.	522
<i>Figure 152.</i> Typologie des fêtes maritimes fréquentées par le public. « Enquête-public », 2018.	523
<i>Figure 153.</i> Participation des marins à d'autres fêtes maritimes (résultats en nombres cités et en %). À travers le choix des marins, la fête maritime est plus strictement patrimoniale. Chez eux, les habitudes festives se confondent avec le classement des fêtes qu'ils préfèrent. En ce sens, ils ne viennent pas « par hasard » ou par simple curiosité, ce qui les distingue du public et explique aussi leur plus stricte définition du périmètre des fêtes patrimoniales. « Enquête-marins », 2018-2019.	524
<i>Figure 154.</i> Définition de la fête chez les marins et le public. « Enquête-marins », 2018-2019 et « enquête-public », 2018.	527
<i>Figure 155.</i> Comparaison des activités prioritaires chez les marins et le public. « Enquête-public », 2018 et « enquête-marins », 2018-2019.	528
<i>Tableau 20.</i> Tableau de classement des critères de réussite de la fête selon les marins. Les trois premiers critères sont présentés par ordre d'importance décroissant. « Enquête-marins » 2018-2019.	530
<i>Figure 156.</i> Carte factorielle de la définition de la fête et du statut des participants. La carte montre comment la fête se définit aussi par les pratiques qu'elle permet, ou qu'elle implique. Axe 1 : statut des répondants, axe 2 : définition de la fête.	532
<i>Figure 157.</i> Fonctions de la fête chez le public et les marins. « Enquête-public », 2018 et « enquête-marins », 2018-2019.	534
<i>Figure 158.</i> Définitions comparées du patrimoine chez le public et les marins. « Enquête-public », 2018 et « enquête-marins », 2018-2019 ».	536

IX. Index

IX.1.1 Index des fêtes

10 ans d'Événements Voiles Traditions, 281, 284, 285
30 ans du *Dragous*, 281, 284, 335
70 ans du *Bro Warock*, 281, 284, 285, 335
Art Mein Glaz, 281, 284, 307, 347
Bordées de Cancale, 261, 281, 284, 298, 307, 313, 314, 347, 348, 349, 358, 381, 436, 472, 473, 528, 535, 536, 541
Branle-bas de doris, 261, 262, 265, 281, 284, 317, 390, 436, 473
Branlebas de Régates (À Saint-Malo la mer en fête !), 284
Brest 2000, 87, 451
Brest 2008, 365
Brest 2012, 128, 476
Brest 2016, 237, 340, 343, 418, 475, 476, 510, 525
Brest 92, 31, 103, 120, 124, 129, 135, 154, 187, 190, 197, 199, 202, 237, 321, 342, 414, 418, 451, 513, 537
Brest 96, 203, 393
De cale en cale, 20ème fête des Doris, 284
Douarnenez 2000, 103, 370
Douarnenez 2018, 371
Douarnenez 86, 31, 114, 115, 135, 156, 193, 194, 196, 342, 360
Douarnenez 88, 115, 117, 118, 123, 136, 194, 202, 351, 398, 418
Douarnenez 96, 103
Douarnenez 98, 200
Festival des Filets Bleus, 253, 254
Festival du chant de marin de Paimpol, 11, 136, 205, 230, 257, 260, 261, 267, 272, 275, 279, 282, 296, 299, 309, 339, 347, 348, 355, 356, 357, 359, 368, 376, 418, 421, 509
Festival interceltique de Lorient, 351, 364, 418, 419, 510
Fête de la baie-fête maritime, 281, 284
Fête de *La Belle-Angèle*, 281, 284
Fête de la coquille Saint-Jacques, 260, 419, 254
Fête de la mer (*Ste-Jeanne*), 284, 334
Fête de la mer du Fret, 281, 284
Fête de la misaine, 281, 284
Fête de la sardine, 281, 284
Fête des copeaux, 281, 284, 317
Fête des deux cales, 281, 284, 309
Fête des goémoniers, 281, 284
Fête des misainiers, 267, 281, 284, 383
Fête des thoniers, 261, 267, 281, 284, 509, 541
Fête des vieux gréements, 260, 262, 267, 281, 284, 296, 298, 300, 317, 349, 381, 390, 394, 395, 440, 473, 509, 515, 528, 535

Fête des vieux gréements Kéridy, 281, 284
 Fête des voiles rouges, 281, 284
 Fête du carénage, 261, 267, 281, 284, 309, 326, 383, 385, 386, 387, 389, 394, 472, 473, 509, 529
 Fête du chant de marin de Paimpol, 136, 348
 Fête du *Forban du Bono*, 267, 281, 284
 Fête du *Reder Mor VI*, 281, 284, 334
 Fête du *Rigolo*, 281, 284
 Fête du tannage, 281, 284
 Fête maritime du Légué, 229, 261, 264, 265, 281, 282, 284, 373, 436, 451, 455, 460, 463, 474, 509, 515, 516, 521, 535, 536, 537, 541
 Fêtes maritimes internationales de Brest, 120, 136, 201, 280, 288, 299, 344, 340, 345, 365, 367, 400, 401, 422, 475, 476
 Fêtes de Camaret, 301
 Fêtes de Ploumanac'h, 281, 284, 298, 383, 396
 Fêtes des coques en bois, 281, 284, 297
 Fêtes maritimes de Douarnenez, 57, 118, 123, 126, 136, 189, 192, 200, 359, 360, 361, 365, 366, 369, 439, 483, 489, 492, 516
 Gar'aux godilles, 281, 284, 317
 Grandes régates de Port-Navalo, 253, 281, 284
 Hambourg, 116
 La fête de *Max*, 281, 284
 Les Billiotines de la mer, 281, 284
 Morue en fête, 229, 261, 265, 267, 279, 281, 282, 284, 298, 300, 301, 332, 349, 373, 374, 375, 378, 379, 382, 418, 440, 442, 443, 451, 455, 472, 474, 509, 513, 516, 521, 534, 535, 541, 558
 Mouture au Moulin du Prat, 281, 284
Nan en fête et Trophée amical de godille sur Doris, 284
 Pardon de Notre-Dame de la Miette, 281, 284, 312
 Pors Beac'h, 7, 8, 13, 26, 31, 97, 98, 113, 114, 161, 177, 180, 181, 182, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 191, 192, 193, 195, 197, 198, 310, 342, 451, 493
 Portes ouvertes de La Pilotine, 281, 284
 Rade en fête, 281, 284
 Raid Rance Aviron, 281, 284
 Régate des coquilliers, 281, 284
 Régate du 15 août/fête des VG et de la mer, 284
 Régates musicales de la Roche Jaune, 281, 284
 Rendez-vous de l'Erdre, 251, 257, 261, 262, 267, 281, 284, 297, 303, 315, 330, 331, 347, 348, 358, 412, 436, 440, 455, 443, 473, 505, 528, 535
 Rouen 89, 116
 Route de l'ardoise, 281, 284
 Route du sable, 281, 284
 Route du Sable, 282, 315, 381
 Sails Amsterdam, 340
 Sails Rotterdam, 340
 Saint-Suliac Autrefois, 281, 284
 Semaine du Golfe, 11, 13, 19, 21, 125, 230, 237, 256, 260, 267, 272, 277, 282, 287, 288, 299, 300, 309, 339, 342, 347, 350, 351, 368, 400, 401, 402, 404, 405, 408, 409, 410, 414, 417, 418, 421, 451, 509, 510, 513, 525

Temps fête sur Douarnenez, 11, 117, 200, 205, 230, 260, 261, 264, 267, 275, 279, 281, 284, 288, 299, 313, 324, 346, 348, 352, 353, 355, 359, 370, 372, 382, 400, 401, 418, 474, 489, 503, 509, 523, 545
Tonnerre de Brest, 204
Toutes Voiles Kerhorres, 281, 284
Trophée des maquereaux, 281, 284
Trophée Jules Champion, 281, 284
Vieilles coques, 12, 178, 179, 260, 261, 277, 281, 284, 342, 383, 385, 388, 389, 390, 460, 472, 473, 509, 528
Vilaine en fête, 260, 261, 265, 267, 277, 281, 284, 287, 289, 298, 309, 401, 402, 403, 405, 406, 407, 408, 411, 417, 418, 436, 440, 441, 442, 474, 509, 513, 536, 537
Voiles de Saint-Malo, 281, 284

IX.1.2 Index des noms

Arzel Pierre, 99
Bayle Luc-Marie, 90
Beaudouin François, 90, 93, 94, 95
Belenfant Polig, 19, 267, 368, 405, 408, 409, 410, 412, 413, 525
Bertho Guy, 267, 287, 403, 404, 409, 411
Bertho Jean-Paul, 267
Binet Anne, 267, 326, 400
Bonneau Justine, 267, 516
Burlat Anne, 128, 199, 267, 323, 342, 362, 366, 401, 410, 424, 425, 448
Cadoret Bernard, 13, 37, 90, 92, 95, 96, 99, 101, 109, 110, 111, 112, 119, 122, 123, 126, 127, 194, 198, 204, 266, 331, 333, 334, 335, 336, 342, 422, 485, 493
Carmantrant Pierre, 267
Catuelan Louis (de), 104
Cléro Chantal, 267
Colleu Michel, 128, 136, 139, 183, 266, 342, 360, 422
Cotto Kellig-Yann, 137, 199, 267
Cuillandre François, 204
D'Aboville Gérard, 104, 411
Debanne Jean-Luc, 90
Decaux Alain, 79, 87, 95, 96, 97, 98, 100, 105, 112
Defrance Yves, 183
Deschamps Gilbert, 267, 419, 452, 453, 508, 509, 510
Duviard Dominique, 92, 95
Ferradini Gaëlle, 87, 120, 123, 125, 136, 138, 143, 150, 400
Fiacre Henri, 162
Fraslin Didier, 267, 318, 327, 398, 400
Gicquel François, 97
Guillet Jacques, 92, 96
Guillou Jean-Jacques, 178
Hardouin Robert, 267
Hénaff Loïc, 57
Gourvès Henri, 178, 179, 181, 184
Hervé Cyrille, 126, 146, 267, 540
Hilbert Serge, 136, 199, 200, 267, 275, 366, 368, 369

Hughill Stan, 183
Jaffry Gwendal, 126, 137, 146, 267, 331
Jorand Marc, 267, 302, 340, 341, 343, 345, 346, 363, 364, 365, 396
Kergueris Aimé, 19
Kerhoas Jakez, 7, 178, 179, 180, 181, 184, 192, 199, 200, 267, 342, 362, 366, 410, 422, 427
Kérisit Henry, 92, 96
Kirkpatrick John, 183
Lang Jack, 84, 109
Laurent Donatien, 99
Le Bot Jean, 92, 93, 94, 95, 98, 99, 165
Le Boulanger Jean-Michel, 42, 58, 128, 162, 165, 200, 369, 507, 508
Le Bras Denis, 186
Le Bris Du Rest Erwan, 99
Le Coquil Michel, 267
Le Corre Yvon, 27, 185
Le Drian Jean-Yves, 104
Le Faucheur Jean, 7, 98, 185
Le Faucheur Thierry, 97, 98, 181
Le Leuch Michel, 267
Le Moigne Clémentine, 267
Le Moigne Gilbert, 7, 112, 113, 178, 179, 180, 181, 182, 184, 185, 186, 189, 192, 266, 310, 342, 427, 493
Lemaistre Valence, 19, 267, 405, 409, 413, 525
Lemarchand Louis, 93
Malraux André, 80, 107, 120
Maquereau-party, 281, 284
Marchand Éric, 183
Mazéas Michel, 131, 366
Morvan Pierre, 267, 275, 355
Papion René, 267, 318, 327, 398, 400
Pavec Nadège, 362
Philippe Michel, 58, 112, 160, 164, 186, 266, 493
Pichard Pascale, 267, 374, 375, 377
Prudhomme Dominique, 267, 450
Puget François, 342
Robert Paul, 267
Roger Yann, 267, 328, 329, 419, 526
Tanniou Louis, 267, 359, 450
Tourneux Marc, 267, 303, 412
Vivier François, 92, 96, 183
Wagner Jeff, 362
Wright John, 183

Titre : Les fêtes du patrimoine maritime en Bretagne. Du “rendez-vous des marins” au festival international, fonctions et usages de la festività patrimoniale.

Mots clés : Fête, maritimité, patrimoine, territoire, fonctions sociales et culturelles.

Résumé : Apparues sur le littoral Breton au début des années 1980, les fêtes du patrimoine maritime sont devenues aujourd’hui des rendez-vous classiques du calendrier événementiel. Des grandes fêtes internationales de Brest, jusqu’aux rassemblements réservés aux marins à bord de leurs bateaux traditionnels en passant par les festivals maritimes de Paimpol ou de Douarnenez, les manifestations patrimoniales attirent un public nombreux. Elles mobilisent autant les acteurs du patrimoine que les collectivités territoriales, les associations, et le tissu économique local. Les fêtes maritimes se caractérisent ainsi par la pluralité de leurs usages, de leurs finalités, et de leurs organisations. Que dit cette pluralité des fonctions et des usages sociaux du patrimoine maritime ? Que dit-elle aussi de la diversité de nos rapports culturels à la mer, au littoral et aux mémoires maritimes populaires ?

Cette thèse vise à montrer comment la fonction sociale des fêtes maritimes s’organise selon deux rapports distincts au patrimoine. Le rapport communautaire, porté par le mouvement patrimonial associatif, comprend la fête comme l’expression et la valorisation des traditions maritimes. Le rapport sociétaire, porté par les collectivités territoriales ou les associations locales, mobilise la fête maritime pour exprimer les enjeux institutionnels, sociaux et identitaires du territoire qui l’accueille. A travers cette classification, nous montrons que les manifestations patrimoniales sont l’objet de différentes logiques d’appropriations, mais qu’elles traduisent aussi l’existence et la légitimité d’une maritimité patrimoniale commune à l’ensemble de leurs acteurs et parties prenantes.

Title : The maritime heritage festivals in Brittany. From the “meeting of sailors” to the international festival, functions and uses of the heritage festivity”.

Keywords : Celebration, maritimity, heritage, territory, social and cultural functions.

Abstract : Appearing on the Breton coast in the early 1980s, maritime heritage festivals have today become classic events in the event calendar. From major international festivals in Brest to gatherings reserved for sailors aboard their traditional boats, including maritime festivals in Paimpol or Douarnenez, heritage events attract a large audience, mobilizing both heritage stakeholders and local authorities, associations, and the local economic fabric. Maritime festivals are thus characterized by the plurality of their uses, their purposes, and their organizations. What does this plurality of functions and social uses of maritime heritage say? What does it also say about the diversity of our cultural relationships with the sea, the coast and popular maritime memories ?

This thesis aims to show how the social function of maritime festivals is organized according to two distinct relationships to heritage. The community relationship, carried by the associative heritage movement, includes celebrations as the expression and enhancement of maritime traditions. The corporate report, carried by the local authorities or local associations, mobilizes the maritime festival to express the institutional, social and identity issues of the host territory. Through this classification, we show that heritage events are the object of different logics of appropriation, but that they also translate the existence and the legitimacy of a patrimonial maritimity common to all of their actors and stakeholders.